REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Supplément au numéro de décembre 1904.

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

REVUE Anthropologique

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

14 ≏ 15

QUATORZIÈME ANNÉE — 1904 ≏ 1905

Avec 101 figures dans le texte et 4 planches hors texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1904

643064
28.9.56

GN
1
R48,
année
14-15

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

INDICATION DES PRINCIPALES ÉTAPES

DE LA

PHYLOGÉNIE DES HOMINIENS

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Le fait le plus général, le plus important que le savoir humain soit arrivé à constater est le suivant : il existe, nous entourant de toutes parts, un espace, sans limites possibles, dans lequel nous sommes en quelque sorte plongés, c'est ce que nous nommons l'Infini.

Cet espace est entièrement rempli par une substance : la matière cosmique ou universelle.

Cette matière agitée par des mouvements divers, lents ou rapides, se meut sans cesse, c'est-à-dire de toute éternité. Cet état, cette manière d'être de la nature que nous sommes obligés d'exprimer par quatre termes principaux : infini, matière, mouvement et éternité, ne constitue en réalité qu'une seule et même chose, un ensemble indivisible formant un tout : l'Unité composant l'Univers.

Voilà ce qui existe.

Nous n'avons point à chercher pourquoi l'univers existe, pourquoi il est ainsi et pourquoi il n'est pas autrement.

Les pourquoi de ce genre sont des questions appartenant à la métaphysique, sorte d'élucubration qui s'inquiète exclusivement de ce que l'on ne peut ni observer ni expérimenter.

La science se contente de rechercher ce qui existe, de connaître des choses réelles.

Dans le cas présent elle constate un fait, fait d'observation : l'existence de l'univers; elle n'a point à se mettre martel en tête afin d'imaginer un pourquoi aux choses primordiales.

L'existence d'un espace Infini dans lequel s'agite une Matière en Mouvement de toute Éternité étant constatée, la science cherche à

savoir non pourquoi ceci, ni pourquoi cela, mais comment se produisent les phénomènes que nous pouvons observer et reproduire expérimentalement.

Ce sont ces observations, ces expérimentations qui composent les documents, seuls certains, grâce auxquels il nous est permis de savoir ce qui se passe autour de nous et en nous-mêmes.

On constate que les multiples, les différents aspects sous lesquels nous connaissons la matière, cependant Une en réalité, sont dus à la diversité des mouvements qui impressionnent nos sens.

La matière cosmique se meut donc de mouvements variés. Les combinaisons produites par ces mouvements possèdent une durée plus ou moins longue, elles ont un commencement, une période de croissance, un summum, un déclin et une fin.

Dans l'espace sans limites, les molécules ou particules indivisibles de la matière en mouvement peuvent se réunir en nombre plus ou moins considérable, elles arrivent ainsi à former des agglomérations. D'abord d'apparence vaporeuse, ces agglomérations peuvent se condenser, se transformer en masses plus ou moins compactes, puis, après des temps plus ou moins longs, ces masses peuvent se désagréger et les particules de la matière cosmique reprennent en quelque sorte leur liberté pour, entraînées par un autre mouvement, recommencer un nouveau cycle de condensation et de désagrégation et ainsi de toute Éternité.

Ce mouvement incessant, c'est la vie de la Matière, c'est la vie de l'Infini; or l'un étant inséparable de l'autre, c'est donc la vie de l'Univers.

*
* *

Nous venons de le voir, la réunion d'un nombre plus ou moins immense de particules cosmiques peut produire des agglomérations qui, suivant leur degré de condensation, apparaissent à nos yeux sous forme vaporeuse, dite nébuleuse, ou sous forme opaque, dite solide. Ces agglomérations, en évoluant, en se subdivisant en masses plus ou moins nombreuses, plus ou moins condensées, possédant chacune des mouvements particuliers, et en obéissant toutes à un grand mouvement général qui les entraîne à travers l'infini, deviennent des systèmes solaires. Ces systèmes de particules agglomérées subsistent, tout en se modifiant continuellement, pendant des temps plus ou moins longs, puis finissent par se disloquer, se pulvériser, et leurs éléments constituants redevenus libres peuvent, en se dispersant, aller contribuer à la formation d'un ou de plusieurs systèmes nouveaux.

La terre, notre demeure, est une très petite sphère opaque faisant partie d'une de ces agglomérations dénommée système solaire. D'un volume environ treize cent mille fois plus petit que la sphère principale ou soleil, elle a commencé son existence astrale sous l'aspect d'une masse gazeuse.

Cette masse, en se condensant lentement, a donné naissance à un globe qui, solide à l'extérieur, est entouré d'une couche transparente demeurée à l'état de gaz.

C'est tout à fait à la surface solidifiée de ce petit globe, dans les parties superficielles en contact avec la couche extérieure demeurée gazeuse, que se sont produits les phénomènes physico-chimiques qui, transformant la modalité des mouvements antérieurs régissant les éléments bruts ou inorganiques, produisirent un mode particulier de motricité et de sensibilité, caractéristique de la vie dite organique.

La vie organique n'est donc, au point de vue des phénomènes physiques et chimiques, qu'une simple modification des mouvements de la vie dite inorganique.

Plus la science de la nature fait de progrès, plus on constate que nulle barrière infranchissable ne sépare les phénomènes physico-chimiques inorganiques des phénomènes physico-chimiques organiques.

Ces derniers apparaissent comme une simple continuation des premiers.

Les conditions dans lesquelles se fait ce passage, s'opère cette transformation, inconnus encore actuellement, mais cependant déjà presque entrevus, sont un de ces problèmes que les sciences physiques et chimiques ne tarderont pas sans doute longtemps à élucider, peut-être même à reproduire expérimentalement.

Il est bien difficile de savoir exactement à quel moment, c'est-à-dire à quelle date dans l'Histoire de la Terre se produisit la transformation de certains éléments inorganiques en substances organisées.

On peut cependant admettre que les formes vivantes les plus simples, les plus rudimentaires, le microscopique glomérule amorphe de substances albuminoïdes constituant le protoplasma primitif ne put se former d'une façon définitive, arriver à une existence stable, que lorsque la croûte solidifiée de la surface terrestre fut recouverte d'une couche liquide possédant une température inférieure à 100° centigrades.

Alors seulement les produits de la chimie du carbone purent ne pas être détruits aussitôt formés.

La vie organique devint possible.

On a fortement discuté la question de savoir si la vie organique avait pris naissance sur la terre, si elle était autochtone, pourrait-on dire, ou si, issue d'un germe vivant tombé de quelque autre terre du ciel, elle était sur notre globe le résultat d'un ensemencement étranger.

Les deux hypothèses sont admissibles, mais il est inutile de les examiner, la question n'a pas d'intérêt.

Que la vie organique soit chez nous fille du sol ou produit d'une colonisation sidérale, le problème initial, le seul intéressant, demeure le même.

La science a désormais constaté que la vie organique n'est qu'une transformation de la vie inorganique.

Dès lors un tel phénomène peut se produire partout, dans l'espace infini, où des circonstances favorables à sa réalisation se présenteront.

Lorsque le protoplasma primordial se constitua définitivement, ou apparut venant de l'extérieur, la surface de notre planète était recouverte d'une immense couche liquide, vaste océan sans rivages, qu'aucun sol émergé ne délimitait.

Produit de réactions physico-chimiques très compliquées, la vie organique prit naissance dans ce milieu liquide. C'était du reste le seul milieu susceptible d'empêcher la fragile cohésion des éléments composant les glomérules primitifs d'être immédiatement détruite.

C'est donc dans les eaux de la mer que s'organisa la matière vivante. La vie organique apparut premièrement dans les eaux. Voilà le fait.

Tous les êtres ayant vécu et vivant sur notre terre, plantes et animaux, provenant de cette matière vivante primordiale ont donc tous une origine exclusivement aquatique.

Il en résulte que nos plus lointains ancêtres, nos tout premiers parents furent des organismes marins.

Formées dans le milieu liquide, les primitives substances albuminoïdes vivantes destinées à devenir prototypes, les unes des végétaux, les autres des animaux, durent rester pendant des temps considérablement longs, bercés et protégés par les flots de l'immense océan des temps archéens.

Graduellement ces substances vivantes évoluèrent; elles commencèrent à devenir des êtres organisés, à prendre des formes particulières.

Une modification d'une importance capitale se produisit : les glomérules protoplasmiques, jusqu'alors individus isolés, indépendants,

tendirent à ne plus se séparer lorsqu'ils se divisaient. Le glomérule fils resta accolé au glomérule mère. Ainsi commencèrent à se constituer des sociétés ou colonies d'organismes vivants.

La plante, l'animal, ne furent plus des êtres monocellulaires, mais devinrent des agrégats comprenant un nombre de plus en plus considérable d'unités individuelles.

La matière vivante venait de réaliser un progrès énorme, point de départ de la complication des êtres multiples, la formation des organismes composés.

Les conséquences en furent considérables.

La matière vivante, qui jusqu'alors restait amorphe, ne possédait que des formes très simples, inaugura, dès ce moment, la longue série de ses innombrables étapes morphologiques.

La vie en société nécessita la division du travail.

Chez le glomérule de protoplasma, toutes les parties de sa substance étaient aptes à remplir également toutes les fonctions biologiques : se mouvoir, sentir, prendre et absorber la nourriture.

Dans un organisme multiple, c'est-à-dire composé par des glomérules accolés ensemble, il n'en pouvait plus être de même, les surfaces en contact avec les glomérules voisins n'étaient plus libres de se mouvoir, de sentir; elles perdaient leur communication avec le monde extérieur pour en acquérir avec leurs glomérules frères. Dès lors un nouveau fonctionnement s'imposait. La nécessité le créa.

C'est le besoin de se nourrir qui est le grand modeleur des êtres vivants.

Primitivement, tous les glomérules étaient semblables entre eux, mais du moment où ils formèrent une agglomération un peu nombreuse, ils durent se partager le travail ; dès lors ils modifièrent leur aspect primitif et prirent des formes commandées par les fonctions qu'ils avaient à remplir.

Les formes eurent tout avantage à devenir permanentes. Ainsi se créèrent les organes.

Un organe n'est que l'expression d'un travail à accomplir. Un être vivant n'est qu'une réunion d'organes.

La forme d'un être vivant est donc en rapport direct avec le travail qu'il a besoin d'accomplir pour arriver à vivre, elle en est l'expression.

Il en résulte que la *forme spécifique* d'un organisme complexe, comme une plante ou un animal, n'étant autre chose que le *résultat du travail* qu'il y a eu *nécessité* d'accomplir, raconte en quelque sorte l'histoire des *circonstances* diverses qui ont contraint une

colonie ou agglomération de glomérules primordiaux, à chercher les meilleures conditions possibles pour vivre.

En un mot, la forme d'un être vivant dépend de toutes les actions mésologiques, extérieures et intérieures, qui ont eu de l'influence sur la longue suite de ses prédécesseurs ou ancêtres.

En conséquence, l'homme, pas plus que les autres êtres vivants, ne doit sa forme spécifique, c'est-à-dire la disposition de ses divers organes, à un plan esthétique préconçu, à un modèle déterminé, mais uniquement à l'influence des milieux et aux circonstances dans lesquels vécurent ses aïeux.

*
* *

Ainsi, résumant ce que nous venons d'énoncer, nous constatons que la matière organisée est forcée de se transformer lorsque la matière inorganique qui l'environne voit ses réactions se modifier. Or, nous l'avons dit, la masse de matière cosmique dont l'agglomération constitue un système solaire est en perpétuel changement.

La terre, originairement gazeuse, ensuite solidifiée à sa surface, voit des réactions physico-chimiques se produire sans cesse dans des conditions nouvelles; aussi ses conditions d'existence se transforment-elles continuellement et ces transformations entraînent-elles celles des êtres qui, à sa surface, sont doués de sensibilité et de motricité organique.

Le mouvement, nous le savons, est la vie de la matière sous tous ses aspects : inorganiques ou organiques.

Tout se mouvant, tout se transformant sans cesse, les êtres vivants ne peuvent demeurer immuables, constituer des espèces fixes. C'est pourquoi ils se transforment et se succèdent les uns aux autres en une longue, très longue chaîne ininterrompue d'individus se différenciant graduellement les uns des autres.

D'où le fait que l'on ressemble d'autant moins à un ancêtre que l'on représente un chaînon plus éloigné de cet ancêtre. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les espèces animales et végétales actuelles proviennent, par descendance directe, d'animaux et de végétaux ayant eu des formes organiques et un genre de vie absolument différent des leurs.

La vie organique, avons-nous dit, a commencé dans les eaux : donc tous les organismes actuellement terrestres sont issus d'ancêtres marins.

L'homme, par conséquent, possède, lui aussi, une longue série généalogique constituée par des êtres qui, ayant vécu dans le milieu liquide, furent adaptés à l'existence aquatique.

Cette phase aquatique, étape morphologique primordiale, représente peut-être la plus longue période de notre phylogénie.

Car il semble assez probable que les temps durant lesquels la vie commença à se développer dans les immenses océans de l'ère géologique Primaire furent d'une durée considérable.

Il fallut évidemment une très longue série de mutations morphologiques pour, du grumeau primordial de protoplasma amorphe, faire un être composé possédant des organes différenciés.

Puis, ce premier et immense progrès réalisé, par combien de formes dépourvues d'un axe central durent passer les précurseurs des Chordés? De tous ces animaux à corps mou, ne possédant pas de parties susceptibles de se fossiliser, la paléontologie ne possède rien ou à peu près rien. Les Invertébrés actuels et l'embryologie fournissent seuls l'indication des grandes lignes de notre progonologie antérieure aux Vertébrés.

On ne connaît encore, d'une façon certaine, les Vertébrés, que dans les terrains supérieurs de la période silurienne. Ce sont des débris de nageoires de Sélaciens et des écussons de poissons Ganoïdes. Ces restes ne représentent pas évidemment des Vertébrés primitifs.

Et, de fait, bien que l'attribution géologique en soit douteuse, on signale des Ganoïdes dès le silurien moyen au Colorado (États-Unis).

En outre, si archaïques que soient les poissons siluriens connus, leurs formes sont déjà tellement éloignées de celles de précurseurs possibles, parmi les Invertébrés, qu'elles témoignent d'une importante série de Vertébrés primitifs non encore retrouvés. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il faille remonter aux derniers temps précambriens pour trouver les formes zoologiques établissant le passage entre les Invertébrés et les Vertébrés.

Ce qu'étaient les archaïques Vertébrés qui furent les ancêtres des quadrupèdes terrestres, il ne nous est guère donné encore de le savoir d'une façon précise.

Animaux ichthyomorphes ayant vécu depuis la fin de la période précambrienne jusque vers le milieu des temps dévoniens, ils ont dû subir de nombreuses transformations.

Ce que l'on peut admettre, c'est que probablement ils ne tardèrent guère à se différencier nettement des ancêtres des véritables Poissons.

Ne possédant peut-être, surtout au début, aucune partie ossifiée, ils n'ont point laissé de débris fossiles. Leur corps devait être allongé en forme de fuseau.

Ce ne fut que tardivement que dut s'ébaucher une colonne verté-

brale cartilagineuse. La peau était probablement nue ou faiblement écailleuse. Un certain nombre, mais pas tous, parmi les ancêtres des futurs Vertébrés terrestres, devaient avoir des tendances à devenir vivipares.

Tel est, à quelques détails près, tout ce que l'on peut dire de ces lointains et aquatiques aïeux qui semblent avoir commencé à abandonner le séjour des eaux, leur primitive patrie, vers le milieu de la période dévonienne.

*
* *

Lorsque les Vertébrés s'aventurèrent pour la première fois sur les bas rivages des mers dévoniennes, le sol émergé, qu'ils se disposaient à envahir, n'était point dépourvu d'animaux. Dès la fin du silurien, certains Invertébrés avaient réussi à sortir du milieu liquide et s'étaient adaptés à respirer directement l'air atmosphérique. C'étaient des individus du groupe des Arachnides, des Scorpions.

La même adaptation s'imposa aux Vertébrés.

Il leur fut en effet indispensable, en changeant de milieu, de perdre le mode de respiration des animaux aquatiques pour acquérir une respiration aérienne.

Une modification aussi considérable ne se fit point brusquement, elle s'opéra par transition graduelle.

Les mutations que des animaux jusqu'à ce moment exclusivement aquatiques durent subir, pour devenir pulmonés et marcheurs terrestres, d'organismes nageurs qu'ils étaient antérieurement, nous sont de nos jours retracées par certains types archaïques, survivants actuels, mais représentants modifiés des formes de transition qui se constituèrent alors.

Deux groupes zoologiques témoignent encore de cette importante phase évolutive.

L'un demeuré exclusivement nageur fait partie des poissons, c'est celui des Dipnés ou poissons pneumobranches.

L'autre est celui des Batraciens appelés encore Amphibiens.

Chez les Dipnés la vie à l'air libre est rendue possible par la présence à la partie antérieure du pharynx de petits diverticules aptes à recevoir directement l'air atmosphérique et à hématoser leur sang.

Les poissons Dipnés permettent donc de comprendre comment put se faire, pour les Vertébrés, le changement de milieu respiratoire, c'est-à-dire le passage de l'eau à l'air.

Ce groupe est encore actuellement représenté par trois formes curieuses disséminées dans trois régions différentes du globe séparées par des mers :

Protoptère (Afrique centrale), région tropicale;
Lepidósiren (Brésil), marais dans les régions de l'Amazone;
Ceratodus (Australie), fleuves du Queensland.

Mais si intéressants pour l'étude du mode d'acquisition d'un organe nouveau que soient les Dipnés, comme ils ne présentent pas un stade plus avancé de modification, ils ne nous permettraient pas, à eux seuls, de comprendre comment un Vertébré aquatique possédant des nageoires peut devenir un marcheur quadrupède.

Très heureusement pour la science, cette lacune est amplement comblée par l'existence de tout un groupe de Vertébrés présentant ce fait excessivement remarquable que, durant le cours de leur existence, ces Vertébrés, les Batraciens, subissent de profondes mutations, changent d'aspect et d'organes, en un mot, se transforment sous nos yeux.

On se demande avec étonnement comment la signification des métamorphoses des Invertébrés et surtout des transformations des Batraciens est restée si longtemps incomprise des naturalistes partisans de la fixité des espèces.

La survivance des types batracoïdes est un des plus précieux documents que nous fournisse l'anatomie comparée. Sans cette survivance, la lacune entre les Vertébrés nageurs et les Vertébrés marcheurs eût été presque impossible à combler, car les différences morphologiques présentées par un même animal, aux deux périodes de son existence, auraient conduit logiquement les paléontologistes à en faire deux animaux différents.

N'a-t-on pas ignoré pendant longtemps les rapports étroits qui unissaient le Sirédon et l'Amblystome, formes l'une jeune, l'autre adulte de l'Axolotl?

Cependant on les possédait vivants. Pour reconnaître l'identité, l'unité des deux formes, il a fallu les voir se transformer sous les yeux des observateurs.

Les Batraciens actuels, formes modifiées d'ancêtres dévoniens et carboniférens, n'ayant point fait partie des individus qui évoluèrent dans des directions favorables à des transformations complètes, continuent de nos jours à reproduire, bien des millions d'années après, les modifications anatomiques et physiologiques que subirent les Vertébrés qui, d'animaux marins nageurs, devinrent des quadrupèdes terricoles.

Durant la première période de son existence, un jeune Batracien est un animal exclusivement aquatique; il peut vivre seulement dans l'eau, respirant avec des branchies. En réalité, c'est un organisme ichthyomorphe, c'est une sorte de Poisson.

Mais, en avançant en âge, le jeune Batracien se met à se modifier profondément, il présente toute une série de mutations; ses branchies s'atrophient et disparaissent, des sacs pulmonaires se développent, ses membranes natatoires se résorbent et des pattes se mettent à pousser, si bien qu'à un moment donné, le Batracien adulte ne ressemble plus du tout au Batracien jeune, dit larve.

En effet, à la place d'un animal nageur respirant avec des branchies, on trouve un quadrupède marcheur à respiration uniquement aérienne.

Ce n'est plus un organisme aquatique obligé de vivre sans cesse immergé dans l'eau, d'y respirer, c'est désormais un animal terricole.

Ainsi, grâce à la survivance de ce groupe zoologique, le procédé d'adaptation de Vertébrés primitivement aquatiques à une existence devenue terricole est facile à comprendre.

Les Batraciens nous produisent la preuve vivante, la démonstration expérimentale, de cette phase transformatrice qui est de beaucoup la plus importante de toutes celles qu'enregistre l'histoire zoologique de nos ancêtres : l'émigration du milieu liquide dans le milieu aérien.

C'est, en effet, en subissant des modifications analogues à celles reproduites de nos jours par les Batraciens que les précurseurs des Reptiles et des Mammifères réussirent à quitter le séjour des eaux pour prendre pied sur les rivages émergés et coloniser cette surface terrestre où de si hautes destinées attendaient un de leurs descendants.

Les découvertes paléontologiques confirment entièrement ces données en montrant que les plus anciens Vertébrés terrestres furent exclusivement des animaux appartenant à la morphologie batracienne.

Ainsi, d'accord avec les indications fournies par l'anatomie comparée, les documents paléontologiques attestent que les formes batracoïdes constituent bien un groupe zoologique de transition établissant le passage entre les Vertébrés aquatiques et les Vertébrés terricoles. Enfin, corroborant les indications anatomiques, il importe de le remarquer, les Batraciens occupent, dans la superposition des couches géologiques, exactement la place que leur conformation anatomique leur assignaît.

On les trouve dans les terrains carboniériens les plus inférieurs, peut-être même déjà dans les dernières strates dévoniennes. Ils apparaissent donc longtemps après les Vertébrés exclusivement aquatiques, les Poissons, lesquels datent du milieu des temps silu-

riens (Sélaciens et Ganoïdes) ; ils sont postérieurs en outre aux formes mixtes des Poissons, à ces poissons Dipnés desquels les types archaïques, Dipterus, Holodus, etc., se rencontrent dans les couches dévoniennes. Enfin ils précèdent les Vertébrés exclusivement pulmonés, c'est-à-dire ne présentant plus traces de branchies, les Reptiles.

Il en résulte que, quoique profondément différents de leurs ancêtres carboniériens, les Batraciens actuels fournissent, grâce à leurs transformations, des documents d'une valeur inappréciable pour les recherches phylogéniques, parce qu'ils reproduisent encore, durant le cours de leur existence, des modifications morphologiques que les groupes supérieurs des Vertébrés ne vont plus montrer que rapides et écourtées durant leur évolution embryologique.

C'est donc à la survivance des formes batraciennes que l'on doit de connaître, approximativement, le processus qui permit à nos ancêtres ichthyomorphes de perdre leurs organes aquatiques et d'en acquérir de nouveaux, rendant possibles l'adaptation à la vie aérienne et la marche sur le sol émergé.

Je me suis peut-être, pour un résumé, étendu un peu longuement sur cette transformation de la vie aquatique en vie terricole, mais on me pardonnera, je l'espère, en faveur de l'importance considérable de cette phase morphologique.

C'est grâce aux Batraciens que la réalité de la transformation des êtres vivants, particulièrement celle des Vertébrés, c'est-à-dire tout spécialement celle des formes zoologiques qui entrent dans notre propre généalogie, que cette réalité, confirmée par l'embryologie, est accessible à tous et devient, puisque l'on n'a qu'à regarder sans le secours d'aucun instrument, tellement claire et évidente qu'elle ne peut manquer de s'imposer à l'intelligence de tout homme de bonne foi.

Oui, il est impossible de le contester, nous descendons d'animaux aquatiques analogues, mais non identiques, à des Poissons.

Ce fait, si étonnant de prime abord, notre propre évolution embryologique le confirme pour chacun de nous.

*
* *

Si les Batraciens, actuellement vivants, fournissent d'inappréciables documents pour la connaissance et la reconstitution des modifications morphologiques et physiologiques ayant eu pour résultat la conquête de la terre ferme par les Vertébrés, on ne saurait en dire autant des Reptiles nos contemporains.

Quoique nombreux encore puisqu'ils sont près de quatre mille formes différenciées vis-à-vis de neuf cents Batraciens, les Reptiles

actuels, représentés par des tortues, des crocodiles, des lézards et des serpents, ne nous transmettent que des indications bien insuffisantes sur les caractères des primitifs Vertébrés devenus uniquement pulmonés.

C'est qu'ils ne représentent que les vestiges, souvent trop transformés, et surtout très amoindris, d'un immense ensemble de formes, excessivement variées, desquelles la toute première origine semble remonter aux dernières époques carboniférienne. Car on connaît des Reptiles bien caractérisés dans les terrains permiens.

Ces Reptiles s'épanouissant dès le début de l'ère secondaire ont, durant les temps mésozoïques, présenté les variations morphologiques les plus remarquables et ont atteint les tailles les plus gigantesques auxquelles soient parvenus des animaux terricoles (Atlantosaurus 30-35 mètres). Aussi les Reptiles furent, pendant les millions d'années que durèrent les périodes secondaires, les maîtres incontestés de notre planète.

Pour que les Reptiles puissent nous donner d'utiles indications concernant notre phylogénie, il faut s'adresser non aux formes actuelles, mais aux formes disparues.

Lorsque les Vertébrés amphibiens commencèrent à se répandre sur les rivages bas et marécageux des océans primaires, les parties de la croûte terrestre qui, émergées, étaient devenues continentales ou insulaires. présentaient toutes les conditions nécessaires pour favoriser chez ces animaux la formation de nouvelles modifications biologiques.

Le sol n'était ni aride ni inhabité. Une alimentation végétale et animale s'offrait aux besoins des nouveaux arrivants. Dès les temps siluriens, des plantes du type des Lycopodiacés couvraient les surfaces exondées.

Accrue progressivement pendant le dévonien, la flore terrestre allait devoir aux conditions particulièrement favorables de chaleur et d'humidité qui signalèrent la période houillère d'acquérir une extension considérable. Ainsi l'abondance des substances végétales rendait possible la formation de Vertébrés terrestres herbivores.

Fertile, le sol ne manquait pas non plus d'habitants ; nous avons vu, dès le silurien, les Invertébrés déjà adaptés à la respiration atmosphérique (Scorpion).

Au carboniférien, plus d'un millier d'Insectes de formes variées, d'une taille souvent énorme (70 cent. d'envergure), étaient venus se joindre aux précédents Invertébrés.

La nourriture animale et végétale ne pouvait donc faire défaut. C'est pourquoi, dès le moment où les Vertébrés furent devenus exclu-

sivement aptes à respirer à l'air libre, rien ne s'opposa à leur envahissement des surfaces continentales.

La colonisation de la terre ferme par les Vertébrés commença donc à s'accomplir.

Alors, immédiatement sans doute, sous l'influence des conditions mésologiques nouvelles et si variées qui s'offraient à eux, les formes des Vertébrés pulmonés se mirent-elles à se multiplier et à se différencier dans toutes les directions.

Ainsi se produisit à la fin des temps paléozoïques et à l'aurore des temps secondaires une sorte d'immense éclosion de Vertébrés herpétoïdes.

Tous n'étaient pas destinés à devenir des Reptiles véritables.

La phase d'élaboration, c'est-à-dire de formation des Vertébrés terricoles qui paraît surtout correspondre à l'époque permienne, a donné naissance à un nombre considérable de formes mixtes, ambiguës, à caractères complexes produisant des types bien difficiles à caractériser. Car il y eut toute une période durant laquelle les Vertébrés amphibiens en voie d'adaptation terricole devaient à peine se distinguer de leurs descendants immédiats : les Vertébrés déjà exclusivement pulmonés. Or, en même temps, c'est-à-dire immédiatement, des divergences durent déjà commencer à se produire chez ces derniers, car si la majeure partie d'entre eux ne devaient pas tendre à acquérir des caractères d'organisation supérieurs à ceux des formes herpétoïdes, il se manifesta certainement, dès cette toute première phase de différenciation, des variations qui permirent, dans la suite, à un certain nombre des descendants de ces prototypes Vertébrés pulmonés, de réaliser la morphologie mammalienne.

Les Théromorphes et, parmi eux, principalement les Thériodontes, apparaissant avec les Rhynchocéphaliens, dès le début des temps permiens, en fournissent l'indication.

Formes synthétiques s'il en fut, les Théromorphes présentent parfois réunis sur un seul individu des caractères anatomiques aujourd'hui dispersés chez les Batraciens, chez les Reptiles et enfin les Mammifères.

De ce fait, il résulte évidemment que, dès leur sortie des eaux, les Vertébrés commencèrent à se différencier et que de ce moment date la toute première élaboration des formes mammaliennes.

*
* *

Sans doute parmi les Théromorphes actuellement connus, on n'a point encore retrouvé de forme susceptible d'avoir donné naissance aux Mammifères véritables, mais d'abord on est loin d'avoir exhumé

tous les animaux fossiles; ensuite il est très probable que les Théromorphes ne sont point les ancêtres des Mammifères, mais seulement un groupe morphologiquement voisin, des collatéraux.

Il est en effet facile de concevoir des formes de Vertébrés pulmonés qui, un peu moins herpétoïdes que les Thériodontes, ont pu être le point de départ d'une descendance devenue graduellement mammaloïde.

De ce qu'on sait, il demeure acquis qu'il a existé, tout à fait à l'origine, une grande affinité entre les ancêtres des Reptiles et ceux des Mammifères.

Ce fait est mis en pleine évidence par la difficulté que les paléontologistes éprouvent souvent à classer des débris incomplets; aussi des erreurs d'attribution ont été et seront assurément encore commises, tellement ces formes archaïques sont similaires et difficiles à distinguer.

Si les Vertébrés pulmonés semblent avoir, dès le tout primitif début, tendu à se différencier, l'évolution des groupes qui en résultèrent ne se produisit point de la même façon, ni avec la même rapidité, pour les uns et pour les autres.

Les formes qui conservèrent, sans grandes modifications, l'organisation inférieure qui résulte d'une circulation ne permettant qu'une oxygénation incomplète des globules sanguins, celles que nous comprenons sous la dénomination de Reptiles, se trouvant sans doute mieux en harmonie avec les milieux ambiants d'alors, acquirent rapidement un développement considérable tant en variations multiples qu'en puissance musculaire.

Nous avons déjà rappelé que les temps mésozoïques furent l'ère de prédominance des Reptiles.

A côté d'eux, les formes qui, collatérales aux Théromorphes, se montrèrent aptes à modifier, à perfectionner leur ancien mode d'hématose, chez lesquelles put s'organiser un cœur à double circulation, durent sans doute à la lenteur avec laquelle un si important perfectionnement put se réaliser, d'avoir une évolution beaucoup moins rapide que les Reptiles; aussi, pendant la majeure partie de l'ère secondaire, le rôle des organismes à sang chaud (Oiseaux et Mammifères) fut-il très effacé.

Les protoformes des Mammaliens, en élaboration, avons-nous vu, dès la fin de l'ère paléozoïque, n'acquirent guère des caractères mammalogiques assez tranchés, assez différenciés pour être nettement reconnus, que vers les temps jurassiques.

A cette époque, pendant que les descendants de leurs anciens congénères herpétoïdes arrivent à posséder des tailles déjà énormes, les

plus archaïques Mammifères connus sont des animaux très petits, encore dépourvus de placenta, et analogues comme organisation aux Marsupiaux.

En effet, dans le trias de l'Afrique australe (Cap) on signale des Allothériens. Et la base des terrains jurassiques de l'Amérique du Nord fournit des Marsupiaux.

Il est probable que la grande extension des Reptiles, leur nombre, leur force opposèrent longtemps un obstacle puissant au développement des formes mammaliennes.

Les conditions mésologiques durent, de leur côté, y contribuer dans une large mesure. Enfin la dislocation des grandes surfaces continentales, la submersion des régions boréales furent, sans doute, autant d'entraves qui retardèrent l'évolution des Mammifères.

Ce ne fut probablement pas un mal pour eux, car peut-être durent-ils aux difficultés qu'ils eurent alors à surmonter et à une lutte pour l'existence cruelle et incessante, d'acquérir, par disparition des plus mal doués, des qualités, des perfectionnements qui devaient, dans des milieux nouveaux, procurer à leurs descendants la suprématie finale sur notre planète.

D'autre part, peut-être est-ce à ce développement lent mais continu d'animaux de mieux en mieux doués, de mieux en mieux organisés qu'il faut attribuer la disparition totale, c'est-à-dire sans descendance, l'extinction en un mot de la majeure partie des herpétoïdes de l'ère mésozoïque.

Quoique trop rares encore pour donner des renseignements définitifs, les débris des Mammifères secondaires témoignent de grands progrès réalisés par eux durant les dernières périodes crétaciques.

Les terrains du crétacé supérieur dans l'Amérique du Sud (République Argentine) renferment à côté des ultimes représentants des grands Reptiles dinosauriens des Mammifères aplacentaires et placentaires et parmi ces derniers prédominent les Ongulés. On y trouve, en outre, des Tillodontes, des Rongeurs, des Édentés, peut-être un précurseur des Primates, avec le Notopithecus, qui paraît relier les Ongulés typothériens aux Simiens.

Après cela, on ne saurait s'étonner de constater partout, dès le début des temps tertiaires, la présence des Mammifères.

Leurs groupes sont relativement nombreux : deux pour les aplacentaires et cinq pour les placentaires.

Parmi les aplacentaires, les Allothériens, représentants des plus anciennes formes mammaliennes connues, vont atteindre leur apogée et disparaître avec la fin de l'éocène inférieur.

Les descendants des Marsupiaux survivent encore de nos jours en Australie et en Amérique.

Les placentaires du début de l'éocène comprennent des carnassiers de types archaïques, ancêtres des Carnivores actuels, ce sont les Créodontes; des Ongulés condylarthrés, groupe disparu, progéniteurs des Ongulés périssodactyles ou à doigts impairs et peut-être aussi des Ongulés artiodactyles ou à doigts pairs, et enfin peut-être sont-ils les ascendants, par un type condylarthré bien curieux, le Phénacodus primœvus, de certains Primates et par eux peut-être de l'Homme?? (D'après l'opinion du paléontologiste Cope).

Aux Ongulés condylarthrés se trouvent associés des Ongulés amblypodes, groupe éteint lui aussi, composé de grands Mammifères terrestres, présentant des affinités avec les Ongulés périssodactyles et avec les Ongulés proboscidiens.

Deux autres groupes importants complètent cette série des plus anciens Mammifères tertiaires : ce sont les Tillodontes, animaux plantigrades disparus, apparentés aux Marsupiaux, aux Édentés, aux Ongulés condylarthrés, et aux Pachylémuriens, et enfin, paraissant former un passage entre les Carnivores et les Rongeurs.

Le dernier groupe est celui des Pachylémuriens ou Prosimiens primordiaux issus probablement des Ongulés condylarthrés, ayant des affinités avec les Carnivores créodontes et les Insectivores et en outre progéniteurs possibles — ce qui ne signifie pas probables — de certains Simiens, sinon de tous.

En face de cette ancienne faune mammalogique déjà si variée, possédant des carnivores, des herbivores, des frugivores et des insectivores, les grands herpétoïdes mésozoïques sont disparus — les Mammifères ont désormais pris place au premier rang qui leur appartient pour toujours.

Devenus prépondérants, les Mammifères vont, comme autrefois aux temps secondaires les Reptiles, se mettre à envahir non seulement la surface du sol émergé, mais à envoyer des colonies peupler les eaux des océans, des lacs et des fleuves et même s'essayer à la conquête de l'espace aérien, comme l'avaient fait les Ptérosauriens (Sauriens ailés).

*
* *

Ainsi, avec l'aurore des temps tertiaires, à l'ancienne prépondérance zoologique des Reptiles a succédé la suprématie des formes mammaliennes.

Les prototypes les plus immédiats des ancêtres des Hominiens vont donc pouvoir se développer avec plus de sécurité.

C'est en effet pendant les commencements des temps tertiaires que s'élaborèrent les caractères qui devaient aboutir à la formation des types hominiens.

Seulement, quoique déjà assez nombreux, les documents paléontologiques relatifs aux Mammifères ne sont pas encore suffisants pour permettre de jalonner, d'une façon définitive et précise, la route évolutive suivie par nos plus proches ancêtres zoologiques.

Car si le développement embryologique peut indiquer la succession des principales phases de notre phylogénie — par exemple la présence de traces de branchies et des palettes natatoires apparaissant chez l'embryon humain sont les témoins incontestables de l'existence dans notre série ancestrale d'ascendants de formes ichthyoïdes — si l'anatomie comparée venant corroborer ces indications peut montrer comment le poumon succède à la branchie et comment la nageoire se transforme en extrémité pentadactyle, cependant les détails précis du passage d'une forme à une autre ne peuvent être fournis que par les découvertes paléontologiques.

En un mot, la trop grande rapidité avec laquelle l'évolution embryologique résume, raccourcit et par suite voile et obscurcit et même parfois déforme la répétition ontogénique des phases ancestrales et, d'autre part, le champ trop limité des investigations de l'anatomie comparée des êtres vivants, ne pouvant interroger que des descendants, toujours profondément modifiés, ne permettent pas de savoir avec précision quand et comment les formes spécifiques actuelles se séparèrent, en s'en différenciant, de leurs ascendants et de leurs collatéraux.

Seule en conséquence, la paléontologie peut, en retrouvant les restes d'un animal, procurer des renseignements absolument exacts, car, seule, elle peut nous mettre en présence de formes ataviques.

Mais comme la récolte des fossiles faite jusqu'à présent n'équivaut encore qu'à une infinitésimale partie des êtres qui ont vécu sur notre globe, il en résulte que des lacunes considérables existent dans toutes les séries.

Aussi les documents concernant nos plus proches grands-parents zoologiques, les Primates et les formes apparentées aux Primates, sont-ils excessivement rares.

Parmi les collatéraux ou les ancêtres possibles des Protohominiens on signale l'existence dans les terrains crétacés de la Patagonie de Prosimiens : les Notopithécides (Ameghino).

Les Prosimiens se rencontrent abondants dans les couches éocènes de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Si intéressants qu'ils soient, les Prosimiens ne sont pas des Pri-

mates, ils n'ont peut-être fourni aucun ascendant à des Primates, même Simiens, et ne sont peut-être qu'un groupe collatéral séparé avant la fin des temps mésozoïques des futures formes primatiennes.

A l'époque éocène, plus probablement oligocène, on connaît, encore en Patagonie, de très intéressants petits Primates véritables, mais Primates Cébiens (singes d'Amérique), qui doivent à la présence de certains caractères supérieurs d'avoir été appelés Homonculidés.

Le vaste continent américain ne fournit donc, pendant la période éocène, que des types précurseurs ou inférieurs des Primates.

Après une lacune correspondant à l'oligocène, en Europe on se trouve, avec le miocène moyen, en présence de formes primatiennes, les unes très voisines du groupe anthropoïde, les autres appartenant véritablement à des anthropoïdes archaïques.

C'est l'Oréopithécus de la Toscane montrant des affinités avec le Cynocéphale gelada, c'est-à-dire avec les Singes pithéciens.

Ce sont, en France, le Dryopithèque, type archaïque de Gorilles, et le Pliopithèque apparentable aux Gibbons. Donc deux anthropoïdes ancestraux.

Fait de la plus haute importance sur lequel nous insisterons, car la présence d'Anthropoïdes nettement caractérisés dès le miocène moyen indique que l'Homme n'est pas loin.

Mais des formes hominiennes archaïques nous ne possédons encore aucun débris osseux.

Trop rares sont les vestiges fossiles des Primates.

La célèbre découverte de Java vient-elle combler un peu cette lacune? Nous la discuterons plus tard. Nous nous bornerons ici à faire remarquer que le Pithécanthrope a été trouvé dans les couches les plus supérieures des terrains pliocènes, celles qui précèdent immédiatement les dépôts quaternaires.

Or, depuis longtemps, en Europe, dans des strates géologiques à très peu près aussi anciennes que les couches de Java, dans les alluvions post-pliocènes ou pléistocènes les plus inférieures, on a retrouvé des preuves, en nombre considérable, de l'existence d'un être humain, assez intelligent et déjà alors assez avancé au point de vue industriel pour travailler la pierre d'une façon parfois même remarquable.

C'est l'industrie chelléenne des alluvions quaternaires.

En conséquence, le Pithécanthrope des îles de la Sonde serait presque, sinon complètement, le contemporain des vestiges industriels de l'Europe, et cependant aucune sorte d'outil, nulle pierre taillée, ou ayant servi à un usage quelconque, n'a été retrouvée dans son gisement.

Dès lors les formes hominiennes, pourrait-on se demander, se seraient-elles développées plus rapidement dans l'Europe occidentale que dans les régions australes des terres asiatiques?

On ne saurait encore le dire. Des recherches nombreuses restent à faire pour élucider un peu cette intéressante question. Cependant de précieuses indications existent déjà : ainsi dans l'Occident européen, régions à vrai dire les plus fouillées, des données, actuellement devenues évidentes, assignent à l'existence de formes hominiennes assez intelligentes pour être industrielles une ancienneté dépassant de beaucoup l'aurore des temps quaternaires.

Sans doute il est désormais impossible, après toutes les recherches entreprises dans ce but, d'admettre encore la taille intentionnelle ou même usuelle des silex trouvés à Thenay dans des couches oligocènes, ce sont des pseudo-outils dus, ainsi que les craquelages présentés par beaucoup d'entre eux, aux intempéries atmosphériques et à des chocs accidentels.

Mais il n'en serait plus de même, semble-t-il, des pièces recueillies au Puy Courny. D'abord les couches du Cantal sont d'un âge beaucoup plus récent que les gisements du Loir-et-Cher, elles appartiennent en effet au miocène supérieur; ensuite les silex du Puy Courny, bien différents de ceux de Thenay, sont autrement suggestifs que ces derniers. Ils présentent des pièces qui, ramassées dans une alluvion quaternaire, ne seraient l'objet d'aucun doute.

On peut donc espérer que des recherches nouvelles, exhumant peut-être les ossements d'un Primate hominien, viendront faire une certitude de ce qui n'est encore qu'une logique probabilité.

En outre, les travaux récents des géologues belges et en particulier de M. Rutot, l'éminent conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, ont démontré que depuis le pliocène moyen (silex trouvés dans le Kent [Angleterre] sur le plateau du Chalk), jusqu'à l'industrie quaternaire des carrières de Chelles, aucune lacune ne subsistait plus désormais dans la série progressive de l'industrie de la pierre.

On a, en effet, la succession suivante[1] :

Pliocène	moyen.	(Glaciaire pliocène). Industrie du Chalk, plateau du Kent (Angleterre).
	supérieur.	Industrie de Saint-Prest (Eure-et-Loir).
		Silex de Forest Cromer Beds (Angleterre).
Quaternaire.....		Industrie de Reutel (vallée de la Lys), Belgique.
		Silex de Mafles et d'Aiseau (Belgique).
		— de Mesvin (Belgique).
		— de Chelles.

1. L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme, par A. Rutot. Extrait du *Bulletin de la Société belge de géologie*, 1903.

En conséquence, sauf une lacune, qui ne tardera peut-être pas à être comblée, située entre l'industrie du miocène supérieur au Puy Courny, et celle du plateau du Chalk, au pliocène moyen, lacune correspondant au pliocène inférieur, l'existence d'un Hominien tertiaire industriel est désormais établie dans l'Occident européen.

Cet Hominien industriel suppose un ancêtre déjà Primate supérieur, marcheur bipède, mais non encore industriel.

Or, les silex du Puy Courny assignent à ce précurseur de l'homme industriel, une date antérieure à l'époque du miocène moyen, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées de celles du Dryopithèque et du Pliopithèque.

Ce qui signifie qu'au miocène moyen les ancêtres des Hominiens, et ceux des Anthropoïdes avaient déjà divergé et formaient chacun une famille zoologique distincte.

Les types archaïques des Hominiens commençaient donc, dès ces temps très lointains, la lente élaboration morphologique qui devait réaliser les races hominiennes actuelles.

A l'époque quaternaire avec les crânes du Néanderthal, de Spy, de Chancelade, l'Homme, parfaitement caractérisé comme Primate supérieur, est connu par ses ossements.

Là se termine l'étude de l'évolution progressive des formes zoologiques qui ont précédé la réalisation du type hominien et desquelles ce type provient directement, c'est-à-dire l'étude de nos ancêtres, la connaissance de notre généalogie.

NOTE SUR DES GRAINES DE VÉGÉTAUX

TROUVÉES DANS LA BRÈCHE PRÉHISTORIQUE DE LA SECONDE GROTTE D'ENGIS. (BELGIQUE)

Par Ernest DOUDOU

J'ai fait cette découverte remarquable dans la grotte dénommée par Schmerling « deuxième grotte d'Engis » et située aux Awirs, près d'Engis. Les habitants des environs l'appellent « Trou Caheur ».

Ce sont des débris humains engagés dans la brèche fossilifère de cette

Fig. 1. — Entrée de la deuxième grotte d'Engis, sa terrasse et l'abri sous roche. (Photographie communiquée par M. Doudou.)

caverne qui ont permis à feu le docteur Schmerling d'affirmer un des pre-

miers que l'homme avait été contemporain des grandes espèces éteintes : mammouth, ours, etc. [1]. L'âge quaternaire de cette brèche lui parut indiscutable : pour plus de sûreté, il en laissa des parties intactes. En 1870, M. E. Dupont, qui avait fouillé un grand nombre de grottes aux environs de Dinant-sur-Meuse vint refaire de nouvelles fouilles dans la grotte d'Engis et découvrit dans la brèche de cette caverne des ossements fossiles, des silex taillés, des traces de feu et un cubitus humain [2].

En 1885, M. J. Fraipont refit de nouvelles fouilles dans cette même caverne d'Engis. En faisant sauter une arcade de brèche que M. Dupont avait considérée comme faisant partie de la roche calcaire, il découvrit cimentés dans cette brèche des ossements fossiles, des silex taillés, des traces de foyer [3].

En résumé, aucun des auteurs signalés n'a trouvé dans cette grotte des objets postérieurs à ceux de l'époque paléolithique.

En 1895, quand je repris les fouilles dans cette caverne, il ne restait que des lambeaux de brèche intacts, les dépôts superficiels ayant été exploités par mes prédécesseurs. La photographie que je joins à la présente notice donne une vue de l'entrée de la deuxième grotte, ainsi que de la terrasse qui la précède et de l'abri formé par le surplomb du rocher (fig. 1).

La figure 2 montre l'entrée de la grotte prise de très près. On y distingue deux arcades : la supérieure et la plus volumineuse (I) est une arcade de calcaire, tandis que l'inférieure (II) est formée entièrement de brèches.

A droite de l'intervalle sombre inférieur, en A s'ouvre la grotte proprement dite. A gauche se trouve en partie visible la brèche qui nous intéresse. C'est en B qu'ont été trouvés les amas de grains contenus dans la brèche:

Je ne tardai pas à découvrir des ossements fossiles, des silex ouvrés, des fragments de poterie grossière. La contemporanéité de la poterie et des silex et des ossements me porta à dire que l'homme quaternaire connaissait la poterie [4], étant donné que ces objets se trouvaient côte à côte dans cette brèche, dont une seule inspection écarte définitivement toute idée de remaniement.

J'ai adressé à M. Boule, pour le Muséum d'histoire naturelle, et à M. Verneau, pour les collections de la Société d'anthropologie de Paris, des fragments de brèches provenant de la deuxième grotte d'Engis et renfermant des silex et des ossements quaternaires. Je pense que tous ceux qui ont vu de près la brèche d'Engis ne peuvent avoir aucun doute sur l'âge paléolithique de ce dépôt. Jamais il n'a été recueilli dans cette brèche un seul objet postérieur à l'époque quaternaire. Personne ne saurait montrer engagée dans cette brèche une seule pièce caractéristique de l'époque néolithique.

1. Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, Liège, 1833.
2. Dupont, *Nouvelles explorations dans les cavernes d'Engis*, Bruxelles.
3. Fraipont, *Nouvelles explorations dans les grottes d'Engis*, Liège, 1886.
4. Doudou, *Étude sur les cavernes d'Engis*, Paris, 1899.

L'arcade de stalactite mesure 2 mètres de haut, 4 mètres de large et environ 1 m. 50 d'épaisseur. L'une des extrémités (à droite) repose sur la paroi de la caverne; l'autre sur une colonne de brèche.

Les dépôts supérieurs de cette brèche sont formés de stalagmite très blanche; les couches inférieures sont composées de limon, de cailloux,

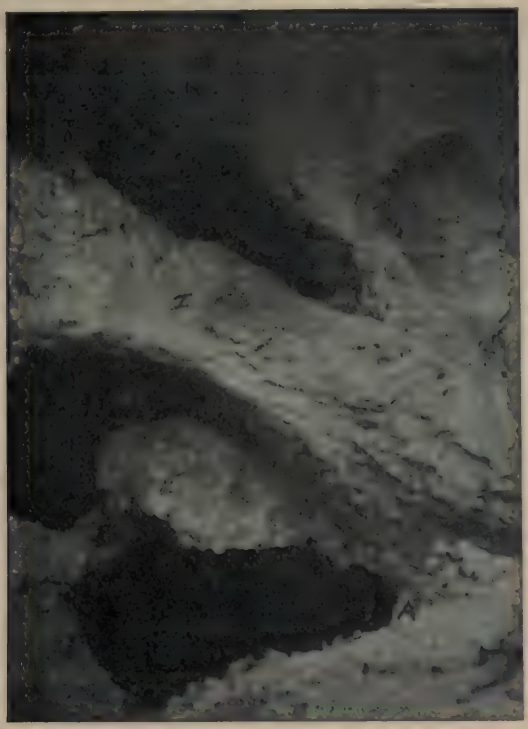

Fig. 2. — Entrée de la deuxième grotte d'Engis. I, arcade supérieure calcaire. II, arcade inférieure formée de brèche. A, entrée du couloir. B, brèche avec grains et débris végétaux abondants. (Photographie communiquée par M. Doudou.)

d'ossements fossiles, de silex, etc., le tout aggloméré par le carbonate de calcium qui s'est infiltré partout dans la masse. L'idée de remaniement est donc facilement écartée. J'ajouterai encore que les couches les plus récentes ont été déposées antérieurement à l'époque néolithique, puisque l'on n'y retrouve que des pièces quaternaires. S'il n'en était pas ainsi, le ciment naturel aurait aussi incrusté dans sa masse des pièces archéologiques postérieures à l'époque paléolithique, pièces qui ne sont point rares dans les grottes d'Engis, ailleurs que dans la brèche [1]. Celle-ci est donc paléolithique.

1. Voir à ce sujet mon mémoire intitulé : Les origines de la légende des Nuttons, *Revue des traditions populaires*, Paris, 1902.

Le 2 avril 1902, je détachai un bloc de brèche du pilier de l'arcade bréchiforme; ce bloc, dur comme du marbre, contenait des traces de foyer, des ossements de rhinocéros, d'hyènes, d'ours, des silex taillés, des poteries et d'innombrables grains de blé. Ce bloc s'étant brisé en tombant dans le ravin qui est au pied de la grotte, j'en recueillis les morceaux — environ cinquante. — Quelques-uns contiennent à la fois ossements, silex, traces de feu et grains. J'en envoyai des échantillons à Paris et à Bruxelles.

De ce qui précède, je crois pouvoir conclure que l'homme fossile des environs d'Engis se nourrissait déjà de blé. Était-il cultivé ou simplement recueilli sur les plantes croissant à l'état sauvage? Il serait difficile de trancher cette question. Il semble, à comparer les végétaux d'alors à ceux de nos jours, qu'il n'y ait pas beaucoup de différence entre eux. La plupart de ces grains sont carbonisés, d'autres, plus rares, sont indemnes et bien conservés. Certains s'éparpillèrent lors du bris du bloc de brèche.

Je ferai remarquer que j'ai observé du froment germé sur des blocs de brèche. Si je parviens à prouver, par des recherches ultérieures, que ce froment germé est le blé quaternaire de la brèche, cette découverte prouverait presque que la réviviscence de ce végétal est éternelle. En effet, les graines découvertes dans les tombeaux des Pharaons, et qui germèrent, ont fait beaucoup de bruit. Mais qu'est-ce que quelques milliers d'années en comparaison des temps écoulés depuis l'époque quaternaire?

Mais, encore une fois, je fais les plus grandes réserves à ce sujet et j'attends que de nouvelles recherches aient prouvé ou controuvé ma façon de voir.

Note complémentaire.

Depuis la dernière note que j'ai publiée sur les cavernes d'Engis, celles-ci sont quelque peu transformées et agrandies par les grands travaux que j'y ai faits.

La première grotte a disparu dans les travaux de la carrière, il n'existe plus de cette caverne, qui était la plus grande et la plus belle grotte des environs d'Engis, qu'une étroite et peu profonde galerie remplie de limon stérile.

A quelques mètres de cette galerie se trouve l'entrée de la deuxième caverne, laquelle est intacte et est située à environ 70 mètres au-dessus du niveau de la Meuse. Pour parvenir à l'entrée de cette grotte, on doit lier une corde à un arbre au sommet de l'escarpement et se laisser descendre dans le vide sur une longueur de plus de 20 mètres; on peut aussi arriver dans cette grotte en plaçant une très longue échelle sur le tas de déblais que nous avons accumulés dans le fond du ravin. Cette caverne si connue des savants et fouillée naguère par Schmerling, Dupont, Fraipont et moi, mesure actuellement 6 mètres de haut, 5 mètres de large et 17 mètres de profondeur.

Au fond de cette première salle qui a vue vers le nord et qui est éclairée jusqu'au fond par la lumière du jour, se trouve une longue et tortueuse

galerie qui s'enfonce dans les profondeurs de la montagne. L'arcade qui constitue l'entrée de cette caverne se prolonge à droite et forme un abri sous roche haut de 2 mètres, profond de 4 mètres et long de 9 mètres. A l'extrémité de cet abri, on rencontre la troisième grotte, laquelle mesure 1 m. 50 de haut, 1 m. de large et 15 mètres de profondeur. Une terrasse tantôt large, tantôt étroite, permet aux explorateurs de passer d'une grotte à l'autre, ce qui fait qu'en réalité ces diverses excavations ne forment qu'une seule et même caverne divisée en plusieurs compartiments alignés dans le sens de la longueur de l'escarpement. A environ 30 mètres de la troisième grotte, se trouve la caverne funéraire dans laquelle j'ai découvert les restes de cinq squelettes humains, reposant sous une couche archéologique franchement paléolithique.

Quand j'ai commencé à fouiller dans la deuxième grotte d'Engis, j'ai trouvé intacts quelques lambeaux de couches et de brèches. J'ai exploité plusieurs de ces lambeaux de brèches et j'en ai retiré de nombreux débris de la faune et de l'industrie dite moustérienne, à savoir : pointes, grattoirs, disques, couteaux grossiers, ossements de rhinocéros, de mammouth, d'hyène, d'ours, etc. Dans la même brèche, j'ai également trouvé des instruments caractéristiques de l'âge du renne, parmi lesquels je me bornerai à signaler les suivants :

Un superbe bâton de commandement en bois de renne et affectant la forme de la crosse d'un grand revolver, une pendeloque formée d'une canine atrophiée de cervidé, un lissoir en os, quelques os fracturés longitudinalement et terminés en pointes à l'une de leurs extrémités, des nuclei et de nombreuses lames à dos rabattus ; des fragments de poterie, des grains de blé et des ossements de rhinocéros, d'ours, d'hyène, de cheval, de bœuf, de renard, etc. Je laisse maintenant la parole aux savants qui ont bien voulu compléter cette étude : ce dont je ne saurais assez les remercier.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PIÈCES RECUEILLIES PAR M. DOUDOU DANS LA DEUXIÈME GROTTE D'ENGIS

Par L. CAPITAN

Il y a déjà plusieurs mois, M. Doudou voulut bien m'informer des très curieuses découvertes qu'il avait faites dans la deuxième grotte d'Engis, tant dans l'intérieur qu'à l'entrée, dans l'arcade de brèche visible sur la photogravure ci-dessus (fig. 2).

J'exprimai aussitôt à M. Doudou le désir d'étudier à la fois les brèches et quelques-uns des silex et ossements qu'il avait recueillis.

Avec une générosité, dont sont coutumiers nos amis de Belgique, M. Doudou m'envoya une nombreuse et fort belle série d'échantillons variés, en me faisant savoir qu'après étude faite il désirait que ces échan-

tillons restassent partie dans ma collection et partie dans celle de l'École d'anthropologie. C'est donc pour nous un devoir, fort agréable d'ailleurs, que de remercier très vivement et avant tout M. Doudou de ce très intéressant don de pièces qui, comme on va le voir, sont fort curieuses.

Ces séries se composent : 1° d'échantillons variés de *brèche* du volume des deux poings à celui d'une forte noix, au nombre d'une trentaine ; 2° de 70 silex taillés; 3° d'une dizaine de fragments *de poterie* dont plusieurs engagés dans la brèche; 4° *d'os* et surtout *de dents* au nombre d'une quarantaine. C'est donc le résultat de l'étude attentive de ces pièces que je voudrais exposer ici sommairement, leur analyse soigneuse nous ayant permis de constater quelques points intéressants.

1° *Brèche.*

La brèche dont il s'agit est fort dure parfois à structure cristalline, grisâtre, quelquefois noircie par le charbon, souvent avec une face superficielle irrégulière. D'une façon générale, objective, tous ces échantillons ont un air de famille indiscutable et passent insensiblement de l'un à l'autre quel que soit leur contenu. Tous renferment divers objets dont l'association est fort importante pour tenter de dater les unes par les autres certaines de ces pièces.

Tout d'abord un certain nombre d'échantillons de volumes variés provenant de l'arcade à l'entrée de la grotte sont formés d'une brèche grisâtre dure renfermant en grand nombre du charbon et des graines carbonisées. On peut donc examiner ces graines, soit directement sur le grain, soit sur l'empreinte qu'il a laissée sur la brèche après s'en être détaché par un choc. La très bonne photogravure ci-contre (fig. 3) permet de se rendre exactement compte de l'aspect de cette brèche. Elle a été exécutée, comme toutes les autres, amicalement par notre ami M. Frémont, ingénieur, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements. Les clichés typographiques ont été faits par M. Ruckert.

L'éminent botaniste et voyageur, le professeur Schweinfurth, a bien voulu examiner ces pièces et il a eu l'extrême amabilité de nous remettre la note ci-jointe :

Empreinte de graines et de végétaux de divers ordres.

1° Un échantillon ressemble (sous toutes réserves) à un grain de raisin se terminant en pointe courte acuminée, à deux loges profondes et sphériques dans le creux du négatif formé par la gangue calcaire ;

2° En un autre point on voit une coupe transversale d'une feuille de graminée ou de pétiole ;

3° En très grand nombre des graines ressemblant absolument à un grain de froment primitif (triticum dicoccum) dont les dimensions correspondent à celles de l'espèce trouvée dans les habitations lacustres (voir fig. ci-contre).

Ces pièces ont été également soumises à l'examen de M. Poisson, du Muséum, qui a bien voulu nous faire savoir que ces petites masses charbonneuses rappelaient à première vue les semences de pin, mais que la présence d'un sillon sur plusieurs semble plutôt indiquer qu'il s'agit de grains de

blé. De nouvelles observations lui paraissent nécessaires. (Nous n'avons pas encore les diagnoses de MM. de Saporta, Fliche et Heer que nous publierons sitôt reçues.)

D'autres échantillons de brèche dure renferment quelques grains de blé et plusieurs petits ossements provenant de cette faune de petits rongeurs, qu'on trouve dans nombre de grottes et qui existe bien développée dans les grottes d'Engis au-dessus de la couche archéologique.

Dans d'autres spécimens cette petite faune est accompagnée de quelques

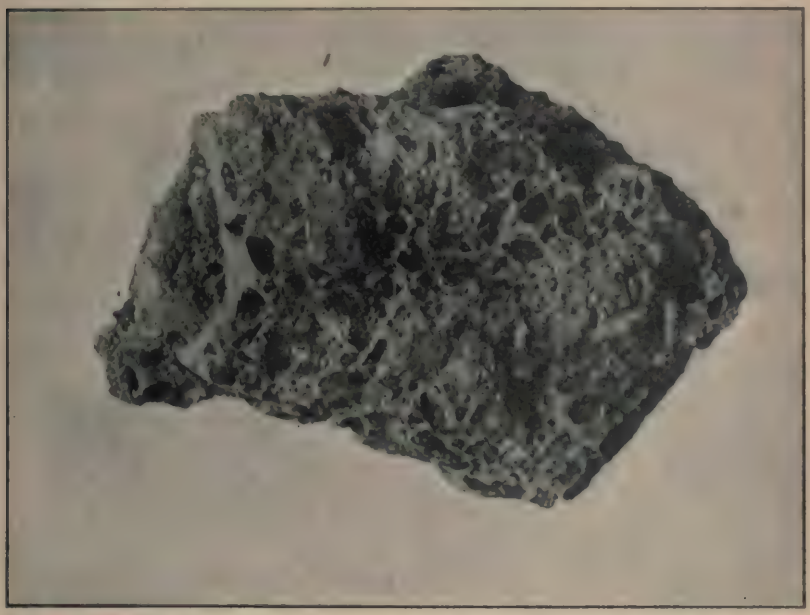

Fig. 3. — Spécimen de la brèche contenant les graines et les débris végétaux. (A la partie supérieure, empreinte très nette d'un grain de froment avec sa scissure longitudinale.) (Légèrement agrandi).

silex taillés. L'un d'eux (de 2 centim. 1/2 de diamètre) a une forme triangulaire; il est bien retouché. Un échantillon de cette même brèche dure renferme, avec cette petite faune, un morceau de poterie fort grossière rouge d'un côté, noire de l'autre et mesurant 8 millimètres d'épaisseur. Dans un autre fragment de brèche on retrouve un morceau de cette même poterie accompagnée de grains de blé. Enfin un petit bloc de brèche renferme un éclat de silex et un fin couteau étroit, long de 5 à 6 centimètres, à dos très bien retouché, du type magdalénien connu.

Les autres échantillons contiennent ces divers documents à l'état isolé ou de la faune, comme nous le verrons plus loin. On peut donc dire que cette brèche, qui paraît bien être la même dans tous ces spécimens, renferme associés de diverses manières les différents types d'objets que nous allons étudier. Il y a donc une présomption en faveur de leur synchronisme.

2° *Silex taillés.*

Recueillis dans la brèche (plusieurs y sont encore fixés) ils sont blanc grisâtre, en général assez fortement patinés, quelques-uns sont profondément cacholonés. Ils sont en silex de la craie. Les types suivants peuvent être distingués :

D'abord nucléus allongé fin ; percuteur en quartz ; lames de débitage et lames du type couteau, souvent assez fines et se rapprochant certainement de la morphologie magdalénienne. Plusieurs de ces lames portent sur le

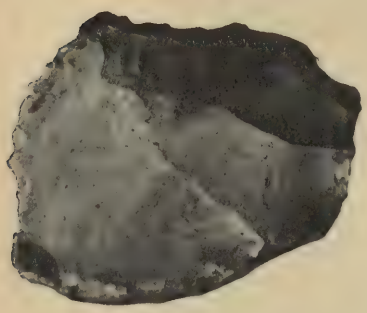

Fig. 4. — Lame à bords usagés et retouchés (gr. nat.).

Fig. 5. — Pointe semblable à celles des gisements solutréens de France (gr. nat.)

dos les retouches faites sur le nucléus : c'est encore un type magdalénien.

Un certain nombre de larges lames, souvent presque circulaires, sont usagées et même retouchées tout autour. Il en est de presque rectangulaires (fig. 4).

Quatre pièces fort jolies de notre série rappellent la pointe du Moustier. Nous avons figuré la plus belle (fig. 5). Comme on peut le voir il ne s'agit pas là exactement d'une pointe moustérienne. Pour qui a beaucoup manié de pièces de cette époque, il ne peut y avoir de doute. Elle est identique aux pièces pointues, à bords retouchés, qu'on recueille à Laugerie-Haute, comme aussi à certaines pièces de Solutré, les unes comme les autres se trouvant associées aux pointes en feuilles de laurier. D'autres pièces similaires sont un peu plus obtuses, mais rentrent dans le même groupe de pièces.

Nous avons figuré aussi (fig. 6) un racloir de type moustérien, mais à propos duquel nous ferons les mêmes observations que ci-dessus : cet

objet retouché tout autour se rapproche beaucoup plus des racloirs que l'on trouve avec les pointes en feuille de laurier aussi bien à Laugerie-

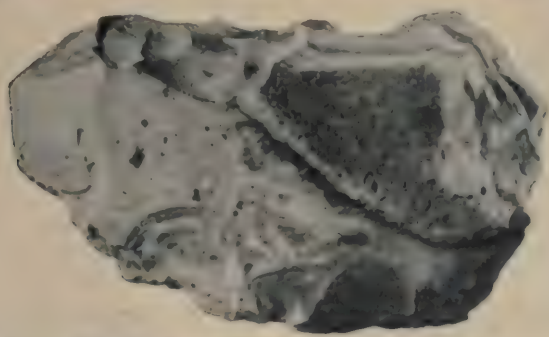

Fig. 6. — Racloir se rapprochant des types qu'on recueille avec l'industrie solutréenne (4/5 gr. nat.).

Haute qu'à Solutré. Il existe dans notre série quatre pièces semblables.

Enfin un troisième type rappelle également des formes qu'on rencontre

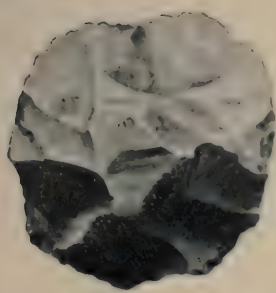

Fig. 7. — Disque analogue à ceux des milieux solutréens (4/5 gr. nat.).

Fig. 8. — Large lame rectangulaire non retouchée (1/2 gr. nat.).

dans les milieux solutréens de France. Ce sont de petits disques soigneusement taillés sur les deux faces (fig. 7).

Ces trois formes d'instruments ont donc leurs très analogues dans nos gisements solutréens. Il en est d'ailleurs de même des lames larges à bords retouchés dont nous parlions ci-dessus (fig. 4). Si l'on dispose de grandes séries, recueillies scientifiquement à Laugerie-Haute, à Solutré ou à Badegoule, on peut, et j'en ai fait l'expérience dans mes tiroirs, y retrouver

plusieurs fois répétés les types ci-dessus, tandis qu'ils font défaut dans les séries moustériennes recueillies dans les gisements typiques.

Fig. 9. — Scie (1/2 gr. nat.).

Fig. 10. — Burin (1/2 gr. nat.).

Signalons aussi de larges lames rectangulaires en général non retouchées (fig. 8).

Enfin quelques lames minces à dos finement retouché, de vraies scies (fig. 9) et quelques rares burins (fig. 10) indiquent aussi une industrie à type magdalénien.

Il ne paraît dès lors pas douteux que nous nous trouvons en présence d'une industrie magdalénienne ancienne, éburnéenne, comme l'a dénommée très justement Rutot pour la Belgique, en appliquant fort judicieusement le terme de Piette.

3° *Poterie.*

J'ai pu étudier huit échantillons de poterie, les uns encore dans la brèche, d'autres isolés. C'est une poterie extrêmement grossière, s'écrasant sous le doigt, se dissolvant par un certain séjour dans l'eau, renfermant seulement dans quelques spécimens de petits fragments de quartz. Elle mesure comme épaisseur 4 à 8 ou 10 millimètres. Ordinairement jaune ou rougeâtre, elle est quelquefois noire sur une face. Un seul spécimen est uniformément noir, moins épais : 3 millimètres et mieux cuit. Ces poteries semblent faites d'une argile quelconque, simplement pétrie et grossièrement cuite, ordinairement sur une seule face. Elles sont en tous points analogues à celles que nos amis les archéologues belges m'ont montrées comme venant des milieux paléolithiques des grottes de Belgique, comme aussi très analogues à celles du Caillou-qui-Bique, si bien fouillé par MM. Hubblard et de Pauw.

La poterie de la grotte d'Engis est-elle contemporaine des silex que nous venons d'étudier et de la brèche? Là est le point délicat. M. Doudou affirme que dans cette brèche il n'a jamais été rencontré, à sa connaissance, un seul objet néolithique, tandis qu'ils existent à la surface de la brèche dans plusieurs des cavernes d'Engis. L'aspect de la brèche englobant toutes ces pièces est bien le même. Il y a donc encore une fois présomption pour que brèche, grains, silex et poteries soient de la même époque. Malheureusement — comme pour toutes les brèches non datées par une stratigraphie rigoureuse qui manque bien souvent dans les grottes — il est impossible d'émettre une affirmation. On ne peut qu'enregistrer ces faits qui n'en sont pas moins fort curieux.

4° Faune.

Si l'étude archéologique du contenu de la brèche de la 2e caverne d'Engis est fort intéressante, si elle nous permet de donner une date fort probable à l'industrie et peut-être à la poterie et aux graines, la faune date for exactement le gisement à moins qu'on ne fasse l'objection qu'il s'agit là d'un remaniement postérieur et que cette faune s'est trouvée mélangée à des objets d'industrie plus récents. En tout cas, là encore on peut répondre par le même argument que plus haut : il n'existe pas dans cette faune une seule espèce tout à fait récente comme celles des foyers néolithiques ; elle est univoque.

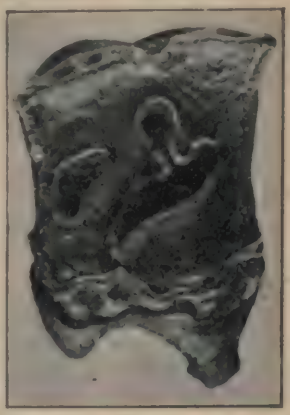

Fig. 11. — Molaire supérieure droite de rhinoceros tichorinus (3/4 gr. nat.).

Il y a donc également une grande présomption pour que la faune soit synchrone de l'industrie (ce qui cadre d'ailleurs bien avec l'âge que comporte cette industrie) et peut-être des autres objets.

Quoi qu'il en soit, les fort intéressants spécimens contenus dans la série que M. Doudou m'a envoyée se rapportent tout d'abord au rhinocéros tichorinus. 4 dents dont nous avons figuré une ci-contre (fig. 11), puis à l'hyène ; il en existe dans notre série de beaux spécimens (portions de mâchoires de grands sujets : fig. 12).

L'ursus spelœus est représenté par de puissantes canines. Plusieurs dents

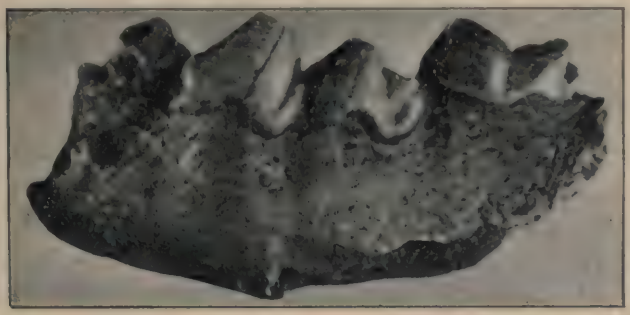

Fig. 12. — Mâchoire inférieure gauche d'hyœna spelœa ; partie antérieure (3/4 gr. nat.).

appartiennent à un grand bovidé (bison?). Le cheval est abondant. Enfin quelques dents peuvent être attribuées à un caprin (ibex?). M. Harlé a bien voulu examiner ces pièces et me donner son très compétent avis dont je le remercie ici.

On le voit donc, les découvertes de M. Doudou dans cette seconde caverne d'Engis présentent le plus vif intérêt. Elles soulèvent divers problèmes curieux et subversifs des théories acquises; celui de l'existence du blé à l'époque paléolithique, celui de la fabrication de la poterie par les mêmes populations.

Pour le blé, M. Piette n'a-t-il pas rencontré au Mas d'Azil, dans un niveau paléolithique d'âge analogue, un petit amas qui lui a bien semblé être du blé? Quant à la poterie, si en France, avec la difficulté que nous avons à nous débarrasser de l'absolutisme et de l'immuabilisme des théories classiques, on n'admet pas sa présence à l'époque paléolithique, en Belgique ce n'est plus discuté et, ici même, j'ai admis le bien fondé de cette opinion de nos éminents amis belges et accepté leur avis sur ce point.

Il n'y aurait donc, d'après les opinions courantes en Belgique, rien d'extraordinaire à ce que silex, faune et poterie fussent de la même époque. Ce ne serait même pas chose nouvelle. Quant au blé et aux autres débris végétaux, la preuve de leur existence au quaternaire moyen serait un fait extrêmement intéressant et inédit.

En tout cas et sans qu'il soit possible d'être absolument affirmatif sur le synchronisme des différents objets que nous venons d'étudier, il n'en reste pas moins un ensemble de faits et d'observations fort curieuses qu'il y avait intérêt à bien préciser, ce que j'ai pu faire, grâce aux grandes facilités d'études que m'a données M. Doudou. Je tiens encore à le remercier ici.

COURS D'ANTIQUITÉS AMÉRICAINES

Le cours d'Antiquités américaines, fondé, l'an dernier, au Collège de France par le duc de Loubat, a repris le jeudi 7 janvier prochain, à 5 heures (salle n° 3) et continuera les mercredis et samedis même heure.

M. L. Lejeal, chargé du cours, traitera, cette année.

I. — *L'Amérique préhistorique.* Théories anciennes sur l'origine des Américains et le peuplement du Nouveau-Monde. — Aperçu morphogénique et paléontologique. — Les premiers vestiges de l'humanité américaine et la question de l'homme tertiaire. — L'homme de Trenton, de Lansing, de Lagoa-Santa, etc. — Cavernes, Shell-Mounds, Sambaquis. — Mound-Builders. — Clift-Dwellers. — Pueblos. — Demi-civilisés de l'Amérique méridionale (Calchaqui et anciens Patagons). — La vie et les industries préhistoriques. — Sépulture et coutumes funéraires. — Trépanation, déformations craniennes, mutilations dentaires, etc. — Les races préhistoriques et les indigènes actuels.

II. — *Les sources espagnoles de l'histoire précolombienne* (2e partie).

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES STIGMATES ANATOMIQUES
DE LA DÉGÉNÉRESCENCE MENTALE[1]

Par le Dr Étienne RABAUD

La question des stigmates anatomiques de la dégénérescence mentale, bien qu'ayant suscité de très nombreuses publications, n'est peut-être pas encore complètement épuisée.

Sans doute, si l'on se place au point de vue de la majorité des auteurs; si, avec le faible secours d'une analyse sommaire, on considère simplement la coexistence plus ou moins fréquente d'anomalies et d'altérations morbides congénitales avec la dégénérescence, on est fatalement conduit à admettre en bloc, et sans discussion, la notion des stigmates. Mais si, au contraire, prenant pour base les connaissances biologiques les mieux établies, sans nul souci des idées reçues, on recherche l'origine et la signification vraie de la coexistence, on arrive nécessairement à constater que la notion actuellement adoptée repose sur des données flottantes et imprécises, et, partant, dénuées de valeur scientifique. On est alors amené à nier la possibilité d'établir un diagnostic sur ces signes anatomiques.

I

La dégénérescence mentale, nous nous sommes efforcé de le montrer, doit être comprise dans un sens parfaitement défini[2]. Elle est le stade initial d'une maladie, une « tendance » au sens positif du mot. Son essence est un état spécial d'une partie ou de l'ensemble du tissu cérébro-spinal qui n'est pas l'intégrité parfaite, mais qui n'est pas non plus une lésion constituée. Cet état correspond aux phases préparatoires de l'altération morbide; il peut rester indéfiniment stationnaire; il peut rétrocéder et disparaître; il peut aussi faire place, le processus reprenant son cours, aux phases successives de l'altération et aboutir à la désintégration définitive.

1. Conférences d'Anthropologie générale faites à l'École d'anthropologie en novembre 1903.
2. Etienne Rabaud, Anormaux et dégénérés, *Revue de Psychiatrie*, septembre 1903.

Or, toute lésion anatomique, quel que soit le degré de son évolution, a pour conséquence nécessaire une modification de l'activité fonctionnelle du tissu intéressé. Cette modification permet d'affirmer l'existence de la lésion; elle est le *symptôme* de la maladie. A côté de ce symptôme, que nous nommerons *signe direct*, il s'en trouve d'autres qui ne dépendent pas immédiatement de la lésion, mais qui en dérivent par voie de corrélation physiologique; ces *signes indirects* résultent de la répercussion de la lésion initiale sur tel ou tel appareil de l'organisme. Directs ou indirects, ces signes extérieurs sont indissolublement liés à la lésion; ils existent par elle et ils n'existent pas sans elle. Leur valeur ne fait aucun doute, quelle que soit la nature du tissu dont ils révèlent l'altération.

La dégénérescence mentale ne fait point exception à la règle générale; elle se révèle par des signes extérieurs facilement appréciables, les uns directs, les autres indirects, qu'une analyse succincte permet de mettre en évidence.

Le résultat d'un processus morbide à ses premiers débuts, ne peut être qu'un affaiblissement de l'activité, qu'une incapacité plus ou moins grande des éléments anatomiques à fonctionner longtemps sans interruption. Le fait se traduit par la nécessité de fréquents repos. Cette faible résistance à la fatigue se manifeste avec une netteté variable chez les individus dont le système nerveux est atteint d'une préaltération. Dans les cas suffisamment accentués, la faible résistance équivaut à une diminution notable des capacités intellectuelles. A des degrés moindres, et d'une façon générale, le dégénéré ne peut porter longtemps son attention sur un même sujet; l'effort soutenu est, pour lui, difficile, sinon même impossible; sans qu'il y ait autour de lui de raisons plausibles de distractions, il cesse de suivre une idée.

La difficulté d'accomplir un effort intellectuel, résultat immédiat de l'état maladif de la substance cérébrale, se marque très souvent par l'extrême facilité que présentent les dégénérés de passer d'un sujet à un autre, sans aucun esprit de suite. Dès que la fatigue commence à poindre, les influences extérieures les plus légères ont prise sur l'individu. Une telle mobilité, que l'on prend assez communément pour de la vivacité, n'est autre chose que la manifestation d'un organe fatigué qui trouve un repos relatif dans la variété de l'exercice. De cette faiblesse d'attention, on passe graduellement à l'inattention complète où la mobilité, portée à son maximum, caractérise un esprit qui effleure à peine les objets, sans s'arrêter même un instant sur aucun d'eux, ne laissant pas aux idées le temps de

naître. Un examen attentif et bien conduit permet de porter un diagnostic avec quelque certitude. Même dans les cas les plus atténués, où les symptômes peuvent être masqués par des manifestations intellectuelles supérieures à la moyenne, la mobilité est reconnaissable grâce à une observation suffisamment prolongée.

Au surplus, la préaltération ne porte pas uniquement ni exclusivement sur l'écorce cérébrale ; toutes les parties de l'axe encéphalo-rachidien peuvent être intéressées au même titre et chacune réagit suivant la modalité qui lui est propre. C'est pourquoi il faut ranger parmi les signes directs, comme permettant un diagnostic précis quant au siège de la dégénérescence, certains troubles congénitaux de la motilité ou de la sensibilité.

Ces divers signes directs, pathognomoniques, ne diffèrent donc en aucune façon de tous les signes révélateurs d'une maladie quelconque. Ils extériorisent l'altération morbide dont ils sont le produit immédiat et nécessaire.

Existe-t-il, à côté de ces symptômes directs, des symptômes indirects issus de la lésion initiale par répercussion? Trouve-t-on des organes qui, souffrant du fonctionnement défectueux d'un système nerveux dégénéré, présentent des troubles trophiques plus ou moins accentués? Dans l'immense majorité des cas, ces signes secondaires n'apparaissent pas avec une netteté suffisante, pour que l'on puisse en faire sérieusement état. Si, en effet, le fonctionnement du système nerveux n'est pas aussi parfait que celui d'un tissu sain, si cette imperfection a pour conséquence une fatigue plus ou moins rapide, cette imperfection est le plus souvent trop légère pour apporter un trouble sérieux à la nutrition de l'organisme. Il importe, d'ailleurs, d'éviter une cause d'erreur fréquente. Certains tissus, le tissu pulmonaire par exemple, peuvent présenter une faible résistance à la maladie, sans que cette faiblesse dépende nécessairement de l'action nocive du système nerveux. Dans la nutrition d'un tissu, il faut tenir compte à la fois de l'excitation trophique venant des centres, et de la capacité des éléments à mettre à profit les matériaux placés à sa portée. D'une altération de la seconde on ne peut inférer une altération de la première. En fait, c'est seulement lorsque la dégénérescence mentale en arrive à cet état où la désintégration complète va s'effectuer que le trouble trophique devient tout à fait indiscutable quant à son origine et constitue un signe secondaire parfaitement valable. Mais, à ce moment, les symptômes directs ont acquis une netteté telle, qu'ils suffisent à eux seuls pour soutenir un diagnostic.

II

Quoi qu'il en soit, les symptômes fonctionnels de la dégénérescence mentale sur lesquels nous venons d'insister sont exactement du même ordre que tous les symptômes fonctionnels possibles traduisant une maladie quelconque. Mais une maladie, tout au moins certaines maladies, se révèle encore par des signes dits physiques. Ceux-ci ont pour substratum les modifications anatomiques subies par le tissu intéressé, ils sont appréciables à la vue ou au toucher; c'est, suivant le cas, une induration, une fluctuation, une déformation, etc. Il semble que la dégénérescence mentale, par sa nature même qui est une préaltération, par la situation du tissu nerveux dans une enveloppe résistante, ne puisse se manifester par des signes de cet ordre. On a prétendu cependant — et c'est actuellement une notion tout à fait classique — qu'il existe des signes précis, évidents de dégénérescence mentale, en dehors de toute manifestation fonctionnelle — et en dehors aussi du système nerveux, signes précis qui seraient de véritables signes physiques, *des stigmates anatomiques*.

« Par stigmates de la dégénérescence, écrit M. Lucien Mayet, nous désignerons les signes révélateurs — nous n'osons dire : spécifiques et pathognomoniques — qui objectivent l'état de déchéance physique et morale de l'individu considéré [1]. » Dallemagne, de son côté, considère que « les stigmates sont en dernière analyse les éléments caractéristiques des dégénérés. Ils leur servent de signalement, de pièces d'identité et de personnification à la fois [2] ».

Ces textes ne laissent prise à aucune incertitude. Ils indiquent que la dégénérescence mentale se révèle à l'examen le plus superficiel par divers stigmates, au sens le plus étroit du mot. Ne nous y trompons point, le rôle de ces stigmates n'est pas simplement de corroborer une série d'autres signes, de confirmer un diagnostic incertain : leur constatation seule suffit pour entraîner un diagnostic.

Quels sont donc ces stigmates? Leur nombre et leurs variétés sont considérables; ils se rencontrent isolément ou simultanément sur le même individu. Pour les faire connaître, il n'est pas nécessaire de les énumérer et de les décrire un à un : toute maladie *congénitale* affectant un organe quelconque, toute anomalie, quels que soient son siège et sa nature, constituent les éléments aussi nombreux que dis-

1. Lucien Mayet, *Les stigmates anatomiques et physiologiques de la dégénérescence*, Thèse de Lyon, 1902, p. 14.
2. Cité d'après L. Mayet, *op. cit.*

parates dont la présence implique la dégénérescence mentale. « Le nombre de ces stigmates s'accroît pour ainsi dire chaque jour, à mesure que l'on étudie avec soin la morphologie des anormaux [1]. » On doit simplement excepter de la liste infiniment longue de ces stigmates les « difformités résultant des accidents mécaniques de la gestation, amputations congénitales, sillons, etc. [2] ».

Parmi ces signes, quelques-uns se rencontrent fréquemment, quelques autres sont beaucoup plus rares. A la suite de Morel, les auteurs insistent avec complaisance sur certaines formes anormales du pavillon de l'oreille. « Ces anomalies figurent au premier rang des stigmates physiques de la dégénérescence : elles sont particulièrement intéressantes à connaître, parce qu'elles constituent souvent chez les dégénérés supérieurs la seule malformation constatable [3]. » Ce sont : le défaut de l'ourlet de l'oreille et le développement anormal du tubercule de Darwin, l'adhérence anormale du lobule, l'absence des lobules, les oreilles détachées de la tête ou oreilles en anses de panier ; de même les diverses asymétries de la face et du crâne, les déformations telles que la plagiocéphalie, la scaphocéphalie, l'acrocéphalie ; des arrêts de croissance comme le bec-de-lièvre, les variations des membres ou des organes génitaux, même les plus légères ;... la tératologie tout entière, en un mot, devrait être énumérée. Certains auteurs, trouvant sans doute la liste insuffisante, ont encore ouvert un chapitre nouveau, celui des *stigmates obstétricaux* ; diverses présentations ou positions et, d'une façon générale, toutes les particularités de la grossesse ou de l'accouchement qui s'écartent de la moyenne théorique deviennent une marque indubitable de dégénérescence : ce sont là fantaisies d'esprits médiocres en quête de singularités, et nous n'aurions pas songé à les signaler si elles ne soulignaient la tendance actuelle qui attribue un sens précis à toutes les modifications anatomiques d'origine congénitale. La conséquence nécessaire de cette tendance est que la dégénérescence constitue un phénomène très général auquel nul individu ne saurait échapper, car on peut poser ce fait que chacun de nous porte un stigmate, aussi peu grave soit-il.

Quelques médecins, il est vrai, établissent de légères restrictions et éliminent de la liste des stigmates un petit nombre d'anomalies particulièrement insignifiantes. Mais la restriction reste purement verbale, car, outre qu'il est difficile de préciser le point où com-

1. Ch. Féré, *La famille névropathique*, 2e édit., p. 254.
2. Ch. Féré, *op. cit.*, p. 253.
3. Gilbert Ballet, *Traité de médecine Charcot-Bouchard*, 1re édit., t. VI, p. 1154.

mence la gravité de l'anomalie, ces anomalies abandonnées d'un côté sont, assez ordinairement, reprises de l'autre.

Le stigmate ne se borne point à permettre d'établir le diagnostic général de dégénérescence; il possède également l'importance d'un procédé de mesure permettant d'apprécier le degré de gravité de cette dégénérescence. Tandis que les anomalies extrêmement légères et existant isolément désignent le dégénéré « supérieur », les anomalies graves révèlent des phases plus accentuées. Et si à la gravité se joint la multiplicité, on ne doit pas hésiter, sans doute, à porter le diagnostic de désintégration prochaine.

Telle est la nature et tel est le sens des stigmates de la dégénérescence mentale, d'après les auteurs qui ont écrit à leur sujet.

III

Sous cette notion y a-t-il une réalité? existe-t-il vraiment une relation telle entre les diverses anomalies ou altérations morbides et la dégénérescence mentale, que l'on puisse légitimement conclure des premiers à la seconde? Ou bien, au contraire, la notion du stigmate dérive-t-elle simplement d'une fausse généralisation résultant de l'observation de coïncidences arbitrairement considérées comme des corrélations?

Que l'on rencontre, chez les dégénérés, des anomalies somatiques diverses; que la dégénérescence mentale coïncide parfois avec d'autres altérations ou préaltérations morbides, c'est là un fait d'observation courante, au-dessus de toute contestation. Mais que ces divers états anormaux ou morbides d'une part et la dégénérescence d'autre part dépendent nécessairement les uns des autres, c'est ce qu'il faudrait démontrer et que l'on ne parvient pas à démontrer, en dépit de la diversité des preuves proposées.

Sans insister sur l'imprécision des limites du normal et de l'anormal dans un assez grand nombre de cas, tel que celui de l'asymétrie faciale qui est normale jusqu'à un certain degré, nous devons relever deux objections générales qui s'adressent à toutes les hypothèses explicatives.

De l'aveu même de la plupart des auteurs qui admettent les stigmates et leur attribuent une valeur pathognomonique, ces stigmates peuvent se rencontrer chez des individus sains et normaux avec la même fréquence que chez les individus dégénérés. Or, si nous remarquons que le terme de dégénéré englobe communément toute la série des *anormaux* dont le système nerveux est en parfaite santé, nous sommes conduits à penser que le nombre des sujets non

dégénérés porteurs d'anomalies est beaucoup plus grand que celui des dégénérés. Et dès lors, on se demande à quel ordre appartient ce signe révélateur qui se montre en dehors de la maladie qu'il révèle.

Il y a plus encore; les mêmes auteurs indiquent qu'un dégénéré n'est pas nécessairement affecté de stigmates. Du reste, je puis affirmer par expérience que dans les cas où la dégénérescence est poussée jusqu'à la désintégration la plus complète (fœtus pseud-encéphaliens), la coexistence d'anomalies avec la destruction de l'axe nerveux est un fait exceptionnel. Cela revient à dire que la dégénérescence existerait souvent, sans se manifester par ses symptômes caractéristiques.

Ce serait un phénomène singulier. Mais enfin, les conditions pourraient être telles que les manifestations morbides soient presque complètement masquées, des influences intercurrentes ayant supprimé les « stigmates révélateurs ». Et quant à l'argument de coïncidence d'anomalies avec l'état hygide ou l'état normal, il est toujours facile d'y répondre en affirmant que cette coïncidence est une illusion, que le stigmate entraine avec lui le diagnostic de dégénérescence à un degré quelconque.

Quelle que soit donc la valeur des objections présentées, elles sont insuffisantes et ne nous dispensent pas de pousser l'analyse jusqu'au bout en examinant les divers modes d'union par lesquels l'altération cérébrale pourrait être rattachée aux anomalies ou aux altérations somatiques.

a) Ces anomalies ou ces maladies dérivent-elles d'une corrélation physiologique; sont-elles des phénomènes de répercussion? Étant donnée l'importance du système nerveux comme régulateur de la nutrition générale, il ne serait pas impossible, *a priori*, que l'imperfection de ce système déterminât chez le fœtus des imperfections en divers points du corps, imperfections différentes des troubles trophiques habituels.

Cette manière de voir ne concorde pas avec l'ensemble des faits connus.

Nous constatons, tout d'abord, que la corrélation aurait, en l'occurrence, une allure singulièrement variable. On observe, en effet, la plus grande variété dans la forme, le siège, la nature et le nombre des prétendus stigmates suivant les cas particuliers. Oh! sans doute le système nerveux est un vaste ensemble de parties relativement indépendantes les unes des autres et la corrélation pourrait s'établir entre telle ou telle de ces parties. Mais alors, on constaterait une

concordance entre certains stigmates déterminés et certaines formes de dégénérescence. On ne constate rien de tel. Les stigmates forment à la dégénérescence un cortège désordonné; les uns et les autres apparaissent ou manquent, sans qu'il soit possible de discerner d'autre règle que le caprice le plus déconcertant.

D'ailleurs, l'intervention directe du système nerveux dans la genèse de ces prétendus stigmates ne pourrait se produire que fort tard au cours de l'ontogénèse. Elle ne pourrait guère se produire qu'après la naissance, ou dans tous les cas, que fort peu de temps avant, à une époque de la vie où l'état de développement des diverses parties du corps rend impossible la formation de la plupart des anomalies. Nous avons, en effet, toutes raisons de croire actuellement que le système nerveux n'a qu'une très faible action sur l'organisme en voie de croissance. Schaper a montré que l'ablation de l'encéphale ne modifie pas sensiblement la croissance générale du corps et plus particulièrement celle de la région céphalique des larves de batraciens anoures. Tout récemment, Wintrebert [1], en supprimant l'innervation des membres tout à fait au début de la formation des ébauches chez les larves d'axolotls et de *Rana temporaria*, a pu mettre en évidence ce fait, que la suppression du système nerveux n'influait aucunement sur le développement ultérieur des parties. L'autonomie de la croissance persiste dans les phénomènes de régénération [2].

Ces expériences paraissent très significatives. Elles montrent nettement que le système nerveux ne joue qu'un rôle très limité dans les phénomènes de croissance. Leur valeur démonstrative est encore accrue par ce fait qu'elles ont eu pour sujet des larves vivant librement dont la nutrition générale ne reçoit aucun secours de l'organisme maternel. De ce fait, on pourrait inférer *a priori* que les phénomènes doivent être très comparables chez les mammifères, puisque chez ces derniers, les substances alimentaires sont réparties toutes préparées dans les diverses régions du corps de l'embryon ou du fœtus, sans que ce dernier ait à intervenir directement. Toutefois, nous ne pouvons accorder une valeur absolue aux résultats expérimentaux obtenus chez les batraciens quand il s'agit de rechercher ce qui se passe chez l'homme. Mais ces résultats acquièrent aussitôt une très grande importance lorsqu'on les rapproche

1. P. Wintrebert, Influence du système nerveux sur l'ontogénèse des membres, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 13 juillet 1903.

2. P. Wintrebert, Sur la régénération chez les Amphibiens des membres postérieurs et de la queue en l'absence du système nerveux, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 9 nov. 1903.

des faits observés sur des fœtus ou sur des adultes humains.

Or, ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, l'examen morphologique et l'étude anatomique d'une série de pseudencéphaliens m'a permis de m'assurer que chez ces fœtus, dont le système nerveux est partiellement ou complètement détruit, on ne rencontre, le plus souvent, aucune anomalie, aucune altération morbide concomitantes. L'appareil cérébro-spinal mis à part, et en dehors des lésions du voisinage qui précèdent ou accompagnent la lésion du névraxe, le corps tout entier a évolué d'une façon normale, les divers tissus possèdent leur parfaite intégrité. Nourri par le sang maternel, l'individu se développe indépendamment de toute intervention de sa moelle ou de son cerveau; et cependant, s'il est une circonstance où l'action trophique devrait se faire sentir, c'est tout spécialement chez les pseudencéphaliens [1].

L'axe cérébro-spinal ne joue un rôle actif dans la nutrition générale que lorsque, après la naissance, l'individu se trouve réduit à ses seules ressources. A ce moment, s'il n'existe qu'une lésion localisée, compatible avec la vie, on constate que les organes en relation avec la partie lésée ne s'accroissent plus proportionnellement au reste du corps; ils restent sensiblement plus grêles, conservant, *comparativement à l'ensemble de l'individu*, des dimensions et une disposition fœtales. C'est ce que montre le cas signalé par Fauvelle [2], dans lequel, à une destruction congénitale des circonvolutions motrices succéda une paralysie des membres. Mais ces membres n'étaient ni mal formés, ni incomplètement formés; leur développement s'était manifestement effectué jusqu'au bout de la vie intra-utérine, tout le temps que la mère pourvoyait à la nutrition. Après la naissance, ces membres insuffisamment innervés furent incapables de mouvements, et l'on peut se demander si le ralentissement de croissance dont ils devinrent le siège ne dépendait pas davantage de leur immobilité forcée, que de l'absence d'une action neuro-trophique.

Une observation de Broca [3] relative à un cul-de-jatte vient encore apporter une preuve dans le même sens.

De l'ensemble de ces expériences et de ces observations, on peut déduire, en toute certitude, que les anomalies ou les altérations con-

1. Recherches inédites.

2. Fauvelle, Destruction congénitale de la région motrice de l'hémisphère gauche ayant entraîné une atrophie des cornes antérieures de la moelle et une paralysie complète des membres du tronc, *Bulletin de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1889, p. 227.

3. Paul Broca, Localisations cérébrales sur le cerveau d'un cul-de-jatte, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1880, p. 410.

génitales, parfois observées chez les dégénérés, ne reconnaissent nullement pour origine l'action directe du système nerveux embryonnaire ou fœtal [1]. Ces anomalies et altérations ne constituent point des symptômes médiats ou immédiats de la lésion congénitale de l'axe cérébro-spinal. Au surplus, cette conclusion pouvait être logiquement tirée du simple examen de ces soi-disant stigmates. Parmi eux, les anomalies sont le plus grand nombre. Or, si l'on peut concevoir qu'une action trophique soit capable de déterminer des processus d'arrêt, on ne saurait admettre que cette même action provoque l'apparition de processus inverses ou différents, soit de processus excédents qui impliquent une surabondance nutritive, soit de processus primitifs qui n'ont rien à voir avec la valeur quantitative de la nutrition. Et précisément, les anomalies auxquelles on attribue la signification des stigmates appartiennent indifféremment à toutes les catégories.

b) Ainsi, quel que soit le côté par lequel nous abordions la question, les relations génétiques entre le système nerveux dégénéré et les anomalies coexistant avec la dégénérescence nous apparaissent comme tout à fait insoutenables. Si ces anomalies sont vraiment des stigmates, elles le sont pour d'autres raisons.

S'agirait-il alors de l'un de ces phénomènes curieux, encore mal expliqués et que l'on désigne, à défaut de mieux, par le terme de corrélation biologique? On connaît de nombreux exemples de ces relations entre deux organes, que ne réunit aucun lien visible. Si, sur la nature du phénomène, nous sommes réduits à des conjectures, nous possédons néanmoins des renseignements précis sur la façon dont il se produit. La corrélation est établie entre deux organes bien déterminés; les variations de ces organes sont toujours de même sens et de même ordre : ils disparaissent ensemble, se déplacent ensemble, s'altèrent tous deux quand un seul est touché par une action pathogène.

Le mode de coïncidence de la dégénérescence mentale et des anomalies-stigmates ne nous présente rien de tel. Ce n'est point un organe déterminé, ni même un groupe d'organes qui varie dans un certain sens; c'est un organe, un système quelconques qui sont affectés d'une anomalie tout à fait quelconque; c'est encore et surtout, le plus souvent, une *anomalie*, une variation évolutive, un tissu en parfait état de santé qui coexiste avec la préaltération du système nerveux. La corrélation appartiendrait dès lors à un mode inconnu :

1. Ces considérations sur le rôle du système nerveux seront ultérieurement développées avec tous les détails nécessaires.

la lésion de l'un des organes liés s'accompagnant d'une modification histogénétique non morbide. Une telle variation corrélative est le contraire de la corrélation : la question qui nous occupe n'est pas résolue.

IV

D'ailleurs, il faut bien le dire, les auteurs se sont gardés de conceptions que leur caractère positif rendait aisément susceptibles d'un contrôle rigoureux. Quand ils ont cru devoir sortir d'une affirmation pure et simple, ils ont eu recours à des explications tirant toute leur séduction et toute leur force de leur imprécision.

C'est ainsi qu'a été invoqué l'atavisme. Le raisonnement est d'une simplicité naïve : les anomalies, tout au moins le plus grand nombre d'entre elles, ne sont autre chose que la reproduction de caractères ancestraux ; elles indiquent donc une évolution régressive à laquelle prend part l'organisme tout entier et plus spécialement le système nerveux. L'existence d'une anomalie devient ainsi la marque sensible de la régression générale dominée par celle de l'axe cérébro-spinal.

Sans doute, le point de vue ne manque pas d'une subtile ingéniosité ; seulement il ne soutient pas la critique. Pour montrer son peu de fondement, il n'est pas nécessaire de discuter la valeur intrinsèque et le sens des faits englobés sous l'étiquette d'*atavisme* [1] ; il suffit de mettre en relief la confusion initiale sur laquelle repose tout le raisonnement. En admettant, ce qui est au moins contestable, que les phénomènes dits d'atavisme soient des phénomènes régressifs, il n'y a pas là une raison suffisante pour les assimiler à des phénomènes dégénératifs. Tandis que la régression est un processus phylogénique consistant en la réduction graduelle d'une ébauche tant dans le nombre que dans la différenciation de ses éléments, mais n'impliquant en aucune façon l'altération de ces éléments, la dégénérescence est un processus pathologique, purement individuel, qui intéresse essentiellement l'intégrité même des plastides. La dégénérescence se superpose parfois à la régression, mais les deux processus restent tout à fait indépendants. Le dégénéré n'est pas un être régressif cheminant à rebours vers le type ancestral, c'est un simple malade qui marche vers la déchéance, vers la désintégration finale. Dans l'hypothèse où l'existence d'une anomalie indiquerait la ten-

1. Voir sur ce point ma conférence : L'avatisme et les phénomènes tératologiques, *Revue scientifique*, 1er août 1903, et *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 30 juin 1903.

dance régressive de l'individu, on ne peut légitimement conclure que le système nerveux de cet individu est frappé d'une altération ou d'une préaltération.

La plupart des médecins ont, d'ailleurs, senti la fragilité d'une pareille explication. Ils l'ont abandonnée, pour se réfugier dans une conception plus ingénieuse encore et aussi plus séduisante. « Dans l'hérédité normale, écrit M. Féré, nous observons la transmission des caractères des ascendants directs, ceux de la famille (atavisme), et ceux de la race. Les caractères qui constituent les stigmates de la dégénérescence sont des caractères qui n'appartiennent pas à la race et qui, transmissibles dans la famille où ils sont apparus, tendent justement, comme un accident, à la faire sortir de la race. Ces caractères sont des malformations tératologiques qui objectivent la tendance des familles dégénérées à la dissemblance et à la perte des qualités héréditaires qui les maintenaient dans la race [1]. »

Ainsi, dégénérescence devient synonyme de variation; elle est une forme de variation. Et la variation doit être comprise comme la suppression partielle de l'hérédité; cette suppression, à son tour, est une déchéance. Dès lors toute variation locale ou localisée est le signe précis de la dégénérescence générale de l'organisme qui a varié.

Si cette manière de voir était exacte, elle aurait d'étranges conséquences. L'évolution générale des êtres, en effet, n'a pu s'effectuer que par une série continue de variations lentes ou brusques; l'organisme vivant serait ainsi tombé de dégénérescence en dégénérescence, et comme la dégénérescence aboutit à la stérilité, le terme final de l'évolution serait la disparition de la vie sur la terre.

Au demeurant, et en dehors de toute hypothèse sur l'origine des êtres vivants, la conception repose sur une fâcheuse équivoque. La dégénérescence n'est pas plus une variation qu'elle n'est une régression, cas particulier de la variation; la dégénérescence est une maladie du système nerveux, maladie très légère et à longue échéance, mais cependant une maladie, nettement caractérisée comme telle. Une maladie peut entraîner l'altération d'une race, elle ne constitue pas la transformation de cette race. La notion de race ou d'espèce repose sur des caractères tout autres, que nul n'a le droit de choisir arbitrairement. Une anomalie peut avoir comme résultat de modifier une espèce ou une race; mais une anomalie n'est pas, répétons-le, une maladie, elle est une adaptation. Or, une adaptation, loin d'être un signe de déchéance de l'organisme,

1. Ch. Féré, *La famille névropathique*, 2e édit., p. 263.

indique la plasticité de cet organisme, réagissant sans que son état de santé subisse d'altération; elle peut avoir pour conséquence une transformation plus ou moins considérable de l'espèce : cela ne signifie nullement que cette transformation soit accompagnée ou suivie d'une désintégration morbide, celle-ci traduisant, au contraire, l'incapacité de l'organisme à s'adapter. La variation ne peut, sous aucun prétexte, servir de marque distinctive à la dégénérescence.

Sans doute, la dégénérescence, comme la variation, constitue une modification des caractères héréditaires. Mais on ne peut voir dans cette similitude du résultat, qu'une simple analogie incapable d'établir une relation quelconque entre les deux processus. La modification des caractères héréditaires aboutit dans les deux cas à deux effets diamétralement opposés : la constitution d'une forme nouvelle pour la variation; la disparition de la forme elle-même pour la dégénérescence. Au surplus, en étudiant les phénomènes héréditaires chez les dégénérés, nous aurons l'occasion de montrer à nouveau combien l'analogie est superficielle.

Nous ajouterons simplement ici, que rien n'autorise à concevoir une variation quelconque étant comme la manifestation sensible d'un état général indéterminé. Elle est, au contraire, quoi qu'on en ait dit, un phénomène purement local dont le retentissement sur le reste de l'organisme est strictement limité aux corrélations diverses qui entrent en jeu, et dont le siège, comme le sens, dépendent de la variation initiale. Cette considération achève de réduire à sa juste valeur la conception fondée sur la dissemblance et la perte des qualités héréditaires.

V

Ainsi, il n'est point d'hypothèses qui parviennent à établir le bien fondé de la notion de stigmates anatomiques. En dehors des symptômes fonctionnels directs, nous ne trouvons rien qui permette de poser en toute certitude le diagnostic de dégénérescence. Et s'il est vrai que la dégénérescence est fréquemment associée à des anomalies diverses, cette association nous apparait, non point comme le résultat de corrélations précises, sous une forme ou sous une autre, mais comme le produit de coïncidences fortuites. Lorsque nous aurons indiqué l'origine de ces coïncidences nous aurons, par cela même, mis complètement en lumière la valeur intrinsèque des « stigmates » de la dégénérescence.

La coexistence sur le même individu d'une anomalie et de la préaltération dégénérative peut s'établir de deux façons :

Ou bien, héréditairement dégénéré, il acquiert l'anomalie sous l'influence d'une action incidente — ou inversement;

Ou bien, il acquiert simultanément, mais indépendamment, dégénérescence et anomalie.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne saurait être question que de coïncidence.

La coïncidence n'est pas discutable quand l'anomalie vient se surajouter à un individu qui tient son état maladif de ses générateurs. Par le simple phénomène de la transmission héréditaire, il aurait été pourvu d'un système nerveux endommagé; soumis, au cours de son évolution embryonnaire ou fœtale, à l'action d'une incidence externe quelconque, son organisme a réagi par l'un ou l'autre de ses tissus et de la réaction résulte une forme, une disposition ou une structure anormales. Mais l'action incidente intervient en dehors de toute dégénérescence, comme elle serait intervenue sur un sujet héréditairement sain. Tirer de l'anomalie née dans de pareilles conditions une raison de conclure à la dégénérescence ne peut se faire qu'en admettant arbitrairement une relation entre deux phénomènes indépendants. De plus, la possibilité, la fréquence d'événements semblables chez les individus normaux achève de montrer à quel point la conclusion est dépourvue de fondement.

Les phénomènes sont aussi simples, bien que plus complexes en apparence, lorsque anomalie et dégénérescence sont acquises, simultanément ou successivement, mais indépendamment, par le même individu. Ces phénomènes seront clairement compris, si l'on se souvient que les actions et réactions de l'organisme vis-à-vis des agents externes sont extrêmement variables, qu'elles dépendent de la nature et de l'âge des tissus qui réagissent, de la nature et de l'intensité des facteurs qui agissent. Il ne suffit pas de placer un embryon ou un fœtus dans un milieu indéterminé différent du milieu normal pour transformer dans toutes ses parties cet embryon ou ce fœtus. Bien au contraire, la caractéristique des actions incidentes qui frappent l'organisme dans son ensemble, c'est de se localiser sur un point de cet organisme au gré des affinités existant entre les tissus et l'agent. Une seule ou plusieurs localisations peuvent s'établir; même il arrive qu'une région manifeste une réaction morbide, tandis qu'une autre région s'adapte et devient anormale. De toutes façons, lorsque deux ou plusieurs modifications naissent sous la même influence, ces modifications n'ont entre elles aucun lien de cause à effet; ce n'est pas l'apparition de l'une qui détermine l'ap-

parition de l'autre : le lien qui les unit est simplement l'agent qui les provoque. Toutes deux sont corrélatives à cet agent; si celui-ci change, si l'action incidente varie dans son intensité ou dans sa nature, les localisations changent également. Supposons qu'un premier milieu ait déterminé une mamelle surnuméraire et un doigt bifide; un second milieu déterminera, par exemple, une variation du pavillon de l'oreille et un bec-de-lièvre; un troisième milieu, deux ou plusieurs autres anomalies, etc. Ces diverses anomalies seront corrélatives au milieu incident et non point les unes aux autres; chacune d'elles peut exister isolément ou accompagnée d'anomalies différentes. Parmi toutes les possibilités, on peut concevoir celle où une altération légère du système nerveux coexistera avec toute autre altération morbide ou avec une anomalie quelconque; mais ce n'est qu'une possibilité — et une possibilité entre mille. Par conséquent, la constatation d'une variation tératologique permet de *supposer* l'existence d'une autre variation ou d'une altération morbide, mais elle ne permet pas davantage. Rien n'autorise à pousser plus loin la déduction, à spécifier la nature et le siège de l'anomalie, de l'altération coexistantes; on ne peut même pas *affirmer* l'existence de cette anomalie ou de cette altération.

Avant d'en arriver à ce degré de précision, avant de pouvoir attribuer à un caractère anormal ou morbide quelconque la signification de stigmate d'un autre caractère analogue, il faut que nous soyons instruits sur la nature de l'influence qui a provoqué le caractère observé, sur les conditions dans lesquelles cette influence est intervenue, sur l'âge de l'organisme soumis à l'influence. Les réactions varient d'une façon considérable suivant les qualités des parties en présence. Ces diverses connaissances étant acquises, nous pourrons établir une table dans laquelle, une action étant donnée, le moment de son intervention étant précisé, nous marquerons les modifications correspondantes [1]. Alors, mais alors seulement, nous

1. Le tableau, dont la réalisation n'est pas prochaine, pourrait avoir la forme suivante : A désigne les anomalies, L les lésions, N les agents, i les intensités. Supposons que l'on observe l'anomalie A_2; si l'action est $N + i$ intervenant au stade XVI, nous affirmerons l'existence de l'anomalie A_6; si au contraire nous avons $N_2 + i_y$, nous conclurons à l'existence de l'anomalie A_{11}, etc.

ACTIONS	$N + i$	$N_1 + i_x$	$N_2 + i_y$
AGES Œuf.....	$A_1 + A_{10}$	$A_5 + L_p$	$A_2 + A_{11}$
St. XVI...	$A_2 + A_6$	$A_8 + L_3$	$A_{15} + A_{16} + L_r$
Gastrula..	$A_{10} + A_4$	$L_c + L_n$	$A_6 + A_1 + L_s$

aurons le droit de parler des stigmates, de dresser la liste des anomalies ou des lésions morbides qui accompagnent nécessairement la dégénérescence mentale, certaines conditions étant données. La notion de stigmate pourra même s'étendre à toute modification congénitale.

Nous n'en sommes pas là ; nous en sommes même très loin. Outre que nous ignorons le plus souvent sous quelle influence se sont produits les caractères anormaux ou morbides, nous n'avons presque aucune indication sur la nature des relations qui s'établissent entre les incidences actuelles et les divers états de l'organisme embryonnaire ou fœtal.

La difficulté est encore accrue par la multiplicité des conditions susceptibles d'entrer en jeu. Si, dans bien des circonstances, les modifications subies par un individu résultent de l'intervention d'un seul et même agent, il est d'autres circonstances où il n'en est pas ainsi. Parfois, en effet, l'organisme est successivement soumis à plusieurs actions différentes, chacune d'elles déterminant une réaction spéciale. Même, il advient que parmi les diverses incidences l'une au moins, au lieu d'intervenir d'une façon générale et de se *localiser* sur un ou plusieurs points, ne contracte avec l'organisme que des rapports purement *locaux*. Dans tous les cas, qu'elles résultent d'actions locales ou localisées, les réactions de l'organisme sont alors dans la plus complète indépendance vis-à-vis les unes des autres. Leur coexistence est le fait de la coexistence ou de la séquence fortuite de plusieurs facteurs externes indépendants.

C'est seulement dans des conditions bien déterminées — et d'ailleurs assez bien connues — qu'un caractère étant donné on est en droit d'en inférer l'existence d'un autre caractère : c'est lorsque deux organes étant normalement unis par un lien corrélatif, il est avéré que l'un ne peut varier sans l'autre. Mais ces cas ne sont pas absolument fréquents ; on peut en dresser la liste assez courte. Dans cette liste, hâtons-nous de le dire, l'axe nerveux ne figure à aucun titre — tout au moins chez l'homme [1].

A part ces cas peu nombreux, on ne peut donc, à l'heure actuelle, parler de « stigmates », qu'il s'agisse de dégénérescence mentale ou de toute autre modification organique, puisque nous ignorons profondément l'origine vraie de la coexistence des modifications observées. Nos connaissances se bornent à savoir que deux anomalies ou altérations peuvent avoir une origine commune et que l'une de ces

1. Il ne saurait être question, bien entendu, des actions de voisinage purement mécaniques : compression par une ébauche hypertrophiée, vide résultant d'une ébauche absente, etc.

altérations peut être la dégénérescence mentale; mais ce dernier cas n'est que la réalisation d'une possibilité entre une infinité d'autres. En réalité, la constatation précise d'une anomalie ou d'une altération morbide n'est qu'une vague, très vague présomption, permettant de supposer l'existence, non pas de telle anomalie ou de telle altération morbide — mais d'une anomalie ou d'une altération morbide absolument quelconque, siégeant n'importe où sur le corps de l'individu. Et il n'y a là qu'une présomption, car, même dans ces limites, la coexistence n'est pas nécessaire.

Dans ces conditions, nous sommes strictement réduits, pour reconnaître avec quelque certitude la dégénérescence mentale, à la recherche des signes directs que nous indiquions en commençant. Ces signes directs traduisent exactement l'imperfection du système nerveux, ils sont la manifestation sensible de cette imperfection. S'appuyer sur d'autres signes, sur des « stigmates anatomiques », c'est s'appuyer sur des possibilités contingentes d'une réalisation peu fréquente, c'est courir le risque d'appliquer le diagnostic de dégénéré à des individus qui sont ou ne sont pas normaux, mais qui, dans tous les cas, ne sont malades à aucun degré.

Au surplus, en étudiant prochainement les conséquences individuelles de la dégénérescence, nous aurons l'occasion d'examiner en détail un autre moyen de diagnostic, celui qui consiste à considérer comme dégénéré quiconque est atteint d'une maladie nerveuse dans le cours de son existence. Nous tâcherons de montrer, à ce moment, que ce moyen n'apporte avec lui aucune certitude et, derechef, nous conclurons que les signes directs seuls permettent d'arriver au diagnostic avec toute la précision possible en pareille matière.

LA MASCULINITÉ DES DÉPARTEMENTS MÉDITERRANÉENS[1].

Bertillon père a établi, il y a longtemps, la forte mortalité des enfants de 0-1 an dans les départements riverains de la Méditerranée.

A ce propos l'esprit se pose les questions suivantes :

Cette forte mortalité dure-t-elle toujours? s'est-elle aggravée? a-t-elle diminué?

Tient-elle à ce que les enfants sont plus mal soignés que dans le reste de la France ou à ce qu'ils sont atteints, comme le sont, prétend-on, les petits Parisiens, de débilité congénitale?

Quel est, dans ces départements, l'état de la morti-natalité et de la masculinité?

Un travail bien conduit sur ce sujet, c'est-à-dire suffisamment étendu et suffisamment précis, serait considérable.

En attendant de pouvoir le mener à bien, voici une ébauche de l'étude de la masculinité pendant la dernière décade du XIXe siècle, dans les huit départements suivants, classés par ordre géographique : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes. Ce n'est qu'une ébauche. Les chiffres exprimant les moyennes régionales et décennales sont des moyennes de moyennes, calcul abrégé et en quelque sorte cursif, qui demande à être refait selon la méthode orthodoxe, mais qui, tel qu'il est, vaut mieux que rien et suffit même à fixer avec une précision suffisante les idées sur l'état général de la masculinité.

Masculinité dans les départements méditerranéens.

DÉPARTEMENTS	ANNÉES										MOYENNE DÉCENNALE
	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	
Pyrénées-Orientales.	105,7	99,7	101,9	103,3	102,7	105,7	101,5	103,8	103,3	104,8	103,24
Aude	104,2	104,1	105,9	103,0	99,1	103,7	110,6	105,7	101,0	107,8	104,51
Hérault	106,9	100,9	99,6	106,5	105,0	98,6	103,6	103,6	106,7	104,8	103,62
Gard	98,9	105,0	104,8	101,5	103,9	102,9	104,5	102,3	107,4	101,1	103,23
Bouches-du-Rhône.	105,4	103,2	105,8	104,7	102,2	105,4	104,3	105,1	104,5	101,4	104,20
Var	104,3	102,0	107,0	101,7	101,1	101,1	106,2	105,3	104,8	102,2	103,57
Vaucluse	105,4	108,9	106,6	100,6	104,8	102,3	102,9	101,8	108,0	99,2	104,05
Alpes-Maritimes	107,5	108,1	106,6	99,7	106,5	102,4	107,7	106,7	103,7	103,2	105,21
Moyenne régionale.	104,8	104,0	104,8	102,6	103,1	102,7	105,1	105,5	104,9	103,1	104,06

1. Notre collègue et ami, le Dr Manouvrier, nous a remis, en nous autorisant à en publier dans la *Revue de l'École* ce que nous jugerions convenable, quelques manuscrits inédits laissés par le regretté Arsène Dumont, et que celui-ci, dans son testament, lui avait confiés. Le petit travail sur la masculinité des départements méditerranéens, que nous donnons aujourd'hui, est daté du 12 mai 1902; c'est sans doute le dernier qu'ait écrit le savant et laborieux démographe.

(N. D. L. R.)

On voit, d'après son expression la plus générale, concernant la période entière dans la région entière, qu'elle est de 104,06 seulement, c'est-à-dire inférieure d'une unité à la moyenne nationale. Tandis que, dans les divers États européens, la masculinité montre une tendance à s'accroître à mesure que l'on descend vers le sud, en France il n'en va pas ainsi. Ce qui montre ou bien que l'action du climat sur ce phénomène n'existe pas, ou bien, si elle existe, qu'elle est masquée et dominée par une autre action beaucoup plus puissante.

Une seconde remarque utile, c'est que la masculinité varie plus dans le temps que dans l'espace. Les différences d'une année à l'autre pour toute la région sont plus grandes que les différences d'un département à l'autre pour toute la période. Les Pyrénées-Orientales et le Gard, qui ont la masculinité la plus basse de la région : 103,24 et 103,23, sont de deux unités seulement au-dessous des Alpes-Maritimes, qui ont 105,21, tandis que l'année 1893, qui présente une masculinité de 102,6, descend de 2,9 au-dessous de l'année 1897, qui offre une masculinité de 105,5. Cette circonstance tend à faire penser que les causes de la masculinité — contrairement à ce que d'autres études partielles m'avaient porté à admettre, au moins d'une façon provisoire — ne sont pas d'ordre géographique, topographique et permanent, ou que ces causes permanentes sont dominées et modifiées par l'intercurrence de causes variables selon les années et les saisons.

Ce fait semblerait encore plus saillant si l'on éliminait de la région le département des Alpes-Maritimes qui, avec sa population d'alluvion et de passage, sa nombreuse colonie italienne, se trouve dans des conditions démographiques sans analogie avec les autres départements méditerranéens. Alors la différence entre celui qui présente la masculinité la plus forte et celui qui présente la masculinité la plus basse serait seulement de 1,3, et la moyenne de cette région méditerranéenne, ainsi réduite à sept départements, tomberait au-dessous de 104, exactement à 103,7. C'est donc un pays de masculinité faible.

Elle descend à son minimum, comme nous l'avons déjà dit, dans le Gard : 103,23, et les Pyrénées-Orientales : 103,24, et elle est à peine un peu plus élevée dans le Var : 103,57, et dans l'Hérault : 103,62. C'est donc dans ces quatre départements, maximum du genre, qu'il faudra chercher les causes de cette faiblesse de la masculinité et étudier les phénomènes concomitants susceptibles d'en fournir l'explication.

Les oscillations d'une année à une autre, qui s'élèvent, nous l'avons vu, à 2,9 pour toute la région, sont naturellement beaucoup plus considérables encore dans chaque département.

Dans les Pyrénées-Orientales, la masculinité s'élève une année à 105,7 et descend pendant une autre à 99,7 : différence, 6,0.

Dans l'Aude, la masculinité atteint le maximum 110,6 et descend au minimum 99,1 : différence 10,5,

Dans l'Hérault, elle s'élève au maximum 106,9 et descend au minimum 98,6 : différence, 8,3.

Dans le Gard, elle s'élève au maximum 107,4 et descend au minimum 98,9 : différence, 8,5.

Dans les Bouches-du-Rhône, la variation est moindre de 4,4 seulement entre le maximum 105,8 et le minimum 101,4.

Mais dans le Var la masculinité atteint comme maximum 107,0 et descend au minimum 101,1 : différence, 5,9.

Dans la Vaucluse, elle s'élève au maximum 108, 5 et descend au minimum 99,2 : différence, 9,3.

Enfin dans les Alpes-Maritimes, elle s'élève au maximum 108,1 et descend au minimum 99,7 : différence, 8,4.

On voit que le phénomène que nous étudions est extrêmement variable d'année en année et de département à département.

C'est une région semée d'accidents de terrain, de collines escarpées et de vallées profondes qui semblent réparties au hasard, sans relever d'aucune loi : car les divers départements n'ont jamais leur maximum ou leur minimum de masculinité la même année. Ainsi en 1895, où l'ensemble de la région présente la masculinité moyenne la plus faible, le département des Pyrénées-Orientales a précisément son maximum. Il a eu son minimum 99,7 en 1891, alors que la Vaucluse atteignait 108,9 et les Alpes-Maritimes 108,1. C'est donc sur cette année 1891 qu'il faut porter son attention pour étudier dans les Pyrénées-Orientales les phénomènes concomitants de la masculinité, puisque c'est l'année où le phénomène à expliquer présente le plus d'intensité.

Dans le Gard, autre département à masculinité minimum, l'année sur laquelle il faut concentrer son attention est 1890, où la masculinité descend à 98,9.

Dans chacune de ces deux années, il faut déterminer pour chacun des deux départements la natalité par mois, la morti-natalité, la mortalité infantile. On fera ensuite la même étude pour les deux années à masculinité maximum, 1895 pour les Pyrénées-Orientales, et 1898 pour le Gard. Peut-être cet examen fera-t-il naître une hypothèse plausible que l'on vérifiera par la suite.

La biologie nous laisse dans les ténèbres au sujet des causes de la masculinité. Peut-être l'étude des phénomènes démographiques concomitants nous apportera-t-elle quelque lumière.

Si les démographes étaient plus nombreux et surtout s'ils avaient des calculateurs sous leurs ordres, ils pourraient vérifier leurs hypothèses, en former de nouvelles, les vérifier à leur tour et faire progresser la vérité à pas de géant, au lieu qu'elle avance à pas de tortue.

ARSÈNE DUMONT.

UN NOUVEAU TYPE DE GRATTOIR-BURIN

(Observations complémentaires).

En pratiquant les fouilles de la caverne de Fontarnaud, à Lugasson (Gironde), notre attention fut attirée à diverses reprises par un outil qui nous parut nouveau, sorte de grattoir latéral, dont la partie retouchée forme une ligne droite et plus souvent une dépression plus ou moins concave.

Tout récemment, les fouilles terminées, nous comptâmes soixante-trois pièces de ce genre et nous nous proposions de les décrire, lorsque parut la communication de MM. Bardon et Bouyssonie sur le même sujet[1]. Notre note est surtout une confirmation de la précédente.

L'outil de Fontarnaud nous a semblé être avant tout un *grattoir*, la pointe formant burin n'étant pas toujours très nette et pouvant parfois n'être que

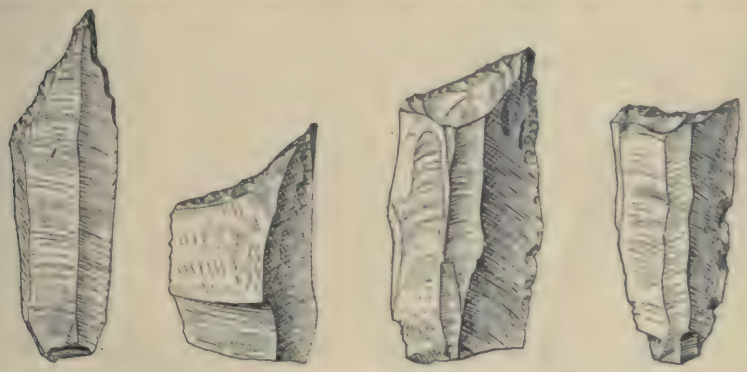

Fig. 13-16. — Grattoirs-burins en silex, caverne de Fontarnaud (Gironde).

le résultat nécessaire de la taille des grattoirs de cette forme. Néanmoins, un très grand nombre de ces pointes ont dû être utilisées comme burins.

Comme ceux dont il a été question déjà, ces grattoirs sont très légèrement convexes ou rectilignes (fig. 15), mais la plupart sont concaves (fig. 14 et 13). En outre, tandis que quelques-uns sont très obliques par rapport au bord de la lame (fig. 13), d'autres au contraire sont taillés presque dans le sens transversal (fig. 15); mais une longue série forme insensiblement le passage des premiers aux derniers. Les pièces doubles sont exceptionnelles.

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, mai 1903, p. 165.

Il n'est pas inutile d'observer que parmi ces grattoirs, qui sont presque tous latéraux, quarante-huit sont retouchés à gauche, laissant par le fait la pointe à droite (fig. 13 et 14), tandis que sept seulement sont retouchés à droite ; huit autres pièces, ou bien sont des outils doubles, chez lesquels la pointe est tantôt à droite, tantôt à gauche, ou bien n'ont pas de pointes de burin comme les précédents.

Quelques pièces ont un des côtés de la lame, quelquefois les deux, retouchés en scie (fig. 15); trois ont à l'extrémité opposée un grattoir ordinaire ; quatre ont un burin commun.

Les autres observations que nous pourrions présenter ont déjà été formulées dans la *Revue de l'École d'Anthropologie.*

La caverne de Fontarnaud nous a donné deux assises magdaléniennes quelque peu différentes comme industrie [1]. C'est la couche inférieure qui contenait presque tous les silex dont nous nous occupons ; nous y avons également trouvé une petite pointe à cran.

Indépendamment de Fontarnaud, nous avons recueilli un outil de ce type sur le plateau de Guibert, à Frontenac, station mal définie à cause du petit nombre des silex trouvés, mais qui ne peut être que solutréenne ou magdalénienne. Deux autres outils de cette forme ont été trouvés sur le tertre de Casevert, station magdalénienne assez importante. Enfin, les abris solutréens de Lugasson, où les fouilles sont à peine commencées, paraissent en contenir un grand nombre.

De nos observations, il résulte que cet outil se trouve surtout dans les couches de l'époque solutréenne ou dans celles du commencement de l'époque magdalénienne. Mais d'autres recherches, nous l'espérons, viendront apporter plus de précision sur ce point.

J. Labrie.

Ces pièces sont particulièrement intéressantes. Elles font partie de cet outillage compliqué des magdaléniens qui ont souvent combiné plusieurs outils en un seul. Ce type se rencontre un peu partout; je l'ai trouvé à Laugerie-Basse. Mais il y a une petite différence : la scie semble constituer l'outil principal. C'est en somme une association, sur la même pièce, du burin, de la scie et du grattoir carré qui serait plus justement dénommé ciseau. Bardon et Bouyssonie ont décrit d'autres associations d'outils non moins intéressantes. Tout cela comporte une nouvelle étude générale et synthétique que je ferai, je pense, à mon cours cette année. (Note du Dr Capitan.)

1. Nous nous proposons de revenir sur cette différence dans le compte rendu complet de nos fouilles.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques (École d'anthropologie), a eu lieu le 12 novembre 1903, sous la présidence de M. Yves Guyot, président d'honneur.

M. Thulié, directeur de l'École, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Notre réunion annuelle statutaire est tardive pour cette unique raison que nous ne pouvions nous décider à tenir notre Assemblée générale sans la présence de notre sous-directeur qui constitue, en réalité, la cheville ouvrière de l'administration de notre chère École. Les pénibles et dangereuses épreuves par lesquelles il a passé sont aujourd'hui terminées, il en est sorti triomphant et le voici rendu à notre Association pour de longues années, plus vivace et plus dévoué que jamais. Nous le félicitons avec une joie bien sincère, et nous nous en félicitons.

Mais, a côté de cette joie, il y a les amers regrets. Notre École et son comité ont été cruellement frappés cette année. Faut-il donc qu'à chaque assemblée générale, nous devions constater de nouveaux vides et déplorer de nouveaux deuils. Il est vrai que notre institution a parcouru déjà une respectable carrière et que ses créateurs, comme ses premiers professeurs, ont blanchi sous le harnais. Mais malgré le temps écoulé, malgré les cruelles pertes de Broca, de Gavarret, d'Hovelacque, de Salmon, de Mortillet, de Letourneau, malgré les nouveaux deuils que nous devons enregistrer, ceux de Sanson et de Laborde, elle reste jeune, active, fidèle à ses traditions philosophiques, et, s'infusant à mesure un sang nouveau, elle semble appelée à défendre indéfiniment nos doctrines scientifiques et nos aspirations humanitaires.

Faut-il vous rappeler la physionomie de notre regretté professeur Laborde dont le portrait a été si admirablement tracé par nos amis Hervé, Capitan et Papillault? Personne de vous n'a oublié son ardeur, son activité, ses enthousiasmes, ses indignations contre l'injustice ou la fraude. Il a défendu toutes les causes généreuses, il s'est dépensé sans compter pour ce qu'il considérait comme utile ; afin de démontrer le bien fondé de ses idées et de soutenir ses convictions scientifiques, il s'est livré à des expériences indéfiniment répétées, dangereuses, dont, d'ailleurs, il faillit mourir. Il s'est épuisé, on peut le dire, jusqu'à la dernière heure de son existence pour ce qu'il considérait comme une question de salut social, la lutte contre l'alcoolisme. A la veille de sa mort, pour ainsi dire, il combattait encore à l'Académie de médecine avec son ardeur et son enthousiasme habituels,

mais il était visiblement atteint et fléchissait, malgré ses efforts désespérés, sous le poids de son labeur. Les dernières traces de vie se sont manifestées chez lui par l'expression de cette obsession scientifique; Capitan, qui l'a soigné avec tant d'affection, n'a-t-il pas écrit que son délire ultime a été encore un combat contre l'alcoolisme? Au milieu de ses travaux physiologiques, de ses recherches sur les poisons, sur les médicaments, sur le système nerveux, etc., il a eu la fortune et la joie d'assister au succès d'une de ses découvertes à laquelle il avait été amené par des inductions physiologiques. De son vivant il a pu constater les services immenses que les *tractions rythmées* de la langue ont déjà rendu à l'humanité, et calculer le bien que cette pratique, due à la plus pure science, rendra à l'avenir, à mesure qu'elle se répandra. Faut-il rappeler sa verve, sa parole abondante et colorée et quelquefois son éloquence qui faisaient de lui un de nos professeurs les plus aimés et les plus suivis? Comme son esprit, son cœur était ouvert; il s'est toujours montré désintéressé, bienveillant, généreux ; les intérêts de ses amis lui étaient plus chers que les siens propres, et il lui arrivait de se compromettre pour les soutenir. Il était fier de leurs succès et se dépensait entièrement pour les prôner et les grandir. Il avait le culte de l'amitié. Laborde laisse dans notre École, comme dans nos cœurs, un vide profond et d'amers regrets.

Ce n'est pas, hélas, la seule perte qu'a faite notre comité. Le zoologiste André Sanson, un des membres les plus anciens et les plus assidus de la Société d'anthropologie, avait été délégué par elle au comité administratif de notre École. Il était aussi un des membres de la Société les plus actifs et les plus utilement féconds ; il avait pris une part importante dans les grandes discussions qui ont eu lieu dans son sein sur les questions de l'espèce, de la race, de l'hybridation, de l'hérédité, de la variation des êtres organisés, du transformisme, etc. Sans s'inquiéter de l'opinion du milieu dans lequel il se trouvait, de la réputation scientifique de son ou de ses adversaires, dominé seulement par ce qu'il considérait comme la vérité, il parlait avec une sincérité et une indépendance absolues, il combattait avec une conviction profonde et acharnée, doublée toutefois d'une courtoisie parfaite. C'était un de nos beaux et bons caractères, un esprit plein de bon sens, se trompant, quand il se trompait, avec une bonne foi absolue et soutenant d'ailleurs ses idées, et quelquefois ses erreurs, par des arguments scientifiques sérieux et sérieusement examinés, sans parti pris d'école ou d'intérêt personnel. Il y a eu peu de séances à la Société d'anthropologie où Sanson n'ait pas pris la parole, et beaucoup de ses réflexions utiles, et quelquefois fort pittoresques, n'ont pas été inscrites dans les procès-verbaux. Son œuvre scientifique est d'ailleurs très importante ; parmi ses autres écrits, son *Traité de Zootechnie,* en cinq volumes, est un ouvrage d'une haute portée et très sérieusement documenté. Ses deux chaires, l'une à l'École nationale d'agriculture de Grignon et l'autre à l'Institut national agronomique, ne l'empêchaient pas, malgré le labeur qu'elles exigeaient, d'être un anthropologiste aussi utile que zélé. Sanson avait apporté à notre comité toutes ses qualités de bon sens, d'indépendance, de dévouement; quoique des nôtres depuis un temps qui nous a paru bien court, son influence

s'était déjà fait utilement sentir. Nous perdons en lui un homme de bonne foi, précieux par son érudition spéciale et par sa droiture d'esprit.

Voilà, messieurs, le double deuil qu'a subi notre association pendant l'année scolaire 1902-1903. M. Daveluy, notre cher sous-directeur, va vous donner connaissance, dans ses détails, du fonctionnement de notre École pendant l'année écoulée. Vous constaterez que, malgré la vacance des chaires de Letourneau et de Laborde, le manque du cours de notre cher maître Lefèvre, empêché par la maladie, le remplacement temporaire du savant et brillant Mathias Duval, le nombre de nos auditeurs a augmenté. Vous constaterez aussi que, malgré ses deuils répétés et les coïncidences inévitables qui retardent cette année l'ouverture de quelques cours, notre École est pleine de vie, d'activité et de force.

Après avoir entendu le rapport de M. Daveluy sur le fonctionnement de l'École en 1902-1903, l'Assemblée générale a reçu communication du compte financier de l'exercice clos 1901-1902, dressé par M. d'Ault du Mesnil, trésorier; elle a, en outre, procédé aux élections suivantes :

M. d'Echerac a été nommé président de l'Association en remplacement de M. Laborde, décédé ; M. d'Ault du Mesnil a été nommé vice-président de l'Association en remplacement de M. André Sanson, décédé.

Enfin, sur la proposition de plusieurs membres de l'Assemblée, le titre de président d'honneur a été, à l'unanimité, conféré à M. le professeur S. Pozzi, membre élu et ancien élève de Broca.

LIVRES ET REVUES

E. de Michelis. — *L'origine degli Indo-Europei* (1 v. gr. in-8° de 700 pages. Turin, 1903).

Cet ouvrage, comme exposé d'ensemble des théories, des discussions pendantes et des faits acquis, est le meilleur qui ait été publié jusqu'à présent sur les origines aryennes. Il est aussi le plus complet, bien que nous puissions y relever quelques erreurs, quelques lacunes.

Après avoir posé les termes du problème, rappelé les inductions de la linguistique concluant à l'existence d'une langue mère et reconstituant la civilisation protoaryenne, l'auteur entre immédiatement sur le terrain solide de l'anthropologie. Il le fait avec suite et méthode. Aussi aborde-t-il sans tergiversations l'*hypothèse asiatique* et l'*hypothèse européenne*. Il reconnaît la supériorité de l'hypothèse européenne même au point de vue historico-linguistique. C'est assez dire qu'il est entièrement libéré des préjugés encombrants qui nous ont tant retardés en France. Il ne fait cependant pas valoir tous les arguments et des arguments essentiels comme la

détermination de l'*Airyanem Vaejo* par Darmesteter, détermination en contradiction absolue avec les vues et les besoins de la théorie traditionnelle. L'anthropologie, dit-il, ne fournit aucune preuve en faveur de l'hypothèse asiatique. Et il a certes grandement raison. Il cite à l'appui (p. 309) les rapports de filiation établis par moi entre la race de Cro-Magnon ou plus exactement, de Cro-Magnon-Menton-Beaumes-Chaudes (Hervé) et les blonds dolichocéphales néolithiques. J'ai fait d'ailleurs plus qu'établir cette filiation. J'ai montré un individu du type de Cro-Magnon, enseveli sous un kourgane de l'Ukraine, suivant les rites mêmes observés en Moravie et dans les cavernes de Menton (*Revue scientifique* du 28 sept. 1901 et *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1901, p. 647). Cette donnée est capitale, l'*Urheimat*, dans l'hypothèse européenne, se trouvant nécessairement placé dans la région qui fut l'habitat de la race dérivée de celle de Cro-Magnon. M. de Michelis n'en voit pas toute la portée, et il néglige de plus la preuve la plus directe de l'inanité de l'hypothèse asiatique, en mettant presque entièrement de côté l'ethnologie ancienne et actuelle de l'Asie centrale et surtout du Turkestan. C'est avant tout en établissant quelle est la succession des peuples qui ont occupé le Turkestan et la Russie méridionale, chose que j'ai faite dans mes leçons de l'hiver dernier, qu'on réfute, en ne laissant à ses défenseurs aucune échappatoire, l'hypothèse asiatique.

M. E. de Michelis passe ensuite en revue les différentes déterminations qui ont été faites de l'*Urheimat* en Europe. Il examine les idées de Poesche et de Penka la plaçant dans le nord de l'Europe, celles de Schrader la plaçant dans l'est. Il me classe deux fois moi-même dans l'école nordistique, tout en reconnaissant (p. 407) que j'ai combattu certaines de ses vues. Ce n'est pas caractériser exactement ma manière de voir. Je n'ai jamais placé dans le nord-ouest que le *Heimat* des Germains. J'ai d'autre part montré avec insistance, le premier, que la Russie centrale était inhabitable ou à peu près jusqu'à une époque assez récente. Jamais je n'ai songé à placer là « un peuple unique, père des Aryens et des Finnois », à supposer qu'un peuple de ce genre ait existé, ce que je n'ai pas eu à examiner. J'ai même fait des réserves sur la localisation de l'*Urheimat* qu'a faite Schrader dans la Russie méridionale. Je la considère comme beaucoup trop étroite. Seulement, le premier, on voudra bien s'en souvenir, j'ai porté mes investigations sur la palethnologie de la Russie méridionale qu'il fallait connaître avant de prendre parti pour ou contre l'hypothèse asiatique. Et ce sont mes recherches sur la Russie méridionale, pas autre chose, qui m'ont donné la certitude que l'hypothèse asiatique était erronée. Mais j'ai plus d'une fois indiqué, à propos de la race de Cro-Magnon, de l'homme de Brünn, de la présence de blonds dans les lacustres de la Suisse, etc., que pour moi l'*Urheimat* ne pouvait pas être une petite patrie, mais une vaste région englobant peut-être la majeure partie du centre de l'Europe.

Voyons donc les conclusions de M. de Michelis. Il se rapproche de très près de ma propre manière de voir et par conséquent de très près, à mon avis, de la vérité. Et cependant, sur la question de race, il se main-

tient à mon égard dans une contradiction presque absolue. « Nous croyons devoir, dit-il, insister là-dessus : que la genèse du langage et de la culture aryenne fut une chose, et que la genèse du type ou des types anthropologiques, qui constituèrent le peuple qui parla ce langage et eut cette culture, est une autre chose. Il serait superflu de chercher à démontrer que la qualité de la langue et la forme du crâne sont des phénomènes totalement indépendants. » Il donne, dans cette dernière phrase, une tournure paradoxale à l'opinion qu'il combat. Les différences dans la forme du crâne sont le symbole de différences dans l'action prolongée des milieux et dans les aptitudes héréditaires. Et il s'agit, dans la question de l'aryanisme, non d'une langue mais d'un système linguistique. Celui-ci n'a pu se former et s'épanouir que dans un milieu particulier étendu. Cela revient à dire qu'il correspond à certaines conditions ethniques. Car si ce milieu avait été occupé par des races différentes (chose presque inadmissible puisqu'il faudrait supposer qu'avant de l'habiter ces races n'avaient pas de langue qui leur fût propre), ces races eussent forcément fusionné pour constituer un type nouveau, avant de créer ou pour créer un système linguistique différent de tous les autres. Mais passons : « C'est une erreur, affirme M. de Michelis, de supposer *a priori* que la genèse du peuple protoaryen a été tout à fait semblable à celle d'une race donnée, et d'exclure par là, sans l'ombre d'une preuve, la possibilité de sa formation par le concours de deux ou plusieurs races, ayant des origines tout à fait différentes, comme la grande majorité des peuples historiques, tant aryens qu'anaryens. A présent au contraire, il résulte des faits mis en lumière par moi, que cette possibilité est justement la réalité. Nous avons vu que toutes les races qui entrent dans la constitution du substratum anthropologique de la famille indo-européenne, ont toujours ou bien ont eu dans le passé, en dehors de cette famille, des rameaux anaryens... »

Ces assertions sont sûrement erronées. Un système linguistique est nécessairement, je le répète, du fait des seules conditions physiques de sa formation, l'expression de certaines conditions ethniques, l'expression d'une race. D'autre part, il est sûr que la race blonde dolichocéphale n'a jamais eu de rameaux anaryens, à moins qu'on considère comme anaryens les anciens Finnois, ce que ne peut faire M. de Michelis.

Il est dominé par cette idée que, dans l'Europe centrale où il place l'*Urheimat*, il y a eu des brachycéphales dès le début de l'époque néolithique. Et il fait jouer à ces brachycéphales le principal rôle. « En réalité, dit-il en effet, la question relative à la spécification d'un type proto-aryen rentre entièrement dans ces termes. Si les partisans de l'école nordique ont cru devoir choisir la race dolicho-blonde, sur la base de cet argument que les peuples lui appartenant sont pour la majeure partie (? — *la totalité*) aryens, et que la région nord-européenne où, suivant eux, s'est formée la société proto-aryenne, coïncide précisément avec l'aire de domination de cette race, nous, nous croyons au contraire avoir prouvé que les centres proto-aryens appartiennent à la zone médiane de l'habitat indo-européen où s'est formée et d'où s'est répandue la race brachycéphale, qui est plus ou moins représentée parmi tous les peuples aryens, et nous avons le droit

d'affirmer que parmi les diverses races de l'ethnologie indo-européenne, celle qui a le plus contribué à la formation du peuple proto-aryen fut la brachycéphale. »

Avec plus d'apparence de vérité, il déclare au début même de son chapitre de conclusions : « Voulant résumer cette longue discussion, nous pouvons condenser nos résultats dans cette formule : certainement la race brachycéphale celto-slave-iranienne se présente, sinon comme l'unique, du moins comme la principale propagatrice de l'aryanisme; puisqu'elle se retrouve non seulement présente, mais prépondérante dans tous les centres primaires et secondaires de l'ethnologie indo-européenne, en particulier à cette époque à laquelle l'archéologie, la linguistique et l'histoire placent le commencement et l'achèvement, dans les diverses régions de l'habitat indo-européen, de la pénétration des courants respectifs de l'aryanisme. »

Que seraient cependant ces brachycéphales pour M. de Michelis? Des asiatiques et même des mongoloïdes d'origine.

« Les Proto-aryens, dit-il, seraient le produit du milieu européen agissant sur une matière ethnique d'une lointaine origine asiatique. Les brachycéphales, quelle que soit leur origine, s'accrurent, s'étendirent dans la région médiane de l'Europe, pendant toute l'époque néolithique, et leur type, en se transformant, finit par assumer les caractères du type celtique, ombre, slave, iranien, du type, autrement dit, en connexité avec la diffusion des langues aryennes. Le type brachycéphale aryen, du consentement de tous les anthropologistes, se développe d'un type mongoloïde préexistant. Et la successive atténuation des traits mongoliques ne peut s'être effectuée qu'en Europe, la seule partie du monde où les caractères caucasiques de la figure humaine se montrent vraiment indigènes et pour ainsi dire adaptés à l'air et au sol. »

Ainsi les inventeurs et les propagateurs du système linguistique caractéristique des Européens seraient des asiatiques, des mongoloïdes mêmes. C'est en prenant l'air caucasique des indigènes de l'Europe, qu'ils auraient été doués de l'aptitude à créer ce système. Et pourquoi donc les Européens n'auraient-ils pas créé eux-mêmes le langage proto-aryen? Ils n'étaient pas muets; ils parlaient une langue avant l'arrivée des brachycéphales. Et pourquoi, en imprimant leurs caractères physiques aux nouveaux venus, n'auraient-ils pas inculqué leurs habitudes de langage? Et comment les iraniens, restés en Asie, se seraient-ils aussi européanisés et seraient-ils devenus, sans subir les mêmes influences, aryanisés de caractère et de langage? Ces simples questions montrent que la conception de M. Michelis, conciliation vaine entre les deux hypothèses asiatique et européenne, s'abîme en des contradictions insolubles.

Il est d'ailleurs facile d'expliquer que s'il s'est approché de si près de la vérité, notamment en ce qui concerne la détermination de l'*Urheimat*, il est forcément resté à moitié chemin de celle-ci lorsqu'il s'est agi de résoudre la question de race.

Il me dit, dans la lettre qu'il m'a écrite, qu'il s'appuie sur mon mémoire relatif à l'*origine des Slaves*. J'y ai établi que les Slaves brachycéphales répandus au nord des Carpathes sont venus du centre danubien. Mais ce

mouvement d'expansion est tardif. Il n'a eu lieu qu'à l'âge du fer, les principaux peuples de langue aryenne occupant déjà ou étant sur le point d'occuper, en Asie comme en Europe, leurs territoires respectifs. Et ces brachycéphales pénétraient au nord des Carpathes, en pays aryen, notamment en plein pays des Letto-Lithuaniens. Ceux-ci, nous le savons, à n'en pas douter, étaient des blonds dolichocéphales jusqu'à une époque toute moderne, ce qui contredit absolument la thèse de M. de Michelis. M. de Michelis oublie ensuite une autre chose, c'est que, dans la région danubienne elle-même, les brachycéphales ne formaient pas la majorité à l'époque néolithique.

Cette circonstance capitale s'est dégagée, comme j'ai eu l'occasion de le dire, de l'étude de la palethnologie suisse. Des parties entières de l'Europe centrale, telle la Bohême, sont restées peuplées exclusivement ou à peu près, de dolichocéphales blonds, jusqu'après l'époque du fer et tant que le rite de l'incinération des cadavres ne s'est pas généralisé. De même dans la Russie méridionale : M. de Michelis ne me contredit pas sur ce point; la pure race blonde dolichocéphale est restée exclusivement maîtresse jusqu'à l'époque récente de l'introduction des métaux. Or cette région, de tout temps aryenne de langue, a fait *necessairement* partie de l'*Urheimat*. Si je fais reposer l'aryanisme sur l'expansion de la race blonde kymrique, je ne suis donc pas pour cela de l'école nordique, loin de là.

M. de Michelis reconnaît les rapports évidents du système linguistique finnois avec l'aryen et insiste même sur la capitale importance de cette affinité. Il n'est en conséquence pas loin d'admettre (p. 689) que les Protoaryens ont pu se détacher d'un rameau finnois, ne contestant même pas (p. 281) que le domaine principal du finnois fut en Europe depuis des temps anciens. Mais d'autre part, il continue à faire entrer cette langue dans le groupe oural-altaïque et il dit : « Il serait absurde de contester que le centre primitif ougro-finnois doit être cherché en Asie plutôt qu'en Europe. Il s'ensuit que l'hypothèse de Zaborowski est inacceptable, c'est-à-dire qu'on ne peut pas faire coïncider la genèse des populations ougro-finnoises avec un stade quelconque de la race dolicho-blonde, mais doit être rattachée à un courant d'origine asiatique semblable à ceux qui ont formé les assises touraniennes préaryennes de l'Asie antérieure » (p. 688). « Ce sont les mêmes éléments qui ont concouru à la formation des Finnois et des Aryens. Leurs proportions autres et les conditions de milieu ont seules créé les différences qui séparent ceux-ci. »

Ce sont là des raisonnements qui ne reposent pas sur des observations exactes.

C'est à tort que M. de Michelis rapproche les Finnois originaires des Mongols; c'est à tort qu'il classe les Lapons parmi les mongoliques à côté des Samoyèdes dont ils diffèrent par des traits essentiels; c'est à tort également qu'il considère comme authentiquement anciens des crânes brachycéphales de stations néolithiques (?) du nord de la Russie, oubliant que le néolithique a duré dans cette région jusqu'aux environs de notre ère. Il rapporte bien ce que j'ai dit des dolichocéphales de la Russie centrale, évidemment des Finnois. Mais il oublie ensuite que ces dolichocéphales

étaient encore à l'état de pureté au moyen âge. Il oublie de même que le mouvement d'expansion des Finnois s'est opéré non de l'Oural vers l'ouest, mais au contraire de la Baltique vers l'Oural, et que l'élément mongolique observé maintenant chez eux ne peut même pas être rapporté toujours à l'époque hunnique, et qu'il a été introduit surtout depuis l'invasion turco-mongole du XIIIe siècle. Le brachycéphale turco-mongol de certains Finnois, pas de tous, est donc tout autre chose que le brachycéphale des peuples proto-aryens qui est hétéen-mède-tadjick.

M. de Michelis s'est trouvé dès le premier moment en présence d'une dualité ethnique évidemment embarrassante. Il a attribué la prépondérance à l'une des deux races d'après des apparences plus que d'après des faits. Et je reconnais volontiers qu'il est difficile d'arriver à une certitude rien qu'avec les données recueillies en Europe. Il faut évidemment aller étudier les brachycéphales aryens à leur point d'origine, en Asie, pour dégager leur rôle particulier. Et c'est ce que j'ai fait dans mon cours de l'hiver dernier. Il faut établir comment et par qui le Turkestan a été d'abord peuplé avant de faire intervenir ces brachycéphales et de contester le rôle des blonds. C'est aussi ce que j'ai fait. Et c'est seulement en Médie, en Perse, qu'on peut trouver le secret de cette dualité ethnique qu'on observe presque partout (non pas partout comme le dit par erreur M. de Michelis), au moment de l'expansion aryenne. Aussi est-ce là en effet que j'ai été le chercher et que je l'y ai trouvé d'ailleurs.

J'ai donc éprouvé bien des fois en lisant l'ouvrage de M. de Michelis le regret de n'avoir pas encore pu publier mon cours de l'hiver dernier. Mais quand j'ai pu mesurer le progrès qu'il représente sur les ouvrages antérieurs traitant du même sujet, j'ai éprouvé une satisfaction réelle pour laquelle je lui exprime ici bien volontiers ma vive reconnaissance.

ZABOROWSKI.

CHARLES LEJEUNE. — *La morale religieuse et métaphysique et la morale laïque*. Paris, 1903, Girard et E. Brière

Le bon sens est de toutes les qualités de l'esprit celle qui nous fait le plus défaut.

On remue à la pelle les hommes de moyen talent.

Les poètes, les littérateurs, les artistes de toutes sortes poussent entre les pavés.

Leur nombre est incalculable; mais plus il augmente, plus il semble que celui des hommes de bons sens diminue.

Jamais nous n'avons été aussi rebelles à la ligne droite, et si ennemis de la simplicité.

Notre vie se passe à contester qu'un et un font deux.

Nous aimons les renversements du sens commun.

Etre à côté nous amuse et nous plaît.

Nous sommes ennemis du juste et du réel; et lorsque notre passion entre en lutte avec notre raison il est bien rare que ce ne soit pas notre passion qui l'emporte.

Jamais l'influence des milieux ne s'est fait plus vivement sentir.

Nous demeurons toujours humble devant le préjugé.

Par paresse ou par indifférence nous nous prêtons malaisément à la recherche du vrai.

Nous répétons sans vergogne un tas de vieux clichés et nous restons tellement quelconques qu'il nous devient de jour en jour plus difficile de dégager nos sensations et nos sentiments personnels des sensations et des sentiments d'autrui.

Quoi qu'il soit, à l'heure présente, presque aussi difficile d'ignorer qu'il fut jadis malaisé de savoir, notre raison n'est point encore affermie sur ses bases; elle chancèle au moindre coup de vent et nous la voyons hésiter à chaque retour agressif des vieilles idées dont nous étions pourtant convaincus qu'elle avait fait depuis longtemps justice.

C'est là un état lamentable.

Il faut donc saluer et encourager toutes les manifestations qui tendent à le modifier, à nous remettre dans la bonne voie, à replacer sous nos yeux la vérité vraie et à nous indiquer le danger de la coupable inertie et des honteuses indifférences sous le couvert desquelles se glissent les manœuvres théologiques.

Voilà pourquoi je considère comme excellente et précieuse la brochure que vient de publier M. Lejeune. Elle n'est pas bien longue. Mais dans les soixante pages dont elle se compose seulement, l'auteur réussit à donner une conception très nette de ce que doit être la morale. Il en montre les éléments, indique sur quoi elle repose, dénonce les moyens employés pour la fausser, expose par quels procédés on en fait un instrument d'oppression et comment on l'asservit aux ambitions d'une caste ou d'une religion.

Dans cette petite brochure toute pleine de bon sens, l'auteur néglige de formuler de nouvelles règles pour la morale, et il a bien raison, car comment en déterminer les lois variables dans un avenir où la méthode d'expérience et d'observation réglera seule les rapports des hommes entre eux, en dégageant l'application d'une solidarité humaine progressive et universelle qui fera, du bonheur de tous, la condition majeure et indispensable du bonheur individuel.

La brochure de M. Lejeune est de celles qu'il faudrait répandre.

D'ECHERAC.

NAINS DÉCOUVERTS PAR NONNOSOS.

Vers 533, Justinien envoya Nonnosos en mission auprès des Ethiopiens et de divers autres peuples des régions avoisinantes. Au cours de son voyage, il rencontra une peuplade de nains qu'il décrit comme il suit :

« En naviguant à partir de Pharsan, Nonnosos parvint à la plus éloignée des îles et là il fit une rencontre dont le récit même est étonnant (θαῦμα καὶ ἀκοῦσαι.) Il y trouva en effet des êtres de forme et de figure humaines, mais d'une taille minuscule, de couleur noire et couverts de poils sur tout le corps. Les hommes étaient suivis de femmes semblables et d'enfants encore plus petits. Tous étaient nus; toutefois, chez les adultes, hommes et femmes, un

petit morceau de peau cachait le bas-ventre[1]. Ils n'avaient rien de sauvage, ni de féroce; ils avaient même une voix humaine; mais leur langage était complètement inconnu de tous leurs voisins et à plus forte raison des compagnons de Nonnosos. Ils vivaient des coquillages marins et des poissons que la mer jetait sur l'île. Ils n'avaient aucune audace, ils se cachaient même à la vue des hommes qui nous accompagnaient, comme si nous eussions été les plus grands des fauves. »

Il existe, dans la partie méridionale de la mer Rouge, entre 16° 30′ et 17° de latitude nord, un groupe d'îles qui porte le nom de Farsan; ce doit être dans l'une d'elles que Nonnosos rencontra les nains dont il fait mention. Des fragments de la relation de Nonnosos nous ont été conservés dans la bibliothèque de Photius, archevêque de Constantinople, mort en 886. (Voir *Fragmenta Historicorum Græcorum*. C. Müller, éd. Didot, p. 178-180, t. IV.)

Ch. D.

Les proto-hominiens.

Dans notre article sur *Les principales étapes de la phylogénie des Hominiens*, paru dans le numéro du mois de janvier, une erreur de typographie a faussé complètement le sens du passage relatif à l'époque probable de la formation des premiers types Hominiens.

On lit, en effet, page 20, que les silex du Puy-Courny assignent au « précurseur de l'homme industriel une date antérieure à l'époque du Miocène moyen, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées *de* celles du Dryopithèque et du Pliopithèque. »

Cette adjonction d'un *de* suffit pour rendre l'idée incompréhensible. En supprimant le *de*, on rétablit ainsi le texte : l'époque du Miocène moyen « correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées : celles du Dryopithèque et du Pliopithèque ».

Le fait qu'il existe, au Miocène moyen, des Anthropoïdes, archaïques sans doute, mais indiscutables, fournit à notre progonologie un important point de repère, puisqu'il donne une indication permettant de savoir à quelle époque les protoformes des Hominiens n'étaient plus confondues avec des ancêtres anthropomorphiques.

L'importance de ce fait rendait cette rectification nécessaire.

P.-G. M.

1. τὴν αἰδῶ.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

L'AVENTURE DE BONIFACE VIII

Par André LEFÈVRE

I. — Bataille de bulles. Premiers États généraux.

Le pape Boniface VIII (Benoît Gaëtani) n'était pas du tout un ennemi de la France. Au contraire; c'était à l'influence des Angevins, des rois français de Naples, qu'il devait la tiare. Arrivé très vieux (1294, 78 ans) au trône pontifical après le désistement, provoqué et illégal, d'un pauvre dévot, Célestin V, il ne demandait qu'à jouir, et de façon très mondaine, de ce suprême honneur. Il avait des ennemis, et il s'en faisait aisément, par la liberté de son langage, au milieu des factions rivales qui agitaient la ville de Rome, les États romains et la Toscane. Il avait donc tout intérêt à se ménager l'appui de la France.

Mais les mesures fiscales de Philippe IV, les doubles dîmes et autres dons que le roi soutirait au clergé, irritaient le vieux pontife; il y voyait un empiétement dommageable sur les privilèges ecclésiastiques. Dépouiller les Lombards, sujets ou banquiers du Saint-Siège, n'était-ce pas frapper Rome indirectement, la ruiner, lui couper les vivres? Boniface crut devoir protester. Dès 1296, la bulle *Clericis laïcos* menace d'excommunication tout prêtre qui paiera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du Saint-Siège; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilège puisse les en garantir. Le roi regimbe sous l'avertissement; il y répond par la défense d'exporter du royaume or, argent ou métaux précieux.

Tout en présidant à la canonisation définitive de saint Louis, Boniface rumine et lance (1297) la bulle *Ineffabilis amoris dulcedine* pleine d'une indulgence insultante : « Dans la douceur d'un ineffable

amour, l'Église, unie au Christ son époux, en a reçu les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable Épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer? Qui osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son dieu et son seigneur? Sous quel bouclier se cachera-t-il, pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre? O mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle... Tu n'as pas considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États... Songe que les royaumes des Romains (l'Empire), des Anglais, de l'Espagne, t'entourent de toutes parts... Et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres. Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du Siège apostolique, lorsque, dans ces jours même où nous étions occupés des miracles qu'on attribue à l'invocation de ton saint aïeul de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons, qui provoquent notre indignation et la colère de Dieu... Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce Siège sans que votre pétition fût écoutée? Et, si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non seulement le Saint-Siège t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques; mais, si le cas l'exigeait, il étendrait les mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre un tel royaume, qui est si cher au Saint-Siège et qui lui a été longtemps si dévoué... Nous exhortons donc ta sérénité royale, la prions, l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle... Conserve notre bienveillance... et ne nous force point de recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités; lors même que la justice nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous. »

La rupture, cependant, n'éclate pas encore. En 1298-1299, l'arbitrage du pape entre la France et l'Angleterre amène une sorte de détente. Mais en 1300, le succès du jubilé qu'il vient d'instituer affole la vanité de Boniface.

La foule fut prodigieuse à Rome. On compta les pèlerins par cent mille; les maisons, les églises, les abris dressés à la hâte ne suffisaient pas à les loger, ni la parole divine à nourrir ces affamés. On marchait sur des chrétiens. Boniface voyait à ses pieds l'univers. Il se crut le maître du monde et perdit terre. Déjà, lorsque la mort d'Adolphe de Nassau avait fait empereur Albert d'Autriche, il avait

ceint la couronne et brandi l'épée, criant : « C'est moi qui suis César! c'est moi qui défendrai les droits de l'Empire »! Au jubilé, il parut vêtu des ornements impériaux: devant lui marchaient le sceptre, le globe et deux épées. « Il y a ici deux épées, criait le héraut; Pierre, tu vois ici ton successeur; et vous, ô Christ! regardez votre vicaire! »

Cette infatuation allait se traduire par des actes. Boniface, s'ingérant dans les affaires du Languedoc, défendit à l'archevêque de Narbonne d'abandonner au roi la suzeraineté directe de la vicomté; il réclama pour l'évêque de Maguelonne le comté de Melgueil. Bien plus, il se permit de créer sans consulter le roi, un évêché de Béziers; et sur qui se porta son choix? Sur un parent des anciens comtes de Toulouse; sur un ennemi avéré de la France, Bernard de Saisset, vantard insolent qui rêvait, tout haut, le rétablissement d'un royaume de Languedoc. Philippe reçut la confidence de ces intrigues, et de ceux-là même à qui Saisset offrait un trône, les comtes de Foix et de Comminges. Il fit saisir le dangereux personnage et torturer ses affidés. Il avait, certes, grand sujet de s'indigner, lui surtout, le plus impérieux des hommes, le plus jaloux et le plus convaincu de son indépendance temporelle et de son droit divin, lui qui s'écriait : « Avant qu'il y eût des clercs, le roi de France avait la garde de son royaume et le droit d'y faire la loi ». Il fit porter au pape ce rude message :

« Le roi requiert le souverain pontife... d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort, dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, il le dépouille de tout privilège clérical, et que, de ce traître à Dieu et aux hommes, enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, le seigneur roi puisse, par voie de justice, faire à Dieu un sacrifice méritoire. » Le pape réclama son évêque, suspendit le droit qu'ont les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France pour le 1er novembre 1302. Enfin il adressa au roi la fameuse bulle *Ausculta fili*. « Écoute, mon fils, les conseils d'un tendre père. Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des rois et des royaumes... », etc. Suivait, noyée dans une doucereuse phraséologie, la récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

La réplique ne se fit pas attendre. Le chancelier Pierre Flotte, un petit avocat borgne, et Nogaret le gascon vinrent braver en face l'homme aux trois couronnes, ivre encore de son jubilé : « Le roi ne lâchera pas son prisonnier; l'or ni l'argent ne sortiront plus de France; les prélats n'iront point à Rome ». Boniface le prit de haut : « Mon pouvoir, disait-il, renferme les deux! — Possible, répondait

Flotte; mais votre pouvoir est *verbal*, celui du roi est *réel*. » Et Nogaret de se répandre en paroles violentes, en accusations sur les abus de la cour pontificale, sur les mœurs même du pape. Il fallait, après une pareille équipée, fuir au plus vite, et prévenir par quelque manifestation royale, nationale s'il était possible, la colère du pontife, surtout sa monomanie épistolaire et excommuniante.

Aussitôt, les conseillers intimes se mettent à l'œuvre, travaillent la bulle *Ausculta*, en expriment le suc, en extraient les propositions les plus hardies, et, d'un texte ainsi desséché et altéré, tirent une brève et brutale traduction française, une fausse bulle, suivie d'une fausse réponse, également courte et raide; documents fabriqués pour la noblesse et pour le peuple des villes, qui n'aiment pas les longues pièces de procédure et demandent avant tout la clarté.

Voici comme les Nogaret et les Du Bois faisaient parler le pape.

« Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe roi des Francs : Crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel ; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que, si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs; que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide; et nous la révoquons si elle a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, etc., etc. (la vraie date). » — A quoi le roi répond : « Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à Boniface *qui se donne pour pape*, peu ou point de salut. Que ta très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel ; que la collation des églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites par nous sont valides au passé et dans l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir; et que nous tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement. »

Le 11 février 1302, en présence d'une foule de seigneurs, de chevaliers, de conseillers et d'avocats, au milieu du peuple de Paris, devant le roi, la fausse bulle fut brûlée en grande pompe; et cette exécution criée à son de trompe par toute la ville.

Il fallait engager tout le royaume dans la querelle, et devancer le concile de Novembre. C'est à cette occasion, et pour la défense, si négligée aujourd'hui, du pouvoir civil contre l'ingérence cléricale, que furent réunis les premiers États généraux; non pas états partiels de nobles et de clercs ou états provinciaux, comme saint Louis en avait plus d'une fois rassemblé; mais les trois ordres, tels qu'on

pouvait les concevoir à cette époque, noblesse, clergé, et bourgeoisie des villes : et ces maires, échevins, consuls, notables, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi, n'en sont pas moins ici la première apparition du peuple dans le gouvernement.

Le 10 avril 1302, à Notre-Dame — édifice public appartenant à l'État (il ne faudra pas l'oublier toujours —, le chancelier Pierre Flotte ouvrit les États par une critique habile et hardie de la bulle, demandant si des Français pouvaient sans lâcheté admettre que leur libre royaume subît ainsi le vasselage papal. Sur ces mots qui touchaient la fibre féodale et réveillaient le mépris du Franc contre le manant devenu clerc, le bouillant comte d'Artois cria que, le roi même voulût-il pallier les entreprises du pape, les seigneurs ne les tolèreraient pas. (Un an auparavant ce comte avait arraché des mains du légat, et déchiré, la bulle *Ausculta fili*). Le branle était donné. Une lettre, préparée d'avance, lettre adressée aux cardinaux, fut signée d'enthousiasme par les ducs et comtes de toutes les régions françaises, à commencer par *Loys, fils le roi de France* (13 ans), Louis d'Évreux (frère du roi), Robert d'Artois (cousin germain de Philippe III), Robert de Bourgogne, Jean de Dreux, jusqu'aux seigneurs de Hainaut, Hollande, Lorraine, Montbéliard, Valentinois, Périgord, Narbonne et Comminges. Cette lettre parlait au nom du peuple. Le clergé, de son côté, envoya une réponse, plus émolliente et plus vague, mais protestant d'une entière soumission au roi.

Une telle démonstration fit certainement réfléchir le pape; il inclinait toujours vers la France et les Français. En 1301, il avait appelé au secours des Angevins de Naples le propre frère du roi, Charles de Valois, mécontent alors, il est vrai (à cause de la captivité du comte de Flandre venu à Paris sur sa parole), l'avait fait vicaire en Toscane, chargé de chasser de Florence les Gibelins, flatté de chimères orientales, lui promettant l'empire de Constantinople: il hésitait entre l'appui du roi de France ou la soumission à l'empire d'Allemagne. Encore en juin, dans une réunion de cardinaux, tout en traitant Flotte de diable et d'Achitopel, il se défendait d'avoir voulu empiéter sur le temporel du roi de France : « Voilà, disait-il, quarante ans que nous sommes docteur en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Toutefois on ne peut nier que le roi, comme tout fidèle, nous soit soumis *sous le rapport du péché*... Eh! nous ne lui refusons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne, qu'ils disent en quoi nous avons manqué; nous

nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis, nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siège royal... Nous savons tous les secrets du royaume... et comment aiment les Français, Bourguignons, Allemands et gens du Languedoc... Nos prédécesseurs ont détrôné trois rois de France? Nous déposerions celui-ci comme un simple drôle (*garcionem*), avec douleur toutefois, avec grande tristesse... » Étant donné le caractère irascible du vieillard, ces divagations n'étaient pas fort menaçantes.

II. — Courtrai.

Mais, en juillet, la situation a changé. Le bruit s'est répandu qu'un grand désastre en Flandres avait ébranlé la puissance du plus grand des rois — tel était en effet le rôle, le prestige de Philippe le Bel au début du XIVe siècle.

Le gouverneur français, le comte de Saint-Pol, au lieu de s'attacher les Flamands, les avait traités avec une morgue aussi bête que transcendante; Philippe eût dû le mieux connaître. Riches et pauvres avaient été également atteints, les uns par la suppression des libertés communales, les autres par l'impôt d'un quart sur les salaires quotidiens. L'effet fut rapide : conciliabules, colloques *sub crepusculo noctis*, bruits d'un guêpier qui s'éveille et qui gronde.

C'était le Lion de Flandre, ce lion couronné, de Gand, qui dort dans l'étendard communal sur le sein de la Vierge Marie... C'était la cloche d'émeute murmurant l'inscription qui la décore : *Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brant*; Roland! Roland! quand je tinte c'est incendie, quand je sonne c'est tempête en *Vlaenderlant*!

Trente chefs de métiers étaient venus se plaindre qu'on n'eût pas payé les travaux commandés pour les fêtes du voyage royal. Que pouvait penser d'une telle prétention un homme habitué aux corvées et fournitures gratuites? Il la trouva nauséabonde, et fit arrêter ces manants. Le peuple les délivra; et il y eut quelques têtes cassées. La cause fut dévolue au Parlement de Paris. Quelle occasion encore, de faire admirer la justice du roi! Occasion perdue; le parlement, mal informé par Saint-Pol, sollicité par les riches Flamands que la peur d'une émeute avait rapprochés du gouvernement, ordonna la réintégration en prison des chefs de métiers.

Or, parmi les condamnés se trouvaient le doyen des bouchers de Bruges, homme résolu, et le doyen des tisserands, Peter Koninck (*Rex*), celui-ci petit, borgne, mais populaire, rude harangueur de

carrefour. Ce Koninck entraîne dans la banlieue les gens de métiers, traque avec eux et massacre tous les Français des villages et des châteaux. Rentrés la nuit dans Bruges, les insurgés tendent des cordes en travers des rues pour empêcher les charges de cavalerie. Chaque bourgeois dérobe la selle et la bride du cavalier logé chez lui. Et, au bruit des chaudrons, le 24 mars 1302, commença une tuerie qui dura trois jours. Les femmes poussaient leurs hôtes par les fenêtres, on assommait dans les rues, on égorgeait aux halles. La Sicile avait eu ses *Vêpres*, Bruges eut ses *Matines* : douze cents cavaliers y périrent, et deux mille sergents à pied.

Les *États* terminés, toute la noblesse qui venait de signer la lettre aux cardinaux s'élança vers la frontière pour arrêter ou venger cette terrible mutinerie. En deux mois une forte armée était en mesure de tenir la campagne. Les massacreurs de Bruges, eux aussi, avaient rassemblé les contingents d'Ypres, du Franc, de l'Écluse, de Newport, de Berghes, Furnes et Gravelines. Gand, par jalousie, leur avait fermé ses portes. Mais un fils et un petit-fils du comte de Flandres s'étaient mis à la tête de leurs milices (ce dernier, qui était clerc, se défroqua pour combattre). L'armée royale joignit les Flamands devant Courtrai. On disait que Saint-Pol arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour étrangler les rebelles. La reine Jeanne, en recommandant aux seigneurs les porcs flamands, les avait priés de ne pas épargner les truies. Point de retraite; la plaine était vaste et nue. Il fallait vaincre ou mourir.

Alors les chevaliers que les Brugeois avaient parmi eux mirent pied à terre et firent chevaliers les chefs des métiers; une messe fut dite au camp; et ceux qui ne pouvaient recevoir le corps du Christ, communièrent avec une bouchée de terre. Puis, chacun posant devant lui son pieu ferré (*gutentag*) et invoquant la devise *skilt und vriendt* (ami et bouclier), ils attendirent, massés derrière un fossé en demi-lune convexe.

Ils étaient bien perdus. La cavalerie n'avait qu'à les tourner pour les séparer de Courtrai, et à les livrer aux flèches des archers génois. C'est ce que proposait, appuyé par le chancelier Pierre Flotte, le connétable Raoul de Nesles. « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, cria Robert d'Artois; ou si vous avez de leur poil? » (Le connétable était gendre du comte de Flandre.) Le pauvre homme perdit la tête : « Sire, répliqua-t-il, si vous allez où j'irai, vous irez bien avant! » Et, chargeant comme un fou, il franchit la douve et fut expédié en un clin d'œil. Alors, toute cette noblesse de Panurge, piquant des deux, foulant aux pieds les archers, vint s'abattre dans les fossés bourbeux. Et larges coutelas, et haches, épieux, maillets

de fer, assommèrent et décortiquèrent tous ces crustacés aux écailles d'or et d'argent. Et le soir (11 juillet 1302), quatre mille éperons sanglants pendaient aux murs de la cathédrale de Courtrai.

Toute l'avant-garde française, la fleur de la chevalerie avait péri : Robert d'Artois, l'auteur du désastre, celui dont le père était mort à Mansourah, le connétable de Nesles, Châtillon, Brabant, Eu, Aubmarle, Dammartin, et Dreux, et Soissons, et Melun, et Vienne et Tancarville, et combien d'autres; même le chancelier Pierre Flotte, qui ne pensait guère mourir en si noble compagnie! Douze mille piétons massacrés dans la Prairie du sang (*Bloed-Marsch*). La bataille de Courtrai décida, pour ainsi dire, du sort de Boniface. Perdant toute mesure, le nouvel Innocent III proclama hautement la double souveraineté papale. La bulle *Unam sanctam*, l'approche de l'excommunication, la désobéissance de 45 évêques qui se rendirent en Italie, poussèrent Philippe aux résolutions extrêmes; « Reconnaître deux puissances et deux principes, disait le pape, c'est être hérétique et manichéen ». Le roi accepta le défi.

Des deux principes, quel est le bon? Évidemment celui qui l'emportera; il faut que le roi de France domine l'autorité spirituelle et gouverne l'Église par un pape français ou domestiqué; maître alors de l'Occident, il lèvera, papalement, des subsides sur l'Église et chez tous les peuples, sous prétexte de conduire en Orient une immense et dernière croisade. Tel est le sens de trois captieuses élucubrations de l'avocat normand Pierre Dubois.

Des pamphlets habilement répandus préparent la France à un concile, à une déposition possible de Boniface, *qui se donne pour pape*, comme l'insinuait déjà la réponse à la bulle *Ausculta fili*. De son côté le pape, sentant venir l'orage, menacé de loin encore par le roi, de près par les ennemis qu'il se faisait chaque jour en Italie, reconnaissait pour empereur Albert d'Autriche (donnant ainsi quelques gages aux Gibelins). Il refusa de correspondre avec le roi, le regardant comme excommunié depuis qu'il était vaincu.

Mais celui qu'il croyait abattu n'était nullement découragé, levait impôt sur impôt, prenait partout où il pouvait la moitié des vaisselles d'argent, se maintenait dans la Flandre française, s'assurait la neutralité d'Édouard Ier par l'abandon de la Guyenne (dur sacrifice! qu'il espérait bien temporaire), rangeait son clergé dans le devoir par la saisie du temporel de ses transfuges et faisait préparer une grande Ordonnance, très populaire, très paternelle, pour la réformation du royaume, promettant justice à tous, nobles, prêtres, peuple, répression de la vénalité et des abus. L'Ordonnance parut le 23 mars 1303, peu de jours après une séance du parlement où

s'était joué le premier acte d'une tragédie, d'autant plus intéressante que les péripéties en étaient inconnues et le dénouement incertain.

III. — Nogaret.

Le 12 mars, en effet, devant le Parlement, d'accord avec le roi, avait été prononcé par Nogaret un burlesque mais virulent réquisitoire.

Ce Nogaret, qui tenait le principal rôle dans les affaires politiques et judiciaires, a été, par chance, l'objet d'une étude approfondie et minutieuse.

Chargé en 1857 par l'Académie des Inscriptions de continuer une vaste compilation des Bénédictins, l'*Histoire littéraire de France*, Ernest Renan s'était attaché au XIVe siècle, et avait rencontré tout d'abord les curieuses figures de Nogaret, Pierre Dubois et Bertrand de Goth (le pape Clément V). Ses notices, désignées par lui-même pour une publication posthume, nous fournissent les renseignements les plus véridiques et les plus circonstanciés sur les acteurs et les péripéties du drame d'Anagni.

Guillaume de Nogaret, *deu Noguerat*, de Longaret ou Longarès (qui se dirait en français *De la Noyeraie*; armes : *Noyer* de sinople en champ d'argent) naquit dans le Lauragais (diocèse de Toulouse) à Saint-Félix de Caraman. Il descendait de *Patarins* ou *Cathares* dont plusieurs furent brûlés par l'Inquisition. En attaquant l'Église, il vengeait ses aïeux. Sa famille n'était pas noble. Aucun titre antérieur à 1299 ne lui donne le nom de *miles* (chevalier). Voué de bonne heure à la jurisprudence qui, plus sûrement que la théologie, conduisait alors aux plus hautes fonctions de l'État, il est, de 1291 à 1293, à Montpellier, « docteur en droit et professeur ès lois », en 1294, juge mage (*judex major*) de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. Il devient alors un de ces légistes attachés à la couronne qui ont, autant au moins que les hommes d'armes, contribué à fonder l'unité française et la puissance royale. Nous le voyons, pendant les années suivantes, employé tantôt à Montpellier que le roi venait d'acquérir (1295-99), tantôt en Champagne (1296) à démêler et à couper tout cet enchevêtrement de droits seigneuriaux, communaux, diocésains et monastiques, qui entravaient et restreignaient l'autorité royale, et dès 1297, juge ou enquêteur dans les plus grandes affaires du Parlement.

Anobli en 1299 (acte passé à Montpellier), il échange la qualification de *magister* pour le titre de *Miles regis Franciæ* souvent agrémenté de l'épithète *venerabilis*. Il nous a lui-même expliqué avec

soin le sens de cette expression : « Reçus par le roi au nombre de ses chevaliers, nous cessons de nous dire ses domestiques et ses familiers; nous prenons le titre et le rang de « Chevaliers du roi » (souvent *Chevaliers es lois*, Chevaliers *de l'hôtel)*; « Il y en a désormais de tels, presque à l'infini (*quasi infiniti*) tant au royaume de France qu'en Italie et autres lieux, qui portent ce nom et sont honorés de cette dignité ». Le passage que nous résumons est le véritable acte de naissance de la noblesse de robe.

En 1300, Nogaret figure pour la première fois dans la grande lutte qui devait rendre son nom célèbre. Adjoint à Pierre Flotte, nous l'avons indiqué, il riposte violemment aux propos injurieux du pape. Il s'agissait de pallier l'entente de Philippe le Bel avec Albert d'Autriche et de faire agréer à Boniface un perpétuel projet de croisade, auquel le malin pontife croyait moins que personne. Renan pense que Nogaret s'est fait la part trop belle dans cette ambassade; c'est en effet à Flotte, le chancelier, qui en était le chef, que Boniface garda la rancune la plus amère. Quelques jours avant Courtrai, il le maudissait encore. Cependant, il est visible que Nogaret en rapporta, contre le virulent pontife, une profonde haine.

Occupé en 1301 et 1302 de diverses missions importantes, à Luxeuil où il nomme un gardien de l'abbaye, à Troyes où il cherche les moyens de rendre la Seine navigable, à Figeac où il établit des coutumes et des lois rédigées par lui-même, il ne perdait pas de vue l'ennemi commun. Avec son ami Plasian et les autres conseillers intimes, il ne cessait de parler, d'écrire et de s'ingénier pour hâter l'attaque décisive, et ce fut lui qui l'entama. Il obtint la permission (ou reçut la mission) de rédiger et de relire au parlement devant le roi et ses frères l'étrange et furieux manifeste du 12 mars :

« Le glorieux prince des apôtres » (*Lettres apocryphes de Saint-Pierre*) « nous a mis un garde contre les faux prophètes qui, à l'exemple de Balaam, aimeront le salaire de l'iniquité. Balaam eut pour correction et avertissement une bête, qui, prenant la voix humaine, proclama la folie du faux prophète.... Ces choses, annoncées par le père et patriarche de l'Église, nous les voyons de nos yeux. Dans la chaire du bienheureux Pierre, siège ce maître de mensonges, un *malfaiteur* qui se fait appeler Boniface (*Maleficus, Bonifacius*). Il n'est pas entré par la porte dans le bercail du Seigneur, ni comme pasteur et ouvrier, mais comme voleur et brigand... Le véritable époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas craint de violer l'épouse d'un criminel embrassement... Or, comme ce qui se commet contre Dieu fait tort et injure à tous, et que, dans un si grand crime, on admet à témoigner le premier venu, même indigne;

moi donc, ainsi que la bête qui, par la vertu du Seigneur, prit la voix d'homme parfait pour reprendre la folie de ce Balaam prêt à maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma supplique, très excellent prince, seigneur Philippe, par la grâce de Dieu roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cet autre et plus funeste Balaam et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple! »

Nogaret, dès le 7 mars, était muni de pouvoirs illimités, d'un véritable blanc-seing, ratifiant d'avance « tout ce qu'il pourrait faire en toute circonstance touchant à l'affaire ». Philippe le Bel était donc décidé; et pourtant il tergiversa, faisant proposer au pape des arbitres, les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Ce choix était destiné à flatter la noblesse. De son côté, Boniface ayant fait vainement tâter le clergé français, déclara que Philippe avait encouru l'excommunication pour avoir interdit aux prélats le voyage de Rome. Cette menace était contenue dans un bref du 13 avril. Le roi fit arrêter les personnes qui avaient apporté le bref et les prêtres qui osaient le copier. Deux mois passèrent encore, mais activement employés à obtenir des nobles et du clergé leur consentement à un concile qui jugerait le différend et déposerait le pape. Dans tout le royaume, à tous les seigneurs, à tous les prélats et abbés, aux corps de ville, etc., des lettres individuelles furent portées par des envoyés royaux, entre autres Plasian et le vicomte de Narbonne, qui obtinrent plus de 700 adhésions. Quelques-unes, sous réserves, celles des Cisterciens, des Templiers. Mais l'Université de Paris, mais les Dominicains et les Mineurs (bien que favorisés naguère par le pape) souscrivirent aux volontés du roi.

Avant le 13 juin, Nogaret était parti pour l'Italie avec un autre *Miles*, Jean Mouchet, et deux *Magistri*, Thierry d'Hiricon et Jacques de Gesserin, pour saisir Boniface et l'amener à Lyon prisonnier. Bien entendu, la mission restait secrète; mais, sauf le pape, tout le monde la connaissait. Depuis longtemps (1297), les *Colonnes*, comme on disait, les Colonna, réfugiés en France, avaient multiplié les libelles contre le pape, contre l'irrégularité de son élection, et entretenu le roi des désordres, des haines qui agitaient l'Italie. Les banquiers florentins, les Mouchet, les Perruche (Perruzzi) lui avaient démontré la possibilité d'un coup de main.

Les émissaires ne furent pas plutôt en route que, le 13 juin 1303, en présence des barons assemblés en États au Louvre, Plasian renouvela le réquisitoire de Nogaret, et lança l'appel au prochain concile : « Moi, Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et j'affirme

que Boniface qui occupe aujourd'hui la chaire apostolique, sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessous mentionnés : — Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme. — Il ne croit point à la vie éternelle, car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute que Français, ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Français a une âme éternelle. — Il ne croit pas à la présence réelle, car il orne son trône plus que l'autel. — Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde. — Il a approuvé un livre d'Arnaud de Villeneuve condamné par l'université de Paris. — Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises. — Il a un démon familier, car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, *il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit*; cela suppose un art diabolique. — Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie, ce qui est hérétique à dire. — En parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Patarins les Français, nation notoirement très chrétienne. — Il est sodomite. — Il a fait tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes, s'ils ne les tuaient pas du premier coup : « Frappe, frappe, *dali*, *dali*! » — Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession. — Il n'observe ni vigiles, ni carême. — Il rompt les mariages. — Il rompt les vœux des religieux. — Il déprécie le collège des Cardinaux, les Ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'était de faux hypocrites, et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux. — Il est publiquement reconnu simoniaque; bien plus, la source et la base de toute simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'Église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les siens du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons. — Il a laissé perdre la Terre-Sainte, détournant l'argent destiné à la défendre. — Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté. — Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi d'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faisait pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporellement : ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (*gueule*), et déclarant que si un ange descendait du ciel pour dire qu'ils ne sont soumis, ni à lui, ni à l'empereur, l'ange serait anathème. »

Si ce ridicule factum n'eût été rédigé en latin, on se fût vite aperçu

qu'il ne renfermait qu'un seul grief sérieux — et celui-là suffisait — : la prétention de Boniface à l'infaillibilité, et à la double puissance, temporelle aussi bien que spirituelle. Quoi qu'il en soit, la requête fut encore une fois admise avec enthousiasme : il n'y avait plus qu'à attendre les résultats de la mission confiée à Nogaret et déjà payée par le don d'une rente de trois cents livres, environ six ou huit mille francs de notre monnaie.

IV. — Anagni.

Nous ne savons rien, dit Renan, de l'itinéraire des quatre légistes jusqu'à Florence. Ils s'arrêtèrent quelque temps dans cette ville, où ils avaient une lettre de crédit pour les *Perruches*, banquiers du roi. C'était la célèbre maison des Peruzzi, dont les souverains de France et d'Angleterre furent tour à tour les débiteurs. On s'était arrangé pour que les Peruzzi ignorassent l'usage qu'on voulait faire de l'argent. L'opération eut de la sorte un air de guet-apens assez contraire à la dignité du roi, et qui, d'ailleurs, recélait un défaut profond. Il était clair, en effet, que la surprise pouvait réussir, mais que le premier moment d'étonnement, une fois passé, serait suivi d'un retour dangereux. Si l'enlèvement du pape était bien organisé, les moyens pour le garder et l'emmener en France n'étaient pas suffisamment concertés. On sent en cela un plan italien, une conjuration hardie, mais sans longue portée... Ardents foyers de divisions intestines, les villes de la péninsule offraient toujours un accueil empressé à l'étranger riche ou puissant qui venait servir les haines de l'un des partis ; mais bientôt la réaction se produisait ; tous les partis étaient ligués contre l'intrus, qui ne réussissait pas sans peine à sortir du nid d'intrigues où il avait imprudemment mis le pied.

De Florence, les envoyés de Philippe se rendirent à Staggia, près de Poggibonzi, sur le territoire de Florence, mais à peu de distance des frontières de Sienne. Mouchet (*Musciatto*) possédait là un château, où il avait hébergé Charles de Valois en 1301. Nogaret et sa compagnie y firent un assez long séjour, durant lequel ils organisèrent leur expédition. Peut-être à Florence avaient-ils recueilli des partisans parmi les Gibelins, irrités contre Boniface. De Staggia, ils envoyèrent en Toscane et dans la campagne romaine des agents munis de lettres et chargés de faire des offres d'argent à tous ceux qu'on jugeait capables d'entrer dans la ligue du roi. Quelques seigneurs puissants du pays, tous ou presque tous du parti gibelin, se mirent avec eux. C'était d'abord Jacopo Colonna, surnommé *lo*

Sciarra, homme violent qui portait aux derniers excès les haines de sa famille, et qui d'ailleurs avait de grandes obligations à Philippe; les enfants de Jean de Ceccano, dont le pape retenait le père prisonnier depuis longtemps; les enfants de Maffeo d'Anagni, et quelques autres barons de la campagne de Rome. Sciarra forma ainsi une troupe de trois cents chevaux, que suivait un nombre assez considérable de gens de pied. Environ deux cents chevaux, restes de l'armée de Charles de Valois, joignirent la bande. Cela faisait, en tout, environ huit cents hommes armés. Tout ce monde était payé par le roi, portait l'étendard des lis, criait *Vive le roi.*

Boniface avait, par ses fautes, miné, en quelque sorte, le sol sous lui. Roi profane beaucoup plus que père des fidèles, il faisait servir ses pouvoirs spirituels à ses ambitions laïques; par une suprême inconséquence, il opposait ensuite le bouclier du respect religieux aux coups qu'il s'était attirés par ses intrigues politiques. La nature semblait l'avoir formé pour mener aux abîmes à force d'excès l'altière conception de la papauté créée par la grande âme de Grégoire VII. La conjuration grossissait chaque jour. Les seigneurs de Scurgola, de Collemezzo, de Trevi, du Cocano, jaloux de la fortune des Gaëtani, beaucoup de chevaliers de Ferentino, de Segni, d'Alatri, du Veroli, entrèrent avec empressement dans le plan de Nogaret. Il trouva, en particulier, son homme dans Rainaldo da Supino, originaire d'Anagni et capitaine de la ville de Ferentino. Boniface s'était fait un ennemi mortel de cet homme dangereux en le dépouillant du château du Trevi qu'il tenait en fief, et en rompant le mariage de sa sœur avec Francesco Gaëtani, qu'il avait fait cardinal. Vassal du Saint-Siège, Supino avait, semblait-il, le droit d'obéir à une réquisition présentée au nom et dans l'intérêt de l'Église; son intervention donnait à l'entreprise une apparence de légalité. Nogaret avait communiqué au corps municipal de Ferentino une copie authentique des pleins pouvoirs qu'il tenait du roi; il déclarait agir en bon catholique et pour l'honneur de l'Église. Il assurait, d'ailleurs, une large rétribution à ses nouveaux alliés. On exigea néanmoins qu'il promît de marcher le premier, avec l'étendard du roi de France. Il y consentit, mais à regret, ne voulant paraître en ceci qu'à titre de chef élu des barons de la campagne de Rome. Aussi, pour tout concilier, il fit déployer à la fois la bannière fleurdelisée et le gonfanon de l'Église. De ce moment, Rainaldo devint l'homme du roi, lié à lui « pour la vie et la mort du pape ». Toute sa famille, son frère Thomas de Meroli et beaucoup de gens de Férentino s'engagèrent avec lui, pendant que Sciarra, rôdant autour d'Anagni, complotait avec son beau-frère le cardinal Napoléon des Ursins.

Boniface n'avait pas ignoré l'appel au Concile, lancé contre lui par Philippe, et ne s'était pas autrement inquiété, non plus que de démarches douteuses, plus tard alléguées par Nogaret, se contentant de répondre (bulle du 15 août) que le pape seul avait le droit de convoquer les conciles. Quant à l'accusation d'hérésie, il en riait avec ses intimes : « Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille (faisant ainsi allusion aux origines albigeoises de Nogaret), mais dans notre pays natal, il y ait jamais eu un hérétique? » Il ne se doutait pas, d'ailleurs, du coup monté contre sa personne. Ce ne fut pas par une appréhension déterminée qu'il se retira, avant le 15 août, dans sa ville d'Anagni, au milieu des fiefs de sa famille, mais pour fuir les chaleurs malsaines de l'été romain, peut-être aussi parce que le séjour de la turbulente ville de Rome, agitée par les Orsini, devenait pour lui presque impossible. Et, tranquillement, il continuait, en dépit de ses cardinaux inquiets, à fulminer bulle sur bulle en style sonore et grandiloquent. Il en composait une, plus ardente encore que les autres, qui devait être promulguée le 8 septembre, dans cette cathédrale d'Anagni où Alexandre III et Grégoire IX avaient, précisément, excommunié les empereurs Frédéric Barberousse et Frédéric II.

Cette bulle *Super Petri solio* renouvelait l'excommunication contre Philippe, relevait ses sujets du serment de fidélité, déclarait nuls tous les traités que le roi de France pouvait avoir conclus avec d'autres princes. Elle était rédigée. Nogaret en connaissait la teneur. Il sentait que, dans la situation critique où se traînaient les affaires de Flandre et devant le mécontentement général causé en France par un surimpôt connu sous le nom de maltôte, une excommunication portée en termes si péremptoires eût été un coup, du moins un embarras, très grave. C'est pourquoi, le 7 au matin, il marcha sur Anagni. (Il était, avec sa troupe, dans le voisinage, à Scurgola.)

Anagni est une petite ville située sur le plateau allongé, mais très étroit, que forme un des mamelons inférieurs de la montagne des Herniques (Renan). Du côté de l'est, une très grande arcade, avec tribune en encorbellement, donne accès à la maison commune, où siège encore le municipe. En arrière, entre la grande place et la cathédrale, étaient les maisons fortifiées des Gaëtani. Enfin le palais (qui a été ruiné en 1500) communiquait avec l'église par un couloir. Il y a quelque incertitude sur la marche des conjurés. Sont-ils entrés par l'ouest, par une porte antique qui mène à la place Santa Maria? En ce cas, ils n'auraient pas eu à enlever d'abord le grand palais Gaëtani. Renan pense, sans doute avec raison, que l'entrée eut lieu par le bas de la ville, à l'est, où est situé le municipe. Et en effet,

c'est dans la maison commune que Nogaret et Sciarra prirent leurs dispositions pour l'assaut. L'or de Philippe avait fait son œuvre. Matteo, l'un des conjurés, était le père du capitaine et du podestat. Ce qui explique l'abandon prémédité de la porte orientale. La bande s'y précipita aux cris de *Muoia papa Bonifazio! Viva il re di Francia!* A côté de l'étendard du roi, marchait le gonfanon de l'Église. Évitant tout rôle militaire, Nogaret affectait de n'être que l'huissier qui portait au pontife romain l'assignation de son juge souverain. La noblesse d'Anagni, jalouse des Gaëtani, puis des cardinaux gibelins, Richard de Sienne et Napoléon des Ursins, se déclarèrent pour les Français. D'autres s'enfuirent, déguisés en laïques; beaucoup de prélats domestiques se cachèrent. Arrivé sur la place publique, Nogaret fit sonner la cloche de la commune, assembla les principaux de la ville, exposa sa mission « pour le bien de l'Église » et requit l'assistance du podestat et du capitaine. Le populaire, conduit par ses magistrats, se joignit aux envahisseurs portant l'étendard de l'Église romaine.

« La faiblesse profonde de l'ambition temporelle des papes se voyait ainsi dans tout son jour ». Les mille petits pouvoirs qui se partageaient l'Italie rendaient impossible un rôle comme celui qu'avait rêvé Boniface VIII. Ne possédant pas de force armée sérieuse, au milieu des passions féodales et municipales, il était trop facile aux souverains mécontents de trouver autour du pontife, dans sa ville natale et favorite, dans sa maison même, des alliés et des complices.

Malgré quelques assertions, d'ailleurs vagues, on ne pouvait se diriger en droite ligne sur le palais pontifical, et on ne le fit pas. Comment eût-on laissé derrière soi ou en flanc les maisons armées des Gaëtani? Il fallut donc enlever les barricades du grand palais, ainsi que de trois hôtels cardinalices, avant d'atteindre, sur la droite, la place de la cathédrale. Dès le matin, le pape avait demandé une trêve et Sciarra, tout en avançant, lui avait accordé quelques heures de réflexion, pour « renoncer au pontificat, *comme avait fait Célestin*, et se faire *frate* ». « Jamais », répondit Boniface ; « pape je suis, pape je mourrai. » L'après-midi s'avançait, il fallait en finir.

La maison pontificale était un château fortifié attenant à la cathédrale. Ce fut par l'église que les conjurés résolurent d'y pénétrer, afin sans doute que le pape ne pût se réfugier près de l'autel et des ustensiles sacrés. Ils mirent le feu aux portes. Les clercs chassés et dépouillés s'enfuirent; un archevêque (de Strigonie) fut tué. Les quelques défenseurs du passage qui menait au château durent se rendre. Au reste, le maréchal de la cour, un Giffrido Bussa, était d'accord avec la podestat d'Anagni. Quand le pape entendit tomber

les portes intérieures, qu'il vit les flammes jaillir des fenêtres, quelques larmes coulèrent sur ses joues. « Puisque je suis trahi comme Jésus-Christ, dit-il à deux clercs qui étaient à côté de lui, je veux au moins mourir en pape ». Et il se fit revêtir de la chape de Saint-Pierre, mit sur sa tête le *triregno*, prit dans ses mains les clefs et la croix et s'assit, ayant près de lui deux cardinaux restés fidèles : Nicolas Boccasini, évêque d'Ostie (bientôt Benoît XI), et Pierre d'Espagne, évêque de Sabine.

A ce moment, maître du palais, Sciarra entra le premier, l'injure à la bouche ; et quelque temps après Nogaret, semblant intervenir en faveur du pape qu'il supposait intimidé. Avec un aplomb merveilleux, « en présence de plusieurs personnes de probité », il expliqua au pape la procédure suivie contre lui en France, les accusations dont on le chargeait et dont, ne s'étant pas défendu, il était, d'après le droit inquisitorial, réputé convaincu, enfin l'assignation qui lui était faite de comparaître au concile de Lyon, pour y être déposé comme hérétique et simoniaque. « Toutefois, ajouta l'envoyé du roi, comme il convient que vous soyez déclaré tel par le jugement de l'Église, je veux vous conserver la vie contre la violence de vos ennemis, et vous représenter au concile général que je vous requiers de convoquer ; si vous refusez de subir son jugement, il le rendra malgré vous, vu principalement qu'il s'agit d'hérésie. Je prétends aussi empêcher que vous n'excitiez du scandale dans l'Église, surtout contre le roi et le royaume de France, et c'est à ces motifs que je vous donne des gardes pour la défense de la foi et l'intérêt de l'Église, non pour vous faire insulte ni à aucun autre. » Les papes déposés, emprisonnés, même tués, ne sont pas chose rare au moyen âge ; mais je doute que pareille mercuriale, impudente et pédante à la fois, ait jamais rabattu l'orgueil incommensurable de ces serviteurs des serviteurs. Quels ravages a dû susciter dans un cerveau octogénaire le désespoir furieux, l'humiliation amère d'un hautain, tel que Boniface !

Le pape sut pourtant se contenir, garder sa raison — au moins pour quelques jours. Il demeura muet sous le réquisitoire du légiste, n'opposant aux gestes furieux de Sciarra que ces mots : *Eccoti il capo, eccoti il collo* ; voici ma tête, voici mon cou. A-t-il été frappé? c'est une tradition généralement admise et dont Renan reconnaît la vraisemblance : « Un tel acte, dit-il, n'est pas en dehors du caractère d'un bandit comme Sciarra ; toutefois, cette circonstance manque dans les récits les plus sincères, en particulier dans celui de Villani, qui, par ses relations avec les Perruzi, put être si bien informé. Nous ne nions pas que la brutalité de Sciarra n'ait été capable des

derniers excès et ne les ait tentés. Nous disons seulement que *rien* n'indique qu'aucun sévice ait eu lieu en réalité. » *Rien?* N'est-ce pas s'avancer beaucoup? Nous ne savons quel scrupule rend désagréable à Renan l'outrage manuel de ce brigand : peut-être on ne sait quelle survivance séminariste. Il n'importe guère; cependant, à notre tour, rappelons une phrase que Renan cite et ne traduit pas, phrase qui émane d'un témoin oculaire, le pape Benoît XI : « *Manus in eum injecerunt impias... ac blasphemiarum voces funestas ignominiosi jactarunt*; ils jetèrent sur lui des mains impies, et vomirent ignominieusement des paroles funestes, blasphématoires. » Bien que ces mots soient dans une bulle (*Flagitiosum scelus*) et que ces documents verbeux méritent peu de confiance, *Manus injicere* ne paraît pas ici une expression figurée. Mais laissons le soufflet de fer, la joue sainte et le gantelet sacrilège. Ce sont les infiniment petits de l'histoire. Le fait est que Sciarra eût tué le pape volontiers. Nogaret l'en empêcha; son maître n'avait nul besoin d'un meurtre. Il ne renonçait pas d'ailleurs à intimider le vieillard, et parlait de temps en temps de l'emmener garrotté à Lyon. Mais le vieux tenait bon encore : « Heureux, disait-il, d'être condamné et déposé par les *patarins*. »

Pendant cette scène étrange, l'affaire commençait à se gâter. Il eût fallut enlever le pape d'enthousiasme, pour ainsi dire, et gagner la mer. Mais rien ne semble avoir été prévu. Et Nogaret avait toute sorte de raisons pour redouter ses alliés, car il n'avait pas de Français avec lui sauf deux jeunes gens. Le principal mobile des *condottieri*, après l'humiliation du pape, c'était le pillage; et les bandes romagnoles et sabines ne se faisaient pas faute de saccager les maisons des Gaëtani et des cardinaux amis du pape. De là, on s'était rabattu sur le manoir papal, et, malgré les efforts de Nogaret, le trésor, très considérable depuis le jubilé de 1300, les reliquaires, les objets précieux, tout ou la plus grande partie, devinrent la proie des *Colonnes* et de leurs partisans. Les poches étaient pleines, il n'y avait plus qu'à s'en aller. Mais Nogaret ne pouvait partir. Il n'aurait pas eu plutôt le dos tourné que la Bulle eût été promulguée.

Malgré les fatigues de cette journée et de cette nuit du 7, il passa dans le palais pontifical la morne journée du 8 (sept.), surveillant son prisonnier, tâchant de rassembler quelques débris du trésor, essayant d'une modération relative, libérant un Gaëtani, permettant à certains cardinaux de se retirer à Pérouse; — plus tard il prétendit que le pape l'avait remercié des soins qu'il prenait de sa personne et de sa nourriture.

Le lendemain, lundi 9 septembre, il arriva ce qui s'est passé mille fois dans l'histoire des révolutions italiennes. Il y eut un revirement

subit. Les gens d'Anagni, après s'être donné le plaisir de trahir Boniface, se donnèrent le plaisir de trahir ceux qu'ils avaient d'abord accueillis contre Boniface. A la voix d'un cardinal Fieschi, ils ont été pris d'un soudain repentir. Dès le matin, renforcés par les habitants des villages voisins, rudes peuples de brigands aventureux, ils s'arment en masse au cri de « Vive le Pape! Meurent les traîtres! », et se portent vers le château pour réclamer le pontife. Les conjurés soutenaient qu'ils étaient chargés par l'Église universelle de garder Boniface. « Nous le garderons bien tout seuls », répondaient les assaillants. Il fallut combattre. Accablée par le nombre (un contre dix peut-être) la bande de Sciarra et de Supino fut chassée du château et de la ville. La bannière des lis, qui avait été arborée sur le palais pontifical, fut traînée dans la boue. Nogaret, blessé, faillit être pris aux portes de la ville par des cavaliers qui arrivaient de Rome. Les Gibelins romains avaient refusé d'entrer dans le complot, ne se souciant guère d'accroître la puissance du roi de France; et les cardinaux Mathieu Rossi et Jacques des Ursins avaient réussi à former un corps de quatre cents cavaliers. Nogaret leur échappa et courut se réfugier à Ferentino, qui est à une heure d'Anagni. Là, hébergé par Supino, renseigné par Sciarra, il attendit les événements, tenant ferme et parlant au nom du roi.

Le complot cependant avait échoué. Boniface était libre, mais à quel prix! La rage et la stupeur, l'effort, vraiment admirable, qu'il avait fait pour contenir sa colère et garder sa dignité sous l'insulte et le froid sarcasme d'un avocat, deux jours et deux nuits d'angoisse, lui avaient étreint le cœur, avaient brisé ses forces, ébranlé sa raison. Sur les marches de son palais, sur la place, au milieu du populaire, il s'épanche en paroles incohérentes. Ce n'est plus le vice-dieu, c'est un pauvre vieillard de quatre-vingt-dix ans qui larmoie et qui rit, qui demande du pain à une bonne femme, et conte à tout venant qu'il est réduit à la misère, qui lance à tort et à travers des bénédictions, des absolutions, dont il n'a même pas conscience. Il n'ose rester à Anagni. Quelle confiance accorderait-il à une foule si versatile! Il ne voudrait pas aller à Rome où l'attendent cent intrigues; pourtant il se laisse emmener par les cavaliers qui étaient venus achever sa délivrance. Plusieurs cardinaux fugitifs ou traîtres l'entouraient. Napoléon des Ursins ne le quittait pas. Il vint, de la sorte, à Saint-Pierre, où il voulait, dit-on, assembler un concile pour se venger du roi de France. En réalité, il n'avait fait que changer de prison. Les Orsini le tenaient maintenant; on prétendait le réconcilier avec les Colonna; on interceptait les lettres qu'il écrivait au roi de Naples Charles II. Il apprenait qu'un nouvel envoyé de Philippe arrivait

pour reprendre l'œuvre de Nogaret. Tout n'était qu'anarchie autour lui et confusion dans sa tête. Tantôt il parlait de se réconcilier avec son ennemi, de soumettre leur différend au cardinal Mathieu. Ou bien il se répandait en malédictions et en anathèmes. On le voyait se ronger les mains, se frapper le front.

Il avait essayé de s'enfuir, de se réfugier chez des barons moins suspects. Les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. Dès lors, une sorte de rage s'empara de lui. Il refusa tout aliment. Un de ses familiers, Jacopo de Pise, lui ayant dit : « Saint père, recommandez-vous à Dieu, à la Vierge Marie, et recevez le corps du Christ », il lui donna un soufflet, criant : « *Allonta de Dio et de Sancta Maria, Nolo, Nolo!* Honte à Dieu et à Sainte-Marie! non! non! » (Ce pape, fort peu dévot, avait toujours professé un dédain particulier pour la Vierge, qu'il traitait de *Mariola, Mariola!*) Il chassa deux frères mineurs qui apportaient le viatique, et mourut sans confession, le 11 octobre. Ainsi se seraient accomplies les paroles attribuées à Célestin V : « Tu as monté comme un renard; tu règneras comme un lion; tu mourras comme un chien ».

Aussitôt, Philippe le Bel s'empare des tristes circonstances qui accompagnèrent la mort de son ennemi et fait répandre une pièce injurieuse : *La vie, état et condition du pape Maléface, raconté par des gens de foi.* « Le pharaon, sentant que son heure approchait, confessa qu'il avait eu des démons familiers qui lui avaient fait accomplir tous ses crimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on entendit tant de tonnerres, tant d'horribles tempêtes, on vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux effroyables cris, que le peuple consterné criait : « Seigneur Jésus, *miserere, miserere nobis!* » Tous affirmaient que c'était bien les démons d'Enfer qui venaient chercher l'âme de ce Pharaon... Comme on le portait sur sa chaise, il jeta les yeux sur la pierre de son anneau. O vous, s'écria-t-il, malins esprits enfermés dans cette pierre, vous qui m'avez séduit, pourquoi m'abandonnez-vous? Et il jeta au loin son anneau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené le fils de Jacques de Pise qu'il aimait à tenir dans ses bras comme pour se glorifier dans le péché. Mais à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec ses dents. Finalement, le dit Pharaon, ceint de tortures par la vengeance divine, mourut sans marque de foi. Et ce jour encore, il y eut tant de tonnerres, de dragons dans l'air, vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges, que le peuple romain croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme ».

Dante, en sa vision lugubre, a vu l'entrée du pontife maudit dans les cercles infernaux. Au chant XIX de l'*Enfer*, Nicolas III, plongé la

tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie : « Est-ce donc toi déjà, Boniface? Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine? »

Le roi sentait que l'opinion, si elle n'était pas pour lui, était du moins contre le pape; il frappait à coups redoublés la mémoire de sa victime. Non content du mauvais latin de ses légistes, il se faisait adresser en français des suppliques, pour nous amusantes, où Adam, Moïse, Josué, Saül venaient combattre la confusion des deux pouvoirs : « A vous, très noble prince notre Sire, supplie et requiert la pueble de votre royaume... Que vous gardiez la souveraine franchise de vostre temporel... Le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel en vous mandant par lettres bullées qu'il estoit vostre souverain temporel... Dieu le père qui donna la loi à Moïse, l'établit prince d'Israël et il commanda que il fist Aaron son frère souverain prestre. Et Moïse bailla et commit, quand il dut mourir, du commandement de Dieu, la seigneurie du temporel non pas au souverain prestre son frère, mais à Josué... Emprès, notre seigneur Jésus-Christ fut souverain prêtre; et ne trouva l'en point écrit qu'il eust oneques nulle possession de temporel... Vous, noble roy, défendeour de la foy, destruiteur de bougres, povés et devés et estes tenu requerre et procurer que ledit Boniface soit jugez pour hérége, et punis en la manière que l'on le pourra et devra *emprès sa mort.* »

Quant à Nogaret, vainqueur en dépit de son échec, il gardait son attitude impertubable d'envoyé confidentiel du roi et de défenseur des intérêts de l'Église. Le 17 octobre, nous le voyons, toujours à Ferentino, logé chez les Rainaldo, traité en ami, bien reçu par la commune, donnant à Rainaldo un acte notarié pour le rassurer sur les suites de l'échauffourée. « Il lui promet, au nom du roi, tous les secours d'hommes et d'argent nécessaires pour le venger des habitants d'Anagni et des parents de Boniface, ainsi que le dédommagement entier de ce qu'il a souffert et de ce qu'il souffrira dans la suite pour la même cause. Nogaret se qualifie dans cet acte *excellentissimi regis Franciæ miles et nuntius specialis;* tout ce qu'il a fait, il l'a fait « en faveur de la foi orthodoxe ». La conduite des Anagniotes dans la journée du lundi 9 septembre est taxée de trahison. Ils seront punis... N'ont-ils pas traîné par les rues d'Anagni le drapeau et les armes (*vexillum ac insignia*) du roi de France?

L'élection du nouveau pape, 22 octobre, semblait donner à Nogaret pleine satisfaction. A l'altier Gaëtani, les cardinaux Orsini avaient substitué l'humble fils d'un notaire, le pieux Boccasini (Benoît XI), que sa piété monacale et la modestie de son origine pré-

paraient aux concessions, à ces pieux malentendus si chers à l'Église, dont tout l'artifice consiste à donner raison au plus fort pour éviter le scandale. C'est alors qu'on vit la grandeur de la victoire remportée par Philippe. Il avait, par le prestige de sa force, tellement dompté la papauté, que la complaisance dont on pouvait être capable envers lui devenait le titre principal pour être élu pape. Boccasini avait été témoin oculaire de la scène d'Anagni, et cependant, il ne perd pas un jour pour traiter avec Philippe. Dès le 6 octobre, un émissaire du roi, Pierre de Péred, prieur de Chiesa, était arrivé en Italie pour soulever le pays contre Boniface. Reçu par le nouveau pape, il ne recula sur aucun point, insistant sur les crimes de Boniface, sur la nécessité d'un concile, à Lyon ou en quelque autre lieu acceptable pour les Français, afin de réparer les maux causés par le défunt antipape. Benoît frappé de terreur promit tout ce qu'on voulut. Nogaret s'était approché de Rome et annonçait sa ferme volonté de continuer ses poursuites contre l'hérésie, la simonie, crimes que la mort ne prescrit pas, contre les parents et fauteurs de Boniface, contre les traîtres d'Anagni. Sans force armée, craignant Rome où il n'osait affronter les discordes des partis, confiné dans Pérouse, Benoît tremblait devant l'arrogance de celui qu'il avait vu de ses yeux attenter à la majesté pontificale. Il osa cependant ne pas le recevoir, mais il le fit supplier par l'archevêque de Toulouse de retourner le plus tôt possible en France et d'engager le roi à envoyer une ambassade pour traiter de la paix. Ainsi l'auteur du plus grand outrage qui ait jamais été infligé à la papauté, devenait le négociateur choisi par la papauté elle-même. Les pourparlers durèrent trois mois, et c'est seulement le 10 février 1304 que Nogaret triomphant joignit Philippe à Béziers. Il exposa en plein conseil le changement qui s'était accompli dans les dispositions du Saint-Siège; mais il conseilla d'en profiter sans délai avant que le pape eût envoyé, selon l'usage, le légat porteur de la bulle d'intronisation. Trois ambassadeurs furent aussitôt désignés, ses intimes amis, Béraud de Mercœur, Guill. de Plasian, et le canoniste, Pierre de Belleparche. Lui-même demanda et obtint d'être attaché à l'ambassade qu'il avait conseillée. Philippe d'ailleurs venait de lui donner des marques éclatantes de sa gratitude. Le jour même de son arrivée, cinq cents livres de rente (plus de 10 000 f.) lui étaient assignées sur le Trésor royal, en attendant qu'elles pussent être converties en possessions territoriales. L'acte est daté de Béziers. Le 11, un privilège exorbitant lui donnait plein pouvoir, ainsi qu'à ses trois compères en chevalerie, de mettre en liberté toute personne, laïque ou ecclésiastique, détenue en prison pour n'importe quel motif (ce qui

sous-entendait évidemment le droit de vendre aux prisonniers la liberté). Ainsi récompensés d'avance, les quatre plénipotentiaires partirent pour l'Italie. Des lettres patentes datées de Nîmes, 14 et 21 février, les autorisaient à traiter avec le pape, sous réserve des franchises gallicanes, et de recevoir (mais non de demander) l'absolution des censures que le roi pouvait avoir encourues.

Benoît XI, cependant, commençait à sortir de sa stupeur. Il accueillit l'ambassade, mais refusa de voir Nogaret. Celui-ci fit vainement demander une absolution provisoire, *ad cautelam* (sorte de sauf-conduit), sous réserve de jugement ultérieur. Benoît refusa encore. Deux ou trois bulles (2 avril, 13 mai), relevèrent le roi de toute censure, annulèrent toutes sentences de Boniface contre baron, prélats, officiers, envoyés royaux. Le seul Nogaret était exclu. Le pape se réservait l'absolution de Nogaret. C'était dire qu'il demeurait sous le coup d'une excommunication, non prononcée il est vrai, mais difficilement évitable. Situation délicate au XIVe siècle, malgré l'affaiblissement de la papauté. L'excommunié était hors la loi, sa vie en danger, sa fortune menacée. L'excommunié ne pouvait ni posséder, ni tester valablement. Une confiscation, un changement de règne, une disgrâce le ruinaient de fond en comble. Nous verrons Nogaret, avec une ténacité, un génie procédurier extraordinaire, lutter sept ans pour obtenir une absolution pleine et entière. Heureusement pour lui, le roi, sans vouloir en rien se mêler de ce qu'il appelait une affaire de foi, peut-être aussi pour le lier plus étroitement à son service, par l'espérance et la crainte, — le roi lui continua sa faveur. En dépit de l'irritation manifestée par Charles de Valois et les princes du sang, en dépit des murmures du clergé et la désapprobation universelle, il le maintint auprès de sa personne, il en fit non seulement son plus intime conseiller mais encore un des plus riches seigneurs du midi. Dès juillet 1304, les rentes assignées sur le Trésor, furent converties en terres et revenus féodaux, après évaluation toute favorable à Nogaret. Entre Lunel et Aigues-Mortes, entre Nîmes et le mer, plus loin même, au nord-ouest, des justices, des mouvances, des champarts, des châteaux et vigneries, des villages et territoires entiers, Massillargues, Saint-Julien, Cauvisson, Tamarlet, Marduel, Lésignan, Redessan, Colozes, Bouillargues, le Luc furent rapidement annexés au domaine de l'excommunié virtuel.

Mais déjà ce pape timide dont la douceur avait d'abord enhardi Nogaret passait de la menace à l'exécution. Le 7 juin, quelques semaines après avoir absous le roi, il dénonçait solennellement à la chrétienté « le crime monstrueux, *flagitiosum scelus*, la monstruo-

sité criminelle, que certains hommes très scélérats, poussant l'audace aux dernières limites, avaient commis contre la personne de Boniface VIII de bonne mémoire. Voilà », continuait cette bulle à la fois biblique et cicéronienne, « voilà ce qui s'est fait ouvertement, publiquement, notoirement, et devant nos yeux. Lèse-majesté, crime d'état, sacrilège, violation de la loi *Julia de vi publica*, de la loi *Cornelia* sur les vicaires, séquestration de personnes, rapines, vol, félonie, tous les crimes à la fois! Nous en restâmes stupéfaits. Qui pourrait ici retenir ses larmes? O crime, etc. O forfait, etc.! O malheureuse Anagni, que la rosée ne tombe jamais sur toi. O douleur affreuse, fait lamentable, pernicieux exemple, mal inexpiable, honte sans égale! Église, entonne un chant de deuil; que les larmes inondent ton visage! Que, pour aider, à une juste vengeance, tes fils viennent de loin, tes filles se lèvent à tes côtés. Car il a été dit : Ne touchez pas mes Christs! » Il assignait devant son tribunal pour le 29 juin, pour entendre ce qu'il ordonnerait, les auteurs de l'attentat, « ces fils de perdition, ces premiers-nés de Satan », avant tous Nogaret, puis Rainaldo da Supino, son fils, son frère, Sciarra Colonna et douze autres. — Vraiment, ce verbeux personnage devenait fort gênant. Nogaret, sans doute, refusa de comparaître, niant avoir reçu assignation personnelle; mais, à Pérouse, la procédure suivait son cours; il fallait, comme le dit plus tard Nogaret, un miracle pour écarter la condamnation. Le miracle eut lieu. Benoît mourut subitement le 7 juillet.

Cet homme aux indignations tardives avait commis deux imprudences graves : il avait compris dans les poursuites des Italiens, très puissants dans le voisinage de Pérouse, et très peu endurants; secondement, il avait accepté un panier de figues-fleurs, envoi d'une de ses dévotes, une abbesse de Sainte-Pétronille. Benoît, qui connaissait les usages locaux, se défiait pourtant; depuis quelques jours il faisait essayer tous ses mets. Mais il aimait les figues! et des figues hâtives! et des figues de couvent! Il en mangea trop. Nogaret savait-il le complot? Le devinait-il seulement? Qui pourrait le dire? De toute façon, cette mort le sauvait, au moins jusqu'à l'élection d'un nouveau pape; or, il s'était glissé tant de cardinaux français dans le sacré collège que la majorité obéirait probablement au roi, bien décidé cette fois, autant qu'on peut connaître les intimes pensées d'un être aussi fermé, à ne prendre un pape qu'à bon escient et de sa propre main.

ÉTUDE DES SILEX RECUEILLIS PAR M. AMÉLINEAU

DANS LES TOMBEAUX ARCHAIQUES D'ABYDOS (ÉGYPTE)

Par L. CAPITAN

Parmi les innombrables objets du plus grand intérêt que M. Amélineau a découverts dans ses fouilles des tombeaux archaïques d'Abydos durant trois années consécutives, il y avait une nombreuse collection de silex : 7 à 800 éclats et lames, une cinquantaine de couteaux et 364 pointes de flèches.

Les pointes de flèches proviennent toutes d'un tombeau sans nom qui précédait la grande colline de débris sous laquelle était enfoui le tombeau d'Osiris. Quant aux couteaux, aux éclats et lames de silex, ils proviennent du tombeau que M. Amélineau a dénommé de Set et Horus et que d'autres égyptologues appellent tombeau de Kha-Sekhemoui.

La plupart des grands couteaux et des éclats ont été trouvés partie dans la couche supérieure des décombres, partie dans la couche inférieure remplissant les chambres du tombeau. Mais la plus grande quantité de ces silex a été trouvée sur le sol de deux chambres sépulcrales que, pour cette raison, M. Amélineau a dénommées chambres aux silex.

M. Amélineau a bien voulu me confier l'étude de ces curieuses séries et c'est le résultat des observations ainsi faites durant une étude minutieuse de ces pièces que je voudrais consigner ici[1].

Pointes de flèches.

Les charmantes pointes de flèches dont la photogravure de la planche I (voir planche à la fin de ce fascicule) peut donner une bonne idée, étaient toutes d'un travail admirable. Il n'est pas possible de voir des retouches plus fines, plus délicates et plus habiles. La maestria des Égyptiens pour la taille du silex dépassait celle de tous les peuples connus. Les Danois ont fait des pièces plus grandes, merveilleusement retouchées, mais ils n'ont jamais atteint la finesse et la délicatesse des Egyptiens.

Les 138 pièces que j'ai étudiées une à une peuvent se grouper en quelques types passant du reste souvent insensiblement de l'un à l'autre. Le type à pédoncule avec ou sans ailerons est le plus fréquent. On peut suivre toute

1. M. Amélineau m'a confié également divers types de fins instruments en silex, de très belles pointes de flèches en quartz et d'autres en ivoire et en bois, souvent encore emmanchées. Tout cela forme une autre série que j'étudierai dans un prochain numéro de cette Revue.

sa filiation : c'est d'abord la petite pièce ovale munie de deux minuscules encoches à la base et de chaque côté qu'on peut voir figurée sur la planche (seconde image de la 2e ligne) les encoches ne sont d'ailleurs guère marquées.

Puis les encoches se creusent peu à peu et on arrive ainsi au type ovale muni d'un pédoncule sans ailerons dont on peut voir sur la même ligne de très bons spécimens de formes et dimensions relatives variées.

Ce type passe insensiblement à la forme avec pédoncule et ailerons. Là encore il y a une extrême variabilité dans les détails ; formes et proportions de ces deux éléments, dimensions relatives du corps de la flèche, du pédoncule et des ailerons. Cependant il faut noter qu'on ne trouve jamais dans cette série de ces ailerons extraordinairement allongés comme en façonnaient les tailleurs de silex du Fayoum. Ils sont toujours à peine marqués.

La forme générale de la flèche varie aussi beaucoup comme on peut le voir sur la planche. Parfois elle est élargie et rappelle absolument nos types européens. D'autres fois elle est étroite, allongée, à bords tantôt rectilignes, tantôt taillés en scie, plus rarement décrivant de gracieuses courbes donnant à la pièce une largeur plus grande vers la pointe avec un rétrécissement au-dessous et un nouvel élargissement vers la partie inférieure, au niveau environ des ailerons. Le pédoncule a une forme ovale très gracieuse (V. les deux premières et la dernière figure de la première ligne de la planche I).

Ce charmant type paraît spécial à l'Egypte.

Cette forme en losange du pédoncule se retrouve d'ailleurs sur toute une série de pointes de flèches (V. planche I).

D'autres pointes de flèches sont étroites et à pointe acérée. Nous avons reproduit la plus grande qui est aussi une des mieux taillées (V. 1re figure de la 1re ligne).

Notons enfin un type qui n'était représenté que par deux spécimens. Il a la forme d'un petit cylindre apointé et soigneusement taillé sur toute sa surface (V. 1re figure de la 2e ligne de la planche).

La délicatesse du travail de toutes ces pièces est étonnante. Elles sont le plus souvent d'une extrême minceur sur toute leur surface et on se demande comment ont pu être enlevées les petites esquilles constituant les retouches. Parfois, au contraire, ce qui est une difficulté particulière de taille, le centre de la pièce est assez épais, tandis que les bords sont extrêmement minces.

Les matières employées sont variées; tantôt c'est un silex noirâtre ou brunâtre, quelquefois rougeâtre, presque jaspoïde, d'autres fois gris mat ou au contraire calcédonieux blanc ou rosé et translucide.

Cet ensemble est aujourd'hui dispersé. Cependant le musée de Saint-Germain en possède une bonne série.

Couteaux.

Les couteaux dont M. Amélineau a pu recueillir ou reconstituer une cinquantaine au moyen de fragments brisés dans la grande violation du

tombeau au vie siècle de notre ère, sont tous du même type d'ailleurs très spécial à l'Égypte, c'est-à-dire lame large, plate, terminée à la partie supérieure par une extrémité arrondie et se continuant inférieurement par une sorte de manche ou véritable soie soigneusement retouchée.

Ces pièces sont admirablement bien taillées, les bords sont rigoureusement rectilignes sur les deux faces, la taille à assez larges écailles est parfaitement régulière.

Il y a dans la forme générale de ces couteaux quelques variations dont les cinq remarquables types que j'ai choisis parmi toute la série et fait reproduire peuvent donner une excellente idée.

Comme on peut le voir sur les planches II et III à la fin de ce fascicule, ils varient un peu de forme, depuis le couteau droit jusqu'au spécimen tout à fait courbe.

Toutes ces pièces sont taillées de la même façon, suivant le mode de nos pièces solutréennes, par retouches assez larges et très plates à la surface de la pièce et beaucoup plus fines sur les bords.

Elles sont en général fort peu épaisses, un centimètre en moyenne, quelquefois beaucoup moins comme la très remarquable première pièce de la planche II. Les deux faces sont également bien retouchées.

Sauf la lame la plus courbe, toutes ces pièces sont en silex couleur jaune brun pâle, à cassure terne, renfermant de la craie et qui devait être difficile à tailler.

Il y a lieu d'accorder une mention toute spéciale à la remarquable pièce courbe de la planche II. En silex gris jaunâtre, notablement plus siliceux que celui des autres pièces, elle est d'une telle minceur qu'elle est presque complètement translucide.

Les retouches du corps de la pièce sont larges et absolument plates. Vers les bords une partie de ces retouches a été enlevée par d'autres plus fines et remarquablement plates aussi. Enfin, de nouvelles retouches beaucoup plus fines ont façonné les bords qui, en outre, ont été régularisés en quelques points par un léger polissage.

La taille d'une pareille pièce dénote une habileté prodigieuse. Une seule face ainsi retouchée sur une pièce ayant une certaine épaisseur serait déjà fort remarquable, mais la taille de la face opposée est tout aussi fine, aussi régulière, et pourtant la pièce ne mesure que un à trois millimètres d'épaisseur. C'est un véritable tour de force dont seuls ont été capables les Égyptiens préhistoriques.

Cette belle pièce tranche nettement la question d'usage qu'on pourrait soulever, non pas pour elle, mais pour ses similaires plus robustes figurées sur nos deux planches.

En effet la belle pièce dont nous venons de parler n'aurait absolument pu servir à rien, au plus, à remuer une substance molle. Au moindre choc ou au moindre effort, elle se serait brisée.

Ce ne pouvait être qu'une pièce votive. Il en est probablement de même des autres beaux couteaux. Ils sont évidemment plus robustes, notablement plus épais, mais encore bien fragiles et surtout la soie, beaucoup trop courte

par rapport au reste de la pièce pour constituer une emmanchure solide. La chose est très nette par exemple sur la dernière pièce de la planche III. Il serait également tout aussi impossible de tenir dans la main un pareil manche.

On pourrait pourtant, en faveur de l'utilisation possible de ces pièces, invoquer l'exemple des superbes couteaux mexicains taillés sur les deux faces suivant le type solutréen et qui étaient très minces aussi. Il est vrai que nous savons par quelques pièces (celle par exemple que le Smithsonian avait envoyée à l'Exposition de 1889) que ces beaux couteaux étaient emmanchés jusqu'au milieu de leur longueur. On peut aussi s'en assurer en examinant les figures des Codex mexicains où le couteau ainsi emmanché figure un cycle de cinq années. Tel ne semble pas avoir été le cas pour les beaux couteaux égyptiens.

Il semble donc qu'on peut les considérer comme étant simplement votifs. D'ailleurs ils ne portent pas de traces d'usage et, comme nous allons le voir, nous pouvons affirmer qu'ils étaient fabriqués sur place.

En effet, en examinant les centaines d'éclats et de débris de silex que M. Amélineau avait soigneusement recueillis, j'ai pu facilement retrouver une nombreuse série de pièces marquant de la façon la plus nette les divers stades de la fabrication des couteaux.

Ce sont tout d'abord des éclats larges, très minces, de formes irrégulières et portant sur une de leurs faces le cortex. Sans aucune hésitation, ce sont des éclats de débitage ou de dégrossissage. De nombreux fragments plus ou moins larges de plaquettes mesurant environ deux à trois centimètres d'épaisseur et encore recouvertes de leur cortex de chaque côté, constituaient la matière première sur laquelle avaient été enlevés ces éclats et d'où les antiques tailleurs de silex égyptiens faisaient sortir ces beaux couteaux.

En effet et comme on peut s'en rendre compte sur les croquis ci-joints — que M. Bouyssonie a bien voulu m'aider à exécuter pour cette note d'après quelques pièces choisies dans un très grand nombre de ces rebuts de fabrication, — on peut suivre toutes les phases de cette fabrication des couteaux.

Ainsi sur la pièce de la figure 17, on voit la plaquette cassée et montrant ainsi son épaisseur. Elle commence à être façonnée sur l'autre bord par quelques retouches qui ont enlevé une partie du cortex. La face opposée est encore complètement recouverte de cortex.

La figure 18 montre une plaquette de silex ayant été façonnée à grands coups assez réguliers. C'est un fragment d'une ébauche grossière de grand couteau.

La figure 19 montre un stade un peu plus avancé. Le travail de façonnement a enlevé tout le cortex sur une face, partiellement sur l'autre, au moyen de larges éclats très plats; d'autres éclats sur les bords ont régularisé la pièce. Une cassure l'a brisée et dès lors elle a été abandonnée.

Sur une pièce le travail est plus avancé, au moins sur une des faces, car

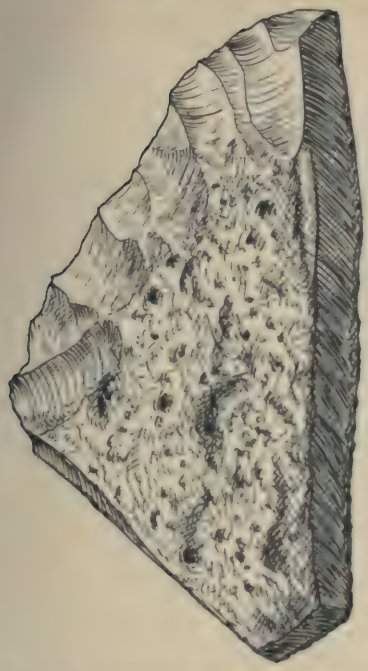

Fig. 17. — Plaquette de silex commençant à être retaillée. (2/3 gr. nat.).

Fig. 18. — Fragment d'une ébauche grossière de grand couteau. (2/3 gr. nat.).

Fig. 19. — Fragment d'ébauche de grand couteau un peu plus avancée. (2/3 gr. nat.).

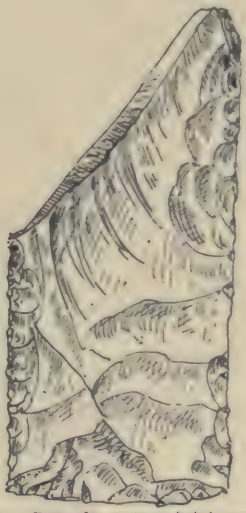

Fig. 20. — Base de couteau brisé vers la fin de sa fabrication. (Gr. nat.).

l'autre est encore complètement recouverte par le cortex. Sur la face retouchée la pièce est presque complètement terminée, et a l'aspect des autres couteaux mais avec une plus grande largeur. La pièce a été brisée à sa partie inférieure et par suite rejetée avant que l'autre face ait pu être façonnée. Cette fort intéressante pièce montre bien le mode de procéder des tailleurs de silex égyptiens, au moins dans quelques cas.

Ils façonnaient d'abord une face à peu près complètement puis passaient alors à l'autre face restée brute et qu'ils retouchaient ensuite en partant même du cortex. Ceci cadre bien avec ce fait que m'a rapporté M. Amélineau. Il put un jour reconnaître, sur la face d'un bloc assez volumineux de silex, un grand couteau qui y avait été taillé soigneusement.

Il aurait suffi pour l'avoir de détacher cette surface ainsi bien retouchée. C'est évidemment ce que se proposaient de faire les tailleurs de silex égyptiens après avoir employé pour cette taille un procédé différent de celui indiqué ci-dessus, dans lequel la matière première n'était pas un bloc comme dans ce cas, mais une plaquette. M. Amélineau ne put pas emporter ce bloc à cause de son trop gros volume.

C'est en somme le même procédé que celui mis en œuvre pour la fabrication des belles lames néolithiques qu'on trouve dans les mobiliers dolméniques et dont le dos était retouché sur le nucléus avant que la lame en fût détachée d'un seul coup.

Enfin sur la figure 20, on peut voir une portion de couteau, la base probablement, presque complètement terminée avec les larges retouches du milieu de la pièce et celles beaucoup plus fines des bords; un coup malheureux a dû briser la pièce. En haut et à gauche de la figure, sur le bord, on peut voir des retouches multiples qui ont dû être le point de départ de l'accident.

Les spécimens du genre de ceux dont je viens de parler sont nombreux et rendent la démonstration très nette. Il est évident que ces beaux couteaux étaient fabriqués sur place, probablement à côté et en dehors du tombeau et ensuite déposés dans les salles funéraires. (Dans une seule salle, M. Amélineau a recueilli 550 silex ou éclats.)

Mais comme le tombeau a été violé et bouleversé de fond en comble par les moines coptes du vi^e siècle, il n'est pas étonnant que les débris de silex, les déchets et rebuts de fabrication provenant de la taille des couteaux, aient pu être apportés du voisinage du tombeau où ils se trouvaient précédemment ou encore précipités avec des décombres de tous genres dans le tombeau au moment où, après l'avoir violé, les dévastateurs remblayaient les cavités qu'ils avaient dû creuser. C'est en effet le seul moyen d'expliquer la présence simultanée dans les salles funéraires des beaux couteaux et des pointes de flèches, véritables œuvres d'art et en même temps de ces informes débris de taille. Ces belles pièces étaient donc fabriquées dans le voisinage des tombeaux, puis apportées pour y être déposées comme pièces votives.

Parmi les débris de silex, il existe quelques pièces qui méritent d'être signalées. Certaines (v. fig. 21) sont des lames enlevées sur l'angle du nucléus façonné avant que la lame soit détachée. C'est un type très

caractéristique de l'outillage magdalénien d'Europe, parfois dénommé lame à dos retouché et que reconnaitront facilement toutes les personnes habituées aux recherches préhistoriques. Il est intéressant de le signaler en Égypte où il paraît avoir passé inaperçu.

Accompagnant ces lames, il en est une série d'autres qui ne sont pas moins typiques. Plusieurs, en effet, souvent avec une partie du cortex, ont

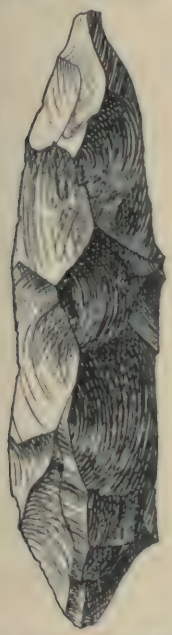

Fig. 21. — Lame d'angle du nucléus. (2/3 gr. nat.).

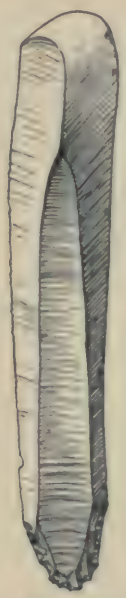

Fig. 22. — Lame simple, de forme magdalénienne. (2/3 gr. nat.).

la finesse des plus jolies lames magdaléniennes avec le même bulbe de percussion extrêmement petit qui est si caractéristique de cette industrie. Elles ne sont pas retouchées mais telles qu'elles ont été détachées du nucléus par ces incomparables tailleurs de silex (v. fig. 22).

Parfois elles portent toute une série de retouches du type grattoir qui ont façonné une sorte de pointe latérale donnant de la solidité à l'extrémité du tranchant de la lame ainsi terminée en pointe (v. fig. 23). C'est une adaptation d'usage qui donne un instrument tranchant ainsi, comme certaines lames d'acier des couteaux de poche modernes. C'est aussi la forme de certaines pièces magdaléniennes d'Occident.

L'extrémité inférieure de ces pièces est retouchée de chaque côté pour obtenir une forme en pointe. On retrouve d'ailleurs ce dispositif sur des silex égyptiens d'autres provenances dont je m'occuperai prochainement.

Plusieurs de ces jolies lames sont retouchées à une des extrémités en forme de grattoir et ont également, absolument un aspect de pièces mag-

daléniennes. Parfois, sur un des bords, on peut en même temps observer une encoche profondément retouchée. Quelquefois le grattoir aménagé à l'extrémité de la pièce est rectiligne au lieu de décrire une convexité régulière. D'autres fois enfin le grattoir est également soigneusement retouché sur un des bords (v. fig. 24) et la pièce a absolument l'aspect de certains grattoirs qu'on rencontre en France dans les milieux d'industrie solutréenne.

Enfin le grattoir peut manquer à l'extrémité de la pièce et il n'y a plus

Fig. 23.—Lame retouchée en couteau à pointe latérale. (3/4 gr. nat.).

Fig. 24. — Grattoir à bord retouché. (3/4. gr. nat.).

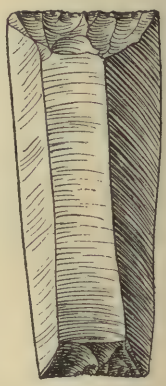

Fig. 25. — Lame retouchée en grattoir carré. (3/4 gr. nat.).

qu'une lame dont un des bords est soigneusement retouché et souvent très usagé, constituant une scie réelle.

Deux pièces sont également à signaler : l'une est un large éclat plat, irrégulier, dont une des extrémités a été taillée en pointe mousse mais chacun des bords ainsi retouchés et dont la rencontre constitue la pointe est retaillé inversement, celui de gauche de dessous en dessus, et celui de droite de dessus en dessous. C'est encore là un type intéressant qu'on retrouve en France dès les époques les plus anciennes.

Enfin une jolie pointe fabriquée avec un éclat plat et assez irrégulier a ses bords façonnés de même par des retouches inverses. Elle rappelle absolument certaines pièces solutréennes ou éburnéennes.

Il est enfin une dernière forme d'instrument représentée par de nombreux spécimens dans les silex recueillis par M. Amélineau. La figure 25 montre très nettement leur aspect. Ils sont constitués par une partie de

lame brisée à chaque extrémité qui est soigneusement retouchée en grattoir rectiligne. C'est en somme l'aspect et le mode de retouche de certaines pierres à fusil dites « de rempart », la taille en est pourtant beaucoup plus habile. C'est aussi exactement l'aspect des grattoirs carrés que Breuil a décrits et qui sont si fréquents dans certaines de nos stations magdaléniennes [1].

Ici se pose une question. Comment pouvaient servir de pareilles pièces? S'agissait-il de grattoirs ou de vrais ciseaux? Les retouches très fines de certaines pièces, les ébréchures d'autres dont une surtout paraît avoir été éclatée par l'usage, peuvent permettre de supposer qu'il en est bien ainsi. D'ailleurs, l'emploi comme ciseaux de ces pièces qui auraient été fixées dans un manche en bois amovible paraît fort rationnel.

Mais, d'autre part, les ébréchures d'un des bords latéraux de certaines pièces, ébréchures qui sur deux spécimens sont disposées assez régulièrement, de façon à former une sorte de scie, donnent à penser qu'il pourrait aussi s'agir de pièces d'armature de faucilles en bois disposées verticalement et travaillant par un de leurs bords, tous ces bords l'un à la suite de l'autre dans la concavité de la faucille ainsi encastrés dans une sorte de mâchoire constituant le tranchant de cette faucille. On sait que cette singulière disposition a été constatée sur des faucilles en bois égyptiennes [2]. Cependant en général les pièces d'armature de faucilles jusqu'ici signalées sont beaucoup plus petites que celles-ci et leur bord est bien plus taillé en scie. Il y a donc là encore un curieux problème bien difficile à résoudre définitivement.

Quant à l'interprétation des autres silex de cette série, il paraît évident qu'il s'agit de pièces d'usage et non plus de pièces votives. Elles sont, comme nous l'avons vu, identiques à celles de nos stations paléolithiques. C'est là un rapprochement qui avait d'ailleurs été déjà fait. Sont-elles de la même époque que les beaux couteaux et les pointes de flèche? Sont-elles les outils communs, tandis que les couteaux n'auraient été que des pièces de luxe fabriquées uniquement dans un but religieux? Tout cela nous l'ignorons. Cependant on peut faire remarquer que la matière première est la même pour les pièces et les couteaux (les pointes de flèches sont en matières bien plus siliceuses, le silex argileux des autres pièces n'aurait pu être retouché aussi finement). Le mode de travail est aussi habile et aussi fin pour les pièces d'usage que pour les grands couteaux. Rien n'empêche donc de les considérer comme étant de même époque, sans toutefois pouvoir l'affirmer.

En somme, ainsi qu'on vient de le voir, l'étude systématique et minutieuse des belles séries de silex recueillies par M. Amélineau peut fournir

1. Cf. Breuil, *Bulletin archéologique*, 1902, p. 11, et *Revue de l'École d'anthropologie*, 1903.

2. Cf. Fl. Petrie, *Illahun, Kakun and Gurob*, pl. VII, fig. 27. — De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique*, p. 95.

d'intéressants renseignements. Je suis heureux d'avoir pu l'entreprendre grâce à l'amabilité de M. Amélineau, qui a bien voulu me confier ces précieuses pièces et me les laisser tout le temps nécessaire, grâce aussi au talent de mon ami Frémont, qui a bien voulu photographier pour moi ces belles pièces en surmontant les très grosses difficultés que présentaient leurs reproductions, enfin grâce aussi au soin qu'a mis M. Ruckert à faire les clichés typographiques, soigneusement tirés ensuite par M. Brodard.

Grâce à cet ensemble d'efforts, nous avons pu présenter aux lecteurs de la *Revue* de l'Ecole d'anthropologie ces belles pièces avant leur dispersion déjà réalisée pour les pointes de flèche et qui le sera bientôt pour les autres spécimens. Leur image est au moins fixée avec les quelques observations qu'elles ont pu me suggérer.

ÉDOUARD WEISGERBER

Notre Association, qui n'en est plus à compter ses pertes, vient d'être de nouveau douloureusement frappée. La mort lui enlève avant l'heure — il n'avait pas soixante ans — un de ses membres les plus fidèles, les plus aimés, qu'entouraient parmi nous la sympathie, l'affection et le respect de tous : Édouard Weisgerber, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur du contrôle des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, membre de la Société d'anthropologie depuis 1888, et notre collègue à l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques depuis 1890.

Bien qu'il ne pût, en raison des hautes et absorbantes fonctions qu'il remplissait au service de l'État, poursuivre par lui-même des recherches scientifiques, Édouard Weisgerber était un adepte fervent de nos études. Il en connaissait à merveille les données, les résultats et les besoins. D'ailleurs, la singulière originalité de ses vues, la souplesse et la force de son intelligence, l'étendue et la variété de sa culture, la sûreté enfin de son jugement, faisaient de lui un conseiller éclairé, un guide averti dont les avis revêtaient à nos yeux, même dans notre domaine spécial, une indiscutable autorité.

Mais il ne se bornait pas à des avis. L'intérêt passionné qu'il portait à l'anthropologie, en particulier à notre École, dont il avait été longtemps l'auditeur assidu, cet intérêt s'est manifesté jusqu'à la fin. Il nous en a donné des marques précieuses, de touchants témoignages que nous ne saurions oublier.

Autant chez Weisgerber les qualités de l'esprit attiraient, séduisaient,

autant celles du caractère et du cœur lui attachaient, étroitement et pour toujours, ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Des amis tels que lui ne se remplacent pas : ils laissent après eux un vide définitif et un indestructible souvenir. Ce vide, nous le mesurons aujourd'hui, ce souvenir ne nous quittera plus.

En rendant à la mémoire de notre cher collègue un hommage d'affection et de reconnaissance, nous nous associons de toute notre peine à la douleur des siens. Que sa compagne si digne de le comprendre, et dont l'admirable dévouement, n'ayant pu vaincre le mal impitoyable, lui en a du moins jusqu'au bout adouci les atteintes, que ses enfants et sa famille nous permettent de leur adresser ici, avec l'assurance de notre sympathie profonde, l'expression émue de nos poignants regrets.

G. H.

Conformément à la volonté exprimée par Édouard Weisgerber, son corps a été incinéré, le 7 mars, au four crématoire du Père-Lachaise.

Nous donnons ici l'allocution de M. d'Échérac, président de notre Association, allocution qu'une circonstance imprévue l'a empêché de prononcer :

« Au nom de l'Association française pour l'enseignement des sciences anthropologiques, j'adresse un suprême adieu au collègue qui nous quitte.

« Il était de ces rares esprits scientifiques qui se gardent de tous les mirages et recherchent passionnément toutes les voies qui conduisent à la vérité. Les hautes études qui avaient, presque exclusivement, absorbé sa jeunesse et auxquelles il devait la situation prépondérante qu'il occupait dans son corps, n'étaient pas suffisantes à son gré pour satisfaire pleinement son intelligence obstinément curieuse.

« Le philosophe qui se cachait sous le savant mathématicien s'était vite rendu compte que les sciences naturelles sont seules capables de provoquer l'affranchissement intégral et absolu de l'esprit. Et il avait aussi compris du même coup que les sciences anthropologiques marchent en tête de ces libératrices. C'est pourquoi nous l'avions vu venir parmi nous.

« Il faut un long temps et de persévérants efforts pour chasser du cerveau, même le mieux organisé, les chimères dont l'encombre l'éducation que nous avons tous reçue. L'enseignement dogmatique, quelque atténué qu'il soit, laisse en nous des traces profondes ; et ce n'est pas sans peine qu'on arrive à lui substituer le culte purement humain de la raison, de la justice, de la sagesse et de la vérité.

« Celui qui poursuit un tel but ne doit pas s'enfermer dans le dangereux isolement de sa pensée inquiète, car, pour y atteindre complètement, il ne peut guère se passer du secours de ses aînés. C'est ce qu'avait compris Weisgerber.

« Il connaissait les tendances de notre École. Il la savait dominée par un esprit libre, purement et exclusivement scientifique, par cet esprit qui, nous l'espérons fermement, ne tardera pas à devenir la base inébranlable de la morale universelle et définitive. Ce qu'on y enseigne, c'est-à-dire l'en-

semble des faits de toute nature qui aboutissent à la connaissance de l'homme, avait exercé sur lui une puissante attraction. Aussi, se fit-il tout de suite un des auditeurs les plus assidus de nos cours. Malgré les lourds devoirs de sa charge, il les suivit, sans interruption, pendant plusieurs années, et fut ainsi l'un des amis les plus intimes et les plus précieux de la maison.

« Il nous avait tous conquis par la finesse de son esprit, la sagacité de ses jugements, sa douce cordialité et sa grande bonté.

« Un jour vint cependant où, sans déserter notre groupe, il n'y reparut plus que de loin en loin. C'est que déjà sa santé déclinait et qu'il n'avait plus assez de force pour en distraire une partie de l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Ce fut pour tous un véritable chagrin. Mais sa pensée ne nous quittait pas et je viens d'apprendre qu'elle se porta vers nous jusqu'à son dernier soupir.

« Cela crée entre Weisgerber et notre Association des liens qui se prolongeront par delà le tombeau. Car nous sommes aussi de ceux qui n'oublient pas. Et le fidèle compagnon, le savant collaborateur, l'intime et noble ami qu'il fut pour nous prendra désormais, dans notre cœur, la place qu'il mérite d'y occuper parmi les meilleurs de ceux que la mort, hélas, a déjà semés dans le sillon funèbre. »

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Capitan. Tombeaux d'Abydos. Pl. I.

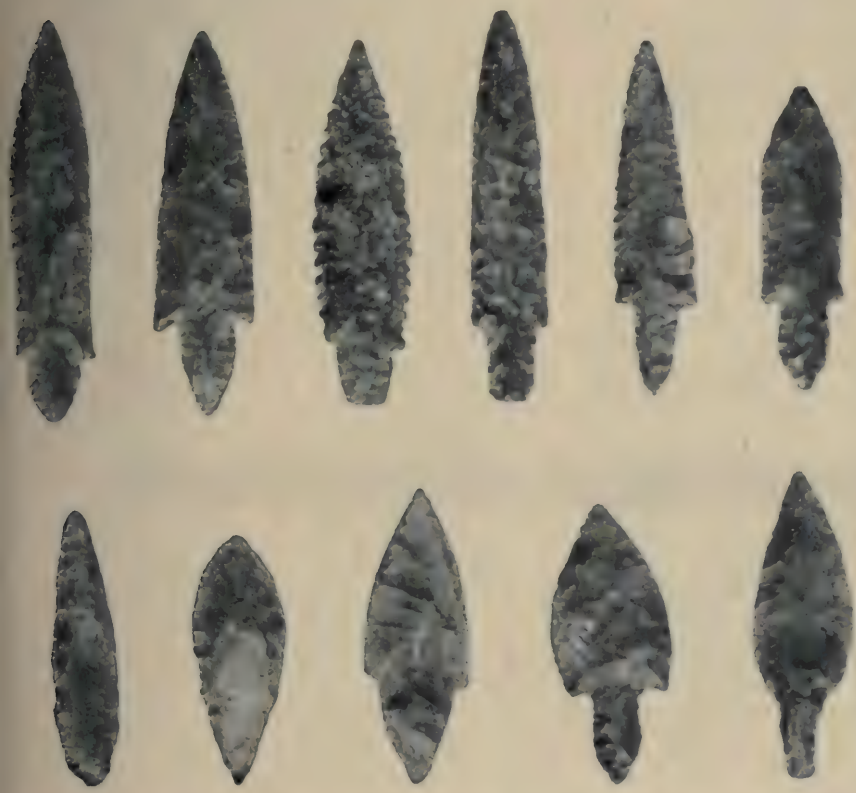

Pointes de flèches en silex trouvées par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [Légèrement agrandies (d'un sixième).]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard.

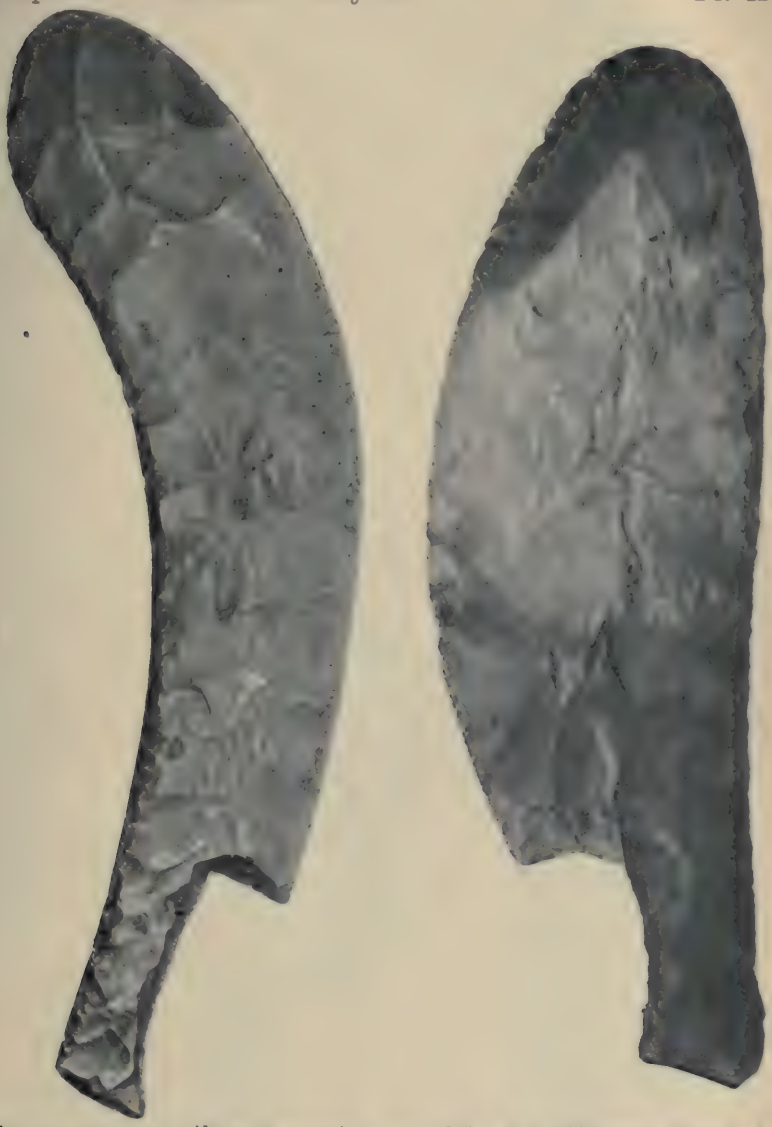

Couteaux en silex trouvés par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [3/5 gr. nat.]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard.

Couteaux en silex trouvés par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [3/5 gr. nat.]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard

LE PANTHÉON PHÉNICIEN[1]

Par René DUSSAUD

Nous n'entendons pas, en quelques pages, étudier toutes les divinités phéniciennes. Notre ambition se limite à montrer qu'il y eut un *Panthéon phénicien*, en ce sens qu'on retrouve à Tyr aussi bien qu'à Sidon ou à Byblos, les mêmes divinités principales. Si l'on est à peu près d'accord pour reconnaître à Astarté des caractères fixes tant à Byblos qu'à Sidon, à Tyr ou à Ascalon, il n'en va pas de même pour les dieux qui lui sont ou non associés. La plus grande confusion règne, par suite, sur la valeur propre de Melqart baal de Tyr, d'Echmoun dieu de Sidon, et d'Adonis vénéré à Byblos[2]. Ces divinités ont pour nous une physionomie si imprécise qu'elles se sont prêtées à tous les rapprochements. Les Grecs, qui les connaissaient mieux, les ont définies par des équivalences et, loin d'éclaircir la question, ils l'ont compliquée. Le syncrétisme des derniers siècles du paganisme opéra une œuvre néfaste en recouvrant tous les dieux du caractère solaire. Les documents phéniciens qui pourraient nous aider à redresser ces renseignements tendancieux sont rares et d'un laconisme décourageant : les monuments figurés sont le plus souvent de très basse époque et les inscriptions ne fournissent guère que des noms divins. Longtemps on a fondé de grandes espérances sur les extraits fameux, conservés par Eusèbe, de la traduction due à Philon de Byblos d'une théogonie phénicienne rédigée par un prêtre nommé Sanchoniathon.

Les travaux de Baudissin et de Gruppe en Allemagne, du P. Lagrange en France, ont détruit toute illusion à ce sujet. Ce dernier savant s'excuse même de présenter une étude sur Philon de Byblos : « Au lieu de pénétrer les origines religieuses, nous assisterons à la

1. Conférences sur la *Mythologie syrienne*, faites à l'École d'anthropologie en novembre-décembre 1903.

2. Pour ne citer qu'un exemple et le plus récent, M. Baudissin dans un savant article sur Moloch, *Realencycl. für protest. Theologie und Kirche*, t. XIII, 1903, p. 289 et 292, identifie Melqart et Adonis.

décomposition des mythes dans un syncrétisme de mauvais aloi[1] ». Les fragments conservés et résumés par Eusèbe offrent un amalgame confus de données égyptiennes, grecques et phéniciennes. La doctrine est nettement évhéméristé; le syncrétisme s'y étale, enchevêtrant la mythologie grecque et la phénicienne.

L'erreur, dont ne se sont pas toujours gardés les derniers exégètes, a été d'attribuer à Philon des rapprochements trop ingénieux. On dénature complètement son œuvre et on la rend inintelligible quand, sous le terme grec, on cherche un élément phénicien. Philon de Byblos pense en grec et, loin de vouloir nous dérober les équivalences entre divinités grecques et divinités phéniciennes, il les fournit avec complaisance lorsqu'il y a lieu.

Quand il cite Agreus et Halieus, « qui inventèrent la chasse et la pêche, d'où prirent leur nom les chasseurs et les pêcheurs[2] », il ne traduit pas un texte phénicien, car dans ce texte la chasse et la pêche auraient été rendues par un seul terme et auraient été inventées par le même héros. Dans tout ce qu'on a appelé son « histoire primitive », Philon emploie le même procédé : passant en revue les plus anciens états, il fait du nom même de cet état un héros éponyme. On voit par l'exemple des deux héros Agreus et Halieus qu'il a pratiqué son système dans la langue grecque sans texte phénicien sous-jacent.

Appliquons cette méthode d'interprétation au passage suivant qui n'a pas été éclairci :

Fr. 2, 11. Après ceux-là, Amynos et Magos qui enseignèrent les villages et l'élevage des troupeaux.

Toutes les tentatives d'expliquer Amynos et Magos par le phénicien, n'ont donné que des résultats inacceptables. Le P. Lagrange conclut: « Les noms des inventeurs demeurent obscurs[3] ». Philon a tout simplement tiré un mot grec du verbe *amynô*, « écarter le danger, défendre », parallèle au substantif *amyna*, « défense ». Quant à Magos, ce n'est vraisemblablement qu'une erreur — due à un copiste lettré — pour Agos, « conducteur ».

L'œuvre de Philon perd ainsi beaucoup de son intérêt, mais d'autre part, elle revêt un caractère plus honnête. Avec quelque pru-

1. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, Paris, 1903, p. 353.
2. Philon de Byblos, fr. 2, 9, Müller.
3. Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 377. Ce savant, *ibid.*, p. 370, a raison de ne pas accepter, pour le nom du vent Kolpias, une étymologie sémitique; il y voit un mot grec.

dence, son utilisation devient aisée et, limitée aux points de détail, elle peut encore être précieuse.

Cet écrit est de très basse époque comme en témoigne la forme « Beelsamin » purement araméenne. Dans les éléments vraiment sémitiques transmis par Philon on fera donc le départ entre les cultes araméens et les cultes phéniciens. Il est intéressant de constater que les seconds sont éclipsés par les premiers. Ainsi Hadad y est qualifié de roi des dieux et ceci nous explique un fragment dont on a méconnu le sens et l'intérêt :

Fr. 2, *10.* Ensuite en vinrent d'autres, l'un nommé Agros et l'autre Agrouèros ou Agrotès (agriculteur) dont il existe en Phénicie un *xoanon* très vénéré et un édicule porté par des bœufs. A Byblos, en particulier, on l'appelle « le plus grand des dieux ». Ces héros inventèrent les cours à l'entrée des maisons, les clôtures et les grottes sépulcrales[1]. D'eux sont venus les paysans et les chasseurs. On les nomme Alètes et Titans.

Le P. Lagrange n'accepte pas la traduction ordinaire d'Agrotès par « agriculteur » ; il y substitue celle de « chasseur », et cela lui permet de retrouver l'Adonis chasseur dans « le plus grand des dieux[2] ». Renan avait déjà reconnu Adonis sous les épithètes Hypsistos et Mégistos, non pas l'Adonis célèbre par les cultes de Byblos, mais un *Adon* ou Seigneur suprême et d'essence solaire[3].

Agros est le héros éponyme des champs, de la campagne. Agrotès est l'inventeur de l'agriculture et lui a donné son nom. Il n'y a pas à rechercher des termes phéniciens équivalents. Le P. Lagrange repousse avec raison le rapprochement institué par Scaliger entre *sadé*, « champ », et *Chaddai*, titre donné à Dieu par les Hébreux. Renan qui acceptait la confusion de ces deux termes dans l'esprit de Philon, concluait : « Les noms de Dieu, à Byblos, étaient *El*, *Adonaï*, et peut-être *Schaddaï*, comme chez les Juifs. Les Giblites avaient un temple portatif, traîné par deux bœufs, et qui ressemblait fort à l'arche des Hébreux[4]. » Il faut se garder d'attribuer aux cultes phéniciens un texte qui vise les cultes araméens. A l'époque gréco-romaine la divinité qui acquit le plus de prestige en Phénicie et en Palestine fut une forme araméenne du dieu solaire dérivée du dieu Hadad et

1. Le terme *spelaia* a toujours dans l'épigraphie grecque de Syrie la signification de grottes sépulcrales.

2. Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 375 et s.

3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 235 et s. ; cf. Ronzevalle, *Revue Biblique*, 1903, p. 405 et s. Il est vrai que Renan, *ibid.*, p. 215-216, tient le culte d'Adonis pour une combinaison du culte du dieu suprême de Byblos (*Adonaï*) avec le culte orgiastique de *Tammuz*.

4. Renan, *ibid.*, p. 215.

connue sous le nom de Jupiter héliopolitain. Sa statue avait l'aspect d'un *xoanon* dressé sur un grand socle, accosté de deux taureaux. D'une main, le dieu brandissait un fouet, de l'autre, il tenait des épis. Philon y reconnaît son Agrotès, le dieu de l'agriculture. Il était le plus grand des dieux puisqu'il portait le titre de *megistos* et les gens de Byblos le connaissaient bien, car on a trouvé de ses représentations dans tout le Liban et particulièrement à Byblos[1].

Ces exemples suffisent pour montrer dans quelles limites étroites on peut utiliser les fragments conservés de Philon. En aucun cas il n'y faut chercher une classification des divinités phéniciennes. Il ne reste alors à notre disposition que des documents épars, la plupart sans valeur pour la reconstitution des mythes.

Ainsi, nous ignorons complètement la légende de Melqart. Le rapprochement institué par les Grecs entre Héraklès et Melqart ouvre le champ aux hypothèses, mais il ne permet aucune déduction ferme. On a, par exemple, considéré la plupart des travaux de l'Hercule grec comme l'expression mythologique des migrations des Tyriens emportant avec eux le culte de Melqart ; mais ce n'est qu'une hypothèse. Au surplus, l'influence de Melqart sur Héraklès paraît peu probable. M. Furtwaengler a mis hors de conteste que le type plastique le plus ancien d'Héraklès ne trahissait aucun emprunt oriental[2]. Quand le héros grec revêt la peau de lion, il est aventuré de dire que c'est à l'imitation de Melqart qui, certainement, a toujours ignoré cet attribut. Il est certain qu'antérieurement à l'influence grecque, le temple de Melqart à Tyr ne contenait aucune représentation anthropomorphe du dieu.

Le contact entre Héraklès et Melqart se produisit à Cypre. Cette île habitée par des Grecs, occupée en certains points par des Phéniciens, était soumise aux influences grecques d'une part, aux influences asiatiques et égyptienne de l'autre. Héraklès luttant contre le lion, les rois ou les génies assyriens et perses poignardant le lion, le dieu égyptien Bès revêtu de la peau de lion ou de panthère, le roi d'Égypte tenant le lion par la queue d'une main et brandissant une arme de l'autre, tous ces types, distincts à l'origine, se sont rencontrés et mélangés à Cypre. Il en est résulté une représentation très particulière d'Héraklès coiffé du mufle de lion, brandissant la massue de la droite et tenant le lion dans la gauche. « Après Astarté Aphrodite, dit M. G. Perrot, la divinité qui paraît avoir eu le plus de sta-

1. Cf. nos *Notes de Mythologie syrienne*, p. 29 et s. (*Rev. Arch.*, 1903, I, p. 347 et s.).
2. *Rosch. Lex.*, I, 2135 et s. D'après M. Furtwaengler, Héraklès aurait emprunté la peau de lion au dieu Bès; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. III, p. 566 et s.

tues à Cypre, dans le royaume de Kition et d'Idalie, c'est donc ce dieu qui finit par ne plus faire qu'un avec l'Héraklès des Grecs; les Phéniciens l'appelaient-ils Melqart, Echmoun, ou, comme le portent plusieurs textes épigraphiques de Kition, Melqart-Echmoun? Nous l'ignorons, aucune des dédicaces qui constatent l'hommage rendu à l'une de ces divinités ne nous étant arrivée avec la figure à l'occasion de laquelle l'inscription avait été gravée [1]. » Cette sage réserve est encore de mise aujourd'hui. On peut, cependant, écarter le nom d'Echmoun.

De plus, il paraît assez probable que les Phéniciens, venus à Cypre, identifiant leur grand dieu Melqart au grand dieu Héraklès des régions de Kition, d'Idalie et d'Athiénau, c'est ce dernier qui a influé sur Melqart et non l'inverse. Le vieux culte phénicien de Melqart à Tyr ne comportait pas de statue du dieu. Aussi Pausanias n'a droit à aucune créance, quand il mentionne qu'on adorait à Erythræ, dans un Hérakléion, une antique idole phénicienne venue miraculeusement de Tyr par mer [2]. Nous avons dans ce trait un simple écho de l'identification qui s'était établie dans le bassin de la Méditerranée entre Héraklès et Melqart. La venue mystérieuse de l'idole par mer est un thème fréquent du folk-lore qui suffit à écarter toute vraisemblance historique.

La nature de Melqart est si mal définie qu'elle s'est prêtée aux confusions les plus inattendues. Nous avons parlé de la signification excessive donnée à l'équivalence, établie par les anciens, entre les noms divins Héraklès et Melqart; on a voulu reconnaître encore le Baal tyrien dans Mélikertès. Ce dernier rapprochement est accepté même par les savants qui n'admettent pas sans réserves l'influence exercée par les Phéniciens sur les cultes grecs [3]. Le lien étymologique qu'on est tenté d'établir entre Mélikertès et Melqart n'est qu'une illusion. Dans une excellente étude sur les prétendus contacts religieux entre Grecs et Sémites dans l'isthme de Corinthe, M. E. Maas nous paraît l'avoir démontré [4]. Ses arguments s'appuient sur les données classiques; on peut compléter sa démonstration en envisageant le problème au point de vue phénicien.

On fait valoir que les deux divinités sont des dieux-fils et que

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 578.
2. Pausanias, VII, 5, 5 et s.
3. Citons, par exemple, Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, II, 2562, et J. Toutain, *Dict. des Antiq.*, III, p. 1703. M. Salomon Reinach, *Rev. Arch.*, 1898, I, p. 59-61, met en doute le rapport mythologique, mais il accepte le rapprochement linguistique et propose de l'expliquer comme une épithète (*melek-Qart*, le roi de la ville), appliquée dans le *sabir* gréco-phénicien du port de Corinthe à une divinité locale.
4. Ernst Maas, *Griechen und Semiten auf dem Isthmus von Korinth*, Berlin, 1902.

toutes deux sont représentées montées sur un animal marin. Ajoutez à cela que Tzetzès, qui vivait au XIIe siècle de notre ère, explique l'épithète de *brephoktonos* donnée à Mélikertès par ce fait que le culte du dieu à Ténédos comportait des sacrifices d'enfants.

Les progrès de l'anthropologie ne permettent plus d'accorder à ce dernier argument une grande portée. Autrement décisive serait la nature de dieu-fils attribuée à Melqart; mais nous montrerons plus bas qu'elle ne convient pas au Baal tyrien. Reste la comparaison des représentations figurées, et ici encore nous espérons faire toucher du doigt la méprise.

Les artistes grecs nous montrent Mélikertès-Palaimon sous les traits d'un enfant, tantôt debout, tantôt couché sur un dauphin. On en a rapproché certaines monnaies de Tyr que M. E. Babelon décrit ainsi : « Melqart à cheval sur un hippocampe ailé galopant, à droite, sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées. Le dieu est barbu ; de la main droite, tendue en avant, il tient son arc et un faisceau de flèches ; de la main gauche, il saisit la bride de l'hippocampe. Sous les flots, un dauphin, nageant à droite [1]. »

Les différences entre les deux représentations sautent aux yeux. On peut dire qu'elles n'ont aucun rapport, car il est aisé de démontrer que l'hippocampe des monnaies de Tyr a une valeur monétaire et nullement mythologique. En effet, à la même époque, l'hippocampe alternant avec le dauphin, figure sur les monnaies d'Aradus où il tient la place du dauphin des monnaies de Tyr : « ℞. Galère phénicienne avec un rang de rameurs voguant à droite ; dessous, un hippocampe ailé galopant à droite; il a une tête de gerfaut et une queue bifide recourbée comme celle de Dagon. Carré creux limité par un grènetis [2]. » Même type d'hippocampe à Byblos, à la même époque : « Galère phénicienne voguant à gauche, la proue terminée en tête de cheval, la poupe ornée de l'aplustre; elle est montée par trois hoplites casqués et armés de boucliers ronds. Sous la galère, un hippocampe ailé au galop, à gauche; il a une tête de griffon cornu, et sa queue sinueuse est armée d'un double dard comme celle du scorpion. Grènetis au pourtour [3]. »

1. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 292. Au revers, la chouette. Monnaies antérieures à Alexandre. Même description dans J. Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, p. 345, qui met un point d'interrogation à l'identification avec Melqart et note la coiffure « à l'assyrienne ».

2. Babelon, *ibid.*, p. 123; Rouvier, *ibid.*, p. 12 et s.

3. Babelon, *ibid.*, p. 192; Rouvier, *ibid.*, p. 126 et s. Nous ne pouvons établir si le quadrige d'hippocampes (Babelon, *ibid.*, p. 166; Rouvier, *ibid.*, p. 73, 77 et s.) qui apparaît sur les monnaies de Béryte à une époque plus tardive, est en relation directe avec les types précédents

De ces rapprochements on est en droit de conclure que l'hippocampe fut adopté comme type monétaire par les Phéniciens et qu'il n'a pas plus de valeur mythologique que la galère ou le dauphin. Sidon l'eût également adopté à ce titre si, capitale de la Phénicie à l'époque perse, elle n'avait été préoccupée de frapper des monnaies d'un type particulier.

Le personnage qui, sur les monnaies de Tyr, chevauche l'hippocampe, est très vraisemblablement Melqart ; mais ses attributs sont plutôt empruntés au roi de Perse qu'à Héraklès. Il a la barbe et la coiffure du monarque, moins la couronne. Les monnaies de Sidon figurent le roi de Perse tirant de l'arc [1] ; les attributs de Melqart sur les monnaies de Tyr sont l'arc et les flèches. On peut se demander si cette coutume d'habiller les dieux à la perse n'a pas contribué à leur faire appliquer l'épithète de *satrapès* qui s'est maintenue jusqu'à l'époque romaine [2].

La traduction de Melqart par Héraklès ne suffisait pas à le définir puisque le Baal tyrien fut aussi identifié à Kronos qui fait en Syrie, au même titre que Bel, fonction de dieu solaire. Les sacrifices d'enfants offerts à Melqart appelaient le rapprochement avec Kronos-Saturne.

Le seul détail du culte de Melqart qui nous ait été conservé et qui remonte certainement à une haute antiquité, marque nettement son caractère solaire. Vers la fin de l'automne, on allumait à Tyr un grand feu et le 25 décembre on fêtait en grande pompe la résurrection du dieu [3]. Les auteurs expliquent que le dieu vieilli retrouvait une vie nouvelle ; l'explication est rigoureusement exacte. Ce rite, du même ordre que les feux de la Saint-Jean, est une application de la magie sympathique : on croyait vraiment opérer la résurrection du dieu solaire Melqart, au 25 décembre, en allumant le bûcher.

Dans le domaine phénicien, à l'exception d'Aradus dont nous ne connaissons pas les cultes et qui demande une étude spéciale, nous distinguons une première classe de divinités locales équivalentes, dieux solaires identifiés à la fois à Héraklès et à Kronos ou portant les noms génériques de El ou Bel.

Ascalon. Héraklès-Bel connu par une inscription grecque d'Égypte et figuré sur les monnaies de la ville brandissant la harpè, l'arme de Kronos. Nous montrerons ailleurs que ce fut Dagon [4].

Akka-Ptolémaïs. Le souvenir du dieu solaire Héraklès-Bel s'est

1. Babelon, *ibid.*, pl. XXIX ; Rouvier, *ibid.*, p. 222.
2. Clermont-Ganneau, *Le Dieu Satrape*, extrait du *Journal Asiat.*, 1877.
3. Les textes réunis dans Victor Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 255.
4. Cf. nos *Notes de Myth. syrienne*, *Rev. Arch.*, mars-avril 1904.

maintenu dans le nom de la rivière Belus près d'Acre et dans la légende qui voulait que le colocasium, poussant sur ses rives, ait servi à guérir Héraklès après sa lutte contre l'Hydre [1].

Tyr. Melqart Baal-Sour, fondateur de la ville [2], identifié à Héraklès et à Kronos.

Sidon. Probablement Baal-Sidon. Le dieu Echmoun qu'on rapproche parfois de Melqart est, comme nous le verrons ci-après, d'une nature différente.

Béryte. Kronos-Hélios dans une inscription grecque gravée sur un autel [3]. Kronos semble avoir fondé cette ville ; en tout cas, il en dispose en faveur de Poseidon [4].

Byblos. El-Kronos, fondateur de Byblos, est représenté avec six ailes sur les monnaies de la ville [5].

Orthosia. Dieu armé de la harpè, sur un char traîné par des griffons [6].

A côté du dieu solaire et unie à lui, apparaît Astarté qui correspond à la planète Vénus et n'a jamais le caractère d'une déesse lunaire [7]. Son culte nous est connu à Ascalon — où il faut se garder de la confondre avec Atargatis —, à Tyr, à Sidon, à Byblos, à Afqa, à Archa. Compagne de Melqart, elle partage sa fortune sur les mers. Car, de même que le dieu s'installant à Cypre trouva un équivalent dans Héraklès, de même il semble que ce soit dans cette île que la déesse fut identifiée à l'Aphrodite grecque.

Il nous reste à montrer que, en dehors des deux grandes divinités précédentes, les Phéniciens possédaient en commun un dieu d'essence non solaire que nous connaissons à Sidon sous le nom d'Echmoun, à Byblos sous celui d'Adonis. Sous l'influence de la littérature grecque, le mythe d'Adonis est devenu une simple idylle amoureuse qu'on interprète comme la résultante d'un climat amollissant, d'une végétation luxuriante, en un mot comme l'expression de cette nature orientale que nous regardons toujours à travers le prisme éblouissant des *Mille et une Nuits*. Renan nous a laissé une description inoubliable des sites féeriques du Liban : « La fraîcheur des eaux, la douceur de l'air, la beauté de la végétation ont quelque chose de

1. Steph. de Byz., s. v. Ἄκη.
2. Lagrange, *Ét. rel. sém.*, p. 357.
3. *Notes de Myth. syr.*, p. 19.
4. Philon de Byblos, fr. 2, 25, Müller.
5. Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. or.*, t. I, p. 10. et *Recueil d'Arch. or.*, t. IV, p. 158 et s.; Vogüé, *Mélanges d'Arch. or.*, p. 109; Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. 27, 4-7; Rouvier, *Num. des villes de la Phénicie*, p. 128 et s.
6. *Rev. Arch.*, 1903, II, p. 94.
7. *Notes de Myth. syr.*, p. 6.

délicieux. L'enivrante et bizarre nature qui se déploie à ces hauteurs explique que l'homme, dans ce monde fantastique, ait donné libre cours à tous ses rêves [1]. » Les cultes offrent « un ordre d'idées et de sensations fort en harmonie avec le Liban. Le charme infini de la nature y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes [2] ». Mommsen, moins indulgent pour la Phénicie, concluait : « Les mythes religieux sont informes, dépourvus de toute beauté : son culte excite les passions de la luxure et les instincts de la cruauté [3]. »

Les travaux de Mannhardt ont renouvelé le sujet.

Adonis est une divinité agraire, l'esprit de la végétation. Des mythes paralleles existent dans les cultes sémitiques comme dans les cultes grecs : la question d'origine ne se pose pas [4]. Il est difficile de démêler ce qui, dans la légende d'Adonis, avait cours en Phénicie avant l'invasion de l'hellénisme. D'autre part, on essaya de rattacher ce mythe à celui d'Osiris [5].

La date à laquelle on célébrait les Adonies à Byblos ne nous parait pas avoir été fixée par les savants modernes avec une rigueur suffisante. Par suite, la valeur du mythe à Byblos n'a pas été exactement définie. Mannhardt a suivi M. Baudissin qui place le début des fêtes en février-mars [6] et M. Frazer a suivi Mannhardt [7].

M. Dümmler a remarqué que la coloration rougeâtre prise par les eaux du fleuve Adonis dont la manifestation, au dire de Lucien, marque le début des fêtes, revient à chaque grande pluie et n'est pas un indice acceptable. Ce phénomène naturel a simplement fourni, après coup, un thème à l'imagination populaire. Lucien ne nous cache pas que ceux des habitants de Byblos qui se piquaient d'observation ne croyaient nullement à la fable du sang d'Adonis : ils ne se fussent pas exprimé avec cette liberté si, réellement, la coloration des eaux du fleuve Adonis avait joué un rôle rituel aussi considérable.

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 296.
2. Renan, *ibid.*, p. 216.
3. Mommsen, *Histoire romaine*, trad. fr., III, p. 5; cf. 5e éd. allem., I, p. 484.
4. W. Mannhardt, *Wald- und Feldkulte*, t. II, p. 273-291; cf. Dümmler dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, I, 387 et s.
5. Lucien, *De dea syra*, 7. Pour le récit de Plutarque, consulter Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 177.
6. W. Mannhardt, *l. c.*, p. 277.
7. Frazer, *Golden Bough* [2], t. II, p. 115 et s. On ne peut s'arrêter à l'argument que ce savant prétend tirer pour la Syrie des témoignages, d'ailleurs discordants, d'Ovide et de Bion, *ibid.*, p. 117, n. 1.

Restent les dates transmises par les auteurs. On a jusqu'ici cherché à les harmoniser. A cet effet, M. Dümmler se prononce pour le cœur de l'été [1], tandis que M. Maspéro suppose deux fêtes d'Adonis, la mort au printemps, la résurrection en automne [2]. En ce qui concerne spécialement Byblos, ces solutions ne sont pas valables. L'une est inconciliable avec le récit de Lucien, l'autre ne s'accorde avec aucun texte. Le terme d' « Adonies » a recouvert des fêtes agraires très semblables quant aux rites, mais qui s'accomplissaient à des dates bien distinctes [3]. On ne peut rien conclure pour la Phénicie de leur célébration en automne à Antioche. Le témoignage de saint Jérôme, valable pour la Phénicie, acquiert, de ce fait, une importance unique : Adonis meurt en juin [4]. Le deuil le plus bruyant agite le pays. « Quand ils cessent de se frapper et de pleurer, ils envoient des présents funèbres à Adonis, en sa qualité de mort; mais le lendemain, ils racontent qu'il est vivant et le placent dans le ciel [5] ».

La résurrection du dieu suivait donc immédiatement sa passion et, par la date à laquelle on célébrait ces événements, nous voyons qu'Adonis, en Phénicie, était l'esprit de la moisson. Les cérémonies pratiquées tendaient à conserver l'esprit de la végétation au moment où intervenait la faucille du moissonneur, la harpè de Kronos. On entourait le cadavre du dieu de soins particuliers. On enterrait des simulacres dans les jardins d'Adonis : vases de terre où l'on semait quelques plantes hâtives, blé, orge ou laitue. On les exposait à la porte des maisons ou sur le parvis des temples. L'esprit, que la moisson avait failli détruire, était ainsi récupéré dans ces plantes qu'on laissait se dessécher sur place [6]. Ce rite correspond exactement à l'enfouissement de la dernière gerbe, souvent accompagnée d'une poupée, qui caractérise les fêtes de la moisson en Europe.

Les Adonies n'étaient pas, en Phénicie, limitées au territoire de Byblos. Elles se pratiquaient à Tyr, à Archa. C'est ainsi qu'il faut interpréter Cicéron quand il prétend qu'Adonis est uni à l'Astarté tyrienne [7] et Macrobe quand il rapproche Adonis de la Vénus d'Ar-

1. Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, I, 387.
2. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient class.*, II, p. 178.
3. Cf. dans *Année sociologique*, 1903, p. 196-199, le compte rendu de Henri Hubert du livre de R. Wuensch, *Das Frülingsfest der Insel Malta.*
4. *Ad Ezech.*, 8, p. 750. Sur la correspondance de Tammuz avec Juin-Juillet, cf. Frazer, *Gold. Bough*, t. II, p. 123, n. 5.
5. Lucien, *De deâ syrâ*, 6.
6. On ne sait pas si, à Byblos, se pratiquait le rite du jet à la mer ou dans une source que Mannhardt a expliqué comme un procédé magique d'amener la pluie.
7. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 23.

cha[1]. Damascius localise le mythe à Béryte en nous donnant la plus précieuse des indications : le nom phénicien d'Adonis. On ne peut exiger témoignage plus net. Damascius rapporte à l' « Asklépios de Béryte » le mythe d'Adonis et, d'autre part, il précise que l'Asklépios de Béryte n'est ni d'origine grecque, ni d'origine égyptienne, mais un dieu phénicien indigène du nom d'Esmounos, fils de Sadykos[2]. Si l'on a hésité à admettre une identification aussi clairement établie, c'est d'abord qu'on répugnait à admettre un panthéon phénicien, à identifier l'Asklépios de Béryte avec l'Adonis de Byblos, c'est ensuite parce qu'on tenait, à tort, Astarté pour la parèdre d'Adonis et que rien ne permettait d'unir Astarté à Echmoun.

Echmoun est un nom propre dont nous ne pouvons déterminer le sens, pas plus que nous ne connaissons le sens d'Astarté. Les anciens s'y sont essayés. Ils ont rattaché ce nom à la racine sémitique qui exprime « huit » et ils en ont déduit qu'Echmoun était le huitième Cabire. Cette étymologie n'a aucune valeur et pas davantage, sans doute, l'assimilation avec les Cabires. D'autres voyaient dans le premier élément, *ech* « feu », une allusion à la chaleur de la vie. Plus tard on méconnut le caractère du dieu au point de l'identifier avec le soleil[3]. Une autre particularité nous échappe : nous ne savons pas d'après quels caractères l'identification avec Asklépios s'est imposée aux Grecs.

On a pu déterminer récemment à quelque distance au nord de l'ancienne Sidon, près de l'embouchure du Nahr el-Awelî, l'existence d'un sanctuaire consacré à Echmoun par le roi de Sidon Bodachtart, de la dynastie d'Echmounazar dont tout le monde connait le sarcophage au Louvre. Les nombreuses inscriptions relevées n'ont apporté aucun élément mythologique nouveau. Elles ont cependant confirmé le titre de *Sar-Qodech*, « prince saint », que M. J. Halévy avait déjà reconnu dans l'inscription d'Echmounazar[4]. Ce titre distingue nettement Echmoun de Baal-Sidon.

1. Macrobe, *Saturn.*, I, 21.
2. Damascius, *Vita Isid.*, 302.
3. Les textes dans Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, I, 1385 et s.
4. Cf. *Corpus Inscript. Semit.*, I, 3. 17. La traduction « prince saint de la source de Yidlal dans la montagne (Liban) », généralement adoptée aujourd'hui, n'est pas certaine; elle laisse inexpliqué le membre de phrase qui suit. Nous comprenons différemment. Après le titre *sar-qodech*, commence une nouvelle phrase : « mon œil s'est éteint sur le Liban, ou : je suis mort dans le Liban et (Echmoun) m'a fait habiter les cieux magnifiques », en adoptant pour le second membre la traduction de M. J. Halévy. Peut-être aurions-nous là une allusion au rôle d'Echmoun-Adonis dans le Liban. En tout cas, si l'on adoptait cette interprétation, le sanctuaire d'Echmoun à Ain-Yidlal serait à supprimer et il n'y aurait aucune impossibilité à ce que Echmounazar et Bodachtart aient fait travailler au même temple.

Astarté est la parèdre de Baal-Sidon qui correspond à Melqart de Tyr, et non la parèdre d'Echmoun. L'histoire des rapports entre ce dernier et la déesse a été dénaturée par la légende d'Isis et d'Osiris d'une part, par celle d'Aphrodite de l'autre. A celle-ci se rattache la donnée du sanglier d'Arès, animal peu habitué à gravir les pentes raides du Liban. Au mythe d'Isis et d'Osiris se rattache non seulement l'incident de la tête du dieu traversant la mer, d'Égypte à Byblos, mais aussi le détail de la mutilation rapporté par Damascius. Le mythe phénicien disparaît sous ces superfétations. Primitivement la déesse devait simplement intervenir pour assurer la résurrection de l'esprit de la moisson. D'après Damascius, Adonis-Echmoun voulant échapper aux poursuites de la déesse, se mutila d'un coup de hache. La déesse, affligée, appela Paion et, réchauffant le jeune homme, elle le rappela à la vie et en fit un dieu.

De ce qui précède, il nous paraît résulter que les principaux dieux adorés par les Phéniciens étaient, en somme, identiques à Tyr, à Sidon ou à Byblos. En tête, un dieu solaire, le maître, le *baal* de la ville et son fondateur; à ses côtés la déesse Astarté. Ainsi, en Phénicie, nous trouvons un couple divin, non une triade. Un autre groupe divin est constitué par Sadyk et son fils Echmoun-Adonis, divinité agraire.

On s'étonnera, peut-être, que nous ayons passé sous silence le dieu phénicien Milk auquel on fait, en général, jouer un rôle très important. Nous essayerons de montrer ailleurs que ce dieu n'a jamais existé.

LES IDÉES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

Par P.-G. MAHOUDEAU

Tout à fait au sommet de la série des Organismes vivants, laissant bien loin derrière lui, tant au point de vue du développement cérébral qu'à celui des manifestations industrielles, toutes les formes animales, même celles qui sont anatomiquement les plus voisines, il existe, dans les temps géologiques actuels, un être qui, répandu sur la presque totalité de la surface terrestre, se trouve le dominateur absolu de notre planète.

Cette situation est si frappante, et en même temps si incontestable, que la première pensée qui puisse venir à l'esprit est qu'un tel état de choses a dû toujours exister et ne saurait résulter de progrès dus à des circonstances fortuites. Aussi le fait de la présence d'un tel être seul susceptible d'affronter tous les climats et de se répandre par toute la terre, seul capable de vaincre tous les animaux, seul apte à modifier la surface du sol à sa guise, entraîne-t-il facilement à voir en lui un privilégié d'une essence particulière et supérieure à tout ce qui a vie sur notre globe.

De là à considérer ce privilégié, cet être supérieur, comme l'émanation, le représentant de forces occultes, de puissances créatrices des choses et des animaux, il n'y a pas loin; un peu d'imagination suffit.

C'est donc, il faut l'avouer, avec les apparences d'une certaine logique que les plus anciens groupements humains, en voie de civilisation, qui soient connus de nous, ont été conduits à admettre pour l'Homme une origine spéciale, distincte de celle des animaux.

Des primitives idées que se firent du monde, des choses et de l'homme les précurseurs des proto-civilisés habitant les contrées du levant méditerranéen, nul document n'est parvenu jusqu'à nous, car avant que l'homme fût assez intelligent pour graver sa pensée sur les rochers, sur les stèles, sur la brique, nulle histoire n'était possible. Alors, quelques générations s'écoulaient à peine que, des faits les plus importants, il ne restait aucun souvenir. C'est pourquoi, lorsque des groupes humains commencèrent à pouvoir perpétuer sur des matières durables le récit de leurs actions, ils ne purent rien raconter d'un passé totalement inconnu d'eux.

Tout ce dont ils se souvenaient ne pouvait constituer que quelques traditions vagues relatives à des faits récents, souvent même déjà dénaturés; aussi, ne se doutant aucunement de la longue évolution que représentait le bien-être matériel dont ils jouissaient, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'attribuer leur origine à quelque personnage surnaturel.

Si en Égypte, et si de même dans l'Asie antérieure, les plus archaïques

légendes parlent de procédés naturels ou à peu près pour expliquer la naissance de l'homme et des animaux, il n'en est plus ainsi des textes postérieurs maintes et maintes fois remaniés assurément et qui tous font intervenir des êtres fantastiques pour expliquer l'origine du Monde, la création de l'homme et celle des animaux.

En Égypte, lorsqu'on abandonna la croyance au limon fécondant du Nil comme berceau de l'humanité, ce furent Khnoumou, puis Ptah-Osiris, puis Horus et enfin Ra-Har-em-akhouti qui eurent successivement l'honneur d'avoir créé les hommes et tous les êtres vivants.

En Phénicie, une très ancienne légende à laquelle les Hébreux semblent avoir emprunté l'idée exprimée dans les premiers versets de la Genèse fait provenir d'un chaos trouble, érébeux, une divinité créatrice appelée : Môt. « De là, dit le texte, sortirent toutes semences de création et la génération de toutes choses. »

Lorsque l'on grava, sur l'argile des tablettes assyriennes de Ninive, le récit de la création écrit en caractères cunéiformes, on avait déjà éprouvé le besoin de multiplier presque à l'infini le nombre des personnages surnaturels qui sortirent directement du chaos initial et créèrent chacun quelque chose. Ce sont des Luhmu, des Lahamu, des Ki-schar, etc., dieux innombrables que les Beni Israel, gens pratiques, vont tous entasser sous une seule dénomination : Elohim, les dieux réunis. Réminiscence très condensée des légendes phéniciennes et assyriennes, le récit de la Genèse biblique est la curieuse expression de la mentalité spéciale à un tout petit groupe ethnique formé par des tribus nomades tour à tour en contact avec les Phéniciens et les Assyriens.

D'après le chapitre premier de la Bible (Genèse), une entité occulte, Elohim, les dieux condensés, sort un beau jour de son immobilité, éprouvant le besoin de se dédoubler, de façonner quelque chose de semblable à elle, lui ressemblant, fait à son image.

Dans ce but, cet Elohim, qui cependant devait s'être jusqu'alors bien trouvé de reposer dans le pêle-mêle du chaos, s'avise de vouloir placer sa future image dans des conditions nouvelles, plus parfaites sans doute, plus agréables que les siennes, puisqu'il juge nécessaire de modifier une situation chaotique, existante de toute éternité.

Antérieurement il n'avait rien, et cependant lui, le maître absolu, Elohim, s'en contentait, mais pensant que son sosie serait plus difficile que lui il se met à lui construire une somptueuse habitation.

Alors, au moyen de sa seule parole, Elohim crée les cieux et la terre. La terre, c'est le futur centre du monde. Les cieux, c'est l'espace infini qui entoure la terre. On voit de suite combien vagues étaient les idées des anciens Sémites, car il semblerait, d'après cela, que les cieux, c'est-à-dire l'infini, n'existaient pas encore. Alors, où logeait leur Elohim?

L'Univers est dès ce moment sorti du chaos, donc créé. L'édifice construit, Elohim travaille de son mieux à l'aménager convenablement.

Il songe à l'éclairage, et quoiqu'il eût déjà séparé la lumière « d'avec les ténèbres » comme malgré cela on continuait, probablement, à n'y voir

goutte, Elohim fabrique le Soleil et la Lune pour servir de luminaires à la maison de sa future image.

L'habitation terminée et parfaitement éclairée, Elohim pense à la meubler de choses utiles et agréables. Alors il crée des végétaux, des animaux aquatiques et des animaux terrestres.

Tous ces préliminaires achevés, il ne reste plus à Elohim qu'à créer un autre lui-même, faire son portrait, lequel est destiné à être le souverain maître de ce splendide domaine et ainsi qu'Elohim le dit :-à dominer sur les poissons de la mer. Seulement Elohim a-t-il pensé à donner pour cela une organisation aquatique à son image?

Elohim continue : à dominer sur les oiseaux du ciel. A-t il donné des ailes à son sosie? et Elohim termine : à dominer encore sur le bétail, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre.

Enfin Elohim se met à créer l'homme, il le façonne à sa ressemblance, à son image, à l'image d'Elohim (verset 27).

Telle est l'antique légende relative à notre origine adoptée par les Beni Israel. Elle prétend faire de l'homme un être absolument distinct des animaux et même créé pour être leur maître à tous.

Notre vanité serait assurément bien difficile si elle n'était pas satisfaite par une telle conception. Peut-on en effet inventer une origine plus noble, une extraction supérieure à celle-là?

L'homme est tout simplement assimilé à l'entité la plus puissante qu'on puisse imaginer. On ne pouvait s'élever plus haut.

La prétention à une telle origine, subordonnant l'Universalité entière des choses de la nature à l'existence d'un petit animal bipède, grouillant à la surface de la terre, est le plus irréfutable témoignage qu'on puisse produire de l'ignorance profonde, autant que vaniteuse, des groupes humains qui l'imaginèrent.

Si, comme tant d'autres pseudo-créations inventées par les primitifs civilisés, celle-ci était reléguée dans le domaine des légendes, on n'aurait point à s'en occuper; malheureusement cette fille de l'ignorance soutenue par une crédulité qui, défiant toute raison, montre avec quelle excessive lenteur l'intelligence humaine se développe, survit encore de nos jours.

Les conséquences en sont graves; pendant tout le moyen âge, ce récit de la Genèse paralysa l'essor de l'intelligence humaine.

En astronomie on lui dut la conception de la Géocentrie, c'est-à-dire de la terre centre de l'Univers; c'était conforme à l'esprit du texte sacré.

D'accord avec la philosophie spiritualiste, la création biblique engendra la prétentieuse idée de l'Anthropocentrie.

Rien de plus logique cependant : du moment où la terre et les cieux ont été créés pour loger l'image du créateur, cette image, c'est-à-dire l'homme, est évidemment, impossible de le nier, le but suprême de tout ce qui existe dans l'Univers, la cause directe, la cause finale de la création elle-même.

Sans Homme, pas d'Univers.

On conçoit que de si merveilleuses envolées d'imagination ne devaient, ne pouvaient se développer que chez des populations déjà assez avancées en civilisation, déjà assez bien armées par l'industrie pour lutter avec

avantage contre les animaux dont elles se prétendaient les dominateurs par droit de naissance. Mais il est permis de se demander si, à des époques antérieures, beaucoup plus anciennes, cette orgueilleuse prétention avait déjà germé dans le cerveau humain. La situation était alors différente : l'homme faiblement armé, muni de pierres taillées, se trouvant en face des grands fauves, était plus souvent gibier que chasseur.

Les idées dans ce cas devaient donc être tout autres.

Sur ce point des légendes recueillies chez des tribus sauvages contemporaines ne laissent aucun doute.

Avant que l'homme formât des agglomérations suffisamment compactes, lorsque son industrie rudimentaire ne lui fournissait que de faibles moyens d'action, lorsqu'il vivait continuellement en contact immédiat avec les autres habitants du sol, l'idée qu'il se faisait de lui-même, de son origine, de sa situation vis-à-vis des autres êtres vivants était entièrement différente des vaniteuses conceptions chaldéo-assyriennes, vulgarisées par la Bible.

Formant de petits groupes, inférieurs en nombre à la plupart des troupeaux des mammifères herbivores et carnassiers, l'homme, dans ces conditions, voyant les animaux si semblables à lui-même, se considéra, non plus comme un être à part, supérieur à ces animaux, mais simplement comme un des leurs, un de leurs congénères.

Leur vie et la sienne ne se passaient-elles pas dans le même milieu, les mêmes besoins ne les faisaient-ils pas agir, ne semblaient-ils pas penser de la même façon, n'employaient-ils pas des moyens d'attaque et de défense analogues, n'usaient-ils pas des mêmes ruses? Pourquoi, dès lors, de ceux qu'il rencontrait à chaque pas et qui lui disputaient, avec succès trop souvent, sa nourriture, pourquoi faire des inférieurs?

Le primitif sauvage les considéra comme des êtres absolument semblables à lui, il en fit même des parents, souvent des ancêtres.

Et cette idée de parenté, de descendance animale fut si réelle, si profonde, que loin de se limiter à quelques formes zoologiques, très voisines de la nôtre, comme par exemple les Singes, elle s'étendit à des animaux d'une morphologie absolument éloignée de celle des Hominiens, tels que des Oiseaux, des Reptiles, des Poissons mêmes.

En effet, si les Thibétains se croient nés d'un singe et d'une guenon, origine que légitime suffisamment la similitude de l'homme et des Simiens; les Esquimaux se donnent pour descendants du castor; les Aïnos se considèrent issus d'un chien; les Moukouellie, peuplade australienne, se figurent avoir eu pour ancêtre un lézard transformé en homme; et enfin nombre de nègres de la Sénégambie ne répugnent pas à se prétendre proches parents des requins.

Or, il faut en convenir, si grossières, si naïves, que soient ces très primitives croyances, elles sont peut-être moins éloignées de la réalité, retrouvée par la science, que ne le sont les prétentieuses généalogies des anciennes civilisations barbares de l'Asie occidentale.

Certes, nous n'avons pas l'intention de prétendre que l'homme descend directement d'un requin, d'un lézard ou d'un singe, mais, dans la colossale

antiquité à laquelle remontent les Organismes vivants, la paléontologie nous révèle qu'il y eut, jadis, des époques géologiques fort différentes des nôtres à tous les points de vue, où les seules formes animales qui existaient furent d'abord aquatiques et ensuite donnèrent naissance à des quadrupèdes d'apparence herpétoïde.

Nos très lointains aieux d'alors étaient donc forcés de se confondre avec les ancêtres d'animaux desquels sont issus les requins et les reptiles.

Ces indications paléontologiques, confirmées du reste par l'embryologie, nous apprennent, non pas que nous tirons notre origine des formes actuellement vivantes des Sélaciens et des Sauriens, mais que dans le très lointain passé des temps géologiques primaires, les ancêtres des Primates et des hommes furent d'abord des organismes ayant, pendant de nombreux millénaires, évolué dans les eaux des océans primitifs. Puis plus tard, abandonnant la vie aquatique, devenus des organismes quadrupèdes et pulmonés, ils commencèrent à peupler, avec les Batraciens et les Reptiles, leurs similaires d'alors, les surfaces du sol terrestre qui émergeaient graduellement des vastes mers archaïques.

Ainsi, les observations recueillies par les Sciences naturelles viennent maintenant appuyer, d'une façon différente bien entendu, les plus simples conceptions que se firent sur l'origine de l'homme les tribus sauvages les plus directement en contact avec les animaux. Mais, à ces idées grossières tirées uniquement du contact journalier d'animaux avec lesquels les peuplades primitives étaient en lutte continuelle, la science substitue des documents tirés de l'anatomie comparée, de la paléontologie et de l'embryologie, c'est-à-dire des faits certains, lesquels deviennent chaque jour plus nombreux, plus démonstratifs.

Si, en outre, nous demandons aux diverses branches des sciences de la Nature de nous fournir les renseignements susceptibles d'éclairer l'histoire de notre origine, nous arrivons, grâce à la participation des données de la physique et de la chimie, de l'astronomie et de la géologie, à posséder un ensemble de connaissances qui, sans être complet, est dès maintenant assez étendu pour reconstituer, du moins dans ses grandes lignes, cette curieuse évolution des choses et des êtres qui commence à la matière cosmique remplissant l'espace infini et se termine à l'Homme, le but de toutes nos recherches.

Lorsqu'il s'est agi d'élucider le problème de nos origines, ce n'est pas du premier coup que l'on est remonté au primitif point de départ de notre immense série ancestrale. Il a fallu faire de longues et difficiles recherches, surmonter bien des difficultés, parmi lesquelles les plus pénibles ne furent point toujours d'ordre purement scientifique.

La théorie de l'Anthropocentrie dominait les tendances philosophiques et, comme elle appuyait les croyances religieuses issues de la Bible, sa puissance était considérable, les meilleurs esprits s'en trouvaient obscurcis. Les philosophes métaphysiciens étaient ainsi les alliés naturels des dogmes mythologiques qu'exploitaient les théologiens. Alors ceux qui, parmi les naturalistes, ne voulurent pas subir la contrainte des errements

du passé devinrent immédiatement en butte à toutes les persécutions.

Au XVIIIe siècle, en 1751, Buffon fut obligé, par la faculté de théologie de la Sorbonne, de se rétracter et de reconnaître que les faits, recueillis par l'observation, souvent confirmés par l'expérimentation, étaient l'erreur, tandis que les rêveries surnaturelles du vieux texte hébraïque contenaient seules la vérité parfaite.

Buffon venait de mourir, après avoir confessé, dans l'intimité, qu'il ne connaissait d'autre dieu que la puissance de la Nature, quand éclata la Révolution française.

De cette époque datent les premières heures d'émancipation véritable que connut la pensée humaine, mais, avec le retour du despotisme, la vérité scientifique fut de nouveau forcée à s'effacer devant la fable.

Lamarck ayant osé développer en 1809 les idées de Buffon, fut obligé de subir les plaisanteries du naturaliste Georges Cuvier, conseiller d'État.

Et depuis, pendant toute la durée du XIXe siècle, les écoles de l'Université aussi bien que celles des Congrégations religieuses ont imposé à la naïve crédulité de l'enfance la stupéfiante légende de l'homme créé directement par un dieu infiniment puissant dont il serait l'image.

Cependant, malgré tous les obstacles, la connaissance de la Réalité scientifique continue sa marche lumineuse. L'étude du problème de l'Origine de l'homme, soulevé par Buffon, nettement entrevu par Lamarck, paralysé par Cuvier et par la coalition des philosophes spiritualistes unis aux théologiens, est entrée dans une phase de luttes victorieuses.

Dès 1859, Darwin, en Angleterre, présente une solution naturelle de ce problème en publiant son livre sur l'Origine des espèces. La même année, Paul Broca fonde la première Société d'Anthropologie dans le but d'étudier l'homme, son origine et ses races en dehors de toute préoccupation philosophique et religieuse.

De cette double impulsion est sorti un mouvement intellectuel qui a ruiné à jamais les vieilles conceptions créationnistes.

L'homme, désormais définitivement classé parmi les animaux, a vu la recherche de son Origine se poursuivre, non au moyen de divagations métaphysiques, mais uniquement par l'examen minutieux des caractères de similitude et de différence qui le relient et le séparent des autres êtres organisés. L'homme étant un simple animal, c'est dans la série zoologique que se sont portées les investigations des anthropologistes.

Et alors ceux qui s'insurgeaient contre une parenté entre l'homme et ses voisins les Anthropoïdes, ont été forcés de voir que, sans se préoccuper d'une prétendue dignité humaine, les anthropologistes ont successivement, redescendant d'échelon en échelon, fini par reconnaître que la première manifestation ancestrale de l'homme se confondait avec l'apparition du premier grumeau de matière organisée se remuant à la surface de la planète terrestre.

Nous sommes loin maintenant de toute idée d'apparition subite d'homme fait d'une seule fois, bien loin de toute conception de création surnaturelle.

Notre premier ancêtre commença à vivre lorsque sur la terre les modifi-

cations physico-chimiques permirent à des éléments, non organisés jusqu'alors, d'acquérir un nouveau mode de manifestations motrices et sensibles et de présenter ainsi un état spécial de la matière cosmique, celui de la matière dite vivante. C'est donc dans un passé prodigieusement lointain qu'il faut désormais retrouver les formes vivantes desquelles nous procédons et qui toutes ont eu une action plus ou moins importante sur l'organisation que nous possédons aujourd'hui.

Rien de ce qui constitue notre organisme actuel, perfections ou imperfections anatomiques et physiologiques, rien ne vient du hasard, tout cela est le résultat des circonstances mésologiques dans lesquelles s'écoula la vie de nos ancêtres. Ils ont, suivant les besoins du moment, pour survivre dans la terrible lutte pour l'existence, acquis, modifié ou perdu des organes. De ce fait nous possédons les irréfutables témoins, c'est-à-dire des organes en plein fonctionnement, si ces modifications sont toujours demeurées utiles; des organes à tous les degrés possibles de disparition, si les besoins qui les produisirent ont cessé de se manifester ou ont vu leurs fonctions plus convenablement remplies par des organes nouveaux.

L'homme, pas plus que tout autre animal ou qu'un végétal quelconque, n'est un être parfait, c'est un assemblage de débris d'organes anciens et d'organes nouveaux; les uns sont bons, les autres sont passables, parfois même défectueux, l'ensemble est suffisamment adapté au milieu dans lequel nous vivons, mais une légère modification de ces milieux peut tout changer. Nous sommes dans une sorte d'équilibre instable, toujours prêts à nous modifier, et à varier si les circonstances ambiantes viennent à se changer.

Le jour où aucun de nos organes ne pourrait plus se modifier, ce jour-là l'homme serait condamné à disparaître dans un temps plus ou moins court. Car rien n'est immuable, rien n'est fixe dans la Nature.

Tous les êtres vivants, l'homme aussi bien que les autres animaux, ne présentent que des apparences, des images passagères.

Les formes varient continuellement, les éléments de la matière primordiale seuls demeurent immuables.

Ce que nous nommons l'espèce ou forme spécifique, c'est-à-dire la forme propre à un groupe d'individus servant à le distinguer des autres, cette forme n'est que transitoire. Tout se modifie sans cesse plus ou moins rapidement.

Les milieux ambiants changent et les espèces se transforment pour s'adapter aux circonstances nouvelles.

L'homme, de même que tout être vivant, organisme instable, entre un passé et un futur, est dans un perpétuel devenir.

Cette notion acquise par l'observation, vérifiée par l'expérimentation — rappelez-vous les résultats obtenus par les éleveurs et les horticulteurs — est destinée à remplacer les vieilles conceptions philosophico-mythologiques d'un homme créé tel qu'il existe, être parfait, image d'une entité métaphysique, possédant une âme immatérielle destinée à se conformer à de pseudo-préceptes d'une morale inventée en vue d'une existence future extra-terrestre et non des réalités de la vie présente.

Telle est l'idée nouvelle qu'il faut désormais se faire de l'Homme.

LES ROCHERS GRAVÉS DE VENDÉE

Par MM. CAPITAN, BREUIL et CHARBONNEAU-LASSAY

Les gravures et peintures sur rochers ou sur parois de cavernes constituent une des plus anciennes manifestations humaines, artistiques et religieuse qu'on trouve encore en usage chez plusieurs populations sauvages actuelles, telles que les Australiens, les Bushmen du Sud de l'Afrique ou encore plusieurs populations de l'Alaska ou du nord de l'Amérique septentrionale. A une époque plus ou moins reculée, cette coutume se retrouve dans le monde entier. Les exemples connus en sont innombrables.

Nous avons publié ici même, à diverses reprises, nos découvertes de gravures et peintures sur les parois de grottes préhistoriques de France (les Combarelles, Font de Gaume, Bernifal, Teyjat). Il s'agissait là de manifestations artistiques et probablement fétichiques, remontant à l'époque paléolithique. Mais il existe aussi en France un bon nombre de gravures et sculptures sur rochers, d'époques moins anciennes. Ce sont par exemple les curieuses gravures sur les parois des monuments mégalithiques, les figures sculptées et gravées, dites statues-menhirs du Midi de la France (Hermet), les dalles funéraires du Gard (Lombard et Ulysse Dumas), quelques gravures sur rochers isolés, telles que les incisures sur les rochers de Seine-et-Marne (Courty), les cupules (un peu partout), les gravures très variées sur les rochers des Vosges (Voulot), et enfin les curieuses pierres écrites de l'extrême Sud-Algérien, si bien décrites surtout par Flamant. Peut-être, mais non sans réserves, pourrait-on aussi citer dans cette énumération les statues plus ou moins rudimentaires signalées en Bretagne (à Quinipily), en Corse (Michon) et en dehors de France, par exemple en Écosse, en Portugal, en Russie (Kamenné Babas), etc.

Nous verrons qu'on peut rapprocher de quelques-uns des pétroglyphes indiqués ci-dessus les gravures sur rochers de Vendée, absolument inédites, que nous venons de signaler à l'Académie des Inscriptions (séance du 11 mars 1904).

Ces rochers se trouvent en un point très limité de la Vendée, sur le territoire de la ferme de la Vaulx, près de Saint-Aubin-Baubigné, petite localité entre Bressuire (Deux-Sèvres) et Cholet (Maine-et-Loire). Là, dans un espace qui ne dépasse guère un kilomètre carré, tout autour de la ferme de la Vaulx et même dans cette ferme, nous avons pu relever, calquer, dessiner et photographier [1] 40 blocs de granite assez volumineux qui

1. Nous avons exécuté nous-même, comme à l'ordinaire, plans, calques, photographies et dessins ; les reproductions que nous donnons ici ont été faites

sont dispersés au milieu des champs. On peut dire que, dans ces champs, presque tous les blocs naturels portent des gravures et un grand nombre d'entre eux ont déjà disparu.

C'est seulement il y a une quarantaine d'années environ que M. Parenteau, ancien directeur du Musée archéologique de Nantes, s'occupa de ces pierres qui lui avaient été signalées par le marquis de la Bretesche.

A ce moment. on attribuait dans le pays ces gravures à un vieux berger idiot ayant vécu quelques années auparavant. M. Parenteau, ajoutant crédit à cette croyance naïve, abandonna ses recherches.

En 1882, M. l'abbé Gabard, curé de Saint-Aubin, remarqua ces gravures. Fort intrigué et voulant au moins en conserver le souvenir, car, à tout instant, on en détruisait, il pria M. l'abbé Airault, alors professeur au petit séminaire de Bressuire, de venir les dessiner. L'abbé Airault exécuta toute une série de dessins, un entre autres se rapportant à la plus belle de ces gravures dont nous parlons plus loin (aujourd'hui disparue). L'abbé Gabard conserva ces dessins, sans plus s'occuper de la question jusqu'en 1899. A cette époque, le Dr Raoul Béraud, de Chatillon-sur-Sèvre, les signala à l'un de nous (Charbonneau) qui déjà en avait eu connaissance par l'inventaire de M. Parenteau dans lequel ces pierres sont signalées comme « des blocs de granite recouverts de caractères ou inscriptions hiéroglyphiques ».

Les dessins de l'abbé Airault nous furent communiqués par M. l'abbé Gabard, curé actuel de Saint-Aubin, qui nous a toujours donné le plus intelligent et le plus affectueux concours, ainsi que M. Georges Béraud. Comme nous avons pu le reconnaître, en les comparant aux pierres existant encore, les dessins de l'abbé Airault sont exacts. Or, il figure toute une série de blocs gravés qui ont disparu, quelques-uns de grandes dimensions et portant des scènes compliquées. D'autres blocs avaient été brisés antérieurement pour servir de matériaux de construction. Il en existe encore des fragments gravés dans plusieurs constructions de la ferme, dont certaines remontent au XVIIe ou XVIIIe siècle.

Il y a près de quatre ans qu'isolément d'abord et ensuite en collaboration, nous avons commencé l'étude systématique et soigneuse des rochers de la Vaulx qu'il fallut fréquemment dégager des pierres ou de la végétation qui souvent les masquent en partie.

C'est ainsi que peu à peu nous pûmes découvrir plus de quarante pierres gravées, portant chacune divers signes ou figures humaines ou animales dont nous donnerons ici simplement une idée générale accompagnée de quelques figures typiques. Le travail d'ensemble avec la reproduction de toutes les pierres est d'ailleurs en cours et paraîtra avant longtemps.

Tous ces blocs sont granitiques, ils ont des dimensions variées : de 70 centimètres jusqu'à 2 ou 3 mètres de haut sur autant de large. Ce granite à mica noir et blanc est fort dur, et bien que fortement patiné, souvent avec dépôts de lichens variés, il est encore très résistant. Aussi les sculptures

d'après ces relevés, sans aucune espèce de retouches, avec le concours de notre ami Monpillard et photogravées par M. Ruckert

sont-elles en général fort visibles, comme on peut s'en rendre compte sur les photogravures ci-jointes, d'après nos photographies. Il est vrai que les traits sont profondément gravés, mesurant de cinq millimètres à un centimètre au moins de profondeur sur une largeur pouvant aller jusqu'à trois centimètres. Le trait de la gravure est continu, régulier, très net. En certains points, il existe de petites cavités cupuliformes ou même de vraies cupules, parfois même des sortes d'écuelles de 8 à 10 centimètres de largeur sur 3 à 5 de profondeur. Elles sont toujours nettement creusées.

Souvent les traits de la gravure empruntent en tout ou en partie des fissures du granit qui sont alors ou utilisées telles quelles ou élargies par un travail volontaire. Certaines cupules ne sont que des cavités naturelles du granite artificiellement élargies et régularisées. Souvent aussi une silhouette naturelle du rocher a été utilisée pour figurer un profil animal ou une portion de tête humaine complétée par des traits continuant la silhouette. Parfois un travail d'appropriation de la forme de la roche a accentué l'aspect zoomorphique ou anthropomorphique naturel ainsi nettement caractérisé. Les saillies d'un bloc de rocher sont aussi souvent utilisées pour figurer une partie d'une image qu'accentuent les traits gravés. C'est en somme le même procédé que celui mis en œuvre par la plupart des graveurs sur rochers préhistoriques dont nous connaissons les œuvres. La photogravure (fig. 35) donne un exemple très typique de ce mode de sculpture.

Quels sont les sujets représentés? Ils sont d'une extrême variété, mais aussi d'une grossièreté très grande. Il n'y a là rien absolument d'artistique. Toutes ces images sont conventionnelles ou hiératiques. La façon de représenter la figure humaine est des plus étranges, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur les diverses reproductions ci-jointes et non moins bizarre la manière dont sont représentés les animaux. Quant aux signes divers, ils sont en général incompréhensibles. On peut donc diviser la description de ces figures, en allant du simple au composé, en : 1° signes divers ; 2° figures d'animaux ; 3° figures humaines. Ces divers types peuvent être isolés. Le plus souvent ils sont associés, constituant parfois de véritables scènes.

Examinons chacun de ces groupes.

I. — Signes divers.

1° *Traits alignés.* — Ces traits de dimensions variables, de 10 à 15 centimètres en moyenne, sont tantôt horizontaux, le plus souvent verticaux, formant une seule rangée au nombre de 1 à 10. Ils sont isolés, ou bien au nombre de 4, 5 ou 6 traits verticaux figurant la main d'un sujet humain.

Parfois il y a deux rangées de quatre traits verticaux superposées. Sur d'autres blocs, les traits sont associés à d'autres signes.

2° *Croix.* — Cette figure, constituée par l'entre-croisement de deux traits perpendiculaires l'un à l'autre, est fréquente. Tantôt elle est à branches égales et isolée, tantôt elle est associée à des cercles placés à côté et parfois à un carré (voir fig. 26), ou même elle est inscrite dans le cercle. Sur une

pierre chaque branche est terminée par un trait court, coupant à angle droit la ligne principale. Sur une autre la ligne verticale de la croix se prolonge considérablement.

Enfin une croix est formée de l'intersection de deux figures losangiques se coupant à angle droit (voir fig. 27). Une figure en forme de croix de Saint-André se trouve seule sur la face d'une représentation humaine (voir fig. 33).

3° *Rectangles.* — Ce signe n'est pas très fréquent; ce peut être soit un rectangle régulier, soit un rectangle divisé en deux par un trait vertical, ou

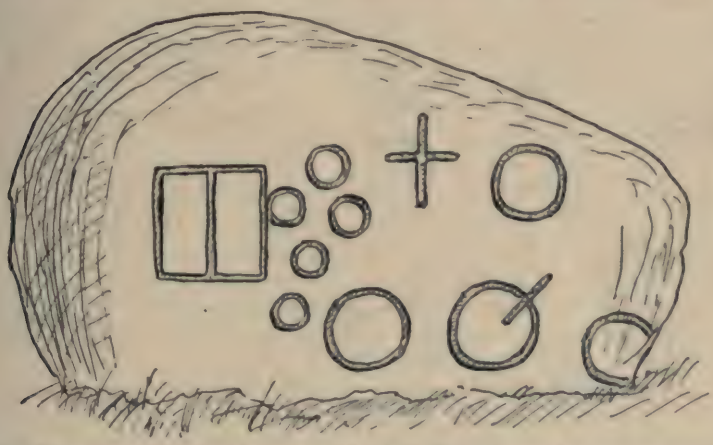

Fig. 26. — Signes divers gravés sur un rocher de la Vaulx : rectangles, cercles, croix.

encore un rectangle dont la ligne supérieure manque. Ce signe peut être isolé ou associé à d'autres, par exemple aux cercles ou aux cupules (voir fig. 26).

4° *Cercles.* — Ils sont fréquents et de dimensions très variables. Régulièrement tracés, ils sont ou isolés ou associés de façons très diverses, par exemple par trois, par quatre, disposés régulièrement (voir fig. 26). Un cercle peut être traversé par un trait, parfois il y a deux cercles concentriques ;, quelquefois du cercle extérieur part un trait. C'est alors exactement l'aspect de certains signes qu'on peut observer sur des rochers de l'Inde, et sur des menhirs écossais. Quelquefois il y a une ligne tangente au cercle. Parfois les cercles font partie d'un ensemble. Sur une figure ils représentent la bouche et sur une autre les deux seins (voir fig. 32).

Parfois aussi, un grand cercle en contient quatre petits disposés régulièrement; de chaque côté du cercle se trouvent deux croix; il reste aussi trois cercles tangents. Les cercles accompagnent souvent les figures humaines ou celles d'animaux et on ne peut s'empêcher de les comparer aux annelets des pièces gauloises.

5° *Cupules.* — Elles sont de dimensions très variées, tantôt du diamètre des cupules ordinaires, 2 à 3 centimètres, tantôt vraies petites écuelles de 5-6 et jusqu'à 10 centimètres de diamètre sur une profondeur de 5 à 6 centimètres. Régulièrement creusées et soigneusement polies, elles sont accom-

pagnées de croix, de cercles, d'autres cupules, de rectangles. On peut voir aussi des cupules isolées à côté de personnages, soit circulaires, soit elliptiques (voir fig. 27, 30, 34). Elles forment parfois soit le nombril, soit la bouche d'une figuration humaine dont la face est ainsi uniquement indiquée en plus du trait général qui la circonscrit.

6° *Signes divers.* — Ils sont assez nombreux et fort différents les uns des autres. Quelques-uns ont une forme en sorte d'U renversé (voir fig. 27). Sur une pierre il y a au contraire une figure en U et sur une autre un U

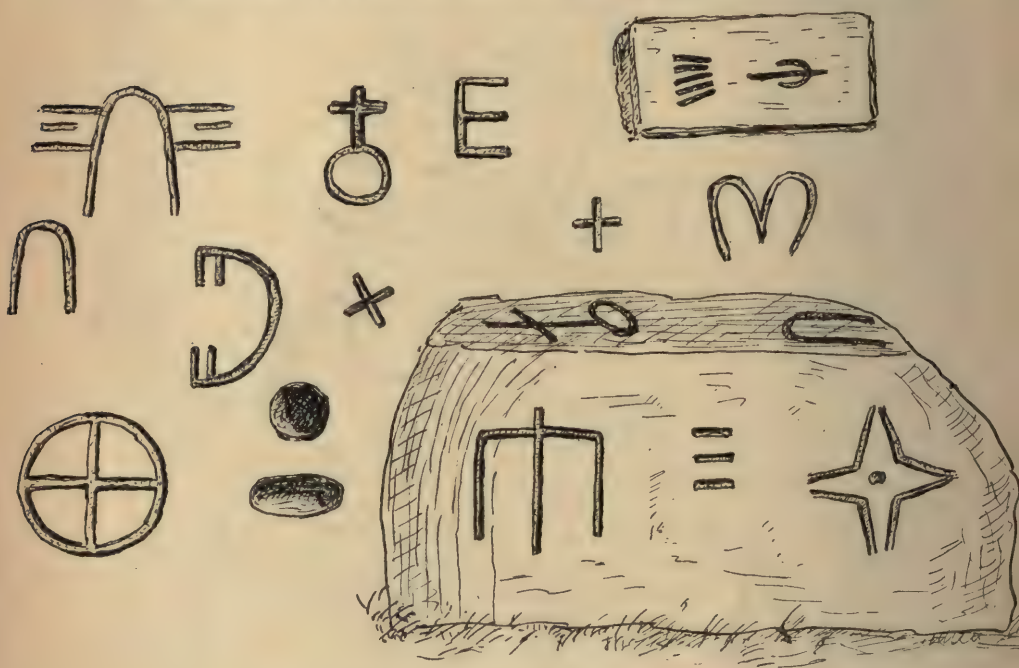

Fig. 27. — Série de divers signes gravés sur les rochers de la Vaulx.

ouvert à gauche. Deux figures semblables et concentriques ont une forme d'arceau, sorte d'U renversés fermés par en bas.

A noter aussi une figure semblant bien représenter l'empreinte du pied, par exemple à côté d'une image de cavalier.

Plusieurs images sont formées par des lignes sinueuses variées ou par une ligne brisée.

Enfin plusieurs signes pourraient être considérés comme constituant peut-être des sortes de notations plus ou moins alphabétiques. Il est impossible de les décrire en détail. Voir les diverses figures ci-jointes.

Ces signes sont en général associés les uns avec les autres, tels, par exemple, certains groupements ayant l'aspect d'un ensemble figuratif, analogue à une inscription, ou encore des séries de cercles groupés par 3 ou

par 4, symétriquement placés; ou bien encore une association de signes placés l'un à côté de l'autre sur une surface plate ayant l'aspect d'une sorte d'autel et où l'on peut voir une cavité ovale, 3 cercles, un grand carré, avec ligne verticale transversale, une large cupule circulaire et enfin une croix à branches égales.

Cependant et sans vouloir y insister, nous ferons remarquer que plusieurs de ces images existent en divers pays sur des pierres naturelles, ou des pierres constituant des mégalithes. Les cupules ou écuelles se retrouvent dans le monde entier sur des rochers ; les cercles souvent concentriques ou avec croix, les croix isolées se voient sur de nombreux mégalithes et sur des rochers aussi bien en Angleterre que dans l'Inde et la Gaule. Les empreintes de pieds se retrouvent sur des mégalithes bretons, sur des rochers des Vosges. Les signes en crosse, les croix, les divers signes alphabétiformes s'y voient également ainsi que dans nombre d'alphabets très archaïques, périméditerranéens, etc., etc.

Il y a là un ensemble de signes fort curieux. Sont-ils tous contemporains des autres gravures? Il est impossible de l'affirmer et ce point soulève les mêmes difficultés et les mêmes problèmes que les gravures analogues des monuments mégalithiques bretons. Cependant l'étude technologique des gravures de la Vaulx permet plutôt de les considérer toutes comme contemporaines les unes des autres.

II. — Figures animales et humaines.

1° *Figures d'animaux.* — Les images d'animaux sont peu nombreuses. Elles semblent se rapporter à des quadrupèdes, vraisemblablement à des chevaux ou à des bovidés. Leur stylisation est extrême et, chose singulière, rappelle absolument celles de certaines gravures rupestres d'Algérie. Le corps a la forme d'un rectangle muni d'un prolongement conique représentant la tête et d'un trait indiquant la queue; deux lignes parallèles figurent les pattes (voir fig. 28). Parfois l'animal est muni de cornes. Ces animaux sont isolés, mais le plus souvent accompagnés d'une figuration humaine souvent placée au-dessus et indiquant ainsi probablement un cavalier. La chose paraît bien vraisemblable sur certaines figures où l'on voit un trait partant de l'épaule du personnage et se terminant sur la tête de l'animal (voir fig. 28). Faudrait-il y voir aussi parfois la figuration d'un personnage conduisant l'animal avec une baguette comme les toucheurs de bœufs actuels?

Signalons aussi deux curieuses têtes d'animaux qui ont été faites au moyen de l'aménagement artificiel par une taille grossière des bords d'un bloc de roche ayant naturellement la forme d'une tête d'animal, la bouche surtout est creusée sous forme d'une rainure très marquée, l'œil paraît aussi indiqué artificiellement.

Souvent aussi ces figures d'animaux font partie de groupes où elles sont plusieurs associées à des figures humaines multiples également.

2° *Figures humaines.* — Elles ne sont pas moins stylisées que celles des animaux. On peut y reconnaître plusieurs types.

a. Le premier type est constitué par des blocs isolés ordinairement de

Fig. 28. — Figurations du cheval avec cavalier (?) et du bœuf.

dimensions moyennes (1 m. à 1 m. 50). Leur forme générale est pyrami-

Fig. 29. — Bloc-statue isolé avec l'indication des doigts seulement.

dale ou trapézoïde; quelquefois à la partie supérieure il existe une saillie arrondie naturelle ou grossièrement façonnée. Ces blocs présentent des

gravures destinées à caractériser la figuration humaine. On pourrait les appeler blocs-statues par analogie avec les statues-menhirs d'Hermet.

Fig. 30. — Bloc-statue caractérisé seulement par la bouche, les doigts et un pagne (?)

Dans le type le plus rudimentaire (fig. 29) les doigts sont seuls indiqués par un nombre de traits verticaux variant de 4 à 6. Il n'y a pas d'autres gravures sur le bloc.

La figure 30 montre un autre type. C'est toujours un bloc de rocher isolé mais ici large, volumineux et à la partie supérieure duquel on a creusé

une profonde cavité rectangulaire allongée et étroite terminée à chaque angle par une rainure très marquée. On peut y voir la bouche avec des moustaches (?). Seule elle indique la face. A la partie moyenne du bloc un carré marquant les organes génitaux, le pagne les recouvrant (?) ou tout autre objet, et de chaque côté du bloc 6 traits indiquant la main.

D'autres fois (fig. 31) la face n'est également marquée que par une bouche avec ces curieux prolongements qui lui donnent l'aspect d'une image de lézard ou de tortue. Sur le reste du bloc, outre les incisures représentant les doigts, ici dans les deux sens, vertical et horizontal, des traits indiquant

Fig. 31. — Bloc-statue avec indications de la bouche, des doigts, d'accessoires divers, d'un baudrier (?).

probablement divers accessoires : sac, panier (?). A noter aussi la grande fissure naturelle à gauche du bloc et qui a été agrandie artificiellement. Marque-t-elle un baudrier?

Sur un troisième type dont la figure 32 donne un bon exemple, la face est indiquée par un cercle continuant l'ovale de la partie supérieure du bloc. La bouche est bien marquée et au-dessous deux cercles semblent figurer les seins. Entre eux, une croix indiquant peut-être un collier. Au-dessous il existe trois doigts à droite et quatre à gauche, puis deux grandes lignes, un cercle et deux lignes horizontales. Que signifient-ils? des armes, des accessoires divers?

La tête du quatrième type (fig. 33) est nettement figurée par la forme même du rocher; une incisure limite la face en bas, qui n'est indiquée d'autre part que par une croix oblique. Au-dessous, on voit deux rainures profondes, rainures naturelles, notablement agrandies artificiellement, et indiquant un baudrier ou une écharpe (?); entre elles les cinq doigts et en bas un signe étrange dont la signification échappe.

Il est incontestable que malgré leur extrême grossièreté ces blocs-statues rappellent les statues-menhirs de l'abbé Hermet et qu'il est bien difficile

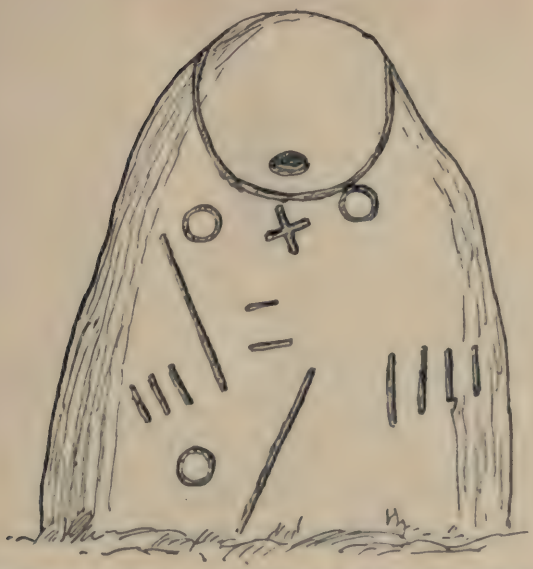

Fig. 32. – Bloc-statue féminin avec indications des seins, d'un collier, des mains, d'accessoires divers.

Fig. 33. — Bloc-statue avec tête séparée et accessoires divers gravés sur le corps.

de ne pas les en rapprocher immédiatement. C'est l'impression que nous avons eue au premier coup d'œil, c'est celle que nous ont exprimée divers

membres éminents de l'Institut tels que MM. de Barthélemy, Hamy, Reinach, etc. M. Héron de Villefosse aurait même tendance à les rapprocher, morphologiquement au moins, des gravures néolithiques (découvertes par de Baye dans les grottes sépulcrales de la vallée du Petit-Morin).

b. Un second type de figuration humaine est constitué par un façonnement un peu plus complet d'un bloc de rocher. Souvent même le bloc présente certaines saillies naturelles, grossièrement anthropomorphes, que des traits profondément creusés ou des fissures naturelles artificiellement agrandies accentuent de façon à les faire concourir à une représentation humaine (voir plus bas un type de ce genre dans la figure 35). Dans tous les cas, la tête est indiquée soit par une rainure ovale complète, soit par la partie inférieure seule de cet ovale, la partie supérieure étant parfois constituée par la forme courbe de l'arête du rocher en ce point. Au milieu de cet ovale, ou bien il n'y a rien ou une simple cavité circulaire, ou une rainure transversale, ou une croix de Saint-André, et exceptionnellement deux orifices. En somme la figuration de la bouche seule caractérise la figure. Cette bouche est parfois représentée par une cavité rectangulaire allongée, des angles de laquelle partent des rainures assez profondes. Il y a là une disposition particulièrement curieuse déjà signalée plus haut (voir fig. 34).

c. Dans un 3e type la tête est indiquée par un trait nettement circulaire s'arrêtant au niveau de deux barres transversales formant les épaules et se continuant de chaque côté par un trait oblique en dedans indiquant les parties latérales du thorax. Enfin de chaque côté aussi un trait vertical convexe extérieurement continue le trait oblique donnant une silhouette qui rappelle celle de certaines poupées grossières (voir fig. 28 et 34). La plupart du temps ces figures n'ont pas de bouches indiquées.

Les figures des types *a* et *b* portent presque toujours gravés sur les parties latérales les 4, 5 ou 6 traits indiquant les mains, quelquefois au centre un trait vertical ou un cercle indique les organes génitaux. Sous la face, sur deux types féminins, deux cercles indiquent les seins avec une croix entre les deux (voir fig. 32). Sur le corps on observe parfois la figuration d'accessoires divers où l'on pourrait voir une lance (?), un arc, un sac (?) (fig. 31, 32). Au contraire, les figures de ce 3e type (*c*) ne portent en général aucun trait gravé à leur surface.

d. On pourrait enfin décrire un quatrième type constitué par un personnage moins grossièrement figuré, représenté, en pied les bras tendus en croix, par un trait continu donnant la silhouette générale. Un rocher montre une figure de ce genre haute de 1 m. 43 et accompagnée d'une autre du type poupée et d'un quadrupède. Sur un fragment de rocher brisé, il existe une partie d'une figure de ce type. Celle-ci n'a pas de bouche indiquée, l'autre en a une sans autres indications.

Deux grands rochers sont particulièrement intéressants. Ils mesurent 2 m. 50 à 3 mètres de hauteur sur environ 2 mètres de largeur et 2 à 3 d'épaisseur. La face sur l'un est marquée par deux demi-cercles latéraux et entre eux une large bouche, cavité ovale assez profonde. Au-dessous deux

barres verticales. Sur les côtés les 5 traits des mains. Enfin à droite un long sillon (arme ou bâton (?) au-dessous deux demi-ovales figurant peut-être un panier ou un sac (?) ; enfin à gauche et en haut une petite figura-

Fig. 34. — Grand bloc-statue avec face assez compliquée, figurines, croix, mains, cercles.

tion humaine du type poupée et qui parait indiquer un enfant porté sur le bras (?).

Plus compliquée encore est la grande pierre dont nous avons pu montrer à l'Académie un agrandissement photographique de nos clichés mesurant 50 centimètres sur 60 centimètres (voir fig. 34). En haut du bloc, un ovale indique la face avec sa large bouche et tout autour une série de traits;

au-dessous, au point correspondant au menton, trois traits encore. A gauche de la face une croix à branches égales. Plus bas les deux mains

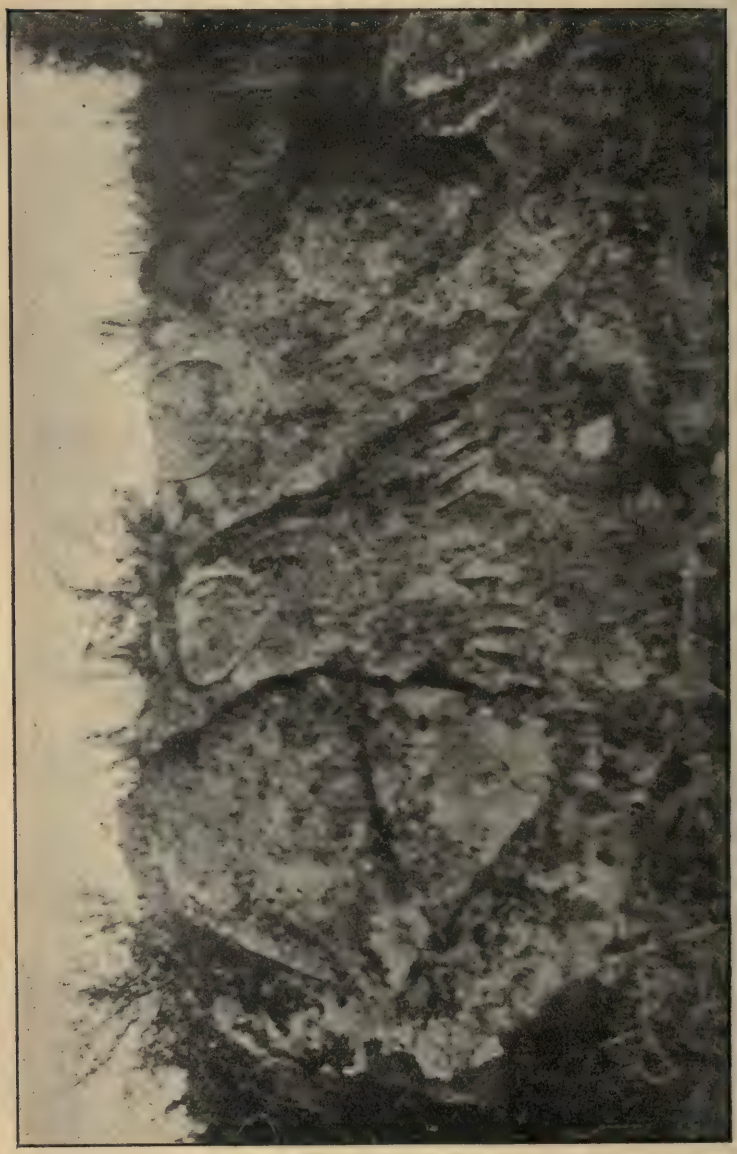

Fig. 35. — Utilisation, par léger façonnement, des saillies d'un bloc naturel, puis gravure pour représenter deux personnages.

marquées ici par quatre traits seulement. Sous la main gauche un cercle et un second à côté de la main droite. Un large ovale placé plus bas figure

le nombril ou les organes génitaux. Au milieu, 3 petits personnages du type poupée, celui de droite mal indiqué. D'ailleurs la photogravure (fig. 34) d'après notre photographie, rend bien compte de l'étrange aspect de ce gros bloc qui se dresse dans un champ tout près d'une haie.

Les figures humaines ne sont pas toujours isolées. Elles forment souvent de véritables scènes où l'on peut voir parfois réunis presque tous les éléments graphiques dont nous venons de parler.

C'est ainsi qu'on peut observer des groupes de deux personnages. La photogravure ci-dessus (voir fig. 35) en est un bon spécimen. L'utilisation des saillies du rocher, circonscrites par des traits artificiels, ou des fissures naturelles souvent artificiellement élargies, donne à ce groupe un curieux aspect. A gauche on pourrait reconnaître un type masculin avec des traits

Fig. 36. — Deux personnages du type poupée avec croix.

sous la face figurant la barbe ou un collier (?) et à sa droite, des traits partie naturels, partie artificiels, représentant un arc (?) ou tout autre chose. La figure placée à droite avec les volumineuses saillies du rocher figurerait plutôt un sujet féminin à gros abdomen accentué par quelques incisures artificielles dans le granite. Notre photographie, qui, comme toutes les autres d'ailleurs, n'a subi aucune retouche, rend bien le curieux aspect de ce groupe.

Deux autres rochers représentent une scène analogue où on pourrait voir l'homme et la femme. L'un de ces groupes est accompagné de deux croix (voir fig. 36). Il y a aussi des scènes à plusieurs personnages, telle par exemple celle qui existe précisément derrière le bloc où se trouve la figure humaine avec les deux animaux (voir fig. 28). Il y a une suite, d'environ cinq personnages placés l'un à côté de l'autre et semblant se tenir par les bras. Ils sont accompagnés de divers accessoires : crosse, croix, etc.

Sur un autre bloc, il y a encore une série de six personnages côte à côte et, à côté d'eux, deux cercles concentriques avec trait perpendiculaire du type des figures de l'Inde et d'Ecosse.

Enfin un très grand bloc, aujourd'hui disparu, que nous ne connaissons

que par le dessin de l'abbé Airault, montrait 8 personnages, dont un au centre, les bras écartés, et deux animaux tous groupés de façon à former une scène compliquée.

Sur plusieurs pierres, il existe des figurations humaines associées à des images d'animaux ; la figure 37 en donne d'ailleurs un bon exemple. Sur ce bloc il y a à la fois un grand personnage du type poupée, un animal, un

Fig. 37. — Bloc avec figuration d'une scène complète.

animal et son cavalier, quatre cercles et une croix. D'ailleurs cette association des figures humaines, d'animaux et de divers signes, est très fréquente.

Tel est en quelques mots ce très curieux ensemble de plus de 40 blocs gravés. Comme chacun porte plusieurs figures, c'est donc une série de plus de 200 gravures qui existe encore actuellement autour de la ferme de la Vaulx, et nous avons vu qu'on en avait détruit un grand nombre.

Deux questions peuvent se poser. D'abord l'usage, ensuite l'âge de ces monuments. L'usage ne paraît guère pouvoir être autre que celui de toutes les gravures rupestres : c'est dans un but commémoratif ou religieux, fétichique plutôt, que ces figures ont été péniblement gravées sur ce granit fort dur.

Ces gravures ont-elles été faites avec la pierre ou du métal? Nous dirons tout d'abord que malgré nos recherches les plus minutieuses nous n'avons pas trouvé, sur tout le territoire de la ferme de la Vaulx, la moindre trace de silex taillés ou de ces curieux petits galets de quartz usés, découverts par Béraud avec des silex taillés dans toute la région, sauf en ce point. Il semble que les rochers de la Vaulx ont été gravés avec des instruments en

métal, sans qu'on puisse pourtant l'affirmer, des outils en pierre pouvant fort bien entamer le granite.

Quel âge peut-on leur attribuer? Deux impressions inverses peuvent être éprouvées à la vue de ces monuments. On peut les rajeunir considérablement et les considérer comme étant d'époque barbare. Ou, au contraire, les faire remonter jusqu'à l'époque néolithique. En faveur de la première hypothèse on pourrait considérer que l'autel sus-indiqué, que les croix, le grand personnage en croix, sont des symboles chrétiens.

Au contraire, pour appuyer l'attribution au néolithique, on pourrait faire remarquer l'analogie de certaines de ces figures avec les figures de Coizard, dans la vallée du Grand-Morin, où, dans ses fameuses grottes sépulcrales artificielles néolithiques, de Baye a trouvé des images analogues.

Mais en examinant les choses d'un peu près, il ne parait pas que ces attributions puissent entraîner la conviction. Ces ressemblances ne peuvent guère être considérées que comme des analogies et non des identités. Au contraire la comparaison minutieuse avec les statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn qu'a décrites l'abbé Hermet, avec les dalles de Castelnau-Valence et d'autres points du Gard, permet de rapprocher nos gravures d'une façon bien plus précise de ces monuments. Or on sait que ceux-ci sont considérés comme étant de l'époque du bronze ou même halstattienne. On pourrait donc, non sans de grandes réserves, proposer l'attribution à cette époque des gravures de la ferme de la Vaulx. On s'expliquerait ainsi l'association de figures semblant jurer ensemble, et qui pourraient faire croire à des adjonctions ultérieures, certainement possibles, mais qui, dans l'ensemble des conditions techniques des gravures, ne parait pas probable. On ne voit en effet aucune difficulté à ce qu'à cette époque il y ait, mélangés aux grossières figures traditionnelles locales, des images, des symboles d'une civilisation plus avancée qui auraient parfaitement pu être importés.

Il est évident en effet que dans les divers signes que nous avons relevés et figurés ci-dessus (fig. 26 et 27) il en est qui ressemblent absolument, comme nous l'avons dit, à divers signes des écritures primitives périméditerranéennes. Leur parenté n'aurait rien d'impossible si l'on admet que nos gravures remontent seulement du VIIIe au XIIe ou XIVe siècle avant l'ère, ce qui correspond à peu près au début de l'hallstattien et aux périodes 3, 4 et 5 du bronze, d'après la chronologie de Montelius.

Quoi qu'il en soit de cette interprétation, que nous ne donnons, bien entendu, encore une fois, que sous les plus expresses réserves et à titre de simple hypothèse déduite de nos observations, nous avons pensé que ce curieux et unique ensemble méritait d'être signalé, et la première de ces études communiquée à l'Académie des Inscriptions. L'exposé qu'on vient de lire est le développement de cette présentation. Il permettra de se faire une idée de ce que sont ces monuments en attendant que nous publiions, dans un travail d'ensemble, la description et la figuration de toutes ces gravures.

SINGES HYBRIDES

Ernest Hæckel, le célèbre naturaliste d'Iéna, a passé cinq mois, d'octobre 1900 à mars 1901, à Singapore, à Java et à Sumatra. A la suite de ce voyage, il a publié, dans la *Deutsche Rundschau* (février à septembre 1901), d'intéressants articles sous ce titre : L'Insulinde; lettres d'un voyageur en Malaisie (*Aus Insulinde; Malayische Reisebriefe*).

Un passage de ces lettres nous a paru particulièrement mériter d'être noté. Au jardin zoologique de Singapore, « deux singes d'espèces (*Arten*) très différentes, un macaque commun (Macacus cynomolgus) et un grand singe-cochon (Inuus nemestrinus) habitent en commun depuis plusieurs années une grande cage. Bien qu'ils soient de genres (*Gattungen*) très dissemblables pour la grandeur et la conformation, leur croisement a été fécond et leurs métis se montrent également féconds. »

CH. D.

Nous rappellerons, à ce sujet, que si « l'existence d'hybrides bigénères est aussi certaine, quoique plus rare, que celle des métis congénères » (Isid.-Geoffroy Saint-Hilaire), cette existence chez les Primates ne paraît pas encore pleinement démontrée. Le croisement fécond du macaque ordinaire (Macacus cynomolgus) avec le maimon ou singe-cochon, dont parle ici Hæckel, était déjà connu : un métis de ces deux espèces avait été vu par Fitzinger (cité par Hyrtl, *Acad. des Sciences de Vienne*, t. XIII, 1854, p. 149), en 1852, dans une ménagerie particulière. Mais la question est de savoir si ces deux espèces sont ou ne sont pas de genres différents. Pour beaucoup de naturalistes, le maimon (Macacus nemestrinus) appartient au genre macaque, de même que le magot.

G. H.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

GÉNÉRALITÉS SUR L'AFRIQUE[1]

LE PAYS — LES HABITANTS

Par J. HUGUET

I

Dans les ouvrages classiques, on omet généralement de donner l'étymologie du mot Afrique. Puisque nos contemporains sont muets sur ce point particulier, remontons le cours des siècles et demandons la solution de la question à deux auteurs illustres en leur temps, qui ont écrit, l'un au XIe siècle, l'autre à la fin du XVe, El-Bakri et Léon l'Africain.

D'après El-Bakri[2] « quelques-uns disent qu'Ifrikiya signifie la *reine du ciel* (il y a là une erreur manifeste). D'autres prétendent que l'Ifrikiya fut ainsi appelée du nom d'Ifricos, fils d'Abraha, fils d'Er-Raïch, qui, ayant conduit une armée vers l'occident et jusqu'à Tanger dans le pays des Berbers, bâtit la ville d'Ifrikiya, lui donnant son nom. D'autres encore disent qu'elle porte le nom de Farek, fils d'Abraham et de Cetura (? seconde femme de ce patriarche. Selon une autre explication, les Africains (Afareca) et leur pays Ifrikiya furent ainsi nommés parce que ce peuple descendait de Farek, fils de Misraïm (? . Enfin, on a prétendu que l'Ifrikiya portait en réalité le nom de Libiya, fille de Yacouah, fils de Younoch, fondateur de la ville de Menfich (Memphis) en Égypte; comme cette femme avait possédé tout le royaume de l'Ifrikiya, elle lui laissa son nom. »

Comme bien l'on pense, quand un auteur présente tant de versions contradictoires, il y a quelque chance pour qu'aucune ne soit exacte.

L'opinion de Léon l'Africain[3], qui écrivit sa relation quatre siècles plus tard, paraît beaucoup plus admissible.

1. Conférences faites à l'École d'Anthropologie en janvier-février 1904.
2. *Journ. asiat.*, p. 463, 1859, trad. de Slane.
3. Tome I, page 1, trad. de Jean Temporal, Paris, 1830, édit. du Gouvernement.

D'après lui, « l'Afrique, en langage arabesque, est appelée Ifrichia, de ce mot Faraca, qui vaut autant à dire en langage des Arabes comme en notre vulgaire, *divisée*. Ainsi aurait-elle été dénommée, soit parce que l'Afrique est séparée de l'Europe par la Méditerranée et de l'Asie par le Nil, soit parce que Ifricus, roi de l'heureuse Arabie, ayant perdu son royaume, aurait passé le Nil en grande hâte, ne s'arrêtant qu'auprès du Carthage ». « Et, ajoute Léon l'Africain, est venu que les Arabes, par toute l'Afrique, ne tiennent quasi autre religion que celle de Carthage, et pour toute l'Afrique comprennent seulement la partie occidentale. »

Sans s'égarer si loin, on peut considérer comme plus logique de se ranger en partie à la première opinion rapportée par Léon l'Africain, à savoir que le nom d'Afrique a été donné à ce pays parce qu'il était presque entièrement séparé des autres parties de l'ancien continent, enfin et surtout parce que ses côtes étaient considérées par les indigènes comme extrêmement divisées et découpées. En dernière analyse, c'est à cette explication que je crois devoir m'arrêter. Puisque je viens d'être conduit à parler de la configuration générale du continent africain, je ne saurais trop insister sur ce fait aujourd'hui bien connu, à savoir que l'Afrique n'a pas été toujours isolée telle qu'elle nous paraît l'être sur les cartes. Très voisine de l'Espagne, peu éloignée de l'Italie et de la Grèce, l'Afrique figurerait une île si elle n'était reliée par l'Égypte au sol asiatique.

Cette conception serait insuffisante si nous ne venions la doubler des enseignements récents de la science qui font ressortir les relations géologiques de l'île de Madagascar avec le continent indien [1]. D'après Oldham, la similitude des flores fossiles du trias du sud africain et de l'Inde prouve l'existence d'un continent indo-africain qui devait occuper une longue partie du Pacifique actuel. D'autre part on sait, d'après Neumayr, et son opinion a été confirmée depuis, on sait, dis-je, d'après le savant autrichien Neumayr, que les dépôts jurassiques de l'Afrique orientale et de la côte occidentale de Madagascar semblent bien s'être formés sans une grande mer intérieure, une Méditerranée éthiopique qui aurait été séparée du Pacifique par une presqu'île indo-malgache. Oldham et plus récemment M. Boule ont signalé que, par son facies biologique, le crétacé supérieur de Madagascar se rapproche de celui de l'Inde, et montré qu'une connexion terrestre a dû exister pendant cette époque géologique entre le continent africain, Madagascar et l'Indoustan. Naguère enfin M. de Lapparent pouvait écrire :

1. Caustier, *Le monde malgache*, in *Rev. sc. pures*.

« Ce n'est pas seulement dans le nord, sur les régions de la Libye et de l'Atlas, que les mers crétacées et tertiaires ont réussi à empiéter, c'est aussi dans la partie centrale, entre le Sénégal et le Tchad. De la sorte, au moment où la mer lutétienne couvrait la contrée de Paris et où sur ses bords croissaient les palmiers-éventails; alors que, sur l'emplacement des futures Pyrénées la même mer édifiait les assises du calcaire à nummulites, l'Afrique du Nord ne formait guère qu'une île, comprenant les massifs actuels de l'Aïr, des Tassili, de l'Ahaggar et du Touat. Une autre île ou presqu'île surgissait en Ethiopie, entourée à l'ouest par la mer de Bilma, à l'est par une autre mer, dont les traces se retrouvent dans la terre des Somalis, sur le bord de l'Afrique orientale et à Madagascar.

« Ainsi s'explique le climat dont jouissaient alors les régions situées au nord d'une pareille Méditerranée. D'autre part, si le régime désertique a pris possession du Sahara, du moins cette modification ne remonte-t-elle pas, comme on le croyait, à l'aurore des temps secondaires, et sans recourir à l'hypothèse aujourd'hui abandonnée d'une mer saharienne contemporaine des grands glaciers alpins, on n'est plus forcé d'infliger à l'Afrique du Nord la monotone histoire d'une émersion indéfiniment prolongée [1].... »

Il avait raison, Jean Temporal, traducteur de la relation du grand Léon l'Africain [2], lorsqu'en 1556 il répétait après bien d'autres :

> Car (comme ont dit les vieux proverbiaux),
> Toujours Afrique apporte cas nouveaux.

Mais le consciencieux traducteur s'abusait grandement lorsque dans sa sommaire Commandation de l'histoire africaine, il se croyait déjà en droit d'écrire :

> Mais maintenant, par terre et mer ouverte,
> Est amplement l'Afrique découverte [3].

En effet, pour percer à jour les derniers et plus grands mystères du continent africain, c'est au XIXe siècle qu'il a fallu arriver. Si elle a été longtemps ignorée, l'Afrique n'en a pas moins été suffisamment entrevue par quelques auteurs et parmi eux je dois citer le voyageur Jean Mocquet, garde du Cabinet des Singularités du roi Louis XIII, qui explora diverses parties de l'Afrique, en 1601, 1605, 1607. Jean Mocquet, après avoir énuméré les deux premières parties « de notre première continente [4] » c'est-à-dire l'Europe et l'Asie, va nous parler

1. De Lapparent, *La Géographie*, 15 juin 1903.
2. Ce « Maure natif de Grenade » dont la relation fut une des plus importantes du XVe siècle.
3. *Ibid.*, XVIII.
4. *Ibid.*, pages 19 et 20.

de « la dernière partie de cette première Terre ferme, l'Afrique, séparée de l'Europe par la mer Méditerranée, et de l'Asie par l'isthme d'Égypte et la mer Rouge, faisant comme une péninsule environnée de mer partout fors par cette encolure de terre qui est entre l'Égypte et la Palestine. Ses provinces principales sont Égypte, Barbarie, Fez et Maroc, Ethiopie ou Abyssinie, Nubie, Lybie, Guinée, Congo, Monomotapa et autres de la côte du Midi. Cette partie est fertile en quelques endroits, mais elle contient de grands déserts et sablonnières sans eau. La partie d'Afrique inconnue aux anciens, et découverte par les Portugais environ l'an 1497, est appelée par les Arabes Zanzibar et s'étend depuis les lacs d'où le Nil prend son origine jusqu'au cap de Bonne-Espérance[1] ».

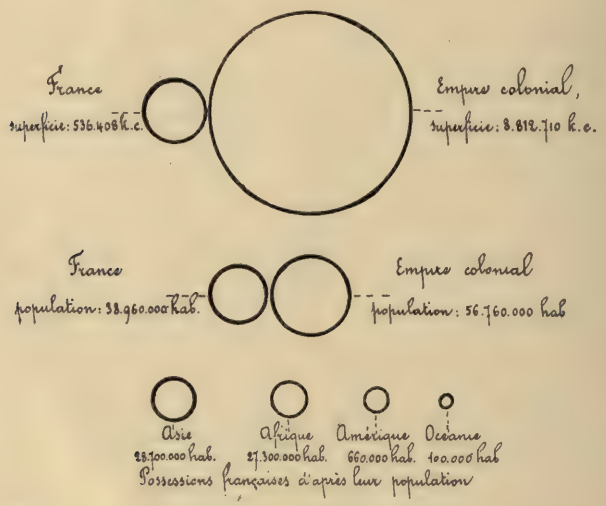

Fig. 38. — France et possessions françaises; superficie et population comparées[2]. — Superficie de la terre ferme : 136 500 000 k. q. — Population totale de la terre : 1 611 496 000 hab.

Pour mieux faire la comparaison de ce que les anciens connaissaient de l'Afrique et de ce que nous en savons à l'époque actuelle, il faut successivement examiner les diverses représentations qui ont été exécutées d'après :

Hérodote, au Ve siècle avant notre ère;
Ptolémée, au IIe siècle après notre ère;
Édrisi, au XIIe siècle;

1. *Ibid.*, p. 21.
2. Je signalerai que pour dresser les schémas des planches de cet article, j'ai adopté les chiffres donnés par Hickmann dans son *Atlas universel*, éd. de 1902.

Martin Behaïm, au xve siècle ;
Dapper, au xviie siècle.
D'Anville, au xviiie siècle.

Il faut enfin, et c'est ce que j'ai fait, dresser une carte des principales missions exécutées jusqu'à 1903. La seule inspection de ce document convaincra que l'Afrique va devenir, avant bien longtemps, le moins mystérieux des continents.

Ces sept cartes suffiront à nous documenter amplement pour les considérations que j'ai à exposer. Les cartes anciennes citées ici sont reproduites dans l'*Africa* de Hahn, 1901, p. 9 et 10. Je me bornerai à renvoyer au xxixe chapitre, 2e vol., du magnifique ouvrage de Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, ceux qui voudront en outre consulter la carte d'Afrique dans le monde d'Homère, la carte d'Hékatée 500 av. notre ère, celles de la *Margarita philosophica*, 1303 ap. J. C., de John Ruysch, 1508, de Sylvannus, 1511, de Verrazano, 1529, de Sébastien Cabot au xvie siècle, etc.

Les érudits ont distingué trois parts à faire dans l'œuvre d'Hérodote, celles de l'historien, du géographe et de l'archéologue. Comme historien, son témoignage est suspect, comme archéologue et comme géographe il s'est montré remarquable ; on ne saurait trop rappeler qu'il fut le premier à considérer l'Égypte comme une terre de formation nouvelle et « un présent » du fleuve. C'est vraiment d'Hérodote que datent nos premières notions précises sur l'Afrique : il parle d'Arabie, d'Égypte, d'Éthiopie, de Libye, et cite les principaux peuples dont le nom lui a été transmis, les Adrymachides, les Garamantes, les Nasamons, les Gysantes, les Atlantes, etc.

Les géographes mathématiciens Hipparque, Marin de Tyr, Ptolémée, devaient plus tard supposer l'Afrique contournée à l'est parallèlement à l'Asie et limitant la mer des Indes comme une sorte de mer Méditerranée. Les informations s'étendent surtout sur ce qui concerne les régions du haut Nil. Les parties intérieures de la carte de Ptolémée sont chargées de noms de peuples nombreux et auparavant inconnus. Ces peuples et tribus figurent jusqu'à la hauteur de l'équateur et au-dessous ; cette extension était excessive, car ainsi que l'a écrit M. Vivien de St-Martin, *nulle part les notions des anciens sur l'Afrique intérieure n'ont franchi le grand désert et n'ont atteint le Soudan.*

Edrisi, dont la magnifique description de l'Afrique et de l'Espagne au xiie siècle a été plusieurs fois traduite en français, nous a fait connaître ce que les Arabes savaient de l'Afrique à cette époque. Un savant italien, M. Amari, a pu écrire dans sa *Storia dei musulmani di Sicilia* que le travail d'Edrisi tient le premier rang parmi tous les tra-

vaux géographiques du moyen âge. Un savant français, M. Reinaud, dans son introduction à la géographie d'Aboulféda, a pu dire d'Edrisi que « son ouvrage pris dans son ensemble est comme celui de Strabon un véritable monument élevé à la Géographie ». Ceux qui s'intéressent à l'histoire des populations africaines doivent lire Edrisi dont maints passages importants sont à retenir, à côté d'autres non moins précieux empruntés à El-Bakri (XIe s.), Ibn Batoutah (XIVe s.), Ibn Khaldoun (fin XIVe s.), Léon l'Africain (XVe s.), etc.

La carte dite de Martin Behaïm a été établie par le cosmographe allemand de ce nom qui, en 1484, accompagna Diego Cam à l'embouchure du Congo. Elle nous donne une idée de la façon dont, à ce moment, on se représentait l'Afrique.

Enfin celles de Dapper et de d'Anville servent de transition entre les cartes si imparfaites du XVe siècle et celles d'aujourd'hui.

Il est intéressant de rapprocher ces divers documents qui n'ont qu'un intérêt historique de la carte que je viens d'établir et où l'on voit les principaux itinéraires des explorateurs qui ont sillonné l'Afrique. En relevant parmi ces noms ceux qui sont français, on se dit avec raison que de tout temps nous avons cherché à porter en Afrique, plus encore que partout ailleurs, la cause de la civilisation et de la paix. En avons-nous été récompensés comme cela eût été équitable? Non, assurément. Il fut un temps où l'on pouvait dire de nous : « La renommée des François a été telle par leurs conquêtes en Orient, que leur nom y est demeuré pour mémoire éternelle, en ce qu'encore aujourd'hui pour toute l'Asie et Afrique on appelle du nom de Franghi tous ceux qui viennent de l'Occident et de l'Europe, de quelque contrée qu'ils soient[1] ».

Depuis quelque temps, il semble que nous reprenions quelque peu de notre prestige passé et dans un remarquable article publié il y a quelques jours à peine sous la signature d'un éminent étranger, M. Charles Dilke, j'ai été heureux de lire le passage suivant :

« Ceux d'entre nous qui ont combattu toute leur vie pour la cause antiesclavagiste se sont efforcés d'apprécier impartialement la conduite des puissances. Tandis qu'ils en sont venus dans ces dernières années à considérer l'État du Congo comme le plus détestable qu'on puisse imaginer, ils n'ont pas hésité à placer la France en Afrique, au point de vue humanitaire, au-dessus de l'Allemagne et au-dessus de nous-même[2]. »

1. Jean Mocquet, *loc. cit.*, avant-propos, p. 18.
2. Ch. Dilke, M. Etienne et l'État du Congo, *Revue politique et parlementaire* janvier 1904.

Je n'insiste pas davantage sur ce point et je reviens aux généralités concernant la terre d'Afrique et ses habitants.

J'ai dessiné ici sous la forme d'une pyramide (fig. 39) un schéma de la surface totale de l'Afrique qui a, comme on sait, près de 30 millions de kilomètres carrés. J'ai distingué la surface cultivée 12 p. 100, des bois 25 p. 100, des déserts 28 p. 100, des pâturages et steppes 35 p. 100, en séparant par un large trait les zones fertiles des zones incultes ou trop peu productives.

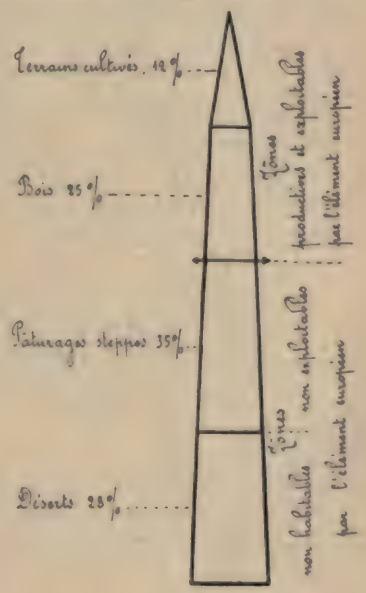

Fig. 39. — Afrique (superficie totale, 29 825 000 kil. c.), divisée en zones productives et en zones stériles.

L'Afrique nous présente donc seulement 35 p. 100 de régions utiles; car, à mon avis, les pâturages qui sont groupés avec les steppes ne sauraient être considérés comme ayant la valeur que le terme de pâturages leur impliquerait en France. En Afrique, je crois qu'il importe de distinguer les pâturages désertiques, les pâturages pour troupeaux de nomades [1], les pâturages pour sédentaires. En ce qui concerne les déserts, il y a aussi quelques explications complémentaires à présenter pour distinguer le désert absolu (hammada, gantera), le désert relatif (dunes), le désert temporaire (kalahari), la région désertique qui a des lits d'oueds productifs et des heïchas [2], etc. Après les constatations qui précèdent, ce qui doit le plus nous intéresser c'est de connaître ce que l'Europe s'est attribué de territoires africains. J'ai établi des groupes de schémas concernant les possessions européennes en Afrique et les principaux états représentés suivant l'importance de leur population (fig. 40).

On remarquera que j'ai rapproché l'Égypte et le Soudan égyptien des possessions anglaises, cela permettra de se faire une idée plus exacte de l'importance du chiffre des populations indigènes réunies

1. Il s'agit ici des nomades pasteurs que je distingue des grands nomades lesquels vivent dans les déserts et sont des nomades chasseurs.
2. Heïcha : bas-fond pourvu de végétation saharienne.

aujourd'hui provisoirement, demain peut-être d'une façon définitive, sous l'autorité de l'Angleterre [1].

J'ai consacré aux possessions et aux populations de l'Afrique française un groupe de schémas ayant pour but de mieux faire ressortir l'immensité de nos possessions pour une population assez réduite. La faute en est au Sahara qui, pour 4 millions de kilom. carrés, nous donne 3 millions d'habitants, soit un tiers seulement de plus que la Tunisie qui a 2 millions d'habitants sur 100 000 kilom. carrés.

Comme chiffre de population, la France gouverne en Afrique un

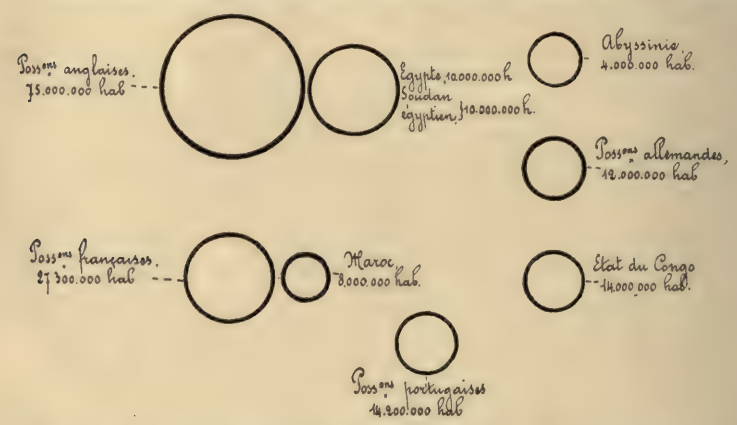

Fig. 40. — Afrique. Possessions de la France et des principaux états; leur importance d'après leur population.

peu moins du double d'indigènes que n'en a le Portugal, alors que l'Angleterre en a sous son autorité, en fait sinon en droit, trois fois plus que la France.

Si nous laissons de côté les envahisseurs européens et les divers lotissements que se sont attribués les grands états d'Europe, pour considérer l'Afrique au point de vue des climats et de ses conditions d'habitabilité, nous remarquons que l'Afrique a dans son ensemble un climat tropical, donc généralement humide et très chaud, et qui résulte de sa position sur l'équateur et en grande partie entre les deux tropiques. Dans une carte éditée par l'Institut de Leipzig, on peut voir figurés les déserts, les steppes, les forêts et enfin la zone tropicale proprement dite. Une semblable division, pour si artificielle qu'elle soit, n'en a pas moins son intérêt. Cette carte, du reste,

1. Au moment où ces lignes étaient écrites, on ne connaissait pas encore le récent accord anglo-français.

peut être considérée comme un schéma de celle mieux comprise et plus étudiée que Ratzel a dressée[1] et où l'on voit représentés sous des teintes différentes les territoires :

des agriculteurs;
des pasteurs;
des agriculteurs, pasteurs dominant;
des peuples primitifs sans cultivateurs ni éleveurs;
des forêts et chasseurs.

II

Les recherches récentes des géologues nous ont donc conduit à affirmer l'existence d'un continent indo-africain contemporain du juras-

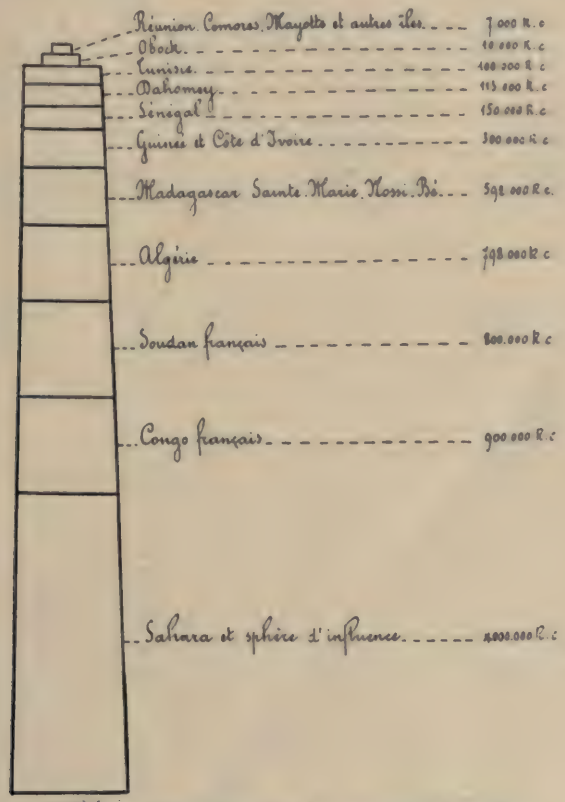

Fig. 41. — Afrique. Superficie des possessions françaises.

sique et du crétacé supérieur. Tel est l'état actuel de la science. Et

1. *Kultur Karte von Africa* in Fredrich Hahn, *loc. cit.*, p. 115.

avant d'aller plus loin je suis obligé d'appeler l'attention sur la haute conception d'Hæckel qui, dès 1866, établissait l'existence d'un anthropopithécoïde précurseur de l'homme. Or, on sait ce qu'il advint en 1896, c'était la découverte du *pithecanthropus*. D'autre part, ce même savant ayant eu aussi à rechercher la patrie primitive de l'homme

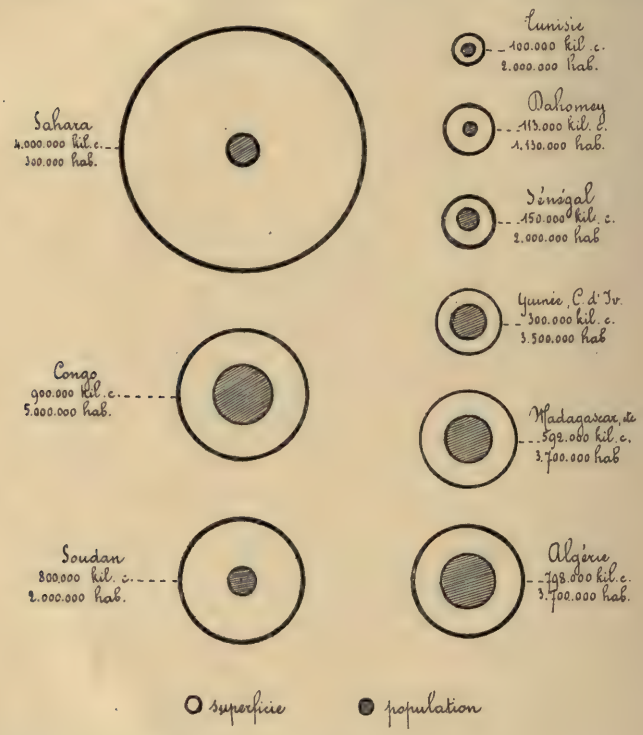

Fig. 42. — Afrique. Schéma comparatif de la superficie et de la population des principaux territoires.

écrivait ce qui suit dans son *Histoire de la Création des êtres organisés* (p. 89) : « Ce continent était vraisemblablement situé au sud de l'Asie actuelle à laquelle il se reliait sans doute directement. A l'est, il rejoignait les Indes et les îles de la Sonde ; à l'ouest il touchait à Madagascar et à l'Afrique sud-orientale. Déjà, précédemment, nous avons noté que nombre de faits de géographie animale et végétale rendaient vraisemblable l'antique existence de ce continent au sud de l'Inde. L'Anglais Sclater a appelé ce continent disparu *Lémurie*, d'après les prosimiens qui le caractérisaient. Si l'on admet que cette Lémurie a été la patrie primitive de l'homme, alors, il est très facile

d'expliquer, en évoquant l'émigration, la distribution géographique du genre humain. »

Voici donc que la Lémurie ne serait plus le résultat d'une conception hypothétique. L'importance des recherches actuelles a pour nous d'autant plus d'intérêt que la confirmation de son existence vise tout particulièrement le continent indo-malgache-africain. Je n'insisterai pas sur ces questions, pour si intéressantes qu'elles soient, me bornant à recommander de consulter, en outre du beau livre de Hæckel[1], le *Traité d'Anthropologie* de MM. Hervé et Hovelacque, le livre d'Abel Hovelacque, *Notre Ancêtre*, le *Préhistorique* de Mortillet père, enfin le très intéressant article de M. G. Hervé sur la Généalogie de l'homme dans le *Dictionnaire des Sciences anthropologiques*.

Abordons maintenant les classifications générales, en leur empruntant au point de vue descriptif, analytique et critique les renseignements qu'elles contiennent sur les groupes africains des populations humaines.

De toutes ces classifications, la plus importante pour nous est celle de Hæckel donnée par lui sous le nom d'arbre généalogique des 12 espèces humaines. D'après cet auteur, des hommes-singes, puis des hommes primitifs sont descendus :

Les léiostriques ou hommes à cheveux lisses, et les ulotriques ou à chevelure laineuse;

Des léiostriques proviennent les euthycomes (h. à cheveux droits);

Des ulotriques, les lophocomes (h. à cheveux en touffes) et les ériocomes (h. à cheveux en toison);

Des promalais australiens issus des euthycomes (h. à cheveux droits) sont issus les Malais, puis de ceux-ci les Soudaniens;

Des euplocamiens (h. à cheveux bouclés) descendent successivement les Nubiens, les Dongolas, les Foulahs, de ceux-ci enfin les Méditerranéens qui donnent naissance aux Sémites.

Les Papous et les Hottentots proviennent des lophocomes, les Cafres et les Negres des ériocomes.

Le tableau taxinomique de Hæckel est d'un haut intérêt parce qu'il contient, outre la nomenclature des espèces, l'indication des races, de leur patrie et aussi celle de l'orientation de leur émigration.

1. Hæckel écrivait du reste à ce sujet (p. 584), il y a déjà de nombreuses années : « Pourtant il est fort possible que cet hypothétique berceau du genre humain ait été situé à l'est dans l'Inde, en deçà ou au delà du Gange, ou plus à l'ouest, dans l'Afrique Orientale. Espérons que d'habiles recherches, surtout d'anthropologie comparée et de paléontologie, nous mettront en état de déterminer plus exactement la situation probable de la patrie primitive de l'homme. »

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES 12 ESPÈCES HUMAINES (*partie Afrique*)
PAR LE PROF. HÆCKEL

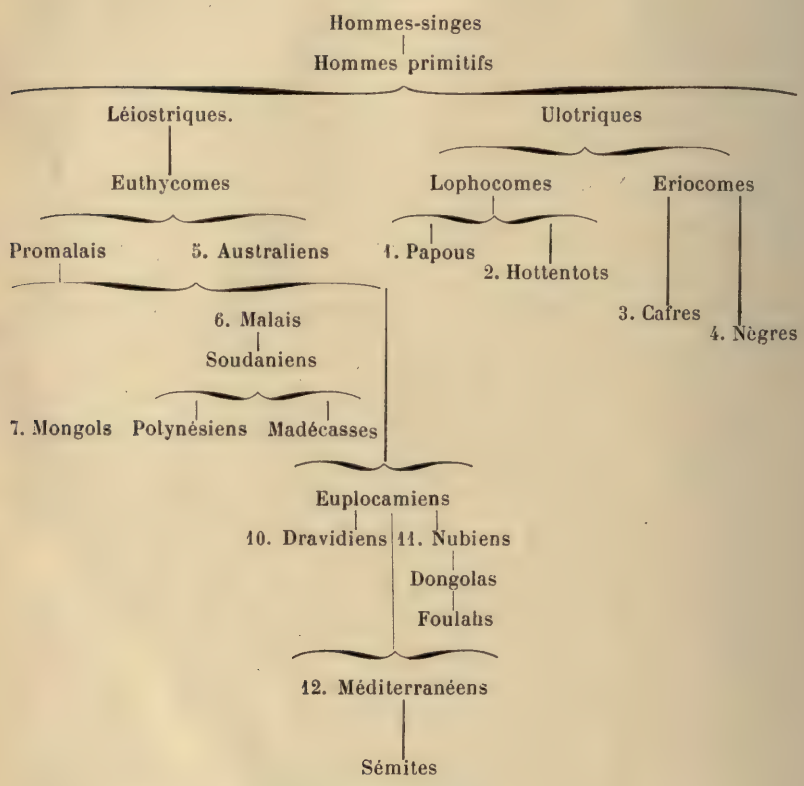

Nota : 7. Mongols. — 8. Arctiques. — 9. Américains.

Dans la carte qui accompagne le tableau taxinomique des races humaines, le professeur Hæckel a établi l'esquisse hypothétique de l'origine monophyléique des douze espèces à partir de la souche lémurienne. En ce qui concerne l'Afrique, l'occupation humaine se serait effectuée par deux voies : la voie arabo-égyptienne pour les onzième (nubienne) et douzième (méditerranéenne) espèces, et la voie africaine orientale pour les quatrième, troisième et deuxième espèces : Nègres, Cafres, Hottentots.

Dès l'époque où l'on s'était mis à étudier attentivement la conformation du crâne et la direction de la mâchoire inférieure, il devenait naturel de chercher là des motifs de groupement ou de sépara-

tion des différentes races humaines. C'est pour faire ressortir le parti tiré de cette conception par différents auteurs et par Retzius en particulier, qu'il faut comparer les classifications établies par ce dernier à différentes époques, en 1842, 1844, 1852, 1856. On y observe le même principe de division des différents types humains en dolichocéphales orthognathes, dolichocéphales prognathes, brachycéphales orthognathes, brachycéphales prognathes.

TABLEAU TAXINOMIQUE DES 12 ESPÈCES ET DES 36 RACES HUMAINES
par LE PROF. HÆCKEL
(*partie Afrique*)

ESPÈCES	RACES	PATRIE	ÉMIGRATION VENANT DE :
1. Papoua (Homo papua).	1.....		
	2.....		
	3.....		
	4.....		
2. Hottentot (Homo hottentotus).	5. Hottentots.	Cap de Bonne-Espérance.	Nord-est.
	6. Boschimans.	Id.	Id.
3. Cafre (Homo cafer).	7. Cafres-Zoulous.	Afrique sud-orientale.	Nord.
	8. Bechuanas.	Sud de l'Afrique centrale.	Nord-est.
	9. Cafres du Congo.	Afrique sud-occidentale.	Est.
4. Nègre (Homo niger).	10. Nègres Tibous.	Pays de Tibou.	Sud-est.
	11. Nègres Soudaniens.	Soudan.	Est.
	12. Sénégambiens.	Sénégambie.	Est.
	13. Nigritiens.	Nigritie.	Est.
5. Australien (Homo australis).	14.....		
	15.....		
6. Malais (Homo malayus).	16.....		
	17.....		
	18. Madécasses.	Madagascar.	Est.
7. Mongol (Homo mongolus).	19.....		
	20.....		
	21.....		
	22.....		
8. Homme arctique (Homo arcticus).	23.....		
	24.....		
9. Américain (Homo americanus).	25.....		
	26.....		
	27.....		
	28.....		
10. Dravidien (Homo dravida).	29.....		
	30.....		
11. Nubien (Homo nuba).	31. Dongoliens.	Nubie.	Est.
	32. Foulahs.	Pays foulah.	Est.
12. Méditerranéen (Homo mediterraneus).	33.....		
	34.....		
	35.....		
	36. Sémites.	Arabie, Nord de l'Afrique.	Est.

Pour ce qui a trait à l'Afrique, remarquons que Retzius, dans sa classification de 1844 fait figurer les Nubiens et les Abyssins avec les Berbères dans les dolichocéphales orthognathes; tandis qu'en 1852, les Kabyles, Touareg, Nubiens, Abyssins passent dans les dolichocéphales prognathes, les Arabes restant mentionnés seuls dans les orthognates.

En 1856 on trouve les Arabes et les juifs dans les dolichocéphales orthognathes, et dans les dolichocéphales prognathes toute ces tribus africaines et les nègres.

De telles modifications ayant été apportées à diverses époques à une même classification, il suffit de les mentionner pour en faire ressortir le défaut. Du reste, Broca devait démontrer que les deux caractères sur lesquels se fondait Retzius avaient moins de valeur que n'en a l'indice nasal. Un des plans de classification les mieux compris est celui de M. de Quatrefages, en laissant toutefois de côté le principe monogéniste que l'auteur lui donne pour base.

CLASSIFICATION DE QUATREFAGES
(*partie Afrique*)

	TRONCS	BRANCHES		RAMEAUX
Espèce humaine 3 troncs.	Nègre ou éthiopique	Négrito		Malais. Mincopie.
		Africaine	tarnétan. cafre. guinéen.	
		Saab		Hottentot.
		Mélanésienne		Néo-calédonien.
	Jaune ou mongolique			
	Blanc ou caucasique	Sémitique		Sémite. Libyen.
Races mixtes juxtaposées se rattachant au tronc jaune de l'ancien continent				Malais.

M. de Quatrefages, en outre des grandes races qui se rattachent plus ou moins à chacun des troncs nègre, jaune, ou blanc, admet avec juste raison des races à éléments juxtaposés et des races à éléments fondus. Nous verrons combien, pour l'Afrique, la place à accorder aux races juxtaposées et aux races fondues est considérable.

Cette classification est infiniment supérieure à celle de F. Müller, qui a le défaut d'être trop exclusive, étant essentiellement linguistique. Ainsi que l'a écrit fort justement M. Topinard, de Quatrefages, au contraire de F. Müller (je pourrais ajouter de Retzius et de bien d'autres), puise à toutes les sources et balance toutes les considérations; de là vient la valeur particulière de sa classification.

Je mentionnerai, pour être suffisamment complet, que certains auteurs — d'Omalius d'Halloy par exemple — ont établi une classification des races d'après la coloration de la peau, la distinction des différents rameaux étant obtenue d'après les caractères ethniques.

Plus récemment, M. Topinard a proposé deux classifications : l'une, la plus ancienne, d'après la forme des cheveux[1], la forme du crâne, et la coloration de la peau; l'autre, d'après l'indice nasal, permet de grouper les races sous 3 chefs : les races blanches leptorrhiniennes les races jaunes mésorrhiniennes, les races noires platyrrhiniennes.[1]

Mais en cherchant à allier la prééminence donnée par Broca à l'indice nasal et par Is.-G. Saint-Hilaire au caractère tiré des cheveux, on n'a pas de concordance scientifique, de résultats pratiques. Cela a pu permettre à M. Abel Hovelacque d'écrire : « A quels résultats aboutit-on? à classer en un même groupe Scandinaves et Lapons », leptorrhinniens à cheveux ondés à coupe ovale, Boschiman et négritos avec platyrrhiniens à cheveux laineux et elliptiques. Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici que la classification la meilleure devra être forcément complexe, parce qu'elle sera basée à la fois sur les caractères somatiques et ethniques importants.

Je présente ici comme étant conçue dans cet ordre d'idées la classification adoptée par notre distingué collègue M. Deniker dans son récent ouvrage *les Races et les peuples de la terre.*

CLASSIFICATION DES RACES HUMAINES DE DENIKER
(*partie Afrique*)

A. — Cheveux crépus, nez large.

		RACES ET SOUS-RACES
Peau jaune	stéatopygie, taille petite, dolichocephalie...	Boschimans, s. r. Hottentots et Boschimans.
Peau foncée	brun rougeâtre, taille très petite, sous-brachy ou sous-dolicho.....	Négritos, s. r. négrilles, négritos.
	noire, taille élevée, dolichocéphalie.....	Nègre, s. r. nigritienne et bantou.
	noire brunâtre, taille moyenne, dolichocéphalie.....	Mélanésienne, s. r. papou et mélanésienne.

B. — Cheveux frisés ou ondulés.

Peau brun rougeâtre.	Nez étroit, taille élevée, dolichocéphalie.....	Ethiopienne.

1. Cheveux à coupe ronde, droits; cheveux à coupe intermédiaire, ondés frisés; cheveux à coupe elliptique, laineux.

C. Cheveux ondulés, bruns ou noirs, yeux foncés.

Peau d'un blanc basané; cheveux noirs	taille élevée, face allongée.	Nez aquilin, occiput proéminent, dolichocéphalie, face elliptique	Arabe ou Sémite.
		Nez droit grossier, dolichocéphalie, face quadrangulaire	Berbère, 4 s. r.

En Afrique comme partout ailleurs, nous avons de grandes divisions linguistiques et des groupements qui au point de vue historique et religieux peuvent avoir leur valeur particulière. Toutefois, pour qui veut faire utilement de l'ethnographie africaine, il importe de ne pas se laisser aller dans ces divers ordres d'idées à des généralisations trop hâtives.

AFRIQUE. — TAILLE MOYENNE DES HOMMES (D'APRÈS DENIKER).

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MM.
	I. — *Petites tailles (au-dessous de 1600 mm.).*	
38	Négrilles Akka du pays des Monbouttou	1 378
64	Boschimans de Kalahari, d'Angra Pequena, etc	1 529
	II. — *Tailles au-dessus de la moyenne (1600-1649 mm.).*	
50	Mzabites (Berbers du Mzab, Algérie)	1 620
36	Batékés du Congo	1 641
	III. — *Tailles au-dessus de la moyenne (1650-1699 mm.).*	
32	Arabes d'Algérie	1 656
28	Mouchikongo du Congo	1 658
1 103	Berbers de Tunisie	1 663
29	Abyssins	1 669
35	Danakil de Tadjoura	1 670
52	Berbers de Biskra (tribu chaouïa [?])	1 673
244	Kabyles de la grande Kabylie	1 677
180	Berbers d'Algérie	1 680
27	Bachilanghé du Kassaï	1 680
2 020	Nègres des États-Unis	1 681
28	Betchouanas	1 684
25 828	Nègres et mulâtres des États-Unis (conscrits)	1 694
	IV. — Grandes tailles (1 700 mm. et au-dessus).	
31	Mandingues en général	1 700
25	Bedjas (dits Nubiens)	1 708
72	Cafres (Ama-Xova et Ama-Zoulou)	1 715
56	Sandé occid. (Mendja, Akung, Aouaka, etc.)	1 717
56	Somalis (Eyssa, Habi Aoual, etc.)	1 723
30	Toucouleurs ou Torodo	1 725
62	Ouolofs, Serers et Leybous	1 730
25	Nègres For du Darfour	1 730
35	Peuls ou Foulbé du Soudan français	1 741

AFRIQUE. — INDICE CÉPHALIQUE
(D'APRÈS DENIKER)

NOMBRE vivant	NOMBRE crâne	GROUPES ETHNIQUES	INDICE CÉPHALIQUE vivant	INDICE CÉPHALIQUE crâne
		I. — *Dolichocéphales* [*au-dessous de 77.* — (75).]		
14	»	Muchikongo de Bakongo	72,5	»
36	»	Batéké (Congo)	73,6	»
30	»	Toucouleurs	73,8	»
»	30	Djagga (Bantou de Kilimandjaro)	»	71,9
15	»	Hottentots Orlans	74,3	»
37	»	Peuls ou Foulbé	74,3	»
35	»	Danakils de Tadjoura	74,5	»
14	»	Daoulas de Kameroun	75,1	»
27	»	Nègres Krou	75,1	»
62	13	Onolofs, Serers, Leybou	75,2	69,8
29	10	Mandingues divers	75,5	78,8
13	»	Ka-Congo	75,6	»
47	»	Arabes d'Algérie	76,3	»
»	56	Cafres (Ama-Zoulou et autres)	»	72,5
184	»	Betsimisaraka (Madagascar)	76,3	»
13	»	Kabyles de Palestro	76,4	»
27	»	Bachilanghé de Kassaï	76,8	»
13	»	Achantis	76,9	»
		II. — *Sous-dolichocéphales* [77-79,6. — (75-77,6).]		
50	»	Mzabites d'Algérie	77,3	»
56	»	Sandé occidentaux, Mendja, etc.	77,9	»
»	14	Bochimans	»	75,9
»	139	Nègres de Fernando	»	75,9
»	13	Haoussas	»	77,3
		III. — *Sous-brachycéphales* [82-85,2. — (80-83,2).]		
20	»	Sara du Chari (Bass. lac Tchad)	82,4	»
14	»	Hova (Madagascar)	84,8	»

Je ne puis aborder ici sous ses divers aspects la question si complexe et si intéressante à la fois des populations indigènes; je m'attacherai ultérieurement à montrer quelle peut être en Afrique l'importance de l'argument historique, de l'argument linguistique et de l'argument religieux au point de l'ethnologie; cela me conduira à l'interprétation de l'argument anthroprologique et à démontrer son exacte valeur.

Je veux, en terminant, dire quelques mots de deux termes géographiques qui reviennent souvent sur les vieilles cartes d'Afrique : *Nilis* et *Nigir*. Sur les cartes actuelles on rencontre plusieurs cours d'eau ou oueds qui portent le nom de Nil ou de Nili. Il en existe un notamment dans le pays de Laghouat. Nili, Nilis, Nil, Nahul ne

seraient autres que des synonymes du terme hébreu *nakbal* (?) qui signifierait *la rivière*; l'identité des noms de plusieurs cours d'eau depuis le Nil immense que chacun connaît[1] avec l'oued Nili qui compte à peine quelques kilomètres, cette identité, dis-je, s'explique non seulement par « le cours mystérieux des fleuves sahariens », mais aussi par la croyance très répandue chez les peuples de l'Afrique septentrionale à l'existence d'une source maurétanienne du Nil. Le Niger lui-même est appelé par les Arabes Nil el-abid, le grand fleuve des esclaves.

AFRIQUE. — INDICE NASAL (D'APRÈS DENIKER).

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS
	Leptorrhiniens (moins de 70).		
23	Arabes de Tunisie	65,2	Deniker, Collignon.
184	Kabyles divers	66,5	Prengrueber.
120	Tunisiens (2e sous-race berbère)	69,8	Collignon.
	Mésorrhiniens (70-84,9).		
1 334	Tunisiens en général	70,2	—
50	Berbères (race brachycéphale)	72,5	—
	Platyrrhiniens (85-99,9).		
27	Bachilanghé	87,0	Maistre.
21	B'Oubanghi	87,2	Risley.
17	Foulbé ou Peuls	95,3	Deniker, Collignon.
44	Nègres de Tunisie	96,3	Collignon.
21	Toucouleurs	99,9	Deniker, Collignon.
	Ultra-platyrrhiniens (plus de 100).		
23	Leybous et Serers	100,1	—
52	Nègres de Zambézi	101,5	Collignon.
21	Mandingues, Bambaras	101,6	Collignon, Deniker.
13	Achantis	107,5	Deniker.
14	Nègres Angolais (sexes mêlés)	107,9	—

Ceci me conduit à parler du Nigir et du Nigris des anciens. D'après M. Vivien de Saint-Martin, le Nigris d'autrefois serait l'oued Djeddi du pays de Laghouat. MM. Carette et C. Tissot, au contraire, considèrent l'oued Djeddi comme répondant au cours supérieur du Triton de Ptolémée. Enfin le capitaine Ragot l'identifie avec le Nigir et avec le cours supérieur du Nil de Pline.

Tandis que pour la plupart des auteurs l'oued Djeddi représente

1. Dans le Qoran, le Nil est appelé Yemm ou mer. Cf. Ibn Batoutah, *Voyages*, t. I, p. 77 de la trad. Deprémery et Sanguinetti. Sur l'étymologie du mot *Nil*, cf. Maspéro, *Hist. anc.*, I, p. 43.

le Nigir ou Nigris, Ptolémée appliquait le nom de Nigir à l'oued Ghir ou Gir, cours d'eau situé plus à l'ouest.

En géographie ancienne, si l'oued Djeddi était bien connu, c'est qu'il servait de limite extrême à la Mauritanie et qu'il séparait la Gétulie de la Mélano-Gétulie.

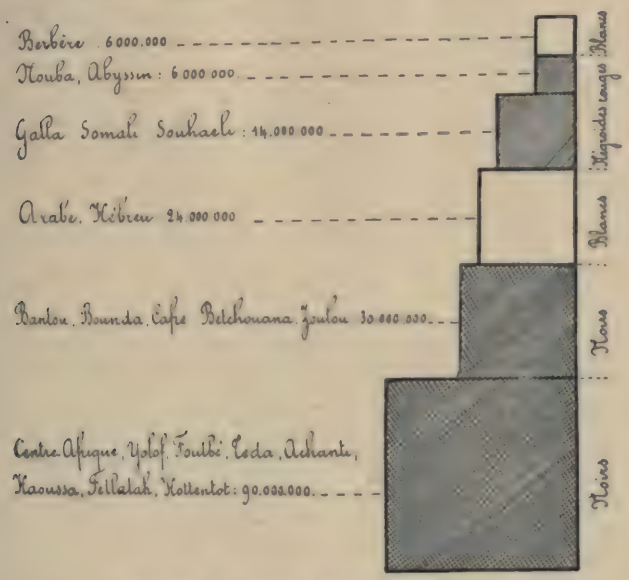

Fig. 43. — Afrique. Répartition des langues.

Pour ceux qui font avec profit de l'ethnologie et de l'ethnographie de l'Afrique, ces notions générales sont à retenir; elles sont d'ailleurs d'un puissant intérêt et nous montrent dans quelle mesure les études africaines ont, dans ces dernières années, bénéficié des travaux chaque jour plus nombreux dus aux voyageurs, aux savants et aux chercheurs.

UNE NOUVELLE STATION PRÉHISTORIQUE A VEYRIER
(HAUTE-SAVOIE)

Par B. REBER

La Suisse a fourni quelques stations de la période de la retraite des glaciers appelée aussi époque du renne. Je citerai Villeneuve, Thierstein, Liesberg, Thayngen et Schweizersbild. A la frontière du canton de Genève, au pied du Salève, près de Veyrier (France), se trouve également une de ces stations, qui a été plusieurs fois explorée par divers savants.

Dès 1868, Gabriel de Mortillet[1] relatait les trouvailles faites à Veyrier. Un peu plus tard, Revon [2] résumait avec soin toutes ces recherches. Notre savant géologue A. Favre [3] donna surtout de précieux détails sur la formation géologique de Veyrier, Entre temps, j'avais expédié les ossements trouvés par moi dans cette curieuse station à M. le prof. Studer [4], de Berne, qui publiait bientôt un remarquable supplément à tout ce qui avait déjà été écrit par Rutimeyer et d'autres. Plus tard, le club alpin suisse éditait un volume spécial sur le Salève[5] contenant un excellent résumé sur la station de Veyrier; enfin mes observations personnelles [6] sont contenues dans un volume sous presse.

Depuis quelques années, la partie des carrières de Veyrier située juste au-dessous du Pas de l'Échelle est complètement épuisée; il ne reste plus que quelques grands blocs qui formaient les abris, mais ils disparaissent eux-mêmes lentement sous le déblai des carrières.

De tout temps, j'ai supposé que les stations quaternaires de nos environs n'étaient pas localisées au-dessous du Pas de l'Échelle; cependant, malgré mes continuelles recherches dans le terrain rocheux situé au pied du Salève, depuis Veyrier jusqu'à Collonges, toutes mes peines sont restées infructueuses jusqu'au printemps de 1903.

1. G. de Mortillet, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, IV, 1868.
2. Louis Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Paris et Annecy, 1878.
3. Alph. Favre, *Description géologique du canton de Genève*. 2 vol. Genève, 1879 (t. II, p. 56-63).
4. Th. Studer, Pleistocæne Knochenreste aus einer palæolithischen Station in den Steinbrüchen von Veyrier am Saleve, *Mitth. der Naturforsch. Gesellsch. in Bern*, 1896.
5. E. Thury, *Salève préhistorique* (*Le Salève, description scientifique et pittoresque*, publiée par la Section genevoise du Club alpin Suisse), Genève, 1899.
6. B. Reber, *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, Genève, 1902.

A ce moment, je fus assez heureux pour découvrir un nouvel emplacement, peu étendu il est vrai, mais où je pus faire une série d'observations importantes; celles-ci semblent prouver que la population de cette époque était plus étendue qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Les abris de ce genre sont, en effet, nombreux dans la région.

Immédiatement au-dessous des rochers de Haute-Serre et au-dessus de la colline de la Balme se trouve une combe parsemée de beaucoup de grands blocs détachés du Salève. A gauche, en entrant dans cette combe, se trouvait un de ces blocs mesurant au moins 20 mètres tant en largeur qu'en longueur. On s'aperçut, quand on le fit sauter, que le dessous formait un creux devant s'ouvrir sur la combe en forme d'abri sous roche; on y trouva des ossements, des têtes d'animaux et une épingle en os; le tout a été perdu. En creusant légèrement avec un pic, lors de ma première visite, le 17 mars 1903, je trouvai de suite d'autres ossements, ce qui me décida à poursuivre attentivement mes recherches.

Fig. 44. — Abri sous roche de Sur-Balme, près Veyrier (Haute-Savoie).

L'excavation laissée après le morcellement du bloc mesurait 5 m. 50 de l'est à l'ouest, et 5 mètres du nord au sud. Du côté sud-ouest une ouverture communique avec la combe; la figure ci-dessus a été prise de l'extérieur de cette entrée. Du côté sud, le creux est bordé par un rocher vertical et c'est de la surface de ce rocher que les mesures de profondeur ont été prises.

Dans le contenu de cet abri sous roche on distinguait très nettement plusieurs couches différant d'aspect et de constitution. Jusqu'à 1 m. 50 de profondeur environ, des morceaux détachés de la roche, de la terre infiltrée et des matières organiques formaient une masse assez compacte. A la base de cette couche se trouvaient tous les ossements entiers, lièvre, renard, martre

chien, etc. Ce fut donc pendant longtemps un repaire de carnassiers.

La couche suivante, de 1 m. 50 à 2 mètres de profondeur, présentait un tout autre aspect. On sentait que toute la masse solidement unie devait avoir été longuement piétinée. Les ossements contenus dans cette couche sont tous corrodés et de couleur foncée. La majeure partie est adroitement cassée, et en particulier les os à moëlle. Au fond de la couche, vers la paroi est, j'ai rencontré un foyer formé par des pierres plates et des blocs portant tous des traces de feu très accentuées. Entre ces blocs et autour du foyer on distinguait une couche grise de cendre mélangée de charbon. Un certain nombre d'ossements portaient des signes caractéristiques de calcination. J'ai relevé en outre un petit nucleus de silex et un couteau de la même substance, tous deux de ce jaune particulier aux silex de Veyrier, ainsi que quelques morceaux d'ocre, de cailloux erratiques provenant de l'Arve. Je reviendrai en détail sur toutes ces trouvailles.

Avant d'aller plus loin je crois devoir résumer la savante étude de M. le professeur Studer, de Berne, sur les ossements trouvés dans la couche inférieure de ce gisement. Laissant de côté tous les détails, je ne relèverai que ce qui me paraît offrir un intérêt particulier.

Ces ossements, dit M. Studer, sont brunâtres ou d'un jaune foncé, très fortement corrodés à la surface. Tous les grands os sont cassés et partagés intentionnellement en longs morceaux pointus. Un certain nombre d'entre eux sont calcinés ou portent des traces de feu.

Parmi les os de cette forme on remarque des os de lièvre, de blaireau, de renard et de coq de bruyère. Puis, des os appartenant à un équidé des temps préhistoriques qui se retrouve encore à l'époque du bronze; des os du cochon des marais, du mouton, et de la plus petite race du Bos Taurus; un métatarsien fendu en deux et quelques fragments provenant de plusieurs cervidés.

Ce que j'ai constaté de plus curieux, c'est la présence du lapin sous la forme de six échantillons variés. Le lapin sauvage a complètement disparu de notre faune. D'après une tradition généralement admise, il aurait, dans les temps historiques encore, peuplé l'Espagne ainsi que les îles espagnoles et ne se serait dirigé que plus tard vers l'Europe du nord. Mais la présence du lapin dans la faune de la station du Renne, déjà constatée par M. Rutimeyer, paraîtrait de nature à infirmer cette tradition. Ici nous le rencontrons de nouveau, et cela d'une façon très caractéristique, sous la forme et la grandeur du lapin sauvage. Il faut en conclure qu'au Salève le lapin sauvage a vécu longtemps après l'époque post-glaciaire. Rien ne prouve qu'il ait subsisté dans les temps historiques.

La constatation de la présence de l'homme est également d'un très haut intérêt. Elle s'y révélait par une seconde prémolaire de la mâchoire inférieure droite, une incisive de la mâchoire supérieure et une semblable de la mâchoire inférieure droite. Ces dents proviennent d'un vieillard, elles sont usées d'une façon inusitée de nos jours en Europe.

Parmi les ossements de cette habitation, la véritable faune arctique de l'époque quaternaire fait défaut. Par contre le bos, le mouton et le cochon

domestique y sont représentés. M. Studer en conclut qu'elle ne remonte pas à la période paléolithique.

D'après tout ce qui précède aussi bien que d'après nos observations personnelles faites au cours des fouilles dont il s'agit, je m'efforcerai de faire un judicieux classement de toutes les pièces trouvées.

Je laisse complètement de côté les couches supérieures avec les ossements entiers qui s'y trouvent et je ne veux m'en préoccuper qu'au point de vue de la valeur qu'elles ont comme indication du temps énorme qu'il a fallu pour leur donner cette épaisseur, surtout sous un abri couvert.

Arrivé à la profondeur où gisent les ossements brisés et où se rencontre le foyer, on remarquait immédiatement une différence frappante entre l'aspect de cette couche et celui des couches supérieures. Ce n'était plus un remplissage de différentes matières tombées là par hasard et vierges en apparence, de tout contact humain, mais bien une couche compacte piétinée de façon évidente, surtout autour des blocs qui circonscrivent le foyer. Ceux-ci étaient revêtus extérieurement de cette couleur rouge typique particulière aux blocs du Salève lorsqu'ils ont subi l'action de hautes températures. Beaucoup de fragments s'en sont détachés dans les temps reculés où cet ensemble servait de centre au groupe humain cantonné dans ces lieux et vivant autour de ce foyer primitif. Les blocs formant le foyer étaient posés de façon à permettre d'allumer du feu dans la partie centrale et d'y cuire des aliments de différente nature sur des pierres plates, lesquelles portent des traces de feu superficielles et profondes. A en juger par les grandes quantités de cendre et de charbon répandues dans cet abri, un feu continu a dû y être entretenu pendant une longue suite de siècles.

Autour de ce foyer resté intact étaient disséminés les os du gibier et des autres animaux servant de nourriture à ces troglodytes. Une partie de ces os porte des traces superficielles de feu ; d'autres sont plus ou moins calcinés, ce qui prouve que ces populations préféraient la viande cuite à la viande crue.

Si les observations qui précèdent ne suffisaient pas pour démontrer qu'il s'agit bien là d'un intérieur d'hommes primitifs, la grande quantité d'ossements brisés qui s'y trouve en donnerait à elle seule la preuve. On sait, en effet, que notre ancêtre le plus reculé a toujours été très friand de la moelle contenue dans les os longs ; et que c'est la raison pour laquelle les os ne se rencontrent intacts qu'en très petite quantité. La plupart sont cassés simplement à l'aide d'un caillou. Mais ceux des grandes bêtes, telles que le bos, le cheval, etc., susceptibles d'être employés pour des usages industriels, sont partagés très adroitement grâce à une manœuvre qui consistait à introduire un objet dur dans la direction de leur longueur, sur lequel, à l'aide d'une pesée, on provoquait l'éclatement.

J'ai trouvé des os fendus en long très régulièrement grâce à cette méthode ; je citerai en particulier le métatarsien d'un bos taurus partagé très exactement en deux moitiés.

Un travail qu'on remarque sur plusieurs de ces fragments d'os semble avoir eu pour but de les transformer en outils. Mais nous sommes mieux

documentés au point de vue du travail de l'homme par certains silex. Indépendamment du couteau très tranchant et des nucleus en silex jaune dont j'ai déjà parlé, j'ai relevé aussi un racloir en silex de couleur bleuâtre.

Dans presque toutes les stations préhistoriques, on rencontre des terres colorantes. Celle qui domine ici, c'est l'ocre jaune, qui s'y trouve en assez gros morceaux. Je crois devoir mentionner aussi la découverte de deux coquilles de mollusques marins (huître), qui, sans doute, faisaient partie d'une parure, et d'une demi-douzaine de cailloux roulés provenant, selon toute probabilité, de l'Arve, lesquels sont, pour la plupart, aplatis d'un côté, ce qui tendrait à prouver qu'ils ont servi comme broyeurs. A ces objets divers il faut joindre aussi un assez grand nombre de pièces variées servant à une multitude d'usages et principalement employés comme massues. Je me hâte maintenant de conclure.

A quelle époque faut-il faire remonter cette demeure qui, par son mobilier, ne diffère en rien des stations paléolithiques? Si nous constatons d'une part l'absence totale des poteries et des instruments polis, et d'autre part la présence de broyeurs, de massues en pierre brute, d'ossements simplement cassés, et de silex éclatés employés comme instruments divers, le tout groupé autour d'un foyer central, il faut bien convenir que nous semblons être en présence d'un domaine de l'époque paléolithique. Mais nous constatons, par contre, que les animaux en étaient domestiques, ce qui nous amène à placer ce foyer entre les deux époques paléo- et néolithiques. Cette solution nous semblerait d'autant plus heureuse qu'elle tendrait à combler l'immense hiatus laissé béant entre ces deux époques.

Il est certain que les races d'animaux que nous trouvons apprivoisées à l'époque de la pierre polie peuplaient longtemps avant déjà les forêts et les marais. Et la trouvaille de Veyrier qui nous occupe ici semble démontrer que ce ne sont pas non plus les premiers colons de l'époque néolithique qui introduisirent dans la contrée la domestication des bêtes, mais bien une population intermédiaire qui ne vivait pas encore sur pilotis, mais qui habitait, de préférence, des abris naturels sous roche et aussi probablement des grottes.

Peut-être arrivera-t-on quelque jour, après beaucoup d'autres trouvailles de ce genre, à prouver que ces habitants intermédiaires entre les époques paléo- et néolithiques doivent être considérés comme ceux qui marquent les premières étapes de la dernière époque; en d'autres termes, qu'ils représentent un même peuple qui s'est développé sur place, et qui, arrivé à la connaissance du polissage de la pierre, c'est-à-dire à la fabrication des instruments précieux nécessaires pour la construction, est allé fonder les stations lacustres.

Cette constatation d'une demeure aussi primitive à Veyrier offre donc un très grand intérêt.

Je termine cette notice par une remarque sur les restes de l'homme constatés dans ce foyer, « Sur-Balme ». Dispersées comme tous les autres débris, j'ai trouvé trois dents seulement; s'il existe d'autres débris humains parmi la grande quantité de fragments répandus dans cet abri, ils ne sont

pas reconnaissables. Ne pourrait-on pas trouver dans ce fait un indice d'anthropophagie? Je me contente de poser la question en faisant remarquer cependant que de pareilles constatations sont devenues plus fréquentes dans ces derniers temps.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore un mot sur les trouvailles faites dans la couche supérieure du sol de l'abri qui nous occupe. Après la disparition de la peuplade révélée par la couche inférieure, il s'est fait un très long silence. Les restes de ces troglodytes se sont couverts alors de morceaux de pierres détachés des parois rocheuses, ainsi que des couches terreuses amenées par l'eau et les carnassiers qui avaient fait leur repaire de ces abris.

A côté et au-dessus des ossements entiers de cette couche, j'ai trouvé une baguette en bronze, des morceaux de fer travaillé et un morceau de poterie gauloise. Il est donc permis de dire que cet abri, dans ses couches supérieures, a fourni des traces de la présence de l'homme dans des périodes plus récentes quoique également préhistoriques.

Ainsi, de l'étude normale de cette nouvelle station, on peut conclure que l'homme a habité notre contrée presque sans interruption, depuis les temps paléolithiques jusqu'à nos jours.

MÉTHODE POUR LA RECHERCHE DES CAUSES DE L'ABAISSEMENT DE LA NATALITÉ

Ce problème est si grand qu'il faut absolument le diviser. Il faut le diviser dans l'espace, en l'étudiant département par département et commune par commune. Il faut le diviser dans le temps, en l'étudiant par périodes quinquennales pour la France entière, par périodes quinquennales ou décennales pour les départements, par périodes décennales pour les communes. Il faut le diviser logiquement, en étudiant séparément chacun des facteurs de la natalité. Insistons sur ce dernier genre d'analyse qui est fort peu pratiqué.

Chacun sait que la natalité est le produit de la nuptialité multipliée par la fécondité des mariages, produit auquel vient s'ajouter la natalité naturelle.

Mais on ne peut trop préciser la valeur de chacun de ces trois facteurs. Il ne suffit pas, en effet, de connaître la nuptialité d'une commune pour avoir le premier facteur de la natalité légitime : car il est toujours possible qu'un certain nombre des jeunes couples qui se sont mariés dans la com-

mune l'aient quittée et que leur mariage ait produit ses effets ailleurs; ou, inversement, qu'un certain nombre de jeunes couples qui se sont mariés ailleurs et qui par conséquent n'ont pas contribué à augmenter la nuptialité de la commune soient venus s'y établir, y procréer leurs enfants et les faire inscrire sur les registres de l'état civil, ce qui augmente le rapport : pour un mariage combien de naissances.

En conséquence, il faut contrôler le facteur nuptialité en calculant la teneur de la population étudiée en femmes mariées de 15-49 ans, et contrôler le facteur fécondité nuptiale en calculant le rapport : pour 1000 femmes mariées de 15-49 ans, combien de naissances en un an.

Pour se rendre compte du goût de la population pour le mariage, il est bon d'établir l'âge auquel les hommes et les femmes se marient lors de leur premier mariage, la proportion des mariés et des mariées aux mariables, la teneur de la population examinée en hommes mariés de 20-54 ans, et de se demander aussi combien il reste dans la population de célibataires de chaque sexe ayant dépassé trente ans.

Quand on examine la teneur de la population en hommes mariés de 20-54 ans, il faut se rendre compte que ces deux limites ne sont pas aussi arbitraires qu'elles le paraissent. Elles embrassent, en effet, une période de 35 ans égale à celle de la fécondité des femmes mariées, et si cette période est de cinq ans plus tardive, c'est qu'en fait les garçons, en France, se marient quatre ans et deux mois plus tard que les filles. Enfin les jeunes hommes se marient très peu avant 20 ans, ils se marient même très peu de 20 à 24 ans, puisque 7 pour 100 des mariables de cet âge sont mariés, et, d'autre part, la fécondité des maris de plus de 55 ans, bien que physiologiquement possible, est démographiquement à peu près négligeable.

Prenons comme exemple le Tarn-et-Garonne. C'est un de nos départements où la natalité est le plus faible. Elle était, pendant les années 1898, 1899 et 1900, de 17,2, de 16,6 et de 15,5. Sa nuptialité était faible également, étant pendant les mêmes années de 6,6, de 6,6 et de 6,8. La fécondité des mariages était de 2,6, et les naissances naturelles, peu nombreuses et ne formant qu'environ 3 p. 100 des naissances totales, ne contribuaient que pour une part insignifiante à relever le chiffre de la natalité générale. La mortalité, dont nous ne parlons ici que pour mémoire, était aux mêmes dates de 21,4, de 23,7 et de 22,2, assez variable d'une année à l'autre, mais en tous cas très supérieure à la natalité. Voilà pour l'ensemble un mauvais état démographique. Cependant la composition de la population eût pu faire prévoir une nuptialité et une natalité élevées. Si l'on étudie la répartition de la population par grands groupes d'âge, on s'aperçoit que la population de 0-14 ans, c'est-à-dire le groupe des impubères, qui ne peut contribuer à augmenter la nuptialité ni la natalité, est faible; il est de 19,9 p. 100 habitants. Il n'y a que le Gers qui en présente en France une proportion aussi faible. Cette proportion est pour la France entière de 26 p. 100 habitants.

Le groupe d'âge de 15-59 ans est de 61,9 p. 100, tandis qu'il est en France un peu plus faible, de 61,0 seulement.

Age moyen au premier mariage [1].

Moyenne des années 1898, 1899, 1900.

	GARÇONS	FILLES	DIFFÉRENCE		GARÇONS	FILLES	DIFFÉRENCE
	A. M.	A. M.	A. M.		A. M.	A. M.	A. M.
Ain	28, 10	23, 5	5, 5	Loire-Inférieure	29, 2	25, 5	3, 9
Aisne	26, 7	22, 2	4, 5	Loiret	27, 1	22, 11	4, 2
Allier	26, 11	22, 1	4, 10	Lot	29, 2	23, 6	5, 8
Alpes (Basses-)	29, 10	24, 2	5, 8	Lot-et-Garonne	27, 8	21, 8	6
Alpes (Hautes-)	29, 4	24, 8	4, 8	Lozère	29, 6	24, 1	5, 5
Alpes-Maritimes	28, 10	24	4, 10	Maine-et-Loire	28, 11	24, 4	4, 7
Ardèche	28, 11	24, 5	4, 6	Manche	29, 1	25, 1	4
Ardennes	27, 1	23, 1	4	Marne	27, 4	22, 10	4, 6
Ariège	28, 8	23, 5	5, 3	Marne (Haute-)	28, 5	23, 8	4, 9
Aube	27, 6	23	4, 6	Mayenne	28, 11	24	4, 11
Aude	27, 4	22, 7	4, 9	Meurthe-et-Moselle	28, 1	23, 8	4, 5
Aveyron	28, 10	23, 7	5, 3	Meuse	28	23, 5	4, 7
Belfort (Territ. de)	27, 11	24, 10	3, 1	Morbihan	29, 1	25, 8	3, 5
Bouches-du-Rhône	27, 10	26, 8	1, 2	Nièvre	27, 8	22, 4	5, 4
Calvados	28, 5	24, 1	4, 4	Nord	27, 6	24, 7	2, 11
Cantal	27, 11	23, 10	4, 1	Oise	26, 7	22, 2	4, 5
Charente	27, 1	22, 5	4, 8	Orne	28, 1	23, 8	4, 5
Charente-Inférieure	27, 7	23, 1	4, 6	Pas-de-Calais	27	23, 7	3, 5
Cher	27, 5	22, 8	4, 9	Puy-de-Dôme	28	23, 4	4, 8
Corrèze	27, 5	22, 11	4, 6	Pyrénées (Basses-)	30, 5	25, 5	5
Corse	29, 4	25, 10	3, 6	Pyrénées (Hautes-)	30, 1	25, 5	4, 8
Côte-d'Or	28, 7	23, 8	4, 11	Pyrénées-Orientales	27, 5	23, 6	3, 11
Côtes-du-Nord	29, 2	25, 11	3, 3	Rhône	28, 4	24, 8	3, 8
Creuse	26, 7	22, 6	4, 1	Saône (Haute-)	28, 10	24, 11	3, 11
Dordogne	27, 1	22, 1	5	Saône-et-Loire	27, 10	22, 10	5
Doubs	29, 5	25, 11	3, 6	Sarthe	26, 10	22, 8	4, 2
Drôme	28, 11	23, 8	5, 3	Savoie	29, 7	25, 4	4, 3
Eure	27, 2	22, 5	4, 9	Savoie (Haute-)	30, 4	25, 11	4, 5
Eure-et-Loir	27, 2	22, 4	4, 10	Seine	29, 4	25, 5	3, 11
Finistère	28	24, 5	3, 7	Seine-Inférieure	27, 10	24, 1	3, 9
Gard	27, 10	23, 6	4, 4	Seine-et-Marne	27, 1	22, 2	4, 11
Garonne (Haute-)	28, 2	23, 11	4, 3	Seine-et-Oise	27, 4	23	4, 4
Gers	29, 2	22, 8	6, 6	Sèvres (Deux-)	27, 11	23, 6	4, 5
Gironde	27, 11	23, 2	4, 9	Somme	26, 7	22, 10	3, 9
Hérault	27, 6	23, 5	4, 1	Tarn	27, 5	22, 7	4, 10
Ille-et-Vilaine	29, 2	26, 1	3, 1	Tarn-et-Garonne	27, 2	21, 8	5, 6
Indre	27, 6	22, 8	4, 10	Var	29, 1	24, 6	4, 7
Indre-et-Loire	27, 4	22, 7	4, 9	Vaucluse	28, 8	24, 1	4, 7
Isère	28, 11	24, 7	4, 4	Vendée	28	23, 10	4, 2
Jura	29, 8	24, 8	5	Vienne	27, 6	22, 11	4, 7
Landes	28, 11	22, 10	6, 1	Vienne (Haute-)	26, 5	21, 10	4, 7
Loir-et-Cher	27, 4	22, 6	4, 10	Vosges	27, 10	24, 2	3, 8
Loire	28, 6	24, 7	3, 11	Yonne	27, 7	22, 10	4, 9
Loire (Haute-)	29, 4	25, 4	4				
				Ensemble	28, 1	23, 11	4, 2

1. M. March a fait exécuter ces calculs sur ma demande, au ministère du Commerce. A. D.

Le groupe d'âge de 60 ans et au-dessus est de 18,0 p. 100 dans le Tarn-et-Garonne, tandis qu'il n'est que de 12,2 p. 100 dans la France entière.

Le groupe du milieu de la vie, qui seul contribue à former la natalité, est en somme peu différent dans le Tarn-et-Garonne de ce qu'il est dans le reste de la France, il est cependant un peu supérieur. Il en est généralement ainsi pour tous nos départements à natalité infime....

ARSÈNE DUMONT.

NOTES ET MATÉRIAUX

A diverses reprises déjà, la Revue de l'École d'Anthropologie a publié des documents nouveaux, réédité d'anciennes observations, ou peu connues, ou presque entièrement oubliées, se rapportant les uns et les autres à ce que l'on pourrait nommer l'histoire du Préhistorique. Rappelons : Ars. Dumont, *Découverte d'une station préhistorique au XVIIIe siècle* (1893, p. 102); L. Capitan, *La première hache acheuléenne connue* (1901, p. 219); id., *Les découvertes de mammouths dans les glaces du Nord de la Sibérie* (1902, p. 247).

Nous nous proposons de continuer cette intéressante série, en lui réservant désormais une rubrique spéciale. Sous le titre collectif de *Notes et Matériaux*, nous reproduirons donc, toutes les fois que nous en trouverons l'occasion, des passages d'auteurs des siècles précédents, nous résumerons des notices, mémoires, dissertations, propres à fournir quelque apport à l'étude des origines de la palethnographie et de l'ethnographie comparée, ou à montrer, faisant ses premiers pas, la science des coutumes, des croyances et des rites.

Les faits relevés par les curieux de la nature antérieurement à la constitution de l'anthropologie, les remarques des voyageurs d'autrefois, les observations, les commentaires des archéologues et des érudits, sont le fonds où nous comptons puiser.

Pour assurer l'abondance en même temps que la variété de la récolte, il est fait ici appel non seulement à nos collaborateurs, mais à tous nos lecteurs. Nous leur demandons de bien vouloir nous signaler ce qu'ils connaissent ou pourront rencontrer en ce genre d'original et de notable, les remerciant d'avance d'un concours utile à la Revue, et que ceux qui la suivent apprécieront, à coup sûr, comme il convient.

G. HERVÉ. — L. CAPITAN.

La Sépulture dolménique de Cocherel.

Cocherel est aujourd'hui un hameau de moins de quatre-vingts habitants, qui fait partie de la commune d'Houlbec-Cocherel, département de l'Eure, canton de Vernon. Jadis existait sur son territoire une sépulture dolménique, découverte en 1685 par M. de Cocherel, gentilhomme normand, ami de l'illustre Bernard de Montfaucon.

Avec un sens archéologique bien rare à cette époque chez les personnes de sa condition, avec le louable souci de ne rien laisser échapper qui pût éclairer l'âge et aider à définir les caractères du monument qu'il venait d'exhumer, M. de Cocherel fit procéder à une fouille méthodique, relevant soigneusement les faits, notant toutes les circonstances singulières. Le détail de cette exploration, consigné en une relation précise, fut communiqué par lui à Montfaucon, et ce dernier reproduisit plus tard ces renseignements lorsqu'il rédigea les chapitres sur les funérailles de son *Antiquité expliquée*.

C'est là, sans doute, pour la France, la première observation connue de dolmen rencontré encore intact, et la première fois que le contenu d'un dolmen, l'ossuaire de l'âge de la pierre polie recélé dans ses flancs, ait frappé les yeux de l'archéologue. Rien qu'à ce titre, l'observation est de valeur historique considérable; elle mérite d'être inscrite en bonne place dans les annales de la palethnographie.

Ce qu'a dit Montfaucon de la découverte de Cocherel n'a pas passé, d'ailleurs, inaperçu. Divers auteurs l'ont mentionné. M. Em. Cartailhac y consacre quelques lignes de son remarquable livre *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments* (p. 168). Mais il est permis de croire que peu nombreux sont les préhistoriens qui sont allés rechercher à la source originale une description de sépulture, digne cependant de tout leur intérêt. Nul ne s'en étonnera. Le grand traité de Montfaucon, vieux déjà de près de deux siècles, volumineux et encombrant, rare dans les bibliothèques privées, n'est pas facilement accessible; et nous pensons, dès lors, rendre service en transcrivant *in extenso* ce qui concerne l'antique et curieux monument dont il est ici question.

D'abord, au tome IV, p. 69, le passage suivant :

« Entre les peuples barbares, quelques-uns se servaient de haches de pierre. Dans un sépulcre singulier découvert à vingt-deux lieues de Paris, on trouva sous des ossements une vingtaine de haches semblables de pierre dure, dont l'une était de la pierre qu'on appelle Pyrites; une autre d'un beau giade oriental marqueté d'argent; les autres étaient de différentes pierres dures, rousses, noirâtres. Un morceau de corne de cerf, qui fut trouvé au même endroit, avait servi pour y insérer une de ces haches : cette corne avait un trou à l'un des bouts pour y fixer un manche de bois. »

La description complète de la sépulture se trouve au tome V, seconde partie, chap. IX (pp. 194-197 de l'édition de 1722), où elle figure sous ce titre :

« *Sépulcre singulier de Gaulois et d'autres Barbares, trouvé au diocèse d'Évreux.* »

« L'an 1685, M. de Cocherel, gentilhomme de Normandie du diocèse d'Evreux, voiant deux pierres sur une colline auprès du lieu de Cocherel, crut que cela marquait quelque chose de caché en terre : il fit ôter les deux pierres et creuser au-dessous. Les ouvriers en fouillant la terre trouvèrent un sépulcre composé de cinq pierres brutes d'énorme grandeur. On y trouva deux crânes, et au-dessous de chacun une pierre dure taillée à la manière du fer d'une hache : l'une qui est de la pierre qu'on appelle pyrites, a six ou sept pouces de long, et un et demi de large : le côté qui taillait est fort aigu, et se termine en angles pointus. L'autre, qui est de beau giade oriental verdâtre et marqueté d'argent, a aussi la forme de hache, est percée à l'un des bouts, et a trois pouces de long et deux de large : cette pierre est bonne contre l'épilepsie et la néphrétique ; on assure que l'expérience en a été faite.

« Sous ces deux cadavres il y avoit une grosse pierre qu'on ôta, et l'on trouva dessous les ossemens de deux autres corps, qui avoient aussi leurs haches de pierre sous la tête : leur figure étoit la même que les précédentes ; mais les pierres étoient d'une autre couleur, et de différente espèce. Au même endroit il y avoit trois urnes remplies de charbons.

« En élargissant la fosse, les ouvriers trouvèrent seize à dix-huit autres corps étendus côte à côte sur la même ligne ; leurs têtes étoient tournées vers le midi, et leurs bras étendus à côté du corps ; chacun avoit une pierre sous la tête et une hache comme les précédens. Ces corps étoient de stature commune, quoi qu'en aient pu dire certaines gens, et leurs crânes beaucoup plus durs et épais qu'à l'ordinaire. Une de ces têtes avoit eu le crâne percé en deux endroits, mais il paroissoit que les plaies avoient été guéries, et le crâne refermé. Les haches de pierre étoient toutes de la même forme, mais de couleur différente, rousses, noirâtres, et d'autres couleurs.

« On y trouva trois os pointus comme le fer d'une hallebarde, qui avoient été autrefois fichez à de longs bâtons pour en faire des lances et des piques. Un de ceux là étoit l'os de la jambe d'un cheval. Il s'y rencontra aussi des pointes, les unes d'ivoire et les autres de pierre, qui avoient servi de pointes de flèches. Il paroît par là que ces barbares n'avoient aucun usage ni du fer ni du cuivre, ni d'aucun autre métal. Un morceau de corne de cerf qui fut trouvé au même endroit avoit servi pour y insérer une de ces haches : cette corne avoit un trou à l'un des bouts pour y ficher un manche de bois.

« A côté de ces corps sur un terrain plus élevé de huit pouces on voioit une grande quantité d'ossemens à demi brulez, et parmi ces ossemens un tas de pierres, sur lesquelles étoit une urne de terre cuite cassée et pleine de charbons : au-dessus des os étoit une couche de cendres d'un pied et demi de haut. Entre les ossemens on trouva, ce qui est à remarquer, deux morceaux de crâne d'épaisseur ordinaire, et à l'angle gauche de cet espace une grande pierre presque ronde, sur laquelle étoient trois autres plus petites pierres. Sur ces découvertes plusieurs firent de grands raisonnemens, et imaginèrent bien des choses, comme il arrive ordinairement quand on découvre quelque chose de singulier. Cependant on en a tellement perdu la

mémoire, que je ne sai s'il se trouve encore quelqu'un qui ait connaissance de ce monument et du lieu où on l'a trouvé.

« Voilà la relation que me fit de sa découverte M. de Cocherel, sous les ordres et les yeux duquel tout a été déterré. Il étoit homme d'esprit et mon ami; il remarqua tout avec exactitude. Il me montra en dessein toutes les haches trouvées sous les têtes de ces barbares et les pointes des lances et des flèches. J'ai encore vu il n'y a pas longtemps entre les mains de son frère l'Abbé la hache de giade oriental, qu'il a peut-être encore aujourd'hui, et qu'il estime beaucoup.... L'endroit où étoient ensevelis tous ces corps avoit trente pieds de long.

« Comme j'ai eu occasion de parler souvent et à différentes personnes de cette découverte, quelques-uns m'ont dit qu'on déterre souvent de ces sortes de haches dans les parties septentrionales de la Gaule Belgique, dans la Picardie, dans l'Artois et dans les autres payis les plus voisins de la basse Germanie, des Bataves et des autres nations Germaniques du Nord, où la barbarie a régne plus longtemps... Comme ces nations si reculées et si éloignées de tout commerce n'avoient ni fer ni autre métal, elles se servoient de haches de pierre, et de pointes d'os pour leurs piques et pour leurs flèches. Nous avons dit ci-devant au tome quatrième que les Sarmates mettoient à leurs flèches des pointes d'os, parce qu'ils n'avoient point de fer : cela leur étoit commun avec d'autres nations.

« Sur l'avis donc qu'en ces parties septentrionales de l'ancienne Gaule Belgique on déterroit souvent de ces sortes de haches, je priai D. Paul Colinet, procureur de l'Abbayie de Corbie, de tâcher de m'en faire avoir quelques-unes : il s'en acquitta de la manière la plus obligeante et me procura deux haches et de plus une ancienne clef annulaire que j'ai donnée au troisième tome au chapitre des clefs. Des deux haches l'une est d'une pierre des plus dures, c'est une espèce de pierre à fusil qu'on appelle en latin *pyrites*, fort cassante et difficile à mettre en une forme déterminée, à cause de sa grande dureté qui passe celle du porphyre. Cette hache est bien travaillée et polie; elle a quatre pouces et demi de long, et deux et demi de large à l'un des bouts : comme elle va toujours en diminuant, elle n'en a qu'un et demi à l'autre bout, qui est celui qui frappoit : il est aussi plus mince et plus délié, afin qu'il pût blesser et percer plus facilement.

« L'autre hache qui est cassée et où toute la pointe manque, est d'une pierre beaucoup moins dure; elle est plus épaisse que l'autre, et a trois pouces de largeur à une extrémité; elle alloit aussi toujours en diminuant, mais elle est cassée, et il manque une bonne partie du bout qui faisoit la pointe et qui frappoit. Je donne ici l'une et l'autre hache dans toute leur étendue[1]. »

Outre ces intéressantes remarques finales sur les haches de pierre, qui nous font voir en Montfaucon un précurseur de Jussieu et de l'académicien Mahudel, outre les détails si exacts et caractéristiques relatifs au mobilier

1. Ces deux haches sont figurées t. V, p. 196, pl. CXXXVII.

funéraire, plusieurs points encore sont à noter dans l'observation que l'on vient de lire, savoir :

1° Existence, sur l'emplacement de la sépulture, ou de deux menhirs indicateurs, ou de deux supports, restes d'une galerie d'accès[1];

2° Division de la crypte mégalithique en deux étages par une dalle, et inhumations superposées;

3° Ensevelissements à même le sol, auprès du dolmen;

4° Dans le même lieu, mais à un niveau plus élevé, constatation de foyers d'incinération étendus;

5° Parmi les ossements humains, crâne avec blessures ou trépanations cicatrisées;

6° Enfin, notation d'une superstition populaire, la pierre de « giade oriental » efficace contre l'épilepsie et la néphrétique.

G. Hervé.

1. On trouve dans le *Traité de la religion des anciens Gaulois*, de dom Jacques Martin, publié en 1737, quelques renseignements complémentaires. Il y est dit que M. de Cocherel eut ordre de faire un travail sur les bords de la rivière d'Eure, pour lequel il eut besoin de trois ou quatre cents de pierre de taille. Recherchant toutes celles qui pouvaient être dans le voisinage, il en aperçut deux qui étaient sur un coteau fort élevé, exposées au grand soleil du midi, droites et sortant de terre comme des bornes plantées pour séparer les héritages des particuliers. Il les fit découvrir et déraciner entièrement : il trouva qu'avec trois autres elles servaient de sépulcre à vingt corps d'hommes, auprès desquels se trouvaient beaucoup d'autres objets, comme urnes, armes, etc.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

LES ARYENS[1]

Par Julien VINSON

Les langues dont nous commencerons cette année l'étude générale et sommaire forment un groupe très distinct et très nettement caractérisé; au point de vue scientifique, c'est le groupe linguistique le mieux connu de tous; au point de vue anthropologique pur, c'est peut-être le plus intéressant parce qu'il embrasse un plus grand nombre de populations diverses; au point de vue historique, c'est le plus important parce qu'il a été parlé sous ses diverses formes par des peuples et des races qui ont joué le premier rôle dans le développement de l'humanité. Il s'étend sur une aire géographique très considérable qui a la forme d'une sorte d'éventail et qui va en s'élargissant des régions septentrionales de l'Inde aux bords de l'océan Atlantique européen. C'est pourquoi ces langues ont été appelées *indo-européennes*. Le nom n'est certes pas parfait, car, d'une part, il semble exclure les autres idiomes congénères de l'Asie, et de l'autre il semble englober tous les idiomes de l'Europe dont plusieurs, le basque, le hongrois, le finlandais notamment, appartiennent à d'autres organismes. De même que les langues sémitiques auraient été justement nommées *syro-arabes*, de même l'appellation *indo-celtique* aurait été préférable à *indo-européenne*, car elle aurait indiqué nettement les limites territoriales de la famille. Mais il faut surtout condamner et repousser d'une manière absolue le nom d'*indo-germanique* orgueilleusement adopté par les linguistes d'outre-Rhin et que rien absolument ne justifie. Il n'y aurait aucune raison pour ne pas dire aussi *indo-slave*, *indo-italique*, *indo-éranienne*. On a proposé

1. Conférences sur *Les langues indo-européennes*, faites à l'École d'anthropologie en décembre 1903-janvier 1904.

aussi d'appeler ces langues les langues *aryennes*, sous le prétexte, d'ailleurs hypothétique, que les peuples qui les parlaient se désignaient eux-mêmes sous le nom d'*aryens*, du mot sanskrit *arya* « noble », en zend *airya*, etc.; on a de même appelé *aryaque* l'idiome commun primitif qui a donné naissance à toutes ces langues; mais cette appellation a le tort d'admettre comme un fait certain une hypothèse contestable. Elle peut être commode toutefois pour éviter des répétitions fâcheuses; aussi emploierons-nous quelquefois l'adjectif *aryen* quand nous voudrons parler de l'ensemble des populations anciennes qui se servaient couramment des langues indo-européennes primitives.

Le nom d'*indo-germanique* avait été proposé par Fr. Bopp qui a démontré le premier la parenté du sanskrit, du zend, du grec, du latin, des idiomes slaves et du celte; et on a pu dire avec raison que Bopp est le fondateur de la science linguistique. Toutefois, cette parenté avait été indiquée avant lui : en 1786, William Jones faisait remarquer à la Société Asiatique de Calcutta que les affinités entre le latin, le grec et le sanskrit étaient évidentes, et que le gotique ainsi que le slave devaient faire partie de la même famille, où devait également prendre place le persan antique. Un marchand, un voyageur florentin, Filippo Sasseti, avait sans doute été le premier à observer une ressemblance entre des mots indiens et des mots italiens de même sens; et on cite à ce propos la lettre qu'il écrivait de l'Inde, le 15 janvier 1585, à Pier Vettori. Mais on admet généralement que la première affirmation catégorique de ces ressemblances est due à un jésuite français, le P. Cœurdoux, qui communiqua en 1767 ses observations à l'Académie des Inscriptions par l'intermédiaire d'Anquetil-Duperron, le célèbre orientaliste, le patient et modeste travailleur auquel on doit la découverte des monuments authentiques de la langue de Zoroastre. Anquetil avait connu le P. Cœurdoux à Pondichéry, où ce missionnaire fut supérieur des Jésuites pendant de nombreuses années; son nom se rattache même à un triste épisode du siège mémorable de 1748. Les Jésuites avaient depuis longtemps sollicité des Gouverneurs de Pondichéry la démolition d'une vieille pagode çivaïste, près de laquelle ils avaient construit leur église, parce que les chants et les cérémonies « païennes » troublaient le culte catholique; on s'y était toujours refusé, de peur de mécontenter la population native et surtout les riches négociants indigènes, fournisseurs de la compagnie (des Indes); d'ailleurs, pourquoi les Jésuites étaient-ils venus s'établir juste à côté de ce temple de Çiva? Mais, alors que la ville était étroitement bloquée par l'armée anglaise et qu'un exode général des habitants n'était plus à craindre,

les Jésuites revinrent à la charge, et, avec l'aide toute-puissante de Mme Dupleix, une créole dévote à l'esprit étroit, obtinrent enfin l'autorisation désirée. Le 8 septembre 1748, le vieil édifice fut renversé et les mémoires du temps nous montrent, au premier rang des démolisseurs, le père Cœurdoux dirigeant les travaux et s'acharnant, le marteau à la main, contre les antiques idoles. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les rapprochements entre le sanskrit et les langues de l'Europe, je crois que l'honneur ne doit pas en revenir au père Cœurdoux, mais à d'autres Jésuites plus versés que lui dans les choses du pays; Cœurdoux, en effet, était d'une santé délicate et avait peu vécu dans l'intérieur des terres, à proximité des centres importants et des pagodes. Ce sont surtout les lettres des pères Calmette, Ducros, de Bourzes, Gargam, qui donnent les premiers renseignements comparatifs : dans une note adressée, en 1729, au père Souciet, professeur au collège d'Harcourt, le P. Gargam cite un grand nombre de mots indiens pareils aux mots grecs, latins, italiens, correspondants : *agni*, feu; *pâdam*, pied; *sarpam*, serpent; *vedava*, vidua; etc., et, ajoute-t-il, « la plupart des noms de nombre ».

Je ne saurais donner ici les noms de tous les savants, de tous les linguistes qui ont affirmé et établi la parenté du sanskrit et des langues occidentales; je ne citerai que quelques noms qui font époque. En 1837, Bopp fit paraître la première édition de la *Grammaire comparée*; en 1861, Aug. Schleicher publia son *Compendium*; en 1886, C. Brugmann commença l'impression de sa *Grundriss*; on pourrait dire que ces trois ouvrages correspondent aux trois périodes d'essais, de tâtonnements, d'empirisme, — de théorie, — de critique. Il faut, pour être juste, ajouter à ces noms au moins ceux de H. Chavée, dont la *Lexicologie* parut en 1847, et de Fr. Müller, dont la *Grundriss*, ouvrage magistral de linguistique générale, vit le jour en 1876. Ce sont là les principaux auteurs qui ont cherché à reconstituer l'unité primitive indo-européenne, à rétablir, d'après les divers représentants actuels épars dans le monde, le langage unique et commun qui leur a donné naissance. Car il n'est pas douteux que tous ces idiomes, dont la parenté est manifeste, dérivent d'un seul et même prototype. Bopp avait rapproché le sanskrit, le zend, le grec, le latin, le lithuanien, le gotique et l'allemand : dans les éditions subséquentes de sa grammaire comparée, il fit entrer en ligne de compte le vieux-slave et l'arménien. Mais l'œuvre de Bopp n'est et ne pouvait être qu'imparfaite, et elle n'a plus guère qu'un intérêt historique ; il ne pouvait ni établir définitivement les lois des formations grammaticales ni formuler les règles exactes de la phonétique.

C'est ce que fit Schleicher en étudiant plus méthodiquement et en analysant plus minutieusement le vieux hindou (sanskrit), le vieux éranien (zend et perse), le vieux grec, le vieil italique (latin, ombrien, osque), le vieux celtique, le vieux slave, le lithuanien et les formes diverses du vieil allemand. En prenant pour objet de comparaison les langues les plus anciennes, on avait plus de chances de se rapprocher du type commun cherché.

Pour Schleicher, l'indo-européen primitif avait un système phonétique assez simple : trois voyelles : *a*, *i*, *u*, pouvant se renforcer en *â*, *ai* (*ê*), *au* (*ô*) par la préfixation d'un *a* (ce que les Indiens nomment *guna*), d'où viennent *âi* et *âu* par une seconde préfixation (nommée *vrddhi*) ; — deux semi-voyelles, *y* et *w* ; — treize consonnes : les explosives dures *k*, *t*, *p* ; les explosives douces, *g*, *d*, *b* ; les explosives douces aspirées *gh*, *dh*, *bh* ; les continues nasales *m*, *n* ; la linguale *r* et la sifflante *s*. La dérivation, la formation des mots s'opérait par suffixes, c'est-à-dire par syllabes ajoutées à la racine principale suivant la formule R + *r*. Les formes nominales ont trois genres et trois nombres. La déclinaison simple a huit cas, non compris le vocatif : le nominatif *avi-s* « la brebis », ou *akva-s* « le cheval », l'accusatif *avi-m*, l'ablatif *avay-at* (le *d* des vieilles inscriptions latines : *Gnaivod* « de Cnæus »), le génitif *avay-as*, le locatif *avay-i* « dans la brebis » (latin *domi*), le datif *avay-ai*, et deux formes de l'instrumental *avy-â* et *avi-bhi* (le φι grec de βίηφι « avec vigueur ») « par la brebis » ; on remarquera que le radical ne reste pas absolument inaltéré et que le nominatif a sa terminaison spéciale ; cette terminaison est même souvent caractéristique du genre : *s* pour le masculin *akva-s* « le cheval », et *m* pour le neutre, *yuga-m* « le joug ». Le signe de pluralité, au lieu de s'intercaler entre le radical et le signe des cas, se met après ce dernier : *akvas-as* « les chevaux », ou *avi-bhi-s* « par les brebis ». Ces divers éléments étaient incontestablement à l'origine des mots indépendants ayant une signification propre, mais dont il n'est plus possible de retrouver la forme sonore originelle. Le verbe avait deux voix, le subjectif ou intransitif : « je brille, je suis lumineux », et l'objectif ou transitif : « j'éclaire un objet déterminé » ; les deux voix différaient surtout en ce que l'intransitive était formée par un renforcement de l'élément pronominal : *mai*, *sai*, *tai*, au lieu de *mi*, *si*, *ti*. Ces *mi*, *si*, *ti*, sont les représentants des pronoms personnels (première personne, seconde personne, troisième personne démonstrative) ; il y avait d'ailleurs un pronom réfléchi, un pronom relatif et deux pronoms démonstratifs, le prochain *celui-ci* et l'éloigné *celui-là*. Le verbe avait trois modes : indicatif, conjonctif ou subjonctif caractérisé par un *a* intercalé, optatif

par *ya* : *asti* « il est », *asati* « qu'il soit », *asyât* « puisse-t-il être ! » et quatre temps : un présent et trois passés ; le présent était dérivé par la suffixation de l'élément personnel ou radical quelquefois altéré : *as-mi* « je suis », *as-ti* « il est ». Les trois passés sont : un *imparfait* formé par la préfixation d'un augment *a*, et par le raccourcissement des terminaisons pronominales : *a-bhar-am* « je portais » ; un *aoriste* qui est une réduction de cet imparfait, et un *parfait* qui est dérivé à l'aide du redoublement de la première syllabe : *babhara* « il porta ». Quant au futur, c'était un temps composé, développé à une période relativement récente et formé de *asya* qui avait probablement le sens de « tendant à être » ; on sait que chacun des membres de la famille compose son futur au moyen d'auxiliaires différents : les uns par « être », d'autres par « aller », d'autres par « devenir, vouloir, devoir ». Il y avait aussi un aoriste composé, en *sa* ; c'est l'aoriste premier du grec. La numération indo-européenne est décimale.

La reconstitution de Schleicher, quelqu'intéressante qu'elle fût, ne pouvait être définitive. On trouva notamment que son tableau des voyelles était trop imparfait et on insista, notre ami Abel Hovelacque entre autres, sur la primordialité du *r* vocal qu'on retrouve, encore aujourd'hui, dans la langue serbe où les mots *serbe* et *croate* s'écrivent et se prononcent *Srb* et *Hrvat* ; ce dernier mot rappelle par sa forme le sanskrit *hrdaya*, proche parent de καρδία, *cor-d-is*, *herz*, *heart*, *cœur*, etc. On a restitué également des voyelles nasales. Cette restitution est l'œuvre de l'école que nous appelons celle des néo-grammairiens dont le chef pour ainsi dire est M. Brugmann. D'après la *Grundriss* de ce dernier, l'indo-européen primitif aurait eu vingt-cinq voyelles : treize simples, *i*, *î*, *u*, *û*, *e*, *ê*, *o*, *ô*, *u*, *û*, un *e* incertain, un *i* et un *u* consonnantiques, huit nasales, *ng*, *ñ*, *n*, *m*, brèves et longues ; quatre liquides, *r* et *l* brèves et longues. Il y aurait eu vingt-sept consonnes : seize explosives, *q*, *qh*, *g*, *gh* (vélaires) ; *tch*, *tchh*, *dj*, *djh* (palatales ; *t*, *th*, *d*, *dh* (dentales) ; *p*, *ph*, *b*, *bh* (labiales) ; — quatre nasales, *ng*, *ñ*, *n*, *m* ; deux roulantes, *r*, *l* ; une aspiration douce, *h* ; — quatre sifflantes, *s*, *z*, *y*, *w*. Ce tableau, fort compliqué, est très discutable. Nous y reviendrons ; mais bornons-nous pour le moment à constater que Fr. Müller admettait seulement six voyelles : *a*, *â*, *i*, *u*, *ai* (*e*), *au* (*o*), et dix-neuf consonnes, *k*, *g*, *gh*, *tch*, *dj*, *djh*, *t*, *d*, *dh*, *p*, *b*, *bh*, *n*, *m*, *s*, *y*, *w*, *r*, *l*. Les néo-grammairiens expliquent l'abondance des voyelles primitives par une sorte de flexion, de variation dans le vocalisme des racines qui auraient été susceptibles de trois états : l'état fort ou normal (grec εἶδος « figure »), l'état faible ou réduit (ἴδμεν « nous savons ») et

l'état fléchi (οἶδα « je sais »). Fr. Müller n'admet point ces hypothèses ; pour lui, les racines primitives étaient probablement, comme en sémitique, caractérisées par leurs consonnes, entre lesquelles s'intercalait une voyelle variable, flexible, suivant les relations à exprimer. Ces variations étaient d'ailleurs peu étendues, car le vocalisme primitif ne pouvait être que très simple ; les nuances vocaliques se sont surtout développées dans les différents dialectes, au cours des âges. Les néo-grammairiens, dans leurs rapprochements comparatifs, pour établir la prédominance des *e* et des *o*, donnent manifestement la préférence au grec sur le sanskrit que leurs prédécesseurs regardaient, vu son âge relatif, comme plus voisin du prototype commun. Il semblait à ceux-ci par exemple que des radicaux *bhar* indien, *bar* iranien, *ber* arménien, φερ grec, *fer* latin, *ber* celtique, *ber* slave et *bair* gotique, le premier est le plus exact et le mieux conservé. Le grec, au surplus, est souvent plus éloigné que le latin, que le celtique, le slave, du type primitif ; ainsi, prenons les mots « soleil », sanskrit *sûrya*, lithuanien *saul*, all. *sonne*, lat. *sol*, grec ἥλιος (pour ἀφέλιος, ἀϐέλιος, ἀέλιος) ; « cheval », sk. *açva*, zend *açpa*, lit. *aszva*, lat. *equus*, grec ἵππος (pour ἵκπος, ἵκϝος) ; « cinq », sk. *pantcha*, lit. *panki*, celt. *pempe*, germ. *funf*, lat. *quinque*, grec πεντάπεντέ : les formes primitives sont très probablement *sawarya*, *akva*, *panka*. Remarquez la parenté d'*equus* et d'*aqua* ayant l'idée commune de « rapidité, course ». Les néo-grammairiens, qui prétendent, non sans vraisemblance, que la langue commune avait déjà des dialectes, et cela ne saurait nous surprendre puisque nous constatons de nos yeux l'extrême variabilité locale des langages parlés ; les néo-grammairiens étudient et comparent des idiomes de toutes les époques, depuis le sanskrit védique qui date peut-être du XXe ou du XVe siècle avant notre ère jusqu'au slave ou à l'islandais du IXe siècle après Jésus-Christ. Il est cependant certain que, non seulement en sanskrit, mais dans les groupes éranien, slave, germanique, italique même, plus on remonte à une période ancienne, plus le système vocalique se simplifie, et plus la voyelle *a* occupe une place prépondérante ; on sait que ce son est le premier qu'émettent les enfants et qu'il est longtemps la base de leurs bégaiements ; aussi notre collègue M. Paul Regnaud, de Lyon, regarderait-il volontiers l'*a* comme la voyelle unique primitive.

M. Brugmann et ceux qui partagent ses doctrines divisent les langues indo-européennes, ou si l'on veut l'aryanisme, en huit rameaux, conformément au tableau ci-après :

- I. Arien .....
  - sanskrit
    - védique
    - classique-prâkrits (idiomes vulgaires)
  - éranien
    - vieux perse
    - zend
      - ordinaire
      - des Gâthas.
- II. Arménien.
- III. Grec .....
  - iono-celtique
    - ionien
    - celtique
  - dorien (laconien, corynthien, etc.)
  - nord-occidental (phocéen, étolien, etc.)
  - éolien
  - d'Élide
  - de Chypre.
- IV. Albanais.
- V. Italique.....
  - latin
    - roman
  - ombro-sammite
    - ombrien
    - osque
    - sabin, etc.
- VI. Celte.....
  - gaulois
  - breton
    - kymri
    - cornique
    - armoricain
  - gaélique
    - irlandais.
    - manxois.
- VII. Germanique.
  - septentrional
    - islandais, danois
    - suédois
  - gotique
  - occidental
    - anglo-saxon
    - frison
    - saxon
    - bas-francique
    - haut-allemand.
- VIII. Celtico-slave.
  - lithuanien
  - slave
    - sud-oriental
      - tchèque
      - sorabe
    - occidental
      - russe
      - bulgare
      - illyrien
        - serbe
        - croate.

Ce tableau ne comprend pas énumérativement toutes les langues de la famille; beaucoup ont d'ailleurs disparu et ne nous sont guère connues, par exemple celle des Scythes, qui était probablement un idiome éranien : le nom Anacharsis s'explique par le sanskrit *anagha-rchi* « le sage parfait ». Au quatrième livre de ses *Histoires*, Hérodote nous a conservé deux mots scythes; il dit en effet qu'en langue scythe on appelle *arimaspous* des hommes à un seul œil, de *arima* « un », et *spou* « œil »; or, on a rapproché *arima* du zend *airima* « solitude » (d'où ἔρημος, ἐρημία), et *spou* de *spas* (lat.

spectare) « regarder ». Dans une comédie d'Aristophane, *Thesmophoriazouhsi*, figure un archer scythe qui prononce constamment *t* pour θ, *k* pour χ et *p* pour φ (ἔκω pour ἔχω « j'ai »; τυγάτριον pour θυγάτριον « jeune fille »; πωνὴ pour φωνὴ; « voix », κεπαλὴ pour κεφαλὴ « tête »), ce qui montre à la fois et que les Scythes ne connaissaient pas les aspirées et que les Grecs prononçaient le φ comme un *p* aspiré.

Mais, puisque les langues indo-européennes sont très nombreuses, qu'elles sont de différentes époques et qu'elles se rattachent à un tronc commun, on peut les comparer à un arbre extrêmement ramifié et on doit se demander par quels groupements secondaires, par quelles branches principales, les ramifications extrêmes sont reliées à la souche unique. Les linguistes, les ethnographes, les historiens, se sont préoccupés du problème et ont présenté des solutions différentes. Les uns, comme Pictet, voient dans l'indien, l'éranien, le grec, l'italique, le slave, le celte, le grec, le latin, autant de branches indépendantes et ne réunissent que le lithuanien et le slave en un rameau secondaire commun. D'autres admettent deux bifurcations principales, l'orientale subdivisée en indien et éranien, et l'occidentale partagée en trois branches : celle du nord, comprenant le germanique et le letto-slave ramifié ensuite en lettique et en slave; celle de l'ouest, comprenant le celte; et celle du sud, comprenant le grec et l'italique. D'autres, comme Fr. Müller, rapprochent le celte du gréco-italique. D'autres, comme M. Th. Fick, qui a composé un dictionnaire de la langue indo-européenne commune, trouve en Europe quatre subdivisions primaires : nord-orientale (letto-slave), nord-occidentale (germanique), sud-orientale (italo-grecque) et sud-occidentale (celte); pour eux, le latin est plus rapproché du grec que du celte. Schleicher, au contraire, rapportait le latin au celte : il divisait la famille aryenne en deux grands rameaux dont le plus septentrional réunissait le germanique, le lithuanien et le slave et dont le plus méridional groupait les cinq autres congénères, partagés d'ailleurs d'une part en arique, c'est-à-dire en indo-éranien, et en gréco-italo-celtique de l'autre, le grec ayant d'ailleurs bifurqué avant la séparation du latin et du celte.

Ces propositions, ces théories ont été contestées par des linguistes de premier ordre et notamment par MM. Johann Schmidt et Abel Hovelacque. Ils ont fait observer que la langue indo-européenne primitive a été évidemment parlée d'abord sur un territoire très restreint, qui s'est agrandi lentement au fur et à mesure que la population augmentait; qu'en même temps, par son éparpillement sur une aire plus étendue, le langage a perdu son unité et a éprouvé des

variations locales de plus en plus importantes, où il faut chercher le germe des dialectes postérieurs et des idiomes modernes; puis sont survenus, pour des causes que nous ignorons, ces grands mouvements migratoires qui ont emporté vers l'est et vers l'ouest des tribus tout entières qui ont dû franchir par étapes successives des espaces considérables, en butte aux intempéries des climats, aux accidents de terrain, à l'hostilité des occupants du sol, et qui se sont enfin fixées dans des régions diverses où leurs idiomes ont achevé de prendre des caractères particuliers, suivant les circonstances locales. Il y avait d'ailleurs entre chacune des peuplades des affinités ou des différences de langage proportionnelles aux différences des temps et des distances, les idiomes de l'est et ceux de l'ouest ayant conservé le moins grand nombre de traits communs.

La reconstitution de ces divers états et de l'état général primitif est une œuvre au surplus fort délicate; en se déplaçant, les membres d'une tribu se trouvent sujets à des changements de climats, à des conditions de vie nouvelles; ils peuvent rencontrer des populations diversement organisées dont le contact, quel qu'il soit, exerce une influence plus ou moins énergique. Au fond de toute langue qui est parlée dans une région où plusieurs peuples ont successivement vécu, il y a des éléments d'origine inconnue qui proviennent évidemment d'anciens habitants du pays. Ces éléments sont des mots d'usage plus ou moins courant qui se sont transmis d'âge en âge avec leur prononciation parfois contraire aux lois phonétiques de l'idiome. Les historiens de l'antiquité classique nous ont conservé des noms de peuples européens qui sont ou les premiers Aryens ou les prédécesseurs des Aryens : Sicanes, Ligures, Ibères, etc. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de se prononcer. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en principe à chaque race doit correspondre une langue différente, car chaque race avait sa langue particulière, puisque le langage est une des caractéristiques essentielles d'une race. Mais il y a eu de bonne heure tant de croisements, tant de mélanges, tant de substitutions lentes, que les langues et les races ne se correspondent plus aujourd'hui. Les Basques, par exemple, n'ont absolument d'original que leur remarquable idiome et l'anthropologie n'a pu encore retrouver dans les types variés qu'ils présentent leur type anthropologique normal.

Les indications de la paléontologie sont, si j'ose m'exprimer ainsi, plutôt quantitatives que qualitatives. Dans son admirable ouvrage, *Formation de la nation française*, publié en 1897, notre regretté collègue G. de Mortillet montre qu'il y a eu, en France, aux âges préhistoriques, quatre races successives, dont les deux premières

étaient dolichocéphales et les deux suivantes brachycéphales; les premières étaient autochtones, les autres venaient de régions lointaines. La première, du type néanderthaloïde, vivait à l'époque glaciaire et se servait de pierres taillées; la seconde, celle de Laugerie, habitait dans les grottes et polissait ses instruments de pierre. Quant aux deux peuples envahisseurs, les plus anciens apportèrent, avec des armes perfectionnées, le culte des morts; les seconds connaissaient la métallurgie et savaient travailler le bronze. Si ces derniers étaient des Celtes, comme on peut raisonnablement le supposer, qu'étaient les autres? quelles langues parlaient-ils? C'est ici qu'intervient l'hypothèse ibérienne, celle qui prétend retrouver chez les Basques un type dolichocéphale spécial qui serait celui des Ibères, habitants antiques de toute l'Europe occidentale; d'autres parlent des Ligures... Mais comment justifier et vérifier ces suppositions? Les parentés linguistiques résultent surtout des analogies ou des identités grammaticales, car les vocabulaires n'ont de valeur démonstrative qu'après les grammaires et quand ils confirment leurs indications.

D'ailleurs, l'étude des mots n'est pas aussi aisée qu'elle paraît au premier abord; les mots en effet n'ont jamais et nulle part de significations absolues. Réfléchissez seulement au sens des mots français ordinaires, même ceux qui intéressent les actes les plus communs, les objets les plus précis; on ne les emploie pas partout de la même façon, et les divers synonymes ont des acceptions souvent très différentes. Pour les bien comprendre et pour les traduire dans une autre langue, il faut connaître l'état mental des gens qui les emploient. Je m'occupe en ce moment de refaire la traduction de vieux poèmes du sud de l'Inde et je suis frappé des inexactitudes qu'ont commises de bonne foi les traducteurs il y a cinquante ans. Jugeant des autres par eux-mêmes, prêtant aux Indiens les idées européennes, ils emploient, en matière philosophique par exemple, des expressions qui ne rendent pas du tout le sens véritable des mots hindous.

La philosophie indienne est essentiellement matérialiste, car son grand dieu suprême, où tout être vivant aspire à s'absorber, n'est autre chose que la substance universelle; et pour les sages de l'Inde, le mal c'est l'existence à l'état individuel et isolé. Il s'ensuit que notre mot « âme » n'a pas son correspondant exact dans leurs langues et qu'il est préférable de dire : « la vie, l'existence, l'être ». Un autre exemple du danger de ces assimilations de mots : on a discuté dernièrement la question de l'écriture chez les Dravidiens. Les alphabets dont ils se servent actuellement sont empruntés aux

écritures du nord qui viennent elles-mêmes du système graphique des Sémites. Mais les Dravidiens, qui prétendent à une civilisation antique, spontanée, très complète, affirment qu'ils avaient développé une abondante littérature nationale, et ils donnent les titres, traditionnellement conservés mais discutables, de beaucoup d'ouvrages qu'on n'a jamais retrouvés; ils disent qu'ils savaient écrire bien longtemps avant notre ère; ils produisent, à l'appui de leur prétention, une liste de mots originaux ayant le sens de « livre, écriture, stylet, lettre ». Mais, si nous examinons ces mots de près, que constatons-nous? que les mots « livre » signifient soit « traité, guide, direction, fil », soit « recueil », soit « paquet » (et l'on sait que les livres dravidiens sont proprement formés de feuilles de *palmier* réunies en paquets), toutes acceptions secondaires et relativement récentes; — que « écriture » est proprement « peinture, dessin, signal »; — que « stylet » est « fer, pointe »; — que « lettre » est surtout « marque, signe, dessin ». Rien de tout cela ne saurait prouver la réalité de l'hypothèse.

Ces raisonnements ont le même défaut que les arguments très employés par les politiciens ou les conservateurs à outrance lorsqu'ils invoquent l'opinion probable, s'il avait vécu de nos jours, de tel grand homme du temps passé. Que diraient, que feraient, que penseraient Voltaire, Rousseau, Diderot, Rabelais, Montaigne? Il est vraisemblable que s'ils avaient eu notre éducation, s'ils avaient été au courant des découvertes récentes, s'ils avaient connu l'état de la société contemporaine, leurs mentalités auraient évolué comme les nôtres et qu'ils seraient arrivés à un autre courant d'idées que celui où ils ont vécu. C'est un jeu puéril que de conclure d'une situation à une autre, ou de juger d'une époque par les habitudes ou les préjugés d'une époque différente. Tout est relatif en ce monde et il est très exact que ce qui est la vérité en deçà des montagnes peut être une erreur au delà.

Les sciences anthropologiques, et la linguistique en particulier, n'existaient pas il y a un siècle; et par conséquent leurs conclusions ou leurs propositions échappent aux critiques inspirées par l'esprit de ce temps-là. Pour se rendre compte de l'importance de ces sciences quant à l'histoire de l'humanité, il suffit de se reporter à la conférence magistrale par laquelle Broca, le 15 novembre 1876, inaugurait les Cours de l'École d'Anthropologie. Il montrait que l'Anthropologie, la science intégrale de l'homme, a besoin du concours de beaucoup d'autres sciences, de l'anatomie, de la médecine, de la statistique, de l'ethnographie, en ce qui concerne l'homme actuel; de l'ethnologie et de l'histoire, pour ce qui a

rapport à l'évolution des individus et des races ; de la linguistique, de la paléontologie, de l'archéologie préhistorique, quand on veut remonter aux origines, aux époques primitives. La science du langage est donc d'une extrême importance, ce qui ne saurait surprendre d'ailleurs puisque, et l'on ne saurait trop le répéter, le langage est la véritable caractéristique de l'homme, le signe absolu qui le distingue de l'animal. A l'origine, la race et la langue étaient exactement concomitantes, en ce sens que chaque race avait sa langue propre ; mais dans la suite des temps, il n'en a plus été ainsi, car des races ont disparu laissant leurs langues à d'autres peuples, et au contraire, des peuples ont parlé successivement plusieurs langues. C'est ce qu'Hovelacque a parfaitement démontré dans son mémoire *Langues, races, nationalités*. Ce qu'on peut admettre néanmoins, c'est que l'existence d'un idiome indépendant montre qu'il a existé une race particulière qui primitivement parlait seule cet idiome.

Ainsi, nous sommes certains, et nous pouvons affirmer qu'il a existé une race indo-européenne, mais nous ne pouvons affirmer que tous ceux qui parlent aujourd'hui une langue, un dialecte, un patois indo-européen, appartenaient à une seule et même race. C'est pourquoi, si la reconstruction de l'état primitif du langage est relativement facile, il est extrêmement délicat de rechercher quels peuples ont été rencontrés et ont pu exercer une influence. L'analyse minutieuse du vocabulaire fait connaître l'état de développement des Aryens avant leur séparation et elle fait voir comment certaines expressions ont été formées plus tard chez chacune de leurs tribus isolées. Nous avons vu tout à l'heure que le futur des verbes était exprimé au moyen d'auxiliaires différents dans l'Inde, en Grèce, en Italie, en Allemagne ; ce qui permet de croire que l'Indo-Européen commun ignorait ce temps. J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois que, chez tous les peuples, l'idée temporelle est surtout manifestée par le passé, seul temps qui soit naturellement compris et connu, car le présent même échappe à l'observation ; à une période postérieure s'est formé un temps secondaire différent du passé, indiquant une période incomplète, vague et indéterminée et qui est parfaitement désignée sous le nom d'*aoriste*, c'est-à-dire « sans heure ». J'ai montré l'imperfection du *duratif* des Sémites à côté de leur parfait si précis, et on a observé que cette forme a pris le sens du passé absolu chez les Assyriens. Les Dravidiens ont une conjugaison où le futur est très vague et où le présent est de formation manifestement secondaire. Les Basques semblent bien avoir plutôt un présent qu'un passé, car leur passé a surtout le sens de notre imparfait, mais leurs deux temps ne diffèrent que par la position de

l'élément personnel sujet, préfixé ou suffixé à la racine, et il a pu y avoir une évolution fonctionnelle; d'ailleurs la forme normale du radical basque est le participe passé.

Quant au vocabulaire proprement dit, nous voyons par exemple que le nom de nombre « mille » n'a pas chez les Aryens de forme primitive unique, qu'il en est de même pour beaucoup de noms d'animaux, d'arbres ou de métaux pour les jours de la semaine ; et il y a là matière à des observations fort intéressantes. L'idée qui a présidé à la dérivation de certains mots est éminemment instructive. Mais d'où viennent les mots d'emprunt? L'immense aire géographique parcourue par les Aryens devait contenir un grand nombre de tribus humaines différentes, et je ne crois pas pour ma part que certains peuples comme les Ibères ou les Ligures aient jamais occupé un grand espace territorial. De ce qu'il existe aujourd'hui, dans un coin des Pyrénées, une langue extrêmement intéressante et certainement antérieure aux idiomes indo-européens, en a-t-on le droit de conclure que le basque représente le langage antique des Ibères et que ces Ibères formaient jadis une race unique habitant tout l'ouest de l'Europe méridionale? Je ne le pense pas. L'homme est sorti de l'animalité sur plus d'un point du globe et à des époques différentes; chaque groupe humain, très peu nombreux et très misérable, a développé un idiome particulier très rudimentaire. Les jargons des tribus voisines ont dû certainement se mêler et se confondre, mais ce fait n'a pu se produire que sur une surface territoriale restreinte, petit à petit, et sous l'action lente de la concurrence vitale, du contact fréquent ou continu. Les déplacements, les migrations, n'ont pas dû être si fréquents qu'on serait tenté de le croire et beaucoup de peuplades ont dû périr entièrement avec leurs langues non seulement sous les coups des envahisseurs, mais par l'effet de cataclysmes naturels ou par suite de leur propre faiblesse. Dans ces conditions, qui oserait se prononcer avec certitude sur les types anthropologiques de l'Europe et comment veut-on que l'anthropologie proprement dite, que l'anatomie anthropologique, puisse, à elle seule, donner la solution de ces problèmes de race?

On comprend donc que ceux qui ont cherché à établir l'origine des Aryens se soient surtout appuyés sur des arguments linguistiques. Mais là encore le défaut de méthode, les hypothèses préconçues, les étymologies aventureuses, ont trop souvent amené des conclusions incertaines. Un savant allemand, M. O. Schrader, partage les Aryens en deux grands groupes suivant qu'ils expriment le nombre *cent* par un mot à initiale dure dont la première syllabe est nasalisée, *kentvm*, ou par un mot à initiale douce sans nasalisation,

satam ; le premier groupe comprendrait les Grecs, les Italiens, les Germains, les Celtes, et le second serait formé des Indiens, des Éraniens, des Lettes, des Slaves, des Arméniens, des Illyriens et des Thraces. Mais un mot, un mot seul peut-il suffire à établir un classement et à échafauder une théorie ?

On a supposé pendant longtemps que le berceau primitif des Indo-Européens se trouvait dans l'Asie centrale et que, de là, ils s'étaient successivement et lentement dispersés, quelques-uns au sud-est vers l'Inde et la Perse, beaucoup d'autres à l'ouest. On s'est avisé ensuite que le point d'origine devait être plus occidental, en Europe même. Un ouvrage important qui vient de paraître, *l'Origine delle Indo-Europei*, par M. E. de Michelis, place cet habitat originel entre le Danube au sud-ouest, les Carpathes au nord et le Dniepr à l'est.

C'est là que se seraient formés les proto-Aryens qui seraient rentrés en Asie par la Russie (au nord de la mer Caspienne), par le pays des Kirghizes, par le Turkestan et la Bactriane : rentrés, dit-on, et non entrés, car ces proto-Aryens descendraient de Mongoloïdes venus d'Asie à une époque très antérieure. M. de Michelis rappelle que, d'après Sergi, les brachycéphales seraient arrivés d'Asie vers la fin de l'époque néolithique et que, suivant Taylor, on trouve en Europe deux types brachycéphales : le plus ancien, celui des Lapons, des Ligures, des Basques, et un plus moderne, celui des Aryens et des Finnois; le premier proviendrait des brachycéphales des périodes quaternaires néolithiques. M. de Michelis, lui, expose qu'au milieu des dolichocéphales de l'Europe antique, il y eut plusieurs types brachycéphales, notamment en France, en Suisse, dans les Balkans; ils augmentèrent d'importance, se multiplièrent, se répandirent au loin, se mêlèrent à d'autres et finirent par produire le type celtique; ces brachycéphales étaient des Mongols originaires d'Asie. Les proto-Aryens se sont donc développés des Mongols, mais ils résultent de la combinaison d'au moins deux types différents; et M. de Michelis conclut que la constitution d'un type anthropologique est une chose et que la constitution d'un langage en est une autre, sans qu'il y ait entre les deux une corrélation nécessaire. Il croit d'ailleurs à une parenté antique entre les Aryens et les Finnois, même au point de vue linguistique, car les uns et les autres, dit-il, parlent des langues agglutinantes et le finnois est d'ailleurs flexionnel.

Nous ne pouvons souscrire à ces conclusions. D'abord, le Finnois ou finlandais n'est point une langue à flexion, et, si les langues ougro-finnoises sont agglutinantes, elles le sont à un degré bien différent de l'aryanisme; c'est une question de plus ou de moins, d'âge relatif.

Mais M. de Michelis se laisse facilement entraîner aux hypothèses sur le terrain linguistique; il regarde, par exemple, comme établie, grâce aux travaux de MM. Gèze, Gabelentz et Giacomino, la parenté du basque et du berbère, du copte, de l'égyptien; or rien n'est plus contestable, et parmi les travaux dont le basque a été l'objet depuis ces dernières années, il n'en est pas de plus insuffisants que ceux de M. Gèze, de plus absurdes que ceux de M. Gabelentz et de plus fantaisistes que ceux de M. Giacomino : des rapprochements hasardés et des étymologies aventureuses n'ont jamais rien prouvé.

M. de Michelis appuie d'ailleurs ses théories d'arguments empruntés surtout à la linguistique; ainsi, une des raisons qu'il invoque pour apparenter les proto-Aryens aux brachycéphales européens descendus des Mongoloïdes, c'est l'existence en sanskrit, en grec, en latin, en gotique, d'un même mot dont la forme générale est *ayas*, qui paraît avoir eu le sens de « métal », et qui s'applique proprement au « bronze ». L'argument est ingénieux, mais s'il peut servir à prouver que les Aryens, avant leur disparition, en étaient arrivés à savoir préparer le bronze, il ne démontre pas qu'ils avaient ou non tel ou tel caractère anthropologique. L'hypothèse d'une transformation de Mongols par des croisements, des alliances ou des mélanges n'a rien d'inadmissible en soi, mais, comme les langues mongoles sont absolument et radicalement différentes des langues aryennes et qu'elles ne peuvent pas provenir de la même source, il est certain qu'il a existé deux races différentes parlant chacune uniquement une des deux langues. Par conséquent, si les proto-Aryens ne sont que des Mongoloïdes transformés, les brachycéphales qui, par leur fusion avec eux, ont amené cette transformation étaient déjà des Aryens parlant une langue aryenne. La race aryenne n'a donc pu prendre naissance en Europe à l'époque où cette race mixte se serait formée. Il est vrai qu'il faut distinguer les Mongols et les Mongoloïdes; des peuples mongoloïdes peuvent avoir en propre une langue aryenne alors que les Mongols purs parlaient le chinois primitif; mais, dans ce cas, il ne serait pas exact de dire que l'aryanisme est originaire de l'Europe, fût-ce de l'Europe orientale.

Ici, comme ailleurs, comme partout, on ne saurait rien proposer, rien discuter, rien conclure sans la méthode, sans la seule et vraie méthode, celle de l'observation et de l'expérience, celle qui procède par déductions, qui ne tient compte que des faits réels et de leurs conséquences naturelles. Il ne s'agit pas de construire un édifice superbe où tout plaise au regard, où tout réponde aux désirs les plus exigeants; il faut avant tout s'assurer que la construction est sur un terrain ferme, et qu'elle n'est pas exposée à s'effondrer au

moindre souffle du vent ou sous les pieds des visiteurs. Si nous étudions avec ardeur ces questions d'origine, d'évolution, de transformations, de progrès, ce n'est pas uniquement pour augmenter la somme de nos connaissances; c'est surtout pour préparer les événements de demain, pour trouver des indications sur la marche de la Société, pour chercher en quelque sorte la loi qui préside au développement des peuples. Le grand linguiste allemand dont j'ai plusieurs fois prononcé le nom aujourd'hui aimait à proférer cette sentence, un peu rude en sa forme peut-être mais très profonde : *das werden zu verstehen, sollen wir das gewordene erkennen* « pour comprendre le devenir, nous devons bien connaître le devenu ». Si cette concision sévère paraît obscure et choque notre délicatesse, je citerai une phrase, bien française celle-là, qui exprime la même idée sous une forme toute littéraire; elle sert d'épigraphe à un livre peu connu, une *Histoire de la Pologne* par le marquis de Noailles. Ce descendant d'une de ces vieilles familles auxquelles les aspirations de la démocratie sont habituellement étrangères et pour qui les traditions sont plus chères que les améliorations et les réformes, n'a pas craint d'écrire au frontispice de son livre : « C'est en s'appuyant sur le passé que l'esprit humain parvient à soulever le fardeau de l'avenir ».

VESTIGES DU CULTE DE LA MER

SUR LES CÔTES DE FRANCE

Par Paul SÉBILLOT

I. — L'eau de mer et les lustrations.

Les populations du littoral ont un profond respect pour la mer : sur les bords de la Manche, on assure que tout ce qui en vient est propre. Aussi il faut bien se garder de souiller ses eaux : c'est un péché d'y faire, à moins d'y être absolument contraint, ses nécessités, et l'on dit aux environs de Tréguier, en attribuant à la mer une sorte de personnification animiste, dont on peut voir les traces dans les légendes, qu'elle pourrait punir celui qui oserait la salir.

Sur cette côte, il est de coutume, lorsqu'on y puise de l'eau, de souffler dessus pour en éloigner toute impureté, et d'en faire couler quelques gouttes sur le sol, comme une espèce de libation[1]. Aujourd'hui encore à Penvenan, quand une femme a rempli un pot d'eau salée pour quelque usage domestique, elle doit, en sortant de la grève, en répandre un peu sur la terre. Elle met ensuite dans le vase une poignée de goémon pour empêcher l'eau d'éclabousser et de s'en échapper. Si, en route, elle vient à en gâter, si le pot se casse, c'est le présage d'un malheur prochain[2].

Certains actes qui ont un caractère rituel plus apparent, parfois, mais non toujours christianisé, se rattachent peut-être à un ancien culte. Lorsque les paysans de Bécherel venus en pèlerinage à Sainte-Anne du Rocher, près de Dinan, avaient cogné un clou dans le mur de la chapelle, ils se rendaient au bord de la Rance, où la marée remonte, et y faisaient une sorte d'ablution. Les gens de la ville se moquaient de cette pratique, qu'ils attribuaient à la simplicité des pèlerins et ils disaient : « Bienheureux ceux qui vont tremper leurs doigts dans la gran' mée salée, le royaume des cieux est à eux[3]. » Cependant, vers le milieu du siècle dernier, dans ce même

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 81 et suiv.
2. G. Le Calvez, in *Rev. des trad. pop.*, t. I, p. 368.
3. Paul Sébillot, *Blason populaire de l'Ille-et-Vilaine*, p. 2.

pays de Dinan, comme aussi sur le littoral de la Manche, la plupart des gens du peuple, avant de se baigner, mettaient un doigt dans la mer comme dans un bénitier, et faisaient ensuite un signe de croix. Les petits pêcheurs de la côte, qui n'y manquent jamais, disent que si, après cet acte, ils se noyaient, ils seraient assurés d'aller tout droit en Paradis; ils pensent d'ailleurs qu'il les met à l'abri des accidents. Mais il semble que son efficacité se lie, comme plusieurs de ceux qui sont en rapport avec la mer, à la croyance qu'elle est en quelque sorte sacrée par elle-même. Naguère en Haute-Bretagne, lorsque la coque d'un bateau était terminée, on l'arrosait avec de l'eau de mer en récitant une formule traditionnelle qui n'avait rien de chrétien. Cette lustration précédait souvent de plusieurs jours la cérémonie catholique du baptême de la barque [1].

On a constaté, jusqu'à nos jours, des survivances du temps où les bains et les ablutions avaient le caractère religieux que leur attribuent encore plusieurs groupes à divers états de civilisation. Autrefois à Banyuls (Pyrénées-Orientales) les hommes, surtout ceux d'un certain âge, se rendaient de grand matin au bord de la mer, le jour de la Saint-Jean, et après s'être plongés dans l'eau, ils se laissaient sécher par les rayons du soleil levant. La coutume de se baigner à quelques époques déterminées n'a pris fin, dans le Roussillon, qu'après le milieu du XIXe siècle; en 1880, des gens se souvenaient encore d'avoir vu les hommes et les femmes retrousser leurs culottes ou leurs jupons, et se promener dans la mer le jour de la Saint-Jean [2]. Cet usage a existé aussi en Provence et dans l'Aude, à la Nouvelle, lors de la même fête [3]. Sur le littoral du golfe de Gascogne, ces bains avaient lieu pendant la nuit qui la précède; dans la partie basque, des gens venus de l'intérieur entraient dans la mer, hommes, femmes et enfants en se tenant par la main; sur la côte landaise, où l'usage est en voie de disparition, les habitants des campagnes se rendaient sur les dunes, entre minuit et le lever du soleil, pour y cueillir les immortelles dont elles sont couvertes et qui, placées au-dessus de la porte des maisons, en éloignent les maléfices; mais, avant de faire cette cueillette, ils se trempaient dans la mer, et croyaient être, après s'être ainsi baignés, à l'abri de toutes les maladies. Ceux qui étaient affligés de maux blancs ou de fièvres étaient persuadés qu'ils seraient guéris avant l'année révolue [4].

A Menton existe l'usage d'aller se laver les pieds dans la mer, le samedi saint; cet acte qui, en raison de l'approche de Pâques, semble une sorte de purification, n'est peut-être que la survivance christianisée d'une pratique plus ancienne [5].

Avant la Révolution, cette coutume se pratiquait à la Ciotat, dans des circonstances assez particulières : au coup de canon qui donnait le signal

1. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 42, 137.
2. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 87.
3. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 630. — Comte de Villeneuve, *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.
4. Gaston Constant, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 361.
5. J.-B. Andrews, in *Rev. des trad. pop.*, p. 215.

d'allumer le feu de la Saint-Jean, les jeunes gens de la classe des mariniers s'élançaient à la mer et s'inondaient réciproquement en figurant de diverses manières le baptême du Jourdain[1].

Les animaux ont été baignés dans la mer sur plusieurs points du littoral méditerranéen : aux Saintes-Maries de la Mer, on y faisait entrer les chevaux le jour de la Saint-Jean, pour qu'ils ne fussent pas atteints par la gale[2]. Actuellement on n'y observe plus guère cette coutume, qui a aussi été usitée à la Nouvelle (Aude) et à Banyuls (Pyrénées-Orientales), et elle tend de plus en plus à disparaître[3]. Le bain rituel des chevaux était aussi en usage autrefois sur tout le pourtour de la baie d'Audierne, dans le Finistère : il avait lieu au moment des grandes fêtes, et dans l'après-midi, et l'on était persuadé que le propriétaire qui n'aurait pas fait entrer ses chevaux dans la mer n'aurait pas tardé à éprouver quelque disgrâce, pour lui ou pour ses bêtes[4].

Nous savons par des passages d'Horace et de Martial que des gens échappés au naufrage suspendaient aux murailles du temple leurs habits imbibés d'eau de mer.

...Me tabula sacer
Votiva paries indicat uvida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo[5].

S'il en faut croire Chateaubriand, qui n'est pas toujours un modèle d'exactitude, et qui a peut-être mêlé à ses souvenirs d'enfance des réminiscences de l'antiquité classique, cette antique offrande subsistait encore à la fin du XVIIIe siècle : il raconte qu'il fut une fois spectateur d'un naufrage (à Saint-Malo). En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservèrent que leurs pantalons et leurs chemises mouillés. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle de Saint-Thomas. Le prêtre célébra la messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en ex-voto, aux murs de la chapelle[6].

Cet usage n'a pas été relevé de nos jours; mais on a constaté sur la côte du Finistère celui d'après lequel, sans doute pour être agréable à la divinité protectrice, les marins se présentent à son sanctuaire, parfois longtemps, après l'événement, dans l'état où ils se trouvaient lorsqu'ils avaient échappé à la tempête. Dans la baie d'Audierne, ils entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture avant de faire neuf fois le tour de la chapelle de sainte Evette de Plozevet, et ceux qui assistaient à la procession de Notre-Dame de Plogoff se jetaient auparavant dans la mer[7].

1. Comte de Villeneuve, *Stat. des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.
2. Comte de Villeneuve, *l. c.*
3. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 631.
4. H. Le Carguet, *ibid.*, t. XVII, p. 11.
5. Horace, *Odes*, I, 5.
6. *Génie du Christianisme*, 3e partie, liv. V, ch. VI.
7. H. Le Carguet, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 178; in *Rev. des trad. pop.*, t. VI, p. 657.

*
* *

Des espèces de baptême qui, dès l'époque où l'on en trouve la première mention écrite, avaient perdu le caractère religieux qui les motivait autrefois, étaient imposés aux hommes et aux navires dans certaines circonstances, principalement lorsqu'on doublait des caps, que l'on passait d'une mer dans l'autre, ou qu'on franchissait des détroits réputés dangereux. Le voyageur Jeannequin prétend que personne n'était exempté de l'usage, et il raconte que le roi Henri IV, passant de La Rochelle à Saint-Malo, et se trouvant en vue du Raz, vit pratiquer cette cérémonie à ses matelots. Il demanda sur quel droit elle était fondée, et lorsqu'il eut appris qu'elle était si ancienne que l'on n'en connaissait pas l'origine, il ne fit pas difficulté de s'y soumettre[1]. Au milieu du XVIIe siècle, elle était encore observée au même endroit par les marins de toutes les nations, même par les Hollandais qui n'étaient point catholiques. La cérémonie que décrit Œxmelin et qui fut accomplie sous ses yeux en mai 1666, ressemblait à celle qui se fait au passage de la Ligne, et qui s'est continuée jusqu'à nos jours[2].

Les baptêmes en vue des caps de France semblent avoir cessé depuis longtemps; ceux qui avaient lieu à l'embouchure des fleuves ont subsisté jusqu'après la première moitié du XIXe siècle. Les bateliers qui conduisaient les voyageurs de Dinan à Saint-Malo exigeaient ce petit tribut, et voici quelques-uns des moyens assez plaisants qu'ils employaient, vers 1815, pour reconnaître ceux qui, faisant ce trajet pour la première fois, y étaient soumis, suivant l'antique coutume :

Sur les balustrades du jardin du Mont-Marin, il y avait des statues sur leur piédestal, qui, de loin, avaient l'apparence de religieuses à la promenade. Lorsqu'on descendait la Rance, les bateliers ne manquaient guère de huer ces prétendues nonnes, sous prétexte qu'elles cédaient à la curiosité de voir des passants, plutôt que de rester dans leur cloître à réciter des oraisons. Ceux qui n'avaient point encore passé regardaient avec étonnement, et s'informaient s'il y avait vraiment à cet endroit un couvent. Cela devenait un prétexte pour soumettre ces passagers au droit de baptême, dont la cérémonie était assez amusante, et le baptisé, son parrain et sa marraine payaient une petite somme aux bateliers.

En sortant de la plaine de Saint-Suliac, la rivière est bordée à l'est par de hautes falaises à pic couronnées de moulins à vent. Cela fournissait encore des sujets de mystification contre les voyageurs novices; les bateliers criaient : « Voyez ce petit étourdi qui cherche à retenir son âne par la queue! Tu choiras, Colas! jette tes sabots à bas, etc[3]. »

Quinze ans plus tard, Habasque disait que les nautoniers de la Bretagne

1. Jal, *Glossaire nautique.*
2. Walckenaër, *Voyages en Afrique,* t. II, p. 332. — Œxmelin, *Histoire des Aventuriers flibustiers,* 1686, t. I, p. 2.
3. Poignand, *Antiquités historiques et monumentales de Montfort à Corseul.* Rennes 1820, p. 70 et 74.

étaient encore dans l'usage de baptiser celui qui traversait pour la première fois, une rivière, un bras de mer, à moins qu'il ne se rachète pour de l'argent[1]. Jusque vers 1860, ce baptême était administré par le passeur à l'embouchure de l'Arguenon, et ceux qui voulaient ne pas être trop arrosés leur donnaient de quoi boire du cidre. J'ai, dans mon enfance, payé ce petit tribut.

Sur la côte sud de la Bretagne où, comme à Quiberon, des alignements sont encore en partie debout sur le rivage alors qu'on n'en voit la suite qu'à marée basse, des mégalithes submergés ont été, pendant longtemps, l'objet d'une sorte de culte. A la fin du XVIIIe siècle, les anciens marins disaient avoir vu au large, entre Le Guilvinec et la pointe de Penmarc'h, à quinze ou vingt pieds sous l'eau, des pierres druidiques tellement vénérées qu'on célébrait la messe au dessus d'elles une fois chaque année[2]. Souvestre, qui a paraphrasé et amplifié Cambry, en fait, probablement de sa seule autorité, les autels de la ville d'Is[3]. Vérusmor, qui essaya en vain de les découvrir, dit que des vieillards lui assurèrent tenir de leurs aïeux qu'on célébrait tous les ans une messe au-dessus d'elles dans un chasse-marée; après l'office, le prêtre les bénissait avec un chaudron d'eau lustrale puisée dans la fontaine d'un saint. Jamais les matelots ne passaient là sans les adorer par un signe de croix, et cet usage n'était pas encore tout à fait perdu vers 1850[4].

Dans la baie de Saint-Malo, le clergé allait jadis, à l'époque des Rogations, faire une procession sur le « cimetière des marins », c'est-à-dire sur la mer, et il récitait les prières funèbres. Si le temps était mauvais, on se rendait seulement sur le rivage, et au retour, un service était célébré à l'église pour les gens dont la mer n'avait point rendu les corps. Cette pratique a cessé depuis longtemps dans ce pays, et la tradition seule en garde le souvenir[5].

L'usage de bénir la mer à certaines autres époques de l'année s'est mieux conservé, et on l'observe encore sur plusieurs points de nos côtes. La plus connue et la plus pittoresque de ces bénédictions est celle du Coureau de Groix : entre cette île et le continent, les gens de l'île, clergé et bannière en tête, montent en bateau et rencontrent au milieu du coureau le clergé de Plœmeur : les deux clergés se réunissent sur une seule barque, les croix processionnelles s'inclinent et s'embrassent, puis le recteur de Plœmeur lance de l'eau bénite aux quatre points cardinaux[6]. Comme cette cérémonie a lieu le jour de Saint-Jean, on peut supposer, en raison de cette date, que c'est une survivance d'un rite préchrétien, usité à l'époque du solstice d'été. A Étretat, la procession se rendait sur le rivage, le jour de l'Assomption, et l'officiant traçait le signe de la croix sur l'eau avec la

1. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 147.
2. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 350.
3. E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, t. I, p. 36.
4. Vérusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 299.
5. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 108.
6. Ogée, *Dict. de Bretagne*, art. GROIX.

croix d'argent de la paroisse[1]. A Berck, un dimanche de septembre, le prêtre, monté sur un bateau, bénissait la mer; à Boulogne, avant l'ouverture de la pêche, le curé vient jeter de l'eau bénite dans la rade, en étendant par trois fois la croix au-dessus des flots[2]. Il y a une trentaine d'années, le clergé de Dieppe accomplissait la même cérémonie à une époque qui n'est pas indiquée, et les assistants récitaient des litanies pour le repos de l'âme des noyés[3]. Sur le littoral de la Méditerranée, dans plusieurs localités maritimes de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, la bénédiction de la mer s'est faite chaque année, généralement après les Rogations ou au mois de mai, jusqu'à l'époque où des arrêtés municipaux ont interdit les processions publiques[4].

Les processions pour la pluie se rendent assez fréquemment sur le bord des eaux douces, et les fidèles accomplissent parfois des pratiques accessoires assez peu chrétiennes. L'une d'elles, qui consiste à baigner une statue ou des reliques, était autrefois usitée en Roussillon, à la plage du Canet : c'est le seul exemple qui ait été relevé en France, et encore on ne s'adressait à la mer que lorsque la rivière était complètement dépourvue d'eau. Lors de sécheresses persistantes, on allait chercher la châsse de saint Galderic, et le clergé de Perpignan, accompagné d'une foule de peuple, la portait sur le bord de la rivière de Tet, où le buste du saint était plongé dans l'eau. Quand il arrivait, ce qui était assez fréquent, qu'il n'y avait pas une seule goutte d'eau dans le lit de la rivière, la procession partait, de grand matin, de Perpignan, et les paroisses voisines, prévenues de la cérémonie, se rendaient processionnellement sur le bord de la mer, où les reliques étaient baignées. En 1470, on vit sur la plage vingt-huit croix processionnelles; la coutume semble voir disparu au commencement du XVIIe siècle[5].

2. — Observances en vue des cotes.

Les marins, et surtout les pêcheurs, accomplissent aussi en vue des côtes, certaines cérémonies par lesquelles ils pensent s'assurer la protection de divinités dont le sanctuaire s'élève sur le rivage. Vers le milieu du XIXe siècle, lors d'une fête de la Vierge, les bateaux pêcheurs de la côte de la Vierge, aux environs de Fécamp, quittaient le havre qui leur servait d'abri, au moment où le soleil était prêt à se noyer dans les flots, et ils glissaient au large jusqu'à l'endroit d'où ils pouvaient apercevoir la petite chapelle construite sur le mont qui domine la ville, puis après une courte prière, ils regagnaient le rivage, persuadés que la Vierge, en les bénissant, avait éloigné tout malheur de leurs bateaux[6]. Dans cet exemple, ainsi que

1. A. Karr, *Le chemin le plus court*, p. 61.
2. *Le Monde illustré*, 17 octobre 1885.
3. *Magasin pittoresque*, 1861, p. 166. Voir sur ces bénédictions et d'autres analogues, Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 88-115.
4. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 630.
5. Henry, *Guide en Roussillon*, Perpignan, 1842, p. 122-124.
6. *La France maritime*, t. IV, p. 94.

dans le suivant, la statue était réputée voir, comme si elle eût été vivante, ceux qui s'adressaient à elle. Il y avait dans l'église d'Etretat, à gauche de l'autel, une statue de Saint-Sauveur, placée de telle sorte qu'un homme, dans la même situation, verrait parfaitement la porte d'amont et les bâtiments qui la rasent pour entrer dans la baie. C'était pour les marins un grand sujet de confiance que de se savoir ainsi sous les yeux de leur saint favori, et c'était devant lui que les femmes faisaient le plus volontiers brûler de petites chandelles. Le curé le fit enlever, et le jour de la bénédiction de la mer, les marins annonçaient tout haut qu'ils n'iraient pas à la mer, tant que Saint-Sauveur ne serait pas remis à sa place, parce que, privés de son regard protecteur, ils n'étaient pas sûrs de rentrer dans la baie [1].

Les pêcheurs de Boulogne récitent une prière en face du calvaire à la sortie du port, et une autre en passant au large de la chapelle de Jésus flagellé [2].

Les marins bretons faisaient jadis des signaux de pavillon, parfois même des salves d'artillerie, en l'honneur de certaines chapelles du rivage, telles que Notre-Dame de Guéodet, Notre-Dame de la Clarté (Côtes-du-Nord) et Notre-Dame de Bon Voyage en Plogoff (Finistère). Naguère encore lorsqu'un navire était monté par des Lorientais, l'équipage n'était pas content si l'on ne tirait pas trois coups de canon en passant devant Notre-Dame de la Garde en Plémeur; sur la côte du Morbihan, l'usage était de chanter un *Ave maris stella*, quand on se trouvait en vue d'une chapelle ou d'une croix dédiée à Sainte-Anne [3].

La pratique qui suit, relevée dans une des îles de l'archipel normand, est purement païenne. A la pointe de Jerbourg à Guernesey, les gens appellent Le Petit Bonhomme Andrelot, ou Anerio, un grand rocher en forme d'aiguille. Il se nomme aussi Le Petit Bonhomme Andriou; certains disent que, de loin, il ressemble à un moine et les enfants du voisinage disent en proverbe « Andriou, tape tout », c'est-à-dire « Andriou veille sur tout », ou regarde tout. Les pêcheurs et les pilotes qui fréquentent ces parages lui montrent leur respect en ôtant leur chapeau, et ils ont soin de faire observer cet usage aux étrangers qui sont à leur bord. Autrefois, suivant une coutume assez répandue, avant d'appareiller, ils offraient un biscuit ou un verre de vin ou de cidre au « Bonhomme » et s'ils avaient quelque vêtement usé, ils le jetaient à la mer. Les pêcheurs ont l'habitude de saluer d'autres rochers de la côte, sans qu'ils puissent en donner la raison; il n'est pas impossible que l'hommage rendu par les petites barques, qui abaissent leur haut mât en passant devant la petite île de Lihou, ait pour origine la même superstition, bien que l'on suppose généralement qu'il avait pour but d'honorer la sainte Vierge, dont on voit encore la chapelle sur l'île [4]. Lorsque les pêcheurs de Saint-Jacut passaient en bateau

1. A. Karr, *Le chemin le plus court*, p. 133.
2. E. Deseille, *Glossaire des matelots boulonnais*, p. 11.
3. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 221. — Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 657. — P. M. Lavenot, *ibid.*, t. VIII, p. 163.
4. Louisa Lane Clarke, *Folk-Lore of Guernsey*, p. VII. — Edgar Mac Culloch, *Guernsey Folk-Lore*, p. 145-146.

devant un rocher du Chevet de l'Isle, qui a un peu l'aspect d'une statue, et qu'ils nomment Haouaouaw, ils se découvraient en disant :

Saint-Haouaouaw,
Donnez-nous du maquériaw (maquereau)[1].

Les promontoires, en raison des dangers auxquels sont exposés ceux qui les doublent, sont l'objet d'une sorte de culte que l'on constate dès l'antiquité. Ainsi qu'on peut le voir par l'exemple qui suit, il n'était pas toujours christianisé.

Dans la première moitié du XIXe siècle, il était d'usage, lorsqu'on avait doublé Bréhat, de boire une goutte, qui était aussi, dit l'auteur qui rapporte ce fait, une sorte de libation[2].

Mais le plus habituellement, on récitait des prières, d'une forme traditionnelle, et dont le caractère est nettement chrétien; la plus connue est celle que l'on dit au passage du Raz :

Va Doué, va sicourit da dremen ar Raz :
Rac va lestr a zo bian ac ar mor a zo bras!

« Mon Dieu, secourez-moi au passage du Raz — car ma barque est petite et la mer grande[3]. »

Il y avait aussi d'autres oraisons, dont l'une s'adressait à sainte Anne; devant la pointe Saint-Nicolas, à l'entrée du Morbihan, on chantait l'*Ave maris stella*, en implorant la protection de saint Nicolas. Lorsque les marins du pays doublaient le cap qui se trouve entre le Pouliguen et le Bourg-de-Batz, ils se mettaient à genoux et récitaient un *Pater*. En vue du Décollé, près de Saint-Malo, les pêcheurs se signent et, après un *Pater* et un *Ave*, ils disent :

Saint-Lunaire,
Préservez-nous d'un naufrage en mer[4].

Les pêcheurs girondins, au moment de franchir le Bec d'Ambez, promettent à la Vierge qui y a sa chapelle de ne plus manger de viande le vendredi ni le samedi, mais on assure que lorsqu'ils l'ont passé, ils se hâtent de révoquer leur vœu[5].

3. — Coutumes et croyances diverses.

Dans plusieurs ports de la Méditerranée on accomplit des actes qui, en raison du lieu où ils se font, ont quelque relation avec le culte de la mer.

1. Eugène Herpin, in *Annales de la Société historique de Saint-Malo*, 1903, p. 8. C'est probablement ce culte spécial qui avait fait donner aux Jaguens le sobriquet de Houohaous, que l'on a essayé d'expliquer par une sorte d'assimilation de leur langage à l'aboiement des chiens.
2. Ducrest de Villeneuve, in *Revue litt. de l'Ouest*, 1835-7, p. 146.
3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 657.
4. Paul Sébillot, *Légendes de la mer*, t. I, p. 260-1; *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 202-3.
5. Fr. Daleau, *Trad. de la Gironde*, p. 59.

Le jour de la fête patronale, les marins des petits ports de pêche choisissaient une des plus vieilles barques hors d'usage, et après l'avoir goudronnée et enduite de pétrole, ils la brûlaient le soir sur les galets de la plage[1]. A Menton, les pêcheurs allument cette sorte de feu de joie à la Saint-Pierre, les marins à la Saint-Elme[2]. A Nice, lors de certaines réjouissances publiques, les pêcheurs traînent dans les rues une vieille barque appelée laüt, toute pavoisée et portée sur des roues; pendant cette procession, le peuple pousse des cris d'allégresse et les femmes dansent des rondes. Après bien des courses et des stations, la barque est brûlée, non plus sur le rivage, mais au milieu d'une place[3].

A Collioure on fait flamber sur le sable, le 16 août, un tonneau enduit de poix, en mémoire de saint Vincent, patron du port, brûlé vif sur un îlot à peu de distance du rivage. Une barque, à bord de laquelle est un prêtre, va, la nuit, chercher les reliques à l'île, et quand elle arrive au port, elle est tirée sur la plage, et des pêcheurs la traînent à toute vitesse vers l'église[4].

Les feux de la Saint-Pierre sont toujours traditionnellement allumés sur le littoral picard, et les enfants vont quêter à domicile les vieux barils, les paillassons, les papiers, etc.[5]. A Berck-sur-Mer, le feu allumé le même jour est surmonté d'une perche au bout de laquelle on a attaché une manne de maquereau au milieu d'un bouquet; souvent le poisson est remplacé par un petit navire armé pour la pêche du hareng. Le brasier doit s'allumer du premier coup, sinon ce serait un grand malheur pour Berck. Le soir de la Saint-Jean et celui de la Saint-Pierre, les matelots ne vont pas à la mer; ceux qui n'ont pu rentrer à temps pour assister à la fête, cessent de pêcher et ne jettent leurs filets qu'assez avant dans la nuit, après avoir chanté les Grandeurs, la Pénitence et le Martyre de saint Jean. Au coucher du soleil, le curé tenant à la main une torche de paille enflammée, allume le bûcher, et bénit l'assemblée. On chante ensuite le *Te Deum* et la prose de Saint-Jean. Pour le feu Saint-Pierre, on psalmodie saint Pierre pleurant. Lorsque le feu est terminé, les assistants ramassent avec soin les petits morceaux qu'il a respectés. Ils servent à détruire les rats dans les greniers, et, jetés sous les lits, ils font crever les punaises[6].

A Pempoul, près de Saint-Pol-de-Léon, le bûcher de la Saint-Jean est construit exclusivement avec des paniers ayant servi au transport du poisson[7].

Aux Saintes-Maries de la Mer, sur la côte de Provence, a lieu une cérémonie qui est peut-être une survivance de l'antique lancement, au printemps, de la barque d'Isis. Le 25 mai de chaque année une foule nom-

1. *Le Siècle*, 3 avril 1894.
2. J.-B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 219.
3. L. Roubaudi, *Nice et ses environs*, p. 342, in *Mélusine*, t. II, col. 454.
4. Horace Chauvet, *Légendes du Roussillon*, p. 83.
5. A. Bout, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 89.
6. L. de Cléry, in *La Picardie*, août 1901.
7. A. Le Braz, in *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 594.

breuse vient suivre la sortie de la barque, solennellement promenée le long de la plage sur les épaules des pèlerins. Les Bohémiens, qui reconnaissent leur patronne dans Marie Salomé, y sont toujours nombreux ; parfois ils s'emparent de la nacelle, la lancent dans la mer, lui font faire une courte promenade et la remettent ensuite au clergé [1].

Le Vendredi Saint, les petits garçons de l'île de Serk ont coutume de lancer, sur les mares au bord de la mer, de petits bateaux préparés quelque temps à l'avance [2].

Un rite qui rappelle celui qui a été si longtemps en usage lors de la construction des édifices, s'accomplissait sur le littoral de la Manche avant l'époque où les Ponts-et-Chaussées ont été chargés du balisage des rochers ; quand on érigeait une balise, les vieux pêcheurs se tiraient un peu de sang et en arrosaient le trou où elle allait être plantée. C'était une offrande au rocher et à la mer, afin que le signal ne fût pas renversé par les flots [3].

On a constaté, en un grand nombre de pays barbares, l'usage de sacrifier des victimes humaines à la mer ou aux dieux auxquels on attribuait du pouvoir sur elle, et il est attesté par plusieurs exemples rapportés par les écrivains sacrés ou classiques [4]. Il est vraisemblable qu'il a existé aussi sur nos côtes ; on a relevé dans le sud de la Bretagne des traditions d'offrandes aux divinités des eaux douces qui présentent beaucoup d'analogie avec les légendes qui suivent [5], recueillies dans le Morbihan : le pays de Vannes et une partie de celui de Pontivy étaient destinés à disparaître sous les flots ; mais, grâce à des sacrifices qui se reproduisent à des dates fixes, la mer ne sort pas de son lit. Tous les sept ans, une dame inconnue, richement habillée, parcourt le pays, en quête d'une famille pauvre et nombreuse dont les père et mère consentiraient, moyennant une grosse somme d'argent, à lui vendre un de leurs enfants. Lorsqu'elle est parvenue à s'en procurer un, elle l'enferme dans une barrique avec un pain de trois livres et une chandelle de deux sous allumée, puis cette barrique est livrée au gré des flots. L'Océan s'empare de sa proie et l'esquif est ballotté pendant sept ans, puis il reparaît ; si l'enfant n'a perdu encore que les deux bras, il redevient le jouet des flots pendant sept nouvelles années ; après ce laps de temps, la barrique est vide, le sacrifice est consommé, mais la divinité de la mer exige une nouvelle proie, et la dame se remet en campagne. On assure que l'une des dernières victimes, car l'usage subsiste, dit-on, toujours, a été achetée à Guern [6].

D'après une autre version le sacrifice était offert, non à l'Océan lui-même, mais à l'*œil de mer*, situé dans l'intérieur des terres, mais qui communi-

1. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 364.
2. Edgar Mac Culloch, *Guernsey Folk-Lore*, p. 46.
3. Paul Sébillot, *Les Travaux publics*, p. 383.
4. F.-S. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 380.
5. Paul Sébillot, *Les Travaux publics*, p. 94-95 ; dans ces deux exemples l'enfant acheté est aussi placé dans une barrique, qui est enfouie sous un pont ; dans la plus complète figurent même le pain et la chandelle.
6. Le Norcy, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 20.

quait avec l'Océan, et aurait pu submerger tout le pays. Chaque année un enfant nouveau-né, baptisé depuis peu, était préposé à la garde des eaux, à l'orifice même de l'œil de mer : un cierge de cire bénit entre les mains, une livre de pain à côté de lui, il était enfermé dans un tonneau qui s'en allait à la dérive, flottant à la surface du Blavet, et son innocence servait à apaiser la colère des génies malfaisants. La Saint-Silvestre arrivée, le pain était consommé, le cierge était éteint et le sacrifice devait être recommencé. Il advint qu'une fois, Dieu ayant eu pitié des mères, comme on ouvrait le tonneau, on aperçut au fond le pain qui n'était pas consommé, le cierge qui brûlait encore et l'enfant qui souriait en tendant ses petits bras. Depuis, l'œil de mer est transformé en une claire fontaine [1].

Les habitants de Noirmoutier avaient une croyance analogue à celle que l'on rencontre dans plusieurs pays de montagne : le jour de la Saint-Jean le soleil faisait trois petits sauts avant de se lever, et les marins se signaient au moment où il émergeait au-dessus des eaux. Les pêcheurs des environs de Saint-Brieuc disent que les poissons parlent, le jour de Pâques, à l'instant où le soleil se lève, et à celui où il disparait dans la mer ; ils rapportent même une sorte de prière qu'ils adressent à cet astre [2]. En Bretagne et dans le Pas-de-Calais, lorsqu'on lavait les yeux malades avec de l'eau de mer, l'ablution, pour être efficace, devait être renouvelée sept ou huit fois de suite, le matin avant le soleil levant, et le soir après le crepuscule [3].

Des actes, en très petit nombre il est vrai, qui se rattachent à la magie ou à la divination étaient en rapport avec la mer : dans la première moitié du XIXe siècle, ceux qui, sur la côte sud de la Bretagne, récitaient la prière à saint Laurent pour les brûlures, devaient se tourner du côté de la mer, avant de souffler trois fois en croix sur le point douloureux [4]. Vers 1795, aux environs de Plougasnou, des sorciers interprétaient les mouvements de la mer, des flots mourants sur le rivage et prédisaient l'avenir [5]. La veille de la mi-août, les jeunes filles du Croisic se rendaient encore, il n'y a pas très longtemps, à la baie des Bonnes Femmes, et elles jetaient dans la mer une épingle qui, suivant la façon dont elle s'enfonçait dans l'eau, leur indiquait si elles étaient destinées à se marier dans l'année [6].

1. F. Cadic, in *La Paroisse bretonne de Paris*, janvier 1900.
2. Viaud-Grand-Marais, *Quelques coutumes de Noirmoutier*, p. 206. — Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 522.
3. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. II, p. 96.
4. L. Kerardven, *Guionvac'h*, p. 104.
5. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 109.
6. H. Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 361.

LES DÉBUTS DE L'ART EN ÉGYPTE

PAR L. CAPITAN

L'étude du préhistorique égyptien a pris depuis quelques années un grand développement. Aux travaux de de Morgan sont venus s'ajouter ceux de beaucoup d'autres chercheurs parmi lesquels, et hors de pair, il faut citer M. Flinders Petrie, puis d'habiles et heureux fouilleurs tels que MM. Amelineau, Setton-Cart, etc. Les matériaux recueillis par ces multiples chercheurs sont fort nombreux. Mais ils sont épars. C'est donc un très grand service qu'a rendu à tous les préhistoriens notre ami Capart, le savant conservateur de la section égyptienne du musée du Cinquantenaire de Bruxelles en réunissant dans le beau livre qu'il vient de faire paraître (*Les débuts de l'art en Égypte* [1]) les plus importants documents qui existent touchant l'art préhistorique.

Travailleur infatigable, bibliographe puissamment documenté et technicien habile, Capart ne s'est pas contenté de coordonner les documentations écrites. Il est allé étudier sur place presque tous les documents qui existent sur le sujet qu'il a traité. Il les a examinés à fond, dessinés, photographiés. Toutes ces images remarquablement reproduites forment la base de son livre. Il les étudie, les analyse soigneusement, en donnant à chaque page de précieuses références bibliographiques. Des tables analyques et par types d'objets décrits facilitent grandement les recherches. C'est donc un livre qui est et restera longtemps classique sur ce sujet, suivant la très juste expression de Salomon Reinach.

Tout est intéressant pour nous dans ce livre et j'aurais voulu pouvoir en reproduire ici un grand nombre de figures. M. Capart m'a en effet très aimablement autorisé à publier dans notre Revue toutes les figures de son livre qui pourraient intéresser nos lecteurs. J'ai dû prendre simplement celles qui pour nous, préhistoriens, ont un intérêt tout à fait spécial. Les unes sont reproduites directement d'après les figures du livre, les autres montrent un choix d'images que j'ai choisies parmi beaucoup d'autres et groupées sous forme de planches. En tous cas, nous devons remercier très vivement M. Capart de cette aimable autorisation.

Quel est l'âge des monuments qu'a étudiés M. Capart dans son livre? Avec Maspero et Flinders Petrie, l'auteur admet que le début de la période pharaonique, autrement dit la fin des temps préhistoriques, commence

1. Un volume petit in-quarto de 316 pages avec 191 figures, réimprimé des *Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*. Vromant et Cie, imprimeurs, Bruxelles, 1904.

vers 5000 avant J.-C. L'époque préhistorique a eu, en Égypte, d'après Flinders Petrie, une durée d'au moins deux mille ans. A quoi correspond pour l'Europe cette période, nous n'en savons rien exactement, mais il y a tout lieu de croire que durant cette suite de siècles nos préhistoriques étaient en plein âge de pierre néolithique et qui sait? peut-être même encore paléolithique.

Le caractère de l'art égyptien primitif est son réalisme savant, plein d'intérêt, d'imprévu, et totalement différent de l'hiératisme de l'Égypte classique. C'est exactement la même chose qui s'est passée en Gaule où, au point de vue de l'art primitif, la belle époque est celle du plein magdalénien. Ensuite ce n'est que décadence.

Cet art primitif égyptien nous donne de précieuses indications sur l'état social de ces lointains précurseurs des populations pharaoniques, telles, par exemple, pour ce qui a trait à la parure d'abord, les si curieuses statuettes en terre cuite portant des peintures qui semblent bien figurer des tatouages ou des peintures exécutées sur la peau. Les procédés d'exécution des peintures nous sont révélés par ces multiples et si curieuses palettes sur lesquelles on peut voir de la couleur, voire même les cavités creusées par les broyeurs en pierre écrasant les couleurs et qu'on a retrouvés à côté d'elles. Ces palettes affectent un nombre de formes extrêmement variées et des plus curieuses : animaux divers, oiseaux, poissons, etc. Il est probable que l'on broyait sur ces tablettes les couleurs destinées au fard, par exemple le fard vert plus tard désigné nettement dans les hiéroglyphes par le terme *ouazou*.

Les peignes, les épingles étaient fréquents chez les préhistoriques égyptiens, fabriqués en bois ou en ivoire. Ils étaient fort nécessaires, car on sait l'usage et même l'abus des perruques dans l'Égypte primitive. M. Capart figure une bande de faux cheveux de la première dynastie, Amelineau m'en a montré une série recueillie par lui dans les tombes préhistoriques d'Abydos.

Les pendeloques, très fréquentes, affectent les formes les plus diverses; ce sont des griffes, des dents, des coquillages, des cornes ou des reproductions en diverses matières de ces objets naturels.

Les bagues et les bracelets abondents, ils sont en os, corne, ivoire, nacre, pierres dures, etc. A signaler spécialement ces merveilleux bracelets en silex taillé, indiqués depuis pas mal de temps déjà par de Morgan et dont Schweinfurth a bien montré le mode de fabrication au moyen d'anneaux naturels de silex détachés sous l'influence des actions atmosphériques des *orbitolithes* de la vallée du Nil [1].

L'art ornementaire et décoratif des préhistoriques égyptiens est remarquablement étudié par Capart. Il abandonne complètement et avec grande

1. Le professeur Schweinfurth a bien voulu m'en envoyer de curieux spécimens destinés à mon enseignement de l'École d'anthropologie, avec de fort belles séries de silex égyptiens paléolithiques et éolithiques découverts par lui près de Thèbes. Je suis heureux de l'occasion que j'ai ici de l'en remercier publiquement et très vivement.

raison l'idée ancienne, par trop simpliste, qui considérait toutes les figures primitives d'aspect ornemental comme purement fantaisistes ou décoratives. Il faut n'avoir aucune notion ethnographique pour raisonner ainsi. Capart donne une série d'excellents exemples tirés de l'art colombien et de l'art polynésien, pour montrer que pas une des figures tracées par les primitifs actuels n'est quelconque, qu'elle a toujours sa signification, son caractère, sa valeur propre, conventionnelle, hiératique, hiéroglyphique ou magique. C'est exactement ce que j'ai essayé d'appliquer à l'interprétation de notre art préhistorique depuis plusieurs années, dans mes cours et conférences [1].

En cet ordre d'idées, la schématisation d'un animal ou d'un objet est bien curieuse à étudier dans son évolution depuis la figuration plus ou

Fig. 45. — Phases successives de la figuration de la tête de bœuf.

moins ressemblante jusqu'à la dégénérescence ultime (comme disent les numismates) qui, par des étapes successives, amène cette figuration à quelque chose d'incompréhensible si on n'a pas la clef de cette filiation. La figure 45, que nous empruntons comme toutes les autres au livre de Capart, montre les diverses phases de la figuration de la tête de bœuf chez les Égyptiens préhistoriques.

L'art décoratif égyptien préhistorique s'est remarquablement manifesté dans la fabrication des couteaux en silex. Il suffira de renvoyer le lecteur à l'article (*Revue de l'École d'anthropologie*. Mars, 1904) où j'ai décrit les remarquables couteaux et flèches en silex recueillis à Abydos par Amélineau. Mais ces silex, les plus beaux du monde, étaient souvent emmanchés soigneusement. On connaît le couteau en silex qu'a figuré de Morgan dans ses *Recherches sur les origines de l'Égypte*, avec sa poignée formée d'une feuille d'os avec animaux gravés. On peut en rapprocher un fort beau aussi, que j'ai dessiné au British Museum. Il porte à sa partie médiane un ornement losangique en métal ajouré l'entourant complètement.

1. Par exemple *Les origines de l'art en Gaule*, Conférence de l'Association française, janvier 1902.

Cette pièce paraît bien ne pouvoir être autre chose que votive. La figure 46 montre (d'après Capart) un de ces beaux couteaux avec manche en ivoire remarquablement gravé.

Les motifs d'ornementation de ces manches comme ceux des cuillers sont fort intéressants : ce sont des animaux, des quadrupèdes, des oiseaux qui, sur les manches de peignes où on les retrouve, arrivent à se styliser de plus en plus en prenant la forme de simples figures à contours découpés. Cette stylisation est fort curieuse, et ici encore les exemples abondent pour la figuration humaine, pour les oiseaux dont les reproductions ultimes ne ressemblent absolument plus aux prototypes. C'est ainsi par exemple que, sur une palette en schiste, la partie supérieure

Fig. 46. — Couteau en silex avec manche en ivoire (collection Petrie).

montre une figure humaine réduite à un cône (tête et barbe) percé à la base de deux trous (yeux); à l'extrémité d'une autre, un orifice carré encadré d'une faible épaisseur de matière en haut et sur les côtés, figure une antilope.

Non moins curieuse toute la série des palettes en formes d'antilopes, d'éléphants, de tortues, de poissons où l'on peut trouver tous les stades jusqu'à la stylisation la plus extrême. Trois spécimens fort curieux montrent des gravures très fines qui rappellent absolument celles de certains de nos galets des foyers magdaléniens.

Les têtes de massues et les vases en pierre sont de remarquables productions préhistoriques égyptiennes. Les plus anciens sont en pierre dure merveilleusement travaillés. On reste confondu devant le temps, la patience et l'habileté qu'ont déployées les primitifs égyptiens pour donner d'abord à ces vases un gabarit fort régulier, puis les creuser très exactement et arriver à faire ainsi par exemple des vases en forme de cuvette comme celui que j'ai là sous les yeux et qui provient de la vente Amelineau, mesurant 0,25 de diamètre, 0,12 de profondeur et 1 cent. à 1 cent. 1/2 d'épais-

seur, et creusé avec une régularité parfaite dans une roche porphyrique extrêmement dure (syénite). Sur ce point encore, il y a eu plus tard décadence, puisque ces beaux vases en pierre dure ont cessé d'être fabriqués dès les premières dynasties, c'est-à-dire peu après la fin des temps préhistoriques égyptiens.

La céramique préhistorique est des plus compliquées : d'abord ces curieux vases en terre rouge brillante, noircis sur les bords, unis ou portant des ornements et des figures peintes en blanc. Capart figure toute une série de motifs imitant, en peinture, la vannerie ; d'autres sont des motifs floraux,

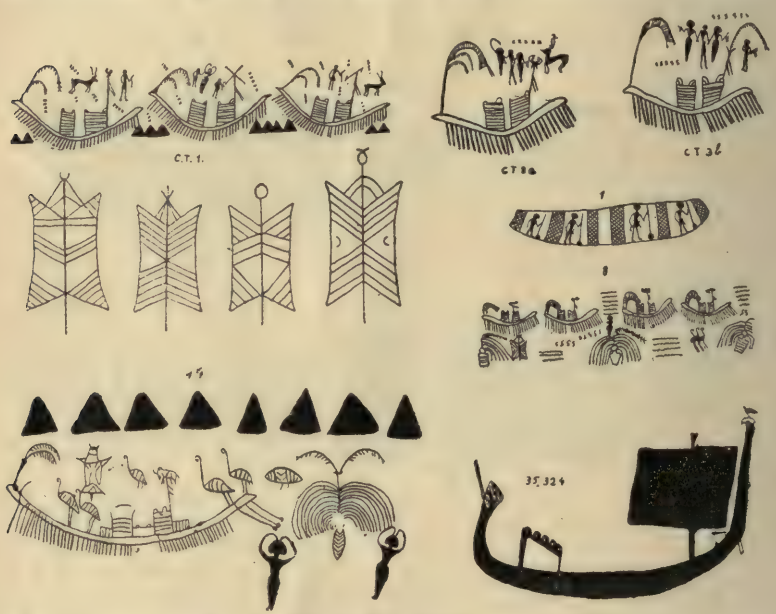

Fig. 47. — Figures diverses sur vases décorés (barques, personnages, animaux, montagnes, arbres (aloès surtout), boucliers (2).

des animaux. Vers le milieu de l'époque préhistorique on trouve les poteries dites décorées, imitant souvent mais d'une façon grossière les vases en pierre dure ou montrant de larges spirales dont on trouve l'origine dans la figuration des nummulites (Schweinfurth) existant sur certains vases fabriqués en calcaire nummulitique.

Sur toute une série d'autres vases on voit représentés, en noir cette fois, sur la terre jaunâtre, diverses scènes assez compliquées. La figure 47 en montre de curieux spécimens.

L'examen de ces multiples figures montre divers personnages dans des attitudes variées formant des scènes diverses, des animaux, puis des barques avec la figuration des rames et en bas une grande barque à voile avec ses accessoires ordinaires (fétiche à la proue, cabine, etc.) Les figures, représentant vraisemblablement des boucliers (en haut et à gauche), sont bien

curieuses ainsi que la figure au milieu et en bas de la planche et celle au milieu et à droite qui, d'après Schweinfurth, représenteraient un pied d'aloès cultivé dans un pot.

Un certain nombre de comparaisons viennent naturellement à l'esprit à l'examen de ces images et l'on ne peut s'empêcher de songer aux gravures analogues des mégalithes bretons (barques du tumulus du Mané-Lud), aux sculptures jusqu'ici incompréhensibles de Gavrinis que rappellent les figurations égyptiennes de pieds d'aloès et aux boucliers des Pierres Plates.

Il faut au moins citer dans cette revue rapide les vases rouges à bords noirs et à figures en relief, les mêmes à décors incisés extérieurement et intérieurement et enfin toute la série des vases de formes humaines ou animales.

Fig. 48. — Marques de potiers gravées sur vases rouges.

Mais il est un point particulièrement curieux, c'est que nombre de ces poteries, les rouges exclusivement, portent gravés après la cuisson des sortes de graffiti comme ceux que l'on trouve sur les poteries grecques ou romaines. M. Petrie pense que ce sont des marques de potiers. J'ai choisi un certain nombre de ces figures sur la grande planche que donne Capart et je les ai reproduites ici (fig. 48).

L'examen de ces curieuses figures est fort intéressant : plusieurs rappellent certaines, tout au moins, de nos figurations préhistoriques. Elles méritent d'être regardées une à une ; je me contente de signaler ce point de vue à nos lecteurs.

Il peut y avoir intérêt à en rapprocher immédiatement un choix de figures gravées sur les rochers du Haut Nil par les préhistoriques égyptiens. Elles ont avec les précédentes un air de famille évident. Elles présentent également une très grande ressemblance avec beaucoup de pierres écrites algériennes.

Là aussi plusieurs figures rappellent celles de nos grottes et surtout de

nos rochers gravés. Si l'on veut bien se reporter au numéro de cette Revue d'avril 1904, on pourra constater que les quadrupèdes figurés sur les rochers de la ferme de la Vaulx en Vendée, que nous avons décrits, ressemblent à bon nombre des animaux de cette planche. Le mode de figuration des pattes, si caractéristique, est exactement le même. Plusieurs petites figures humaines rappellent absolument celles qu'on voit sur diverses poteries lacustres suisses de l'époque du bronze.

Parmi les figurations d'animaux, il en est certaines, comme aussi d'autres figures, qui ont bien l'aspect de signes hiéroglyphiques. Capart

Fig. 49. — Figures gravées sur rochers de la Haute-Égypte par les préhistoriques.

les dénomme *alphabétiformes*, rééditant le terme proposé depuis longtemps déjà par Letourneau pour les signes dolméniques bretons ayant également ce même caractère (cf. *Bull. Soc. d'anthropologie* de Paris, 1893-1897). Ceci l'amène à exposer la notion aujourd'hui classique de l'existence très vraisemblable dans tout le bassin méditerranéen, dès les temps préhistoriques, d'un système d'écriture ou au moins de marques en usage partout dans ces régions. Le très intéressant tableau (fig. 50) dressé par Pétrie montre la curieuse concordance de ces signes en Égypte à l'époque préhistorique, aux I^e^, XIIe et XVIIIe dynasties, en Carie et en Espagne.

Ce tableau pourrait être pour nous l'occasion de multiples et curieuses comparaisons. On pourra constater que nombre de ces signes se trouvent sur nos mégalithes, sur nos rochers (cf. les rochers de la Vaulx, *ibid.*, *loc. cit.*; les rochers du Var (*Revue de l'Éc. d'anthropologie*, 1901, p. 92), etc.,

comme aussi d'ailleurs sur des os magdaléniens, sur les galets de Piette, ainsi que lui-même l'a fait remarquer depuis longtemps. Quelles que soient les interprétations, il y a là d'intéressantes comparaisons à établir.

Il faut aussi ajouter qu'il parait bien établi maintenant que les Phéniciens ont choisi dans les signes préhistoriques ceux qui leur paraissaient les plus commodes (la moitié environ de ceux qui existaient alors) les ont

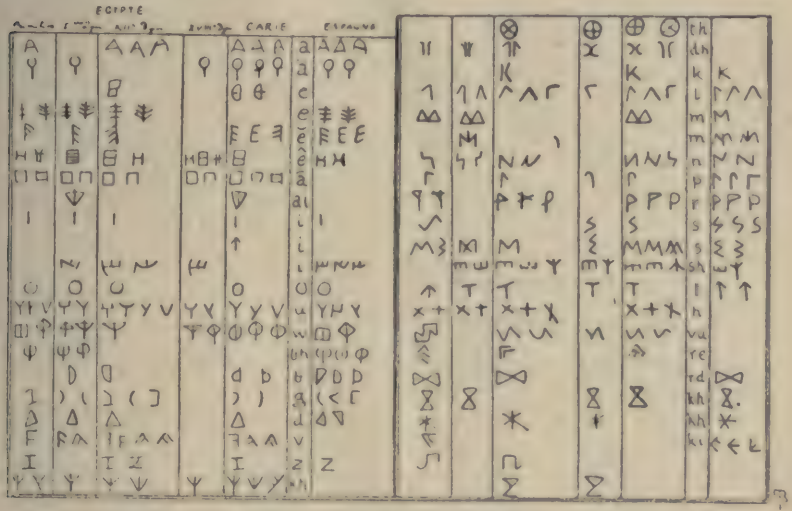

Fig. 50. — Tableau des signes alphabetiformes, d'après Pétrie.

adaptés à leurs usages, en ont fait de vraies lettres et les ont répandus au loin dans leurs voyages.

Les plus curieux produits de la sculpture préhistorique sont certainement les étonnantes images d'animaux en silex taillés dont nous avons publié ici même les trois plus remarquables avec leurs descriptions, dûs à l'éminent savant Schweinfurth. J'ai reproduit d'après Capart quelques-uns des autres spécimens de cette curieuse manifestation d'art préhistorique d'après des pièces appartenant à Petrie (fig. 51).

Il y a lieu de les rapprocher des silex américains du Nord, analogues quoique moins beaux, signalés par Wilson dans son *Prehistoric art* et d'autres trouvés à Volossovo, gouvernement de Vladimir.

Les statuettes en terre cuite, en bois, en ivoire abondent à l'époque préhistorique égyptienne. Les unes ont cet aspect hiératique qu'on retrouve dans bien des pays. La planche ci-dessous montre ce que sont ces rudimentaires figures masculines où pourtant les détails ne manquent pas, comme par exemple la très exacte reproduction du fourreau enveloppant la verge. D'autres images, comme celle d'en haut et à droite, montrent une curieuse figuration à museau ou à bec qui rappelle les graffiti des parois de la grotte d'Altamira (fig. 52).

Avec ces figures masculines rudimentaires il en est toute une série reproduisant des sujets féminins : les uns sont dans des attitudes particulières, les bras relevés, d'autres se rapportent à des sujets avec stéatopygie très marquée. Or si on veut bien examiner ces figures (fig. 53) ainsi que les précédentes, on ne peut s'empêcher de songer immédiatement aux statuettes de Piette. C'est d'ailleurs un rapppochement qui avait frappé Mas-

Fig. 51. — Figures d'animaux en silex taillés.

pero depuis longtemps (1894) comme aussi Boule, puis Reinach (1900), qui avaient fait la même observation pour les statues stéatopyges reproduites ci-dessous (fig. 53).

Or, en dehors même des figures de Piette, la comparaison avec les

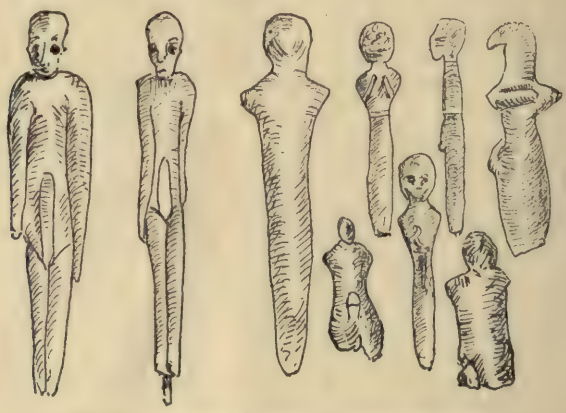

Fig. 52. — Figures d'hommes de l'époque primitive.

autres statuettes des cavernes, celles de Menton par exemple, celles de Malte, de Roumanie, de Pologne, de Crète permettent de voir là l'indication de l'existence d'une race présentant ce caractère très spécial.

Mais il y a aussi en Égypte des représentations d'une autre race non stéatopyge; Capart en figure et décrit de nombreux types.

Les figurations d'animaux sont extrêmement nombreuses, les unes très nettement caractérisées, d'autres bien plus rudimentaires. Nous en repro-

duisons (fig. 54) deux qui sont particulièrement curieuses. Ce sont deux silex naturels dont la tête seule a été légèrement retouchée, de façon à accentuer la ressemblance avec un singe, qu'affectaient déjà les silex naturels qui certainement, pense très justement Petrie, avaient été recueillis à cause

Fig. 53. — Statuettes stéatopyges en terre.

de cela et soigneusement apportés d'une distance d'un mille au moins dans le temple d'Abydos, où on les trouva avec un grand nombre d'autres représentations sculptées de singes en pierre, ivoire, terre, etc. On peut dire

Fig. 54. — Silex naturels retouchés de façon à ressembler à des singes.

que ce sont là des « pierres figures » dûment authentiques, puisqu'elles sont caractérisées et déterminées par les conditions dans lesquelles on les a trouvées. C'est un fait fort curieux et qui certainement intéressera vivement notre collègue M. Thieullen (fig. 54).

J'indiquerai seulement les très intéressantes figures et leurs savantes

paraphrases se rapportant aux amulettes fétichiques, aux représentations de barques et de maisons, aux peintures des tombes d'Hiéraconpolis, etc.

Enfin nous nous arrêterons aux chapitres consacrés aux premiers monuments pharaoniques qui ne sont plus à proprement parler du préhistorique. Il y a pourtant là un très curieux ensemble de fort belles figurations sculptées et gravées, humaines et animales.

D'ailleurs les indications succinctes que j'ai données à propos de quelques points seulement montrent l'extrême intérêt du sujet et la richesse de la documentation recueillie par Capart. On ne peut donc que répéter l'appréciation de Reinach, et dire avec lui que le livre de Capart sur les débuts de l'art en Égypte est un livre dorénavant classique pour ce sujet et qu'il le restera longtemps. Il est par sa riche documentation et par sa précieuse bibliographie absolument indispensable à qui s'intéresse à la question du préhistorique égyptien ; et on voit d'ailleurs combien elle est curieuse et quels horizons jusqu'ici absolument insoupçonnés elle nous ouvre. Son étude est le corollaire obligé de nos études de préhistorique européen.

L. Capitan.

ERRATUM

Dans l'article de M. Huguet, *Généralités sur l'Afrique*, paru dans le dernier numéro :

p. 154, lignes 1 et 2 :

au lieu de : « N akbal (?) qui signifierait la rivière »,

lire : « Nakhal qui signifie la rivière ».

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE

LES PROTOARYENS ONT-ILS CONNU LES MÉTAUX?

Par S. ZABOROWSKI

Bien que la parenté des langues aryennes soit partiellement explicable par des relations d'échange qui auraient pu embrasser une grande partie de leurs territoires actuels, et par des emprunts faits à des sources communes, il n'est certes pas contestable, ni d'ailleurs contesté, que cette parenté a son origine dans des conditions géographiques et ethniques différentes de celles des peuples de langue aryenne au moment où l'histoire les éclaire. Avant l'histoire, les langues aryennes embrassaient des territoires moins vastes, les ressemblances entre elles étaient plus nombreuses, plus complètes, et ceux qui les parlaient plus voisins les uns des autres, sinon unis ensemble, avaient des caractères physiques et mentaux et un état de culture comparables sous tous les rapports et même à peu près pareils. Nous en avons des preuves surabondantes. D'abord, en effet, aussitôt que nous avons sur eux des documents historiques, les peuples de langue aryenne sont en train de s'éloigner les uns des autres en se répandant du côté de l'est et du sud-est en Asie, du coté du sud et de l'ouest en Europe, autour d'une région limitée. A la première mention que fait d'eux l'histoire, les Perses sont encore tout près du Caucase et de la Caspienne. Et en peu de siècles, en deux ou trois siècles cependant, car il n'y a rien de miraculeux dans leur mouvement, nous les voyons tout à l'ouest de l'Iran, jusqu'à la Susiane et au golfe Persique. Nous savons, avec autant de sûreté, que les auteurs de l'aryanisation de l'Afghanistan, du Penjab et de l'Inde ont eu exactement le même point de départ qu'eux. L'aryanisation de l'Asie antérieure s'est accomplie en grande partie à la lumière de l'histoire. Nous aurons à relever en Europe des événements tout semblables et à montrer que son aryanisation s'est

opérée, en grande partie aussi à la lumière de l'histoire, du centre et de l'est vers le sud et l'ouest.

D'autre part, il est on ne peut plus facile d'établir que les langues aryennes, à mesure que nous remontons vers leurs formes les plus anciennes, se rapprochent singulièrement sous tous les rapports. Nous savons déjà que les Aryas qui parlaient la langue des Vedas n'éprouvaient aucun embarras à comprendre le vieux perse, et, réciproquement, que les vieux Perses auraient aisément compris le sanscrit. Tout indique que le vieux prusse ou borusse, que le vieux lithuanien ne différait à son tour que fort peu du sanscrit. Il est amplement démontré enfin que le celtique tenait de très près au vieux latin et que celui-ci offrait avec le grec beaucoup plus de similitudes que le latin classique.

Nous restons sur le terrain des faits observés, et dans les limites des inductions les plus légitimes et les plus sûres, en affirmant qu'immédiatement avant la naissance de l'histoire les langues aryennes étaient en contact plus intime et offraient moins de différence qu'au moment où elles sont entrées dans la période historique. Nous touchons ainsi à une époque où les dialectes aryens, en raison du grand nombre de mots communs qu'ils possédaient et de l'uniformité relative dans la façon de les parler, étaient compris chacun en dehors de ses limites territoriales, sur une plus ou moins grande étendue. Ils ne restaient probablement pas toujours cantonnés dans leur territoire respectif. Il n'y avait pas que des échanges entre eux, il y avait aussi des mélanges. A cette situation, à cette proportion élevée de mots communs à tous les dialectes protoaryens, correspondent nécessairement des mœurs, des idées, des objets également communs. Il y avait sûrement une certaine culture commune à tous les Protoaryens. Cette culture commune existait indubitablement à une époque qui ne peut pas être très reculée, puisqu'elle précède presque immédiatement l'histoire. L'histoire positive, en effet, n'éclaire la vie d'aucun peuple aryen antérieurement à 1200 ou 1400 avant notre ère. Ces vues sont très modestes, elles ne s'écartent pas des réalités tangibles et elles ne répondent plus aux grandes ambitions de la linguistique d'autrefois qui ne connaissait pas d'obstacle à ses spéculations. Mais les linguistes positifs d'aujourd'hui ne prétendent nullement aller au delà. Et cette modestie dans leurs prétentions nous rend leurs ressources plus précieuses. Nous ne pouvons pas nous passer de leurs moyens d'investigation, puisque c'est avec ces moyens-là seulement que nous pouvons distinguer ce qui est aryen et ne l'est pas, dans notre passé tel que peuvent le reconstruire l'archéologie, l'ethnologie et l'histoire. Lorsqu'ils découvrent une con-

cordance étymologique dans le domaine commun de la langue, nous sommes en présence d'un fait. Il faut en donner la raison. Et la meilleure raison n'est pas celle qui se présente d'abord, la raison simpliste avec laquelle on a construit le roman de l'unité nationale et de la conquête aryenne. Une difficulté très grande demande d'abord à être surmontée. Le sens des mots se modifie avec ceux-ci, et il ne les suit pas toujours dans leurs changements. Ce qu'ils désignent aujourd'hui n'est souvent qu'une indication pour arriver à la détermination de leur sens originaire. Cette détermination donc n'est pas toujours possible avec les seuls moyens de la linguistique. Un auteur, Hehn, a particulièrement insisté sur cet obstacle, notamment lorsqu'il s'est agi de retrouver les plantes cultivées, les animaux domestiques des Protoaryens. Mais il a en même temps montré quelles ressources offrait l'archéologie pour la surmonter. Même dans les cas les plus désespérés, nous pouvons à l'aide de ces ressources, par la critique, les épreuves de contrôle, arriver à des probabilités plausibles d'un certain genre. Ce sont ces données, formes archaïques et significations anciennes, qui ont été classées sous le nom de « paléontologie linguistique », par une analogie assez lointaine puisque les idées que nous recherchons ne sont pas toutes disparues et puisque les mots auxquels elles s'attachent ne sont pas tous morts.

Nous disons donc par exemple : Si les noms du chariot et de ses parties, les mêmes mots pour *conduire*, *charrier*, etc., se retrouvent dans presque toutes les langues européennes, il en résulte vraisemblablement que la découverte du chariot s'est répandue d'un point quelconque sur tout le territoire protoaryen. Des similitudes unissent le sanscrit *pac*, le grec πεσσω, le latin *coquo*, le slave *piec*, pour « cuire ». Alors nous sommes bien obligés d'admettre qu'un mot identique à ceux-là s'est introduit d'abord en un point déterminé du territoire préhistorique de la langue et qu'il s'est répandu de là sur tout ce territoire par emprunts successifs d'individu à individu, de tribu à tribu, en même temps d'ailleurs que l'usage qu'il exprime.

Si l'usage de cuire les aliments était né simultanément en des points très distants du territoire protoaryen, il aurait probablement été désigné par des noms moins pareils. Il est supposable d'ailleurs que les Protoaryens ne sont pas les inventeurs de ces noms, tellement l'usage en question est ancien. Leur parenté résulterait en ce cas de ce que quelque dialecte antécédent des leurs a été la souche principale des leurs. Les Protoaryens ont hérité de l'usage de cuire leurs aliments comme des noms désignant cet usage.

Et dire d'eux qu'ils cuisaient leurs aliments comme le font Hick, d'Arbois de Jubainville, ce ne serait évidemment pas donner un trait caractéristique de leurs mœurs. Ce raisonnement se présente à l'esprit pour d'autres parentés de mots.

Les parentés, évidentes encore, des mots se rapportent toutefois pour la plupart à l'époque antérieure à celle où les Protoaryens ont commencé à s'éloigner les uns des autres pour se constituer en peuples distincts, géographiquement séparés.

Mais nous nous trouvons le plus souvent en présence de similitudes de mots seulement partielles, c'est-à-dire que des mots aryens communs ou semblables ne le sont que dans un nombre limité de langues au lieu de l'être dans toutes. Ces insuffisances, ces défauts d'appareillement et de correspondance, peuvent provenir et viennent en bien des cas de différences dialectales originaires. Les langues aryennes ne sont pas toutes cousines au même degré. Elles n'offrent pas le même degré d'affinité, de parenté, et cela seul est un argument très fort contre l'existence d'une langue mère unifiée d'où elles seraient toutes dérivées. Ces similitudes partielles sont nombreuses surtout entre langues restées voisines. Elles seraient dues en ce cas à des emprunts réciproques tout autant qu'à une même origine des deux langues.

Elles se rencontrent aussi entre langues qui ne sont plus voisines, comme le celto-slave et l'iranien. On en peut conclure que ces langues ont été longtemps voisines et jusqu'à une époque récente. Nous sommes avec de tels faits en plein dans la théorie d'après laquelle la parenté des langues s'est maintenue par des emprunts réciproques, d'après laquelle l'origine des similitudes de mots se résout en une chaîne d'emprunts. Cependant des similitudes partielles, particulières, reparaissent en grand nombre chez des peuples séparés, comme Celtes et Indiens, Lithuaniens et Italiens. Elles ne s'expliquent pas à l'aide d'une diffusion par emprunts successifs. Elles ne s'expliquent certes pas davantage, dans leur irrégularité, avec le système d'une propagation par conquêtes ou migrations, des mots d'une langue unique. On les a envisagées comme des restes d'une chaîne d'emprunts successifs, dont certains chaînons se seraient perdus. D'autres accidents encore ont pu se produire. Nous ne pouvons malheureusement pas les découvrir et les juger avec une certitude suffisante.

Mettons toutefois tous ces cas particuliers de côté, ainsi que les explications qu'ils appellent. *Les similitudes de noms, qu'elles soient communes totalement ou même partiellement, hors les cas où elles s'expliquent par des relations récentes de voisinage, peuvent être con-*

sidérées comme représentant des idées, des mœurs, des objets qui ont eu une même expression sur une plus ou moins grande étendue du territoire des dialectes protoaryens. Ce sont des restes plus ou moins altérés de dialectes protoaryens, de la langue protoaryenne.

Si cette conclusion si prudente, et à laquelle il faut bien arriver après toutes les restrictions qu'on lui oppose, n'était pas fondée, la paléontologie linguistique serait d'un intérêt illusoire. Mais il est difficile de la contester, parce que bon nombre au moins des similitudes profondes de lexique entre langues aryennes ne peuvent s'expliquer que de cette manière : à savoir que, dans la période protoaryenne, on a eu des idées, pratiqué des coutumes, possédé des objets qui étaient désignés par les mêmes mots.

Faire le triage de ces similitudes et retrouver leur sens originaire, c'est donc reconstruire la civilisation protoaryenne.

Lorsque, dit O. Schrader, nous trouvons que le lait est nommé d'une manière conforme ou identique d'un côté dans l'indien et le vieux prusse, de l'autre côté en grec et en latin, et d'un troisième côté chez les Celtes et chez les Germains, ou lorsque pour l'idée de serment des expressions originairement parentes subsistent d'abord chez les Indiens, Grecs et Italiens, ensuite chez les Slaves et les Arméniens, et enfin chez les Celtes et les Germains, nous envisageons de telles similitudes comme formant, quoique n'étant pas générales, quoique se présentant par groupes fractionnés, une série linguistique commune protoaryenne. Leur existence par groupes distincts ne peut être en corrélation qu'avec les divisions qui séparaient les peuples comme les dialectes protoaryens. Mais si de pareilles similitudes, au lieu de s'étendre à tous les groupes, ne se rencontrent que dans un groupe, nous les envisagerons autrement. Nous savons très bien que dans les langues historiques elles-mêmes, des membres d'une famille de mots se perdent couramment. A plus forte raison un tel événement a-t-il dû se produire dans des dialectes sans littérature ni écriture qui étaient parlés par des peuplades mobiles. Ces pertes sont seulement possibles. Nous ne pouvons pas en démontrer l'existence.

Mais, par exemple, peut-on conclure de l'absence du nom du sel chez les Indo-Iraniens que ceux-ci n'ont pas connu le sel? C'est une question. Tout argument lexique *ex silentio* peut conduire à l'absurde. S'ensuit-il qu'il n'y a rien à déduire de l'absence de familles de mots? Il faut distinguer. On ne pourra pas regarder l'absence d'un mot aryen pour *fenêtre*, en regard de l'existence d'un mot pour *porte*, comme un effet du hasard.

Des absences de mots s'observent non seulement pour des idées

particulières, mais encore pour des ensembles de choses, des familles ou catégories entières d'idées. Ainsi, en regard de la série des mots relatifs à la chasse, il n'y a aucun mot pour ce qui concerne la pêche ; en regard des mots relatifs à la construction des chariots, il n'y en a point qui se rapporte à la construction des bateaux ; en regard des mots relatifs à la culture des champs, il n'y en a point qui soit relatif à la culture des fleurs. Dans de pareils cas il ne serait point correct d'expliquer les lacunes ou la pauvreté du lexique dans certains domaines en face de sa richesse en d'autres, par la disparition de familles de mots. En effet ces absences de mots correspondent évidemment alors à l'absence des choses. Cela résulte du contraste seul de cette pénurie en regard d'une grande richesse lexique pour désigner des choses également familières, aussi communément répandues. (O. Schrader.)

Nous demanderons d'ailleurs à la linguistique seulement nos premières informations, en laissant de côté celles qui ne sont point vérifiables, pour les soumettre à l'épreuve de l'observation directe par l'archéologie et l'ethnologie. Nous n'admettrons pas comme définitives des données échappant à ce contrôle ou n'ayant pas cette sanction. Nous venons de voir par exemple qu'il n'y a pas de mots aryens, c'est-à-dire des mots similaires appartenant à un fond commun primitif, pour ce qui est relatif à la pêche. Il s'agit d'une absence dont la signification se précise par l'abondance des termes relatifs à la chasse. Nous sommes donc au moins engagés à admettre que nos ancêtres linguistiques, que les Protoaryens ne pêchaient pas, ne mangeaient pas de poissons. Mais c'est là une chose bien singulière, un trait de mœurs vraiment spécial. Nous chercherons donc si, là même où nous pouvons placer les Protoaryens, des peuples ont réellement existé qui ne mangeaient pas de poissons, et si les plus anciennes nations aryennes connues de l'histoire avaient ou non peu ou point de goût pour la pêche. Et c'est après cette enquête ethnographique que nous nous prononcerons définitivement sur la signification attribuée tout d'abord, avec de justes raisons, à l'absence de mots aryens pour la pêche.

Nous n'allons pas, il va sans dire, passer en revue tout le vocabulaire aryen. Bien loin de là. Nous nous bornerons à caractériser l'état de civilisation des Protoaryens pour arriver à déterminer exactement quels étaient ces Protoaryens, où ils habitaient et quelles voies ils ont suivies pour arriver à constituer les nations aryennes de l'histoire.

Il y a d'abord un premier détail qui peut nous aider à fixer, avec une sûreté très grande relativement, l'époque où ils ont vécu,

l'époque où leurs parlers se joignaient de très près et où eux-mêmes, quoique séparés en tribus, ne formaient pas encore des peuples géographiquement distincts.

Ce détail est celui qui touche à la connaissance des métaux. D'Arbois de Jubainville affirme, après Pictet, que les Aryens possédaient les métaux. Des conquérants sans armes de métal, cela ne pouvait se concevoir évidemment au temps où travaillait, où écrivait Pictet. Cependant rien n'est moins sûr. « Ils connaissaient les métaux en général, dit d'Arbois de Jubainville, et ils appelaient le métal *ayos*. » Pour lui donc, le nom d'*ayos* s'appliquait à tous les métaux indistinctement. Or, examinons la question de près.

Les quatre noms semblables et de même sens, sanscrit *ayas*, avestique *ayah*, lat. *aes*, goth. *aiz*, n'embrassent pas la totalité des groupes aryens. Ils constituent une similitude partielle. Mais, embrassant des groupes très distants, ils n'ont pas été échangés entre ces groupes. Et on a raisonné ainsi : un nom de métal existant en sanscrit, le métal lui-même a été introduit dès les plus anciens temps protoaryens. Eh bien! c'est certainement une erreur, une grosse erreur.

Des critiques ont d'ailleurs fait depuis longtemps remarquer que ce nom, commun à trois groupes linguistiques seulement, semblait manquer de base aryenne, puisqu'on ne peut le décomposer pour y retrouver une racine aryenne. Ils ont supposé en conséquence qu'il avait une origine exotique, qu'il était emprunté du dehors, qu'il avait été introduit du dehors avec le métal. La difficulté est de retrouver son origine dans une langue non aryenne. Je le croirais volontiers d'origine médique ou hittite ou, pour prendre un terme correspondant de sens plus général, touranienne. Mais nous n'avons du médique lui-même qu'un bien petit nombre de mots.

Pour O. Schrader, *ayas-aes* a au contraire une étymologie, une dérivation aryenne. Il fait venir *ayas* de *ai-os*, cette dernière syllabe étant un suffixe. Et il retrouve la racine *ai* dans le latin *aes* de *aies*, *aenus* de *ai-es-no* et aussi dans *aeris* de *ai-s-is*. La diphtongue *ae* se prononçait d'abord en effet *aï*. Mais en dehors des mots dérivés de *aes* même, il n'y a pas de racine *aï* dont le sens ait pu justifier son emploi pour la construction du mot *aes*. Ce qui s'observe pour *aes*, dans le latin, s'observe également pour *ayas*, dans le sanscrit, où rien ne nous permet de retrouver le sens originaire du mot. De sorte que la base du raisonnement de O. Schrader est comme la base même qu'il donne au mot, un peu fragile. C'est le moins qu'on en puisse dire. Il est impossible d'affirmer que les Protoaryens ont tiré de leur fond le premier nom du métal. De sorte qu'il n'y a pas lin-

guistiquement un indice quelconque qu'ils aient pu acquérir par eux-mêmes la connaissance du métal, d'un métal quelconque.

Il y a au contraire un indice très sûr signalé, reconnu tout au moins par O. Schrader, qu'ils ont emprunté le mot et la chose de leurs voisins non Aryens avec lesquels ils furent en relations d'échange. Il existe en effet dans le sanscrit un vieux mot *loha* qui a le sens de *cuivre*, masse de métal. Nous ne connaissons pas son correspondant immédiat dans le vieux perse. Nous avons cependant des raisons de croire que ce mot de *loha* vient lui-même du vieux perse, ou est passé dans le sanscrit par le vieux perse, parce que nous trouvons dans le perse moderne le correspondant *roi*, *ro*, qui a exactement le même sens de *cuivre*. Et c'est là un nom qui se retrouve dans plus de groupes aryens que le mot *aes*. Il existe, identique, dans le vieux slave *ruda*, conservé dans les langues slaves avec le sens de masse métallique, de minerai, de métal non ouvré. Il existe dans le latin *raudus*, avec le même sens, dans le vieux nordique *raudi* avec un sens dérivé s'appliquant au minerai rouge de fer. O. Schrader reconnaît que ces mots de *ruda*, *raudus*, ont une « ressemblance séductrice » avec le nom sumérien du cuivre *urud*. La chose est évidente. Et, avec les renseignements archéologiques que nous avons aujourd'hui, nous ne pouvons l'expliquer qu'en admettant son origine non pas sumérienne à proprement parler, non pas médique peut-être, mais touranienne, comprenant sous ce nom, comme on l'a fait généralement, l'élément autochtone de l'Asie antérieure, ni sémite ni aryen. Nous sommes confirmés dans cette manière de voir par l'introduction, de la même source, du nom de la hache en métal. Le nom de la hache en métal n'est nullement commun aux groupes aryens. Nous le trouvons dans le grec πελεκυς, qui, avec ses dérivés, forme un groupe isolé, et dans le sanscrit *paraçu*. Or il a pénétré évidemment à des époques différentes, ici peut-être directement, là sans doute par le vieux perse, de la région mésopotamienne où nous avons le babylonien assyrien *pilakku*, dérivé du sumérien *balag*. Remarquons en passant que ce n'est pas le vieux mot sumérien *balag* qui s'est répandu d'un côté jusqu'en Grèce, de l'autre jusque dans l'Inde. Cette circonstance est évidemment un indice d'introduction plutôt récente.

Les noms de la hache en général sont d'ailleurs communs dans les langues aryennes. Leur communauté embrasse tous les groupes et ils ont une étymologie, des racines aryennes. C'est d'abord le grec αξινη, évidemment en rapport d'origine avec αξω, futur d'αγω, αγνυμι, je romps, je brise, et étroitement parent du latin *ascia*, dont la forme verbale est *ascio*, hacher, gâcher, doler. Le latin possède

encore *securis* en rapport d'origine avec *secare*, couper, — vieux slave *sekyra*, houe, pioche, — slave *siekiera*, hache, — vieux haut allemand *deshala*, vieux slave *tesla*, sanscrit *taksh*, tailler avec la hache, avestique *tasha*, lith. *teszlyczia*. Nous avons encore le sanscrit *svadhiti*, vieux prusse *wediyo*, lithuanien *wedega*, vieux gaélique *vidubium*, vieux français *vouge*, hache, correspondant au grec δικελλα, hoyau à deux pointes. Le persan *teber*, l'arménien *tapar*, le slave *topor*, hache à deux tranchants, l'anglo-saxon *tapar*, que nous retrouvons dans les dialectes finnois *tappara*, sont suspects d'introduction récente et de provenance exotique. Il est difficile sans doute d'expliquer par une origine exotique l'existence d'un même mot à la fois chez les peuplades finnoises et chez les Anglo-Saxons. Mais passons sur ces détails. Il y a une profusion de noms aryens pour désigner la hache en général et la hache sous ses diverses formes et dans ses divers emplois. Quand on compare cette profusion à la pénurie des noms du métal, à l'incertitude où nous sommes sur l'origine aryenne du seul nom qui puisse passer pour ancien, à l'expansion tout à fait limitée du nom de la hache de métal, sanscrit *paraçu*, grec πελεκυς, dont l'origine mésopotamienne nous est garantie, une conclusion s'impose à nous ; et elle est d'une importance capitale : c'est à savoir que les Aryens ont connu la hache et ses multiples emplois avant de connaître le métal. De quelle hache peut-il être question? De la hache de pierre évidemment. Et nous avons ainsi déjà une présomption formelle que le métal n'a joué qu'un rôle bien restreint, sinon tout à fait nul à l'époque protoaryenne. Revenons d'ailleurs à ce nom de métal commun seulement au sanscrit, au zend ou avestique, au latin et au gothique (par le celtique où nous le retrouverons dans les noms gaulois du fer). Lui trouvons-nous un correspondant en grec? La chose est douteuse. Mais d'abord quel métal était appelé *ayas*, *aes*? En latin *aes* désignait le cuivre, le cuivre rouge surtout peut-être, et le bronze ouvré. On a dû les confondre, puisque nous les confondons encore. Comme il s'agissait de métal ouvré, le fabricant seul connaissait la différence. Et lorsqu'à l'usage on voyait que les outils de cuivre étaient moins durs que ceux de bronze, on en concluait à une différence de qualité, non de nature. Les Protoaryens en ont jugé ainsi. Ils ont appliqué au bronze un nom qui servait d'abord pour le cuivre. Cela ne permet nullement d'en conclure que les Protoaryens connaissaient et appelaient indistinctement *ayos* tous les métaux, comme le fait M. d'Arbois de Jubainville.

Le plus ancien métal connu et employé, en Égypte plus de 5000 ans avant notre ère, en Mésopotamie plus de 4000 ans, en Europe même, est le cuivre. De sorte que le plus ancien nom de

métal que nous puissions trouver dans toutes les langues de l'ancien monde s'applique nécessairement au cuivre. C'est donc par extension que *ayos* a désigné le bronze qu'il désignait à la naissance de l'histoire. Il n'y a d'ailleurs pas eu extension calculée. On confondait l'alliage bronze avec le métal cuivre qui en était l'élément de beaucoup le plus important.

Eh bien! trouvons-nous dans le grec le correspondant de *ayos*? Le plus ancien nom du métal en Grèce est χαλκος. Et nous savons que ce nom désignait en effet aussi d'abord le cuivre, puis le bronze. Il n'a d'ailleurs pas cessé de désigner ces métaux exclusivement ou à peu près. Et il est le centre d'une famille nombreuse de mots se rapportant à des actes, des choses, des personnes en connexion avec l'emploi du cuivre et de l'airain. Or Schrader lui-même ne retrouve point dans χαλκος la racine *aï* de *aes*. Pour interpréter ces faits il faut d'abord rappeler que les Grecs sont le premier peuple aryen, je l'ai établi l'année dernière, qui soit entré en contact avec les centres de civilisation rayonnant sur les rivages orientaux de la Méditerranée.

Il est donc bien vraisemblable que les ancêtres des Grecs, déjà un peu détachés de l'ensemble des Protoaryens, commençant à jouir d'une civilisation propre, ont reçu les premiers avec les Thraces le métal, sous forme d'outils ouvrés en cuivre ou en bronze. Ils l'ont reçu d'ailleurs de la même source première sous le même nom qui nous est inconnu, mais qui, par suite de cette circonstance, est passé dans le proto-grec et dans les autres dialectes proto-aryens sous deux formes différentes.

Nous avons des données archéologiques bien fortes pour affirmer que les choses se sont passées ainsi. Je ne puis pas insister sur elles maintenant puisque nous sommes supposés ignorer encore où résidaient les Protoaryens. Je les mentionnerai cependant. Il y a eu dans la région danubienne un âge du cuivre, il y a même eu peut-être un centre de fabrication d'outils en cuivre, des mines de cuivre ayant été anciennement exploitées, notamment en Transylvanie. Par là et de là des haches de cuivre ont été colportées au loin. Et on en a retrouvé dans notre Occident et dans la Russie méridionale. Par là encore s'est introduite une industrie particulière du bronze. Or nous savons bien que Celtes et Italiotes ont vécu côte à côte sur le Danube. C'est de là qu'ils ont emporté leurs deux mots si complètement identiques, l'*aes* latin, l'*aïz* gothique.

Le nom du minerai de cuivre d'origine sumérienne, ou touranienne, dérivé de *urud*, se présente en effet dans les mêmes conditions que *aes*, *aiz*. Nous le trouvons dans le latin *raudus*, dans le

vieux nordique *raudi* et également dans le vieux slave *ruda* qui s'est conservé jusqu'à présent.

Lorsque le fer a été introduit, sous forme d'ornements ou d'armes, chez les Aryens, l'unité relative proto-aryenne était rompue. Les différentes familles aryennes occupaient même leurs résidences historiques, car leurs noms du fer sont très différents. Celles qui étaient loin des lieux d'introduction, loin des contacts anaryens d'où pouvaient jaillir de nouveaux mots, nommèrent probablement les objets en fer avant de nommer le métal lui-même. Il se servirent ensuite du nom du cuivre et du bronze, pour composer le nom du fer.

Nous trouvons en effet dans les langues celtiques, pour le fer, l'ancien *aiz* avec un suffixe *arno*, *arn* ayant le sens de *fort*. Le fer était un cuivre ou bronze *fort*. Tels sont le vieux gaulois *is-arno* pour *aiz-arno*, le kymrique ou gallois *haiarn*, l'irlandais *iarn*, le breton *houarn*, *hoiarn*. Le nom gaulois est passé dans le vieux haut allemand *isarn*, pour *aisarn*, le gothique *eisarn*, l'anglo-saxon *isern*, d'où finalement l'allemand actuel *eisen*[1].

Le vieux nom slave et nordique du cuivre, *raudi*, *ruda*, n'a pas été non plus appliqué par les Slaves au fer. Mais il est passé avec le sens de fer chez les Finnois occidentaux (*rauta*) qui ont connu ce métal très tard. Les Finnois occidentaux, ceux restés sur les bords de la Baltique, ont certainement reçu le fer des Germains, et peut-être aussi par l'intermédiaire des Slaves. C'est une donnée que nous tenons de l'archéologie. Les Finnois orientaux l'ont peut-être eu un peu avant sous forme de couteau. Les Ostiaks, se servent d'un mot iranien *karte*, de l'avestique *kareta*, couteau. Ce détail aussi est bien curieux et, comme on le verra, il est en rapports avec les données ethnologiques établies par moi.

Ce qui est aussi curieux pour le moins et constitue une illustration presque brillante de données que j'ai fournies également le premier, c'est que les Lithuaniens et Lettes et même les Slaves ont emprunté le nom du fer non plus au centre danubien, non plus aux formes aryanisées des noms plus anciens du cuivre, en usage chez les Latins, les Celtes, et les Indo-Iraniens, mais aux Grecs. Les noms vieux prusse du fer, *gelso*, lithuanien *gelezis*, passé dans le vieux slave *zelizo* et devenu dans le slave moderne *zelazo*, dérivent du nom grec du cuivre χαλκος, de ce nom ou du nom non aryen d'où il provient lui-même. Et ce serait une chose bien inexplicable, bien étrange même,

1. Schrader, *Eisen*, p. 175. Pour des raisons générales et parce que le suffixe *arno* n'est pas usité en germanique, on ne peut songer à une parenté originaire des noms celto-germaniques. Je me suis expliqué en détail sur cette question dans la leçon consacrée à la constitution du groupe germanique.

si nous n'avions pas déjà montré, il y a plusieurs années, que les métaux ont été introduits dans la Russie méridionale, cela justement par des commerçants de l'Orient de la Méditerranée, Troyens, Cariens, Lydiens, Lyciens, Mycéniens ou Grecs proprement dits.

Le fait est incompatible, plus visiblement encore que bien d'autres, avec une localisation quelconque de la patrie aryenne en Asie. Tandis qu'ils repassaient peut-être eux-mêmes leur nom du cuivre aux Letto-Lithuaniens pour désigner le fer qu'ils leur vendaient, les Slavo-Lithuaniens, de leur côté, passant leur nom du cuivre aux Finnois pour le fer, les Grecs empruntaient à d'autres un nom particulier pour ce dernier métal. Pour le nom grec du fer σιδηρος, on a cherché naturellement une origine aryenne. Mais on ne l'a pas trouvée. On lui a cherché aussi une origine lycienne, des noms de localités lyciennes rappelant σιδηρος. L'étymologie qui paraît la plus vraisemblable à Tomaschek et à O. Schrader est caucasienne. Le mot *zido* est en effet encore employé par les Adighés ou Tcherkesses pour désigner le fer. Il peut d'ailleurs avoir simplement une origine commune avec le mot grec. Et cette origine ne peut être que médique, proto-arménienne ou assyrienne. Ce sont donc pour moi des mots seulement cousins. Cependant les Grecs ont encore employé le nom de χαλυψ, χαλυβος, pour désigner d'ailleurs l'acier; et ce nom, qui est le nom même des Chalybes, se rattache évidemment sinon au Caucase, du moins à la région caucasienne.

Le nom arménien du fer, *erkat*, est aussi caucasien : géorgien *rkina*, fer; laze, *erkina*, couteau. Mais son origine est aussi pour moi proto-arménienne ou médique.

Quant à la date d'introduction de σιδηρος dans le grec, il a été établi depuis bien longtemps qu'elle est postérieure à celle de χαλκος, cuivre (V. Evans), puisque ce dernier nom a servi aux Grecs à l'occasion et peut-être d'abord à désigner le travail du fer.

Le nom latin du fer, *ferrum*, est bien différent du nom grec. D'où vient-il ? Nous n'avons aucune donnée positive pour répondre à cette question. Il est à supposer qu'il tire son origine du nom d'une arme en fer qui a été appliqué après coup au métal lui-même. Nous disons bien encore : croiser le fer, pour : croiser l'épée.

Si nous nous tournons du côté des Indo-Iraniens, nous ne trouvons même plus de nom ancien pour le fer. Le fer est bien désigné dans l'Avesta, mais par ces deux mots : *çyamam ayas*, qui veulent dire : *bronze bleu foncé*. Cette formation, qui est du même genre que celle relevée chez les Celtes, est hautement significative elle aussi. Elle ne prouve pas seulement que les Perses ont connu le fer bien après le bronze, mais encore qu'ils ne l'ont connu que bien tardivement, et

alors qu'ils étaient très loin de tout contact avec les Aryens d'Europe.

Les noms iraniens du fer : persan *ahen*, pehlvi *asin*, kurde *hasin*, ossèthe *äfsän*, sont (comme l'afghan *öspanä*, le pamirien *spiu*) modernes. Nous n'avons pas de renseignements positifs sur leur provenance, bien qu'ils aient été rapprochés du sumérien *barza*, hébreu *barzet*, syrien *parzla*, assyrien *parzillu*.

Quant à notre nom actuel du *cuivre*, il s'est répandu par substitution. Et son origine, historiquement connue, est aussi presque moderne. Il dérive du nom de *Chypre*. L'île de Chypre était connue pour ses minerais de cuivre et leur bonne qualité, peut-être dès le temps d'Homère (si le Τεμεσή mentionné dans l'Odyssée [I, 184] se rapporte au Tamassos Chypriote). Les Romains se sont emparés de Chypre en 57 avant J.-C. et ce sont eux qui ont répandu dans toute l'Europe l'airain de Chypre, *æs Cyprium*, appelé par abréviation *cyprinum*, *cuprium*, *cuprum*. Sous cette forme contractée, le nom latin du cuivre a pénétré à la longue jusque chez les Finnois, les Lapons.

De tout cet ensemble de faits d'ordre linguistique qui n'offrent entre eux point de discordance et qui acquerront, par le contrôle de l'archéologie et de l'ethnologie, une force démonstrative irrésistible, il ressort déjà avec évidence un fait qu'on ne contestera plus.

Les Protoaryens ont connu le cuivre comme métal et peut-être le bronze sous forme ouvrée. Mais c'est tout au plus. Ils n'ont pas connu d'autres métaux. Nous sommes avec cela assez loin des assertions trop générales de M. d'Arbois de Jubainville.

COURS D'ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

LE LATIUM AVANT ROME

Par André LEFÈVRE

Anciens peuples de l'Italie centrale : Sicanes, Pélasges, Sicules. — Le groupe ausonien : Aurunces, Volsques, Rutules, Herniques, Eques, Latins; Sabelliens, Marses, Samnites, Ombriens. — Caractère indo-européen et parenté des dialectes qui se fondront dans la langue latine. — Aire étroite des Latins primitifs : le mont Albain, vallées de l'*Aqua Ferentina*, du Numicius et du bas Tibre. Les voisins immédiats des tribus latines. Origine volcanique des monts Albains; le *pépérin* et le *travertin*; forêts marécageuses du littoral. — Absence de documents vraiment anciens. Valeur des traditions conservées par Virgile et par Ovide. — Traces d'une antique zoolâtrie : Le loup, la louve, le taureau, les toisons de brebis immolées; les oiseaux, les augures et auspices; le pivert, le poulet. — Culte des forêts, des clairières, du hêtre; des fontaines, des fleuves, des lacs; des montagnes, des pierres. — Groupes divins qui répondent aux diverses catégories d'objets animés d'un vague anthropisme. — Génies, mâles et femelles, des bois et des eaux, de la végétation, du printemps, de la moisson. — Dieux *Indigètes* qui président à tous les âges de la vie humaine, à tous les actes de l'homme et de la femme, défenseurs du champ, de l'enclos et de la maison. — La faveur des dieux *indigètes* assurée à ceux qui récitent correctement certaines formules nommées *indigitamenta*. — Indigètes du mariage, de l'enfance, de la jeunesse et de la virilité. — Indigètes agricoles. — Liturgie : Sacrifices humains (*Ver sacrum*); substitution de victimes animales; choix des victimes, d'après la couleur, l'âge, le sexe et les préférences et antipathies présumées des dieux. — Prédilection des dieux pour les entrailles, diversement accommodées. — Outils, vases, accessoires sacrés. — Offrandes végétales, pâtisseries. — Libations, lustrations. — Expiations. — Interprétation et *procuration* des prodiges ou signes, maladies, catastrophes, tremblements de terre. — Minutie extrême du rituel. — Divinités locales et nationales. — Dieu suprême des Latins : Jupiter Latiaris.

Je crains que la complexité du tableau esquissé dans nos *Préliminaires* n'ait laissé dans l'esprit du lecteur une image quelque peu trouble et confuse : tel est l'encombrement, l'enchevêtrement des peuples entassés, concassés et amalgamés dans cette longue botte italique, autour de l'inégale et capricieuse arête des Apennins! Aussi vais-je en repasser les divers

1. Notre ami et collègue André Lefèvre prépare pour la rentrée un volume où se trouvera résumé l'un de ses cours : l'Italie antique, *origines et croyances*. Nous sommes heureux d'en offrir au lecteur un morceau assez original, d'après les bonnes feuilles qui viennent de nous être communiquées. — N. D. L. R.

plans, prenant soin de les marquer d'un trait sommaire, d'autant plus net et plus vif, vers la fin des temps néolithiques, — cinq à six mille ans avant notre ère. — L'Italie est occupée par des races venues d'Afrique et qui ont très probablement suivi les contours méditerranéens d'Espagne et de Gaule : ce sont les Liburnes, arrivés les premiers peut-être sur le versant oriental de l'Apennin, et les Sicanes, qui couvrent l'ouest et le sud de la Péninsule. On peut considérer les uns et les autres comme des Ibères : Ibères est le nom donné par la tradition même aux premiers conquérants de l'Europe sud-occidentale, qui forment encore le principal élément des populations espagnoles. Quelle pouvait être la manière de vivre de ces Ibères? On l'ignore; on peut seulement penser qu'ils ignoraient l'agriculture, et même l'usage des métaux.

Les Ibères s'avançaient d'Occident en Orient. Leur marche fut arrêtée par deux invasions orientales, Pélasgique au sud, Liguro-Sicule dans la vallée du Pô. La première, de beaucoup antérieure à la seconde, amena sur la côte adriatique les Iapyges peut-être, plus sûrement les Messapiens, Dauniens, Apuliens, Peucétiens, Frentans (qui refoulèrent les Liburnes vers les bouches du Pô), et, sur le flanc occidental de l'Apennin, les Oïnotres, les Opisques, et les constructeurs inconnus des enceintes cyclopéennes encore debout sur divers points du Latium et de l'Etrurie. Les Sicanes, écartés vers le sud-ouest, comme les Liburnes l'étaient vers le nord-est, gagnèrent, tout en laissant des groupes çà et là, la Calabre et la Thrinakie ou Sicanie (future Sicile). Les Pélasges, sans doute supérieurs aux Ibères, tout au moins pasteurs et vignerons (*Oïnotres*), avaient changé la face de l'Italie jusqu'à l'Arno et au Pisciatello (Rubicon); et une de leurs tribus, les *Argèes*, gens d'Argessa, dont la tradition a fait des Argiens, puis des Arcadiens, les fabuleux Arcadiens d'Evandre, campait sur quelqu'une des sept collines (le Palatin, dit Virgile), lorsque se produisit la grande trouée Liguro-Sicule. Proches parents sans doute des Thraces, des Illyriens, les Ligures (originairement *Liguses*) couvrirent ou plutôt remontèrent la vallée du Pô, franchirent l'Apennin à sa jonction avec les Alpes et filèrent, le long de la Méditerranée, jusqu'en Espagne. Mais nous n'avons à nous inquiéter ici que d'une très notable partie de cette nation, solidement fixée autour du golfe de Gênes, jusqu'à l'Arno, et d'où se détachèrent au nord les *Taurini*, futurs Piémontais de Turin, et, au sud, les Sicules, en grec Sikèles, en égyptien Shaikkalas, « faucheurs, moissonneurs », si l'on admet quelque rapport entre leur nom et ceux de la moisson, *seges*, du seigle, *secale*, de la faucille, *secula* ou *sicula*. — Au reste, et quel que soit le sens de ce nom, il est difficile de lui refuser une physionomie tout indo-européenne. Le suffixe *lo*, rattaché ou non au radical soit par un autre suffixe, soit par une voyelle de liaison, commun à toute notre famille de langues, est particulièrement familier au groupe italiote : *Rutulus*, *Cæculus*, *Romulus*, *vitulus*, *oraculum*, *poculum*, *templum*, etc.

Laissons maintenant les Sicules, poussant devant eux les Sicanes, descendre vers le Sud et donner à un canton de l'Œnotrie le nom d'un de leurs chefs ou d'une de leurs tribus, *Italus*, *Itali*. Ces événements sont

nécessairement postérieurs à l'arrivée des Ausones, des Volsques, des Latins et des Sabins, puisque c'est cette immigration nouvelle qui amena la retraite des Sicules. La venue des Ausones ouvre une quatrième période, celle où nous allons nous arrêter. Il s'agit ici du groupe central proprement dit, celui où s'est formée la langue latine, celui d'où est sortie la puissance romaine.

Nous avons déduit précédemment les raisons qui obligent à fixer aux environs du xxe siècle l'établissement des Ausones et congénères entre le Tibre, l'Anio et le Vulturne, des Sabins un peu plus haut, sur la rive gauche du Tibre et dans l'Apennin. Cette date, approximative, cela va sans dire, est déterminée par le départ des Hellènes pour l'Epire et la Thessalie. En effet, une même pression, soit de Celtes remontant le Danube, soit de Carnes et de Venètes, Gètes ou Daco-Slaves, a ébranlé et séparé les deux éléments du groupe Helléno-Latin. Il a fallu des siècles à ces deux agrégats voisins pour s'oublier et pour développer, chacun à part et pour soi, deux langues aussi parentes et aussi distinctes que le sont le grec et le latin. Ces deux dialectes d'un même idiome ne s'étant rien emprunté, tout ce qu'ils ont de commun, — le fonds du vocabulaire et l'organisme grammatical — est nécessairement antérieur à la séparation des deux groupes. Enfin, lorsque les Ombriens, puissante arrière-garde des races Ausones et Sabelliennes, assirent leur domination sur toute la moitié septentrionale et orientale de l'Italie, c'est-à-dire vers le xive siècle, ils trouvèrent le massif central des Apennins occupé et barré pour ainsi dire par leurs prédécesseurs Sabello-Latins. Leurs pointes sur la Campanie et sur l'Apulie se perdirent, se noyèrent parmi des populations déjà compactes. Ils ne délogèrent ni ne recouvrirent les Vestins, les Sabins, les Péligniens ni les Eques, ni les Herniques, ni les Volsques. Toujours est-il que, dès l'an 1400, tout au moins, entre les bouches du Pô et la Messapie, entre l'Arno, d'autre part, et le Silarus (golfe de Salerne) régnaient des dialectes destinés à se fondre dans la langue latine.

L'aire primitive des Latins proprement dits fut des plus restreintes. Toutes leurs tribus étaient cantonnées entre la mer et les anfractuosités des monts Albains, d'où leur ville Albe la Longue dominait et bordait les charmants lacs d'Albano et de Némi, cratères de volcans éteints. Encore la curieuse légende de ce sanctuaire de Némi, de cette Diane meurtrière, agréant pour ministre l'assassin du brigand qui avait arrosé ses autels du sang de son prédécesseur, donne à penser que ces minimes escarpements n'ont pas été occupés sans combat. Le nom d'Albe, en dépit de la tradition postérieure consacrée par Virgile, semble appartenir aux Ligures (ici aux Sicules), comme Alpis, comme *Albium-Ingaunum* (Albenga) et *Albium-Intemelium* (Vintimiglia); il existait sans doute longtemps avant que l'adroite vanité de la famille Julienne, originaire de Bovilles, eût attribué la fondation d'Albe au fils d'Enée, Ascagne, changé en Iulus, et comparé la ville avec les humbles hameaux des environs à une truie blanche, animal cher aux dieux, au milieu de ses petits pendant à ses mamelles,

Alba solo recubans, albi circum ubera nati.

« Ainsi », dit Properce, en son langage élégamment alambiqué, « Albe s'éleva puissante, Albe née, selon l'oracle, de la truie blanche, en un lieu qui paraissait alors bien loin de Fidènes.... Dans ce temps-là, moins petite était Bovilles, cette banlieue; et Gabies, qui n'est plus rien, abritait un peuple » :

> Quippe suburbanæ parva minus urbe Bovillæ.
> Et, qui nunc nulli, maxima turba Gabi.

Quand ce chaînon latéral des Apennins a-t-il jailli du fond des eaux qui ont certainement couvert toute la frange toscane, latine et volsque, entre le Soracte et le mont Circello? Sans doute vers la fin des temps *secondaires*. Les laves épanchées par ces soulèvements ignivomes et dont un courant descendit jusqu'à l'endroit où devait s'élever le tombeau de Cécilia Metella (*Capo di Bove*, sur la voie Appia), ont formé ce tuf compact, le *pépérin*, qui a fourni aux constructeurs romains tant de fortes assises et tant de larges dalles. Elles ont aussi, à l'état granuleux, donné la *pouzzolane*, qui constitue le sol des Sept Collines. Entre les coulées laviques, les cascades des torrents, les eaux sulfurées et carbonatées des lagunes, déposaient des calcaires légers, le *travertin* que l'air durcit et que dore le soleil. Puis des limons saumâtres apportés par des ruisseaux stagnants, Numicius, Amasenus, s'étendirent en dunes ondulées, gagnant sur la mer, se couvrant de forêts marécageuses, hantées d'abord d'hippopotames, de rhinocéros, de mammouths, enfin, plus modestement, de sangliers, de loups et de couleuvres. On y a découvert des vestiges de l'homme, des silex d'apparence néolithique, de menues pointes de flèches. Le Tibre (peut-être *Rumon*) couvrait de ses eaux l'emplacement de Rome et déposait sur le Capitole, l'Aventin, l'Esquilin, le Pincio, à cinquante mètres au-dessus de son niveau actuel, des coquillages fluviatiles. Pendant bien des siècles encore, il devait inonder ses rives, notamment le quartier du Vélabre où les bateaux voguaient dans les rues :

> Qua Velabra suo stagnabant flumine, quaque
> Nauta per urbanas velificabat aquas. (PROPERCE.)

Déjà dans les régions basses couvait la fièvre, l'antique déesse *Febris*, à grand'peine écartée par les purifications (*februatio*) du mois de février, surtout par l'agriculture latine et le drainage étrusque.

C'est là, dans un étroit carré circonscrit par l'Aqua Ferentina, le Tibre, le rivage et le Numicius, que les Latins fondèrent une trentaine de villages, vers le nord Bovillæ, Aricia, vers l'ouest et le sud Laurentum, Lanuvium, Lavinium. Sur la côte, entre le Tibre et Laurente, ils avaient englobé les Aborigines et les Caskes, venus de la montagne. L'humble vallée du Numicius les séparait seule des Rutules, peut-être les *roux*, ou les brillants (*rutili*), ou bien encore les conducteurs de chars (leur grossière monnaie est ornée d'une roue, *rota*). Ces Rutules tiennent plus de place dans l'épopée que dans l'histoire. Virgile a eu, sans doute, quelque raison pour les distinguer des Latins; il donne pour aïeux à son Turnus des Achéens (Danaens

plutôt) de Mycènes, Inachus, Acrisius; des relations étroites qu'il lui prête avec les Étrusques demi-grecs de Cæré-Pyrgi rappellent, à dessein peut-être, le caractère sensiblement tyrrhénien des objets trouvés dans les ruines d'Ardea, la capitale rutule. Mais on ne peut que former des conjectures sur les minces vicissitudes d'un si petit peuple, serré entre les Latins et les Volsques.

Ceux-ci dont le nom, antérieur cependant à la domination étrusque, semble apparenté à Volsinies, à Vulci, ont joué un tout autre rôle; le développement de leur marine et leur puissance militaire a retardé longtemps les progrès de Rome. De Corioles (rapprochez *Cures*, la ville des Sabins, et *Cora*) à Antium, d'Antium à Circéii et à Anxur (Terracine), ils occupent les marécages des fleuves-ruisseaux Astura et Ufens — les marais pontins (*pomptini*) — et confinent aux mauvaises terres des Sidicins et des Aurunces, ou Ausones, leurs proches parents de race et de langage.

Entre la Ferentina et l'Anio (*Teverone*), de Pallanteum et Saturnia à Tibur (Tivoli), à Gabies, à Pedum, des Pélasges, des Sicarnes et des Sicules se maintenaient péniblement contre les Sabins, vignerons frustes et superstitieux, faucheurs aussi comme leur dieu (un décalque de Saturne) :

paterque Sabinus,
Vitisator, curvam servans sub imagine falcem.

A côté des Sabins, sur un sol rude, les Eques, *duris Æquicula glebis*, laboureurs armés, ne négligeaient aucune occasion de pillage, leur principale ressource :

Armati terram exercent, semperque recentes
Convectare juvat prædas et vivere rapto.

Derrière les Eques, dans les gorges de l'Apennin, au bord des sources froides, les Marrubes et les Marses cueillaient les herbes salutaires, récitant la *naenia*, la nénie — soutenue, dit Horace, par les « sons magiques des flûtes, » — disant l'incantation puissante qui guérit la morsure des vipères. Tel Virgile nous a peint encore le très vaillant prêtre *Umbro* qui charmait de sa voix endormeuse « la colère et la dent des hydres empestées » :

graviter spirantibus hydris
Spargere qui somnos cantuque manuque solebat
Mulcebatque iras et morsus arte levabat.

Ennius, plus sceptique, s'était fort diverti des sorciers marses et de ces superstitions qui avaient survécu à la liberté. Mais bien longtemps ces crédules montagnards devaient braver et fatiguer les armes romaines.

Un peu plus à l'est, sur le haut Anio, embusquées parmi des roches refroidies à peine, les tribus Herniques guettaient les troupeaux des Aurunces, les marchandises des caboteurs Volsques, et les chariots des Rutules. Le héros national de ces Herniques, Cæculus, fils de Vulcain, fondateur de Præneste (*Palestrina*), passait pour s'être manifesté au milieu des flammes :

Inventumque focis omnis quem credidit ætas.

C'était, comme le Cacus de l'Aventin — son homonyme — un phénomène ou, plutôt, un souvenir volcanique. Contre ces déprédateurs, les Latins d'Albe étaient faiblement protégés par le demi-cercle d'une chaine latérale, le mont Algide; les Étrusques y bâtirent, y nommèrent du moins, les deux villes de Tusculum (Frascati), de Velitræ (Velletri).

A l'origine donc, les Latins ne possédaient pas le tiers de ce qui a reçu plus tard le nom de Latium, et qui peut équivaloir à deux départements français. Ce n'est qu'après avoir été finalement domptés par Rome (496, bataille du lac Régille, entre le mont Albain et l'Algide?) et à peu près assimilés à la nation romaine, qu'ils ont étendu peu à peu leur nom à leurs voisins immédiats les Eques, les Herniques et les Volsques. Et quelle destinée plus obscure, plus inconnue que celle de ce minime groupe, si divisé, malgré ses appels à une grande divinité nationale, Jupiter *Latiaris*, si jalousé et serré de toutes parts entre des tribus congénères, puis soumis au joug des Etrusques établis à Tusculum, en face d'Albe, noyé enfin dans le rayonnement romain!

C'est là, cependant, parmi ces rochers et ces bois marécageux, que les vieilles croyances latines, les vieilles divinités sans histoire, sans aventures, se sont pénétrées d'une vie si intense, si tenace, qu'elles ont résisté et souvent survécu au panthéon des Etrusques et aux brillants personnages de l'Olympe. Il n'est guère facile, nous l'essaierons pourtant, de dégager cette mythologie — ces institutions, gravement puériles, souvent barbares, — de toutes les influences et de tous les mélanges qu'elles ont subis avant d'être observées et décrites plus ou moins fidèlement par des historiens et des érudits.

« Les sources dont nous disposons, dit Preller, laissent beaucoup à désirer, car l'ancienne Italie, à part quelques monuments locaux, est muette, et la littérature de Rome ne commence qu'à une époque où la civilisation grecque a déjà pénétré les idées romaines. » Ajoutez que les idées romaines étaient elles-mêmes un compromis avec les données latines, sabines et étrusques. Puis les documents de cette première époque littéraire, les Annales des Pontifes, les anciens chroniqueurs, les Cincius Alimentus, les Fabius Pictor, les poètes des guerres puniques, Nævius, Ennius, ne nous sont connus que par des fragments épars dans les grammairiens et les polygraphes. Encore avaient-ils reçu l'éducation grecque, si séduisante, à laquelle pas un, même Caton l'Ancien, n'a pu se soustraire. Nous ne négligerons pas sans doute les indications précieuses que peuvent fournir les compilateurs, soit trop philosophes comme Varron imbu de symbolisme stoïcien, soit trop crédules comme Denys d'Halicarnasse, les écrivains trop étrangers à l'esprit latin, comme Plutarque, et les historiens uniquement préoccupés de la grandeur de Rome, tels que Tite Live. Les guides les plus sûrs, à tout prendre, sont peut-être Virgile et Ovide. Le premier, en dépit de nombreux anachronismes, a, dans les six derniers livres de l'Enéide, restitué avec une intuition merveilleuse la vie et les croyances de l'antique Latium. L'autre a suivi, jour par jour, dans ses *Fastes*, les fêtes et les cérémonies de la religion nationale. Malheureusement

il n'a écrit que six livres de ce calendrier poétique. Mais tous ces auxiliaires, auxquels il faut joindre un certain nombre d'inscriptions précieuses, authentiques ou traditionnelles, ne viendront utilement qu'après la fondation de Rome.

Nous sommes, en ce moment, avant l'histoire; il faut nous figurer les Latins s'installant par petites bandes, avec leurs troupeaux, soit dans quelque enceinte de pieux, soit dans quelque citadelle abandonnée par les Pélages, les Sicanes et les Sicules; se partageant, par tribus d'abord, puis par *gentes* et familles, les territoires conquis; commandés par le Conseil des Pères, des *patres* ou patriciens qui le plus souvent élisent un magistrat suprême, prêtre et chef de guerre, *rex*, *preitur*, *embratur* (*imperator*), *meddix tuticus*. Ils parlent des dialectes rapprochés, mais plus différents de ce que nous appelons le latin, que peut l'être le français du *Serment de Strasbourg* de la langue de Voltaire; ils ont chacun leurs divinités favorites qui règnent sur une ou deux lieues carrés, et quelques grandes divinités communes à la race, cinq ou six apportées du berceau de la culture indo-européenne, d'autres inventées ou empruntées en chemin. Mais ces dieux, ou aryens, comme Jovispater, Juno, Janus, Diana, Vesta, ou proprement latins et sabins, Picus, Mars, les Pénates, les Génies, ont dû s'associer à des dieux antérieurs déjà établis dans le pays, et qui appartenaient aux plus humbles couches de l'animisme. Des phénomènes analogues se sont produits chez tous les peuples, et notamment chez les Grecs; mais ceux-ci, plus avancés dans l'anthropomorphisme, ont plus rapidement évincé ou subordonné les fétiches grossiers des Pélasges, ou bien, les revêtant de formes humaines, leur ont infusé une vie indépendante des rites et de la liturgie. Tout au contraire, les dieux italiques, sans passions et sans histoire, demeurent vagues et indéterminés; ôtez-leur les formules et les cérémonies, ils s'évanouissent. Ce ne sont plus que des noms impersonnels.

Ces dieux *Indigètes*, que, par une intuition vraie, mais d'après une étymologie douteuse, Virgile considère comme *indigènes*, *dii patrii*, convenaient au tempérament superstitieux et formaliste des Italiotes. L'esprit positif des Latins s'ingéniait aux minuties; leur dévotion pratique leur semblait d'autant plus efficace que les objets en étaient plus nombreux et plus variés. Ils se plaisaient à multiplier à l'infini les signes des volontés surnaturelles. Autant de choses, autant d'êtres, de phénomènes réels ou chimériques: autant de dieux à fléchir; autant de chances d'être exaucés. C'est ainsi que chaque lieu, chaque circonstance, chaque phase ou incident de la vie, chaque mot de la langue, se trouvèrent doublés pour ainsi dire d'une divinité spéciale, *indiquée* ou *indicatrice* : *indiges*, *index*, de *dic* (*deiknumi*) montrer, *digitus*, doigt indicateur. Et toute une science naquit, celle des *indigitamenta*, formules destinées à *indigitare*, à honorer et à fléchir les *indigètes*.

Les dieux supérieurs eux-mêmes, et leurs nombreuses épithètes tantôt prises à part, tantôt associées, auront aussi leurs *doubles*, des génies mâles ou femelles — comme les *Saktis* du Civaïsme, — où réside leur puissance, leur virtualité. Cela au même titre que les animaux, les sources,

les forêts et les pierres, que les morts et les vivants, que le champ et le foyer, que les saisons, les âges, les maladies, que les institutions, les industries, les arts, les passions et les idées. La simplicité, ou plutôt la pauvreté du système aboutit à l'encombrement, à la confusion dans la monotonie. En somme, le panthéon italiote va nous apparaître comme une sèche et interminable nomenclature d'êtres métaphysiques. Et pourquoi non? La métaphysique, on ne saurait trop le rappeler, est l'animisme même; elle n'en est que la forme *rationnelle*. Indigètes, Sémons, Génies n'ont pas de parents plus proches que les *Types* de Platon, les *Catégories*, les *Entités* et *Qualités occultes* de la Scolastique.

Abordons maintenant, suivant notre méthode, l'énumération des objets divinisés, en montant des êtres prochains, des choses ambiantes, aux aspects plus généraux de la nature. La plupart des animaux que l'on voit figurer auprès des divinités, à titre soit de compagnons, soit d'emblèmes ou de victimes, ont été, dans les époqnes primitives, l'objet d'un culte direct. Et, bien que les Indo-Européens eusent déjà dépassé ce stade mental, ils continuèrent longtemps de regarder, avec une terreur ou une admiration superstitieuse, certains animaux dangereux ou utiles. Avant d'être consacré, comme nous le verrons, à Mars et à Faunus, le loup, *Hirpus* chez les Samnites, *Lupus* chez les Latins, a été le héros des *Lupercales* (*lupum arcisci*, pantomimes destinées à écarter le loup); et la persistance de ces fêtes prouve assez le respect qu'il avait inspiré aux naïfs habitants des clairières de l'Apennin et des forêts qui bordaient le Tibre. La louve sacrée préside aux origines romaines. Le *Taureau* sabellien (comparez le *Tarvos trigaranos* des Gaulois), qui avait guidé l'invasion des Marses et des Pentrii, figurait encore sur les monnaies de la guerre sociale, et dans le nom de la capitale samnite : *Bovianum*.

Les toisons des brebis étaient sacrées; il en sortait des songes et des oracles; rappelez-vous le vieux roi Latinus cherchant, comme il arrive parfois, des consolations religieuses, lorsqu'il va manquer de parole à Turnus, son voisin, à Lavinia sa fille, pour livrer son peuple au divin mais piteux Enée. C'est un de ces endroits, auxquels je faisais allusion, où Virgile a vraiment évoqué l'âme des vieux âges.

« Inquiet de ces prodiges (un essaim d'abeilles et un feu follet), il se dirige vers l'oracle de Faunus, son père fatidique; il gagne les bois où la haute Albunea résonne sous les saints ombrages, source ténébreuse à la méphitique haleine. Là, quand la prêtresse, étendue sur la toison des brebis immolées, s'est endormie dans le silence de la nuit, elle voit voltiger mille simulacres changeants; elle entend des voix inconnues; elle jouit du commerce des dieux, et interroge l'Achéron dans les profondeurs de l'Averne. Là s'en vient le vieux roi, demandant conseil; là, il égorge selon le rite cent laineuses brebis et, sur leur dépouille floconneuse, il se couche, il attend, et soudain une voix sort de l'épaisseur des forêts... »

Quel aimant se cachait dans ces peaux sanguinolentes? Les Latins ne le savaient pas. Mais ils n'en étaient pas moins convaincus qu'une puissance prophétique y résidait.

L'impression produite sur tous les esprits incultes par le vol, le chant et les mœurs des oiseaux a laissé ici des traces plus profondes que partout ailleurs, au point de donner lieu plus tard à la plus étrange des institutions politico-religieuses. Émerveillés par la hardiesse, la force et la voracité des aigles et des vautours, les laboureurs et les pâtres du Latium ont accordé une attention particulière et attribué un mystérieux pouvoir aux oiseaux qui annoncent le retour des saisons et les variations de la température; les devins habiles en tiraient aisément, non sans profits, des pronostics sur l'avenir des récoltes, la santé des troupeaux, et par suite sur le moment favorable aux expéditions de pillage et de guerre.

« Je méprise, disait Ennius, les augures du pays des Marses, aussi bien que les aruspices de village et les astrologues de carrefour, les pronostiqueurs d'Isis et les interprètes des songes... Ils promettent des trésors et demandent une obole. »

De coïncidences bien ou mal observées, réelles ou imaginaires, est né l'art *augural*, l'art des *auspices* et tout son cortège de sottises officielles. Nous ne nous doutons guère quand nous entreprenons quelque tâche sous d'heureux ou inquiétants *auspices*, quand nous regardons quelque incident comme de bon ou mauvais *augure*, que nous sous-entendons certaines croyances ou pratiques qui ont eu cours officiel pendant deux mille ans et plus. Les deux mots *augure* et *auspice* veulent dire *consultation*, *inspection des oiseaux : Avi-gurium*, *avi-spicium*. En passant, je vous présente le vieux verbe *gus-ere*, d'où vient *gus-tus*, goût, et qui se retrouve en germanique sous la forme *kiusan*, choisir. *Gusere* est devenu *gurere*, d'où le nominatif *gurium*, peut-être essai, épreuve, dégustation.

Parmi les volatiles dont la fortune a passé le mérite, citons le poulet, qui décide du sort des armées rien qu'en refusant le grain mondé qu'on lui prodigue. Le modeste pivert occupe aussi un rang à part. L'anthropomorphisme en a fait un roi légendaire, Picus (*Picus equum domitor*), *changé en oiseau par les maléfices de Circé*, Picumnus qui fait pendant à un autre guerrier, Pilumnus (orné du *pilum*, pour *pinslum*, de *pinsere*, frapper, piquer). Il ne se doutait guère, en piquant l'écorce des arbres pour y chercher quelque vermine, que le bruit régulier de ses coups de bec serait interprété comme un avertissement donné dans la profondeur des bois.

C'est que toute rumeur, tout mouvement des feuillages ou de leurs hôtes éveillait l'inquiétude du passant. Le silence de la futaie sombre, *nemus* (le temple des Gaulois : *nemet*), le jour tremblant des clairières, *lucus*, la grâce ou la majesté du hêtre, du chêne, de l'yeuse, du peuplier, frappaient tour à tour d'un égal étonnement l'esprit faible du pâtre et du guerrier en marche ou en embuscade, et qui, dans ces arbres, croyaient voir leurs propres ancêtres :

Gensque virum truncis et duro robore nata.

Tel fourré ténébreux était plein de terreur sacrée; tel bouquet de hêtres, *fagutal*, tel grand arbre isolé, semblait un protecteur. Des aliments, des lambeaux d'étoffes, des peaux de bêtes tuées à la chasse, des trophées, des

ex voto de toute sorte cloués aux troncs, suspendus aux branches, attestaient la reconnaissance de ces peuples enfants. A ces coutumes, si universelles, se rattache l'usage curieux de planter un clou en cérémonie dans la paroi d'un temple. On citerait bien des exemples chez les primitifs de ce singulier hommage rendu aux dieux. A Rome, c'était un recours si important, si solennel, qu'un dictateur était nommé pour planter le clou sacré.

Tout dans la nature, avant de reprendre ses proportions et son rang dans la série des choses, a passé par la divinité : ainsi des eaux, des fontaines, fleuves, lacs, mers, ainsi de l'eau considérée en elle-même comme une source de force et de pureté; ainsi de la montagne d'où jaillit le soleil (*Sor-acté*) ou le feu (*Volcanus*), du rocher sourcilleux aux grottes profondes, de la pierre tombée du ciel, carreau de foudre (Jupiter *Lapis*), ainsi de la borne arrosée de vin, de sang, d'huile, *Terminus*, le dieu Terme, qui veille sur le champ et qui garantit le domaine sacré de la tribu ou du laboureur; ainsi de la muraille qui enclôt la cité et ne peut être fondée qu'en un terrain consacré par des victimes et des offrandes; ainsi du jambage et du seuil de la porte, de la dalle du foyer; ainsi de la prairie et du sillon.

Il est presque impossible, même chez les peuples les plus frustes, à plus forte raison chez des Indo-Européens, d'établir une démarcation entre le culte direct rendu aux objets, et l'adoration des puissances incluses dans les choses, puis émanées des choses. Dans la vieille Italie comme en toute autre contrée, l'illusion anthropique avait donc évoqué, nous l'avons fait entendre, d'innombrables génies, inhérents d'abord, puis attachés, puis préposés aux objets et aux phénomènes, aux accidents de la nature et aux événements de la vie humaine. Ils formaient des troupes, des essaims assez librement répandus entre ciel et terre, mais vaquant chacun à sa tâche préférée, qui dans la forêt, qui dans la prairie, qui dans les campagnes, pour surveiller les semailles et les moissons; d'autres au bord des fontaines ombreuses, autour des lacs et des fleuves; ou bien au foyer, dans l'âtre; ou encore parmi les sépultures, au fond des antres ou des fosses qui conduisent aux demeures souterraines. Ceux-ci présidaient à l'union des sexes, à l'accouchement, à la naissance, ceux-là aux cérémonies funèbres, à la guerre, aux arts de la paix, aux plus humbles métiers. Les uns protégeaient les cités, les autres les familles, les individus; les uns apportaient la santé, d'autres les maladies. Ces groupes indéterminés et, pour ainsi dire, anonymes, reconnaissaient pour chefs soit des divinités locales déjà pourvues d'une personne et d'une légende rudimentaire, soit quelque soldat sorti du rang, le premier entre ses pairs, qui s'était approprié le nom commun à son escouade et résumait en lui les attributs de tous.

Les forestiers, Sylvains et Faunes (les Favorables), faisaient cortège à leur confrère Faunus, vieux héros du Latium, père de Latinus, et à leur mère Fauna Luperca. Les pastoraux se pressaient autour des deux Palès, mâle et femelle; les printaniers autour de Mars, Maïa et Flora. Les agricoles obéissaient, les semeurs à *Semo Sancus* le Sabin, à Saturnus, à Consus ou Consivius, les moissonneurs et vendangeurs à Tellumo et Tellus, à Ops, à Cérès, à Herculus, gardien de l'enclos, à Vertumnus, à Pomona, à Liber, dieu de

la libation. Dans le monde féminin des bois et des eaux, les *Viræ* ou *Vires*, *Virites*, *Lymphæ* ou *Nymphæ*, *Casmenæ*, *Furiæ* avaient pour coryphées Cerca, Egeria, Feronia, Ferentina ou Hérentatis, Juturna, Ilia ou Venilia, proche parente de Vénus.

Les préoccupations génésiques, si invétérées en Italie qu'une certaine image est restée jusqu'à nos jours une amulette chère aux femmes les plus honnêtes, donnaient lieu à une foule de pratiques licencieuses. La lubricité féconde était l'un des attributs les plus ordinaires des génies et des nymphes. On retrouve ce caractère chez les menus dieux qui veillent sur tous les incidents des unions chastes et du mariage consacré : *Mutunus Tutunus* qui assure la conception, et Subigus et Dea Prema, Pertunda, Perfica, qui président aux mystères conjugaux.

Lorsque Lucina a délivré la mère et mis l'être au jour, l'enfant est accueilli par Potina qui l'abreuve, Educa qui l'élève, Cuba qui le couche, Ossipago qui affermit ses os, Statanus qui le met sur ses pieds, Farinus, Fabulinus, Locutius, qui lui apprennent à parler; Iterduca le conduit, Domiduca le ramène à la maison. Mens, Sentia, Volumnus, Voleta, Paventia, Venilia, Volupia, Lubentina, Præstana, Pollentia, etc. exercent son esprit, forment sa volonté, calment ses terreurs, guident ses désirs, favorisent ses premières amours, le livrent, déjà fort et agile, à Peragénor, à Agénoria, à Stimula, qui l'initient à la lutte guerrière, aiguillonnent son énergie, tandis que Murcia, Numéria, Camena, Catius, Consus, tempèrent son exubérance, cultivent et affinent sa raison. Enfin Juventas, sur le seuil de la vie active, le recommande à Nério, la virile, et à la Fortune barbue.

Homme, il rencontre à chaque pas, en chaque lieu ou conjoncture, la divinité appropriée, dieux du repas et de l'habillement, de la cuisine, de l'étable, de la prison; dieux des passages voûtés, Janus, Jana, Arquis; des montées, Ascensus et Clivicola, Limones; du secret, du regard, Forculus, Limentinus, Lateranus, Carna ou Cardea qui écarte les vampires; dieux de l'honneur, Honorinus; du gain, Lucrius, Pecunia, Argentinus; Afferenda, qui apporte la dot; Arculus qui ferme les cassettes. Fessonia attend les gens fatigués avec sa sœur Quies. Pellona chasse les ennemis. Rediculus soutient la retraite. N'oublions pas Salus, la santé, et Februa, qui, je pense, guérit de la Fièvre, Febris.

La série des dieux agricoles est peut-être la plus complète de toutes. Dans aucune autre n'apparaissent avec plus d'évidence la minutie et la pauvreté, le fétichisme verbal des vieux Italiotes. Aux noms mentionnés déjà, il faut ajouter les dieux du coteau, de la colline, de la plaine et du vallon : Jugatinus, Collatina, Rubina, Vallonia; Seia, la semeuse; Segetia ou Segesta, la moissonneuse; les protecteurs de l'épi, naissant, laiteux, mûr, de sa tige et de sa gaine : Proserpina, Lacturcia, Lactans, Matura, Nodotus, Volutina, Patelena. Hostilina égalise les têtes des épis. Runcina enlève les mauvaises herbes. Messia procède à la coupe, Tutilina à la rentrée en grange, Terensis au battage. Il y en a bien d'autres, qui souvent font double emploi, Insitor, Subruncinator, Messor, Convector, Conditor, Promitor. Obarator et Occator remuent la glèbe; Vervactor brise les mottes; Imporcitor herse; Sarcitor

sarcle. Meditrina s'occupe de la vigne; Mellona des ruches; Bubona et Epona des bœufs et des chevaux.

Ainsi se présente à nous, indéfiniment grossie par la cohue des abstractions personnifiées (Bonus Eventus, Annona, Pax, Victoria, Pudicitia, Libertas, Spes, etc.), la foule de ces dieux Indigètes, véritable fonds des religions italiques, consacrés par une liturgie rigoureuse, par des fêtes et cérémonies innombrables inscrites dans le calendrier, et intimement associées à la vie privée, publique et politique des Latins. Nous verrons qu'avant de se dégager du menu fretin qui grouille autour d'eux, les grands personnages de la mythologie s'y sont pour ainsi dire plongés et confondus. Ils se sont fait naturaliser indigètes.

A ce nombre indéfini de menues ou grandes divinités dont les *numina*, *nutus*, clignements d'yeux, causent ou arrêtent tant de prodiges, d'augures, signes souvent équivoques de volontés qu'il s'agit d'interpréter, les Latins prodiguent les prières, les offrandes et les expiations. Sans doute le rituel ne comporte pas encore cet excès de rigueur formaliste, où se sont ingéniés les clergés de Rome naissante, Flamines, Pontifes, Saliens, Luperques, Arvales, Titiens, etc. Il est évident toutefois que les *Indigitamenta*, *Libri pontificii*, *Commentarii*, rédigés au temps de Numa et d'Ancus (VIIIe et VIIe siècles), s'autorisaient d'usages et de formules plus antiques, déjà consacrés peut-être par l'écriture et, par cela même, antérieurs à l'influence étrusque. En effet, les Latins, Sabins et Sabelliens possédaient l'alphabet athénien archaïque avant que les Tyrsènes eussent enseigné le leur à l'Italie septentrionale. Au reste, les mots bizarres, les termes obscurs conservés par Caton, par Verrius Flaccus, appartiennent à des âges reculés; c'est la tradition qui les a imposés aux compilateurs liturgiques.

Nous pouvons, sans anachronisme, donner dès à présent quelque aperçu de l'appareil et du mobilier sacramentel, des pratiques expiatoires et propitiatoires.

La nourriture étant l'unique souci du primitif, rien de mieux agréé ne pouvait être offert aux dieux que des aliments, des viandes, des gâteaux, du laitage, du vin, de l'eau fraîche. Le difficile était de connaître leur goût, sauf en un seul cas : le sang et la chair de l'homme étaient pour tous, dieux et hommes, un vif attrait; aussi, nul acte n'était plus pieux que l'immolation de toute la jeunesse d'une tribu, d'un *ver sacrum*; mais il est à croire que cette insanité passa vite: on jugea beaucoup plus sage de jeter dehors le *croît* importun, cet essaim nouveau que la vieille ruche ne voulait plus nourrir. Les sacrifices humains isolés durèrent plus longtemps; l'histoire en a recueilli d'assez nombreux exemples. Toutefois, grâce à la substitution, procédé commode, on fit accepter aux dieux des animaux au lieu d'hommes, puis des mannequins et des poupées, puis des figurines d'argile ou de pâte, pourvu qu'on n'oubliât pas de les présenter *ritu humano*, selon le rite consacré.

Sciendum in sacris simulata pro veris accipi : unde, quum de animalibus quia difficile inveniuntur est sacrificandum, de pane vel cera fiunt et pro veris accipiuntur.

« Il faut savoir que, dans le culte, les objets simulés sont acceptés pour réels. Quand les animaux requis pour le sacrifice sont difficiles à trouver, on en fait en pain ou en cire, qui tiennent lieu des vrais. »

Maintenant, comment connaître l'animal préféré de ces gourmets invisibles? Qui demande un taureau, un bouc, une brebis blanche ou noire, un agneau non encore tondu; qui une vache stérile, une chèvre bien encornée, une truie vierge ou mère, un cochon de lait? Celui-ci voudra, sans doute, une victime qui n'ait pas encore porté le joug (*injugis*), celui-là un agneau de deux ans, ou une brebis de haute laine (*altilanea*). C'est la question que la *probation*, examen des plus sérieux, avait pour objet de résoudre.

Il importait d'abord que la victime fût appropriée à l'intention et à l'objet du sacrifice, selon qu'il s'agissait d'une consultation divinatoire, d'une prière, d'une action de grâce, ou d'une expiation : *hostia consultatoria*, *commendatoria*, *impetratoria*, *depulsoria*. Il fallait aussi deviner les préférences des dieux. On s'arrêta au procédé fort commode de leur offrir des victimes qui leur fussent ou agréables ou antipathiques, pensant qu'ils se réjouiraient de recevoir les unes et de voir mourir les autres. Ainsi on pouvait sans scrupule immoler à Cérès le porc ennemi des moissons, à Liber le bouc qui broute les vignes, aux chastes Camènes la truie immonde. En général, on réservait aux dieux infernaux les victimes noires, les rousses aux dieux ignés et à ceux qui semblent brûler les moissons, tels que Vulcain ou Robigo, les blanches aux personnages solaires et célestes. Le plus souvent les dieux et les déesses demandaient des victimes de leur sexe et de leur caractère, réel ou supposé : Mars, Neptune, des mâles entiers et fiers, taureaux, verrats, béliers; Jupiter, des bêtes sages et soumises, bœufs, porcs et moutons; Proserpine, une génisse bréhaigne, Cérès une vache pleine; Juno Lucina les brebis mères de deux jumeaux, *ambignæ oves*. Tous aimaient que la victime eût ou deux dents à chaque mâchoire ou une dentition de deux ans, *bidens*, *bidental*. Mais le porc, par-dessus tout, déjà si cher au bon Eumée et aux héros de l'Iliade, faisait les délices de ceux qui le mangeaient au nom des dieux; il était doué, et plus encore la truie grasse et tendre, d'une haute vertu expiatoire. En somme, et malgré tant de formalités, les dieux latins n'étaient pas trop difficiles à satisfaire, ayant toujours le goût même de leurs interprètes et de leurs fidèles. En prenant soin de ne jamais leur présenter de poules à bec et à pattes jaunes, — qu'ils avaient en horreur, — on pouvait, avec un peu de craie, leur faire accepter un bœuf roux pour un blanc, et rajeunir singulièrement la bête en lui dorant les cornes.

Il suffisait de savoir correctement frapper la victime, sur la tête, au cou, dans le poitrail, avec la hache (*scena* ou *sacena*), le *clunaclum* ou le *culcitulus*, avec le maillet de bois ou de plomb; découper les chairs sur le billot, *molucrum*, avec la *secespita*, ce bon couteau du prêtre, lame oblongue solidement fixée par des clous d'airain (de l'airain de Chypre!) à un manche d'ivoire, rond, orné d'or et d'argent à la garde.

Ce n'était pas tout cependant. Il fallait encore que le sacrificateur fût parfait cuisinier, qu'il sût apprêter à une sauce avantageuse le morceau, le

mets favori du dieu, les *partes præsiciæ*; soit les entrailles, *fendicæ*, *hiræ*, ou le péritoine, *omentum*, les testicules, *polimina*, les estomacs des ruminants, *ærumnæ*, soit la queue de bœuf saupoudrée de farine, *palasea*, ou garnie de chair a la base, *offa penita*; soit la cuisse, *strebula*, ou la poitrine, *ruma*. Guidés par leur propre goût, les habiles parvinrent à connaître assez bien, à deviner les plats de choix, les *farcimina*, ragoûts et hachis. On s'aperçut, notamment, que tous avaient un faible pour les abats[1], *exta*, intestins grêles farcis (*apexabones*), boudins de sang de bouc (*hirciæ*), de poumon haché (*silicerniæ*, *longabi*), de saindoux et de tripes (*tædæ*, *næniæ*). Dès lors, il ne fallut pas se tromper, mener un taureau à qui voulait un bœuf, servir du bouilli (*arvigæ*, *hostiæ*) à qui aimait le rôt! Surtout il importait de n'omettre aucune des formalités prescrites : les rubans et bandelettes, *infulæ*, *vittæ*, pour le temple et les victimes, le *suffibulum*, sorte d'agrafe chère à Vesta, le voile pour la tête (*capital*), ou même pour la main droite, ni, en certains cas, le *cinctus gabinus* (manière de trousser la toge); encore moins les herbes saintes, verveine et autres, les arbres heureux seuls admis aux foyers divins, enfin les paroles, les prières, dans l'ordre fixé par le rituel. Fi de l'invocation qui ne débutait point par Janus! « *Jane pater, te hac strue bonas preces precor uti sies volens propitius mihi liberisque meis, domo familiæ que meæ... Ejusdem rei ergo macte vino inferio esto...* » Janus pater, avec ce gâteau je t'adresse des prières pures; veuille être propice à moi et à mes enfants, à ma maison et à ma famille... Aux mêmes fins sois honoré (glorifié) par le vin répandu! » Il y en avait comme cela pour tous les dieux, toutes les offrandes, toutes les victimes et toutes les circonstances. Chaque oubli, chaque erreur entrainait une nouvelle cérémonie, expiation, *piaculum*, réglée par le prêtre et, naturellement, très profitable au malin exorciste. Et puis, il y avait les amendes et les dispenses.

Pour éviter aux immortels les inconvénients d'une alimentation trop fortifiante, d'adroits *fictores* ou pâtissiers pétrissaient de mille façons, en gâteaux sacrés, les farines, le miel, le lait et le sel. On connaît les noms et quelquefois la recette de ces *fercta* ou *liba* (*adoreu liba*, VIRGILE) : *africia*, *orculata*, *catumeum*, *conspolium*, *cubula*, *glomus*, *gratilla*, *pastillum*, *subucula*, *summanalia*, *turunda*, etc. Il y avait des tablettes, *strues*, fabriquées par des *struferctarii*; des *salsamina* composés de quatre espèces de farines; des *suffimenta*, fève et millet délayés dans du vin nouveau. Le *far pium* ou *mola casta salsa*, si employé dans les sacrifices ou les cérémonies qu'on en a tiré les mots *confarretio* (communion nuptiale) et *immolare*, donnait lieu aux manipulations les plus méticuleuses. Il n'y entrait que du sel broyé et fondu par les Vestales, qu'une fleur de farine extraite d'épis cueillis, séchés, égrenés, grillés, pilés par les mêmes personnes saintes, chargées d'approvisionner les autels. Les dieux ne dédaignaient pas non plus certaines bouillies, *fritilla*, *frumen*, *pultes refrivæ*; ils buvaient aussi du lait, du vin

1. *Exta porriciunto, dis danto, in altaria, aramve focumve eove quo exta dari debebunt.* « Déposez les entrailles, donnez-les aux dieux sur l'autel, l'*ara*, le *focus* (autel portatif); enfin à l'endroit où les entrailles devront être offertes. »

doux (*sacrima*), surtout de l'eau du Numicius, de l'eau de source, qu'on jetait sur la terre pendant que l'officiant mangeait et distribuait des gâteaux.

Les vases sacrés étaient en argile; tous les textes s'accordent sur ce point; lorsque l'abondance des métaux permit de les faire en bronze, en argent et en or, ils gardèrent les formes de la poterie antique, telle que Cicéron put la voir encore dans les temples de Vesta. « Ces pots, disait-il, lui en avaient plus appris sur les rites des ancêtres que les dissertations des Stoïciens. » A des formes anciennes demeuraient attachés d'anciens noms, *calpar*, *arferia*, *cuturnium*, *athanuvium*, *simpulum* ou *simpuvium* (d'un usage si général que les dévotes s'appelaient *simpulatrices*); *patera* (l'insigne des Épulons); *guttus*, qui versait le vin goutte à goutte; *futile*, amphore sans pied, toujours portée par les Vestales; *malluvium*, *pollubrum*, aiguières et bassins à laver les mains; *capis*, *capula*, *capedo*, *capeduncula*, *lepesta*, vaisselles sabines; *favissæ*, grands bénitiers placés à l'entrée des temples, pleins d'une eau dont les dieux reconnaissaient déjà la vertu.

S'agissait-il de laver quelque faute individuelle, ou d'attirer sur une maison, une ville, un champ, sur les moissons et les vendanges la faveur des patrons célestes et terrestres (*medioxumi*) ou souterrains? des Indigètes ou des *Novensides* (Sabins)? une aspersion correcte, *lustratio*, le plus souvent ambulatoire, *amburbium*, *ambarvalia*, produisait les résultats les plus salutaires, surtout, cela va sans dire, quand elle était dûment accompagnée de sacrifices, d'offrandes et d'invocations convenables, indéfiniment récitées et répétées sans qu'une syllabe en fût omise.

Tout ce « mécanisme liturgique », dit Bouché-Leclerc, inventé pour porter aux dieux et traduire dans la langue qu'ils avaient choisie les hommages des individus, ou de la tribu, de la nation, « avait pour centre et pour moteur l'utilité pratique... Une partie des actes religieux avait pour but d'obtenir leur protection »; tous les autres, de détourner ou prévenir leur colère.

« La théologie donnait à ces derniers le nom d'expiations », quand ils étaient destinés à réparer les effets de fautes privées ou publiques, réelles ou supposées : et le nombre de ces péchés, prévus et catalogués dans les *Commentaires des Pontifes* était aussi considérable que la nature en était puérile; ils consistaient presque toujours dans l'omission de quelque formalité liturgique : *Sciendum... si quid in ceremoniis non fuerit observatum, piaculum admitti.* » « Si quelque point, dans les cérémonies, n'a pas été observé, l'expiation est nécessaire. » On en était quitte pour recommencer les processions, les jeux et les sacrifices viciés par la négligence des officiants ou des fidèles, ou bien pour offrir aux dieux irrités des hécatombes, libations et lustrations nouvelles. Mais il y avait aussi des fautes jugées inexpiables, et qui entraînaient l'excommunication : *impius ne audeto placarier donis iram deorum.*

Les dieux manifestaient leur mécontentement par des signes qu'il fallait interpréter, par des maladies, des catastrophes et des prodiges, incendies, ouragans, éruptions volcaniques, apparitions de fantômes ou de comètes. Tantôt une vache ou une statue avait parlé. Il était né un veau à cinq pattes

ou à deux têtes. Mars avait brandi sa lance. Un enfant avait crié victoire dans le sein de sa mère. Un essaim d'abeilles s'était posé dans un camp ou sur un laurier sacré.

Laurus erat tecti medio in penetralibus altis...
. . . . . .
Hujus apes summum densæ (mirabile dictu!),
Obsedere apicem, et, pedibus par mutua nexis,
Examen subitum ramo frondente pependit.
Continuo Vates : Externum cernimus, inquit,
Adventare virum,... et summa dominarier arce!

« Un laurier s'élevait au centre de la haute demeure... Soudain, ô prodige, s'abattit sur cet arbre saint un tourbillon d'abeilles, et l'on vit l'essaim aux pattes entrelacées pendre à l'un des verts rameaux. Aussitôt le devin : Je vois, dit-il, arriver de bien loin un héros étranger..., je le vois dominer sur cette citadelle. » (*Enéide*, liv. VII).

Des loups étaient entrés dans la ville; des oiseaux avaient fait leur nid dans la barbe de Jupiter. Des rats avaient rongé des lingots d'or ou de fer...

(Votre fer, il n'est plus. J'ai le regret de vous dire
Qu'un rat l'a mangé tout entier!)

Il tonnait dans un ciel serein. Une pierre était tombée du ciel. Des armées avaient paru dans l'air. Des flammes avaient jailli du sol. Un gouffre s'était ouvert dans un champ, sur une place publique.

Chaque fait de ce genre, et bien d'autres, donnaient lieu à une instruction sérieuse. On entendait les témoins dignes de foi. On décidait si le prodige concernait la nation ou l'étranger, s'il était *privé* ou *public*, *prodigium publicum*. C'était ce qu'on appelait *suscipere*, *procurare prodigium*, « prendre en considération le prodige et en procurer l'expiation ». Quand les prêtres, les augures (plus tard les haruspices et autres devins) en avaient expliqué le sens, les mesures étaient prises pour en conjurer les effets probables, ou en effacer les conséquences. Un décret faisait connaître la requête, la volonté (*postilionem*) des dieux, et ordonnait les cérémonies nécessaires; et l'ordre des prêtres était sanctionné par les *patres*, les anciens. Plus tard un sénatus-consulte donna force de loi au décret des pontifes : mais nul doute que ces formalités ne consacrassent de vieilles traditions latines et sabines. Quelques *procurations*, qui nous ont été conservées, rappellent des époques tout à fait primitives.

Toutes les fois qu'on avait entendu parler un bœuf, il était d'usage que le Sénat tint une séance en plein air, — sans doute dans la prairie même où les vaches pouvaient l'entendre! Les pluies de pierre, si fréquentes en ce temps-là, devaient être *procurées* par neuf jours de *féries* (processions et danses) solennelles, par ces *nundines* (*Novemdies*) qui devinrent plus tard des foires et marchés. Les sécheresses, très naïvement, étaient traitées par l'*Aquelicium*, cérémonie où l'on faisait jaillir de l'eau. Quand il naissait un hermaphrodite (à Frosinone), ou que Jupiter laissait la foudre tomber sur Junon, il était recommandé de faire chanter trois fois neuf jeunes vierges,

sans omettre les victimes *majeures*, et autres accessoires. On n'avait pas plutôt senti ou appris un tremblement de terre que des féries convenables étaient immédiatement ordonnées; mais, par prudence, ignorant quel dieu ou quelle déesse faisaient trembler la terre, les prêtres se servaient de la formule : *Si deus, si dea, si deo, si deæ*, qui ne pouvait choquer aucune des puissances mystérieuses conviées aux sacrifices. Voici le texte de Varron : *Ubi terram movisse senserant, nunciatum ve erat, ferias ejus rei causa edicto imperabant, sed dei nomen, ita uti solet, cui servari ferias oporteret, statuere et edicere quiescebant, ne, alium pro alio nominando, falsa religione populum adligarent... Hostiam si deo si deæ immolabant... quoniam et qua vi et per quem deorum dearum ve terra tremeret, incertum est.*

Les prescriptions rituelles se sont évidemment compliquées. La richesse et l'orgueil du peuple romain, la rivalité intéressée des collèges de prêtres, ont beaucoup ajouté aux pompes rustiques de Laurente, de Lavinium, et même de la Rome primitive. Mais rien n'a dénaturé le vieux fonds du culte italiote.

Nous avons reconnu, dans les croyances les plus intimes et dans les populations de l'antique Latium, une naïveté sérieuse, une étroitesse d'esprit, qui contrastent avec l'éclat joyeux des Achéens homériques et des belles figures olympiennes. Ce n'est pas que les grandes divinités manquent à ces obscurs porchers de Laurentum, à ces farouches laboureurs Eques, tenant d'une main la houe, de l'autre le javelot, et nous serons fort embarrassés d'établir entre ces dieux une hiérarchie; toutes les tribus latines célèbrent en commun les fêtes de Jupiter Latiaris, qui siège sur le mont Albain; les Sabins honorent Mars et Sancus, et Quirinus; les Prénestins (Herniques) Cæculus; les Volsques Jupiter Anxur et la Fortune; autour de Saturnia, c'est Saturne, c'est Janus qui tiennent le premier rang, Diane et Aricie. Mais ce sont, en somme, les petits dieux, les dieux de l'animisme qui touchent de plus près au cœur des Latins, et qui sont l'objet d'un culte si minutieux, si perpétuel, qu'on se demande où ces peuples prenaient le temps d'aiguillonner leurs bœufs, de paître leurs porcs et leurs moutons, de forger leurs *pilums*, leurs piques et leurs boucliers, de piller et de chasser leurs voisins, hommes et fauves, enfin d'exercer leurs diverses fonctions laïques ou sacerdotales. On s'explique comment, durant tant de siècles, parmi tant de dévotions parfois barbares, souvent égayées par des sacrifices appétissants, leur existence a coulé si obscure, si inutile et si digne d'oubli.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEL INSTRUMENT EN PIERRE POLIE

(GALET POLISSOIR)

DANS LES STATIONS NÉOLITHIQUES DU NORD DE L'ARR^t DE BRESSUIRE, CANTONS DE CHATILLON-SUR-SÈVRE ET DE CERIZAY, DÉPART^t DES DEUX-SÈVRES

Par Georges BÉRAUD,
de Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).

Après les multiples recherches faites ces dernières années, l'inventaire de l'outillage néolithique semblait complet et définitif. La découverte du nouvel instrument qui fait l'objet de cette note prouve que la moisson est loin d'être terminée.

Mes premières investigations relatives à l'archéologie préhistorique dans l'arrondissement de Bressuire, vierge de toute exploration, remontent à deux ans. Depuis cette époque, j'ai reconnu l'existence de 29 stations néolithiques. Onze de ces stations renferment l'instrument de forme inédite sur lequel je désire appeler l'attention.

Mais auparavant, un rapide aperçu des stations avec leurs caractères communs et leurs particularités établira qu'il s'agit bien de mobiliers de l'époque de la pierre polie. S'il en est ainsi, cet outil de forme nouvelle, trouvé toujours au milieu de ces stations, présentera déjà des caractères d'authenticité; ces caractères deviendront plus évidents encore par l'examen même de l'instrument.

Ces 29 stations en plein air m'ont donné : de petits nucléus en silex, quartzite, résinite et cristal de roche; des percuteurs en quartz ou en silex : ceux-ci peu abondants, ce qui s'explique naturellement, les rognons de quartz étant très nombreux et le silex, quelqu'il soit, étranger au pays; des haches polies en silex, diorite, quartzite, amphibole etc.; des petits tranchets ou pointes à tranchant transversal, des pointes de flèches ovales, triangulaires, pédonculées et à ailerons, des lames, des grattoirs convexes et concaves, des perçoirs, des scies, quelques-unes à encoches, tous instruments en silex, quartzite, quartz, résinite et silex du Grand-Pressigny.

Quelques stations m'ont donné des polissoirs, d'autres de belles pointes de lances en silex pressinien de 10 à 16 centimètres de longueur, parfois appointées aux deux extrémités et polies sur la face extérieure retouchée. Une seule station m'a donné une pointe type moustérien et une amande de forme chelléenne.

Voici l'inventaire d'une des stations les plus importantes, celle de Puygazar :

Percuteurs, 32 en quartz, 4 en silex. — *Nucléus*, 34. — *Haches polies*, 28. — *Lames*, une centaine. — *Tranchets*, 270. — *Pointes de flèches à ailerons et*

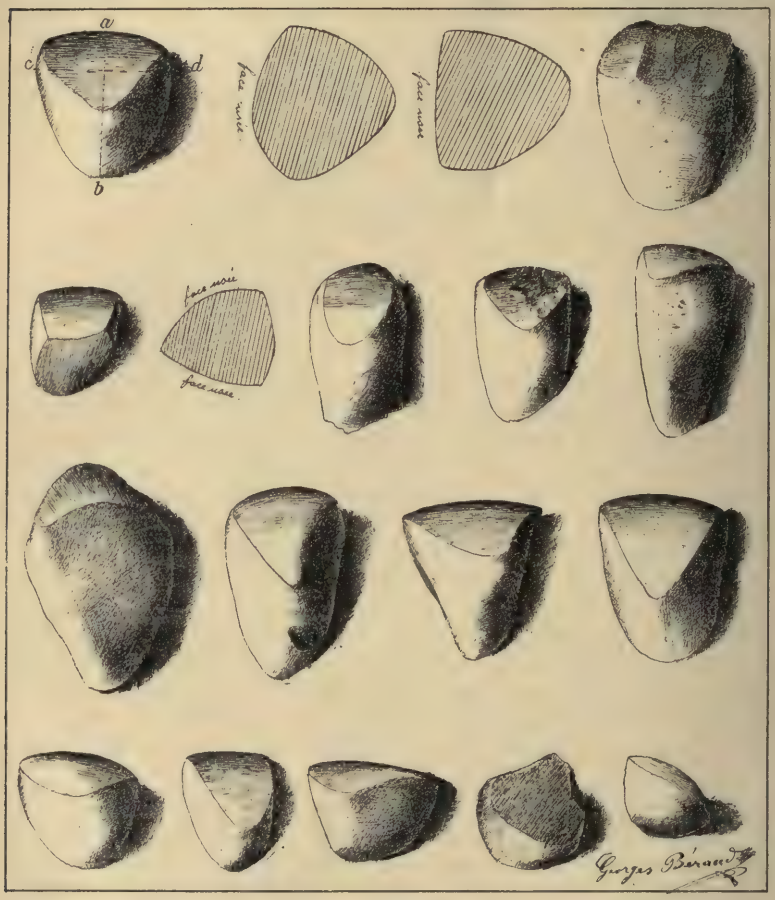

Fig. 55. — Galets-polissoirs des stations néolithiques du département des Deux-Sèvres.

	1	2	3	4
5	5a	6	7	8
	9	10	11	12
13	14	15	16	17

Le nº 2 donne la coupe du nº 1 suivant *a b*, le nº 3 suivant *cd* ; le nº 5a donne la coupe du nº 5 ; les nºs 8 à 17 représentent des galets-polissoirs à différents degrés d'usure.

pédoncule, 31. — *Pointes de flèches triangulaires ou ovales*, 35. — *Grattoirs convexes (type néolithique)*, 180. — *Grattoirs concaves*, 44. — *Perçoirs*, 36. — *Scies*, 9 dont une à encoches. — *Pointes de lances silex pressinien*, 2. — *Polissoirs*, 3 (une partie seulement). — *Instruments de forme inédite (galets polissoirs)*, 38. — *Pièces retouchées et mal définies*, 500.

Cette station contient de nombreux fragments de poterie néolithique

sans ornement. Cette industrie, que je retrouve dans toute mes stations, est donc bien néolithique.

C'est à la station de l'Antésière que, en janvier 1902, mon attention fut attirée par de petits galets de quartz, usés d'une façon spéciale, qui me parurent ne correspondre à aucun instrument décrit jusqu'à ce jour.

Je crus devoir les soumettre à la haute autorité de M. le Dr Capitan, qui me répondit aussitôt qu'il y avait là quelque chose de particulier et d'inédit.

Je continuai mes recherches et aujourd'hui je trouve ces galets usés dans 11 stations dont les noms suivent :

Puygazar, 38 exemplaires. — *Antésière*, 70. — *Chaizeau*, 8. — *Beauregard*, 1. — *Les Aumonières*, 1. — *Le Petit-Tillac*, 4. — *Le Bas-Forgineau*, 6. — *Le Chiron-de-Cirière*, 2. — *La Burenière*, 3. — *La Tonnelle*, 1. — *La Trique*, 1 (station découverte en Vendée par L. Charbonneau-Lassay); au total, 135 échantillons.

Ces petits galets (fig. 55), qui varient de la grosseur d'une noisette à celle d'un œuf de pigeon, sont usés sur une seule face, sauf un (nos 5 et 5a) de la station de l'Antésière, dont deux faces ont été utilisées.

La face usée présente presque toujours une courbure convexe; elle est sillonnée de stries fines, sensiblement parallèles entre elles, et toujours perpendiculaires au sens de la courbure (nos 1, 2, 3), de telle sorte qu'en passant le doigt dans le sens des stries on a l'impression d'une surface polie, tandis que si l'on suit la direction de la courbure, l'impression produite est celle d'une lime.

Quel travail préparatoire subissaient ces galets avant d'être utilisés?

Les uns étaient soumis au polissage dans leur entier (nos 8 et 9).

Les autres, et j'ai ici trois échantillons qui semblent le démontrer, devaient être cassés (nos 6 et 7) ou cassés ou retouchés (no 4) avant de servir. En effet, on peut facilement constater que les points en saillie de la surface de cassure ont seuls subi un commencement d'usure avec stries caractéristiques.

Du reste, j'ai trouvé dans mes stations des galets, cassés comme pour être utilisés, mais ne présentant pas trace d'usure, l'un d'eux notamment est cassé avec la courbure observée dans la plupart des galets usés.

A quoi servaient-ils? A polir, cela semble certain. C'est pourquoi je propose de les désigner, provisoirement tout au moins, sous le nom de *galets-polissoirs*.

Étaient-ils munis d'un manche ou tenus à la main? autre question difficile à résoudre.

Quoiqu'il en soit, leur grand nombre prouve qu'ils ont dû tenir une place importante dans l'outillage néolithique.

Des recherches ultérieures et méthodiques permettront, je l'espère, d'établir si cet instrument est une industrie locale ou s'il se retrouve dans la plupart des stations de l'ouest et du reste de la France. La voie est ouverte aux chercheurs.

LA QUESTION DES ÉOLITHES

Par L. CAPITAN

Certes, si une question préhistorique est bien à l'ordre du jour en ce moment, c'est celle des éolithes. Et la chose se comprend de reste. Quoi de plus intéressant que de chercher à reconstituer l'outillage absolument primordial et par là même à restituer, au moyen de ces misérables débris, nos tout primitifs et si terriblement vieux ancêtres. Il y a là, aussi bien pour l'archéologue que pour le penseur et le naturaliste, un sujet du plus vif intérêt.

Mais il va de soi que cet outillage primitif doit être extrêmement grossier et que par suite son étude technologique et sa diagnose des pierres naturelles d'aspect similaire présentent les plus grandes difficultés.

Il est fort simple et très philosophique de comprendre et d'admettre que l'homme ou l'être primitif, son ancêtre, pour ses premiers usages, a pris un caillou brut et s'en est servi pour frapper, briser un fruit, casser un os ou un autre caillou, ou bien parfois, que ce même être plus heureux, ayant rencontré un silex fendu et débité en lames coupantes ou pointues par les actions atmosphériques, a utilisé ces pointes, ou ces lames naturelles, pour piquer, percer, inciser ou au contraire trancher ou racler. Ce sont ces outils primitifs que les Anglais ont dénommé *éolithes*.

Tout cela se conçoit aisément, mais lorsqu'il s'agit de retrouver ces fragiles silex *utilisés* pendant quelques courts instants, puis abandonnés et seulement parfois avivés volontairement ou écaillés sur les bords par un usage plus long, — les difficultés surgissent de toute part, et il faut une étude minutieuse d'un nombre énorme d'échantillons pour arriver à se faire un critérium de reconnaissance de l'utilisation humaine. Aussi, beaucoup d'excellents esprits ont trouvé plus simple de supprimer ce travail long et fastidieux, mais de grande conséquence, et de déclarer ces outils primitifs (d'ailleurs possibles d'après eux) comme non diagnosticables et par suite incapables de fournir une indication documentaire quelconque sur l'origine de l'industrie et la première culture hominienne, puis humaine.

C'est là, semble-t-il, l'opinion dominante en France. Ses partisans ont pris à tâche de compliquer la question et de faire entrer en ligne de compte une foule d'actions naturelles, parfaitement hypothétiques d'ailleurs, mais considérées comme capables de produire sur les silex les mêmes aspects que ceux considérés par les défenseurs des éolithes comme caractéristiques de l'utilisation humaine ou hominienne.

Je dois dire que, sous l'influence des idées doctrinales d'alors, je partageais absolument cette manière de voir que j'ai développée dans mon mémoire avec Mahoudeau sur les silex de Thenay [1]. Nous avons peu après été pris à partie très vivement par Rutot, l'éminent conservateur du musée d'histoire naturelle de Bruxelles.

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1901.

J'ai fait alors ce que réclamait mon savant ami. Depuis deux ans et demi j'ai été quatre fois à Bruxelles étudier la question avec lui, non seulement sur ses belles séries du musée d'histoire naturelle, mais sur place dans les gisements classiques des environs de Mons.

D'autre part j'ai fouillé pendant 15 jours en 1901 et 1902 au Puy Courny; j'ai également depuis ces deux ans et demi étudié la question des éolithes dans de multiples gisements de France qui m'ont fourni un nombre considérable de pièces; j'ai examiné et constitué, grâce à d'excellents amis, des séries d'éolithes belges, allemands, anglais, russes et égyptiens. Néanmoins je n'ai encore rien voulu publier, sauf quelques courtes notes communiquées à l'Association française en 1901, 1902 et 1903[1] et plusieurs leçons faites à mon cours cette année et la précédente, avec présentations de pièces et de nombreux clichés de projections.

Je voudrais aujourd'hui essayer de résumer la question à mon point de vue et dire ce que j'ai pu apprendre en l'étudiant sans aucun parti pris, avec autant de soin et de conscience que possible. Ceci me parait nécessaire d'abord parce que la question est à l'étude partout, sauf en France, et que nous ne saurions rester en arrière par rapport aux préhistoriens étrangers; et puis le dirai-je, parce qu'il ne sera peut-être pas inutile d'appliquer l'adage *cuique suum*, certains indices permettant de penser que la question va prochainement être donnée comme ayant été inventée en France par certaines mouches du coche dont il est utile par avance de couper les ailes.

1° Les éolithes en Belgique.

Avant d'aborder l'exposé de mes recherches et de celles de mes amis et élèves sur ce sujet, je considère comme un devoir de résumer la question des éolithes en Belgique. C'est Rutot, incontestablement, qui en est le vrai créateur. C'est lui qui a réuni les observations éparses et en a constitué un faisceau puissant. Il a ainsi pu créer une doctrine toute d'observation, ayant sa méthode, sa documentation, sa synthèse. Je suis d'autant plus heureux de lui rendre ici l'hommage qui lui est dû que jusqu'ici je m'étais abstenu de rendre compte de ses multiples publications, estimant qu'une œuvre pareille ne pouvait pas être exposée par bribes et que seule une analyse générale, en toute connaissance technologique de la question, pouvait être en rapport avec l'importance de la synthèse établie par Rutot.

Or, voici que précisément Rutot vient de condenser son œuvre en un volume de 270 pages qu'il a illustré lui-même de 172 figures dessinées avec le soin et le talent qu'il met en ces sortes de représentations documentaires. Dans ce remarquable livre que tout préhistorien doit avoir s'il veut être

1. Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. Sessions d'Ajaccio (1903), et d'Angers (1901) : Note préalable sur des fouilles exécutées au Puy Courny. — L'industrie reutelo-mesvinienne dans les sablières de Chelles, Saint-Acheul, Montières, les graviers de la Haute-Seine, les sablières de Billancourt. — L'industrie reutelienne pure dans les alluvions anciennes de la Brèche près Clermont (Oise).

à jour, Rutot expose une mise au point, d'après ses recherches et ses observations, de toutes les époques paléolithiques [1].

L'historique de la question des éolithes en Belgique est bien simple. C'est en 1868 que Georges Neyrinckx recueillit dans le cailloutis à faune du mammouth de la tranchée de Mesvin des instruments amygdaloides chelléens, et en même temps toute une série de silex de formes irrégulières mais à bords parfaitement utilisés et portant des retouches extrêmement nettes. Delvaux, puis Cels, continuèrent les recherches de Neyrinckx. Leurs multiples observations, leur récolte de pièces fort nombreuses furent niées et tournées en dérision surtout à l'étranger (en France par exemple). Mais, plus tard, en Belgique, van Overloop, de Munck, Jacques, de Pauw, Mourlon, de Loë étudièrent la question et admirent en tout ou en partie les idées de Neyrinckx, Cels et Delvaux.

En Angleterre, au même moment, Benjamin Harrisson, Lewis Abbot et d'autres arrivèrent aux mêmes conclusions admises et défendues par l'éminent Prestwich en 1892. Mais la question était encore peu précisée, non systématisée.

C'est alors que Rutot, ingénieur, excellent géologue théoricien et praticien, commença ses observations sur ce sujet en niant les affirmations de ces auteurs. Or, c'est précisément en voulant les combattre par des études sur place et des documents recueillis stratigraphiquement qu'observant en toute liberté d'esprit, il se convainquit lui-même de la vérité des faits. Par leur étude stratigraphique, par l'analyse scientifique rigoureuse des observations, par leur précision et leur méthode, Rutot jeta un grand jour sur la question. Il se consacra dès lors exclusivement à ces recherches et grâce à son travail acharné, à ses études sur place et pièces en main, il put approfondir une foule de points et construire un véritable édifice scientifique.

Rien ne peut donner une idée de la richesse, de l'ordre, de la méthode qui président à l'organisation des innombrables collections qu'il a recueillies au musée d'histoire naturelle de Bruxelles. C'est une documentation étonnante où archéologie et stratigraphie marchent toujours de pair.

J'ai dit plus haut quelles étaient les idées théoriques directrices de ces notions nouvelles de l'origine de l'industrie. Technologiquement, on peut dire avec Rutot « que la caractéristique de l'outillage primitif c'est l'utilisation directe des rognons ou des blocs de matière première pour la percussion et des éclats tranchants de fissuration naturelle ou de débitage intentionnel pour le raclage et le grattage avec fréquente retouche d'avivage des arêtes utilisées, au moyen du retouchoir, et plus rarement accommodation des outils à la main soit par abatage des tubercules gênants soit par martelage d'arêtes tranchantes autres que celle utilisée et pouvant blesser la main lors de l'emploi ». Le bulbe de percussion, critérium classique, n'existe pour ainsi dire jamais sur de telles pièces. On ne le rencontre que

1. Le préhistorique dans l'Europe centrale. Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre à l'exclusion du néolithique en 1903. (Extrait du *Compte rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire*, Dinant, 1903). Namur, imprimerie Wesmael-Charlier.

lorsqu'un peu plus tard le débitage par percussion a remplacé le débitage par brisure, pourrait-on dire, ou l'emploi d'éclats naturels.

Deux conditions sont indispensables pour qu'on puisse rencontrer des industries primitives : 1° présence en abondance de matière première utilisable sur le sol (rognons ou silex fragmentés naturellement), 2° proximité immédiate d'un cours d'eau. C'est pour cela que certains gisements de silex de la vallée de la Haine ne fournissent que peu d'instruments parce qu'ils sont à un kilomètre d'un cours d'eau et qu'aux environs immédiats de Bruxelles il n'y a pas trace d'industrie primitive, parce que les graviers sont formés de galets de silex ne se débitant pas naturellement et se brisant irrégulièrement par la percussion, donc inutilisables par les préhistoriques.

Comment sont disposées stratigraphiquement les industries éolithiques que Rutot a dénommées reutelienne, mafflienne (reutelo-mesvinienne), mesvinienne, strépyenne (mesvino-chelléenne), chelléenne. Il admet avec le plus grand nombre des géologues que chaque époque glaciaire correspond à un soulèvement général d'où refroidissement des sommets et formation de la calotte de glace, tandis que dans les vallées l'accentuation des pentes détermine un travail d'érosion actif. Au contraire dans les périodes interglaciaires, il y a affaissement, d'où retrait des glaces, ralentissement des cours d'eau et sédimentation abondante avec formation des terrasses.

Le premier glaciaire pliocène a été suivi d'un interglaciaire pliocène supérieur avec sédimentation dont on retrouve les traces à la base des dépôts de la terrasse moyenne des vallées. Ensuite est venue la première glaciation quaternaire durant laquelle s'est opéré principalement le creusement des vallées tandis que pendant le postglaciaire se déposaient les dépôts du fond de la vallée le tout recouvert par le limon hesbayen stratifié (quaternaire moyen). Enfin deux glaciations locales (glacier baltique et glacier écossais) prennent place là un peu plus tard.

La terrasse moyenne renfermant les dépôts pliocènes s'est trouvée dénudée et exposée aux actions atmosphériques. Les premiers quaternaires ont donc pu facilement y trouver la matière première nécessaire à leur outillage. C'est donc en ce point, à la base de la terrasse moyenne, qu'on peut recueillir une industrie primitive, du début du quaternaire (industrie reutelienne) et pure si la terrasse se trouve entre 25 et 65 mètres au-dessus du fond de la vallée actuelle. Cette industrie se caractérise essentiellement d'abord par des rognons plus ou moins volumineux ayant servi à frapper et, suivant leur utilisation et leur volume, pouvant être des percuteurs ou des enclumes. Ces percuteurs sont de formes très variées : les uns sont arrondis ou ovales, d'autres pointus ou au contraire tranchants, enfin certains, cylindriques, semblent avoir servi de retouchoirs et sont ainsi désignés par Rutot. Quelquefois des tubercules gênants ont été enlevés ou accommodés.

En frappant, les percuteurs se brisaient souvent, ils présentaient alors des arêtes tranchantes qui ont été employées souvent comme racloirs ou grattoirs. D'autre part les éclats enlevés durant l'emploi et par suite de chocs un peu forts, ont été également parfois aménagés en grattoirs sim-

ples ou concaves avec retouches souvent très nettes. A signaler aussi le grattoir rabot à bords bien retouchés et à dos très épais recouvert généralement de cortex et portant quelquefois une vraie poignée constituée par un tubercule. A noter également des masses polyédriques : pierres de jet ou percuteurs que l'on trouve en grand nombre dans quelques gisements[1]. Jamais on ne trouve de vrai bulbe de percussion. Parfois sur certains éclats sautés des percuteurs, il existe de pseudo bulbes beaucoup moins nets d'ailleurs qne les vrais bulbes de percussion.

Il est bien évident que cette industrie reutelienne est extrêmement grossière. Beaucoup de pièces sont douteuses mais il en est un bon nombre où l'intervention volontaire, humaine est nettement prouvée par le facies général, la régularité et la systématisation des retouches, leur place, souvent en des points très spéciaux, l'aménagement général de la pièce, etc., et puis surtout cet aspect qu'on ne peut guère analyser et qui fait que d'un seul coup d'œil, si l'on a beaucoup manié ces pièces, on distingue un travail voulu d'une fracture ou d'une érosion naturelle.

L'industrie immédiatement superposée — reutelo-mesvinienne ou mafflienne — ne se retrouve plus en même position stratigraphique. En effet le premier glacier quaternaire s'était constitué s'accompagnant d'une phase d'érosion active des vallées, le fond de celles-ci est descendu de 20 à 40 mètres. Lorsqu'alors le sol s'affaissa lentement, au fur et à mesure que diminuaient les glaciers, des dépôts nouveaux se formèrent dans le fond de la vallée. Ils constituèrent donc bientôt la mine où les préhistoriques n'avaient qu'à ramasser les silex dont ils avaient besoin. Ils s'établirent donc sur ces dépôts du fond de la vallée et y abandonnèrent leur industrie.

Celle-ci (industrie reutelo-mesvinienne ou mafflienne) se compose d'abord des formes reuteliennes auxquelles se mélangent quelques lames avec bulbe de percussion et d'assez gros blocs sur lesquels ont été détachés par percussion des éclats larges et irréguliers mais tous munis du bulbe de percussion. Il y a eu là une progression dans l'industrie. Ce n'est plus seulement l'utilisation de la lame de silex débitée naturellement par les influences atmophériques, mais l'éclat a été fabriqué, soit par brisure artificielle du bloc, soit par vrai débitage au moyen d'un percuteur. C'est le procédé mis en œuvre à partir de ce moment durant toute l'époque de la pierre.

On trouve à ce niveau des racloirs avec belles retouches, quelquefois munis de pointes, rectilignes ou concaves, des grattoirs, de vraies pointes ou perçoirs, les uns sur des éclats de fracture ou naturels, d'autres sur de vrais éclats de débitage. On recueille d'assez grossiers nuclei sur lesquels les éclats ou lames ont été détachés et des percuteurs variés, les uns avec étoilures, d'autres tranchants ou pointus. Enfin, on trouve aussi des retouchoirs, sortes de bloc ou de rognon en silex allongé, avec nombreuses traces de percussion sur les bords. L'industrie, on le voit, se complique et se spécialise. Là, il faut le dire, la plupart des pièces sont admises par

1. Comme à Harmignies, près de Mons, où, au mois de mai, avec des élèves de mon cours, nous en avons recueilli, sous la conduite de Rutot, de nombreux spécimens.

les gens les plus difficiles et pour le plus grand nombre des pièces, l'accord se fait assez facilement. Il est bien entendu que dans ces milieux il n'y a en général que de rares pièces ressemblant à nos pièces classiques.

Comme pour le reutelien d'ailleurs, le facies industriel mafflien varie suivant les gisements et ce serait un excellent argument à opposer aux partisans des actions atmosphériques considérées comme ayant donné naissance à tous ces instruments. En effet, tandis qu'à Harmignies les percuteurs et les polyèdres à facettes (pierres de jet) abondent, ils sont au contraire rares à Marchipont tandis que les racloirs y sont nombreux. Dans la grande exploitation Hardenpont, à Saint-Symphorien, l'industrie reutelo-mesvinienne se caractérise par des lames naturelles d'un silex noir très spécial utilisées légèrement sur les bords. Tous ces faits sont faciles à observer ; j'ai pu avec Rutot les montrer à ceux de mes élèves qui sont venus avec moi à la Pentecôte en Belgique.

Les gisements de l'époque suivante : mesvinienne sont séparés stratigraphiquement d'une manière très nette des précédents. C'est qu'en effet il s'est passé alors d'importants phénomènes géologiques. Le sol s'est affaissé, le climat s'adoucit et les énormes masses de glace du glacier du Nord, des glaciers des Vosges et des Alpes diminuèrent et reculèrent. Il se produisit donc un énorme volume d'eau qui abandonna dans les vallées des dépôts qui remontèrent jusqu'au-dessus de la terrasse moyenne. M. Rutot pense que le grand volume d'eau produit par les glaciers Vosgiens et Alpins remontant vers le Nord par les vallées du Rhin, de la Moselle, y rencontra le front de la calotte de glace septentrionale barrant ces vallées. De ce fait, il se produisit des crues considérables faisant monter très haut le niveau des eaux qui, dans ces conditions, abandonnèrent jusqu'à une assez forte altitude des sédiments fins, argileux, correspondant à la « glaise » de M. Ladrière, aux couches moséennes de M. Rutot. Mais peu après leur dépôt, un nouveau soulèvement du sol permit aux fleuves de recreuser leur lit. Les couches moséennes furent en partie enlevées et il resta alors dans le fond des vallées des zones caillouteuses sur lesquelles vinrent s'établir les mesviniens. D'autres fois, comme dans la carrière Hélin près de Spiennes, la couche mesvinienne repose sur le moséen respecté en ce point et qui la sépare de la zone sous-jacente à industrie mafflienne.

Cette industrie mesvinienne est remarquablement représentée dans cette carrière Hélin, près de Spiennes, où M. Rutot a pu faire, il y a deux ans, de très importantes fouilles (auxquelles, invité par lui, j'ai eu le plaisir de me rendre et de participer). La caractéristique de cette industrie encore plus évoluée que l'industrie reutelo-mesvinienne est surtout remarquable, d'une part par le façonnement très habile de nombreuses pièces dans des rognons entiers ou plus ou moins fracturés, mais toujours très bien retouchés et parfaitement adaptés au but cherché par les préhistoriques. Ce sont, ou bien des racloirs souvent d'assez grandes dimensions et de formes variées toujours commandées par le meilleur emploi possible du silex primitif ; des grattoirs parfois bien retouchés, rectilignes, convexes ou même con-

caves. Ils sont parfois munis d'un véritable manche, utilisation de l'éclat naturel. Il existe aussi des perçoirs de formes variées.

On peut ajouter à cet ensemble, des percuteurs sub-sphériques ou au contraire allongés, fortement écaillés sur les bords et que Rutot dénomme retouchoirs. Ils sont mieux caractérisés que ceux de l'époque précédente. Toutes ces pièces sont fabriquées au moyen de rognons naturels ou d'éclats de fragmentation naturelle par les actions atmosphériques plus ou moins façonnés par retouche et par usage; ce sont donc tous de véritables éolithes.

Mais, dans les gisements de cet âge, les éclats naturels ne sont pas très fréquents. Il a fallu substituer le débitage artificiel à l'éclatement naturel. Il semble bien que, contrairement à ce que nous avons vu pour l'époque mafflienne, le brisage artificiel des blocs de silex a été peu usité. Au contraire, le débitage par percussion a été employé souvent et habilement. Rutot montre comment le plan de frappe était d'abord préparé sur certains rognons, puis ensuite comment l'enlèvement des lames était exécuté jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un nucléus très analogue aux nucléi des époques postérieures.

A côté de ces nucléi, on rencontre parfois de véritables disques, souvent d'assez grande dimension et qui pourraient bien n'être que des sortes de nucléi. Les lames ainsi obtenues sont souvent retaillées et affectent beaucoup de formes qu'on retrouve également durant les époques postérieures.

Mais là cesse l'industrie éolithique proprement dite et quelque curieuses que soient les industries chelléenne et acheuléenne décrites par M. Rutot, je ne puis en parler ici parce qu'elles sortent du cadre que je me suis tracé : ce sera pour un prochain travail.

Enfin il peut être intéressant de signaler la très curieuse industrie, si abondante dans les champs autour de Spiennes et qui reproduit exactement, en pièces d'assez grandes dimensions, l'industrie éolithique (percuteurs, racloirs, grattoirs rectilignes ou concaves, pointes, etc., souvent associés sur la même pièce). Tous ces instruments sont façonnés dans des blocs de silex ou dans des éclats naturels. Or, Rutot par une minutieuse observation, dont il nous a fait la démonstration sur place, a montré que ces silex s'intercalent entre le sommet de l'ergeron et les couches de la grande station néolithique des Champs à Caillaux. Ils sont donc d'une période intermédiaire entre la fin des temps paléothiques et le néolithique : probablement néolithique primitif, pense Rutot.

On voit donc, comme le dit Rutot, que la détermination de l'âge des industries éolithiques appartient exclusivement à la stratigraphie. Quant à la légitimité même des éolithes comme outils humains ou hominiens, elle saute aux yeux non prévenus; j'essayerai de l'établir dans le prochain numéro de cette Revue par de nouvelles preuves.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE TECHNOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE

LES TUMULUS

Par A. DE MORTILLET

Considérations générales.

Parmi les questions palethnologiques, celle des tumulus est demeurée jusqu'à ce jour passablement embrouillée.

Le mot latin : « *tumulus* » signifie tertre. Comme il est devenu d'un usage courant, on a fini par le franciser. On doit donc dire au pluriel, sans s'inquiéter des règles latines, des *tumulus* et non des *tumuli*.

Les palethnologues et les archéologues français désignent sous ce nom les tertres ou mamelons artificiels formés de terre ou de fragments de pierre.

Il semble de prime abord que des monuments de ce genre, bien simples, bien définis, doivent être faciles à étudier. Il n'en est cependant rien. Les difficultés ont été comme à plaisir accumulées autour de leur étude.

On a souvent à déplorer le manque de renseignements ; parfois, ce qui est encore pire, les indications fournies sont fausses. Ces dernières ne viennent pas toujours de personnes ignorantes, mais aussi d'archéologues et de gens spéciaux. Nous pouvons en citer quelques exemples.

On lit dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, ouvrage publié à grands frais par le Gouvernement et resté inachevé, au mot Ancelle, commune de l'arrondissement de Gap : « M. Lukis, ingénieur anglais, a trouvé, en suivant une voie antique, six ou sept tumulus de petite dimension. Il a coupé, par une tranchée nord-sud, le tumulus le plus élevé sur la montagne. Il avait : hauteur, 2 mètres; diamètre à la base, 10 mètres au moins. Ce tumulus contenait deux sépultures superposées; l'une, à 0 m. 17 de la sur-

face, renfermait deux cadavres avec une très petite hache, longueur, seulement 0 m. 025, en pierre calcaire tendre et n'ayant par conséquent jamais pu servir. La seconde sépulture, à 0 m. 90 environ de profondeur, contenait un seul corps avec trois bracelets en bronze au bras, accompagné d'une sorte de cassette ou boîte en bronze, ronde, diamètre, 0 m. 10; hauteur, 0 m. 025, très mince ».

A cette description fort circonstanciée, bien que peu conforme aux données généralement admises, parue avant 1870, un archéologue distingué des Hautes-Alpes, répond en 1876 : les sept tumulus signalés à Ancelle par Lukis n'existent pas et n'ont, à ce qu'il paraît, jamais existé. Qui faut-il croire?

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* nous montre aussi, dans plusieurs articles, que l'on a attribué à des tumulus les mobiliers les plus disparates, les associations d'objets les plus invraisemblables. A propos de Brumath, localité de notre ancien département du Bas-Rhin, il est dit: « La forêt communale de Brumath renferme, d'après un plan levé en 1862, six tumulus; quatre ont été fouillés en 1853 et 1857 ; on y a trouvé une hache, un couteau et des fibules en bronze, conservés dans la collection de M. le baron de Rincy; une épée en fer repliée intentionnellement, offerte par ce dernier à S. M. l'Empereur, et un gril, un couteau et une cuiller en bronze (coll. de M. Beilstein, à Brumath); enfin une hache et des bracelets de bronze conservés dans la collection de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace ». Cet inventaire des objets que l'on aurait découverts dans les tumulus fouillés offre un mélange de pièces appartenant à l'âge du bronze, au premier âge du fer et à la période romaine. On a dû profiter des fouilles entreprises pour donner un certificat d'origine à divers enfants trouvés de provenance inconnue conservés par les gens du pays.

Cette manière d'agir s'est, malheureusement, reproduite dans bien des endroits. Nous en relevons un exemple très démonstratif dans la *Description archéologique du Puy-de-Dôme*, publiée en 1874 par J.-B. Bouillet, le fondateur du Musée archéologique de Clermont-Ferrand. Près du village du Cheix, arrondissement de Riom, y est-il dit, existe un tumulus dans lequel on a trouvé des haches de pierre dont une porte une figure humaine. Or, cette dernière pièce, qui se voit encore au Musée de Clermont, est sans aucun doute une hache d'origine américaine.

Mais, sans aller chercher si loin les objets dont les tumulus ont été généreusement gratifiés, plus d'un auteur leur attribue non seulement ceux qui ont été découverts à leur surface, mais encore ceux qui ont été récoltés dans les environs. Il devient dès lors tout naturel

qu'on cite des associations de pièces fort diverses, fort hétérogènes.

La direction donnée aux recherches peut également avoir une certaine influence sur ces appréciations erronées. Le palethnologue qui explore des régions riches en ateliers de l'âge de la pierre, ou l'archéologue qui fouille des milieux romains ont facilement une tendance à attribuer instruments en silex ou objets romains aux tumulus qui se rencontrent dans le champ de leurs études. C'est ce qui est arrivé assez fréquemment.

Nombre.

Le nombre des tumulus, en prenant le mot dans son acception la plus large, est très considérable. En France seulement nous avons pu relever des indications dans plus de 1600 communes. Bien des communes n'en possèdent qu'un, mais beaucoup d'autres en comptent un nombre plus ou moins élevé. Il n'est donc pas exagéré de porter à 3000 le nombre total des tumulus de France.

Mais il faudrait au moins décupler ce chiffre, si la culture n'avait pas détruit des quantités énormes de tumulus. On constate, en effet, que les tumulus encore existants se trouvent la plupart du temps dans des lieux incultes : forêts, taillis, landes, friches, etc. Dans les champs cultivés il ne reste que les plus grands tumulus, les autres ayant disparu, et l'on voit même les grands monuments qui persistent diminuer progressivement de volume. Ce travail de destruction s'opère sous nos yeux, nous pouvons l'observer tous les jours.

Si le tumulus est simplement en terre, on le rase pour niveler le sol et l'on répand la terre dans les champs voisins. S'il est formé de pierraille, on l'attaque pour ferrer les routes et les chemins. Quand le monceau a de trop grandes proportions, l'œuvre de destruction s'effectue progressivement, tout simplement sous l'action du labourage. C'est ainsi que le tumulus connu sous le nom de *Bosse du Morley*, à Chambain (Côte-d'Or), qui était primitivement circulaire, n'avait plus, en 1873, que 25 m. de large sur 30 m. de long, la charrue ayant diminué sa largeur de 5 mètres en passant successivement sur les deux côtés.

Dans la Creuse, à Blessac, six tumulus situés dans un champ récemment défriché ont été rapidement déformés. Au bout de quelques années P. de Cessac a constaté qu'il ne restait plus que des traces de l'un d'eux. Un autre était assez fortement entamé. Il mesurait 6 mètres dans l'axe de la culture, tandis qu'il n'avait plus que 4 m. 20 dans sa largeur. Les quatre derniers étaient également diminués dans le même sens, bien que dans des proportions moindres.

A Avrigney (Haute-Saône), le mont Colombin était couvert de petits tumulus, dont les plus importants atteignaient à peine 8 mètres de diamètre. Ceux qui sont sur les points non défrichés sont restés plus ou moins intacts, alors que ceux qui se trouvaient sur les parcelles mises en culture au commencement du siècle dernier ont tous disparu.

Près de Clémont (Cher) existaient trois tumulus disposés en triangle. L'un a été détruit par la construction du canal de la Sologne. Un autre, labouré tous les ans, n'avait plus, en 1878, que 0 m. 50 à peine de hauteur. Quant au troisième, qui mesurait 1 m. 80 de hauteur sur 20 m. de diamètre, il a été presque anéanti par des fouilleurs.

Monnier, dans ses *Notes sur l'histoire de Saône-et-Loire*, constate que cette action destructive date de loin, même en ce qui concerne les tertres de fortes proportions. D'après un procès concernant d'anciennes limites de communes, les *Mottes Breno*, au nombre de deux, situées sur le revers est du mont Février, commune de Cuiseaux (Saône-et-Loire), avaient 13 m. 33 de hauteur avant le XVIe siècle. En 1580, elles n'avaient plus que 8 m. et en 1817 l'une d'elles n'existait plus.

Classification.

Une grande cause de confusion, c'est que l'on comprend sous le nom de tumulus des monuments d'origine, de destination et même de forme tout à fait différentes.

Ces monuments constituent trois grandes catégories :

Les TOMBELLES	vrais tumulus.
Les MOTTES Les BUTTES	pseudo-tumulus.

Les premières sont régulières, de forme hémisphérique, parfois légèrement ovales ; les secondes en forme de cône tronqué, avec plate-forme et fossés ; les troisièmes irrégulières.

Des sépultures recouvertes d'un tertre ont été élevées à diverses époques. Partant des temps néolithiques, elles descendent jusqu'à la période romaine dans nos régions et plus bas encore dans l'est de l'Europe et notamment en Russie. On les désigne fréquemment et justement sous le nom de *tombelles*. Nous laisserons cependant à ce groupe le nom de tumulus, parce que c'est à lui qu'il s'applique le plus spécialement et qu'il est maintenant accepté dans ce sens d'une manière générale, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les mottes défensives, tertres artificiels élevés pour servir de base

à des fortifications, sont communément nommées *mottes féodales*, parce qu'elles sont pour la plupart l'œuvre du moyen âge.

Sous le nom général de *buttes* on peut ranger divers amas artificiels de terre ou de pierraille qui ont une tout autre origine que les tombelles et les mottes.

Examinons donc ces diverses séries, en commençant par la dernière afin de déblayer le terrain. Il est important de bien connaitre ces faux tumulus, qui peuvent amener des confusions et induire en erreur les chercheurs.

Tertres divers.

Certaines buttes sont le produit d'exploitations minérales. On peut citer notamment celles qui se trouvent auprès des gisements d'étain du centre de la France. Dans la Creuse, à Montebras, on voit des rangées de buttes coniques mesurant jusqu'à 3 mètres de hauteur au-dessus du sol, s'alignant suivant plusieurs directions. Sur un de leurs côtés existent des excavations en forme d'entonnoirs, qui atteignent parfois 5 mètres de profondeur au-dessous du niveau moyen de la surface naturelle du sol. Ce sont les exploitations de minerais qui ont fourni les déblais dont sont formées ces buttes. Ces exploitations sont fort anciennes, elles remontent à l'époque romaine, peut-être même à une époque un peu antérieure.

Bien d'autres buttes de déblais se rencontrent dans ce groupe de filons stannifères, qui de la Creuse s'étend jusque dans la Haute-Vienne et effleure d'autre part la Corrèze et l'Allier. Dans son étude sur les *Exploitations de mines de la Gaule*, Daubrée signale dans la forêt des Collettes « de nombreuses cavités à côté desquelles s'élèvent des monceaux de déblais ressemblant parfois à des tumuli ».

A 1 kilomètre au nord-ouest de la ville de Melle (Deux-Sèvres), sur les gisements de galène ou plomb argentifère, se voit une butte de déblais de mine, d'une époque inconnue, si considérable qu'on la désigne sous le nom de Montagne de Saint-Pierre.

Les minerais de fer ayant été plus généralement exploités ont encore fourni un plus grand nombre de buttes. Ces dernières sont formées et caractérisées par des scories. Dans la Côte-d'Or on en observe surtout dans toute la contrée qui entoure le plateau de Thostes. Ces scories, actuellement recherchées pour ferrer les chemins, avaient déjà été employées au même usage par les Romains. Elles sont donc romaines, sinon gauloises. Certains tertres de scories ont confirmé cette donnée chronologique en fournissant des monnaies, des poteries et jusqu'à des statuettes romaines.

Pareil fait s'est produit en Savoie. André Perrin a signalé une monnaie de Nîmes découverte dans un tertre de scories de fer, sur la commune des Déserts en Bauges.

Les tertres de scories de fer sont répandus sur toute la France :

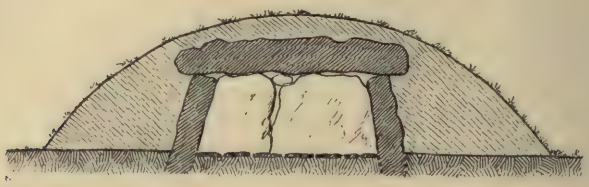

Fig. 56. — Dolmen sous tumulus.

Thostes est situé dans le bassin de la Seine; les Déserts sont dans celui du Rhône; dans le bassin de la Loire on peut citer, entre

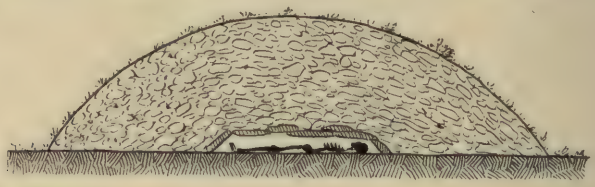

Fig. 57. — Murger, avec inhumation.

autres points, la forêt d'Allogny (Cher), qui en renferme un certain nombre, et les buttes en mâchefer des environs du hameau de Jolis

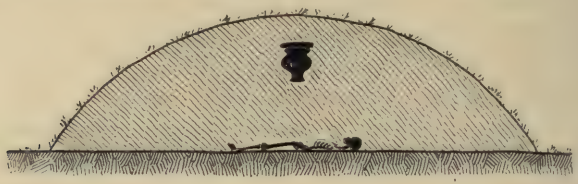

Fig. 58. — Tumulus proprement dit, avec inhumation primitive et incinération postérieure.

(Vienne); pour celui de la Garonne, il suffira de rappeler l'énorme tertre de Saint-Front-de-Coulery (Lot-et-Garonne).

Dans ses fouilles de tumulus, en 1861, F. de Saulcy a constaté que des tertres situés dans les bois communaux de Gignéville (Vosges) n'étaient que des amas de débris provenant de l'exploitation d'une ancienne carrière. De son côté, Babert de Juillé a reconnu que deux petites buttes voisines du village de la Carte, commune de Verrines-

sous-Celles (Deux-Sèvres) étaient composées de débris d'une tuilerie, complètement oubliée, mais ne devant pas être d'une époque très reculée.

Bon nombre de buttes appartenant évidemment à la catégorie

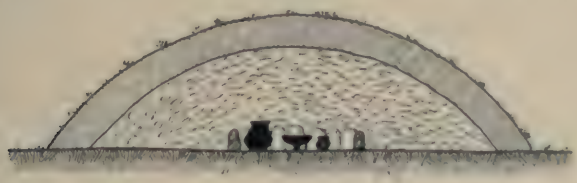

Fig. 59. — Tumulus à revêtement, avec incinération.

dont nous nous occupons n'ont pas encore été déterminées d'une manière précise. Telles sont, par exemple, celles qui forment une

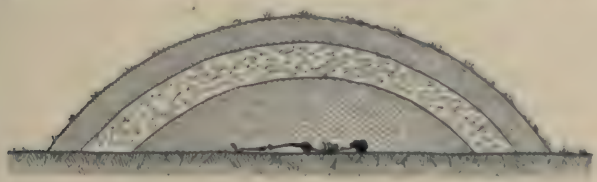

Fig. 60. — Tumulus à chape, avec inhumation.

espèce d'alignement près d'Autun, à Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire). Elles sont allongées et formées de déblais; c'est tout ce qu'on

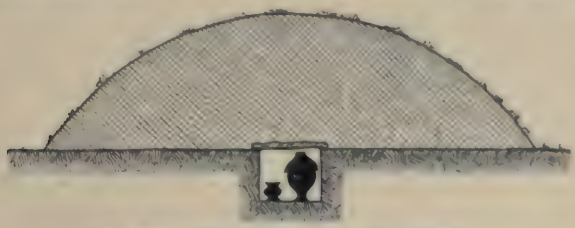

Fig. 61. — Tumulus à sac, avec incinération.

peut dire pour l'instant. Regardées par les uns comme un travail de défense, elles ont été considérées par d'autres comme des amas de déblais provenant d'une exploitation de schiste, utilisé dans les temps préhistoriques ou tout au moins protohistoriques.

Plus faciles à déterminer sont les tertres produits par les ruines d'anciennes habitations. En France, ce sont les habitations romaines qui ont principalement fourni des buttes de ce genre.

Les fouilles exécutées de 1874 à 1876 par James Miln au Bossenno, sur la commune de Carnac (Morbihan), offrent le meilleur exemple que l'on puisse choisir. Il existait sur ce point huit buttes, Miln les a toutes explorées et y a reconnu une villa romaine entourée de divers bâtiments accessoires. Ces fouilles, faites avec le plus grand soin, ont été publiées avec un grand luxe de planches et de dessins[1], qui nous dispense de toute autre citation. Nous nous contenterons de rappeler que les ruines de l'Assyrie, de la Chaldée et de maintes autres régions, se présentent sous la forme d'immenses accumulations de matériaux constituant des tertres plus ou moins considérables.

Nous pouvons encore citer la Butte Thomine et la Butte Cardine, sur le territoire de Bures (Calvados). De Caumont, dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, prétend que ces levées de terre ne sont que les restes d'un petit barrage destiné à retenir les eaux du vallon.

Telle est la composition variée des tertres. Ils sont, en somme, relativement peu nombreux, et ceux qui ont précédé l'arrivée des romains en Gaule sont surtout très rares.

Parmi ces derniers, il en est qui sont composés de restes de nourriture, de rejets de cuisine. A cette catégorie appartiennent notamment les amas de coquilles ou kioekkenmoeddings, disposés au bord de la mer ou le long des cours d'eau. Les uns se présentent sous la forme de bourrelets plus ou moins étendus, mais d'autres ont tout à fait l'apparence de tumulus.

Pour ce qui concerne les mottes féodales, généralement assez faciles à reconnaître par leur forme conique spéciale, par la présence d'une plate-forme au sommet et de fossés à la base, nous nous contenterons de renvoyer à l'étude très complète que leur a consacré G. de Mortillet[2].

Murgers.

Le tumulus est incontestablement le tombeau primitif. En effet, lorsque l'homme s'est trouvé devant un mort étendu sur le sol, la première idée qui a dû lui venir a été de le couvrir de terre et de pierres, de pierres surtout, car elles sont plus faciles à manier et à transporter que la terre. Le creusement d'une fosse est une opération beaucoup plus compliquée, à laquelle il n'a dû avoir recours

1. James Miln, *Fouilles faites à Carnac* (*Morbihan*), Paris, Didier, 1877.
2. G. de Mortillet, *Les Mottes* (*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1895, p. 261).

que plus tard, quand il a été suffisamment outillé pour pouvoir entamer et déplacer la terre. Ces considérations théoriques sont d'ailleurs confirmées par l'ethnographie moderne. Que fait-on encore aujourd'hui, lorsqu'une personne meurt accidentellement dans des lieux éloignés de toute habitation, d'un accès trop difficile pour permettre le transport du corps et que les survivants sont privés des instruments nécessaires pour ouvrir une fosse? On se contente de recouvrir le cadavre de pierrailles. Le Plan des Dames, dans la Haute-Savoie, plateau situé au sud du mont Blanc, à 1988 mètres d'altitude, en offre un intéressant exemple. On y voit un tumulus arrondi, ayant 3 mètres environ de hauteur sur 6 à 7 de diamètre. C'est, dit-on, le tombeau d'une dame et de sa femme de chambre, qui ont péri en ce lieu. Comme souvenir, comme hommage rendu aux victimes, et aussi un peu pour conjurer le mauvais sort, chaque passant jetait jadis une pierre sur le tertre.

Des tumulus analogues, sur lesquels on jette encore de nos jours des pierres, ont été signalés sur diverses montagnes, comme au Pas de la Coche, col à 1 979 mètres d'altitude, au-dessus de Laval (Isère); aux cols de Prabert et de Malintra, également dans les Alpes du Dauphiné; au col de la Tombe-du-Péri, c'est-à-dire du mort, à 1 583 mètres, dans l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal); au Peyral de Martory, arrondissement d'Aurillac.

A Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire), dans les bois de Bourges, au lieu dit l'*Homme-Mort*, nom caractéristique, existe un tumulus sur lequel les gens du pays déposent en passant des feuilles ou une branche d'arbre.

Ces divers tumulus sépulcraux plus ou moins modernes, composés d'une accumulation de pierres, s'appellent des *murgers*.

Lucien Merlet, dans son *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, publié en 1861, a constaté que ce nom est ancien, bien qu'il ait fréquemment varié. Le hameau de Saint-Jean-des-Murgers, à Méaucé, est désigné dans un Pouillé de 1250 sous le nom de *Murgeriæ*. En 1496 il est appelé les *Meurgiers* et en 1675 les *Meurgers*.

Nous observons aussi diverses variations dans l'emploi de ce mot comme nom de lieu, suivant les régions. Dans la Côte-d'Or, nous trouvons *Murgey*; en Savoie, *Murgez*; en Haute-Savoie, *Murgier*.

Ce qui montre bien le caractère sépulcral des Murgers, c'est qu'en les fouillant on y rencontre souvent des sépultures. C'est ce qui est arrivé pour le *Murger-aux-Moines*, à Brosses (Yonne). Entre Montenoison et Arthel (Nièvre), sur une étendue d'environ 3 kilomètres, le sol est couvert de petits tumulus que les habitants nomment les *Murgers*. Ces murgers sont surtout groupés autour du village des

Morts, qui tire son nom de leur contenu. Le caractère sépulcral de ces tumulus a été constaté, accidentellement, depuis longtemps par les habitants du pays, et confirmé depuis par des fouilles régulières.

L'expression de *murger* est employée dans le bassin du Rhône et de la Saône, dans celui de la Seine et dans le bassin de la Loire au contact de ceux de la Saône et de la Seine. Dans le midi de la France, dans le bassin de la Garonne, elle est remplacée par celle de *pierrier*, comme on peut le constater par le *Peyral de Martory* (Cantal) et par *las Pilas de las Peyras*, à Saint-Beauzeil (Tarn-et-Garonne), déjà mentionnées dans un document de 1471.

Mais le nom de *pierrier* est surtout donné à des amas de pierre provenant de l'épierrement des champs. Suivant l'abondance des pierres, ce sont des tas isolés, ressemblant aux murgers, ou bien des levées plus ou moins allongées et diversement combinées. C'est particulièrement dans les régions où il y a eu de grands défrichements de forêts que les pierriers prennent une vaste extension.

Voici comment Charles Cournault décrit, en 1872, ceux d'Allain-aux-Bœufs (Meurthe-et-Moselle) : « Les pierriers ont parfois 1 kilomètre de longueur, souvent ils sont coupés transversalement par des amas de pierres semblables, quelquefois aussi ils forment des rectangles de 400 à 500 mètres de longueur sur 70 à 100 mètres de largeur. Parfois deux pierriers se suivent parallèlement, laissant entre eux un intervalle de 2 à 3 mètres. Leur hauteur est d'environ 2 mètres, leur largeur de 3 mètres à 3 m. 50 au moins. » Les pseudo-tumulus qu'on rencontre au même endroit sont des amas de pierres semblables aux autres, mais isolés. Il y en a 50 ou 60. Leur élévation varie de 1 à 3 mètres. Cournault et Olry en ont fouillé plusieurs sans rien trouver à l'intérieur, pas un objet travaillé, pas un débris de poterie, pas un os.

De Pulligny, qui s'est beaucoup occupé des pierriers d'Eure-et-Loir, y voyait des monuments intentionnels et spéciaux, qu'il a décrits avec plans et figures à l'appui[1]; mais, comme ceux de l'est, ce ne sont que des produits d'épierrement pour mettre en culture des terrains nouvellement défrichés.

On ne saurait trop se tenir en garde contre les pierriers isolés, qui peuvent très facilement être confondus avec les murgers, ainsi qu'ont souvent eu l'occasion de le constater les palethnologues qui ont fait des fouilles sur les causses de la Lozère et de l'Aveyron.

Les murgers ou tumulus sépulcraux formés d'une accumulation de pierres ont aussi été désignés sous les noms de *cairns* et de

1. De Pulligny, *L'art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute-Normandie*, Évreux, 1880.

galgals, mots gaéliques venus d'outre-Manche. Ces noms ont été employés en France, et particulièrement en Bretagne, par quelques archéologues, mais ils sont aujourd'hui à peu près abandonnés, le premier surtout.

Tombelles.

Les tumulus sépulcraux en terre sont, comme nous l'avons déjà dit, souvent appelés *tombelles*.

Ce nom est d'un usage assez général dans le nord de la France. Il a subi diverses modifications. La forme la plus répandue est celle de *tomelle*, que l'on rencontre communément dans l'Aube, d'où elle se répand dans l'Yonne et la Marne. Dans l'Eure on trouve le mot *tombette*. Une seule et même localité fournit parfois des formes diverses. Ainsi, à Monchy-la-Gache (Somme) un titre de 1372 cite la *Tombele Hastin* et le cadastre contient comme lieux dits la *Tombelette* et le *Tomblet*.

Les palethnologues anglais donnent à ces tumulus le nom de *barrows*.

Quelle que soit l'exactitude du mot français tombelle, il doit être abandonné. Il est préférable d'employer d'une manière spéciale le mot tumulus, qui est beaucoup plus généralement répandu, pour désigner les amas artificiels de terre ou de pierre recouvrant des sépultures.

Le plus souvent, les tumulus reposent directement sur le sol naturel intact.

Cependant, on constate parfois la présence d'excavations au-dessous du niveau naturel du sol sur lequel a été élevé le tumulus. C'est ce que l'on a nommé les *tumulus à sac*.

Les tumulus sépulcraux sont presque toujours formés tout simplement avec des matériaux empruntés au sol environnant, aussi en rencontre-t-on de composés des éléments les plus divers : terre argileuse, sable, et plus fréquemment terre mêlée de pierres. Il en est pourtant dont les éléments ont été, en tout ou en partie, choisis avec soin et quelquefois même apportés d'assez loin. Il en est par exemple qui sont uniquement composés de pierres de dimensions plus ou moins variables. Ils rentrent alors dans la catégorie des *murgers* ou *galgals* dont nous nous sommes occupés plus haut.

D'autres, au lieu d'avoir une composition uniforme, sont formés de diverses parties distinctes. Sur un noyau central en terre, il peut y avoir un revêtement en pierre, ou vice versa. C'est ce que l'on nomme les *tumulus à chape*. Le revêtement est établi soit en pierre

sur de la terre meuble pour garantir plus solidement la sépulture, soit en terre imperméable sur des pierres pour protéger le centre contre l'infiltration des eaux de pluie.

Le tumulus peut être plein, la sépulture, qu'elle soit à inhumation ou à incinération, se trouvant directement enveloppée et recouverte par les éléments du tumulus. Il peut, au contraire, être à chambre, c'est-à-dire contenir une cavité destinée à recevoir le corps ou les cendres.

Tumulus néolithiques.

Nous avons déjà vu que les tumulus nous présentent un mode de sépulture tout à fait primitif pour l'excellente raison qu'il est beaucoup plus facile de recouvrir un corps de terre et surtout de pierres que de creuser le sol pour confectionner une fosse. Les difficultés qu'ont eues à vaincre nos ancêtres mal outillés, pour creuser le sol, sont du reste attestées par l'exiguïté des premières fosses que nous rencontrons. Dans les sépultures de l'âge de la pierre, les fosses sont réduites au strict nécessaire. Elles sont si exiguës que l'on a été obligé de replier fortement les corps afin de pouvoir les introduire dans leur dernière demeure. On a, en outre, logé le plus de corps possible dans la même fosse pour s'éviter la peine d'en creuser de nouvelles. C'est ce que Gaillard a constaté dans le cimetière néolithique de Thinic (Morbihan) et Tartarin dans celui de Maupas, à Saint-Martin-la-Rivière (Vienne). Ce dernier cimetière contenait aussi de petits tumulus. Tartarin en signale 18. Ces tumulus renfermaient pour la plupart des *cistes* ou petits caissons faits de dalles de pierre.

Quant aux tumulus néolithiques à simple inhumation, ils n'ont pas été suffisamment étudiés. On en a cité plusieurs, mais ils ont été mal observés.

En dehors des tombes groupées, comme celles des cimetières que nous venons de citer, il existe également des tumulus isolés avec cistes. Tel est, par exemple, celui de Quiberon (Morbihan) décrit par G. de Closmadeuc. Il était allongé de l'est à l'ouest, ayant 15 mètres de grand diamètre, 7 mètres de petit diamètre et 1 m. 68 de hauteur. Au centre se trouvait un coffre composé de 4 dalles, recouvertes d'une cinquième, avec une sixième servant de fond. Ce coffre mesurait dans œuvre 1 m. 12 de long sur 0 m. 45 de large. Il contenait un squelette humain, naturellement replié dans une position accroupie, couché sur le côté et accompagné d'un vase en poterie noirâtre grossièrement façonnée, placé près du crâne.

Mais les tumulus néolithiques les plus abondants et les mieux étudiés sont ceux qui contiennent des dolmens.

Les dolmens n'étant pas autre chose que des caveaux funéraires que l'on cherchait à garantir le mieux possible, soit contre la violation des hommes, soit contre la voracité des animaux carnassiers, on les recouvrait soigneusement de terre.

Dans les régions à sol abondant, profond et facile à entamer, comme aux environs de Paris, ils formaient des galeries souterraines, construites dans le sol même, généralement sur la pente des coteaux. Mais là où le terrain meuble ne consiste qu'en une légère couche de terre mêlée de débris pierreux, reposant sur des roches plus ou moins dures, on s'est trouvé forcé de recouvrir les dolmens de tumulus. C'est ce qui est arrivé en Bretagne. Les dolmens si nombreux de cette région ont tous été primitivement sous tumulus. Il en est de même des dolmens qui abondent sur les causses ou plateaux calcaires du midi de la France : Lozère, Aveyron, Hérault, Gard et Ardèche. Dans les endroits bas et marécageux, les dolmens ont également été construits à la surface du sol, puis recouverts de tumulus, mais c'est pour une tout autre raison que l'on a eu recours à ce système. Il s'agissait alors de mettre le monument à l'abri de l'humidité et des inondations.

On peut donc dire que la grande majorité des dolmens étaient recouverts de tumulus.

Comme exemple de tumulus avec dolmen élevé sur terrain marécageux on peut citer la Tombelle de Brioux, commune de Payré (Vienne), décrite par Brouillet, C'était un murger, situé à peu près à 20 mètres de la petite rivière la Bouleur, dans une prairie marécageuse ne contenant pas de pierres. Non seulement les éléments du dolmen, mais encore ceux du murger ont par conséquent été apportés d'une certaine distance. Ce murger mesurait 10 mètres de longueur du nord-ouest au sud-est et 7 mètres de largeur du sud-ouest au nord-est. A l'intérieur du dolmen il y avait les restes d'au moins 4 squelettes, 5 vases en poterie grossière, des instruments en os, des perles en coquille et deux silex taillés.

Le pays classique des tumulus avec dolmens sur sol rocheux est sans contredit le Morbihan, de Vannes à Quiberon, en suivant la mer. Là, sur un sol granitique, les monuments mégalithiques abondent et prennent d'imposantes dimensions. Ne pouvant être enfouis dans le sol meuble, qui est presque nul, ils s'élèvent au-dessus. Tous étaient recouverts de tumulus. Si, dans la plupart des cas, ces tumulus ont disparu, c'est précisément parce que, la terre étant rare, on les a détruits et nivelés pour augmenter la maigre couche

de sol utilisée par la culture. Pourtant, en regardant avec attention, on reconnaît encore très fréquemment des traces des tumulus. Sur quelques points, les tumulus sont restés, mais ils sont alors fortement endommagés et leur hauteur a considérablement diminué. C'est ce que l'on peut observer entre la gare et le village de Plouharnel, à Rondossec. Le tumulus se dessine encore très nettement; il contient 3 dolmens qui débordent actuellement au-dessus de son sommet. Il en est de même au Mané-Kerioned, au bord de la route de Plouharnel à Auray.

Mais, ce sont principalement les très grands tumulus, ceux qui ont pour ainsi dire l'apparence de montagnes, qui ont été conservés. Leurs fortes dimensions les ont sauvés. Ces grands tumulus sont heureusement bien connus, grâce aux fouilles provoquées par la Société polymathique du Morbihan et parfaitement exécutées par d'habiles et dévoués archéologues, dont le plus actif fut René Galles.

Parmi ces tumulus nous citerons :

Celui de Gavrinis, sur le point culminant de la petite île de ce nom, dans la mer du Morbihan. A peu près circulaire, il mesure 55 mètres de long sur 50 mètres de large. D'anciennes fouilles ont produit à son sommet une dépression en forme d'entonnoir. En la supposant comblée, la hauteur serait de 8 à 9 mètres. Ce tumulus est composé de pierrailles mêlées à un peu de terre et il contient le plus curieux des dolmens de France, monument célèbre par les sculptures qui couvrent la plupart des pierres qui le composent.

Le tumulus de Tumiac, à Arzon, qui a 63 mètres de long sur 17 mètres d'élévation. C'est le plus régulier comme forme des grands tumulus à dolmens du Morbihan et en même temps le plus élevé. Cela peut faire présumer que d'autres ont, par suite de diverses détériorations, perdu une partie de leur hauteur. Ce tumulus est à double chape. Le centre, qui enveloppe directement le dolmen, est en pierrailles, recouvertes d'un manteau très épais d'argile blanchâtre, relais de mer, recouvert lui-même sur toute sa surface d'une couche de terre locale.

Le tumulus du Moustoir, commune de Carnac, long de 85 mètres sur 36 mètres seulement de large, avec une hauteur de 5 mètres à l'une des extrémités et de 6 mètres à l'autre. Plus irrégulier que les autres, il contenait des constructions dolméniques vers les deux extrémités, ce qui permet de supposer qu'il a été élevé en plusieurs fois. Le centre est pierreux et recouvert d'une chape de relais de mer très irrégulière. Fort épaisse à un bout, elle disparaît presque à l'autre. Cette chape est incomplètement recouverte d'une mince couche de terre.

Le Mané-er-Hroek, à Locmariaquer, composé entièrement d'un amas de pierres, sans mélange de terre. Il a 100 mètres de long et seulement 10 mètres de haut. C'est un colossal murger à sac. Le dolmen qui en occupe le centre est en partie construit dans une fosse creusée dans l'ancien sol.

Enfin, le roi des tumulus du Morbihan et même de France, est le Mont-Saint-Michel de Carnac, que l'on aperçoit de fort loin, comme une colline dominant tout le pays. Il a 115 mètres de longueur et 58 mètres de largeur. Sa hauteur actuelle est de 10 mètres; mais, comme il supporte à une extrémité une chapelle ayant succédé à un temple payen, à l'autre les ruines d'un sémaphore, et au milieu un lech ou croix historiée, son sommet a dû être aplani à diverses reprises. Il devait être autrefois arrondi et par conséquent plus élevé. Ce tumulus est à chape, sur un massif central composé de pierrailles. Le revêtement fort épais de relais de mer qui couvre les pierrailles est recouvert à son tour d'une seconde chape en terre mêlée de pierres. Cette dernière couche beaucoup plus épaisse au pourtour que vers le sommet, prouve encore que le monument n'a plus sa hauteur primitive. Le tumulus du Mont-Saint-Michel représente environ 40 000 mètres cubes de pierres, de terre et de vase. Cette vase ou relais de mer constitue à peu près le tiers, ou tout au moins le quart, du monticule. C'est donc près de 10 000 mètres cubes de vase qu'il a fallu aller chercher à la côte voisine, distante d'environ 2 kilomètres et transporter péniblement sur le point culminant du pays, ce qui représente 100 journées d'une escouade de 100 ouvriers, sans compter que la vase ne peut être extraite qu'à mer basse, ce qui devait encore singulièrement compliquer le travail.

Les tumulus à dolmens des causses du midi de la France sont loin, très loin d'atteindre les proportions de ceux de la Bretagne. Mais, dans leur ensemble, ils offrent avec eux une certaine analogie. Comme il est facile de la constater dans la Lozère et dans l'Aveyron, où les dolmens sont nombreux, ceux qui sont les mieux conservés sont généralement encore renfermés dans leur tumulus. Dans nombre de cas le tumulus ayant à moitié disparu, la partie supérieure du dolmen qu'il recouvrait se trouve dégagée. C'est ce que l'on a pris à tort pour des dolmens sur tumulus. Les dolmens qui paraissent aujourd'hui complètement dépourvus de tumulus sont presque toujours les plus ruinés ou ceux qui ont été utilisés comme abris après leur dégagement. Même auprès de ces derniers, avec un peu d'attention, on peut la plupart du temps reconnaître des vestiges de tumulus bien suffisants pour affirmer que tous les dolmens de la région ont été recouverts de terre ou de pierres.

Les tumulus des causses sont presque toujours formés de matériaux pris sur place, empruntés au sol environnant, qui est en général composé de terre contenant en très grande abondance des fragments de roches calcaires. On observe même, parmi eux, de véritables murgers, uniquement composés de pierre.

Ajoutons, en ce qui concerne les plateaux calcaires du midi de la France, que, si tous les dolmens de cette région ont été jadis cachés sous des tumulus, les tumulus de la région, par contre, ne renferment pas tous des dolmens. Bon nombre ne contiennent que des sépultures d'époques plus récentes, âge du bronze et premier âge du fer, simplement recouvertes de terre ou de pierraille. D'autres ne sont que des tas d'épierrement, dont l'exploration réserve aux fouilleurs de désagréables surprises.

En résumé, du rapide examen que nous venons de faire, il résulte que l'on est parfaitement en droit de dire que tous les dolmens, sauf ceux enfouis directement dans le sol, étaient recouverts de tumulus. C'est ce qu'on observe dans toute la France, depuis le dolmen sous tumulus d'Hermès, à Montplonne (Meuse) jusqu'à ceux des Pyrénées et, dans un autre sens, depuis la Bretagne jusqu'aux dolmens sous tumulus d'Ubaye (Basses-Alpes) et de Saint-Césaire (Alpes-Maritimes).

Actuellement, la plupart des dolmens sont à l'air libre. Les deux tiers environ n'ont plus leur tumulus et sont dans un état plus ou moins accentué de délabrement, ce qui montre combien a été grande la destruction de ce genre de monuments.

Des dolmens sous tumulus ont été signalés dans les différentes parties de l'Europe contenant des dolmens à l'air libre. Ceux des Iles Britanniques et de la Scandinavie ont été particulièrement observés et décrits.

En Algérie, où nous avons eu l'occasion de visiter un grand nombre de dolmens, il nous a été facile de reconnaître que ces monuments ont, comme ceux d'Europe, tous dû être anciennement recouverts de tumulus.

Après avoir étudié les tumulus remontant à l'âge de la pierre, il nous reste à examiner les tumulus contenant des sépultures moins anciennes : âge du bronze, premier âge du fer, etc. C'est ce que nous ferons dans les prochaines leçons.

LA VALEUR PHYSIQUE GÉNÉRALE
DES INDIGÈNES SAHARIENS

Par J. HUGUET

Pendant un premier séjour dans l'extrême Sud algérien (Ghardaia, 1897-1898), nous avons eu l'occasion d'examiner au point de vue de l'aptitude physique la plupart des indigènes qui désiraient contracter un engagement dans les troupes sahariennes, et nous avons soigneusement recueilli tous les renseignements pris au jour le jour.

Dans le cours d'une seconde période passée au Sahara (El Goléa, In Salah, 1900 et 1901), nous avons questionné nos confrères des postes du Sud, dans l'espoir d'obtenir des données complémentaires sur la question qui nous intéressait; mais aucun de nos successeurs n'avait conservé par devers lui copie des résultats des examens pratiqués.

A l'heure actuelle, les troupes sahariennes régulières sont supprimées et ont fait place à des goums ou milices auxiliaires; il sera de plus en plus difficile aux médecins d'examiner des indigènes nus comme on le fait dans les épreuves de revision. On ne peut donc guère espérer pour plus tard l'apparition de documents sur ce sujet spécial. Je crois faire œuvre utile en exposant ici le résultat de mes recherches personnelles.

I. — Considérations générales sur les sujets observés.

Cent dix-neuf hommes ont été soumis à notre examen; ils étaient originaires des centres suivants du sud ou de l'extrême sud : Aflou, Berriane, Bou Saâda, Djelfa, El Goléa, Géryville, Ghardaia, Guerara, le Gourara, Laghouat, Metlili les Châanba, Ouargla, Saïda, le Tidikelt. Nous n'aurons rien à dire de la valeur physique de trois engagés originaires de Boghari, Dra el Mizan (province d'Alger), El Milia (province de Constantine), ces localités se trouvant dans le Tell.

Il en sera de même pour les sept indigènes de Saïda, Aflou, et Géryville, la province d'Oran étant inconnue de nous et ses habitants n'ayant pu être étudiés sur place. Enfin, parmi les engagés, quatre avaient été présentés sans indication d'origine; nous ne les ferons figurer que dans la statistique finale où sont résumées les moyennes d'aptitude physique des Sahariens.

Le présent mémoire est consacré aux indigènes engagés qui sont origi-

naires de régions où nous avons vécu pendant plus de quatre années; ils appartiennent aux groupes de : Bou Saâda, Djelfa, Laghouat (territoires du sud), Ghardaïa, Berriane, Guerara (Mzab), Metlili les Châanba, Ouargla, El Goléa (oasis de l'extrême Sud algérien), le Gourara, le Tidikelt (oasis de l'archipel touatien).

Notre étude se trouve ainsi circonscrite au Sud algérien, mais elle offrira des éléments de comparaison d'autant plus intéressants que ces milieux ethniques se relient les uns aux autres et sont géographiquement superposés du nord au sud depuis Bou Saâda jusqu'aux oasis du grand Sahara [1].

Si nous nous abstenons de faire ici un résumé d'ensemble des divers milieux ethniques de l'Algérie, c'est qu'une étude considérable a été publiée, dès 1881, dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* (communication de M. Topinard, 19 mai, et discussion par MM. Magitot, Vinson, Dally, Chervin, Landowski, Rabourdin, Henri Martin, Lagneau, Duhousset, Hamy, Coudereau, Bataillard).

Évidemment, depuis cette époque, la science a progressé. Les études sur les questions africaines se sont multipliées; on a le droit de proclamer aujourd'hui que le grand objectif des savants n'est plus seulement l'histoire arabe mais aussi et surtout l'histoire berbère [2]. Des recherches personnelles entreprises, depuis bientôt dix ans, sur l'histoire des populations africaines nous permettent d'affirmer aujourd'hui ce que des savants avaient tenté de faire admettre il y a longtemps déjà, à savoir que le Nord africain a surtout valu par les Berbères. En publiant son histoire de l'Afrique septentrionale et libellant son titre de la façon suivante : *Histoire de l'Afrique septentrionale* (*Berbérie*), M. Mercier a marqué, ainsi qu'il convenait de le faire à notre époque, combien le Berbère mérite d'attirer notre attention. Il est en effet l'élément civilisateur, industrieux, conservateur en quelque sorte, tandis que l'Arabe auquel nos histoires classiques consacrent une place vraiment exagérée, devrait être considéré comme un élément destructeur.

Tout en accordant la part qui lui revient à l'évolution du climat et du sol, on est dans une grande mesure en droit de dire que si l'ancien grenier de Rome est, à travers les siècles, devenu ce qu'il est, c'est aux Arabes qu'il faut l'imputer, rien qu'aux Arabes.

La présente étude est consacrée à l'interprétation de la valeur physique d'indigènes appartenant exclusivement au milieu arabe. De ce qui précède il doit résulter que l'Arabe, du fait de son tempérament, est beaucoup plus susceptible de faire un mercenaire que le Berbère. On pourra nous objecter

1. Il serait hors du sujet de rappeler ici, même en un résumé succinct, l'organisation, le fonctionnement et les conditions d'existence des troupes sahariennes. Nous préférons renvoyer le lecteur aux articles parus sous notre signature dans le *Tour du Monde* (année 1899, n°s 9 et 10), dans lesquels les troupes sahariennes et les postes extrêmes d'occupation ont été décrits. Leur lecture pourra servir d'introduction au présent travail.

2. Il nous suffit de signaler les remarquables travaux de MM. Basset, de Motylinsky, Mouliéras, Doutté, consacrés aux Berbères.

que certaines troupes algériennes, les tirailleurs notamment, sont en majeure partie recrutées parmi les Kabyles.

Nous reconnaitrons l'exactitude du fait, mais en formulant les remarques suivantes :

Les Kabyles, après l'insurrection de 1871, ont eu à traverser une période très difficile. Ces indigènes se sont trouvés plongés dans une grande misère; comme ils étaient attachés au sol, intéressés, industrieux et intelligents, ils n'hésitèrent pas à se faire militaires, uniquement pour toucher une prime, améliorer le sort de leur famille et, à la suite de plusieurs rengagements, ramener l'aisance dans leur milieu.

Plus tard, au contraire, quand leur pays est devenu plus riche et plus particulièrement quand la viticulture a eu pris dans le Tell une grande extension, on a vu le recrutement des Kabyles diminuer dans une grande proportion. Ils préfèrent, à égalité de salaire, vivre suivant leurs coutumes et quitter momentanément leur pays pour y revenir aussitôt après la moisson et le travail de la vigne. Aussi, le nombre des engagements militaires a-t-il assez notablement diminué depuis quelques années parmi les Kabyles; il semble qu'il soit appelé à diminuer plus encore dans l'avenir.

II. — Indigènes groupés suivant la région d'origine.

Région de Bou Saâda. — Les indigènes de Bou Saâda, quoique leur pays soit limitrophe du Tell, présentent déjà d'une façon assez nette la physionomie et l'allure générale des gens du sud (fig. 62).

Le Bou Saâdi peut être considéré comme un type intermédiaire entre l'habitant de la côte et celui du sud : de même que le premier, il a un tempérament plutôt pacifique. Il possède de grandes aptitudes pour le commerce. Mais, à l'instar des Kabyles (avec lesquels il entretient de continuelles relations commerciales) et des Berbères en général, il est très entêté, extrêmement passionné quand il s'agit de luttes de partis. Dans cet ordre d'idées, son acharnement n'a d'égal que celui des Beni Mzab qui incarnent en quelque sorte l'esprit de soff.

Sans posséder la vigueur des nomades d'extrême sud, le Bou Saâdi est plus robuste et notablement plus endurant que l'indigène du Tell. L'ivrognerie n'a pas, chez lui, malgré ses fréquentes relations avec les Européens, fait trop de victimes. Enfin, il est naturellement porté vers le métier militaire. Les hommes Oulad Naïl du Cercle de Bou Saâda font non seulement de bons cultivateurs, mais aussi des militaires dévoués. Leur préférence pour telle ou telle arme ne se manifeste guère et, tandis que beaucoup d'entre eux deviennent tirailleurs, on en voit d'autres assurer en grand nombre le recrutement du peloton de spahis.

Beaucoup plus rares ont été ceux qui ont opté pour les troupes sahariennes. Les renseignements relatifs aux deux hommes que nous avons visités pour un engagement dans ce corps sont résumés ci-après :

Fig. 62. — Types indigènes de la région de Bou Saïda.

Indigènes reconnus aptes au service		2
Constitution	moyenne	2
Tempérament	lymphatique	1
	lymphatique nerveux	1
Taille	1 m. 74	1
	1 m. 72	1
Périmètre thoracique	0 m. 82	1
	0 m. 81	1
Acuité visuelle normale		2
Vaccinés	oui	1
	non	1
Intelligence moyenne		2

Region de Djelfa. — Djelfa est le siège d'un commandement militaire dans le cœur du pays des Oulad Naïl. Après Djelfa qui est un centre

Fig. 63. — Tente d'un riche Naïl.

important, le ksar de Messad est le seul à citer pour son chiffre de population indigène. Encore faut-il ajouter que les habitants y résident peu. Ce fait tient à ce que les tribus Oulad Naïl sont essentiellement nomades; elles constituent une confédération de pasteurs se consacrant presque exclusivement à l'élevage des jeunes chevaux, des chameaux et surtout des moutons. Ces animaux sont échangés contre les céréales du Tell, orge, blé; dans leurs troupeaux, les chèvres sont rares. Les Oulad Naïl[1] passent les trois quarts de l'année loin des ksour. Leur vie errante ne saurait les empêcher de se réunir à certaines époques déterminées, ils ont des points de ralliement fixés à l'avance. Ainsi, par exemple, à l'endroit dit Lekhaz, placé à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Guérara et marqué seulement par un puits, de nombreuses tentes (fig. 63) viennent s'établir en janvier de chaque année. L'eau y est pourtant aussi salée et aussi peu potable qu'ail-

1. Cf. notre mémoire, paru en 1900 dans la *Revue Larousse*, sur : Les femmes Oulad Naïl, étude sociologique.

leurs, mais semblable détail n'est pas pour embarrasser les nomades. Pendant la période d'hiver, et grâce à la nature spéciale des pâturages de ces régions, les moutons et les chameaux peuvent rester pendant deux ou trois mois sans boire. Les indigènes s'alimentent avec le lait de leurs brebis et, pour que leurs chevaux ne souffrent pas trop de la soif, ils leur donnent aussi, quand cela devient nécessaire, du lait comme boisson. Les terrains de parcours des Oulad Naïl sont très étendus; ils comprennent les régions

Fig. 64. — Types Oulad Naïl.

situées au delà de la rive droite de l'oued Djeddi, notamment l'oued Itel, l'oued Rtem, l'oued Zegrir, l'oued El Farch, et l'oued Nessa. Quelques tentes vont jusque vers Ngouça, Ouargla, Touggourt et l'oued Rir.

Ces parcours sont fréquentés par d'autres tribus, des fractions des Larbâa, de la région de Laghouat, venues de l'ouest et maints autres nomades (Oulad Sassy, Oulad Ahmed, etc.), descendus vers le sud après avoir quitté la province de Constantine.

Le Naïli vraiment nomade possède certaines qualités particulières qui le font estimer; il est intelligent, vigoureux, capable de faire un excellent marcheur, un guide sûr, enfin un bon soldat (fig. 64). Quoiqu'il ne consente pas à se fixer ou à s'adonner au travail de la terre, l'élevage et le commerce des troupeaux lui assure généralement une bonne aisance, parfois même la fortune. Moins brillant, comme physique, aptitude générale et situation matérielle est déjà le Naïli qui campe au nord de Djelfa et évolue jusque dans les parages de Bou Saâda.

Quant au Naïli des ksour, peu robuste, efféminé, sans énergie ou n'en trouvant que pour s'adonner aux excès de plaisir et de boisson qui le minent également, il a un physique bien en harmonie avec son tempérament; le corps est fatigué, la figure blafarde avec les traits tirés, l'œil le plus souvent atone : le Naïli qui habite les villes paraît toujours vieux avant

l'âge et parvient prématurément à la déchéance physique dès longtemps devancée chez lui par la décrépitude morale.

Les données recueillies par nous sur la valeur physique des indigènes de la région de Djelfa sont les suivantes :

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 14

Constitution	très forte	2
	forte	3
	moyenne	9
Tempérament	lymphatique	2
	lymphatique nerveux	11
	nerveux	1
Taille de 1 m. 61 à 1 m. 79	de 1 m. 79	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 75	1
	— 1 m. 72	1
	— 1 m. 71	1
	— 1 m. 70	2
	— 1 m. 69	1
	— 1 m. 68	1
	— 1 m. 67	1
	— 1 m. 66	1
	— 1 m. 64	1
	— 1 m. 63	1
	— 1 m. 61	1
Périmètre thoracique de 0 m. 80 à 0 m. 93	de 0 m. 93	2
	— 0 m. 90	1
	— 0 m. 87	1
	— 0 m. 85	2
	— 0 m. 84	3
	— 0 m. 83	1
	— 0 m. 82	2
	— 0 m. 80	2
Acuité visuelle normale		14
Variolés		2
Vaccinés		9
Non vaccinés		3
Intelligence	au-dessus de la moyenne	4
	moyenne	10

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 13

Constitution	forte	1
	moyenne	7
	faible	5
Tempérament	lymphatique	10
	lymphatique nerveux	3
Taille de 1 m. 60 à 1 m. 86	de 1 m. 86	1
	— 1 m. 81	1
	— 1 m. 75	1
	— 1 m. 73	1
	— 1 m. 72	1
	— 1 m. 70	3
	— 1 m. 69	1
	— 1 m. 68	1
	— 1 m. 65	1
	— 1 m. 62	1
	— 1 m. 60	1

Périmètre thoracique de 0 m. 77 à 0 m. 89	de 0 m. 89	1
	— 0 m. 86	3
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 81	1
	— 0 m. 80	2
	— 0 m. 79	1
	— 0 m. 78	2
	— 0 m. 77	1
Acuité visuelle normale		13
Principales lésions ou infirmités observées.	hypertrophie du cœur	1
	hernie de la ligne blanche	1
	hernie inguinale	1
	adénite tuberculeuse	1
	conjonctivite granuleuse	1
	teigne décalvante	1
Développement insuffisant, sujets trop jeunes		2
Vaccinés		11
Non vaccinés		2
Intelligence	moyenne	11
	au-dessous de la moyenne	2

Région de Laghouat. — Comme les indigènes de Djelfa, ceux de Laghouat se distinguent en deux catégories bien distinctes, l'élément sédentaire et l'élément nomade.

L'élément sédentaire est représenté par les Ksouriens qui se ressentent

Fig. 65-66. — Types Laghouatis.

Sédentaire (Ksar de Laghouat). Nomade (Confédération des Larbâa, tribu des Zekaska).

d'une existence passée exclusivement dans les maisons indigènes et les

jardins. Beaucoup moins vigoureux que les Arabes nomades dont le meilleur type est, dans la région, représenté par les Larbâa, le Laghouati de la ville est naturellement plus enclin à adopter les coutumes des Européens et surtout leurs défauts (fig. 65-66). Sociable, serviable, croyant sans fanatisme, religieux peu pratiquant, il s'adonne facilement à l'ivrognerie et ce vice fréquemment constaté marche de pair avec les habitudes dissolues qui le caractérisent. Beaucoup prennent leurs femmes dans les tribus du pays des Naïli et du Djebel Amour.

Les femmes des autres tribus arabes mariées aux Beni Laghouat ne tardent pas à subir l'influence du milieu et à faire preuve de mœurs légères. Le divorce, qu'il soit imputable à l'homme ou à la femme est très fréquent; j'ai connu des indigènes de trente ans qui en étaient à leur quatrième femme, après leur avoir fait subir et avoir éprouvé eux-mêmes maintes infortunes conjugales.

Fig. 67. — Le bachaga Lakhdar ben Mohammed, chef de la Confédération des Larbâa (type blond, exceptionnel). — D'après une photographie de Geiser. Alger.

Bien autrement estimable par son importance, sa valeur, son caractère et son tempérament est la population nomade constituée par les tribus des Larbâa (fig. 67).

Les Larbâa comprennent plusieurs groupes importants : les Hadjadj campés aux environs de Berrian, les Harazlia près de l'oued Zégrir ; les Oulad Si Aïssa fréquentent Tilghemt et l'oued Kebch, les Oulad Salah l'oued Maïhagen; les Oulad Ababda l'oued Zergoun, les Oulad Zian et les Oulad Sofran l'oued Zebaccha. Les zones extrêmes des terrains de parcours des Larbâa sont, au nord, l'oued Sousselem au-dessous de Tiaret, au sud l'oued Ballouh, Tilghemt, Zelfana, et l'oued Nessa.

Ces nomades partent vers le nord au moment où leurs troupeaux sont augmentés de jeunes agneaux, et où ceux-ci sont devenus assez grands pour se passer de la mère. Leurs déplacements s'effectuent vers le mois de

juin, époque à laquelle ils se répandent vers Tiaret, Boghar, Teniet El Haâd, pour vendre les bêtes et faire leur provision de grains. Ils mettent un mois à revenir en faisant pâturer leurs troupeaux et gagnent vers le mois d'octobre Laghouat et notamment ses parages sud.

Robustes, énergiques, très aptes à la guerre, sachant comprendre la discipline et la nécessité d'une organisation régulière, les Larbâa ont vu utiliser leurs qualités déjà sous la domination turque ; ils formaient une tribu Maghzen comme les Saïd Otba dont il sera parlé en étudiant Ouargla. A l'heure actuelle, ils fournissent des goums organisés militairement.

Nous donnons ci-après les renseignements relatifs à l'aptitude physique des indigènes de la région de Laghouat :

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 24

Constitution	forte	16
	moyenne	8
Tempérament	lymphatique	2
	lymphatique nerveux	19
	nerveux	3
Taille de 1 m. 57 à 1 m. 79	de 1 m. 79	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 75	2
	— 1 m. 74	1
	— 1 m. 72	3
	— 1 m. 70	3
	— 1 m. 69	3
	— 1 m. 68	3
	— 1 m. 66	1
	— 1 m. 65	1
	— 1 m. 64	1
	— 1 m. 63	3
	— 1 m. 57	1
Périmètre thoracique de 0 m. 79 à 0 m. 95	de 0 m. 95	1
	— 0 m. 89	1
	— 0 m. 88	1
	— 0 m. 87	1
	— 0 m. 86	9
	— 0 m. 85	4
	— 0 m. 84	2
	— 0 m. 82	
	— 0 m. 80	1
	— 0 m. 75	1
Acuité visuelle normale		24
Variolés		2
Vaccinés		19
Non vaccinés		3
Intelligence	au-dessus de la moyenne	4
	moyenne	20

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 35

Constitution	forte	2
	moyenne	23
	faible	10
Tempérament	lymphatique	26
	lymphatique nerveux	9

Taille de 1 m. 55 à 1 m. 78	de 1 m. 78	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 74	1
	— 1 m. 73	1
	— 1 m. 72	4
	— 1 m. 70	5
	— 1 m. 68	5
	— 1 m. 67	3
	— 1 m. 65	2
	— 1 m. 64	3
	— 1 m. 63	2
	— 1 m. 62	1
	— 1 m. 60	3
	— 1 m. 58	1
	— 1 m. 55	2
Périmètre thoracique de 0 m. 74 à 0 m. 94	de 0 m. 94	1
	— 0 m. 92	1
	— 0 m. 85	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 82	5
	— 0 m. 80	4
	— 0 m. 79	3
	— 0 m. 78	6
	— 0 m. 77	4
	— 0 m. 76	3
	— 0 m. 75	1
	— 0 m. 74	1
Acuité visuelle	normale	34
	myopie moyenne	1
Principales lésions ou infirmités observées :		
Affections organiques du cœur		8
Adénite tuberculeuse		3
Varices		2
Cicatrices étendues, suite de brûlures		1
Developpement insuffisant, sujets trop jeunes		10
Variolés		2
Vaccinés		25
Non vaccinés		8
Intelligence	au-dessus de la moyenne	1
	moyenne	30
	au-dessous de la moyenne	2

Région des Oasis d'extrême Sud (*Mzab, Metlili les Châanba, Ouargla, El Goléa*). — Les lignes de parcours qui relient entre eux et aux centres les plus voisins le Mzab, Ouargla, El Goléa, sont sillonnées par des nomades. Au Mzab, ces nomades sont des nomades agrégés, appelés à diverses époques par les habitants, afin de les aider dans leurs luttes de soffs et de pourvoir à leur ravitaillement. A Metlili, à Ouargla et El Goléa, les nomades viennent périodiquement, mais ne font jamais de séjours prolongés dans ces régions. Ces nomades proviennent de différentes tribus qui s'y sont établies au XVIIe siècle : les Hamyan, les Châanba, les Beni Thour et enfin des fractions de la grande tribu des Saïd, les Mehkadema et les Saïd Otba. Bien que leur origine soit différente et que leur nombre soit inférieur

à celui des sédentaires (Berbères d'origine zénatienne) tous ces nomades ont pris sur eux une influence des plus sérieuses. A partir du jour où leur situation a été suffisamment assise, ils ont laissé aux Ksouriens le soin des palmeraies et des jardins.

Préférant la vie errante qui a toujours été la leur, ils vivent du produit de la chasse; avant l'occupation française, leurs meilleurs bénéfices provenaient des droits imposés aux caravanes qui passaient sur leurs territoires, et aussi du produit du pillage de celles qui avaient voulu se soustraire à la redevance.

Aujourd'hui, par suite de notre présence dans leur pays, les nomades sont condamnés à une existence plus calme mais aussi moins productive. N'ayant pu renoncer aux goûts qui les dominent, ils sont réduits à être ou pasteurs ou convoyeurs de caravanes.

Le nomade diffère beaucoup du Ksourien comme genre de vie, comme mœurs, et même comme physique.

Grand, élancé, plutôt maigre, le nomade est excessivement résistant. En toute saison il tient à vivre sous la tente et ne cache pas son mépris pour ceux qui habitent dans des maisons, il les considère comme des gens amollis et dégénérés.

Pendant les saisons d'hiver et de printemps, le nomade court l'Erg où il trouve de quoi pourvoir à sa nourriture et à celle de ses bêtes; celles-ci se nourrissent de drinn, de dhoumeran, etc. Il vit du produit de sa chasse, du lait de ses troupeaux, utilise la graine du drinn (loul) avec laquelle il prépare une sorte de couscous. Vers l'automne, au moment de la récolte des dattes, le nomade est obligé de se rapprocher de ses palmiers; cette règle, cependant, subit de nombreuses exceptions.

Il est aisé de comprendre à quel point le séjour presque continuel dans les régions désertes, développe au plus haut degré chez les indigènes du Sahara, les qualités guerrières et l'instinct de la domination. Aussi se regarde-t-il comme infiniment supérieur au Ksourien.

Ce dernier vit d'une existence paisible sans perdre jamais de vue le minaret du ksar où il est né; il se consacre au travail de la terre, à l'irrigation des palmiers, à la culture des légumes (carottes, navets) et de la luzerne, tout en donnant des soins spéciaux à la vigne, qui pousse souvent à l'ombre des arbres.

Ne sortant jamais des régions peu salubres, parce que ce sont les seules où il y a de l'eau et qui, par suite, sont habitées, le Ksourien est en butte aux atteintes multiples de la maladie la plus redoutable, la fièvre palustre. Il est facilement reconnaissable à sa petite taille, à son allure souffreteuse, à son teint livide. Pour se faire une idée exacte de ce que peut être le Ksourien, il suffit d'examiner le Hartani d'Ouargla.

Quoique travaillant avec régularité et persévérance, l'indigène des Ksour possède peu, il n'est pas propriétaire, mais seulement client et régisseur des nomades dont il cultive les palmiers.

Après la récolte des dattes, celles-ci sont échangées contre du blé et de

l'orge pour faire le couscous, ou contre de la laine destinée à confectionner des vêtements.

C'est à cette époque que le nomade vient dans les cités sahariennes, vendant fort cher ce qui est nécessaire à chacun, profitant de toutes les occasions qui lui sont données de faire d'énormes bénéfices, de dépouiller les autochtones et d'arriver à posséder la majeure partie de la propriété territoriale.

C'est surtout pendant les périodes de troubles que la fortune des nomades a pu se faire rapidement; cela s'est produit notamment à Ouargla où le pays a été si longtemps en butte aux dissensions intestines. Pendant les périodes d'agitation, le mouvement commercial de la ville était arrêté; les nomades pouvaient seuls assurer les échanges; après s'être, par la force des choses, donné le monopole de toutes les transactions, ils ont tenu à le garder à cause des importants profits réalisés.

Depuis la domination française, une ère de tranquillité inconnue jusque-là s'est ouverte pour les habitants des oasis sahariennes. Les Ksouriens ont pu essayer de sortir de l'état de misère dans lequel ils étaient plongés depuis si longtemps. La plupart des indigènes des oasis d'extrême Sud, qui demandent à servir dans les troupes sahariennes, appartiennent à l'élément nomade.

Parmi les tribus nomades, celles des Châanba sont les plus importantes. Les Chaânba prétendent descendre des O. Madhi, tribu arabe originaire de Syrie; l'un d'entre eux, Touameur ben Toulal, aurait été, d'après la tradition, obligé de s'expatrier à la suite d'un meurtre.

Il vient s'établir à Metlili, sa famille prospère et se multiplie si bien que les maigres pâturages de l'oued Metlili, de même que ceux plus abondants de l'oued Sebseb ne suffisent plus à ses troupeaux on songe à s'installer dans d'autres pays; un groupe vient à Ouargla, un autre à El Goléa. Les premiers Châanba installés à Ouargla y sont presque tous exterminés par les autres nomades Beni Thour et Saïd Otba. Ils demandent du secours à leurs frères de Metlili et d'El Goléa qui répondent à cet appel. Une lutte sanglante va s'engager, lorsque le fils aîné de Sidi Cheikh bou Hafs, appelé comme médiateur, réussit à empêcher toute effusion de sang et à calmer les rivalités pour quelque temps.

Aussitôt acceptés à Ouargla, les Châanba appellent les leurs de Metlili, beaucoup d'entre eux quittent ce ksar; le groupe le plus nombreux qui a émigré avait à sa tête Bou Rouba et Bou Saïd. Le premier a donné son nom l'ensemble des Châanba qui se fixe autour d'Ouargla et l'autre à une fraction importante de ces derniers.

Peu à peu, à la suite de discordes, les Châanba se divisent en deux fractions; ceux de Oulad Smaïl entretiennent les meilleurs rapports avec les autres nomades et ils ne s'éloignent plus guère d'Ouargla : les autres Châanba Guebala continuent à courir l'Erg. Cependant ils ne formaient qu'une seule tribu, il a fallu notre domination pour rendre la division effective en 1875.

Le Châanbi est reconnaissable à son type spécial (fig. 68); sa taille, qui

est ordinairement supérieure à 1 m. 65, dépasse rarement 1 m. 75; elle paraît plus élevée car il est maigre, sec, nerveux; son teint est basané; il a la figure énergique et la parole brève; c'est surtout chez les Mouadhi que j'ai pu le mieux faire cette remarque. Un savant interprète militaire m'a confirmé un fait que j'avais observé moi-même, à savoir qu'ils parlent l'arabe avec la plus grande pureté, n'employant jamais aucun de ces mots de sabir si fréquemment utilisés aussi bien par les indigènes que par les Européens. Incapable de vivre sans rapines, le Châanbi trouve trop souvent un libre cours à ses mauvais instincts. « Le pillage, a écrit le commandant Crochard, est pour lui un moyen d'existence qui n'a rien de répréhensible. » On serait tenté de croire qu'il est dépourvu de tout sens moral, car il commet sans hésitation, comme sans remords, les actes les plus coupables.

Fig. 68. — Types Châanba d'Ouargla (grands nomades).

Quoique dépourvus d'instruction les Châanba ont une intelligence très développée. Dans les relations commerciales, on trouve assez de bonne foi, mais il n'en est plus de même en ce qui concerne les sentiments politiques. Leur sympathie est acquise à ceux qui les mettraient à même de reprendre le rôle de coupeurs de route. Si les Châanba ont embrassé avec ardeur le parti des Oulad Sidi Cheikh chaque fois qu'ils se sont tournés contre nous, ce n'est certes pas uniquement par respect et déférence pour les membres de cette tribu dont ils sont les serviteurs religieux (Kheddam). La raison probablement la meilleure est qu'en temps d'insurrection on peut courir sus aux caravanes, razzier les troupeaux et piller les campements des tribus du parti adverse.

De tous les Châanba, ceux sur lesquels nous pouvons le plus compter sont les Oulad Smaïl, plus riches que les Guebala et qui ont une grande partie de leurs blés à Ngoussa. Leur genre de vie nous est un sûr garant de leur fidélité. Cela nous explique pourquoi, en 1864, ils ont été les derniers à faire défection et les premiers à rentrer sous notre autorité.

Malgré tout, les Châanba, forment encore une grande famille; on en a la preuve lors du rezzou de Bou Khecheba qui, s'étant approché jusqu'à 60 kilomètres d'Ouargla pour razzier les troupeaux des nomades, avait scrupuleusement épargné ceux qui appartenaient aux Châanba.

Les Châanba qui viennent camper autour d'Ouargla en automne en repartent aussitôt après la récolte des dattes ; ils vont vers le sud jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres à travers l'Erg, changeant de campement quand les pâturages sont épuisés, poussant même parfois jusque vers Rhadamès, la Tunisie et la Tripolitaine : je cite ce fait pour donner une idée

Fig. 69. — Autres types de grands nomades (région d'Ouargla).
Types Saïd Otba. Type Bem Thour.

exacte de la longueur des parcours qu'ils effectuent. Ce que ceux-ci font vers le nord-est, les Châanba d'El Goléa le font vers le sud jusqu'aux oasis de l'archipel touatien et aux pays Touareg.

Si j'ai consacré les pages qui précèdent à ceux que l'on peut appeler les grands nomades de l'extrême Sud algérien, c'est qu'on peut les considérer comme réunissant au maximum les qualités morales et les qualités physiques que l'on peut souhaiter de constater chez les Sahariens.

Le Châanbi est le type du guerrier, plus courageux et plus sobre encore qu'il n'est vigoureux ; pour nous il est au moins égal sinon supérieur au Targui qui a été souvent son ennemi et sera toujours son rival dans le Sahara central.

INDIGÈNES DU MZAB ET DE METLILI LES CHAANBA.

A. — Indigènes aptes au service..... 5

Constitution.....	forte.....	3
	moyenne.....	2
Tempérament.....	lymphatique.....	1
	lymphatique nerveux.....	4

Taille de 1 m. 65 à 1 m. 78	de 1 m. 78	1
	— 0 m. 72	1
	— 1 m. 65	3
Périmètre thoracique de 0 m. 80 à 0 m. 90	de 0 m. 90	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 80	1
Acuité visuelle normale		5
Variolé		1
Vaccinés		4
Non vacciné		1
Intelligence	au-dessus de la moyenne	2
	moyenne	3

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 5

Constitution	moyenne	4
	faible	1
Tempérament	lymphatique	3
	lymphatique nerveux	2
Taille de 1 m. 60 à 1 m. 76	de 1 m. 76	1
	— 1 m. 62	2
	— 1 m. 60	2
Périmètre thoracique de 0 m. 77 à 0 m. 85	de 0 m. 85	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	1
	— 0 m. 78	1
	— 0 m. 77	1
Acuité visuelle normale		4
Principales lésions ou infirmités observées : hypertrophie du cœur, cyphose assez accentuée, taie de la cornée (avec acuité visuelle maintenue à la normale). Développement insuffisant, sujet trop jeune		1
Vaccinés		4
Non vacciné		1
Intelligence	moyenne	4
	au-dessous de la moyenne	1

RÉGION D'OUARGLA.

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 3

Constitution	forte	2
	moyenne	1
Tempérament	lymphatique nerveux	3
Taille de 1 m. 64 à 1 m. 66	1 m. 66	1
	1 m. 65	1
	1 m. 64	1
Périmètre thoracique de 0 m. 82 à 0 m. 85	0 m. 85	2
	0 m. 82	1
Acuité visuelle normale		3
Vaccinés	oui	2
	non	1
Intelligence	moyenne	1
	au-dessus de la moyenne	1
	supérieure	1

B. — Indigène reconnu inapte au service..... 1

Constitution..... moyenne.

Tempérament	lymphatique.
Taille	1 m. 65
Périmètre thoracique	0 m. 80
Acuité visuelle	normale.
Vacciné	non.
Intelligence	moyenne.

INDIGÈNES D'EL GOLÉA.

Indigène reconnu apte au service 1

Constitution	forte.
Tempérament	lymphatique nerveux.
Taille	1 m. 62
Périmètre thoracique	0 m. 83
Acuité visuelle	normale.
Vacciné.	

Région des Oasis de l'Archipel touatien. — Les indigènes de l'Archipel

Fig. 70. — Type Touati
(Région du Touat proprement dit).

Fig. 71. — Nègre du Gourara
(Ksar de Timmimoun).

touatien peuvent être, au point de vue de l'origine, divisés en plusieurs catégories :

Arabes;

Berbères:

Berbères arabisés:

Négroïdes (métis d'arabes, de berbères ou de négroïdes et de négresses);

Nègres.

L'élément blanc est l'élément nomade, l'élément de couleur représente l'élément sédentaire.

L'indigène blanc (ou mieux négroïde clair) que nous avions été appelé à visiter pour un engagement était originaire du Tidikelt; il en avait été ramené par des gens d'Ouargla qui l'avaient engagé comme berger.

Le nègre provenait de Timmimoun comme la plupart des nègres de ces régions nés dans le pays, c'était non un nègre pur, mais un négroïde foncé.

En 1900, j'ai été appelé à revenir dans les régions sahariennes; ayant pu passer plus d'une année dans l'Archipel touatien, j'en ai rapporté des documents trop importants pour qu'ils puissent trouver leur place ici. Aussi n'insisterai-je pas sur les indigènes de ces oasis, me bornant à rappeler les renseignements sur l'aptitude physique des deux hommes que j'avais eu à visiter en 1897 et 1898.

Indigène reconnu apte au service.....	(1 nègre, négroïde foncé.)
Constitution.....	forte.
Tempérament.....	lymphatique nerveux.
Taille.....	1 m. 70.
Périmètre thoracique	0 m. 86.
Acuité visuelle.....	normale.
Non vacciné.	
Intelligence.....	au-dessus de la moyenne.
Indigène reconnu inapte au service.....	(1 blanc, négroïde clair.)
Constitution.....	forte.
Tempérament.....	lymphatique.
Taille.....	1 m. 62.
Périmètre.....	0 m. 85.
Acuité visuelle.....	normale.
Hypertrophie du cœur.	
Vacciné.	

Conclusions.

Nous n'avons pas à rappeler ici les qualités générales, les analogies et différences que présentent les contingents indigènes du Sud algérien, suivant leurs régions d'origine; il serait d'ailleurs impossible de les résumer en quelques lignes.

Il nous reste à présenter, sous forme de conclusions, les considérations qu'il est possible de formuler après examen des chiffres produits dans le présent mémoire :

1° Pour les indigènes de la région de Bou Saâda, 2 hommes présentés, 2 aptes;

Pour les indigènes de la région de Djelfa, 27 hommes présentés, 13 aptes;

Pour les indigènes de la région de Laghouat, 59 hommes présentés, 24 aptes;

Pour les indigènes de la région des Oasis de l'extrême Sud, 15 hommes présentés, 10 aptes;

Et pour ceux de la région des Oasis de l'Archipel touatien, 2 hommes présentés, 1 apte.

Les hommes acceptés doivent être considérés comme des sujets de choix

qui, pour l'ensemble et le détail, dépassent dans une notable mesure la moyenne physique de leur milieu respectif. La plupart des hommes refusés sont des hommes des ksour, c'est-à-dire des gens ayant vécu à la ville.

Au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud, le recrutement devient meilleur et le nombre des indigènes aptes est plus élevé.

2° Au point de vue de la constitution, c'est la constitution moyenne qui domine.

La constitution forte est notablement moins fréquente et la constitution très forte exceptionnelle, ce qui s'explique aisément, le genre de vie des Sahariens étant toujours pénible.

Le tempérament lymphatique nerveux est celui qui s'observe le plus souvent.

Il est à remarquer qu'au point de vue de la constitution et du tempérament, les hommes les mieux doués sont les indigènes *nomades* des régions de Djelfa et de Laghouat. La raison de cette supériorité réside dans ce fait que ces hommes sont des *nomades pasteurs* jouissant d'un bien-être relativement grand, bénéficiant en quelque sorte de la vie nomade sans avoir à subir du surmenage ou des privations.

Tout autre est la condition des grands nomades, à la fois caravaniers du grand désert et *nomades chasseurs*.

Les Châanba qui personnifient ce type de nomades mènent une existence des plus dures, sous un climat plus difficile, parcourant sans cesse les régions les plus inhospitalières du Sahara, courant l'Erg à la recherche d'un gibier toujours difficile à approcher, plus difficile encore à atteindre. Quoique plus entraînés que les nomades pasteurs, les grands nomades sont en somme moins vigoureux et moins bien doués comme attributs physiques extérieurs.

3° La taille moyenne des indigènes du sud[1] que nous avons mesurés, est 1 m. 68. Dans la région de Laghouat, elle est plus élevée et oscille entre 1 m. 68 et 1 m. 72, chez les sujets bien conformés. Les indigènes de cette région dont la valeur physique est prédominante, sont des nomades pasteurs.

Chez les indigènes d'extrême sud engagés aux Sahariens, la taille moyenne redevient identique a celle des hommes du sud.

Cette moyenne de 1 m. 68 se retrouve même chez les populations arabes du Soudan, ainsi qu'en témoignent les récentes recherches de M. Sarrazin[2], actuellement en cours de publication.

4° Les périmètres thoraciques le plus fréquemment observés ont été :

1. Dans un récent ouvrage : *Les races et les peuples de la terre*, M. Deniker donne comme moyenne de taille 1 m. 656 pour les Arabes d'Algérie. Il est probable que les 32 sujets qui ont servi de mensuration appartenaient tous aux régions du Tell; M. Lagneau donne 1 m. 65, MM. Hovelacque et Hervé donnent pour trois séries d'Arabes 1 m. 68. Les considérations développées plus haut expliquent la raison de ces divergences.

2. Cet auteur mentionne 1 m. 68 comme moyenne de la taille des races métisses. Il donne pour les Peulhs une moyenne plus élevée 1 m. 69, et pour les berbères blancs (Touareg), 1 m. 70.

Pour les indigènes de	Bou Saâda	0 m. 81 1/2
— —	Djelfa	0 m. 84-85-86
— —	Laghouat	0 m. 84-85-86
— —	Oasis de l'extrême Sud	0 m. 83
— —	Oasis du Touat [1]	0 m. 85 1/2

Ici encore, comme pour la taille, la supériorité du périmètre appartient aux nomades pasteurs.

5° L'acuité visuelle était normale chez tous les indigènes, sauf un (myope).

6° Le degré d'intelligence a été noté ainsi qu'il suit.

Indigènes de Bou Saâda, intelligence moyenne sur 2 observés.

— Djelfa	au-dessus de la moyenne	4	sur 27
	au-dessous	2	
— Laghouat.	au-dessus	5	sur 59
	au-dessous	2	
— Oasis de l'extrême Sud	supérieure	1	sur 15
	au-dessus	2	
	au-dessous	1	

Tous les voyageurs et explorateurs sont d'accord pour reconnaître aux Sahariens un degré plus élevé d'intelligence qu'aux gens du Tell; on conçoit aisément que cette intelligence tende à se développer chaque jour davantage, chez ceux qui sont le plus au sud; guerriers, coupeurs de route et chasseurs, ils exercent et perfectionnent leurs dons naturels bien plus que les pasteurs dont l'existence est facile et sans à-coups.

1. Il y a lieu de signaler que l'un des sujets était nègre; or, les nègres sont mieux favorisés que les blancs au point de vue du périmètre et de la taille. M. Sarrazin donne comme moyenne de taille 1 m. 70 pour les Mandingues et 1 m. 74 pour les Toucouleurs.

MONOGRAPHIE DE LA GROTTE DE NOAILLES

(CORRÈZE)

Par L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE

Nous avions signalé dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris* (mai 1903) des outils spéciaux trouvés dans la grotte de Noailles; aujourd'hui que nos fouilles peuvent être considérées comme terminées, nous avons cru intéressant d'en publier le résultat général. Si malheureusement le bois de renne et l'os y font défaut, du moins cette étude donnera-t-elle l'idée d'un outillage en pierre complet d'une de nos grottes des environs de Brive, en attendant que nous puissions faire le même travail pour les autres et donner une étude comparée.

Situation. — Le vallon de la Couze, lorsqu'on le remonte à partir de la station de Noailles, sur la ligne de Brive à Cahors, est fort semblable, tout en étant moins profond et moins large, à celui de Planche-Torte, où se rencontrent les stations connues des Morts, de Sous-Champ, du Raysse, etc. Creusée elle aussi dans le grès grossier triasique, et par suite humide et verdoyante, elle est la dernière de cet aspect que l'on rencontre au sud de Brive; le ruisseau va d'ailleurs se perdre plus bas dans le calcaire.

C'est dans cette vallée que, à deux kilomètres environ de la station de Noailles, sur la rive gauche de la Couze, juste en face du petit village de Champdrou, s'ouvre la grotte de Noailles, dite de « Chez Serre » dans le pays.

Là, un avancement de rocher en forme d'angle aigu s'approche à quelques mètres du ruisseau: c'est vers la pointe de cet avancement qu'est creusée la grotte, s'ouvrant vers le N.-E. Elle forme une salle assez spacieuse (15 mètres de profondeur, sur 9 mètres de large et 7 mètres de haut à l'entrée), largement ouverte en avant, par là même bien éclairée; et s'enfonce en se rétrécissant peu à peu dans toutes ses dimensions. La partie antérieure de la voûte, qui était peu épaisse, est partiellement tombée.

Sur la paroi de droite (en entrant), des mousses et un petit creux dans le rocher dénotent l'existence d'un suintement mais faible et tari en été.

A droite et à gauche de l'entrée on voit dans le rocher des trous de forme carrée, évidemment destinés à soutenir des poutres pour fermer l'entrée de la grotte. Aujourd'hui elle ne sert que par occasion à abriter du bois ou du foin.

Il y a dans le voisinage d'autres grottes ou abris, où une observation,

d'ailleurs très superficielle, ne nous a rien fait découvrir; nous avons trouvé seulement sur les flancs du coteau opposé quelques silex d'aspect moustérien, descendus probablement du plateau.

Fouilles. — Cette grotte a été découverte par MM. Gay et Soulingeas en 1879. Ils y avaient pratiqué plusieurs sondages, et rencontré un foyer; ils trouvèrent surtout de nombreuses lames avec et sans retouche[1]. D'autres fouilleurs inconnus y vinrent aussi. De fait toute la partie profonde de la grotte était entièrement remaniée, et de ce côté nous n'avons fait aucune recherche utile.

Fig. 72. — Plan schématique du sol de la grotte de Noailles (Corrèze) (échelle 1/400). — A, portion remaniée; — BC, ligne de dénivellation; — 1, 2, foyers antérieurs; — 3, 4, foyers intérieurs.

Nous avons attaqué l'entrée même par deux tranchées, l'une transversale, l'autre perpendiculaire à la première; et, peu à peu, en élargissant les tranchées, tout le sable qui formait le sol meuble de la grotte nous a pour ainsi dire passé entre les mains. Il ne reste d'intact que les abords, protégés par un arbre et le sol de la prairie.

Nous tenons à remercier M. Serre, propriétaire à Champdron, à qui appartient la grotte, de la complaisance avec laquelle il nous a permis d'entreprendre ces recherches; ainsi que plusieurs amis qui sont venus nous aider dans ce travail.

Stratigraphie. — Nous décrirons les diverses couches du sol de la grotte en commençant par les plus inférieures. Nous en distinguerons quatre :

1° Le sol même de la grotte, formé du grès grossier de la région, friable à la surface. Ce sol présente vers le milieu de la grotte, entre l'entrée et la partie profonde, un dénivellement assez brusque de 0 m. 70 environ (fig. 72 et 73).

2° Sur ce sol était la couche archéologique.

Sur la plate-forme plus élevée de l'intérieur, se trouvaient l'un à droite et l'autre à gauche, deux foyers peu épais, peut-être en partie détruits superficiellement; et, de même, sur le devant, deux autres foyers, ceux-là très importants, à droite et à gauche de l'entrée (fig. 73).

Dans les deux premiers, une seule particularité à signaler : une anfractuosité assez profonde de la paroi recélait plusieurs pièces soignées.

A la base des deux autres, sur quelques centimètres d'épaisseur, un lit de sable rouge battu, très argileux, évidemment rapporté. Au-dessus, une couche de sable mélangé de cendres, de forme lenticulaire (épaisseur maxima 0 m. 40). Cette couche était généralement sèche, dure, grise, sauf par places où elle se trouvait humide, grasse au toucher, et très noire. On

1. *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, janvier-mars 1880.

rencontrait dans la cendre sèche quelques débris de faune et des silex; et dans la cendre grasse, des silex brûlés; les belles pièces étaient dispersées sur le pourtour des foyers. De plus ceux-ci contenaient, outre quelques blocs tombés de la voûte, une quantité de pierres, de nature et de grosseur diverses, la plupart roulées, plusieurs rougies par le feu. Il y a lieu de signaler dans le foyer de droite deux blocs de grès dur allongés, très grossièrement équarris, et disposés parallèlement, entre lesquels on a dû

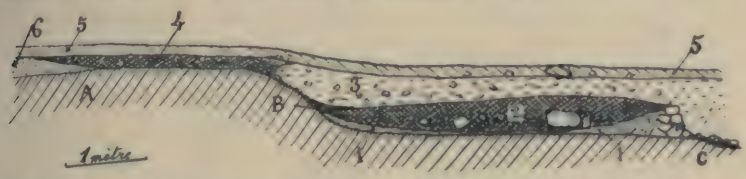

Fig. 73. — Coupe schématique, prise parallèlement à la paroi, des deux foyers 1 et 4 du plan (fig. 72) (échelle environ 1/100). Grotte de Noailles (Corrèze).

ABC, sol de la grotte avec dénivellement en B; — 1, lit de sable argileux; — 2, foyer antérieur, avec cendres, blocs, silex, etc.; — 3, couche de sable avec quelques silex; — 4, foyer de l'intérieur, moins important; — 5, couche superficielle, contenant encore des silex; — 6, sable stérile et terrain remanié vers le fond de la grotte.

allumer du feu. Entre la paroi et une de ces grosses pierres étaient cachées la plus grande lame trouvée et plusieurs autres bonnes pièces.

Enfin ce même foyer était limité vers l'extérieur par une petite muraille en pierres sèches, de 0 m. 40 de haut, et se trouvait ainsi en terrasse. Au pied de la muraille, des cailloux roulés peu mélangés de terre paraissaient être un ancien lit de ruisseau.

3° Au-dessus des deux grands foyers du seuil de la grotte, une couche de sable (0 m. 35 en moyenne) contenait dans toute son épaisseur et sans aucune stratification des pierres et quelques silex. Cette couche, d'ailleurs, atteignait en profondeur le sol même de la grotte au milieu de l'entrée, entre les deux grands foyers.

4° Une couche superficielle, de faible épaisseur (0 m. 15 en moyenne) recouvrait immédiatement la précédente et les foyers de l'intérieur. Elle était formée de terre végétale, mêlée de sable et de détritus végétaux récents. Elle contenait quelques blocs tombés de la voûte, beaucoup de débris de silex et plusieurs très bonnes pièces surtout vers l'extérieur. Leur présence s'explique facilement par le remaniement complet du fond de la grotte, et partiel des foyers supérieurs.

Les deux foyers de l'entrée, et les deux de l'intérieur, plus élevés, sont-ils d'époque différente? Nous ne le croyons pas. Ils reposent sur le même sol, et l'outillage est le même. Ils ne sont pas, à proprement parler, superposés, mais, en somme, en continuité quoique sur deux plans horizontaux différents. On peut supposer que les deux foyers situés à l'entrée ont été abandonnés à la suite de l'éboulement d'une partie de la voûte. C'est à ce moment qu'on aurait installé les deux foyers de l'intérieur: et cela expliquerait pourquoi dans les couches qui ont recouvert les deux premiers foyers on trouve partout des silex en plus ou moins grande abondance.

Outillage. — Nous allons énumérer les divers outils et essayer d'en donner une classification méthodique. Nous caractériserons les diverses espèces et variétés par quelques brèves explications que les figures rendront suffisamment claires [1]. A chaque titre nous donnerons le nombre des pièces, et les dimensions extrêmes.

Lames.

1° *Lames sans retouches proprement dites.* — 179 de 25 à 225 millimètres. La plupart présentent de petits éclatements dus sans doute à l'usage.

4 types : lames longues et fortes (1 belle pièce de 225 millimètres) (45);

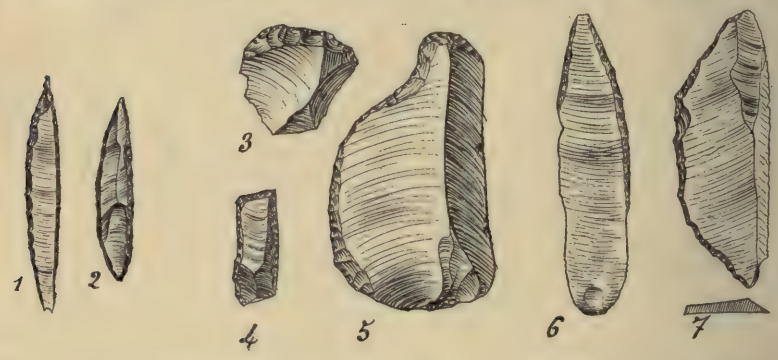

Fig. 74. — 1 et 2, pointes fines en jaspe jaune (gr. nat.); — 3, petit grattoir; — 4, 5, 6 et 7, lames retouchées de types divers (2/3 gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

— longues et plates, très nombreuses (103); — larges et plates (19); — à section carrée (12).

2° *Lames retouchées.* — 97 de 14 à 130 millimètres. — 2 types : *a.* Lames et éclats généralement très peu épais, portant des retouches très fines et très nettes, sur tout ou partie du pourtour de la lame, la largeur de la portion retouchée variant de 1 à 2 millimètres seulement (fig. 74, n° 4 et 5) (36) 2.

b. Lames à grande retouche plate du type classique, soit sur bord de lame mince, formant quelquefois une scie (20); soit sur bord de lame épaisse, à section triangulaire dans plusieurs cas, la retouche étant presque perpendiculaire au plan de la lame (41). L'extrémité paraît être parfois un burin très usagé (fig. 75, n° 1); dans plusieurs cas une pointe assez épaisse faisant la transition avec les perçoirs.

Mentionnons 10 exemplaires d'une sorte d'outil à biseau que nous nous proposons d'étudier à part, parce qu'il n'est pas encore signalé, croyons-nous, et que nous en avons trouvé un très grand nombre dans une autre grotte.

3° *Lames à section triangulaire* retouchées sur l'arête médiane : 92 de 20 à 85 millimètres. — 2 types : *a.* Lame retaillée vers la pointe, souvent

1. Les chiffres entre ( ) indiquent le nombre des pièces entières ou à peu près, dans chaque série. Nous avons de préférence représenté les pièces qui ne rentrent pas dans les types classiques et connus de tous.

aplatie à la base, comme pour être mieux tenue en main, la partie retaillée formant tranchant. Peu de belles pièces, une seule très fine comme les pièces analogues des Morts (39).

b. Lames retaillées sur toute la longueur, terminées le plus souvent en pointe (53).

Ces pièces ont pu n'être que l'arête retouchée de nucléi à lames, enlevée

Fig. 75. — Lames retouchées, de types divers. 3/4 gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

d'une seule pièce. Toutefois un bon nombre paraissent avoir servi comme instrument perçant ou coupant grossièrement, ou encore comme une lime grossière.

4° *Lames à dos rabattu ou écrasé* : 72 de 20 à 120 mm. — Section triangulaire, tranchant parfois ébréché comme par l'usage. 4 types : *a*. Tranchant rectiligne, dos en arc de cercle (cf. Fouilles de Sordes [1], fig.), 1 exem-

1. Abbé Breuil et Dubalen, Fouilles à Sordes, *Revue de l'École d'anthropologie*, août 1901.

plaire intéressant par sa largeur et son peu d'épaisseur (fig. 74, n° 7).

b. Tranchant en arc de cercle, dos rectiligne (cf. fig. du même article) (10).

c. Tranchant et dos à peu près rectilignes. Une belle lame de ce genre (fig. 75, n° 4) (29).

d. Lames d'un des trois types ci-dessus, mais présentant une soie ou manche, obtenue par l'écrasement des deux côtés de la lame (fig. 75, n° 2), ou parfois un rudiment de cran (fig. 75, n° 3). Faut-il y voir l'origine des pointes à cran? (14)

En outre 10 de ces lames ont à une de leurs extrémités une troncature carrée ou oblique.

Remarque : en général les lames de ce genre signalées ailleurs sont de petites dimensions et ont pu être nommées lames de canif; Noailles nous en a fourni une douzaine dont la longueur varie entre 65 et 120 mm. et qui sont de vraies lames de couteaux.

Pointes.

Nous placerons sous ce titre plusieurs pièces soignées de plusieurs types.

a. Deux ravissantes lames minuscules (24 et 31 mm). en jaspe jaune soigneusement retouchées en sens inverse sur les deux bords, bien pointues aux extrémités. Leur destination nous est inconnue; en tout cas leur délicatesse est extrême (fig. 74, n°s 1 et 2).

b. Une lame très mince, de 57 mm. de long, rendue pointue par retouches latérales, et qui devait être une pointe de flèche (fig. 74, n° 6).

c. 5 pièces à cran : l'une très nette, se terminant en perçoir (fig. 75, n° 6); 3 autres dont le cran est moins accentué (fig. 75, n° 7); 1 pièce à deux crans comprenant un pédoncule gros et court. Ajoutons 1 fragment à retouche solutréenne caractéristique (fig. 75, n° 5).

d. Plusieurs pièces d'aspect moustérien, fort semblables à des pointes à main ou même à de petites haches grossières. Un exemplaire est particulièrement remarquable (fig. 76, n° 2) : en beau silex veiné de teintes violacées, bien retouché tout autour, sur une face seulement, il pouvait servir de racloir, de scie, de pointe, etc.

Perçoirs.

On en compte une douzaine de 32 à 60 mm.

2 types : *a*. Les uns (5) à pointe simplement effilée par des retouches latérales (fig. 77, n° 4), la pointe étant d'ailleurs plus ou moins fine.

2 exemplaires présentent un grattoir à l'autre extrémité (fig. 77, n° 2).

b. Les autres présentant une sorte d'encoche de chaque côté de la pointe; 2 à pointe fine, 5 à pointe grosse.

Grattoirs.

I. *Grattoirs simples* : 239 de 15 à 140 mm. — 8 types, de formes diverses appartenant aux divers niveaux du magdalénien.

a. Type classique sur lame longue et plate, celle-ci souvent rétrécie par retouche en forme de soie ou de manche, très abondant (95).

b. Même type, sur lames longues et épaisses (21).

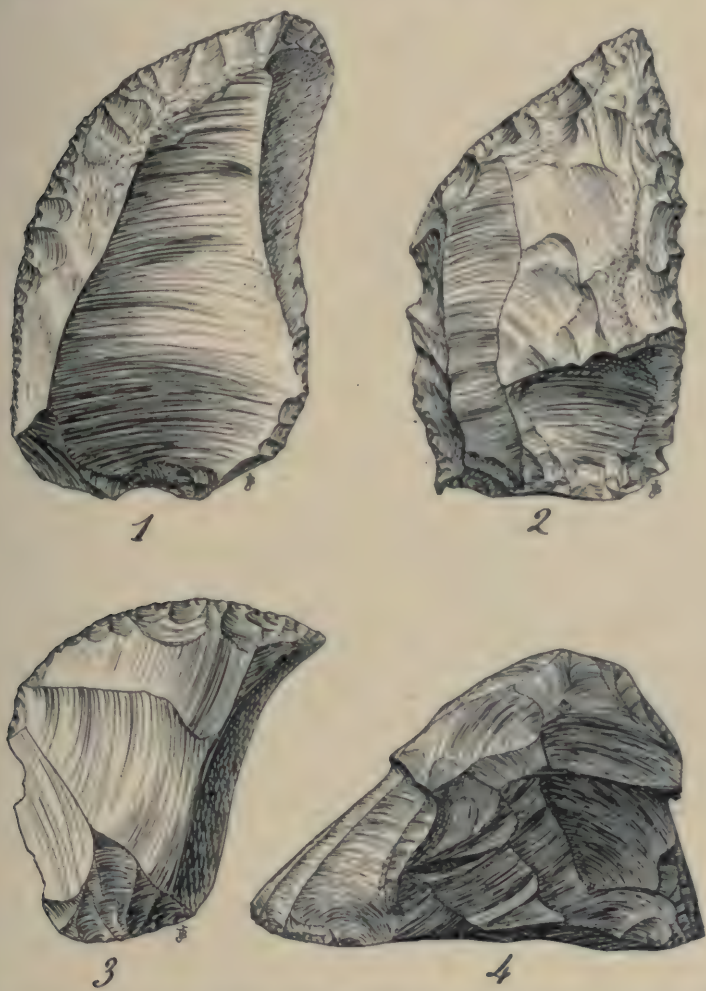

Fig. 76. — 1 et 3, grattoirs en arc de cercle : — 2, pointe genre moustérien : — 4, double grattoir nucléiforme. — 3/4 gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

c. Grattoirs du même genre mais dont la partie retouchée est rectiligne (17).

d. Grattoirs présentant l'aspect de racloirs moustériens (18).

e. Grattoirs sur grands éclats plats, la portion retouchée étant en forme d'arc de cercle convexe ; beaux exemplaires (fig. 76, nos 1 et 3) (10).

f. Grattoirs sur éclats épais, la partie retouchée se détachant comme une sorte de museau (19); à rapprocher de la pointe fig. 77, n° 2.

g. Grattoirs surélevés et nucléiformes; retouchés soigneusement sur le pourtour de la base, tantôt convexes et tantôt concaves; souvent doubles. Nombreux exemplaires (46); un d'eux, remarquable comme outil « bien en main » a l'aspect d'un rabot (fig. 76, n° 4).

h. Grattoirs minuscules, d'aspect presque azylien (13) (fig. 74, n° 3).

II. *Grattoirs doubles* : 6 de 60 à 140 mm. — 2 types : *a*. Grattoir ordinaire aux deux extrémités d'une lame (5).

b. Grattoir aux deux angles d'un éclat triangulaire (1).

Remarque : quelques exemplaires ont un grattoir à une extrémité et un burin à l'autre ; plusieurs aussi sont retouchés en forme de racloir le long d'un des bords de la lame.

Burins.

On en compte 136 de 40 à 110 mm. de long. — 6 types : *a*. Burin simple sur bout de lame (type classique), parfois très usagé (75). Un exemplaire porte de profondes encoches (fig. 77, n° 3).

b. Burin sur éclat épais; ce n'est peut-être parfois qu'un nucléus à petites lames (24).

c. Burin du type de bec de perroquet (10).

d. Burin double ordinaire : burin aux deux extrémités de la lame (15).

e. Burin double sur éclat triangulaire, un burin à 2 angles (à rapprocher des grattoirs doubles du type *b*); un éclat épais triangulaire porte même un fort burin à chacun des 3 angles (3).

On peut rapprocher des burins 3 ou 4 pièces longues et épaisses à section polygonale, dont une ou même deux extrémités sont retouchées en manière de ciseau à froid (fig. 77, n° 5); un exemplaire a même l'aspect d'une gouge.

Sur 7 pièces, le ciseau est associé au burin simple.

f. Burin sur angle d'un grattoir carré (212), (fig. 78 et 79).

Pièces usées.

Il est intéressant de signaler un certain nombre de pièces (14) qui ont été extrêmement usées par frottement si bien que le tranchant du silex est absolument émoussé; ce sont surtout des burins, mais aussi des scies, ou simplement des angles de gros éclats. La plus curieuse pièce est certainement une forte lame (fig. 77, n° 1) très usée aux extrémités; elle a dû servir entière, puis se casser; on a alors utilisé un des fragments pour continuer le travail, car il est usé sur la cassure; mais le raccord, pour être rendu incomplet, n'en est pas moins net.

Nous ne connaissons pas de pièces usées du même genre signalées ailleurs; quelques silex de la grotte des Eyzies ont bien les arêtes un peu émoussées et comme légèrement polies; sans doute ils ont servi à racler les ocres.

L'usure des silex de Noailles est beaucoup plus grossière et plus accentuée et s'expliquerait bien par le frottement contre les parois en grès grossier de la grotte; d'ailleurs nous en avons fait l'expérience, qui a été démonstrative. Aussi M. Breuil suppose-t-il avec vraisemblance que ces pièces ser-

Fig. 77. — 1, Pièce usée (2/3 de gr. nat.); — 2 et 4, perçoirs; — 3, burin à encoches; — 5, ciseau (3/4 gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

vaient à graver sur les parois de nos grottes; les gravures auraient disparu à cause de l'effritement continuel du grès.

Nucléi et percuteurs.

Nous comptons une dizaine de nucléi, de dimensions variant entre 40 et 120 mm.

Plusieurs galets de gneiss, de granit, de grès dur, et un morceau de silex ont servi de percuteurs. Aucune particularité à signaler.

Varia.

Sous ce titre signalons :

1° Un fragment d'ardoise portant quelques traits gravés parallèles, inintelligibles. Cette gravure doit être ancienne, car elle est recouverte de concrétions très adhérentes, probablement manganésifères.

L'examen de nombreuses autres ardoises et pierres plates ne nous a fait découvrir aucune autre gravure.

2° Un fragment d'os avec des stries.

3° Un petit galet de quartz hyalin affectant la forme d'une pendeloque.

4° Un petit disque en grès micacé, grossièrement arrondi, de 55 mm. de diamètre ; et un fragment notable d'un autre.

5° Des fragments d'ocre qui nous ont donné par délayage avec de l'eau une belle série de 7 tons très chauds allant du jaune pâle au brun rouge. Il faut ajouter une teinte noir bleu, fournie par du bioxyde de manganèse.

Ce dernier produit ainsi que les ocres se trouvent à l'état naturel sur les plateaux calcaires voisins, au sud de la grotte.

Toutes ces couleurs sont les mêmes qui ont été utilisées dans les peintures murales préhistoriques bien connues, à Font-de-Gaume, Marsoulas et Altamira.

Faune et flore.

Comme dans les autres grottes creusées dans le grès, la faune et la flore sont extrêmement peu abondantes.

A peine peut-on signaler quelques dents de renne, de cheval, et de bœuf, que nous n'avons pu conserver, et quelques débris informes d'os et même d'ivoire.

Signalons aussi un fragment de noisette trouvé en pleine couche archéologique et qui est peut-être ancien.

Diverses espèces de pierres travaillées.

I. *Silex et jaspes.* — Nombreuses variétés. Le silex noir est assez abondant; on le rencontre en place vers Terrasson, à une vingtaine de kilomètres vers l'ouest. Quant aux jaspes ils sont de toutes teintes, souvent veinés ou tachetés ; on en trouve dans des îlots d'argile liasique superposée au grès, vers Collonges, et au delà, à 15 kilomètres environ vers l'est.

II. *Cristal de roche.* — 2 beaux fragments, certainement travaillés.

III. *Pierres diverses.* — On a évidemment cherché à utiliser diverses pierres dures qu'on trouve aux environs, particulièrement des galets roulés ; ce sont des quartzites, des arkoses, de la serpentine, de la meulière, etc., très peu de granit : on en trouve d'assez nombreux éclats mais informes et grossiers.

Conclusion.

L'outillage de cette grotte paraît caractérisé par le grand nombre de lames non retouchées, de grattoirs et de burins variés, par une spécialité de burins-grattoirs et par de beaux couteaux.

Le niveau archéologique est difficile à déterminer exactement. L'outillage est assez semblable à celui de Brassempouy[1], niveau supérieur (lames à dos rabattu, grattoirs nucléiformes, pièces solutréennes); il a aussi de nom-

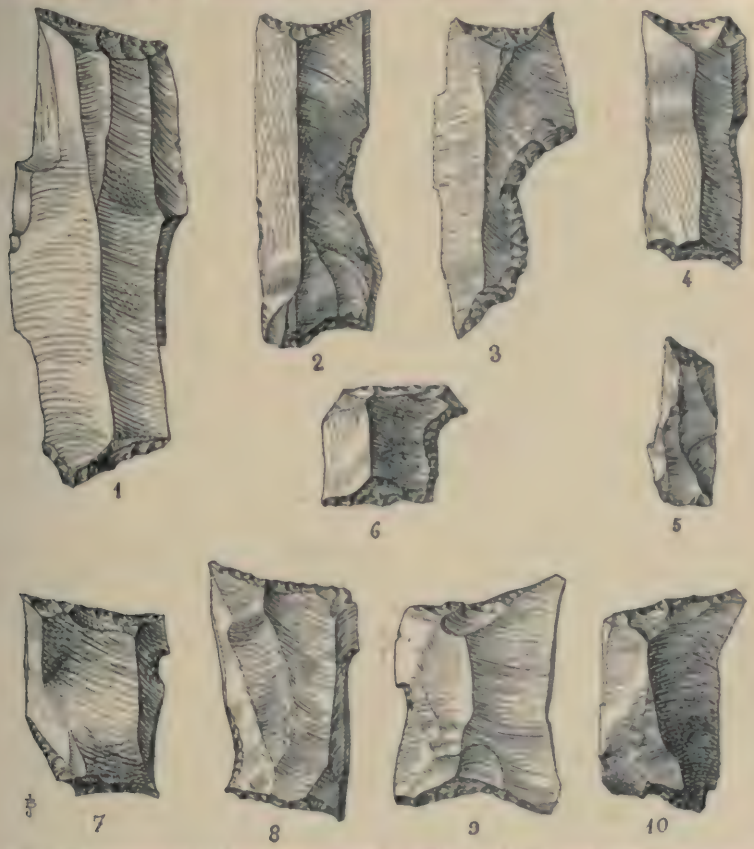

Fig. 78. — Nouveau type de burin; exemplaires variés (gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

breuses analogies avec celui de Sordes[2], avec les séries de La Balutie du Musée de Toulouse, ainsi qu'avec une série recueillie à Laugerie-Haute par MM. Capitan et Breuil, et qu'ils nous ont aimablement communiquée. D'autre part, nous avons trouvé une gravure et quelques débris de faune assez caractéristiques.

Nous conclurons donc que, bien que les formes moustériennes n'aient pas encore complètement disparu, notre grotte doit être rattaché par sa faune et son outillage à l'époque solutréo-magdalénienne : et, plus précisément, à la base de l'assise à gravures, d'après la classification de M. Piette.

1. Piette, Fouilles de Brassempouy, 1897, *Anthropologie*, t. IX.
2. Abbé Breuil et Dubalen, Fouilles d'un abri à Sordes en 1900, *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, août 1901.

N.-B. — Pour que ce compte rendu de notre fouille forme un tout complet, il est indispensable de donner ici une courte description du « nouveau type de burin » que nous avions signalé dans la *Revue de l'École d'Anthropologie* (mai 1902), ainsi que les figures que nous avions publiées.

Cet outil est formé d'une lame tronquée, dont la cassure est retouchée et présente l'aspect d'un grattoir; celui-ci (fig. 78) est le plus souvent rec-

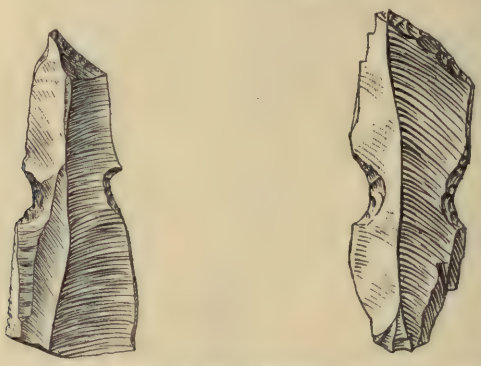

Fig. 79. — Nouveau type de burin, à double encoche. — Le 1er, gr. nat.; le second, double de gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

tiligne ou un peu concave; de sorte que la troncature reste à angle droit ou légèrement aigu. C'est sur cet angle resté vif de la lame que l'on a fait un burin, par enlèvement d'une petite lamelle le long du bord. Ce petit burin très aigu et délicat est cependant solide et facile à manier. D'ailleurs il se présente fréquemment aux deux extrémités de la lame (fig. 78, nos 1, 2, 3, 4); quelquefois même aux quatre angles (fig. 78, nos 7 et suiv.).

Ces pièces sont le plus souvent de petite dimension, et de faible épaisseur. En outre un grand nombre porte des encoches (fig. 78, nos 3, 4, 6, 7), et quelquefois celles-ci sont placées l'une en face de l'autre de chaque côté de la lame (fig. 79). Peut-être ces pièces étaient-elles emmanchées.

Ces petits burins sont très abondants à Noailles. Nous en avons trouvé, mais beaucoup moins, soit dans les stations de la vallée de Planchetorte, soit à Puy-de-Lacan; en outre l'abbé Labrie en signale à Lugasson[1]. Il est probable qu'il y en a dans bien d'autres gisements magdaléniens, mais, vu leur petit nombre, on n'y avait pas prêté attention.

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, février 1904.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES ALSACIENS SOUS LE RAPPORT MORAL ET INTELLECTUEL

Par Georges HERVÉ

Après l'étude de la langue, ou plus exactement des langues, que nous avons faite précédemment, après celle des caractères anthropologiques que nous venons de terminer, il nous reste, pour compléter la description du groupe ethnographique auquel sont consacrées ces leçons, à parler de ses caractères intellectuels et de ses caractères moraux.

La tâche, à première vue, est malaisée, entourée de difficultés de plus d'une sorte.

Nous rencontrons tout d'abord les difficultés toujours inhérentes à ce genre de synthèses. Comment, au milieu des innombrables modalités individuelles que présentent les qualités de l'esprit, la nature et l'étendue des aptitudes, la faiblesse ou la force du tempérament moral, distinguer ce qui est général et commun, ce qui est propre à tous, ou du moins au plus grand nombre, les traits d'union qui assemblent les unités humaines les retiennent en une société cohérente comme douée d'une seule et même mentalité, comme obéissant en tous ses membres à des impulsions identiques, et comme animée de passions semblables et de sentiments concordants? A quel signe reconnaîtra-t-on l'homme moyen? De quelle façon dégager le type psychologique prédominant, et en quelque sorte national? Première difficulté, à laquelle, de suite, une autre vient se joindre.

Le type psychologique, si on parvient à le fixer, ne constitue presque jamais qu'une formule imparfaite, d'une vérité partielle, parce que d'une exactitude temporaire. Ce type, en effet, n'est pas permanent. Il varie au cours des temps; sous l'action combinée des circonstances historiques, du changement des mœurs, de l'évolution

progressive ou régressive des idées, des transformations, en un mot, du milieu social; et quoiqu'il existe pour les collectivités, non moins que pour les individus qui les composent, une hérédité psychique aussi réelle, aussi certaine, sinon toujours aussi patente que l'hérédité physique, comme cette force héréditaire est constamment aux prises avec les mille forces antagonistes que lui opposent les influences ambiantes, elle se trouve transmettre aux générations qui se succèdent des caractères peu à peu modifiés, de manière à apparaître instable elle-même, malgré la ténacité persistante de son action. Vous me comprendrez si, comparant par exemple les Français d'aujourd'hui avec les Français du moyen âge, voire avec ceux du XVIIe siècle, vous reconnaissez combien ils diffèrent mentalement et moralement, encore qu'ils se soient légué les uns aux autres, d'époque en époque, une certaine façon commune de penser et de sentir.

Ce sont là les ordinaires obstacles auxquels se heurte l'analyse, à quelque population qu'elle s'adresse, en vue d'en établir la psychologie. Or ces obstacles semblent devoir se multiplier, ils s'aggravent singulièrement, lorsque l'on a affaire à un territoire — telle l'Alsace au premier chef — « limitrophe de grands Empires, où des coutumes et des traditions opposées produisent des mélanges ou des contrastes bizarres »; à un pays qui » a vu tant de bouleversements politiques, économiques et religieux [1] ». Et s'il n'avait vu que ceux-là! Mais il a connu d'autres changements encore, et autrement plus décisifs, pourrait-on croire, au double point de vue de la transformation du caractère moral et de l'orientation différente des idées.

L'Alsacien contemporain n'est en effet que pour partie le descendant par le sang, le fils charnel de l'Alsacien d'il y a trois siècles, puisque le peuple de ce pays s'est largement renouvelé après 1648, sous des apports nécessaires, provoqués et répétés d'éléments étrangers [2]. Cela étant, quel étonnement que les faits, dans ce cas, répondent si peu aux prévisions, et que si semblables à elles-mêmes soient restées à travers les âges la mentalité, l'âme populaire alsacienne, malgré tant de raisons qu'elles auraient eues de varier. Je ne crois pas qu'il y ait nulle part d'exemple plus frappant de la pérennité relative des caractères moraux et intellectuels dans un groupe ethnographique, nonobstant tous ses changements de nationalité et de composition. Je ne crois pas que nulle part s'affirme mieux l'indépendance de l'hérédité psychique, qui transmet des qualités développées par le milieu social, en regard de l'hérédité ethnique, qui,

1. Reuss, *L'Alsace au XVIIe siècle*, II, p. 1.
2. Voir *Revue de l'École d'anthropologie*, 1902, p. 283 et 355.

elle, transmet des caractères tenant à la race; car ici la première se montre d'une continuité d'effets à peu près invariable, tandis que la seconde a forcément ressenti le contre-coup des fluctuations dont les éléments constitutifs du peuple alsacien ont été affectés.

A quoi est dû un fait aussi extraordinaire, aussi rare, un fait presque paradoxal? M. R. Reuss me paraît en avoir saisi et donné la raison essentielle lorsqu'il impute ce résultat à la constance des conditions particulières au milieu desquelles l'Alsace a vécu depuis le haut moyen âge jusqu'à nos jours, et qui, sous les régimes politiques les plus dissemblables, ont dominé son histoire, formé sa tradition, modelé sur un type univoque les sentiments et l'esprit de ses fils. Une cause interne, conservatrice et plus puissante, a réagi contre les facteurs externes, modificateurs de la ligne évolutive. « Si — dit M. Reuss — le type physique est mélangé, si l'ethnographe a quelque peine à marquer les traits généraux d'une population si singulièrement bouleversée par des siècles de luttes incessantes et d'invasions en sens contraire, l'action de ces mêmes causes a donné cependant un cachet historique particulier à l'habitant de l'Alsace. Habitué à voir les dangers et les agressions lui venir de gauche et de droite à la fois, *il s'est replié de bonne heure sur lui-même*; il ressent pour ses plus proches et plus dangereux voisins une défiance et parfois une antipathie qui se marque déjà au XVe siècle et qui a persisté jusqu'au XVIIIe. Il craint beaucoup et n'aime pas ses voisins occidentaux, les *Welches*, Lorrains, Bourguignons et Français; mais il aime moins encore ses cousins d'outre-Rhin, et peut-être lui inspirent-ils une moindre peur. Ce n'est pas de nos jours seulement que l'épithète de *Souabe* est dans les bouches populaires tout autre chose qu'un compliment flatteur. Au XVIIe siècle déjà — c'est un Père jésuite de Fribourg qui l'a consigné dans son manuel géographique (*Institutio geographica*, de P. J. Kœnig) — « les Alsaciens ne veulent « pas être et ne veulent pas être appelés des *Schwob*. »

Oui, c'est bien cela, et cela signifie que les Alsaciens se sont toujours considérés avant tout comme Alsaciens, c'est-à-dire comme formant une société à part, indépendante et différente des groupements voisins, petits ou grands. En fait, à aucun moment, à quelque nationalité qu'ils se soient trouvés agrégés, il n'a été possible de les confondre avec ceux-ci. Aussi ne saurait-on souscrire à l'opinion que formulait en 1835 Saint-Marc Girardin, lorsqu'il disait de l'Alsace : « ... Elle est toute française de cœur. Cependant ses mœurs, son caractère, son langage sont allemands; depuis plus de cent cinquante ans, elle persiste dans son attachement à la langue et au caractère de l'Allemagne, nationalité morale qui survit à la natio-

nalité politique[1]... » Il y a là un jugement qui a longtemps prévalu en France, et qui est également celui que l'on portait en Allemagne avant la conquête. L'Allemagne avait ses raisons pour penser ainsi; et ses érudits, ses historiens, ses publicistes, proclamant à l'envi et s'évertuant à démontrer par une foule d'ouvrages, dont celui de Scheube[2] fournit le parfait spécimen, que l'Alsace était foncièrement allemande, savaient ce qu'ils faisaient. Mais, volontaire ou non, l'erreur commise était la même des deux côtés du Rhin. Le décor de la langue avait caché aux uns, permis aux autres de masquer le fond réel des choses. Que l'idiome maternel de presque toute l'Alsace soit l'allemand, pas de contestation; mais cette langue allemande alsacienne, ce n'est pas cependant la langue de l'Allemagne; elle n'a pas, comme celle-ci, subi la transformation d'où est sorti, au XVIe siècle, l'allemand moderne, et, à la base de sa phonétique, de sa morphologie, on retrouve le prototype moyen-haut-allemand. Ainsi que l'a montré M. Victor Henry pour le dialecte de Colmar, pris pour type de celui de toute la plaine moyenne de l'Alsace, le moyen-haut-allemand est, sinon la source des dialectes alsaciens, du moins « la norme vers laquelle ils convergent tous, et en laquelle ils trouvent leur unité ». Ajoutez que l'idiome alsacien est resté, durant deux siècles de domination française, aussi isolé que possible de la souche dont il est issu, exemple peu commun « d'une langue qui évolue de son propre mouvement, sans aucune cause extérieure qui en entrave ou en modifie le développement ».

Que si l'on considère, d'autre part, les idées auxquelles cette langue si fortement autonome a servi d'instrument, on reconnaîtra, croyons-nous, que ces idées, nées d'une façon de penser très personnelle, s'alimentèrent toujours, chez le peuple d'Alsace, à un fonds mental dont l'ethnographe ne saurait pas plus nier la spécificité, que le psychologue l'originalité réelle et si vigoureuse de ses manifestations.

Pour dégager les traits de cette mentalité spéciale, comme pour dresser le bilan du caractère auquel elle s'allie, une circonstance favorable nous vient en aide : la nature en général simple et droite de l'Alsacien, qui, sans exclure un certain genre de finesse, ne le tient pas systématiquement en défense contre l'observateur. A ce dernier d'entourer son enquête des garanties qui en assureront l'exactitude et la sincérité. Interrogeons donc les œuvres et les actes, les coutumes et le genre de vie, sans négliger ces menues constatations qui en disent plus long, souvent, sur les points à éclaircir que tous les commentaires. Sachons choisir les témoins et peser

1. *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, p. 159.
2. *Deutscher Geist und deutsche Art im Elsass*, Berlin, 1872.

l'autorité des témoignages. Ces témoignages, nous n'hésiterons pas à les demander, lorsqu'il y aura lieu, à tels Alsaciens capables d'impartialité et de clairvoyance, même en leur propre cause : mieux que qui que ce soit, ils sont en situation de porter un jugement sur leurs compatriotes. A leur défaut, des étrangers au courant des choses du pays nous renseigneront; et c'est ainsi que plus d'une fois nous ferons appel aux anciens administrateurs français de la province, « observateurs sagaces, dit M. Reuss, bien à même d'apprécier la population dont ils parlent, et d'autant plus disposés à nous donner un avis sincère que leur opinion, formulée dans un document officiel, ne devait pas être connue de leurs administrés ».

Il reste à mettre quelque ordre dans l'exposé des faits. Nous parlerons successivement des qualités morales avec leur contre-partie, les défauts de caractère, des mœurs, des habitudes diverses, enfin des facultés intellectuelles, de celles-là du moins qui sont ou semblent être caractéristiques. Cet ordre n'est ni le seul possible, ni peut-être le meilleur. Il n'a pas la prétention de répondre à une classification transcendante des matières considérées : mais, tel quel, il suffit à en permettre l'examen de façon à peu près complète. Aussi bien serait-il difficile d'en trouver un qui, en pareil sujet, satisfasse de tous points, et soit à l'abri de la critique.

I

Au moral, les Alsaciens sont « en général braves, bons, confiants, hospitaliers et laborieux ». Ainsi s'exprimait en 1792 le citoyen J. de la Vallée [1], et dans ce portrait en raccourci paraissent assez bien résumées les qualités dominantes de la race. Bonté, franchise, cordialité, honnêteté, on s'accorde à reconnaitre tout cela en l'Alsacien.

« Les habitants originaires du païs sont bons », écrivait en 1697 l'intendant d'Alsace, M. de la Grange, après vingt-cinq années de séjour au milieu d'eux. Un quart de siècle auparavant, un Parisien, très fin observateur, M. de l'Hermine, receveur des fermes à Altkirch, portait témoignage de leur droiture, de leur sincérité : ils sont, disait-il, « de bonne amitié, fidèles, ouverts, agissant sans déguisement », encore qu'ici, comme partout, le paysan ne soit pas toujours sans cautèle lorsque ses intérêts sont en jeu, et que les citadins aient eu jadis en assez médiocre estime sa bonne foi dans les transactions. Avec l'Alsacien, le commerce ordinaire de la vie est agréable et facile, parce que l'homme, outre qu'il est sans détours,

1. *Voyage dans les départements de la France* (*Bas-Rhin*).

se montre affable, accueillant et cordial. « Aussi sont-ils caressants. La première civilité que le maître et la maîtresse d'une maison font aux nouveaux venus, c'est de leur toucher dans la main, en disant : *Wilkomen, mein Herr!* [1] » (De l'Hermine.)

Quelques faits caractéristiques permettront de juger de la moralité. Nous voyons la prostitution relativement peu répandue dans les grandes villes d'Alsace, où d'ordinaire elle recrute au dehors son personnel. A la campagne, dans les rapports entre jeunes gens des deux sexes règne bien une certaine licence, mais le mariage, dont le lien est généralement respecté, vient mettre un terme à ce relâchement, commun d'ailleurs à beaucoup de contrées. Pour la criminalité, les chiffres accusent une situation beaucoup plus favorable qu'en aucun pays allemand : les crimes et délits contre les personnes l'emportent de beaucoup sur les crimes et délits contre la propriété, et nulle part en Allemagne la proportion des condamnations pour vol n'est aussi faible [2].

Les Alsaciens forment une race active et laborieuse. On peut s'étonner de voir De la Grange leur imputer le défaut contraire, et s'exprimer même assez sévèrement à ce sujet : « Les Alsaciens, déclarait-il, ne sont pas assez industrieux et il est certain que d'autres auraient mieux profité qu'eux des avantages de la guerre, à cause du voisinage de la frontière, et auraient mieux fait leurs affaires... L'abondance du païs les rend paresseux et peu industrieux... Sans le secours des Suisses, ils auraient de la peine à cultiver leurs terres, à faire leurs foins, leurs récoltes et leurs vendanges, ce qui fait sortir assez d'argent de la province. Ceux des environs de Strasbourg et de la Basse-Alsace sont (toutefois) plus industrieux et plus laborieux. » Ajoutons, d'ailleurs, que l'auteur a commencé par dire que « les différents changements arrivés depuis la guerre ont changé beaucoup le naturel » des Alsaciens. Quand, le pays repeuplé et la tranquillité rétablie, les désastres de la guerre purent être réparés, on vit, sous une administration habile et prévoyante, l'agriculture fleurir de nouveau, la grande industrie prendre naissance, et s'ouvrir une ère de prospérité qui devait se prolonger

1. En 1710, Fr. d'Ichtersheim disait pareillement de ses compatriotes : « Die Landes-Inwohner seynd affabel und hat man gern mit ihnen zu thun ».

2. La statistique pénitentiaire prouverait que la moralité ne s'est pas améliorée sous le régime allemand. On comptait, dans les prisons départementales et maisons centrales :

	En 1872		En 1883	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Présents....	1 305	357	2 456	520
Entrées.....	8 117	2 475	14 484	3 649

durant la plus grande partie du XVIIIe siècle. Ce qu'est devenue cette prospérité au siècle suivant, tous ceux qui ont visité l'Alsace avant 1870 le savent, et les belles études de Charles Grad sur l'état de l'agriculture et de l'industrie alsacienne l'ont rappelé en termes éloquents. Grad y faisait au labeur obstiné de l'Alsacien sa juste part lorsqu'il constatait, il y a quelque trente ans, que tout le sol de la plaine était mis en valeur jusqu'à la moindre parcelle; qu'il n'y avait plus de propriété à l'état inculte, et que depuis longtemps les particuliers avaient fait disparaître de leurs domaines les éléments improductifs; que la patiente activité du paysan, le plus souvent possesseur de la terre, ne se lassait pas dans la recherche des moyens propres à augmenter le rendement des riches cultures, tabac, pavot, garance, lin, chanvre, houblon, etc., sans parler de la vigne. « Cette terre, le paysan alsacien ne craint pas de l'inonder de ses sueurs, il va jusqu'à la prodigalité dans la distribution de son travail, il est tout pour son champ, à la fois propriétaire, exploitant et ouvrier, gardant ainsi pour lui les trois grandes parts du produit brut, les salaires, la rente du sol, les profits de l'exploitant... Nulle part la culture de la vigne n'est plus belle ni mieux soignée... Bref, la prospérité de l'Alsace tient à l'intensité de la culture et à la division de la propriété, non moins qu'aux aptitudes remarquables du climat et du sol. »

Quant à la grande industrie, il suffit de rappeler Mulhouse, son centre principal, le rapide essor, en deux ou trois générations, à partir de la fin du XVIIIe siècle, de cette cité d'aujourd'hui 84 000 habitants [1]; il suffit de rappeler le développement de l'industrie cotonnière remontant aux premières années du XIXe siècle [2], et toutes ces manufactures à Mulhouse, Massevaux, Giromagny, Thann, Wesserling, Guebwiller, Munster, Orbey, Schirmeck, Sainte-Marie-aux-Mines, cette dernière, centre de l'industrie des tissus teints sur filés et mélangés coton, soie et laine; la fabrication des draps, notamment à Bischwiller; celle des produits chimiques, des machines, etc. Or il est certain que ces immenses progrès de la grande industrie manufacturière, non moins remarquables que les progrès de l'agriculture, « tiennent plus à l'aptitude de la population qu'à ses ressources naturelles, par suite de l'éloignement des marchés pour l'achat des matières brutes comme pour la vente des produits fabriqués ».

Nous avons donc raison de soutenir que les Alsaciens sont de

1. La première fabrique de toiles peintes fut créée en 1746.
2. Première filature à Wesserling, en 1803; premier atelier de tissage à Cernay, en 1810.

grands travailleurs, et qu'ils le furent toujours, n'en déplaise au marquis de la Grange. M. Reuss, si bien renseigné, dit de la bourgeoisie des villes au XVIIe siècle : « A l'intérieur de maisons d'apparence modeste, vivait, étrangère au luxe à bon marché qu'affichent aujourd'hui ses descendants, une population laborieuse et affairée. Il y avait peu de rentiers oisifs dans la bourgeoisie alsacienne d'alors. Les plus riches faisaient du négoce, exploitaient leurs domaines, ou se vouaient aux fonctions publiques, les autres exerçaient une profession plus ou moins lucrative... » (II, 41.) Les femmes n'étaient pas moins laborieuses que les hommes, peut-être même l'étaient-elles plus encore, et De l'Hermine, qui les voyait à l'œuvre, nous les représente comme de « véritables femmes fortes », dignes de tout respect, peu soigneuses à la vérité de leurs personnes, mais allaitant elles-mêmes leurs enfants, toujours les premières levées et les dernières couchées, « en un mot infatigables, plus mâles et plus vigoureuses que leurs maris mêmes que j'ai souvent vus bercer et badiner avec leurs enfants pendant que leurs femmes se tuaient de travailler. Ce n'est pas qu'elles n'aient des servantes comme dans les autres pays, mais elles n'en prennent que pour leur aider. Dans quelque régal que ce soit, la mère de famille ne se met jamais à table qu'avec le dessert, c'est-à-dire que, quand elle arrive dans la compagnie, on juge qu'il n'y a plus rien à ordonner ni à apporter ».

Ce que l'on pourrait reprocher aux Alsaciens, et ce qui assurément les distingue de la plupart des Français, c'est une certaine lourdeur d'allures qui fait qu'ils n'abattent pas la besogne avec le même entrain ni la même célérité désinvolte. « Je les trouve, généralement parlant, lents au travail », remarquait de l'Hermine. Ils « ne sont pas assez vifs », observait De la Grange. — Entre cette disposition naturelle et un défaut plus grave, le manque d'initiative, le rapport est étroit, et J. de la Vallée n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il avançait que, « peu inventeurs, les Alsaciens imitent avec perfection et, naturellement réfléchis, saisissent avec assez de sagacité ce qu'on leur enseigne ». Il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation, encore qu'il convienne de ne pas trop la généraliser. Elle est à la fois confirmée et rectifiée par Charles Grad, constatant que les modèles de la plupart des machines construites dans les grands établissements métallurgiques du Haut et du Bas-Rhin venaient du dehors, et que l'Alsace n'avait contribué que pour une faible part aux perfectionnements mécaniques successivement apportés à l'industrie de la filature et du tissage [1]. Mais il ajoutait :

1. Le pâté de foies gras lui-même, cette fabrication si éminemment strasbourgeoise, a été inventé et perfectionné par des cuisiniers français.

« Parmi ces perfectionnements, l'invention de la peigneuse due à Josué Heilmann fait néanmoins justement honneur à cette région, non moins que l'emploi de la vapeur surchauffée dans les moteurs à feu introduit par M. Hirn, un des promoteurs de la théorie mécanique de la chaleur. Mais de toutes nos industries, celle qui doit le plus à l'Alsace, c'est l'impression sur étoffes ou la fabrication des toiles peintes. Introduite à Mulhouse depuis plus d'un siècle, alors que le coton était encore filé au rouet dans nos montagnes, cette fabrication, qui nous venait de la Suisse et de l'Allemagne, subit dans le Haut-Rhin des perfectionnements continus et qui assurèrent à ses produits une supériorité incontestable... Le sentiment du goût, l'élégance des modèles, leur originalité, l'harmonie des couleurs et la fécondité de combinaisons toujours nouvelles, telles sont les qualités mises en évidence par l'Alsace dans cette industrie, où, la première en date, et de l'aveu de juges compétents, après avoir pris l'avance, elle ne l'a jamais perdue... Mulhouse a pu avoir des élèves en France et à l'étranger, mais il n'y reconnait pas de maîtres... »

Manque de vivacité et manque d'initiative, des deux causes réunies découle aussi le fait que, dans l'ordre de l'activité extérieure, dans le domaine de l'action proprement dite, les Alsaciens ont fourni si peu de sommités. Excellents agents d'exécution, « ils veulent être un peu guidés », ainsi que le constatait De la Grange. Aussi, lorsqu'on parcourt les notices généalogiques de l'ancienne noblesse alsacienne, est-il — dit M. Reuss — « une remarque qui s'impose : c'est le petit nombre de ceux qui sont parvenus à une position un peu exceptionnelle au dehors; que de braves et vaillants soldats morts capitaines ou lieutenants-colonels, pour un général comme Annibal de Schauenbourg, ou comme Jean-Henri de Reinach, le défenseur de Brisach ». Assurément, la règle n'a rien d'absolu, et à qui voudrait la donner comme telle il conviendrait de rappeler des noms qui viennent naturellement sous la plume, ceux de Kellermann, de Kléber, de Schérer, de Rapp, de Lefebvre. Ici comme dans toutes les provinces françaises, la Révolution, en brisant les anciens cadres, sut faire surgir des rangs sociaux les plus modestes des caractères et des chefs. Mais, cette réserve faite, on reconnaîtra que parmi les individualités citées, une seule, Kléber, fut un homme de premier plan; les autres ne furent, en somme, que d'excellents sous-ordres. On reconnaîtra aussi qu'en dehors du militaire, milieu peu favorable au développement de l'initiative personnelle, il serait difficile de citer pour l'Alsace un seul personnage remarquable par la qualité qui nous occupe : ni grand homme d'État, ni ministre dirigeant, ni conducteur de foules. Le Colmarien Rewbel, membre

et président du Directoire exécutif de la République française, ne serait en tout cas qu'une assez pauvre exception : l'opinion, dont les jugements ne sont pas des oracles, l'avait chargé à tort d'accusations imméritées; mais dix années de vie publique mirent surtout en relief, chez cet homme de talent, « la raideur extrême du caractère et l'opiniâtreté avec laquelle il tenait à ses opinions ». Prenez, d'autre part, les sujets, presque tous éminents, qui dirigèrent comme secrétaires d'État, syndics, avocats-généraux, les affaires de la République de Strasbourg : combien en était-il qui fussent originaires d'Alsace? Que reste-t-il alors? Peut-être quelques réformateurs religieux, dont le plus célèbre est Martin Butzer ou Bucer, de Schlestadt (1491-1551), l'apôtre du luthéranisme à Strasbourg ; c'est peu, on en conviendra, pour un pays dont la participation au mouvement général des idées et des faits s'est toujours montrée fort active.

Leur manque d'initiative, joint à leur humeur cordiale et pacifique, fait, au total, des Alsaciens une population assez facile à mener. « Ils n'ont pas naturellement l'esprit processif, aiment la paix. » (De la Grange.) On citait comme des exceptions les paysans du Hattgau, dans le comté de Hanau-Lichtenberg, « gâtés, rebelles et sournois, ne se souciant guère de leur autorité légitime » (Topographie de Merian). M. Reuss remarque toutefois que jadis le paysan était plus remuant et moins docile dans la Basse-Alsace que dans le Sundgau, et que, fort soumis à ses maîtres, quels qu'ils fussent, il ne manquait pas pourtant, à l'occasion, d'une fermeté tenace quand on touchait à ce qu'il regardait comme ses droits. Sans être un révolté ni un violent, et quoique volontiers soumis à l'autorité des lois, l'Alsacien est malgré tout de caractère indépendant; il a souvent, comme on dit, la tête très près du bonnet, et son calme ordinaire ne l'empêche pas de s'emporter assez facilement.

Nous voici arrivés aux passions de diverse nature qui l'agitent passagèrement, ou comptent parmi les mobiles permanents de ses actions. Je viens de mentionner une certaine propension à la colère : De l'Hermine la notait déjà. Il trouvait les Alsaciens généralement « prompts à se mettre en colère, faisant des imprécations terribles pour de très petits sujets. Le plus ordinaire est de souhaiter que le tonnerre frappe ceux qui les fâchent; leur grand juron est par le Sacrement ». C'est vrai encore aujourd'hui.

L'ivrognerie est un vice maintes fois reproché, et à trop juste titre, aux Alsaciens, celui dont se plaignaient, presque à l'exclusion de tout autre, les chefs de notre ancienne armée qui avaient sous leurs ordres ces excellents soldats. Vice en quelque sorte national, auquel, sans doute, les capiteux produits des riches terroirs donnant

les vins rouges de Marlenheim et d'Ottrott, les blancs de Molsheim et Wolxheim, les crus excellents de Ribeauvillé, Riquewihr, Kaysersberg, Turckheim, le *Kitterlé* de Guebwiller, le *Range* de Thann, n'ont point été étrangers, mais qui a trouvé dans l'indigène un terrain de culture éminemment favorable. « Les habitants d'Alsace... sont fort adonnez au vin et c'est un de leurs plus grands défauts, » observait l'intendant de la province Le Pelletier de la Houssaye, dans le *Mémoire sur l'Alsace* qu'il fit rédiger en 1702. Et ce défaut, d'après une foule de témoignages, paraît avoir été répandu autrefois dans toutes les classes de la société. Ainsi il était une institution chevaleresque, la Confrérie de la Corne, tenant séance au château de Hoh-Barr et à laquelle étaient affiliés des représentants des premières familles : nul ne pouvait y être admis sans avoir vidé d'un trait une immense corne de buffle contenant deux pots de vin du meilleur cru. Des faits certains prouvent que ni les prêtres catholiques, ni les ministres luthériens ne furent toujours à l'abri du vice dominant. Les bourgeois de Colmar avaient les réunions du Wagkeller « pour boire, manger, s'amuser ensemble ». Que, dans toutes les villes d'Alsace, la bourgeoisie fit de même, c'est ce qu'attestent suffisamment les nombreux arrêts du magistrat, règlements de police, ordonnances municipales, édictés à Strasbourg (où ils se multiplient au XVIIe siècle), Wissembourg, Landau, etc., et relatifs à la surveillance des auberges et cabarets, et à la répression de l'ivrognerie. Quant aux paysans, leur principe était que personne ne pouvait refuser de boire dans les réunions à ce instituées : *Sauf oder lauf* était l'apostrophe dont ils excommuniaient les buveurs insuffisants. « Nous n'aurions — dit M. Reuss (*op. cit.*, II, 91) — pas tant et de si minutieuses prescriptions sur la fermeture des cabarets, si les gouvernants n'avaient vu là le danger capital pour les travailleurs des campagnes. La grande ordonnance sur la police rurale, publiée par le Magistrat de Strasbourg le 9 mars 1660, porte que tous les soirs un des membres du conseil presbytéral de la paroisse se rendrait à l'auberge pour sommer l'aubergiste de fermer boutique et d'éloigner ses clients quand l'heure de la fermeture officielle aurait sonné. De Pâques à la Saint-Michel la clôture se fera à dix heures, et dès neuf heures de la Saint-Michel à Pâques. Si les clients ne rentrent pas « modestement et honnêtement » chez eux, si l'aubergiste leur verse encore à boire, les coupables seront passibles pour chaque contravention d'une amende de six schellings. Dans la Haute-Alsace, nous voyons qu'on défend à l'aubergiste de donner à boire à crédit à qui que ce soit, pour une somme dépassant cinq schellings.... Il est à peine besoin de dire que l'entrée du cabaret est interdite le dimanche,

pendant la durée de l'office ou du sermon... » Il ne semble pas, d'ailleurs, que toutes ces mesures, préventives et répressives, non plus que les exhortations des prédicateurs et les préceptes des moralistes, aient été d'une grande efficacité. Conseils et règlements se heurtaient à l'invincible résistance d'habitudes invétérées dont la réalité n'est que trop prouvée par « les doléances que renferment les procès-verbaux des *visitations* ecclésiastiques... Ceux-là même qui devaient donner l'exemple de la vertu deviennent souvent une pierre d'achoppement pour autrui. » (Reuss, *eod. loc.*, p. 92); à ce point que l'on voit un Ulric Obrecht, professeur à l'Université, puis préteur royal de la ville de Strasbourg, obligé de se justifier en invoquant les devoirs de sa charge : « Si je ne buvais pas avec ces gens-là, je ne saurais jamais rien.... Le vin est la question des Allemands et je la leur donne. » (*Lettre au Roi, 1700.*)

De l'irascibilité à la valeur, au courage, de la dipsomanie à la gaîté, la transition est peut-être tant soit peu factice, encore qu'il soit facile à un humouriste de soutenir qu'elles s'engendrent l'une l'autre et s'associent dans bien des cas.

Toujours est-il que la bravoure doit être rangée parmi les qualités nobles des Alsaciens. Leur histoire nous les montre, à toutes les époques, plus remuants et plus actifs que leurs voisins de la rive droite du Rhin; elle se confond largement avec celle de l'illustration militaire de la France, dont les armées ont compté en grand nombre des Alsaciens qui s'y sont distingués. S'il est, sur ce point, un témoignage peu suspect, c'est à coup sûr celui du prince de Bismarck. Le 3 mars 1874, dans la séance du Reichstag, il prononçait, s'adressant aux députés d'Alsace, les paroles que voici : « En face de ces belliqueux (les Français), nous avons dû briser la pointe de Wissembourg, qui pénétrait profondément dans notre chair, et précisément dans cette pointe de l'Alsace habite une partie de la population ci-devant française qui ne le cède en rien aux Gaulois comme passion guerrière et comme haine véritablement germanique contre la race germanique. Elle a fourni aux Français, pour leurs guerres, — et c'est là un témoignage d'honneur, — les meilleurs soldats et, en tout cas, les meilleurs sous-officiers. Le concours des épées alsaciennes dans les guerres françaises contre l'Allemagne est de ceux que, comme adversaires, nous avons appris à estimer très haut, et Dieu veuille que comme amis nous apprenions à l'apprécier encore quand nous aurons leurs enfants et les nôtres confondus dans les mêmes rangs... » Il a été mérité jusqu'au bout, ce respect de l'ennemi, et les héroïques régiments, presque tout entiers alsaciens, qui, au soir du 6 août 1870, se jetèrent à la mort pour sauver les

débris de nos troupes vaincues, ont élevé à la gloire la plus haute le renom d'une race intrépide, aussi résolue devant le sacrifice sans espoir que devant le triomphe entrevu et certain.

J'ai parlé de la gaîté. Elle est un des traits marquants, profonds, du caractère alsacien. Vous vous rappelez ce passage, cité l'an dernier, du mémoire de La Grange : « La population dont le naturel est la joie, puisqu'on ne voyait autrefois dans la province que violons et danses, etc... » Quelques années après, en 1702, Le Pelletier de la Houssaye donne la même indication : « Les habitans d'Alsace sont assez portez à la joie... A l'égard des artisans, ils travaillent toute la semaine pour aller le dimanche au cabaret, à la promenade et à la danse... » Mais le témoin le plus considérable est ici le grand Gœthe. En 1770, il est étudiant à Strasbourg, il fait en Alsace ce séjour marqué par l'idylle exquise de Sesenheim, dont Frédérique Brion, la fille du pasteur, restera, grâce à lui, l'héroïne immortelle : il voit l'art joyeux de la danse se déployer chaque jour sous ses yeux, non seulement à la ville, mais par toute la province. « A Strasbourg, dit-il (*Mém.*, p. 337, trad. Porchat)..., les dimanches comme les jours ouvriers, on ne passait devant aucun lieu de plaisir sans y trouver une joyeuse troupe réunie pour danser, et surtout pour valser. On donnait aussi des bals particuliers dans les maisons de campagne, et déjà l'on parlait des brillantes redoutes de l'hiver. » Beaucoup de cette douceur de vivre subsistait encore il y a cinquante et quarante ans, ceux-là ne l'ont pas oublié qui ont alors habité l'aimable et hospitalière Alsace, ce pays auquel les fonctionnaires, les membres de la colonie française s'attachaient profondément, qu'ils n'abandonnaient qu'à regret et qu'un grand nombre même ne quittaient plus.

Une bonne humeur joviale, empreinte de rondeur et de cordialité, l'extrême facilité des relations de chaque jour, était le trait saillant de la vie sociale alsacienne. Dans l'étude remarquable qu'il vient de donner sous forme de roman, *Les Oberlé*, et où, à côté d'appréciations et de traits inexacts que nous relèverons, se rencontrent d'excellentes observations, M. René Bazin met dans la bouche d'un de ses personnages ces paroles parfaitement justes : « Autrefois, notre Alsace n'était qu'une famille. Tout le monde se connaissait, tout le monde cousinait et se voyait... Il n'y avait point, dans le monde, un pays où il y eût moins de morgue et plus de bonhomie... » Bonhomie naturelle, sans aucune recherche ni affectation, un peu fruste souvent, et qui, chez l'homme dépourvu de première éducation, chez le paysan ou l'artisan, pouvait aller jusqu'au manque complet de formes, dégénérer dans les cas extrêmes en grossièreté. Le paysan du Sundgau passait autrefois pour le plus grossier, quoiqu'il

y eût, en Basse-Alsace, tels districts où les mœurs avaient conservé au plus haut degré leur rudesse primitive. Ainsi le district du Kochersberg, distinct encore aujourd'hui par la spécialité de ses coutumes et de son dialecte, comme par le costume de ses habitants : « Dire de quelqu'un qu'il est un paysan du Kochersberg équivalait, si l'on en croit un contemporain, à dire qu'il était un être grossier, rustique et maladroit. » (Reuss, II, 74.)

II

Pour les mœurs elles-mêmes, ce qui les caractérisait et les caractérise surtout, c'est leur forme patriarcale, leur simplicité et leur conservatisme. De l'Hermine observait, sur le premier point, que les nobles alsaciens du XVIIe siècle, quelque vanité qu'ils tirassent de leurs arbres généalogiques sans fin, étaient « néanmoins faciles, obligeans, caressans, bons et familiers jusqu'à leurs domestiques mêmes; ils ne se font pas scrupule de les admettre à leurs tables; du moins celle des valets est dressée dans le même lieu que celle du maître, et une partie mange pendant que l'autre sert. C'est ce que j'ai vu chez le baron de Reynach et chez d'autres personnes de qualité de ce pays ». Et M. Reuss, qui connaît la société alsacienne de ce temps-là aussi bien que s'il en était un contemporain, nous rappelle qu' « un des traits caractéristiques de la vie de famille à cette époque et même encore au XVIIIe siècle, c'est la participation directe des servantes à l'existence commune. Si la maîtresse de maison passe une bonne partie de la journée à la cuisine, la servante, de son côté, une fois sa tâche finie, prend son rouet et vient s'asseoir dans le poêle ou parloir, écoutant les conversations, participant au culte domestique et vieillissant souvent sous le même toit qui l'a vue jeune. » (II, 41, note 4.)

La simplicité des mœurs procède de celle des goûts, de la modération dans les désirs. Le Mémoire du marquis de la Grange note que les Alsaciens « veulent du bien pour vivre commodément, mais qu'ils ne demandent pas de fortune considérable, ni pour eux, ni pour leurs familles, ce qui fait qu'ils ne sont ni riches ni pauvres et qu'ils s'entretiennent dans une médiocrité qui ne surpasse pas ce qui leur est nécessaire pour vivre en repos, chacun selon son état et sa condition ». Le Pelletier de la Houssaye fait la même remarque : « Ils n'ont aucune ambition... Ils ne demandent qu'à vivre avec douceur, sans embarras... » Un tel genre de vie, des goûts de cette nature font aimer et rechercher ses aises plus que la richesse, et préférer le confort au luxe. Mais il en peut résulter aussi une négli-

gence de certaines conditions matérielles extérieures, qui, poussée trop loin, laisse à l'abandon tout ce qui n'est pas strictement utile, et se traduit par un manque d'élégance et de soin, par l'oblitération du sens esthétique. Taine, dans un de ses passages à Strasbourg comme examinateur d'admission à Saint-Cyr, écrivait, en 1863, sur ses *Carnets de Voyage*, après avoir esquissé l'intérieur d'un avocat : « Ces braves gens vivront comme mon pauvre savant de Paris, comme Jean-Paul, dans une espèce d'écurie, et leur âme s'oubliera dans la science ou la musique. » Visitant la ville, il note : « J'ai parcouru quantité de petites rues. C'est toujours le même aspect; les demeures de bourgeois insoucieux des choses du dehors, aux sens rouillés et rudes. » Mais ne s'est-il pas laissé trop aller à son habitude de juger des ensembles sur l'observation minuscule et fouillée d'un petit nombre de détails choisis, subtilement analysés jusqu'à déduction exclusive, pour en arriver à dire de l'aspect général de Strasbourg : « Quelque chose de terne ; manque complet d'élégance; c'est une ville de gens qui n'ont pas besoin de finesse et de luxe ». Quiconque connaît bien le vieux Strasbourg [1], avec ses rues et ruelles sinueuses dont le réseau serpente entre des massifs de hautes maisons aux pignons crénelés et pointus, aux vastes toitures percées de plusieurs rangs de lucarnes, maisons de la Renaissance et du XVe siècle, ayant chacune sa physionomie, combinant à la pierre le bois sculpté et peint, souscrira peut-être au reproche d'inélégance au sens attique du mot, mais n'acceptera pas avec Taine que la réunion de ces antiques logis si pittoresques constitue un ensemble ayant le moins du monde « quelque chose de terne ».

Les besoins d'une population, son genre de vie, son économie domestique, se peuvent jusqu'à un certain point apprécier en considérant ce qu'elle mange, combien elle mange et comment elle se vêt.

La gourmandise est une imputation souvent dirigée contre les Alsaciens. Race modeste et simple, encore qu'un peu trop portée sur sa bouche : « Populus tenuis ac simplex, præterea commessationibus paulo addictior », affirmait déjà au XVIe siècle Beatus Rhenanus, dans un de ses trois livres de *Choses germaniques*. Il faut s'entendre. Si par gourmands on veut dire gros mangeurs, d'accord, le reproche est fondé, à supposer que reproche il puisse y avoir : les Alsaciens ne sont pas pour rien gens du Nord. « Les gens du Nord songent à beaucoup manger, à s'emplir copieusement. Cela est

1. Voir les *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg* (1817-19), du prof. J.-Fréd. Hermann; l'ouvrage de Fréd. Piton, *Strasbourg illustré* (1855) ; le *Strasbourg historique et pittoresque*, d'Ad. Seyboth (1894).

visible d'après les têtes », remarquait Taine. C'est affaire de nécessité physiologique. Mais si l'on veut dire qu'ils recherchent avec une préoccupation de tous les instants les nourritures compliquées et délicates, les mets raffinés, l'erreur est complète et, pour le passé du moins, on soutiendrait malaisément que les Alsaciens fussent, ainsi que l'affirmait de l'Hermine, « fort amis de la bonne chère ». Ils la comprenaient dans tous les cas très modestement, « ne croyant pas avoir été régalés si les *Sauerkraute* manquaient » au festin, à ce que nous apprend le docteur Maugue, médecin parisien qui habita longtemps l'Alsace vers la fin du XVIIe siècle [1]. De l'Hermine lui-même est obligé de reconnaître que « leurs repas ordinaires ou de ménage sont mesquins et fort peu appétissans. Ils ne font guère cuire la viande de la marmite, et on ne sait ce que c'est d'y mettre des herbes potagères... Ils font frire des bouletes de pâte beurrée de la grosseur d'une savonnette, qui est un détestable mets. Un homme qui est bourré de trois de ces bales-là en a du moins pour deux jours à faire digestion. Les Allemands se piquent surtout de bien accomoder le poisson d'eau douce; mais, ne leur déplaise, leurs longues sausses sont des solécismes de bonnes chères, et le poivre noir et le saffran qu'ils y fourrent sans mesure est un vray barbarisme de bon goût... » Maugue, une vingtaine d'années après, exprimait presque dans les mêmes termes le mépris d'un palais français et délicat pour cette cuisine bourrante et plate, à la manière allemande. « Les Alsaciens — disait-il — ne sont pas friands de bonne chère; leurs viandes sont mal apprêtées, et leurs ragoûts sans délicatesse, leur rôti sec. Ils mangent peu de viande; ils font une soupe d'une ou de deux livres de bœuf, qui se promène quelque temps dans un baquet d'eau bouillante; les herbes n'y cuisent pas, etc. »

Cependant, il faut distinguer. Une époque d'appauvrissement certaine, succédant à des désastres sans nom, comme celle où écrivaient De l'Hermine et Maugue, n'est pas le temps normal. Il faut tenir compte, d'autre part, de l'évolution qui s'est produite dans les mœurs épulaires de l'Alsace, corrélativement au progrès du bien-être général. Sous le premier rapport, il semble, en effet, comme le remarque Grad, que s'abandonner à la joie de bien vivre ait toujours été dans le caractère des Alsaciens, et que toujours la manière de se nourrir ait tenu une place de quelque importance dans leurs us et coutumes : la facilité de donner satisfaction à cette tendance, c'est là uniquement ce qui a varié. Je cite Grad : « Les rapports des visi-

1. *Histoire naturelle de la province d'Alsace* (manuscrit).

teurs étrangers s'accordent avec les observations des moralistes du cru à constater le développement de la convivialité parmi toutes les classes de la population alsacienne. Dans le passé, plus encore que de nos jours, le penchant naturel au plaisir de la table paraît avoir été entretenu par l'abondance des moyens propres à le satisfaire. Toute circonstance un peu notable de la vie domestique, toute occasion civile, militaire ou religieuse produisant un contact entre les hommes était et se trouve encore mise à profit pour une vaillante mangerie... Un satirique du XVIe siècle, Jean Fischart, le Rabelais de Strasbourg, qui a accommodé un Gargantua aux idées germaniques ou alsaciennes d'alors, nous a laissé la nomenclature des fêtes familiales et publiques, occasions de bonne chère. Le tableau esquissé dans son livre est une vive image des mœurs du pays à son époque. Il ne signale pas moins de cinquante-trois occasions que l'esprit inventif de nos ancêtres s'est ingénié à convertir en bombance. » Nous avons parlé, en second lieu, d'évolution : elle est indéniable, tout ensemble économique et gastronomique, ayant perfectionné l'art de préparer les produits comestibles en même temps qu'elle en multipliait la variété et l'abondance. Alors qu'à la fin du XIIe siècle, d'après la Chronique des Dominicains de Guebwiller, les ouvriers employés à la construction de l'église Saint-Léger mangeaient pendant la semaine de l'ail et du pain à discrétion, et ne recevaient de viande que le dimanche; alors qu'au XVIIIe siècle encore, les montagnards du Ban-de-la-Roche se nourrissaient de pain de sarrasin et très exceptionnellement de pain de seigle, « à la campagne, les cultivateurs ont maintenant tout au moins du pain de méteil, les ouvriers des villes du pain blanc de froment. Ceux-ci et ceux-là ne font plus guère de repas sans viande de bœuf ou de porc. Un paysan alsacien, laboureur ou vigneron, fait régulièrement ses quatre repas en été, trois en hiver... A la table des bourgeois, les mêmes mets apparaissent par séries périodiques suivant le jour de la semaine, avec quelques variantes sans importance... Récemment encore, l'usage généralement établi dans les cuisines colmariennes faisait servir : le lundi, des pommes de terre; le mardi, de la choucroute; le mercredi, des carottes, des navets ou des choux-raves; le jeudi, des légumes secs, du riz ou de l'orge; le vendredi, des farinages; le samedi, des navets; le dimanche, de la choucroute, dont les restes revenaient réchauffés le mardi suivant[1]. » A Strasbourg, la rotation était à peu de chose près la même. Menus simples et bourgeois, mais nourriture saine, bien apprêtée, appétissante. Par ces der-

1. Ch. Grad, *A travers l'Alsace et la Lorraine*, XXXIII, p. 116-118; voir aussi *L'ancienne Alsace à table*, de Ch. Gérard.

nières qualités, la cuisine alsacienne qui, les grands jours ou sur les bonnes tables, sait toucher aux sommets de l'art, a devancé de plusieurs siècles la cuisine allemande. Les Allemands mangent mal, à ce point qu'il a fallu que Carl Vogt, il y a quelques années, leur fit faire connaissance avec Brillat-Savarin en le leur traduisant, en quoi le grand polémiste et homme de science estimait avoir rendu à ses anciens compatriotes un inappréciable service. Or en Alsace, dès le XVe siècle, la femme du médecin Wecker, de Colmar, publiait un traité de l'art culinaire « pour apprendre à ses contemporains la manière de préparer les aliments en usage de la façon la plus convenable ». Une autre grammaire gastronomique, imprimée à Molsheim en 1671 sous le titre de *Kochbuch sowol für geistliche als für weltliche Haushaltungen*, est attribuée à Bernardin Buchinger, de son vivant abbé de Lucelle, chevalier d'église au Conseil souverain d'Alsace... En 1811, Mme Spörlein, épouse d'un pasteur protestant, a fait paraître l'*Oberrheinisches Kochbuch*, catéchisme particulier de la cuisine réformée, arrivé à sa huitième édition allemande, outre plusieurs éditions françaises. Le dernier manuel culinaire alsacien, ou plutôt le plus récent, est la *Feinere Kochkunst*, écrit par Louis Brauer et publié à Mulhouse en 1862. Il y en a eu d'autres depuis.

La manière de se vêtir nous offre un trait de mœurs très marqué, à savoir le tenace attachement des populations alsaciennes pour leurs modes locales. Sans doute, les costumes indigènes, ces costumes si pittoresques, bien connus de tous depuis que le crayon et le pinceau des Th. Schuler, des Lix, des Marchal, des Pabst, des Brion, des Schützenberger, des Spindler, etc., les ont popularisés, tendent comme partout à disparaître; ils s'altèrent par de fâcheux compromis avec l'uniforme habillement contemporain, préféré des jeunes générations auxquelles la vie moderne a ouvert, à leur détriment, trop souvent, des horizons moins bornés. Mais, pour en arriver là, il a fallu les chemins de fer et tous les changements qu'a vus s'accomplir la seconde moitié du XIXe siècle. Pendant plus de deux cents ans, absolue fut chez le campagnard la fidélité à l'ancien vêtement; elle persista chez le citadin jusqu'à la Révolution. C'est en vain que le Magistrat de Strasbourg, par une ordonnance du 23 juin 1685, prescrivait que femmes et jeunes filles adoptassent le costume français au lieu des coiffures et vêtements dits à la mode de Souabe, de Ratisbonne et de Strasbourg; c'est en vain que l'intendant de la province rendait une ordonnance analogue applicable à l'Alsace entière : ces réglementations étaient restées lettre morte, et Gœthe nous apprend qu'en 1770-71, lorsqu'il étudiait à Strasbourg, « les jeunes filles de la classe moyenne portaient encore des tresses rou-

lées sur la tête, fixées avec une grande épingle, et une certaine jupe étroite, à laquelle il eût été ridicule d'ajouter une queue. Et, ce qu'il y avait d'agréable, c'est que cet habillement n'était pas l'apanage exclusif d'une certaine classe : quelques familles riches et distinguées ne permettaient pas à leurs filles de renoncer à ce costume... » (*Op. cit.*, p. 318.)

On doit voir là (abstraction faite du sentiment patriotique qui, avant la Révolution, pouvait rattacher à l'Allemagne une certaine partie de la noblesse et de la bourgeoisie alsacienne) un effet de cette toute-puissance de l'esprit traditionnel qui est une des marques hautement distinctives du groupe que nous étudions. « Les Alsaciens ne quittent pas volontiers leurs anciennes coutumes, écrivait De la Grange, qui en savait quelque chose... ; ils sortent rarement de leur province. » Et Le Pelletier de la Houssaye : « Les femmes ont un ou deux habits à l'allemande dont on ne voit pas la fin, les modes ne changent pas et rien ne peut leur produire aucune augmentation de dépense. Les nouveautés troublent ces peuples et ils sont grands amateurs de leurs usages, bons ou mauvais. » Le paysan surtout se montrait plus conservateur que partout ailleurs, ce qui explique cette constatation faite par M. Reuss, que « la population de l'Alsace en 1700 ne parait guère moins homogène que celle de 1601 ; que si certains changements se sont produits, si l'influence des modes françaises et de la langue est déjà sensible dans les classes supérieures, il n'en est pas de même pour la moyenne bourgeoisie des grandes et des petites villes, ni surtout pour les habitants des bourgs et des campagnes. Celles-ci se ressentent à peine de l'existence d'un ordre nouveau et n'ont que de rares points de contact avec les représentants de cet ordre de choses. » (*Op. cit.*, II, 1.)

III

Nous arrivons ainsi à la mentalité et à l'analyse des caractères proprement intellectuels, vers lesquels le traditionalisme dans les mœurs peut servir comme de naturelle transition. Il est difficile, en effet, que l'habitude coutumière, transmise de génération en génération, ne soit pas l'équivalent et l'expression dans la vie pratique d'une stabilité et spécialité correspondante dans la vie psychique, et qu'une population particulièrement stationnaire sous le premier rapport ne se montre pas aussi très peu changeante, très spéciale sous le second, fût-elle d'ailleurs la plus exposée à varier de par ses conditions historiques.

Pour nous en assurer, explorons rapidement le champ des

croyances, qui commandent les mœurs et sont elles-mêmes dominées par les facultés naturelles de l'esprit. Qu'y voyons-nous? Fortement installées au premier plan, les survivances, la superstition. Le Folklore alsacien abonde à cet égard en documents significatifs non encore complètement mis en œuvre, et que l'on trouvera soit consignés dans les publications d'Auguste Stœber, soit disséminés dans la *Revue d'Alsace*, et, depuis 1885, dans les *Jahrbücher des Vogesen-Club's*[1]. J'emprunte à M. Reuss les quelques renseignements suivants : « Il existait parmi nos populations rurales une foule de cérémonies et de traditions locales, restes mystérieux ou vagues réminiscences du vieux culte germanique, qui subsistent en partie jusqu'à nos jours... Le mardi-gras, on lançait dans les airs, au sommet d'une colline, des disques en bois, allumés aux flammes d'un grand bûcher, après les avoir fait tournoyer avec une vitesse toujours croissante, au bout d'une baguette de coudrier. A la Saint-Jean, on se rendait également en cortège, avec flûtes, fifres et tambours, sur la colline la plus proche, pour y allumer de grands feux, par-dessus lesquels les gars faisaient sauter les filles, et pour y tirer des pétards.

« Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans ces coutumes, ce sont les privilèges que la tradition locale accorde aux femmes en divers endroits, à certains moments de l'année... Dans certains villages du comté de Hanau-Lichtenberg, c'est le mercredi des Cendres que les femmes ont le privilège de pénétrer dans les maisons, d'en tirer les habitants et surtout ceux du sexe fort; ceux qui ne se rachètent pas avec quelque pièce de menue monnaie sont saisis aux bras et aux jambes et jetés en l'air... Le *Weibertag*, la « fête des femmes » des villages de Wihr, Walbach et Zimmerbach, à l'entrée du val de Munster, ressemble à s'y méprendre à une bacchanale et les origines en remontent certainement au paganisme. A l'un des jours du mois de février, les femmes de ces trois localités, masquées pour la plupart... et transformées pour un jour en ménades, achetaient un grand bouc qu'elles ornaient de sonnettes. On s'établissait ensuite sur un communal, au croisement des routes; on cuisait des beignets avec le beurre fourni par la cense seigneuriale, on vidait les deux tonnelets de vin dus par la cave seigneuriale et d'autres encore, on arrêtait tous les passants pour les forcer à danser autour du bouc, en poussant de grands cris. Défense aux maris de se mon-

1. Voir Aug. Stœber, *Alsatia* et *Sagen des Elsasses nach den Volksüberlieferungen und Chroniken* (1853); Gaidoz et Sébillot, *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de l'Alsace* (1883); Table des matières de la *Revue d'Alsace*, par le Dr H. Weisgerber, p. 105-107; et *Revue des traditions populaires*, 1901, p. 617; 1902, p. 43, 65, 164.

trer avant la tombée de la nuit; ils accouraient au crépuscule pour avoir leur part du festin, et finalement leurs épouses, plus ou moins ivres, rentraient, en titubant dans les rues, cassant les vitres et scandalisant tout le monde... » (*Op. cit.*, II, 89-91.)

Une coutume analogue existe encore dans certaines communes du Sundgau, à Eschentzwiller et à Zimmersheim notamment, où les femmes et les filles célèbrent leur *hirztag* (jour de bombance) le lundi de carnaval, prétendant avoir seules le droit, en vertu d'un ancien usage, de se montrer ce jour-là dans les auberges. « Elles y vont par bandes et font tête à la circonstance, comme si elles étaient habituées du local. Malheur aux clients en pantalons qui s'aventurent à vouloir leur part de la fête! Un homme ose-t-il se présenter sur le seuil de la porte pour demander un verre à boire, aussitôt les clientes du jour se jettent sur lui. Elles lui enlèvent de force son couvre-chef... Accablé par le nombre des assaillants en jupons, le buveur malencontreux ne dégage sa coiffure qu'à la condition de se retirer et de solder quelques bouteilles, que les dames de l'endroit boiront sans lui... » (Ch. Grad, *A travers l'Alsace*, L, p. 166.)

A passer en revue toutes les survivances et superstitions populaires de l'Alsace, on en dégagerait aisément le vieux fonds partout subsistant, indéracinable, des croyances animistes et naturistes, la foi ultra-séculaire aux puissances fétichiques, aux œuvres de sortilège, avec les formes diverses qu'elle peut revêtir en s'associant et se combinant à des dévotions d'origine infiniment moins ancienne. Quand le paysan du Kochersberg, comme remède contre les convulsions des enfants, offre une poule noire sur l'autel de la chapelle de saint Vit à Hurtigheim; quand il dépose un fouet dans le berceau des garçons, dans celui des filles un bâton entouré de filasse, pour les défendre contre les maléfices des sorcières et des lutins; quand il donne au jeune porc que l'on veut engraisser vite sa première nourriture dans la soupière de la famille, etc. (Aug. Stœber, *Der Kochersberg*, 1857), il pense et agit comme pensent et agissent en semblable occurrence la plupart des Européens — on les compterait par millions — qu'une culture avancée n'a pas affranchis du lourd héritage des ancêtres. Les superstitions et traditions dont on vient de citer des exemples n'ont donc en elles-mêmes rien de très particulier à l'Alsace. Telles d'entre elles portent nettement la marque germanique, et se retrouvent en Allemagne sous des formes presque semblables.

L'Alsace n'est pas seule non plus à avoir vu le christianisme s'accommoder le mieux du monde de pratiques et de rites bien antérieurs à lui, et que, faute d'avoir pu les détruire, il sut faire

tourner à son plus grand profit. Pour la guérison de l'épilepsie, saint Vit, dans sa grotte près de Saverne, était tout-puissant. Saint Amand, près de Soultz, exauçait, pieux calembour, les prières des femmes stériles qui venaient lui offrir des coqs noirs. Les maux d'yeux étaient justiciables de l'huile jamais tarie que fournissait une lampe perpétuelle brûlant dans la chapelle de Holtzheim, près Dachstein; ils étaient guéris surtout par l'eau de la fontaine de Sainte-Odile, la patronne célèbre de l'Alsace, dont le pèlerinage, sur la montagne où s'élève le couvent de Hohenbourg, est toujours un des plus fréquentés par les populations catholiques de la contrée.

Ce qui est frappant, cependant, et peut-être plus spécial, c'est l'ampleur avec laquelle se produisent ici, pendant des siècles, ces manifestations réversives. Lorsqu'on parcourt la longue liste des noms de lieux-dits rappelant les fées ou les sorcières (Hexenacker, Hexenbaum, Hexengrub, Hexenloch, Hexenmatt, etc.), on a la preuve que le peuple, principalement dans les campagnes, voyait partout autour de lui le mystérieux et le surnaturel. Et ce qui est particulier aussi, c'est la ténacité avec laquelle, en Alsace, ces croyances traversent inaltérées plusieurs révolutions religieuses. Au XVIIe siècle, « les bonnes femmes de Strasbourg, tout hérétiques qu'elles sont, portent en secret des bouillies et des breuvages aux religieuses du couvent de Sainte-Madeleine, afin qu'elles les consacrent par leurs prières et qu'ainsi bénies elles rétablissent leurs proches. Les paysannes luthériennes de la Basse-Alsace font, de même, des pèlerinages clandestins à Sainte-Agathe (près de Weitbrucht), à Saint-Jean (près de Saverne), à Sainte-Odile, à Marienthal, à la source d'Avenheim (au Kochersberg), et y prononcent des formules mystérieuses pour rétablir leur propre santé ou celle de leurs enfants et de leurs parents... C'est aux religieux des couvents de la Haute-Alsace que s'adressent aussi les hérétiques du pays pour recouvrer les objets perdus ou volés. » (Reuss, II, 98.) Une histoire bien curieuse dans ce genre est celle de la tête sculptée en bois de saint Jean-Baptiste, ancien patron de Fouday avant la Réforme, tête conservée dans le temple luthérien du lieu. « Chaque femme qui entrait à l'église allait l'embrasser sur l'autel ou lui envoyait, de la main, un salut amical. Le pasteur qui desservait la paroisse vers la fin de la guerre de Trente Ans, irrité de cette coutume superstitieuse et plus intransigeant que ses prédécesseurs, fit enlever secrètement la tête; mal lui en prit, car le dimanche suivant, femmes et filles de Fouday, s'apercevant de cette disparition, lui réclamèrent à grands cris le chef de saint Jean-Baptiste et, sur son refus, le

chassèrent du village et tentèrent même, si l'on en croit la tradition, de le noyer dans la Bruche. » (*Ibid.*, II, 476.)

De même qu'entre la tradition et la superstition, entre celle-ci et la religion le lien est intime, et l'on passe naturellement de l'une à l'autre, sans forcer en rien les analogies. Que l'esprit religieux occupe une grande place dans la mentalité alsacienne, que ses manifestations aient été puissantes, violentes même à bien des époques, nul ne s'en étonnera après ce que nous venons de constater. Cette activité dans le domaine religieux se traduit dès le moyen âge par l'essor des hérésies, par le pullulement des sectes, dont la vallée du Rhin devient comme le champ d'expérience. Le XVIe siècle y vit la révolte, plus sociale encore que religieuse, des paysans anabaptistes, et le mouvement profond de la Réforme.

Préparée par les mystiques tels que Tauler (1300-60), les prédicateurs locaux (Geiler de Kaysersberg), les satiriques (Sébastien Brant, Jean Fischart), la Réforme, introduite à Strasbourg en 1529 par Mathias Zell, prêchée par Wolfg. Kœpfel, Gaspard Hedio, Martin Butzer, s'implanta en Alsace sous l'égide d'une puissance politique adhérente, la République de Strasbourg, dont la prééminence avait survécu, au XVe siècle, à la ruine du pouvoir des confédérations municipales, et dont les possessions morcelées comprenaient des domaines distants de son territoire suburbain. La lutte religieuse est à dater de ce moment au fond de toute l'histoire alsacienne, et M. Reuss a pu écrire avec raison que « l'antagonisme entre les deux cultes a été violent dès l'origine et n'a cessé d'être un écueil ou du moins un embarras pour tous les gouvernements divers qui se sont succédé en Alsace depuis la Réforme jusqu'à ce jour ».

Si l'Église catholique et les gouvernements armés pour sa défense combattent âprement l'établissement du protestantisme, celui-ci n'use pas pour triompher de moyens moins énergiques. Dans les deux camps s'installe et règne l'intolérance la plus effrénée, qui devient en quelque sorte la règle du jeu quand le parti de la Contre-Réformation, dirigé par les Jésuites, se sent assez fort pour tenter de reprendre sur les protestants le terrain perdu.

En un milieu soumis à des excitations de cette nature, passer des paroles aux actes est chose presque fatale. Au cours des controverses d'une incroyable acrimonie qui précédèrent le début de la guerre de Trente Ans, et auxquelles l'Alsace, par la plume de ses théologiens, de ses jurisconsultes et de ses lettrés, fut ardemment mêlée, « Osée Schad se plaint avec amertume des vilenies qu'avaient à endurer les ministres protestants, de la part de la racaille molsheimoise, quand ils avaient affaire dans cette ville. Mais, d'autre part,

le recteur de l'Académie de Molsheim, le P. Théodore Reess, se plaignait à l'ammeistre Ulric Murschel — et sans doute avec autant de raison — de ce que, par suite des déclamations continuelles des « prédicants », la population strasbourgeoise fût à ce point surexcitée, que les Révérends Pères étaient moins en sûreté dans les rues de cette ville que les Turcs et les Juifs... » Les gouvernants, de leur côté, ne comprennent pas mieux et ne pratiquent pas plus que les particuliers fanatisés, la neutralité religieuse; on les voit engagés à fond dans les luttes confessionnelles. Si à Strasbourg, pendant la période protestante, « on n'avait pas absolument interdit le culte catholique dans certaines églises conventuelles,... le Magistrat ne voulut jamais aller plus loin et accorder, d'une manière officielle, l'exercice public du culte aux représentants de l'Église ni tolérer comme un droit le fonctionnement du clergé pour les actes casuels ». Les habitants catholiques ne pouvaient « se marier qu'en montant en barque avec le prêtre chargé de la cérémonie, et en descendant l'Ill jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en dehors des limites de la juridiction strasbourgeoise; on donnait la bénédiction nuptiale en plein air... Il en était de même pour le baptême des nouveaux-nés qu'il fallait déplacer, au péril de leur vie, en hiver, pour les présenter soit au curé de Souffelweyersheim, soit à celui de Hœnheim, les plus proches sur les terres de l'Évêché ». Les catholiques n'étaient point admis au droit de bourgeoisie, et « nous apprenons par une remarque incidente d'un rapport du docteur Jean Schmidt, que le Magistrat ne recevait même pas de catholiques sous sa protection, sans les avoir préalablement adressés à l'un de ses théologiens ». La *Landpolicey-Ordnung* de 1660 punissait les sujets de la République qui envoyaient leurs enfants servir en contrées catholiques, etc. (Reuss, *op. cit.*, II, 514-522, *pass.*)

Du côté catholique, l'esprit sectaire, les violations de la liberté de conscience, sont poussés beaucoup plus loin encore. « La haine contre les hérétiques était telle que dans Haguenau, Schlestadt, Obernai, les seules d'entre les villes impériales de la Décapole restées catholiques où il y eût encore des groupes protestants, pendant les vingt ou trente premières années du XVIIe siècle, la situation de ces derniers fut lamentable... A Schlestadt, le Magistrat promulguait, le 10 décembre 1624, une ordonnance défendant non seulement à tous les bourgeois de faire aucun exercice secret du culte hérétique sur le territoire de la ville, mais encore de visiter aucun prêche au dehors, d'avoir aucun instituteur privé pour leurs enfants, d'envoyer leurs enfants à l'école dans une localité héréique, de recevoir chez eux aucun ministre luthérien du voisinage

qui viendrait en ville pour achats au marché ou pour autres affaires; il leur était enjoint en outre d'assister aux processions, de jeûner conformément aux prescriptions de l'Église, etc. Le Magistrat tenait rigoureusement la main à l'exécution de cette ordonnance et les Révérends Pères l'assistaient de leur mieux.... A Haguenau, longtemps avant le commencement de la guerre de Trente Ans, le Magistrat, poussé par les jésuites, employa tous les moyens de compression légale pour se défaire des luthériens qui y avaient été très influents au XVIe siècle et qui étaient encore assez nombreux, surtout dans les rangs de la haute bourgeoisie... La lutte, trop inégale pour durer longtemps, se termina par l'expulsion systématique des derniers hérétiques (1628). » (*Ibid.*, 524-529.)

La question est de savoir dans quelle mesure ces discordes si profondes correspondaient bien aux sentiments de la masse populaire, à l'état véritable de l'opinion, et si elles trouvaient dans l'ardeur, excessive sans doute, mais sincère, de croyances aveugles, leur point de départ et leur aliment.

(*A suivre.*)

UNE NOUVELLE GROTTE PRÉHISTORIQUE

A PAROIS GRAVÉES

Par le Dr CAPITAN, l'Abbé BREUIL et M. AMPOULANGE

A la séance du 9 septembre 1904, nous avons communiqué à l'Académie des Inscriptions le résultat de nos premières investigations dans une nouvelle grotte à parois gravées, la grotte de la Grèze; c'est la onzième des grottes à parois gravées actuellement connues[1]; cinq des précédentes se trouvent aux environs des Eyzies dans la vallée de la Beune, non loin de celle-ci; elles ont été signalées par M. Rivière et par nous-mêmes.

Cette grotte, propriété de M. Veyret, se trouve sur la terre de la Grèze, commune de Marquay (Dordogne), à quelques centaines de mètres avant d'arriver à ce hameau, à peu près à 6 kilomètres des Eyzies, sur la route de Saint-Geniès, et à 50 mètres environ de ce chemin; elle s'ouvre au midi, tout en haut d'un coteau dénudé, sur la rive droite de la Beune, en vue d'un des sites les plus pittoresques de cette curieuse vallée, resserrée dans cet endroit en une étroite gorge de chaque côté de laquelle on peut voir le castel de Lausselle, sur la rive droite, et, sur la rive gauche, les imposantes ruines du grand château féodal de Commarque.

L'entrée est basse (1 m. 50). Elle débute par une antichambre large de 3 m. 50, en grande partie occupée par de grands rochers effondrés sur le seuil et qu'il faut contourner pour pénétrer par une petite arche, haute de moins d'un mètre, dans une salle ronde de très modestes dimensions : 5 mètres sur 6 mètres et 2 mètres maximum de hauteur. Elle se termine au fond et à droite (en entrant) par un corridor étroit où l'on ne peut que bien péniblement faire quelques mètres en rampant, par suite de l'argile sableuse qui le comble en grande partie. Il y a peu de temps encore, la salle en était presque entièrement remplie; mais l'un de nous (Ampoulange), qui avait découvert l'existence de cette cavité en cherchant l'origine de silex épars aux environs, après avoir abattu les broussailles qui en dissimulaient l'accès, commença à enlever la terre qui remplissait la cavité et

1. Ces grottes sont, par date de découverte : *Altamira* (Espagne), la seule située hors de France, de Sautuola (1875), Cartailhac et Breuil (1903); *Chabot* (Ardèche), Chiron (1878), Capitan (1901); *La Mouthe* (Dordogne), Rivière (1895); *Pair-non-Pair* (Gironde), Daleau (1896); *Marsoulas* (Haute-Garonne), Regnault (1897), Cartailhac et Breuil (1903); *Les Combarelles*, *Font-de-Gaume* (1902), *Bernifal*, *Teyjat*, *La Calévie* (1903; Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony); enfin la *Grèze* (Dordogne), Capitan, Breuil et Ampoulange (1904).

y recueillit une belle série de silex et d'os dont nous parlerons plus loin. Cette opération mit à nu une partie du bas des murailles; son jeune fils distingua de suite quelques dessins d'animaux.

Nous pûmes, non sans d'assez grandes difficultés, exécuter le décalque très exact des figures d'animaux : ce sont, à gauche en entrant, et au fond, à l'intérieur d'une sorte de conque, une bonne figure de bison, mesurant

Fig. 80. — Gravure de bison. 1/4 grand. nat.

0 m. 60 de long sur 0 m. 40 de hauteur (fig. 80) : à sa droite, les deux jambes de derrière et le bout de la queue d'un grand animal (fig. 81); sur la paroi droite, on distingue près du fond une ligne d'échine associée à d'autres lignes incertaines, et, plus à droite encore, vers l'entrée, les pattes antérieures et postérieures et le ventre d'un animal aux formes légères (cervidé ou équidé; fig. 82).

Ce petit nombre de dessins sauvés de la destruction présente des caractères dignes d'être relevés ici : sur trois figures, deux sont profondément tracées en profil absolu, c'est-à-dire de manière que deux pieds sur quatre sont seulement indiqués; ce procédé est employé dans la très ancienne grotte de Pair-non-Pair étudiée par M. Daleau, où, comme à la Grèze, les figures sont profondément entaillées. Les dessins des Combarelles, très

souvent aussi d'un tracé fortement creusé, sont plus habiles, et déjà les quatre membres sont soigneusement dessinés et bien placés, et les cornes des bisons figurées en perspective.

Le dessin du bison de la Grèze présente encore une autre particularité : les deux cornes sont figurées en totalité, comme si l'animal était de face,

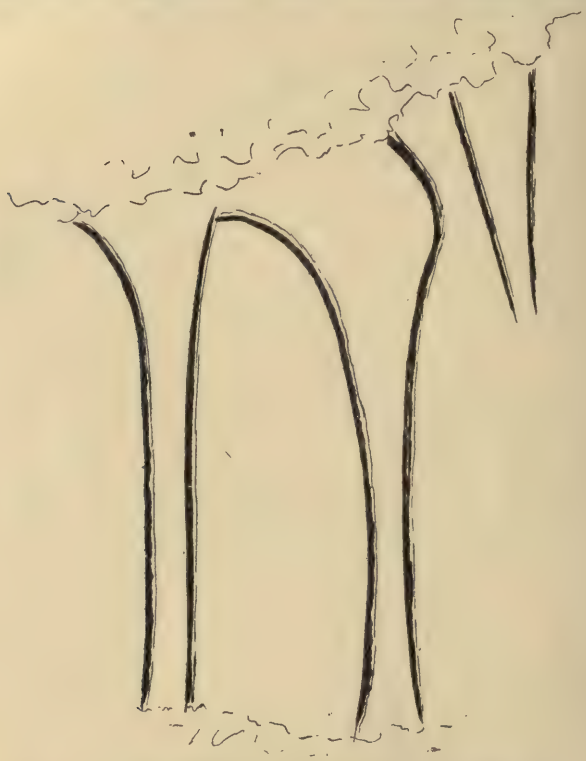

Fig. 81. — Train postérieur d'un grand animal. 1/5e grand. nat.

bien qu'il soit entièrement de profil. Cette naïveté, jointe à la façon de figurer les membres et à la raideur de ce dessin assez rudimentaire, sans détails dans le rendu des formes, indique chez l'artiste auteur de ces silhouettes une conception bien élémentaire de la perspective qui ne se retrouve que dans certains dessins des autres grottes, pouvant par suite être considérés comme plus anciens que ceux beaucoup plus corrects, nombreux dans ces grottes, et les caractérisant. C'est aussi ce même rendu simplifié, plus raide et plus incorrect qu'on retrouve dans les figures de la grotte de Pair-non-Pair et surtout de la grotte Chabot.

Les couches qui recouvraient ces gravures nous ont fourni une industrie indiquant une période reculée de l'âge du renne, correspondant assez sensiblement à celle de la station classique de Laugerie-Haute. D'ailleurs la fouille est loin d'être terminée.

L'étude des produits de cette fouille permet de faire les constatations suivantes :

La faune présente une prédominance considérable du renne, contre quelques dents seulement de cheval, de bœuf, de grand cerf, et de quelques ovidés de petite taille, ainsi qu'une canine de grand loup ou de hyène. Les hôtes les plus récents de la caverne ont contribué à augmenter cette liste par leurs propres débris ou ceux de leurs proies (renard, blaireau, chat, très jeune sus, lièvre, lapin et peut-être mouton).

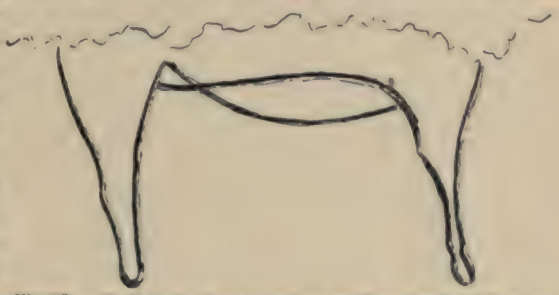

Fig. 82. — Partie infér. d'un animal : cervidé ou équidé. 1/4 gr. nat.

La couche tout à fait superficielle a donné quelques vestiges de sépulture néolithique : tessons de grossière poterie, fusaiole en calcaire de forme quadrilatère percée artificiellement d'un trou biconique et divers ossements humains (vertèbres, os des extrémités, débris d'occipital et d'un os long).

Le mobilier des assises quaternaires supérieures a été partiellement extrait, et recueilli en entier.

Les os travaillés sont peu abondants : 5 ou 6 débris de poinçons ou de zagaies en corne de renne ; une dent de renard perforée ; une phalange de ruminant transformée en excellent sifflet par un trou latéral.

Les silex sont nombreux ; les grandes et belles lames abondent ; les grattoirs sur base de lame, les burins et leurs composés sont en grande quantité, et des formes classiques magdaléniennes, ainsi que quelques menues lamelles à un tranchant rabattu (lames de canif), un petit grattoir rond et un de ces silex en forme de briquet signalés par l'un de nous dans certains gisements du magdalénien supérieur[1]. Il s'est encore rencontré un excellent échantillon de ces curieux petits outils complexes (doubles grattoirs concaves et doubles burins)[2]. Enfin la fouille a fourni également quelques pièces solutreennes : deux pointes à cran très nettes, une autre à double cran symétrique formant ainsi un vrai pédoncule et quatre moitiés de pointes en feuilles de laurier, parmi lesquelles une d'un beau travail. A côté de cet ensemble, quelques pièces plus archaïques : grattoirs nucléiformes, gros grattoirs ronds dont un vrai racloir et deux pointes d'aspect presque moustérien.

1. Cf. Breuil et Dubalen. Fouilles d'un abri à Sordes. *Revue de l'École d'anthropologie*, p. 251, 1901.

2. On sait qu'ils ont été signalés en grande abondance dans la grotte de Noailles près de Brives, si bien étudiée par nos amis Bardon et Bouyssonnie dans le précédent numéro de cette *Revue*. Cette grotte a d'ailleurs donné également quelques pointes à cran.

Cet outillage est extrêmement analogue à celui de l'abri du Moulin de Lausselle, situé à quelques centaines de mètres plus en amont, sur cette même rive droite de la Beune, et que l'un de nous a signalé avec Peyrony [1]. On peut donc admettre qu'ils sont synchrones et, comme nous le disions plus haut, sensiblement de même âge que les dépôts de la station classique de Laugerie-Haute, c'est-à-dire d'une période reculée de l'âge du renne : solutréo-magdalénien, suivant la terminologie de G. de Mortillet.

Cette découverte confirme aussi nos observations sur la répartition dans les grottes de gravures murales et sur leur abondance à l'époque où on les a tracées. — La Grèze était probablement entièrement décorée : l'air humide a corrodé toutes les surfaces que n'a pas recouvertes le remplissage argilo-sableux : une seule figure entière et le reste des trois autres nous sont parvenues, tracées ici de telle sorte qu'on peut les apercevoir sans autre lumière que celle du soleil : les dessins sur les murailles des abris et des grottes n'ont donc pas été réduits aux obscurs dédales de longs et étroits corridors, peut-être ont-ils pullulé au grand jour. Seulement de rares concours de circonstances étaient nécessaires pour permettre leur conservation. Ainsi la gelée et les végétaux détruisent toutes les surfaces moins abritées, plus loin la condensation de la vapeur d'eau attaque les parois et les corrode : les gravures sont ainsi détruites, à moins que la condensation ne se produise pas, comme au fond des grottes très profondes, ou que la roche soit extrêmement résistante. Même dans ces cas, elle est parfois attaquée.

A Pair-non-Pair, comme à la Grèze, c'est l'enfouissement sous l'accumulation des débris archéologiques qui a sauvegardé, sous son manteau protecteur, une roche assez peu résistante.

A Altamira, à Marsoulas, à Teyjat, un éboulement a fermé l'entrée complètement, jusqu'à une date très voisine de nous, suspendant durant des milliers d'années toute action atmosphérique : celle-ci a d'ailleurs puissamment repris ses droits depuis que les obstacles qui l'arrêtaient dans son œuvre ont disparu. Ainsi à Pair-non-Pair on a été forcé tout récemment de refermer les larges baies qui, par suite d'un éboulement ancien, avaient exposé aux actions atmosphériques les gravures jusque-là recouvertes par les couches archéologiques.

La condensation a impitoyablement rongé et comme carié les parois de tous les corridors qui pénètrent si souvent les masses calcaires, elle agit jusqu'à une grande profondeur : jusqu'à 60 mètres de l'entrée, à Font de Gaume. Aussi aucune gravure murale n'a pu subsister, en dehors des cas suivants : une très grande profondeur des corridors (La Mouthe, Font de Gaume, Bernifal, Altamira en partie, Les Combarelles), un remplissage protecteur (Pair-non Pair, La Grèze), une obstruction prolongée de l'entrée (Altamira, Marsoulas, Teyjat).

On voit donc que les grottes à parois gravées ou peintes doivent être rares puisque leur conservation jusqu'à nos jours exige des conditions aussi particulières. L'espoir qu'au début on avait pu avoir de la découverte de nombreuses grottes de ce genre ne semble donc pas devoir se réaliser. En

1. Capitan et Peyrony. La station de l'abri du Moulin de Lausselle, *Bulletins de la Soc. d'anthropologie*, octobre 1903.

effet, malgré nos actives recherches, nous n'avons pu, depuis nos premières découvertes de grottes abondamment décorées, signaler que des spécimens très peu abondants de ces curieuses manifestations artistiques. On doit donc les considérer comme devant être rares.

Si aujourd'hui nous avons cru pouvoir insister un peu sur la grotte de la Grèze, c'est qu'elle nous présente quelques particularités assez spéciales. Tout d'abord le dépôt archéologique, absolument intact, recouvrant les figures, permet de les dater avec la plus grande rigueur, et ceci couperait court à toutes les objections (que d'ailleurs personne ne soulève plus, sauf quelques incompétents) au sujet de l'authenticité des gravures et peintures sur les parois des grottes.

En second lieu, l'analyse des figures de la grotte de la Grèze montre leur rudesse, le manque de souplesse et d'exactitude dans le rendu, l'emploi des lignes droites ou courbes sans détails. Tout cela cadre bien avec leur âge plus ancien que celui des figures des autres grottes, démontré par le gisement archéologique, et c'est la même observation qu'à la grotte Chabot ou à Pair-non-Pair où l'on peut constater les mêmes caractères artistiques des gravures et presque les mêmes caractères de l'industrie.

D'autre part, la particularité de certains détails de gravures (cornes représentées de face sur une figure de profil) rappelle ce qu'on observe, sur des statues ou des bas-reliefs égytiens ou grecs archaïques, ou même certaines pièces de monnaies grecques fort anciennes, enfin sur des silex taillés égyptiens figurant des profils d'animaux dont il a paru ici-même de curieux spécimens. (Cf. Schweinfurth, *Rev. de l'École d'anthr.*, 1903, p. 395.)

Enfin l'existence à la Grèze de gravures dans un très petit abri ouvert directement à l'extérieur constitue un fait rare et qu'on n'observe guère qu'à la grotte Chabot (et encore là il n'est pas impossible qu'un éboulement déjà ancien ait ouvert largement une salle jusque-là fermée, tout comme à Pair-non-Pair).

Cette particularité de petit abri ouvert à l'extérieur et éclairé par la lumière du jour se retrouve chez les populations sauvages qui, jusqu'à nos jours, ont décoré les parois des grottes. En Australie, comme dans la République Argentine et l'Amérique du Nord ou au Cap chez les Bushmen, on peut observer cette particularité. Certaines tribus australiennes ont encore conservé cet usage et, pour des cérémonies de certains totems, gravent et peignent les parois de rochers ou de petites grottes semblables de figures correspondant à celles du totem qu'ils célèbrent. Ils peignent également ces mêmes figures sur diverses parties de leur corps. (Cf. Spencer et Gillen, *The aborigen of central Australia*. Hamy, Acad. des inscriptions, 1903, p. 131.)

Ces données ethnographiques doivent être rappelées si l'on veut chercher à interpréter les figurations préhistoriques faites exactement dans les mêmes conditions sur les parois de la grotte de la Grèze.

En somme, cette nouvelle grotte présente, on le voit, quelques particularités intéressantes. Elle complète la curieuse série des onze grottes à parois décorées actuellement connues et dont nous continuons l'étude détaillée si pleine d'un vif intérêt.

TROIS NOUVEAUX POLISSOIRS

Par le Dr François HOUSSAY

I. — Polissoirs de Chissay (Loir-et-Cher).

Près du polissoir déjà connu de Chissay[1] (Loir-et-Cher), s'en trouve un autre d'une roche moins lisse et moins compacte, et qui offre également une réelle valeur archéologique.

N'émergeant de 30 centimètres au-dessus du sol que par son extrémité sud, et faisant partie d'un groupe de poudingues, comme lui à demi enterrés, il a d'autant moins éveillé l'attention qu'il se trouve dans le voisinage de l'autre qui satisfait à lui seul la curiosité du chercheur.

Il n'a jamais été signalé et il est utile de le faire, car, comme la plupart de ces blocs qui entravent la culture, il est appelé à disparaître par morcellement ou par enfouissement.

Ce dernier procédé, utilisé quand la pierre n'excède pas un certain volume, est généralement employé comme plus économique et moins dangereux que la mine. Il est heureusement plus conservateur et doit être indiqué, car sa connaissance permettra peut-être de retrouver, dans les stations insuffisament fouillées, des monuments mégalithiques qu'on aurait cru brisés et disparus.

Faisant une coupe du terrain, on trouve de haut en bas :

1° L'humus, dans lequel affleurent de nombreux fragments de silex de la craie.

2° Des sables quaternaires qui, selon les lieux, peuvent exister ou non.

3° Le tertiaire dont font partie ces roches, qui ne sont qu'un agglomérat de sables silicifères, et enfin des argiles et des marnes plutôt secondaires et immédiatement sus-jacentes à la craie tuffeau.

Ces poudingues, débris plus denses du tertiaire, ayant résisté aux grandes poussées du diluvium qui a successivement désagrégé les couches plus friables, reposent naturellement sur les marnes argileuses et émergent au-dessus des dernières asises.

Pour les faire disparaître, on creuse à leur base une cavité d'une capacité plus considérable que celle de la pierre, et on fait arriver à la périphérie les eaux de pluie qui, par leur infiltration, provoqueront ce phénomène géologique analogue à celui du glissement des montagnes dans la vallée. En vertu des lois de la mécanique, la masse, sapée inférieurement, glissera sur un terrain détrempé suivant une trajectoire voulue par la résultante de ses forces et on la recouvrira d'une couche de terre suffisante pour obtenir l'aplanissement du sol.

1. Polissoir de la Vallière, propriété de Saint-Venant.

La forme du polissoir est celle d'une ellipse à bords irréguliers; son grand axe, dirigé du sud au nord, mesure 4 mètres et le petit axe 3 m. 20 dans sa plus grande largeur (fig. 83).

On peut considérer sa face supérieure comme celle d'une table sensiblement plane, sauf l'extrémité sud qui forme une convexité de 40 centimètres de rayon au-dessus de l'horizontale donnée par le plan du champ. Le bord

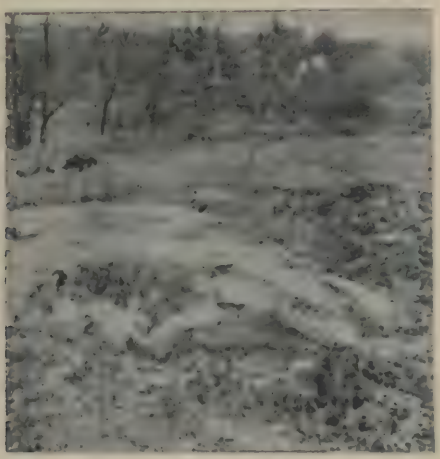

Fig. 83. — Polissoir de Chissay (Loir-et-Cher). Vue d'ensemble.

ouest, à paroi verticale, présente une torsion à la jonction du tiers inférieur sud, des deux tiers nord, et vient insensiblement se confondre avec la table dont les parois se surélèvent au nord, et à l'est pour s'abaisser en pente douce au sud-est où elle se perd dans la terre; et il est possible qu'en découvrant une plus grande surface, on trouve d'autres traces d'industrie humaine.

D'une façon générale on est en face d'une large table autour de laquelle plusieurs ouvriers pouvaient aisément travailler. Tout porte à supposer qu'après une longue série de siècles et d'après la topographie des lieux, cette pierre, étant sur une pente prononcée, a dû être successivement recouverte par les terres pluviales et l'ouvrier devait travailler, sinon debout, tout au moins à genoux, ce qui maintenant paraît plutôt difficile.

Ainsi mis en position, ce polissoir, dont on ne peut décrire qu'une partie de la face supérieure, présente, au point de vue de l'utilisation industrielle, les trois modalités qu'on rencontre habituellement : des rainures, des cuvettes et des surfaces planes.

Du nord au sud, nous trouvons auprès du bord deux surfaces planes, polies, presque contiguës, l'une environ de 40 centimètres sur 50 centimètres, l'autre de 10 centimètres sur 15 centimètres. Près du bord est, une cuvette de 25 centimètres sur 8 centimètres située à côté d'une surface polie de 20 centimètres sur 25 centimètres.

A la partie médiane, et près des deux bords est et ouest, deux larges surfaces polies de 40 centimètres sur 50 centimètres, et, entre les deux, un groupement comprenant une cuvette et 4 rainures parallèles au grand axe. La cuvette mesure 27 centimètres sur 10 centimètres et les rainures 38 centimètres sur 5 centimètres, 36 centimètres et 38 centimètres sur

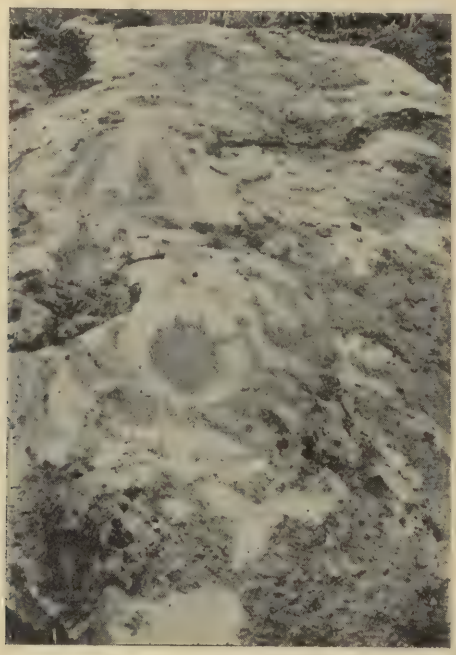

Fig. 84. — Polissoir de Chissay (Loir-et-Cher). Portion médiane.

10 centimètres, et 20 centimètres sur 6 centimètres; deux d'entre elles convergent à leur partie nord et leur plus grande largeur au milieu de la crête médiane est de 10 centimètres (fig. 84).

La partie sud, élevée du côté ouest de 40 centimètres, présente au-dessous d'une excavation naturelle de forme semi-lunaire une surface plane de 20 centimètres sur 30 centimètres; près du bord est une belle cuvette dont les dimensions respectives sont 35 centimètres sur 25 centimètres, sur 5 centimètres de profondeur. Une autre, moins régulière, de 15 centimètres sur 25 centimètres, se trouve dans le prolongement de l'anfractuosité. Enfin, entre celle-ci et le bord ouest, partant du milieu du bord à pic pour aller à l'extrémité terminale du sud, une longue et profonde rainure de 38 centimètres sur 5 centimètres terminée par une cuvette de 20 centimètres sur 10, bordée latéralement à l'ouest par une surface polie de faible dimension.

Avant de terminer rappelons, pour mémoire, l'autre polissoir dont la partie émergeante n'est qu'un fragment d'une masse compacte recouverte

de terre et de buissons, à laquelle on peut donner approximativement 5 mètres de large sur 7 mètres de long. Sa face supérieure présente la forme d'une pyramide quadrangulaire légèrement tronquée. On y remarque 17 traces d'industrie.

Interrompue par une excavation recouverte de terre, la roche se relève avec 2 rainures et 1 cuvette. Ces cuvettes sont moins accentuées que celles du précédent polissoir; les rainures offrent les mêmes dimensions : 25 à 35 centimètres sur 5 ou 6 centimètres de largeur et environ 3 centimètres de profondeur.

Exposée aux intempéries, recouverte de lichens, la surface de ce polissoir n'est pas en aussi bon état de conservation que l'autre qui était protégée par la terre : aussi on n'y constate qu'une seule surface plane.

La section d'une des arêtes montre que c'est également un poudingue à texture saccharoïde.

Tels sont dans leur intégrité et dans un état de conservation relativement excellent, ces deux monuments qui représentent dans une si large part le *préhistorique local.*

A en juger par les nombreuses pièces qu'on rencontre au néolithique, ces polissoirs devaient être plus fréquents : on devait en trouver dans toutes les stations un peu habitées, où il y avait des roches utilisables, et il est regrettable qu'il y en ait un grand nombre de disparus [1].

II. — Polissoirs de la Crémaillère [Montbou-sur-Cher].

Partant de ce principe que, dans tout terrain à poudingues silicieux, on est susceptible de rencontrer un atelier de polissage, il y avait des chances qu'il s'en trouvât sur les pentes d'une petite vallée profonde dite de « la Fontaine aux Meilleures », où, sur un espace de moins d'un kilomètre carré, on peut compter plus d'une centaine de blocs dont le volume apparent peut varier de 1 à 50 mètres cubes.

Les plus voisins du cours d'eau ont déjà disparu par le fait du passage d'une route et de son exploitation ; parmi ceux-ci, il s'en trouvait peut-être présentant un grand nombre de rainures, et du reste il peut même y avoir d'autres polissoirs car la plupart des poudingues, situés au milieu d'un bois de sapins, sont recouverts d'humus sur lequel poussent des mousses, des sedum et des lichens qui empêchent, *à priori*, d'affirmer qu'ils aient ou non servi.

Je n'en ai examiné qu'un nombre restreint et n'en ai remarqué que deux présentant des traces caractéristiques.

1. Indications : ligne de Tours à Vierzon. 1re station de Montrichard : route d'Amboise : prendre à 2 kilomètres du passage à niveau un chemin qui descend au S.-O. vers Chissay : aller jusqu'à la première maison en ruines ; prendre un sentier à droite jusqu'à un bouquet de bois à 200 mètres : 2e station de Chissay ; route de Chissay à Amboise : remonter 1 km. 500 après les dernières maisons, prendre un chemin à droite qui monte au plateau et mène au chemin creux bordé d'arbres et entouré de poudingues (à 100 mètres du précédent).

Ces deux polissoirs, situés à 3 mètres de distance l'un de l'autre, sont à proximité du chemin.

L'un présente la forme d'une table légèrement concave, ayant 2 m. 50 en tous sens et dont les parties sud et est se confondent avec la pente du coteau, les bords nord et ouest se relèvent à pic de 20 à 80 centimètres au-dessus de terre.

C'est près de l'angle nord que se trouvent les traces d'industrie que j'y ai remarquées. Elles consistent en deux cuvettes très distinctes, ayant respectivement comme dimensions, l'une 25 centimètres de long sur 10 centimètres de large et 5 centimètres de profondeur, l'autre [dont l'axe est presque perpendiculaire à celui de la précédente], 30 centimètres de long sur 15 centimètres de large et 6 centimètres de profondeur, et 5 autres cuvettes, moins bien conservées.

Pas de rainures ni de surfaces polies.

Le second polissoir est une roche pyramidale triangulaire à base allongée dont le grand axe a 2 mètres de long sur 1 m. 10 de large, et dont l'angle supérieur est élevé de 1 m. 25 au-dessus du sol.

Les cuvettes sont sur la face sud-ouest, près d'une des crêtes, et toutes deux sur une place qui fait avec l'horizontale un angle de 25 à 30 degrés.

Cette face présente une section presque verticale à cet endroit, ce qui a probablement motivé ce point d'élection.

Ces cuvettes, à peu près de mêmes dimensions (25 centimètres de long sur 15 centimètres de large et 5 centimètres de profondeur) sont situées parallèlement près de ce bord; auprès d'elles, une petite surface polie.

Près de la base nord et se perdant sous terre, on remarque une large surface plane de 50 centimètres sur 60 légèrement inclinée, extrêmement lisse et qui paraît avoir eu également son utilisation.

De même que sur le précédent, je n'ai pu observer aucune rainure, et ce qui fait supposer qu'il devait ou qu'il peut encore exister des polissoirs plus complets, c'est que j'ai dans ma collection plusieurs haches polies qui proviennent de cette région [1].

1. Indications : 1° tramway de Montrichard à Blois; station de Pont-Levoy; route de Pont-Levoy à Thenay et Monthou-sur-Cher passant par le moulin de la Crémaillère; à 1 kilomètre de Monthou, traverser le cours d'eau, suivre un chemin à gauche pendant 30 mètres et on trouve les deux polissoirs à droite, à quelques mètres du chemin; 2° ligne de Tours à Vierzon; station de Thésée; aller jusqu'à Monthou, prendre la route de Thenay jusqu'au moulin de la Crémaillère.

LA COLONIE ALLEMANDE DU KLINGENTHAL

Les personnes qui ont bien voulu suivre mes leçons sur l'Alsace m'ont plusieurs fois entendu nommer la commune du Klingenthal, située dans la vallée de l'Ehn, à quelques kilomètres d'Obernai, arrondissement de Molsheim. Cette localité doit sa réputation à la manufacture d'armes blanches qui y fut créée en 1730, et a fonctionné comme établissement de l'État pendant plus d'un siècle.

La taille moyenne des habitants du Klingenthal est plus élevée que n'est la stature dans les communes du voisinage (*Rev. de l'Ec. d'Anthr.*, 1901, p. 168); et nous avons noté que le Klingenthal a longtemps été un centre d'immigration pour les ouvriers du fer venus de la région rhénane (*ibid.*, 1902, p. 290).

Sur l'origine de la petite colonie étrangère attirée en ce coin de pays par les travaux de la manufacture, une étude de M. P.-A. Helmer, publiée il y quelques mois dans la *Revue d'Alsace* (nouv. sér., 4e ann., 1903, p. 197 et suiv.), nous apprend ce qui suit :

« La manufacture d'armes blanches d'Alsace était destinée à concourir avec les établissements de Solingen, puis à les supplanter en France. Dans ce but, on fit venir du pays de Berg les ouvriers nécessaires pour la fondation des usines. Par les lettres patentes de 1730, le gouvernement accorda à Henry d'Anthès, outre les fonds destinés à l'acquisition ou aux constructions nécessaires pour l'établissement, la somme de 25 000 livres, spécialement destinée au dédommagement des ouvriers venus ou qui viendraient encore des pays étrangers.

« Grâce aux avantages que l'entrepreneur leur offrait, il réussit, en janvier 1730, à faire venir dix ouvriers, bien que les jurandes des artisans de Solingen défendissent à leurs membres d'émigrer et les obligeassent par serment à ne jamais quitter le pays de Berg, même pour un simple voyage. Lorsque, après la réussite des essais, la manufacture fut définitivement établie dans la vallée de l'Ehn, l'immigration d'ouvriers étrangers continua. La description que nous fait Peloux de l'industrie d'Alsace vers 1735 nous donne les renseignements suivants sur les étrangers qui étaient venus s'établir au Klingenthal :

« Il y avait, à la fin de 1731, que je l'ai vue, 25 principaux ouvriers, forgerons, aiguiseurs, trempeurs, ciseleurs, doreurs, etc., outre un grand nombre d'autres personnes employées à leur service, et on les avait tous tirés d'Allemagne, et ils prétendaient avoir pour la plupart des secrets particuliers pour la préparation et la trempe de l'acier, qu'ils disaient inconnus et qu'ils ne voulaient point révéler. Ce n'est pas sans peine et sans dépense que les entrepreneurs sont parvenus à en attirer à leur manufac-

ture; plusieurs même ont déserté d'abord, mais ils commencent à s'accoutumer à ce pays, et quelques-uns y ont même déjà pris des établissements. Les entrepreneurs espèrent d'en attirer encore des pays étrangers un plus grand nombre et comptent de donner dans quelque temps à ceux-ci des élèves, au moyen desquels on sera en état de s'en passer dans la suite et perfectionner l'établissement.

« L'immigration fut particulièrement grande pendant que Wolff était entrepreneur (1736-1755) et favorisait les ouvriers qui étaient ses coreligionnaires. Mais elle ne cessa jamais complètement durant tout le XVIIIe siècle.

« A côté des ouvriers venus de Solingen, les entrepreneurs admirent, dès le commencement de la manufacture, des hommes de la province d'Alsace, d'abord comme apprentis et plus tard comme ouvriers. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'un essaim fourni par cette colonie alsacienne et allemande du Klingenthal se fixa en France, lorsque l'administration de la guerre, pour remplacer la manufacture d'Alsace, trop rapprochée de la frontière, crut devoir créer celle de Châtellerault. Bien des années après, cette dernière ville reçut de nouveaux émigrants de même provenance, chassés de leurs foyers par l'annexion allemande.

G. Hervé.

POUDRE DE CRANE

Ne serait-ce pas une survivance des opérations que les chirurgiens néolithiques faisaient subir à leurs contemporains, en les trépanant pour guérir les maladies nerveuses, que cette étrange préparation de crâne humain qui faisait encore partie de la pharmacopée usuelle au commencement du XVIIIe siècle?

« Pour préparer le crâne humain, il faut choisir celui d'une personne morte de mort violente, qui est meilleur pour les remèdes que celui d'un mort de longue maladie, ou qui aurait été tiré d'un cimetière, parce que ce premier a retenu presque *tous ses esprits*, au lieu qu'ils ont été épuisés en l'autre, soit par la maladie, soit par la terre.

« On rompra ce crâne par morceaux et on le fera sécher, afin qu'il puisse être mis en poudre.

« Il est propre contre l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie et les autres maladies du cerveau. » (*Dict. botanique et pharmaceutique*, publié chez Laurent le Comte, Paris, 1716).

Les rondelles crâniennes enlevées sur le vivant ne devaient-elles pas posséder des propriétés thérapeutiques et magiques supérieures aux fragments détachés sur les crânes d'individus morts? C'était assurément le meilleur moyen pour retenir *tous ces esprits* si précieux puisque, seuls, ils donnaient de la valeur au médicament ou à l'amulette.

P.-G. M.

ÉCOLE

COURS DE 1904-05 (XXIXe ANNÉE).

Cours :

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *Les bases de la préhistoire* (suite). *Paléontologie* (fin). *Industrie, Art.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'œuvre anthropologique d'Abel Hovelacque.*

Ethnographie et linguistique. — M. André Lefèvre, professeur. — Le mardi, à 4 heures. — *La langue et la nation françaises, XIVe et XVe siècles.*
(L'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.)

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *L'origine de l'Homme. La généalogie des Hominiens. Les Mammifères* (fin). *Les Primates.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Relations mutuelles de l'Anthropologie, de la Psychologie et de la Sociologie.*

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet. — Le mercredi, à 4 heures. — *L'Évolution de l'Outillage dans le temps et dans l'espace* (*Études d'ethnographie comparée*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *L'Évolution dans le Milieu. Critique et définition de l'action du milieu planétaire.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur-adjoint. — Le lundi, à 5 heures. — *Méthode anthropologique, son exposé général et son application aux indigènes australiens.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur-adjoint. — Le samedi, à 5 heures. — *Origines aryennes. Slaves, Lithuaniens, Finnois.*

Anthropogénie et embryologie. — M. Mathias Duval, professeur.

Professeur honoraire : M. A. Bordier.

Conférences :

M. le Dr Anthony. — *Les caractères d'adaptation du système musculaire de l'Homme et des Anthropoïdes.* — Cinq conférences, les lundis 29 février, 6, 13, 20 et 27 mars 1905, à 4 heures.

M. René Dussaud. — *La civilisation mycénienne et les récentes découvertes*

en Crète. — Cinq conférences, les lundis 7, 14, 21, 28 novembre et 5 décembre 1904, à 4 heures.

M. le Dr J. Huguet. — *Superstition, magie et sorcellerie en Afrique.* — Cinq conférences, les lundis 23, 30 janvier, 6, 13 et 20 février 1905, à 4 heures.

M. le Dr Gustave Loisel. — *Questions sexuelles.* — Cinq conférences, les mardis 24, 31 janvier, 7, 14 et 21 février 1905, à 4 heures.

M. le Dr Étienne Rabaud. — *Anormaux et dégénérés* (suite) : *Le Génie.* — Cinq conférences, les mardis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre 1904, à 4 heures.

M. le Dr A. Siffre. — *La dent en anthropologie.* — Cinq conférences, les mardis 13, 20, 27 décembre 1904, 10 et 17 janvier 1905, à 4 heures.

M. Julien Vinson. — *Les langues indo-européennes occidentales; leur évolution, leur histoire.* — Cinq conférences, les lundis 12, 19, 26 décembre 1904, 9 et 16 janvier 1905, à 4 heures.

Les Cours et Conférences seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections.

Des certificats d'assiduité seront délivrés, en fin d'année scolaire, aux auditeurs qui se seront fait inscrire à la bibliothèque de l'École.

Ouverture des cours le vendredi 4 novembre 1904.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES
SQUELETTES PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES
(SUISSE)

Par Alexandre SCHENK

Professeur à l'Université de Lausanne.
Correspondant de l'Ecole d'anthropologie.

Les sépultures néolithiques découvertes à Chamblandes, sous Lausanne (commune de Pully), en 1880-81, par MM. Marcel et Morel-Fatio, étaient formées par quatre dalles placées de champ, en calcaire des Alpes, en grès dur feuilleté du ravin de la Paudèze (rivière voisine de Chamblandes) ou en gneiss micacé; une cinquième, plus grande, recouvrait le tout; le sol naturel, soit gravier, servait de fond. Orientées de l'est à l'ouest, de forme rectangulaire, elles mesuraient environ 1 mètre de long sur 50 centimètres de large et de profondeur. Ces sépultures, évasées à la base, renfermaient quelquefois deux, trois et même cinq individus sans que la dimension de la tombe se trouvât modifiée. Une seule tombe d'enfant ne mesurait que 70 centimètres de long sur 34 de large. Il y avait aussi exceptionnellement parmi ces sépultures des petits coffrets cubiques en pierre mesurant de 34 à 40 centimètres, toujours vides et sans aucune trace d'ossements.

A côté des sépultures, généralement en mauvais état, se trouvaient des défenses de sanglier débitées dans leur longueur, percées de trous à leurs deux extrémités et disposées parallèlement sur deux rangées à la hauteur du buste et imbriquées à la façon des tuiles d'un toit. Il y avait aussi des fragments d'ocre jaune et d'ocre rouge; des coquillages marins originaires de la Méditerranée (*Tritonium*, *Buccinum*, *Pectunculus*) et perforés de deux trous; des fragments de crâne humain d'une forme régulière, arrondie, polis par un usage prolongé (amulettes); des petits disques percés, en coquille, portés en collier; enfin de grosses perles en *corail* (*Corallium rubrum* Lam.), également perforées, étaient dispersées dans le gravier du fond de la sépulture. Une de ces tombes contenait un marteau ou percuteur en pierre, de forme sphérique, légèrement aplati sur deux côtés. Une dernière tombe renfermait, d'après le Dr Marcel, un fragment de poterie de pâte fine et noire et une hache-marteau avec trou d'emmanchement ou casse-tête en serpentine, de forme triangulaire et admirablement polie. Cette hache est d'un type plutôt rare en Suisse, mais fréquent

dans le Nord, en Pologne, dans l'Allemagne septentrionale, la Scandinavie, etc. [1].

Deux nouvelles tombes découvertes en 1894, analogues aux précédentes, renfermaient des amulettes et des colliers en rondelles d'os, toute une série de petits disques en jayet (variété de lignite provenant du nord-est de l'Europe), des morceaux d'ocre jaune, des mâchoires et des fragments d'os de rongeurs [2]. Une petite hache polie, en serpentine, a été découverte en 1899 sur l'emplacement de ces sépultures; elle est du type des petites haches des stations lacustres néolithiques de Chevroux et de Concise. Peut-être se trouvait-elle à l'intérieur d'une des sépultures fouillées en 1894, mais ce point restant douteux, nous n'indiquons ce fait qu'à titre de renseignement.

Enfin, les fouilles que nous avons entreprises à Chamblandes du 29 avril au 27 mai 1901, en collaboration avec M. Albert Naef, archéologue cantonal, ont fait découvrir douze nouvelles sépultures, dont onze ont été examinées. Comme les précédentes elles sont orientées de l'est à l'ouest, réunies par groupes de quatre ou cinq et situées à une profondeur extrêmement variable, les dalles de couverture des tombes se rencontrant à 1 m. 50, 1 mètre et même 60 centimètres au-dessous de la surface du sol.

Le mobilier funéraire accompagnant les corps est le même que celui indiqué par MM. Marcel et Morel-Fatio. Nous avons toujours :

1° Des défenses de sanglier percées de un ou deux trous à chaque extrémité, imbriquées et placées sur 3 rangées de douze chacune, de manière à constituer un véritable plastron probablement porté sur la poitrine et jouant le rôle de cuirasse; elles étaient toujours situées sous la tête des squelettes, les plus grandes à l'ouest, les plus petites à l'est (fig. 85);

2° Des coquillages marins d'origine méditerranéenne (*Tritonium* et *Pectunculus*) percés de deux ou trois trous de suspension tantôt isolés et portés comme amulettes, tantôt réunis et portés autour du cou par les femmes, comme plaques de collier. Les perforations ont été faites par brisure ou avec un poinçon, mais non par usure (fig. 86, 87 et 88);

3° Des petites rondelles taillées dans le test de coquilles et percées d'un trou en leur milieu; les rondelles mesurent en moyenne 6 à 7 millimètres de diamètre avec une épaisseur variant de 2 à 3,5 millimètres;

4° Des morceaux d'ocre jaune et surtout d'ocre rouge placés dans la région de la tête et des mains des squelettes. Plusieurs phalanges, une mandibule et un cubitus étaient encore couverts d'une couche assez épaisse d'ocre;

5° Il faut noter encore la présence de débris de charbon à l'intérieur des sépultures ou dans leur voisinage immédiat, ainsi que quelques fragments

1. A. Morel-Fatio, Les sépultures de Chamblandes, *Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde*, Zürich, 1880-1882, p. 45 et 46, 221-225. — Dr Charles Marcel, Tombes, caveaux de l'âge de la pierre, *Anzeiger*, etc., 1880-1883, p. 225 et 262.

2. A. Schenk, Description des restes humains provenant de sépultures néolithiques des environs de Lausanne, *Bulletin Soc. vaud. Sciences naturelles*, 1898.

d'os calcinés. Ce fait déjà constaté par MM. Marcel et Morel-Fatio, ainsi que

Fig. 85. — Défenses de sanglier travaillées, Chamblandes.

la présence d'ocre jaune ou rouge, indique des cérémonies funéraires com-

Fig. 86. — Coquille marine perforée, Chamblandes.

pliquées, mais nous ne croyons pas qu'il y ait eu incinération, au sens propre du mot.

Somme toute, les fouilles de 1901 ne nous ont rien révélé de nouveau, par rapport au mobilier; par contre nous avons obtenu, et c'est là le fait capital, 15 squelettes humains adultes complets ou à peu près, ainsi que plusieurs squelettes d'enfants, et ossements mélangés. Ces squelettes, réunis

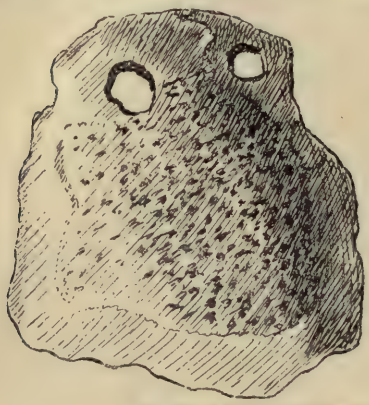

Fig. 87 et 88. — Coquilles marines perforées, Chamblandes.

à ceux qui proviennent des fouilles antérieures, constituent la série anthropologique suisse la plus ancienne et la mieux conservée.

En effet, bien que le mobilier funéraire soit relativement pauvre, l'absence complète de métal à l'intérieur des sépultures, et la présence d'un percuteur en pierre, de défenses de sanglier, de coquilles marines perforées, d'ocre jaune et d'ocre rouge, etc., dénote un mobilier très primitif et nous autorise à rapporter avec toute certitude les sépultures de Chamblandes au commencement ou, tout au moins, au milieu de la période néolithique (époque tardenoisienne ou campignyenne de G. de Mortillet).

Les tombes de Chamblandes, fouillées en 1901, renfermaient généralement deux squelettes, couchés sur le côté gauche, têtes à l'est et faces tournées vers le sud, c'est-à-dire du côté du lac Léman. Les colonnes vertébrales, recourbées, étaient situées à peu près parallèlement l'une à l'autre, la face postérieure, soit l'épine dorsale, tournée du côté nord de la tombe; les jambes entièrement repliées, les genoux ramenés vers la poitrine; les bras généralement repliés, les mains souvent réunies sur la face et le cou. Les jambes, entre-croisées, font avec les fémurs un angle inférieur à 45 degrés; ceux-ci sont à peu près à angle droit avec la colonne vertébrale. Les os de la jambe (tibia et péroné) affectent une direction parallèle à celle du tronc, ce qui a dû nécessiter un effort violent pour obtenir cette position.

*
* *

Des sépultures analogues à celles que nous venons de décrire ont été trouvées en très grand nombre en 1825 à *Pierra-Portay* et en 1837 au *Châ-*

telard-sur-Lutry, localités voisines de Chamblandes. Elles renfermaient, à côté des squelettes, des défenses de sanglier, des grattoirs et des pointes de

Fig. 89. — Pointe de lance ou coup de poing. Châtelard-sur-Lutry (Suisse) [Musée de Lausanne].

lances ou coups de poing acheuléens en silex (fig. 89), ainsi qu'un fragment de hache polie en stéatite. Du reste, ces sépultures, dont le type s'est conservé jusqu'à l'âge du bronze, en Suisse, ne sont pas uniques de leur espèce : elles ont été rencontrées à Beurnevésain dans le Jura bernois et au pied du

Simplon, à Glis, près de Brigue. M. Gabriel de Mortillet en a vu de semblables au milieu de la région des grands dolmens de Plouarzel dans le Morbihan; le Dr Prunières [1] et M. F. Gaillard [2] ont décrit des cimetières de ce genre dans la Lozère et dans l'île Thinic, en Saint-Pierre-Quiberon.

Le Dr Koehl [3] a découvert il y a quelques années, près de Worms, un très grand nombre de tombes de la période néolithique dont plusieurs sont semblables à celles de Chamblandes par le mobilier funéraire et par la position accroupie des squelettes; Lindenschmidt [4] a fouillé à Monsheim (Hesse-Rhénane) un cimetière de l'âge de la pierre polie renfermant des haches plates, polies, triangulaires et perforées, semblables à celle découverte par le Dr Marcel à Chamblandes; ces sépultures renfermaient, en outre, des coquillages marins, travaillés et perforés, en très grande quantité.

L'analogie de ces tombeaux néolithiques de Chamblandes avec ceux de la même époque que l'on rencontre dans l'Europe occidentale et centrale, ainsi que dans le Nord, est donc frappante. Cette analogie existe aussi avec certaines sépultures signalées par M. Zaborowski [5], notamment sur le Dniestre, le Dniepre, en Ukraine, en Podolie, en Moravie, etc., dans lesquelles on a trouvé, à côté d'un mobilier funéraire à peu près identique à celui de Chamblandes, des squelettes souvent accroupis et saupoudrés d'une couleur rouge ferrugineuse, détail bien significatif qui expliquerait la présence des morceaux d'ocre rouge et jaune à Chamblandes, comme, du reste, dans certaines stations lacustres de l'âge de la pierre polie, celle de Chevroux, en particulier. M. Zaborowski a montré, dans un article publié il y a six ans [6], l'analogie qu'il y a à cet égard, non seulement entre les squelettes néolithiques du nord de l'Europe et ceux de Chamblandes, mais aussi avec les squelettes de Menton. Cette analogie existe encore et est surtout frappante avec les squelettes néolithiques de la Ligurie [7].

Enfin il est intéressant de noter spécialement, avec MM. Zaborowski et Georges Hervé [8], la présence du corail (*Corallium rubrum* Lam.), de perles en jayet et de coquilles méditerranéennes à l'intérieur des sépultures de Chamblandes. Ces faits démontrent des relations commerciales importantes à très grande distance et dans des directions diverses pendant le cours de la période néolithique.

Quant à l'attitude accroupie des squelettes, elle a été constatée dans les sépultures anciennes de presque tous les pays d'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, c'est pourquoi nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en

1. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 2e édit., p. 597.
2. F. Gaillard, Le cimetière celtique de l'île Thinic à Portivy-en-Saint-Pierre-Quiberon, *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1884, p. 12 à 17.
3. *L'Anthropologie*, t. VIII, p. 353.
4. Lindenschmidt, Cimetière de l'âge de la pierre polie à Monsheim, près Worms, *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, vol. V.
5. Zaborowski, Du Dniestre à la Caspienne, Esquisse palethnologique, *Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1895.
6. Zaborowski, La souche blonde en Europe, *Bull. Soc. Anthrop.*, 1898.
7. *L'Anthropologie*, t. IX, 1898, p. 690.
8. *Bull. Soc. d'Anthrop., Paris*, 1901.

tirer un caractère de race, ni le caractère d'une seule et unique période.

Les fragments de crâne humain arrondis et travaillés trouvés en 1881 par Morel-Fatio et qui, d'après lui, devaient jouer le rôle d'amulettes, nous ont fait penser aux trépanations préhistoriques, mais tous les crânes exhumés en 1880-81, 1894 et 1901, bien que présentant souvent des perforations dues à la décomposition du tissu osseux, sont indemnes de toute trace de trépanation. Il est probable, toutefois, que les populations néolithiques de Chamblandes devaient, comme ailleurs, pratiquer cet usage; les rondelles craniennes décrites par Morel-Fatio en sont la preuve. En définitive les sépultures de Chamblandes nous montrent, d'une manière générale, que les populations préhistoriques des bords du Léman avaient des mœurs et des coutumes identiques à celles des populations contemporaines de l'Europe centrale et occidentale.

∴

A quelle peuplade devons-nous attribuer les tombes cubiques de Chamblandes et leurs analogues et voisines de Pierra-Portay et du Châtelard-sur-Lutry? Pour Morel-Fatio et pour M. A. Naef[1], elles seraient les sépultures des populations lacustres des environs de Pully?!! mais d'après les observations de M. le professeur F.-A. Forel et nos observations personnelles il n'y a pas de trace de palafitte dans les environs de Pully; d'autre part les caractères anthropologiques et ethnologiques des squelettes de Chamblandes sont généralement bien différents de ceux des palafitteurs, ce qui nous oblige à admettre l'opinion que formule M. F.-A. Forel, dans le grand ouvrage qu'il vient de publier sur le Léman :

« Quant aux cimetières des environs de Pully et Lutry, Châtelard, Chamblandes, Verney, Pierra-Portay, qui se suivent à mi-côte sur une longueur de 4 kilomètres environ, de par la règle archéologique qui fait dater l'ensemble d'une trouvaille par la pièce la plus récente, ils sont de l'époque néolithique; la hache du Dr Ch. Marcel, la lame de stéatite de L. de Montet sont décisives pour cette détermination. Mais, d'une part, ces deux pièces sont de types très spéciaux, très différents des types ordinaires des palafittes, très rarement représentés dans les ruines de ceux-ci; d'autre part l'absence absolue de poteries, si abondantes dans tout ce qui appartient à nos stations lacustres, m'empêche, jusqu'à nouvel avis, d'attribuer ces quatre cimetières au peuple qui bâtissait ses villages sur nos lacs.

« Enfin, et c'est le grand argument qui nous fait écarter l'hypothèse que ces cimetières à tombes cubiques seraient les champs funèbres des palafitteurs, il n'y a pas les relations nécessaires entre les villages et les cimetières; je ne connais aucune palafitte dans le voisinage des cimetières en question, et inversement on n'a nulle part trouvé de cimetières à tombes cubiques dans le voisinage des palafittes de nos lacs subalpins et subjurassiens[2]. »

1. A. Naef. La nécropole néolithique de Chamblandes. *L'Anthropologie*, 1901, p. 268-276.

2. F. A. Forel. *Le Léman*, t. III, p. 469, Lausanne, 1904.

*
* *

Les ossements de Chamblandes se répartissent comme suit :

FOUILLES ANTÉRIEURES A 1901.

Corps n° 1. — Fouilles de 1894. Un crâne féminin dolichocéphale avec mandibule, n° 24 473 du Musée cantonal vaudois d'anthropologie et d'archéologie préhistorique.

Corps n° 2. — Fouilles de 1881. Squelette féminin âgé, n° 13 663. Crâne sous-dolichocéphale; orbites mésosèmes, face leptoprosope, nez leptorrhinien; capacité cranienne 1 505 cm³.... Ce crâne est identique aux crânes féminins 1, 3. C. de Bramabiau Dufort et Rousson décrits par M. Gabriel Carrière [1].

Tibias platycnémiques; taille 1 m. 488.

Corps n° 3. — Fouilles de 1894. Un crâne masculin avec mandibule, n° 24 479, dolichocéphale, métopique; orbites microsèmes; face chamaeprosope. Cette pièce présente un certain nombre de caractères la rattachant à la race de Laugerie-Chancelade ou à sa descendante, la race de Baumes-Chaudes.

Corps n° 4. — Fouilles de 1881. Squelette masculin complet, n° 28 778. Crâne très bien conservé, sous-dolichocéphale; orbites microsèmes, nez leptorrhinien, face leptoprosope; capacité cranienne 1 582 centimètres cubes. Ce crâne se rattache par tous ses caractères à la race des *dolichocéphales néolithiques* (Hamy), *type de Genay* de M. Georges Hervé. Humérus avec V deltoïdien bien marqué et perforation olécranienne. Le troisième trochanter existe sur les deux fémurs, mais il est beaucoup plus développé sur le fémur droit; sur chaque fémur l'épiphyse inférieure n'est pas complètement soudée à la diaphyse. Tibias très platycnémiques, avec la tête d'articulation supérieure légèrement rétroversée. Taille 1 m. 604.

Corps n° 5. — Fouilles de 1881. Une calotte cranienne dolichocéphale. N° 28 779.

FOUILLES DE 1901.

SÉPULTURE I. — La sépulture qui renfermait deux squelettes n'était pas remplie de terre, les squelettes étant parfaitement visibles après l'enlèvement de la dalle supérieure (fig. 90).

Corps n° 6. — Squelette masculin complet (16 à 20 ans). Crâne sous-dolichocéphale; orbites microsèmes; nez platyrrhinien; face chamaeprosope; fosses canines profondes; dents de sagesse absentes; capacité cranienne 1 508 centimètres cubes.

Humérus avec saillies musculaires bien marquées; les fémurs sont peu platymères, mais la colonne pilastrique est saillante. Os trigone à l'astragale droit. Taille 1 m. 579.

1. Matériaux pour servir à la paléoethnologie des Cévennes, Supplément au *Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes*, 1893.

Corps n° 7. — Squelette féminin complet, adulte.

Au-dessous du crâne se trouvaient trente-six défenses de sanglier disposées sur trois rangées de douze chacune. A l'intérieur et à l'extérieur de

Fig. 90. — Sépulture I, Chamblandes.

la sépulture il y avait quelques fragments d'ocre rouge et d'ocre jaune, ainsi que des traces de charbon.

Crâne sous-dolichocéphale; orbites microsèmes; nez mésorrhinien; face chamaeprosope; capacité cranienne de 1 429 centimètres cubes. Crâne identique au crâne féminin C de Rousson étudié par G. Carrière.

Humérus vigoureux avec gouttière bicipitale, V deltoïdien, gouttière radiale et dépression sous-deltoïdienne fortement accusés; fémurs vigoureux; tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes bien marquées. Taille 1 m. 473.

Sépulture II. — Complètement remplie de terre, cette sépulture renfermait les squelettes de deux individus adultes masculin et féminin, ainsi que le squelette d'un tout jeune enfant (fig. 91).

Corps n° 8. — Squelette masculin âgé en assez bon état. Crâne mésaticéphale; orbites microsèmes; nez mésorrhinien; face chamaeprosope; la capacité cranienne faible n'est que de 1 392 centimètres cubes.

Les humérus sont forts avec saillies musculaires bien marquées; le cubitus

Fig. 91. — Sépultures II et III non fouillées, Chamblandes.

Fig. 92. — Sépulture III dégagée, Chamblandes.

droit intact présente une forte incurvation antéro-postérieure de sa région supérieure.

Le fémur gauche en bon état présente un troisième trochanter et une fosse hypotrochantérienne bien développés. Tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes. Taille 1 m. 613.

Corps n° 9. — Crâne féminin en mauvais état, dolichocéphale, écaille occipitale faisant chignon; fémurs avec fosse hypotrochantérienne; troisième trochanter représenté par une légère protubérance sur le fémur gauche; platymérie faible, pilastres bien développés; les tibias ne sont pas platycnémiques. Taille 1 m. 515.

Corps n° 10. — Squelette de jeune enfant inutilisable.

Au-dessous de ces trois squelettes, dans la profondeur du sol, se trouvaient des fragments de crânes et d'os longs provenant d'une précédente inhumation. Comme objet la sépulture contenait une amulette en coquille méditerranéenne percée de deux trous de suspension.

Sépulture III. — Cette sépulture, incomplètement remplie de terre, renfermait deux squelettes adultes très bien conservés (fig. 91 et 92).

Objets trouvés : une coquille méditerranéenne paraissant avoir été percée de deux trous, mais légèrement endommagée; une deuxième coquille percée d'un trou; plusieurs fragments d'ocre rouge et d'ocre jaune situés dans la région de la tête et des mains des squelettes.

Les crânes de ces squelettes, par la conformation et le prognathisme de leur face, présentent des caractères negroïdes les rapprochant du type de Grimaldi du Dr Verneau et des crânes armoricains de type négroïde de M. Georges Hervé; l'allongement de la boîte cranienne, seul, est un peu moins accentué. L'importance de ces pièces, au point de vue ethnologique, étant très grande, nous en donnerons une description détaillée.

Corps n° 11. — Squelette masculin adulte. Le crâne est en parfait état; ses contours sont réguliers, sans accentuation marquée des crêtes d'insertions musculaires. La face est fortement prognathe. Les sutures craniennes ne sont pas oblitérées, mais la suture coronale, relativement simple, est plus synostosée que les sutures sagittale et lambdoïde. Le crâne est mésaticéphale avec un indice céphalique de 78,41.

Vue antérieure. — Le front est bien développé; les arcades sourcilières sont nulles ou à peu près; la glabelle légèrement saillante est plane; et il existe, comme chez le jeune homme du *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau, « une certaine surélévation médiane du frontal au niveau de la partie moyenne de la suture métopique [1] ». La courbe du crâne est régulière, très nettement arrondie. La face est leptoprosope, l'indice facial II atteignant 54,40. Les os malaires sont plutôt petits. Les orbites rectangulaires, faiblement mésosèmes, ont un indice de 83,33. Le nez est platyrrhinien bien que la face soit leptoprosope; son indice est de 54,55. Le plancher des fosses nasales offre, en avant, un bord légèrement mousse et s'incline faiblement en bas, de manière à former une légère gouttière au lieu de se terminer

1. Dr Verneau, Les fouilles du prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. Un nouveau type humain, *L'Anthropologie*, 1902.

par un bord aigu. La hauteur inter-maxillaire très développée atteint 25 millimètres. Les fosses canines sont bien marquées (fig. 93).

Vue latérale. — La courbe antéro-postérieure légèrement oblique dans la première moitié du frontal est régulière, surélevée, avec un méplat dans la région antérieure des pariétaux. L'inion est peu saillant; la protubérance occipitale externe ne se détache pas et les lignes courbes de l'occipital sont à peine dessinées. Les apophyses mastoïdes peu développées n'offrent que de faibles insertions musculaires. Le ptérion est normal. L'épine nasale, petite, correspond au n° 2 de la nomenclature de Broca. Le prognathisme alvéolaire et dentaire est très accentué; ce dernier est frappant surtout lorsque l'on considère le crâne avec sa mâchoire inférieure. L'indice du prognathisme calculé, d'après la méthode de Flower, atteint le chiffre considérable de 104,08 (fig. 94).

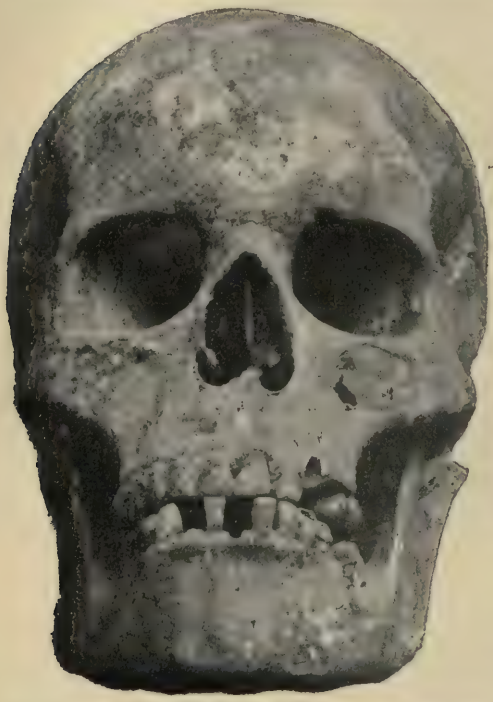

Fig. 93. — Crâne masculin n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

Vue supérieure. — Dans cette position le contour du crâne est presque régulièrement elliptique.

Vue postérieure. — La courbe cranienne est régulièrement arrondie dans sa région supérieure; cette vue permet de constater, en outre, la hauteur relativement grande du crâne (diamètre basilo-bregmatique, 139 cm.).

Le trou de l'occipital est volumineux; la voûte palatine profonde; l'arcade dentaire, légèrement parabolique, présente des parties latérales tendant au parallélisme. Les dents sont volumineuses.

Le maxillaire inférieur est bien conservé; les branches latérales sont à peu près parallèles.

La capacité cranienne calculée d'après le procédé de l'indice cubique est de 1 480 centimètres cubes, mais il est probable que ce chiffre est exagéré.

Les os des membres sont plutôt grêles, mais ne présentent aucune particularité intéressante. Le cubitus gauche est coloré en rouge par de l'ocre. Taille 1 m. 60.

Corps n° 12. — Squelette de jeune femme. Le crâne est bien conservé; toutes les sutures craniennes relativement simples sont ouvertes et les dents de sagesse ne sont pas encore développées; la suture basilaire est

Fig. 94. — Crâne masculin n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

encore légèrement visible. Le crâne est sous-dolichocéphale avec un indice céphalique de 76,30.

Vue antérieure. — La vue antérieure nous montre un front étroit et plutôt bas, à contour arrondi; les bosses frontales sont bien écartées l'une de l'autre: la glabelle large et plane est légèrement saillante; les arcades sourcilières totalement effacées du côté externe se renflent un peu du côté interne. L'espace inter-orbitaire est large; les orbites plutôt petites et rectangulaires sont fortement microsèmes (indice orbitaire 75,68). Le nez est mésorrhinien (indice nasal 52,50) frisant la platyrrhinie. Les pommettes ne sont pas très développées; les fosses canines sont nettement visibles. La face est faiblement leptoprosope, l'indice facial II étant de 50,84 (fig. 95).

Vue latérale. — La courbe antéro-postérieure s'incline doucement jusqu'au bregma et dans le tiers antérieur de la suture sagittale, après quoi la courbe descend d'abord lentement, puis brusquement jusqu'au lambda; la partie cérébrale de l'occipital ne fait aucune saillie sensible. Il existe un os wormien au ptérion gauche. La face est très proéminente, le prognathisme atteignant 101,08 (fig. 96).

Ce prognathisme est surtout accentué dans la région sous-nasale et donne au crâne un aspect franchement nigritique.

La voûte palatine limitée par une arcade dentaire parabolique est

très profonde en arrière, tandis qu'elle ne l'est pas du tout en avant.

La mandibule est bien conservée; la branche montante passablement inclinée est basse; le menton est proéminent et accentue le prognathisme facial.

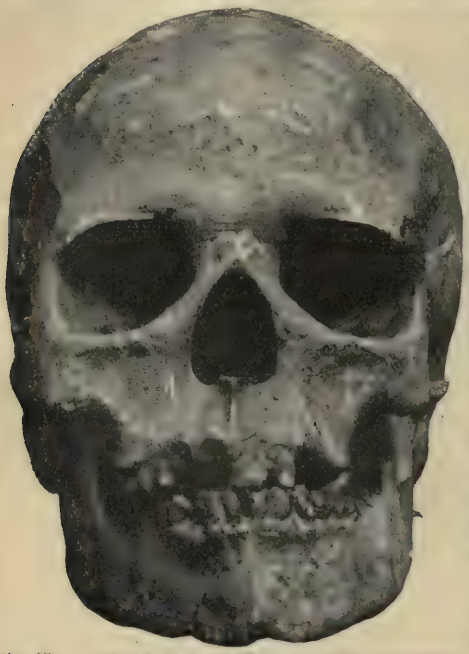

Fig. 95. — Crâne féminin n° 12 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

Capacité cranienne. — D'après le procédé de l'indice cubique la capacité de ce crâne serait de 1 305 centimètres cubes.

Squelette des membres. — Les os des membres supérieurs ne présentent aucun caractère particulier. Les fémurs sont remarquables surtout par leur gracilité; le troisième trochanter existe sur chacun d'eux, toutefois son développement et celui de la fossette hypotrochantérienne est faible. Taille 1 m. 577.

Sépulture IV. — Pleine de terre, la sépulture renfermait deux squelettes adultes et un squelette d'enfant. Comme objets nous pouvons citer : des fragments d'ocre rouge (les phalanges de la main droite du squelette masculin, ainsi qu'une mandibule, sont recouvertes d'une forte couche de cette substance); des petites perles en coquilles marines; quelques minuscules fragments d'une poterie grossière; une pendeloque de collier ou jouet en bois de cerf; deux petites coquilles marines de gastéropodes, percées chacune d'un trou.

Corps n° 13. — Squelette masculin en mauvais état; le crâne est incomplet, dolichocéphale (indice céphalique : 74,59). Plusieurs de ses caractères le rattachent à la race de *Baumes-Chaudes*.

Le fémur gauche possède un troisième trochanter peu développé avec une fossette hypotrochantérienne profonde et allongée. Cette dernière est excessivement accentuée sur le fémur droit qui n'a pas de troisième trochanter. Les tibias sont platycnémiques; la fossette astragalienne est bien développée. La taille est de 1 m. 595.

Corps n° 14. — Squelette féminin en mauvais état. Crâne dolichocéphale.

Corps n° 15. — Squelette fragmenté d'un enfant âgé d'environ quatre ans.

Sépulture V. — Pleine de terre avec trois squelettes.

Corps n° 16. — Squelette féminin âgé de seize à vingt ans, en mauvais état. Crâne dolichocéphale avec une très forte saillie de la région cérébrale de l'occipital et des bosses pariétales; il se rattache à la race de *Baumes-Chaudes*; les tibias sont légèrement platycnémiques.

Corps n° 17. — Squelette masculin âgé. Le crâne est incomplet, dolichocé-

Fig. 96. — Crâne féminin n° 12 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

phale; os des membres vigoureux, fémur à pilastre; tibias platycnémiques; péronés cannelés; taille 1 m. 582.

Corps n° 18. — Squelette d'enfant âgé de huit à dix ans au maximum. Crâne inutilisable; fémurs avec une profonde fossette hypotrochantérienne; tibias très platycnémiques, indice de 51,72.

Sépulture VI. — Deux squelettes inutilisables.

Sépulture VII. — Deux squelettes inutilisables.

Sépulture VIII. — Cette tombe non remplie de terre renfermait deux squelettes avec des morceaux d'ocre rouge et deux coquilles marines perforées.

Corps n° 19. — Ce squelette, féminin, âgé, bien conservé, est typique de la race de *Baumes-Chaudes*.

Cette race n'ayant pas encore été signalée, en Suisse, d'une manière certaine, nous en donnons, vu son importance, une description complète :

Le *crâne*, à peu près intact, offre dans son ensemble un beau type très fin à ossature délicate; il est allongé et étroit à dolichocéphalie très accentuée, indice céphalique : 71,87.

Sutures. — La suture coronale est complètement oblitérée; il en est de

même de la suture sagittale dans sa région antérieure, à tel point que l'on a de la peine à reconnaître le bregma; les sutures temporales et lambdoïde sont, par contre, encore passablement ouvertes; cette dernière est relativement compliquée. Comme pour le crâne masculin n° 1 de Cro-Magnon, « les os dont les limites étaient si difficiles à saisir du côté du front, se distinguent de plus en plus vers l'occiput, par l'intervention d'une suture sagittale de complication moyenne dont l'engrenage est de moins en moins serré d'avant en arrière. On voit que ce crâne rentre dans la *loi synostotique* de Gratiolet qui va s'appliquer d'ailleurs à tous les autres crânes de la même race[1]. »

Le ptérion est en K; la suture basilaire n'est pas complètement synostosée.

En règle générale, chez les races blanches, la suture basilaire est complètement fermée avant l'apparition des dents de sagesse, tandis que ce n'est pas toujours le cas chez les races noires. Cette exception existait donc aussi chez les populations préhistoriques. Chez les anthropoïdes la suture basilaire ne se ferme qu'après l'apparition des dents de sagesse.

Vue de face. — La région frontale est normalement développée dans tous les sens; le front est large, droit, avec des bosses frontales bien accusées. Les diamètres frontal minimum et frontal maximum sont respectivement de 95 et 117 millimètres, donnant ainsi un indice stéphanique de 81,19.

Les arcades sus-orbitaires sont presque nulles, la glabelle large et plane ne forme pas de tubérosité; les sinus frontaux sont en partie effacés; la voûte cranienne est régulière et bien développée.

La face est large et basse, chamaeprosope, avec un indice facial II de 47,62; les orbites sont rectangulaires, microsèmes, indice de 81,08. La racine du nez est très large, plate, à peine enfoncée; l'indice nasal leptorrhinien est de 45,45. Les os malaires sont légèrement projetés en dehors; les fosses canines sont à peu près nulles. L'arcade dentaire est parabolique; les dents représentées seulement par la première incisive gauche, les deux incisives, la canine, les deux prémolaires et la première molaire droites sont très fortement usées, à usure oblique et externe, sauf pour la molaire dont l'usure est horizontale ou transversale.

Vue de profil. — Le front monte presque droit, sa courbe antéro-postérieure est régulière et passablement allongée; elle mesure 115 millimètres pour la région cérébrale frontale. Comme sur le crâne n° 2 de l'abri sous roche de Cro-Magnon, « ses bosses latérales haut placées sont assez bien limitées en dehors et s'étalent doucement en dedans[2] ». A partir des bosses frontales la courbe s'incline régulièrement jusqu'au bregma, après quoi elle est à peu près plane dans le tiers antérieur des pariétaux pour prendre ensuite la disposition caractéristique de la race de Baumes-Chaudes, c'est-à-dire qu'elle présente un méplat obélique pour se continuer par une saillie en chignon de l'occiput, ce qui provoque une dolichocéphalie purement pariéto-occipitale, d'où une différence de 13 millimètres entre le diamètre

1. A. de Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, p. 47.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 82.

antéro-postérieur maximum et le diamètre antéro-postérieur iniaque. La courbe pariétale excessivement développée mesure 145 millimètres, chiffre considérable comparé au diamètre antéro-postérieur maximum (192 mm.). De même l'occipital offre une écaille dont la courbe ne mesure pas moins de 133 millimètres, la partie cérébrale atteignant 80 millimètres. A 27 mil-

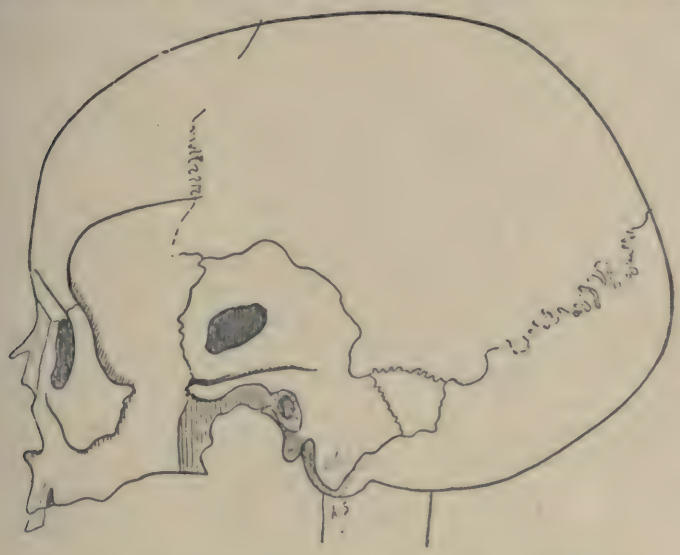

Fig. 97. — Crâne féminin, n° 19 (type de la race Baumes-Chaudes). Chamblandes.

limètres au-dessus de la protubérance externe la courbe s'infléchit en avant, provoquant de cette manière un bombement assez prononcé de la base du crâne; toute la morphologie de cette base n'est pas très mouvementée et dénote peu de vigueur, ce qui est fort naturel, notre crâne ayant appartenu à un individu féminin (fig. 97).

Comme sur le crâne féminin de la sépulture néolithique de Brézé, près de Saumur (Maine-et-Loire), décrit par M. le Dr Verneau [1] et que M. Georges Hervé rattache au type de Baumes-Chaudes, les insertions musculaires sont peu prononcées; la ligne courbe supérieure est fort atténuée et la protubérance externe à peine visible. Le crâne est relativement orthognathe avec un indice du prognathisme de 95,92 (Flower).

Vue supérieure. — La vue d'en haut offre un contour ovalaire allongé, dolichopentagonal, et le diamètre transversal maximum qui se trouve au niveau des bosses pariétales est assez reculé en arrière.

Vue postérieure. — Le crâne est très développé en hauteur (diamètre

1. Dr Verneau, Sur une sépulture néolithique de l'Anjou, *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1877, p. 103.

Dr Hervé, Distribution en France de la race néolithique de Baumes-Chaudes, *Revue de l'École d'Anthropologie*, Paris, 1894, p. 121.

basilo-bregmatique = 132 mm.); sa région supérieure est arrondie; il y a proéminence très forte de l'écaille cérébrale de l'occipital; les parois latérales, droites, sont à peu près parallèles avec légère convergence vers la base.

Vue inférieure. — Le trou de l'occipital, situé passablement en arrière, présente des dimensions exiguës (35 mm. de long sur 28 mm. de large); la voûte palatine est peu profonde et le trou palatin antérieur présente des dimensions considérables.

Capacité cranienne. — Il n'est pas possible d'employer la méthode de Broca pour déterminer la capacité de ce crâne.

D'après la méthode de l'indice cubique elle serait considérable et atteindrait 1 614 centimètres cubes. Il est vrai que les trois diamètres antéro-postérieur maximum, transverse maximum et basilo-bregmatique présentent de belles dimensions : 192, 138 et 132 millimètres.

Mandibule. — La mandibule, robuste, est en parfait état; sur sa face antérieure, elle nous présente une saillie médiane oblique en bas et en avant; l'angle de la symphyse est de 71°; la saillie mentonnière n'est pas très large, mais elle est proéminente. Les apophyses géni sont plutôt petites; les gouttières mylo-hyoïdiennes sont profondes et les empreintes digastriques sont bien marquées. Il reste encore sur la mâchoire inférieure : 1° pour le côté gauche : la canine et les trois molaires; 2° pour le côté droit : la deuxième incisive, la canine, la première prémolaire, la deuxième et la troisième molaires.

Toutes ces dents, comme celles de la mâchoire supérieure, sont fortement usées; les cuspides et une forte partie de la couronne ont disparu. Le plan de l'usure est généralement oblique de haut en bas et de dehors en dedans; ceci est surtout exact pour la canine et la première molaire gauches, la canine, la première prémolaire et la troisième molaire droites; le plan de l'inclinaison de l'usure est à peu près horizontal pour les autres dents.

Les molaires, examinées au point de vue de leur volume, nous ont donné les chiffres suivants :

	DIAMÈTRES		
	Antéro-postérieur.	Transversal.	Moyen.
1re molaire gauche...	9 mm.	11 mm.	10 mm.
2e — — ...	9 —	11 —	10 —
3e — — ...	11 —	11 —	11 —
2e — droite....	11 —	10 —	10,5 —
3e — —	11,5 —	11 —	11,25 —

Les molaires, contrairement à ce qui existe chez les races humaines européennes, vont donc en s'accroissant de la première à la dernière; d'autre part la dent de sagesse est située à une distance d'un centimètre, au minimum, de la branche montante. Ces deux caractères, que l'on doit considérer comme des caractères d'infériorité, ont été signalés par M. Testut [1] sur la mâchoire du squelette quaternaire de Chancelade.

1. L. Testut, Le squelette quaternaire de Chancelade, p. 179, *Bull. Soc. Anthrop.*, Lyon, 1889.

RAYONS ET ANGLES AURICULAIRES.

Rayon maxillaire	83	millimètres.
— nasal	81	—
— sus-orbitaire	90	—
— bregmatique	115	—
— lambdoïdien	123	—
— iniaque	80	—
— opisthiaque	49	—
Angle facial	41°	
— sous-cérébral	7°	
— frontal cérébral	55°	
— pariétal	66°	
— occipital cérébral	40°	
— — cérébelleux	19°	

On remarquera que les rayons bregmatique et lambdoïdien sont très grands, ce qui est dû principalement aux grandes dimensions verticales du crâne, ainsi qu'à sa dolichocéphalie pariéto-occipitale.

Comme on a pu s'en rendre compte par la description ci-dessus, ce crâne est absolument typique, en tant que pièce féminine, de la race quaternaire de *Laugerie-Chancelade*; on doit le considérer comme appartenant à sa descendante directe, la race néolithique de *Baumes-Chaudes* ou *dolichocephale ancienne*.

Enfin ce crâne est identique à une autre pièce féminine du musée Broca, provenant de la grotte sépulcrale néolithique de *Cravanche*, située à 3 kilomètres nord-ouest de Belfort et qui fut explorée par M. Bernard en 1877 [1]. Ce crâne, d'après Broca, appartenait à une race succédant directement, avec de légères atténuations, à la race de Cro-Magnon [2]. Pour M. le Dr Hervé, « le crâne de Belfort est absolument démonstratif en tant que témoin de la survivance dans l'est de la Gaule, au néolithique, de la vieille population magdalénienne. Il est typique par sa dolichocéphalie occipitale (d'où une différence de 14 millimètres entre le diamètre antéro-postérieur maximum et le diamètre iniaque), par ses grandes dimensions, par ses formes légères et adoucies, par ses différents indices enfin, qui ne seraient pas déplacés dans l'une quelconque des séries lozériennes [3]. »

Cette définition, on le voit, correspond absolument à notre crâne. D'autre part, il suffit simplement de mettre en regard les principaux indices de ces deux crânes pour être convaincu qu'ils appartiennent bien à la même race :

	BELFORT	CHAMBLANDES
Indice céphalique	72,9	71,87
— de hauteur-longueur	69,4	68,4
— — largeur	95,1	95,65
— facial I	64,2	62,69
— orbitaire	82,5	81,08
— nasal	45,9	45,45

1. Bernard, Sur une caverne découverte à Cravanches-Belfort, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1877, p. 251.

2. *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1877, p. 257.

3. Georges Hervé, La race de Baumes-Chaudes-Cro-Magnon, *Revue École d'Anthrop.*, Paris, 1894, p. 116.

Nous voyons donc qu'il existe, non pas seulement un air de famille plus ou moins lointain, mais une ressemblance frappante, une parenté ethnique certaine, entre notre crâne de Chamblandes et ceux qui sont caractéristiques de la race de Baumes-Chaudes.

La taille de la femme de Chamblandes calculée d'après la méthode de M. Manouvrier est faible; elle n'atteint que *1 m. 46*.

Les *clavicules* se différencient des clavicules actuelles par leur gracilité, leur degré de courbure excessivement accentué et leur forme plus ou moins cylindrique.

Les *humérus* sont forts, vigoureux; le V deltoïdien, la gouttière radiale, la gouttière bicipitale et la dépression sous-deltoïdienne sont fortement accusés. L'humérus droit présente la perforation olécranienne.

Les *fémurs* sont forts et trapus; l'indice de platymérie moyen est de 74,65; l'indice pilastrique = 100.

Les *tibias* sont fortement platycnémiques (indice = 60). La tête d'articulation supérieure est assez fortement rétroversée et les facettes astragaliennes sont très accentuées.

Nous nous croyons en mesure de conclure, d'après l'ensemble des caractères susmentionnés, que le squelette féminin de Chamblandes (sépulture VIII) appartient bien à la race de *Baumes-Chaudes*.

Corps n° 20. — Squelette d'enfant de six à sept ans. Crâne dolichocéphale, indice céphalique : 75.

Sépulture IX. — Dépourvue de dalle de recouvrement, cette sépulture paraissait avoir été déjà examinée ou tout au moins bouleversée; elle ne renfermait que des débris d'os inutilisables se rapportant à un squelette masculin, ainsi que des fragments d'ocre rouge.

Sépulture X. — Deux squelettes adultes, un squelette d'enfant et deux coquilles marines percées de deux trous.

Corps n° 21. — Squelette vraisemblablement féminin, adulte; crâne incomplet, dolichocéphale; taille : 1 m. 535.

Corps n° 22. — Squelette masculin adulte; crâne dolichocéphale présentant des caractères *néanderthaloïdes*; son aspect est bestial; les arcades sourcilières sont bien développées; glabelle saillante; sutures coronale et sagittale synostosées; suture lambdoïde ouverte. Il rappelle par sa forme le crâne de la *caverne de Béthenas* (Isère) décrit par Paul Gervais[1].

Les orbites sont microsèmes; le nez platyrrhinien. Les fémurs sont robustes avec de fortes saillies pilastriques. Tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes. Taille : 1 m. 60.

Corps n° 23. — Squelette de jeune enfant d'un à deux ans.

Sépulture XI. — Deux squelettes et cinq coquilles marines d'assez grandes dimensions; ces coquilles étaient portées comme plaques de collier, comme phalères ou ornements analogues des vêtements; trente-six défenses de sanglier placées sur 3 rangées de 12 chacune.

Corps n° 24. — Squelette vraisemblablement masculin; crâne mésaticéphale avec contour subpentagonal et léger chignon occipital.

1. *Zoologie et Paléontologie générale*, p. 114.

Les fémurs présentent des fossettes hypotrochantériennes très caractéristiques; les tibias sont peu platycnémiques. Taille : 1 m. 486.

Corps n° 25. — Crâne dolichocéphale féminin avec léger chignon occipital; capacité cranienne approchée : 1 327 centimètres cubes. Fémurs avec fossettes hypotrochantériennes bien développées; la saillie pilastrique est considérable. Les tibias ne sont pas platycnémiques; les facettes astragaliennes sont bien dessinées. Taille : 1 m. 356.

Crâne n° 26. — Ce crâne dolichocéphale provient de la sépulture V et se trouvait au-dessous des squelettes. Il se rattache par ses caractères à la race *dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale*. La capacité cranienne approchée, considérable, atteint 1 788 centimètres cubes.

Considérations générales.

Le crâne.

L'*indice céphalique* s'échelonne de 70 à 78,41 pour les crânes masculins et de 71,87 à 77,84 pour les crânes féminins. Il n'y a donc aucun crâne brachycéphale. L'indice céphalique moyen des crânes masculins est de 75,48; celui des crânes féminins de 74,19. Ces derniers sont donc légèrement plus dolichocéphales que les crânes masculins. L'indice moyen de la série totale est de 74,94.

Les crânes néolithiques d'adultes, masculins et féminins, du Schweizersbild ont un indice céphalique moyen de 75,2, à peu près identique à celui des populations de Chamblandes.

L'indice céphalique moyen des crânes lacustres dolichocéphales provenant de palafittes néolithiques est de 73,04 pour le sexe masculin et de 71,65 pour le sexe féminin. Tous ces crânes lacustres, sauf ceux qui proviennent de la station de Chevroux au lac de Neuchâtel, se rattachent à la race dolichocéphale d'origine septentrionale *type de Genay* de M. Georges Hervé; (*type de Hohberg* de His et Rütimeyer). Les crânes de Chevroux paraissent se rapprocher par la saillie de leurs bosses pariétales, par le chignon de leur écaille occipitale et par leur méplat obélique des crânes de la race de *Baumes-Chaudes*. L'*indice de hauteur-longueur* est de 72,75 pour les crânes masculins et de 72,01 pour les crânes féminins. L'indice moyen de la série totale atteint 72,43.

L'*indice de hauteur-largeur* est de 95,47 pour le sexe masculin et de 95,27 pour le sexe féminin; moyenne : 95,31.

Ces deux indices accusent le fort développement vertical des crânes de Chamblandes par rapport à leur largeur.

L'*indice frontal* est de 84,46 pour les crânes masculins et de 82,26 pour les crânes féminins.

L'indice moyen est de 83,36.

Indices faciaux :

	CRANES MASCULINS
Indice facial I	66.67
—	52.89

	CRANES FÉMININS
Indice facial I	62,60
— II	51,01

	MOYENNE
Indice facial I	64,64
— II	51,95

Les chiffres ci-dessus nous indiquent une face un peu plus allongée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin; nous voyons d'autre part que la face est, en moyenne, faiblement leptoprosope.

En comparant l'indice facial à l'indice céphalique nous avons :

		NOMBRE DES CRANES
1°	Crânes dolichocéphales leptoprosopes	1
2°	— — chamaeprosopes	1
3°	— sous-dolichocéphales leptoprosopes	3
4°	— — chamaeprosopes	1
5°	— mésaticéphales leptoprosopes	1
6°	— — chamaeprosopes	2

Nous constatons ainsi que les faces larges se rencontrent aussi bien chez les dolichocéphales que chez les mésaticéphales.

L'*indice orbitaire* moyen des crânes masculins est très faible, 78,73 et indique une microsémie prononcée; il en est de même pour les crânes féminins, bien que leur indice moyen, 80,13, soit plus élevé. L'indice moyen de la série totale atteint 79,43. L'indice orbitaire des populations de Chamblandes est donc microsème et à peu près identique à celui de la race de *Baumes-Chaudes*.

L'*indice nasal* moyen est mésorrhinien, 49,43. En le comparant à l'indice facial et à l'indice céphalique nous avons :

1	crâne dolichocéphale	à face longue.	Indice nasal....		53,19
1	— —	—	courte	—	45,45
4	— sous-dolichocéphales	—	longue	—	46,55
1	— —	—	courte	—	60
1	— mésaticéphale	—	longue	—	54,55
2	— —	—	courte	—	50,63

On voit par là que des crânes dolichocéphales à face longue ont un nez platyrrhinien, tandis que des crânes dolichocéphales à face courte ont le nez leptorrhinien. Généralement, cependant, l'indice nasal platyrrhinien se rencontre surtout chez les sous-dolichocéphales et mésaticéphales.

L'*indice du prognathisme* calculé d'après la méthode de Flower nous donne pour les crânes masculins 98,18 et 96,56 pour les crânes féminins. L'indice moyen est de 96,87.

Les crânes masculins de Chamblandes sont sensiblement plus prognathes que les crânes féminins.

L'*indice du trou occipital* ne présente aucune fixité. Il est en moyenne de 88,39 chez les hommes et de 84,69 chez les femmes. L'indice moyen des sexes réunis est de 86,54. Les hommes ont ainsi un trou occipital proportionnellement plus large que celui des femmes.

L'*indice palatin* s'échelonne de 52,64 à 80,85; l'indice est en moyenne de 60,82 dans le sexe masculin et de 67,12 dans le sexe féminin. L'indice moyen est de 63,97. Le palais est plus allongé chez les hommes que chez les femmes.

Capacité cranienne.

La capacité cranienne, vu la fragilité de beaucoup de crânes, a été généralement calculée en suivant les indications de M. Manouvrier dans son travail *Sur l'indice cubique du crâne*[1]. La capacité du crâne serait en moyenne de 1 525 centimètres cubes pour les crânes masculins et de 1 436 centimètres cubes pour les crânes féminins. En calculant le poids de l'encéphale au moyen de la fraction 0,87 obtenue par M. Manouvrier (*Sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale et dans le cerveau en particulier*)[2], le poids moyen de l'encéphale des populations préhistoriques de Chamblandes serait de 1 323 grammes pour les hommes et de 1 249 grammes pour les femmes.

La capacité cranienne moyenne des populations préhistoriques de Chamblandes ne serait ainsi que faiblement inférieure à celle des Européens modernes qui est de 1 565 centimètres cubes; il en serait de même du poids de l'encéphale, qui est en moyenne de 1 359 grammes chez les Français, de 1 308 grammes chez les Italiens et de 1 388 grammes chez les Anglais. La capacité cranienne moyenne des crânes allongés vaudois atteint 1 485 centimètres cubes et le poids de l'encéphale 1 292 grammes.

D'après les *Crania Ethnica*[3], la capacité cranienne moyenne des crânes préhistoriques se rattachant à la race de Cro-Magnon serait de 1 520 centimètres cubes pour les crânes masculins, le poids de l'encéphale d'après la méthode de l'indice cubique de M. Manouvrier aurait été en moyenne de 1 322 grammes. Un crâne féminin a une capacité de 1 390 centimètres cubes, ce qui équivaut, comme poids de l'encéphale, à 1 209 grammes.

Le squelette quaternaire de Chancelade étudié par M. Testut a une capacité cranienne minimum de 1 710 centimètres cubes; le poids de son encéphale devait ainsi s'élever à 1 487 grammes.

La capacité cranienne moyenne de diverses séries néolithiques[4] était de 1 568 centimètres cubes et le poids de l'encéphale 1 364 grammes; les squelettes néolithiques recueillis dans la grotte de l'Homme-Mort avaient une

1. L. Manouvrier, Sur l'indice cubique du crâne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 1880.

2. Sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale et dans le cerveau en particulier, *Mémoires de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, t. III, 2e série.

3. A. de Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica. Les crânes des races humaines*, Paris, 1882.

4. Testut, *loc. cit.*, p. 160.

capacité cranienne de 1 606 centimètres cubes et un poids encéphalique de 1397 grammes. Les crânes néolithiques de Châlons-sur-Marne[1] ont une capacité moyenne de 1 551 centimètres cubes pour le sexe masculin et de 1 417 centimètres cubes pour le sexe féminin, le poids de l'encéphale étant respectivement de 1 349 et de 1 233 grammes. Le crâne féminin néolithique n° 15 845 de la station lacustre de Chevroux, qui présente les caractères de la race de *Baumes-Chaudes* a une capacité un peu plus faible, 1 374 centimètres cubes, et un poids encéphalique de 1195 grammes.

M. le professeur Kollmann[2] a trouvé pour les crânes néolithiques du Schweizersbild une capacité inférieure à celle des populations de Chamblandes. La capacité cranienne a été calculée par les procédés de Bischoff[3] et de Welcker[4] dont nous prenons la moyenne; elle est de 1 330 centimètres cubes et le poids du cerveau atteint 1 226 grammes pour un squelette masculin de taille moyenne (sépulture n° 8) et de 1 257 centimètres cubes pour un squelette masculin de faible taille (pygmée) (sépulture n° 14), le poids du cerveau étant seulement de 1 196 grammes. Enfin deux crânes féminins (sépultures n°s 9 et 12) appartenant à des individus de petite taille ont une capacité moyenne de 1 182 centimètres cubes et un poids encéphalique de 1 160 grammes.

Si l'on veut comparer le poids du cerveau moyen des populations préhistoriques de Chamblandes aux chiffres obtenus par Topinard[5] chez les Européens adultes (vingt à soixante ans), d'après l'examen de 11 000 pesées, soit 1 361 grammes pour l'homme et 1 200 grammes pour la femme, on voit que le cerveau des populations de Chamblandes (1 323 grammes pour les hommes et 1 249 grammes pour les femmes) était remarquablement développé si l'on tient compte du fait que la taille de ces populations est au-dessous de la moyenne.

D'après M. Manouvrier[6], le poids de l'encéphale, déduit de la capacité cranienne, serait de 1 357 grammes chez les Parisiens modernes, de 1 270 grammes chez les Néo-Calédoniens et de 1 238 grammes chez les nègres. Sous le rapport du poids du cerveau, les populations préhistoriques de Chamblandes sont bien supérieures aux races inférieures actuelles et tendent à se rapprocher des Européens modernes.

Sutures craniennes. — Les sutures craniennes ne sont jamais très compliquées et commencent toujours par s'oblitérer dans la région antérieure du crâne, les sutures coronale et sagittale étant très souvent complètement fermées, alors que la lambdoïde est totalement ouverte. Il y a là un carac-

1. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896.

2. J. Kollmann, Der Mensch vom Schweizersbild, *Separat-Abzug. aus den Denkschriften der Schweiz Naturforschenden Gesellschaft*, Band XXXV.

3. Bischoff Th.-L.-W., Schädelumfang und Gehirngewicht, *Sitzb. Münchener Akad. Math. phys. Klasse*, 1864.

4. Welcker, *Wachstum und Bau des menschlichen Schädels*, Leipzig, 1862.

5. Topinard, *L'Homme dans la nature*, p. 215; J. Deniker, *Races et peuples de la terre*, p. 115.

6. L. Manouvrier, De la quantité dans l'encéphale, *Mém. Soc. Anthrop.*, Paris, 1re série, t. III, p. 162; Paris, 1888.

tère d'infériorité qu'il est important de signaler, car, en règle générale, chez les races supérieures, c'est l'inverse qui a lieu.

Mandibules. — Les mandibules sont généralement remarquables par leur force et par leurs dimensions en tous sens. La symphyse est haute et épaisse, le menton pointu et triangulaire; les lignes myloïdiennes sont saillantes; les apophyses géni fortement développées et les fossettes mentonnières bien marquées. Quelques-unes, comme la mandibule du corps n° 19, présentent des caractères d'infériorité caractéristiques.

Mandibules masculines.

NUMÉROS	22	4	6	24	11	MANDIBULES DIVERSES		
						1	2	3
Largeur bi-condylienne	»	124	119	114	»	»	»	»
— bi-goniaque	91	102	98	96	95	100	97	»
— bi-mentonnière	24	47	40	38	23	15	22	23
Hauteur symphysienne	34	36	30	31	36	30	36	29
— molaire	29	27	29	27	32	24	22	24
Branche longueur	63	60	52	55	58	57	»	61
— largeur	32	37	25	31	33	27	»	31
Corde gonio-symphysienne	81	94	75	88	89	82	91	85
Courbe bi-goniaque	167	194	174	185	185	170	187	»
Angle symphysien	76°	»	73°	76°	»	80°	76°	75°
— mandibulaire	121°	»	136°	120°	135°	137°	»	131°

Mandibules féminines.

NUMÉROS	19	25	12	7	21
Largeur bi-condylienne	110	101	98	120	»
— bi-goniaque	96	80	92	93	»
— bi-mentonnière	22	18	19	30	20
Hauteur symphysienne	30	33	32	29	30
— molaire	23	26	24	21	25
Branche longueur	58	51	56	51	63
— largeur	28	30	30	27	30
Corde gonio-symphysienne	82	87	78	72	87
Courbe bi-goniaque	162	181	166	160	»
Angle symphysien	71°	85°	77°	72°	75°
— mandibulaire	131°	125°	136°	135°	116°

Bien que tous les cranes néolithiques de Chamblandes soient allongés ou moyennement allongés, leur examen morphologique permet de distinguer, à première vue, trois types principaux :

1° Un type caractérisé par une voûte cranienne élevée et bien développée, à crêtes frontales peu divergentes, des orbites basses, microsèmes, un espace interorbitaire large, une face généralement large et basse, chamaeprosope, un nez platyrrhinien ou mésorrhinien; des os malaires bien développés;

Crânes masculins.

MENSURATIONS	NUMÉROS DES CRÂNES									
	5	22	13	3	26	4	6	8	24	11
Capacité cranienne approchée	—	1 401cm3	—	—	1 788cm3	1 582cm3	1 508cm3	1 392cm3	—	1 480cm3
Diamètres. Antéro-postérieur maximum	180	182	185	183	190	191	182	180	174	176
— — métopique	—	177	184	180	186	189	180	178	171	174
Transversal maximum	126	135	138	137	143	144	140	140	136	138
— bi-auriculaire	—	122	—	—	125	105	119	123	—	120
— bi-mastoïdien	—	124	—	—	118	133	119	124	—	119
— frontal maximum	112	107	—	113	122	123	114	120	108	116
— — minimum	94	96	—	98	105	102	97	96	—	95
Vertical basilo-bregmatique	—	130	—	—	140	132	135	126	—	139
Courbes. Horizontale totale	—	510	—	—	537	533	517	519	—	500
— préauriculaire	—	270	—	—	285	280	275	275	—	285
Transversale totale	—	425	—	—	403	447	435	435	—	440
— sus-auriculaire	—	297	—	—	325	312	310	305	—	310
Sous-cérébrale	15	22	18	16	20	23	20	20	18	16
Frontale-cérébrale	110	100	118	108	120	118	107	106	102	109
Pariétale	128	120	130	130	135	117	142	118	120	127
Occipitale supérieure	70	72	—	—	78	77	67	65	75	80
— inférieure	52	47	—	—	42	50	61	50	—	57
Ligne naso-basilaire	—	103	—	—	103	102	98	100	—	98
Longueur du trou occipital	—	—	—	—	35	34	29	36	—	33
Largeur —	—	—	—	—	28	29	27	30	—	32
Largeur de la face. Bi-orbitaire externe	—	110	—	107	121	108	102	109	—	101
Interorbitaire	—	25	—	25	28	27	25	27	—	23
Bi-zygomatique maximum	—	126	—	—	135	132	124	135	—	125
Bi-jugale	—	106	—	—	—	110	—	106	—	101
Hauteurs de la face. Intermaxillaire	—	21	—	—	24	22	17	20	—	25
Totale de la face (ophryo-alvéolaire)	—	90	—	—	97	92	74	82	—	83
Naso-alvéolaire	—	69	—	—	78	72	57	67	—	68
Orbit. Hauteur	—	31	—	30	33	29	28	30	—	30
Largeur	—	39	—	37	40	38	39	39	—	36
Nez Longueur	—	47	—	—	54	57	40	49	—	44
Largeur	—	25	—	—	23	23	24	24	—	24
Voûte palat. Longueur	—	55	—	—	57	56	53	53	—	56
Largeur	—	34	—	—	37	36	28	32	—	34

Dist. du point alvéolaire au trou occipital.	—	100	—	—	104	96	95	97	—	101
Indices — céphalique	70	74.12	74.59	74.92	75.26	75,34	76.98	77.84	78,16	78.41
de hauteur-longueur	—	71.43	—	—	73.69	69.11	74.18	70	—	78.98
de hauteur-largeur	—	96.30	—	—	97.13	91.60	96.43	90	—	100.72
frontal	83,93	89,72	—	86,72	86.07	82.93	85,09	80	—	81.89
occipital	—	—	—	—	80	88.53	93,10	83.33	—	96.97
facial I	—	71.43	—	—	71.85	69.69	59,68	60,74	—	66.40
facial II	—	54.76	—	—	57.78	54.55	45.97	49,63	—	54,40
orbitaire	—	79.49	—	81.08	82.5	76.32	71,79	76.92	—	83.33
nasal	—	53.19	—	—	42.59	42.11	60	48.98	—	54,55
palatin	—	61.82	—	—	65.09	64.28	52,64	60.38	—	60.72
du prognathisme (Flower)	—	97.09	—	—	100.97	94.12	96,94	97	—	104.08
fronto-zygomatique I	—	85,08	—	—	90.37	93.18	91,94	88,89	—	92.80
fronto-zygomatique II	—	76,19	—	—	77,37	77.21	78,23	71,11	—	76

Crânes féminins.

MENSURATIONS	NUMÉROS DES CRÂNES							
	19	9	16	1	25	2	12	7
Capacité cranienne approchée	1 614cm3	—	—	—	1 327cm3	1 505cm3	1 305cm3	1 429cm3
Diamètres. — Antéro-postérieur maximum	192	184	188	175	178	183	173	176
— — metopique	190	186	186	—	176	182	171	178
Transversal maximum	138	133	137	128	132	138	132	137
— bi-auriculaire	121	—	—	—	106	106	114	114
— bi mastoïdien	123	—	—	—	111	119,5	115	115
— frontal maximum	117	—	120	—	106	123	118	115
— — minimum	95	—	96	—	97	101	92	94
Vertical basilo-bregmatique	132	—	146	—	122	133	124	128
Courbes. — Horizontale totale	532	—	530	—	490	515	490	497
— préauriculaire	270	—	—	—	250	275	260	256
Transversale totale	437	—	—	—	405	430	406	420
— sus-auriculaire	300	—	—	—	291	304	290	296
Sous-cérébrale	15	18	20	—	17	17	18	15
Frontale-cérébrale	112	116	105	—	114	116	100	108
Pariétale	145	128	147	—	128	110	136	138
Occipitale supérieure	80	83	80	—	75	75	63	64
— inférieure	53	47	40	—	44	47	52	51

MENSURATIONS		NUMÉROS DES CRÂNES							
		19	9	16	1	25	2	12	7
Ligne naso-basilaire		98	—	111	—	93	100	92	94
Longueur du trou occipital		35	—	34	—	—	37	29	30
Largeur —		28	—	27	—	—	30	26	28
Largeur de la face.	Bi-orbitaire externe	100	—	—	—	—	103,5	100	106
	Interorbitaire	25	—	—	—	—	26,5	22	23
	Bi-zygomatique maximum	126	—	—	—	—	127	118	121
	Bi-jugale	106	—	—	—	—	—	—	98
Hauteurs de la face.	Intermaxillaire	18	—	—	—	—	17	20	19
	Totale de la face (ophryo-alvéolaire)	79	—	—	—	—	83	75	71
	Naso-alvéolaire	62	—	—	—	—	69	60	60
Orbit.	Hauteur	30	—	—	—	—	33	28	30
	Largeur	37	—	—	—	—	40	37	37
Nez.	Longueur	44	—	—	—	—	51	40	44
	Largeur	20	—	—	—	—	25	21	23
Voûte palat.	Longueur	56	—	—	—	—	47	55	52
	Largeur	39	—	—	—	—	38	32	31
Dist. du point alvéolaire au trou occipital.		94	—	—	—	—	88	93	92
Indices.	céphalique	71,87	72,28	72,87	73,71	74,16	75,41	76,30	77,84
	de hauteur-longueur	68,75	—	77,66	—	68,54	72,68	71,68	72,73
	de hauteur-largeur	95,65	—	106,57	—	92,42	96,38	93,94	93,43
	frontal	81,19	—	80	—	91,52	82,11	77,97	81,74
	occipital	80	—	79,41	—	—	81,08	89,66	93,33
	facial I	62,69	—	—	—	—	65,35	63,56	58,68
	facial II	47,62	—	—	—	—	54,35	50,84	49,59
	orbitaire	81,08	—	—	—	—	82,5	75,68	81,08
	nasal	45,45	—	—	—	—	49,02	52,50	52,27
	palatin	69,82	—	—	—	—	80,35	58,18	59,62
	du prognathisme (Flower)	95,92	—	—	—	—	88	101,08	97,87
	fronto-zygomatique I	92,85	—	—	—	—	96,85	100	95,05
	fronto-zygomatique II	75,40	—	—	—	—	79,52	77,97	77,85

une mandibule volumineuse, robuste, terminée par un menton saillant et triangulaire.

De profil on constate que le front monte d'abord presque droit jusqu'au-dessus des bosses frontales latérales, puis que la courbe s'infléchit assez brusquement et se prolonge régulièrement jusqu'à peu près au tiers postérieur des pariétaux, après quoi commence un méplat obélique se continuant par une saillie caractéristique (saillie en chignon) de l'écaille occipitale. Vu d'en haut, le crâne présente presque toujours une saillie très caractéristique des bosses pariétales. La face est orthognathe. Vu par derrière le crâne est pentagonal.

Ce type est celui de *Baumes-Chaudes*, successeur du néolithique de l'ancienne race quaternaire magdalénienne, paléolithique, de Laugerie-Chancelade.

Les crânes des corps n°s 3, 6, 8, 13, 19 et 25 se rattachent à ce type.

2° Le *type dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale* ou *type de Genay* de M. le prof. Hervé. Les crânes n°s 4 et 26 appartiennent manifestement à ce type.

3° Le troisième type est caractérisé par un crâne moyennement allongé, mésaticéphale, et par une face excessivement prognathe; la face est leptoprosope; les orbites sont microsèmes ou faiblement mésosèmes; les os malaires sont plutôt petits et le nez est platyrrhinien; les gouttières nasales existent; les fosses canines sont bien marquées. Ce type très particulier rappelle par sa forme le crâne des nègres; il se rapporte par son squelette facial surtout au *type paléolithique de Grimaldi* de M. le Dr Verneau et aux crânes armoricains néolithiques de type négroïde de M. le Dr Hervé, mais s'en différencie par la mésaticéphalie de sa boîte cranienne, laquelle peut s'expliquer par des croisements de races. Nous rattachons donc ce troisième type, auquel nous avions donné le nom de *type de Chamblandes*, au *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau.

Les crânes des corps 11 et 12 en sont les représentants.

(Dans les tableaux les crânes sont ordonnés d'après la valeur croissante de l'indice céphalique.)

Squelette des membres.

Ceinture scapulaire.

Omoplates. — Les omoplates en bon état sont peu nombreuses; voici quels sont les indices obtenus sur ces os :

Indices.

CORPS OMOPLATES	7		12	19		MOYENNES	
	G.	D.	G.	G.	D.	G.	D.
Indice scapulaire	73,88	74,62	67,91	69,72	69,72	70,50	72,17
— sous-épineux	102	106,18	114,28	97,06	97,06	104,45	101,62

Clavicules. — La longueur moyenne des clavicules de Chamblandes est plus faible que la longueur ordinaire de celles des Européens modernes. Nous avons :

Squelettes masculins.			Squelettes féminins.		
CORPS	CLAVICULES		CORPS	CLAVICULES	
	Gauche.	Droite.		Gauche.	Droite.
8	150	»	12	130	»
6	144	138	21	130	»
4	137	130	19	128	128
11	135	135	»	»	»
Moyennes.	141,5	134,3	*Moyennes.*	129,3	128
	137,9			128,65	

Humérus. — Ainsi que M. Manouvrier l'a fait remarquer pour les humérus néolithiques du dolmen d'Épône[1], de la sépulture néolithique de « La Cave aux Fées » à Brueil[2] et de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne[3], les humérus de Chamblandes, tant masculins que féminins, sont généralement caractérisés par une incurvation assez forte du quart supérieur de l'os, par la saillie et l'étendue énormes du V deltoïdien, par la saillie considérable des deux lèvres de la coulisse bicipitale, par la largeur et l'aplatissement inusité de la face postéro-interne de l'os au-dessous de la coulisse bicipitale et en dedans du V deltoïdien (Platyomie). L'apophyse sus-épitrochléenne n'a jamais été rencontrée.

L'indice de grosseur des humérus de Chamblandes, comme celui des humérus d'Épône, de Brueil, de Châlons-sur-Marne et des Mureaux[4], est plus élevé dans le sexe masculin que dans le sexe féminin; en outre il est plus élevé que chez les populations actuelles.

Perforation olécrânienne. — Deux humérus masculins et deux humérus féminins présentent la perforation olécrânienne; nous avons désigné, par le n° 1, les perforations très petites; par le n° 2 les moyennes et par le n° 3 les grandes. Par le chiffre 0 nous indiquons les humérus dont le fond de la cavité olécrânienne est transparent sans être perforé. Voici leur répartition :

N° 0	4	humérus	masculins.
N° 1	1	—	—
N° 2	2	—	féminins.
N° 3	1	—	masculin.

1. Le Dolmen « de la Justice » d'Epône (Seine-et-Oise), *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1895, p. 289.

2. L. Manouvrier, Étude des crânes et ossements humains recueillis dans la sépulture néolithique dite La Cave aux Fées, à Brueil (Seine-et-Oise), Extrait des *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. III, 2e *Bulletin*, 1894.

3. L. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896.

4. R. Verneau, L'allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise), *L'Anthropologie*, t. I, 1890.

Humérus masculins.

CORPS HUMÉRUS	O. D.	4		8		6		11		24		22		OD.			
	1	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	2	3	4	5
A. Longueur maxima.....	314	310	305	308	302	294	288	283	—	280	276	—	—	—	—	—	—
B. Circonférence minima..	65	60	57	63	68	60	57	55	55	62	62	62	62	66	62	62	75
Indice de grosseur. (Rapport A = 100). B.....	**20,70**	**19,35**	**18,68**	**20,45**	**22,18**	**20,41**	**16.32**	**19,43**	—	**22.14**	**22,46**	—	—	—	—	—	—
Diamètre de la tête.....	—	41	41	40	44	42	40	38	—	36	36	—	—	35	—	—	—
Largeur bicondylienne.....	64	59	59	64	63	59	57	59	59	51	52	—	61	—	57	64	—
Largeur au 1/3 supérieur...	21	20	22	20	21	23	20	21	22	21	19	20	22	23	—	—	—
Largeur au 1/3 inférieur...	19	17	19	19	20	20	20	17	17	19	18	18	19	20	—	—	—
Epaisseur au 1/3 supérieur.	24	19	22	22	24	25,5	23	18	18	20	20	24	26	24	—	—	—
Epaisseur au 1/3 inférieur.	20	18	19	19	22	18	18	17	16	19	19	19	20	20	—	—	—
Perforation olécrânienne...	0	1	3	—	—	0	0	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—

Humérus féminins.

CORPS HUMÉRUS	12		21		9		2		19		7		25	
	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	G.	D.	D.	G.	G.	D.
A. Longueur maxima.....	297	295	290	290	282	279	275	275	270	270	267	265	—	250
B. Circonférence minima...	57	56	55	55	56	55	53	52	58	58	57	55	55	53
Indice de grosseur. (Rapport A = 100.) B.....	**19,19**	**18.98**	**18,97**	**18,97**	**19.85**	**19,35**	**19.27**	**18,90**	**21.48**	**21,48**	**21.35**	**20,75**	—	**21,2**
Diamètre de la tête.....	38	38	37	37	35	35	35	34	39	40	37	36	35	36
Largeur bicondylienne.....	58	57	56	58	56	54	55	55	58	58	55	56	—	—
Largeur au 1/3 supérieur..	22	21	19	20	18	18	19	20	21	21	18	19	17	17
Largeur au 1/3 inférieur...	17	16	15	16	16	16	17	17	18	18	17	17	17	15
Epaisseur au 1/3 supérieur.	21	22	20	20	21	20	21	21	22	21	22	21	21	22
Epaisseur au 1/3 inférieur.	17	18	17	17	16	16	17	16	18	18	18	18	17	17
Perforation olécranienne...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—

Fig. 98. — Cubitus fortement incurvé à l'extrémité supérieure, Chamblandes.

Fig. 99. — Cubitus avec courbure latérale de l'extrémité inférieure, Chamblandes.

Contrairement à ce qui se passe habituellement, les humérus à paroi olécrânienne mince ou perforée se rencontrent, à Chamblandes, en proportion plus élevée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin. Ce fait est probablement dû à l'insuffisance de nos séries.

D'une manière générale les humérus de Chamblandes masculins et féminins présentent manifestement des signes d'un surmenage musculaire exagéré.

(Dans les tableaux les lettres O. D. signifient ossements divers.)

Cubitus. — La plupart des cubitus présentent deux courbures intéressantes : 1° une courbure *latérale* occupant le tiers inférieur de l'os, concave en dehors, c'est-à-dire du côté du radius; 2° une courbure *antéro-postérieure*, concave en avant, beaucoup plus importante que la courbure latérale. Lorsque l'extrémité inférieure du cubitus repose sur un plan horizontal, sa moitié supérieure se relève et s'écarte de plus en plus de ce plan. Cette courbure a été signalée par M. le prof. Testut, sur le cubitus droit du squelette quaternaire de Chancelade[1], où elle se trouve plus accentuée encore, ainsi que sur les

1. Dr Testut, Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, t. VIII, p. 193.

cubitus du vieillard de Cro-Magnon et sur un grand nombre de squelettes néolithiques. Elle est très prononcée chez certains singes mais, par contre, elle n'est que très faiblement développée, lorsqu'elle existe, sur les cubitus actuels (fig. 98 et 99).

Les empreintes musculaires sont toujours bien accentuées sur les cubitus de Chamblandes et leur région supérieure est sensiblement élargie.

Radius. — Les radius présentent souvent une tubérosité bicipitale très développée, en rapport avec les saillies musculaires de l'humérus. Dans la majorité des cas, la diaphyse est prismatique, triangulaire dans sa partie moyenne et elle présente une assez forte courbure à concavité interne.

CEINTURE PELVIENNE.

Bassins.

CORPS	♂ 4	♂ 6	♂ 11	19 ♀	MOYENNE ♂
Indice général du bassin ou indice pelvien	131,22	126,73	127	134	128,31
Rapport de la hauteur maxima à la largeur maxima = 100	76,21	78,90	78,74	74,63	77,95
Rapport de la largeur sous-cotyloïdienne à la largeur maxima = 100	43,12	49,10	56,69	57,46	49,64
Indice du détroit supérieur	77,5	83,62	76 12	81,48	79,08
Rapport de la flèche à la hauteur du sacrum = 100	22,22	18,18	21,05	38,37	20,48
ndice sacral	102,78	103,64	100,87	133,72	102,43

Il suffit de comparer les chiffres ci-dessus pour se rendre compte immédiatement de la grande différence qui existe entre le bassin masculin et le bassin féminin.

Voici, d'après Topinard, quelques chiffres à titre de comparaison :

Indice pelvien.

	HOMMES	FEMMES
Européens	126,3	136,9
Nègres d'Afrique	121,3	134,2
Nègres d'Océanie	122,7	129

Indice du détroit supérieur.

	HOMMES	FEMMES
Européens	80	79
Nègres d'Afrique	89	81
Nègres d'Océanie	91	89

Le bassin de la femme de Chamblandes n° 19 serait ainsi identique à celui des négresses africaines; par contre, les bassins masculins se rapprochent beaucoup de celui des Européens actuels.

Fémurs. — Considérés dans leur ensemble, les fémurs présentent un certain nombre de caractères intéressants. Tout d'abord l'inclinaison de la diaphyse (*angle diaphysaire* de Kuhff[1]) est relativement faible puisqu'il n'est en moyenne que de 9°,7 sur les fémurs masculins (maximum 15°; minimum 7°) et de 9°,25 sur les fémurs féminins (maximum 13°; minimum 5°). Voici quelques chiffres à titre de comparaison :

Squelette de Chancelade		8°,5
—	néolithiques des grottes de Baye	11°
—	— de l'Homme-Mort	10°
—	— des dolmens de la Lozère	11°
Fémurs	— de Châlons-sur-Marne (masculins)	10°,2
—	— — (féminins)	10°,5
—	de Gallo-Romains	12°
—	de Carlovingiens	13°
—	des races actuelles (moyenne)	15°
—	des Suisses actuels	11°

L'angle d'inclinaison du col du fémur sur la diaphyse (*angle cervico-diaphysaire* de Kuhff, *angle trachléo-diaphysaire de Houzé*) est en moyenne de 126°,7 sur les fémurs masculins et de 129°,1 sur les fémurs féminins.

Platymérie.

Fémurs masculins. — Nous avons établi deux groupes suivant que la somme des deux diamètres était supérieure ou inférieure à 59 millimètres.

Groupe II. — Somme des 2 diamètres supérieure ou = à 59 millimètres, 9 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **73,16**
—	— minimum	= 59,46
—	— maximum	= 79,41

Groupe I. — Somme des deux diamètres inférieure à 58 millimètres, 11 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **75,26**
—	— minimum	= 68,75
—	— maximum	= 78,13

Fémurs féminins. — 18 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **75,51**
—	— minimum	= 69,23
—	— maximum	= 86,7

Fémurs d'enfants. — 4 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **82,43**
—	— minimum	= 72
—	— maximum	= 92,86

Chez les Suisses actuels la platymérie est de 84,6; chez les Parisiens l'indice de platymérie atteint 88,8[2]. Nous pouvons donc considérer les fémurs

1. Kuhff, Notes sur quelques fémurs préhistoriques, *Revue d'Anthrop.*, 1875.
2. L. Manouvrier, *Squelettes néolithiques du Dolmen d'Epône*, p. 282.

néolithiques de Chamblandes comme présentant une platymérie bien caractérisée: d'autre part, l'aplatissement sous-trochantérien antéro-postérieur de notre série est à peu près le même que celui des autres séries préhistoriques. La platymérie est, d'une manière générale, un peu moins accusée sur les fémurs féminins que sur les fémurs masculins; elle est légèrement plus accentuée sur les fémurs très robustes (1er groupe) que sur ceux du deuxième groupe.

Les fémurs d'enfants que nous possédons sont au nombre de quatre seulement et appartiennent à deux individus : l'un d'entre eux est très jeune (quatre à cinq ans) ; le deuxième peut être âgé de huit à neuf ans. Comme M. Manouvrier l'a remarqué sur les fémurs d'enfants de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, la circonférence minimum se trouve plus bas que sur les fémurs adultes, soit vers le milieu de la diaphyse. Ce qui frappe en examinant les deux indices de platymérie, c'est leur écart de 20 unités. Les fémurs de l'enfant de huit à neuf ans ont une platymérie caractérisée, tandis que ceux du jeune enfant ne sont pas platymères du tout. M. Manouvrier avait déjà constaté[1] que les fémurs des jeunes enfants ont un indice de platymérie supérieur à 90, c'est-à-dire que leur aplatissement fémoral n'est pas supérieur à celui des Européens adultes.

Pilastre fémoral.

Fémurs masculins. — 20 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **109.5**
—	—	minimum = 85,71
—	—	maximum = 123

Fémurs féminins. — 18 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **107,29**
—	—	minimum = 92
—	—	maximum = 121,73

Fémurs d'enfants. — 4 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **106,71**
—	—	minimum = 100
—	—	maximum = 119,13

L'indice pilastrique accuse un pilastre fémoral sensiblement développé. Dans la majorité des cas l'indice pilastrique est plus élevé dans le sexe masculin que dans le sexe féminin et il est facile de constater en jetant un coup d'œil sur les tableaux de mensurations de nos fémurs que l'augmentation de l'indice pilastrique marche de pair avec l'élévation de l'indice de platymérie, c'est-à-dire que le pilastre fémoral se développe d'autant plus que l'aplatissement sous-trochantérien antéro-postérieur est moins accentué. M. Manouvrier est arrivé au même résultat dans son étude des ossements humains de Châlons-sur-Marne et il attribue cette tendance de l'augmenta-

1. L. Manouvrier, *Étude des ossements et crânes humains de Châlons-sur-Marne* p. 168.

tion de la saillie pilastrique, lorsque diminue la platymérie, « à ce que le muscle crural, à l'action duquel sont dues la platymérie et la saillie pilastrique, tend d'autant plus à réaliser son agrandissement par la saillie pilastrique que cet agrandissement est moins suffisamment assuré par la platymérie, et inversement[1] ».

La saillie pilastrique et la platymérie, beaucoup plus développées chez les populations néolithiques de Chamblandes que chez les populations suisses actuelles, indiquent chez les premières une suractivité musculaire très accentuée des membres inférieurs.

Troisième trochanter et fosse hypotrochantérienne. — Le troisième trochanter existe sur les fémurs des squelettes masculins n°s 4, 8 et 13, et sur les fémurs des squelettes féminins n°s 9 (fémur gauche) et 12, mais il est généralement peu accentué et inégalement développé des deux côtés.

La *fosse hypotrochantérienne* se rencontre sur les fémurs des squelettes masculins n°s 8, 13, 17 (fémur gauche) et 24; sur les fémurs des squelettes féminins n°s 9, 12 et 25. Elle se trouve donc en même temps que le troisième trochanter sur les fémurs des squelettes masculins n°s 8 et 13 et des squelettes féminins n°s 9 et 12. La fosse hypotrochantérienne est très accusée sur les deux fémurs des corps n°s 8, 24, 25 et 18 (enfant, fémur gauche). Elle est peu profonde sur les fémurs des squelettes n°s 9, 12 et 17.

Comme M. Houzé l'a constaté, la présence de cette fosse, lorsqu'elle est profonde et très développée, accroît beaucoup le diamètre transversal de la diaphyse, ce qui contribue à augmenter la platymérie antéro-postérieure. (Exemple : corps n° 8 où les fémurs ont un indice de platymérie de 59,46 et 60,52.) M. Houzé a trouvé que le troisième trochanter est exceptionnel, en Belgique, à l'âge du Renne, qu'il a une fréquence de 38 p. 100 à l'âge de la pierre polie, et de 30,15 p. 100 chez les Bruxellois actuels. D'après M. Houzé[2] toujours, la fosse hypotrochantérienne est un caractère constant de tous les fémurs de l'âge du Renne en Belgique; elle est très accusée, mais moins fréquente à l'âge de la pierre polie et devient positivement rare à l'époque moderne.

A Chamblandes nous avons le troisième trochanter présent dans une proportion de 35,29 p. 100 chez les hommes et de 25 p. 100 chez les femmes.

La fosse hypotrochantérienne existe dans une proportion du 41,17 p. 100 dans le sexe masculin et de 50 p. 100 dans le sexe féminin. Il nous est permis de constater, en outre, que la fosse hypotrochantérienne est généralement beaucoup plus développée sur les fémurs dont les épiphyses sont incomplètement soudées à la diaphyse, que sur les fémurs de vieillards.

Tibias. — D'une manière générale les tibias de Chamblandes présentent à un degré relativement accusé le déjettement en arrière de leur extrémité supérieure, formant ainsi avec l'axe de la diaphyse un angle plus petit

1. L. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthrop. de Paris*, 1896, p. 163.

2. Dr Houzé, Sur la présence du 3e trochanter chez l'Homme, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. II, 1884, p. 35.

qu'il ne l'est sur les tibias actuels, de manière à rendre oblique la surface de leurs plateaux articulaires. M. Manouvrier a montré que cette *rétroversion de la tête du tibia*[1] était fréquente chez la plupart des populations préhistoriques de la France et chez divers peuples sauvages actuels.

Nous pouvons encore noter, comme caractère important et très fréquent de l'extrémité supérieure des tibias de Chamblandes, un caractère signalé par M. le Dr Testut sur le tibia gauche de l'homme quaternaire de Chancelade : « 1° le développement considérable de la tubérosité antérieure; 2° la présence d'une fosse profonde en arrière et au-dessous de la surface articulaire, indice non équivoque d'un muscle poplité très développé ».

Un autre caractère lié à la rétroversion de la tête du tibia est l'aplatissement de la diaphyse dans le sens transversal connu sous le nom de platycnémie. L'*indice de platycnémie* est à peu de chose près le même à Chamblandes que dans les autres séries préhistoriques. L'indice moyen est, en effet, de 62,71 pour 23 tibias masculins et de 64,95 pour 18 tibias féminins.

Dans son *Mémoire sur la Platycnémie chez l'homme et chez les anthropoïdes*[2], M. Manouvrier laissait à supposer, d'après l'interprétation qu'il donne de ce caractère, que la platycnémie devait se produire pendant l'adolescence. Dans son travail sur les ossements préhistoriques de Breuil, ce savant anthropologiste indique comme moyenne de platycnémie d'une série de tibias provenant d'adolescents âgés de dix à seize ans l'indice de 69,5, signifiant un aplatissement transversal à peu près nul. Or nous pouvons constater que la platycnémie la plus faible se rencontre toujours, à Chamblandes, chez de jeunes individus :

	Tibia gauche.	Tibia droit.
Corps n° 6 masculin, jeune.....	68,75	67,61
— n° 24 — —	66,67	68,75
— n° 9 féminin —	73,33	71,88
— n° 25 — —	70,37	73,08
— n° 14 — —	83,33	78,95

Là aussi la platycnémie est plus faible dans le sexe féminin que dans le sexe masculin. Ces deux exemples qui concordent absolument paraissent bien confirmer l'explication de la platycnémie donnée par M. Manouvrier, à savoir que l'aplatissement du tibia est produit chez l'homme par un agrandissement considérable de la surface d'insertion du muscle jambier postérieur et, par suite, par la suractivité de ce muscle. Ce ne serait pas l'action du jambier postérieur sur le pied qui serait en jeu, mais bien sa fonction inverse, qui consiste à maintenir solidement le tibia dans l'immobilité, pendant que le fémur prend sur cet os son point d'appui dans la station verticale et surtout dans les mouvements de la course et de la

1. L. Manouvrier, Étude sur la rétroversion de la tête du tibia et l'attitude humaine à l'époque quaternaire, *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. IV, 1890.

2. *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, t. III.

Fémur

CORPS FÉMURS	8		O. D.		22		4	
	G.	D.	1	3	G.	D.	G.	D.
Diamètre de la tête.....	50	48	46	46	45	45	44	44
Longueur maxima.....	438	—	—	—	413	412	420	417
A. Longueur en position.	429	—	468	—	410	410	417	414
B. Circonférence minima.	87	85	95	90	86	87	84	85
Diamètre sous-trochantérien transverse.....	37	38	36	35	33	34	33	33
Diamètre sous-trochantérien antéro-postérieur.	22	23	26,5	27	25	26	26	25
Diamètre transverse (partie moyenne).....	28	29	30	27	25	26	26	26
Diamètre antéro-postérieur (partie moyenne).	24	26	31	31	28	29	28	29
Angle d'inclinaison.....	15°	—	8°,5	—	9°	10°	10°	9°,5
Angle du col.....	127°	131°	127°	128°	135°	130°	120°	128°
Indice de grosseur. (Rapport A=100.) B.....	20.27	—	20.29	—	20,98	21,22	20.14	20,53
Indice de platymérie.....	59.46	60.52	73,61	77,14	75,76	76,47	78.79	75.76
Indice pilastrique.....	85,71	89,65	103,03	114,81	112	111,54	107.69	111,53

Fémur

CORPS FÉMURS	12		2		19	
	G.	D.	G.	D.	G.	D.
Diamètre de la tête.....	42	42	41	41	41	41
Longueur maxima.....	425	426	—	389	386	386
A. Longueur en position.....	423	424	—	387	381	383
B. Circonférence minima.....	80	80	75	80	80	82
Diamètre sous-trochantérien transverse..	29	29	34	36	31	32
Diamètre sous-trochantérien antéro-postérieur.....	22	22	27	28	24	23
Diamètre transverse (partie moyenne)...	24	23	25	26	25	25
Diamètre antéro-postérieur.....	28	28	23	25	25	25
Angle d'inclinaison.....	5°	7°	8°	8°	13°	10°
Angle du col.....	133°	131°	123°	123°	127°	127°
Indice de grosseur. (Rapport A=100.) B..	18,68	18,87	—	20.67	20,99	21,41
Indice de platymérie.....	75.86	75,86	79,41	77,78	77,42	71,87
Indice pilastrique.....	116,67	121,73	92	96,15	100	100

masculins.

13		6		17	11		24		O. D.		
D.	G.	G.	D.	G.	G.	D.	G.	D.	2	4	5
44	43	43	42	43	42	41	—	38	—	—	—
421	418	418	413	420	418	418	398	398	—	—	—
416	414	415	412	416	413	413	395	395	—	—	—
85	85	80	83	92	82	80	80	80	98	84	90
32	33	32	33	34	29	30	31	32	36	33	33
24	24	25	25	27	22	22	22	22	26	25	26
25	26	25	25	26	27	26	25	25	27,5	26	26
30	30	27	29	32	28	28	25	25	29	27	31
8°	12°	8°	7°	10°	11°	12°	9°	8°	9°	—	—
125°	124°,5	125°	128°	129°	120°	127°	127°	127°	—	—	—
20.04	20.53	19.28	20.15	22.12	19.61	19.37	20.25	20.25	—	—	—
75	72.85	78.13	75.76	79.41	75.86	73.33	70.97	68.75	72.22	75.76	78.79
120	115.38	108	116	123	103.70	107.69	100	100	105.45	103.84	119.23

féminins.

7		9		25		14		16		21	
G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.
40	40	40	39	39	—	—	—	—	—	—	—
393	388	400	394	—	—	—	—	—	—	—	—
389	383	397	390	—	—	—	—	—	—	—	—
85	83	80	80	67	65	—	—	—	70	—	—
31	29	30	28	26	25	26	26	—	29	30	30
24	24	22	22	18	18	21	21	—	21	21	21
25	25	24	24	19	20	20	22	21	20	26	27
29	28	25	25	23	23	22	23	23	23	25	27
11°,5	11°	9°	10°	—	—	—	—	—	—	—	—
130°	130°	132°	132°	133°	—	—	—	—	—	—	—
21.85	21.67	21.51	20.51	—	—	—	—	—	—	—	—
77.42	82.76	73.33	78.57	69,23	72	80,77	80.77	—	72.41	70	70
116	112	104.17	104.17	121,05	115	110	115	109.51	115	95.76	100

marche. M. Manouvrier a montré en outre que ce caractère est en général associé à la rétroversion de la tête du tibia et à la platymérie du fémur.

L'extrémité inférieure des tibias est presque toujours caractérisée par une facette malléolaire se dirigeant obliquement en bas et de dedans en dehors, au lieu d'être à peu près verticale comme c'est le cas chez les populations actuelles, mais cette inclinaison est toujours très faible. En outre il existe un empiétement parfois assez fort de la surface lisse articulaire de l'astragale sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia; quelquefois même, et c'est le cas sur les tibias du squelette féminin n° 19 (race de Baumes-Chaudes), il existe une facette astragalienne semblable à celle décrite par Thomson sur les tibias de Veddahs de Ceylan[1] avec sa forme semi-lunaire caractéristique.

Contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs qui ont pensé qu'il existait un rapport entre la platycnémie et la fréquence de l'attitude accroupie, cette dernière produisant par le contact du bord antérieur et inférieur du tibia avec l'astragale dans une flexion extrême du pied sur la jambe, la facette articulaire désignée sous le nom de facette astragalienne, M. Manouvrier pense, au contraire, que la position accroupie étant une attitude de repos et la platycnémie liée à une suractivité musculaire, il n'y a aucune relation entre la platycnémie et la facette astragalienne.

Sur les tibias néolithiques de Châlons-sur-Marne qui sont très platycnémiques M. Manouvrier n'a jamais rencontré la facette astragalienne de Thomson, mais bien un empiétement de la surface lisse articulaire sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia. Cet empiétement est représenté par les chiffres 1, 2 et 3 suivant son importance, le chiffre 0 indiquant son absence complète. Sur 58 tibias M. Manouvrier obtient le résultat suivant :

N° 0	8	tibias.
N° 1	15	—
N° 2	14	—
N° 3	21	—

Ces facettes rudimentaires se répartissent comme suit suivant l'indice de platycnémie :

		FACETTES	
		n° 0	n° 3
Indice de platycnémie	Moyenne	60,4	63,2
— —	Maximum	54,1	54,6
— —	Minimum	70,3	73,9

M. Manouvrier conclut par là que l'empiétement de la surface inférieure articulaire du tibia sur le bord antérieur de l'os est sans relation avec la platycnémie.

Nous avons essayé de rechercher les relations qu'il y avait entre la pré-

1. Arthur Thomson, On the osteology of the Veddahs of Ceylan, *Journal of the Anthrop. Institute*, t. XIX, p. 134.

sence de la platycnémie et la présence de la facette astragalienne sur les tibias de Chamblandes, et nous sommes arrivés au résultat suivant :

Tibias masculins.

N° 1. 6 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **65.16**
— — maximum = 68,75
— — minimum = 62,16

N° 2. 4 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **62.07**
— — maximum = 65,63
— — minimum = 58,75

N° 3. 8 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **59,94**
— — maximum = 68,75
— — minimum = 48,72

Tibias féminins.

N° 0. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **64.71**
Les deux tibias ont un indice identique.

N° 1. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **72.6**
— — maximum = 73,33
— minimum = 71,88

N° 2. 4 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **68,33**
— — maximum = 73,08
— — minimum = 61,76

N° 3. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **60**
Les deux tibias ont un indice identique.

Nous avons choisi les mêmes numéros que M. Manouvrier pour désigner la valeur des facettes astragaliennes, avec cette différence que le n° 2 désigne des facettes sensiblement développées et le n° 3 des facettes très réellement caractérisées.

La comparaison des chiffres obtenus ci-dessus nous indique que dans notre série : 1° l'absence de facette se rencontre sur des tibias féminins qui ont une platycnémie plutôt faible et qu'elle ne se rencontre pas sur des tibias masculins; 2° que l'empiétement de la surface lisse articulaire sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia existe sur des tibias ayant une platycnémie relativement faible ou nulle; 3° que les facettes rudimentaires se rencontrent sur des tibias ayant une platycnémie moyenne accentuée pour le sexe masculin et faible pour le sexe féminin : et 4° *que toujours les facettes astragaliennes typiques se trouvent sur des tibias très platycnémiques* appartenant soit au sexe masculin, soit au sexe féminin. Notre série n'est pas assez importante pour nous permettre d'établir des conclusions définitives, mais nous avons cru intéressant de faire ressortir le fait que, dans notre série préhistorique, les tibias les plus platycnémiques sont précisément ceux sur lesquels existent les facettes astragaliennes les mieux caractérisées.

Péronés. — Les péronés des squelettes de Chamblandes sont presque tous caractérisés par des crêtes d'insertion musculaires et ligamenteuses

très développées et, sur leurs faces, par de véritables excavations longitudinales en forme de cannelures, destinées, elles aussi, à offrir aux muscles de plus larges surfaces d'insertion. Ces *péronés cannelés* qui se rencontrent très fréquemment chez les races de l'époque de la pierre polie (Cro-Magnon, Homme-Mort, Grenelle, etc.), s'associent toujours à des tibias platycnémiques.

La taille.

La taille moyenne des populations néolithiques de Chamblandes est relativement faible; en tout cas elle est très fortement au-dessous de la moyenne.

Taille masculine moyenne.....	1 m. 582
— féminine —	1 m. 486
La différence sexuelle serait ainsi de.....	96 millimètres.

Au Schweizersbild, M. le professeur Kollmann a obtenu une taille de 1 m. 662 pour un squelette masculin et de 1 m. 424 pour 3 squelettes féminins (pygmées). La différence entre la taille moyenne des squelettes de Chamblandes et celle des femmes du Schweizersbild serait ainsi très minime et nous pourrions considérer les femmes numéros 2, 7 et 19, qui sont âgées et ont par conséquent atteint toute leur croissance (taille de 1 m. 488; 1 m. 473 et 1 m. 46), comme rentrant dans la catégorie des pygmées de M. le professeur Kollmann, si le développement extraordinaire du crâne ne s'opposait, dans une certaine mesure, à cette manière de voir.

Conclusions.

D'une manière générale, les résultats obtenus par les familles de Chamblandes nous permettent de formuler les conclusions suivantes :

1° Les populations préhistoriques de Chamblandes enterraient leurs morts dans des sépultures cubiques dallées et orientées de l'est à l'ouest, en leur donnant une position accroupie et en les couchant sur le côté gauche. Ces sépultures renfermaient généralement deux squelettes de sexe et d'âge différents accompagnés quelquefois d'un squelette d'enfant. La présence de morceaux d'ocre rouge et jaune à l'intérieur et jusque dans la main droite des squelettes, la coloration par l'ocre de certaines régions du crâne, ainsi que l'existence de traces de charbon, indiquent des cérémonies funéraires compliquées.

2° Le mobilier funéraire représenté par les coups de poing acheuléens du Châtelard-sur-Lutry, le grattoir en silex de Pierra-Portay, les défenses de sanglier portées comme cuirasse, les colliers ou phalères en coquilles méditerranéennes, les perles en test de coquilles, en jayet ou en corail, l'ocre jaune et l'ocre rouge de Chamblandes permettraient de rapporter ces sépultures au paléolithique s'il n'y avait la lance de stéatite polie de Pierra-Portay, la hache de serpentine polie et perforée de Chamblandes qui font descendre ces tombes à la première moitié de l'âge de la pierre polie.

Tibias masculins.

CORPS — TIBIAS	O. D.	17		6		22		O. D.	4		11		13		O. D.		24		8		O. D.		
	3	G.	D.	G.	D.	G.	D.	4	D.	G.	G.	D.	G.	D.	2	1	D.	G.	G.	D.	5	6	7
Largeur maxima..	77	76	—	75	75	74	—	72	71	69	69	68	68	68	67	65	64	60	—	—	—	—	—
A. Longueur totale.	—	—	—	334	335	342	337	—	356	356	346	346	340	338	338	318	320	318	354	—	—	—	—
B. Circonférence minima	80	—	—	71	70	75	75	—	75	73	72	71	78	76	80	78	72	70	80	74	—	—	—
Diamètre antéro-postérieur.....	40	38	39	32	32,5	38	39	36	34	34	32	33	36	36	37	35	33	32	38	35	35	36	35
Diamèt. transverse.	23,5	24	25	22	22	20	19	22	21	21	21	21	22	22	23	23	23	22	23	21	22	26	23
Somme des deux diamètres	63,5	62	64	54	54,5	58	58	58	55	55	53	54	58	58	60	58	56	54	61	56	57	62	58
Indice de grosseur (A = 100). B....	—	—	—	21,22	20,90	21,92	22.22	—	21.08	20.54	20.81	20.52	22,94	22,49	23.66	23,42	22,5	22,01	22,32	—	—	—	—
Indice de platycnémie.....	58,75	63,15	64,10	68,75	67,61	52,63	48.72	61,11	61.7	61.7	65.63	63.64	61,11	61.11	62,16	65,2	66.67	68.75	60,53	60	62,86	72.22	65,71
Facette astragalienne.....	2	1	1	1	1	3	3	—	2	2	2	2	3	3	1	1	3	3	3	3	—	—	—

Tibias féminins.

CORPS — TIBIAS	9		7		12		19		2		25		14		1		21	
	G.	D.	G.	D.	G.		G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.
Largeur maxima..	68	69	—	68	68	68	68	68	67	67	58	—	—	—	—	—	—	—
A. Longueur totale	334	339	317	317	346	346	315	315	319	325	280	—	—	—	—	—	—	—
B. Circonférence minima.	74	73	75	75	72	71	71	71	67	68	63	63	—	—	—	—	—	—
Diamèt. antéro-postérieur.	32	32	32	34	34	34	35	35	28	31	27	26	18	19	31	31	31	32
— transverse.....	22	23	21	21	22	22	21	21	20	21	19	19	15	15	21	21	20	21
Somme des 2 diamètres.	54	55	54	55	56	56	56	56	48	52	46	45	33	34	52	52	51	53
Indice de gross^t (A = 100). B.	22.16	21.58	23.66	23,66	20.52	20.52	22.54	22.54	21	20.92	22.50	—	—	—	—	—	—	—
— *de platycnémie*.....	73,33	71,88	65,63	61,76	64.71	64,71	60	60	71.43	67.74	70.37	73,08	83,33	78,95	64,52	64,52	64.52	65,63
Facette astragalienne....	1	1	2	2	0	0	3	3	2	2	2	2	—	—	—	—	—	—

3° La présence de grains de collier en jayet, de grains de corail et de coquilles méditerranéennes à l'intérieur de nos sépultures dénote déjà, à cette époque reculée, des relations commerciales diverses entre les populations primitives de l'Europe.

D'autre part, le corail (*Corallium rubrum*, Lam.), qui était considéré jusqu'ici comme n'étant apparu qu'au premier âge du fer, est déjà employé comme objet de parure, dès les débuts de l'âge néolithique.

4° D'après l'ensemble de leurs caractères anthropologiques les populations de Chamblandes n'appartenaient pas aux palafitteurs; d'autre part il n'existe pas les relations nécessaires entre les cimetières à tombeaux cubiques des environs de Lausanne et les stations lacustres pour les attribuer aux palafitteurs, aucun palafitte n'ayant été signalé dans le voisinage de ces cimetières.

5° Les populations de Chamblandes étaient de petite taille, mais elles possédaient des os vigoureux et la torsion, le fort développement du V deltoïdien des humérus, l'incurvation antéro-postérieure des cubitus, la platymérie des fémurs, la platycnémie des tibias, etc., dénotent une suractivité musculaire très accentuée.

6° Les crânes sont toujours allongés ou moyennement allongés, l'indice céphalique de la série totale étant dolichocéphale et s'élevant à 74,94.

7° Au point de vue de la forme générale du crâne, il existe trois types principaux :

a. Le *type de Baumes-Chaudes* de M. Georges Hervé, qui est le plus nombreux et doit être considéré vraisemblablement comme le descendant de la race paléolithique magdalénienne de Laugerie-Chancelade qui aurait habité la Suisse à l'époque glaciaire (grottes du Scé, à Villeneuve; de Veyrier, au Salève, etc.), et qui se serait perpétuée chez nous, comme en France, jusqu'au néolithique;

b. Le *type négroïde*, voisin, par le squelette facial surtout, du *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau;

c. Enfin le *type dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale* représenté par deux crânes seulement.

Ces trois types ne sont pas toujours distincts et l'on peut constater quelquefois sur certains crânes une association de caractères qui dénote sûrement un mélange de ces races. Mais, dans la majorité des cas, ils paraissent se rapprocher beaucoup des crânes semblables découverts dans le sud de la France et dans les grottes et cavernes du nord de l'Italie.

Quelle que soit, d'ailleurs, leur origine première, nous pensons avoir démontré aujourd'hui que les anciennes races préhistoriques de l'Europe occidentale et méridionale ont vécu en Suisse à la fin du paléolithique et aux débuts du néolithique, probablement avant l'arrivée chez nous des premiers brachycéphales d'origine asiatique, qui ont introduit dans nos contrées la culture des céréales, l'usage de la domestication des animaux et vraisemblablement la construction des palafittes.

UNE NOUVELLE GROTTE A PAROIS GRAVÉES

LA CALÉVIE (DORDOGNE)

Par MM. CAPITAN, BREUIL et PEYRONY

On sait que les grottes à parois décorées, actuellement connues, sont au nombre de onze. Dans le précédent numéro de cette *Revue*, nous avons signalé et décrit la onzième de ces grottes par ordre chronologique de découverte, mais la dixième n'a été étudiée, succinctement d'ailleurs par nous, que dans une courte note envoyée au congrès de l'Association française (session de Grenoble, au mois d'août de cette année).

Nous voudrions ici donner quelques indications un peu plus étendues sur cette découverte.

Des onze grottes à parois gravées ou peintes, six se trouvent dans les environs des Eyzies (Dordogne) et le long de la vallée de la Beune qui se jette dans la Vézère aux Eyzies. La première (la Mouthe) a été indiquée par M. Rivière, les quatre autres (les Combarelles, Font de Gaume, Bernifal, la Grèze) par nous. La sixième fait le sujet de cette note. Elle se nomme : la Calévie.

Cette grotte se trouve à 500 mètres environ en aval et à vol d'oiseau de Bernifal, et comme elle sur la rive gauche de la vallée de la petite Beune que suit la route des Eyzies à Sarlat. Après la bifurcation de la route des Eyzies, (l'une allant à Comarque et l'autre à Sarlat), si l'on suit cette dernière en remontant vers Sarlat, on aperçoit sur sa droite, dans une falaise presque à pic d'une trentaine de mètres, toute une série d'excavations, en général haut placées. Un talus d'éboulis recouvert de végétation touffue et d'arbres occupe le bas de ces à-pics et permet souvent d'y accéder.

L'examen soigneux des parois de ces excavations ne nous a pas permis de constater la moindre gravure ou peinture sauf au lieu dit la Calévie.

En montant à travers bois, sur un talus d'accès assez difficile, on arrive vers la base du rocher, à 15 ou 20 mètres au-dessus du fond de la vallée, à deux orifices assez larges séparés par une distance de 20 mètres environ et donnant accès tous deux à une assez vaste salle de 15 mètres environ de largeur sur une profondeur de 7 à 8 mètres et une hauteur de 3 à 4 mètres.

Le sol de cette salle, composé de sable argileux brun, a été profondément bouleversé par les blaireaux qui y ont creusé de larges tranchées et de nombreux terriers. Ce sol renferme quelques silex taillés et d'assez abondants fragments d'une poterie noire plus ou moins grossière rappelant la céramique gauloise ou gallo-romaine, sans traces de poteries du moyen âge.

Dans le fond et à gauche de cette grotte (en regardant de l'entrée) il existe une galerie basse s'enfonçant dans la profondeur. Elle est actuellement complètement remplie par des éboulis. Nous la viderons et l'examinerons ultérieurement.

Près de l'entrée de cette galerie, sur la paroi de la grande excavation en partie éclairée par la lumière du jour, au moins en certains moments, nous avons pu distinguer trois figures nettes, épargnées par la condensa-

Fig. 100. — Gravures d'équidés. La Calévie (Dordogne).

tion qui semble avoir fortement attaqué et corrodé ces parois. La gravure en est encore franche et assez profonde.

Ce sont d'abord deux chevaux (fig. 100). Ainsi qu'on peut le voir sur notre croquis, la figure supérieure, malgré une certaine incorrection de dessin, a bien le caractère des têtes d'équidés que nous avons relevées dans maintes de nos grottes. Elle est, par exemple, identique à un grand nombre de figurations d'équidés des Combarelles que nous savons être magdaléniennes.

Au-dessous, existe une figure d'équidé tout entier. Là, les caractères du dessin sont certainement plus archaïques. La tête a une forme carrée, l'animal est représenté en profil complet, une seule patte étant figurée en avant et la seconde d'arrière à peine indiquée. L'extrémité de ces pattes est grossièrement gravée.

Il y a là un ensemble de caractères qui, malgré le mouvement de galop bien indiqué de l'animal (mouvement que nous retrouvons également sur

diverses images des Combarelles et de Font de Gaume) fait immédiatement songer aux figures de la grotte très ancienne de Pair non Pair, rigoureusement datée, comme on le sait, par les dépôts magdaléniens anciens qui la remplissaient et recouvraient les gravures. C'est la même rigidité des lignes, la même simplification de la représentation et la figuration du simple profil.

Un peu plus à droite, on peut voir la singulière figure (fig. 101), qui est en partie gravée, à la partie supérieure, et en partie représentée en bas-relief au bord inférieur. En ce point, l'artiste primitif a utilisé une saillie du rocher qu'il a accentuée par une sorte de raclage. Il a obtenu ainsi une silhouette de tête de cheval dont les contours osseux seraient très accentués. L'œil a été figuré par une série de lignes s'entrecroisant. C'est là, tout comme le procédé d'utilisation d'une saillie naturelle, un mode de représentation que nous avons plusieurs fois observé dans les gravures des parois aussi bien aux Combarelles qu'à Font de Gaume.

Fig. 101. — Tête d'équidé gravée. La Calévie (Dordogne).

L'aspect de cette figure rappelle les trois remarquables têtes de chevaux reproduites en ronde-bosse et en bas-relief sur corne de renne que Piette a découvertes au Mas d'Azil. La figure de la Calévie a une silhouette comparable à ces représentations de têtes de chevaux partiellement décharnées. On pourrait aussi la rapprocher de la figuration sur os d'une tête de cheval en partie décharnée recueillie également par Piette au Mas d'Azil. Le contour de cette tête rappelle cette gravure de la Calévie.

En somme, l'étude des figures de la Calévie montre leur extrême analogie — comme technique d'exécution et comme reproductions d'animaux — avec les gravures paléolithiques certaines des grottes voisines. Il paraît tout à fait légitime de les considérer comme faisant partie de la même série.

Au reste, l'accumulation en un espace aussi restreint que cette partie de la vallée de la Beune de six grottes à parois décorées, montre bien que c'était un usage extrêmement répandu durant toute l'époque magdalénienne, dans cette région où vraisemblablement la plupart des grottes alors habitées, ou au moins fréquentées, devaient être ainsi décorées.

Comme nous l'avons indiqué dans notre note sur la Grèze, c'est aux causes de destruction variées survenues dans le cours des siècles qu'il faut attribuer la disparition des gravures ou peintures dans presque toutes ces grottes. A côté des causes de destruction d'ordre naturel, il faut aussi faire entrer en ligne de compte celles imputables à l'homme qui, dans cette région, a occupé durant toutes les époques et presque jusqu'à nos jours, la plupart des grottes où il pouvait pénétrer.

On voit donc que la Calévie, comme la Grèze, méritait une courte mention à côté des belles et multiples œuvres d'art des autres grottes du voisinage. Elles font partie du même ensemble.

LIVRES ET REVUES

Marquis de Nadaillac. — *Figures peintes ou incisées datant de la fin du paléolithique ou des débuts du néolithique sur les parois des grottes préhistoriques* (extr. de la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1904). Brochure de 34 pages avec 14 figures.

Très peu de temps avant sa mort, notre vénérable confrère, le marquis de Nadaillac, avait publié cet exposé général de la question. Sa très grande courtoisie, son extrême amabilité à notre égard, nous auraient rendu toute critique bien difficile, elle serait maintenant déplacée. Cependant nous aurions pas mal d'observations de détail à faire sur bien des points, ne serait-ce que le titre, qui n'est pas exact. Incontestablement les grottes à gravures et à peintures (même ces dernières, plus récentes suivant toute vraisemblance), sont antérieures notablement aux débuts du néolithique, tandis que les plus vieilles comme Pair non Pair, la Grèze, datent du Magdalénien le plus ancien. Mais je ne puis, ni ne veux insister, tenant ici à exprimer les hauts sentiments d'estime que j'avais pour ce très distingué archéologue qui était aussi un homme excellent, fort sympathique et d'une courtoisie parfaite.

G. Engerrand. — *Notions sur les premiers âges de l'humanité.* — Une brochure de 24 pages. Bruxelles, 1903.

Le goût du préhistorique se répand en Belgique. Engerrand, un très ardent et très laborieux élève de Rutot, fait en diverses villes des conférences de préhistorique qui sont fort suivies. Il a résumé dans cette petite brochure la mise au point actuelle des questions générales qu'embrasse la préhistoire, d'après les idées de son maître. Parlant à des Belges, il emploie la classification de Rutot et indique en un schéma général comment la question doit être posée aujourd'hui en commençant par le Puy Courny; quant à Thenay, s'il le met dans son tableau, c'est avec un point d'interrogation. Il n'y aurait d'ailleurs — dans l'état actuel de notre documentation sur ce point — qu'à supprimer cette division purement hypothétique.

En somme, intéressant petit résumé, bien au courant et qui, en quelques pages, peut faire comprendre, même à des gens complètement ignorants du sujet, ce que c'est que le préhistorique.

L. Capitan.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Phototypie Berthaud, Paris.

Dans une maison toute voisine du centre intellectuel où s'élabore cette Revue, vivait encore le mois dernier un homme fin et modeste, stoïque et tendre, doué d'une rare intelligence capable de tout embrasser.

Cet homme était un tel travailleur qu'on peut, sans exagération, dire que son appartement ne différait guère de ces cellules austères où s'enfermaient, loin de toutes distractions extérieures, les grands studieux du moyen âge. Il n'en sortait que lorsqu'il y était contraint par les nécessités de la vie, ou les charges de son enseignement.

La cause de cette sévère et presque anormale claustration résidait dans la volonté absolue et définitive de ne rester étranger à aucune science, et de prendre contact avec tous les grands esprits qui, depuis que l'homme existe, ont semé des idées dans le monde. C'était aussi le besoin, peut-être plus grand encore, de suivre l'humanité dans les phases successives de sa totale histoire et le développement progressif de sa mentalité, afin d'engager avec toutes les erreurs un magnifique corps à corps et de dissiper la série des mirages qui, depuis le fond des temps, ne cessent de troubler et de pervertir la raison. Cette noble et difficile tâche absorba toutes les forces et toute l'intelligence de cet homme. Elle s'empara de lui à ce point que toute autre passion fut bannie de sa vie.

Philosophe dans la plus large acception du terme, c'est-à-dire ami de la sagesse et de la vérité scientifique, tel voulut être André Lefèvre et tel il fut à l'exclusion de toute autre chose.

Comme ses glorieux prédécesseurs de l'antiquité, rien ne le préoccupa jamais que la recherche du juste et du vrai. Il se mit dès l'aube à leur poursuite : et, le premier pas fait sur cette route ardue, il ne s'attarda jamais en des haltes inutiles et sentimentales.

L'effort de sa sincérité et la puissance de sa logique répudièrent du premier coup les compromis misérables auxquels se raccrochent les âmes timorées. Il courut droitau but, dépossédant, dès lors, avec courage, le royaume divin de sesprovinces célestes et traitant hardiment de synthèse factice l'idée de Dieu, facilement remplacée par la vue ou la recherche de la réalité.

Toute l'œuvre d'André Lefèvre est orientée dans ce sens.

Les vingt-cinq volumes dont elle se compose en des genres si divers, depuis son admirable traduction de Lucrèce jusqu'à cette *Italie antique* dont il put voir à peine l'éclosion tardive en librairie, portent la même empreinte et sont baignés du même esprit.

Cette œuvre mérite une étude longue, minutieuse et approfondie qui sera faite un jour.

André Lefèvre y apparaîtra dans sa dualité de philosophe et de poète. Elle montrera que, s'il pensa comme ses grands ancêtres ioniens, les Thalès et les Anaximandre, qui recherchaient l'origine des choses dans leur substance même, et qui furent assez hardis pour concevoir les dieux comme de simples aspects d'une force motrice universelle, il conserva précieusement, néanmoins, avec une particulière délectation, ces dieux dans son rêve poétique. Et que, quoique n'ayant, pas plus que Straton, besoin de leur secours pour la formation du monde, il trouva cependant que leur présence embellissait singulièrement l'univers.

Nul, en effet, plus que ce grand pourfendeur de religions, ne fréquenta tous les olympes et ne se complut autant dans l'intimité familière de toutes les divinités, à quelques régions qu'elles appartinssent d'ailleurs. Leurs noms sourdaient sans cesse dans sa conversation. Le symbole et la légende firent les délices de ce poète; il était mythologique jusqu'aux moelles.

Le Grec qui vivait en lui prit toujours une joie suprême à suivre dans leurs métamorphoses successives toutes les créations d'un anthropisme diffus, à le voir grandir et se parer des couleurs les plus séduisantes pour asservir la nature entière aux exigences de sa prépondérance dominatrice.

Et ce fut plaisir pour nous d'assister à cette touchante cohabitation, côte à côte sous le même toit, en une complète harmonie, du philosophe naturaliste qui s'acharne à déchirer les nuageuses abstractions de la théodicée derrière lesquelles se cachent les dieux anthropomorphes, et du poète qui contemple avec passion, dans un entraînement vainqueur, la longue théorie d'immortels enfants de cette Grèce préférée qui fut la grande initiatrice de l'Occident et creusa dans l'histoire « ce sillon qui ne sera jamais effacé ».

On peut dire qu'il l'aima, cette Grèce, de toutes ses forces et de toute son âme, sous tous ses aspects, dans toutes ses manifestations, dans son histoire vraie comme dans la légende. Il s'en était nourri au point d'aboutir à une sorte de transsubstantiation.

Tout en lui était grec, la tournure de son esprit, la forme de son intelligence et son masque même.

La Grèce lui avait communiqué la volonté de tout savoir et de tout raisonner. C'est chez elle qu'il cherchait des exemples et des comparaisons pour rendre claire sa pensée.

Si ce grand ennemi des dieux les aima tous, il avait pour ceux des Grecs une affection pour ainsi dire filiale.

Avec quelle joie et quelle abondance il parlait de la majesté de Jupiter, du génie lumineux de Phœbus, de la grâce d'Aphrodite et de la sagesse de Minerve!

« Voilà des dieux, disait-il, de vrais Dieux ; ils ne sont pas figés dans une attitude béate et solennelle, parce qu'ils vivent, parce qu'ils aiment la vie dont ils représentent tous les aspects, tous les mobiles, toutes les douleurs et toutes les jouissances! »

Et la veille de sa mort, au cours de notre dernière conversation, comme il me montrait ses pauvres pieds qu'enveloppaient des linges blancs maculés de louches sérosités : « Voyez, cher ami, me disait-il : Cypris... aux pieds d'albâtre! »

Il faut que je m'arrête, car j'aurais trop à dire. Cessons donc. Mais non pas sans avoir exprimé la profonde tristesse que nous a toujours fait éprouver l'inexplicable indifférence manifestée, de tout temps, par le public, pour l'œuvre de Lefèvre.

Cette œuvre si savante, si variée, si pleine de cœur et d'esprit, si originale dans sa partie historique, si courageuse dans ses pages de philosophie, n'est connue que d'un petit nombre d'amis ou de disciples éclairés qui suivent les cours de notre École glorieusement indépendante. Ceci n'est pas à l'honneur de notre époque.

Lefèvre n'avait ni l'amour ni le mépris de la popularité. Souffrit-il de cette indifférence? Il y a lieu de le croire, car il est toujours pénible de ne pas voir prendre aux idées qu'on professe tout l'essor qu'elles méritent. Mais je ne crois pas qu'il s'en soit jamais ouvert à qui que ce soit. Pendant les longues années de notre intimité, et au cours de nos innombrables causeries, je n'ai jamais surpris, chez lui, le moindre soupçon de rancœur.

Il avait l'âme trop haute pour jalouser personne, et connaissait trop bien l'esprit de l'actuelle génération pour s'étonner que ses livres ne fussent point en faveur auprès d'elle.

Et puis, je suis certain que l'École d'anthropologie, sa vraie famille, avec le respect et l'affection dont on l'y entoura, le consolait à elle seule de toutes les injustices.

On peut dire qu'il y jouissait pour ses ouvrages, son enseignement et son caractère, d'une considération égale à son mérite.

Certains, j'étais du nombre, l'aimaient en outre tendrement.

Cela console de bien des déboires.

Ce furent les rayons fortifiants partis de ce centre ami qui vinrent dorer son couchant. Ils étaient seuls, depuis longtemps, à illuminer avec grande douceur sa vie solitaire, triste et renfermée.

Car, cette École, il l'aima par-dessus tout. Il lui avait donné son sang et sa vie. C'est d'elle qu'il tira ses plus grandes jouissances. Elle

fut, je crois bien, son seul amour, amour profond, paternel, filial et raisonné, qui ne se démentit jamais et dont il lui a laissé un gage magnifique. Qu'on juge par l'extrait qui suit des sentiments qu'il professait pour elle. Voici ce qu'il écrivait à notre ami le Dr Hervé, le 15 août 1903 :

La Ferté-Gaucher, 15 août 1903.

L'École, j'y pense à toute heure. Je désire tant qu'elle garde son caractère — ce qui est sa raison d'être — la liberté absolue de sa pensée laïque — sans intervention de mysticisme même mitigé, sans cette affectation de neutralité qui vicie notre enseignement public. Pas de fracas inutile, mais nul respect des fictions et des routines.

Laissez donc à mon cours, cette année encore, son titre et son titulaire. Ce n'est pas, malgré l'amélioration évidente de mon état, que j'espère signaler au moins ma présence par quelques apparitions, mais j'aurais tant de peine à voir ma chaire, la chaire d'Hovelacque, occupée par quelque défroqué soit de la soutane soit de la redingote marron! Même pour conférenciers, choisissez, je vous prie, soit quelque voyageur qui ne soit pas notoirement réactionnaire, soit quelque spécialiste, mais d'un esprit pas trop fermé.

Et maintenant cette belle intelligence n'est plus.

Ni les soins fraternels, ni le dévouement admirable, ni la science magistrale de notre ami Capitan n'ont pu la retenir plus longtemps dans ce cerveau qu'il nous a légué.

Suivant sa volonté expresse, nous avons rendu, par le feu, à l'ensemble des choses, la dépouille de celui qui fut notre compagnon et notre ami. Il est rentré dans le grand tout.

La nature a soufflé sur la torche qu'elle avait allumée, mais sa lumière persiste, car elle est immortelle, et l'œuvre de Lefèvre se prolongera dans les âges aussi sûrement que sa mémoire restera dans nos cœurs.

D'Echerac.

Président de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

ANDRÉ LEFÈVRE

Lefèvre (André-Paul-Émile), né à Provins (Seine-et-Marne) le 9 novembre 1834, licencié ès lettres, élève diplômé de l'École des Chartes (1857), professeur adjoint à l'École d'Anthropologie (1888), nommé titulaire de la chaire d'Ethnographie et Linguistique, en remplacement d'Hovelacque, le 31 décembre 1890, président de la Société d'Anthropologie (1896), est décédé à Paris le 16 novembre dernier, dans sa soixante et onzième année.

Conformément à ses dernières volontés dont voici les termes :

« Libre penseur, fidèle au matérialisme scientifique et à la République

radicale, j'entends mourir sans ingérence d'aucun prêtre et d'aucune église.

« Je lègue à l'École d'Anthropologie ma tête — face, crâne et cerveau — et plus, s'il est utile... Ce qui restera de moi sera incinéré, » — l'autopsie du corps a été pratiquée par les soins des docteurs Papillault, Capitan, Delbet et Hervé, et le cerveau déposé dans les collections de la Société d'Autopsie pour être ultérieurement étudié.

Les funérailles ont eu lieu au Père-Lachaise, le 18 novembre, suivies de la cérémonie de l'incinération, au cours de laquelle M. le Dr H. Thulié, directeur de l'École d'Anthropologie, M. Deniker, président de la Société d'Anthropologie, et M. le Dr Ernest Delbet, député, parlant au nom des amis personnels, ont prononcé les discours que nous reproduisons ci-après.

Les cendres, transportées à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), y ont été inhumées, en présence d'une nombreuse assistance, le samedi 19 novembre, dans le beau cimetière transformé, grâce à la municipalité et à l'éminent maire de cette ville, en un lieu de culte poétique à la mémoire des morts. Là ont pris la parole le Dr G. Hervé, au nom de l'École d'Anthropologie, et le Dr Delbet, au nom des compatriotes d'A. Lefèvre; on trouvera plus loin leurs discours.

Discours prononcés au Père-Lachaise, le 18 novembre 1904

Discours de M. Thulié.

La mort du philosophe André Lefèvre plonge l'École d'anthropologie dans un deuil profond. Il était un de nos professeurs les plus admirés et les plus aimés. C'est avec une amère tristesse que je rends, au nom de l'École, les derniers hommages à ce travailleur infatigable, à cet homme de bien. Mon chagrin est d'autant plus grand que nous étions liés depuis un temps déjà très lointain et que notre amitié s'était formée en combattant côte à côte dans la lutte contre l'Empire et contre les superstitions qu'il protégeait et subventionnait dans un intérêt dynastique. En 1866 fut créé, par un groupe de jeunes hommes, un audacieux petit journal appelé *La Libre Pensée*; il paraissait tous les huit jours, et dans ses colonnes compactes combattait toutes les doctrines qui ne prenaient pas leur point d'appui sur la science. Ce fut presque un scandale. Parmi les rédacteurs, dont faisaient partie Letourneau, Asseline, Coudereau, Regnard, Girard de Rialle et quelques autres, André Lefèvre se distinguait par sa collaboration fidèle, féconde, appuyée sur une vaste érudition et un solide sens droit. Cette feuille d'avant-garde ne tarda pas à éveiller les colères d'une magistrature servile; au bout de six mois *La Libre Pensée* fut poursuivie, condamnée, supprimée et un de ses collaborateurs, Regnard, eut les honneurs de la prison pour crime de philosophie subversive.

Sur les ruines de la *Libre Pensée* naquit *La Pensée Nouvelle* et André

Lefèvre y reprit avec ses amis la vaillante lutte jusqu'à la suppression du journal en 1869.

C'étaient les temps héroïques de la discussion philosophique; à défendre le matérialisme scientifique on risquait non seulement sa carrière, son argent, mais encore sa liberté. Nous étions alors un bien petit nombre de libres penseurs affrontant les persécutions du pouvoir au milieu d'une foule hostile ou indifférente.

A part les vieillards qui ont combattu dans ces temps difficiles, qui se rappelle aujourd'hui ces efforts ou même qui les connaît?

André Lefèvre, licencié ès lettres, diplômé de l'École des Chartes, s'est toujours montré un travailleur acharné; en dehors de l'amour des siens, le travail a été son unique préoccupation, on peut dire son unique passion. Mort à soixante-dix ans, il laisse une œuvre considérable. Dans les vingt-cinq volumes qu'il a publiés, la poésie et l'art, l'histoire, la philosophie, la science du langage, la science des religions, la critique se sont partagé ses labeurs. Mais dans cette œuvre considérable, écrite avec un soin minutieux, une conscience qui ne s'est jamais démentie, un amour de la vérité qui a été le guide de toute sa vie, on constate une fidélité absolue à ses convictions de jeunesse. On peut à bon droit aujourd'hui admirer cette constance inaltérable.

Ce laborieux et délicat écrivain, qui a exclusivement vécu pour la pensée, a eu la joie, la veille de sa mort, de recevoir le premier exemplaire de son dernier et très bel ouvrage : *L'Italie antique.*

Un de ses livres qu'il aimait entre tous était la traduction en vers de *La nature des choses* de Lucrèce; dans sa dernière édition il disait : « Pendant dix années de luttes, de douleurs nationales, mais aussi d'espérances — hélas! misérablement déçues, — le grand poète romain a été mon réconfort, mon ami.

« Cette traduction a été le fruit d'une intimité passionnée et reconnaissante. Il n'y sera rien changé. »

Intimité heureuse et tellement passionnée en effet que l'on dirait que cette belle, correcte et harmonieuse traduction est la propre pensée du traducteur.

Un de ses livres qu'il aimait encore beaucoup est *la Renaissance du matérialisme* publié en 1881. Il l'aimait parce qu'il lui rappelait les luttes premières, parce qu'en l'écrivant il revoyait tous les combats auxquels il aurait pris une si grande part et dont il regrettait l'arrêt.

« N'est-il pas juste enfin, dit-il, que les promoteurs du mouvement sortent de l'obscurité relative où les retient la défiance officielle, où les enfonce le flux sans fin des générations? A peine ils échappaient au marasme impérial qui avait paralysé leur jeunesse; les tempêtes de l'année terrible ont coupé court à leur œuvre. »

En écrivant ce livre, il avait repris sa verve de jeunesse; il faut lire dans le chapitre sur l'enseignement de la philosophie avec quelle élégante et entraînante vivacité il développe l'idée qu'il est indispensable de démontrer à la jeunesse quels préjugés cent fois séculaires entouraient, dominaient

les premiers philosophes; il faut voir avec quelle précision il signale d'un trait, depuis Confucius, Kapila, Thalès jusqu'à nos philosophes contemporains, les lacunes, les erreurs que ces préjugés ont entrainées.

La création de la bibliothèque des sciences contemporaines faite avec ses amis de la *Pensée nouvelle* et dans laquelle il publia trois volumes : *L'homme à travers les âges*, *La Religion*, *La Philosophie*, ses beaux articles d'histoire dans la *République Française* de Gambetta ne purent lui faire oublier les joies des luttes d'antan.

Comme tous les écrivains de la *Pensée nouvelle*, André Lefèvre se fit recevoir membre de la Société d'Anthropologie. C'était un milieu scientifique où la pensée pouvait librement se développer. En 1888, l'École d'Anthropologie fondée par Broca rechercha la collaboration de ce savant : il fit des cours en remplacement d'Abel Hovelacque et en 1891 il fut nommé professeur. Pendant quatorze ans il n'a cessé d'enseigner dans la chaire d'Ethnographie et Linguistique.

Ce maître bienveillant, professant dans une belle langue, s'appuyant sur une érudition solide, était non seulement admiré par ses auditeurs pour ses qualités intellectuelles, mais encore aimé par eux pour sa modestie, sa bienveillance et son amabilité. C'est dire combien ses collègues de l'École et aussi combien ses anciens collaborateurs sont douloureusement frappés, non seulement par la perte d'un ami fidèle, mais encore par la disparition d'un philosophe qui aurait pu rendre encore des services féconds à la libre pensée.

Conséquent avec ses doctrines, André Lefèvre faisait partie de la Société d'autopsie; nous pourrons étudier ce cerveau qui a fourni de si puissantes et de si belles armes pour la libération de l'esprit.

Appréciant l'utilité de notre Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, il a laissé à l'École un riche souvenir; c'est nous qui lui devions pour ses efforts et son bel enseignement, c'est lui qui contribue à nous enrichir.

Il reste donc fidèle à ses doctrines jusqu'après sa mort et nous devons glorifier sa mémoire.

Discours de M. Deniker.

Une voix plus autorisée que la mienne s'est fait entendre ici pour vous dire ce qu'était André Lefèvre comme professeur, comme lettré, comme penseur.

En ma qualité de président de la Société d'Anthropologie de Paris, je tiens à vous rappeler ce qu'était André Lefèvre comme membre de notre société. Il en faisait partie depuis 1874, et pendant cette longue période de trente années il a suivi assidûment nos séances, et pris part à nos travaux, jusqu'au jour où l'implacable maladie mit un obstacle matériel à ces pénibles ascensions qu'il s'imposait malgré l'état de sa santé pour pouvoir assister à nos réunions.

André Lefèvre parlait peu à nos séances. La plume lui a été plus familière que la parole, et il disait lui-même : « Il se peut que ma troisième circonvolution frontale gauche soit destinée à confirmer, pour sa part, une des plus précieuses découvertes de Broca ».

Mais que de belles pages il a laissées dans la série de nos *Bulletins!* Poète et bibliophile, épris des manifestations artistiques de l'antiquité classique, il est entré dans notre société pour étudier l'homme d'après les méthodes rigoureuses de la science. Il se peut que la traduction du poème de Lucrèce qu'il préparait à ce moment pour l'impression n'ait pas été tout à fait étrangère à cette détermination, et que les vers du poète matérialiste latin aient réveillé chez son fidèle et élégant interprète le besoin de pénétrer plus profondement, armé de tous les moyens que fournit la science contemporaine, dans l'étude des *lois de la nature* et des questions si passionnantes de l'origine de l'homme et des races humaines.

Une fois pris dans l'engrenage, André Lefèvre poursuivit son évolution scientifique avec l'ardeur de la jeunesse, et cela à un âge où beaucoup d'hommes ne font que se cramponner à ce qu'il est convenu d'appeler « les idées établies ». Il s'adonna surtout à l'étude des origines des mythes et des idées religieuses chez tous les peuples, et ses ouvrages : *Religion et mythologies*; — *L'homme à travers les âges*; — *Les mythes et les religions*, tout en gardant leur valeur littéraire, se ressentent de l'évolution scientifique, due en partie au commerce avec les naturalistes, les médecins, les anthropologistes, au sein de la Société d'Anthropologie. Mais s'il a beaucoup appris, comme il le disait lui-même, en assistant aux séances de la société, André Lefèvre a aussi enseigné une foule de choses à ses collègues, dans les communications, peu nombreuses malheureusement, qu'il avait faites à la société après seize ans de silence.

Ces communications ont trait à une autre branche d'études, vers laquelle André Lefèvre, toujours avide d'apprendre et prêt à enseigner, s'est tourné dans ces derniers temps. La question de la formation des peuples et des nations par les mélanges des races, question à laquelle il a été préparé par sa solide éducation philologique et linguistique, le captiva à son tour : il publia les résultats de ses recherches et de ses méditations dans un volume attrayant : *Les races et les langues*; et plus tard, se spécialisant dans cette étude, il nous a donné des mémoires sur les « Celtes orientaux » et sur l' « Origine des Slaves » qui furent comme un prélude à son dernier ouvrage *Les Slaves et les Germains*, que j'ai eu le plaisir d'analyser il y a à peine un an, et qui est un exposé aussi net que possible d'une des plus difficiles questions de l'ethnogénie européenne.

Dans tous ses travaux, à côté de la précision scientifique, André Lefèvre apportait cette note littéraire qui était au fond de son intelligence, cet esprit fin et délicat qui faisait le charme de son enseignement et de ses écrits.

Qu'il me soit permis de vous rappeler, pour terminer l'esquisse, bien imparfaite j'en conviens, du collègue dont nous déplorons tous la perte, un autre trait de son caractère : c'est la fermeté de ses opinions, la sereine

fierté d'un penseur libre, d'un homme complètement affranchi du dogme et des superstitions d'où qu'elles viennent.

Il appartenait à une génération qui a connu les jours où il fallait beaucoup de courage pour soutenir les idées nouvelles, et il a conservé jusqu'à sa mort la conviction ferme dans la supériorité du libre examen sur tous les autres moyens de faire progresser l'humanité !

Dois-je dire enfin combien André Lefèvre était bon et affable dans ses rapports avec ses collègues de la Société ? Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier ses qualités de cœur, et son empressement à partager avec les autres le trésor de ses connaissances.

Je suis donc sûr d'être ici l'interprète de tous les membres de la Société d'Anthropologie de Paris, en exprimant aux parents et aux amis d'André Lefèvre notre profonde douleur de voir disparaître un de nos collègues les plus estimés.

Notre seule consolation, comme doit être celle de ses proches et de ses amis, c'est de voir les œuvres survivre à l'homme et éclairer d'une vive lumière le chemin de travail dans lequel nous sommes tous engagés pour la recherche de la vérité.

Au nom de la Société d'Anthropologie de Paris, j'envoie à André Lefèvre un dernier, un suprême adieu.

Discours de M. le Dr E. Delbet.

C'est au nom d'une amitié vieille d'un demi-siècle, que je viens rendre un dernier hommage d'estime et d'affection à l'homme honnête, sincère et bon que fut André Lefèvre.

Des voix autorisées ont dit ce qu'a été le penseur, le poète, le philosophe et le savant; qu'il me soit permis de rappeler ce qu'a été l'homme dans sa vie intime.

Né à Provins, dans notre doux et beau pays de Brie, il appartenait à une famille bourgeoise modeste qui conservait les traditions d'indépendance et la liberté de pensée chères aux hommes de la Révolution. Sa mère chérie, Mlle Devert, était née à La Ferté-Gaucher; son père habitait cette vieille ville de Provins pleine de monuments intéressants et de souvenirs historiques qui lui inspirèrent le goût des recherches archéologiques : il a publié des travaux d'éruditions fort honorables que son fils aimait à rappeler.

Élevé dans ce milieu, où la vie était douce mais sans étroitesse, André y puisa le goût du travail intellectuel. C'est à Sainte-Barbe qu'il fit ses études, et il les fit brillantes, aussi complètes que possible au point de vue des humanités, le seul qu'on appréciât alors.

Il en sortit avec des idées philosophiques déjà précises et fermes qui mûrirent encore pendant son séjour à l'École des Chartes. Il les affirma un peu plus tard dans son *Traité de philosophie*, écrit avec une vigueur et une clarté singulières; œuvre de science et de goût qui n'a pas vieilli et qui mériterait bien de devenir classique.

C'est en vers qu'il publia ses premiers essais, vers de forme excellente, pleins d'idées élevées et qu'il consacre à célébrer les choses de la nature. Déjà s'annonçait l'auteur de cette merveilleuse traduction de Lucrèce, tant et si justement admirée.

Quelle serait la carrière de ce jeune homme si bien doué? Après quelques hésitations, ses parents, respectant sa vocation pour la vie intellectuelle et méditative, lui permirent de s'y livrer en pleine liberté, sans s'astreindre à l'exercice d'une profession. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir, car leur fils usa de cette liberté avec la plus délicate discrétion. Jamais vie ne fut plus laborieuse que la sienne et plus noblement consacrée à la propagation des idées. Sans ambition dans le sens ordinaire du mot, il acceptait une existence modeste au sein de sa famille, lui laissant, avec une entière disponibilité, la pleine indépendance et l'absolue liberté de penser auxquelles il tenait avant tout : par le sage emploi de ses loisirs, il a été un bon ouvrier dans le champs des idées.

Penser et vivre de la vie de famille auprès de sa mère qu'il chérissait, ce fut son idéal, et il le réalisa. Il fut entre tous un fils tendre et dévoué, jusqu'à renoncer à se créer un intérieur, pour n'apporter aucun trouble dans la vie de sa mère, inquiète à la pensée que quelqu'un partagerait avec elle l'amour de son cher André. Rien n'était plus touchant que l'affection de ces deux êtres s'aimant si profondément et se comprenant si bien; souvent il m'arriva, en observant notre ami dans ce rôle de fils tendre et dévoué, de penser au héros antique célébré par Virgile comme le type de la piété filiale.

Leur vie s'écoulait paisible et douce, en hiver à Paris, à La Ferté pendant l'été. Madame Lefèvre avait un salon, dans le vieux sens bourgeois du mot. Pleine de sens, d'esprit et de bonté, elle présidait avec un goût charmant des réunions d'amis éprouvés où les dames causaient en travaillant comme autrefois. Son bonheur était d'exécuter en tapisseries les dessins tracés par son cher fils : elle l'écoutait avec une sorte de tendresse respectueuse et dès que s'élevait une discussion, elle en appelait à lui comme à un arbitre infaillible.

L'heure vint cependant de l'inévitable séparation : M. et Mme Lefèvre moururent dans la même année. André resta seul, profondément attristé, mais sans se laisser abattre, car il savait se résigner devant ce qu'il n'est pas donné à l'homme de modifier. Le cadre de sa vie resta le même : il continua à recevoir ses amis et à se livrer au travail plus que jamais. Il vivait dans la retraite, mais cette retraite n'était pas celle du dilettante égoïste isolé dans sa tour d'ivoire. Jamais il ne resta étranger aux choses de la politique et de la vie sociale. Citoyen autant que philosophe, il était au premier rang parmi ceux qui, pénétrés de l'esprit de progrès, travaillaient à le préparer et à le réaliser. Jamais il ne négligea ses devoirs civiques, et une de ses dernières sorties eut pour but le dépôt de son bulletin de vote. lors des dernières élections.

En dépit des apparences, il pratiqua la règle chère aux positivistes qui conseille de vivre pour autrui; mais autrui n'était pas seulement pour lui le prochain : c'était surtout la patrie, l'humanité Son labeur incessant n'avait-il pas pour but l'étude des phénomènes sociaux, la recherche des

choses du passé en vue de l'avenir? Lui aussi il voulut, comme le Prométhée d'Eschyle, projeter quelque lumière sur l'obscure destinée des humains; et son effort n'a pas été vain, car il a contribué à rendre le passé plus intelligible et à préparer un avenir meilleur.

Après la mort de ses parents, son activité intellectuelle et son dévouement se concentrèrent autour de la Société d'Anthropologie et de l'École où il enseigna pendant dix années. Là étaient ses meilleures amitiés, le milieu nécessaire à sa vie intellectuelle et morale. La préparation consciencieuse de ses cours l'absorbait presque entièrement, et il n'avait pas de plus grande joie que d'en causer avec ses amis, ses auditeurs et auditrices. Trop vite, atteint déjà sans doute de la terrible maladie de cœur qui l'a emporté, il s'alourdit et dut renoncer aux exercices physiques et même à ces longues promenades dans la campagne qu'il aimait tant; mais son intelligence toujours vive et brillante devait heureusement rester active jusqu'au jour de sa mort. Ses derniers travaux le prouvent assez.

Confiné dans sa chambre pendant les quatre dernières années de lutte contre la maladie, il continuait à recevoir ses fidèles amis et à converser avec eux sur les sujets les plus divers, car il savait toutes choses : causeries spirituelles et savantes dont on ne se lassait pas, où se plaisaient les dames même les plus étrangères à ses études : elles le quittaient avec peine, étonnées d'avoir tant et si agréablement appris en l'écoutant. Il semblait que, comme un vase trop plein de parfums exquis, sa noble intelligence s'épanchât sans effort devant ses auditeurs charmés.

Plus qu'à personne il m'a été donné de jouir de ses conversations intimes et si douces. Chaque jour, à La Ferté surtout, j'allais le voir dans sa maison voisine de la mienne, heureux de pouvoir lui consacrer, comme ami plutôt que comme médecin, une heure trop vite écoulée pour moi plus que pour lui. Il y passait ses journées dans une vaste pièce ouverte sur le petit jardin familial plein de fleurs et de fruits. Je le trouvais assis en face du buste de sa mère, entouré de vieux meubles, d'objets d'art, de beaux livres et de souvenirs de famille dont il se plaisait à raconter l'histoire. Après quelques mots sur sa santé échangés sous une forme doucement ironique et avec une bonne humeur qui ne lui fit jamais défaut, il saisissait la moindre occasion, et nous causions un peu de toutes choses, mais surtout de philosophie et de sociologie. Lui et moi, nous étions, au point de vue intellectuel, très proches parents, mais non des frères. Quand, entendant une de ces affirmations absolues sur des questions d'origine qu'il émettait volontiers, je faisais un geste de doute et ramenais les choses au point de vue relatif, il s'arrêtait et me disait avec une douce ironie : « Ah oui, j'oubliais! vous en êtes encore au simple positivisme! — Et vous, disais-je à mon tour, vous n'avez pas, hélas! dépassé le matérialisme! » Nous échangions un sourire, et la conversation continuait, enjouée et sérieuse à la fois. Nous étions sûrs de nous comprendre, allant vers le même but par des voies un peu différentes.

Comme tous ceux qui l'ont connu, je garderai de lui un doux et cher souvenir. C'est dans son fauteuil de malade qu'il m'apparaîtra, dans son

cadre familial, pensant et enseignant, avec la sérénité de ces sages de l'antiquité que Raphaël a représentés dans l'École d'Athènes. Plus que le présent ils regardent l'Avenir avec une absolue confiance, parce qu'ils ont foi dans la Science pour le préparer. Cette foi, nul ne l'eut à un plus haut degré que notre ami. Sa longue maladie lui laissa le loisir de méditer sur la mort, et jamais les vaines terreurs qu'elle inspire au vulgaire ne vinrent troubler sa haute raison; il en acceptait l'approche avec la résignation nécessaire, ayant appris de son maître Lucrèce qu'il convient de quitter avec calme le banquet de la vie, quand on s'y est assis en bon convive.

Sa fin ne fut pas seulement calme; elle fut pleine aussi d'une sereine confiance et d'espoirs infinis. Les dernières lignes sorties de sa plume en témoignent assez, telles que nous les lisons à la fin de ce livre sur l'Italie antique qu'il eut la joie profonde de voir publier avant de mourir :

« Les sciences objectives, physiques et naturelles découvrant l'origine et la succession des mondes, l'évolution des formes anciennes et des tissus vivants, arrachant à la nature des secrets supérieurs à tous les rêves religieux, ont définitivement et quoiqu'il arrive, émancipé l'esprit humain. »

Nous ne pouvons mieux honorer sa mémoire qu'en évoquant ces graves pensées de l'ami cher et regretté; en faisant avec lui un acte de foi et d'espérance dans l'avenir de l'humanité.

Discours prononcés a La Ferté-Gaucher, le 19 novembre 1904

Discours de M. Georges Hervé.

Au moment de déposer dans la tombe où elles seront réunies aux êtres qu'il a le plus chéris, les cendres d'André Lefèvre, — ce qui reste d'un corps qu'en fidèle serviteur de la science il a voulu lui abandonner, — permettez-moi de dire en quelques mots, au nom de ses amis, au nom de ses collègues, au nom de cette École d'Anthropologie, sa famille intellectuelle, à laquelle il fut si attaché, et qui aura reçu jusqu'à la fin les marques touchantes de son intérêt, non ce qu'il a été ni ce qu'il a fait, — de cela les œuvres donneront témoignage, — mais simplement le souvenir que nous garderons de lui et l'affection profonde que nous lui portions.

Si André Lefèvre n'eût été que l'homme éminent, l'admirable écrivain, la puissante organisation cérébrale que vous avez connu, et qui a marqué sa trace profondément dans presque tous les domaines de la pensée : poésie, philosophie, histoire, science des religions, science du langage, ethnographie et anthropologie, — certes, avec tous ceux qui ne l'ont pu juger qu'à travers ses ouvrages, nous l'eussions admiré et loué, séduits par les merveilleux prestiges d'une plume étincelante, entraînés par les dons éclatants et divers dont il sema les fruits à pleines mains, convaincus enfin par l'irrésistible force de cette incomparable et surprenante érudition.

Mais nous ne l'admirions pas seulement, nous l'aimions. J'en appelle ici à tous, et je leur demande s'il était possible de l'approcher sans l'aimer.

Il était bon. Son cœur, ouvert à tous les sentiments généreux, ne connaissait point le mal. Jamais il ne fit à personne, sciemment, la moindre peine. Ses coups, son ironie — cette ironie où se retrouve le rire de Rabelais, ces coups qui faisaient songer à la fougue ardente de Diderot, son maître — il les réservait aux idées, luttant pour des principes contre d'autres principes, respectant les personnes, et n'ayant cherché, n'ayant voulu jamais qu'une chose au monde : la Vérité!...

Il a passé, ignoré de beaucoup. Son désintéressement et son indépendance ne s'accommodaient pas des petits moyens auxquels tant de médiocres ont dû la renommée, et qui, trop souvent, imposent un nom à la foule. Pourtant, la vie de ce sage eût été pour celle-ci un rare exemple et une grande leçon. A nous qui avons pu comprendre l'enseignement de cette noble existence, de ne pas permettre qu'il soit perdu. « Les morts » — a dit Lefèvre, en répétant sur la tombe de l'un des nôtres le mot du poète ancien, — « les morts vivent tant qu'on les aime ». Ah! s'il en est ainsi, ami, tu peux dormir tranquille : tant que l'un de nous sera, ta mémoire ne périra pas, et, par delà nos jours passagers, ton œuvre reste, pour dire à la postérité la hauteur de ta pensée, l'élévation sereine de ta philosophie. Ton souvenir vit dans nos cœurs, tu survis à la mort : nous t'aimions!...

Et maintenant, console-nous. En te quittant, redisons avec toi les vers de ton poète, de Lucrèce que tu as fait tien :

Toi, par la mort couché dans une paix profonde,
Tu nous laisses ta part des peines de ce monde;
Mais nous, près du bûcher, sur ton corps déjà noir,
Insatiablement nous pleurons, sans espoir
De retrouver l'objet d'un deuil irréparable.
Puis donc que ton sommeil n'est qu'à nous redoutable,
Que sa paix est la fin de toutes les douleurs,
Pourquoi ces longs effrois et ces lâches pâleurs?
. . . . . .
Si, prenant une voix, la Nature des Choses
Se levait, lasse enfin de nos terreurs sans causes,
Et gourmandait ainsi quelqu'un des mécontents :
« Mortel, pourquoi ce deuil? ces pleurs? Il n'est plus temps.
» Si jusqu'ici pour toi la vie en biens abonde
» Qui, sur tes jours versés, n'ont pas fui comme une onde
» En un vase sans fond, quitte-la satisfait;
» Sors-en rassasié, comme on sort d'un banquet,
» Et tranquille endors-toi dans la paix éternelle.
. . . . . .
» La mort clôt ton labeur, reçois-la sans colère. »
. . . . . .
Que pourraient les mortels répondre à ce discours?
Que la Nature est juste et sa parole vraie.
. . . . . .
Grande et forte leçon! Tout est métamorphoses;
Toujours un flot nouveau chasse les vieilles choses;
Et l'échange éternel rajeunit l'univers.

Discours de M. le Dr E. Delbet, maire de La Ferté-Gaucher.

Rien ne devrait être ajouté aux éloquentes et délicates paroles que vient de prononcer M. Hervé, le digne exécuteur testamentaire de Lefèvre, et cependant je crois nécessaire de dire quelques mots encore, au nom de ses compatriotes de La Ferté.

Il a vécu à côté de nous ce noble penseur, ce grand esprit, publiant presque chaque année une de ces œuvres qui honorent l'humanité; il a habité parmi nous et nous le connaissions à peine! C'est qu'il vivait surtout par la pensée dans ces hautes régions où tous ne pouvaient le suivre; c'est aussi que plus occupé de l'avenir que du présent, il cachait sa vie, tout entière consacrée à la méditation : mais il faut qu'ici même, à l'heure où pour lui commence la postérité, son œuvre soit mieux connue et son nom dignement honoré.

Le titre auquel il tenait le plus, celui dans lequel il eût volontiers résumé ses tendances intellectuelles et morales, c'était celui de libre penseur : sa vie, son testament, sa mort, en témoignent surabondamment. Il était fier de ce titre pour lui-même, et je me souviens qu'à la mort de son père, au bord de cette tombe où nous allons l'ensevelir, en adressant un dernier salut à une mémoire chérie, il l'invoqua comme un titre de noblesse : il voulut qu'il fût gravé sur la stèle que, dans sa piété filiale, il dessina pour le tombeau de ses parents. Sa conviction était profonde, mais nullement agressive, car il comprenait, et respectait, tout en les déplorant, les convictions et les actes contraires.

Dans notre pays, ceux-là sont nombreux qui pratiquent la libre pensée : à La Ferté même existe une société réunissant ses membres les plus actifs. Sans doute ils seraient représentés à cette cérémonie s'ils avaient été prévenus à temps. Au nom de notre ami, qu'un tel hommage eût réjoui, je les convie à considérer cette tombe comme un lieu sacré où ils viendront à certains jours accomplir une sorte de pèlerinage. Nulle part ils ne pourraient trouver un plus digne patron à honorer, un meilleur guide à imiter que ce fier philosophe dont la vie entière à été vouée à la libre pensée : j'espère qu'ils entendront cet appel.

Et maintenant, au nom de tous les habitants de La Ferté, au nom des pauvres en particulier qu'il n'a pas oubliés dans son testament, j'adresse un dernier salut au concitoyen qui a honoré notre ville, à l'homme qui a si bien servi l'humanité par ses œuvres.

Que sa mémoire soit ici surtout honorée et bénie.

L'INDIVIDUALITÉ DE L'ANTHROPOLOGIE

Par L. MANOUVRIER

ADRESSE LUE PAR L'AUTEUR AU CONGRÈS *of Arts and Science* DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS LE 23 SEPTEMBRE 1904.

Le regret que j'éprouve à ne pouvoir m'exprimer en anglais serait un remords si j'avais prévu il y a quelques années les circonstances présentes, car très grand est l'honneur qui m'est échu. Je n'en suis pas moins touché ni moins reconnaissant en songeant qu'il s'adresse surtout aux institutions anthropologiques de mon pays. Leur création représente une de ces initiatives, un de ces débuts difficiles que l'on aime à se rappeler aux États-Unis. Elle marqua aussi le commencement d'une grande chose : l'individualisation de l'anthropologie comme science distincte.

Préparée par le travail anthropologique effectué dans tous les pays de culture intellectuelle, cette grande chose s'accomplit peu à peu, depuis un demi-siècle. Partout l'anthropologie tend à acquérir une individualité propre et complète sous l'influence de sa croissance même et des bons exemples pratiques que se donnent mutuellement les universités dans le monde entier.

De ces exemples, l'Amérique fournit à l'Europe sa large part. Bien que de grands progrès s'annoncent en Angleterre et en Allemagne et sur divers autres points de l'ancien continent, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la forme la plus satisfaisante de l'organisation anthropologique fût obtenue d'abord aux États-Unis.

N'est-ce pas là, en effet, que se trouvent les conditions les plus favorables aux arrangements nouveaux en rapport avec les besoins des jeunes sciences? Au contraire, dans les pays où tant d'institutions scientifiques plus ou moins anciennes se disputent, pour ainsi dire, un espace et un budget difficilement extensibles, il y a des conceptions pratiques qui ne sauraient atteindre même une médiocre

largeur sans prendre l'apparence de chimères. Les esprits prudents s'en abstiennent donc par une sorte d'inhibition instinctive; ou bien ils gardent pour eux ces conceptions trop hardies dont le seul exposé serait à peine toléré dans certains milieux universitaires. C'est ainsi que chaque science nouvelle ne peut acquérir sa place qu'après un stage plus ou moins long qui constitue dans son histoire ce qu'on peut nommer *les temps difficiles*.

Le fait que l'anthropologie traverse depuis quarante ou cinquante ans, en France, une telle période, montre bien qu'il s'est produit du côté de cette science une nouveauté importante.

Il y avait de l'anthropologie partout il y a cinquante ans, et depuis des siècles. L'anatomie et la physiologie humaines étaient enseignées aux médecins à titre de sciences médicales; l'ethnologie était en honneur parmi les historiens et les linguistes. On pouvait ainsi trouver de l'anthropologie chez les philosophes, les psychologues et les moralistes. Rien de tout cela n'était exclu des avantages universitaires ni des académies. Un professeur du jardin des Plantes de Paris pouvait même donner à sa chaire de mammalogie l'étiquette anthropologique sans que personne s'en émût. Il y avait longtemps, du reste, que Kant avait désigné sous le nom d'anthropologie une portion de son enseignement à Kœnigsberg et que divers écrivains avaient fait usage du mot anthropologie, en lui attribuant une signification dont la largeur n'est pas toujours atteinte de nos jours.

En vérité, l'histoire de l'anthropologie ne saurait être complète sans remonter jusqu'aux premières notions positives, acquises sur l'homme. On ne trouvera jamais son programme et son but plus complètement indiqués, plus éloquemment exprimés que par les deux mots, γνῶθι σεαὐτον. Ils ne renferment qu'un simple vœu, mais c'est un vœu qui honore grandement la philosophie grecque, car il implique la reconnaissance de cette nécessité à laquelle doit précisément correspondre notre anthropologie pour être véritablement ce qu'il faut qu'elle soit.

Or il est arrivé que l'étude de l'homme, nécessairement abordée par des côtés et à des points de vue très divers, par des médecins, des naturalistes, des philosophes, etc., s'est trouvée morcelée de telle sorte que les progrès mêmes de ses divers fragments semblent être devenus un obstacle à l'intégralité de sa conception.

Si un congrès des sciences semblable à celui de Saint-Louis eût été organisé il y a cinquante ans, il est fort douteux qu'une de ses 128 sections eût été attribuée à l'anthropologie.

La science de l'homme eût été répartie sans doute entre plusieurs sections, dans plusieurs départements. L'ethnologie, cependant,

aurait obtenu une place distincte et n'eût pas cherché à éviter, peut-être, les indiscrets services de la craniographie ethnique des Morton et des Retzius. De même un Huxley ou un Boucher de Perthes auraient pu intervenir utilement dans quelque section plus ou moins anthropologique de la philosophie, mais sûrement pas à titre d' « official speakers ».

Dix ans plus tard, quel changement dans la situation de l'anthropologie ! Elle se présentait encore sous des apparences ethnologiques, mais dans un cadre capable de contenir, avec l'étude des races, celle de l'espèce humaine considérée dans son ensemble et dans toutes ses subdivisions, jusqu'aux individus. En outre, ce cadre ne pouvait plus désormais être rétréci ou déformé pour s'adapter à la compétence ou aux conceptions de tel ou tel auteur. La formation de sociétés d'anthropologie autonomes et ouvertes à des compétences très diverses était une garantie sous ce rapport. Elle assurait à la science de l'homme toute l'extension que celle-ci comporte logiquement.

Dans un centre accessible, en effet, aux questions de toute sorte se rapportant à la connaissance des êtres humains, le rapprochement de ces questions est évidemment favorable à l'aperception de leurs relations mutuelles. Dans une première société d'Anthropologie surtout, cette condition devait élargir, comme cela s'est produit du reste, l'idée primitive que ses fondateurs eux-mêmes s'étaient faite de la science anthropologique. C'est pourquoi la date de la fondation de cette première société doit marquer, dans l'histoire des sciences, le véritable début de l'individualisation de l'Anthropologie. Je dis *le début* parce que le processus que je viens d'indiquer exige du temps. Il importe beaucoup que des nécessités logiques aient un lieu propice à leur action, mais elle n'agissent pas sans que des tiraillements se produisent entre les conceptious et entre les hommes. Ceci entre dans le mécanisme même du progrès, et l'on sait quels accidents peuvent en résulter.

Les sociétés scientifiques n'en sont pas exemptes. Mais le besoin logique auquel répondait la formation d'une Société d'anthropologie ne tarda pas à donner lieu, dans plusieurs pays, à d'autres formations semblables. C'était une garantie nouvelle, d'autant plus précieuse pour l'intégralité de la science de l'homme que les sociétés récentes peuvent profiter de leur jeunesse pour acquérir sans difficulté des habitudes conformes au progrès accompli.

La création de Sociétés d'anthropologie fut un premier pas relativement facile à faire. Des institutions entièrement privées, destinées à vivre de leurs propres ressources, n'ont pas à compter avec les institutions ni avec les traditions séculaires.

Il n'en est pas de même des laboratoires de recherches et des chaires d'enseignement dont l'occupation est absorbante et devient, en conséquence, une profession. Voilà la nouveauté qui n'a pu s'établir et se maintenir sans traverser des temps difficiles. Il lui fallait, en effet, de l'espace et de l'argent, et ses besoins du premier moment paraissaient destinés à grandir. Aussi, comme il arrive parfois pour le nouveau-né tard venu dans une famille déjà nombreuse, la nouvelle individualité qui s'annonçait comme devant prendre place au « banquet de la vie » était l'objet de réflexions plutôt amères. Avait-on besoin d'une science de plus? Était-elle seulement légitime? Des philosophes en doutaient ostensiblement et déclaraient presque souhaitable autant que probable sa disparition.

Fort dangereuses étaient ces contestations à l'époque où elles se produisirent parce qu'elles ne trouvèrent pas tout de suite une réfutation complète. Mais l'anthropologie n'en continua pas moins de manifester effectivement son individualité. Le fait même que celle-ci ne pouvait trouver place dans les cadres universitaires, ne faisait que mieux ressortir son importance en même temps que sa nouveauté. Son affirmation constituait, à elle seule, un fait d'un assez haut intérêt général pour mériter les efforts qu'elle a coûtés. Il n'est que juste de mettre ce fait en ligne à côté du travail anthropologique accompli en France, et c'est bien ainsi que l'entendent, du moins à ce qu'il me semble, les savants étrangers qui manifestent leur étonnement à la vue du grenier où sont encore entassées les trois institutions de Broca. Leur compassion est exempte de dédain car c'est celle que l'on éprouve en présence d'un berceau. N'est-ce point par là, toujours, qu'il faut commencer? Si le berceau en question n'eût été un grenier, c'eût été une cave, car ce ne pouvait être qu'un lieu inhabité ou jugé inhabitable.

Cela est dit à l'adresse des jeunes. Quand ils voient l'anthropologie s'installer confortablement dans des universités nouvelles où l'on a réservé sa place, ou bien quand ils voient les universités anciennes s'agrandir de toute la place et de tous les moyens qu'elles accordent à la culture et à l'enseignement de l'anthropologie, ils ne doivent pas oublier que ce progrès a dû avoir, en quelque lieu de la terre, un très humble commencement.

*
* *

Si j'insiste autant, à l'heure présente, sur les temps difficiles de l'anthropologie, c'est pour mieux caractériser la phase qu'ils représentent dans l'évolution de la science de l'homme et pour mieux

montrer que cette phase d'individualisation doit être continuée avec toute l'ampleur qu'elle doit avoir logiquement.

Le commencement qui s'est produit en France n'y pouvait aboutir du premier coup à une forme irréprochable. Il est même probable qu'il n'eût pas réussi à s'y maintenir, sans l'appui moral qui est résulté en sa faveur des brillants progrès accomplis dans le même sens à l'étranger. On compterait bien aujourd'hui une vingtaine de Sociétés d'anthropologie, et il n'est pas grande université qui ne possède un laboratoire d'anatomie anthropologique, soit entièrement distinct, soit encore enveloppé dans un de ces instituts anatomiques où il s'agit plus ou moins exclusivement d'anatomie humaine, donc anthropologique.

Tout ce qui se rapporte directement à l'étude de l'homme dans ces instituts appartient à l'anthropologie, et s'il en paraît être autrement, c'est à cause de l'incomplète individualisation de la science de l'homme. C'est un reste de l'adhérence bien naturelle d'une science pure à l'art dont elle est issue en grande partie et qui, en retour, lui doit ses principaux progrès. Cependant la science pure doit arriver à obtenir partout une émancipation aussi complète qu'on la trouve, par exemple, en ce qui concerne l'anatomie humaine, à l'Université d'Oxford. L'anthropologie anatomique pure ne tardera pas à être partout distincte de l'anatomie humaine envisagée au point de vue de ses applications médico-chirurgicales. La science appliquée n'y gagnera pas moins que la science pure, car cette partie de l'anatomie humaine que les médecins abandonnent volontiers à l'anthropologie est destinée à intéresser beaucoup la médecine de l'avenir. Mais elle intéressera beaucoup aussi d'autres arts dont il sera question tout à l'heure; c'est une raison de plus pour qu'elle ne reste pas accolée à l'art médical qui, nécessairement, l'envisage à un point de vue trop restreint.

Du côté de l'enseignement, l'anthropologie commence donc à trouver dans les laboratoires et les chaires d'anatomie humaine de quelques universités la place spéciale dont elle a besoin. C'est un pas important, d'autant plus qu'il est le premier; mais ce n'est qu'un premier pas.

L'anatomie, pour être explicative, fait intervenir nécessairement et constamment des considérations d'ordre physiologique, comme l'étude du fonctionnement et de ses variations possède aussi son point de vue anatomique. La physiologie est cependant distincte de l'anatomie comme étude directe des fonctions, de sorte que le développement de l'étude physiologique et spéciale de l'homme sollicitera bientôt pour la physiologie humaine la même faveur que celle obtenue à Oxford par l'anatomie humaine.

Un double établissement de ce genre pourrait être appelé un institut anthropologique. Il serait pourtant incomplet, car la physiologie appelle à son tour son complément la psychologie, et cette dernière pénètre la sociologie. Tout cela forme une chaîne ininterrompue, compliquée encore par la considératon nécessaire des troubles et des cas anormaux si nombreux dans l'espèce humaine et qui n'intéressent pas seulement l'art médico-chirurgical.

Mais il ne m'est pas possible ici d'aborder la question des arrangements universitaires que nécessitera l'individualisation de l'anthropologie. J'en ai dit assez pour montrer qu'elle est seulement commencée et que sa continuation ne sera pas sans exiger de grands et longs efforts.

La phase initiale dont j'ai parlé a besoin, avant de se continuer, d'être reprise dans un certain nombre de pays et dans des conditions meilleures; c'est là que nous en sommes actuellement. Chaque reprise, partielle, celle de l'anthropologie anatomique par exemple, ne perfectionnera pas seulement la partie qu'elle concerne; le développement qu'elle lui donnera sera très propre à mettre en évidence les relations de cette partie avec les autres qui ne sont pas encore pourvues; elle contribuera donc ainsi à élargir la conception primitive du domaine anthropologique. On commence, dans chaque université, par établir une seule chaire d'anthropologie, et l'on s'aperçoit aussitôt de son insuffisance. Le domaine de l'anthropologie, en effet, n'est pas seulement vaste; il est très varié. Aussi voit-on l'enseignement de l'anthropologie prendre dans les chaires éparses qui lui sont affectées en Europe des formes très diverses suivant le genre de compétence plus spécialement acquis par chaque professeur.

Lorsque Broca ouvrit son École d'anthropologie avec six chaires, en 1876, ce nombre ne tarda pas à paraître encore trop faible pour les besoins de la science, et l'addition de deux autres chaires n'a pas suffi à combler des lacunes qui deviennent, chaque année, de plus en plus évidentes. Il y aurait là de quoi effrayer la plus opulente université du monde s'il était absolument nécessaire qu'un institut anthropologique possédât dès son début une organisation exactement correspondante à tous les besoins de la science à pourvoir, mais il n'en est pas ainsi. Il importe seulement de réserver, autour de l'institution naissante, un espace proportionné aux exigences de son développement et de son complément futurs.

Telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, ces exigences sont déjà grandes, difficiles à satisfaire dans la vieille Europe. Mais elles pourraient trouver dès à présent, dans toutes les universités, une

satisfaction convenable, provisoirement tout au moins, par le moyen de simples adaptations, moins coûteuses peut-être qu'une organisation nouvelle créée de toutes pièces. On ne doit pas se dissimuler, toutefois, que les formations anciennes, universitaires ou académiques, sont assez peu disposées, généralement, à l'adaptation, de sorte que, d'une manière ou de l'autre, l'individualisation de l'anthropologie ne se complétera pas facilement.

Elle exigera des initiatives et des efforts soutenus. Elle aura des résistances à vaincre. Or l'initiative et l'effort sont suscités et encouragés par la notion claire du résultat à atteindre et de sa grandeur. C'est également sur cette notion claire et sur sa large diffusion qu'il faut compter pour atténuer les résistances, pour les prévenir même dans une certaine mesure.

*
* *

Comment une telle notion peut-elle être acquise? C'est évidemment par l'étude de la situation de l'anthropologie parmi les sciences et principalement parmi les sciences voisines dont elle peut sembler n'être qu'une sorte de doublure partielle. Il va de soi que si la réalité correspondait à cette apparence, l'individualisation de l'anthropologie en serait légitimement compromise, tandis que si, au contraire, l'anthropologie correspond à une lacune qu'elle seule est capable de combler, à l'exclusion de toute autre science, alors son individualisation apparaît, conjointement avec la formation de la sociologie, comme un événement des plus considérables dans l'histoire des sciences et devant avoir sur l'avenir de l'humanité une influence incalculable.

Ce n'est point là, Messieurs, une question à abandonner aux appréciations personnelles. C'est une question de philosophie scientifique où l'on peut viser à une démonstration rigoureuse. La formation des sciences et leurs relations mutuelles sont des résultats logiques déterminés par les rapports des choses entre elles et avec notre esprit. C'est précisément de ce fait que le Congrès de Saint-Louis tire son intérêt tout spécial et hautement philosophique. Les sciences y sont considérées avec raison de la même manière que chacune d'elles considère les faits dont elle s'occupe. C'est, en grande partie, un congrès d'histoire logique, ou *naturelle*, des sciences.

De même que toute science aboutit à un classement de faits ou d'êtres d'un certain ordre, la philosophie des sciences aboutit à un classement des sciences qui jouit des propriétés de tout classement scientifique. De même qu'il y a, pour les phénomènes et les êtres, des

propriétés de série dont la connaissance favorise singulièrement l'étude première de tout phénomène ou de tout être entrant dans une série connue, n'y a-t-il point aussi, parmi les sciences, des séries possédant chacune ses propriétés générales et dans l'une desquelles se trouve une place réservée en quelque sorte pour l'anthropologie?

C'est ce qui existe effectivement, et les conséquences logiques qui en découlent sont d'autant plus claires que ces séries ne sont qu'au nombre de deux, comprenant tout l'ensemble de nos connaissances sur l'univers, et que l'anthropologie n'entre pas dans la même série que les diverses sciences dont elle a paru si difficilement séparable.

En outre, ces deux séries constituent une division tellement naturelle et motivée par une nécessité logique tellement impérieuse que cette division s'opère encore de nos jours comme elle s'est opérée dès le début de la formation des sciences, avec une spontanéité parfaite.

La nécessité en question résulte du double aspect sous lequel la nature s'offre à notre investigation. Si nous considérons en eux-mêmes les phénomènes de chaque sorte, nous arrivons à une connaissance des lois générales concernant les rapports des phénomènes entre eux.

Les diverses sciences ainsi constituées chacune avec sa discipline propre forment la série des sciences générales.

Cette série, dont A. Comte a montré l'ordination naturelle qui résume l'histoire philosophique des sciences représente, sous la forme d'un enchaînement étroit, l'ensemble de notre savoir envisagé du côté purement phénoménologique. Ce savoir domine la connaissance des *êtres* mais ne suffit pas pour constituer cette connaissance.

Dans chaque sorte d'êtres, en effet, des phénomènes d'ordres divers s'associent et se combinent entre eux d'une façon particulière et infiniment variable qu'il nous importe beaucoup de connaître, car ce sont ces complexus qui agissent sur nous, à l'état indivis, et c'est également sur eux que nous sommes obligés d'agir. Or la connaissance de l'être le plus simple exige le concours de plusieurs sciences générales et une étude appropriée à la nature particulière et à l'évolution de cet être. C'est pourquoi la série des sciences générales a dû être doublée d'une série complémentaire visant la connaissance des êtres et non moins indispensable que la première série pour diriger notre action sur tout ce qui nous entoure.

Il suffit, pour le montrer avec évidence, de mettre en regard des deux séries de sciences une liste des différents arts, chacun d'eux étant placé en face des sciences qui ont plus particulièrement contribué à ses progrès. Le tableau ainsi obtenu est celui que j'ai publié [1]

1. Classification naturelle des sciences. Position, programme et divisions de l'Anthropologie, Ass. française pour l'av. des sciences, Congrès de Paris, 1889.

il y a quinze ans et que les circonstances ne m'ont jamais permis de développer comme je me l'étais proposé pour mettre en relief toutes les vérités qui s'y trouvent incluses. Ce développement toutefois est superflu, ici surtout, pour montrer la raison d'être de l'anthropologie, sa position parmi les autres sciences, enfin ce fait qu'aucune autre science n'est apte à la remplacer et que, sans elle, la connaissance particulière des êtres humains resterait en dehors de la science.

CONNAISSANCE		ACTION
des phénomènes *Sciences générales.*	des êtres *Sciences particulières.*	*Arts.*
Mathématiques.	Astronomie.	Arts précis des ingénieurs : Constructions. Transports. Navigation, etc.
Physique.	Météorologie.	
Chimie.	Minéralogie.	Fabrication. Métallurgie, etc.
Biologie.	Géographie et Géologie.	Agriculture.
		Zootechnie.
Sociologie.	Botanique.	Anthropotechnie :
	Zoologie (et subdivisions).	Médecine, Hygiène } Humaines.
Suivant l'ordre de généralité décroissante et de complexité croissante. A. Comte.	Anthropologie.	Morale.
		Éducation.
		Droit.
		Politique.

De même que la sociologie est venue prendre, au sommet de la série des sciences générales, la place que réclamait l'étude des phénomènes sociaux, l'anthropologie a pris, au sommet de la série des sciences d'êtres, la place réclamée tout aussi logiquement par l'étude des êtres humains. L'importance de ce fait est suffisamment indiquée par la simple énumération des arts appelés à en bénéficier. Je cite seulement, parmi ces arts, ceux qui ont spécialement pour but la direction des hommes et que j'ai groupés sous le nom d'*anthropotechnie* pour marquer précisément l'analogie qu'ils possèdent avec la zootechnie au point de vue de leurs relations avec la science.

L'anthropologie n'occupe, dans le tableau des sciences, qu'une place bien modeste, puisqu'elle est une simple subdivision de la zoologie. Mais l'animal dont elle s'occupe est l'Homme, et les arts à perfectionner sont, ici, ceux qui ont pour but l'action de l'homme sur lui-même, la direction des hommes, le bonheur et le progrès humains.

Le tableau ici présenté n'a besoin d'aucun développement pour montrer que la prétendue « faillite » de la science en matière de morale n'est, au contraire, que le retard relatif des sciences aptes à

éclairer la morale, par rapport aux sciences venues plus tôt en raison de la complexité moindre de leur objet.

La direction des hommes n'a jamais appartenu à la science et n'est malheureusement pas près d'en recevoir une lumière proportionnée à nos besoins.

Au moment où commencent à s'établir les moyens d'acquisition de cette lumière, il importe de faire des efforts pour que ces moyens ne correspondent pas à une conception trop étroite de l'anthropologie, car je le répète, il n'existe aucune autre science pour s'occuper de la connaissance particulière des êtres humains et il ne faut pas qu'une incomplète compréhension de cette science arrête ou retarde, ou déforme son individualisation.

L'individualité de l'anthropologie est suffisamment définie par ce que je viens de dire au sujet des deux séries de sciences dont l'une vise la connaissance des divers ordres de phénomènes et des lois qui les régissent, tandis que l'autre vise la connaissance particulière de chaque être envisagé dans toute sa complexité.

Ce qu'on nomme la somatologie humaine, ce n'est autre chose que l'étude des caractères anatomiques et physiologiques de l'espèce humaine comparée aux espèces voisines ou des divers êtres humains comparés entre eux. L'anatomie et la physiologie humaines font essentiellement partie de l'anthropologie autant qu'elles ont pour but la connaissance particulière des êtres humains. Elles n'en sont séparables que lorsqu'elles envisagent le corps de l'homme ou son fonctionnement au point de vue purement phénoménologique des sciences générales plutôt qu'au point de vue de la connaissance spéciale des êtres humains.

Il est clair que cette séparation, basée sur une différence de points de vue, n'empêche pas les résultats acquis par des études de ce genre d'appartenir à l'anthropologie autant qu'ils accroissent la science particulière de l'homme. C'est ainsi que beaucoup d'anatomistes et de physiologistes font souvent de l'anthropologie sans le savoir, comme aussi beaucoup de recherches entreprises dans un but anthropologique peuvent contribuer au progrès de l'anatomie et de la physiologie envisagées comme sciences générales. On peut même dire qu'elles y contribuent toujours, tout au moins en posant de nouveaux problèmes à la science générale ou en contrôlant ses prévisions. En raison de l'importance particulière qui s'attache aux moindres détails du corps humain et de sa physiologie, par exemple aux différences à peine perceptibles qui font varier la physionomie du visage, en raison surtout du prolongement énorme de diverses séries morphologiques ou physiologiques

par les caractères humains, qui vont même jusqu'à constituer de nouvelles sortes de phénomènes, l'étude spéciale de l'homme présente un intérêt tout particulier pour la biologie.

Il ne reste plus, je pense, aucune obscurité au sujet des rapports de la somatologie humaine avec l'anatomie et la physiologie, en un mot avec la biologie.

Les rapports de l'anthropologie avec la psychologie et avec la sociologie sont absolument analogues, semblables même, car la différence n'est qu'apparente. Elle provient de ce fait que, tandis que la biologie serait à peine diminuée si l'on faisait abstraction des phénomènes humains, ces phénomènes deviennent au contraire capitaux pour la psychologie, et les phénomènes dont s'occupe la sociologie sont pour la plupart exclusivement humains.

La psychologie et la sociologie n'en dépassent pas moins la science de l'homme. De même que l'anatomie et la physiologie humaines, elles se rattachent à l'anthropologie dans la mesure où elles prennent directement part à la connaissance spéciale des *êtres* humains. La psychologie et la sociologie humaines elles-mêmes sont distinctes de l'anthropologie en tant qu'elles envisagent l'esprit humain et les sociétés humaines au point de vue de la recherche des lois phénoménologiques. A l'anthropologie appartiennent seulement les faits psychologiques et sociologiques envisagés comme éléments de la connaissance particulière des êtres humains. L'anthropologie étudie, sous ce rapport comme sous tous les autres, des caractères, c'est-à-dire des différences qu'elle interprète à la lumière des sciences générales.

Alors même qu'il n'y aurait pas d'autres sociétés que les sociétés humaines, il y aurait encore dans l'étude des phénomènes sociaux envisagés au point de vue de l'établissement des lois sociologiques une matière séparable de l'anthropologie. Les sociétés humaines, en effet, possèdent une organisation et un fonctionnement qui peut les faire considérer comme constituant de véritables organismes supra-biologiques possédant leur vie et leur évolution distinctes de celles des éléments qui les composent. Elles n'en sont pas moins des formations humaines. L'interdépendance qui existe entre elles et les êtres dont elles sont formées est assez étroite pour que les différences qu'elles présentent dans le temps et dans l'espace constituent de véritables caractères anthropologiques.

Il est bien entendu que ces distinctions n'impliquent en rien la croyance en une séparation correspondante dans la nature. Il ne s'agit pas de diviser celle-ci en tranches, mais seulement de mettre l'ordre dans notre investigation et nos connaissances. Les

deux séries des sciences résultent de la nécessité logique de nous placer à deux points de vue différents, ou, si l'on veut, d'étudier la nature dans deux directions différentes pour la connaître selon nos besoins. La Sociologie humaine complète la connaissance de l'homme sans être incluse dans l'Anthropologie, car elle s'en différencie en tant qu'étude phénoménologique, c'est-à-dire en tant que recherche des lois régissant un ordre spécial de phénomènes.

Je complète ainsi le passage insuffisant où j'ai parlé de la situation de la Sociologie par rapport à l'Anthropologie, dans mon mémoire de 1889 cité plus haut.

Malgré l'impossibilité d'introduire ici le moindre développement, on voit que les rapports de l'anthropologie avec les sciences voisines ne présentent plus aucune difficulté si l'on prend comme base de démonstration la classification générale des sciences et la nécessité logique qui a donné lieu à la division des sciences en deux séries dont les relations restent constantes d'un bout à l'autre de chacune d'elles.

L'individualité de l'anthropologie se trouve ainsi dégagée et préservée de tout écart préjudiciable à ses progrès. C'est ce que je vais montrer en terminant.

*
* *

L'anthropologie ne s'occupe que de différences anatomiques, physiologiques, psychologiques et sociologiques. Si l'on envisage l'ensemble de l'espèce, ou les races, ou les sexes, ou des catégories quelconques, ou enfin des individus, l'étude particulière des êtres humains consiste toujours en une différenciation au point de vue des diverses sortes de phénomènes que ces êtres peuvent présenter, c'est-à-dire au quadruple point de vue anatomo-physio-psycho-sociologique. Voilà l'individualité de l'anthropologie.

Voici maintenant pourquoi la réalisation de cette individualité est d'une extrême importance. Ici encore ma démonstration aura pour base le fait qui a déterminé la formation de deux séries de sciences, car toutes les sciences d'êtres résultent d'une individualisation semblable à celle que doit acquérir l'anthropologie.

Les caractères que présente chaque sorte d'êtres ne sont pas isolés les uns des autres. Il existe entre eux des connexions, des influences, des corrélations dont l'étude est indispensable pour acquérir sur chaque être une connaissance digne de ce nom et capable d'atteindre son but.

Les minéraux, par exemple, présentent des caractères d'ordre

géométrique, d'ordre mécanique, d'ordre physique, d'ordre chimique. Cependant ni la géométrie, ni la mécanique, ni la chimie, ni la physique ne peuvent remplacer la minéralogie; d'abord parce que chacune de ces sciences a un but tout autre que la connaissance des minéraux et ne s'intéresse à ceux-ci que dans la mesure où elle y peut trouver profit, ensuite parce que chacune de ces sciences générales ne voit et n'est capable de voir un minéral qu'à un seul point de vue, enfin parce que les divers ordres de caractères sont unis dans ce minéral par des connexions d'où résultent les propriétés d'ensemble du minéral.

La connaissance de celui-ci exige donc une étude spéciale et concrète appropriée à la nature complexe de l'objet à connaître. Le travail du minéralogiste doit mettre en jeu des connaissances géométriques, mécaniques, physico-chimques, et en outre des connaissances de rapports et de situation. C'est cet ensemble qui est nécessaire pour acquérir sur un minéral une connaissance adéquate à la nature spéciale et complexe de celui-ci, pour obtenir sa caractérisation complète par rapport aux autres minéraux, pour comprendre son action et pour guider son utilisation.

On éprouve quelque peine à se représenter l'état d'une minéralogie dont l'individualité serait incomplète comme l'est encore celle de l'anthropologie. Elle négligerait par exemple la considération des formes cristallines par respect pour le domaine de la géométrie, ou de la composition chimique pour ne pas empiéter sur les droits de la chimie, etc.

Je ne crois pas que de pareils écarts se soient jamais produits en minéralogie. Mais il s'en est produit et il s'en produit encore de semblables pour l'anthropologie, notamment lorsqu'on méconnaît ou lorsqu'on oublie les connexions étroites qui existent entre les caractères dits somatologiques et les caractères mentaux.

Une anthropologie incomplètement individualisée ne mériterait pas plus le nom de science qu'une minéralogie limitée à la considération d'une partie seulement des caractères des minéraux. Une catégorie humaine ou un être humain représente un complexus de plusieurs sortes de phénomènes, et ce complexus est à différencier d'autres complexus analogues mais non semblables. En outre, ces différences sont à expliquer et non pas seulement à noter, sans quoi il pourrait y avoir des musées et même des chaires anthropologiques, mais nullement une anthropologie, nullement cette Anthropologie qui doit répondre au γνῶθι σεαυτον, et de laquelle, en même temps que de la sociologie, les arts anthropotechniques attendent la lumière dont ils ont tant besoin.

A défaut de cette lumière scientifique, l'effort intense des sociétés vers le progrès moral se dépense en agitation stérile et en tentatives dangereuses. Au fond de toute question sociale, il y a des questions anthropologiques, mais nous savons ce que valent les réponses hâtives d'une anthropologie incomplètement organisée et surtout incomplètement conçue.

Tantôt c'est le point vue anatomique qui est négligé, ou limité à la considération de caractères sans importance physiologique; tantôt c'est le point de vue physiologique ou bien le point de vue sociologique, comme s'il n'y avait pas des relations étroites entre la conformation physique et le caractère intellectuel et moral, ou bien comme si ce dernier était sans relation avec les conditions extérieures, sociales et autres, dans lesquelles vit et a dû évoluer l'être humain ou la catégorie humaine à étudier.

Qu'il s'agisse des sexes, des races, des classes ou des couches sociales, des criminels, de catégories humaines ou de personnes quelconques, cette liaison entre les points de vue somatologique, mental et sociologique ne doit jamais être oubliée. Tout cela étant lié dans la nature des choses, il faut que ce soit lié aussi dans l'étude scientifique.

L'organisation pratique de l'anthropologie pourra trouver sous des formes diverses et plus ou moins avantageuses l'individualité qui lui est nécessaire. Ce qui importe avant tout, ce qui domine les questions de bâtiments et d'arrangements matériels, c'est la réalisation théorique de cette individualité dans l'esprit de tous les anthropologistes.

CONTRIBUTION

A

L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DES FEMMES SAHARIENNES

Par J. HUGUET

I

La condition de la femme arabe dans les régions sahariennes n'est plus comparable à celle de la femme du Tell, ni même du Sud. Au fur et à mesure que l'on s'avance dans le Sahara, la femme gagne plus d'indépendance. Mais cette liberté est plus apparente que réelle, et résulte du mode d'existence que les indigènes sont appelés à mener en ces régions. Les ressources y sont minimes, aussi la polygamie fait-elle généralement, par raison de nécessité, place à la monogamie [1].

Les indigènes du Sahara se voient souvent obligés de laisser tentes et femmes pendant plusieurs jours, pour partir au loin à la chasse d'une gazelle, d'une antilope ou d'un mouflon.

Le chef de famille est donc dans l'obligation d'accorder à la femme une grande liberté, mais c'est à contre-cœur qu'il le fait. Autoritaire et brutal plus encore que l'Arabe du Tell, il est aussi jaloux que lui. Il peut plus difficilement exercer la surveillance des femmes, mais assure dans la plus grande mesure la police autour d'elles par les vieilles, sollicite la délation réciproque des jeunes et, quand il a seulement des doutes, s'empresse d'appliquer un châtiment toujours sévère, souvent cruel. J'ai connu, en Extrême-Sud, un indigène âgé d'une quarantaine d'années dont la femme était très jeune et remarquablement jolie. Au retour d'une absence assez prolongée, il apprit qu'un indigène avait été reçu par elle; sans chercher à connaître dans le détail les circonstances de l'incident, il alla chez lui, et sortant de son étui un long couteau marocain qui ne le quittait jamais, se précipita sur sa femme. Après l'avoir terrassée, il lui pratiqua en quelques secondes, et avec la plus grande dextérité, la section des oreilles, du

1. Encore faut-il s'entendre sur ce point. Quelquefois on pourrait croire à la monogamie, alors que la polygamie subsiste. Tel Chaanbi, qui n'a qu'une femme dans sa tribu d'origine et va souvent en pays touareg, a aussi là-bas une femme targuie. Il possède deux ménages qui ne s'ignorent pas, deux familles organisées de telle façon que, dans les deux points extrêmes de ses pérégrinations, il se retrouve chez lui; au point de vue sociologique, le fait nous paraît intéressant à signaler.

nez, des lèvres et des grandes lèvres. La laissant à moitié morte, du fait de la peur non moins que de la perte abondante de sang, l'homme courut sans retard chez le cadhi pour se faire divorcer. Chose curieuse, il garda une haine féroce à cette malheureuse et, plus tard, quand il la rencontrait sur sa route, lui enjoignait d'avoir à se diriger ailleurs. Détail non moins intéressant, ce véritable barbare, quelque temps après, cherchait à se remarier, arrêtait son choix sur une femme de quinze ans, laquelle, très habile, ne tarda pas à prendre sur lui un grand empire. Comme, un jour, je demandais à Abbouchi (c'était le nom de l'indigène) s'il ne surveillait pas sa deuxième femme comme la première, il me répondit d'un air plein de conviction : « Je suis sûr qu'elle restera tranquille, elle sait comment j'ai traité la première. »

En 1898, à Ghardaïa, une jeune femme appartenant à la tribu des Beni Merzoug (Arabes agrégés) recevait de son mari deux coups de couteau dans la poitrine. Le mari allégua comme raisons que sa femme voulait divorcer; la femme, au contraire, affirma que son mari, au cours d'une scène de jalousie, s'était précipité sur elle pour l'assassiner.

II

En ce qui concerne les Berbères, il est temps d'en finir avec les légendes que, depuis plusieurs siècles, on se transmet religieusement sur leur compte. Comme les Arabes, ils sont très jaloux de leurs femmes. Les Touareg, sur ce point, ne le cèdent en rien aux Kabyles ou aux Beni Mzab. La femme, étant plus utile au Sahara que dans le Tell, profite de la situation qui lui est faite; son intelligence se développe. Elle a sur l'homme une influence que ce dernier subit parce qu'il a intérêt à le faire et que, dans la suite, il ne peut s'y soustraire. La situation relativement élevée que la femme s'est créée dans la famille, au Sahara, est une situation toute de nécessité. Il y a donc à la fois une part de vérité et d'erreur dans la phrase suivante empruntée à un des ouvrages les plus récents sur les *Races du Soudan* : « dans la famille, elles (les femmes touareg) jouissent d'une certaine autorité et sont souvent consultées par le mari [1]. » Nous ferons remarquer que l'opinion formulée ici par M. Sarrazin n'est qu'une paraphrase de cette appréciation de Saadou ben El Habib Baba qui dit : « Les femmes touareg s'intéressent aussi aux questions administratives, elles donnent quelquefois leur avis [2]. »

Je préfère de beaucoup cette dernière rédaction. D'après M. Sarrazin, le sort de la femme maure diffère peu de celui de la femme arabe; elle est cependant un peu plus libre de ses actions [3]. Toutes ne se cachent pas le visage [4]. Chez les nobles et les riches, toutefois, elles restent cachées à tous les regards [5].

1. Sarrazin, *Les Races du Soudan*, t. I, p. 190.
2. *Ibid.*, p. 109.
3. *Loc. cit.*, p. 201.
4. *Ibid.*, p. 197.
5. *Ibid.*, p. 201.

III

Nous pensons avoir suffisamment indiqué plus haut la mentalité de l'Arabe du Sahara vis-à-vis de sa femme. Tout autre est son attitude vis-à-vis de ses filles. Ces dernières sont sa propriété et constituent un capital dont il peut, à sa guise, tirer profit. En 1900, à El Goléa, un Chaanbi que j'avais vu quelques années auparavant dans la région d'Ouargla, vint me saluer. Après échange des banales et habituelles formules de politesse indigène, il se décida à me faire la proposition suivante : « Je te connais, tu es depuis longtemps dans le pays, je sais que tu traites bien les indigènes, je veux te vendre ma fille, parce qu'elle est jeune et gentille « zina ». Elle avait onze ans et le père cherchait preneur moyennant 80 douros (400 francs), somme qui, dans les pays sahariens, constitue une petite fortune ; pour ce prix, un indigène peut acheter trois chameaux porteurs qu'il loue dans les caravanes.

IV

Les Touareg, d'après Sarrazin, pratiqueraient l'infibulation chez leurs filles, dès le bas âge. Les Berbères des oasis touatiennes, les Beni Mzab, les Berbères d'Ouargla semblent assez pointilleux en ce qui concerne la question de la virginité des jeunes filles. Disons que cette virginité est le plus souvent relative. En effet, il est fréquent que les enfants d'une même famille, frères, cousins, vivent en état de promiscuité. Au moment, cependant, où ils songent à marier leur fille, les parents se préoccupent du moyen de la faire passer pour vierge, afin que le mari ait l'illusion à défaut de la réalité.

Je reste persuadé que, fréquemment, les marabouts doivent être sollicités de rédiger des certificats du genre de celui que me demanda un jour un Mzabite pour sa fille. En cédant à des requêtes de cette sorte, ils doivent sans nul doute y trouver bénéfice et satisfaction. J'ai toute raison, du reste, de croire les indigènes dignes de foi qui m'ont parlé du rôle des marabouts vis-à-vis des femmes et des jeunes filles. Ceux-ci n'examinent, il est vrai, les femmes que quand elles ont le visage voilé : mais, pourvu préalablement qu'ils consentent à ne pas voir la figure, on leur tolère les moyens de vérification les plus indiscrets, sans paraître y attacher d'importance. Les marabouts, ayant tous une grande expérience des hommes et des choses, n'ont garde d'oublier qu'ils peuvent beaucoup se permettre ; ils en usent toujours et doivent, si je ne me trompe, en abuser souvent.

V

Les indigènes sahariens que l'on voit si rigoureux pour leurs femmes, si peu sévères pour leurs filles, ont vis-à-vis d'eux-mêmes une grosse indulgence. Dès qu'ils arrivent dans un centre habité comme Ghardaïa, Guerara, Ouargla, El Goléa, où il y a des prostituées, ils n'ont rien de plus pressé que d'aller les fréquenter et dépenser avec elles le peu d'argent qu'ils ont. Il

s'ensuit que les affections vénériennes s'observent avec une presque égale fréquence chez les femmes mariées et chez les prostituées.

Nous avons trouvé à In-Salah des affections vénériennes que les troupes françaises n'y avaient pas portées. Du reste, un mari trouve tout naturel de demander conseil au médecin pour sa femme atteinte d'affection vénérienne. Il n'y met aucune hésitation; sa femme étant sa propriété, il ne croit nullement blâmable de l'avoir contagionnée.

Les prostituées sahariennes sont, comme dans le Sud, connues sous le nom générique d'Oulad Naïl. Dans un mémoire paru en 1900 [1], j'ai indiqué en quoi il était inexact de désigner toutes les prostituées sous le nom d'Oulad Naïl. Certaines de ces femmes, et non les moins belles, sont originaires du Djebel Amour; d'autres viennent de la région de Touggourt; plus rarement il y a parmi elles des Juives de Laghouat. Enfin, parmi les femmes de couleur, signalons quelques Hartanyat d'Ouargla, des négroïdes des oasis touatiennes, enfin des négresses provenant du Soudan, devenues libres et exerçant pour leur compte la prostitution.

En tous temps, la société a eu ses Oulad Naïls, mais c'est en Orient et particulièrement en Égypte qu'on aurait pu le mieux dans l'antiquité observer des types offrant de réelles ressemblances avec ceux que nous voyons aujourd'hui dans le Sud et le Sahara Algérien.

Les troupes de saltatrices « qui dansent nues avec des crotales d'or aux mains pendant que les chœurs de chanteuses s'accompagnent sur la cythare et la harpe » ne sont-elles point les Oulad Naïls de jadis? Et, fait assez particulier, la forme même des bijoux s'est transmise à travers des siècles; un des bracelets préférés des Oulad Naïls est encore celui dit à tête de serpent (er ras hanisch). Estimées, elles l'étaient dans l'antiquité, les saltatrices, les hétaïres; leur place est parfois considérable, puisque Aspasie a pu, quoique étrangère, présider aux destinées d'Athènes. L'odalisque du désert saharien n'est pas non plus méprisée; les musulmans les plus puritains passent sans se détourner, sans même froncer le sourcil devant sa demeure. La plupart témoignent même à certaines d'entre elles une déférence qu'ils n'auraient certes pas, dans la famille, pour leurs propres femmes.

Jamais les indigènes n'ont, de leur propre mouvement, songé à reléguer les prostituées dans des quartiers spéciaux, pas plus qu'on n'aurait eu dans la capitale de la fille des Ptolémées l'idée d'obliger les danseuses à se confiner dans les rues « suspectes » du Rhakôtis, parmi les bouges de la vieille ville égyptienne.

Sans égaler Aspasie qui causait philosophie avec Anaxagore, morale avec Socrate, politique avec Charinas, hygiène avec Hippocrate, esthétique avec Phidias, les Oulad Naïls ont une instruction générale qui surprend parfois.

L'une d'elles me disait à Ghardaïa : « Tu comprends pourquoi je suis estimée plus que les autres. C'est parce que je sais bien parler le français et l'écrire aussi. » Même chez les Naïliat qui ne connaissent pas un mot de notre langue, l'esprit naturel et l'intelligence atteignent un bien plus haut degré que chez les femmes arabes de condition ordinaire.

1. *Revue encyclopédique Larousse.*

NOTES ET MATÉRIAUX

Le journal de voyage de Relian.

Journal historique d'un Voyage aux Indes orientales, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans la route, et quelques observations sur le Cap de Bonne-Espérance, Batavia et la Chine. Avec la description d'un nouveau passage à l'est de Banca, pour aller à la Chine et au Japon, et pour en revenir avec plus de sûreté que par le détroit de cette isle.

Auquel on a ajouté des relations sur les mœurs et les caractères de quelques officiers de vaisseaux, ainsi que des habitans du Cap de Bonne-Espérance et de Batavia.

Par Louis Relian, *natif de Genève, et chirurgien major de vaisseau. 1754.*

Tel est le titre — bien dans le style et le goût de l'époque, encore qu'un peu long — d'un fort cahier manuscrit de 162 feuillets in-8°, recouverts presque sans ratures, recto et verso, d'une écriture courante du XVIIIe siècle. Ce manuscrit, acheté à Genève dans une vente publique, appartient à M. le Dr Charbonnier (de Bussigny-sous-Lausanne) qui, avec une obligeance dont nous le remercions vivement, a bien voulu nous le communiquer et nous permettre d'en reproduire des extraits.

L'auteur de la relation inédite dont il s'agit, Louis Relian, né à Genève, de parents français expatriés pour cause de religion, avait étudié la médecine à Paris, où il suivit, à l'hôpital de la Charité, les cours pratiques de chirurgie. Le désir de voyager et plus encore, nous apprend-il, la nécessité d'avancer sa fortune, l'ayant déterminé à courir le monde, il s'embarqua comme chirurgien-major sur le *Batavier*, vaisseau de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, et se rendit aux Indes « pour acquérir par des moyens honnêtes et de l'expérience dans son art, et quelques biens qui pussent lui faciliter un établissement dans son pays ».

Bon observateur et instruit, ainsi qu'en témoignent les réflexions médicales, les remarques d'histoire naturelle qui parsèment sa narration, Relian n'obéissait à aucune préoccupation de publicité lorqu'il rédigeait, deux mois après son retour en Europe, le journal de son voyage. « Je n'écris point, dit-il, pour le public, et le journal que j'ai tenu de mon voyage et de mes observations, n'est que pour ma propre utilité, et pour satisfaire la curiosité d'un des premiers savants de l'Europe qui l'exigea avant mon départ. Les obligations essentielles que je lui ai, lui seront un sûr garant de la vérité de ce que j'écris ».

De cette véracité et de cette fidélité d'observation, nous avons d'ailleurs d'autres garanties encore : ce que l'on sait aujourd'hui des faits relatés par le voyageur en confirme l'exactitude, et celui-ci se trouvait, en outre, dans les meilleures dispositions d'esprit pour les bien constater et les bien appré-

cier. « En tenant un journal de mes voyages, je me suis proposé de ne me point abandonner à mes préjugés... On verra que j'ai tâché de profiter de tout dans ce voyage, et que rien n'a échappé aux réflexions dont je m'occupais continuellement... Pour tirer fruit de ses voyages, il faut tout examiner d'un œil impartial, chercher l'origine et la cause des coutumes qui nous paraissent si singulières ».

Le 4 août 1752, le *Batavier* mettait à la voile et partait de la rade de Rammekens. Après avoir passé en vue de Madère et des Canaries, relâché aux îles du Cap-Vert, franchi la ligne le 24 octobre, il arrivait heureusement, le 10 décembre, au cap de Bonne-Espérance, qu'il quittait le 1er janvier 1753.

Superstitions maritimes. — En route, l'équipage avait pris un requin : « Son cerveau est fort petit; lorsqu'il est sec, il se réduit facilement en poudre, et ressemble à de la craie blanche ou à de l'antimoine diaphorétique. Les mariniers lui attribuent plusieurs vertus médecinales, entre autres celle de guérir la colique; je l'ai employé dans ce cas, et je n'en ai remarqué aucun effet considérable; je le regarde seulement comme un absorbant. Quelques-uns disent que c'est un bon appéritif, d'autres lui attribuent la vertu de faciliter les accouchements.

«... Le 22 novembre au soir, nous vîmes une quantité de ces oiseaux de mer que les Hollandais appellent pigeons du Cap... On défend ordinairement de les prendre, parce que l'on croit que cela attirerait un malheur sur le vaisseau, et qu'ils sont pour l'ordinaire un signe que l'on n'est pas loin du cap de Bonne-Espérance ».

Les Hottentots. — Au Cap, notre chirurgien eut l'occasion, qu'il se garda bien de laisser échapper, de voir des Hottentots :

« Dans le temps que les Hollandais commencèrent de s'y établir (au Cap), ils le trouvèrent habité par les sauvages ou naturels du pays, qu'on nomme Hottentots. C'est un peuple fort grossier, qui est ainsi nommé à cause de la singularité de son langage, qui ressemble plutôt au cri d'un coq d'Inde qu'à une voix humaine. Ils n'ont pour tout habillement qu'une peau de mouton qui leur couvre les épaules; elle est attachée par devant au-dessous du menton, et elle descend par derrière jusqu'à la moitié des cuisses. Les parties naturelles des hommes sont cachées dans un sac uniquement fait pour cet usage; tout le reste du corps est nu, et fort malpropre. Le premier que je vis me donna beaucoup de divertissement; je le fis danser sur la rue, et cette danse était tout à fait comique. Il s'agitait d'une manière extraordinaire, portant sa tête et sa poitrine fort en avant, et frappant continuellement des pieds. Pour son chant ou sa voix, il n'est pas possible de la décrire; c'était un bruit semblable à une toux sèche, qui dura autant que ses sauts; cependant il me parut, autant que je le pus remarquer, qu'il suivait assez, dans le mouvement de ses pieds, l'inflexion de sa voix, par le moyen de laquelle il se guidait dans sa danse. Tels sont les naturels du pays. Ils habitent une grande étendue de terre; ils sont libres, mais il n'y en a pas beaucoup au Cap; le peu qu'on y voit s'occupe à garder les troupeaux, et vit d'une manière fort misérable et malpropre;

les autres viennent au marché dans certains jours de la semaine, porter ce qu'ils ont à vendre. Pour ce qui regarde les femmes, je n'en puis rien dire, n'en ayant point vu. »

Mœurs des Européens établis à Batavia. — Une navigation de 70 jours conduit ensuite Relian du Cap à Batavia, où il séjourne près de deux mois et demi. Les mœurs des Européens établis dans la grande île hollandaise lui fournissent matière à de curieuses observations :

« L'on y a introduit une coutume qui me surprit fort, qui révolte d'abord les honnêtes gens qui reviennent d'Europe, et qui est très commune dans le reste de l'Inde. Lorsqu'un homme s'établit dans la ville, et qu'il ne veut point encore se marier, il achète une Esclavinne, avec laquelle il couche comme si c'était sa femme; elle a soin du ménage, et elle commande aux autres esclaves qui la respectent beaucoup. On lui fait ordinairement apprendre la religion chrétienne, ainsi qu'à ses enfants si elle en fait, et on les battise pour pouvoir leur rendre la liberté. Lorsque l'homme trouve à propos de quitter le pays et de s'en retourner en Europe, il la rend libre, lui fait un présent proportionné à son bien et à sa reconnaissance, si elle l'a bien servi, et qui peut lui suffire pour vivre doucement avec ses enfants si elle en a, pour peu qu'elle veuille travailler, car elles savent toutes coudre en linge fort proprement; après quoi il l'abandonne sans remords, tout comme s'il ne l'avait jamais connue. Ceux qui restent dans le pays ont soin d'élever leurs enfants d'une manière convenable; quelquefois même ils les envoient en Europe pour leur donner une bonne éducation, les regardant tout comme s'ils les avaient eus d'un mariage fait selon les lois de l'Église... Les particuliers trouvent cette coutume fort commode, parce que dès qu'ils ne sont pas contents de cette concubine ils la revendent, ce qu'ils ne pourraient pas faire avec une femme légitime.

« Les filles sont toutes fort fières, peu polies, point affables, et ayant une grande idée de leur personne, quoiqu'il n'y en ait aucune, d'entre celles qui sont nées dans le pays, qui puisse passer pour jolie. Elles aiment beaucoup les fleurs odorantes, et se font ordinairement une couronne de fleurs qui ont beaucoup d'odeur; particulièrement d'une espèce de jasmin double dont elles entourent leurs cheveux, qu'elles ont fort longs et noirs, et qu'elles retroussent aussi en manière de couronne, ne portant jamais aucune coëffure. La couleur favorite pour les cheveux est le noir, et elles les engraissent continuellement avec de l'huile de cocos, qui est si puante que je n'ai jamais pu en supporter l'odeur. Cependant on dit qu'on s'y accoutume, et tant les femmes, les filles, que les esclaves, se servent de cette huile, et la trouvent admirable. Les unes et les autres mangent continuellement du pinang et de la bettelle, qui les rendent entièrement désagréables par le suc rouge qui découle de leur bouche, et qui leur gâte les lèvres, les dents et les gencives... Les dames et les maîtresses esclaves ont toujours une cassette, ordinairement de bois de rosier fort propre, et proportionné pour la richesse à l'état de la personne, avec un assortiment de ces sortes de choses, qui font leur unique occupation, depuis le matin jusqu'au soir, et même dans les compagnies. »

Les Chinois à Java. — Alors déjà se trouvait posée la question chinoise, qui trouble actuellement de façon aiguë la vie coloniale javanaise [1]. Les Chinois étaient plus nombreux à Batavia que les Européens de toute provenance, parmi lesquels dominaient les Allemands, les Hollandais formant la minorité :

« Les arts et les métiers sont en général entre les mains des Chinois qui se sont établis à Batavia, et qui sont fort adroits en tout ce qu'ils entreprennent. Comme il y en a un fort grand nombre, la plus grande partie est très pauvre. Ils habitent presque tous dans un quartier de la ville qui est sur la grande rivière, et du côté opposé à celui qu'ils occupaient avant le massacre qu'on en fit en 1740, et qui est présentement le grand bazar, ou marché à volailles, herbages, etc. Il y en a encore beaucoup, outre ceux-là, qui demeurent en différents endroits de la ville. Ceux qui sont barbiers courent la ville tout le jour, en faisant sonner un ressort d'acier qu'ils ont à la main; les rasoirs dont ils se servent sont une espèce de couteau court, épais et fort large, mais qu'ils savent manier avec une légèreté qui étonne les Européens. Ils ne sont pas moins habiles à nettoyer les oreilles, premièrement avec un instrument tranchant, long et étroit, avec lequel ils emportent, en le tournant, les ordures endurcies, et même des petites membranes, sans cependant faire aucun mal, après quoi ils introduisent successivement des petites curettes et plusieurs éponges de coton, attachées au bout d'un bâton fort fin, et qu'ils tournent avec une vitesse extrême entre les deux mains...

« On prétend que le quartier appelé communément le camp des Chinois contient bien dix mille hommes, sans les femmes et les enfants. La cause d'un si grand nombre est la fécondité des femmes et leur pluralité, qui est permise aux Chinois, c'est-à-dire qu'ils peuvent en prendre autant qu'ils en peuvent nourrir.

« Il arrive quelquefois que les Esclavinnes se sauvent de la ville et se retirent chez quelques-uns de ces Chinois qui leur donnent retraite, parce qu'ils sont fort amateurs de ce sexe; mais s'ils sont découverts, la Régence les fait saisir, confisque tous leurs biens, et les envoie, eux et leur famille, en exil dans quelque île. Elle est obligée d'en agir aussi sévèrement avec eux, parce que sans cela ils débaucheraient toutes les Esclavinnes, sous prétexte d'un meilleur sort, ce qui causerait de grand désordre dans la ville ».

Empoisonnements par les Esclavinnes. — Relian se rembarque le 21 mai 1753 sur l'*Overnès*, allant à la Chine. Le navire prend sa route par le détroit de Banca, touche à Macao et entre le 1er juillet dans la rivière de Canton, par le fameux passage nommé Bocca-Tigris. Après le départ de Batavia, il y avait eu à bord de nombreux cas de « dyssenterie, des diarrhées considérables, accompagnées de ténesme fort douloureux, des fièvres violentes, etc.

« L'on croit que la cause de ces maladies si dangereuses vient de l'usage des femmes de ce pays, et avec lesquelles nos Européens ne s'habituent que

1. Cf. J. Chailley-Bert, *Java et ses habitants* (Paris, Colin, 1900), pp. 110-143.

trop facilement. L'on sait très-certainement que la plupart d'entre elles, se voyant ainsi abandonnées, leur donnent un poison lent qui les mine insensiblement, et qui se développe particulièrement dès qu'ils sont sur mer. On prétend de plus qu'il n'y a que celle qui a donné ce poison qui puisse le guérir, lorsque l'on retourne à elle pour y rester; et l'on a vu effectivement plusieurs Européens guérir de cette manière ».

Les Chinois de Canton. — Quatre mois passés en rade de Canton permirent à Relian de prendre contact avec les Chinois et de se faire une idée de leur caractère et de leurs coutumes. Nous reproduisons ce qu'il en dit de plus saillant :

« ... Les Chinois sont lâches, efféminés et sans courage, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Je les ai vus sur nos vaisseaux se boucher les oreilles lorsqu'on tirait le canon, et être effrayés comme s'ils eussent été en grand danger. Aussi ne serait-il pas difficile aux Européens de se rendre maîtres de leur pays, s'ils n'y apportaient eux-mêmes le plus grand obstacle. Car il est certain qu'une nation ne pourrait l'entreprendre sans voir toutes les autres s'y opposer de toutes leurs forces. »

La mauvaise foi chinoise n'a pas d'égale :

« Les boutiques (dans le quartier commerçant, seul ouvert aux Européens) sont fort propres et bien fournies... Ils sont assez polis, mais fort trompeurs; ils demandent ordinairement dix fois plus qu'il ne faut, et ils savent si bien imiter la bonne foi dont ils ont toujours le terme dans la bouche, qu'ils attrapent souvent par ce moyen quelques dupes.

« Ils vendent au poids tout ce qui se mange, les herbages, les racines, les fruits, les poules, les cochons, etc. Aussi, lorsqu'ils fournissent les provisions de bouche aux vaisseaux qui sont prêts à partir, ils ont soin de faire avaler des pierres, du sable, etc., aux animaux qu'ils vendent, afin de les rendre plus pesants, et il n'arrive que trop souvent que ces animaux meurent dès que l'on est en mer. »

Les industries : « Il y a parmi eux toutes sortes d'artisans dont les ouvrages sont bien finis et très beaux...

« Les peintres sur le verre m'ont donné beaucoup de plaisir par l'examen de leurs ouvrages. Leur peinture est en huile, et tout l'art ne consiste qu'en un certain mélange des couleurs. Ils travaillent fort adroitement, mais ils tiennent le pinceau tout différemment que nos peintres d'Europe. Ils peignent toutes sortes d'ouvrages en verre, et principalement des miroirs, soit vieux, soit neufs. Lorsque le vif-argent d'une glace est tombé en quelque endroit, ils y peignent une fleur, une mouche, un oiseau, ou telle autre chose que l'on désire.

« Une autre sorte d'artisans sont les brodeurs sur les étoffes de soie. On voit chez eux les plus beaux dessins du monde, qui leur ont été apportés de France ou d'Angleterre; ils les exécutent avec beaucoup d'adresse, soit en soie, en or et en argent, et ils n'exigent pour leur peine qu'un salaire très-médiocre.

« Enfin il y a des statuaires ou figuristes, qui font des figures humaines avec une sorte de terre très fine, qu'ils manient comme ils veulent, et à

laquelle ils donnent toutes les proportions naturelles, tant en grand qu'en petit; ils y passent ensuite une couleur de chair, et y forment les habillements que l'on souhaite. La plus grande partie de nos Européens ne manquent pas de faire ainsi tirer leur portrait, et il y en a beaucoup qui sont fort bien imités. On ne paie pour cela que trois, quatre ou cinq écus d'Espagne. Ces ouvriers font encore quantité de figures dans le détail desquelles la décence ne me permet pas d'entrer. Je dirai seulement qu'elles sont proportionnées au génie de la nation, et que l'on ne voit partout que des monuments qui découvrent la lubricité de ces peuples, et qu'ils transmettent par le moyen des vaisseaux à nos nations d'Europe. »

La religion : « Pour ce qui regarde la religion des Chinois, je n'ai pas eu assez d'occasions de m'en instruire suffisamment pour en dire quelque chose de certain. J'ai vu quantité de leurs pagodes, dont les unes sont plus ornées que les autres; mais en général on y voit une ou deux figures grotesques par lesquelles ils représentent leurs divinités. Il y a auprès des lampes, des bougies, des ornements, et un autel où ils brûlent des papiers dorés et argentés, à l'honneur de l'idole. J'ai aussi plusieurs fois rencontré de leurs processions, que je ne saurais mieux comparer qu'à celles de l'Église romaine et principalement celle de la Fête-Dieu. L'idole est portée sous un dais par quatre hommes; elle est précédée de plusieurs prêtres, qui frappent sur des bassins de cuivre, sur des pièces de fer, ou qui sonnent des clochettes et jouent de l'hautbois, en sorte que le mélange de tous ces instruments fait un tintamarre terrible. De temps en temps ils s'arrêtent, et principalement lorsqu'ils rencontrent quelque coin de rue où il y a un autel; alors ils font un salut à l'idole et brûlent du papier consacré. Plusieurs de l'Église romaine n'ont pu s'empêcher de m'avouer qu'il y avait une grande ressemblance entre ces cérémonies-là et les leurs, et que même les Chinois avaient dans leurs idolâtries la même croyance que les chrétiens de Rome à l'égard des indulgences et du pouvoir que les prêtres s'attribuent de pardonner les péchés.

« Les offrandes qu'ils font à leurs dieux consistent en un cochon rôti tout entier et fendu par le milieu, que l'on porte sous un dais en grande cérémonie dans une pagode. Il est ordinairement précédé et suivi d'un autre dais, sous lequel il y a des soieries et des sucreries de toutes sortes. La marche se fait au bruit des bassins, des hautbois, des cloches, etc. »

La médecine : « Je n'ai pas eu occasion de m'instruire sur la pratique de la médecine des Chinois. Je sais seulement qu'ils n'ont point l'usage de la saignée, et qu'au contraire ils la craignent beaucoup. Lorsque par hasard ils étaient présents à des saignées sur nos vaisseaux, ils voyaient avec étonnement que l'on répandît ainsi une liqueur si précieuse et si nécessaire à la vie. Et lorsque quelques-uns se plaignaient à moi de grands maux de tête, et que je leur conseillais de se faire tirer du sang, ils paraissaient me regarder comme un homme qui cherchait à abréger leur vie, bien loin de vouloir rétablir leur santé. En un mot, ils ont une grande horreur pour les instruments tranchants, et je crois qu'ils ne font jamais aucune opération de chirurgie. »

L'*Overnès* levait l'ancre le 12 novembre 1753, après avoir complété sa cargaison en thé et soieries ; il relevait au retour un nouveau passage sur la côte orientale de Banca — passage sur lequel Relian s'étend longuement, et beaucoup plus facile et plus sûr que celui de Banca pour les navires allant à la Chine ou au Japon et en revenant — ; il passait ensuite par le détroit de la Sonde, doublait, le 26 janvier 1754, le cap de Bonne-Espérance, relâchait deux mois au Cap, et était de retour en Hollande le 12 juin, ayant mis, du Cap au Helder, deux mois et dix-neuf jours, voyage, à cette époque, particulièrement rapide.

Louis Relian devait retourner par la suite aux Indes Orientales ; il semble même s'y être fixé, comme l'on peut l'inférer d'une note que publiait en 1772 la *Bibliotheque des Sciences* et dont copie figure en appendice, à la suite du manuscrit que nous venons d'analyser. Quoique cette note ne soit point inédite, elle est si oubliée, et le sujet dont elle traite rentre si bien dans notre cadre, que nous n'hésitons pas à la reproduire :

Sur l'orang-outang. — « ... M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius sur l'orang-outang, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de l'orang-outang femelle. Cependant ce que Bontius en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes, et par une lettre très curieuse qu'un habile chirurgien de Batavia a écrite à M. Allamand, qui l'avait prié de lui envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de l'Académie de Leyde.

« J'ai été extrêmement surpris — écrit M. Relian, le 15 janvier 1770 — que l'homme sauvage qu'on nomme en malais orang-outang, ne se trouve point dans votre académie ; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici sabandhaar [1], en a emmené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759. Ces orangs-outangs sont sans doute morts sur la route, au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. Ils étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouvements que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils se servaient comme nous. La femelle avait des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes. La poitrine et le ventre étaient sans poils, mais d'une peau fort rude et ridée. Ils étaient tous les deux fort honteux quand on les fixait trop : alors la femelle se jetait dans les bras du mâle, et se cachait le visage dans son sein, ce qui faisait un spectacle fort touchant. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogies par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisaient pas une race à part, qui se perpétue, on pourrait les nommer des monstres de la nature humaine. Le nom d'hommes sauvages qu'on leur donne, leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, surtout dans leurs mouvements et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière,

1. Agent général du commerce.

et qu'on ne remarque point dans les autres animaux ; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général.

« Ce serait un spectacle bien curieux si l'on pouvait observer ces hommes sauvages dans les bois sans en être vu, et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques. Je dis hommes sauvages pour me conformer à l'usage; car cette dénomination-là n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés.

« L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

G. Hervé.

LIVRES ET REVUES

Dr Antonio Magni. — 1° *L'antico Lago Eupili*; 2° *Le armi di selce di Bosisio*. Une brochure de 27 pages avec 4 planches en phototypie. Côme, 1904.

Au sud-ouest de Lecco existe une région où se trouvent six grands lacs actuellement très distincts l'un de l'autre. L'auteur pense qu'à l'époque préhistorique, ils devaient être réunis et ne former qu'un seul grand lac, *lago Eupili*; ce lac contenait des îles qui étaient habitées par les préhistoriques; ceux-ci y ont abandonné un riche outillage qu'on retrouve aujourd'hui dans la tourbe. Magni a publié la belle série que lui ont fournie ses fouilles. C'est d'abord une suite de jolies pointes de flèches pédonculées à base encochée ou en feuille de saule, pièces classiques de cette région, puis un beau poinçon et un ciseau en os, des scies et de curieux petits tranchets en silex dont un encore garni de bitume d'un côté.

Dans la tourbière de Bosisio, il a recueilli deux vases néolithiques, l'un de 14 centimètres de hauteur, l'autre de 6 centimètres, à fonds arrondis ; ces vases sont munis d'une anse. Le plus petit a presque l'aspect d'une tasse.

Tous ces objets correspondent pour l'auteur à ceux de la première période du lac de Varèse, vers le deuxième millénaire avant l'ère.

A. Dubus. — 1° *Contribution à l'étude de l'époque paléolithique des stations de Bléville, la Mare-aux-Clercs et Frileuse, près le Havre.* — 2° *Note sur l'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray.*

Dans ces deux fort intéressants inventaires, M. Dubus suit la même exposition logique et sans phrases, fort intéressante par là même. Il indique

d'abord les points où ont porté ses recherches : généralement des briqueteries fort riches en paléolithique (acheuléen) dans la terre à briques, en lames minces et élancées ressemblant aux types magdaléniens dans la couche sableuse recouvrant le lœss et enfin en néolithique dans les couches recouvrant le tout.

M. Dubus décrit successivement chaque type qu'il a pu constituer au moyen de séries assez nombreuses de pièces similaires, puis il indique leur fréquence dans telle ou telle carrière. Une liste de ces localités est accompagnée de l'indication des pièces qui y ont été trouvées; enfin une table se rapportant aux numéros des planches indique la provenance de chaque pièce figurée. Ces reproductions sont phototypiques et fort bien réussies. Elles montrent bien nettement la forme générale des pièces et souvent même les détails de la taille.

L'auteur a réuni là une belle série de types acheuléens fort variés. Rien qu'en feuilletant ces planches, on se rend bien compte de la grande diversité de ces instruments, tous fabriqués suivant le même type et qu'on rangeait autrefois sous la terminologie univoque de « coup de poing ». Ce sont une série d'instruments divers qui n'ont de commun que la taille par larges facettes sur les deux faces, avec obtention d'un bord sensiblement rectiligne.

Pour le néolithique, ses séries ne sont pas moins variées et comprennent à peu près tout l'outillage connu. A noter pourtant la rareté des tranchets et des perçoirs.

Dans l'état actuel classique des connaissances de la morphologie de l'outillage de pierre, le travail de M. Dubus est bien complet. Mais il pourra et il devra le compléter maintenant par l'étude et la description des nombreux outils aberrants ordinairement méconnus (le plus souvent outils associés sur une même pièce) et des outils d'usage si curieux, si abondants même dans le néolithique soit sur lames à bulbe, soit sur éclats ou rognons naturels (éolithes).

L. Capitan.

A NOS LECTEURS

L'Université populaire du faubourg Saint-Antoine (Coopération des idées), a indiqué à tort sur son programme du mois de novembre 1904, plusieurs conférences comme organisées par l'École d'Anthropologie.

Cette erreur a été reconnue par l'Université elle-même qui a donné l'assurance qu'elle serait signalée et rectifiée.

TABLE DES MATIERES

LEÇONS

P.-G. Mahoudeau. — Indication des principales étapes de la phylogénie des Hominiens..... 1
E. Rabaud. — Les stigmates anatomiques de la dégénérescence mentale.. 33
A. Lefèvre. — L'aventure de Boniface VIII..... 65
R. Dussaud. — Le panthéon phénicien..... 101
J. Huguet. — Généralités sur l'Afrique. Le pays, les habitants..... 137
J. Vinson. — Les langues indo-européennes. Les Aryens..... 169
S. Zaborowski. — Les Protoaryens ont-ils connu les métaux?..... 207
A. Lefèvre. — Le Latium avant Rome..... 220
A. de Mortillet. — Les tumulus..... 247
G. Hervé. — Les Alsaciens sous le rapport moral et intellectuel..... 295
L. Manouvrier. — L'individualité de l'anthropologie..... 397

ARTICLES DIVERS

E. Doudou. — Notes sur des graines de végétaux trouvées dans la brèche préhistorique de la seconde grotte d'Engis..... 21
L. Capitan. — Quelques observations sur les pièces recueillies par M. Doudou dans la seconde grotte d'Engis..... 25
A. Dumont. — La masculinité des départements méditerranéens..... 50
J. Labrie. — Un nouveau type de grattoir-burin..... 53
Ch. D. — Nains découverts par Nonnosos..... 63
L. Capitan. — Étude des silex recueillis par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos..... 89
P.-G. Mahoudeau. — Les idées sur l'origine de l'homme..... 120
L. Capitan, Breuil et **Charbonneau-Lassay.** — Les rochers gravés de Vendée. 120
Ch. D. — Singes hybrides..... 136
B. Reber. — Une nouvelle station préhistorique à Veyrier..... 156
A. Dumont. — Méthode pour la recherche des causes de l'abaissement de la natalité..... 161
G. Hervé. — Notes et matériaux : La sépulture dolménique de Cocherel.. 164
P. Sébillot. — Vestiges du culte de la mer sur les côtes de France..... 185
L. Capitan. — Les débuts de l'art en Égypte..... 196
G. Béraud. — Découverte d'un nouvel instrument en pierre polie (galet-polissoir) dans les stations néolithiques du nord de l'arrondissement de Bressuire..... 237
L. Capitan. — La question des éolithes..... 240
J. Huguet. — La valeur physique générale des indigènes sahariens..... 263
L. Bardon, J. et **A. Bouyssonie.** — Monographie de la grotte de Noailles.. 283
L. Capitan, Breuil et **Ampoulange.** — Une nouvelle grotte à parois gravées. La grotte de la Grèze..... 320
F. Houssay. — Trois nouveaux polissoirs..... 326
G. Hervé. — La colonie allemande du Klingenthal..... 331

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE DÉCEMBRE 1904.

P.-G. Mahoudeau. — Poudre de crâne..... 332
A. Schenk. — Les squelettes préhistoriques de Chamblandes..... 335
L. Capitan, Breuil et **Peyrony.** — Une nouvelle grotte à parois gravées. La Calévie..... 379
J. Huguet. — Contribution à l'étude sociologique des femmes sahariennes. 411
G. Hervé. — Notes et matériaux : Le journal de voyage de Relian..... 415

ÉCOLE

Assemblée générale de l'Association..... 55
Programme des cours de 1904-05..... 333

LIVRES ET REVUES

E. de Michelis. — L'origine degli Indo-Europei..... 57
Ch. Lejeune. — La morale religieuse et métaphysique et la morale laïque. 62
Capart. — Les débuts de l'art en Égypte..... 196
De Nadaillac. — Figures peintes ou incisées... sur les parois des grottes préhistoriques..... 382
E. Engerrand. — Notions sur les premiers âges de l'humanité..... 382
A. Magni. — L'antico lago Eupili. — Le armi di selce di Bosisio..... 422
A. Dubus. — L'époque paléolithique des stations de Bléville, la Mare aux Clercs et Frileuse, près le Havre. — L'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray.....k..... 422

NÉCROLOGIE

Édouard Weisgerber..... 98
André Lefèvre..... 383

FIGURES DANS LE TEXTE

1-2. Vues de l'entrée de la seconde grotte d'Engis..... 21-23
3. Spécimen de la brèche, — 27
4-10. Silex travaillés, — 28-30
11. Molaire de *Rhinocéros tichorhinus*, — 31
12. Mâchoire d'*Hyæna spelæa*, — 31
13-16. Grattoirs-burins en silex, Fontarnaud... 53
17-25. Silex travaillés, tombeaux d'Abydos..... 93-96
26-27. Signes gravés divers, La Vaulx (Vendée)..... 123-124
28. Figurations animales, — 126
29-35. Blocs-statues, — 126-132
36. Personnages avec croix, — 133
37. Personnages et animaux, — 134
38. France et possessions françaises; superficie et populations comparées..... 140
39. Afrique divisée en zones productives et en zones stériles..... 143
40. Possessions de la France et des principaux États en Afrique..... 144
41. Superficie des possessions françaises..... 145
42. Superficie et populations des principaux territoires africains.... 146
43. Répartition des langues en Afrique..... 155
44. Vue de l'abri sous roche de Sur Balme, à Veyrier..... 157
45. Phases successives de la figuration de la tête de bœuf, Égypte... 198
46. Couteau en silex avec manche en ivoire, Egypte..... 199
47. Figures diverses sur vases décorés, — 200
48. Marques de potiers, — 201
49. Figures gravées sur rochers, — 202

50. Signes alphabétiformes, Égypte, Carie, Espagne..... 203
51. Figures d'animaux en silex, Égypte..... 204
52-53. Statuettes humaines, — 204-205
54. Silex naturels retouchés, — 205
55. Galets-polissoirs néolithiques, Deux-Sèvres..... 238
56. Dolmen sous tumulus..... 252
57. Murger avec inhumation..... 252
58. Tumulus avec inhumation primitive et incinération postérieure. 252
59. Tumulus à revêtement, avec incinération..... 253
60. — à chape, avec inhumation..... 253
61. — à sac, avec incinération..... 253
62. Types indigènes de la région de Bou-Saada..... 266
63. Tente d'un riche Naïli..... 267
64. Types Oulad Naïl..... 268
65-66. Types Laghouatis (sédentaire et nomade)..... 270
67. Le chef de la confédération de Laarbâ (type blond)..... 271
68. Types chaânba d'Ouargla..... 276
69. — Saïd Otba et Beni Thour..... 277
70. — touati..... 279
71. Nègre du Gourara..... 279
72-73. Plan et coupe de la grotte de Noailles..... 284-285
74-79. Silex travaillés, — 286-294
80-82. Figures d'animaux gravées, grotte de la Grèze..... 321-323
83-84. Polissoir de Chissay..... 327-328
85. Défenses de sanglier travaillées, Chamblandes..... 337
86-88. Coquilles marines perforées, — 337-338
89. Pointe de lance en silex, Châtelard-sur-Lutry..... 339
90. Sépulture n° 1, Chamblandes..... 343
91-92. — n°s 2 et 3, — 344
93-94. Crâne n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes..... 346-347
95-96. — n° 12 (—), — 348-349
97. — n° 19 (type de Baumes-chaudes), — 351
98-99. Cubitus incurvés, — 366
100-101. Figures d'animaux gravées, grotte de La Calévie..... 368-369

PLANCHES HORS TEXTE

I. Pointes de flèches en silex, tombeaux d'Abydos..... 100
II. III. Couteaux en silex..... 100
André Lefèvre..... 383

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

QUINZIÈME ANNÉE — 1905

Avec 182 figures dans le texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1905

ANDRÉ LEFÈVRE

Ma connaissance avec André Lefèvre remonte au Collège Sainte-Barbe, où nous étions camarades vers 1850. C'était un jeune homme qui, dès ce moment, inspirait un certain respect à ses camarades, moins encore par ses succès scolaires que par ses manières distinguées et réservées. Il aimait les vers : il en composait. Aussi ne fus-je pas surpris quand, en 1861, je reçus de lui un volume de poésie, *la Flûte de Pan*, bientôt suivi (1865) de *la Lyre intime*. C'était de la poésie panthéiste, d'une grande élévation et d'une forme classique. Il se préparait ainsi à donner sa traduction de *Lucrèce*, véritable chef-d'œuvre, qui mériterait d'être aux mains de tous les penseurs et de tous les amis de l'antiquité. C'est, à ma connaissance, la seule traduction en vers qui donne exactement l'impression de l'original. J'ai eu l'occasion de l'étudier de près : à mon cours du Collège de France, où j'ai expliqué une année le poème de Lucrèce, je lisais successivement à mes auditeurs la traduction de Sully Prudhomme et celle de notre ami. Il n'y a pas à dire, la supériorité de ce dernier était évidente. C'est qu'il y avait chez lui une parenté d'esprit qui le faisait sentir comme le poète latin : même passion de savoir, même désir de voir l'humanité affranchie des terreurs vaines, même espoir dans l'action bienfaisante de la science.

Toute sa vie André Lefèvre est resté fidèle à ces passions de sa jeunesse. Je l'ai revu une dernière fois il y a deux ans : il pensait et sentait encore comme le traducteur de Lucrèce.

> Longtemps dans la poussière, écrasée, asservie,
> Sous la religion on vit ramper la vie;
> Horrible, secouant sa tête dans les cieux,
> Planait sur les mortels l'épouvantail des dieux.
> Un Grec, un homme vint, le premier dont l'audace
> Ait regardé cette ombre et l'ait bravée en face....

Les livres d'histoire publiés par André Lefèvre, livres si remplis de faits et qui ont dû lui coûter tant de travail, s'inspirent de la même pensée : ce poète nourri de mythologie, amoureux des belles formes, qui avait été chercher jusque dans la poésie indienne des images neuves et de nouveaux symboles, voulait être avant tout et par-dessus tout un fervent disciple de la science.

Il lisait les ouvrages des maîtres, choisissant de préférence les chefs d'école et ne se laissant rebuter ni par la difficulté de la langue ni par l'aspect hérissé de la doctrine. On le trouvait partout où il y avait à espérer un grain de vérité. J'ai été touché de trouver dans

ses derniers livres la preuve des notes qu'il avait prises à mes cours et qu'il avait enrichies de ses propres observations. Il m'a laissé voir la place que prenaient dans ses préoccupations ses leçons à l'École d'anthropologie, pour lesquelles aucune recherche ne lui paraissait trop longue ni trop difficile. Le caractère, chez André Lefèvre, était à la hauteur du talent : je n'ai jamais aperçu en lui rien de vulgaire ni de douteux.

Au début de sa vie littéraire, à peine sorti de l'École des Chartes, André Lefèvre était entré dans un petit groupe d'hommes à l'esprit résolu, aux idées hardies, qui avait déclaré à l'Empire une guerre ouverte. C'était vers 1866 : *la Libre Pensée*, et ensuite, *la Pensée nouvelle* furent les organes, d'abord tolérés à grand'peine, ensuite étouffés, de cette généreuse campagne. Si les événements avaient suivi leur cours normal, le succès, après un temps plus ou moins long, aurait couronné ces efforts, et notre ami, après les jours de lutte, aurait au moins connu un jour de triomphe. Mais on sait comment, une fois de plus, la destinée déjoua ce qu'avait préparé la sagesse humaine. La guerre vint brutalement renverser toutes les espérances, mêler les partis, substituer un nouveau programme au programme simple et pacifique pour lequel on s'était dévoué. André Lefèvre était déjà trop avancé dans la vie, il préférait trop l'échange des idées au choc des armées, pour prêter sa voix aux nouvelles aspirations de la jeunesse. Il resta fidèle au culte désintéressé de la science et à la poursuite d'un idéal de lumière et de paix. Mais, de cette rupture avec les générations nouvelles, sa vie demeura comme attristée.

Le panthéisme de ses années de jeunesse avait fait place à une doctrine plus nue et plus sévère. Les livres se succédaient, livres de science, livres de philosophie, livres d'histoire, toujours animés du même esprit, du goût et du besoin de savoir. Il ne semble pas qu'aucune arrière-pensée personnelle se soit mêlée à ces travaux. André Lefèvre aurait pu prétendre aux distinctions et aux honneurs que notre démocratie ne refuse pas à ceux qui l'ont servie, surtout à ceux qui furent parmi les combattants de la première heure. Mais, trop fier pour rappeler ce qu'il avait fait, il ne parut jamais s'apercevoir que « le flux sans fin des générations le faisait peu à peu rentrer dans une obscurité relative ». Peut-être était-il content en lui-même que sa vie n'eût jamais été mêlée aux compromis que l'action amène et impose. Il avait sans doute raison. De cette façon, son image nous restera dans la mémoire, comme celle du mortel fortuné qui n'a jamais quitté

Sapientum templa serena.

MICHEL BRÉAL.

COURS D'ETHNOGRAPHIE

L'AUTOCHTONISME DES SLAVES EN EUROPE

SES PREMIERS DÉFENSEURS

Par S. ZABOROWSKI

Avec quelques explications qui peuvent suffire, provisoirement tout au moins, nous avons écarté la plupart des théories et hypothèses qui ont été jusqu'ici le plus en faveur sur l'origine des Slaves. J'ai particulièrement critiqué Bergmann qui se basait sur un rapprochement inexact pour faire venir les Sarmates de l'Oxus, et qui n'a produit que des arguments futiles devenus erronés, pour faire de ceux-ci la souche commune des Germains et des Slaves.

Ceux qui ont fait venir les Sarmates d'Asie ont vainement prétendu qu'il y avait continuité linguistique et ethnologique entre les Sarmates et les Slaves. Ils avaient pour eux des apparences. Nous leur avons opposé des faits. La façon la plus formelle de démontrer leur erreur consisterait à prouver qu'il y avait déjà des Slaves sur le Danube et au delà, alors que les Sarmates n'étaient même pas encore établis sur le Dniepre, c'est-à-dire dès l'époque d'Hérodote. Cette preuve nous la possédons.

Toute une école s'est formée, qui conteste encore l'autochtonisme des Slaves en Europe, puisque partout elle les regarde comme des immigrés. Elle prétend que ce sont les Huns et surtout les Avares qui les ont amenés et installés dans les pays où on les trouve à partir du VIe siècle. Pour cette école, l'archéologie et l'ethnologie ne pèsent pas lourd. Elle discute surtout sur des étymologies et la plausibilité de conjectures. D'où au surplus les Avares auraient-ils fait venir les Slaves? L'école en question ne précise pas toujours, et pour cause. Elle ne dispose pas de données historiques. Si les Avares n'ont pas amené les Slaves d'Asie, ils les ont fait venir de quelque région de l'Europe. De quelle région? Ils ont assujetti les Doulèbes, mais ceux-ci, dont Jornandès ne parle pas, que Nestor

nomme le premier, étaient sur le Boug, sans doute depuis peu de temps, le Boug étant lithuanien. Où donc les Avares auraient-ils pris ces masses slaves pour peupler les campagnes du Danube? Il est impossible de répondre à ces questions sans prendre parti, sans aboutir à une détermination quelconque de l'*Urheimat* des Slaves; sans s'exposer à avouer que les Slaves sont bien autochtones quelque part en Europe. Quelques-uns se sont décidés pour leur autochtonisme entre la Vistule et le Dniepre; quelques-uns pour leur autochtonisme sur la Vistule et la Baltique ou entre la Vistule et l'Oder. D'autres sont allés encore plus à l'ouest. Et enfin, il s'est toujours trouvé des auteurs, et il s'en trouve encore, pour affirmer, soit une relation de sang et de nom, soit une relation de nom seulement, entre les Suèves et les Slaves.

On ne peut plus songer à traiter scientifiquement la question d'origine des Slaves, si, préalablement à toute enquête, on se refuse à admettre leur autochtonisme en Europe. Les Sarmates mis de côté, il n'y a pas en effet le plus léger indice qui permette de rattacher les Slaves à un peuple venu d'Asie. De sorte que l'autochtonisme a été admis par des auteurs qui n'entendaient certes pas ainsi combattre ou répudier la théorie générale de l'origine asiatique des Aryens.

J'ai signalé au passage les objections insurmontables qu'ont rencontrées tous ceux qui ont fixé l'*Urheimat* des Slaves soit en Germanie, soit même sur la Vistule ou sur le Dniepre. Les données archéologiques et ethnologiques en particulier ne concourent nullement avec les autres, en faveur de semblables localisations. Et la linguistique elle-même ne me semble pas se prêter à une sorte d'union primitive et surtout de confusion, entre les langues slaves et germaniques et même entre les langues slaves et lithuaniennes. Or, généralement, dans toutes les hypothèses examinées par nous jusqu'ici, sauf celle de M. Pogodin, on n'a pas songé aux Lithuaniens, on ne leur a fait aucune place.

Pour la validité de ces hypothèses, il faudrait que ces Lithuaniens eussent surgi du sol même qu'ils occupent, alors que les Slaves s'étendaient déjà partout. Nous verrons que rien n'est plus contraire à la réalité des faits.

Mais, à côté des hypothèses dont je viens de parler, il s'en est formé d'autres bien plus conformes aux exigences des données actuelles de la linguistique, de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'histoire. Ces hypothèses impliquent aussi nécessairement l'autochtonisme des Slaves, un autochtonisme du même genre que précédemment en général, c'est-à-dire quelque peu mitigé, du moins dans la pensée des auteurs qui s'abstiennent d'en rien conclure en

ce qui concerne les origines aryennes. Mais, d'après elles, ce qui fait leur importance, c'est dans la région danubienne que se place la patrie originaire des Slaves. Les plus autorisés des historiens slaves se sont en somme prononcés plus ou moins explicitement en faveur de cet autochtonisme. Et en première ligne il faut citer, parmi ces historiens, le chroniqueur connu sous le nom du moine Nestor. *La Chronique de Nestor* est le monument historique russe le plus ancien et le plus sûr. Elle fut écrite en langue slavonne ou ecclésiastique russe, par un moine du monastère Petchersky, de Kiew, vers 1116. C'est un récit des événements depuis les origines, et plus précisément depuis 882 jusqu'en 1113, d'après les traditions, des extraits de chroniqueurs grecs, des biographies, des légendes populaires, d'après les éphémérides conservés dans les couvents, et des témoignages contemporains, à commencer par celui de Nestor pour les quarante dernières années.

Or, voici en quels termes cette chronique entre en matière, la légende biblique de la tour de Babel une fois rappelée (p. 4 de la traduction de Louis Léger) pour sauvegarder l'orthodoxie : « Après bien des années les Slaves s'établirent sur le Danube, là où est aujourd'hui le pays des Hongrois et des Bulgares. C'est de là que les Slaves se sont répandus sur la terre, et ils ont pris des noms particuliers à mesure qu'ils se sont établis dans différents pays. Ainsi ils allèrent s'établir sur une rivière appelée Morawa et s'appelèrent Moraves, et d'autres s'appelèrent Tchèques. Sont encore Slaves les Croates blancs, les Serbes, les Khoroutanes. Les Vlakhs étaient venus chez les Slaves du Danube; s'étant établis au milieu d'eux et les ayant opprimés, ces Slaves allèrent s'établir sur la Vistule et s'appelèrent Leks, et de ces Leks, les uns s'appelèrent Polianes, les autres Loutitches, d'autres Mazoviens, d'autres Pomoriens. Et ces Slaves s'étant fixés près du Dniepre, s'appelèrent aussi Polanes et d'autres Drevlianes, parce qu'ils habitaient au milieu des bois. D'autres s'établirent entre la Pripet et la Dvina et s'appelèrent Drégovitches; d'autres s'établirent sur la Dvina et s'appelèrent Polotchanes, du nom d'une petite rivière appelée Polota qui se jette dans la Dvina. Les Slaves qui s'établirent autour du lac Ilmen gardèrent leur nom, bâtirent une ville et l'appelèrent Novogorod, et d'autres s'étant établis sur la Desna, sur la Sem et sur la Soula s'appelèrent Sévériens. C'est ainsi que s'est répandue la race slave, et son écriture s'appelle slave ».

Je ne veux retenir pour le moment de ce passage, que la preuve de l'existence et de la persistance parmi les descendants des plus anciens Slaves du Dniepre, les Antes qui y étaient établis dès le

milieu du VIe siècle, d'une tradition assignant formellement aux Slaves une origine danubienne. Je reviendrai plus tard sur les preuves contenues dans la *Chronique de Nestor* en faveur de cette tradition. Pour le moment, je me contenterai de remarquer que dans le passage ci-dessus où elle est relatée, elle se trouve confirmée en quelque sorte par l'explication facile à vérifier de la diversité des noms des peuples slaves. Ces noms sont topographiques. Et les noms propres des individus ont une origine pareille, communément tout au moins. Ainsi *Polane* ou *Poliane* a le sens d'habitant des champs, des plaines non boisées; *Pomorane* a celui d'*habitant du littoral de la mer*; *Luzicy* ou de *Lusace* à celui d'habitant de marais, la Lusace étant encore marécageuse; *Kriwicz* comme *Drevanie* ou *Drevlane* a celui d'habitant des bois; *Ukraïnien*, d'*Ukraïncy*, celui d'habitant d'au delà du pays, de la frontière, etc. Les noms de peuples qui tirent leur origine de ceux des rivières dont ces peuples occupent les rives sont assurément plus nombreux qu'on ne saurait le dire, sans parler des anciens Neures, sur la Narew, qui n'étaient pas Slaves. Nestor cite les Moraves du nom de la *Morawa*; les Polotchanes de la rivière Polota, les Boujanes de la rivière Boug, etc. Le nom de bien d'autres peuples ont la même origine, sans qu'on soit toujours à même de le constater aujourd'hui. Mais un peuple immigré pourvu d'un nom avant son immigration, pouvait, au contraire, appliquer ce nom au pays où il s'installait.

Les Chrobates, ou *Chorvates* (latin *karpi*), ancêtres des Croates, mais descendants des Thraces Karpes, ont évidemment un nom identique à celui des monts Karpathes. Ceux-ci furent donc sans doute appelés d'abord monts des Karpides, pour leur section occidentale. Il n'y a toutefois rien de fantaisiste dans l'opinion que j'ai émise sur la relation d'origine entre le nom de slave et celui de la *Save*, puisque, nous venons de le voir, c'est surtout d'après le nom des localités qu'ils occupaient que se distinguaient les habitants. Les Slaves, composés de tribus attachées au sol, isolément, là où chacune d'elles avait trouvé des conditions plus favorables à la colonisation agricole ou plus abritées, n'avaient pas de nom national. Le nom national est toujours l'expression d'une unité politique, obtenue invariablement à l'origine par la conquête et qui n'a jamais existé chez les Slaves. L'extension d'une même appellation à tous leurs peuples disjoints est tardive et due sans aucun doute à ce que, pour leur christianisation, les missionnaires, constatant leurs rapports de langue, leur ont appliqué à tous le nom qui était le plus familier au monde romain.

Je dois cependant mentionner l'hypothèse de M. Baudoin de

Courtenay, d'après laquelle les Romains ont fait de la terminaison en *slaw* d'un grand nombre de noms d'indigènes du Danube, qu'ils avaient à leur service, comme *Boleslawu-Boleslawa*, *Stanislawu-Stanislawa*, *Miroslawu-Miroslawa*, etc., un appellatif commun. Cette terminaison se reproduisant uniformément, la première partie des noms aurait été négligée. Et on aurait dit un *slavu* pour désigner un esclave d'origine slave. Presque en même temps apparaît la forme *sclavus* qu'on retrouve dans le *sklabe* des géographes arabes, dans le nom des *Sclavins* de Jornandès. On dit bien en Angleterre « mon Irlandaise », pour dire ma bonne, l'Irlande fournissant naguère beaucoup de jeunes filles pour la domesticité, comme le fait en France la Bretagne. L'hypothèse de M. Baudoin de Courtenay n'est donc pas sans vraisemblance. Strabon nous apprend que les Athéniens donnaient à leurs esclaves le nom de leur pays d'origine ou le nom le plus répandu dans ce pays (VII, 3, 12). Une fois admise, cette hypothèse serait par elle-même une preuve péremptoire de la présence de Slaves dans la région danubienne dès le moment où les Romains y ont établi leur domination. Car ce n'est que là qu'ils ont pu prendre des Slaves pour les réduire en servitude.

Déjà en 1771, un auteur allemand, Schlözer, admettait le caractère slave des Vénètes illyriens et pensait bien que les Romains avaient eu affaire à des Slaves en Pannonie, en Carniole et en Norique, mais qu'ils ne leur avaient pas appliqué de nom commun.

D'autres auteurs, en nombre imposant, en se prononçant pour l'autochtonisme des Slaves sur le Danube, n'ont cependant pas fait valoir, en faveur de cet autochtonisme, le nom général qu'ils portaient.

C'est Anton, en 1793, reconnaissant déjà la filiation des Illyriens aux Slaves, qu'étaient les Vénèdes, les Vindéliciens, les Noriques.

C'est Katanic, en 1795, qui relève en faveur de la même opinion des noms topographiques et mythologiques de la Dacie, de l'Illyrie.

C'est Potocki, en 1802 (*Histoire primitive des peuples de la Russie*, Saint-Pétersbourg), qui souche les Slaves sur les Venètes illyriens.

C'est Surowiecki (*Premières résidences des nations slaves*, Varsovie, 1824), signalant les Thraces Besses, peuplade pillarde de l'Hemus, dont parle Strabon (VII, 5, 12) comme des Slaves, au même titre que les Vénètes illyriens.

C'est Zupan, qui déclarait en 1831 que tout le Danube était territoire slave aux temps préromains. « Non seulement la Carinthie était vindique, encore il y a mille ans, disait-il, mais en des temps plus anciens, la Bavière et la Souabe sur la rive droite du Danube (Vindélicie), comme une grande partie de l'Helvétie jusqu'à Vindonissa ».

C'est Bielowski (Lemberg, 1850) qui donnait les Daces et Gètes

comme des Protoslaves, en localisant leur patrie originaire sur les côtes de l'Adriatique. En somme, dès le milieu du siècle dernier, le nom de Venède, de Wende, de Vinide, de Vinule, était reconnu comme ayant désigné le premier un grand nombre de peuples slaves.

L'œuvre capitale du célèbre slavisant Schafarjik (*Slowanske Starozytnosci*, Prague, 1837 : Traduction polonaise par Napoléon Bonkoski, Posen, 1841), qui marque cette époque, a justement consisté dans la démonstration méthodique, mais uniquement avec les ressources que pouvaient alors fournir la philologie et l'histoire, de cet autochtonisme des Slaves. Schafarjik, que par suite d'altérations dans les transcriptions orthographiques de son nom, on est arrivé à appeler Safarik, est né en 1795 à Kobeljarowo, en Hongrie. Après des études soignées en Hongrie et en Allemagne, il fut nommé professeur au lycée serbe de Neusatz, en Hongrie. Il resta quatorze années dans l'enseignement, puis donna sa démission pour se consacrer entièrement aux recherches sur les antiquités slaves qu'il avait commencées. Il habita Prague de ce moment et y fut bibliothécaire de l'Université depuis 1848 jusqu'en 1860. Il y est mort en 1861. Il n'a pas connu par conséquent le mouvement provoqué par les découvertes préhistoriques, ni rien de ce qui constitue aujourd'hui l'anthropologie. C'est un érudit, philologue et historien, qui s'est occupé surtout de la langue et de la littérature des Slaves. Mais la profondeur, la patience, et la sagacité de ses recherches, l'ont conduit très près de la vérité, lorsque, dans son principal ouvrage, il s'est occupé des origines mêmes de l'histoire de tous les Slaves. Il a conquis rapidement une très grande autorité auprès de tous les historiens. Et son ouvrage a été traduit aussi bien en allemand qu'en russe et en polonais. Il n'y a certes eu chez lui aucune idée préconçue. C'est à la suite de l'étude des documents et des faits, qu'il s'est rangé, du côté de Nestor, avec la tradition qui faisait venir les Slaves du Danube. Il a reconnu que les noms de provenance dace et pannonienne étaient slaves. Les Vénèdes sont pour lui des Slaves. Et il a cherché chez les Illyriens et les Thraces Besses, la souche de tous les Slaves. Il a presque atteint la vérité, toute la vérité.

Dans son opinion, les Vlachs dont parle Nestor, et qui auraient chassé du Danube, en particulier les Lechs, seraient des Gaulois ou Celtes. C'est une opinion encore répandue que les Slaves du Danube ont été poussés aux migrations lointaines, d'abord par les incursions, les conquêtes des Gaulois. Ces Vlachs, qui ont donné leur nom à la Valachie, descendraient des Bastarnes! Il s'agit de migrations

partielles, non de départ en masse. Et pour Szafarjik, la horde des Huns n'est pas venue s'établir dans un pays désert. Elle a trouvé sur le Danube encore des Slaves, comme les Avares, et a vécu de l'oppression de cette population laborieuse.

Le grand et profond historien polonais, Joachim Lelewel, fut des premiers à signaler l'œuvre de Szafarjik, et à suivre ce maître. Il s'en vantait. « Nous suivons partout sa lumière et ses bons conseils, si quelque motif assez puissant ne nous force à le contrarier », dit-il dans sa *Géographie du moyen âge*, t. III et IV, Bruxelles 1852, p. 10. Or Lelewel lui-même était de ceux qui avaient le plus longtemps approfondi l'histoire des Slaves et exploré le plus attentivement les sources d'information alors existantes. C'était de plus un esprit d'une originalité puissante et très dégagé de tous les préjugés. Il est né à Varsovie, le 20 mars 1786, et est mort à Paris, le 29 mai 1861, la même année que Szafarjik. Il s'était d'abord adonné à la philologie, à l'Université de Vilna. Il y occupa, après avoir passé par le lycée de Krzemieniec en Wolhynie, la chaire d'histoire. De 1817 à 1822, il fut appelé à Varsovie comme directeur de la bibliothèque et professeur de bibliographie. Il revint à Vilna en 1822, occuper la même chaire d'histoire qu'auparavant. Les ouvrages d'érudition qu'il avait déjà publiés lui avaient acquis une grande réputation. Par son enseignement, il remua profondément les esprits. La jeunesse fut enthousiasmée des tendances républicaines et presque révolutionnaires qu'il avouait; tendances qui aujourd'hui paraîtraient plutôt modérées. Sa popularité devint considérable dans toute la Lithuanie. Il fut révoqué et dut quitter Vilna en 1824. Il retourna à Varsovie poursuivre la série de ses publications historiques. Et il y retrouva toute la popularité dont il jouissait en Lithuanie. Son activité fut, par suite, de plus en plus tournée vers la politique. Estimé de tous les partis, ses idées et son savoir firent de lui un initiateur et un chef pour le parti démocratique. Et lorsque la révolution polonaise de 1830 éclata, il devint tout naturellement le ministre de l'Instruction publique du gouvernement national où comme il le déclare (*Histoire de Pologne*, 1844, I, p. 347), il fut d'ailleurs seul à représenter le principe républicain et la révolution.

La révolution étouffée, il prit le chemin de l'exil à pied, sac sur le dos, et vint en France. Le gouvernement lui interdit le séjour de Paris, après une adresse aux Russes rédigée par un comité national qui l'avait nommé président. Le général Lafayette lui donna l'hospitalité quelques semaines. Les gendarmes le conduisirent ensuite à Tours, et, en août 1833, il dut quitter la France elle-même sur les

injonctions du gouvernement sollicité par l'ambassadeur de Russie. Réfugié à Bruxelles, il s'adonna tout entier à ses travaux d'histoire, de numismatique et de géographie. Ses publications très spéciales, faites à l'aide de souscriptions, ne pouvaient le faire vivre. Pour sa *Géographie du moyen âge* en cinq volumes, parue en 1852, et qui représente un énorme labeur, il n'eut pas 250 souscripteurs, bien que le roi et le gouvernement de Belgique fussent à la tête de la souscription. Il vécut comme avait vécu Spinosa, de rien. Ses besoins n'étaient pas grands assurément. Il était tout intellectualité. On a dit que sa vie à Bruxelles fut celle d'un anachorète. C'est une manière élégante de traduire la réalité. Il n'avait que quarante-sept ans lorsqu'il dut se réfugier à Bruxelles. Il y resta vingt-huit ans. Ce fut, à peu de chose près, vingt-huit ans d'une misère décente, mais uniformément dure et glacée. Il habitait d'abord une misérable chambre rue du Chêne, puis un réduit plus misérable encore rue des Éperonniers. « Il me faut seulement, écrivait-il, un morceau de pain, du papier et de l'encre. On peut se passer de chauffage, mais non de lumière. » Il travaillait la nuit. Il n'avait même pas de vêtements de rechange. Hiver comme été, il portait la blouse et les sabots. Dans la préface datée de Bruxelles 1836 qu'il mit à son *Résumé de l'histoire contemporaine de Pologne*, il parle lui-même de « la haine implacable, se manifestant avec un aveugle acharnement », de certains de ceux qui avaient pris part avec lui aux événements de 1830. Lorsqu'il fut malade à la mort, des amis le transportèrent à Paris. Et c'est à la maison Dubois qu'il rendit le dernier soupir. Son enterrement fut une manifestation imposante en l'honneur de l'écrivain, de l'historien, du politique et de son noble caractère. Il repose au cimetière Montmartre, bien oublié. Au fond, c'était un libre penseur et un ardent partisan de l'affranchissement des classes populaires, du relèvement des paysans en particulier, des réformes sociales (*H. de Pologne*, I, p. 347). Les ouvrages qu'il a écrits en français, sont parfois d'une lecture ardue et même difficile.

Ils consistent trop souvent, hormis ceux d'histoire populaire, en une accumulation de matériaux dont la mise en œuvre est incomplète. Leur érudition surchargée suppose en général des lecteurs déjà très pourvus de connaissances spéciales. Le style n'en est pas sans saveur néanmoins, à cause des saillies de l'auteur et de l'impropriété fréquente des termes qu'il emploie avec un sens pittoresque de l'humour. Ses ouvrages polonais furent lus bien davantage. Ceux relatifs à l'histoire de Pologne une fois réunis ne comportent pas moins de 27 volumes qui ont paru à Posen à partir de 1855. Il avait réuni pour les écrire d'immenses matériaux. Il a montré dans cer-

tains d'entre eux une chaude éloquence qui part du cœur. Tous sont empreints des sentiments humanitaires les plus purs et les plus élevés et témoignent d'une réelle hardiesse de pensée et d'un courage moral exceptionnel.

Il n'eut pas la bonne fortune de Schafarjik, dont le gendre et le fils ont complété les publications. Il n'existe même pas de lui une biographie suffisamment complète.

Je ne trouve pas dans ses écrits une opinion bien arrêtée sur l'origine du nom de *slave*. Il semble croire qu'il vient d'un mot ayant signifié « agglomération » ou « affluence de multitude ». Avec beaucoup de sagacité, il montre que les Slaves primitifs vivaient à l'état de groupes dispersés. Ils formaient des agglomérations là seulement où les conditions de sol, de climat, et la facilité de la défense les y *engageaient*. Ils se déplaçaient en masse souvent pour se mieux cacher et « jouir en paix de leur humble bien-être ». Et cette circonstance seule explique assez qu'ils aient si longtemps échappé aux historiens. Ils ont donné en pleine histoire et en pleine paix des exemples de ces vieilles habitudes séculaires. « On a vu en pleine histoire, des villages comprenant des centaines de familles, devenir subitement déserts. Leurs habitants les avaient quittés pour une simple incommodité, une inquiétude, pour trouver un emplacement plus favorable ou des terres plus avantageuses. Et des dispositions semblables, une pareille mobilité, s'observent encore en Russie, les agglomérations y étant clairsemées, les solitudes étendues. La colonisation slave en Russie s'est opérée au cours de l'histoire, comme la colonisation préhistorique en Bohême, sur l'Oder, sur la Vistule. De nos jours même, nous avons assisté à l'émigration de villages entiers pour la Sibérie où, au prix d'affreuses misères, ils se dispersent en groupes isolés, loin de la surveillance et des tracasseries de l'administration.

Des conquérants étrangers ont établi passagèrement leur domination sur des territoires de Slaves, sans aucune opposition de la part de ceux-ci. Nous l'avons vu en Pannonie. Dans leur état de dissémination, d'anarchie si l'on veut, les groupes slaves ont été agrégés simultanément ou successivement à des nationalités différentes. Ils ont été assujettis à des pouvoirs politiques qu'ils ont subis sans prendre contact avec eux.

Mais vivant au ras du sol, dans l'ombre, à l'abri de bois et de marais, ils se sont toujours maintenus au-dessous des empires créés au-dessus d'eux. Et on les a retrouvés, après l'écroulement de ces empires, là même où en apparence il n'y avait plus personne. Cela est arrivé bien des fois, en particulier sur le Danube, et jusqu'en

Grèce. On conçoit alors fort bien que les historiens qui ne s'occupent que des faits de guerre ou des manifestations bruyantes extérieures de la vie des peuples, aient si longtemps méconnu l'existence des Slaves dans l'Europe centrale.

Ils se groupaient cependant en de certains cas pour la défense commune. Et il semble que de ces agglomérations plus ou moins accidentelles ou temporaires, il soit parfois sorti des nationalités. Telle pourrait être l'origine des *Serbes*. Le nom des assemblées chez les Slaves, *zbor*, *sobor*, se retrouve encore dans le nom de la représentation nationale en Russie, en Bulgarie, *sobranie* dans celui de la diète de Croatie *Sabor*. Et *srbr*, *serbe* peut passer pour un dérivé de ce nom.

L'empereur Héraclius a appelé les *Chorvates* ou *Karpidi* des Carpathes, dans la Croatie actuelle, pour s'en servir contre les Avares ou les tenir en échec. Et c'est là un des faits qu'on cite à l'appui de l'opinion d'après laquelle les Slaves ne seraient parvenus au sud du Danube qu'au VIIe siècle. On affirme parallèlement que les Serbes sont venus de la Galicie orientale pour occuper les territoires de la Serbie, territoires alors dépeuplés comme ils le furent encore après, en 931, après une courte période de domination bulgare.

Mais Lelewel fournit en passant (*Considérations sur l'état polit.*, 2), une preuve que des Slaves étaient en Serbie lors de l'établissement de Chorvates. L'ancienne législation serbe, conservée sous le nom de l'empereur de Serbie Duschan (1331-1355), porte en effet témoignage d'un état complet de sujétion de Serbes vis-à-vis des Chorvates, propriétaires du sol au sud de la Save, appelés *vlastelins*. Pour la tête d'un Serbe tué, un *vlastelin* payait 100 perpères. Pour un *vlastelin* tué, un Serbe payait 500 perpères et avait les mains coupées. L'inégalité sociale entre les uns et les autres était donc profonde. Il y avait superposition de deux éléments slaves. D'après Boguslawski, des Serbes et des Croates étaient déjà en Illyrie dès 273, dès 295. Nous ne nous arrêterons pas à ces démonstrations accessoires, puisque nous avons des preuves formelles de la présence des Slaves en Illyrie à ces époques et à des époques plus reculées.

En recherchant l'origine de l'état de servitude des paysans slaves, Lelewel a reconnu qu'en bien des cas, elle venait en effet d'une superposition de peuples slaves en des pays dont la population était clairsemée. Ainsi les Lechs que Nestor nous dit avoir été chassés du Danube par les Vlachs, ont trouvé certainement des Slaves déjà établis sur la Vistule. Il s'y érigèrent en caste dominante au détriment de ces premiers occupants, *Polaniens*, Chorvates ou Mazovites. Ils s'en distinguèrent en prenant un qualificatif rappelant leur ori-

gine, *zlecheic*, *zlacheic*, « issu de Lech », qui est devenu *szlacheic* noble, d'où sort *szlachta*, noblesse. Ils ne réussirent pas aussi bien en Bohême. Au nord des Carpathes, toute la masse des cultivateurs propriétaires était désignée sous le nom de *Kmet*, *Kmiot*. Ce nom par la suite fut appliqué exclusivement aux paysans, et enfin aux serfs. Il y a dans un vieux poème tchèque la preuve d'un état social où les *Kmet* avaient encore le premier rang, tenant presque au-dessous d'eux les *Lechs* et les *vladiks*. Mais ces *Kmetons* de Bohême furent à leur tour réduits à un état de servage, privés de droits politiques en faveur de guerriers. Ils n'eurent plus au-dessous d'eux que les manœuvres, les *robots* (*robota*, travail manuel, *robotnik*, ouvrier), assimilés aux esclaves. Ainsi tant qu'il ne s'est pas formé de caste guerrière chez les peuples slaves, ceux-ci n'existèrent point pour l'historien. Et dès qu'il s'en est formé une pour constituer un groupement politique indépendant et assurer la défense du territoire contre les intrus, le mépris de cette caste pour le travail agricole, même pour tout travail, pour le commerce encore plus parfois que pour le travail manuel, eut pour résultat de plonger peu à peu dans la servitude la masse de la nation composée des descendants des colons agricoles qui avaient jadis cherché des espaces libres pour vivre à moitié cachés, loin des oppressions, comme le font encore les paysans russes qui vont, en grande masse, s'établir en Sibérie. En plus d'un cas ces aristocraties guerrières furent composées d'étrangers, au moins en partie, ou constituées par un noyau d'étrangers émigrants et conquérants. Un élément étranger est à l'origine de l'existence politique de la Russie, de la Bulgarie. Lelewel a noté aussi qu'en plus d'une région, l'établissement du christianisme, œuvre de bandes armées dirigées par des ambitieux, comme les chevaliers teutoniques, des aventuriers cherchant des occasions de brigandage, fut la cause directe de l'asservissement des indigènes paisibles attachés aux anciennes croyances et rejetés pour cela hors de la cité, privés de leurs droits politiques. La position des Finnois païens en Russie pourrait nous fournir des lumières sur ces événements.

« Le centre de la Slavonie reste et restera peut-être pour toujours un impénétrable mystère, a écrit Lelewel dans sa *Géographie du moyen âge* (III, p. 9). Dans son *Histoire de Pologne*, il n'a toutefois aucune hésitation. « Il faut prendre garde, dit-il (p. 13), évitant une erreur commise bien des fois, de ne pas confondre les Goths, race germanique qui fit des courses et des conquêtes dans toute l'Europe, avec les paisibles Gètes, cultivateurs indigènes des environs du Danube et des Carpathes, qui, sans changer de pays, changèrent de nom et

furent appelés Slavons... *Les Sarmates sont un tout autre peuple...* Les Slaves furent connus en réalité dès une antiquité très grande, mais sous des dénominations différentes qui se sont succédé, telles que celles de Gètes, de Daces et autres. Les Tyri-Gètes des anciens Grecs sont appelés, dans les anciennes chroniques slavonnes et russiennes : Tyrvèces, et qualifiés de Slavons. Les noms des tribus *daces* connus de l'antiquité ont été transportés au nord des Carpathes sous leur forme véritable. A *Tryballien* correspond *Drevlanien* (habitant des bois); à *Krobyzes*, Krivitches, habitant des broussailles; à *Koralien*, *Goralien*, habitant de la montagne. De même les Thraces Odryses, Mœsiens, Karpides, Karpes, Besses des anciens, se retrouvent dans les Slaves Obotrites, Maziens ou Mazoviens, Karpiens, Besses et Besciades des monts Karpathes. Les noms de différentes rivières, des anciennes Gétie et Thrace, sont slavons. Tels sont : Strymon (torrent), Zerna (noire), Ister (le Danube), Jastros, Nestos, Naparis. Et certains de ces noms ont été aussi transposés au nord des Carpathes. Le Tyras a changé son nom lithuanien (on a dit finnois : Baudoin de Courtenay) pour prendre celui de *Nestos* ou de *Nester*, d'où serait venu *Dniester*, et le Borysthène pour celui de *Naparis*, d'où serait venu *Dnieper*. Il en est de même pour ceux d'anciennes villes thraces : *Zerna* ou Zernes, *Bylazora*, *Doberos*, *Bersovia*, *Develtos* se retrouvent au nord des Carpathes dans *Czarna*, *Bielozero*, *Dobré* (bon-lieu), *Varsava*, Warszava, *Dziwaltos*.

En faisant ces petits rapprochements, conclut Lelewel, nous partageons évidemment l'opinion du savant Gatterer, qui, dans un mémoire de l'Université de Gœttingue : *An populorum Slavicorum originem a Dacis Getiisque liceat repetere*, proposa de considérer les anciens Daces et Gètes pour les ancêtres des Slaves.

De la Chrobatie ou Chorvatie blanche où s'élevait la ville de Krakow, sont sorties, admet-il fort bien, des colonies, qui allèrent s'établirent sur l'Adriatique sous le nom de Kroates et de Dalmates. Mais ils y trouvèrent des Serbes et Slavons qui, nous l'avons vu, occupaient déjà cette région (*Histoire de Pologne*, I, 12, 13, 14). Et ces Chorvates, ou Karpides des Karpathes, tiraient eux-mêmes leur origine de la Thrace, du Danube. Je ne me porte pas garant, loin de là, de tous les rapprochements faits par Lelewel, d'après Szafarjik souvent, mais le moins qu'on puisse en dire c'est que beaucoup sont plausibles.

Après Lelewel, je dois citer un homme qui fut aussi en France un exilé politique et qui a personnifié longtemps la science géographique avec une grande autorité, Malte-Brun. Le fils du célèbre géographe, qui lui-même a donné d'excellents travaux, a, comme

son père, professé à peu près les mêmes idées que Lelewel. A Malte-Brun (*Précis*, 1826) est due une étude dont le résultat constitue une preuve bien décisive, pour qui n'a pas de parti pris, de l'autochtonisme des Slaves sur le Danube. Je veux parler de l'étude sur l'origine et les éléments de la langue albanaise qui, avec un fond semi-grec et thrace, comprend des racines slaves.

Des spécialistes moins connus ont apporté à la même opinion une adhésion réfléchie, qui pour avoir moins de notoriété, n'en a pas moins de poids. En 1868, Gilferding attirait l'attention sur le caractère slave des noms topographiques du pays des Vénètes et sur les noms des personnes des inscriptions funéraires des tombeaux anciens d'Aquilée.

La ville d'Aquilée, à 8 kilomètres des frontières de l'Italie actuelle et du golfe de Trieste, avait une importance considérable au temps d'Auguste et dès avant notre ère. Par elle se faisait tout le commerce entre l'Italie et la Pannonie. En 452 Attila la fit raser, et ses habitants, obligés de fuir, allèrent fonder la bourgade qui devait être Venise. Elle n'a pas entièrement disparu. Elle comptait 100 000 habitants sous Auguste. Elle en compte 2 000. Et son sol est un champ fertile d'exploration pour les archéologues.

En 1871, le linguiste Cuno se convainquait de même que les autochtones de l'Illyrie étaient slaves. Hellvald (1872) s'en tenait à la filiation établie entre Gètes, Daces et Slaves. Un auteur tchèque, Kukuljewic Sakcinski, en faveur de l'autochtonisme des Slaves en Pannonie, signalait à la même époque l'existence dans cette province et en Italie, d'une fête appelée *Palilia*, qui est slave. Un savant slovène, Terstenjak (1878), se prononçait en 1878 pour le caractère slave des Vénètes et des Noriques : Perwolf également (en 1886), et en outre pour l'autochtonisme des Slaves en Illyrie, comme d'autres : Wilser (1885), Sicha de Laibach (1886), etc.

Le savant archéologue russe Samokvasov (1888) peut être rangé aussi parmi les défenseurs de l'autochtonisme des Slaves sur le Danube. Il est du moins toujours resté fidèle à la tradition rapportée par Nestor. Et comme il connaissait le côté archéologique de la question, son opinion seule était une preuve que l'autochtonisme des Slaves sur le Danube pouvait être démontrée archéologiquement. Daces et Gètes sont pour lui des Slaves. Et il pense que les habitants slaves de la Dacie l'ont abandonnée surtout après l'arrivée des Romains et pour fuir la domination de ceux-ci. En s'en allant de l'autre côté des Carpathes, ils y auraient transporté leurs objets les plus précieux et en particulier leur argent. Et c'est pourquoi, suivant lui, il y a sur tout le territoire de l'Elbe au Volga, des trésors

de monnaies romaines dans le sol. Ce sont les émigrants de la Dacie qui les auraient enfouis, et dans ces émigrants il faudrait voir les ancêtres des Polonais et des Russes.

Cette théorie de Samokvassof est bien trop étroite. La présence de trésors de monnaies romaines enfouis n'est pas en soi la preuve d'une migration à une époque déterminée, ces monnaies étant elles-mêmes assez différentes. Des relations commerciales permanentes ont existé dès une époque reculée entre la région de la Vistule et le littoral de l'Adriatique. Et dès que les Romains eurent franchi le Danube, leurs monnaies, on le verra, se répandirent jusque dans le nord sans qu'il ait été besoin pour cela que des peuples émigrassent. Nous savons en outre qu'après leur installation sur la mer Noire, les Goths déterminèrent des relations encore plus suivies entre les régions du Dniestre, du Dniepre, des Carpathes même avec le monde romain. Il y eut une relation certaine entre les Slaves du Dniepre, les Antes et les Daces. Mais les migrations dont Samokvasof parle ne sont pas uniques en leur genre et elles n'ont pas eu l'importance générale qu'il leur attribue. Il est impossible de soucher tous les peuples slaves sur les Daces et les Gètes, comme le faisaient, avant Samokvasof, Lelewel et d'autres. Bornons-nous donc, pour le moment, à retenir l'opinion très décidée de Samokvasof sur l'origine danubienne de tous les Slaves.

Je n'ai probablement pas épuisé après cela la liste des auteurs qui se sont occupés de l'origine des Slaves et qui se sont prononcés dans le même sens. Mais je n'ai omis personne volontairement. Certains de ceux que j'ai cités ne me sont connus que de seconde main, par des analyses ou des comptes rendus sommaires. Leurs écrits ne sont pas dans le commerce et ne se trouvent pas non plus dans nos bibliothèques. De plus leur langue n'est pas toujours d'une pratique usuelle, pas même toujours accessible. Cela n'offre aujourd'hui aucun inconvénient. La science se fait non d'après des opinions, quelque autorisées qu'elles soient, mais d'après des faits.

Avant d'écrire mon propre mémoire sur les Slaves de race, je n'avais consulté que bien peu d'écrivains. J'ignorais même que dans la thèse que j'étais amené à défendre, j'avais des prédécesseurs aussi nombreux que ceux que je viens de rappeler. Je voulais me dégager de toute idée préconçue, pour aborder le problème avec des éléments nouveaux, à l'aide de données archéologiques et anthropologiques qu'on n'avait pas mises en œuvre, qui n'étaient même pas connues, puisque pour la plupart, elles n'existaient pas auparavant. Il m'était trop facile en effet de me rendre compte que ceux-là mêmes qui avaient soutenu les idées les plus justes n'avaient pas jusqu'à pré-

sent triomphé de toutes les contradictions et de tous les doutes. Les documents philologiques ou autres de même nature dont ils se servaient, s'ils n'étaient pas sujets à caution, n'étaient pas non plus d'une valeur probante à toute épreuve. Ils n'avaient pas en tout cas suffi à fixer définitivement les convictions. Malgré tant d'arguments accumulés par eux en faveur d'une origine danubienne, encore en 1899, un savant pouvait soutenir devant une Académie (Ketrzynski, *Siviatowit*, 1900, p. 159-164), que les Slaves avaient primitivement habité entre le Rhin, la Laba, la Sale et la Bohême. Il soutenait cette opinion avec tout un appareil de démonstration philologique basée sur l'identification des Suèves et des Slaves.

Il y avait quelque avantage, pour aboutir, à mettre d'abord de côté ces édifices laborieux, mais un peu fragiles, construits par des auteurs souvent plus épris de littérature que de science, préparés aux discussions de mots plus qu'à l'examen critique des observations. Mais quelques faits essentiels qu'on ne peut ni contredire ni omettre, valent plus que les longues dissertations. Un froid exposé de découvertes archéologiques, d'observations ethnographiques, n'entraîne certes pas les esprits pour qui les phrases séduisantes sont un élément de conviction. Mais finalement rien ne prévaudra contre une démonstration de cette nature.

ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÉGYPTE

(d'après le récent livre de M. Chantre [1])

par MM. MANOUVRIER et CAPITAN.

I. — Anthropologie.

Le but principal de M. Chantre, dans ces recherches très considérables, a été d'étudier les caractères physiques des Égyptiens anciens et modernes d'une façon plus rigoureuse qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, afin d'acquérir des données plus scientifiques sur la comparaison ethnique de cette population intéressante entre toutes.

Déjà en 1881 il avait commencé quelques recherches dans cette direction, mais il s'en est occupé activement surtout pendant les hivers de 1898, 1899 et 1904, en parcourant pour cela les principaux habitats de la vallée du Nil, depuis la Méditerranée jusqu'à la première cataracte, étudiant les collections des musées, peintures, statues, crânes et momies, mesurant par centaines des habitants sédentaires ou des nomades. Grâce à Mme Chantre, qui l'accompagnait et à laquelle l'anthropométrie est familière, les femmes, si difficiles à observer dans ce pays, n'ont pas échappé à ses investigations. Le nombre des femmes mesurées et photographiées s'élève à 164 et celui des hommes à 694.

Si l'on ajoute à ces sujets vivants plus de 150 momies et près d'un millier de crânes représentant presque toutes les époques, depuis les premières dynasties jusqu'aux derniers Pharaons, il est manifeste que les conclusions de M. Chantre sont issues d'observations très particulièrement respectables sous le rapport du nombre comme sous les rapports de la variété, de la précision et du choix méthodique.

Dans son exposé semé de nombreuses illustrations autant que de chiffres, et qui permet au lecteur de contrôler, dans une certaine mesure, les appréciations de l'auteur, je n'envisagerai que les parties spécialement consacrées à la description des types ethniques.

M. Chantre commence par rappeler les connaissances des Égyptiens sur leur propre ethnologie, d'après leurs peintures et leurs sculptures. Quatre types sont assez fréquemment représentés sous des traits et des vêtements

1. *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale. Égypte*, Lyon, Rey, 1904.

qui permettent de les reconnaître sans beaucoup d'hésitation, bien que sans certitude absolue.

Le premier, coloré en rouge sombre, représenterait les Égyptiens proprement dits, le second, coloré en jaune avec barbe noire, serait asiatique (assyrien, arabe, juif, etc.), le troisième coloré en noir est certainement nègre : le quatrième, de couleur blanche, représenterait les Européens. Il s'agit bien, là, de représentations intentionnellement typiques des quatre sortes d'hommes qui habitaient l'Égypte ancienne ou qui s'y trouvaient plus ou moins intimement en relations.

Naturellement, on commence à être beaucoup plus embarrassé lorsqu'il s'agit d'apprécier ethnologiquement des figures sculptées ou peintes représentant des individus déterminés. Ici, en effet, la représentation a été plus difficile et moins exacte. Elle a pu se ressentir soit de conventions sociales, soit de modes artistiques, et de toutes les causes capables d'altérer la ressemblance d'un portrait. Et puis l'individu représenté pouvait être un spécimen plus ou moins pur et plus ou moins éloigné du type moyen de sa race.

Toujours est-il que les statues les plus primitives, qui datent de la IVe dynastie ou de la fin de la IIIe, c'est-à-dire du début de la période dite historique, présentent une forme céphalique et un ensemble de traits qui ne me paraissent pas localisables en dehors de l'Europe et que, faute de mieux, j'attribuerais volontiers, avec M. Chantre, à des autochtones égyptiens de la race méditerranéenne représentés actuellement par les habitants coptes et fellahin de l'Égypte.

Mais déjà dans les dynasties suivantes et dans les statues royales taillées dans le granit ou les portraits royaux tracés avec un art vraiment sûr, il me paraît obligatoire d'admettre, avec M. Maspero, que les artistes, volontairement ou non, idéalisaient les images de leurs souverains.

Ce n'est pas que ces diverses images se ressemblent entre elles en dehors de la jeunesse et de la pureté de lignes toujours remarquable dans les visages royaux. Il y a des variantes suffisantes pour faire penser qu'il s'agit bien de portraits, mais il y a aussi assez de ressemblances suspectes pour nécessiter une séparation, difficile à faire, entre le réel et le convenu.

Sur la grande majorité des superbes dessins produits par M. Chantre, on peut noter un prognathisme nasal fortement accusé qui, joint à la forme légèrement arquée du nez et à la grosseur des lèvres, constitue un profil moins européen que sémitique. Plusieurs des portraits de reines sembleraient être ceux de belles juives ou assyriennes. Plusieurs rois aussi, sembleraient appartenir au type syro-arabe affiné.

Citons pour exemples la femme de Thoutmosis Ier, Néri, dernier roi de la XVIIIe dynastie, Ramsès Ier, Ahmosis IV, Minephtah Ier et sa 2e femme Tsibé, la reine Ahmès Nofertari, Thoutmosis II, Ramsès II et III.

Mais le profil d'Amenothès Ier est exempt de prognathisme, tandis que celui d'Aménothès III pourrait passer pour celui d'un demi-nègre.

Il y a quelque chose d'asiatique dans presque tous ces profils. Il se peut que la race n'y soit pour rien ; mais alors les artistes, ou les conventions, les modes dont ils s'inspiraient doivent y être pour quelque chose.

Il est possible aussi que les familles royales et beaucoup de familles aristocratiques n'aient pas appartenu sans mélange à la race autochtone. Celle-ci n'était pas beaucoup plus homogène autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, et bien que M. Chantre la considère avec raison sans doute, comme ayant conservé, malgré toutes les immixtions, ses caractères propres, ceci ne saurait concerner que l'ensemble de la population, et spécialement de la population rurale.

Je dois ajouter que le prognathisme nasal de la plupart des têtes royales est presque sûrement un trait authentique, car outre qu'il est loin d'ajouter à la noblesse du visage, ce caractère est à noter sur une forte proportion de crânes égyptiens. J'ai été frappé de l'obliquité de la direction de la face sur beaucoup de crânes des séries égyptiennes conservées à Paris et qui furent étudiées par Broca. C'est un prognathisme qui ne donne pas à ces crânes un aspect négroïde, mais que je n'ai jamais observé avec une aussi grande fréquence dans des séries européennes. Il est donc admissible que les figures royales aient été seulement affinées par les artistes et que leur faux air sémitique dont il vient d'être question ne soit pas dépourvu d'authenticité.

Les Lybiens pouvaient être, étaient probablement, dans l'ensemble, un rameau de la race méditerranéenne, comme le pense M. Chantre, sans être pour cela exactement semblables aux branches européennes de cette race. Il y aurait là simplement ce qu'on voit presque partout : une modification d'un type ethnique sur les points où ce type est ou a été en contact prolongé avec un type voisin.

Après avoir étudié les peintures et sculptures, M. Chantre passe à l'étude des momies et spécialement de leurs têtes dont plusieurs, bien que provenant d'hypogées populaires, rappellent assez bien les profils royaux.

Mais voici un exemple remarquable de l'incertitude des données fournies par les portraits. Deux phototypies nous représentent exactement, de face et de profil, la tête de la momie de Ramsès II. Cette tête est remarquable par la très grande distance qui sépare la bouche de la racine du nez. Or nous trouvons à la page suivante un beau dessin représentant de profil la tête du même Ramsès II, dessin relevé par Champollion dans le temple de Beit el-Oualli, en Nubie; sur ce dessin la lèvre supérieure est au contraire remarquablement courte ce qui change totalement la physionomie. La discordance porte en effet sur un trait fort important du visage et dépendant d'un caractère squelettique.

La tête de la momie de Séti Ier, roi de la XIXe dynastie, offre bien le type égyptien tel que je le connais d'après les crânes conservés à Paris. Voici de ce type, deux des spécimens figurés dans l'ouvrage même de M. Chantre (fig. 1 et 2).

L'auteur a pris, sur les momies et sur les crânes, un certain nombre de mesures dont il donne des tableaux détaillés pour chaque période. Nous ne nous étendrons pas sur ces chiffres dont la mise en œuvre n'est pas sans comporter une discussion très attentive.

Disons seulement que l'indice céphalique varie, suivant les individus, de

71,8 à 79,1 et, suivant les séries, entre la moyenne de 72,7 relevée sur une série de 25 crânes de Memphites et la moyenne de 77,2 relevée sur une

Fig. 1. — Crâne d'un hypogée d'El-Khozan.

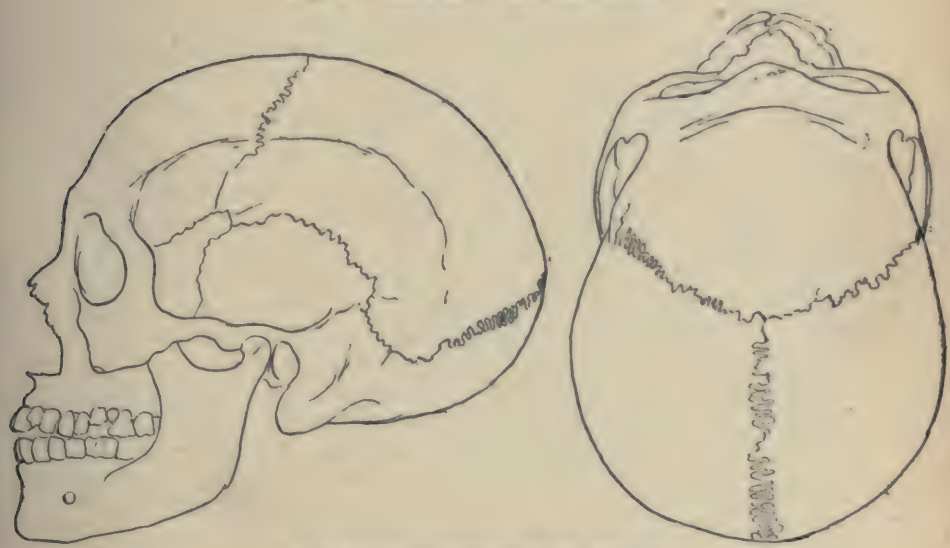

Fig. 2. — Crâne d'un hypogée de Gournah.

autre série de 51 crânes d'autres Memphites de la IVe dynastie, mesurés par Broca.

La moyenne de 26 crânes du moyen âge, vieux Caire, s'élève à 79,1, dépassant toutes les autres.

Entre les deux extrémités de cette échelle peu étendue comme on le voit, même en y comprenant les Égyptiens presque modernes, se placent des rois des diverses époques, des séries d'individus quelconques de

diverses époques également et de diverses localités. Les indices de Ramsès III et II, de Séti I et de Nofertari varient de 73,9 à 74,9; ceux de Ahmosis Ier, de Ramsès XII, de Toutmosis Ier et des prêtres d'Ammon varient autour de 75 et de 76, mais s'élèvent à 78,2 et à 79,0 chez Toutmosis III et Toutmosis II. Nous ne pouvons tirer de ces variations que des vues fort hypothétiques, surtout quand les variations des indices sont notées sur des séries de momies ou de crânes ne provenant pas, pour les diverses époques, de la même région.

La moyenne générale de l'indice céphalique d'après l'ensemble de toutes les séries mesurées, comprenant près d'un millier d'égyptiens de toutes les époques, est de 75,2. Il n'y aurait donc, en somme, qu'un écart de ± 2 ou 3 centièmes entre cette médiane et les moyennes extrêmes des séries d'anciens Égyptiens.

Entre des limites aussi étroites, l'ethnologie n'a véritablement pas beaucoup de champ pour se mouvoir dans le temps ou l'espace, surtout quand la dolichocéphalie ou sous-dolichocéphalie des Lybiens différait peu de celle des peuples voisins.

D'après les chiffres ci-dessus, on pourrait douter de l'intervention de tout élément ethnique brachycéphale. Mais en consultant les registres de Broca je trouve que l'indice céphalique s'élève pour la série de la IVe dynastie jusqu'à 83,5, pour la série de la XIe, jusqu'à 84,1 et pour celle de la XVIIIe jusqu'à 80,5, pendant que le minimum descend, dans ces trois séries, respectivement à 70,6, 67,9 et 71,6. L'écart noté plus haut se trouve ainsi doublé, ce qui accroît la vraisemblance d'une remarque de M. Chantre relative à l'immixtion, parmi les Égyptiens, de Syriens brachycéphales. Il considère que la dolichocéphalie tend à s'accentuer à mesure que l'on considère des localités plus méridionales.

Les séries de momies ou de crânes de la période ptolémaïque ont fourni une proportion relativement élevée de brachycéphales. Sur 79 crânes, 15 ont présenté des indices de 80 à 84, le centre de la série étant entre 75 et 77.

Il est probable qu'une bonne partie des brachycéphales égyptiens de la période gréco-romaine et byzantine était d'importation européenne, bien qu'à cette époque relativement récente les Égyptiens eussent beaucoup de chances de recevoir surtout, comme de tout temps, des dolichocéphales comme eux, soit des pays circum-méditerranéens, soit de l'Asie occidentale. Ils pouvaient être un peuple de race très mélangée sans que pour cela l'échelle de leurs indices céphaliques soit plus étendue que celle de peuples beaucoup plus homogènes.

Dans l'interprétation des cas individuels cette considération doit intervenir ainsi que celle des variations des indices céphalique, facial, nasal, etc., indépendamment de tout mélange ethnique.

Après avoir exposé ses recherches sur les Égyptiens anciens, M. Chantre consacre la seconde moitié de son ouvrage aux Égyptiens modernes. Ses recherches anthropométriques ont porté sur des groupes d'individus appartenant aux diverses catégories à distinguer parmi les habitants de la vallée égyptienne du Nil, à savoir :

1° Les Égyptiens vrais, successeurs des sujets des Pharaons : ce sont les Coptes et les Fellahin ;

2° Les Arabes-Bédouins qui forment de nombreuses tribus ;

3° Les Bedjah (Nubiens et Éthiopiens nilotiques) ;

4° Les Soudanais nilotiques.

Les Coptes sont chrétiens et au nombre de plus de 600 000, habitant plutôt les villes de la Basse et surtout de la Haute-Égypte. Les Fellahin, au nombre de 6 350 000, constituent près des trois quarts de la population rurale de l'Égypte, depuis la mer jusqu'à la première cataracte. Ils sont musulmans.

Je parlerai seulement de ce qui concerne ces deux groupes aborigènes formant la population fondamentale de l'Égypte.

A voir les photographies données comme spécimens par M. Chantre, et à voir aussi les résultats de ses mensurations, une ressemblance très grande me paraît exister entre Coptes et Fellahin. La différence est de même nature et n'est pas plus grande que celle qu'on trouve chez nous entre citadins et ruraux : crâne un peu moins grand, face un peu plus large et bras un peu plus longs chez les paysans. Mais qu'ils soient de Coptes ou de Fellahs, les portraits féminins sembleraient être ceux d'Andalouses ou de femmes Kabyles, et les portraits masculins ne rappellent pas moins l'Espagne et l'Algérie.

Si les aborigènes actuels de l'Égypte ne diffèrent pas des anciens Égyptiens, on peut considérer ceux-ci comme ayant appartenu à la race méditerranéenne un peu métissée par ses contacts avec les races voisines, et plus ou moins suivant les époques, mais sans avoir jamais cessé de prédominer très largement sur les éléments ethniques assimilés par elle.

Telle est la conclusion qui me semble se dégager de l'important travail de M. Chantre et des documents considérables qu'il a si laborieusement réunis. C'est du reste une conclusion conforme, pensons-nous, à celles de M. Chantre lui-même que nous avons le devoir, en terminant, de présenter *in extenso* à nos lecteurs :

« Ces divers groupements, dit M. Chantre, nous conduisent à admettre que la race égyptienne, quoique renfermant des éléments divers, présente — depuis la plus haute antiquité — une certaine homogénéité dans chacune des grandes régions constituant — dès l'origine — le domaine des Pharaons. Cette homogénéité que l'on constate dans les groupes archaïques des régions d'Éléphantine, de Thèbes ou de Memphis, nous la retrouvons aussi dans les mêmes pays, à l'époque actuelle. On constate enfin que le type de nos Égyptiens modernes présente des rapports très grands non seulement avec leurs ancêtres du pays nilotique, mais aussi avec les ancêtres des Berbères des régions voisines de l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie.

« Ces faits prouvent que ces populations diverses sont les descendants des vieux Libyens et qu'ils ont une origine commune. Il n'est plus douteux actuellement qu'ils sont autochtones, et s'ils diffèrent les uns des autres par quelques caractères secondaires, c'est qu'ils ont subi des

influences locales. Leur type et leur civilisation ont été modifiés avec d'autant plus d'intensité que ces influences ont été plus puissantes. Toutes ces considérations nous conduisent aux conclusions suivantes :

« 1° Le type des Égyptiens anciens et modernes est empreint d'une unité et d'une individualité remarquables, malgré les vicissitudes nombreuses et les immigrations multiples qu'ils ont dû subir.

« 2° Tout démontre que dans cette région, plus que partout ailleurs, les invasions pacifiques ou guerrières n'ont eu aucune influence durable sur le type de la population locale; le sol de la vallée du Nil paraît, en particulier, s'assimiler à peu près toutes les formes étrangères.

« 3° Les ressemblances que présente la morphologie des Égyptiens avec celle des Bedjah et celle des Berbères prouvent, non pas une filiation des uns aux autres, mais une communauté d'origine.

« 4° Que cette origine est pour les Égyptiens comme pour tous les autres habitants de l'Afrique antérieure — l'*autochtonie* — car rien ne prouve qu'ils ont émigré d'aucune part.

« 5° Qu'ils doivent constituer — pour la plupart — cet ensemble ethnique que les anciens historiens ont appelé « Libyens ».

« 6° L'antiquité de la civilisation égyptienne remonte, sans aucun doute, au delà des temps historiques. Seuls, toutefois, des vestiges des industries primitives de l'âge de la pierre révèlent la présence de l'homme avant la première dynastie.

« 7° La civilisation égyptienne est autochtone comme le peuple qui l'a créée et le développement merveilleux qu'elle a atteint si rapidement n'est dû qu'à son génie incomparable. »

L. Manouvrier.

II. — Archéologie.

Les études d'égyptologie ont passionné un grand nombre de chercheurs et de savants, mais, malgré d'innombrables travaux, il n'existait guère de publication d'ensemble sur l'ethnologie et l'anthropologie des Égyptiens aussi bien antiques que modernes. C'est cette lacune qu'a voulu combler notre éminent confrère de Lyon, M. Chantre. Mais le beau livre qu'il vient de faire paraître est non seulement une œuvre de savante et judicieuse synthèse des travaux antérieurs, c'est aussi, pour une très grande part, l'exposé de ses recherches originales sur ce sujet, comprenant la description et la mensuration d'un nombre considérable de momies et squelettes antiques, aussi bien de princes et de rois tels que ceux de Ramsès II, de Séti, que de pauvres hères provenant de cimetières populaires fouillés par l'auteur. D'autre part, M. Chantre a mesuré et soigneusement décrit un grand nombre de sujets actuels appartenant aux diverses races vivant encore aujourd'hui en Égypte.

Toutes ces descriptions sont accompagnées de fort belles photographies qui permettent de se rendre admirablement compte de la physionomie aussi bien des Égyptiens antiques que des modernes. C'est précisément

cette partie de l'ouvrage de M. Chantre qu'avec sa haute compétence notre collègue et ami Manouvrier a bien voulu se charger de résumer dans les pages ci-dessus.

Mais, tout en consacrant la place la plus importante à l'étude anthropologique, M. Chantre a jugé nécessaire, avec grande raison d'ailleurs, de donner d'assez nombreux renseignements archéologiques, indispensables en effet pour permettre de dater les crânes et momies anciens. D'autre part, l'étude des figurations humaines par les artistes égyptiens antiques fournit de fort intéressants renseignements anthropologiques pour qui sait, comme M. Chantre, les interpréter judicieusement. A ce point de vue la série des reproductions d'images de vieux rois égyptiens est particulièrement curieuse. Dans certains cas même, par exemple pour Ramsès II, pour Séti, l'intérêt augmente encore quand on peut comparer la photographie des têtes momifiées rigoureusement authentiques (trouvaille de Dashour) que possède le musée du Caire, à des reproductions de figurations artistiques sculptées ou peintes de ces mêmes souverains.

M. Chantre a consacré aussi de fort intéressants détails au préhistorique égyptien qu'il a, comme toutes les autres questions d'ailleurs, et pendant des années, étudié soigneusement sur place avec sa compétence toute spéciale.

Il discute les deux points particulièrement curieux des origines et de la fin de l'industrie préhistorique. Sur le premier point, M. Chantre, preuves personnelles en mains, affirme l'existence de l'industrie chelléenne en Égypte, dans des couches antérieures aux grands dépôts alluviaux des plateaux. Cette opinion parait aujourd'hui admise sans conteste par tout les spécialistes, étant entendu toutefois que le synchronisme avec nos stations classiques n'est pas encore nettement démontré. D'autre part, il parait bien établi par les recherches du professeur Schweinfurth en Égypte, depuis deux ans, que, sous ces couches de l'industrie chelléenne, il existe à la base des dépôts lacustres des plateaux une industrie éolithique abondamment représentée.

Les séries nombreuses recueillies par le professeur Schweinfurth ne laissent aucun doute à ce point de vue. Il a bien voulu m'en envoyer l'année dernière une excellente série, particulièrement démonstrative, dont je parlerai prochainement en étudiant la question générale des éolithes. D'ailleurs, M. Chantre a accepté les idées de M. Schweinfurth, et, dans une communication faite en août dernier au congrès de l'Association française à Grenoble, il a montré une série de pièces similaires et adopté la notion de l'industrie éolithique comme première manifestation industrielle humaine. On comprendra combien je suis heureux de voir l'éminent palethnographe qu'est M. Chantre accepter des idées que je défends ici depuis trois ans et qui d'ailleurs commencent à faire leur chemin en France, tandis qu'en Belgique, en Angleterre et en Allemagne, elles sont adoptées par la majorité des préhistoriens. Il ne faut pas oublier non plus que M. Chantre a découvert, il y a plus de quinze ans, l'industrie si curieuse, et si nettement éolithique des graviers de Curson (Drôme) : galets de quartzite brisés artificiellement et accommodés à un usage momentané; ces quartzites simplement utilisés étaient d'ailleurs datés par l'elephas intermedius (antiquus) trouvé dans

le même gisement. C'est un exemple topique dont l'importance a été méconnue. J'ai déjà d'ailleurs insisté sur l'intérêt de cette découverte en analysant, ici même, il y a trois ans, le remarquable livre de M. Chantre : *L'homme quaternaire dans la vallée du Rhône*[1].

Pour en revenir au livre de M. Chantre sur l'Égypte, après cette digression que l'on excusera vu l'importance du sujet et l'intérêt tout spécial qu'on sait que je lui porte, nous insisterons sur quelques points d'archéologie égyptienne particulièrement curieux.

Pour ce qui est des époques paléolithiques primitives, mais moins anciennes que celles caractérisées par la présence exclusive des éolithes, M. Chantre signale les découvertes anciennes d'Arcelin, Hamy, Lenormant, Pitt-Rivers, Flinders Petrie, etc. Lui-même, avec MM. Daressy et Legrain, a recueilli dans le fond d'un ravin au sud-ouest de Medinet Habou, à 3 mètres de profondeur, de nombreuses hachettes du type chelléen, mais malheureusement sans faune, comme toujours d'ailleurs en Égypte.

Quant aux stations ou ateliers néolithiques, ils sont abondants. M. de Morgan a signalé, par exemple, la station d'Abou Roach où les silex se rencontrent sur un espace large de 200 mètres et long de plus de 20 kilomètres. Dans le Fayoum, près de Birket el-Karoum, on en trouve sur un plateau mesurant 4 à 500 hectares. Les types, sur lesquels n'insiste pas M. Chantre, sont constitués par des hachettes en roches dures et polies, des lames plus ou moins bien taillées, des pointes de flèches très variées.

Les mégalithes sont rares : à l'est d'Edfou, M. Legrain a dessiné un cercle de pierre et une sorte de dolmen. Près d'Esneh, Sayce a observé d'immenses cairns.

C'est particulièrement dans de vrais kjœkkenmœddings qu'on trouve l'outillage néolithique pur. Ailleurs il est souvent mélangé à des objets d'âges divers ; c'est principalement lorsqu'il s'agit de monticules renfermant des débris de tous genres (ruines de maisons, poteries, os, cuivre).

Mais c'est surtout dans les sépultures que la récolte des objets est la plus sûre et la plus documentaire, lorsqu'on peut trouver des tombes inviolées. C'est ainsi que MM. Amelineau, Flinders Petrie, Quibell, de Morgan, explorèrent de nombreuses tombes préhistoriques intactes et en retirèrent un remarquable mobilier. En 1897, M. de Morgan fouilla la célèbre tombe royale de Negadah, puis la nécropole d'El Amrah. En 1899, M. Chantre explora la nécropole d'El Khozan. Les premières étaient certes plus riches, mais l'ensemble du mobilier était le même. En général, les squelettes sont déposés dans des fosses ovales, rarement rectangulaires, repliés ou acroupis. Parfois les os sont rangés comme dans nos ossuaires néolithiques. Jamais les cadavres n'avaient été embaumés comme durant les époques historiques. Ils étaient souvent enveloppés de peaux de gazelles ou de bœufs, le tout entouré de feuilles de palmiers.

Toutes les fosses renferment de la poterie, souvent en très grande quantité, toujours faite à la main, rouge ou noire, souvent rouge avec le bord noir.

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1901, p. 398.

Les panses portent parfois des dessins en blanc formant des lignes géométriques, des personnages, des animaux ou des végétaux. Certains vases sont jaunes avec décor rouge. Leurs formes sont très variables, arrondies, ovoïdes, en tulipe.

Parmi la plus curieuse décoration, celle en spirale, est à signaler. Ce sont de multiples tours de spires minces tracées en noir dont l'ensemble forme une large tache noire ovale. Elles sont disséminées à la surface de

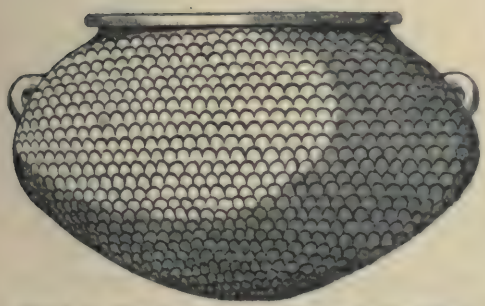

Fig. 3. — Vase en terre jaune avec ornements peints en rouge. — Nécropole d'El Khozan.

Fig. 4. — Vase en terre jaune, avec lignes ondulées peintes en rouge. — Nécropole d'El Khozan.

certains vases et semblent bien figurer de larges nummulites comme en présentent à leur surface certains vases en pierre concomitants. En effet, on trouve dans ces sépultures néolithiques, plus rarement que les vases en terre cuite, des vases en pierre admirablement travaillés, les uns dont nous venons de parler en calcaire nummulitique, d'autres en brèche, en albâtre, d'autres enfin en syénite, en diorite.

C'est M. de Morgan et M. Amélineau qui ont bien démontré l'apparition de ces curieux vases en pierre dure dans les tombes néolithiques et leur disparition presque complète après cette époque.

Avec cette céramique, on recueille dans ces tombeaux de très nombreux silex taillés, des bracelets en pierre, des pendeloques, des plaques de schiste diversement ouvragées, des peignes en ivoire et parfois quelques objets en cuivre : haches, épingles, anneaux, etc.

Ces tombes sont incontestablement préhistoriques ; la question n'est plus discutable, mais il paraît bien probable que l'usage de tailler les silex, au moins les plus beaux, a dû continuer encore pendant les premières dynasties historiques.

M. Chantre a exploré deux très curieuses nécropoles préhistoriques aux

environs d'El Khozan. Il a pu fouiller 320 tombeaux. Les fosses sont rectangulaires, disposées en quinconce, profondes de 2 mètres environ. Les squelettes sont étendus, au nombre de 2 à 6 par fosses. Les corps avaient été recouverts de feuilles de palmiers.

Chaque sépulture renfermait 8 à 10 pièces : de grandes jarres en terre

Fig. 5. — Pendeloque en roche verte schisteuse. — Nécropole d'El Khozan.

Fig. 6. — Peigne en os ou ivoire, orné d'une figure d'antilope. — Nécropole d'El Khozan.

Fig. 7. — Pointe de lance ou couteau rituel en silex. — Nécropole d'El Khozan.

grise, à fond généralement pointu; des vases ornés de cercles ou de chevrons; d'autres en terre rouge à bord peint en noir; divers vases en terre jaune avec figurations d'animaux et d'ornements divers peints en rouge; des plats et des coupes avec chevrons et cercles gravés et enduits de terre blanche ou peints en noir (fig. 3 et 4)[1].

Les squelettes portaient souvent des parures en coquilles marines, *cypræa moneta*, *pétoncle* on encore en roche verte schisteuse, telles que bracelets et pendeloques. Celles-ci représentent des oiseaux (fig. 5), des tortues, des poissons, des barques, etc. Ces objets se trouvent généralement dans des plats déposés près de la tête du squelette.

M. Chantre a également recueilli dans ces sépultures des figurines grossières, généralement des oiseaux décorant des peignes en os ou en ivoire. Dans la figure 6, il s'agit d'une figuration d'antilope suivant toute vraisemblance. M. Chantre a aussi trouvé des fragments de vases et des massues en pierre dure (diorite et brèche) et un certain nombre de silex entre autres quelques rares lames ou lances finement retouchées. Il en figure deux très beaux spécimens dont les deux croquis ci-joints (fig. 7 et 8), pourront donner une bonne idée.

Comme on le voit il s'agit d'abord (fig. 7) d'une de ces curieuses pièces

1. Ces figures comme les suivantes sont extraites du livre de M. Chantre qui a bien voulu nous prêter les clichés. A lui et à l'éditeur M. Rey, nous adressons tous nos remerciements.

sur lesquelles on a beaucoup discuté et on discute encore et dont la forme est absolument spéciale à l'Égypte. Est-ce une pointe de lance et doit-elle être figurée la pointe en l'air, ou une sorte de couteau rituel devant être

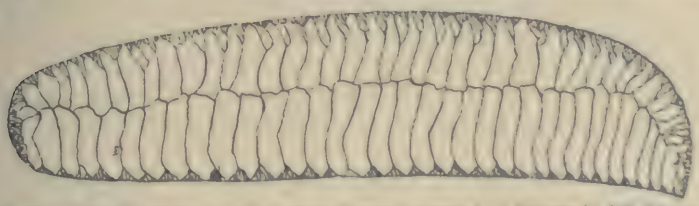

Fig. 8. — Grand couteau en silex admirablement retouché. — Nécropole d'El Khozan.

figuré comme il est placé ci-dessus? Il est difficile d'être affirmatif. Cependant tout comme pour la superbe pièce suivante (fig. 8) la minceur et la fragilité de ces beaux objets semblent rendre leur emploi usuel impossible.

Fig. 9. — Hachette en cuivre. — Nécropole d'El Khozan.

Au moindre effort, ils se seraient brisés. D'ailleurs dans l'étude que j'ai faite des silex trouvés à Abydos par M. Amelineau [1], j'ai nettement pu reconnaître parmi les très nombreux éclats recueillis par lui dans une des chambres du tombeau principal, l'existence de fragments de taille indiquant, à n'en pas douter, que ces beaux couteaux étaient fabriqués sur place, puis déposés ensuite dans le tombeau. Il ne paraît guère possible de voir là autre chose que des pièces funéraires rituelles.

Enfin M. Chantre a pu recueillir, provenant de cette même nécropole, de petites hachettes en cuivre (fig. 9) de cette forme si particulière, spéciale à l'Égypte et à l'Assyrie et un poinçon ou ciseau en cuivre également.

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1904, p. 89.

Quant aux crânes provenant de ces fouilles, M. Chantre les décrit longuement (voir l'analyse ci-dessus de notre collègue Manouvrier).

Je voudrais aussi signaler les très curieuses comparaisons que M. Chantre a établies entre les crânes et les têtes de momies illustres et les sculptures ou les gravures qui, sur divers monuments, les représentent.

Il y a là des documents du plus vif intérêt. On trouvera également de fort intéressants renseignements sur les procédés d'embaumement employés aux diverses époques en Égypte et décrits d'après l'étude, la dissection pourrait-on dire, des momies.

Tous les chapitres consacrés à l'ethnologie et à l'ethnographie des populations actuelles de l'Égypte contiennent également de fort intéressants renseignements et sont illustrés d'une série de photographies très curieuses souvent prises par M. Chantre lui-même ou par sa dévouée et éminente collaboratrice, Mme Chantre.

Ce très court aperçu ne peut donner qu'une faible idée de l'intérêt exceptionnel de ce beau livre, livre vécu, pourrait-on dire. et où se retrouvent, ce qui caractérise notre auteur, les plus éminentes qualités de soin, d'exactitude, de scrupuleuse conscience et en même temps d'exposition précise et fort intéressante, accompagnée d'abondantes et belles illustrations, le tout édité avec un luxe véritable. Ce bel ouvrage complétera la série des superbes publications classiques de M. Chantre : *L'âge du bronze et le premier âge du Fer dans la vallée du Rhône*, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, *Les anciens glaciers du Rhône*, etc.

Nous ne pouvons que l'en remercier au nom de l'anthropologie et de l'archéologie françaises.

L. Capitan.

GROTTES A PEINTURES DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Par A. DE MORTILLET

Il existe dans la République Argentine des grottes dont les parois sont décorées de peintures. La première signalée est celle de Cara-huasi, dans le département de Guachipas, province de Salta. Elle a été publiée par Juan B. Ambrosetti (*Las grutas pintadas y los petroglyfos de la provincia de Salta*, 1895)

La *Gruta Pintada* s'ouvre dans les flancs de la montagne à environ 25 mètres au-dessus du Rio Cara-huasi. Elle se divise en deux parties : une sorte de porche ou de vestibule et la grotte proprement dite. Les dimensions du vestibule sont : hauteur, 2 m. 85; largeur 10 m. 85. Les dimensions de la grotte sont : hauteur à l'entrée, 1 m. 70; largeur à l'entrée, 3 m. 37; profondeur, de l'entrée jusqu'au fond, 2 m. 85.

Seule, une surface de 2 m. 15 de large sur 1 m. 30 de haut, sur la paroi ouest, est encore couverte de peintures, mais il est très probable que toute la grotte et le vestibule même ont été anciennement décorés.

Les dessins se détachent sur un fond noir et les couleurs qui prédominent sont le jaune, le blanc, le rouge, et le bleu ou mieux le gris bleuté.

Fig. 10. — Figure humaine de la grotte de Cara-huasi (Argentine). Les parties hachurées sont peintes en rouge, le reste est blanc.

On y voit des représentations humaines et animales. Les figures humaines sont assez petites, leur dimension moyenne n'est que de 8 centimètres. Les hommes sont habillés de grandes robes étoffées. La plupart portent des haches ou des bâtons. Il en est un qui tient un arc d'une main et une tête coupée de l'autre (fig. 10).

Quelques personnages sont cachés derrière de grands boucliers, que les longues plumes qu'ils portent sur la tête et le bout des pieds seuls dépassent. Il en est qui sont représentés de côté, c'est-à-dire de profil (fig. 11), tandis que d'autres sont figurés de face (fig. 12). Dans ces dernières figures, on remarque à la partie inférieure du large bouclier deux profondes échancrures.

Sur la même paroi se trouvent 5 écussons plus grands, mais de forme à peu près semblable à celle des boucliers et contenant tous des dessins différents (fig. 13, 14 et 15).

D'autres localités ayant également donné des peintures sur rocher ont été citées par Ambrosetti.

C'est d'abord la grotte du Churcal, à 15 kilomètres de celle de Cara-

Fig. 11-12. — Guerriers protégés par des grands boucliers, peints en jaune sur fond noir. Grotte de Cara-huasi (Argentine). Le premier est vu de profil, le second de face.

huasi. Un peu plus grande que cette dernière, elle était autrefois entièrement peinte, mais ses peintures sont en très mauvais état. On y observe notamment des écussons et des lamas chargés.

A 2 kilomètres environ de ce point une autre grotte à peinture contenait une urne funéraire grossière et les restes de plusieurs corps humains.

Sur le Rio Pablo, à 7 ou 8 kilomètres de Cara-huasi, s'ouvre une grotte dont les parois, peintes en noir, présentent les restes d'une série d'écussons de formes curieuses, et dont le plafond est orné de figures de lamas portant des charges et de jaguars.

A San Isidro, près Cafayate, en vallée Calchaqui, sur une énorme pierre, est peint en blanc un nandou haut d'environ 50 centimètres. Au pied de cette pierre était une petite grotte ayant servi de sépulture.

Une petite grotte voisine a son plafond orné de signes divers et de lamas peints en blanc.

Au sud-ouest de Tolombon, à environ 7 kilomètres plus loin, est une volumineuse pierre qui porte sur un point formant abri les figures peintes en blanc de 13 personnages ayant la tête décorée de plumes.

Dans le département de San Carlos, près de Las Flechas, au lieu dit *Las Piedras Pintadas*, il y avait 5 pierres portant des figures peintes : hommes, animaux, signes divers.

A ces 8 indications, Ambrosetti en a ajouté 4 nouvelles dans un travail plus récent (*Cuatro pictografias de la region calchaqui*. 1903).

La première concerne une grotte située dans le ravin ou *quebrada* de Las Conchas. Le plafond présente des dessins d'hommes armés d'arcs et de lamas peints en blanc sur le fond jaunâtre de la roche. Les figures sont ornées de couleurs bleue et rouge.

Fig. 13. — Écusson. Grotte de Cara-huasi (Argentine). La partie blanche est peinte en rouge, le fond et le dessin central sont noirs.

Les deuxième et troisième indications ont été relevées dans la *quebrada de la Bodega*, partie orientale de la vallée de Lerma Dans l'une il s'agit de dessins blancs se détachant sur le fond rouge de la roche et représentant des écussons, des lamas, des serpents. L'autre se rapporte à une grotte du voisinage présentant une surface peinte de 6 mètres de longueur. On y voit des hommes, des lamas ou des guanacos, des serpents, etc. Les peintures sont d'un blanc jaunâtre, ou bleues ornées de blanc.

La quatrième et dernière localité est située dans la quebrada de Chuzudo, vallée de Yocavil, non loin des ruines de l'ancienne cité de Quilmes. Au milieu d'un amas de roches formant une sorte de grotte, on remarque des

Fig. 14. — Écusson. Grotte de Cara-huasi (Argentine). Les parties blanches sont peintes en jaune et les parties hachurées en rouge.

Fig. 15. — Écusson. Grotte de Cara-huasi (Argentine). Les parties hachurées sont peintes en rouge, les parties pointillées en gris bleuté, le reste est blanc.

peintures, surtout blanches, représentant des hommes et des animaux : lamas, pumas, nandou, serpent.

Depuis lors d'autres grottes à peintures ont été retrouvées par la mission scientifique française de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange. Ces dernières, au nombre de trois, se trouvent non loin de la frontière de Bolivie, à plus de 200 kilomètres au nord des précédentes. Elles sont toutes les trois dans la province de Jujuy : 2 à Pucara et 1 à Chulin, près Azulpampa. Les peintures qui les ornent seront prochainement publiées. On y remarque notamment quelques figures d'écussons analogues à celles de la province de Salta.

Pour Ambrosetti, les dessins des grottes argentines ne peuvent être regardés comme l'œuvre de simples amateurs indiens. Il incline à y voir la représentation graphique de faits ou d'événements historiques. La chose est très possible. Mais notre collègue argentin va beaucoup plus loin, et il nous est alors impossible de le suivre dans cette voie. Il reconnaît dans la fresque de Cara-huasi un Inca, accompagné des grands chefs de sa famille et même d'une de ses femmes, dirigeant une importante expédition à laquelle prennent part des peuples alliés. Selon lui, l'auteur de ce tableau a sûrement voulu représenter une des nombreuses expéditions qui partirent du Cuzco et vinrent peut-être jusqu'à Tucuman. Rien, dit-il, ne reste inexpliqué, malgré l'état de conservation peu satisfaisant de ces peintures

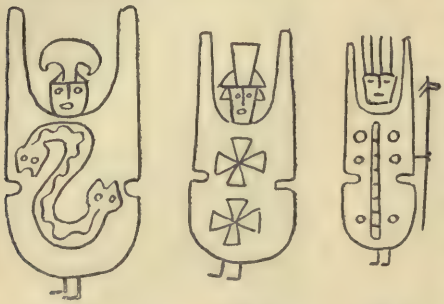

Fig. 16. Fig. 17. Fig. 18.
Guerriers abrités derrière de grands boucliers, dessins en relief ornant des disques en bronze trouvés dans la province de Salta (Argentine).

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces dessins sont fort anciens, et sans aucun doute antérieurs à l'arrivée des Européens dans le pays.

Il existe bien dans l'Argentine des gravures et des peintures sur rochers postérieures à la conquête espagnole, mais elles sont faciles à reconnaître par leur facture plus lourde, moins habile, et souvent aussi par la présence de représentations du cheval, animal inconnu avant l'arrivée des conquérants.

Les fresques que nous venons de signaler d'après Ambrosetti, un des hommes qui a le plus puissamment contribué depuis une douzaine d'années à faire connaître l'archéologie de la République Argentine, sont, selon toute apparence, contemporaines des anciens cimetières de la région dite Calchaquie. Nous n'en voulons pour preuve que les curieux écussons, véritables armoiries toujours ornées de dessins différents, que l'on observe sur les parois de plusieurs grottes. Des figures d'écussons ou boucliers du même genre se rencontrent parmi les peintures qui décorent les grandes urnes funéraires et sur les dessins en relief des disques ou rondelles en bronze (fig. 16, 17 et 18) provenant des sépultures calchaquies.

Si l'on compare les figures peintes des grottes de l'Argentine avec les dessins de nos grottes paléolithiques de France et d'Espagne, il est facile de constater que ces images n'ont entre elles que des rapports fort éloignés.

On est, au contraire, frappé de trouver quelques relations entre les peintures sud-américaines et les gravures néolithiques des dolmens de France et des rochers de Scandinavie. Sur nos vieux mégalithes bretons nous voyons entre autres des écussons, des boucliers, qui ne sont pas sans analogie avec ceux dont nous avons reproduit ci-dessus quelques spécimens. Comparer notamment les écussons du dolmen des Pierres-Plates à Locmariaquer avec ceux des disques en métal de la région calchaquie.

Les animaux sont souvent représentés dans l'Argentine, comme sur les rochers gravés de la Suède, d'une manière un peu conventionnelle, par un simple trait, ce qu'on ne remarque jamais chez les véritables artistes qu'étaient les magdaléniens.

NOTES ET MATÉRIAUX

Le Morvan en 1794.

Les lignes ci-dessous, sur le Morvan et ses habitants, sont extraites d'un ouvrage ayant pour titre : *Souvenirs et Anecdotes sur les comités révolutionnaires (1793-1795)*, par M. G. Audiger[1]; Paris, 1830, in-16.

Cet ouvrage, qui appartient à la catégorie de ceux que le hasard seul fait parfois sortir de l'oubli, nous était inconnu lorsqu'il y a dix ans nous publiâmes, avec Hovelacque, nos *Recherches ethnologiques sur le Morvan*. Il contient, notamment, la relation d'un voyage fait en France, sous la Terreur, par un certain M. Mallard, ami de l'auteur, et qui, pour des propos imprudents, avait dû alors s'éloigner de Paris. Le passage reproduit est emprunté à cette relation; il a ceci d'intéressant qu'il donne un aperçu de la vie du paysan morvandeau à la fin du XVIIIe siècle, plus de quarante ans avant que l'ouverture des routes eût commencé à transformer le pays. Passage à joindre aux documents dont nous nous sommes servis dans notre mémoire (pp. 28-30), et qu'il vient d'ailleurs confirmer. G. H.

« J'ai voulu voir chez eux ces lourds paysans du *Morvan*, qui conduisent presque toujours en chantant leurs bœufs fortement attachés au joug. On n'est pas plus grossièrement habillé. Leur figure hétéroclite, que couvrent en partie de longs cheveux en désordre, est encore moins bizarre qu'un idiome souvent incompréhensible, et qui ferait croire, lorsqu'on les visite dans leurs montagnes, qu'on est au milieu de peuplades de sauvages.

« Les *Morvandiaux*, comme on les appelle ici (à Avallon), ont des mœurs et des habitudes qui leur sont propres. C'est un objet digne d'une attention toute particulière, que la différence qui existe entre eux et les hommes qui les entourent.

« Topographiquement placés au milieu de pays dont les habitants se nourrissent de bonnes choses et préparées avec délicatesse, on ne conçoit pas comment les paysans du Morvan peuvent se contenter d'aliments aussi grossiers et assaisonnés avec aussi peu de goût. Le pain de sarrasin est chez eux d'un usage général, et pour ajouter au dégoût qu'il peut inspirer, on semble négliger tout exprès l'attention de le faire assez cuire. Lorsque dans le village un habitant tue une pièce de bétail quelconque, que la maladie lui eût enlevée quelques jours plus tard, on se procure chez lui un mince pot-au-feu qu'on n'écume jamais, et qui ne reste à bouillir que la

1. Une lettre d'envoi accompagnant notre exemplaire est signée Garnier-Audiger.

moitié du temps nécessaire. Ce bouilli est une somptuosité de table, et le jour où on le mange est un jour de gala. Mais la bonne chère ordinaire se réduit à du fromage du pays, à des noix, à des fruits sans saveur, à des navets sans apprêt, et quelquefois à des pommes de terre engraissées avec du mauvais beurre ou avec du lard rance. L'eau propre et saine comme on l'emploie partout est préférable à l'espèce de boisson, couleur de pourpre, qu'ils se composent avec des sauvageons et des cenelles. Leurs habitations sont des espèces de cahutes auxquelles on ne peut pas toujours raisonnablement donner le nom de maisons. J'en ai vu de construites en dépit du bon sens, et dont un *castor* rougirait d'être l'architecte. La plupart de ceux qui s'y logent s'y entassent presque comme des animaux qui parquent, et la fumée que produit assez souvent un feu de bois vert ou de feuilles mouillées ne semble point du tout les incommoder. Cette fumée, quand le vent est contraire, s'échappe en gros nuages par la porte, qui fréquemment reste ouverte la nuit comme le jour. Le vêtement des hommes est d'une étoffe très commune, et l'art du tailleur, chez eux, ne consiste qu'à savoir assembler, par une couture fort grossière, plusieurs morceaux qui forment, à ce qu'ils disent, une veste et une culotte, de la façon desquelles on ne se plaint jamais, car elles peuvent aller presque généralement à tout le monde. Leurs chapeaux à larges et flasques bords détroussés, s'ils les garantissent du soleil, par la pluie doivent les inonder.

« Le beau sexe, dans ces montagnes, ne serait pas laid, s'il était un peu plus coquet. Mais loin de lui cette salutaire propreté sans laquelle la plus belle femme du monde est toujours sans attraits; et pourtant, en dépit de la crasse et des cheveux en désordre (et celui-ci n'est point un effet de l'art), j'ai distingué d'assez beaux yeux, de belles dents, et parmi les jeunes filles des formes appétentes. La chaussure habituelle de l'un et l'autre sexe est le modeste sabot sans courroies, le plus souvent chaussé à nu.

« Et ces gens-là existent ainsi au XIXe siècle, et à cinquante lieues de Paris! C'est décidément une espèce d'hommes à part, une société informe.

« Château-Chinon, dépendant du département de la Nièvre, est la ville la plus rapprochée de ces rustres du Morvan, et qui ne présente elle-même aucun puissant intérêt. Si on en compare en général les habitants à ceux de quelques autres villes des environs, on y remarque des nuances qui semblent participer un peu de l'esprit des montagnes. Cependant, il ne faut pas croire que toute la ville soit frappée de stérilité en hommes de mérite, et je m'empresse de réclamer une exception en faveur de quelques hommes distingués par leurs connaissances.

« Après mon excursion dans le Morvan, je m'empressai de revenir au milieu des aimables Avallonnais, dont les mœurs douces et les bonnes et spirituelles habitudes contrastent si puissamment avec l'incivilisation des paysans Morvandiaux ». (*Op. cit.*, pp. 339-344.)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LA TROIE HOMÉRIQUE

ET

LES RÉCENTES DÉCOUVERTES EN CRÈTE [1]

Par René DUSSAUD

L'histoire préhellénique des pays grecs était plongée dans la plus profonde obscurité avant les découvertes inespérées de Schliemann sur les sites de Troie, de Mycènes et de Tirynthe. Des légendes seules avaient survécu chez les auteurs classiques, et la mention des Achéens, des Danaens, des Pélasges, des Teukriens et des Dardaniens, dans des textes égyptiens du XIIIe siècle avant notre ère, bien que certifiée par E. de Rougé, laissait sceptiques les hellénistes. Schliemann secoua l'archéologie classique de sa torpeur en lui frayant une voie nouvelle dans laquelle elle devait s'engager sans le secours de l'histoire.

Les fouilles, commencées avec désordre et dans le seul but de retrouver les restes des héros homériques, ont été poursuivies avec méthode dès que Schliemann se fut adjoint M. Doerpfeld. C'est à ce dernier que revient l'honneur d'avoir solidement reconstitué les étapes parcourues depuis le néolithique jusqu'à l'époque grecque classique. Depuis l'apparition du beau volume de MM. Perrot et Chipiez [2], qui fixe l'état de la science en 1893, notre connaissance de l'âge du cuivre et du bronze dans les îles et sur les côtes de la mer Égée s'est considérablement accrue, principalement par la découverte de la Troie homérique et par les prodigieuses trouvailles de Crète. Nous voudrions, dans les pages qui suivent, exposer brièvement les progrès accomplis.

Les fouilles de Troie ont été poursuivies depuis 1870 jusqu'en 1894 avec quelques interruptions dont l'une, en 1900, fut occasionnée par

1. Conférences faites à l'École d'anthropologie en novembre-décembre 1904 sous le titre de *La Civilisation mycénienne et les récentes découvertes en Crète*.
2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. VI, Paris, 1894.

la mort de Schliemann[1]. Sur la colline d'Hissarlik, qui était proprement l'acropole, neuf couches ont été distinctement reconnues, pour lesquelles M. Doerpfeld propose les dates suivantes :

I.	Deux installations primitives.....	vers ? -2500	av. J.-C.
II.	Troie préhistorique.....	— 2500-2000	—
III-V.	Trois villages préhistoriques.....	— 2000-1500	—
VI.	Troie homérique.....	— 1500-1000	—
VII.	Deux installations préhelléniques..	— 1000- 700	—
VIII.	Ilion des Grecs.....	— 700- 0	—
IX.	Ilium Novum.....	— 0- 500	ap. J.-C.

La première installation, qui repose sur le roc, a laissé une accumulation de débris de toute sorte, d'environ deux mètres, où abondent les coquillages et les os brisés, en particulier les os de bœuf, de mouton, de chèvre et de porc, plus rarement les os de cervidés. L'élève du bétail et la pêche étaient donc les principales ressources de ces habitants; la chasse ne constituait qu'un appoint.

Le plan de cette primitive installation est encore inconnu parce que M. Doerpfeld — et on ne peut que l'approuver — n'a pas cru devoir détruire les ruines de la couche II pour dégager en-dessous les vestiges plus anciens. Il faut attendre, ce qui ne saurait tarder beaucoup, que les intempéries aient réduit en poussière la forteresse de la deuxième ville. Alors, on pourra déblayer une partie de l'établissement primitif et déterminer exactement la nature des objets de cette couche fort mal connue par la négligence de Schliemann. On peut cependant affirmer que cette première installation était entourée d'une enceinte et même que, dans une seconde période de son développement, le rempart fut refait à quelque distance de l'ancien. Le premier mur mesure 2 m. 50 d'épaisseur et le second 3 mètres. Tous les murs de cette époque sont en petites pierres plates à peine dégrossies, reliées par un mortier de terre et posées horizontalement. Un seul mur est appareillé en épi[2].

La céramique est caractérisée par une terre grossière mêlée de gravier, polie avec un instrument de pierre. Les anses sont le plus souvent formées de simples protubérances percées de trous dans lesquels on passait un lien pour porter le vase. La décoration consiste en simples traits ou zigzags incisés et parfois remplis d'une matière crayeuse.

Cette civilisation peut-elle être définie comme néolithique? Les outils en pierre et en os abondent; mais Schliemann certifie avoir

1. L'ensemble de ces recherches a été publié par M. Doerpfeld et ses collaborateurs sous le titre de *Troja und Ilion*, 2 vol., Athènes, 1902.
2. Doerpfeld, *loc. cit.*, I, p. 47, fig. 9.

relevé des objets en métal. On s'est demandé si ces objets n'auraient pas glissé, au cours des fouilles, des couches supérieures dans le fond de la tranchée[1]. De nouvelles recherches devront trancher la question. Il faut remarquer, en effet, que l'on rencontre dans la couche II une civilisation du bronze très développée puisque la proportion de zinc atteint 10,5 p. 100[2]. Si Troie I était néolithique, il y aurait entre elle et la suivante un hiatus très net; le site n'aurait pas été habité à l'âge du cuivre, ce qui ne serait pas impossible puisqu'une couche de 0 m. 50 de terre végétale sépare la couche I de la couche II. On restera sur l'expectative tant que la première ville du site d'Hissarlik ne sera pas déblayée.

Par contre, les constructions de la deuxième ville, que M. Doerpfeld appelle la Troie préhistorique, ont été complètement dégagées. Celle-ci constitue, avec la sixième ville ou Troie homérique, le véritable intérêt des découvertes sur la colline d'Hissarlik. Les villes III-V ne furent que des installations de peu d'importance. La Troie préhistorique a été déblayée avec ardeur par Schliemann, qui pensait y retrouver la Troie homérique avec d'autant plus de certitude qu'il y relevait les traces d'un violent incendie. Mais M. Doerpfeld a découvert la sixième ville, échappée à Schliemann, et il l'a identifiée sans conteste avec la Troie homérique. Si l'on ajoute qu'avec une patience et une perspicacité incomparables, le savant architecte a vérifié et très souvent rectifié les résultats considérés comme acquis, on reconnaîtra qu'il a complètement renouvelé le sujet.

Ainsi M. Doerpfeld a pu faire exactement le départ entre les constructions de la couche II et celles de la couche III. Il a remarqué que, dans la couche II, les fondations étaient sensiblement sur le même plan, que les murs se composaient constamment de pierres avec mortier de terre dans le bas, de briques crues et de bois dans le haut. Enfin, les murs de la deuxième ville, la « ville brûlée », portent la marque du violent incendie qui la détruisit. Le sol de Troie II était couvert d'une couche d'environ deux mètres de décombres dans lesquels Schliemann reconnaissait à tort de la cendre de bois. En réalité, ce sont les restes plus ou moins calcinés — rouges, jaunes, noirs — de briques crues, mêlés à de la terre, à du charbon de bois et à d'autres débris à demi consumés[3].

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, p. 174-175.
2. A. Götze, *Troja und Ilion*, I, p. 324-325 et p. 367 : « Une période du cuivre n'est pas démontrable pour la couche I et doit être refusée à la couche II. Cette dernière appartient déjà à l'époque du bronze la plus développée ».
3. Doerpfeld, *loc. cit.*, I, p. 50.

La Troie préhistorique a livré une grande portion du rempart et une partie des cours intérieures avec le plan de leurs bâtiments. M. Doerpfeld a reconnu trois états successifs du mur d'enceinte correspondant à trois périodes de la forteresse. A deux reprises le

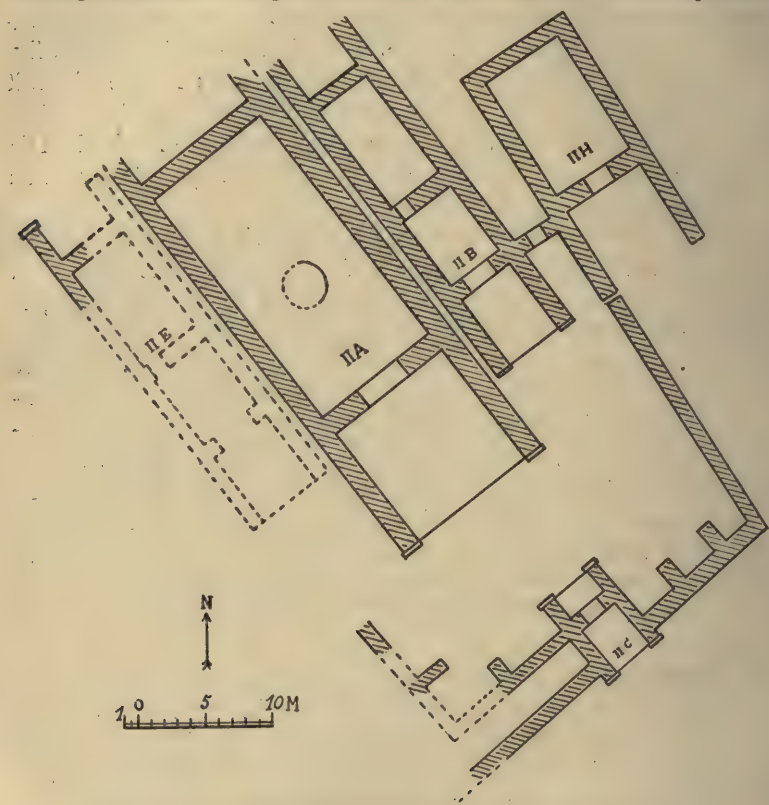

Fig. 19. — Les édifices principaux au centre de l'Acropole de Troie II.

mur sud a été rasé et reporté un peu plus loin. Les grandes portes ouvrent constamment entre deux murs perpendiculaires au front. Des tours concourent à la défense.

Quand on pénètre à l'intérieur des remparts par la porte sud-est, on se trouve dans une avant-cour au fond de laquelle s'ouvre la porte IIC (fig. 19). On accède dans la cour centrale de la forteresse. Tout autour sont groupées des constructions aux murs indépendants les uns des autres. Ce devaient être les demeures des chefs et de leur famille. Chacun de ces bâtiments comporte un vestibule ouvrant sur la cour et une grande salle ou *mégaron* parfois suivie d'une seconde pièce. La grande salle IIA (10 m. 20 sur 20 m.), presque dans l'axe

de la porte IIC, conservait encore la trace du foyer central. Malheureusement, une partie de ce mégaron et presque tout le mégaron IIE ont été détruits à jamais par la grande tranchée nord-sud de Schliemann.

Dès la seconde moitié du troisième millénaire avant notre ère, nous trouvons — en Asie — les éléments architectoniques qui se maintiendront en se compliquant à peine jusqu'aux temps classiques. Les portes de la Troie préhistorique annoncent les propylées dont on a trouvé à Tirynthe (seconde moitié du deuxième millénaire) des exemples achevés. Le mégaron IIA est le prototype des mégarons mycéniens de Tirynthe et de Mycènes. On a même pu expliquer le mégaron IIB par la division que donne Homère de la demeure de Pâris (*Iliade*, VI, 316) d'après un modèle évidemment beaucoup plus récent : le *thalamos* ou chambre à coucher est la pièce du fond, la *dôma* ou pièce de réception est en avant, enfin l'*aulè* ou cour correspond au vestibule. Nous en retiendrons seulement qu'un édifice tel que IIB se suffisait à lui-même, mais non pas un simple mégaron, si grand fût-il, tel que IIA. En conséquence, nous proposerons de reconnaître dans IIH le *thalamos* correspondant à IIA ou, si l'on préfère, le mégaron spécialement affecté à la femme du chef. Cette interprétation rend excessivement frappante la comparaison du plan de la Troie préhistorique avec une installation mycénienne comme celle de Tirynthe, postérieure de plusieurs siècles.

Au point de vue technique les murs se composaient d'un soubassement en moellons, puis d'une série d'assises de briques crues maintenues par des poutres posées dans la longueur. Celles-ci répartissaient la charge et empêchaient les glissements. Les murs étaient protégés contre les intempéries par une forte avancée des toits. Ainsi, sur la face arrière, les murs latéraux étaient légèrement prolongés pour que le mur du fond fût également à l'abri de la pluie et du soleil [1]. Les têtes de mur avaient leur protection propre, composée d'un socle de calcaire sur lequel se dressait un parement de poteaux de bois de 25 centimètres de côté. C'est là, en somme, l'origine de l'ante dorique [2].

On voit de quelle importance sont les ruines de la seconde couche d'Hissarlik et pourquoi nous y insistons. L'emploi de la brique crue, — anormale en Asie Mineure et inconnue dans Troie I, — de même que le plan des portes percées dans le rempart, — prototype des propylées grecs, — nous reportent aux pratiques en usage dans les pays mésopotamiens ou soumis à l'influence mésopotamienne. C'est par

1. Doerpfeld, *loc. cit.*, I, p. 97.
2. Perrot et Chipiez, *o. c.*, t. VII, p. 369.

l'architecture militaire que pénètre cette influence en Troade; mais l'architecture civile en ressent les effets. Ainsi, elle adopte la brique crue, ce qui entraîne certaines modifications des éléments architectoniques, par exemple, pour l'ante. De plus, elle emprunte à l'art militaire le principe de ses portes pour en constituer le proto-propylée.

La céramique de la deuxième ville atteste l'usage du tour; les anses allègent sensiblement la forme des vases. La décoration consiste en un décor incisé, zigzags ou cercles; mais elle affecte surtout la forme. La peinture sur vase n'était pas encore inventée que l'on s'essayait à donner aux récipients la forme humaine ou animale.

Le soi-disant « trésor de Priam » appartient à la deuxième ville. Ces curieux bijoux, primitifs mais non sans élégance, sont beaucoup plus anciens que ne le pensait Schliemann.

Il faut signaler tout particulièrement, comme ayant été souvent reproduite mais assez inexactement, la curieuse idole en plomb d'une déesse nue[1]. Elle est formée (fig. 20) d'une plaque de plomb de 8 cm. 6 de long, au relief peu accentué et coulée dans un moule. On a beaucoup discuté sur l'origine du type: on a même pensé que l'idole était importée en Troade[2]. Cette dernière hypothèse doit être écartée. D'abord, à cause du moule tout voisin de Thyatire[3]; mais surtout à cause des caractères propres de cette figurine. Un nouveau nettoyage a été pratiqué en vue de la publication de MM. Doerpfeld et Götze; certains détails de la tête, des mains et de la région du ventre ont été précisés. La physionomie de l'idole en a été modifiée et, à notre avis, le caractère local s'en dégage nettement. Les yeux, les joues, les seins, le nombril (en relief, non en creux) rappellent le procédé des potiers préhistoriques qui, sur le site d'Hissarlik, employaient des pastilles de glaise pour donner à leurs vases l'aspect humain. Cinq petites protubérances figurent, au-dessus du front, la chevelure qui retombe en mèches épaisses de part et d'autre du visage[4]. Le menton est proéminent et la bouche à peine indiquée. Le cou, trop long, est surchargé d'ornements. Le corps se termine par des indications schématiques. Le sexe est accusé sous la forme d'un grand triangle entouré de quelques petites protubérances rondes qui n'apparaissent pas dans la photogravure donnée par

1. A. Götze, *Troja und Ilion*, I, p. 362 et s.

2. Ainsi Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, p. 652 et fig. 295; Collignon, *Hist. de la Sculpt. grecque*, I, p. 9-10.

3. S. Reinach, *Esquisses archéologiques*, p. 44-51; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. V, fig. 209.

4. Il n'y a pas de doute que ce soit l'indication de la chevelure, et non d'une couronne, par la comparaison avec le moule à bijoux de Thyatire.

M. Götze. Dans ce triangle, les reproductions d'après l'*Ilios* de Schliemann montrent un svastika. Ce symbole n'a jamais existé à cette place. Voici l'explication assez surprenante qu'on nous donne de cette méprise : lorsque l'idole de plomb arriva à Berlin avec la collection Schliemann, on y voyait un svastika, mais il était simplement gravé sur la croûte de matières étrangères adhérentes à la plaquette de plomb et il disparut avec ce dépôt dès qu'on eut plongé l'idole dans l'eau [1]. On ne peut douter que les premiers observateurs n'aient été victimes d'une illusion [2].

Fig. 20. — Idole de plomb. Troie II.

Si le métal (bronze, or, argent, plomb) est d'un emploi très développé dans la deuxième ville, il ne suffisait pas à tous les besoins, et les outils de pierre ont été trouvés en grand nombre dans les villes II-V. On imitait même en pierre les haches de bronze (fig. 21). Dans ces mêmes couches on relève des idoles primitives (fig. 22) en pierre, en marbre (importation des îles) ou en os. M. Götze est arrivé à cette conclusion que, en général, les idoles de forme trapézoïde sont les plus anciennes se trouvant déjà dans la couche I, tandis que les idoles à long cou sont les plus récentes et doivent être rapportées à la couche V [3]. Elles sont, toutefois, restées

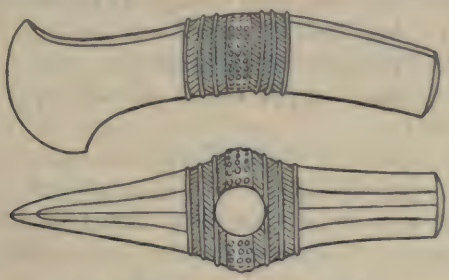

Fig. 21. — Hache de pierre. Troie II.

en faveur aux époques suivantes. Nous en trouvons la preuve sur une gemme mycénienne de Crète [4] où, d'un côté de l'autel, est

1. A. Götze, *loc. cit.*, I, p. 363-364.
2. Cf. déjà Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst*, p. 178, fig. 30. La reproduction donnée dans cet ouvrage est antérieure au dernier nettoyage.
3. A. Götze, *loc. cit.*, I, p. 381-382. Cf. Evans, *Man*, 1901, p. 184-186.
4. Evans, *The Mycenaean tree and pillar cult*, fig. 25.

représentée une étoile et, de l'autre côté, un objet (fig. 22,7) qui n'a pas été identifié, mais dans lequel on ne peut guère hésiter à reconnaître une idole.

A la suite de l'incendie qui dévasta la Troie préhistorique, la colline d'Hissarlik ne fut plus qu'un amas de décombres. Trois

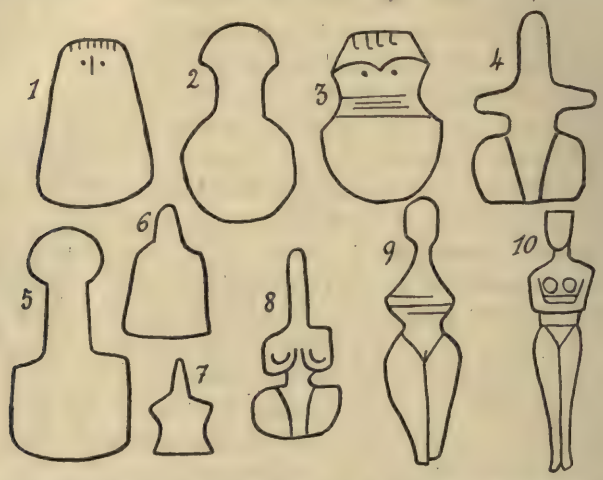

Fig. 22. — Idoles primitives. 1-3, Troie, pierre (1/4); 4, Knosse, terre cuite; 5-6, Troie, pierre (1/4); 7, sur une gemme de Crète (3/1); 8-10, Amorgos, marbre. Les numéros 1 et 3 existent aussi sans indication des yeux et du nez.

installations s'y succédèrent sans éclat jusqu'au jour où la civilisation mycénienne édifia la ville dont Homère devait chanter la fin tragique. Cette Troie homérique, but des recherches acharnées de Schliemann, lui a complètement échappé; elle a été déblayée après sa mort par M. Doerpfeld.

Le sommet de la colline d'Hissarlik n'a fourni aucune ruine mycénienne. M. Doerpfeld l'explique[1]. A l'époque romaine (Troie IX), voulant obtenir une large esplanade, on a rasé le sommet de la butte, détruisant complètement à cette place les constructions des villes VI, VII et VIII, et rejetant les décombres sur les flancs de la colline. Ainsi les édifices romains ont été élevés immédiatement sur les ruines de la cinquième ville. Il n'a subsisté, et M. Doerpfeld n'a découvert, d'autres restes de la Troie homérique que ceux qui s'étageaient sur les flancs de la colline, dans le voisinage immédiat des murs. En d'autres termes, les constructions les plus importantes de cette époque ont été méthodiquement détruites à jamais par les tra-

1. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, I, p. 108.

vaux édilitaires des Romains. Il ne peut être question du palais de Priam. Le même fait s'est produit à Athènes lors des bouleversements de l'Acropole, au ve siècle avant notre ère.

On conçoit donc que Schliemann, qui attaquait le centre de la colline, n'ait rencontré qu'une portion insignifiante de la Troie homérique. Il en classa même les murailles à une basse époque par suite de l'excellence de l'appareillage et du bon état de conservation. L'infatigable chercheur, auquel manquaient les moyens de contrôle de ses successeurs, était fatalement entraîné par une exploration incomplète à définir comme la Troie homérique, la deuxième ville ou ville brûlée. Cette erreur justifie et explique la résistance qu'opposaient les archéologues, comme Fr. Lenormant, qui se refusaient à attribuer les antiquités de Troie II à une époque aussi basse que le XIIe siècle avant notre ère.

La portion conservée du rempart de la sixième ville constitue une enceinte puissante, flanquée de tours très saillantes, percées de trois portes [1] et d'une poterne. Elle présente une grande diversité. A l'est et surtout au sud, les pierres sont plus grosses et mieux travaillées. D'abord construite sur le modèle des remparts plus anciens en pierres à la base et en briques crues à la partie supérieure, mais avec plus de soin, l'enceinte, remaniée et améliorée à plusieurs reprises, fut finalement établie toute en pierre.

On sait qu'à Tirynthe et à Mycènes, les portes offrent cette particularité de ne pouvoir être atteintes par l'ennemi qu'après avoir longé une partie du rempart. Le même principe est appliqué aux portes de la Troie homérique qui prennent ainsi un aspect tout différent des portes, percées normalement au rempart, de la Troie préhistorique.

Les constructions à l'intérieur du mur d'enceinte consistent en des habitations sur plans assez divers. A côté du *mégaron* avec foyer central et précédé d'un vestibule, type qui remonte à la Troie préhistorique, nous avons une maison composée de pièces à murs mitoyens. Un autre édifice se rattache au type du mégaron précédé d'un vestibule, mais avec la particularité d'une rangée de colonnes dans l'axe. Il n'y a pas lieu de considérer ce dernier bâtiment comme un temple [2]. Ni Tirynthe, ni Mycènes, ni la Crète minoenne et mycé-

1. Une quatrième porte ouvrait probablement au nord dans la partie du rempart complètement détruite dès l'antiquité.

2. L'hypothèse du temple a été émise avec réserves par Doerpfeld, *loc. cit.*, I, p. 173-174; cf. Perrot et Chipiez, *o. c.*, VII, p. 70-72. Il n'y a aucun argument à tirer du fait que le temple de Néandria est bâti sur le même plan, si ce n'est que ce type d'édifices est une conception qui a survécu à la civilisation mycénienne. M. Sotiriadis, Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1900, p. 162-211, en a relevé un autre exemple à Thermos. Cette solution est antérieure au plan avec double colonnade intérieure qui lui fut préféré dans la suite.

nienne ne possédaient de temples. Les indications d'Homère signalant à Troie un temple d'Athéna et un autre d'Apollon sont sans valeur.

Les principales constructions de la sixième ville s'élevaient au sommet de l'acropole ; celles qui subsistent sur les flancs de la colline permettent d'établir le caractère des édifices de la Troie homérique, non d'en mesurer la richesse. M. Doerpfeld a constaté que cette acropole cessa d'être habitée à la suite d'une guerre. Non seulement les traces d'un violent incendie, mais la destruction systématique en certains points du rempart et des portes, celle surtout des édifices intérieurs ne laissent place à aucun doute. Toutefois, les traces d'incendie n'ont pas l'importance de celles de la deuxième ville parce que les constructions de la sixième ville dans lesquelles dominait la pierre, offraient moins d'aliment à la flamme que les bâtisses en briques crues et bois de la Troie préhistorique. Mais la destruction des habitations intérieures a été plus complète, et on n'a pu en relever le plan que grâce à l'excellence des fondations. Le mur d'enceinte, épais de quatre à cinq mètres, a relativement peu souffert. Seule la portion nord, exploitée en carrière plusieurs siècles après la chute de Troie, a complètement disparu[1].

La céramique de la sixième couche offre d'une part des exemples du plus haut développement de la poterie locale, de l'autre elle atteste une influence profonde de la civilisation mycénienne. Les fouilles de 1893 et 1894 ont permis d'attribuer à la Troie homérique tous les tessons mycéniens trouvés à Hissarlik. Cette céramique à peinture lustrée est décorée de polypes, coraux, algues ou de dessins géométriques. Au premier rang figurent la spirale sous des aspects variés et les lignes parallèles droites ou ondulées[2].

*
* *

L'activité de Schliemann ne fut pas absorbée, durant les vingt ans de sa carrière d'archéologue militant, par les fouilles de Troie. Tirynthe et Mycènes lui fournirent des découvertes capitales. Il était réservé à la Crète de compléter brillamment nos connaissances sur la civilisation égéenne.

Bien avant les fouilles qui ont commencé en 1900 sur divers points de cette île[3], les archéologues avaient fondé sur elle de grandes espérances. Les uns, encouragés par la découverte des bronzes de l'Ida,

1. Doerpfeld, *loc. cit.*, I, p. 181-182.
2. H. Schmidt, *Troja und Ilion*, I, p. 283 et s.
3. Pour l'exposé systématique des fouilles nous renvoyons aux excellents et copieux articles de M. Salomon Reinach, *La Crète avant l'histoire*, dans *l'Anthropologie*, 1902, p. 1-39, et 1904, p. 257-296.

imprégnés d'influence orientale, espéraient pouvoir montrer l'action des Phéniciens. D'autres comptaient fermement trouver en Crète les arguments décisifs contre le *mirage oriental*. Il n'y a plus lieu de chercher en Phénicie l'origine de la civilisation mycénienne; mais le problème n'est pas résolu, il s'est surtout compliqué. M. Evans attribue à l'Égypte un rôle prépondérant dans l'éducation des populations égéennes, tandis que M. Salomon Reinach affirme l'origine européenne de leur civilisation. Au tableau qu'on peut tracer de l'art égéen, l'Orient et l'Égypte n'auraient ajouté que quelques touches; les éléments fondamentaux seraient proprement européens et auraient passé d'Europe en Asie.

A notre avis, il ne peut s'agir que de solutions partielles. Nous ne devons pas essayer de tout entraîner dans le même courant : les fleuves eux-mêmes offrent des points où l'eau remonte. Une portion considérable de l'art égéen n'est certainement pas d'origine européenne au sens où on l'entend, c'est l'architecture. Cette dernière est proprement égéenne avec une influence orientale que nous essaierons de dégager.

La Crète a été habitée par une population néolithique pendant un temps assez long. Que cette population ait eu, dès le début, des rapports avec les îles et les continents voisins, cela n'est pas douteux puisque, pour aborder en Crète, il lui avait fallu s'aventurer sur mer. La couche néolithique atteste, d'ailleurs, que cette population tirait de la mer une part importante de son alimentation. Les demeures consistaient en simples huttes de terre et de branchages qui, avec les débris de toute sorte, ont constitué une couche d'argile claire atteignant à Knosse jusqu'à huit mètres. On y relève en abondance des fragments de poterie primitive, de couleur sombre, polie et faite à la main sans intervention du tour[1]. L'argile employée est d'un gris foncé, la surface polie va du brun au noir foncé. Souvent, la surface est incisée de simples dessins géométriques avec incrustations d'un blanc crayeux.

Les caractères de cette poterie la rapprochent de celle trouvée dans les plus anciennes couches de Troie; elle appartient, en général, à la dernière époque du néolithique. Dans la même couche on a recueilli des celtæ en serpentine, jadéite et hématite, des couteaux d'obsidienne qui doivent être importés de l'île de Milo, des fusaïoles d'argile dont on sait l'abondance à Hissarlik et une grande variété d'instruments en os.

M. Evans a relevé dans la partie supérieure de la couche néoli-

1. Evans, *The Annual of the British School at Athens*, t. VI, p. 6 et s.

thique de Knosse des signes de transition qui annoncent l'époque du cuivre. Ainsi, quelques débris d'une poterie à stries ponctuées assez semblable aux vases noirs trouvés en Égypte sous les XIIe et XIIIe dynasties à Khataneh. Un sondage a fourni une petite figure féminine stéatopyge avec dessin incisé, représentée assise comme les statuettes bien connues de Hagiar Kim à Malte.

La chronologie des découvertes préhelléniques a été établie approximativement grâce aux synchronismes fournis par les objets égyptiens qui les accompagnaient. Ainsi, le prémycénien est contemporain des XIIe et XIIIe dynasties égyptiennes, tandis que le mycénien proprement dit s'étale de la XVIIIe dynastie à la XXe. Le protomycénien qui leur est intermédiaire n'a pas encore fourni d'objets égyptiens.

Les fouilles de Knosse ont permis à M. Evans de préciser cette chronologie en ce qui concerne la Crète. Le prémycénien et le protomycénien sont fondus par le savant explorateur en une même époque que caractérise le nom de Minos et la céramique dite de Kamarès à décor blanc sur fond sombre. Cette époque est divisée en trois périodes. Le Minoen I est une époque de transition; le Minoen II a vu s'édifier le premier palais de Knosse; le Minoen III est contemporain du second palais. Il est impossible, en présence de l'incertitude de la chronologie égyptienne, de traduire en dates ces synchronismes. Les uns — et ce compte est en faveur en Allemagne — calculent que le septième roi de la XIIe dynastie vivait vers 1876-1872 avant notre ère, tandis que les autres classent toute cette dynastie entre 2500 et 2300[1], la XIIIe dynastie entre 2300 et 2000. D'après M. Evans, le Minoen II correspond à 2200-1900 avant notre ère, le Minoen III à 1900-1500. On sait que l'époque mycénienne proprement dite, qui brille d'un moindre éclat en Crète et dont Mycènes est le centre le plus notable, s'étend de 1500 à 1100 environ avant notre ère et correspond à ce qu'on appelle en Égypte le Nouvel Empire. A un autre point de vue, les époques minoennes et mycénienne constituent l'âge du cuivre et du bronze dans la mer Égée. La fin de l'époque mycénienne est amenée par l'invasion dorienne qui introduit le fer en Grèce. La civilisation homérique appartient à la période de transition; elle peut être caractérisée comme submycénienne, mais elle met en œuvre des souvenirs de la belle époque. Il faut donc éviter de l'illustrer avec des documents du style géométrique.

On a déjà remarqué qu'à l'époque néolithique ou au commence-

1. Quelques savants forcent encore ces chiffres; cf. Seymour de Ricci, *Revue archéol.*, 1896, II, p. 133.

ment de l'âge du cuivre, une même civilisation régnait en Crète et en Troade. Mais, à partir de ce moment, la civilisation minoenne se développe parallèlement à la civilisation continentale et de façon indépendante. L'architecture nous fournira des exemples précis.

Nous avons vu le mégaron de Troie II ou Troie préhistorique se développer jusque pendant la sixième ville. Si les principaux édifices de la Troie homérique nous avaient été conservés, il est probable que nous eussions trouvé là le mégaron du type de Tyrinthe et de Mycènes avec le portique à deux colonnes et le foyer entouré de quatre colonnes, à moins que le type d'édifices le plus en faveur ait été le mégaron avec une rangée de colonnes dans la longueur. Les architectes minoens sont partis, eux aussi, du mégaron primitif, mais ils l'ont développé dans une direction qui leur est propre.

En effet, tandis qu'à Troie, à Tyrinthe et à Mycènes, chaque grande salle a ses murailles indépendantes, ce qui entraîne une circulation à travers de longs couloirs, en Crète (fig. 23) les murs mitoyens sont la règle. Une simple porte ou un couloir très court donnent accès d'une pièce dans l'autre. Il en résulte encore que le plan des palais de Phaestos et de Knosse se déduit de lignes perpendiculaires. A Troie, à Tyrinthe et à Mycènes, il n'y a aucun tracé d'ensemble.

Il faut, avec M. Noack [1], signaler une autre différence fondamentale. La façade, à Tirynthe et à Mycenes, comporte deux colonnes entre les antes, ce qui détermine une division tripartite de la façade et de tout le mégaron. Tout au contraire, dans les palais de Crète, domine la division du front en deux ou quatre, par le fait qu'une colonne ou un pilier est placé dans l'axe de la façade. De plus, sur le continent, à la division tripartite du front correspondent des salles profondes, tandis que, en Crète, à la division du front par le milieu correspondent des salles plus larges que profondes. En d'autres termes, dans la Grèce continentale on ouvre une porte sur le petit côté du bâtiment; en Crète, on en perce deux dans le grand côté. La comparaison s'établira aisément entre les figures 19 et 23. Cette dernière offre, au niveau inférieur, un couloir (7) qui commande toute la distribution et qui débouche dans la grande cour rectangulaire autour de laquelle sont disposés régulièrement tous les bâtiments. De ce couloir (7) on pénètre dans le mégaron des hommes, (25) puis dans un couloir (26) de part et d'autre duquel sont rangés les magasins (27 et suiv.) du palais. On monte à la grande salle soit par un escalier de service (39), soit par l'escalier d'honneur d'une

1. Noack, *Homerische Paläste*, Leipzig, 1903.

largeur imposante (environ 13 mètres), comme on en peut juger sur la figure 24. Prenons ce dernier, nous arrivons devant une large baie avec colonne médiane. Nous traversons un vestibule large et peu profond; deux baies nous donnent accès dans la grande salle (69), plus large que profonde et divisée dans le sens de la largeur par une rangée de trois colonnes.

De ces distinctions qu'il a bien mises en évidence, M. Noack tire des conclusions auxquelles nous ne pouvons souscrire. D'abord, dit-il, le plan crétois ne peut-être dérivé du primitif mégaron tel qu'il

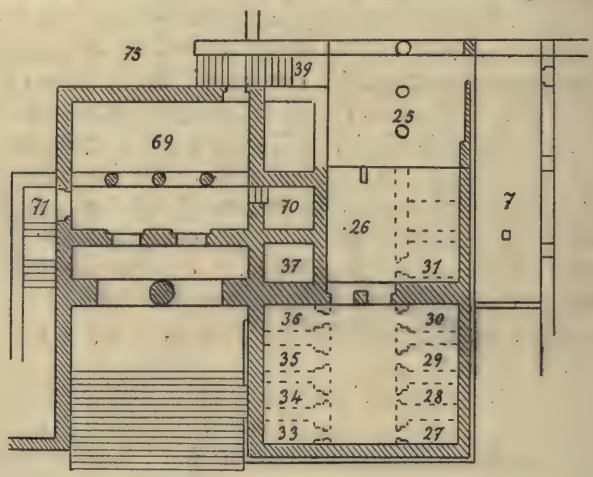

Fig. 23. — La grande salle du palais de Phaestos en Crète.

nous est connu par Troie II. En conséquence, il recherche le prototype en Égypte ou en Orient, mais les plans qu'il en rapproche sont beaucoup plus éloignés des salles crétoises que le primitif mégaron troyen. Aucun n'offre la double caractéristique d'une division de la façade par le milieu correspondant à une salle plus large que profonde.

On se souvient que les architectes de Troie VI dressaient parfois une rangée de colonnes dans l'axe du bâtiment. En somme, les Minoens ont adopté un plan qui, pour être inverse, s'appuie sur le même principe : ils ont placé la rangée de colonnes perpendiculairement à l'axe de l'édifice. Cette solution, — et non pas l'imitation de tel temple égytien ou de tel palais chaldéen, — les obligeait absolument, pour établir la charpente du toit, à réduire la profondeur alors qu'il leur était loisible d'étendre la salle en largeur. Cette solution, on peut le conjecturer, a été adoptée à une époque où le bois jouait un rôle important dans la construction. A ce stade architectural le

poteau placé au milieu d'une baie supportait les solives par le milieu et corrigeait leur flexibilité. L'architecture lycienne, dans laquelle les édifices utilisaient surtout le bois, est parvenue, de son côté, au même résultat.

Une autre erreur a entraîné M. Noack à des hypothèses compli-

Fig. 24. — Le palais de Phaestos en Crète. Au centre : escalier donnant accès à la grande salle [1].

quées. N'ayant pas remarqué que la séparation entre salle des hommes et salle des femmes était effective dans Troie II ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, le savant archéologue a supposé que cette coutume avait été importée de Crète sur le continent peu avant l'époque mycénienne. Cette mode aurait cessé d'être en faveur à la fin de l'âge du bronze et la maison homérique serait un retour au primitif mégaron [2]. M. G. Perrot, d'autre part, avait insisté sur le fait que, dans la maison homérique, les communications étaient directes et non plus réglées par l'intermédiaire de longs couloirs. Cela eut indiqué un changement radical dans les mœurs, car le plan mycénien supposerait un véritable *harem* impliquant la polygamie des hautes classes. « Les princes achéens

1. Cette photographie ainsi que celle dont nous avons extrait la fig. 25 nous ont été obligeamment communiquées par Mlle Marie-Louise Anglada, qui a visité la Crète à deux reprises.

2. Noack, *Homerische Paläste*, p. 24 et s.

devaient être polygames. Entre leur temps et celui d'Homère, la société grecque a fait un grand pas; la monogamie a triomphé [1]. » On peut penser simplement que, suivant l'usage, la reine de l'époque mycénienne, comme celle de Troie II, était frappée d'un *tabou* plus rigoureux que le commun des mortelles. Ainsi s'explique que, dans Troie II, la maison du chef soit la seule à présenter une séparation absolue entre salle de réception et salle des femmes.

Nous écarterons soigneusement, comme oiseuse, toute discussion sur *la* maison homérique, car il n'y a pas eu *une* maison homérique. Il suffit de considérer les multiples combinaisons offertes par les édifices d'un même lieu, soit en Crète, soit dans la Troie homérique, pour être contraint d'admettre que les constructions qui en dérivent peuvent avoir différé du tout au tout les unes des autres.

Nous avons déjà signalé dans Troie II la séparation en appartement des hommes et appartement des femmes ou plus exactement la division de la maison d'habitation en pièce de réception et chambre à coucher. Cette division est tracée sur le plan (fig. 19) dans IIB et IIE. Nous avons expliqué que IIH devait être la chambre à coucher ou la salle des femmes correspondant à la grande pièce de réception IIA du chef. Ainsi, quand, à Tirynthe, à Mycènes, à Arné, les chefs Achéens dédoublent le mégaron principal, ils ne font qu'appliquer une ancienne tradition déjà connue dans Troie II. Les grandes salles minoennes de Crète aussi bien que les mégarons mycéniens de Tirynthe et de Mycènes sont sortis du primitif mégaron fourni par Troie II. De plus, comme nous avons essayé de le montrer précédemment, Troie II témoigne dans son architecture militaire d'une forte influence orientale et c'est dans cette architecture militaire qu'on trouve le prototype des propylées.

De là résulte la preuve, pour une haute époque, de rapports intimes entre la Grèce continentale et la Crète. Dans la suite, toutes les formes de l'art offrent également des points de contact : céramique, frises sculptées à métopes et à triglyphes primitifs, peintures murales, etc. Il n'est pas jusqu'au type si particulier des tombes à coupoles qu'on ne rencontre en Crète aussi bien que sur le continent.

Toutefois, l'originalité des Minoens perce dans maint détail. Au point de vue funéraire, c'est l'emploi des urnes en terre cuite. Les ossements recueillis dans ces urnes en forme de coffres ne sont jamais calcinés; elles ne mesurent cependant guère plus d'un mètre de long. Ainsi qu'on a pu s'en convaincre par des découvertes récentes [2],

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, p. 97-98.
2. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1904, p. 645 et suiv., résumé d'une étude de M. Xanthoudidis.

le corps y était déposé replié sur lui-même. D'autres fois, le mort était placé dans un véritable sarcophage en forme de baignoire. Le cadavre ne reposait pas tout du long, il était assis, replié sur lui-même.

Fig. 25. — Figurine en faïence. Palais de Knosse. Musée de Candie.

Les inhumations secondaires ont été constatées en plusieurs points. Souvent les objets, vases d'argile ou autres, ayant servi lors du premier ensevelissement, sont joints de nouveau aux ossements. Mais le pêle-mêle avec lequel ils sont entassés montre que les vases ne devaient plus rien renfermer. On estimait donc, la décomposition étant complète, que l'esprit du mort s'était entièrement détaché du corps. Il devenait inutile de prendre soin de ce corps ni de faire des sacrifices. C'est la croyance actuelle à Lesbos où l'on pratique l'ensevelissement secondaire [1].

A diverses reprises on a constaté, dans le monde égéen, la similitude du culte des morts avec le culte des dieux. Le Zeus crétois passait, d'ailleurs, pour être l'ancêtre des héros achéens; en particulier, il est le père de Minos, le roi plus ou moins légendaire de Knosse auquel Thucydide attribue l'empire primitif de la mer Egée.

La religion minoenne [2] comprenait un grand nombre de figures divines en tête desquelles il faut signaler un dieu primitif devenu plus tard le Zeus crétois, dieu céleste dont les attributs les plus fréquents sont la hache double ou bipenne, le bouclier à double échancrure et le taureau. Une déesse joue aussi un grand rôle, sans doute la Terre-mère à laquelle les animaux, particulièrement le lion, la colombe et le serpent, sont consacrés. Ses caractères principaux se retrouvent dans Rhéa-Cybèle.

La légende que rapporte déjà Hésiode est une tradition apprêtée avec l'intention d'établir une classification logique. Rhéa sauve son nouveau-né Zeus de la voracité paternelle de Kronos en le transportant à la faveur de la nuit dans la ville crétoise de Lyttos. Elle l'y

1. A. von Duhn, *Archiv für Religionwissenschaft*, 1904, p. 265 et s. Georgeakis et Pineau, *Le Folk-Lore de Lesbos*, p. 322 : « Le deuil dure aussi longtemps que le cadavre reste dans le tombeau. Au bout de deux ou trois ans, on fait exhumer le corps; on recueille les ossements que l'on conserve ensuite dans un coin spécial du cimetière appelé le κοιμητήριον. »

2. Sur ce sujet nous renvoyons à nos *Questions mycéniennes*, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, janvier-février 1904.

dépose à l'abri d'une caverne connue plus tard sous le nom de caverne du mont Dicté. A la place de son fils, Rhéa présente à Kronos une pierre enveloppée de langes que le dieu engloutit comme il avait englouti tous ses enfants.

Il semble que, dès l'époque minoenne, la faveur populaire ait abandonné le culte de Kronos pour s'attacher au culte du Zeus crétois. Les fouilles entreprises par M. Hogarth dans la caverne du mont Dicté ont établi l'antiquité de ce sanctuaire qui prospéra dans le deuxième millénaire et jusqu'à l'époque du style géométrique. Puis, il y eut transfert de culte sur le mont Ida.

Parmi les ex-voto trouvés dans la caverne du mont Dicté, il faut signaler au premier rang des armes, surtout des boucliers et des bipennes dont les petites dimensions attestent le caractère votif. Le symbole si répandu de la bipenne ou *labrys* se retrouve gravé sur les murs du palais de Knosse. Le petit sanctuaire du palais a fourni également une hache double. On avait déjà rapproché *labyrinthe* de *labrys*. Les découvertes de M. Evans ont confirmé que le fameux labyrinthe de Knosse était le palais minoen où le culte de la *labrys* tenait une si large place. Le type du Minotaure, lui-même, n'est pas purement légendaire; on en a trouvé la représentation sur des gemmes mycéniennes.

D'après les débris qui sont parvenus jusqu'à nous et qui ont vivement éclairé l'histoire ancienne du bassin oriental de la Méditerranée, l'art minoen est un des produits les plus remarquables de l'époque du bronze. La population crétoise de la fin du néolithique était parvenue à un développement remarquable qui se traduit par la maîtrise dans l'emploi des outils de bronze et dans l'assimilation rapide de quelques procédés étrangers — particulièrement égyptiens — comme la peinture et l'art de la faïence. Outils et procédés étaient importés; mais la puissante originalité du peuple minoen en a tiré des résultats inattendus aussi bien en architecture qu'en sculpture ou en peinture. L'art minoen se signale par une vigueur et une habileté d'exécution des plus étonnantes. On en jugera par la figurine en faïence du Musée de Candie (fig. 25). Le modernisme du vêtement n'a pas été une des moindres surprises des archéologues. Une sorte de haute ceinture ou *mitré* fait l'office de corset. La jupe à volants s'y attache solidement. Le petit tablier par devant, un autre par derrière, semblent une survivance du primitif tablier de pudeur transformé chez les hommes en un caleçon sommaire. Cette femme qui brandit des serpents a été définie l' « acolyte » d'une figurine du même type appelée la « déesse aux serpents ». Toutes deux représentent simplement des magiciennes, des charmeuses de serpent

comme d'autres figurines en ivoire représentent des hommes dans des jeux d'adresse, probablement dans des courses de taureaux semblables à nos courses landaises.

On n'aurait qu'un tableau très imparfait de l'activité des Crétois du temps de Minos si on ne mentionnait le prodigieux emploi qu'ils ont fait de l'écriture. Ils possédaient un syllabaire de la même famille, semble-t-il, que les écritures chypriote et hittite. M. Evans, qui a été amené à ses retentissantes découvertes par l'étude de cette écriture, y a relevé plusieurs variétés. La question, encore très obscure [1], pourra nous fixer un jour sur l'origine de l'alphabet phénicien dont l'explication par l'écriture égyptienne est mal établie. La Crète a fourni un grand nombre de tablettes d'argile simplement séchées au soleil et gravées d'une écriture linéaire, beaucoup plus rarement d'une écriture hiéroglyphique ou pictographique. Ce sont, en général, des comptes de marchandises et de matériel. M. Evans a pu déterminer que le système numérique était décimal. Les unités sont marquées par des barres verticales, les dizaines par des lignes horizontales qui ont tendance à s'incurver. Les centaines sont des cercles parfois brisés. Les mille sont formés d'un cercle muni de quatre traits. M. Evans croit ces signes d'origine égyptienne. Il y aurait lieu de vérifier si à la place de la suite de signes : unité, dizaine, centaine et mille, on n'aurait pas plutôt la suite : unité, dizaine, vingtaine et centaine comme dans le système phénicien de numération probablement de même origine.

Nous n'avons fait qu'effleurer quelques-unes des questions que soulèvent les fouilles poursuivies en Crète depuis cinq ans. Nous voulions seulement signaler à nos lecteurs l'importance capitale de ces découvertes pour l'histoire préhellénique du bassin oriental de la Méditerranée et appeler leur attention sur certains rapports qui nous paraissent s'imposer non seulement avec la Troie homérique mais encore avec les civilisations antérieures du site d'Hissarlik. L'intérêt que présentent les découvertes récentes en Crète dépasse de beaucoup le cercle forcément restreint des archéologues. C'est un nouveau chapitre ouvert non seulement pour l'archéologie, mais aussi pour l'histoire de l'art, pour l'histoire des religions. L'anthropologue y relèvera une lumineuse étape de civilisation, la plus imprévue, parcourue par l'humanité à l'âge du cuivre et du bronze ; le philosophe constatera que ce superbe effort de l'intelligence humaine périt, il y a 3 000 ans déjà, par le fer et par le feu.

1. Cf. R. Weil, *La question de l'écriture linéaire dans la Méditerranée primitive*, in *Revue archéologique*, 1903, I, p. 213-232.

L'AUROCHS ET LE BISON

CONFUSION DE LEURS NOMS

Par P.-G. MAHOUDEAU

Contemporains de l'Homme pleistocène, il a existé en Europe, il existe même encore, deux grands Bovidés sur la dénomination desquels une inextricable confusion règne dans les auteurs.

Comme, en Anthropologie, on a très souvent l'occasion de s'occuper de ces Bovidés, il est indispensable de savoir exactement quel est l'animal auquel il convient de réserver le nom d'*Aurochs*. Ce nom est, dans les auteurs actuels, attribué tantôt au *Bison europaeus*, tantôt au *Bos primigenius*.

Le *Bison europaeus* n'a jamais été domestiqué; après avoir été abondant à l'époque pleistocène, et après avoir existé, à l'époque moderne jusqu'à la fin du moyen âge, dans les grandes forêts de l'Europe centrale, il ne subsiste plus que dans la forêt de Byalowicsa, en Lithuanie, et dans quelques régions centrales du Caucase.

Le *Bos primigenius* ne se rencontre plus à l'état sauvage, il a été exterminé comme bête de chasse, mais ses descendants, plus ou moins modifiés, survivent à l'état domestique.

Il semble que tant que le Bos primigenius a vécu à l'état sauvage, le Bison et le Bos primigenius n'ont été, du moins de la part des naturalistes, l'objet d'aucune confusion, mais depuis que ce dernier a disparu des territoires de chasse, le Bison a hérité des noms servant à désigner le Bos primigenius et s'est, dès lors, trouvé appelé tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Il en est résulté une telle confusion que si les auteurs ne prennent pas soin de faire suivre le nom d'*Aurochs* des termes latins servant à désigner l'animal, on ne sait souvent s'il s'agit d'un bœuf ou d'un bison.

Quelques exemples vont montrer la nécessité qu'il y a de rechercher à quel Bovidé appartient réellement, c'est-à-dire d'après les textes anciens, la dénomination d'Aurochs.

Littré, *Dictionnaire de Médecine* (1878) :

« Aurochs (*Bos urus* L.), en allemand Auerochs, de Au, campagne, et Ochs, bœuf. Espèce de bœuf qui est le plus grand mammifère d'Europe; jambes hautes, cornes petites, queue longue, crinière laineuse. »

Cette description, avec les caractères particuliers de cornes petites et de

crinière laineuse, indique bien que pour Littré Aurochs signifie Bison.

Si, du reste, il y avait doute à cet égard, on n'aurait qu'à se reporter à son article Bœuf dans lequel il met, à côté du *Bos urus* ou *Aurochs*, le *Bison* (*Bos americanus*) ajoutant que « dans ces deux espèces, ou *Bonases*, la présence de la bosse tient à l'énorme développement des apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales. »

En conséquence, d'après Littré, *Urus* et *Aurochs* sont un seul et même terme servant à désigner un Bovidé européen, actuellement vivant, ayant une énorme bosse dorsale, une crinière et de petites cornes, en un mot le *Bison europaeus* des naturalistes.

Bescherelle, *Dictionnaire national de la langue française* (1853) :

« Aurochs ou Urus. Allemand Auerochs, bœuf de montagne. Espèce de taureau sauvage, commun autrefois dans toute l'Europe et qui n'existe plus maintenant que dans quelques forêts de la Lithuanie. On l'a regardé à tort comme la souche sauvage de nos bêtes à cornes. Cet animal très sauvage est susceptible d'être réduit en domesticité, lorsqu'il est pris jeune. »

« Bison. Bœuf sauvage dont les anciens ont fait mention. Taureau sauvage de l'Amérique septentrionale. »

D'après cela, le Bison d'Europe serait détruit, il n'en existerait plus qu'en Amérique.

Le petit *Dictionnaire de Larousse*, qui se trouve entre les mains de tout le monde, reproduit les mêmes indications :

« Aurochs (allemand Auerochs, bœuf de plaine). Bœuf sauvage des forêts de la Pologne et de la Russie, ancêtre du bœuf domestique. »

« Bison. Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord. »

Ainsi, pour le grand public qui ne consulte que les dictionnaires, le nom d'Aurochs, synonyme d'Urus, s'applique à un bœuf survivant encore en Lithuanie, et il y a n'ayant droit à la dénomination de Bison que le Bovidé de l'Amérique du Nord.

Pour être plus savante, l'interprétation qui se trouve dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*[1] ne rend pas la question plus claire.

Dans une discussion qui eut lieu en juillet 1880, précisément sur le sujet qui nous occupe, Sanson et G. de Mortillet furent d'accord pour attribuer au Bison d'Europe le nom d'Aurochs.

« Sanson : « On a confondu le *Bos primigenius* avec l'*Aurochs* qui est un *Bison* et qui vit encore dans une forêt de Lithuanie. »

G. de Mortillet, après avoir cité Brehm, conclut ainsi :

« Dans l'intérêt de la science, pour la clarté du langage, il est indispensable de bien établir la synonymie de ces deux espèces.

« L'Aurochs est véritablement le bison.

« *Aurochs fossile* de Cuvier.

« *Bos buffalus* de Pallas.

« *Bos priscus* de Bojanus.

1. *Bull. Soc. Anthrop.*, 1880, p. 483.

« *Bison europaeus.*

« *Bonassus bison* des auteurs actuels. »

Et après en avoir énuméré les principaux caractères, G. de Mortillet ajoute :

« *L'Urus* est le véritable bœuf.

« *Bos primigenius* de Bojanus.

« *Bos urus priscus* de Schlottein.

« *Taurus fossilis* de Baer. »

Ainsi pour nos deux anthropologistes, le nom d'*Aurochs* doit s'appliquer au *Bison d'Europe* et non au *Bos primigenius*.

Il ne faut donc point s'étonner si dans le catalogue publié pour l'Exposition de 1889 sous le titre de *La Société, l'École et le Laboratoire d'Anthropologie de Paris*, on lit, p. 148 : « Bison priscus (Aurochs) Schl. ».

La même attribution du nom d'*Urus* au *Bos primigenius* et de celui d'*Aurochs* au *Bison priscus* avait été faite antérieurement, en 1879, dans un ouvrage de vulgarisation anthropologique intitulé *L'Homme avant les métaux*, ayant pour auteur N. Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse[1].

Enfin le *Traité de Zootechnie générale* de Cornevin[2] reproduit, d'une façon assez embrouillée, la même opinion :

« A la période quaternaire, dit-il, on rencontre en abondance le *Bos priscus* (Allen), encore dit *Urus priscus* (Bojanus), *Bison priscus* (Lydekker) et *Bos latifrons* (Harlon) — dont le *B. antiquus* (Leydy) n'est vraisemblablement qu'une variété; — c'est la souche d'où dériveraient le Bison européen ou *Aurochs* et le Bison américain. »

En conséquence, pour les auteurs français actuels, le nom d'*Aurochs* s'applique au *Bison d'Europe*. Ils ne sont pas seuls de cet avis.

En effet, Karl Zittel[3], dans son *Traité de poléontologie*, parlant du Bison s'exprime ainsi : « Il existe encore actuellement deux espèces de ce groupe, l'Aurochs européen (*Bison europaeus*) en Lithuanie et le Bison américain dans l'Amériqne du Nord ».

En outre Zittel, comme les anthropologistes français, appelle Ur le grand bœuf pleistocène.

« L'*Ur* (Bos primigenius Boj.), largement répandu dans le diluvium d'Europe, vivait encore à l'état sauvage en même temps que le bœuf domestique, à l'époque de la pierre et à l'époque du bronze et même peut-être jusque dans la période historique (Ur du poème des Nibelungen); il se distingue par sa puissante taille et par le grand développement de ses cornes. »

Il semble résulter de cette enquête, qu'à part les auteurs de dictionnaires qui, comme Littré et Bescherelle, appliquent au Bison seul les deux noms d'Aurochs et d'Urus, un certain nombre de naturalistes, d'anthropologistes, de zootechniciens et de paléontologistes séparent ces deux dénominations

1. N. Joly, *L'Homme avant les Métaux*, p. 70.
2. Cornevin, *Traité de Zootechnie générale*, 1891, p. 60.
3. Zittel, *Traité de Paléontologie*, t. IV, 1894, p. 431.

pour attribuer la première au Bison et réserver la seconde au Bos primigenius.

Pour être bonne, cette distinction devra avoir pour elle la priorité, c'est-à-dire être celle employée par les auteurs anciens; elle devra alors provenir de ce que les termes *Ur* et *Urus* d'une part, et *Aur* et *Aurochs* de l'autre, ont chacun une signification spéciale, sont étymologiquement différents. Mais il en sera tout autrement si les auteurs anciens, tels que Pline qui avait souvent vu à Rome ces deux bovidés, ne les dénomme pas l'un Urus, l'autre Aurochs et si les noms d'Ur, Urus, Aur, et Aurochs etc., au lieu d'être des termes différents, ne sont que les variantes d'un même radical, car, dans ce cas, en appelant le Bison Aurochs et le Bos pleistocène Urus, on appliquerait une même dénomination à deux cavicornes, de genres différents, c'est ce que la suite de notre enquête va nous apprendre.

Voici d'abord l'opinion d'un naturaliste d'origine allemande qui fut aussi un éminent anthropologiste :

« Le Bison d'Europe (Bison Europaeus), dit Carl Vogt [1], a eu de tout temps l'étrange sort d'être confondu, par les étrangers, avec un autre grand Bovidé sauvage, tandis que les habitants des pays d'origine distinguaient fort bien ces deux espèces assez dissemblables, qui étaient encore au moyen âge des objets de haute chasse.

« Dans le récit de la chasse de Siegfried près de Worms, inséré dans le poème des *Nibelungen* où sont énumérées toutes les bêtes de la haute chasse allemande du temps, se trouvent mentionnées deux espèces de Bovidés sauvages, le *Wisent* et l'*Ur*; les Polonais nommaient les mêmes espèces l'une *Subr*, l'autre *Tur*. Pline mentionne également les mêmes espèces qu'on apportait de son temps à Rome pour les jeux du cirque; il distingue le *Bonassus* par sa crinière épaisse, l'*Urus* par ses cornes formidables.

« Il était réservé au XVIe siècle de confondre, dans l'Ouest de l'Europe, les deux espèces dont l'une, le Bison, ne vivait plus qu'en Pologne, tandis que l'autre, l'Urus, était éteinte; de transporter le nom de l'espèce éteinte à l'animal vivant, et d'appeler le Bison Ur, Aur ou Aurochs, nom malheureusement encore conservé dans la nomenclature française, et qu'il faudrait laisser tomber en désuétude, pour ne pas continuer à l'infini la même confusion. »

Tout en étant complètement de l'avis de C. Vogt nous ferons remarquer qu'il eût été préférable d'employer, dans son allusion au passage de Pline, le terme même de l'auteur latin. Pline se sert seulement des mots Bison et Urus pour désigner les bovidés de la Germanie. C'est dans un autre passage du livre VIII, chapitre XVI, qu'il parle, et seulement par oui-dire, d'un animal existant en Péonie, nommé Bonassus, sans se douter que ce soit un Bison. L'identification du Bonassus et du Bison est toute moderne et n'a peut-être pas été faite avant Buffon.

Le passage du poème des *Nibelungen*, étant probablement le plus ancien

1. Carl Vogt, *Les Mammifères*, Paris, p. 419, 1884.

texte germanique qui donne les noms du Bison et de l'Urus, il est intéressant de le citer (XVIe aventure, mort de Siegfried) :

« Dar nâch sluoc er schiere einen Wisent und einen elch,

« Starker ûre viere und einen grimmen schelch. »

« Ensuite il abattit bientôt un bison (Wisent) et un élan (elch), quatre robustes Urus (ûre) et un terrible cerf géant ou cerf à barbe? »

— Il est donc question ici de Wisent et d'Urus et non d'Aurochs et d'Urus.

Voici maintenant la série des auteurs qui, de même que C. Vogt, ne confondent point le Bison avec l'Aurochs.

Claus, *Traité de Zoologie*[1] :

« Bison europaeus Ow., *improprement nommé Aurochs*. Jadis très répandu dans l'Europe centrale, cantonné de nos jours dans une forêt de pins à Atzikhov, dans le district de Zelentscheik, Caucase, et dans la forêt de Bialowicza, où le gouvernement russe l'entretient.

« Bison americanus Gm. est son proche parent. Tous deux dérivent sans doute du B. priscus Boj. diluvien.

« Bos primigenius Boj. diluvien, mais existait encore en Europe dans les temps historiques; désigné sous le nom d'Ur dans les *Niebelungen* et vivait en Allemagne du temps de César. Dans le parc de Chillingham (Écosse) on en nourrit de demi-sauvages. »

Nous verrons plus loin que dès le XVIe siècle l'Urus était devenu si rare qu'il fallait déjà, pour en empêcher l'extermination, le conserver à demi sauvage dans des parcs.

O. Schmidt. — *Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques*[2] :

« Les variétés européennes de Bovidés remontent probablement toutes à l'Aurochs diluvien (Bos primigenius) qui, à cette époque, avait déjà donné naissance à un certain nombre de races. »

Or Schmidt distingue parfaitement l'Aurochs du Bison, car plus loin :

« C'est ainsi, dit-il, que le Bison est encore tellement semblable au Bœuf que l'on ne saurait dire si l'une de nos races, le bétail du Dux, doit être rapportée à l'Aurochs ou au Bison. »

Ainsi, pour ces deux auteurs, les noms d'Ur et d'Aurochs sont une même dénomination qui s'applique au Bos primigenius et nullement au Bison.

Brehm, dans son ouvrage de vulgarisation sur *Les Mammifères*, fournit un certain nombre de documents établissant nettement la distinction qui fut toujours faite, à l'époque où le Bos primigenius existait encore à l'état sauvage, entre l'Aurochs et le Bison.

« Je dois faire remarquer, dit-il, que sous le nom de Bison, j'entends parler de l'animal que la plupart des auteurs appellent Aurochs. Le bovidé de la forêt de Bialowicza a seul droit au nom de Bison; l'Aurochs, dont parlent les anciens, était une tout autre espèce.

« Quand on lit avec attention les ouvrages des naturalistes, on ne tarde

1. Claus, *Traité de Zoologie* traduit par Moquin-Tandon, 1884, p. 1491.

2. Schmidt, *Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques*, F. Alcan, 1887, p. 140.

pas à se convaincre que deux espèces de bœufs sauvages habitaient autrefois côte à côte en Europe. Tous les anciens auteurs les distinguent et n'en confondent pas les noms. Sénèque, Pline, Albert le Grand, Thomas Cantapratensis, Jean de Marignole, Barthélemy l'Anglais, Paul Zidek, de Herberstein, Gessner, les anciennes lois allemandes, les traités de chasse, parlent tous de deux bœufs sauvages et les décrivent parfaitement. Nous avons encore le Bison; nous voyons d'après lui que la description qui en est donnée est exacte; nous pouvons admettre la même chose pour l'*Aurochs*, dont nous n'avons plus que les crânes *fossiles*. »

Voici, d'après Brehm, quelques citations où les noms des deux bovidés sont indiqués :

« Lucas David dit que le duc Othon de Brunswick donna « aux Frères », en 1240 des Aurochs et des Bisons; Cramer que le prince Wradislaw, en 1634, tua en Poméranie, un Bison qui est plus estimé que l'Aurochs; Mathias Von Michow rapporte qu'il existe dans les forêts de la Lithuanie des Aurochs et des bœufs sauvages, que les habitants appellent *thuri* et *iumbrones*. »

Les chasseurs ne confondaient donc pas l'Aurochs avec le Bison, c'étaient bien deux animaux distincts.

Enfin il existe des deux bovidés des descriptions accompagnées de dessins portant le nom des animaux.

L'un de ces documents est attribué à Herberstein (1486-1566); qu'il soit de lui ou d'un auteur anonyme, peu importe ici : ce qu'il y a à retenir, c'est qu'à l'époque où cette description fut faite, au XVIe siècle, les deux bovidés existaient encore à l'état sauvage.

« Sous la figure, qui, dit Brehm, représente un animal ressemblant au bœuf, sont les mots suivants :

« Je suis l'*Urus*, que les Polonais nomment *Tur*, les Allemand *Aurox*, le « vulgaire *Bison*. »

« Sous la seconde figure, où l'on ne peut méconnaître le Bison, sont ces mots : « Je suis le *Bison*, que les Polonais appellent *Suber*, les Allemands « *Wysent*, et le vulgaire *Urochs*[1]. »

Si l'on peut avoir confiance dans l'exactitude de ces inscriptions pour renseigner sur les divers noms donnés à cette époque au Bos et au Bison, il semble que c'est à une erreur populaire qu'est due la dénomination d'Urochs attribuée au Bison et l'intervertissement qui en est la conséquence.

Le texte d'Herberstein — cité par Brehm — est loin d'être clair et reflète cette confusion :

« Il y a en Lithuanie, en outre des animaux qui se trouvent en Germanie, des bêtes sauvages qui sont les Bisons (*bisontes*), les Aurochs (*uros*), les Élans (*alces*) et les Chevaux sauvages (*equos sylvestres*).

« Les Bisons se nomment en lithuanien *Suber*, en allemand *Aurox* ou *Ox*, nom qui convient à l'Aurochs, lequel a toute l'apparence d'un Bœuf, tandis que le Bison est différent[2]. »

1. Brehm, *Les Mammifères*, t. II, p. 64 .
2. *Id.*, *ibid.*, p. 649.

Remarquez qu'il y a là une contradiction, puisque sous le dessin du Bison, il est écrit que les Allemands l'appellent *Wisent* et non Aurochs et que c'est le vulgaire qui le nomme *Urochs*.

Or, après une description exacte du Bison : — crinière à longs poils au cou et aux épaules, sorte de barbe au menton, tête courte, yeux grands, brillants, méchants, front large : dos portant une sorte de bosse ce qui fait qu'en avant et en arrière le corps est plus bas, — la même incertitude de dénomination précise se retrouve dans le paragraphe consacré à l'autre Bovidé.

« Il n'y a d'Aurochs que dans la Masovie; on les appelle *Thur*. Les Allemands leur donnent le nom d'Aurochs, *à tort*, car ce sont des bœufs sauvages, ne différant des bœufs domestiques que parce qu'ils sont entièrement noirs, sauf une raie blanche le long de l'épine dorsale. »

On ne voit pas bien pourquoi ces Aurochs, qui sont bien le bœuf Urus que les Polonais appellent *Thur*, sont appelés, *à tort*, Aurochs, par les Allemands, puisque d'après le passage précédemment cité le nom d'Aurochs convient à un Bovidé différent du Bison et non au Bison.

Il est évident que des textes aussi remplis d'obscurités et de contradictions ne peuvent servir à éclairer la question, mais ils permettent de connaître l'époque à laquelle la confusion des deux dénominations commença à se produire.

Or, cette époque coïncide avec le moment où le Bœuf Urus, devenu très rare, cessait d'être un animal de haute chasse.

Ce qui le démontre, c'est la suite du dernier passage cité où l'auteur dit, en parlant du Bœuf Urus : « Il n'est pas en grand nombre, et dans beaucoup d'endroits, on le tient et on le soigne comme dans un parc à animaux ».

Ainsi à l'époque à laquelle Herberstein écrivait (1526), les Bovidés du type primigenius étaient en pleine extinction comme animaux sauvages, les derniers survivants ne devaient, comme de nos jours les Bisons, leur existence qu'à la protection qu'on leur accordait.

Si Herberstein, esprit cultivé, mais non homme de science, ne parvint pas à se débrouiller au milieu d'un intervertissement de noms résultant de l'ignorance populaire, il en fut tout autrement de son contemporain Conrad Gesner, bon naturaliste et observateur consciencieux.

Dans son *Histoire des animaux*, Gesner donne la description du Bison (Wisentstier) et de l'Aurochs (Auwerochss ou Wristier)[1].

« Les véritables Bisons, dit-il, n'ont pas été inconnus des anciens; dans les temps actuels, on a pris quelques bœufs sauvages, d'après lesquels a été faite cette description.

« Les anciens disaient que le Bison est laid, horrible, fortement poilu, avec une crinière plus longue que celle du cheval et avec une barbe; en somme qu'il est laid et informe; tout cela se trouve dans les animaux actuels; c'est une espèce de bœuf sauvage grand et laid : ses cornes sont écartées l'une de l'autre de deux bons pieds : la couleur est noire ».

1. Brehm, *Les Mammifères*, t. II, p. 647.

« L'Aurochs ressemble au taureau noir commun de chez nous ; il est plus grand et ses cornes sont autres. Autrefois on le chassait dans la forêt Noire ; maintenant on ne le trouve plus que dans la Lithuanie, à l'endroit nommé Mazowia. Les Allemands l'appellent *à tort* Bison, car le véritable Bison des anciens vient d'être décrit précédemment, et son image a été donnée.

« A Worms et à Mayence, aux bords du Rhin, on montre dans les hôtels de ville de grandes têtes de taureaux, deux fois plus grandes que celles des taureaux indigènes, avec des restes de cornes ; elles doivent, sans aucun doute, provenir de ces bœufs sauvages. »

L'ouvrage de Gesner, publié au milieu du XVIe siècle (1551-1556), vient donc confirmer l'indication précédemment donnée, par Herberstein, de la disparition à cette époque du Bos primigenius. Seulement, malgré la confusion déjà faite en Allemagne, Gesner refuse d'attribuer à l'Aurochs la dénomination de Bison.

En résumé, lorsque l'Urus cessa d'exister à l'état sauvage et, devenu très rare, ne survécut que dans quelques parcs privilégiés, le grand public qui ne connaissait plus comme animal de chasse que le Bison continua à se servir du terme d'Aurochs qui, appliqué dès lors au seul Bovidé sauvage existant, se confondit avec son nom véritable et fit du mot Aurochs le synonyme de Bison. Mais les bons observateurs ne s'y trompèrent pas et ce n'est que de nos jours que cette confusion se fit parmi les naturalistes, car au XVIIIe siècle Buffon, dans son article intitulé : « le Buffle, le Bonassus, l'Aurochs, le Bison et le Zébu », débrouille, d'une façon remarquable pour l'époque, la synonymie de ces divers animaux et différencie nettement l'Aurochs du Bison.

« Le bœuf sans bosse, dit-il, se nommait *Urochs* et *Aurochs*, dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommait *Visen* dans cette même langue.

« Les Romains qui ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *Urochs*, ils ont fait *Urus* et de *Visen* Bison, et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote, sous le nom de *Bonassus* pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venaient de latiniser et de gréciser les noms germains. »

Et plus loin : « L'Urus ou l'Aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage... — Le Bison ne diffère de l'Aurochs que par des variétés accidentelles, la bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le Bison de l'Aurochs... ».

Par conséquent, pour Buffon, les noms d'Urus et d'Aurochs sont une seule et même dénomination, l'une latine, l'autre germanique, servant à désigner un seul et même animal : le bœuf sauvage sans bosse.

Le bœuf sauvage à bosse dorsale n'a donc nullement droit ni à l'une ni à l'autre de ces deux dénominations, il doit s'appeler de son antique nom germain *Visen*, transformé par les latins en celui de Bison.

Le texte de Pline va nous montrer que les deux bovidés n'étaient nullement, autrefois, confondus par les Romains.

Pline, après avoir dit (livre VIII, chap. XIV) qu'il n'est pas nécessaire de donner une description détaillée des animaux qui ont été souvent amenés vivants en Italie, ajoute (chap XV) : « Germania (gignit) insignia tamen bouum ferorum genera, jubatos *bisontes*, excellentique vi et velocitate *Uros* ».

Ainsi à Rome on distinguait parfaitement les deux bœufs sauvages de la Germanie; l'un était le *Bison* animal à crinière et l'autre l'*Urus* remarquable par sa force et la rapidité de sa course.

Il y a encore lieu de remarquer que les auteurs grecs qui parlent du Bison ne se servent point pour le désigner du mot οὖρος (Urus ou aurochs) mais de celui de βίσων.

Oppien (IIe au IIIe siècle de notre ère), dans son poème sur « *La Chasse* », donne même au mot Bison une origine étymologique différente de celle indiquée par Buffon.

« Il est encore, dit-il, parmi les fiers taureaux, une race indomptable. On donne à ceux-ci le nom de *Bison* (βίσωνας) parce que la Bistonie de Thrace βιστονὶδος) est leur patrie.

« Voici les formes qu'ils ont reçues de la nature. Sur leur cou épais flotte une crinière hérissée qui règne jusqu'aux épaules et couvre leurs joues délicates; telle la porte le lion, ce noble roi des animaux » (Chant IIe; traduction de Belin de Ballu).

Cette description d'Oppien indique donc bien qu'il s'agit là de vrais Bisons reconnaissables à leur épaisse crinière.

Quant à l'étymologie géographique émise par Oppien, elle ne paraît pas justifiée; aussi Pappe (*Dictionnaire grec-allemand*), d'accord avec l'opinion de Buffon, s'exprime-t-il ainsi :

βίσων viendrait, dit-on, du pays des Bistons, est plutôt d'origine allemande, Wisand de Bisam.

Pausanias écrivant, lui aussi en grec, dans la seconde moitié du IIe siècle, de notre ère, emploie de même le mot Bison pour désigner le taureau sauvage de la Péonie.

« Dropion, fils de Déon, roi des Péoniens, envoya à Delphes une tête en airain de Bison, taureau de Péonie [1]. Les Bisons [2] de ce pays sont les plus difficiles des animaux sauvages à prendre vivants; aucun filet ne serait assez fort pour résister à leur choc. » (*Description de la Grèce*, livre X, chapitre XIII, parag. 1 à 3.)

Il résulte de tous ces documents que les termes Ur, Urus, Urochs, Aur, Aurox, Aurochs, etc., ne sont que des variantes d'un seul et même radical et ne doivent par conséquent servir à désigner qu'un seul et même animal qui est le Bovidé pleistocène à grandes cornes et sans bosse, tandis que le terme de Visen, Wisent ou Bison doit s'appliquer uniquement au Bovidé encore actuellement survivant à l'état sauvage et ayant une bosse dorsale.

Il devenait nécessaire, pour les anthropologistes, d'élucider cette question de dénomination à attribuer à ces Bovidés, maintenant surtout que grâce

1. « βίσωνος δὲ ταύρου τῶν Παιονικῶν ».
2. « οὗτοι οἱ βίσωνες ».

aux recherches entreprises par MM. Capitan, Cartailhac, Breuil et Peyrony, les dessins représentant les Bovidés pleistocènes ancètres des *Urochs* et des *Visen* de la Germanie se rencontrent en un si grand nombre très habilement gravés sur les parois des grottes magdaléniennes depuis Altamira (province de Santander) en Espagne, jusque dans la Dordogne.

Nous pensons donc que, conformément au désir exprimé par Carl Vogt de ne pas laisser continuer à l'infini une confusion nuisible à la science, il y lieu de conserver, à ces deux Bovidés, leurs noms primitifs d'Urus ou Aurochs pour le bœuf à grandes cornes et sans bosse et de Wisen ou Bison pour le bœuf à épaisse crinière et à bosse dorsale.

LE DOCTEUR COLLINEAU

L'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques a perdu un de ses membres les plus anciens et les plus dévoués, en la personne du Dr Alfred Collineau, décédé le mois dernier à la suite d'une longue maladie dont ses amis constataient avec inquiétude les progrès.

Il fut du petit nombre des hommes qui se réunirent à Broca, en 1875, pour fonder notre institution. Dès l'origine il fit partie du comité administratif et en fut nommé secrétaire, fonction qu'il a tenu à honneur de conserver jusqu'à sa fin.

Lors de la création de notre *Revue*, en 1891, il s'en montra également collaborateur actif, en nous donnant soit des articles originaux, soit des comptes rendus de divers ouvrages.

Collineau fut en outre membre de la Société d'Anthropologie et fit paraître, dans plusieurs publications, indépendamment des *Bulletins* de cette Société et de notre *Revue*, de nombreux travaux dont nous ne saurions donner ici la liste. Nous nous bornerons à citer comme méritant particulièrement l'attention ses deux intéressants livres de la *Gymnastique* et de l'*Hygiène à l'École*.

Collineau fut un travailleur sérieux. Nous ajouterons que, par ses manières cordiales et par son caractère aimable et spirituel, il s'attirait facilement la sympathie des personnes avec lesquelles il se trouvait en relations. C'est dire qu'il nous laisse de vifs regrets et que nous nous associons sincèrement au deuil de sa famille.

Ch. D.

L'HOMME, LE MAMMOUTH ET LE RHINOCÉROS A L'ÉPOQUE QUATERNAIRE DANS PARIS, SUR L'EMPLACEMENT DE LA RUE DE RENNES.

PAR L. CAPITAN.

Les fouilles en galerie souterraine pour l'établissement du Métropolitain sous la rue de Rennes, en cours d'exécution depuis six mois environ, ont traversé les couches de sable et graviers quaternaires qui occupent le fond de la vallée de la Seine.

J'ai pu suivre ces fouilles et y recueillir une dent de mammouth. D'autre part, M. Thieullen y a recueilli une dent de rhinocéros qu'il m'a communiquée. J'ai pu y ramasser aussi un certain nombre de silex extrêmement grossiers, mais portant des traces évidentes d'utilisation ou de retouches. Ils rentrent tous dans le type des *éolithes*.

Le professeur Gaudry a bien voulu communiquer à l'Académie des Sciences (séance du 16 janvier 1905) la note suivante où se trouve résumée la question :

« Les fouilles pratiquées pour l'établissement du Métropolitain au sud de Saint-Germain-des-Prés, sous la rue de Rennes, ont permis de constater, à 8 mètres sous le pavé de la rue, et sur une épaisseur de 2 mètres à 3 mètres, l'existence de sables et de graviers quaternaires, reposant sur les marnes du gypse. Ces sables et graviers ont leur base à la cote 27 et 28 et leur sommet à la cote 30 ou 31 (la surface de la Seine, dans le prolongement de la rue de Rennes, étant à la cote 29). La nappe aquifère souterraine a été rencontrée à la cote 26. L'épaisseur de ces dépôts quaternaires va en diminuant du nord au sud, pour arriver à zéro, à peu près à la hauteur de la rue Saint-Placide.

« Ces couches quaternaires ont fourni un certain nombre de silex taillés extrêmement grossiers que j'ai recueillis durant l'exécution des travaux et une dent de Mammouth parfaitement conservée. C'est, comme on peut le voir sur la pièce présentée, qu'ont bien voulu étudier les professeurs Gaudry et Boule, une dernière molaire inférieure droite dont les lames d'émail assez espacées indiquent qu'il s'agit d'une variété un peu différente du Mammouth type.

« Je montre également à l'Académie une molaire supérieure de *Rhinoceros tichorhinus* qui provient du même gisement et a été recueillie par M. Thieullen.

« On peut déduire de ces observations qu'au moment où se déposaient les graviers du Quaternaire inférieur, des Hommes, des Éléphants et des

Rhinocéros vivaient dans la vallée de la Seine, précisément sur l'emplacement du Paris actuel.

« Les découvertes d'ossements quaternaires dans les alluvions sableuses du sol de Paris, quoique rares, ne sont pas exceptionnelles. Dès 1867, le professeur Gaudry (*Bulletin de la Société géologique*, p. 147) avait signalé les trouvailles multiples d'instruments en silex et d'ossements de Mammifères faites dans le sol de Paris (par exemple à Grenelle et sur l'emplacement de l'hôpital Necker) et publiées par Cuvier, de Blainville, Gervais puis Gosse (1860), Lartet et Christy (1864), Collomb (1865). M. Gaudry avait insisté sur les récoltes abondantes de silex taillés et d'ossements fossiles, faites depuis quelques années par M. Martin, à Grenelle, et M. Reboux, à Levallois. Il s'agissait surtout d'ossements d'Éléphant antique, d'Hippopotame, de Mammouth, de Rhinocéros, de Bœuf, Cheval, Renne, Cerfs.

« Ultérieurement, M. Guadet, architecte, en creusant les fondations de l'Hôtel des Postes, a recueilli une dent d'*Elephas primigenius*. Il en a été également trouvé une, lors de la construction des magasins du Bon Marché. M. Gustave Lecomte, architecte, a découvert, également dans Paris, des pièces de *Rhinoceros tichorhinus*. Dans ces dernières années, M. Thieullen a trouvé sur divers points de Paris, principalement à Vaugirard, de remarquables spécimens de Mammouth, notamment une mâchoire inférieure tout entière, actuellement dans la galerie de Géologie du Muséum. En 1897, M. Hénault, en creusant les fondations du pont Caulaincourt, au cimetière Montmartre, a découvert un squelette de Mammouth qui paraissait être entier; les dents, à peu près seules, ont été conservées. Quelques autres trouvailles du même genre ont été également faites dans Paris.

« Tous ces faits indiquent un mouvement intense de vie à Paris durant l'époque du Quaternaire inférieur. »

Je voudrais ajouter quelques détails à cette note, condensée suivant les nécessités académiques.

Pour ce qui a trait à la stratigraphie, il y a lieu d'observer qu'en général les 8 mètres de remblais qui recouvraient les alluvions étaient constitués, en moyenne, de 2 à 5 mètres de remblais modernes, le reste étant du moyen âge et parfois d'époque romaine, comme j'ai pu l'observer au niveau de la rue Coetlogon (débris de tuiles et goulots de vases romains). La disposition des couches de sables et graviers était celle qu'on observe partout dans le fond de la vallée de la Seine avec sa disposition alternante de couches lenticulaires de sables et graviers, ceux-ci plus volumineux et plus abondants à la partie inférieure de la galerie souterraine, les sables étant toujours à la partie supérieure.

Sous la place Saint-Germain-des-Prés, les graviers étaient agglomérés en une masse de calcaire fort dure.

Rien de bien spécial à ajouter à la note pour ce qui touche aux deux dents. D'ailleurs, afin qu'on puisse facilement se rendre compte de leur aspect et des particularités des lames d'émail de la dent du mammouth, je les ai dessinées très exactement (voir fig. 26 et 27).

Il s'agit en effet d'un mammouth qui n'est pas le mammouth ordinaire, à lamelles étroites, serrées et plissées assez fortement. Les lamelles de l'éléphant de la rue de Rennes rappellent celles de l'éléphant indien actuel. Elles s'observent avec les mêmes caractères sur plusieurs dents de mam-

Fig. 26. — Dent de mammouth, face supérieure (1/2 gr. nat.).

mouths recueillies dans les vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne. C'est donc une variété de mammouth bien connue dans Paris et les environs. Y a-t-il là l'indication d'un climat un peu moins froid ou simplement s'agit-il d'une variété?

Quant à la dent de rhinocéros tichorhinus (comme on peut le voir sur la

Fig. 27. — Dent de rhinocéros tichorhinus (3/4 gr. nat.).

Fig. 28. — Racloir (2/3 gr. nat.).

figure 27), elle est typique et caractéristique de cette espèce (fossette supérieure séparée de la grande fente avec laquelle elle est au contraire réunie chez le rhinocéros Merckii).

Donc, à cette époque, vivaient rue de Rennes un éléphant à longues défenses et un rhinocéros bicorne, tous deux à toison épaisse. Par ce climat froid et humide, analogue à celui des steppes ou des forêts septentrionales, et, vraisemblablement côte à côte avec ces bêtes, vivait l'homme qui a laissé sur les bords de la Seine de cette époque les outils en silex dont il se servait. Toutes ces pièces que j'ai recueillies moi-même sont extrêmement gros-

sières et (sauf deux lames avec bulbe) du type des éolithes, c'est-à-dire rognons ou silex brisés, simplement utilisés ou adaptés par quelques coups à un usage très momentané, puis abandonnés peu après.

On sait en effet que les éolithes se rencontrent à peu près dans tous les gisements des diverses époques de la pierre, lorsque le silex était très abon-

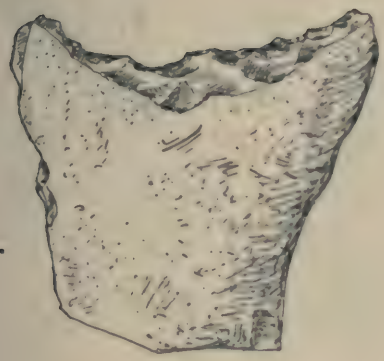

Fig. 29. — Racloir concave (2/3 gr. nat.).

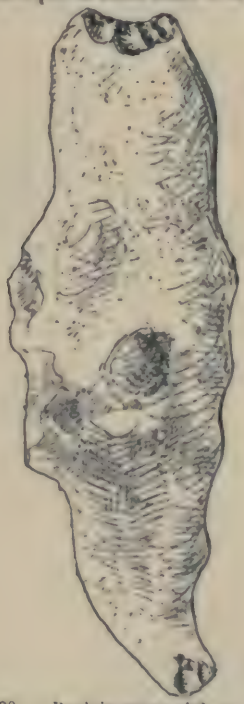

Fig. 30. — Racloir-gouge (1/2 gr. nat.).

dant sur le lieu où vivait l'homme à ces époques et d'un emploi facile (rognons de la craie ou des alluvions, silex brisés de l'argile à silex, etc.).

Dans les dépôts de la rue de Rennes je n'ai donc trouvé que des éolithes répondant d'ailleurs aux types que l'on trouve partout, aussi bien en Belgique et en Égypte que dans de multiples gisements de France.

J'ai tenu à figurer ici quelques-uns des types principaux. Ils semblent, comme d'ordinaire, répondre à trois usages primordiaux : 1° couper, racler ou gratter; 2° piquer ou percer; 3° percuter.

1° Dans le 1er groupe des outils à couper, racler ou gratter, on peut distinguer les pièces à tranchant à peu près rectiligne. La figure 28 en montre un bon spécimen. C'est une plaquette de silex avec son cortex de chaque côté dont un des bords a été aménagé par quelques retouches très nettes et assez fines à l'extrémité de la pièce, beaucoup plus grossières vers le milieu. Avec les retouches il y a certainement des éclatements d'usage. La pièce est fortement patinée en jaune.

Dans un second type (fig. 29), la partie destinée à racler est fortement concave. C'est, en très grossier, le racloir concave, la coche racloir qui fait partie de l'outillage classique.

Mais notre pièce est façonnée dans un fragment de silex brisé naturellement et l'aménagement de la concavité a été obtenu au moyen de retouches

Fig. 31. — Perçoir ou poignard (2/3 gr. nat.).

Fig. 32. — Percuteur à bec (2/3 gr. nat.).

grossières, et elle a dû même être augmentée par les éclatements d'usage.

La pièce de la figure 30 est aussi une sorte de grattoir concave très étroit ayant plutôt l'aspect d'une véritable gouge. Elle a été façonnée par une série de fines retouches à l'extrémité d'un rognon de silex dont les tubercules ont été artificiellement et soigneusement enlevés de facon à permettre d'empoigner facilement la pièce. Quelques coups ont été également donnés avec l'extrémité pointue du rognon opposé à la partie concave, et ont fait partir de minces éclats.

2° Un second groupe de pièces est constitué par les outils semblant adaptés à la fonction de piquer ou de percer : les silex de ce genre sont rares dans ces séries. Le plus net est celui reproduit sur la figure 31. Comme on le voit, c'est un petit rognon se tenant très bien dans la main et dont une extrémité a été apointie par de larges retouches très nettes d'un côté tandis que, de l'autre, elles ne façonnent guère que la pointe.

C'est exactement la forme des pièces si fréquentes en Belgique et que les archéologues de ce pays dénomment : poignards. Rien n'empêche d'ailleurs que notre pièce ait pu servir d'arme. Nous n'en savons bien entendu absolument rien. Peu importe d'ailleurs la terminologie.

3° La pièce qui est représentée figure 32 peut être rapprochée de celle-ci,

parce qu'elle est munie d'une pointe; elle se rattache aussi à la série suivante des instruments ayant dû percuter : les percuteurs.

Comme on le voit, il s'agit d'un rognon de silex de forme générale triangulaire. Deux des angles de ce triangle ont été façonnés, l'un (celui de

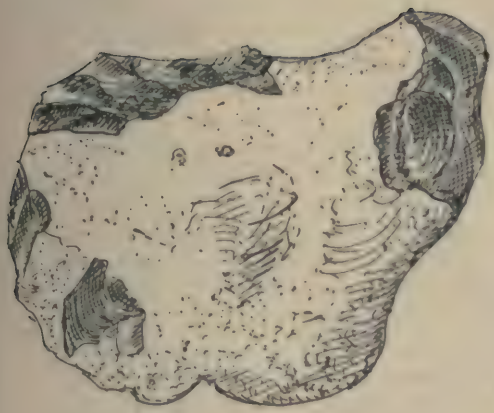

Fig. 33. — Percuteur arrondi (2/3 gr. nat.).

Fig. 34. — Percuteur tranchant ou tranchoir (2/3 gr. nat.).

gauche sur la fig.) très soigneusement, de manière à constituer un véritable bec. L'autre angle symétrique a été également façonné et surtout il porte des traces de percussion fort nettes. Enfin le 3e angle est constitué par le rognon resté brut sauf l'enlèvement d'un long éclat et formant le manche de l'instrument. Il s'agit là d'un percuteur à bec, identique aux types belges et égyptiens, qui est là parfaitement caractérisé.

Le percuteur arrondi est bien représenté dans la figure 33. Il s'agit d'un rognon dont les parties saillantes ont été abattues ou qui portent des traces très nette de percussion.

Enfin une dernière pièce (fig. 34) pourrait se ranger dans la série des percuteurs. En Belgique, Rutot considère ce type comme un percuteur tran-

chant. C'est, comme on le voit, un grand rognon de silex à la base duquel de larges enlèvements ont produit comme une sorte de manche permettant de saisir facilement la pièce.

A l'extrémité opposée, des retouches soignées ont façonné du côté droit un tranchant épais et solide. Symétriquement, du côté gauche, de multiples retailles ont formé comme une sorte de tranchant concave à bords mousses. Il semble que ce soit une sorte d'instrument à multiples usages. On pourrait le ranger dans la série des tranchoirs dont on connaît de très beaux types fort bien travaillés provenant des alluvions quaternaires.

Ces quelques spécimens peuvent donner une idée de l'industrie que j'ai recueillie dans les alluvions de la rue de Rennes. Le nombre des pièces très bien caractérisées n'est pas extrêmement élevé : environ une cinquantaine; on peut y ajouter une centaine sur lesquelles l'utilisation ou les retouches sont nettes mais moins bien caractérisées. Ces 150 pièces résultent du triage de 300 pièces environ que j'avais recueillies sur place et après un choix déjà sérieux et l'examen de pas mal de mètres cubes de cailloux.

Reste enfin une question importante :

Ces silex sont-ils contemporains du gisement caractérisé par la faune, c'est-à-dire de la partie supérieure du quaternaire inférieur, ou sont-ils plus anciens et ont-ils été entraînés avec les graviers?

Les découvertes de Rutot à Harmignies, près Mons, d'une grande station néolithique à facies éolithique, les multiples observations analogues que j'ai faites en France, la constatation de l'association constante de l'outillage éolithique avec l'industrie acheuléenne démontrent, comme l'a d'ailleurs déjà dit Rutot, que les éolithes se rencontrent à des âges très différents et que par suite ceux recueillis rue de Rennes peuvent fort bien être de la même époque que le mammouth et le rhinocéros, c'est-à-dire acheuléens. Mais il est bien entendu que ce n'est qu'une hypothèse : toute affirmation lorsqu'il s'agit des graviers quaternaires étant, dans l'état actuel de nos connaissances, absolument imprudente. En tous cas, si les silex ne sont pas contemporains de la faune, ils ne peuvent être que plus anciens et mélangés par le brassage des graviers

Quoiqu'il en soit, j'ai tenu à figurer en quelques croquis, que j'ai tâché de rendre aussi simples et aussi précis que possible, les principaux types d'éolithes de la rue de Rennes, leur association avec la faune, constatée dans l'intérieur de Paris, constituant un fait nouveau et digne d'être enregistré.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

LE MONDE RUSSE

Par F. SCHRADER

Le développement de l'Europe orientale et de l'Asie septentrionale sera un des grands facteurs de l'histoire du siècle prochain, du XXIe.

Deux grandes agglomérations se sont partagé dans les temps modernes la grande plaine orientale d'Europe : la Pologne, civilisée, mais d'une civilisation morbide : la Pologne, qui politiquement n'existe plus, et qui socialement se fond de plus en plus dans la grande Slavie. La Russie, naguère encore barbare, dernière venue, qui a fini par envahir la moitié de l'Europe, le tiers de l'Asie, et grandit d'une croissance ininterrompue; peuple à peine conscient, naïf, débonnaire, sympathique, avec une minorité de haute valeur intellectuelle, sous un gouvernement arbitraire d'autocrates fatigués et de viveurs raffinés, imprégnés de la civilisation européenne, mais seulement en ce qui peut les servir.

A considérer l'est de l'Europe, sans y ajouter l'ouest et le nord de l'Asie, on ne voit d'abord qu'une région sans forme, sans limites distinctives, incapable de donner à une agglomération humaine une impulsion forte et homogène. Physiquement, des traits vagues, indécis, sans cohésion, sans actions naturelles directrices : une de ces régions destinées à ne pas se civiliser par elles-mêmes, à ne prendre forme que sous des influences étrangères déjà très développées, et condamnées dès lors à un développement emprunté et tardif.

C'est seulement en ajoutant à l'Est européen le Nord et le Centre asiatique qu'on peut trouver une signification géographique à l'immense alvéole où se développe, avec son élite de civilisés, son gouvernement embryonnaire et son peuple encore inconscient, le monde russe, un des grands problèmes du prochain avenir.

Longtemps l'histoire n'a pu prendre aucune marche suivie ni aucune forme nette dans cette immense étendue aux conditions

amorphes. Les peuples fragmentaires qui s'y développaient sans points de repère naturel ne pouvaient obéir qu'à leur propre force d'expansion et à la limitation des forces voisines. Voyez la Pologne, antérieure à la Russie, en contact plus direct avec le monde occidental. Faute d'un cadre, elle oscille et flotte sans cesse jusqu'au jour où elle s'efface. Tantôt, comme au XIIIe siècle, elle forme un îlot entre Galicie et Prusse; tantôt, comme au début du XVIIe, elle s'étend de la Baltique aux confins de la mer Noire. Un siècle et demi après, ses voisins s'étant fortifiés, elle disparaît jusqu'à ne plus laisser de traces. Il a suffi pour cela que sa force d'expansion fût entravée par des luttes entre sa noblesse turbulente et son peuple sans direction. Cette gêne sociale, qui s'était déjà produite ailleurs, n'avait pas suffi pour détruire des peuples encadrés par des formes topographiques ou guidés par des conditions naturelles. Mais elle a détruit une agglomération mal cimentée et trop peu limitée; faute d'enveloppe suffisante, la résistance a été moins forte que la perturbation; le groupe social s'est effacé, comme ces fleuves ou ces lacs d'Australie, qu'aucune dépression ne reçoit, qu'aucune pluie régulière n'alimente; tantôt ils coulent de toutes parts sur le sol et envahissent tout l'horizon, tantôt ils se retrécissent, se fragmentent et finalement rendent leur immense lit à la sécheresse.

Mais au lieu de considérer une partie de cet ensemble, prenons le tout, ce tout que le travail du dernier siècle a cimenté d'un ciment peu durci encore; site grandiose, préparé non pour une nation, mais pour une humanité.

La grande plaine de l'ancien continent forme un hémicycle tourné et incliné vers le pôle arctique. Aux temps glaciaires, sa partie sud existait seule, serrée entre les monts et la carapace de glace, diminuée par sa large Caspienne et ses vastes lacs, dont les derniers vont se desséchant sous nos yeux.

Dès le retrait des glaces, et quand la sécheresse envahit peu à peu le centre du continent, ce fut le grand réservoir des barbares, le nid des migrateurs qui incessamment débordaient sur les pays plus chauds et plus fertiles du pourtour. Des envahisseurs néolithiques aux Hioung-Nou de la Chine, des Scythes ou des Hyksos aux Aryas, c'est toujours de l'hémicycle intérieur que sont sortis les perturbateurs ou les transformateurs des civilisations périphériques. Les pays autres que la Russie n'en forment aujourd'hui encore que la frange extérieure : Japon, Chine, Inde, Perse, Asie Mineure et Mésopotamie, pays des Balkans, Autriche, Allemagne, confinent toutes au revers extérieur de l'amphithéâtre russe. Seules, quelques nations peu étendues, Grèce, Italie, France, Espagne, échappent à son con-

tact direct. Que la Russie ait besoin de s'assurer contre un de ses voisins, c'est là seulement qu'elle trouvera un appui possible.

Le trait dominant de la grande plaine, c'est le climat : froid presque partout, et partout excessif, de par l'influence continentale. Barré au sud par des monts de 5 000, 7 000 mètres et au delà, elle est librement ouverte aux vents froids du pôle. Le point extrême des froids terrestres, Verkhoïansk, lui appartient, avec une moyenne de 30 degrés sous zéro (juillet + 12, janvier — 45) et avec des extrêmes qui dépassent — 60! L'océan septentrional n'est que glace, même en été, sauf une étroite lisière d'eau ouverte par les fleuves, deux ou trois mois par an.

Ces fleuves sont parmi les plus grands du continent, mais le froid les paralyse. Tous gelés pendant la moitié, parfois pendant les trois quarts de l'année, les principaux, ceux d'Asie, coulent vers le nord. La glace est dès lors plus épaisse et plus durable dans leur partie inférieure, et leurs débâcles ne sont que des embâcles. Ainsi, leurs routes n'ont pas favorisé les communications. Seule, la ramure de leurs affluents supérieurs, entremêlant ses veines liquides plus longtemps dégelées, pouvait se prêter aux rapports humains. Dans la partie européenne, la Caspienne et la mer Noire reçoivent des fleuves moins immenses, mais plus sociables, du Dniester à la Volga.

Mais ceux-là même n'ont pas été de grands créateurs de solidarité humaine, comme le Nil, le Tigre, l'Euphrate, les fleuves sacrés de l'Inde ou ceux de la Chine. Pauvre est le pays qui les entoure, sauf les étendues de terre noire où germe le blé. Steppes au sud, déserts çà et là, forêts ou toundras glacées au nord, voilà la végétation dominante de leurs bassins.

Et vers le sud, d'où viendraient les souffles tièdes des océans, partout des montagnes : Carpates, Balkans, mont d'Asie Mineure, Caucase, Hindou-Kouch, Pamir, Thian-Chan, monts de Sibérie et de Mongolie, jusqu'au bord du Pacifique.

Quoi d'étonnant que l'humanité se soit lentement développée dans cette immense cuvette de froid et de sécheresse? Dès que la glace préhistorique l'abandonna, ce fut pour la livrer lentement à la dessiccation croissante, à la déception perpétuelle. Desséchement et froidure limitaient les possibilités de peuplement ou de développement. Durant toute l'histoire ancienne, alors que les pays du pourtour formaient l'humanité consciente, la masse non-historique vaguait dans la grande enceinte du nord, nomade, souffrante, avide, menace perpétuelle pour les peuples mieux favorisés.

Dans cette région faiblement organisée, les compartiments sont marqués par le climat et la végétation. La grande forêt du nord,

les steppes du centre, les déserts épars vers le sud, les veines plus fertiles des bords de rivières, des bases de montagnes humectées, forment les divisions véritables. Des poches de terre végétale, longtemps vierges, produisent aujourd'hui le blé, du sud de la Russie à celui de la Sibérie. Dans la partie plus méridionale, vers le Turkestan, autour de la Caspienne, la vigne, le coton, les arbres fruitiers prospèrent; les fleuves, divisés en veines innombrables, firent vivre jadis et pourront faire revivre un jour des oasis et des villes populeuses.

Mais partout se retrouve le trait commun, le climat continental, aux longs hivers très froids, aux étés courts et chauds.

Ce froid, qui retardait l'éclosion d'une civilisation sédentaire, fut d'autre part une cause d'unification, du moins dans les parties où le ciel verse assez de neige. Neige et glace forment chaque hiver une nappe glissante où tout voyage devient facile. Par ce glissement, la vitesse augmente, l'effort diminue, la distance décroît. Mais cet avantage ne pouvait fonctionner qu'à une condition : il fallait d'abord que l'homme trouvât, sous ce climat dur, suffisance de nourriture, de logement et de vêtement pour entretenir sa température et sa vie. Pendant des milliers d'années, cet effort a dû absorber toutes les facultés, mettant cette partie du monde en retard de 50 ou 100 siècles. Et si elle commence à se développer aujourd'hui, c'est grâce à l'accumulation de civilisation qui lui a été transmise.

Notons cependant, avant d'aller plus loin, une deuxième condition favorable : la fonte des neiges et le gonflement des eaux au printemps. Pour l'agriculture, cette transformation de la terre en boue, en limon fertilisé par l'imbibition et les poussières de la neige, constitue une richesse, sauf dans les régions de marécages où la stagnation d'eau se prolonge jusqu'à l'hiver suivant. Pour les transports, l'avantage est énorme. Tous les fleuves se gonflent, mais leur faible pente leur conserve un faible courant. Sur ces canaux remplis jusqu'aux bords, des bateaux de 800 tonnes traversent la Russie sans rompre charge. Condition précieuse le jour où les communications sont éveillées, mais insuffisante pour les éveiller.

D'où pouvait venir cet éveil? Semblable à la Chine, la plaine du nord était barrée de toutes parts. Seulement vers le sud-ouest, par la Caspienne, la mer Noire, ou à l'ouest par les plaines d'Europe, les influences extérieures étaient possibles. Mais ces ouvertures servaient plutôt de portes de sortie que de portes d'entrée. La grande plaine envoyait ses peuples, ne les revoyait plus.

Il est donc très naturel que la Russie, mi-européenne, mi-asia-

tique, soit restée si longtemps le grand réservoir à barbares, l'État le plus attardé du vieux continent septentrional. Avec les désavantages de la Chine, elle n'en avait pas les avantages. Aussi, regardée d'un regard très général à travers les siècles passés, la Russie d'Europe semble un réservoir d'hommes, liés de faibles liens sociaux, dont les flots coulent lentement vers l'ouest.

Sans doute, avant l'histoire, un mouvement différent s'était produit vers le nord. Finnois, Lettes ou Estes n'ont pu prendre possession de leur sol qu'après la fonte totale des glaces préhistoriques. Une partie des populations a dû suivre vers le pôle le renne et les animaux à fourrures. Le pays pauvre, ne permettant qu'un peuplement très faible, chassait son trop plein à travers la forêt vers les régions encore disponibles, comme aujourd'hui encore au Canada.

Ainsi, par remous, par pressions, migrations et luttes obscures, se groupèrent les Finnois au nord, les Estes et Lettes au nord-ouest, les Turcs, Tartares et divers groupes ouralo-altaïques au sud et au sud-est, tandis que les Slaves, de souche aryenne, occupaient le centre et l'ouest.

C'est surtout par ces Slaves que le contact put s'établir graduellement entre l'Europe et la grande plaine. Poussant toujours vers l'ouest, leurs rameaux du nord et du sud atteignirent d'un côté l'Elbe, de l'autre le Danube et l'Adriatique.

La Prusse, la moitié de l'Allemagne (Borussia), aujourd'hui revendiquée et reconquise, sont encore mélangées de slavisme. Vers le sud, les affluents de droite du Danube inférieur et moyen, le pourtour du fond de l'Adriatique, jusqu'à la Bohême, conque supérieure de l'Elbe, parlent des dialectes slaves, et le panslavisme les réclame, à côté du pangermanisme. Russes, Ruthènes, Polonais, Tchèques, Slovaques, Sorbes (Vindes), Bulgares, Serbes, Croates, Slovènes, s'entremêlent entre les Aryas plus occidentaux qui les précédèrent en Europe. Leurs types, on le sait, varie des Slaves du sud, bruns, avec cheveux et yeux noirs, aux Slaves du nord, souvent blonds, et avec yeux bleus, même sans mélange de Germains ou de Finnois.

Alors que les nations germaniques, celtiques, latines, helléniques, pour ne parler que des peuples de souche aryenne, se sont organisées à travers l'antiquité ou le moyen âge, les Slaves sont encore en grande partie à l'état inorganique; et leur grand état politique, la Russie d'Europe, n'a qu'une pellicule de civilisation ou d'unité, sous laquelle la barbarie et l'incohérence subsistent presque intactes.

Si les raisons géographiques ou cosmiques ont été les principales dans le lenteur de cet éveil, d'autres causes ont agi dans le même sens, et notamment la nature de l'esprit slave. Loin de prendre les

choses par leur côté le plus simple et de chercher les rapports logiques des choses, comme l'esprit méditerranéen, qui a créé, si l'on peut ainsi dire, la raison *classique*, l'esprit slave se complaît à chercher, à analyser, à décomposer, à mettre en évidence le scintillement de la contradiction et du paradoxe. De plus, poétique et rêveur, il recherche plutôt le plaisir de la gymnastique intellectuelle que le perfectionnement des conditions purement matérielles.

Si maintenant nous ajoutons ces dispositions naturelles à la situation dans une région mal disposée, hors des grands chemins des peuples, loin des contacts réciproques, nous comprendrons de mieux en mieux que cette masse flottante n'ait pas pu se mieux agréger, se fixer à des conditions progressives, se créer un état social ou politique stable.

Encore au XIIe siècle, nous voyons les chevaliers teutoniques batailler contre les vieux dieux nationaux réfugiés chez les Borusses sauvages. Au XXe siècle, le tsar des russes n'est qu'un chef de horde, chef religieux et temporel à la fois, sans autre moyen de gouvernement que le glaive ou l'exil, empêchant le fonctionnement de tout autre contrepoids que la conspiration ou le meurtre.

Mais désormais l'éveil de la Slavie est général, et c'est un éveil énorme et redoutable, tant pour elle-même que pour le reste du monde.

Si nous prenons les Slaves au premier moment de leur histoire, au IXe siècle, nous les trouvons campés, comme une sorte d'île mal dessinée, dans la partie occidentale de la Russie actuelle et dans l'est de la Germanie. A l'orient, des flots de peuplades finnoises, turques ou tatares les ont dès cette époque complètement isolés de l'Asie. A ce moment, se produit l'événement qui va, comme un ferment, déterminer le début de leur évolution. Des Varègues de Scandinavie arrivent par la Baltique, conquièrent les tribus slaves du lac Ilmen, leur imposent un tribut et organisent les premières intitutions politiques ou militaires. Chassés en 859, ces Varègues sont rappelés en 862 « pour gouverner selon la justice », disent les vieilles chroniques : la Russie est née.

Le centre du domaine slave proprement dit se trouvait un peu plus au sud, vers l'endroit d'où sortent les grands fleuves russes : la Volga avec l'Oka, le Dniepr, la Duna, le Nieman. D'autres groupes formaient les États de Bohême et de Pologne, de Bulgarie, de Croatie, de Dalmatie et de Serbie.

Tous parlaient à peu près la même langue, adoraient les mêmes dieux, avaient les mêmes mœurs et coutumes. Ils vivaient par

familles isolées, fondées sur le principe patriarcal; les familles ayant les mêmes intérêts formaient ensemble une commune ou *mir*, soumise à l'autorité des anciens de chaque famille, qui se réunissaient en conseil ou *vetché*. Les terres d'un village appartenaient en commun à tous les membres de la commune; la famille ne possédait en propre que sa récolte et l'enclos qui entourait la maison. Les communes les plus rapprochées formaient un groupe, appelé *volost* ou *pogost*.

L'organisation du *mir* existe encore aujourd'hui, notamment dans les régions cultivées en céréales. Elle semble faire partie intégrante des institutions d'un pays où la personnalité est moins exclusive que dans l'Europe occidentale ou l'Amérique.

Chaque volost avait au moins un gorod ou gorodichtché (lieu entouré de pieux), où les habitants se réfugiaient en cas d'attaque d'une tribu voisine. L'agriculture et la chasse étaient les occupations favorites des Slaves.

Toute idée d'unité d'une peuplade et, à plus forte raison, celle de l'unité d'une nation slave, était absolument étrangère à cette race; la notion de gouvernement devait être importée du dehors.

La domination qu'exercèrent les Varègues ne changea en rien l'organisation du *mir*; la vetché continuait à délibérer à côté des princes varègues, les milices locales combattaient aux côtés de leurs bandes d'aventuriers; mais, dans tous les cas, c'est à leur arrivée que commence l'histoire politique de la Russie.

Plusieurs principautés slaves, sortes de républiques, avec un prince pour président et chef de milice, se fondèrent dans la Slavie. Malgré les guerres pour la suprématie et en dépit des incursions des petites hordes voisines (Petchénègues, Polovtsy et autres), elles se développaient au point de vue social et économique, quand, à l'improviste, des hordes innombrables des Mongols et Tartares envahirent leur territoire. Une fois de plus le desséchement graduel des plaines de moins en moins humectées de l'Asie produisait ses résultats naturels; les habitants, même nomades, ne trouvant plus de quoi vivre dans les limites de leur transhumance annuelle, de nombreuses tribus changeaient leur nomadisme en migration et se précipitaient sur ceux qui, avant eux, s'étaient eux-mêmes précipités sur d'autres.

Comme tous les conquérants dont la culture est inférieure à celle des vaincus, les Mongols n'eurent tout d'abord aucune influence profonde sur les Slaves. Ils leur laissaient leur paganisme de fond et leur christianisme de surface, prélevaient les tributs, donnaient l'investiture aux princes, aux archevêques et aux évêques. Mais plus tard, en soutenant les princes les plus soumis et payant le plus

fort tribut, ils cimentèrent l'union des Slaves, et c'est sous l'influence du joug mongol que se fonda, grandit et se fortifia la puissance du royaume moscovite, devenu plus tard l'Empire russe.

A. Rambaud dit au sujet de cette période de l'histoire russe : « Autour de Moscou, acheva de se former une race résignée, patiente, énergique, entreprenante, faite pour endurer la mauvaise fortune et profiter de la bonne, et qui à la longue devait avoir le dessus sur la Russie occidentale et sur la Lithuanie. Là grandit une dynastie de princes politiques et persévérants, prudents et impitoyables, de triste et terrible mine, marquée au front du sceau de la fatalité. Ils furent les fondateurs de l'Empire russe, comme les Capétiens le furent de la Monarchie française ».

C'est donc sous la pression des Tartares d'Asie que se cimenta la première force politique de la Russie, la *Moscovie*, sorte de *Marche asiatique*, semi-asiatique elle-même.

Nous n'avons pas pour mission d'étudier ici l'histoire de la Russie, mais seulement les grands courants humains en tant qu'ils sont liés à la géographie. A ce titre, la date de 1552 est caractéristique : c'est en effet le moment où l'Europe slave reprend son mouvement de retour vers l'Asie, en chassant les Tartares de Kazan; et cela en même temps que l'invasion turque en Europe est arrêtée sous les murs de Vienne par l'effort de Sobieski. Sans doute l'attaque des Turcs n'est pas à tout jamais repoussée, mais ils n'avanceront pas plus loin; leurs hordes nomades reculeront peu à peu vers les pays du centre asiatique, leur domaine naturel. Peu à peu, disons-nous, car ils n'y sont pas encore rentrés, la Hongrie en reste peuplée, et la Russie regarde vers Constantinople comme vers la Terre promise.

La reprise de Kazan et le recul des Tartares vers les régions sèches de l'Asie marquent le début du véritable développement russe. De ce jour, le peuple nouveau prend conscience de son existence. Son expansion se manifeste d'abord en suivant les voies naturelles; c'est par les fleuves et les rivières que la Russie grandit, comme par une sorte de capillarité. Le fait primordial du gonflement des eaux à chaque printemps montre là toute son importance. Peu à peu, même, d'affluent en affluent, la Russie se prolonge vers la Sibérie. Une troupe d'aventuriers anglais, au XVIIe siècle, lui en montre les ressources, elle les suit, rebroussant vers l'Asie originelle; en même temps elle s'étend vers le Caucase, vers la Caspienne.

Mais, dans cette voie, la Russie pouvait rester pendant de longs siècles une autre Chine, immobile, repliée sur elle-même, ouverte seulement vers l'Asie, étrangère à l'Europe.

Pierre le Grand, par une intuition de génie, la force à se retourner, à regarder vers l'ouest. Dans cet esprit simple et colossal se dessine tout l'avenir de la Russie, qui devra pour dominer l'Asie s'assimiler d'abord l'esprit de l'Europe. Il fonde Saint-Pétersbourg : la Russie se porte brusquement vers le nord-ouest, vers la mer, laissant Moscou dans sa grande plaine, à mi-chemin de l'Asie. Désormais c'est par l'ouest que le contact va s'opérer, c'est l'esprit nouveau de l'Europe occidentale qui va donner à la Russie la puissance de conquérir l'Orient.

On parle souvent du « testament de Pierre le Grand ». Est-ce autre chose que ce fait énorme, de placer la Russie en face de l'Europe moderne, de la civilisation intellectuelle du XVIIIe siècle ; de situer la capitale sur une mer, mais sur une mer intérieure, décevante, irritante, fermée par la glace six mois de l'année, par des détroits le reste du temps ?

Dès ce jour, une tendance nouvelle va agiter la Russie : sortir, percer, trouver une mer ouverte pour s'évader de sa prison de la Baltique. Dès ce jour, l'ambition devient démesurée : contre toute barrière extérieure s'exerce une pression perpétuelle. La Pologne sera dévorée ; l'Allemagne, respectée jusqu'à nouvel ordre ; mais de tous les autres côtés les tentacules s'allongent. Vers la mer Noire, avec le regard tendu vers Constantinople et la Méditerranée ; vers l'Arménie, avec la vision de la sortie sur le golfe Persique et l'océan Indien ; vers le Turkestan, la Perse, le Pamir, avec le rêve de l'Inde ; vers la Mongolie, vers la Chine, vers la Corée, vers le Japon, avec la perspective de la conquête du Pacifique.

A travers l'immensité de l'Asie, les gouvernants de Saint-Pétersbourg, si souvent médiocres, tendront avec la force de l'idée fixe vers le but assigné par Pierre le très grand.

Ainsi un homme pénétré de la force d'une situation naturelle peut, sans un mot d'explication, placer un peuple dans une situation telle, que tout l'avenir en découle fatalement. Donc, à partir de Pierre, la Russie a conscience d'être emprisonnée, et veut sortir de sa prison, commercialement et politiquement.

Déjà, depuis deux siècles, le prolongement de la Russie d'Europe vers la Sibérie avait commencé à se produire. C'est déjà en 1582 que Yermak avec sa troupe de Cosaques, fuyant les duretés de l'État moscovite, avait pris le parti de l'exil volontaire. Ici, pour la création de la Russie asiatique, l'exil, la violence, les exactions, la réaction sauvage, les impôts, la haine de la force contre la pensée, ont agi comme la sécheresse, ont désagrégé le lien social et chassé la poussière humaine du centre vers les parties lointaines. Mais le mou-

vement s'est opéré en sens inverse, de l'Europe vers l'Asie du Nord.

Vers l'Asie du Nord, dure aux premiers arrivés, aux exilés, atroce aux prisonniers politiques, mais graduellement humanisée à mesure que les ressources et la densité de population augmentent. De nos jours la Sibérie ne mérite pas plus son surnom de terreur que le Canada, qui n'a jamais eu si mauvaise réputation.

En Sibérie, de même, les vallées méridionales, « l'Italie sibérienne », peuvent produire le froment, devenir un prolongement réel de la zone tempérée froide.

Par cette bande méridionale, les colons gagnèrent rapidement vers l'est. En 1622, il étaient déjà 70 000. En 1650, ils s'établissaient sur le fleuve Amour, et bientôt après atteignaient le Pacifique (dès avant Pierre le Grand). Mais ce mouvement, loin d'être populaire dans les sphères dirigeantes, était contrarié de toutes façons par les gouvernants. Jusqu'aux débuts du XIXe siècle, la colonisation en Sibérie resta peu en faveur.

A ce moment, devant le résultat acquis, le mouvement s'accentue. Sous Nicolas Ier on compte 100 000 émigrants (plus la masse des inconnus). Dans les dernières années du XIXe siècle, c'est par 30 ou 40 000 que les colons émigrent annuellement. Dans le XXe, avec la création du Transsibérien, le mouvement s'accentuera bien plus fortement encore, malgré le recul énorme que la guerre Russo-Japonaise ne peut manquer d'imprimer au progrès réel de l'Asie, et spécialement de l'Asie russe.

En outre des émigrants que pousse l'attrait de la liberté, de la terre spacieuse, d'un genre de vie plus libre, de cette sorte d'ivresse qu'on éprouve à sortir des cadres trop rigides d'une civilisation établie, la Sibérie a reçu par centaines de mille, on pourrait peut-être dire par millions, les déportés dont le gouvernement, la police ou même les communes prenaient ombrage. Cet usage de déporter en Sibérie les personnalités gênantes date de loin, presque de la première occupation du pays; mais c'est au XVIIe siècle et surtout vers la fin du XVIIIe qu'il prit une extension rapide. D'après Iadrintzeff, qui a raconté cette lamentable histoire, le nombre officiel des déportés, de 1807 à 1881, fut de 642 000, dont 100 000 volontaires, acceptant l'exil pour ne pas se séparer de leurs proches. La progression fut du reste rapide au cours du siècle, puisque, de 10 000 entre 1807 et 1811, le nombre des exilés monta à 86 336, dont 15 p. 100 de femmes, de 1877 à 1881. Sur ce nombre immense de rejetés, parmi lesquels figure une partie de ce que la Russie renfermait de plus éminent et de plus noble, 52 p. 100 ont été déportés sans jugement, par simple voie administrative ou par décisions communales.

Parmi ces déportés, les conditions d'existence ou de voyage sont assez dures pour que 10 p. 100 environ périssent avant d'arriver. On estime qu'au cours du siècle le chiffre des morts ou des disparus atteindrait 500 000. Parmi les condamnés de droit commun, qui formaient au plus 5 p. 100 de la population totale, les crimes atteignaient 50 p. 100 de l'ensemble.

Mais c'est surtout la classe des condamnés politiques qui a préparé en Sibérie un état de choses nouveau. Là, comme pour l'émigration d'Europe en Amérique, on peut dire qu'une sélection à rebours s'est opérée, privant la mère-patrie de tout ce qui présentait trop d'énergie, d'intelligence et de volonté. C'est le genre particulier de sélection qu'opèrent la routine, le despotisme ou la guerre.

Grâce à ce système de sélection renversée, les condamnés politiques ont été les pionniers de la civilisation en Sibérie. On peut dire que, grâce à eux, l'état intellectuel des villes sibériennes est supérieur à celui des villes russes de même importance. Mais au prix de quelles souffrances pour les initiateurs!

De tout temps, ils ont été traités avec une dureté beaucoup plus grande que les condamnés de droit commun. Qu'ils fussent exilés pour cause religieuse, pour mutinerie politique ou pour indépendance de pensée, les traitements qu'ils subissaient, dans les mines particulièrement, confondent l'imagination. Vieux croyants du XVIIe siècle; strélitz de Pierre le Grand, favoris disgraciés, durant tout le XVIIIe; puis patriotes polonais, et depuis quarante ou cinquante ans, jeunesse socialiste ou libérale, voilà dans quelles classes surtout s'est recrutée la catégorie des déportés politiques. Non seulement la Sibérie, mais la Russie même leur est (et leur sera surtout un jour) grandement redevable.

On leur doit l'introduction des principales cultures et des principales industries; l'extension des champs de froment, de polka (blé polonais), le chanvre, les tuileries, les tanneries, etc. Mais c'est surtout dans l'instruction et dans le développement intellectuel du peuple qu'ils ont accompli leur œuvre. Le jour où les préjugés se seront apaisés et où l'histoire vraie pourra être écrite, ils auront la plus belle page dans l'histoire moderne du monde russe, de la découverte et de la création de la Sibérie.

Dans l'ensemble, le tempérament sibérien diffère sensiblement du tempérament russe. Le Russe de Sibérie, s'il a gagné en énergie et en volonté, a certainement perdu quelque chose de la bonté profonde qui caractérise le paysan de Russie européenne. Il suffit de considérer un instant la lutte fatalement liée au peuplement de la

Sibérie, lutte matérielle et lutte morale, pour comprendre que les facteurs d'énergie, de résistance, de volonté, ont dû y modifier profondément les caractères du Russe d'Europe.

Comme dans presque tous les pays où l'homme moderne a pris possession de terres vierges et a entrepris de les faire produire, la culture barbare, spoliatrice, si caractéristique de notre époque soi-disant utilitaire, s'est établie en Sibérie et a déjà stérilisé de vastes étendues. Les terres vierges donnent, là comme en Amérique, pendant plusieurs années de suite, des récoltes de 30 à 40 grains pour un; puis, n'étant jamais reconstituées, elles s'épuisent, et on les abandonne pour en défricher d'autres. Cette régression vers la barbarie et vers l'âge de cueillette sans véritable culture contraste singulièrement avec la civilisation chinoise, si respectueuse des forces terrestres, si ménagère de l'avenir. Néanmoins, ce gaspillage n'empêche pas la production de la Sibérie d'égaler celle de la plupart des districts de Russie, et d'osciller autour de 5 à 7 pour 1, mais avec la certitude d'un appauvrissement croissant, si une évolution agricole ne vient pas sauvegarder l'avenir. Mentionnons en passant un autre danger, celui de la déforestation, bien plus grave pour l'Asie du Nord que pour l'Europe, le jour où les voies de communication permettront l'exploitation industrielle des bois sur de vastes étendues. Si notre civilisation imprévoyante ne s'aperçoit pas de la misère future qu'elle prépare, Verkhoïansk verra peut-être un jour des froids de 80°, la zone des déserts inhabitables et des fleuves desséchés s'étendra sans remède possible, et des siècles seront nécessaires pour la reconstitution d'un milieu équilibré.

Pour l'instant, et pendant quelques années encore, ceux qui dénoncent la folie de notre civilisation de « mise en valeur » antiscientifique doivent prendre leur parti de provoquer les mêmes haussements d'épaules qu'ils provoquaient il y a dix ans en prédisant le choc guerrier des blancs et des jaunes.

Le transsibérien, qui devait prolonger la civilisation de l'Europe vers le Pacifique, en regard des transcontinentaux de l'Amérique du Nord, a servi tout d'abord à préparer la lutte des deux grandes fractions de l'humanité [1].

Le « réseau de nerfs et de muscles » sociaux ainsi constitué autour de l'hémisphère nord n'a appelé des pays nouveaux à la vie que pour les livrer premièrement à la mort. Contradiction fatale d'une époque où les conquêtes de la science fournissent chaque jour

1. Cette leçon, professée bien antérieurement aux événements actuels, a été rédigée alors que la guerre russo-japonaise n'avait pas encore pris le caractère tragique des dernières semaines.

des forces nouvelles à l'avidité d'une civilisation purement intéressée, où celle-ci peut en user sans contrôle, et où l'imprévision d'aujourd'hui prépare, en dépit de toutes les résistances désintéressées, la pauvreté et le désespoir de demain.

Je ne veux pas insister autrement sur le drame historique qui s'accomplit sous nos yeux. Entre ces millions d'hommes lancés les uns contre les autres, et les centaines d'autres millions qui attendent leur tour, ne serait-il pas temps de réfléchir à la folie qui mène l'humanité, et de se demander si le développement du monde russe, qui devrait et pourrait harmoniser les rapports de l'Europe et de l'Asie, ne risque pas d'ensanglanter l'une et l'autre, au cours du XXe siècle?

Par le débordement lent de la Russie d'Europe sur l'Asie, coïncidant avec la prise de possession prochaine du Pacifique par l'Amérique, la vieille Europe et l'Europe transatlantique pouvaient rendre à l'Asie ce qu'elles en avaient reçu. Combien rares, hélas! sont dans le monde les hommes conscients de la grandeur tragique du tournant actuel de l'histoire, des résultats qu'il aurait pu amener, et des fruits amers qu'il menace de produire!

LES LOLOS

ET LES POPULATIONS DU SUD DE LA CHINE

D'APRÈS LES OUVRAGES CHINOIS

Par S. ZABOROWSKI

La question des Lolos, de leurs origines, de leur ancienneté, de leurs caractères, est celle même du peuplement de la Chine méridionale, avant la colonisation chinoise. Celle des Miao-tse n'est d'ailleurs pas moins importante à ce même point de vue.

Lolos et Miao-tse sont représentés aujourd'hui par des tribus éparses confinées dans les montagnes, les endroits les moins accessibles et les plus stériles des provinces du sud, Quang-toung, Quang-si, Koueï-théou, Yunnan, Se-tchouen.

Ces deux noms ont été plus ou moins légitimement substitués à des appellations génériques employées par les Chinois pour désigner tout l'ensemble de peuples divers auxquels ils se sont mêlés dans le sud, qu'ils ont dépossédés et dont d'assez nombreuses tribus ont résisté jusqu'à nos jours à leur civilisation. Il n'est pas encore prouvé peut-être que, derrière ces noms, il y a des races particulières où qu'ils n'ont désigné que des races.

Voici ce que j'ai dit moi-même des Lolos d'après les documents produits successivement :

Conférence Broca, 13 déc. 1900, *Bullet. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, p. 557 : « Nous avons cru longtemps que, chez les Lolos, il y a un élément caucasique qu'on rapprochait des Miao-tse. Et l'observation de Thorel (mission Garnier), qui prétendait avoir vu parmi eux des Tsiganes, ne nous permettait pas de nous défaire de cette idée.

Dans les plus récents traités, on décrit donc encore les Lolos comme ayant la taille svelte, le teint bistré, le profil droit, le nez droit et busqué, la barbe fournie, etc. Cependant M. Bonin, en 1893, émettait l'avis qu'on s'était trompé à leur sujet et qu'ils étaient probablement d'origine thibétaine. M. de Naulserre, en 1900, les donnait comme des gens de haute taille, de formes athlétiques, aux traits accentués, au nez d'ailleurs saillant. Colqhoun de même, après avoir été séduit d'abord par la réputation de bienveillance envers les étrangers qu'avaient les femmes lolos, avait reconnu en elles de grandes et grosses *viragos* dont l'accueil n'avait rien

de cordial. Enfin un quatrième explorateur, M. Leclère, a récemment développé cette opinion (*La Géographie*, 1900, p. 276) que les Lolos sont des Mongols descendus de la région du Kou-Kou-Nor, qui se sont installés longtemps avant notre ère dans le Chensi, puis dans la région occidentale et montagneuse du Sé-tchouen. Ils ont par la suite poussé, pense-t-il, leurs conquêtes jusque dans le haut Tonkin. Car les *Manns* qui les y représentent ont encore le même vocabulaire que les Lolos du sud du Sé-tchouen. »

Montrant alors des portraits de Lolos, j'ajoutais : « C'est en vain que parmi toutes ces têtes, j'en ai cherché une seule qui fût indemne de sang mongolique. »

L'année suivante (*Bullet.*, 1901, p. 142), en présentant une photographie de femme lolo d'une localité de l'angle N.-Est du Yunnan, je m'exprimais ainsi : « Voici le portrait d'une femme qui n'a rien du tout des puissantes viragos dont j'ai parlé dans ma conférence d'après un voyageur.

« C'est une femme plutôt délicate, au cou, aux bras un peu grêles. Le visage est rond, mais sans les épaisseurs de chair, sans la largeur du visage de la Chinoise. Le nez est étroit, saillant et ne paraît pas du tout concave. L'ouverture des narines est au moins très horizontale. Les yeux sont aussi très horizontaux, et n'ont ni la bride, ni le repli charnu des paupières des Mongoliques. Nous voilà donc en présence d'un type particulier dont on retrouverait peut-être l'homologue au Thibet. »

Enfin, dans un article paru le 15 juillet 1902 (*Revue universelle*), je reprenais la question avec de nouveaux documents. Je montrais une femme lolo, de Mongtseu, bien différente de la précédente, avec des yeux obliques et relevés en dehors, mais dont les autres caractères n'étaient pas chinois. Je montrais encore deux Lolos « Achi », du N.-Est du Yunnan, l'un bien chinois ou digne de l'être, l'autre avec des caractères autres au sujet desquels je pouvais dire de lui : « Pour trouver ses origines, il faudrait encore se tourner du côté du Thibet, de l'Assam, de la Birmanie. » J'ajoutais : « Voici un groupe de femmes lolos « achi ». Aucune d'elles n'est pure chinoise. Aucune n'a les yeux obliques. Trois sur quatre cependant ont assurément du sang mongolique dans les veines. Et toutes les quatre ont justement l'allure des puissantes « viragos » dont parlait Colqhoun. »

Enfin, après avoir fait le tour des opinions des divers explorateurs du Yunnan, je concluais : « Chacun d'eux a vu des Lolos différents et décrit les Lolos en général d'après ceux qu'il avait vus. Et nous pouvons enfin les mettre tous d'accord en déclarant, en prouvant, pièces en mains, qu'il y a du vrai dans l'opinion de chacun d'eux. »

M. François, le consul de France de Yunnansen, bien connu, a visité dernièrement les Lolos du Kien-tchang, rivière qui coule entre des montagnes du massif compris dans la boucle que forme, droit au nord de Yunnansen, le Yang-tseu, appelé, à cette hauteur, Kin-cha-kiang. Ce massif est encore aujourd'hui le centre et il est resté le seul grand centre des Lolos. Des villages chinois sont échelonnés dans la vallée même de la rivière Kien-tchang, de 220 kil. de long. Mais les hauteurs qui la surplom-

bent, encore inexplorées surtout à l'Est, sont occupées exclusivement par des Lolos. *Ce pays est lolo et souverainement lolo. Ce bloc n'a pas encore été entamé, comme la contrée plus au nord, par les fonctionnaires chinois.*

Fig. 35. — Lolo de la région de Kien-Tchang-Fou.

Dans le mémoire qu'il m'a adressé pour la Société d'anthropologie, M. François dit que ces Lolos ne doivent pas être confondus avec les populations indigènes du Yunnan appelés également Lolos. Les Chinois leur appliquent, dit-il, l'expression méprisante de « Man-tseu ». Et voilà comment lui-même les décrit : « Ils sont tous grands et vigoureux, d'un type plus beau et plus viril surtout que les Chinois du sud et d'allure plus hardie. Les traits sont réguliers, les yeux ne sont pas bridés, et ne viennent pas à fleur de tête, les pommettes ne sont pas saillantes comme chez les Chinois. Le nez est en général bien fait, non écrasé (fig. 35). On ne voit pas non plus chez eux le prognathisme chinois. Les femmes sont également bien faites et plus grandes que les Chinoises, avec lesquelles l'expression du visage et la démarche établissent un absolu contraste. — Le vêtement caractéristique de l'homme, comme de la femme, est une grande mante en poils de chèvre, drapée parfois avec quelque élégance sur une épaule. Enroulé dans ce manteau, l'homme dort n'importe où, sous la pluie et dans la neige. Il porte, en dessous, une veste et un pantalon de coton, assez semblables à ceux des Chinois. Les cheveux sont enroulés en chignon au-dessus du front (fig. 35). Les femmes, sous la mante, portent une camisole de coton et un jupon de bandes d'étoffe de couleurs différentes cousues horizontalement. Hommes et femmes ont toujours les pieds nus (fig. 36) ».

Les portraits ci-joints, choisis parmi ceux que nous a envoyés M. François, représentent le type lolo dans ce qu'il a de plus particulier, de plus

distant du type chinois. Je ne crois pas pouvoir affirmer qu'il n'y a pas chez ces individus de trace de sang mongolique. Loin de là, ils se séparent des peuples mongoliques en général par leur face assez allongée et plutôt ovale, par la saillie assez apparente de leur nez, leurs yeux horizontaux, bien ouverts, sans brides, sans plissement de la paupière qui ne semble pas en tout cas recouvrir complètement le bord ciliaire. Mais il n'y a aucune

Fig. 36. — Lolos des environs de Li-Tcheou (Kien-Tchang).

trace de barbe ni de moustache sur ces visages. Aucun Lolo n'a de poils sur la figure. Ils s'épilent; mais cette coutume a au moins quelque rapport avec une certaine rareté naturelle. Les cheveux, toujours noirs, sont plutôt durs. Et le teint est jaune brun foncé, autant que je sache.

En examinant toutes les photographies que m'a envoyées M. François, j'ai bien reconnu chez les hommes des traits de ressemblance, et ces traits communs peuvent passer pour être ceux mêmes du type que représentent les portraits ici reproduits à son plus haut degré d'accentuation. L'individu reproduit fig. 37, à gauche, est vraiment remarquable par la coupe tout européenne de son visage, où les pommettes s'effacent complètement, et qui est si étroit à la partie inférieure. Il y a donc chez les Lolos du Kien-tchang un élément ethnique spécial qui est bien celui que les premiers observateurs ont pu qualifier de sub-caucasique. Il s'apparente probablement, comme je le disais, avec celui des peuples de l'Assam ou de la Birmanie, peut-être encore plus qu'avec celui du Thibet. Mais c'est la langue des Lolos qui [illegible] nous renseigner sur ses affinités les plus proches. Ils auraient une écriture du genre de celle du thibétain, d'après divers auteurs, M. Lefèvre Pontalis et M. François lui-même.

Ils brûlent tous leurs morts, et sont monogames. Et ce sont là deux détails de mœurs importants, assurément plus indiens que thibétains.

Mais cet élément ethnique particulier qui ne se classe déjà sans doute ni parmi les blancs, ni parmi les jaunes, n'est pas même dans le Kien-tchang un groupe bien circonscrit. Car, parmi les photographies dont je viens de

Fig. 37. — Lolos des environs de Lou-Kou. Lolos noirs.

parler, je reconnais plus d'une physionomie plus proche du Chinois du sud qui est d'ailleurs très composite, que du type de nos portraits ci-contre. Les femmes peuvent donner lieu aux mêmes observations. Les deux femmes représentées figure 38 donnent une triste idée de leurs conditions d'existence. La figure ovale allongée de la jeune n'est ni disgracieuse, ni inintelligente cependant. La femme représentée à droite du groupe de la figure 36, dont la vie est sans doute plus confortable, comme le vêtement, en diffère par des traits qui sont mongoliques.

Les Lolos que décrit M. François sont des barbares grossiers qui vivent

de l'élevage et du pillage des vilages chinois à leur portée. Ils enlèvent des Chinois pour leur faire travailler leurs terres. Des Chinois se mêlent donc ainsi à eux plus ou moins volontairement. Et, d'autre part, ceux d'entre eux qui désertent leur vie rude et misérable, sont forcément incorporés à

Fig. 38. — Femmes lolos des environs de Lou-Kou (Kien-tchang).

la société, au peuple chinois, en dépit du mépris qui les en écarte d'abord. Il y a ainsi dans la population chinoise du Yunnan des éléments nombreux d'origine lolo. Ce sont ceux-là évidemment qui offrent les variations de caractères qui ont donné lieu aux observations discordantes ci-dessus exposées.

Notre collègue M. Beauvais, chancelier du consulat de Yunnansen, récemment nommé vice-consul, qui nous a envoyé un certain nombre d'objets de collection pour le musée Broca, a traduit de nombreux extraits d'ouvrages chinois sur les populations indigènes du Yunnan.

Cette traduction remplit deux volumineux manuscrits qu'il a bien voulu me confier. Les auteurs chinois ne donnent pas de description des caractères physiques. Mais ils donnent des détails précis sur les mœurs et, d'un premier coup d'œil jeté sur les extraits traduits par M. Beauvais, il résulte que les indigènes du sud de la Chine avaient, pour la plupart, mais non pas tous, des mœurs qui les rapprochaient assez étroitement.

D'après une ancienne monographie générale du Yunnan, les indigènes étaient englobés sous les deux noms de Tsoan-po-man et de Tsoan-vou-man : c'est-à-dire de Tsoan-man blancs et de Tsoan-man noirs. Cette appellation de Tsoan-man, y est-il dit, *s'est perpétuée depuis une très haute antiquité.* A l'origine, les Tsoan-man présentaient des variétés très nombreuses. Il y en avait qui étaient désignés sous le nom de *Lou-lou-man*, que l'on a tranformé de nos jours en *Lolo.* Cette appellation s'appliquait à tous ceux qui s'étaient installés dans les vallées des montagnes et dans des défilés d'un accès difficile et bien défendu. Les langues parlées par eux *étaient différentes* et ils se plaisaient à établir entre eux des distinctions au moyen de ces différences. La plupart labouraient avec leurs couteaux (cette indication de l'emploi des couteaux pour le labourage revient plusieurs fois) et plantaient après avoir incendié. Mais ils se livraient rarement à ces occupations. Ils se réunissaient en bandes et faisaient du brigandage. Les hommes portaient les cheveux dressés en un *chignon qui affectait la forme d'une massue.* Ils *épilaient leur moustache et leur barbe...* Lorsqu'un d'entre eux vient à mourir, on enveloppe son cadavre dans une peau de panthère et on l'incinère... « Ils étaient monogames. Les chefs pouvaient avoir des concubines... »

Cette description est, on le voit, exactement celle des Lolos d'aujourd'hui. Dans « l'Atlas des tributaires de la dynastie impériale actuelle », on trouve les renseignements suivants : « Les Heï-lo-lo, ou *Lolos noirs*, constituent la race noble des Yi du Yunnan. Tous les chefs indigènes, tous les chefs militaires en descendent. Leur habitat se trouve répandu sur *les différentes préfectures* de premier rang du Yunnan... Les hommes portent des turbans d'étoffe noire ou des chapeaux de feuille de bambou. Ils s'habillent avec des vêtements d'étoffe ou de feutre. Les femmes s'enveloppent la tête d'étoffe noire. Elles portent des vêtements de toile et se couvrent par-dessus de peaux de mouton. Tous enroulent leurs jambes de bandelettes et adaptent sous leurs pieds des semelles de cuir. *Leur langage et leur façon de se nourrir sont les mêmes à peu près que ceux des Chinois...*

« Les Po Lolo ou *Lolos blancs* constituent la race la plus inférieure. Ils se désignent par l'appellation de Cha-mo... Ils paient tribut aux Heï-lo-lo ou Lolos noirs au contact desquels ils vivent. Les hommes se couvrent la tête d'un morceau de toile, portent des vêtement courts et chaussent des souliers de cuir. Les femmes dressent leurs cheveux en un chignon en forme de marteau qu'elles couvrent d'un morceau d'étoffe noire ou bleue. Elles s'enroulent les jambes avec des bandes d'étoffe et s'adaptent des semelles de cuir. Ces indigènes s'adonnent avec ardeur à l'agriculture. »

Les Miao-Lolo ou Lolos *merveilleux* sont tous des descendants de familles

de chefs indigènes ou *Man*... Ils sont différents des Lolos blancs et noirs. On les rencontre dans dix préfectures de premier rang... *Ils ne forment pas de clans et ne sont pas groupés. Toutes leurs terres ont fait retour à l'administration générale de l'empire.* Ils ont un extérieur farouche et un caractère violent. Ils se servent avec habileté de leurs javelines et de leurs arbalètes. Ils cultivent les terrains de montagnes. Pendant les mois d'hiver, ils disposent un fourneau au milieu de la grande salle de leur maison et toute la famille dort autour de ce fourneau. Les hommes dressent leurs cheveux en un chignon en forme de marteau, et portent des vêtements courts. Les femmes s'enveloppent la tête d'une étoffe noire (d'un bonnet à trois pointes). Et elles jettent sur leur épaule droite une bande d'étoffe qu'elles lient sous leur aisselle gauche. Elles portent des vestes et des jupons courts. Elles marchent pieds nus et n'ont pas de pantalons. Dans les mariages la jeune fille choisit elle-même son mari. (Suivent d'autres détails sur les Miao-Lo-Lo, de chacune des préfectures où il y en a.)

« Les Haï-Lolo ou *Lolos des lacs* ne se rencontrent que dans la préfecture de 1er rang de Kiu-tsing-fou. Ils habitent les plaines et le bord des cours d'eaux et ensemencent les rizières. Ils sont complètement mélangés avec la population ordinaire, à laquelle ils ressemblent d'ailleurs pour leur façon de se nourrir *et leur langage*. Ils parlent cependant un *langage différent* lorsqu'ils s'adressent aux gens de même race qu'eux.

« Les Kan-lo-lo ou *Lolos secs* appartenaient à la branche des Tsoan orientaux. Ils sont actuellement mélangés aux deux races *noire* (Héi) et *blanche* (Po). Dans les trois préfectures de 1er rang de Yunnan, et dans d'autres, ils ont formé des cantons ou circonscriptions aborigènes... Ils adjoignent à leurs habitations un bâtiment à étage. Dans leur nourriture, ils estiment beaucoup l'ail salé. Leurs faces sont noires. Les hommes lient leurs cheveux en un chignon et portent turban. Ils entourent leurs mollets de bandes de toiles de chanvre et portent des souliers de paille... Lorsqu'ils prennent leur repas, ils plantent leurs bâtonnets dans leur riz, élèvent leur tasse des deux mains et adressent silencieusement une prière pour rendre grâce à la source productrice. Ils sont ardents et aiment se quereller. *Ils ne savent pas parler le chinois.* Ils se livrent avec beaucoup d'ardeur a l'agriculture, au tissage et ramassent du bois de chauffage. »

Des *Kan lolo* de la préfecture de Teng-tchoan-fou, il est dit dans une monographie : « Ils se sont *entièrement debarrassés de leurs anciennes coutumes d'autrefois*. De ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres, il y en a un sur mille. Tous les autres pratiquent le labourage avec leurs couteaux et sèment dans les endroits primitivement incendiés. Les hommes dressent leurs cheveux en un chignon en forme de marteau, et s'enveloppent la tête d'un turban. Les femmes s'enveloppent la tête d'une étoffe noire. Tous s'habillent de la même façon avec des vêtements faits d'une grossière *étoffe de chanvre* qu'ils tissent eux-mêmes. Ils se nourrissent de *sarrasin* et de millet...

Les *Kan lo lo* des montagnes sont les *Kan Koulolo*.

« Les Sami-lo-lo sont répandus seulement dans les deux préfectures de

1er rang de Yunnan-fou. Les endroits qu'ils habitent sont dispersés au milieu de ceux qui sont habités par les populations ordinaires (chinoises). Beaucoup de ces indigènes ont le visage noir. Les hommes portent les cheveux dressés en un chignon *en forme de marteau*, et s'entourent la tête d'un turban d'étoffe noire. Ils portent des vêtements d'étoffe grossière de poils ou de laine et se couvrent de couvertures de feutre. Ils enroulent des bandes d'étoffe blanche autour de leurs jambes et portent des sandales de cuir. »

« Les *A-Tcho-lo-lo*, à l'époque des Tsang (618-936 ap. J.-C.), formaient les 3 clans de Tcheu-tsong, Mi-lo et Oueï-mo. Ils furent incorporés à l'empire au début de la dynastie des Yuen (1280-1368), et formèrent avec leur territoire la marche de Kouang-si; etc. »

L'ancienne monographie générale de la province de Yunnan dit à leur sujet : « Leurs vêtements sont approximativement identiques à ceux des *Lolos noirs*. Les cérémonies nuptiales et mortuaires sont les mêmes que chez les *Lolos blancs*. Dans l'Est on en trouve dans toutes les localités du Kiang-tchoan... »

Sont encore énumérés et décrits : les *Lou-Ou-lo-lo*, les *Sa-Ouan-lo-lo*, les *Ako-lo-lo*, les *Ko-Kouo-lolo*, les *Poula-lo-lo*, etc., etc., et des variétés de Lolos blancs, de Lolos noirs.

L'*Atlas des tributaires de l'Auguste dynastie* mentionne en outre les Po-yi, ou Paï-yi, peuple dont l'identification et l'étude seraient aussi intéressantes. Ces Po-yi, au temps des Han (206 av. J.-C., 264 ap.) formaient le pays frontière de Po-tséou. Sous la dynastie des Tsang (620-907 ap. J.-C.) ils constituaient les deux préfectures de Pou-kieng. Ils avoisinaient les Tcho-li, du pays de Mien-tien (*Birmanie*). Au début des Yuen (1280-1363) leurs territoires furent réunis à l'empire... Lorsque tous les territoires aborigènes furent rattachés et compris dans l'*administration générale, ils se répandirent partout en se mêlant aux gens ordinaires du peuple.*

Ces Po-Yi avaient une civilisation propre assez avancée qui les rattache en effet indubitablement à la Birmanie et l'Assam. Et les extraits les concernant, traduits par M. Beauvais, mériteraient une analyse à part.

Il y a donc, parmi la population aborigène non chinoise du sud-ouest de la Chine, autre chose que des Lolos. En outre des Po-Yi, l'*Atlas des tributaires de l'Auguste dynastie* mentionne par exemple encore les Tou-Leao, partis des contrées voisines du Sse-tchouen, du Koueï-tcheou et du Kouang-si, pour s'introduire par infiltration dans le Yunnan; les *Mo-sié*, qui paraissent s'être introduits par la conquête; les *Li-sié*, les *Kou-tsong*, les *Li-Fan*, qui habitaient à l'origine au delà des frontières du Yunnan; les *Cha-tou*, « dont le langage est plus difficile à comprendre que celui des Lolos et des Miao ».

Mais des documents dont je viens de donner une analyse, d'ailleurs beaucoup trop écourtée, il semble bien résulter que le gros de la population autochtone du sud-ouest de la Chine était formé de Lolos. Les Chinois ne donnent aucune indication sur leur origine; et ils paraissent les traiter comme ayant occupé le pays de tout temps, leur nom générique de *Tsoan-*

man remontant à la plus haute antiquité. Ils ne sont pas tous refoulés dans les montagnes.

Dans leur ensemble cependant ils sont bien dans la position d'indigènes dépossédés par la colonisation chinoise et nulle part dans celle d'intrus, conquérants ou immigrés. Leurs groupes disjoints ont encore des traits de mœurs communs qui prouvent bien qu'ils ont formé longtemps un même peuple. Les différences qui séparent ces groupes sont même dues à leurs degrés divers de culture, d'assimilation à la civilisation chinoise, plus qu'à des mélanges avec d'autres éléments indigènes d'origine plus ou moins lointaine. Un élément ethnique particulier que nous ne distinguons qu'en raison de ses caractères non mongoliques, peut-être dolichocéphale d'après les Mans du Tonkin, subsiste encore parmi les plus purs d'entre eux. Ce qui est mongolique chez eux serait donc dû surtout aux émigrés ou conquérants qui se sont fondus avec eux. Dans leur ensemble d'ailleurs, ils présentent des variations d'une certaine étendue. Ils ne constituent plus une race depuis un temps qui nous est inconnu. Je n'ose cependant pas donner cette conclusion comme définitive.

L'histoire chinoise des *Man* méridionaux comprend une comparaison des différents langages. Déjà sous la dynastie des Tchéou (1122-255 av. J.-C.) des officiers étaient chargés de servir d'intermédiaire entre l'empire et les Man, Yi, Min, etc., d'apprendre par conséquent la langue de ceux-ci. Les premiers recueils de langues, de vocabulaires datent des Tsin (255-206 av. J.-C.) qui ont succédé aux Tcheou. Les vocabulaires de l'histoire des Man remontent-ils jusque-là? M. Beauvais, qui en a fait une traduction, ne peut le dire. Quoi qu'il en soit, ils constituent un document extrêmement précieux, d'autant plus qu'ils comprennent des mots birmans. Les mots Lolos ou Tsoan-Man y sont de beaucoup les plus nombreux. Cette seule circonstance démontre l'importance prédominante qu'avaient les Lolos.

ÉTUDE PÉTROGRAPHIQUE DES MATIÈRES EMPLOYÉES POUR LA FABRICATION DES VASES EN PIERRE PRÉHISTORIQUES ÉGYPTIENS

PAR L. CAPITAN.

Avec la collaboration technique de M. CAYEUX.

On sait que les Égyptiens préhistoriques ont façonné de très remarquables vases dans des pierres fort dures. Ils étaient arrivés à une habileté incomparable dans ce genre de travail. Ces vases, souvent d'assez grande taille (par exemple coupes de 30 centimètres de diamètre), ont une surface très régulière, ordinairement bien polie. Ils sont souvent aussi assez minces (3 à 4 millimètres seulement d'épaisseur). Ils ont été évidemment *tournés* au moyen de procédés encore mal connus qui ont permis également aux artistes préhistoriques de façonner et de creuser des vases parfois à cavité intérieure assez large et à goulot étroit. Toutes ces particularités de technique sont d'autant plus intéressantes qu'il s'agit de pierres dures rayant l'acier.

Il y avait donc un réel intérêt à étudier ces roches au moyen de la technique actuelle (examen microscopique en lumière polarisée de plaques minces, d'un deux-centième de millimètre). C'est le seul procédé permettant de déterminer exactement les roches.

Cette analyse n'a été tentée, à notre connaissance, pour les roches ayant servi aux Égyptiens préhistoriques à fabriquer leurs vases en pierre dure, que sur quelques rares spécimens que de Morgan, alors qu'il était en Égypte, puis Amelineau, avaient communiqués au professeur Fouqué.

Ayant pu, grâce à l'amabilité de M. Amelineau, examiner un grand nombre de fragments de vases en pierres dures qu'il avait recueillis dans ses fouilles d'Abydos, j'en ai formé une petite série systématique.

J'ai d'abord éliminé les fragments en albâtre, faciles à reconnaître macroscopiquement. Il y avait là d'ailleurs de jolies variétés : blanc, blanc jaunâtre, blanc rosé, avec veines rouges, ou grisâtres, ou même translucides blanches ou violacées (calcite). Quelques beaux spécimens se rapportent facilement à des brèches grises ou rouges, d'aspects variés, toutes calcaires. J'ai également mis de côté les fragments de vases en quartz hyalin ou en quartz plus ou moins laiteux, facilement reconnaissables et d'un travail d'ailleurs admirable : régularité, polissage parfait et souvent assez grande minceur.

Il m'est resté ainsi quinze types de roches *dures* (toutes, sauf une, rayant l'acier) et ayant des aspects différents. Il y a là un spécimen de la plupart des roches employées pour la confection des vases préhistoriques. Pourtant

toutes n'y sont pas représentées. Il y avait à la vente de la collection Amelineau de fort jolis vases entiers, dont la matière première ne se rapprochait de celle d'aucun de ceux que nous avons examinés : soit brun rouge, soit verdâtre, soit translucide. Mais comme il n'y avait pas de fragments de ces vases, il a été impossible d'en faire faire des coupes.

J'ai prélevé sur chacun des 15 échantillons choisis un fragment qui a servi a faire une coupe. Ces 15 coupes ont été examinées par M. Cayeux, l'éminent pétrographe de l'École des Mines, qui a bien voulu me remettre une liste de ses diagnoses que je reproduis textuellement ci-dessous.

Pour que ces déterminations puissent être utilisées, je ferai suivre chacune d'elles de l'indication de la composition minéralogique de la roche, puis d'une courte description macroscopique du fragment de vase.

Les roches sont rangées dans un ordre logique.

N° 1. — *Syénite à amphibole.* (Cette roche renferme très peu d'amphibole; elle est presque uniquement constituée de feldspath. — Elle est très répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

Les syénites sont des roches granitoïdes composées surtout d'orthose (feldspath potassique) et d'amphibole hornblende.

Les fragments de vase façonnés dans cette belle roche sont translucides, blanc grisâtre ou verdâtre par places, avec piqueté ou trainées noires disséminées dans la pâte. De nombreux vases souvent minces (3 à 4 millimètres d'épaisseur par places) ont été fabriqués avec cette roche parfaitement taillée et polie.

N° 2. — *Roche très altérée* probablement *pegmato-syénite.*

La pegmatite est composée de divers feldspaths (orthose et microcline) et de quartz. La roche ici indiquée est intermédiaire entre la syénite et la pegmatite.

Macroscopiquement, c'est une roche blanche opaque, avec marbrures vert foncé et taches noires puis fines trainées vert pâle dans la pâte blanche.

N° 3. — *Diorite typique.* (Roche très répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

La diorite est composée d'amphibole hornblende et d'oligoclase (feldspath calcosodique) souvent en quantités à peu près égales.

La roche examinée sur les fragments de vase bien polis montre une pâte blanc grisâtre légèrement translucide sur les bords et remplie d'un piqueté de petits points noirs verdâtres soit isolés, soit réunis en amas. Ils sont très nombreux, si bien que ces éléments foncés occupent à peu près la même surface que la pâte blanc gris de la roche qui apparait entre eux.

N° 4. — *Diorite quartzifère* (très répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale).

Même composition que la précédente, mais les grains de quartz qu'elle renferme donnent un aspect plus grenu à la roche.

La surface des fragments du vase est donc notablement moins lisse que dans les autres échantillons. Quant à l'aspect, il est analogue à celui de l'échantillon précédent, sauf que les cristaux noirs d'hornblende sont beaucoup plus rares et que, par suite, la pâte blanc verdâtre apparait sur de

bien plus grands espaces. On peut à l'œil nu y distinguer les cristaux de quartz et ceux de feldspath.

N° 5. — *Diorite quartzifère très altérée.* (Fréquente en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

Même composition que le n° 4.

Macroscopiquement cette roche est pourtant plus fine que la précédente, elle a pu se polir fort bien. Son aspect est très grenu. On peut distinguer des amas noirs d'amphibole et des espaces clairs intermédiaires à quartz translucide et à feldspath blanc laiteux. En outre toute la roche est parsemée de petits grains blancs se détachant sur le fond blanchâtre ou noir verdâtre.

N° 6. — *Diorite ophitique.* (Répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

L'amphibole devient prédominante et sert de ciment aux feldspaths.

A l'examen macroscopique la pâte de la roche est en effet noire et les feldspaths apparaissent comme des taches assez larges, irrégulières, blanc verdâtre, disséminées dans cette pâte.

N° 7. — *Gabbro passant à la diorite.* (Répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

Les gabbros sont des roches granitoïdes composées de feldspaths calcosodiques et de pyroxène (surtout de la variété : diallage).

L'aspect rappelle celui de la roche précédente. C'est une pâte noire (pyroxène et hornblende) sur laquelle tranchent des masses blanches (quartz et feldspath) plus ou moins larges à contours rectilignes et enveloppant souvent un amas noir plus ou moins rectangulaire.

N° 8. — *Gabbro.* (Très répandu en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

Composition : feldspaths calcosodiques et pyroxène-diallage.

Sur la surface polie d'un fragment de grande coupe fabriquée avec cette roche, on voit de nombreux amas blanc verdâtre irréguliers, alternant avec des espaces noirs sensiblement de même dimension et de même nombre que les parties blanches. La roche a ainsi un aspect tigré assez régulier qui ne se retrouve pas identique dans les roches précédentes.

N° 9. — *Epidiorite.* (Diabase ophitique ouralitisée. Très répandue en Crète et dans la Méditerranée orientale.)

Roche grenue formée de feldspaths alcalino-terreux, de pyroxène augite et de magnétite puis d'amphibole prédominante, avec ouralitisation (c'est-à-dire transformation partielle du pyroxène en amphibole).

Cette roche si compliquée micrographiquement est d'aspect grenu et constituée par un piqueté de très petits éléments, gros en moyenne comme des têtes de petites épingles, les uns blancs, les autres noirs.

N° 10. — *Granite typique.* Le granite est, on le sait, un agrégat de feldspath (orthose le plus souvent ou encore oligoclase) en cristaux parfois assez volumineux; de quartz en grains informes et de mica ordinairement noir. Ces éléments peuvent avoir des dimensions très variables. Ils sont assez volumineux dans cet échantillon.

En effet, à la surface de ce fragment de vase apparaissent de grands

cristaux de feldspath blancs ou rosés séparés par des parties grisâtres ou noirâtres et même noir foncé (mica noir) de dimensions beaucoup moindres. Le quartz se voit difficilement. Cette roche a un joli aspect tigré. Il y a prédominance des cristaux blancs par rapport aux masses noires du fond.

N° 11. — *Granite à mica noir*. Cette roche, d'aspect totalement différent, est composée des mêmes éléments, mais ici fort petits. Sur une cassure et à la loupe, on reconnaît de très petits cristaux de quartz grenu, de minuscules cristaux de feldspath et un semis de petites lamelles de mica noir. C'est l'aspect du microgranite.

La surface polie du vase un peu grenue a un aspect piqueté de blanc gris, d'un peu de jaunâtre et de noir, ces éléments fort petits ayant tous à peu près le même volume.

En somme l'aspect est totalement différent de celui du granite du n° 10, et, sans l'examen micrographique, il serait impossible de rapprocher deux roches d'aspect aussi différent.

N° 12. — *Roche très altérée* probablement *pegmatite*. (Les feldspaths, malgré leurs clivages, sont très altérés.)

C'est un assemblage de feldspaths lamellaires (surtout orthose et microcline) et de quartz diversement cristallisé.

L'aspect de cette roche est fort joli. Le fragment de vase qui a fourni l'échantillon avec lequel la coupe a été faite est parfaitement poli. La couleur générale est blanc rosé (feldspath en grands cristaux) avec des taches un peu plus grisâtres (quartz) et par places quelques petits pointillés très fins noir verdâtre.

N° 13. — *Porphyrite amygdalaire* très altérée (se retrouve souvent en Crète et dans la Méditerranée orientale).

Formée de petits cristaux de feldspaths variés, d'amphibole et de pyroxène.

L'aspect de cette roche est assez particulier : on constate une pâte brun grisâtre renfermant de petits amas noirs. Puis, noyés dans cette masse, de grands cristaux blancs à bords ordinairement rectilignes.

N° 14. — *Leptynite très grenatifère*.

C'est une sorte de gneiss, à grains très fins, finement rubanée, pauvre en mica, riche en grenats, souvent disposés en rangées parallèles alternant avec des grains de quartz. On sait que le gneiss est composé, comme le granite, de feldspath, quartz et mica généralement orientés en séries rectilignes et souvent affectant une disposition schisteuse.

Le morceau de grand vase d'où provient le fragment examiné présente une cassure cristalline et grasse. Il est tout à fait translucide sur les bords. La surface est très fine et a pu être très bien polie. La coloration générale est variable suivant des zones rubanées larges de plusieurs centimètres, tantôt gris vert assez foncé, puis gris, tantôt franchement blanc grisâtre et enfin rosé. C'est une fort belle matière.

N° 15. — *Serpentine*.

Matières verdâtres ou jaunâtres, à cassure esquilleuse, éclat terne. Ce sont des produits d'altération de silicates magnésiens anhydres, particulièrement du péridot.

L'échantillon de vase en cette matière est notablement moins dur que les autres. Tandis que ceux-ci rayent l'acier, cette serpentine est rayée par l'acier. Aussi est-elle notablement moins bien polie que les autres échantillons. Elle présente un aspect noirâtre avec petites taches blanches disséminées. Par place, il y a une contexture schisteuse; en d'autres points il existe des traînées noirâtres. Enfin une partie du bord de vase étudié ici est blanchâtre et un peu plus loin rougeâtre.

Ces courtes descriptions permettent de constater tout d'abord que dans plusieurs spécimens, il aurait été impossible de dénommer exactement la roche de visu : tel est le cas par exemple pour les numéros 2, 12 et 14. Seul l'examen microscopique en lumière polarisée a permis de les déterminer comme pegmato-syénite, pegmatite et leptynite.

Ce n'est que par ce moyen aussi qu'il a été possible de différencier certaines roches d'aspects très analogues et qui sont néanmoins fort différentes les unes des autres. Telles le n° 14 (leptynite) et le n° 1 (syénite) qui macroscopiquement se ressemblent beaucoup. Il en est de même pour le n° 10 (granite à gros éléments), le n° 13 (porphyrite amygdalaire) et le n° 7 (gabbro passant à la diorite), qui ont une assez grande analogie macroscopique et qui pourtant sont des roches différentes.

D'autre part ce n'est que par l'examen microscopique qu'on peut rapprocher et ranger dans la même catégorie des roches d'aspect totalement différent. Tel est le cas pour le n° 10 (granite à volumineux cristaux de feldspath) et le n° 11 (granite à très petits éléments) qui ne ressemble en rien au type de granite à gros cristaux.

On voit donc que l'étude microscopique des roches en plaques minces est aujourd'hui le complément indispensable de maintes recherches archéologiques. Elle seule permet de dénommer correctement les roches. C'est un nouvel et intéressant exemple d'un point sur lequel, avec Gentil, nous avions déjà insisté au Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques en 1900, à propos de l'étude des roches ayant servi aux néolithiques à fabriquer des haches polies.

On voit que l'application à l'étude des vases en pierre fabriqués par les Égyptiens préhistoriques n'est pas moins intéressante et qu'elle fournit d'utiles, on peut même dire d'indispensables renseignements sur la nature réelle des roches ainsi employées.

La présente étude a également un intérêt pratique : la comparaison soigneuse de ces fragments de vases en pierre — recueillis par M. Amelineau dans ses fouilles d'Abydos et ainsi déterminés par l'examen microscopique — avec les vases entiers conservés dans diverses collections et dont il n'est pas possible de détacher des fragments, pourra, dans un certain nombre de cas, permettre de déterminer la nature des roches dont sont faits ces vases entiers avec une approximation qui sera ainsi très rapprochée de la vérité. Il y a là une méthode qui, généralisée et portant sur de nombreux spécimens, fournira d'intéressants résultats. Nous souhaitons que notre modeste tentative en ce sens trouve des imitateurs.

ÉVOLUTION DE L'IDÉE RELIGIEUSE DANS L'INDE

A PROPOS DU LIVRE « LES TEMPS HÉROÏQUES » D'ANDRÉ DE PANIAGUA

Ce livre présente une masse énorme de recherches, d'érudition, de travail. En ce bloc de 860 pages, l'auteur a amassé, rangé, assorti et taillé une montagne de matériaux, dont il a construit un édifice très intéressant, certes, mais qui ne semble pas très solide, et c'est regrettable.

Donner l'Inde pour berceau à toute la mythologie de l'humanité, n'est-ce pas commettre un anachronisme? Et c'est une assertion bien arbitraire qui fait venir les Aryas du sud de la Russie. En tout cas, les Aryas n'ont pas emprunté leur civilisation à l'*Inde noire*, et nous croyons que si cette civilisation a des caractères communs avec celle des peuples d'Occident, ce n'est pas que ceux-ci l'aient reçue de l'Inde, mais plutôt que les uns et les autres en ont puisé les éléments à une plus ancienne et commune source. C'est pour cela, et d'autres raisons encore, qu'on ne saurait qualifier l'Inde « Mater gentium ». Cette opinion est aussi contestable que celle d'un autre auteur, qui a écrit : « L'annamite mère des langues ».

Très prudemment, M. L. Rousselet a dit, dans la Préface au livre de M. de Paniagua :

« Évidemment les hypothèses qui ont permis à M. de Paniagua de suivre ce long enchaînement qui relie tous les cultes du monde antique, y compris celui de l'Egypte, aux mythes primitifs de l'Inde, ne manquent pas de hardiesse et ne laisseront pas que de surprendre, car elles sont en opposition avec toutes les théories classiques, et, pour notre part, nous ne tenterons pas de les examiner une à une pour en chercher le côté faible ou l'acceptable probabilité. Il faut reconnaître que son argumentation, appuyée sur la philologie et sur des textes scrupuleusement étudiés, est fort sérieusement traitée, mais elle embrasse des questions de compétence si étendue et si variée, elle s'étend sur un terrain si vaste où chacun de nous a dû se contenter d'un domaine restreint, que bien peu sont suffisamment armés pour en faire la critique générale. »

Nous suivrons ce conseil si sage et, comme M. L. Rousselet, nous ne parlerons que de l'Inde.

Les Indo-sanskrits nous ont laissé un livre, le Rig-Véda. On s'aperçoit dès la première hymne du Rig-Véda qu'en Sapta-Sindhou les Aryas ont déjà l'unité de race et de croyances. Ils ont reconnu, dans leur simplicité, que tout ce qui naît, vit et prospère, naît, vit et prospère par l'effet de la chaleur; et la chaleur se personnifie dans le feu, visible ou invisible; la chaleur perdue, alors vient la mort. Le feu est donc la grande force; la force universelle, le principe de vie, le conservateur, le moteur divin; et l'Arya le salue, l'adore sous le nom d'*Agni*, ou sous des titres qui définis-

sent ses attributs. Il lui dresse un autel, entoure d'une enceinte sacrée le bûcher d'où s'élèvera la flamme pure; voilà le premier culte, le premier temple; le *Swastika* (la croix) en est le premier symbole.

Plus tard on distinguera ce feu terrestre du feu d'en haut, du feu céleste, qu'on appellera *Indra*, et de ce jour l'Arya aura une religion; des prêtres viendront alors, *Agni* restera gardien du foyer et source de joie, *Indra* sera le dieu-foudre, le dieu redouté. A ses ordres seront d'autres forces divinisées; l'exaltation, la peur, la joie, la convoitise peupleront de milliers de divinités l'Olympe indou, et les Aryas déifieront successivement tous les phénomènes, contraires ou bienfaisants.

Bien que rien, dans le Rig-Véda, ne rappelle des séjours antérieurs à la venue sur le haut Indus, on voit cependant des bardes védiques parler d'aïeux qui vivaient dans des régions plus septentrionales, — sans doute dans les pays du Haut-Oxus, d'où partirent les deux grands courants humains qui se dirigèrent, l'un vers l'Europe, l'autre vers l'Iran; ce serait un démembrement de ce dernier qui aurait gagné plus tard le Sapta-Sindhou. Si les documents historiques permettaient de remonter plus haut encore dans le cours des âges, on trouverait probablement la race établie dans les vallées de l'Altaï, d'où sont parties les colonies qui se sont séparées au Pâmir et dont l'une a fini par peupler la Chine, en passant par le Kouen-Lun et descendant le long du fleuve Jaune.

Mais les conquérants s'avancent vers l'Est. A mesure qu'ils ont changé de milieux géographiques et qu'ils ont vu changer la nature du sol et les conditions climatériques, les prêtres ont su adapter la religion aux circonstances nouvelles, car les dieux sont toujours relatifs aux besoins des Aryas. Dans le Satpa-Sindhou, au pied de l'Himalaya glacé, ils adoraient l'unique Agni à la flamme revivifiante; sur les plateaux intermédiaires leurs hommages s'adressent à Indra, l'assembleur des nuages dont les flancs recèlent les pluies fertilisantes. Dans les plaines basses du Gange les dieux bienfaiteurs sont les Marouts, les vents dont le souffle rafraîchit l'air embrasé et assainit les pestilences.

Mais les voilà sur les rives du Gange. C'est alors que l'on voit peu à peu s'établir, à la place du règne des patriarches, de l'hymne, de la prière, le règne des théologiens et du précepte, la liturgie et la prétention d'expliquer Dieu et la création. Les prêtres imaginent alors une personnification de la prière, un Dieu — Brâhma — et dès lors les dépositaires de la tradition placent leur interprétation au-dessus de la pensée pure de l'homme; le naturalisme des Védas devient une doctrine, des dogmes s'imposent, une religion est formée. Ce clergé se recrute dans les familles des Pourohitas, dont le rôle grandit étrangement. Dépositaires de la tradition, poètes et chantres des Védas, eux seuls désormais peuvent servir d'intermédiaires entre la divinité et l'homme. Ils forment déjà une corporation, bientôt ils feront une caste privilégiée et, par contre-coup, le régime des castes s'étendra à tous.

Ministres de la prière, ils en prennent le nom et ils accommodent leur œuvre à l'état féodal dans lequel est entrée la société indoue; très habiles,

les Brâhmes savent, au moyen de la religion, maintenir un lien entre les tribus. Alliant la politique à la religion, ils se font les arbitres de leurs différends et, partageant habilement les privilèges entre eux-mêmes et les princes, ils se placent en définitive au-dessus de ceux-ci, dans un régime théocratique inflexible dont les règles furent formulées en un code (livre de la loi de Dieu) qui servira de règle à la nouvelle organisation sociale et au culte nouveau. Les dogmes de ce code sont encore de la plus grande simplicité : peines ou récompenses après la mort par des transmigrations successives des âmes en différents corps, jusqu'à l'absorption dans l'âme universelle, c'est-à-dire jusqu'au jour de la béatitude finale.

Dans cette religion, que nous appellerons le Brâhmisme, l'unité suprême absorbe tout; — c'est là sa caractéristique, — et la pluralité des Dieux n'existe pas encore à proprement parler.

Voilà pour le dogme; quant au culte, les Brâhmes l'ont compliqué à l'infini : le rituel est surchargé de formules, de cérémonies, de prescriptions minutieuses et tracassières, de règlements sans nombre qu'eux seuls, bien entendu, oracles de la loi, peuvent connaître et expliquer.

Quand ils avaient débordé de l'Aryavarta, les Indo-sanskrits avaient franchi les monts Wyndhia et s'étaient répandus dans le Dekkan. Ils en dispersèrent ou asservirent les populations. Leur influence sur les vaincus s'établit avec une facilité d'autant plus grande qu'ils surent faire plus de concessions aux tribus soumises : leurs lois, leurs coutumes, même la division des castes, furent acceptées sans trop de résistance; mais les premiers occupants du sol de la presqu'île avaient déja des cultes, des divinités qu'ils vénéraient; leurs sentiments étaient vivaces, profonds; les Brâhmes surent composer avec eux. Cette composition fut acceptée pour des raisons politiques, et facilitée par la crise qui transformait le Brâhmisme en Brâhmanisme (le prêtre substitué en quelque sorte à la divinité); elle fit entrer dans les dogmes réformés les dogmes des vaincus; dans le panthéon, leurs dieux. De là, *Siva*, le dieu menaçant et terrible, génie de destruction et de régénération violente, personnification divine de toutes les énergies cachées de la nature, né dans les imaginations apeurées des Jaunes, des pasteurs de l'Himalaya, des riverains de Cambaye et du Gudjerate, toujours en butte aux dangers des éléments déchaînés. — De là, *Vichnou*, image de la Providence céleste, bonne et douce aux hommes, génie de conservation et d'activité prospère, qu'une nature riante et fertile avait révélé aux tribus du centre. Siva et Vichnou, ainsi associés à Brahma, se partagèrent avec lui les attributs de Brâhm, de l'Être suprême, et désormais la Trimourti, ou triade céleste, résuma toutes les énergies divines.

Sous chacune de ces définitions, sous chacun de ces attributs, le penseur découvre aisément une idée philosophique, adaptée par les prêtres à des formes intelligibles pour les masses populaires. Accompagnés de leurs épouses, ces trois dieux supérieurs forment, avec les huit génies des éléments et ceux des deux grands astres, le nombre sacré 13.

Les Brâhmes, ayant créé la Trimourti, ayant donné aux trois personnes divines des traits si distinctifs, si caractéristiques des fonctions de chacune

d'elles, les fidèles, naïfs et ignorants, en vinrent bientôt à les considérer comme des dieux indépendants et séparés. Chacun des dieux eut alors ses adorateurs distincts, selon que les esprits étaient plus frappés de l'une des actions créatrice, conservatrice ou destructive; deux cultes surtout s'établirent : l'un adressé à Vichnou — le Vichnouïsme, — l'autre à Siva — le Sivaïsme; — car Brâhma, le créateur, étant plus loin et plus haut, fut bientôt oublié. Les Brâhmes laissaient faire, encourageaient même ces extravagances. Mais parmi eux les esprits éclairés gardaient la partie saine de la religion, les dogmes des Védas, c'est-à-dire la croyance en un Dieu unique, en l'individualité de toute créature née de l'Esprit suprême, en l'existence de tout en Dieu et non de Dieu en tout. De nos jours encore, si l'on demande à un *pundit* éclairé, et qui veuille être de bonne foi, le symbole de sa croyance, il répondra en souriant : « Il y a un trésor qu'il ne faut pas ouvrir aux yeux du vulgaire. Nous lui laissons les idoles, qui parlent aux sens et lui donnent le repos de la conscience, et nous nous bornons à lui expliquer la partie des Védas qui a trait à la transmigration des âmes, parce que c'est là-dessus qu'est fondée toute la morale, mais la multitude est indigne de connaître la philosophie du Véda ».

Deux sectes rivales furent donc créées : Sivaïsme et Vichnouïsme. Dans la première, la religion, toute matérielle, reposa sur l'adoration des forces de la nature considérées comme génératrices et productives, destructives et génératrices à l'infini; on y accorda une prédominance manifeste à la vie organique et animale, et des sacrifices sanglants remplacèrent les fêtes pures et simples du Brâhmisme. Dans la seconde, une doctrine plus douce essaya de modifier et d'adoucir le culte du Lingam, et de le purifier en le spiritualisant. Mais, tombant dans l'excès contraire, elle s'égara dans les voies du mysticisme et de l'idéalisme le plus outré.

Perdu désormais, égaré dans un dédale de formules et de pratiques incomprises, l'Indou a perdu de vue la moralité originelle de la religion, et, à la vertu et à la morale, il a substitué des cérémonies machinalement accomplies. Le formulaire est tout, le reste n'est rien : sous le bénéfice des observances, tout est permis.

Nous nous excusons d'avoir retenu si longtemps l'attention du lecteur; mais il nous a semblé nécessaire de présenter l'idée primitive religieuse et sociale de l'Indou, et de la suivre dans son évolution au cours des exodes vers le Gange à l'est, et à travers l'Inde noire au sud.

Si l'on peut faire des rapprochements entre ces Orientaux et les nations d'Occident, est-il permis de dire que l'Inde est la *mère des peuples*? Nous ne le pensons pas. Il y a, là-bas, un rameau très important, sorti de la même souche que nous, pénétré d'une même sève; et ainsi s'expliqueraient certaines rencontres; mais c'est d'une autre étape de l'humanité en marche, d'une étape bien antérieure, obscure mais certaine, que nous aurions aimé voir M. Paniagua dater sa si savante étude.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LA FOLIE ET LE GÉNIE[1]

Par le Dr Étienne RABAUD

Quand on passe en revue les diverses preuves que Lombroso accumule pour mettre en relief les relations étroites du génie avec la dégénérescence, on est vraiment stupéfié de la fragilité de cette masse imposante de faits. Une lecture hâtive laisse évidemment l'impression d'une thèse rigoureusement soutenue et victorieusement démontrée; mais une lecture attentive, jointe à une critique serrée, montre que tous ces faits amoncelés ont été recueillis sans contrôle; que beaucoup sont notoirement inexacts; que d'autres ont servi de prétexte à des généralisations arbitraires.

Chemin faisant, au cours des précédentes leçons, nous avons relevé les vices rédhibitoires qui caractérisent la manière de Lombroso. Ces vices se manifestent aussi bien dans le détail que dans les grandes lignes : je rappellerai que Voltaire, à 10 lignes d'intervalle, figure avec les hommes de petite taille et avec ceux de grande taille; que des renseignements, précis sans doute, permettent à Lombroso d'affirmer que Moïse fut bègue. Tous les commérages sont accueillis sans réserve, pourvu qu'ils puissent s'approprier d'une façon quelconque à la thèse de l'auteur. Je n'insiste pas sur ce fait plus général que quiconque a écrit quelques pages devient aussitôt un homme de génie; que tout phénomène présenté par un homme de génie se trouve, par essence, un stigmate de dégénérescence. C'est la méthode la plus singulière qui se puisse imaginer; c'est le cercle vicieux élevé à la hauteur d'un principe.

Lombroso remarque, dans son livre sur l'Homme de génie, qu'il fut l'objet de railleries, mais qu'il ne fut point honoré d'une critique sérieuse. Peut-être en conclut-il que son œuvre est au-dessus de la critique. Il est plus probable que son œuvre est apparue à quelques-uns comme un étrange fatras. Mais c'est le petit nombre. Dans le grand public, la théorie de Lombroso est devenue quasiment un dogme, et Lombroso lui-même le Maître infaillible. C'est pourquoi il convient de prendre au sérieux les constructions de cet esprit et de

1. Conférences faites à l'École d'anthropologie en 1904-05, sous le titre : *Anormaux et Dégénérés* : *Le génie*.

les soumettre à une stricte analyse. On montre ainsi que les divers éléments unis ensemble ne se sont alliés que sous l'effort d'une énergie puissante : au moindre choc la combinaison éclate.

I

Nous nous arrêterons aujourd'hui sur cette partie de l'ouvrage qui tend à rechercher la folie dans le génie.

Le génie, dit Lombroso, est une épilepsie fruste; chaque découverte équivaut à une attaque. Cette affirmation dogmatique ne laisse pas que d'être impressionnante. Pour l'appuyer, on nous apprend que Montesquieu avait à ce point les pieds agités pendant le travail, qu'il imprimait des traces visibles sur le sol de son cabinet. Le fait est peut-être exact; mais Lombroso négligeant volontiers d'indiquer ses références, nous ne sommes pas autrement renseignés. D'ailleurs l'indication est bien légère : s'il n'était entendu *a priori* que le génie est une épilepsie larvée, le diagnostic resterait tout à fait incertain.

Nous apprenons aussi que nombre d'hommes de génie étaient affectés des tics les plus divers; le tic devient aussitôt un signe d'épilepsie — ce qui apparaîtra comme une affirmation pour le moins malencontreuse à quiconque possède quelques notions sur la valeur propre des tics.

Ce que ces assertions signifient de plus clair, c'est le parti pris qui préside à la récolte des faits, l'oubli, sans doute involontaire, des notions les mieux établies. Et ce n'est pas tout encore. Fasciné par l'idée préconçue, l'auteur perd de vue son point de départ. Il n'est pas toujours facile, même avec une méthode particulièrement élastique, de retrouver partout et toujours des signes d'épilepsie, aussi douteux soient-ils. Peu importe; il faut avant tout démontrer que tout homme de génie est fou à un degré quelconque et, négligeant l'affirmation initiale (le génie est une épilepsie larvée), voici que défilent les mélancolies et les folies du doute.

Ces divers diagnostics sont d'ailleurs soutenus par les faits les moins probants, par les anecdotes les plus insignifiantes. Considérons, cependant, ces anecdotes ou ces faits comme exacts, — c'est un crédit que l'on peut faire; nous devons alors nous demander si cette mélancolie, si cette folie du doute sont bien vraiment les états mentaux désignés d'ordinaire sous ces noms. Assurément, il ne s'agirait en l'espèce que de cas extrêmement légers; mais le degré de l'atteinte n'en laisserait pas moins subsister le fait même de l'atteinte. Nous n'avons à ce sujet qu'une affirmation sans preuve et des documents tronqués fournis par l'auteur.

Que savons-nous sur les circonstances qui ont accompagné les « dépressions mélancoliques »? Lombroso s'est contenté de recueillir un incident, de l'isoler des événements précédents et des suivants, afin de l'adapter à la thèse qu'il soutient. Or, il est permis de croire que ces incidents n'ont, dans nombre de cas tout au moins, aucun rapport avec une maladie mentale caractérisée. Cette dépression mélancolique ne fut-elle pas souvent une dépression passagère, consécutive à un travail prolongé, à une concentration intense de l'esprit? ne fut-elle pas, en somme, un simple état de fatigue cérébrale auquel n'échappe aucun travailleur? C'est probablement le cas très souvent.

De même, la « folie du doute » ne serait-elle pas bien plutôt, chez bon nombre d'individus, la marque d'un esprit critique qui découvre aisément le point faible d'une théorie? Si nous observons que les « génies » chez lesquels Lombroso découvre ce genre de folie sont plus particulièrement des hommes de science ou des philosophes, cette interprétation acquiert quelque vraisemblance.

Au surplus, s'il était démontré que les manifestations mentales en question sont vraiment comparables aux troubles vésaniques les mieux caractérisés, cela prouverait simplement que certains individus d'intelligence supérieure furent, par surcroît, aliénés dans une certaine mesure. Il resterait à établir que la supériorité intellectuelle est nécessairement liée à la vésanie, que toutes deux dérivent d'un même état initial, la dégénérescence. Or nous ne constatons que la coïncidence, ce qui est insuffisant — même si la coïncidence est fréquente — pour affirmer la communauté d'origine.

II

Ce point mérite d'être examiné avec attention. Il y a eu des hommes de génie atteints d'aliénation mentale : on ne peut le nier. Mais pour établir les rapports de l'état intellectuel et de l'état mental, il n'est pas possible de s'en tenir aux indications de Lombroso. Tout, dans son œuvre, est sujet à caution ; tout est à contrôler, les faits en eux-mêmes et leur valeur relative, car tout est savamment ordonné pour aboutir à donner l'illusion d'une thèse scientifiquement démontrée. Ce qu'il faut, c'est procéder à une analyse exacte des phénomènes. Nous ne pouvons, à cet égard, passer en revue les nombreux — trop nombreux — exemples fournis par Lombroso ; la vérification nécessaire en est le plus souvent impossible, les exemples se rapportant à des hommes dont l'histoire n'a guère conservé que des traits isolées qui tirent peut-être de leur isole-

ment une signification inexacte. Un cas bien étudié nous suffira, à la fois pour apprécier la documentation de Lombroso, la façon dont il maltraite l'histoire et pour saisir nettement les rapports vrais du génie et de la folie.

Parmi les hommes de génie qui furent vraiment atteints de folie, Auguste Comte se place incontestablement au premier rang. Nul exemple ne paraît plus propice à la thèse de la dégénérescence. Lombroso lui consacre dix lignes, et ces dix lignes sont sans réplique :

Auguste Comte fut fou pendant *dix* ans. *Aussitôt* guéri, il répudia sa femme *sans motif.*

Il *prophétise qu'il sera* un jour possible à la femme de se féconder sans le secours du mâle.

Il se *crut* apôtre et pontife.

Comment douter, après cette accumulation de preuves, que le génie et la folie ne dérivent pas d'une source commune?

Fort heureusement nous possédons sur Auguste Comte des renseignements circonstanciés; son œuvre est à notre portée; il nous est loisible de la fouiller. Sa vie nous est connue dans ses détails. Ce que Lombroso n'a pas eu le temps de faire, d'autres l'ont fait; nous devons, en particulier, à M. Georges Dumas une analyse très serrée, très documentée de la vie d'Auguste Comte. Il en ressort une idée générale qui s'accorde mal avec les conclusions... sommaires de l'aliéniste italien [1].

Relevons d'abord que les dix lignes consacrées par Lombroso à Comte ne renferment pas moins de quatre erreurs de fait ou de compréhension.

Auguste Comte fut fou *huit mois* et non *dix ans*, ainsi qu'il ressort du registre d'Esquirol (entrée à la maison de santé le 18 avril 1826, sortie le 2 décembre de la même année).

Outrageusement trompé par sa femme, Comte refuse de la recevoir lorsque, après une quatrième fugue, elle prétendait réintégrer le domicile commun. Cette séparation définitive eut lieu, non pas immédiatement après la guérison, mais de longues années après.

Auguste Comte, affirme Lombroso, *prophétisa* qu'un jour viendrait où la femme pourrait se féconder sans le secours de l'homme. Une telle affirmation n'est pas simplement une erreur de fait, elle constitue la preuve flagrante que l'auteur italien se contente d'aperçus superficiels, grâce auxquels les faits se transforment et s'adaptent à

1. Je remercie très vivement mon ami Georges Dumas qui a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de son volume sur la *Psychologie de deux Messies* (Paris, F. Alcan). J'y ai fait de larges et utiles emprunts.

l'idée préconçue. La déformation est peut-être inconsciente : elle n'en est que plus grave, car elle est alors le produit d'un esprit étroitement enfermé dans un parti pris. Lorsqu'on recherche dans l'œuvre d'Auguste Comte la soi-disant prophétie, qui serait évidemment ridicule et témoignerait d'un état mental singulier, on n'y trouve qu'une simple utopie, et *présentée comme telle*, touchant le rôle de la femme dans l'humanité; j'en emprunte l'exposé au livre de M. G. Dumas.

« L'office de la femme, s'il pouvait s'accomplir sans la participation de l'homme, deviendrait, pensait Comte, plus noble, plus altruiste, et se transformerait en fonction collective, « tant par son origine et son exercice que d'après son résultat[1]. » La femme, libre de créer, d'élever ses enfants pour l'humanité, et affranchie en même temps des brutalités de l'instinct, l'amour égoïste de la chair réfréné et anéanti, tel est le rêve que Comte ose faire et c'est pourquoi il croit pouvoir proposer *à titre d'hypothèse*, il est vrai, et de *simple vœu*, la théorie de la vierge-mère : « Si l'appareil masculin ne contribue, dit-il, à notre génération que d'après une simple excitation, dérivée de la destination organique, on conçoit la possibilité de remplacer un stimulant par un ou plusieurs autres dont la femme disposera librement. »

Ainsi, il n'y a point prophétie absurde d'un vulgaire aliéné, mais un désir exprimé faisant corps avec l'ensemble d'une doctrine. « Cette théorie, dit Auguste Comte, devient ici le complément de celle de la religion, en résumant l'unité réelle par une limite idéale, où viennent spécialement converger les vœux, les projets et les tentatives propres au perfectionnement continu de notre triple nature (physique, intellectuelle et morale[2]). »

Rien ne nous autorise jusqu'ici à prétendre que la folie dont fut atteint le fondateur du positivisme a pris une part quelconque à l'édification de son œuvre.

III

Cette indépendance de la folie et de l'œuvre nous apparaîtra bien mieux si nous examinons attentivement et cette folie et cette œuvre. Nous verrons, en particulier, que la soi-disant mégalomanie mise en avant par Lombroso n'est que la conséquence nécessaire du positivisme lui-même, tel que l'a conçu Auguste Comte.

Auguste Comte fut fou, en effet; il fut atteint d'un accès maniaque

1. *Pol. pos.*, IV, 68.
2. *Id.*, IX, 275.

qui détermina son internement dans la maison de santé d'Esquirol pendant huit mois. La convalescence dura dix mois et ce n'est qu'au bout d'un an et demi que le malade fut en état de reprendre son travail. Il eut, au cours de son existence, quelques tentatives de rechute; aucune ne fut réellement grave. Comte, d'ailleurs, redoutait un retour offensif de la maladie et se soumettait, pour l'éviter, à une étroite hygiène intellectuelle et physique.

Pourquoi Auguste Comte fut-il fou? sans doute, sa crise et chacune des menaces de crise furent provoquées, tant par un excès de travail que par l'acuité de ses chagrins domestiques. Mais l'excès de travail ni les chagrins n'ont par eux-mêmes de spécificité; ce sont des agents dont l'action ne devient effective que sur un système nerveux affaibli par une dégénérescence congénitale ou acquise. Tel était évidemment le cas d'Auguste Comte. L'histoire générale de sa vie, les divers incidents particuliers et les événements qui marquèrent ses dernières années nous le montrent comme un névropathe avéré. Du conflit de cette névropathie et des actions diverses venues du dehors sont nés l'accès maniaque de 1826 et les menaces de nouveaux accès. Les rapports de la dégénérescence et de la folie apparaissent ici clairement.

Ce dégénéré, qui fut fou, eut du génie. Le sujet se présente donc dans les meilleures conditions pour examiner la thèse de Lombroso, pour rechercher de quelle manière se sont alliés l'état maladif du système nerveux et l'organisation intellectuelle supérieure : leurs relations sont-elles les relations de cause à effet ou bien au contraire les tendances morbides ont-elles gêné les manifestations intellectuelles?

Qu'observerons-nous à cet égard?

Durant une longue partie de son existence, Auguste Comte dut penser constamment à ménager son système nerveux. Dès qu'il atteint un certain degré de fatigue, la pensée se voile, la crise devient imminente, le repos s'impose. La vie intellectuelle est ainsi entrecoupée d'arrêts plus ou moins longs : la névropathie intervient comme une entrave. Et si l'entrave n'est pas toujours absolue, toujours néanmoins sa présence se fait sentir; il faut compter avec elle. Un fait est donc hors de doute : la dégénérescence supprime ou atténue les manifestations du génie; elle ne les crée sous aucune forme; elle ne les modifie même pas.

En effet, les accès ou tentatives d'accès ne laissent après eux aucune trace appréciable. Le délire terminé, la pensée reprend son cours interrompu; le système qu'elle édifie se déroule logiquement, sans qu'un détail, sans qu'une conception particulière permette

d'affirmer un fléchissement, aussi léger soit-il. Dans ce système tout s'explique, aussi bien l'orgueil manifeste d'Auguste Comte, que les prétendues prophéties qu'on lui impute si légèrement. L'œuvre entière est coordonnée par un lien puissant; cette œuvre est une.

Cette unité n'a pas toujours été clairement aperçue; même, sur la foi de Littré, on a parfois voulu faire deux parts dans l'œuvre d'Auguste Comte. « Cette unité, dit M. Dumas, on peut facilement l'apercevoir, si, au lieu d'isoler le *Cours de philosophie positive* et de l'étudier à part, comme l'a fait Littré, on le replace dans la série des œuvres du maître; et surtout si on se reporte au point de départ de la philosophie de Comte.

« Au moment où il arrivait à l'âge d'homme, c'est-à-dire vers 1821, deux partis politiques, qu'il appelle les rétrogrades et les révolutionnaires, se disputaient l'opinion. Les premiers, représentés par de Maistre, Bonald, Lamennais, voulaient demander à l'Église de refaire l'unité sociale, de donner aux pensées, aux mœurs, à l'esprit public la direction synthétique qu'elle leur imposait autrefois. Les révolutionnaires, héritiers de la métaphysique de 1789, défendaient l'égalité des hommes, la liberté de conscience, la souveraineté du peuple, la valeur absolue de la raison individuelle, c'est-à-dire un ensemble de principes négatifs, incapables, suivant Comte, de subordonner les individus à aucune synthèse sociale. Il était, d'instinct, avec les premiers; épris d'unité sociale, comme de Maistre, il avait une admiration profonde pour cette merveilleuse période du moyen âge, où le régime monothéiste imposé par l'Église avait pendant plusieurs siècles maintenu l'unité.

« ... Mais les théologiens de son temps ont le tort de ne pas comprendre que l'âge théologique est irrémédiablement clos; ils oublient ou ils négligent les raisons profondes qui ont miné, puis détruit l'unité monothéiste depuis l'avènement de l'esprit scientifique et l'émancipation de la raison, c'est-à-dire pendant la période qui va de la Renaissance et la Réforme jusqu'à la Révolution.

« D'autre part les révolutionnaires se refusent à comprendre que leurs principes, très utiles pour ruiner l'ordre social établi par l'Église, sont caducs et vains aujourd'hui qu'il faut construire. Leur principe spirituel de la liberté de conscience « est dans la ligne de « l'esprit humain, tant qu'on se borne à l'envisager comme un moyen « de lutte contre le système théologique, et il perd toute sa valeur « aussitôt qu'on veut y voir une des bases de la grande réorganisation « sociale réservée à l'époque actuelle; il devient même alors aussi « nuisible qu'il a été utile, car il devient un obstacle à cette réorga-

« nisation. Son essence est en effet d'empêcher l'établissement uni-
« forme d'un système quelconque d'idées générales, sans lequel néan-
« moins il n'y a pas de société, en proclamant la souveraineté de la
« raison individuelle [1]. »

« Le dogme temporel de la souveraineté du peuple, conséquence logique du précédent, est aussi absurde et prête aux mêmes critiques; à l'arbitraire des rois, il substitue l'arbitraire des individus; comme le principe de la liberté de conscience, c'est un principe d'anarchie et de négation.

« C'est par opposition avec ce négativisme que Comte appellera positive sa doctrine sociale; il veut en effet construire et non détruire, fermer à jamais la période de crise, officiellement ouverte depuis 1789. Pour y parvenir, il s'inspirera, comme les rétrogrades, des principes synthétiques d'ordre et d'unité sociale, mais au lieu de demander à l'Église catholique, à l'ancien pouvoir spirituel aujourd'hui ruiné, de refaire l'unité, il s'adressera au nouveau pouvoir spirituel, à la science; il fera une politique scientifique, il en formulera le premier les lois, et il obtiendra pour ces lois la même adhésion confiante que les hommes accordent aux lois de la physique ou de l'astronomie qu'ils ne comprennent pas.

« A quelque degré d'instruction que parvienne jamais la masse des hommes, il est évident que la plupart des idées générales destinées à devenir usuelles ne pourront être admises par eux que de confiance et non d'après des démonstrations... Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie, dans ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents. » Il n'y en aura pas davantage pour la politique lorsqu'elle sera devenue une science. Telle est la thèse du premier système de Politique positive (1822), thèse de réforme et d'action dont Auguste Comte parlait déjà avec une ardeur d'apôtre. « Ceci, disait-il à Valat, est une doctrine à prêcher et à répandre partout, comme l'a été dans son temps l'Évangile, à cela près qu'elle s'adresse uniquement aujourd'hui aux hommes éclairés, la masse ne devant y participer que plus tard. »

C'est donc le développement constant et régulier d'une même pensée que l'on suit depuis l'origine jusqu'à la conclusion. Dès 1822, Comte rêvait une rénovation de la Société par la Science; quatre ans plus tard, il songeait à organiser le nouveau pouvoir spirituel capable de remplacer l'Église et de mettre fin à l'anarchie moderne.

1. *Système de Politique positive*, 1882, p. 52.

On a relevé, comme signe certain de mégalomanie, la confiance et la foi que Comte avait en lui. Cette confiance et cette foi ont leur source commune dans la conscience qu'il avait de son intelligence. Cela n'est point un signe de folie. L'homme supérieurement doué est constamment appelé à constater sa supériorité; beaucoup, qui ne furent jamais aliénés, montrent une tendance marquée à exagérer la valeur de leur supériorité.

Le système lentement, logiquement édifié, devient peu à peu un système irréductible : le positivisme eut ses dogmes comme une véritable religion. C'était une tendance naturelle de la pensée d'Auguste Comte que de vouloir tout régler, que prétendre tout prévoir. Cette tendance fut favorisée de bonne heure par l'*hygiène cérébrale* que le philosophe s'imposa à partir de 1838. Stuart Mill, dit M. Dumas, attache avec raison beaucoup d'importance à ce régime qui lui paraît expliquer bien des erreurs et des bizarreries. « Par goût et par raison, écrivait Auguste Comte, je vis extrêmement isolé du monde vulgaire, même intellectuel... Depuis plus de trois ans, j'ai augmenté systématiquement cet isolement en m'abstenant scrupuleusement de toute lecture de journaux quelconques, même mensuels ou trimestriels, et je me trouve trop bien d'une telle *hygiène cérébrale* pour la changer maintenant, vu la facilité que j'en retire de m'élever et de me maintenir sans effort à des vues habituellement plus générales aussi bien qu'à des sentiments plus purs et plus impartiaux. »

« Comte fut fidèle à cette hygiène pendant près de vingt ans, de 1838 à 1857; il ne s'en écarta que rarement, par exemple pour lire la *Logique* de Stuart Mill; il s'abstint non seulement de journaux, mais de toute espèce de revues, et même de toute lecture, à l'exception de quelques auteurs de choix anciens ou modernes.

« Ce régime qui lui permettait de ne rien considérer que d'éternel ou d'universel flattait singulièrement les tendances profondes de son caractère et de son esprit; il le maintenait parmi les conceptions générales qu'il aimait tant, et favorisait la systématisation une fois que l'assimilation des connaissances était terminée; mais à côté d'avantages considérables pour un esprit de la puissance de Comte, il présentait des dangers très graves que le philosophe n'évita pas. S'isoler volontairement du monde, ne connaître ni les objections ni les protestations que l'on soulève, ne vivre qu'avec ses propres pensées et ne juger ses propres conclusions qu'en les confrontant avec ses propres principes, c'est se condamner fatalement à construire à côté de la réalité, à systématiser de force comme de gré le monde et les choses. — La tendance qu'il avait à tout ramener à son sys-

tème; l'hygiène cérébrale dont il était si fier développa certainement cette tendance et favorisa la construction arbitraire, en affranchissant le philosophe d'une confrontation constante et salutaire de sa doctrine avec le Réel. Rien ne put l'avertir quand il s'éloigna du sens commun, quand il prit les exigences de sa philosophie pour des vérités démontrées. »

Telle est l'explication rationnelle de l'attitude générale d'Auguste Comte. Il ne se prend ni pour un homme providentiel, ni pour un dieu. Seulement, il croit l'heure venue pour la science de succéder à la théologie; il construit un système, qui devint, nous savons pourquoi, un système dogmatique.

Et comme un pouvoir fort est nécessaire pour imposer ce système, Comte constitue la religion positiviste, empruntant au catholicisme ce qu'il croit être bon au succès de son entreprise.

Pour qui regarde de loin et analyse en surface, cette conclusion logique de l'œuvre entière conduit fatalement à la plus plate méprise.

« Un aliéniste ne serait pas embarrassé, et je vois sans peine dans quels termes il apprécierait l'orgueil de Comte, surtout s'il était convaincu, avec Moreau de Tours, que le génie est une névrose. Idées systématiques de grandeur, tel serait le diagnostic, et l'on y joindrait sans doute celui de persécution, puisque Comte se crut toujours plus persécuté qu'il ne le fut; c'est ainsi que nous verrions traiter sans façon de dégénéré supérieur ou de persécuté mégalomane l'auteur de la *Philosophie positive*. Je ferai grâce au lecteur de ces pauvretés, qui n'ont d'autre but que de dispenser le critique de compréhension et d'analyse.

« Ce qui distingue tout d'abord l'orgueil de Comte de l'orgueil d'un mégalomane, c'est que son orgueil est justifié; l'homme qui a systématisé toutes les sciences connues de son temps, fondé la sociologie, formulé les principes de la synthèse subjective, compris le rôle organisateur que pouvait jouer la science entre l'absolutisme de l'Église et l'anarchie des raisons individuelles, celui-là reste grand parmi les grands, quelques erreurs de système qu'il ait pu commettre, quelque conception irréalisable qu'il ait pu élaborer.

« Stuart Mill le place au-dessus de Descartes et de Leibniz et Stuart Mill n'est pas un positiviste orthodoxe.

« Dès lors on ne saurait abuser contre lui des phrases où il parle de son incomparable mission et de la reconnaissance de la postérité. Il a dit tout haut et très simplement, avec une naïveté parfois extrême, cet orgueil qui avait été une partie de son génie parce qu'il avait été sa foi.

« Comment s'étonner après cela qu'il ait trop parlé de ses ennemis, qu'il se soit pris pour l'objet de trop de conspirations et de trop de rancunes? C'était la conséquence inévitable de son orgueil et de l'opinion qu'il avait de lui.

« D'ailleurs, si au lieu d'isoler Comte on le remet à sa place, parmi les hommes de sa génération, on s'aperçoit qu'il n'y détonne nullement par sa foi, on le comprend et on l'excuse dans les exagérations de son orgueil.

« Au moment où il commençait à penser, l'œuvre de la Révolution était beaucoup trop récente pour qu'on pût y démêler ce qu'elle avait apporté de positif; en revanche, les meilleurs esprits, Lamennais, de Maistre et Bonald, voyaient très bien ce qu'elle avait détruit; révolutionnaire était synonyme de négatif. Ainsi qu'il arrive toujours d'après une loi formulée dans la suite par Comte lui-même, le mouvement de réorganisation, toujours plus lent que le mouvement de décomposition sociale, ne s'apercevait pas encore.

« Aussi chacun se croyait-il appelé à donner la formule de la société future : de Maistre proposait un retour à l'unité théologique du passé, Comte voulait substituer au pouvoir de l'Église le nouveau pouvoir spirituel de la science, et les Saint-Simoniens prétendaient eux aussi organiser ce nouveau pouvoir. Tous éprouvaient le même besoin de dogmatisme et d'unité, mais ceux qui parlaient au nom de la science et d'un pouvoir spirituel non encore éprouvé, avaient une foi sans borne dans la religion nouvelle qu'ils annonçaient. »

Ainsi, en suivant le développement de la pensée d'Auguste Comte, on ne relève aucune faiblesse, aucune contradiction, aucune absurdité. Tout se lie et s'enchaîne; ce n'est que par d'adroites coupures, en isolant un trait de l'ensemble, en lui donnant une valeur arbitraire, que d'aucuns ont pu montrer dans cette œuvre les stigmates de la folie.

Sans doute, il avait été fou; sans doute il fut menacé de rechutes; mais le fait qu'il évita tout retour offensif de la maladie, la façon dont il lutta contre elle ne sont-ils pas une preuve manifeste de raison? « Tout ce qu'on peut conclure de sa maladie mentale et de ces menaces, c'est qu'il avait un tempérament névropathique et qu'il fut pendant longtemps exposé aux congestions cérébrales. Cela non plus ne suffit pas pour faire un fou. »

IV

Mais si l'accès maniaque de 1822 fut un accès isolé, si la vulnérabilité du système nerveux n'eut aucune action fâcheuse sur la pensée

d'Auguste Comte, il vint un moment où la dégénérescence reprit le dessus dans une certaine mesure, faisant dévier, d'une façon sensible la pensée dans une direction inattendue, provoquant des rapprochements, des assimilations qui n'étaient plus que des analogies lointaines : Comte devint mystique. Évidemment, ce mysticime ne fut pas vraiment complet. « Le mystique croit d'ordinaire à la possibilité de connaître directement le vrai par l'amour, il admet la clairvoyance du cœur et quand le quiétisme s'ajoute au mysticisme, il se complaît dans la paix de l'amour divin, forme suprême du bonheur; mais jusque-là le mystique n'est pas fou; il ne le devient que s'il est dupe des hallucinations qui peuplent ses extases, et qui soutiennent son amour.

« Or, Auguste Comte ne crut jamais à la signification objective de ses hallucinations; bien mieux, il les gouverna, il les produisit à volonté, il choisit celles qui lui plaisaient le plus pour les évoquer suivant les moments et les jours, il les « systématisa », comme il dit. Sans doute le fait d'être halluciné n'est pas lui-même normal, mais nous ne devons pas oublier que Comte voulut l'être, et qu'il employa pour le devenir des moyens très conscients, des procédés très rationnels. L'hallucination ne lui vint pas du dehors à la suite d'une lésion cérébrale, elle obéit à ses désirs, à sa volonté, aux procédés très logiques qu'il employa. S'isoler, — fermer les yeux, — penser longuement à tous les détails du costume et de la physionomie d'une personne aimée, ce sont là des moyens qui réussiraient souvent, même chez des esprits très sains, pour transformer une image intense en hallucination véritable. »

Tout cela est vrai; on peut même ajouter, avec M. Dumas, que Comte lutta contre le mysticisme, qu'il fit des efforts pour maintenir jusqu'au bout l'unité logique de sa pensée et de sa vie. Il n'en est pas moins certain que ces manifestations à forme mystique sont le produit direct d'un système nerveux frappé dans son intégrité.

Pourquoi le nier d'ailleurs? Ces accès maniaques, d'une part; cette chute dans le mysticisme, d'autre part, nous montrent à merveille les relations vraies de la dégénérescence et du génie; ces relations sont des relations de simple coexistence. Nous pouvons isoler l'une de l'autre et constater l'influence de la première sur la seconde. Ce que produit le génie seul, c'est une œuvre dont le développement se poursuit d'une marche progressive et continue; où tout détail apporte un complément nécessaire; où les conséquences s'enchaînent avec une rigoureuse logique.

Mais cet épanouissement de la pensée subit des temps d'arrêt; il est des périodes où le travail devient impossible, tout au moins diffi-

cile, comme si un obstacle surgissait en travers de la route suivie : cet obstacle, c'est la dégénérescence. Pendant longtemps, l'obstacle est, en quelque sorte, intermittent ; avec le retour à la santé la pensée reprend sa marche et rien ne laisse soupçonner l'incident passager. Puis, vers la fin, l'action d'arrêt devient plus marquée, plus puissante. Sans doute, la pensée n'est pas abolie, mais elle est affaiblie ; elle dévie vers les conceptions mystiques dont le germe ne se trouve point à l'origine de l'œuvre : au cerveau puissant se substitue peu à peu le cerveau malade, le génie sombre dans la dégénérescence. La démonstration est aussi éclatante qu'on le puisse désirer : loin d'être la source des manifestations intellectuelles supérieures, la dégénérescence tend constamment à les annihiler.

Cette conclusion, qui ressort d'un exemple précis, est conforme aux notions que nous avons acquises tant sur la nature de la dégénérescence que sur celle du génie.

Cette conclusion, au surplus, ne s'adresse pas uniquement au cas d'Auguste Comte. Si le cas de ce dernier est un cas particulièrement bien étudié, grâce à la richesse des documents que nous possédons à son sujet, il n'est pas douteux que l'examen attentif d'autres cas nous conduirait à des résultats comparables : le génie n'a pu être considéré comme une production dégénérative qu'en rapprochant des données qui jurent d'être ensemble, qu'en généralisant faussement sur des cas mal étudiés ou mal compris, qu'en accordant du génie à des individus qui n'avaient même pas de talent.

L'analyse exacte, complète et impartiale, la critique serrée des sujets et des faits conduit nécessairement à des résultats opposés.

LA GROTTE NICOLAS [1]

COMMUNE DE SAINTE-ANASTASIE (GARD)

Par Ulysse DUMAS

ET SES COLLÈGUES DU GROUPE SPÉLÉO-ARCHÉOLOGIQUE D'UZÈS

Cette grotte est attenante à celle d'En Quissé, précédemment décrite dans le *Bulletin archéologique* de janvier 1904.

Bien qu'il n'existe pas actuellement entre elles de communication apparente, il est permis d'affirmer qu'il n'en a pas toujours été ainsi. S'ouvrant à une dizaine de mètres au-dessus du niveau du Gardon, dans un repli de rocher, masquée par un fouillis d'arbustes et de ronces, elle était ignorée même des habitants du pays (fig. 39).

Son accès présente un réel danger car, après un à-pic de 4 mètres, il faut encore franchir une rampe très glissante de 4 ou 5 mètres avant d'at-

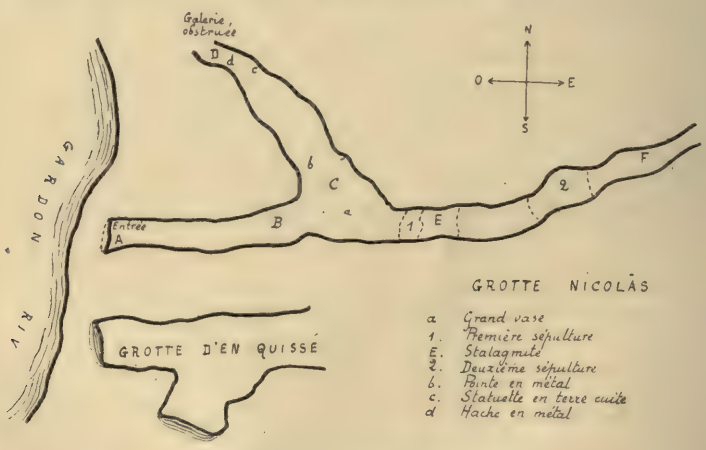

Fig. 39. — Plan de la grotte Nicolas (Gard).

teindre le sol de la grotte proprement dite. Celle-ci comprend deux galeries d'accès (celle de gauche est obstruée depuis fort longtemps, elle l'était déjà à l'époque où la grotte était occupée, ainsi que nous le verrons plus loin), se rejoignant à une vingtaine de mètres de leur entrée respective et

1. Cette grotte ne figure pas sur les cartes, c'est nous qui l'avons découverte et qui lui avons donné ce nom.

se continuant en un couloir unique, d'une quarantaine de mètres de long, obstrué dans sa partie supérieure par les argiles du plateau.

Cette grotte était, quand nous l'avons découverte, absolument vierge de toute profanation. La terre était tellement fine qu'on aurait cru marcher dans de la neige. Nous l'avons fouillée avec toute l'attention possible et voici le résultat de nos travaux.

Fig. 40. — Pointe en silex, grotte Nicolas.

Cette grotte n'a qu'une couche archéologique. Les sondages que nous avons exécutés sur plusieurs points nous ont montré qu'elle n'avait jamais été occupée avant l'époque dont nous avons retrouvé les vestiges, c'est-à-dire la transition de la pierre au métal.

Seule la galerie d'entrée AB a été habitée. La galerie obstruée CD et le couloir EF ont été utilisés comme lieux de sépultures.

Nous allons donc commencer par la galerie AB. Nous avons trouvé là deux foyers avec d'innombrables fragments de poteries, des ossements d'animaux divers, deux perçoirs en os. Au point *a* un grand vase, de 60 centimètres de hauteur sur 45 de diamètre, était planté debout à 1 m. 10 de profondeur et maintenu en place par de grosses pierres.

Ce vase, d'apparence néolithique, à pâte grossière si on le compare à la grande majorité des échantillons trouvés, porte cinq trous vers la partie inférieure de la panse. Il y en avait probablement un sixième, mais un morceau du vase manque précisément à la place qu'il devait occuper.

Il est infiniment probable qu'il s'agit ici d'un raccommodage pratiqué au moyen de crampons [1] en bois ou en os, maintenus en place par un lien; ce qui nous le fait supposer, c'est une faible empreinte en creux laissée dans l'intervalle de deux trous correspondants [2].

Non loin du vase et au niveau de son bord supérieur, c'est-à-dire à 48 centimètres de profondeur, nous avons trouvé une applique en forme de rectangle, mesurant 3 centimètres sur 2, avec traces de deux boutons et ornée sur une face de traits au pointillé.

Cette pièce, en bronze selon toute apparence, paraît postérieure à l'ensemble des objets. Aurait-elle été perdue là peu de temps après l'abandon de la grotte? Mais il faudrait dans ce cas admettre qu'il y a eu remaniement, ce qui ne paraît guère probable.

Au commencement du couloir EF, nous trouvons contre la paroi de droite deux haches polies, l'une en fraidonite de 11 centimètres de long, et une en fibrolite mesurant 5 centimètres; le long de la paroi de gauche, 1 belle pointe de flèche (fig. 40).

1. Les crampons pouvaient consister ici en deux tigettes de bois, l'une au dedans du vase, l'autre au dehors avec un cran d'arrêt pour fixer le lien.

2. Le mode de raccommodage ne paraît avoir jamais guère varié. Dans une fouille sur l'oppidum gallo-romain de Brugetia, j'ai trouvé un plat raccommodé avec des crampons en plomb et deux vases dont on avait remplacé le fond par cette même matière.

Ces objets faisant évidemment partie du mobilier funéraire de la sépulture 1, située à un mètre plus loin, avaient probablement glissé, car, en ce point, le sol de la grotte est assez en pente et l'infiltration des eaux à travers la voûte a dû, à un moment donné, être assez importante puisqu'elle a provoqué la formation d'une stalagmite de 10 centimètres d'épaisseur.

Fig. 41.

Fig. 42.

Fig. 43.

Fig. 41-43. — Pointes en silex, grotte Nicolas.

Au point 1, en partie sous la stalagmite, était la première sépulture accompagnée de très nombreux fragments de poteries, sans autres objets. Le squelette, ou du moins les ossements, étaient en très mauvais état.

Après la stalagmite existe un intervalle libre de 5 à 6 mètres. C'est après avoir franchi celui-ci, au point 2, que se trouve la deuxième sépulture.

Dans celle-ci, les ossements sont encore moins bien conservés et nous ne pouvons recueillir que deux dents et une vertèbre. La poterie n'y est représentée que par deux ou trois fragments, mais en revanche nous trouvons :

Le long de la paroi de droite : une lame de silex et une moitié de hache polie.

Le long de la paroi de gauche : un beau galet de schiste percé d'un trou de suspension à l'une de ses extrémités et portant sur une face un creux, peu accentué il est vrai, mais conséquence d'un usage qui nous échappe comme la destination de l'objet lui-même; une belle lame retouchée sur ses deux faces, les deux extrémités se terminant en pointe aiguë, lance ou poignard (?), longueur 18 centimètres (fig. 41); une magnifique pointe de flèche ou de javelot (fig. 42) d'un fini absolument irréprochable.

Le reste du couloir ne nous a plus rien donné.

Commençant alors l'exploration de la galerie de gauche C D (on verra que cette galerie est entièrement sépulcrale) nous trouvons d'abord une belle moitié de lance ou poignard (?) en silex, puis une pointe (?) en

Fig. 44. — Fragment de statuette en terre cuite, grotte Nicolas.

cuivre [1], puis une autre moitié de lance, puis une autre, une belle pointe de flèche (fig. 43) et enfin, toujours le long de la paroi de gauche, une pointe de lance intacte, en silex, de 11 centimètres et une hache en cuivre, à bords droits, du type morgien le plus ancien.

Le long de la paroi de droite : deux perçoirs en os, une fusaïole en terre cuite et la moitié d'une statuette également en terre (fig. 44).

Cette pièce, dont il ne nous reste malheureusement que la partie inférieure (elle est cassée au niveau des aisselles et peut-être l'avait-elle été pour le même motif que la hache ou les pointes de lance?) est extrême-

1. Les objets de la grotte voisine d'En Quissé étant en cuivre et son mobilier étant comme ici en pierre et métal, nous croyons cet objet en cuivre comme la hache dont nous parlerons plus loin. Toutefois, nous ne saurions l'affirmer.

ment intéressante, d'autant plus que c'est, croyons-nous, le seul exemplaire actuellement connu, de cette époque. Le buste est trop long par rapport au reste du corps. Pour la partie postérieure les proportions sont assez bien gardées; on ne saurait en dire autant pour la partie antérieure, les organes génitaux sont en effet au niveau des genoux. Le pénis est en état d'érection, les jambes sont serrées, les pieds trop larges. Mais il faut néanmoins reconnaître que pour un essai fait à la main, on aurait pu faire plus mal.

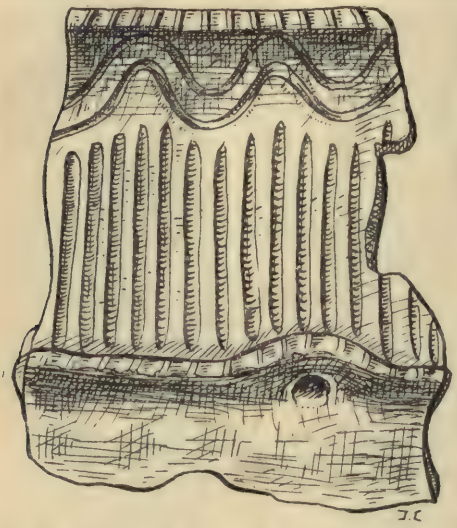

Fig. 45. — Fragment de poterie ornée, grotte Nicolas.

La pâte avec laquelle est faite cette statuette est la même que celle des poteries néolithiques, mélangée de spath calcaire concassé. Bien que la pratique de ce mélange se soit continuée depuis cette époque, nous avons constaté ici que pour les poteries appartenant franchement à l'âge du métal le spath employé était concassé plus finement, presque pulvérisé.

La statuette serait donc, selon toute apparence, néolithique. Quant à la cuisson, on a procédé comme pour les poteries.

Dans toute l'étendue de la galerie, mais plus particulièrement dans le fond, les petites lames ou couteaux, la plupart très fines et très régulières, se trouvaient en abondance ainsi que les fragments de poteries.

Tous les objets que nous venons d'énumérer se trouvent de 30 à 35 centimètres de profondeur et sont rangés le long des parois, sur des pierres qui recouvrent les squelettes, ou plutôt les débris d'ossements qui en tiennent lieu car, des restes de 5 individus que nous avons constatés dans cette galerie, nous n'avons pu recueillir qu'un seul crâne, à demi écrasé par les pierres (et encore incomplet puisque les mâchoires manquent) et deux ou trois fémurs ou tibias. Fait assez bizarre, un tibia rentrant presque dans le crâne appartient, d'après M. le Prof. Manouvrier, dont on connaît la compétence en la matière, à un individu d'un autre sexe que celui-ci.

Or, comme il est facile de se rendre compte que le sol n'a pas été remanié, il est presque permis de croire que les habitants de cette grotte n'enterraient pas immédiatement leurs morts. J'avais déjà fait cette constatation pour la grotte voisine d'En Quissé [1].

1. J'ai trouvé dans cette même galerie de rares ossements brûlés, entre autres un morceau de crâne. Toutefois, ils étaient loin d'être carbonisés, contrairement à ce qui a lieu dans nos tumulus.

Mélangés aux ossements, se trouvent des débris de poteries, extrêmement nombreux, mais bien que les vases paraissent avoir été brisés sur place, les débris en sont tellement disséminés qu'il est à peu près impossible d'en

Fig. 46.

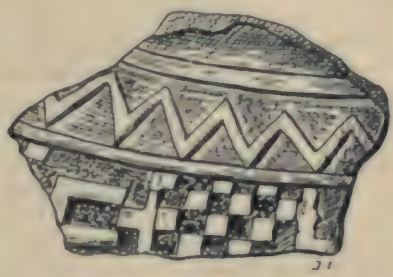

Fig. 47

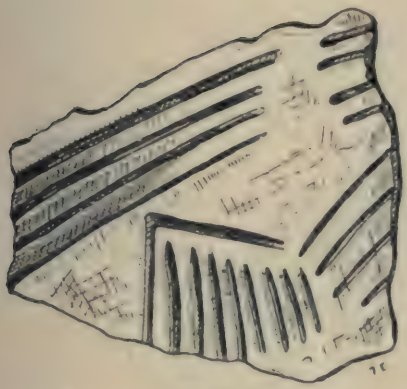

Fig. 48.

Fig. 49.

Fig. 46-49. — Fragments de poteries ornées, grotte Nicolas.

reconstituer un seul. Parmi ces fragments de poterie, il en est qui présentent un réel intérêt.

La poterie néolithique, grossière, irrégulière, sans élégance, n'y est guère représentée que par des échantillons plutôt rares (le vase trouvé intact et cité plus haut en est le plus beau spécimen).

Au contraire, la poterie fine, lustrée, à galbe élégant, est très abondante. Toutes les formes y sont à peu près représentées, depuis la petite tasse et la cuillère (louche) jusqu'au grand vase de 30 à 38 centimètres de diamètre. La grande majorité de ces vases, ou plutôt de ces fragments, portent des dessins en creux; losanges, chevrons, damiers, demi-lunes, etc. (fig. 45-49).

Deux échantillons nous montrent que parfois l'intérieur du vase ou du

plat était lui-même orné. Quelques spécimens portent encore des traces de matière blanche dont on avait rempli les creux pour faire ressortir le dessin.

En résumé, les fouilles de la grotte Nicolas nous ont permis la constatation d'un rite funéraire tout particulier, en usage parmi les populations du premier âge du métal.

On laissait séjourner les morts en un endroit quelconque pendant un temps plus ou moins long. Selon toute apparence [1], on ramassait ensuite les principaux os [2], on les transportait dans la grotte où on les inhumait, toujours le long des parois, dans les endroits les plus reculés ou les plus inaccessibles [3]. On jetait des poteries dans la fosse, on recouvrait le tout d'une couche de grosses pierres. Et, immédiatement au-dessus de celles-ci — toujours le long de la paroi, — on plaçait les objets : os, silex, métal, etc., avec d'autres poteries. La plupart des objets étaient brisés. Intentionnellement ou non? Nous n'en savons rien.

Enfin, on recouvrait le tout d'une couche de terre.

J'oubliais de dire qu'au point le plus spacieux de la grotte, là même où les galeries se rejoignent, se trouvait une perche de 2 mètres de long, si légère qu'elle s'est brisée dès que nous l'avons touchée.

1. Nous n'affirmons rien, mais nous reconnaissons, en nous gardant de toute idée préconçue, que toutes nos observations tendent à le faire croire.

2. En tenant compte des mauvaises conditions de conservation, nous ne croyons pas que les squelettes aient jamais existé en entier dans aucune sépulture, tant dans cette grotte que dans celle d'En Quissé.

3. Ce qui semble bien confirmer le précédent renvoi c'est que, dans la grotte d'En Quissé, j'ai découvert des sépultures en un endroit où l'on n'arrivait qu'après avoir franchi en rampant un si étroit boyau qu'un homme de moyenne grosseur y passait avec peine. On se demande comment les habitants de cette grotte auraient pu y faire passer leurs morts.

DEUX CRANES NÉANDERTHALOIDES

Crâne néolithique de la grotte d'Oborzysko (Ojcow). Crâne peut-être néolithique d'un Kourgane de Gadomek, gouvernement de Kiev et crâne scythe de la même provenance.

Il y a quelque temps (*Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1903, p. 564), je signalais à l'attention la découverte, près d'un foyer néolithique d'une caverne d'Ojcow, au nord de Cracovie, d'un crâne néanderthaloïde. De ce crâne la partie antérieure de la voûte a pu seule être conservée. Mais sur cette pièce la saillie en avant des arcades sourcilières et de la glabelle est assez grande pour former visière au-dessus des orbites (fig. 50).

J'avais, comme je le disais alors, eu connaissance de la découverte de pièces analogues.

M. Stolyhwo vient de m'envoyer (Czaszka z Gadomki) le tracé en profil et les mesures d'un crâne incomplet qui, sans peut-être présenter les caractères néanderthaloïdes du crâne ci-dessus de la caverne d'Oborzysko à un degré aussi accentué, a pu cependant être classé à côté de lui (fig. 51).

Fig. 50. — Crâne de la grotte néolithique d'Oborzysko Wielkie, à Ojcow.

Ce crâne a été découvert en 1888, à Gadomek, district de Kaniowski, gouvernement de Kiew, à 7 pieds de profondeur, sous un Kourgane où étaient inhumés deux cavaliers avec leurs chevaux sellés et leurs armes, lances et épées. Aucun objet ne l'accompagnait. Il est donc bien difficile de fixer son âge. L'auteur de la découverte, M. Choynowski, pense qu'il est quaternaire. Je ne sais pas sur quoi il peut s'appuyer pour avancer une telle opinion : toutes les probabilités lui sont absolument contraires. Le crâne de Gadomek est peut-être néolithique comme celui d'Oborzysko. Et c'est tou au plus.

Sur cette pièce, le renflement des arcs sourciliers est très apparent. Ceux-ci cependant ne sont pas projetés en avant. Ils ne se détachent pas du front pour surplomber les orbites. Le front lui-même n'a pas la déclivité de celui du crâne d'Oborzysko. Au premier abord et sans avoir vu la pièce nous la regarderions comme offrant une simple exagération de caractères

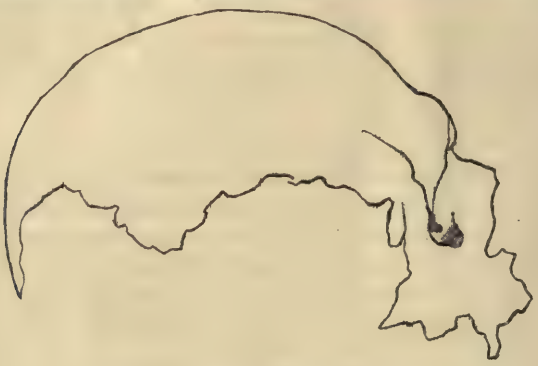

Fig. 51. — Crâne de Gadomek (Kourgane).

sexuels. Il n'est cependant pas sans rappeler le crâne de Brünn (*Rev. École*, 1893, p. 23).

Voici les mesures que nous en donne M. Stolyhwo :

Diamètre ant. post	190 mm. ou plus.
Diamètre transv	136
Largeur minim. du frontal	91
Hauteur du nez	54,1
Largeur	23,7
Hauteur de l'orbite droite	30
Hauteur de l'orbite gauche	31,5
Largeur de l'orbite droite	43,2
Largeur de l'orbite gauche	41
Courbe du nasion au bregma	126,6
Courbe du bregma au lambda	126,5
Indice de largeur	71
Indice orbitaire de droite	68
Indice orbitaire de gauche	76,6
Indice nasal	43

Ce dernier indice fait du crâne en question un leptorrhinien. Et cela est plutôt propre à justifier les réserves que je fais sur l'âge attribué à cette pièce et sur son classement parmi les néanderthaloïdes. Son indice orbitaire si faible est le trait peut-être le plus caractéristique de sa physionomie. J'ai signalé d'autres crânes de la même région présentant ainsi les traits distinctifs de la face des hommes de Cro-Magnon.

*
* *

Un crâne d'un Kourgane scythe du même gouvernement de Kiew (Nowosiolka, distr. de Lipowiecki), dont M. Stolyhwo m'envoie également les

mesures, présente justement les mêmes caractères à un degré à peu près égal (fig. 52).

Son allongement est considérable (D. ant. post., 203,5). Et il est encore exagéré par l'énorme saillie de la glabelle. Sa largeur est grande aussi (146,5) comme toutes ses dimensions (Diam. front. min. 106, circonférence hori-

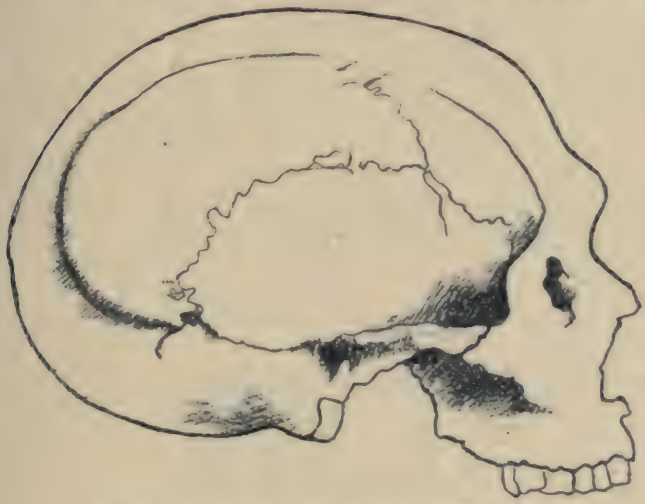

Fig. 52. — Crâne scythe d'un Kourgane de Nowosiolka.

zontale, 565). Il est par suite de sa longueur, relativement bas (hauteur basilo-bregmatique, 138).

Son indice céphalique est de	71,9
Son indice de haut. long. de	67,8
Son indice nasal de	46,3
Son indice orbitaire droit de	75,1
Son indice orbitaire gauche de	78,2

Il a donc les orbites basses et larges comme le crâne ci-dessus. Son visage n'est cependant pas ramassé (haut. du nez, 62,8). Il entre dans la catégorie des leptoprosopes comme des leptorrhiniens. Ce Scythe, il faudra bien le reconnaître, est le descendant ou le parent très proche du soi-disant néolithique (?) de Gadomek (*Swiatowit*, V, 1904, p. 87).

ZABOROWSKI.

UN CRANE LITHUANIEN DU XVe SIÈCLE

Près de Raginiany, sur la Daugiawenis, district de Poniewiez, gouvernement de Wilno, se trouvent dans un bois, des tertres funéraires entourés de pierres. A plus d'un mètre au-dessous de la surface de ces tertres on rencontre une couche de cendres mêlées de terre. A la lisière du même bois

s'étendent de nombreux tombeaux sans entourage de pierres et sans tumulus comme sans traces de cendres. C'est un ancien cimetière où les squelettes sont disposés en rangées. A la suite de travaux agricoles, neuf de ces squelettes ont été mis au jour. L'un d'eux avait encore sur le crâne des cheveux et un ruban, à sa gauche une lance en fer et un couteau en fer, et à sa droite, un mors en fer et des morceaux de cuir pourri. Il daterait du xve siècle environ.

Voici les mesures du crâne d'après M. Stolyhwo :

Diam. A. P. max.....	181,5	Indice céph.....	74,9
Diam. tr. max.....	136	Indice de haut. long.....	73,8
Haut. basilo-bregm.....	134	Indice de haut. larg.....	98,5

Ce n'est plus un crâne très long. Il faut cependant bien le rattacher encore au type dolichocéphale des anciens Lithuaniens.

ZABOROWSKI.

NOTES ET MATÉRIAUX

TRIBUS SAUVAGES DU SUD DE L'INDE (*Kahdou-Couroubarous, Iroulers, Yérouvarous, etc.*).

M. l'abbé G. Leroy, de la mission catholique de Pondichéry, a eu, il y a cinq ans, la très heureuse idée de rééditer[1] le précieux et presque introuvable ouvrage de l'abbé J.-A. Dubois : *Mœurs, Institutions et Cérémonies des peuples de l'Inde*, dont la première édition française, publiée en 1825, était depuis longtemps épuisée. C'était rendre aux études ethnographiques un service que reconnaîtront tous ceux qui ont lu ou liront ce livre, si riche en renseignements sur les castes, les prêtres, les sectes religieuses, les coutumes des populations de l'Inde anglaise.

Le Père Jean-Antoine Dubois, membre de la Société asiatique de Paris, de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de la Société littéraire de Madras, était resté, durant trente ans (1793-1823), missionnaire de Pondichéry, parcourant en cette qualité diverses provinces de l'Inde et résidant surtout dans le Maïssour. C'est — a-t-il dit lui-même, dans la préface de son ouvrage — « à mes communications libres et familières avec différentes classes d'indigènes, que je suis redevable de la plupart des notions dont j'offre le tribut au public... Je ne crois pas qu'aucun autre

1. Pondichéry, Imprimerie de la Mission catholique, 1899, 2 vol. in-12.

Européen se soit trouvé dans une position aussi favorable pour réunir des informations exactes, ni qu'il eût mis plus de zèle à se les procurer. Dès ma première apparition parmi les naturels de l'Inde, je reconnus la nécessité de gagner leur confiance. Pour y parvenir, je me fis une loi de vivre comme eux : j'adoptai leurs vêtements; j'étudiai leurs habitudes, leurs manières d'agir et de converser dans le monde, afin de m'y conformer; j'allai jusqu'à ne point montrer de répugnance pour la plupart de leurs préjugés. C'est cette conduite circonspecte qui me valut en tout temps un accueil facile et exempt de méfiance de la part des citoyens des diverses tribus, et qui me fournit souvent l'occasion de recueillir de leur propre bouche des particularités curieuses ou intéressantes ».

On comprend l'importance d'un livre écrit dans ces conditions et s'inspirant de cet esprit. Sir James Mackintosh le regardait « comme le tableau des mœurs des Indous le plus ample et le plus détaillé qui existe en aucune langue de l'Europe »; et lord William Bentinck, du temps qu'il était à la tête du gouvernement de Madras, constatant qu'en général les Européens ignoraient tout, ou à peu près tout, des usages et des traditions du pays, estimait que, « sous un point de vue politique, les renseignements que renferme l'ouvrage de l'abbé Dubois seraient de la plus grande utilité pour les employés du gouvernement, en ce qu'ils les aideraient à régler leur conduite sur les coutumes et les préjugés des habitants ».

Aussi la cour des directeurs de la Compagnie des Indes avait-elle cru devoir acquérir le manuscrit du missionnaire français, qui fut publié pour la première fois en 1816, traduit en anglais. Une nouvelle édition anglaise a paru à Oxford, en 1897.

Nos lecteurs nous sauront gré, certainement, de mettre sous leurs yeux les pages consacrées par l'auteur aux tribus sauvages du sud de l'Inde.

G. H.

« Je vais maintenant donner quelques détails sur les tribus sauvages qui habitent les forêts et les montagnes du sud de la presqu'île. Elles sont divisées en castes, qui se composent chacune de plusieurs peuplades; celles-ci se trouvent en assez grand nombre, sur divers points, le long de la chaine de montagnes du Malabar, où elles sont connues sous le nom générique de *Kahdou-Couroubarous*. Ces sauvages vivent au milieu des forêts, sans se fixer nulle part; et après être restés un an ou deux dans un lieu, ils vont dans un autre. Arrivés à l'endroit qu'ils ont choisi pour leur séjour passager, ils en entourent l'enceinte d'une espèce de haie, et chaque famille choisit un petit espace de terrain que ses membres labourent à l'aide d'un morceau de bois pointu durci au feu, et où ils sèment quelques menus grains et une grande quantité de citrouilles, de concombres et autres fruits semblables, qui les aident à vivre durant deux ou trois mois de l'année. Ils n'ont que très peu de communications avec les habitants policés du voisinage; et ces derniers les tiennent éloignés de leurs habitations, parce qu'ils les redoutent extrêmement, les regardant comme des sorciers ou des êtres malfaisants, dont la rencontre seule serait capable de

causer quelque malheur. Lorsqu'ils soupçonnent un Kahdou-Couroubarou d'avoir occasionné, par ses maléfices, les maladies ou autres accidents qui les affligent, ils le punissent avec sévérité, et quelquefois même le mettent à mort.

« Dans les temps de pluie, ces sauvages se mettent à l'abri sous de misérables huttes; plusieurs vont se tapir dans des cavernes, dans les fentes des rochers, ou dans le creux des vieux arbres. Pendant la belle saison, ils campent en rase campagne; et la nuit, chaque peuplade se rassemblant sur un même point, allume autour d'elle de grands feux pour se garantir du froid et de l'approche des bêtes féroces; puis s'entassant les uns près des autres, hommes, femmes et enfants dorment ainsi pêle-mêle. Tous ces malheureux vont presque entièrement nus, les femmes n'ayant d'autre vêtement que quelques feuilles d'arbre cousues ensemble et attachées autour de la ceinture. Ne connaissant que les besoins de première nécessité, ils trouvent dans les forêts de quoi les satisfaire : les racines et autres productions spontanées de la terre, les reptiles et les animaux qu'ils prennent au piège ou qu'ils attrapent à la course, le miel qu'ils trouvent en abondance sur les rochers escarpés ou sur les arbres au sommet desquels on les voit grimper avec l'agilité des singes, leur fournissent ce qui est nécessaire pour apaiser leur faim.

« Plus stupides encore que les sauvages de l'Afrique, ceux de l'Inde n'ont pas même la ressource de l'arc et des flèches, dont ils ne connaissent pas l'usage.

« C'est à eux que les habitants de la plaine s'adressent lorsqu'ils ont besoin de bois de charpente pour la construction de leurs maisons. Moyennant quelques objets de peu de valeur, tels que des bracelets de cuivre ou de verre, une petite quantité de grains, un peu de tabac à fumer, ces sauvages leur procurent tous les matériaux de ce genre qu'ils peuvent désirer [1].

« Les hommes et les femmes s'occupent aussi à faire des nattes d'osier et de bambou, des paniers, des corbeilles et autres ustensiles de ménage, qu'ils échangent avec les habitants civilisés, pour du sel, du poivre long, des menus grains, etc.

« Il n'est pas un de ces derniers qui ne soit persuadé que ces sauvages ont le pouvoir, au moyen de leurs sortilèges et de leurs enchantements, de charmer les tigres, les éléphants et les reptiles venimeux qui parcourent avec eux les forêts, et qu'ils n'ont de la sorte jamais à craindre leurs attaques.

« Ils habituent leurs enfants, dès le plus bas âge, à la vie dure à laquelle la nature paraît les avoir condamnés. Le lendemain de leurs couches, les femmes sont obligées de parcourir les bois avec leurs maris, afin de chercher de la nourriture pour ce jour-là : avant de partir, elles allaitent leur enfant nouveau-né, creusent un trou dans la terre et le garnissent

1. La coupe des bois est aujourd'hui réglementée et les lois forestières sont très sévères.

d'une couche de feuilles de l'arbre appelé *teck*, qui sont, comme on le sait, tellement couvertes d'aspérités, qu'en s'en frottant légèrement la peau, elles enlèvent l'épiderme et font couler le sang. C'est là qu'est déposée la pauvre petite créature, jusqu'au retour de la mère, qui n'a lieu que le soir. Dès le cinquième ou le sixième jour après sa naissance, elles commencent à accoutumer leur nourrisson à prendre des aliments solides; et afin de l'endurcir de bonne heure à la rigueur des saisons, elles le lavent tous les matins avec l'eau très froide de la rosée qu'elles recueillent sur les plantes. Jusqu'à ce qu'il soit en état de marcher, il reste ainsi abandonné depuis le matin jusqu'au soir, tout nu, exposé à la pluie, au vent, au soleil, à toutes les injures de l'air, et enseveli dans l'espèce de tombe qui lui sert de berceau.

« Toute la religion de ces sauvages consiste, à ce qu'il paraît, dans le culte des *boutams* ou démons, qu'ils honorent d'une manière spéciale, et ils ne font aucun cas des autres dieux du pays [1].

« Outre les *Kahdou-Couroubarous*, il existe une autre caste de sauvages dans les forêts et sur les montagnes du Carnatique, lesquels sont connus sous le nom d'*Iroulers*, et, dans quelques lieux, sous celui de *Soligurous*. Ils ont les mêmes habitudes que les premiers, suivent absolument le même genre de vie, ont la même religion, les mêmes usages, les mêmes préjugés : on peut donc dire que ces deux castes sauvages ne diffèrent que par le nom.

« Sur divers points de la côte de Malabar, on trouve une caste connue sous le nom de *malai condiairou*, qui, quoique également sauvage, se rapproche cependant un peu plus que les précédentes de la vie sociale. Elle habite les forêts; et la principale occupation de ceux qui la composent est d'extraire le jus des palmiers, dont ils boivent une partie et vendent le reste. Ce sont leurs femmes qui grimpent sur ces arbres, et elles le font avec une extrême agilité.

« Les individus de cette caste vont nus; les femmes seules ont pour couvrir leur nudité un petit chiffon qui voltige au gré du vent, et ne cache que fort imparfaitement la partie du corps qu'il est destiné à voiler. Lors d'une invasion que fit dans ces montagnes le dernier sultan du Maïssour, ayant rencontré une peuplade de ces sauvages, il parut très choqué de l'état de nudité dans lequel il les vit; car, quelque dépravés que soient les mahométans dans leur vie privée, il n'y a peut-être pas de peuple qui les égale pour la décence et la modestie qu'ils observent en public; ils se scandalisent de la moindre indécence, du moindre signe immodeste, surtout de la part des femmes. Le sultan ayant donc fait venir auprès de lui les chefs des Malai-Condiairous, leur demanda quelle était la cause pour laquelle eux et leurs femmes ne se couvraient pas le corps plus décemment. Ces derniers s'excusèrent en alléguant leur pauvreté et l'usage de leur caste. Tipou répliqua qu'il exigeait qu'ils portassent des vêtements comme les autres habitants du voisinage, et que

1. L'adoration des démons est observée chez toutes les races non aryennes de l'Inde.

s'ils n'avaient pas le moyen de s'en procurer, il leur fournirait lui-même *gratis*, tous les ans, les toiles nécessaires pour cela. Ces sauvages, ainsi pressés par le souverain, lui firent d'humbles remontrances pour qu'il les dispensât de l'embarras des vêtements : et finalement ils lui dirent que, si, en opposition aux règles de leur caste, il voulait les contraindre à en porter, ils quitteraient tous le pays plutôt que de se soumettre à une pareille vexation, et iraient habiter quelque autre forêt éloignée, où on leur permettrait de suivre tranquillement leurs coutumes dans la manière de vivre et de se vêtir. Le sultan fut obligé de céder.

« Le Courga et autres pays circonvoisins renferment une autre caste sauvage connue sous le nom de *yérourarou* : ceux qui la composent sont une espèce de parias, et forment plusieurs peuplades dispersées dans les bois. Mais au moins ceux-ci pourvoient à leur subsistance en se rendant utiles à la société, et sortent de leurs cabanes pour aller chercher de quoi vivre auprès des habitants policés du voisinage, qui, moyennant quelques mesures de grains qu'ils leur donnent pour salaire, leur font exercer les travaux les plus pénibles de l'agriculture. Cependant, telle est l'apathie de ces sauvages qu'aussi longtemps qu'il reste dans leurs huttes une ration de riz pour subsister, ils refusent opiniâtrement de travailler, et ne se remettent à l'ouvrage qu'après que leurs petites provisions sont entièrement épuisées. Malgré cela, les autres habitants sont obligés de les ménager, parce que ce sont eux qui font tous leurs travaux les plus durs; et s'il leur arrivait d'en mécontenter un seul par de mauvais traitements ou autrement, tous les individus qui composent la peuplade prendraient fait et cause pour l'insulté, abandonneraient en masse leur séjour ordinaire, se cacheraient dans les forêts, et les habitants, auxquels ils sont indispensablement nécessaires, ne pourraient les engager à reprendre leurs occupations qu'après avoir fait les premières avances et consenti à leur accorder des dédommagements.

« Ces peuplades agrestes, ayant beaucoup de peine à se procurer ce qui est indispensablement nécessaire à la vie, ne pensent guère à tous ces objets de fantaisie ou de sensualité, tels que le bétel, le tabac, l'huile pour oindre la tête, et tant d'autres, dont la plupart des Indiens se sont fait un besoin; elles ne paraissent pas même leur en envier la jouissance; c'est assez si elles peuvent obtenir un peu de sel et de poivre long pour assaisonner les racines et les plantes insipides dont elles font leur principale nourriture.

« Tous ces sauvages sont d'un naturel doux et paisible; ils ne connaissent l'usage d'aucune espèce d'armes, et la vue seule d'un étranger suffit quelquefois pour mettre en fuite toute une tribu. Leur caractère timide, paresseux et indolent, se ressent du climat qu'ils habitent; bien différents des cannibales qui peuplent les vastes déserts de l'Amérique ou différentes contrées de l'Afrique, ils ne savent pas ce que c'est que la guerre, et ils paraissent ignorer les moyens de rendre le mal pour le mal. Car à coup sûr on ne voudra pas admettre l'absurde imputation qui leur est faite, de nuire à leurs ennemis par la voie des sortilèges et des enchantements.

Cachés dans les épaisses forêts qu'ils habitent, ou dans les antres des rochers, où plusieurs d'entre eux ont établi leur demeure, ils ne redoutent rien tant que l'approche ou la vue de l'homme civilisé, et, bien loin d'envier le bonheur que ce dernier se vante d'avoir trouvé dans la vie sociale, ils évitent toute fréquentation avec lui, dans la crainte qu'il ne pense à leur ravir l'indépendance et la liberté, pour les assujettir à cette civilisation qui est à leurs yeux l'esclavage.

« Cependant les sauvages indiens conservent quelques-uns des principaux préjugés de leurs compatriotes. Ils ont entre eux la distinction des castes; ils ne mangent jamais de chair de bœuf; ils ont les mêmes idées de souillure et de purification communes à tous les Indiens, et ils en observent les principaux règlements. » (*Op. cit.*, t. I, pp. 72-78.)

LIVRES ET REVUES

Dr E. Houzé, prof. d'anthropologie à l'Université de Bruxelles. — *Les Néolithiques de la province de Namur* (C. R. du Congrès d'archéologie et d'histoire, Dinant, 1903).

Cette étude importante a pour objet un matériel considérable de crânes et d'ossements réuni dans le musée régional de la Société archéologique de Namur, sous l'influence principale de M. Bequet.

Ce matériel comprend les séries de Chauvaux, de Sclaigneaux, de Marche-les-Dames, d'Hastière, de Falmigoul et de Hun. L'ensemble des crânes est de 72, dont 54 ont pu être mesurés plus ou moins complètement. Le nombre des os longs est moins élevé, peut-être à cause de l'indifférence relative que leur témoignent malheureusement certains fouilleurs, en Belgique comme en France.

Les trois premières séries furent étudiées en 1873 par Virchow, mais M. Houzé, pour d'excellentes raisons, a jugé nécessaire une étude d'ensemble et homogène.

Il rappelle d'abord les données archéologiques exposées par le prof. J. Fraipont[1]. Les différences dans le mode de sépulture sont assez grandes. Elles peuvent dépendre, remarque M. Houzé, de la non-contemporanéité des tribus échelonnées le long de la Meuse, mais aussi d'habitudes locales qui pouvaient dépendre elles-mêmes des circonstances de milieu, telles que la position, la forme, la hauteur et la grandeur des grottes sépulcrales.

1. Les Néolithiques de la Meuse, *Bull. Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 1898.

Après avoir exposé, série par série, les résultats détaillés de ses observations et mensurations, M. Houzé a présenté l'ensemble de ces résultats dans un chapitre dont nous pouvons citer quelques passages choisis parmi ceux qui sont le moins sujets à discussion.

Il y avait, sur les bords de la Meuse, une population mixte de dolichocéphales et de brachycéphales.

La *taille* était petite : 1 m. 61 à Hastière, 1 m. 62 à Sclaigneaux; 1 m. 515 et 1 m. 512 chez les femmes.

Indice céphalique : Pour 70 crânes adultes des deux sexes. Moyenne = 79,6 à Hastière; de 71,6 à 88,4.

Les proportions pour 100 sont les suivantes :

Dolichocéphales : 6,7.
Sous-dolichocéphales : 23,3.
Mésaticéphales : 20,0.
Sous-brachycéphales : 33,3.
Brachycéphales : 16,2.

Les deux diamètres antéro-postérieur et transverse dépassent ceux de Solutré, d'Orrouy et de Baye.

Capacité cranienne assez élevée.

Indice facial : microsème. Moyenne bisexuelle = 64,9 ; min. 54,6; max. 75,8. La face est euryprosope.

Indice nasal : mésorrhinien dans toutes les séries, en moyenne. Les platyrrhiniens sont plus nombreux que les leptorrhiniens.

Indice orbitaire : microsème, paraissant indiquer une prépondérance de la race de Cro-Magnon.

Indice palatin : varie énormément comme dans toutes les races croisées.

La synostose des sutures commence généralement à la suture coronale pour finir à la suture lambdoïde.

La glabelle et les arcades sourcilières sont fortes ainsi que les crêtes occipitales.

Les crêtes temporales, modérément développées, présentent leur minimum dans les crânes brachycéphales.

Les bosses frontales sont assez accusées, davantage chez les brachycéphales.

Le front est le plus souvent assez droit, mais parfois fuyant.

Les bosses pariétales sont extrêmement saillantes.

Les dolichocéphales sont phénozyges, les brachycéphales cryptozyges.

Le prognathisme est tantôt général, tantôt sous-nasal. Les plus brachycéphales sont orthognathes.

Les os nasaux sont projetés en avant et, chez le plus grand nombre, concaves.

La courbe frontale est brisée chez les brachycéphales dans les deux sexes.

Un grand nombre de crânes présentent le méplat prélambdatique. La courbe occipitale varie depuis l'incurvation en chignon jusqu'à l'aplatissement. Ces deux extrêmes constituent la minorité.

La persistance de la suture métopique a présenté une fréquence de

8,6 p. 100, à peu près égale à la moyenne des Européens modernes suivant Anoutchine.

Caractères exceptionnels : Os épactal, 5 fois. Os interpariétal, 2 fois. Os wormiens fréquents à la suture lambdoïde chez les eurycéphales. Gouttière nasale simienne, 5 fois. 3e condyle occipital, 2 fois. Fossette vermienne, 4 fois; etc.

Mandibule. M. Houzé a distingué trois types : l'un à faible hauteur molaire et symphysienne, à branche courte et large, à saillie mentonnière faible, à trous mentonniers à peu près également distants du bord alvéolaire et du bord inférieur. Ce type rappelle avec atténuation la mâchoire de la Naulette. Nous sommes très portés à le considérer comme particulièrement féminin.

Le deuxième type est plus robuste, à menton plus saillant. M. Houzé a remarqué sur une quinzaine de spécimens une légère incurvation du bord inférieur, qui est une variation bien connue en craniométrie comme cause d'embarras dans la mesure de l'angle symphysien.

Le troisième type, le plus fréquent dans l'ensemble des séries en question, ne présente pas cette incurvation. Il est un peu moins robuste, à branche moins large et menton saillant. C'est le type de Furfooz n° 1.

Dents très saines. Atteintes de carie seulement dans la proportion de 2,36 p. 100, rareté ordinaire à l'époque néolithique.

M. Houzé note que l'usure des dents est parfois nulle, ordinairement très accusée, parfois extrême sur les crânes adultes. Rapprochant ce fait de ce qu'il a observé à Bruxelles où l'usure des dents est beaucoup plus forte chez les malades des hôpitaux que dans les classes aisées, il pense qu'on peut en induire une différenciation de la nourriture et des classes sociales très marquée dans les populations néolithiques. Il faut toutefois tenir compte de la grande différence d'âge qui peut exister entre les crânes d'adultes, de l'utilisation possible des dents pour des usages autres que la mastication, enfin du degré de résistance que présentent les dents à l'usure suivant les individus. Ces deux dernières conditions pourraient d'ailleurs coïncider avec la grossièreté des aliments.

M. Houzé a vu sur plusieurs enfants de quatorze à quinze mois des molaires aussi usées que chez l'adulte, ce qui comporte, dit-il, un sevrage remontant à quelques mois et une alimentation aussi ligneuse que celle des parents.

Au sujet de la contemporanéité des ossements trouvés dans les diverses sépultures qui, en somme, ne sont séparées les unes des autres que de quelques lieues, il est impossible de se prononcer. Très prudemment, M. Houzé fait observer que les mêmes types plus ou moins purs se trouvent dans les diverses localités dans des proportions variables, comme cela se produit également aujourd'hui dans des villages très rapprochés où l'hérédité consanguine accentua certains caractères. Cette manière de voir est évidemment la meilleure.

Os des membres. — Les os du membre inférieur sont plus robustes que ceux du membre supérieur. La perforation olécranienne existe dans un

tiers des cas; elle est donc très fréquente, ce qui concorde, comme je l'ai montré, avec la faiblesse des os.

Les os des mains sont courts et larges.

Le fémur est platymère et l'indice pilastrique est assez élevé. (Le pays est accidenté.) Mais plus la platymérie est forte, moins est grande la saillie pilastrique, ainsi que je l'ai observé dans plusieurs séries de France.

Le troisième trochanter et la fossette hypotrochantérienne sont presque constants.

Le tibia est platycnémique et le péroné cannelé.

Les pieds, comme les mains, étaient larges et courts, en corrélation, suivant Kollmann, avec les dimensions de la face.

Aucun os ne porte les traces de blessures de guerre, ce qui donne à supposer que les tribus en question étaient pacifiques.

La trépanation du crâne était pratiquée sur le vivant. Plusieurs crânes en témoignent, ainsi que de la survie. Un crâne présente une trépanation post mortem.

Conclusions ethnogéniques. — D'après l'ensemble des recherches faites en Belgique, M. Houzé note qu'aucune sépulture néolithique ne contient, isolés, les restes de la race de la Vézère, d'où il est porté à admettre que le type dolichocéphale de Cro-Magnon est arrivé en Belgique déjà croisé avec l'élément brachycéphale.

Ce dernier ayant toujours été trouvé modifié à des degrés divers par le croisement, on a voulu voir dans les diverses formes autant de types, selon une tendance qu'excusait autrefois l'isolement de chaque spécimen.

M. Houzé, contrairement à M. Dupont, considère le gisement de Furfooz (qui contenait un dolichocéphale parmi les sous-brachycéphales) comme assimilable à tous les gisements néolithiques de la Meuse. Il considère la population mélangée dont on y trouve les restes comme un produit de la fusion du type de Cro-Magnon avec le type brachycéphale néolithique. Il considère enfin l'immigration brachycéphale comme étant arrivée en Belgique en descendant le cours de la Meuse. L. Manouvrier.

ERRATUM

Dans l'article de M. Schrader, *Le Monde russe*, paru dans le dernier numéro,

page 80, ligne 22, *supprimer les mots* : « par l'effort de Sobieski », qui sont le résultat d'un lapsus.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES CARACTÈRES DE LA DENT CARNIVORE

CHEZ L'HOMME ET LES ANTHROPOÏDES[1]

Par le Dr A. SIFFRE.

La « mutation dentaire » semble bien être la règle générale et, à quelques exceptions près, tous les animaux dentés changent une ou plusieurs fois tout ou partie de leurs dents.

Ces mutations, désignées par le mot « dentition », se classent en monophyodontique, diphyodontique, polyphyodontique.

Monophyodontique quand les êtres semblent n'avoir qu'une série de dents : je dis « semblent » pour indiquer que le plus souvent la dent d'un monophyodonte a eu un prédécesseur ou aura un successeur; prédécesseur qu'on ne voit pas, arrêté qu'il est dans son évolution; successeur qu'on ne voit pas pour les mêmes raisons.

Diphyodontique quand il y a mutation simple, c'est-à-dire quand une série d'organes dentaires est remplacée par une série d'organes en nombre égal.

Polyphyodontique quand les mutations d'organes se succèdent plus de deux fois, et jusqu'à l'infini.

Il est nécessaire d'attribuer au mot dentition tout ce qu'il veut dire mais pas plus : c'est-à-dire tous les actes qui contribueront à la formation des arcades dentaires, actes comprenant la première manifestation embryonnaire de la dent jusqu'à la sortie de la dernière dent de sagesse, par exemple, chez l'homme.

C'est donc un espace de temps en somme, subdivisé en première et deuxième dentition, pendant lequel se constituent la première et la deuxième denture temporaire et permanente, l'une remplaçant l'autre. Il est nécessaire ici de différencier les mots « dentition » et « denture », car nous allons voir dans les différentes dentitions se produire des différentes dentures, dont les différences sont l'objet du présent travail.

En général les mutations se font entre organes de même forme, — en général — mais à cette règle il y a de nombreuses exceptions. Dans

1. Conférence faite à l'École d'anthropologie en décembre 1904.

les mutations dentaires nombreuses les organes sont généralement de forme simple et de cette simplicité découlerait la similitude de forme. Simplicité et similitude reproduisant, non point un type unique, mais un type spécial reproduit chez un animal donné tantôt sur les deux mâchoires, tantôt sur une seule, l'autre mâchoire ayant un type différent.

Cette similitude de forme groupera les animaux qui la réalisent en « Isodontes ».

Mais si, en général, les isodontes sont polyphyodontes, isodontisme et polyphyodontisme ne sont pas synonymes.

« On ne connaît aucun cétacé chez lequel se développe plus d'une

Fig. 53. — Denture du Crocodile; sauf la différence de volume toutes les dents des deux mâchoires sont semblables.

série de dents; de plus ces dents, quand elles sont en nombre considérable, sont toutes d'une forme absolument semblable » (Tomes, *Anatom. dentaire*).

La figure 53 montre la denture du Crocodile : « les dents sont semblables sur les mâchoires, sauf une différence de grosseur; elles sont aussi remplacées par des organes similaires ».

Mais la figure 54 montre deux dents de requin dissemblables; l'une est triangulaire, l'autre est allongée; elles sont cependant remplacées « sur chaque mâchoire presque indéfiniment par des organes semblables ».

Mais aussi nous verrons l'isodontisme dans la figure 55, en A, dent de Dauphin, représentant le type de toutes les dents des mâchoires, et en B, dent d'Épaulard, ces deux animaux sont monophyodontes.

Donc si, en général les polyphyodontes sont « isodontes », ils ne le sont pas absolument.

Les diphyodontes, qui ont un nombre de mutations réduit au minimum puisqu'ils ne changent qu'une fois leurs dents, sont hétérodontes. Leurs dentures sont composées d'organes très différents entre eux « sur chaque mâchoire et entre mâchoire ».

Mais l'hétérondontisme n'est pas absolu, et la figure 56 nous

montre en A des incisives semblables[1] entre elles, sur la mâchoire inférieure et aussi semblables aux incisives inférieures A'.

Mais en D nous voyons que les molaires supérieures, différentes des autres dents, incisives A, canines B, prémolaires C, sont semblables entre elles, tandis qu'elles sont d'un type différent des 3 molaires inférieures D', qui, elles, sont semblables entre elles et

Fig. 54. — Dents de Requin. L'une triangulaire régulièrement, l'autre allongée et un peu étranglée vers son milieu.

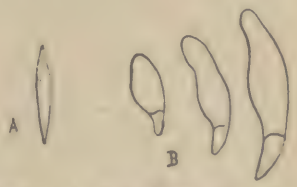

Fig. 55. — A. dent de Dauphin ; B. dents d'Épaulard. Cétacé monophyodonte. Type d'isodontisme.

différentes des autres organes de cette mâchoire inférieure A' B' C' comme de la supérieure. Et, bien qu'hétérodonte, le diphyodonte ne l'est pas absolument, puisque, si ses molaires diffèrent des incisives et des canines, il a cependant dans ses molaires, dans ses incisives et canines, une persistance « d'isodontisme », chaque groupe de ces dents comprenant plusieurs organes semblables.

Ce qui précède ne s'applique qu'à une denture, et ne peut s'appliquer aux plus ou moins nombreuses mutations subséquentes, parce qu'elles ont une évolution autonome pour ainsi dire. Les polyphyodontes à mutations multiples réalisent en général dans les organes *muant*, la simplicité et la similitude. Une première dent est remplacée par une seconde semblable, et ces deux dents sont encore semblables à celles qui restent et à celles qui viendront.

Les diphyodontes sont hétérodontes dans la première denture; ils sont aussi hétérodontes dans la seconde denture, et bien que certaines dents de la denture de 1re dentition aient leur type reproduit dans la denture de 2e dentition, il y a cependant certains organes qui sont remplacés par des organes absolument différents du type générateur (fig. 56, C 4 +, 5 + et 4-5.)

Par groupe de dents, les dentures des diphyodontes sont hétérodontes.

Cependant ces groupes sont constitués par des organes du même type, reproduits de la denture de première dentition dans celle de la seconde. Il y a donc isodontisme groupal et hétérodontisme intergroupal (fig. 56). (Comparer les dents groupées en A,B,C,D et

1. La différence de volume ne peut constituer une différence de type.

A′,B′,C′,D′ entre elles et ces groupes ABCD, A′,B′,C′,D′ entre eux.)

C'est ainsi que dans la figure en A temporaire, les incisives de lait 1+ et 2+ sont remplacées par des incisives A permanent 1 et 2 semblables.

Mais les molaires de lait différentes entre elles, supérieures 4+ et 5+ C et entre leurs antagonistes inférieures 4+ et 5+ C′,

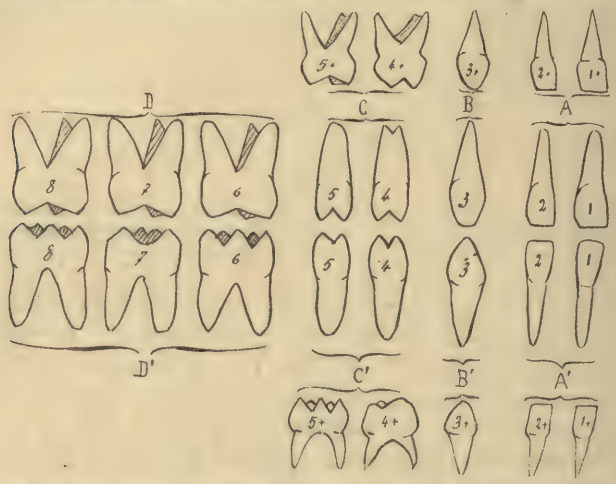

Fig. 56. — Les dents temporaires et permanentes. — Les dents temporaires portent une croix à côté du chiffre indiquant leur rang sur l'arcade. Les dents permanentes ont seulement leur chiffre d'ordre. A, incisives supér.; A′, incisives infér.; B, canines sup.; B′, canines infér.; C, 5+, 4+, 5, 4, molaires de lait et bicuspides supér.; C′, 5+, 4+, 5, 4, molaires de lait et bicusp. infér. D, 6, 7, 8, grosses molaires supér. D′, 6, 7, 8, grosses molaires infér. Cette figure est destinée à montrer les rapports identiques de forme entre les groupes de dents, et la différence existant, tant entre ces groupes qu'entre les organes molaires de lait et les bicuspides. Les groupes A,A′ et B,B′ contiennent des organes dissemblables, Le groupe C,C′ contient 4 organes semblables, 4 et 5 deux fois, et il contient 4 organes semblables, 4+, 5+, et 4+ et 5+. En examinant ces organes on voit que le nombre et la forme des cuspides diffèrent ainsi que le nombre et la forme des racines. Il en est de même pour le groupe D et D′.

donnent des remplaçantes, 4 et 5 C et C′ absolument semblables entre elles, mais complètement différentes de leurs génératrices.

Si l'on songe à l'origine identique des organes dentaires chez tous les êtres, on peut admettre que l'hétérodontisme est la conséquence des forces évolutives qui transforment le cône dentaire primitif et si simple en organes multicuspidés à 2, 3, 4, 5, 7 cuspides et 2, 3, 4 racines, chez les primates par exemple.

La première manifestation dentaire, chez l'embryon, se produit par une pénétration de cellules épithéliales dans la masse du tissu conjonctif et de cette pénétration naîtra un germe dentaire à forme déterminée déjà dans la couronne. Ce germe sera suivi d'un second germe, formé à peu près dans les mêmes conditions que le premier,

mais, et cela est très important, le premier germe sera d'origine directe, la lame épithéliale en aura fourni tout primitivement les éléments; tandis que les germes suivants naîtront par production secondaire, c'est-à-dire par bourgeonnement du cordon du premier germe; si un troisième germe doit se produire, il se constituera comme le deuxième, et c'est aux dépens du cordon de ce second germe que le troisième se produira et ainsi de suite (fig. 57).

Ces germes successivement formés l'un de l'autre et se remplaçant

Fig. 57. — Schéma de l'origine des dents. LE. Lame épithéliale. *c*, cordon primitif. *c'*, cordon secondaire. *c''* cordon tertiaire. Les dents sont représentées par les disques et leur rang par le numéro inscrit. Les organes temporaires sont accompagnés d'une croix. 1, incisives centrales; 2, incisives latérales; 3, canines; 5+, 4+, molaires de lait, avec partie noire dans le disque indiquant une différence entre cette dent et le disque. 5 et 4, bicuspides; 6, 7, 8, molaires. Ces organes sont groupés en A, B, C, D, correspondant aux mêmes groupes et organes de la figure 56.

l'un l'autre, réalisent le diphyodontisme et le polyphyontisme, selon qu'il y a deux ou plus de deux mutations dentaires.

Ces germes « primitifs » (fig. 57), venant directement de la lame épithéliale, déterminent par leur nombre le nombre même des organes qui composent la denture d'un être. En général aussi, ces organes primitifs déterminent par leur forme la forme de leur successeur (fig. 56, 1 +, 2 + et 1, 2, 3 + et 3, 6, 7, 8).

Il y a des exceptions à ces deux propositions. Ces exceptions permettent de déduire que les variations dans le nombre et dans la forme des germes dentaires primitifs sont réalisées par l'évolution d'une espèce dans le temps et l'espace, tandis que les mêmes variations dans les organes de remplacement seraient réalisées par l'évolution individuelle dans le milieu et le moment.

Pour l'homme en effet, c'est pendant la période embryonnaire que se forment les dents de la 1re denture dite temporaire, et c'est après la naissance que celles qui doivent les remplacer commencent leur formation.

La première denture, dite temporaire, est composée de 20 dents, 10 sur chaque mâchoire; ces 20 dents sont remplacées exactement en nombre, par 20 dents dites permanentes; les premières viennent de la lame épithéliale directement, les secondes viennent du cordon des premières; mais la denture permanente comporte un nombre supérieur d'organes; ce n'est plus 20 dents, c'est 32 que l'individu possède quand la denture de la 2e dentition est terminée.

Il a donc ajouté 12 dents aux 20 premières. En effet, 6 molaires à chaque mâchoire complètent la 2e denture.

D'où viennent ces dents qui n'ont pas eu de prédécesseurs et qui n'auront pas de successeurs? Car nous savons que les molaires sont d'emblée des permanentes.

La première grosse molaire vient de la lame épithéliale; c'est donc une génératrice, c'est donc une dent qui devrait être temporaire, puisque son origine est la même que les dents temporaires, puisqu'elle est aussi la même que celle des génératrices, des polyphyodontes, c'est-à-dire celle qui devra être remplacée la première, tout comme la dent de lait du dyphyodonte; cette dent donne naissance à la 2e grosse molaire par son cordon et la 2e grosse molaire naissance par son cordon (déjà secondaire) à une 3e molaire (dent de sagesse). Aussi nous avons un groupe représentant à la fois chez l'homme « diphyodonte » le polyphyodontisme et le monophyodontisme, puisque d'emblée ces trois molaires sont permanentes. (fig. 57, D, 6, 7, 8, *c*, *c'*, *c''*).

La denture de l'homme est hétérodonte par arcade et entre arcade et cela dans la denture temporaire et permanente, comme entre la denture temporaire et la permanente.

La denture temporaire est composée, pour chaque mâchoire, de 10 dents que leur forme divise en groupes : 8 incisives, 4 canines, 8 molaires. Soit 20 dents (fig. 56, A 1 +, 2 +, B 3 +, C 4 +, 5 + de même A', B', C').

Ainsi divisée, la denture de lait est hétérodonte intergroupalement.

Si les 4 incisives supérieures sont semblables entre elles et semblables aux inférieures, si les 2 canines supérieures sont aussi semblables aux inférieures, les 4 molaires de lait sont, par paire, différentes entre elles à la mâchoire supérieure et à la mâchoire inférieure, et cela à tel point qu'on doit créer 4 sous-groupes, chacun correspondant à chaque paire de molaires de lait; 1re sup., 2e sup.; 1re inf., 2e inf. (fig. 56, C, C' 4 +, 5 +).

A ces dents temporaires succèdent des dents permanentes, qui sont, elles aussi, groupées par leur forme en : 1er groupe, 8 incisives; 2e groupe, 4 canines; 3e groupe, 8 prémolaires; 4e groupe, 6 grosses molaires supérieures; 5e groupe, 6 grosses molaires inférieures. Soit 32 dents.

Dans les 1er et 2e groupes correspondant aux 1er et 2e groupes temporaires (A et A' perm. et temp., fig. 56) il y a similitude de forme, et les dents permanentes sont semblables à leurs génératrices.

Le 3e groupe, isodonte en tant qu'organes groupés, est hétérodonte, par rapport à ses génératrices les molaires de lait : 4 +, 5 +,

supérieures et inférieures. Ces molaires de lait, formant comme nous l'avons vu des groupes particuliers, sont elles-mêmes une réalisation d'hétérodontisme, bien que celles qui vont leur succéder soient absolument semblables entre elles.

Mais si la forme de la 2e molaire de lait est différente de celle de la première, la supérieure aussi différente de l'inférieure, et en outre différente de celle qui la remplace, la 2e bicuspide (cette dent deuxième molaire de lait, voit, sur chaque mâchoire, hommes et anthropoïdes, son type reproduit absolument exactement dans les grosses molaires permanentes : la deuxième molaire de lait est absolument différente de la 1re parce que nous allons voir celle-ci nous conduire, en passant de l'homme aux singes, à la forme carnivore, alors que l'autre semblera inaugurer la forme omnivore, qui du reste se perpétue dans les 1re, 2e et 3e grosses molaires permanentes. Mais si cette forme est continuée par les molaires permanentes, elle ne l'est pas dans la dent que cette 2e molaire de lait produit : la 2e bicuspide est un type tout différent du sien.

Les 4e et 5e groupes, grosses molaires permanentes, sont en tant que dents groupées, isodontes, mais entre eux ils sont hétérodontes, comme ils le sont aussi avec les autres organes permanents et temporaires [1].

En somme, chez l'homme, les diverses formes des organes dentaires temporaires et permanents permettent de créer 8 groupes dont le schéma (fig. 56) peut donner une idée.

Ces groupes hétérodontes entre eux sont formés par des dents dont un type primitif est répété dans chaque groupe un certain nombre de fois; cette répétition réalisant justement l'isodontisme.

(Voir fig. 56 pour comprendre ce qui suit) :

1er GROUPE : *Incisives*. — Type donné par l'incisive centrale inférieure de lait et reproduit 16 fois : 4 incisives inférieures et 4 supérieures de lait, 4 incisives supérieures et inférieures permanentes. 1 +, 1, 2 +, 2, A, A'.

2e GROUPE : *Canines*. — Le type soi-disant original, le cône dentaire, reproduit 8 fois : 4 canines de lait, 4 canines permanentes. 3 +, 3, B, B'.

3e GROUPE : *Molaires supérieures*. — Type donné par la 2e molaire de lait, reproduit 8 fois : 6 molaires permanentes et 2 molaires de lait. 5 +, 6, 7, 8, C, D.

4e GROUPE : *Molaires inférieures*. — Type donné par la 2e molaire de lait inférieure et reproduit comme pour les supérieures, 8 fois : 6 molaires permanentes, 2 molaires de lait. 5 +, 6, 7, 8, C', D'.

1. La deuxième molaire inférieure, bien qu'ayant une cuspide en moins, est cependant à tous autres égards tellement semblable à la première et à la troisième qu'on ne peut en faire un type différent.

5e GROUPE : *1re molaire supérieure temporaire.* — Type unique, 2 organes gauche et droit, 4 +, C.

6e GROUPE : *1re molaire inférieure temporaire.* — Comme la précédente, type unique, 2 organes, gauche et droit, 4 +, C'.

7e GROUPE : *Prémolaires ou bicuspides.* — Type nouveau dans la denture; reproduit 8 fois : 4 supérieures, 4 inférieures. 5, 4, CC'.

Il est facile de comprendre, parce que c'est logique, que l'organe générateur engendre un organe semblable — c'est une loi, la cellule mère fait une cellule fille qui lui ressemble —; on comprend aussi que les transformations du type conique dentaire primitif, fassent

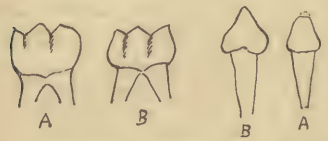

Fig. 58. — A, molaire permanente; B, molaire temporaire. Ces deux organes chez l'homme. B' A', deux canines temporaires de singe (Chimpanzé et Orang).

Fig. 59. — 1re molaire infér. de lait, homme; de gauche à droite : Face juguale, Profil, Face triturante. *c*, *c*, indication de la crête qui sera réelle chez le Singe (fig. 68-69).

voisiner dans une même denture, la canine, persistance de ce type primitif, avec la molaire polycuspidée n'étant en somme qu'une « confusion de canines ».

Cela semble donc être la règle générale : similitude de forme entre les dents « génératrices » (bourgeon direct de la lame épithéliale) et les dents qu'elles engendrent (bourgeon indirect du cordon primitif).

Et en effet, aux incisives succèdent des incisives, aux canines succèdent des canines, à la 1re gr. molaire (semblable à la 2e molaire de lait) succèdent 2 molaires semblables. Seules les molaires de lait échappent à cette règle; elles sont d'abord dissemblables entre elles et sont remplacées par des dents qui, tout en étant semblables entre elles, sont absolument différentes de leurs génératrices, les molaires de lait.

Sur la dent temporaire, la couronne et la racine sont délimitées par une sorte d'étranglement caractéristique qui différencie les organes de lait des organes permanents qui n'ont cette particularité marquée que sur la 1re molaire permanente; et encore la courbe formée par la surface corono-radiculaire est-elle continue (fig. 58 A) tandis que dans la dent temporaire la couronne s'arrête net où s'arrête l'émail, en se gonflant pour ainsi dire. Ce caractère est surtout très marqué dans les molaires de lait (fig. 59). Mais chez le Singe il est exagéré par rapport à l'Homme (fig. 58, B', A').

L'étranglement est tellement marqué dans la denture temporaire, qu'on pourrait considérer la racine comme trop petite pour la couronne.

On peut en effet, dans les figures 60 à 67, constater que la forme générale de la denture de lait du singe indique plutôt une tendance vers la forme tranchante du carnivore que vers une forme triturante large de l'herbivore; cette forme carnivore est nettement indiquée par la 1re molaire de lait du Gorille, comme nous le verrons plus loin.

Fig. 60. — Chimpanzé, denture temporaire. 4, 1res molaires temporaires supér. et infér. On remarque que ces dents sont étranglées au collet. La 4 inférieure présente un profil méso-distant, triangulaire, le sommet résultant du rapprochement des cuspides antérieures.

Si l'on voulait classer les dentures de l'homme et du Singe, avec type moins animal donné naturellement par la denture permanente de l'homme, la denture permanente du Singe viendrait ensuite, puis la denture temporaire de l'Homme et enfin la denture temporaire du Singe, en passant du Chimpanzé au Gorille; ce dernier ayant dans les organes de lait la 1re molaire comme type presque pur de dent carnivore.

Chaque dent temporaire porte un étranglement au collet, une

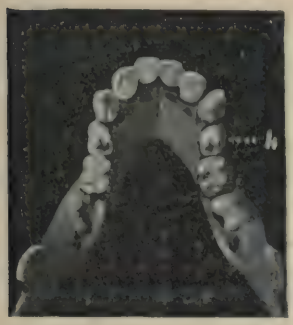

Fig. 61. — Maxillaire infér. du Chimpanzé, denture temporaire. 4, 1re molaire temporaire vue par la face triturante; elle présente en avant un plateau, réunion des cuspides antér. et, en arrière, une cuvette, large sillon intercuspidien postér.

Fig. 62. — Autre maxillaire infér. du Chimpanzé. Denture temporaire. Le 4 présente un mince sillon séparant les cuspides antér. La cuvette postér. comme dans la fig. 61. Mais cette pièce appartient à un jeune sujet, la dent n'est pas usée tandis que dans la figure 61 le sujet est plus âgé.

rotondité du pied de cuspide; la 2e possède 5 cuspides (3 externes et

2 internes) pour la dent inférieure, et, la supérieure 2 externes et

Fig. 63.— Orang. Denture temporaire. — 4, 1res molaires temporaires. En 4 infér. le profil méso-distant comme celui du Chimpanzé a un angle à sommet plus élevé et plus aigu. C'est une fusion presque complète des cuspides antér. de cette dent. La dent supér. est aussi plus angulaire.

Fig. 64. — Demi-maxillaire droit infér. d'Orang. Denture temporaire. En 4, 1re molaire de lait, on voit la crête se dessiner dans la partie antér. de la face triturante. Tandis que la cuvette intercuspidienne postér. très faiblement marquée existe cependant.

2 internes (un principal et un accessoire plus petit que le précédent). Ces deux organes supérieur et inférieur sont en somme identiques, en tant que forme de couronne, à leur voisine la 1re grosse molaire permanente. Mais un point important à constater, c'est que la ligne du collet ou mieux la ligne de l'émail est droite comme pour les voisines permanentes sur toutes les faces : c'est-à-dire que les pointes cuspidiennes sont à égale distance de ce collet (fig. 56, C, C′ 5 +, 6, 7, 8, D, D′, et sur les figures des dentures temporaires des Chimpanzé, Orang et Gorille, la molaire à côté de 4).

Fig. 65. — Denture temporaire du gorille. Le profil méso-distant de 4 inférieure (1re molaire de lait), est presque celui de la dent carnivore.

La surface triturante de ces dents est aussi celle des 1res molaires permanentes (mêmes figures).

Les dents qui remplacent les 1res molaires de lait sont les 2 bicuspides (fig. 56, C, C′ 4 et 5).

Dans ces organes de remplacement, rien ne reproduit la dent remplacée. Ni forme, ni volume : ni volume, car une 2e molaire de

lait peut avoir un diamètre méso-distant de 12 millimètres, tandis que la bicuspide remplaçante n'aura que 8, quelquefois 7 millimètres.

Mais s'il existe une grande différence entre la mère et la fille, la mère est semblable à ses sœurs les grosses molaires permanentes, tandis que la fille ne ressemble à personne; ou si l'on veut regarder de très près on verra chez l'homme, par l'amoindrissement de la

Fig. 66. — Maxillaire infér. du Gorille. Denture temporaire. En 4, on voit la 1re bicuspide, dent permanente, dans les racines de la 1re molaire de lait. Cette bicuspide permanente est bien le type de profil méso-distant de la dent carnivore, mais la face triturante ne présente pas si nettement que celle de la dent temporaire les caractères secondontes. Cette mâchoire possède la 1re grosse molaire permanente, la dernière vers la droite. Étant donné « l'usage » il semble que l'organe permanent est plus aigu que le temporaire arrondi par usure.

Fig. 67. — Demi-maxillaire du Gorille (droit). Denture temporaire vue par la face triturante. En 4 on voit la 1re molaire de lait : la crête antérieure par fusion complète des cuspides antérieures est nettement marquée ; la cuvette postérieure n'est plus qu'un plateau limité par deux crêtes se réunissant à la crête antérieure pour former l'angle (profil méso-distant).

cuspide linguale, la 2e bicuspide inférieure (et un peu plus la 1re) aller vers le type canine avec « cingule », mais cela très peu marqué.

Si l'on veut voir dans cette différence de forme des organes temporaires et permanents l'esquisse d'un stade d'évolution, on le peut, mais on le peut plus encore si l'on étudie plus particulièrement la 1re molaire de lait. La forme générale des dents de lait nous permet de supposer une forme moins évoluée, mais la forme particulière de la 1re molaire de lait nous impose une direction vers un type spécial, le type carnivore.

La 1re molaire de lait se caractérise par le rapprochement du sommet de ses cuspides jusqu'à complète fusion et ne formant ainsi qu'une seule pointe principale médiane, et, en outre, par la proé-

minence de la base de cette cuspide en même temps que son augmentation de hauteur.

La 1re molaire de lait supérieure chez l'Homme porte moins les marques sus-indiquées que l'inférieure (fig. 56, C 4 +), mais en la

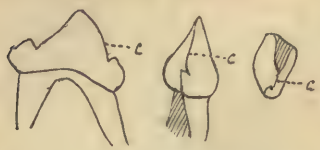

Fig. 68. — 1re molaire inférieure temporaire de Gorille. De gauche à droite, profil méso-distant, profil linguo-jugal, face triturante. *c*, *c*, *c*, crête antérieure, crête qui est en un mot la caractéristique de la dent *secante*.

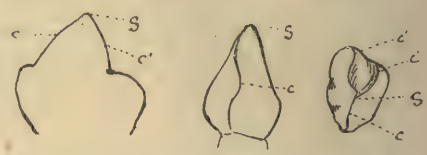

Fig. 69. — Schéma de la 1re prémolaire permanente du Gorille. S, sommet de la crête ; *c*, antérieure résultant de la fusion des cuspides antérieures, et des crêtes postérieures ; *c'*, *c'*, transformation des cuspides postérieures, de gauche à droite. — Profil méso-distant, profil linguo-jugal, face triturante.

suivant chez les Singes, on peut, du type anthropoïde le plus inférieur, passer de la mâchoire supérieure à l'inférieure au Singe le plus élevé et même à l'Homme.

En effet, cette molaire de lait qui, dans le type de 2e du nom, res-

Fig. 70. — Dent de carnivore. Tigre. Cette figure comparée à la figure 68 offre peu de différence. De gauche à droite, surface triturante, il n'existe plus du tout de cuvette inter-cuspidienne. Profil méso-distant, profil linguo-jugal.

semble à ses voisines permanentes aussi bien chez l'Homme que chez lesdits Singes, va, dans son type de 1re chez ces mêmes êtres, se transformer pour réaliser une forme carnivore presque pure.

La ligne du collet chez la 1re molaire de lait est brisée, elle forme un angle ouvert vers la gencive.

La face triturante est remarquable dans la partie antérieure, fusion de la masse lobaire : les cuspides séparées de 2 millimètres sont le sommet de deux contreforts puissants externes et internes, l'externe plus puissant; voilà chez l'Homme (fig. 59).

Mais passons au Singe : cette partie antérieure ne sera plus une petite surface triturante avec 2 ou 3 cuspides; elle sera une pointe, avec contrefort, externe bas, interne un peu plus haut, postérieur beaucoup plus haut; et de quadrangulaire qu'était la couronne de la 2e molaire, celle de la 1re inférieure du gorille, par exemple pendant la période temporaire, sera triangulaire à sommet antérieur supé-

rieur par réunion et fusion du lobe cuspidien antérieur formant une seule ligne ou crête aboutissant au sommet; à ce sommet aboutissent en arrière deux lignes ou crêtes, transformation des cuspides postérieures (fig. 67, 68 et 69).

Cette partie antérieure et postérieure disparaît donc chez le Singe dans la dent temporaire; elle est encore à l'état de crêtes dans la période permanente. Chez l'Homme la surface triturante de la 1re molaire temporaire inférieure présente, bien que considérablement amoindrie, les mêmes caractères. Il y a chez l'homme une surface triturante d'omnivore, mais avec crêtes limitant un sillon méso distant qui les sépare; chez le Singe ces crêtes se rapprochent d'abord en avant, par le contact et la fusion des deux cuspides antérieures; puis ensuite, dans les mêmes conditions, en arrière, elles forment une crête continue méso distale, divisant nettement la couronne de cette 1re molaire temporaire inférieure en deux positions : une externe, une interne.

Alors nous avons une dent du genre « secodonte » tellement exacte que l'on peut en tous points la comparer à une dent de carnivore, tant dans la forme de la couronne que dans celle de la racine.

C'est ce que démontre, je crois, la figure 70.

(Les figures 60 à 67 sont des photographies de pièces faisant partie des collections de l'Ecole d'anthropologie.)

NOUVELLES FIGURATIONS DU MAMMOUTH

GRAVÉES SUR OS

A PROPOS D'OBJETS D'ART DÉCOUVERTS A ST-MIHIEL (MEUSE)

Par H. BREUIL

Correspondant de l'École d'anthropologie.

La *Revue de l'École d'Anthropologie* a publié en 1897 (p. 88) les résultats des fouilles exécutées aux frais de l'École par M. Mitour à la Roche-Plate, près Saint-Mihiel (Meuse). Celui-ci avait sommairement décrit les objets découverts, nous renvoyons à son article pour l'exposé des fouilles et de la situation de cet abri.

En relevant dans la collection de l'École d'Anthropologie des renseignements sur d'autres gisements quaternaires, j'eus la curiosité de demander à voir les récoltes de Saint-Mihiel.

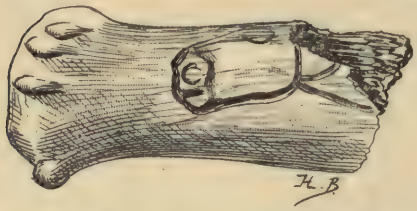

Fig. 71. — Base de ramure de renne, gravée d'une tête de cheval. 2/3 de la grandeur réelle. La Roche-Plate (Meuse). Récoltes Mitour.

Sur certains ossements assez décomposés, je distinguai la figure de deux têtes d'animaux, très probablement des chevaux; une troisième gravure me parut d'une interprétation plus laborieuse.

Je revins le 31 janvier dernier relever soigneusement les gravures que j'avais pu saisir; l'une, sur la base d'une petite corne de renne, figure une tête de cheval dont le sommet est très effacé; une fracture a détaché le corps (fig. 71). Elle rappelle assez bien la grossière facture des chevaux gravés de Laugerie-Basse et de la Madeleine.

La seconde, exécutée avec soin sur une côte appointée, est une jolie tête d'équidé aux formes très fines, à moins que ce ne soit celle d'une biche; elle a la plus grande parenté avec les têtes gravées de la grotte de la Crouzade à Bize (Hérault) (*Mat.* XII, p. 324); dans toutes les deux il a été fait un large emploi des incisures alignées en séries (fig. 72).

Quant à la figure gravée sur le même os que cette dernière tête, je commençai à la dessiner sans la comprendre, croyant apercevoir une tête

d'animal dont le museau manquait, surmontée d'une longue corne terminée par un crochet. En retournant l'objet, je m'aperçus que ce que je prenais pour une corne était la *trompe d'un mammouth*; et je pus alors élucider entièrement le sens de toute la gravure (fig. 73). L'extrémité prenante de la trompe est bien indiquée quoique très usée, ainsi que les poils qui couvrent celle-ci et la mâchoire inférieure; l'oreille est très petite, la défense seulement indiquée par une ligne profonde; du côté du corps, une série de traits figure peut-être une surface poilue; l'œil, comme celui du cheval gravé au verso, est muni de longs cils tombants. Malheureusement la fracture a emporté le sommet de la tête.

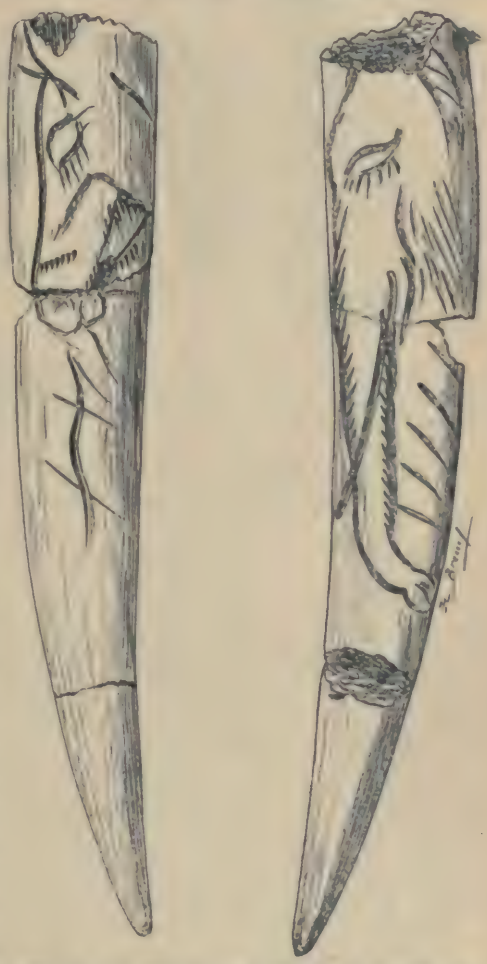

Fig. 72 et 73. — Côte appointée. 2/3 de la grandeur réelle. La Roche-Plate (Meuse), récoltes Mitour. Têtes d'équidé et d'éléphant.

L'importance de ces observations n'échappera à personne; en dehors d'une seule gravure trouvée en Angleterre, de deux autres venant de Belgique, et du petit groupe suisse de Thaingen et du Sweizersbild, aucune gravure figurée n'avait été découverte en dehors de la région classique de l'âge du renne français. Cette nouvelle trouvaille a donc une grande importance géographique.

La faune et l'industrie méritaient peut-être un examen moins sommaire que celui dont le premier travail s'est contenté.

L'industrie en silex n'est pas riche : quelques lames ou éclats sans grande importance morphologique, et seulement quatre silex retouchés suivant des formes définies; un grattoir sur bout de lame (fig. 74, n° 1), une lame

appointée (fig. 74, n° 2) et deux burins de petite taille (fig. 74, nos 3 et 4).

Fig. 74. — Silex du gisement magdalénien de la Roche-Plate, récoltes Mitour. 1, grattoir; 2, lame appointée; 3 et 4, burins avec soie rappelant les pointes à cran atypiques. — Aux 2/3 de la grandeur réelle.

Ces deux objets sont retouchés à la manière des pointes à cran *atypiques* et n'ont pas été travaillés à la manière solutréenne.

Fig. 75. — Pointe à cran atypique; niveau élapho-tarandien à harpons à fût cylindrique de l'abri Dufaure à Sordes. Musée de Mont-de-Marsan, fouilles Breuil et Dubalen. — 2/3 de la grandeur réelle.

La pointe à cran *atypique* (fig. 75) qui se trouve dans une seule station de l'âge du lœss [1] en Europe centrale, dans les grottes de Menton, dans celles d'Arcy, dans les gisements des Pyrénées (Brassempouy, Sordes), de la Gironde (Pair-non-Pair supérieur), de la Dordogne (La Madeleine, Laugerie-Haute et Basse, Les Eyzies, etc.), et d'ailleurs encore, ne me paraît d'aucune utilité pour établir l'antiquité d'une station : prototype des vraies pointes à cran aux fines retouches de la Dordogne, du Lot et de la Charente, elle s'étend au delà de cette étroite région où cette dernière se confine; elle se trouve d'ailleurs associée à elle, et finalement lui survit en donnant naissance à de nouvelles et plus petites formes à soie.

La faune du gisement de la Roche-Plate comprend de nombreux bois de très petits rennes, des débris de dents et de mâchoires de cet animal; des fragments de dents, de canons et de côtes de cheval et de bœuf; et une dent molaire inférieure de bouquetin (?).

1. Villendorf (Basse-Autriche). Cf. Hœrnes, *Der diluviale Mensch in Europa*, p. 120 et suiv. — M. Obermaier veut bien m'assurer que, bien que certains auteurs le croient, il n'y en a eu aucune découverte ni à Krems, ni à Predmost. Cela résulte de ses observations personnelles sur les collections qui en proviennent.

L'absence du cerf, de l'élan et des grands animaux (éléphant, rhinocéros, Felis et Ursus, etc.), qui caractérisent respectivement les deux pre-

Fig. 76. — Dessins de mammouths gravés au trait sur un fragment d'omoplate de la vallée de la Vézère. 2/3 de la grandeur réelle.

miers tiers de l'âge du renne belge et la transition aux temps actuels, le manque de harpons et d'aiguilles parmi les objets travaillés nous donnent l'impression que l'abri de la Roche-Plate ne représente pas encore l'extrême fin de l'âge du renne.

Les constatations que j'ai pu faire dans les tiroirs de l'École d'anthropologie méritaient d'être portées à la connaissance des lecteurs de sa *Revue*.

Je profiterai de cette occasion pour publier plusieurs figures inédites ou peu connues du mammouth. Tout le monde connaît la sculpture sur palme de Bruniquel, la tête sculptée découverte par de Vibraye à Laugerie-Basse, et la grande plaque en ivoire de La Madeleine. Certaines autres indications sont à écarter : une grossière gravure sur pierre de Gourdan est indiquée par M. Piette comme éléphant; la ligne ponctuée de ses flancs dénote que ce doit être un cervidé fort mal dessiné [1]. Une tête sculptée de la collection Massénat [2] est indiquée à tort par Girod comme susceptible d'être une tête d'éléphant; c'est une figure de renne inachevée : il suffit d'en comparer la tête à celles des rennes d'ivoire de Bruniquel pour en être assuré; le premier andouiller et les bois sont identiques.

Fig. 77. — Dessin simplifié gravé sur une rondelle d'os de Laugerie-Basse. Collection Massénat. — 2/3 des dimensions réelles.

Une gravure de la collection Lartet est bien moins connue [3]. Je la reproduis ici (fig. 76), mais j'ignore ce qu'elle est devenue. Elle ne paraît pas mériter certaines défiances, que son origine incertaine avait soulevées. Un fragment de rondelle de la collection Massénat (Pl. XXI, 6 *a*) venant de Laugerie-Basse paraît présenter une gravure simplifiée de trompe poilue d'éléphant (fig. 77).

1. Piette, Études d'ethnographie préhistorique, VII, in *L'Anthropologie*, 1904, p. 150.
2. Girod, *Les invasions paléolithiques dans l'Europe occidentale*, pl. XVII.
3. *Matériaux*, 1874, p. 34.

Dans les fouilles faites aux abris de Raymonden à Chancelade (Dordogne), M. Hardy avait trouvé deux objets actuellement conservés au Musée de

Fig. 78. — Deux faces d'une rondelle d'os de Raymonden gravée sur chaque face d'une figure d'éléphant. — Dimensions réelles. Musée de Périgueux.

Périgueux[1]. L'un deux est une petite rondelle, fragmentée, qui était percée au centre comme un bouton : ses deux faces portent une gravure d'élé

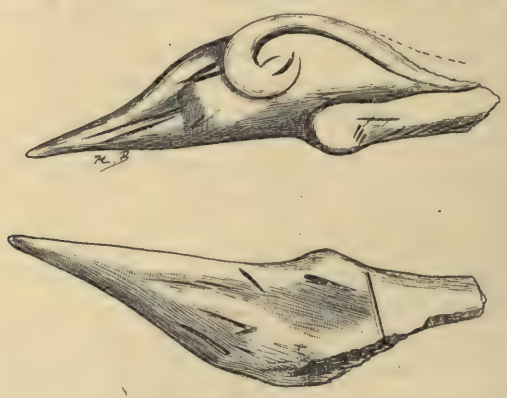

Fig. 79. — Poinçon sculpté de Raymonden, en os. 2/3 de la dimension réelle. En haut, bas-relief de pied et de trompe d'éléphant; la forme pointue a suggéré une tête très allongée, qui a été exécutée sommairement de chaque côté, et qui simule une tête d'oiseau à bec effilé; il est plus vraisemblable d'y voir deux têtes d'éléphants simplifiées, la pointe de l'outil s'allongeant en trompe, et quelques traits longitudinaux pour les défenses.

phant; une seule avait été reconnue (fig. 78 *a*) par M. Hardy qui en a publié, dans les actes de la Société archéologique de Périgueux, une photographie à petite échelle. Le verso présentait un éléphant très analogue,

1. Je dois exprimer ma vive reconnaissance à M. le Marquis de Fayolle et à M. Féaux, conservateurs du Musée du Périgord, pour l'accueil si empressé qu'ils ont bien voulu me faire, et les facilités d'étudier et de dessiner leurs richesses, qu'ils m'ont données avec beaucoup de désintéressement.

mais les défenses, la trompe, le ventre et les pattes ont été emportés par la fracture (fig. 78 *b*).

Un autre objet n'a pas attiré son attention. C'est une sorte de poinçon en os, dont la base manque (fig. 79 *a* et *b*). Deux figures y sont associées : la pointe forme une tête rappelant un peu celle d'un pic-vert, très sommairement caractérisée par de rapides incisions. Malgré son aspect d'oiseau, cette figure pouvait bien plutôt représenter une tête d'éléphant grossièrement exécutée : la pointe du bec ferait la trompe, et les deux traits de la commissure des mandibules seraient les défenses. Une telle interprétation ne vient à l'esprit qu'après avoir constaté que les reliefs visibles en *a* du côté de la fracture basilaire, sont un pied antérieur et une longue et belle trompe d'éléphant, dont la terminaison prenante s'arrondit et se dessine avec une parfaite clarté. Avec ces deux nouveaux objets, les représentations figurées d'éléphant exécutées sur de petits objets sont portées au nombre de trois sculptures (quatre figures, dont une douteuse) et de cinq gravures, dont une n'a pas un sens assuré (sept figures dont une douteuse).

Fig. 80. — Éléphant de La Madeleine (réd. 1/4), débarrassé des lignes adventives.

Les parois des cavernes des Combarelles, de Bernifal et de Font-de-Gaume[1] en présentent un bien plus grand nombre. Aucune pourtant n'égale le sens artistique et le mouvement intense de l'admirable Mammouth au pas de course découvert par Lartet à La Madeleine. Dans un petit dessin ci-joint, qui en fait mémoire, j'ai beaucoup renforcé les traits de sa silhouette, ce qui permettra d'en mieux apprécier toute la beauté (fig. 80).

1. Certaines personnes, sans doute bien intentionnées, ont publié qu'il y avait à Font-de-Gaume, parmi les figures d'animaux ramassés et poilus indiqués comme Mammouths, des figures représentant le Rhinocéros tichorhinus, à deux cornes sur le nez. Je pourrai y ajouter que ces figures sont au nombre d'un seul dessin entier, dessiné en traits rouges, et d'une autre tête isolée. Ces figures nous sont depuis longtemps connues, et nous n'avions nul besoin qu'on nous indiquât leur existence et leur signification. Il est probable d'ailleurs que le visiteur trop zelé, qui a cru bon de nous devancer dans la publication de cette mention, aura simplement appris le fait du guide qui conduit les touristes dans la caverne; celui-ci tenait cette indication de moi-même, et m'avait déjà aidé à relever les dessins dont il est question. Nous ne nous croyons pas obligés de communiquer aussitôt au public les fruits de nos patients relevés, mais les visiteurs, auxquels nous faisons la gracieuseté de donner ou faire donner oralement des explications inédites, devraient avoir la discrétion de nous en laisser la primeur.

NOTE SUR UN CRANE HUMAIN ANCIEN TROUVÉ AU TENNESSEE, PRÈS JAMES-TOWN (ÉTATS-UNIS)

Par Alexandre Schenk,
Correspondant de l'École d'anthropologie.

En examinant la série des crânes anciens que possède le Musée d'anthropologie de Lausanne, le crâne portant le n° 17 104 m'a paru présenter des caractères particuliers et intéressants. Le catalogue m'a fourni les documents suivants :

Lausanne, le 10 décembre 1880.

Monsieur Morel-Fatio, conservateur du Musée cantonal d'archéologie, *Lausanne.*

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser pour être déposé dans nos collections publiques le crâne du Tennessee, dont je vous ai entretenu déjà. La lettre ci-jointe est le seul document que je possède sur les circonstances de sa découverte. Elle a été écrite par M. Gaudin, frère de notre regretté Ch.-Th. Gaudin, et actuellement au Tennessee.

Veuillez considérer ces objets comme un don de ma part au Musée et agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Dr Philippe de La Harpe.

Lettre de M. Gaudin. — « La contrée montagneuse est située sur un plateau des monts Alleghanies, à une élévation de 2000 pieds. La roche est une molasse carbonifère avec couches de schistes.

« Les cours d'eau ont coupé et miné la molasse, en sorte que la contrée contient beaucoup de grottes peu profondes, mais souvent fort larges et qui ont servi d'habitations à d'anciennes races d'hommes. Partout où ces grottes sont assez grandes et sèches, on y trouve des débris de silex, pointes de flèches, fragments et éclats. Le silex n'existe pas ordinairement à proximité.

« Un particulier eut l'idée de se servir des cendres de l'une de ces grottes pour engrais. Il y en avait une couche de 5 pieds, cendres et ossements d'ours, daims, dindons, chiens ou loups, carapaces de tortues terrestres, etc. La grotte forme un abri de 30 pieds de profondeur et d'environ 100 pieds de largeur.

« Tout au fond, sur la roche et sous la couche de cendres, se trouvait un squelette dont ce crâne faisait partie, avec quelques silex taillés et fragments de grossière poterie. Ce crâne paraît avoir reçu une blessure à sa base, en arrière, qui l'a fendu, mais il y a eu suture et guérison, probablement un coup de la hache en pierre.

« Les derniers Indiens (*Cherokees*) ont quitté le pays en 1803; ils ignoraient de quelle race étaient leurs prédécesseurs qui ont laissé beaucoup de tumulus et que l'on nomme *Mound-Builders*. La poterie semblerait indiquer que ce crâne est de cette race parce qu'on en retrouve dans les tumulus. C'était une race de petits hommes peu guerriers. Je crois probable qu'ils ont été battus et dispersés par les Indiens et que leurs derniers restes

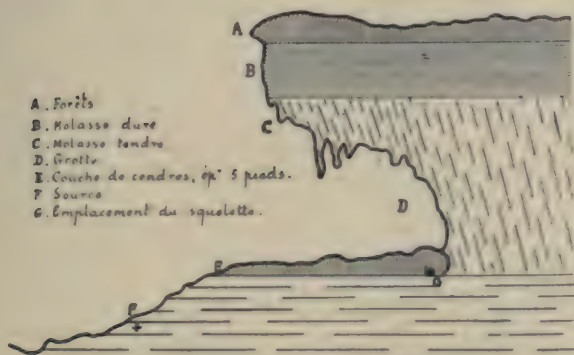

Fig. 81. — Coupe de la grotte du Tennessee.

se seront réfugiés et cachés dans les cavernes des montagnes, où ils auront pu encore exister pendant quelques siècles avant d'être entièrement exterminés.

« Les *Cherokees* ne faisaient pas de poterie. Près de la rivière du Tennessee il y a beaucoup de grands tumulus souvent aussi grands que Mont-Riond [1], dans lesquels on trouve de la poterie qui contient des fragments de coquillages mêlés à l'argile. Celle-ci contient des fragments de quartz concassé. Ce quartz provient de petits cailloux blancs dont la couche de molasse est pétrie; cette couche est fort dure, tandis que les couches inférieures sont plus tendres, ce qui explique la formation des nombreuses grottes qui, encore aujourd'hui, servent souvent de lieu de campement aux chasseurs ou pêcheurs.

« La grotte en question a une source d'excellente eau à 50 pas de distance, ce qui a dû être un attrait pour cette localité. Le gibier est encore abondant dans ce pays; on y a tué plusieurs ours l'automne passé, et les daims et dindons y sont fort communs. »

∴

Le crâne (fig. 82 et 83) présente les particularités et caractères suivants :

Il est entier, à part la région basilaire de l'occipital, une partie du sphénoïde et l'ethmoïde qui manquent; il a appartenu à un individu adulte, jeune encore, aucune de ses sutures, moyennement compliquées, n'étant oblitérée. Il paraît avoir subi dans sa région frontale une légère déforma-

1. Colline située entre Lausanne et Ouchy.

tion antéro-postérieure. Sa coloration est d'un jaune d'ocre et il présente encore par places, à sa surface, des dépôts de substances calcaires qui attestent son ancienneté.

Sa région postérieure, région iniaque, est marquée d'une forte échancrure provoquée par un coup violent donné avec un instrument tranchant.

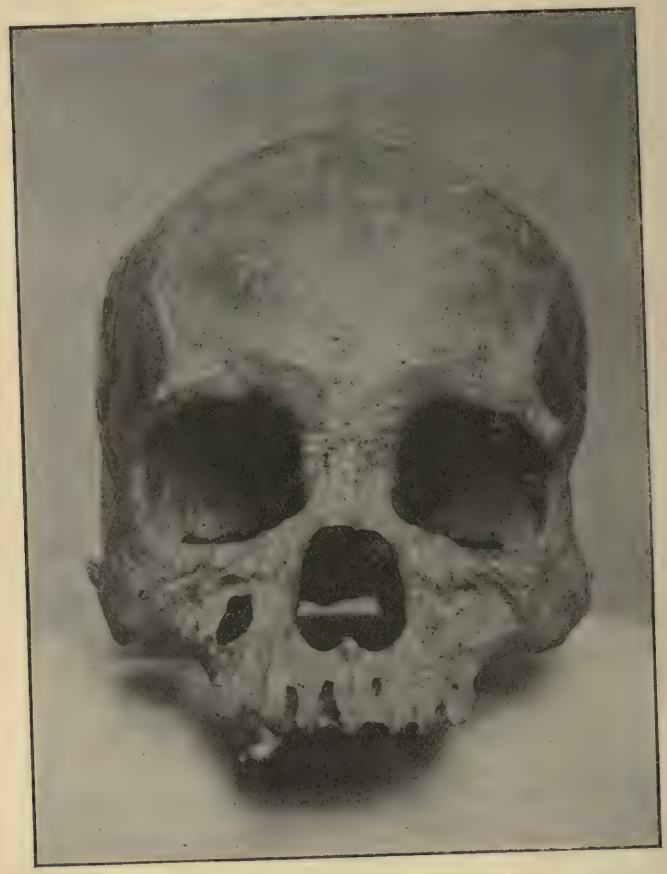

Fig. 82. — Crâne ancien de James-Town, Tennessee.

Le choc a provoqué, en outre, une fracture du crâne assez importante, la ligne de brisure allant de la région cérébelleuse de l'occipital (extrémité gauche) jusque dans la région antérieure et médiane du pariétal droit; mais cette fracture, en partie synostosée, a été suivie de guérison ou, en tout cas, n'a pas entraîné la mort immédiate.

Le crâne présente, en outre, sur le pariétal gauche, parallèlement à la suture sagittale et immédiatement à côté de cette dernière, un sillon mesurant 35 millimètres de long sur 13 millimètres de large dans sa région moyenne

et 2,5 à 3 millimètres de profondeur. L'extrémité supérieure du sillon se trouve placée à 50 millimètres de distance du bregma; son extrémité inférieure atteint l'obélion. D'autre part, il existe également une légère dépression circulaire et artificielle mesurant un diamètre de 10 millimètres sur la ligne de fracture du pariétal droit, à 36 millimètres au-dessus de la suture lambdoïde. Ces deux excavations du tissu osseux me paraissent avoir été obtenues par raclage ou peut-être par cautérisation profonde, sur le vivant. Elles sont certainement le résultat de pratiques chirurgicales.

Vu de profil, le crâne est moyennement allongé, mésaticéphale; le front

Fig. 83. — Crâne ancien de James-Town, Tennessee.

est fuyant et l'écaille de l'occipital ne forme pas de chignon; la courbe postérieure est à peu près verticale à partir d'un point situé vers le milieu de la suture sagittale. Les crêtes temporales sont bien visibles au-dessus des arcades orbitaires et relativement élevées dans la région pariétale; les arcades sourcilières sont faiblement développées. La face est proéminente, surtout dans sa région sous-nasale.

Vu de face, le crâne et la face présentent un aspect particulier et bestial dû au front fuyant, au volume des cavités orbitaires, à l'aplatissement transversal de la racine du nez et des os nasaux, aplatissement auquel contribuent les apophyses montantes des maxillaires supérieurs, à la forme quelque peu rectangulaire de l'ouverture nasale ainsi qu'au prognathisme alvéolo-

sous-nasal de la face. Le front est relativement étroit; les bosses frontales sont basses et bien marquées et il existe entre elles et les arcades sourcilières une sorte de vallée allant de l'ophryon à la crête temporale du frontal. La glabelle est plane.

Les cavités orbitaires volumineuses, rectangulaires, ont un indice mésosème frisant la mégasémie; les bords sus-orbitaires sont pourvus d'une large échancrure; les os malaires sont bien développés, exagérant le développement transversal de la face, mais les fosses canines sont à peu près nulles. Le nez est mésorhinien à indice voisin de la platyrhinie; l'épine nasale est peu développée et les bords inférieurs de l'échancrure nasale se continuent par une large gouttière sur les maxillaires supérieurs, de chaque côté de leur ligne de réunion.

De toutes les dents la canine et la première prémolaire droites persistent seules, mais elles sont très fortement usées, à usure oblique interne.

D'après la direction de leurs alvéoles, les incisives devaient participer au prognathisme des maxillaires supérieurs.

La *vue supérieure* montre un crâne régulièrement ovale avec une saillie très accentuée de la région faciale.

La *vue postérieure* laisse voir un contour pentagonal dont les côtés latéraux sont verticaux et parallèles, tandis que la voûte dans sa région postérieure est très légèrement hypsicéphale.

La capacité cranienne, très petite, ainsi que l'indiquent le calcul par le procédé de l'indice cubique et la faible circonférence horizontale du crâne, atteint 1 251 centimètres cubes si l'on considère ce crâne comme appartenant au sexe masculin. Cependant par certains caractères, notamment par l'absence de glabelle, par le développement des bosses frontales, par les dimensions plutôt faibles des apophyses mastoïdes et surtout par la petitesse de la boite cranienne, dans son ensemble, ce crâne pourrait être féminin. Sa capacité cranienne approximative serait dans ce cas de 1 330 centimètres cubes. Voici les dimensions obtenues :

Diamètre antéro-postérieur maximum	165	millimètres.
— — métopique	163	—
— transversal maximum	130	—
— bi-mastoïdien	123	—
— bi-auriculaire	113	—
— frontal maximum	106	—
— — minimum	89	—
— vertical basio-bregmatique	133	—
Courbe horizontale totale	477	—
— préauriculaire	252	—
— transversale totale	421	—
— sus-auriculaire	297	—
— sous-cérébrale	25	—
— frontale cérébrale	90	—
— — totale	115	—
— pariétale	125	—
— occipitale supérieure	68	—
Largeur bi-orbitaire externe	104	—
— inter-orbitaire	25	—

Largeur bi-zygomatique maximum	127	millimètres.
— bi-jugale	109	—
Hauteur intermaxillaire	19	—
— ophryo-alvéolaire	93	—
— naso-alvéolaire	69	—
— orbitaire	32	—
Longueur —	36	—
Longueur du nez	48	—
Largeur —	25	—
Largeur de la voûte palatine	58	—
Largeur — —	41	—
Indice céphalique	*78,78*	—
— *facial n° I*	*73,23*	—
— *facial n° II*	*54,33*	—
— *orbitaire*	*88,89*	—
— *nasal*	*52,63*	—
— *palatin*	*70,69*	—

∴

Les crânes américains provenant des *mound-builders* primitifs appartiennent à une race qui n'a plus aujourd'hui dans la région des *mounds* que des représentants très clairsemés [1]. Ils sont généralement remarquables par leur développement vertical et transversal, ainsi que par la forme tronquée de leur partie postérieure, les pariétaux faisant une chute à pic sur l'occipital verticalement dirigé, ce qui leur donne un indice céphalique le plus souvent brachycéphale; les orbites sont larges et quadrangulaires, le nez proéminent: les maxillaires de même sont lourds, massifs et quelque peu proéminents. Un crâne découvert dans un mound de Nashville [2], au Tennessee, offre le même type.

Bien que notre crâne soit mésaticéphale, il nous paraît se rattacher quelque peu par la longueur relativement faible de son diamètre antéro-postérieur, par son diamètre vertical, calculé approximativement, par le peu de développement de sa circonférence horizontale et de sa capacité cranienne, par la forme de ses cavités orbitaires, aux crânes des *mound-builders* primitifs: par contre il s'en différencie et se différencie également des crânes d'Indiens plus récents par l'aplatissement et le peu de développement de ses os nasaux, ainsi que par le prognathisme exorbitant de sa région faciale. Sous ce rapport, ainsi que par son hypsicéphalie légèrement prononcée, il nous paraît se rapprocher de certains types de crânes américains préhistoriques. Comme l'on n'a pas de compte rendu scientifiquement précis sur les conditions de gisement et sur la nature des terrains dans lesquels il a été découvert, il nous est malheureusement impossible de fixer son âge d'une manière certaine; toutefois l'on est autorisé, par la forte couche de cendres qui recouvrait le squelette aussi bien que par les silex taillés et la poterie grossière qui se trouvaient dans son voisinage immédiat,

1. A. de Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, p. 464.
2. G. Morton, *Crania americana, or a comparative view of the Skull of various aboriginal Nations of North and South America*, Philadelphie, 1839.

à le considérer comme fort ancien. Les crânes américains anciens étant plutôt rares, nous avons pensé utile de faire connaître cette pièce pour le cas où il serait possible d'établir, un jour ou l'autre, des comparaisons anthropologiques avec des crânes semblables trouvés dans la même région et dans les mêmes conditions de gisement.

PIERRES PERCÉES DES CIMETIÈRES TATARS DANS LA DOBROUDJA

Au cours des divers voyages que nous avons faits dans la Dobroudja et en parcourant les villages des nombreuses nationalités qui s'y pressent, nous avions été frappés de rencontrer, en quelques cimetières tatars, des pierres percées analogues à celles qu'on a décrites en France, en Suisse, etc. Nous en avons photographié plusieurs. Malheureusement des clichés mal venus ne me permettraient pas d'en présenter beaucoup aux lecteurs de cette Revue.

J'avais gardé par devers moi mes notes sur ces quelques pierres percées de la Dobroudja lorsqu'en parcourant la *Revue de l'École d'Anthropologie* de Paris, de 1896, j'ai retrouvé un article fort bien fait de M. F. Poly, sur ces questions, illustré de plusieurs figures et accompagné de quelques notes de G. de Mortillet [1].

A propos de la pierre percée de Fouvent-le-Haut, M. F. Poly écrit ceci : « Ce monolithe était aussi l'objet d'une sorte de culte superstitieux. Il était d'habitude à Fouvent et même dans les villages voisins, que lorsqu'il naissait un enfant, et après son baptême, les parents l'apportassent près de la Pierre Percée et le fissent passer par l'ouverture. C'était le *baptême de la Pierre*, il devait le préserver de toutes sortes de maladies et lui porter bonheur pendant tout le cours de son existence. On faisait subir une seconde fois l'opération en question dès que l'enfant était souffrant et cela, dit-on, hâtait la guérison ».

Or, c'est exactement la même superstition qui s'attache aux pierres percées que j'ai vues et photographiées dans la Dobroudja. Et c'est ce qui m'invite à publier cette petite note.

Cette superstition, d'ailleurs, n'est pas particulière à la Haute-Saône. Dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* de Paris de 1900, M. J. Deniker a fait paraître une ancienne gravure représentant un « autel des Druides, dans le bois de Trie ». La notice qui accompagnait cette gravure est de Ch. Coquebert. Elle a été publiée dans le *Bulletin des sciences*, par la *Société Philomatique de Paris*, t. II, p. 39-40, Paris, de germinal an VII à ventôse an IX. M. Deniker [2] y a relevé les lignes suivantes :

1. F. Poly, Les pierres percées de la Haute-Saône, *Revue de l'École d'Anthropologie*, Paris, 1896.
2. J. Deniker, Dolmen et superstition, *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1900.

« La pierre du fond offre une particularité bien remarquable; elle est percée de part en part, vers le milieu, d'un trou irrégulier large d'environ trois décimètres, par lequel les habitants des environs sont dans l'usage, de temps immémorial, de faire passer les enfants faibles et languissants, dans la ferme confiance que cette pratique peut leur rendre la santé. Il ne paraît pas que cette idée superstitieuse ait été introduite depuis l'établissement du christianisme. Il n'y a près de là ni croix, ni chapelle. C'est donc à des temps bien plus reculés qu'il faut remonter pour en trouver l'origine. »

« Mais ce qui est bien digne de remarque, c'est que dans la province de

Fig. 84. — Pierre percée d'un cimetière tatar dans la Dobroudja.

Cornouailles, en Angleterre, il existe aussi, au rapport de Borlase, des pierres percées de la même manière et que les habitants de cette province en font le même usage et dans le même cas. »

Le dolmen de Trie-le-Château, dont il a été question ci-dessus, existe encore; et la superstition qui s'y attache n'a pas complètement disparu. Cela résulte d'une deuxième citation de M. Deniker empruntée à M. Fouju (*Revue des traditions populaires*, 1899). « On a cru longtemps que ce dolmen était sorti de terre à la manière des plantes. Sur la table, laquelle se trouve à plus de 2 mètres de hauteur, on exposait les enfants nouveau-nés. Les plus âgés passaient par le trou, ou l'entrée du dolmen, la tête la première et de dehors à dedans, afin d'être préservés de la fièvre. Ce procédé n'était efficace que pour les habitants de Trie-le-Château, de Trie-la-Ville et de Villers-sur-Trie. »

J'avais déjà rencontré de ces pierres percées en divers endroits de la Dobroudja. Quelques-unes étaient de faibles dimensions et ressemblaient tellement à certaines pierres percées que je connais, dont les trous ont servi à introduire une poutraison de clôture élevée, que je les laissai de côté. Cependant j'en retrouvai en pleine steppe, en des régions où il n'existe absolument aucun morceau de bois. Mon scepticisme commença à s'alarmer. Je priai notre guide et interprète de s'enquérir de la destination de cette ouverture creusée dans ces pierres. Il me rapporta, en pleine Dobroudja, en pleine région tatare, la superstition qui eut cours autrefois dans la Haute-Saône et que j'ai retrouvée sous la signature de M. Poly. Si cet article de la Revue ne m'était pas tombé sous les yeux, je n'aurais probablement jamais parlé de ces pierres percées de la Dobroudja. C'eût été dommage. Leur existence montre une similitude de croyances qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en deux points de l'Europe aussi éloignés.

La pierre percée qui est représentée ici (fig. 84) a été photographiée dans le cimetière du petit village de Beiram-dede. Autrefois ce village était composé uniquement de Tatars. Aujourd'hui ils ont été remplacés en grande partie par des Roumains venus surtout de l'autre côté du Danube. Mais le cimetière tatar est resté. Et c'est là que j'ai eu l'explication relatée ci-dessus.

Le cimetière de Beiram-dede possède deux pierres percées. Elles sont en calcaire coquiller; cette roche est abondante dans la région. Elles sont mêlées, dans le cimetière, aux autres pierres tumulaires. Peut-être ont-elles été prises ailleurs et transportées en cet endroit. Je n'ai pu le savoir. Cette ignorance des habitants actuels s'explique aisément lorsqu'on songe aux multiples déplacements de population qui ont eu lieu dans la Dobroudja.

Je ne me hasarderai pas à tenter une explication de la superstition identique rencontrée dans la Dobroudja et dans les autres régions où elle existe : Haute-Saône, environs de Paris, Angleterre, etc. La première qui vient à l'esprit éveille l'idée d'une nouvelle entrée de l'enfant dans le monde. Lorsqu'un enfant malade était passé par l'ouverture de la pierre, c'est comme s'il naissait une seconde fois, avec l'oubli, la disparition des maux qu'il avait pu subir. C'était une renaissance.

L'ouverture de la pierre était l'image de l'ouverture maternelle par laquelle l'enfant était venu au monde.

Je n'insiste pas. Je donne cette explication pour ce qu'elle vaut. D'autres que moi en ont sans doute de bien meilleures à formuler. Il m'a simplement paru intéressant de mettre en parallèle deux coutumes semblables accomplies par des populations ethniquement et géographiquement très éloignées.

Eugène PITTARD,
Correspondant de l'École d'anthropologie.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'ETHNOLOGIE DE LA CORSE

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Lybiens, Pélasges, Ligures, Phéniciens, Ibères, Phocéens, Étrusques, Carthaginois et enfin Romains,[1] tels seraient, au dire de la légende et de l'histoire, les navigateurs méditerranéens qui, avant l'époque des invasions barbares de l'ère actuelle, abordèrent en Corse, les uns pour y fonder de simples comptoirs, les autres pour s'y établir à demeure.

Ces débarquements successifs des peuplades diverses auraient eu pour résultat, s'il fallait en croire Sénèque, d'exterminer les primitifs habitants de l'île, à tel point, prétendait-il, que l'on y rencontrait plus d'étrangers que d'indigènes et que c'était à peine si l'on trouvait une région habitée par les véritables Corses, tant ce rocher aride et couvert de ronces avait changé de population!

Cependant, malgré l'autorité de Sénèque, maussade exilé en Corse, rien ne semble autoriser à admettre l'anéantissement de la population primitive comme fait accompli lors de la domination romaine.

Le manque presque absolu de routes praticables, signalé par Strabon, les hautes montagnes de la région centrale, les épaisses forêts qui, les revêtant totalement, descendaient jusque dans les vallées, tout cela formait un ensemble d'obstacles sérieux, s'opposant à la destruction des anciens habitants. L'assertion de Sénèque est du reste formellement contredite par les divers textes de Diodore de Sicile, de Strabon et de Pomponius Mela que nous avons cités dans une précédente leçon [1].

Il est plutôt très probable que Sénèque s'est contenté de généraliser, d'étendre au territoire entier de l'île, ce qu'il constatait, autour de lui, dans les régions littorales de la Corse, celles où se trouvaient les établissements romains. Là, en effet, devaient vivre plus d'étran-

1. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1902, p. 319 et suivantes.

gers que d'indigènes, car la perspective d'être emmenés à Rome comme esclaves n'était pas faite pour engager les Corses à descendre de leurs peu accessibles montagnes. Aussi paraît-il bien plus conforme à la réalité des choses d'admettre avec Strabon et Pomponius Mela que, loin d'être exterminés, les anciens habitants, pourchassés par les généraux romains, demeuraient réfugiés dans les hautes régions de l'île et, n'en pouvant descendre sans craindre pour leur vie et pour leur liberté, y menaient une existence difficile, pénible, qui, toute faite de privations et de misères, les rendait « plus sauvages que les bêtes fauves [1] ».

Il résulte certainement de l'ensemble des renseignements fournis par Sénèque, Diodore de Sicile, Strabon et Pomponius Mela, que, au premier siècle de notre ère, la Corse, soumise à la domination romaine, possédait deux populations distinctes. L'une, celle des colonies romaines, composée d'individus provenant de toutes les régions de la Méditerranée, habitait les rivages et ne renfermait que de très rares indigènes, hôtes de passage probablement, essayant d'échanger quelques denrées avec les citadins. L'autre, constituée exclusivement par les anciens habitants du pays, réfugiés dans les contrées les moins fertiles et les plus inaccessibles de l'île, vivait comme elle pouvait, très misérablement à coup sûr, et ne se mêlait point avec les étrangers.

Dans ces conditions, il est à présumer que si les Romains ont occupé la Corse plus longtemps et plus fortement qu'aucun des envahisseurs précédents, ils n'ont pas dû avoir plus qu'eux, et peut-être ont-ils eu moins encore, à cause de la terreur qu'inspirait leurs chasses à l'homme, d'influence sur la composition ethnique des primitifs habitants. Après eux, ni les dominations éphémères des Vandales, des Goths, des Sarrasins, ni le passage des Grecs du Bas-Empire ou des Francs n'ont eu le temps d'apporter une modification de quelque importance aux caractères anatomiques de l'ancienne population.

Mais, au moyen âge, il n'en a pas, sans doute, été de même. Les luttes continuelles d'une noblesse aussi barbare et aussi cruelle que celle de l'Europe continentale, ont dû être plus funestes à la survivance du vieux type Corse que toutes les invasions et toutes les chasses à l'esclave des siècles précédents.

Les anciens habitants de la Corse commencèrent à s'entre-détruire. Le Corse fut plus redoutable au Corse que tous les ennemis venus du dehors.

Des rivalités individuelles, des haines entre villages, des inimitiés

1. Strabon, liv. V, chap. II, 7.

de familles engendrèrent toute une série de meurtres, de combats, de vendettas interminables, dans lesquels le Corse s'acharna à détruire le Corse.

Le type du vieil habitant des montagnes tendit à devenir plus rare. Insensiblement, dès lors, les vides furent remplis par des gens venus des régions du littoral et par des individus complètement étrangers à la Corse. L'ancienne population montagnarde commença à perdre son homogénéité ethnique.

L'importance et la continuité de ces infiltrations étrangères ont été assez considérables pour que, de nos jours, partout en Corse, même dans les villages du Niolo, les formes ethniques résultant du mélange du type Corse ancien avec les types des nouveaux venus soient devenues numériquement prédominantes.

Dans les hautes montagnes, le vieux type Corse ne vient déjà plus qu'en second lieu; et, en dehors des montagnes, dans nombre de localités, tombé au troisième et dernier rang, en pleine décroissance, ce type est devenu la minorité.

Peut-être serait-il déjà disparu, peut-être même ne subsisterait-il plus qu'à l'état de mélange, c'est-à-dire par ses métis, si l'isolement auquel le réduisit la lutte contre les envahisseurs des temps anciens ne lui avait fait acquérir une qualité biologique. Contraints, pendant nombre de siècles, pendant plusieurs milliers d'années peut-être, à ne s'allier qu'entre eux, les montagnards Corses virent leurs caractères anatomiques acquérir cette force de transmission héréditaire si connue des éleveurs sous le nom de raçage.

Le raçage procure au progéniteur qui le possède la faculté de reproduire, de faire prédominer son type ethnique.

Or, d'après ce que nous avons pu constater, il est certain qu'il existe dans les montagnes de la Corse un type ethnique excessivement raçant. C'est celui que les mensurations et l'examen de la morphologie crânienne nous ont amené à considérer comme le plus ancien type Corse.

Ce vieux type Corse n'est point un inconnu en Anthropologie; il se présente comme une des survivances les moins modifiées, et par suite des plus intéressantes, d'une très archaïque race humaine ayant existé dans le sud-ouest de la Gaule aux époques préhistoriques, vers la fin des temps pléistocènes. Cette race est celle de Cro-Magnon.

Nous nous étions proposé d'étudier soigneusement ce précieux vestige d'une si haute antiquité. Notre désir eût été de rechercher si réellement ce vieux type Corse se relie à certaines fractions de la population Basque, et s'il possède quelque affinité avec les anciens habitants des Canaries, les Guanches. Mais n'ayant pu continuer à recueillir des observations que, malgré leur nombre déjà assez consi-

dérable, j'estime cependant insuffisantes, je me borne à publier, à titre simplement documentaire, les matériaux que je possède, regrettant de n'avoir pu conduire à bonne fin cette si intéressante étude de l'origine de l'ancienne population de la Corse.

RECHERCHES SUR L'ANCIENNE POPULATION DE LA CORSE

Lorsque je commençai mes recherches, n'ayant ni opinion préconçue, ni renseignement certain, ne sachant pas s'il existait encore quelques survivants des plus anciens habitants de la Corse, je tâchai de réunir le plus grand nombre possible d'indications, afin de voir ce qui en résulterait. Aussi mes feuilles d'observation sont-elles très chargées. Avec les noms, prénom, âge, sexe, nombre des frères, des sœurs et des enfants, elles mentionnent le lieu de naissance de l'individu et, le plus exactement possible, la provenance des ascendants.

Les mensurations, les seules que l'on puisse prendre facilement, et en Corse pas toujours, sur une population européenne, sont les deux principaux diamètres céphaliques (longueur et largeur de la tête, nécessaires pour déterminer l'indice céphalométrique de largeur), et la taille de l'individu. Chez les hommes j'ai en outre mesuré la circonférence crânienne et généralement aussi la grande envergure.

Les indications chromatiques comprennent la couleur des yeux, des cheveux et de la barbe. La couleur de la peau ne donne rien de précis, cette coloration variant extrêmement sur un même sujet, selon que la partie examinée a été plus ou moins exposée à l'air.

Des remarques diverses concernant surtout la forme de la tête, la couleur des cheveux dans l'enfance, etc., complètent les renseignements que je me suis efforcé de recueillir.

Réparties en groupes déterminés par la géographie, les observations sont classées, non suivant le lieu de naissance de l'individu, mais d'après la région d'origine de la majorité de ses grands parents ou ancêtres plus éloignés lorsqu'ils sont connus. De cette façon, j'ai tâché, autant que possible, de séparer les personnes originaires des régions montagneuses de celles provenant des contrées voisines ou de l'étranger.

Le premier groupe est composé de toutes les personnes dont les ascendants habitaient les villages des hautes montagnes de la région du Niolo et des localités environnantes, les plus rapprochées des voies de communication naturelles donnant accès, soit à l'est, soit à l'ouest, sur le plateau Niolin.

Le second groupe comprend, recueillis, comme toujours, au hasard, un certain nombre d'habitants de la ville de Corte et de divers villages situés sur la route nationale n° 193, ou à peu de distance de cette route, les uns au nord, les autres au sud de Corte.

Le troisième groupe est formé en majeure partie par des réservistes, que j'ai eu l'occasion de mesurer à Corte, et par d'autres personnes originaires de différentes parties de la Corse. — Dans ces conditions, ce groupe, le plus nombreux de tous, peut représenter la population de la Corse, à l'exception des habitants des montagnes du Niolo et de la région Cortinaise, composant le premier et le second groupes.

Enfin un quatrième et dernier mais trop insuffisant groupe, moins géographique que les précédents, est constitué par des hommes âgés de vingt ans et plus, issus d'un père, d'une mère ou d'un grand-parent d'origine étrangère, soit française, soit italienne ou autre, marié à un conjoint d'origine Corse.

La constitution de ce groupe ne signifie pas que, dans les divers autres groupes, il n'y ait pas quelques personnes dans le même cas, mais en Corse, comme on n'aime pas beaucoup à se reconnaître issu d'ascendants étrangers, il ne m'a pas été possible d'exercer un contrôle plus précis.

Les observations classées dans ces divers groupes sont en outre divisées de la façon suivante :

1° Hommes âgés de vingt ans et plus.

2° Femmes âgées de vingt ans et plus.

3° Jeunes gens de quinze à vingt ans.

4° Jeunes filles ayant les mêmes âges.

Et enfin 5° les enfants au-dessous de quinze ans.

Nous publierons successivement les documents relatifs à la forme de la tête, déterminée par l'indice céphalométrique de largeur; ensuite ceux fournis par la taille, la couleur des yeux, des cheveux et enfin la morphologie crânienne.

Indice céphalométrique de largeur. — Les mesures prises sur la tête : longueur ou diamètre antéro-postérieur, et largeur ou diamètre transverse, permettent d'obtenir un indice de largeur, avec lequel il devient possible de classer la forme de la tête : en tête longue ou dolichocéphale et en tête courte ou brachycéphale. Entre ces deux formes extrêmes il existe, passant insensiblement de l'une à l'autre, une série de formes de transition, ou têtes intermédiaires dites mésaticéphales.

Nous emploierons ici, comme plus simples et plus claires que toutes les autres, les divisions de la nomenclature quinaire qui per-

mettent de ranger parmi les têtes véritablement longues ou dolichocéphales toutes celles dont les indices sont inférieurs à l'indice 75; parmi les têtes intermédiaires ou mésaticéphales — assurément plutôt allongées que courtes — celles dont les indices sont compris entre 75 et 79 inclusivement; et enfin parmi les têtes réellement courtes ou brachycéphales celles qui possèdent l'indice 80 et tous les indices supérieurs.

Première série : hommes de vingt ans et plus.

GROUPE I

Région montagneuse du centre de la Corse.

Les observations concernant les habitants de la région montagneuse du centre de la Corse se subdivisent :

1° En observations faites sur des personnes originaires exclusivement des localités les plus élevées du massif central formant la contrée du Niolo; qui sont les communes ou villages de Calacuccia, Albertacce, Lozzi, Corscia, Casamaccioli, Calasima, Aquale.

2° En observations prises sur des personnes originaires des contreforts montagneux du plateau Niolin, les unes appartenant au versant oriental et principalement aux communes ou villages de Castifao, Moltifao, Castiglione, Prato, Popolasca, Castirla, etc., les autres provenant du versant occidental : communes ou villages d'Evisa, Partinello, Cristinacce, Guagno, Ota, Serrera, Soccia, Orto, Paggiola, Revano, etc. Si la contrée du Niolo proprement dit a pu me fournir soixante observations d'hommes adultes, je n'ai pu, malheureusement, en recueillir que vingt provenant du versant ouest et treize du versant est. Chacun de ces deux derniers nombres est, par lui-même, très insuffisant; mais, si l'on réunit les deux versants, on obtient une somme de trente-trois observations qui, jointe aux soixante cas du Niolo, constitue pour le premier groupe un total de quatre-vingt-treize sujets originaires de la région montagneuse centrale.

1er *Sous-groupe.* — Indice céphalométrique de largeur dans la contrée du Niolo. — Les indices céphalométriques des soixante hommes originaires du Niolo, que j'ai pu mesurer, sont compris entre 69 et 81 inclusivement. Ainsi que le montre le tableau I, le nombre des têtes plus ou moins allongées — les indices inférieurs à 80 faisant en réalité partie des formes plutôt longues que courtes — est si prédominant qu'il renferme la presque totalité des cas, soit 57 sujets sur 60 ou 94 p. 100 des habitants.

TABLEAU I.

GROUPE I

1° Contrée du Niolo.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIES	POURCENTAGES
Dolichocéphales.....	69	1	26	43,3 p. 100
	70	3		
	71	2		
	72	6		
	73	6		
	74	8		
Mésaticéphales.....	75	10	31	51,6 p. 100
	76	9		
	77	8		
	78	3		
	79	1		
Brachycéphales.....	80	1	3	5 p. 100
	81	2		
	82			
		60		

La sériation des têtes longues présente une grande homogénéité et son maximum de fréquence, atteint à l'indice 75 avec 10 cas, est entouré des chiffres les plus élevés. Il est évident que ce groupement appartient bien à une population encore essentiellement dolichocéphale; mais le pourcentage, montre que le nombre des formes intermédiaires, 51,6 p. 100, l'emporte déjà d'une façon très sensible sur le nombre des dolichocéphales purs, — indices inférieurs à 75, — au nombre seulement de 43,3 p. 100; ce qui révèle l'influence manifeste d'une infiltration continue des sujets à tête courte; fait dont la réalité est attestée par la présence de 5 p. 100 de types parfaitement brachycéphales.

Ce premier tableau permet donc, déjà, de présumer que sur un ancien type montagnard uniformément dolichocéphale, est venu depuis longtemps et vient sans cesse se greffer une série d'immigrants à têtes courtes. Mais une première constatation ne peut encore faire émettre cette idée qu'à titre de simple hypothèse; nous allons donc chercher si les documents fournis par les indices céphalométriques des régions voisines du Niolo et du reste de la Corse confirment cette donnée.

2e *Sous-groupe.* — INDICE CÉPHALOMÉTRIQUE DE LARGEUR DANS LES LOCALITÉS SITUÉES SUR LES CONTREFORTS DU MASSIF NIOLIN.

TABLEAU II.

GROUPE I

2° Contreforts du Massif montagneux du Niolo.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		VERSANT OUEST		VERSANT EST	
Dolichocéphales.....	69		45,0 p. 100		23,0 p. 100
	70	1			
	71			1	
	72				
	73	3		2	
	74	5			
Mésaticéphales.....	75	1	35,0 p. 100	3	69,2 p. 100
	76	2		3	
	77	3		2	
	78	1			
	79			1	
Brachycéphales.....	80	1	20,0 p. 100	1	7,6 p. 100
	81	2			
	82	1			
		20		13	

Le nombre trop restreint d'observations prises sur des sujets originaires des localités situées dans les environs des cols et des gorges qui donnent accès aux villages de Niolo, ne permet pas d'en tirer une indication définitive sur la façon dont s'est métissée l'ancienne population des hautes montagnes de la Corse.

On ne peut y voir que de simples renseignements.

Les vingt observations fournies par le versant occidental présentent le fait anormal de renfermer à la fois le plus grand nombre de dolichocéphales et le plus grand nombre de brachycéphales se trouvant dans les séries du Niolo et dans celles de la région Cortinaise. Elles possèdent par suite le minimum de formes intermédiaires.

Les têtes longues atteignent en effet, dans cette série, le nombre de 45 p. 100, chiffre un peu supérieur à celui du Niolo — qui est de 43,3 p. 100 — et très supérieur à celui indiqué par les treize observations prises sur le versant oriental, qui n'est que de 23 p. 100. En outre ce chiffre de 45 dolichocéphales p. 100 est le plus élevé constaté en Corse.

Avec cette quantité prédominante de dolichocéphales, le versant occidental possède 20 p. 100 de têtes courtes, nombre qui représente presque le double de celui existant dans la ville de Corte, où cependant le chiffre des brachycéphales est plus élevé que dans les autres régions Niolines et Cortinaises.

Quant au nombre des mésaticéphales, il serait, d'après nos

observations, dans ces villages de l'occident des montagnes du centre, avec le chiffre de 35 p. 100, de beaucoup le plus faible de tous ceux que nous avons pu constater.

Si les renseignements qui semblent résulter de ces chiffres venaient à être confirmés, il en résulterait que, dans cette région, les dolichocéphales et les brachycéphales ont eu bien moins l'occasion de se fusionner que dans les contrées voisines.

Toute différente paraît avoir été l'évolution ethnique qui s'est produite sur les contreforts orientaux du massif montagneux central, autant qu'on peut en juger avec un nombre d'observations beaucoup trop insuffisant; treize seulement.

Je rappellerai que ce qui a fait la difficulté de mes observations et leur petit nombre, c'est que j'ai cherché, avant tout, à éliminer les influences étrangères récentes et à n'indiquer comme originaires d'une localité déterminée que les personnes dont la majorité des ascendants appartenait à cette localité aussi loin que puissent remonter les souvenirs.

Des treize observations, aussi authentiques que possible, que j'ai pu recueillir il semble résulter que, sur les versants orientaux des monts Niolins, les brachycéphales ont été rapidement absorbés par les dolichocéphales, d'où production consécutive d'un nombre de mésaticéphales si considérable qu'ils arriveraient à dépasser 69 p. 100.

Ce qui, malgré l'infériorité numérique de cette série, donne cependant à ce résultat une réelle probabilité, c'est que la quantité des mésaticéphales correspond presque identiquement à celle de la ville de Corte et se trouve très voisine de celle constatée sur la route nationale n° 193 (voir tableaux IV et V).

Une dernière remarque s'impose : si, toujours dans l'hypothèse où des observations nouvelles, prises avec toutes les garanties d'authenticité désirables, viendraient confirmer l'indication que les dolichocéphales sont presque deux fois plus nombreux sur les contreforts occidentaux que sur les versants du côté est, on pourrait peut-être en trouver la cause dans le fait que, dans la région de Galéria, et principalement aux alentours de la forêt de Filosorma, il existe encore une population pastorale ayant vécu, jusqu'à nos jours, dans des conditions d'isolement et d'indépendance telles que cette population aurait été tout particulièrement préservée de mélanges étrangers.

Il serait assurément d'un réel intérêt pour l'histoire de la Corse de réunir, pendant qu'il en est temps encore, le plus grand nombre possible d'observations prises chez les plus anciennes familles de la contrée de Filosorma; c'est peut-être le seul endroit où il subsiste encore un petit noyau d'habitants susceptible de bien éclaircir l'ori-

gine ethnique des Corses. Certaines familles de cette région n'ont pas même d'état civil, m'a-t-on dit au Niolo, et ne paraissent guère se soucier d'en avoir. L'organisation sociale qui les régit est encore si primitive, que la terre devient la propriété de celui qui la défriche et la cultive. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions arriérées, la survivance ethnique soit, auprès de la forêt de Filosorma, mieux conservée que partout ailleurs.

J'ai toujours regretté de n'avoir pu visiter le Filosorma et de n'avoir mesuré aucun habitant appartenant aux plus anciennes et plus authentiques familles pastorales de cette contrée qui est déjà, paraît-il, en voie de transformation, des villages commençant à y être fondés par les bergers du Niolo.

TABLEAU III.

ENSEMBLE DU GROUPE NIOLIN

Région montagneuse centrale.

Dolichocéphales :
Indices de **69** à **74**. — Nombre des sujets : 38, soit **40,8** p. **100**.
Mésaticéphales :
Indices de **75** à **79**. — Nombre des sujets : 47, soit **50,5** p. **100**.
Brachycéphales :
Indices de **80** et au-dessus. — Nombre des sujets : 8, soit **8,6** p. **100**.

Si maintenant nous résumons les renseignements provenant des mensurations et des pourcentages fournis par le groupement des habitants de la région montagneuse centrale, il en résulte que le grand nombre de têtes longues qui s'y rencontre atteste que l'ancienne population montagnarde devait être, sinon exclusivement, du moins essentiellement dolichocéphale.

Peut-être pourrait-on objecter que la population actuelle du Niolo ne représente pas la descendance ininterrompue des plus anciens habitants de ce pays, car, sous la domination génoise, vers 1507, le Niolo fut presque totalement rendu désert par la tyrannie de Nicolas Doria, gouverneur pour la compagnie de Saint-Georges. En effet, pour punir les Niolins de leur dévouement aux Cinarchesi, Doria, après avoir signifié aux habitants l'ordre d'avoir à partir du Niolo, fit démolir toutes les maisons, abattre les arbres et détruire tout ce qu'il pouvait y avoir [1].

Cependant, malgré cette brutale expulsion, il est permis de penser que la population actuelle du Niolo ne doit pas différer beaucoup, au point de vue ethnique, de celle qui y existait avant 1507. Si un

1. Friess, *Histoire de la Corse*, p. 86, note 1.

grand nombre d'habitants durent s'en aller au loin, certains jusqu'en Sardaigne et jusqu'en Italie, beaucoup ne quittèrent pas le territoire Corse, se fixant sans doute à proximité de leur contrée natale, prêts à y revenir lorsque l'occasion s'en présenterait. Enfin il n'est pas inadmissible qu'il y ait eu, parmi ces rudes pasteurs et chasseurs des montagnes, un certain nombre d'insoumis, lesquels, reprenant la vie libre et indépendante qui avait sauvé leurs ancêtres de la servitude romaine, durent gagner les forêts voisines et s'y disperser, se mettant à l'abri dans des retraites inaccessibles. La sauvage région de Galéria, les forêts de Filosorma, de Valdoniello, furent sans doute les principaux de ces refuges où les Génois ne se hasardèrent pas à poursuivre les réfractaires. Aussi, lorsque le Niolo put être repeuplé, ce furent certainement les anciens habitants du pays et leurs descendants qui vinrent le coloniser à nouveau plutôt que des étrangers que rien n'attirait sur ces arides sommets, couverts de frimas pendant plus de la moitié de l'année.

En conséquence, tout permet d'admettre que, malgré les nombreuses vicissitudes qu'eurent à subir à diverses époques les habitants des plus hautes régions de la Corse, les antiques montagnards, issus des primitifs occupants de l'île, n'ont point été exterminés. Ils survivent toujours.

Grâce à un puissant raçage, leurs descendants les moins modifiés, très vivaces au Niolo et dans les régions voisines, y constituent encore actuellement les deux cinquièmes de la population totale.

GROUPE II

Région Cortinaise.

De même que le premier groupe, le second, celui de la région Cortinaise, se subdivise en deux sous-groupes.

Le premier composé exclusivement de personnes originaires de la ville de Corte, le second d'habitants des communes et des villages situés soit sur la route nationale n° 193, soit à proximité de cette route, les uns au nord de Corte : Soveria, Tralonca, Omessa, San Lorenzo, Santa Lucia di Mercurio, etc., les autres au sud de la ville : Vivario, Venaco, Muracciole, Ghisoni, Vezani, Erbajolio, etc.

De même encore que dans le premier groupe, une localité, la commune de Corte, a fourni un nombre assez élevé d'observations : cinquante-neuf, tandis que les villages du nord n'en ont donné que dix-huit, et ceux du sud seize seulement.

Un curieux hasard fait que le total des observations du premier

et du deuxième groupes est absolument le même : quatre-vingt-treize hommes âgés de plus de vingt ans. Cette heureuse coïncidence permet aux comparaisons entre les chiffres de ces deux groupes d'acquérir une grande exactitude.

1er Sous-groupe. — INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES DE LARGEUR DANS LA VILLE DE CORTE.

TABLEAU IV.

GROUPE II

1° **Ville de Corte.**

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIES	POURCENTAGES
Dolichocéphales.....	72	2	11	18,6 p. 100
	73	7		
	74	2		
Mésaticéphales.....	75	13	41	69,4 p. 100
	76	5		
	77	6		
	78	14		
	79	3		
Brachycéphales.....	80	3	7	11,8 p. 100
	81	3		
	82			
	83			
	84			
	85			
	86	1		
		59		

Quoique la ville de Corte soit située au pied des grands contreforts du Niolo, à l'endroit où la rivière de la Restonica conflue avec celle de Tavignano, de laquelle les gorges pittoresques ont été pendant longtemps le passage le plus fréquenté par les bergers Niolins descendant, au commencement de l'hiver, conduire leurs troupeaux de moutons dans la plaine d'Aléria; quoique Corte ruinée à plusieurs reprises ait été en grande partie repeuplée, assure-t-on, par les Niolins, cependant le nombre des dolichocéphales y est, actuellement, plus de moitié moindre qu'au Niolo proprement dit, tandis que la quantité de têtes courtes s'y élève à plus du double.

En outre, les formes crâniennes intermédiaires y présentent une augmentation considérable, passant de 50 p. 100, chiffre qu'elles ont dans l'ensemble du groupe Niolin, à près de 70 p. 100. Ce nombre élevé de mésaticéphales que nous avons signalé comme une particu-

larité du versant oriental du Niolo, se maintient à peu près identique dans toute la région Cortinaise.

Les villages des contreforts orientaux de la région Nioline montrent donc plus de similitudes avec la région Cortinaise qu'avec le Niolo proprement dit.

Ce fait, qui semble caractériser l'évolution ethnique de cette partie de la Corse, est facilement expliqué par la géographie. Corte, point central de l'île, n'est protégé à l'est par aucune barrière infranchissable; la vallée du Tavignano, qui de là descend à la mer, est largement ouverte; les défenses naturelles sont en amont, entre la ville et le Niolo.

Le versant oriental du Niolo et le pays cortinais ont donc toujours été très accessibles aux envahisseurs débarqués sur les rivages de la côte est. Les Romains s'y étaient établis. Enfin Corte est depuis longtemps un lieu de passage reliant les deux principaux ports de la Corse, Ajaccio et Bastia.

De Bastia à Corte la route est facile. Tous les immigrants venus de l'Italie se sont sans obstacles répandus dans toute cette région; là, par conséquent, les anciens Corses descendus de leurs montagnes devaient tendre à se mélanger aux nouveaux venus. Aussi n'est-il point surprenant que précisément les nombres les plus élevés de formes crâniennes intermédiaires que nous ayons pu constater se soient rencontrés dans le pays cortinais. Ainsi, tandis que dans le tableau du pourcentage de l'indice céphalométrique de cent cinquante-quatre sujets appartenant à toutes les autres parties de la Corse, le nombre des mésaticéphales s'élève seulement à 55 p. 100; dans la ville de Corte, ce nombre atteint, comme nous l'avons déjà dit, près de 70 p. 100 — exactement 69,4 p. 100, — soit presque 15 p. 100 de plus que dans le reste de la Corse (voir tableau VII) et 20 p. 100 de plus que dans le groupe Niolin.

La conséquence de ce grand fusionnement des deux formes crâniennes extrêmes est que les dolichocéphales réunis aux brachycéphales forment, à Corte, à peine le tiers de la population : 30 p. 100 seulement; tandis que les formes qui résultent de leur mélange dépassent les deux tiers.

Cependant, malgré la diminution du nombre des dolichocéphales et malgré l'augmentation des brachycéphales, on peut constater que l'influence qui prédomine chez les mésaticéphales de Corte et chez ceux de tout le groupe Cortinais est encore plutôt une force dolichocéphale que brachycéphale.

Mais pour combien de temps? La présence dans la série des indices céphalométriques de Corte de deux maximums, tous deux

mésaticéphales sans doute, mais l'un très voisin des dolichocéphales purs : indice 75 avec 13 sujets; et l'autre bien rapproché de la brachycéphalie : indice 78 avec 14 sujets, témoigne d'un vigoureux antagonisme entre les deux formes crâniennes extrêmes.

La situation actuelle du fusionnement ethnique à Corte semble donc être la suivante : une population originairement dolichocéphale a reçu et reçoit sans cesse des immigrants à tête courte, mais elle n'a pour contre-balancer cet envahissement que sa grande puissance de raçage. Dès lors il est à prévoir qu'un temps, peu éloigné peut-être, viendra, où les brachycéphales seront plus nombreux que les dolichocéphales.

Or on ne saurait prétendre la chose impossible, car l'étude du Groupe III, composé de cent cinquante-quatre sujets appartenant à toutes les autres régions de la Corse, à l'exception du Niolo et du Cortinais, montre le fait déjà accompli (voir tableau VII, Groupe III).

2° *Sous-groupe.* — Indices céphalométriques de largeur dans diverses localités de la route nationale n° 193 situées au nord et au sud de Corte. — Le mouvement qui entraîne les individus se déplaçant à se fixer de préférence dans les agglomérations les plus importantes, se constate à Corte, car les brachycéphales s'y rencontrent plus nombreux que dans les localités rurales avoisinantes.

Tableau V.

GROUPE II

2° **Route nationale n° 193.**

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		AU NORD DE CORTE		AU SUD DE CORTE	
Dolichocéphales.....	71	1	33,3 p. 100	1	25,0 p. 100
	72				
	73	4		1	
	74	1		2	
Mésaticéphales.....	75	2	61,1 p. 100	2	68,7 p. 100
	76	4		4	
	77	2		3	
	78	2		1	
	79	1		1	
Brachycéphales.....	80		5,5 p. 100		6,2 p. 100
	81	1		1	
		18		16	

En effet, dans les localités situées soit au nord, soit au sud de la cité cortinaise, dans le voisinage de la route nationale n° 193, le

pourcentage des dolichocéphales tend à se relever. Dans la région au nord de Corte comprenant Soveria, Tralonca, Omessa, Santa Lucia di Mercurio, etc., le nombre des têtes longues atteint presque 34 p. 100, constituant donc le tiers de la population. Dans la région au sud de Corte comprenant Serragio di Venaco, Vivario, Muracciole, Vezzani, Ghisoni, etc., les dolichocéphales, au nombre de 25 p. 100, représentent encore le quart des habitants, tandis que dans la ville de Corte. ainsi que nous l'avons vu, ils comptent à peine pour un cinquième.

Sans doute mes observations, prises sur des sujets originaires des localités voisines de la route n° 193, sont trop peu nombreuses pour permettre des conclusions définitives : dix-huit pour les villages au nord de Corte et seize seulement pour ceux situés au sud; cependant, d'après ce que j'ai constaté, sans pouvoir prendre de mesures, je suis très porté à croire que les pourcentages du tableau V doivent être peu éloignés de la réalité.

TABLEAU VI.

ENSEMBLE DU GROUPE CORTINAIS

Région Cortinaise.

Dolichocéphales :
Indices de **69** à **74**. — Nombre des sujets : 21, soit **22,5** p. **100**.
Mésaticéphales :
Indices de **75** à **79**. — Nombre des sujets : 63, soit **67,7** p. **100**.
Brachycéphales :
Indices de **80** et au-dessus. — Nombre des sujets : 9, soit **9,6** p. **100**.

La comparaison des deux grands groupes du centre de la Corse, le groupe Niolin et le groupe Cortinais, tableaux III et VI, montre qu'en dehors des hautes régions montagneuses desquelles le séjour est assez peu agréable et où la vie pastorale est presque la seule possible, les types dolichocéphales tendent fortement à diminuer. Or, comme nous allons retrouver dans le groupe III le même nombre de têtes longues que dans la ville de Corte, il devient donc de plus en plus manifeste que la population de la Corse marche vers une forme métisse, issue de la fusion des types dolichocéphales anciens et des types brachycéphales nouveaux, qui amènera progressivement la disparition des dolichocéphales. Ce qui paraît appuyer sérieusement cette indication c'est que déjà, même en plein Niolo, plus de la moitié des habitants appartient au type intermédiaire.

GROUPE III

TABLEAU VII.

GROUPE III

Habitants originaires des autres régions de la Corse.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIES	POURCENTAGES
Dolichocéphales.....	69	1	29	18,8 p. 100
	70			
	71	1		
	72	3		
	73	12		
	74	12		
Mésaticéphales.....	75	16	85	55,1 p. 100
	76	19		
	77	15		
	78	17		
	79	18		
Brachycéphales.....	80	16	40	25,9 p. 100
	81	13		
	82	6		
	83	3		
	84	1		
	85			
	86			
	87			
	88	1		
		154		

Le groupe III est formé par cent cinquante-quatre Corses provenant de toutes les parties de l'île, à l'exception des régions que nous venons d'étudier, groupes I et II, sous les désignations de région Nioline et de région Cortinaise. Comprenant des sujets originaires aussi bien des principales contrées du littoral : Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Porto-Vecchio, etc., ou de l'intérieur des terres : Sartène, Levie, Muro, Orezza, Campile, Corbara, etc., que des contrées montagneuses et centrales comme Bastelica, Bocognano, Zicavo, Palneca, etc., ce troisième groupe peut donner une notion, sinon complète, du moins très approximative, de la composition générale de la population du reste du territoire de la Corse.

Le fait saillant qui caractérise immédiatement ce groupement général est la présence d'un nombre de têtes rondes supérieur à tout ce que nous avons constaté dans les autres groupes.

Le versant occidental du Niolo avait bien révélé la possibilité de l'existence d'une grande quantité de brachycéphales parmi les

habitants de la Corse, mais le petit nombre des observations provenant de cette région ne permettait point d'attribuer trop d'importance à cette indication.

Il en est différemment du cas présent ; cent cinquante-quatre observations provenant, sans aucun choix, de toutes les autres contrées de la Corse, ne sauraient donner un résultat susceptible d'être profondément modifié par une série plus nombreuse. On peut donc considérer les pourcentages du groupe III comme représentant, bien vraisemblablement, la composition générale de la population de la Corse, en dehors du massif montagneux du Niolo et des régions voisines. Une indication s'en dégage, elle est conforme à ce que les tableaux précédents permettaient de pressentir : la brachycéphalie tend à envahir la Corse.

On voit en effet, dans le tableau du groupe III, les indices céphalométriques de 80 et au-dessus dépasser en nombre ceux qui sont au-dessous de 75. Ainsi partout, autre part qu'au Niolo ou dans le voisinage de la ville de Corte, les têtes rondes commencent à constituer plus du quart de la population, près de 26 p. 100 ; tandis que les dolichocéphales représentent à peine le cinquième, exactement 18,8 p. 100.

Or, ces têtes courtes, l'étude des groupes précédents l'a fait voir, n'appartiennent point à la plus ancienne population de l'île ; leur très petit nombre dans les contrées niolines, refuges des primitifs habitants, atteste assez qu'elles y sont venues tardivement, qu'elles sont d'origine étrangère. Les quelques chiffres fournis par le groupe IV témoigneront, nous allons le voir, dans le même sens.

De toutes ces données il résulte, fait bien intéressant pour l'histoire de la Corse, qu'à l'époque actuelle une race nouvelle progressivement envahissante tend à remplacer l'ancienne race des montagnes de la Corse, sérieusement menacée de disparaître.

De beaucoup trop insuffisant, avec ses quatorze sujets, ce groupe a néanmoins l'intérêt d'une expérience ethnique. Il est constitué par des hommes âgés de vingt ans et au-dessus, issus de père, mère ou grands-parents d'origine étrangère. Les ascendants corses appartiennent à la région cortinaise.

Un fait, auquel, après ce que nous venons déjà de constater, on devait s'attendre, s'en dégage : le pourcentage des brachycéphales est plus élevé que celui des dolichocéphales. Sans doute, d'un si minime nombre d'observations on ne peut rien conclure de certain, mais cependant, ce qui semble attester la valeur de cette indication, c'est qu'elle répond à l'ensemble de toutes les indications déjà signalées, dénonçant l'origine étrangère de la brachycéphalie.

GROUPE IV

TABLEAU VIII.

GROUPE IV.

Corses issus de parents étrangers.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIES	POURCENTAGES
Dolichocéphales.....	73	1	2	14,2 p. 100
	74	1		
Mésaticéphales.....	75	2	9	64,2 p. 100
	76	1		
	77			
	78	4		
	79	2		
Brachycéphales.....	80		3	21,4 p. 100
	81	2		
	82			
	83			
	84			
	85			
	86			
	87	1		
		14		

On ne saurait assurément prétendre que les étrangers, Français et Italiens, qui viennent se marier en Corse, soient tous brachycéphales, il est même évident qu'un certain nombre doit avoir la tête plus ou moins allongée, mais d'après le peu qu'il m'a été donné d'observer, la majorité serait brachycéphale.

Ainsi, sur six personnes d'origine étrangère, mariées avec des Corses et ayant des enfants, que j'ai pu mesurer, cinq étaient brachycéphales. Leurs indices étaient les suivants : 77 ; deux fois 81 ; puis 82, 84 et 85.

Un Corse, indice 78,17 ; marié à une Française : indice 81,0 ; avait une fille de vingt ans, possédant exactement les mêmes diamètres céphalométriques que la mère.

Les deux fils d'un Italien : indice 82,0, marié à une Corse, présentaient l'un et l'autre l'indice 75,0. Je n'ai pas mesuré la mère ; mais il semblerait, dans ce cas, que le raçage Corse ait prédominé.

Dans les autres cas, les enfants, étant âgés de moins de vingt ans, ne peuvent être comparés aux adultes. Mais, il faut le reconnaître, si intéressantes qu'elles soient, ces observations ne peuvent servir que de premiers jalons pour une étude à faire. Ceux qui voudront l'entre-

prendre devront s'enquérir, avec le plus grand soin, de l'origine des ancêtres du progéniteur Corse; car s'il y avait déjà parmi eux des étrangers, il y aurait dans ce cas beaucoup de chances, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte, pour que l'influence du raçage soit souvent très affaiblie, parfois même complètement annihilée.

Totalisation des indices céphalométriques et pourcentage général.

La totalisation des indices et le pourcentage général fournissent assurément un tableau représentant bien l'état actuel de la population de la Corse considérée dans son ensemble, mais n'apprennent rien sur son évolution ethnique passée ni sur ses tendances dans l'avenir.

L'examen même de ce seul tableau conduirait, assez logiquement, à considérer les brachycéphales, inférieurs en nombre dans la totalité du pays, comme devant représenter les survivants d'une forme ancienne en décadence en face de la dolichocéphalie. Il a fallu les observations prises dans les contrées montagneuses du centre de l'île pour apprendre que c'est précisément le contraire qui se produit.

Tableau IX.

Indices céphalométriques de largeur et leurs pourcentages pour la Corse entière.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIE	POURCENTAGES
Dolichocéphales	69	1	90	25,4 p. 100
	70	4		
	71	6		
	72	9		
	73	36		
	74	31		
Mésaticéphales.....	75	51	204	57.6 p. 100
	76	45		
	77	39		
	78	42		
	79	27		
Brachycéphales.....	80	21	60	16,9 p. 100
	81	25		
	82	7		
	83	3		
	84	1		
	85			
	86	1		
	87	1		
	88	1		
		354		

Le seul point sur lequel tous les tableaux, autant ceux des divers

groupes que celui de l'ensemble (tableau IX), soient d'accord, est qu'il se constitue en Corse, depuis longtemps déjà probablement, un type intermédiaire tendant à absorber, en les fusionnant, les deux types extrêmes dolichocéphales et brachycéphales.

Aussi renseigné sur la morphologie crânienne de l'ancienne population montagnarde par les documents provenant de la région Nioline, nous pouvons conclure que la Corse, originairement habitée par des dolichocéphales, tend à devenir mésaticéphale, par suite de l'immigration, chaque jour plus nombreuse, d'étrangers à tête ronde. Sans doute le vieux type Corse, encore nombreux et surtout résistant, tiendra, grâce à la puissance de son raçage, pendant longtemps encore; mais déjà la dolichocéphalie proprement dite ne compte plus que pour un quart de la population totale, et en dehors des régions montagneuses, où elle constitue les deux cinquièmes des habitants, elle est réduite à Corte et presque partout ailleurs à environ un cinquième.

Sans doute les formes intermédiaires qui se développent sont encore plus du côté de la dolichocéphalie que du côté des formes à têtes rondes, et cela dans la proportion de près d'un tiers. Les indices 75 et 76 du tableau général réunissent quatre-vingt-seize sujets contre soixante-neuf seulement possédant les indices 78 et 79.

Sans doute le maximum de fréquence, identique pour la Corse entière (tableau IX) à celui du Niolo (tableau I) se maintient encore à l'indice 75; mais en dehors des montagnes toutes les prédominances ethniques tendent à s'atténuer.

De telle sorte que l'on peut prévoir un avenir plus ou moins éloigné, mais certain, où le vieux type des montagnards de la Corse, de plus en plus submergé par de nouveaux arrivants, se modifiera au point de ne plus être représenté que par des descendants, toujours plus rares, chez lesquels survivront sporadiquement quelques-uns de ses anciens caractères distinctifs.

A ce moment, absorbé, anéanti dans son dernier refuge, l'homme pléistocène de Cro-Magnon se sera, en Corse, comme en France, transformé en une race moderne.

LE PAYS DE LAGHOUAT

Par J. HUGUET

I

Laghouat est à proprement parler la capitale du Sud Algérien. Il y a quarante ans elle avait, au point de vue administratif, l'importance que les progrès de l'œuvre de pénétration ont fait attribuer successivement a El Goléa et à In-Salah.

A cette époque, on appelait Sahara tous les territoires qui s'étendent autour de Laghouat, tandis que nous réservons cette dénomination aux régions situées plus au sud. Les limites du désert ont pu être reculées; il n'en est pas moins vrai que Laghouat est en plein Sahara. Sa situation géographique en fait le trait d'union naturel entre Alger et nos postes extrêmes, entre le Tell et le grand désert. On s'y trouve à 456 kilomètres d'Alger, à 462 d'El Goléa; à des distances moindres sont les autres Ksour du sud : Ghardaïa à 189 kilomètres de Laghouat et Ouargla à 307.

Bâtie à 787 mètres d'altitude, la ville est orientée suivant la direction S.-O.-N.-E; elle occupe les deux versants d'une ligne rocheuse, dont l'arête principale est en calcaire dolomitique, le djebel Tizgrarin ou Rocher des Chiens. Le pied du dernier piton s'avance jusqu'à la rive droite de l'Oued Mzi que ce soulèvement refoule un peu vers le nord et oblige, en cet endroit, à décrire une courbe accentuée. A quelque distance, et en avant de la ville vers l'est, s'opère la jonction de l'Oued Mzi et de l'Oued Messaad qui donnent naissance à l'Oued Djeddi.

L'Oued Mzi (Mzi, mot berbère diminutif de Amzian, petit), peut être considéré comme la ligne de démarcation entre la zone des terres et celle des sables qui commence sur la rive opposée. Cette séparation n'est pas absolument rigoureuse, à vrai dire, puisque, dans la plaine du Dakla, on observe déjà des dunes dont quelques-unes mesurent jusqu'à 20 mètres.

Les eaux de l'Oued Mzi disparaissent à 20 kilomètres et se frayent un chemin sous les sables pour reparaître à 4 kilomètres en amont de Laghouat. L'Oued ne coule qu'au moment des crues annuelles de mars et avril; encore celles-ci n'ont-elles rien de régulier. L'Oued Mzi se trouve resserré à la hauteur de Laghouat, d'une part, à l'ouest entre le Djebel ou Deloua sur la rive droite et le Milok sur la rive gauche; d'autre part à 4 kilomètres plus à l'est, entre le Djebel Ras El Aïoun sur la rive droite et sur la rive gauche le prolongement méridional du Dakla. Malgré ces obstacles, qui, dans une certaine mesure, peuvent ralentir l'écoulement des eaux, le lit de l'Oued Mzi a encore une largeur de près d'un kilomètre et ses crues sont parfois terribles. L'Oued se divise alors en trois bras profonds de plus de 6 mètres. Pendant ces périodes, le courrier est obligé d'attendre

pour passer que le niveau des eaux ait suffisamment baissé. C'est dans une de ces crues subites que le maréchal des logis Labouèbe, du 17e escadron du train, a trouvé la mort le 10 octobre 1892, en voulant sauver des militaires entraînés par le courant. Un monument a été élevé près du théâtre même de l'accident pour perpétuer l'acte de dévouement du malheureux sous-officier.

De la disposition particulière du Rocher des Chiens, par rapport à l'Oued Mzi, il est résulté la formation de deux vallées distinctes occupées par les deux oasis de Laghouat : l'une au nord, l'autre au sud. Ces dépressions, dans leurs points élevés, sont formées de terrains quaternaires et, à leur partie la plus déclive, d'une couche d'alluvions qui se prolonge d'une façon ininterrompue jusqu'au lit de l'Oued Djeddi par la brèche du Ras et Aïoun.

La région de Laghouat était bien connue des anciens quoique l'Oued Djeddi ait été désigné par eux sous des dénominations différentes. D'après M. Vivien de Saint-Martin, Nigris et Oued Djeddi c'est tout un ; MM. Carette et C. Tissot le considèrent comme répondant au cours supérieur du Triton de Ptolémée. Enfin le capitaine Ragot l'identifie avec le Niger et avec le cours supérieur du Nil de Pline. Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'opinion erronée de Ptolémée, qui avait appelé Nigir, non l'Oued Djeddi considéré comme répondant pour la plupart des auteurs au Nigir ou Nigris, mais l'Oued Ghir (ou Gir) cours d'eau situé plus à l'ouest.

Si l'on se reporte à la géographie des anciens, ces régions traversées par l'Oued Djeddi étaient, sur la rive gauche, la Gétulie, et, sur la rive droite, la Mélano Gétulie. Sous la domination romaine, ce cours d'eau servait de limite extrême à la province de Mauritanie. On a d'ailleurs trouvé des vestiges de l'occupation du peuple conquérant. Le capitaine Ragot, dans une note parue dans les mémoires de la Société archéologique de Constantine (t. XII) a signalé l'existence d'un barrage romain sur l'Oued Djeddi, à l'est de Laghouat. Le docteur Maillefer, pendant qu'on faisait à l'est de la ville quelques travaux de terrassement, a trouvé un petit bronze assez fruste du Bas-Empire. Près du Fort Morand, il a découvert une médaille romaine en bronze représentant Maxentius qui a régné entre les années 308 et 312 de notre ère. Le revers est orné d'une figure assise dans un temple hexastyle et entourée de la légende

CONSERV. VRB. SUAE.

Au Conservateur de sa ville.

Les Gétules ont été, selon toute apparence, les vrais autochtones, mais, quoique de descendance berbère, au lieu de résister aux envahisseurs, ils se firent refouler vers le sud comme beaucoup de populations de même origine. Ils laissèrent successivement opérer leur fusion avec les Romains, les Vandales, peut-être même avec les Maures [1], enfin et surtout avec les Arabes. Au moment de l'invasion arabe, la région de Laghouat était

1. J'étudierai dans un travail spécial les interprétations ethnographiques que l'on peut attribuer au terme « maures » si fréquemment employé par les historiens et les voyageurs du Nord-Afrique.

habitée par cinq tribus appartenant à la grande confédération berbère des Magr'Aoua, ceux-là mêmes dont nous retrouverons une agglomération fixée à El Goléa à la fin du XIVe siècle.

II

Il est impossible de fixer une date certaine à la fondation de Laghouat. Les détails les plus intéressants sur les débuts de son histoire nous sont fournis par le satirique Sidi Ah'med ben Yousof, dont les dictons ont été publiés par M. René Basset (*Journal Asiatique*, Imprimerie Nationale, 1890, p. 68-75) :

« Il y a plusieurs siècles, les Oulâd Salem chassés du Gourara par des divisions intestines, vinrent s'établir sur l'Oued Djedi (en berbère, rivière de sable) où ils trouvèrent une fraction des Ksel qui y étaient déjà installés. Plus tard arrivèrent les Oulâd Sekehal et les Oulâd Zid partis du Mzab. De concert avec ceux qui les avaient précédés, ils fondèrent un village appelé Ben Bouta; d'autres ksour se créèrent peu à peu près du premier : celui de Bou Mendala peuplé de Ouaouda et d'Oulâd Bou Râs venus de Biskra; ceux de Nedjal et Sidi Mimoun fondés par les Oulâd ben Zeyân des Hamman Gheraba; ceux de Bedla et de Qasbah ben Fetah par des gens du Mzab. Ces villages s'unirent les uns aux autres et leur fusion forma la ville d'El Aghouat ou Laghouat. »

D'après M. Basset, ces événements, s'ils sont authentiques, doivent être antérieurs au milieu du IVe siècle de l'hégire, car la chronique d'Ibn Hammâd nous apprend qu'en 335 de l'hégire El Khaïr ben Mohammed ben Khazer ez Zenati faisait respecter l'autorité du Kalife fatimite Ismaël dans la ville de Laghouat.

Dès 1666, les Oulâd Yousof qui habitaient le Ksar de Bedla émigrent pour aller fonder Tadjemout. Les relations de Ben Fetah n'avaient pas été meilleures que celles de Bedla, car quelque temps auparavant sa casbah venait d'être détruite. Le souvenir de ces rivalités a donné naissance à diverses légendes dont la plus intéressante est celle relative à Sidi En Naceur.

Ce personnage était un saint marabout de Ben Bouta; il avait une fille nommée Djohora d'une beauté remarquable, qui faisait « manger de la cervelle d'hyène » (inspirait la plus violente passion) à tous les jeunes gens. Ali ben Bellag, du Ksar de Ben Fetah, l'ayant demandée en mariage, se vit impitoyablement éconduire. Il prépara une terrible vengeance.

Le soir du jour où avait été célébrée l'union de Djohora avec Saïd ben Bou Zachar, Ali s'introduit dans Ben Bouta avec des amis, entre par surprise dans leur habitation, fait irruption dans la chambre nuptiale, poignarde son heureux rival, violente la malheureuse restée sans défense et lui fait subir les derniers outrages. Puis, craignant d'être pris, il égorge sa victime et se tue lui-même auprès d'elle.

Le marabout accourt à la nouvelle de l'affreux attentat. Sa première parole est une malédiction : « Que Dieu, s'écrie-t-il, disperse les habitants du Kasbet ben Fetah, comme mon souffle a dispersé ces grains de sable » !

Le lendemain, le Ksar était désert, tous ses habitants se trouvant trans-

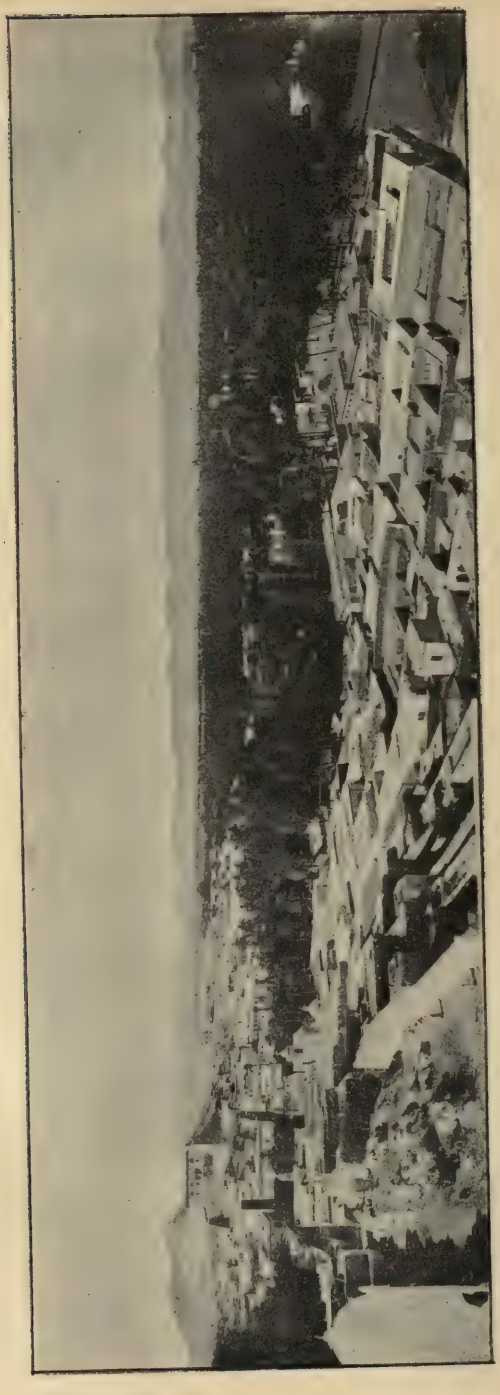

Fig. 85. — Panorama de Laghouat.

Cette vue a été prise du haut du fort Morand. Les jardins que l'on aperçoit en face et à droite appartiennent à l'oasis Nord. Le monument qui domine à gauche est le fort Bouscaren (hôpital militaire)

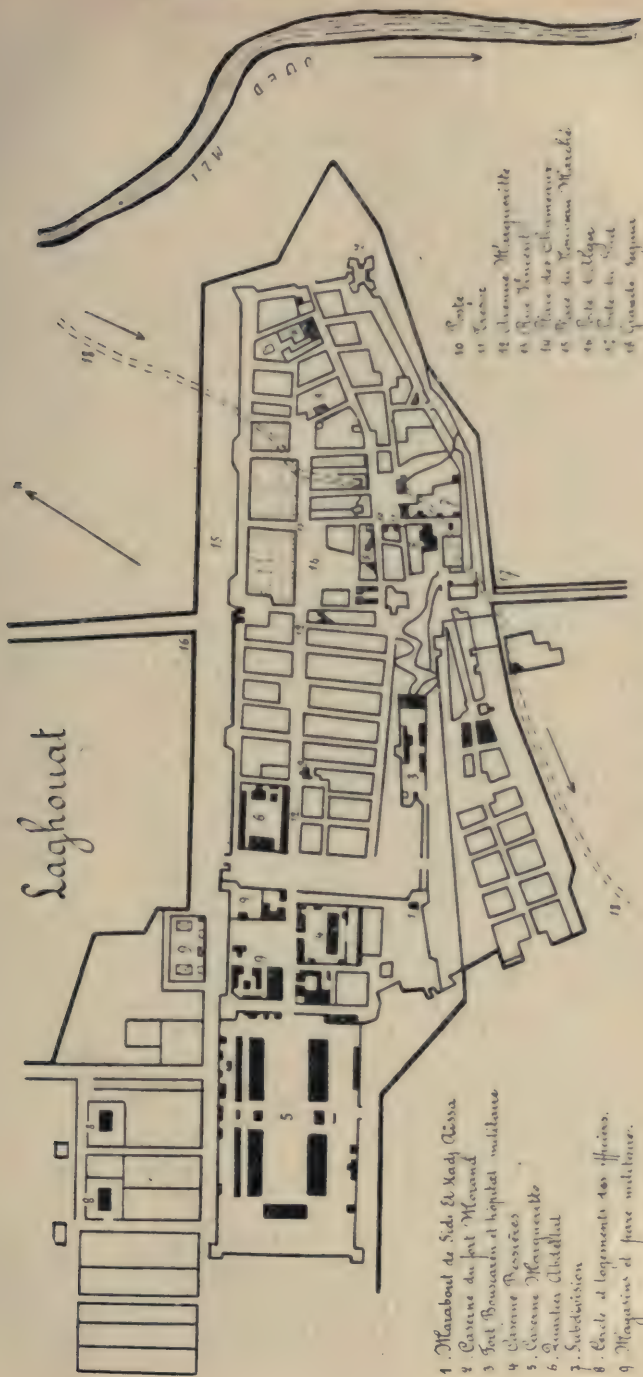

Fig. 86. — Plan de Laghouat.

portés à Rhadamès où étaient déjà établis des indigènes du Fezzan. Les nouveaux venus disent : « Nous arrivons de Ben Fetah où nous avons déjeuné hier (Rheda Amès, déjeuner d'hier). Ce serait là l'origine du mot Rhedamès donné à la cité devenue l'asile des maudits.

Vers la fin du XVIIe siècle, vient s'établir à Ben Bouta un grand marabout, Sidi El Hadj Aïssa (1668-1737) originaire de Tlemcen et mort à Laghouat où est son tombeau.

Comme célébrité, il ne le cède en rien à son émule Sidi Abdoul Aziz; c'est à l'intervention de ce dernier, demandée par Si El Hadj Aïssa, que les habitants de Laghouat auraient dû de voir s'arrêter une redoutable inondation de l'Oued Mzi. Le colonel Tumelet dit qu'en reconnaissance de ce service signalé les habitants offraient tous les ans au marabout, et après lui à ses descendants, un régime de leurs plus belles dattes. Cet usage serait tombé en désuétude seulement depuis l'occupation française.

C'est à l'époque où ces saints de l'Islam exerçaient sur le pays la plus *heureuse* influence, qu'on y voit arriver et s'établir les Larbâa, grande tribu chassée du Zab de Biskra (vers 1700) par les Oulad Djellab et ainsi nommée à cause de sa division en quatre fractions (El Arba quatre). A leur tour les Larbâa devaient refouler les zenakhera sur Boghar.

Les luttes entre Ksour continuent à être plus violentes que par le passé; El Assafia [1], à 9 kilomètres à l'est de Laghouat, est en situation prospère, malgré de gros revers subis dès les premiers jours. Les gens de Laghouat, craignant d'avoir à subir plus tard la domination d'une ville rivale, vont demander à Si El Hadj Aïssa d'amener sa ruine et lui promettent une offrande considérable si leur désir peut être exaucé. Le marabout promet et tient parole : une tempête de sable suivie d'autres de grêle s'abat sur El Assafia, renversant les maisons, ensablant les jardins, dispersant les habitants.

Mais les Beni Laghouat, heureux de leur souhait réalisé, oublient d'acquitter la dette contractée envers Si El Hadj Aïssa pour son œuvre de destruction. Ne pouvant contenir sa colère, le marabout indigné songe à relever la ville de ses ruines : « Construisez un ksar un peu au-dessus de l'ancien, Allah vous protégera », dit-il aux Meghazi. Ceux-ci s'empressent d'offrir à leur protecteur la somme due par les Beni Laghouat et, forts de son appui, viennent de nouveau s'établir à El Assafia. Ce n'est point assez, il faut encore châtier les ingrats; El Hadj Aïssa, possédant en outre de toutes les vertus le don de prophétie, prédit aux Beni Laghouat leur ruine future : « Que Allah me préserve d'être enterré dans votre cimetière!... Je jure qu'il m'est désormais impossible de mettre en vous ma confiance. Vous manqueriez même à la foi due au Prophète, car vos cœurs sont vides

1. J'écris El Assafia, bien que les indigènes prononcent El Lassafia. Le fondateur de la ville fut Diab ben Kalem, sur lequel les Ketoub el Rasaouet rapportent maintes légendes : Cheiba, la merveilleuse jument blanche de Diab, occupe aussi une belle place dans ces héroïques récits. Il ne reste aujourd'hui de El Assafia qu'un vieux mur avec une quinzaine de maisons. L'oasis est petite, mais il y a de beaux jardins.

de sentiments généreux!... Creuse des tombes, ô fossoyeur, prépare des linceuls pour les femmes et les enfants... La malédiction d'Allah a frappé le plus beau des Ksour. Les habitants seront dépouillés de tous leurs biens, des troupes sans nombre arriveront. Ces troupes vêtues de noir, semblables aux sauterelles par leur nombre, elles apparaissent du côté de l'occident. O insouciants qui croyez que les torts que vous m'avez faits vont rester impunis, avec l'aide d'Allah, vous serez confondus et châtiés. »

Quand, en 1708, le sultan marocain Mouley Ismaïl, parcourant le Sahara, vint camper à l'ouest de la ville qui lui paya tribut, Laghouat était divisée en deux partis ou soffs : les Oulad Serghin, les Hallaf. A cette époque la discorde régnait au dedans comme autrefois, les Oulad Hallaf habitant le quartier est, et les Oulad Serghin le quartier ouest. L'objectif de chaque parti était la prise de possession de la dérivation de l'Oued Mzi (Oued Lekhier). Le quartier dépourvu d'eau se voyait contraint de subir les conditions imposées par son rival. C'est grâce à l'eau fournie jadis en abondance par les sources de l'Oued Lekhier, comblées en 1741 par les Mozabites coalisés, remplacées depuis par les sources qui se font jour à la hauteur du Ras El Aïoun, que « les environs de Laghouat abondaient en fruits tels que, dattes, figues, grenades, raisins, coings, poires ; la culture y était soignée et le commerce florissant ». Le jugement porté par Abd El Din, géographe arabe, originaire de Laghouat, garde encore toute sa valeur. La conclusion ne serait plus de mise pour notre époque, à savoir que « les scorpions et la peste n'approchent pas de la ville parce qu'elle a été fondée sous un favorable horoscope ».

En 1727, Laghouat, après avoir dépendu du Maroc, passe aux Turcs et est placé sous l'autorité du bey Titeri de Médéa : mais cette souveraineté semble avoir été plus nominale qu'effective, car elle n'empêche pas les luttes violentes de persister. En 1785, la ville se révolte, refuse de payer l'impôt, et le bey d'Oran propose au dey d'Alger de soumettre la ville à la condition de la garder ultérieurement sous son pouvoir. Ces changements n'amènent pas davantage l'accord entre les deux fractions ennemies. Ben Salem, chef des Hallaf, parvient à s'assurer l'appui du bey d'Oran, le met à profit pour vaincre la résistance des Oulad Serghin; devenu maître de la ville, il y exerce sans conteste l'autorité jusqu'au moment de la conquête de l'Algérie.

A cette époque un autre marabout d'origine égyptienne, Si El Hadj Moussa, se donne pour mission de réveiller l'ardeur religieuse des habitants. Il cherche à exalter leur fanatisme en proclamant le danger que court la cause de l'Islam, depuis les premiers succès des troupes françaises.

« Pendant son séjour à Laghouat, dit le colonel Tumelet, Sidi El Hadj Moussa prenait plaisir à remplir l'office de moudden à la mosquée des Hallaf, appelant les fidèles aux cinq prières canoniques avec les modulations vocales usitées dans l'Orient. Tout le quartier des Hallaf était dans le ravissement et on se pressait dans les rues ou sur les terrasses pour entendre chaque jour cet harmonieux appel à la prière. Son talent pour

jeter l'adan aux quatre points cardinaux ne fut certainement pas étranger au succès de son prosélytisme dans le Ksar de Laghouat. »

Ce marabout, appelé par les Derkaoua, cède à leurs instances, il quitte le pays pour suivre sa destinée, dirigeant « des bandes faméliques et pédiculeuses sur Boghar et Médéa ». Après son départ, il n'est plus question de croisade ni de guerre sainte.

Entre temps, des événements politiques d'une grande importance viennent absorber tous les esprits. Un Ouled Serghin, nommé El Hadj Arbi, de la famille du marabout Si El Hadj Aïssa, ayant été chassé de Laghouat par ordre de Ahmed ben Salem, se rallie à Abd el Kader, reçoit de lui des armes, des munitions, un drapeau [1] et le titre de Khalifa de Laghouat. Après avoir concentré ses forces dans le Djebel Amour, il vient camper sous les murs de Laghouat.

Les Oulad Serghin, puis les Hallaf se soumettent à son autorité; Ahmed ben Salem est obligé de se réfugier chez son gendre Ben Naceur ben Chora et de se retirer en suite au Mzab.

Abd el Kader, jugeant que la possession d'Aïn Mahdi présenterait le double avantage de lui permettre de s'établir à proximité de Laghouat et d'avoir une défense tout organisée, essaie d'entraîner à lui le marabout. « Dites à votre maître, répond Tedjini aux envoyés, que je ne suis ni un ennemi ni un révolté, et que je suis prêt à reconnaître et à faire reconnaître par tous, l'autorité de sultan Abd el Kader; mais, chef d'une confrérie religieuse et ne m'occupant que des choses du Ciel, je veux éviter tout contact avec les princes de la terre investis du pouvoir temporel. Je proteste de nouveau de mes intentions pacifiques, mais, si le sultan veut me voir, il devra d'abord renverser les murailles de la ville et percer la poitrine de mes serviteurs. »

La lutte était ouverte, il ne restait plus à Abd el Kader qu'à faire le siège d'Aïn Mahdi. C'est l'événement le plus important de l'année 1838.

Le récit des péripéties de ce siège mémorable est trop connu pour que j'y revienne. Le général Daumas et L. Roches en ont laissé des relations détaillées. Du 24 juin jusqu'au 2 décembre, les troupes de l'émir campent devant le Ksar sans pouvoir y pénétrer. Malgré plusieurs assauts, malgré tous les stratagèmes mis en usage, Aïn Mahdi résiste victorieusement.

La ruse seule peut livrer la ville à l'émir; encore est-il dans la nécessité d'accorder à Tedjini des conditions particulièrement honorables :

Le versement entre les mains de l'émir d'une somme égale à celle dépensée pendant les opérations du siège;

L'évacuation d'Aïn Mahdi sous 40 jours;

Le droit d'emporter toutes les richesses mobilières, la liberté donnée aux habitants de suivre Tedjini avec armes et bagages ;

Le délai de quarante jours laissé à Tedjini pour évacuer la place, pendant que l'émir se retirerait à huit lieues, emmenant en otage le fils du marabout;

1. Le capitaine Mangin rappelle que ce drapeau fut pris et remis au général Monge pendant l'expédition de 1844.

De telles clauses arrêtées après un siège de huit mois, ne prouvent-elles pas surabondamment que tous les honneurs de la lutte reviennent à l'assiégé?

Du reste Tedjini ne se considère pas un seul instant comme battu.

Retiré à Laghouat, il se met en mouvement, aussitôt Abd el Kader reparti pour le Tell, et reprend possession de son Ksar. Peu rassuré et redoutant une action commune d'Ahmed ben Salem et de Tedjini, El Hadj Arbi abandonne Laghouat et, avec ses troupes, se transporte à El Assafia.

Un pareil homme, « aussi faux que lâche », pour rappeler les expressions de L. Roches, ne pouvait défendre plus longtemps les intérêts de l'émir; il est remplacé comme Khalifa par Abd el Baki (1839).

Se portant vers Laghouat pour inaugurer ses pouvoirs, Abd el Baki impose aux habitants diverses contributions qu'ils consentent à acquitter. Encouragé, il veut tenter un grand coup, fait demander Ahmed ben Salem et les principaux notables sous le prétexte de leur parler du paiement de l'impôt, et les fait mettre aux fers. Dès que les Beni Laghouat ont une connaissante exacte des circonstances de l'attentat, ils prennent tous les armes; une lutte des plus acharnées s'engage entre la population et les soldats d'Abd el Baki. Ceux-ci sont battus et se retirent après avoir subi de grosses pertes, laissant leur chef prisonnier. Parmi le matériel de guerre abandonné aux Beni Laghouat, se trouve une pièce de canon; c'est la même dont ils se serviront contre nous en 1852.

L'année suivante (1840), El Hadj Arbi, après avoir tenté d'occuper Aïn Mahdi, se fait battre par Ahmed ben Salem. Ce dernier voit peu à peu augmenter son prestige et prépare la lutte finale qui se livre en 1843 à Ksar El Hiran (à l'est de Laghouat), où El Hadj Arbi a concentré toutes ses troupes. Fait prisonnier après la prise du Ksar dont l'assaut n'a pas duré moins de trois jours, El Hadj est égorgé, « payant de sa vie et de la défaite de son parti ses infructueuses tentatives pour ressaisir un pouvoir qui lui échappait obstinément » (colonel Trumelet).

Abd el Kader, exaspéré de cet échec de son lieutenant, ne peut plus dissimuler sa colère. « Je jure, s'écrie-t-il, de faire arracher les yeux à tous les habitants de Laghouat qui tomberont entre mes mains, de les faire écorcher, et de faire faire des tambours avec leurs peaux. » Ahmed ben Salem, quoique resté sous l'impression de sa récente victoire, songe à solliciter l'appui de la France.

Profitant de ce qu'une colonne, sous le commandement du général Marey-Monge, s'est avancée jusqu'au Djebel Sahari, il lui envoie une députation, lui écrivant en outre que « trompé ici par tous les sultans musulmans auxquels il s'est confié, il espère trouver le repos dans la justice du sultan français ».

Ces propositions ayant été accueillies, le général Marey-Monge vient séjourner à Laghouat le 28 mai, puis s'avance à l'est jusqu'à l'oued Ahmar (1845), réalisant ainsi une partie de la prédiction d'El Hadj Aïssa.

Les pouvoirs de Khalifa sont conférés à Ahmed ben Salem : el Yahia ben Salem son frère est nommé agha de Laghouat. La mort de Ahmed, survenue

en 1852, va susciter de graves événements qui, se précipitant, amèneront la prise de Laghouat.

Cet important fait d'armes inaugure la phase moderne de l'histoire de Laghouat.

III

Mais, ayant d'aborder la période contemporaine, rappelons ce qu'était la ville de Laghouat en 1852. Une description, si courte soit-elle, présentera un réel intérêt. Elle permettra au lecteur de mieux se rendre compte combien le Laghouat actuel diffère du Ksar d'autrefois et combien cette ville a profité des bienfaits de l'occupation française.

« Quatre portes ménagées dans les murs, au bas de l'escarpement des mamelons, donnaient accès dans Laghouat. Une enceinte rectangulaire l'entourait, formée par un mur de 4 mètres de haut, construit en briques sèches, crénelé et percé de meurtrières.

« La pente nord de la ville était déjà couverte de 600 maisons (occupées par 4000 habitants) faites en briques sèches non blanchies à la chaux. Le côté sud plus escarpé, quelquefois à pic, n'avait que quelques constructions de distance en distance.

« Les deux sommets extrêmes étaient couronnés par deux tours carrées de 8 à 10 mètres, plus habituées à se menacer que prêtes à résister aux attaques de l'extérieur. Sur l'éminence intermédiaire s'élevait une vaste construction de maçonnerie blanche, comprenant 4 corps de bâtiments rectangulaires à 2 étages sans aucune fenêtre extérieure et appelée Dâr Sfah (la maison des roches). C'était la Casbah de Ben Salem, placée avec assez d'audace sur un énorme piédestal de rochers d'où elle dominait surtout la partie sud-ouest de la ville.

« Un mur (qui existera trente ans plus tard encore en partie) séparait les deux quartiers. Chacun d'eux avait son marché et sa mosquée. Au nord et au sud s'étendaient les jardins occupant plus de 1 000 hectares, formant comme les ouvrages avancés d'un système de défense excellent d'ailleurs, car ces jardins, coupés en tous sens par des murs de clôture élevés et fort nombreux, rendaient extrêmement difficiles les abords de la ville. » (Capitaine Mangin.)

Malgré tout, les troupes françaises l'emporteront, mais la lutte aura été vive ainsi que nous le verrons plus loin. Le premier ennemi des fils de Ben Salem devait être leur oncle Yahia. Ce dernier voulant profiter des dissensions entre les deux fractions, mais ne se sentant pas assez fort, demande l'appui du Chérif d'Ouargla, Mohammed ben Abdallah (dont nous aurons occasion de parler ailleurs en étudiant l'histoire du pays d'Ouargla).

Une première tentative d'occupation de Laghouat échoue, Yahia est mis en déroute par le général Yusuf à El Reg le 15 novembre. Reculant vers Laghouat, il y est reçu quelques jours après avec plus de succès. Aux premiers troubles, le lieutenant de spahis Ben Hamida abandonnant son poste se dirige sur Djelfa où est le général. La lutte éclate entre les habitants et

les Hallaf victorieux : Mohammed ben Abdallah arrive de Berrian pour les exciter à la révolte contre nous. Il est accueilli avec enthousiasme, pendant que les envoyés de Yusuf sont reçus à coups de fusil.

Dès que le gouverneur général, maréchal Randon, a connaissance par le commandant Faure, aide de camp du général Yusuf, de la gravité de la situation, il quitte Alger sans plus tarder, mais un fâcheux contretemps

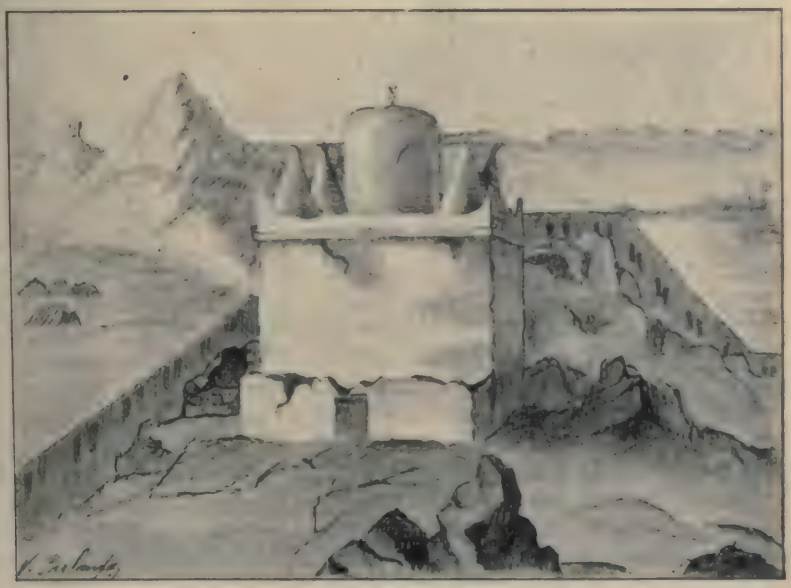

Fig. 87. — Marabout de Si El Hadj Aïssa, à Laghouat.

devait l'arrêter à Médéa : un orage épouvantable l'empêche de continuer sa route. Pendant ce temps, le général Pélissier, commandant en chef des troupes, prépare l'attaque de Laghouat.

Le 3 décembre a lieu la reconnaissance de la place, en vue de la détermination du point d'attaque. L'endroit choisi est à peu de distance du marabout de Si El Hadj Aïssa ; nous y laissons plus de cent tués ou blessés ; mais, pendant la nuit, le marabout est pris et sur les rochers qu'il domine est établie la batterie de brèche. Au petit jour, le feu est ouvert. Pendant que les colonnes d'assaut s'organisent, la brèche est pratiquée par le lieutenant-colonel Cler, auquel le général Pélissier a dit la veille : « Souvenez-vous que je veux déjeuner demain avant midi sur la plus haute terrasse de la Casbah de Ben Salem ». Pendant que les troupes du général Yusuf vont prendre position vis-à-vis de la porte de l'est, trois colonnes d'assaut, sous les ordres du commandant Barrois (1er zouaves), Malafosse et Morand (2e zouaves), se préparent à entrer par la brèche.

Le signal est donné ; l'assaut commence à onze heures. Avant la fin de la

journée, la ville est prise. La Casbah elle-même n'a pu résister à l'attaque de nos soldats, le drapeau du 2e zouaves est hissé sur le point le plus élevé au moment même où le chef des Nègres, dernier défenseur de la place, tombe massacré à son tour.

Le Chérif Mohammed ben Abd Allah, après avoir par miracle échappé à nos soldats, s'est enfui honteusement.

Je n'insiste pas sur les détails de l'attaque de Laghouat, dont le lecteur peut trouver de fort belles descriptions dans les ouvrages du colonel Trumelet, du général du Barail et dans les souvenirs d'un officier du 2e zouaves.

Sans doute Laghouat est à nous, mais si désormais, grâce à ce brillant fait d'armes, notre autorité sur le Sud est établie d'une façon définitive, la victoire est chèrement payée. Avant même que l'assaut soit donné, au moment où le général Bouscaren se trouvait avec le général Pélissier sur l'escarpement voisin du marabout d'où l'on peut suivre les progrès de la brèche, une fusillade éclate. Le général Bouscaren reçoit une balle qui lui brise la cuisse; on l'emporte au camp sur un brancard improvisé. Aussi populaire qu'il était brave, il est profondément ému en voyant les soldats saluer son passage du cri de : « Vive le général Bouscaren! » « Non, mes amis, leur répond-il, ce n'est pas cela qu'il faut crier, c'est : vive la France ». Les Arabes avaient donné au général Bouscaren le surnom de Bou Chekara (l'homme au sac) parce que, grand fumeur, il portait toujours suspendu à son bras gauche un petit sac rempli de tabac. Il mourut dans la Casbah, près de l'endroit où a été élevé le fort qui porte son nom.

Pendant l'assaut, un autre officier d'élite, le commandant Morand, est frappé sur la brèche par une grêle de balles. On le transporte au camp des zouaves; pendant le trajet, les deux compagnies d'élite du 50e de ligne lui rendent les honneurs militaires : « Voltigeurs, s'écrie-t-il noblement, je vous remercie et vous souhaite à tous plus de bonheur qu'à moi, je termine en ce moment ma vie de soldat ». Il meurt trois jours après des suites de ses blessures. Ces deux vaillants soldats reposent ensemble dans le fort Bouscaren où un monument leur a été élevé.

En ce qui concerne l'assaut donné si vigoureusement par les troupes françaises, il importe de rappeler que, malgré les nombreux massacres auxquels les luttes dans la ville et les poursuites dans les jardins avaient donné lieu, les femmes et les enfants furent respectés. « Les soldats, dit le général Du Barail, auxquels j'avais recommandé la générosité, ont montré autant d'humanité que de bravoure. »

Nous ne pouvons étudier ici en détail les débats de l'organisation administrative du pays, ni les nombreuses transformations subies par la ville de Laghouat depuis notre occupation. Cependant chacun doit savoir que le premier officier désigné pour commander le Cercle de Laghouat définitivement organisé le 22 juillet 1853, fut le capitaine du Barail bientôt après premier chef d'escadrons; ses successeurs devaient être en 1855 le commandant Margueritte et, en 1865, le commandant de Sonis.

IV

Quand un voyageur entre dans Laghouat, ce qu'il peut voir de la ville dès le premier coup d'œil ne lui semble plus conforme à la description qu'en a faite Fromentin il y a trente-quatre ans : « Comme toutes les villes du Sud, Laghouat est bâtie sur un plan simple qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre. C'est un composé de ruelles et d'impasses, de couloirs, de fondoucks entourés d'arcades. Au milieu de ce réseau de passages étranglés, on a eu soin de multiplier les angles et de briser les lignes, afin de laisser moins de place au soleil ». Bien changée la ville, depuis le jour où les commandants du Barail et Margueritte en ont opéré les transformations les plus importantes et lui ont ouvert une ère de prospérité.

« Cette cité délabrée, éventrée, ébréchée, fangeuse, infecte » s'est métamorphosée en une ville franco-orientale. L'hybridité de ses constructions lui donne un cachet tout particulier. C'est la France, entée sur l'Orient. Ses fortifications, qui autrefois consistaient en deux grandes tours carrées bâties sur les points culminants de la crête et auxquelles se rattachaient les murailles, ont été remplacées par une bonne et solide enceinte défendue par les deux forts.

De l'hôpital on descend vers la place Randon, bel espace rectangulaire bien ombragé par des mûriers séculaires et quelques palmiers : elle est entourée de belles constructions à la française pourvues d'arcades, qui comprennent l'hôtel de la subdivision, le cercle militaire, les postes et télégraphes, le trésor, etc.

La place des Chameaux, où jusqu'au commencement de 1896, se tenait encore le marché, et la place de l'Eglise sont aussi situées à peu de distance de la place Randon. A l'heure actuelle, le nouveau marché a été installé sur un emplacement plus vaste et mieux adapté aux besoins, près de la porte d'Alger, en dehors des fortifications.

Les voies de communication, rues et avenues, sont régulières, assez larges, spacieuses, bien percées et, quelques-unes même sont alignées et pour la plupart orientées parallèlement ou perpendiculairement à la grande voie d'arrivée : l'avenue Cassaigne qui se prolonge jusqu'à la Mosquée par la rue de la Casbah.

Plusieurs rues ont des noms historiques, avenue Margueritte connue de tous, place Randon, rue Yusuf, rue Morand. En ce qui concerne l'avenue Cassaigne, je rappellerai que l'officier dont le nom a été attribué à cette voie était colonel d'état-major et a été tué sous les murs de Sébastopol emporté par un boulet. C'était une grande perte pour la France, son nom ne saurait du reste tomber dans l'oubli. Le général du Barail a porté sur lui le jugement suivant : « Cassaigne était un des hommes les plus complets, les plus admirables que j'aie rencontrés, il resta jusqu'à la fin l'aide de camp et l'ami de Pélissier dont il savait modérer le caractère violent ». Vincent, dont le nom a été attribué à la rue qui réunit la place Randon à la place des Chameaux, était capitaine du génie ; on lui doit les importants travaux permettant le ravitaillement de la ville en eau, les sondages, la

construction d'un barrage européen et la réparation des barrages indigènes.

Les vieux quartiers ayant dû être en grande partie sacrifiés en vue de l'assainissement et de l'embellissement de la ville, des constructions françaises se sont partout élevées. Les maisons sont pour la plupart pourvues d'arcades qui leur donnent une apparence mauresque. Les jardins ont subsisté assez nombreux dans la ville même et on ne saurait s'en plaindre. Ceux que l'on aperçoit le long de l'avenue Cassaigne sont de toute beauté. Pour qui les voit au printemps, au milieu des palmiers et de la végétation africaine, c'est un amoncellement superbe de toutes les fleurs du midi de la France et surtout de roses. J'ai pu admirer des parterres entiers faits d'un massif de plusieurs centaines de rosiers en pleine floraison.

Évidemment un pareil spectacle est fait pour enflammer l'imagination ardente des écrivains et des artistes.

Aussi, quoique trouvant la note un peu forcée, je reconnais qu'il y a une grande part de vérité dans ce qu'en a dit le colonel Trumelet : « Tous les tons du vert se mêlent, se confondent, se varient dans ces luxuriants et splendides édens, qui font rêver aux jardins de Damas, si pleins de mystérieuses voluptés et si éloquemment chantés par les poètes ».

Parmi les monuments, en dehors du fort Bouscaren qui sert d'hôpital militaire, et du fort Morand où est casernée la section de discipline du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, il ne reste guère à citer que la mosquée, le marabout de Si El Hadj Aïssa et les casernes.

Les forts méritent d'être visités à cause du panorama superbe que, de leur terrasse, l'on peut embrasser. Du fort Morand en regardant vers le nord, on découvre les détours de l'Oued Mzi, la plaine occupée par El Assafia et, au delà, la montagne avec une échappée vers la plaine du Dakla. En face, la brèche du Ras el Aïoun taillée dans les mamelons jaunes dont on voit le versant méridional[1] se prolonger ensuite sur la gauche et se continuer dans la direction du sud-ouest. Plus loin vers le nord, ou plus exactement vers le nord-est, au delà de l'Oued Mzi, la masse claire du Milok détache sa crête sur le fond violet sombre que lui fait la chaîne du Djebel El Azereg; ce dernier se déroule comme un vaste écran depuis Tadmit jusqu'à Tadjemout.

Tandis que du fort Morand on embrasse du regard ce que nous pouvons appeler la grande banlieue nord, du fort Bouscaren l'œil s'étend non seulement vers le sud, mais encore sur l'ensemble de la ville qu'il domine.

Au delà du bastion sud-ouest du fort, se succèdent les premiers étages du Rocher des Chiens dont l'un des points culminants est occupé par un poste optique en communication avec Aflou et Aïn Milok.

A gauche, le marabout de Si El Hadj Aïssa, le quartier du Chtett et la route de Ghardaïa; enfin à droite, les quartiers militaires, le prolongement de l'oasis nord, et la plaine du Kheneg, ainsi nommée d'un Ksar en ruines

1. C'est au pied de ce versant, entre le Ras El Aioun et la partie nord de l'oasis, qu'avait été installée la colonne mobile de Laghouat, à l'endroit dénommé aujourd'hui le vieux camp.

situé à 11 kilomètres de Laghouat, et où le bureau arabe entretient un puits et des jardins.

Du haut de la terrasse par laquelle on accède au fort Bouscaren, la plupart des quartiers de la ville peuvent être bien aperçus. C'est de là qu'une vue d'ensemble peut être prise avec le plus de précision. Grâce aux enchevêtrements de terrasses qui surmontent toutes les maisons, du haut de ce point culminant, Laghouat apparait avec un caractère beaucoup plus oriental que lorsqu'on le parcourt. Tel qu'on l'aperçoit dominant la ville et les oasis de la masse dénudée, le Rocher des Chiens continué par le prolongement que surmontent les forts, fait bien l'effet « de chaînons décharnés qui essaient de soulever, au-dessus des cimes des palmiers, leurs arêtes vives et saillantes comme le dos d'un caméléon ». (Colonel Trumelet.)

Le marabout de Si El Hadj Aïssa, d'une forme cubique et surmonté d'une coupole très peu élevée, est situé à peu de distance du fort Bouscaren, au sud-ouest. La mosquée est au contraire du côté de la ville, au bas de la rampe qui conduit de la rue du Fort à la rue de la Casbah. Ce nom est là pour rappeler qu'à l'endroit même où la mosquée a été édifiée s'élevait la Casbah de Ben Salem : le Dâr es Sfah ou maisons des dalles. C'est là que fut arboré le drapeau du 2e zouaves, le 4 décembre 1852. Après avoir successivement servi d'hôpital, de magasins, la Casbah fut démolie pour faire place à une mosquée monumentale, peu fréquentée du reste par les indigènes quoique bâtie avec le produit d'une souscription faite parmi l'élément musulman du Cercle. Il suffit d'un rapide coup d'œil pour reconnaître avec le colonel Trumelet que « cet édifice ne parait pas avoir été élevé en vue de faire oublier les architectes de la ravissante mosquée de Cordoue. C'est lourd, écrasant, comme atteint d'éléphantiasis ». Les trois couples de hauts vitraux, qu'encadrent d'élégantes ogives, embellissent l'édifice tout en lui donnant un faux air d'église. Il est vrai qu'il semble avoir été, à l'origine, un peu préparé en vue de cette affectation que le colonel de Sonis avait songé à lui donner. L'intérieur de la mosquée est absolument nu. Les colonnes carrées qui soutiennent les voûtes et les nattes d'alfa qui couvrent le sol en sont les seuls ornements. J'allais oublier de mentionner que, dans l'angle droit, il existe une petite chaire ronde, en pierre ; assurément ce n'est pas en vue du culte musulman que les architectes l'avaient placée là.

Les casernes occupent la partie ouest de la ville. En partant de l'avenue Margueritte, on rencontre successivement le quartier Abdelal ; la caserne Bessières et enfin la caserne Margueritte, de beaucoup la plus spacieuse et la plus monumentale. Au delà de la caserne Margueritte existent des jardins militaires et une pépinière. Le quartier Abdelal est affecté aux spahis. Tous nos lecteurs ayant lu les mémoires du général du Barail, je n'ai pas à leur dire ce qu'a été Abdelal ; qu'il me suffise de leur rappeler que cet officier indigène succéda au capitaine Cassaigne auprès du général Pélissier, et put parvenir au grade de général de brigade après avoir longtemps commandé le 1er spahis.

La caserne Bessières est occupée par la section d'artillerie et le déta-

chement du génie ; plusieurs locaux servent de dépendances au bataillon d'Afrique.

Le quartier Margueritte se compose de quatre grands bâtiments rectangulaires, alignés deux à deux suivant leur longueur et séparés par deux constructions intermédiaires. Les grands bâtiments de face et celui situé à droite en arrière sont occupés par le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Le 4e bâtiment loge des chasseurs d'Afrique, les soldats du train et des ouvriers d'administration. Dans les deux pavillons du milieu, sont des cantines et des logements de sous-officiers. Le quartier Margueritte est traversé dans sa largeur par une rue qui commence aux fortifications, en face du terrain de campement à la porte dite de Ghardaïa.

Si l'on veut se faire une idée de ce que pouvait être l'ancien Laghouat, c'est dans le quartier du Chtett au sud de la ville qu'il faut aller. Tout ce qui reste de la ville arabe s'est conservé là sous forme de huttes noires, sales, dépourvues de fenêtres et percées çà et là de quelques portes basses. L'alignement de ces habitations est des plus imparfaits; on s'en aperçoit vite en parcourant les longues ruelles et les carrefours étroits qui en permettent l'accès.

Le Chtett, cependant, subit comme la ville proprement dite la loi du progrès; il possède depuis peu des rues classées : rues Flatters, de Dianous, de Rhadamès, de Rhât. A quand maintenant les places et les magasins? Car, jusqu'à ce jour comme dans les quartiers vraiment arabes, le commerce y est absolument nul.

V

Dans tout le Sud Algérien, la prospérité des villes leur vient beaucoup moins de leur position géographique que de leur situation à proximité des points d'eau importants. A Laghouat notamment, tout a été mis en œuvre pour alimenter la ville en raison des besoins toujours croissants, vu l'augmentation considérable de la population et de la garnison, depuis l'occupation définitive.

Toutes les eaux de l'Oued Mzi sont retenues par deux barrages en pierre sèches et en terre, qui les dirigent dans deux séguias; celle dite grande séguia arrose l'oasis nord et la ville de Laghouat, l'autre s'en va plus vers la droite et après avoir longé une partie de l'oasis sud se continue en suivant la pente qui aboutit au grand Kheneg.

Les barrages sont construits d'une façon assez sommaire, mais peu onéreuse. Comme au moment des fortes crues, ils seraient malgré tout inévitablement détériorés sur une assez grande étendue; leur réparation se trouve effectuée à peu de frais. La ville et l'oasis nord sont pourvues de puits assez nombreux, l'eau est trouvée à 5 ou 6 mètres; aussi chaque jardin possède-t-il son puits.

L'oasis sud est moins bien pourvue et il faut creuser jusqu'à 30 mètres pour rencontrer l'eau qui n'est fournie en quantité suffisante que dans les puits des jardins situés à proximité de l'oued. L'approvisionnement de la

ville en eau potable est assuré par une fontaine publique alimentée par la grande séguia ainsi que par des puits publics et privés qui donnent une eau de qualité bien inférieure à celle de la prise d'eau.

Des deux oasis, celle du côté nord est la plus étendue, elle mesure environ 200 hectares plantés de près de 30 000 palmiers. Plusieurs centaines de palmiers mâles (dekkar) sont cultivés en vue de la fécondation

Fig. 88. — Cimetière indigène, à Laghouat.

artificielle qui permet d'obtenir les fruits. C'est à Laghouat que j'ai vu, pour la première fois, les magnifiques fleurs mâles du palmier. Aux nègres est dévolue la tâche pénible et dangereuse d'aller porter le pollen au contact des éléments qui, fécondés, donneront naissance au régime.

Les dattes de Laghouat ne sont pas de bonne qualité, cependant le palmier constitue la richesse de l'oasis. Cet arbre, même abstraction faite de ses fruits, est infiniment précieux dans les régions du sud. Quand il est devenu incapable de donner des fruits, on en extrait le lagmi ou vin de palmier. Les filaments sont utilisés pour la fabrication des cordes, enfin le tronc fendu suivant sa longueur fournit les poutres de soutien des voûtes dans la plupart des habitations. Les jardins, tous séparés par des murs en terre très élevés, possèdent des arbres fruitiers d'Europe, abricotiers, figuiers, grenadiers, quelques citronniers et orangers, enfin des pieds de vignes; on y cultive des légumes qui viennent bien : choux, carottes, oignons, salades, tomates, melons, cabouias.

VI

La population totale du Cercle de Laghouat s'élève à 64 528 habitants dont 318 français, 303 israélites, 63 812 indigènes et 95 étrangers, répartis sur un territoire de 10 033 287 hectares. La ville seule avec ses oasis n'occupe pas moins de 2 062 hectares. Sa population fixe est de 4 911 habitants,

Fig. 89-90. — Types Laghouatis.

parmi lesquels 238 français, 282 israélites naturalisés, 4 305 indigènes, 86 marocains, tunisiens ou autres.

Les autres villes du Cercle se partagent le reste de la population suivante :

Ksar El Hiran	965	habitants.
Tadjemout	908	—
Aïn Mahdi	807	—
El Assafia	342	—
El Haouïta	312	—

La population indigène de Laghouat se compose d'Arabes et de Berbères Mzabites.

Le Ksourien, à Laghouat, représente l'élément arabe sédentaire ; il se ressent d'une existence passée exclusivement dans les maisons indigènes ou dans les jardins. Moins vigoureux que les Arabes de race, que les nomades [1] dont le meilleur type est, dans la région, représenté par les Larbâa, il est aussi plus enclin à adopter les coutumes des Européens et surtout leurs

1. Cf. in *Revue École d'anthrop.*, 1904, notre mémoire sur la Valeur physique des indigènes Sahariens.

défauts : sociable, serviable, croyant sans fanatisme et religieux peu pratiquant, le Laghouati est facilement porté à l'ivrognerie, et ce vice fréquemment constaté marche de pair avec les habitudes dissolues qui le caractérisent. Beaucoup prennent leurs femmes dans les tribus du pays Naïli et du Djebel Amour. Les femmes des autres tribus arabes, mariées aux Beni Laghouat, ne tardent pas à subir l'influence du milieu et à faire preuve de mœurs légères. Le divorce, qu'il soit imputable à l'homme ou à la femme, est très fréquent. J'ai connu des indigènes de trente ans qui en étaient à leur quatrième femme après leur avoir fait subir et avoir éprouvé eux-mêmes maintes infortunes conjugales et ne paraissaient en ressentir ni regret ni dépit. A côté des indigènes Ksouriens, qui constituent l'élément principal de la population, se placent les marchands Mzabites établis à Laghouat comme dans la plupart des villes du Tell et des Juifs négociants, bijoutiers et armuriers.

Bien autrement estimable par son importance, sa valeur, son caractère et son tempérament, nous parait la population nomade dont l'ensemble est constitué par les importantes tribus des Larbâa.

Robustes, énergiques, très aptes à la guerre, sachant comprendre la discipline et la nécessité d'une organisation régulière, les Larbâa ont pu utiliser leurs qualités déjà sous la domination turque. Ils formaient une tribu maghzen comme les Saïd Otba, dont il sera parlé en étudiant Ouargla. A l'heure actuelle, ils fournissent des goums organisés militairement; une partie de leur contingent a été utilisée en 1900 pour l'escorte des convois de ravitaillement envoyés au Gourara.

Les indigènes du Cercle de Laghouat sont placés : les Larbâa sous l'autorité supérieure du Bachaga Si Lakhdar ben Mohammed et les Ksours sous celle du Caïd des Caïds El Hadj Ahmed ben Naceur. De ce dernier, qui est en outre caïd titulaire du Ksar El Hiran, dépendent les caïds de Laghouat, El Haouita, Tadjemout, Aïn Mahdi, El Assafia. Il commande les Mekhalifs el Azereg établis entre Metlili, Sidi Makhlouf et Laghouat, tribu relativement sédentaire, tandis que les Mekhalifs Djorb, qui campent entre Tilghemt et Berrian, sont administrativement rattachés aux Larbâa.

Les Larbâa se divisent en plusieurs groupes importants : les Hadjadj campés aux environs de Berrian, les Harazlia près de l'ouest Zegrir; les Oulad Si Aïssa fréquentent Tilghemt et l'oued Kebch; les Oulad Salah, l'Oued Maihagen; les Ababda, l'oued Zergoun; les Oulad Zian et les Oulad Sofran, l'Oued Zebaccha. Les zones extrêmes des terrains de parcours des Larbâa sont au nord : l'Oued Sousselem au-dessous de Tiaret, au sud l'Oued Ballouh, Tilghemt, Zelfana et l'Oued Nessa.

Ces nomades partent vers le nord au moment où leurs troupeaux sont augmentés de jeunes agneaux et où ceux-ci sont devenus assez grands pour se passer de la mère. Leur déplacement s'effectue vers le mois de juin, époque à laquelle ils se répandent vers Tiaret, Boghar, Teniet El Hâd, pour vendre leurs bêtes et faire leur provision de grains. Ils mettent un mois à revenir, en faisant pâturer leurs troupeaux et regagnent vers le mois d'octobre Laghouat, notamment ses parages sud.

LE COMMERCE ET LES NOMS DE L'AMBRE, ANCIENNEMENT

PAR S. ZABOROWSKI.

L'ambre des stations et tombeaux préhistoriques de l'Italie, comme du Caucase, provient de la Baltique. Il y a sur la Baltique deux territoires de l'ambre : 1° Le territoire oriental à droite de la Vistule, dans le Samland, et du littoral de la Prusse orientale jusqu'en Lithuanie; 2° Le territoire occidental qui s'étend depuis la gauche de l'Oder jusqu'à l'Elbe et la mer du Nord, en Danemark et en Suède. Dans les tombeaux néolithiques de la Baltique, l'ambre se présente en grande quantité sous forme d'objets d'ornement. Et nous avons vu que son usage s'est répandu à l'âge de pierre le long de la Vistule, à Varsovie, à Cracovie, sur le Dniestre et jusqu'à proximité de la mer Noire (*Bullet. Soc. d'Anthr.*, 1895, p. 130, 131, 134), et d'autre part, mais exceptionnellement, jusqu'en Suisse. Au contraire nous ne le trouvons pas du tout dans les tombeaux néolithiques de l'Italie par exemple. Il ne s'ensuit pas que son usage a été beaucoup plus ancien sur la Baltique qu'en Italie. Mais c'est évidemment la possession du métal qui a permis aux peuples du midi de se procurer l'ambre de la Baltique. Les objets en métal, or, bronze, étaient donc donnés aux habitants de la Baltique en échange de l'ambre. C'est donc aussi grâce à l'ambre que, de leur côté, les peuples du pourtour occidental de la Baltique ont pu jouir de la belle civilisation du bronze. Le commerce de l'ambre fut le premier, le principal, à tout considérer le seul instrument de culture et d'enrichissement grâce auquel les peuples de l'occident baltique ont atteint dès les âges préhistoriques, une civilisation assez élevée. Comme je l'ai fait remarquer il y a longtemps (*Grande Encyclopédie*, AMBRE), nous les voyons, en effet, se dépouiller de leur ambre pour se procurer des objets de métal et d'autres produits de la civilisation méditerranéenne. Ils en font toujours provision pour les échanges. On a trouvé dans une tourbière du Danemark 1 800 perles d'ambre dans un pot, et 4 000 réunies dans ce qui restait d'une boîte. Mais ils ne les gardent plus pour leur usage. Elles deviennent de plus en plus rares dans leurs tombeaux à mesure que les objets de métal augmentent. Et d'autre part nous les voyons se répandre au loin dans le midi dès l'âge du bronze. Elles étaient connues des Assyriens, pour leur origine et leurs propriétés, au moins mille ans avant notre ère. Celles des tombeaux creusés dans le roc de Mycènes sont plus anciennes encore.

C'est pendant la première époque du fer ou de Hallstadt que le commerce de l'ambre fut le plus actif et le plus étendu. Il avait, comme contrepartie, celui des perles de verre qui, venues peut-être, d'abord, surtout de l'Égypte, cheminèrent en sens opposé jusqu'à la Baltique.

A-t-il été introduit d'abord dans la Méditerranée par la voie de l'océan et par les Phéniciens? Affirmer une telle chose me parait bien hasardeux. Cependant Homère les nomme (*Odyssée*, XV, 459) comme des introducteurs de l'ἤλεκτρον. Mais on conteste encore qu'il ait désigné l'ambre par ce mot auquel est attribué le sens primitif de mélange d'or et d'argent. Deux routes de terre ont été assignées à son commerce : 1° Celle par le Rhin, le Rhône, la Ligurie et le Pô. On veut voir une indication relative à cette route dans le mythe mentionné par Eschyle et Euripide, du fleuve Eridan. Il serait préférable de s'en tenir au renseignement plein de réserve d'Hérodote (III, 115) : « Quant aux limites de l'Europe à l'occident, je n'en puis rien dire de certain. Je n'admets pas un fleuve que les barbares nomment Eridan, qui se jette dans la mer du Nord, et dont on dit *que nous vient l'ambre*. Je ne connais pas non plus les îles Cassitérides, d'où l'on apporte l'étain. Le nom même du fleuve est une preuve de mon sentiment. Eridanos n'est point un mot barbare. C'est un nom grec inventé par quelque poète. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étain et l'ambre nous viennent de cette extrémité du monde. » Hérodote n'a pas connu la Baltique, ni l'Elbe, ni le Rhin peut-être. A cela rien de surprenant. Mais si le Rhin, le Rhône et le Pô avaient été une grande route commerciale de l'ambre, il en aurait vraiment su quelque chose. Son ignorance à cet égard est pour moi une preuve que le long de ces voies, s'il y a eu une dissémination, il n'y a pas eu transport et trafic réguliers et permanents de l'ambre. La large dissémination en Gaule et chez les Gaulois, qui l'employaient eux-mêmes, ne désigne pas spécialement la Gaule comme une voie de transit. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi on assimile l'Eridan des poètes et d'Hérodote au Rhin plutôt qu'à l'Elbe. Ce nom a désigné aussi sûrement le Pô. Et à cette occasion on a fait remarquer que, en raison de l'emploi usuel de l'ambre chez les peuples du Pô qui le recevaient des Vénèdes, les anciens Grecs ont pu croire, le recevant eux-mêmes de cette région, qu'il y était recueilli. C'étaient les larmes cristallisées des sœurs de Phaëton.

2° La deuxième route commerciale assignée à l'ambre est celle de l'Elbe. Et voilà en effet la vraie route, la principale tout au moins. Car il y en a encore une autre. Le fleuve dont les anciens parlaient d'après Hérodote, comme de l'endroit d'où venait l'ambre, est l'Elbe à mon avis. L'Elbe ayant son embouchure aux lieux mêmes de production, son cours moyen à peu de distance du littoral baltique et ses sources au cœur de l'Europe centrale à peu de distance du haut Danube, ligne de contact et centre d'échange commun, est la route nécessaire. Et c'est d'ailleurs par elle que, de leur côté, les Germains ont reçu les éléments de la civilisation. Aussi Pline a-t-il grandement raison lorsqu'il dit que l'ambre vient des Germains qui l'apportaient à Carnunte sur le Danube (aujourd'hui Haimbourg en Basse-Autriche), que son grand entrepôt est la Pannonie et qu'il est transporté sur l'Adriatique par les Vénètes. Il est vrai qu'à ce renseignement de Pline on a fait cette objection qu'il se rapporte à une époque tardive, l'époque romaine. Mais c'est là une grossière erreur.

On ignore trop que les tombeaux des cimetières hallstadtiens, du Danube

à l'Adriatique, à la Bosnie, renferment comme principaux objets d'ornement des perles d'ambre et de verre. A Glasinac, à l'est de Serajewo, fort avant dans le sud-est de la Bosnie, par conséquent, il y en a qui peuvent remonter à onze cents ans avant notre ère. Or, comme d'autre part, l'industrie de Hallstadt est, autour de l'Adriatique, antérieure au cimetière de Hallstadt même, qu'elle s'est propagée de cette région, que les perles de verre si communes dans les cimetières de la Bosnie en particulier, se retrouvent jusque sur la Baltique, que des relations commerciales et autres ont existé d'une manière permanente par le centre de l'Europe, de l'Adriatique à la Baltique, pendant les époques de Hallstadt et de la Tène, il n'y a aucun doute possible sur l'existence de la route, de la grande route commerciale de l'ambre à travers ces mêmes régions. Mais cette route d'ailleurs ne remonte pas vers la Baltique par l'Elbe seulement. Et je m'étonne depuis longtemps de ne voir jamais mentionnée la Vistule comme une voie par laquelle l'ambre était amené au centre de l'Europe, et comme la voie principale après l'Elbe. Je ne crois pas que sur le littoral oriental de la Baltique, l'ambre ait été connu et utilisé aussi tôt que sur son pourtour occidental. Il l'a été cependant à un âge de pierre. Et il n'est pas douteux que c'est son commerce qui a attiré jusqu'à l'embouchure de la Vistule, dès l'époque de Hallstadt, d'importantes colonies de peuples incinérateurs, venus de la région de l'Adriatique. (Voir mes leçons sur l'origine des Slaves. *Bullet. soc. d'Anthr.*, décembre 1904, p. 671.) Comme ces peuples incinérateurs étaient *Vénèdes*, et que ce dernier nom était celui même de pays baltiques comme le golfe de Dantzig, *sinus Venedicus*, et parties de la Courlande, on a supposé que le nom antique d'Eridan s'était appliqué à un petit affluent de la Vistule, *Rodaune*, *Reddune*, et que les Grecs ont ainsi connu le pays de l'ambre sur la Vistule. Une confusion se serait ensuite établie entre les Vénèdes baltiques et ceux de l'Adriatique. Ceux qui n'étaient qu'entrepositaires passèrent pour des producteurs. Mais nous n'avons pas besoin de cette explication pour affirmer que les anciens recevaient au moins une grande partie de leur ambre par la Vistule. Au temps de Tacite, les habitants de la Prusse orientale actuelle étaient bien connus pour rechercher l'ambre uniquement pour le commerce, s'étonnant eux-mêmes du prix qu'ils en obtenaient. Ils ne daignaient pas le ramasser autrefois, dit Tacite, et n'en faisaient pour eux-mêmes aucun usage. Tacite leur donne le nom d'Æstyens. Étaient-ce des Lithuaniens ancêtres immédiats des Borusses? Étaient-ce des Finnois? J'en ai fait des Finnois sans pouvoir démontrer que Szafarjik, qui en faisait des Lithuaniens, avait tort.

J'ai dit que le commerce des perles de verre venues du midi était la contre-partie de celui des perles d'ambre, les unes et les autres se trouvant dans les cimetières de la Bosnie et dans ceux de la Baltique. Le plus ancien nom connu de l'ambre, appartenant au pays de production, est un nom germanique qui a été appliqué au verre. Les Assyriens le désignaient par une périphrase : le *safran qui attire*. Les Grecs lui ont appliqué le nom d'*electron* qui désignait un mélange d'or et d'argent, par suite d'une analogie de couleur. Ce mot est passé dans le latin avec les mêmes sens. Le

mot latin *succinum* avait le sens de résine. Il n'a d'ancienneté qu'avec ce sens et correspond au scythe *sacrium*, au lithuanien *sakaï*, au *saçal* des Égyptiens qui ne semblent pas avoir eu de nom à eux pour l'ambre.

Pline explique sans ambiguïté (XXXVII, 42) que l'ambre vient d'îles septentrionales de l'océan et qu'il est appelé *glæsum* par les Germains. Que ce nom germanique ait été connu de l'antiquité, cela seul est une indication précise sur la provenance commune de l'ambre. Nous le retrouvons dans le vieux nordique *gler*, le vieux haut allemand *glas*, l'irlandais *glain* de *glasin*. Et il a fini par désigner exclusivement le verre. Les Germains des époques du bronze et de Hallstadt ont appliqué leur nom de l'ambre aux perles de verre qu'on leur donnait en échange. Le verre fut en effet d'abord pour eux exclusivement un simili-ambre, un succédané de l'ambre. Ils auraient eu un autre mot commun également ancien, d'après Schrader : le vieux nordique *rafr*, nordfrison *reaf*, suédois *raf*, danois *rav*. Mais on ne sait rien de précis à ce sujet. Le nom allemand actuel *bernstein*, de *Brennstein* « pierre inflammable » ou « pierre qui se brûlait », est incontestablement plus récent. Cependant il est passé dans le polonais *bursztyn*, petit russe *burs'tyn*.

Tacite prétend que les Estes donnaient aussi à l'ambre le nom de *glæsum* (*Germ.* 45). A-t-il commis une confusion en produisant cette assertion? A-t-il étendu sans motif le nom germanique qu'il savait appliqué à l'ambre dans *son pays de provenance*, à un pays non germanique? C'est bien probable. Ce pays aurait pu recevoir des Germains le nom qu'ils employaient. Mais il y a des raisons de croire qu'il n'en a pas été ainsi. En effet l'exploitation de l'ambre dans la Prusse royale est plus ancienne que ne le ferait croire le passage de Tacite. Elle remonte à un âge de pierre local et elle est antérieure aux cimetières hallstadtiens de la région qui se classent assurément entre le VIIIe ou VIe et le IIe siècle avant notre ère. Elle est de beaucoup antérieure à la pénétration germanique. Ce n'est pas douteux. Si Tacite nous avait donné le nom véritable employé par les Estes, nous aurions pu dire ce qu'étaient ceux-ci. Ils n'étaient pas Germains. Personne ne le conteste. Ils étaient Finnois et Lithuaniens. Et ce qui tranche tout à fait la question et autorise à croire que Tacite a commis une confusion et étendu au littoral oriental de la Baltique, abusivement, un mot qui appartenait au littoral occidental, c'est qu'il y a des noms lithuaniens et finnois de l'ambre qui peuvent rivaliser d'ancienneté avec le nom germanique.

Le nom employé dans la Prusse royale, du moins par les Borusses, est *gentars*. Il correspond au lithuanien *gintaras* que les Russes ont emprunté pour désigner le même objet, *jantare* étant le nom russe de l'ambre. Ce qui est particulièrement intéressant pour son ancienneté et son importance en ethnologie, c'est qu'il a pénétré chez les Finnois orientaux. Nous le retrouvons en effet dans le magyar *gyantar*, ambre, dans le Tchèremisse *jandar*, verre... J'en ai tiré argument en faveur de l'ancienneté des Lithuaniens dans leurs résidences historiques. Cette circonstance, étant donné que le nom des Finnois baltiques pour l'ambre n'est pas le même que celui

des Lithuaniens, prouve que ceux-ci se sont établis en pays finnois, alors que les Finnois étaient déjà disséminés dans toute la Russie centrale, mais avant que l'ambre leur fût communément connu. Or, il leur fut connu alors qu'ils ignoraient complètement les métaux.

Sur le lac Ilmen, à 6 verstes de Novgorod, dans une station néolithique nécessairement finnoise, on a découvert de l'ambre (*C. r. du Congrès de Moscou*, 1892, I, p. 139).

Les Finnois étaient disséminés de la Baltique à l'Oural à un âge de pierre plus anciennement. De cette donnée il résulterait que les Lithuaniens ont connu l'ambre directement, sans aucun intermédiaire, et en ont même propagé l'emploi. C'est à eux qu'on a fait remonter la connaissance qu'en avaient les Scythes, sans preuve suffisante toutefois. En raison de la pénétration chez eux de l'ancien nom latin de l'*or*, *ausom* d'où vient *aurum*, borusse *ausis*, lithuanien *auksas*, ils auraient eu des relations commerciales directes avec l'Italie par la Vistule, grâce à l'ambre comme valeur d'échange. Mais d'autre part, les Finnois baltiques ont acquis la connaissance et l'emploi de l'ambre directement, sans l'intermédiaire des Lithuaniens. Il y a en effet un nom particulier pour l'ambre en live, ce nom est *elmas* et il correspond au finlandais *helmi* qui a le sens de « perle de verre ». Nous retrouvons chez les Finnois, la relation établie pour les Germaniques, entre l'ambre et le verre. Les Finnois baltiques ont donné leur nom de l'ambre aux perles de verre. Or, comme les perles de verre sont en bien plus grande abondance que l'ambre dans les cimetières hallstadtiens de la Basse Vistule, nous sommes fondés à croire qu'ils recherchaient l'ambre dès avant l'époque de ceux-ci et qu'ils ont pris part, en fournissant l'ambre, au commerce qui a introduit sur la Baltique, dès l'époque hallstadtienne, avec les perles de verre, les métaux et autres produits des centres de l'Adriatique. Il faudrait en conséquence classer les Estes parmi les Finnois. Je ne veux formuler aucune conclusion définitive. Mais il me paraît en effet bien rationnel d'admettre que les Borusses se sont, comme l'ont fait de leur côté leurs congénères lettes, superposés à une population finnoise clairsemée.

ÉTUDE
D'UNE SÉRIE DE PIÈCES RECUEILLIES PAR M. AMÉLINEAU
DANS LES TOMBEAUX TRÈS ARCHAÏQUES D'ABYDOS

PAR L. CAPITAN.

Parmi les très remarquables objets préhistoriques recueillis à Abydos, dans ses fouilles, par M. Amélineau et dont il a bien voulu me confier l'étude, il y a toute une série de pièces dont je voudrais dire quelques mots.

J'ai déjà longuement étudié les merveilleux couteaux recueillis par

Fig. 91. — Extrémité d'un couteau de forme spéciale. (Gr. nat.)

Fig. 92. — Pointe de flèche en silex de forme singulière. (Gr. nat.)

M. Amélineau dans le tombeau dit d'Osiris et montré qu'ils avaient probablement dû être fabriqués sur place [1].

Les autres pièces peuvent se diviser en plusieurs catégories. Il y a d'abord une série de fort jolies pièces en silex gris rosé, très bien retouchées, parmi lesquelles il y a lieu de noter un très beau couteau courbe étroit, mince, d'une vingtaine de centimètres de longueur et admirablement retouché.

Un fragment (fig. 91) est particulièrement intéressant, c'est l'extrémité

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, mars 1904.

d'un assez grand couteau terminée carrément et présentant sur un des côtés une sorte de prolongement ovale, plat, aussi bien retouché que le reste de la pièce.

Quelques pointes de flèche sont des types ordinaires. Il en est une particulièrement curieuse (fig. 92), c'est une sorte de fantaisie d'un très habile tailleur de silex. La forme générale est celle d'une pointe de flèche allongée avec pédoncule à la base. Au lieu de se terminer en pointe, elle affecte à

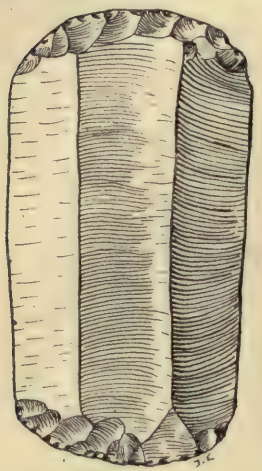

Fig. 93. — Grattoir double. (Gr. nat.)

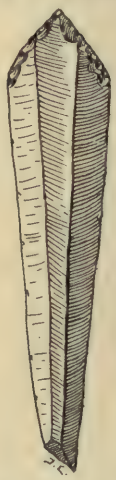

Fig. 94. — Couteau à extrémité retouchée. (Gr. nat.)

sa partie supérieure une forme rectangulaire, à bords courbes, avec angles saillants et aigus. Cette curieuse forme a d'ailleurs été également signalée et figurée par Flinders Petrie.

Deux types qui se répètent plusieurs fois sont particulièrement intéressants, surtout parce qu'ils reproduisent exactement certaines de nos formes magdaléniennes anciennes. L'un (fig. 93) est un grattoir double, admirablement retouché, fabriqué avec un segment de lame à trois facettes et dont l'aspect est exactement celui de nos grattoirs paléolithiques. Quelques-unes de ces pièces sont petites, d'autres ont les dimensions moyennes de nos grattoirs de cette forme.

Le second type (fig. 94) est constitué par de minces et délicats petits couteaux avec deux arêtes longitudinales, plus étroits du côté du bulbe et légèrement élargis à l'autre extrémité qui est finement retouchée en pointe. C'est une forme que nous trouvons aussi dans nos stations à industrie solutréenne.

M. Amélineau a également recueilli une série de superbes pièces en quartz hyalin d'un travail absolument extraordinaire, étant donné surtout l'extrême difficulté de la taille et surtout de la retouche sur cette matière.

A noter d'abord l'extrémité d'un grand couteau large de 35 millimètres et qui, par conséquent, devait mesurer une vingtaine de centimètres de lon-

gueur au moins, presque aussi finement travaillée que les couteaux en silex et presque aussi mince. Si ce couteau a jamais existé tout entier, c'était là le summum de la perfection de la taille de la pierre.

Dans la même série figurent seize pointes de flèches en quartz hyalin également fines, allongées, avec pédoncule à la base, mesurant de 35 à 75 millimètres de longueur (fig. 95 et 96). Le travail en est également particulièrement fin et délicat, d'autant plus que ces pièces ont une assez grande épaisseur, leur section est en effet presque ovalaire. Il y a là, comme on le sait, une difficulté de retouche toute spéciale. Elles rappellent certaines pièces rarissimes de l'Amérique du Nord, également en quartz. Ce sont de vrais bijoux.

M. Amélineau a aussi recueilli 35 bracelets, plus ou moins complets, en pierre et la plupart en pierres dures (schiste, albâtre, cornaline, jaspe rouge, silex gris) quelques-uns, plats, mesurent 1 à 2 centimètres de hauteur mais la plupart, très minces, n'ont guère plus de 5 millimètres d'épaisseur. Ils ont une section circulaire ou ovale. Le travail de ces bracelets est tout à fait remarquable, ils sont soigneusement polis et d'une grande finesse. Ce sont de fort curieuses pièces et bien spéciales à l'Égypte, au moins pour ce qui est des bracelets très minces en pierres dures.

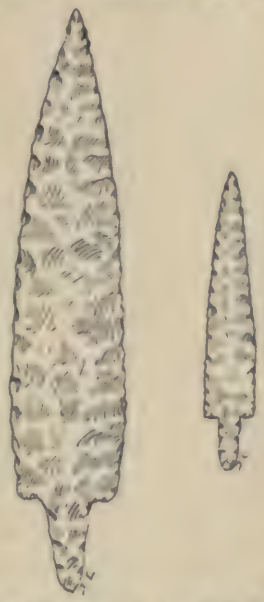

Fig. 95. — Pointe de flèche en quartz hyalin. Gr. nat.

Fig. 96. — Pointe de flèche en quartz hyalin. Gr. nat.

Un lot bien curieux aussi, également recueilli à Abydos dans le même gisement par M. Amélineau, est constitué par la série des flèches en bois avec armatures en bois, os et ivoire. La flèche tout entière mesure 45 centimètres de longueur avec encoche à la base (fig. 101). L'armature a ordinairement une forme allongée, toujours terminée en cylindre à la base. Cette base pénètre dans le bois de la flèche et y est parfois fixée avec une sorte de bitume encore apparent.

Ces diverses armatures sont au nombre de 34 en os ou en ivoire et de 25 en bois. Elles sont tantôt cylindriques, renflées vers la pointe. D'autres en bois sont beaucoup plus plates et minces (fig. 97). Il en est aussi en os ou ivoire assez plates aussi et présentant de chaque côté deux faces séparées par une arête médiane (fig. 98).

Un autre type plat aussi et de forme générale ovale allongée présente un bord aminci, comme s'il s'agissait de l'imitation en os d'une pièce en métal martelée sur le bord (fig. 99).

Enfin une dernière forme est particulièrement à noter. L'armature en os se termine à son extrémité pointue par une pointe quadrangulaire

dont chaque arête présente une sorte de crête qui, elle-même, a une section carrée (fig. 100). Il s'agit là d'une disposition qu'on trouve sur certaines flèches empoisonnées africaines actuelles. Elle indique peut-être que ces flèches étaient empoisonnées par les Égyptiens préhistoriques.

Telle est cette curieuse série de pièces préhistoriques recueillies par

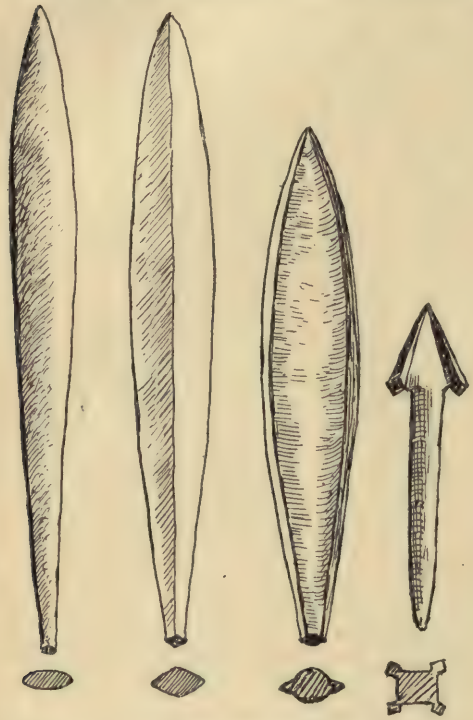

Fig. 97-100. — Armatures de flèches, en bois, os et ivoire. La section de chaque pièce est figurée sous sa représentation. (Gr. nat.)

Fig. 101. — Pointe de flèche complète; hampe et armature en bois. (Quart de gr. nat.)

M. Amélineau dans les tombeaux préhistoriques d'Abydos que j'ai tenu à signaler avec quelques courtes explications. Ces renseignements compléteront ceux que j'ai déjà donnés dans la *Revue de l'École d'anthropologie* (juillet 1904) sur les merveilleux silex, pointes de flèches et couteaux également trouvés par M. Amélineau dans ses fouilles mémorables. Il y a là un ensemble des plus curieux qu'il y avait certes intérêt à décrire avant sa dispersion complète dans diverses collections.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE TECHNOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE

LES TUMULUS DU BRONZE ET DU FER EN FRANCE

Par A. DE MORTILLET.

Dans une précédente leçon[1], nous nous sommes occupés des tumulus de l'âge de la pierre. Nous allons examiner aujourd'hui les tumulus de l'âge du bronze et ceux du premier âge du fer.

I. — Age du Bronze.

L'âge du bronze est caractérisé par l'apparition du métal, l'introduction de la pratique de l'incinération et, d'une manière générale, par la disparition des sépultures, tout au moins des sépultures apparentes.

On constate cependant que dans les régions à dolmens, c'est-à-dire dans celles où était développé au plus haut degré le culte des morts, ce culte ne s'est affaibli et modifié que peu à peu, et que les constructions funéraires ont mis un temps assez long pour disparaître.

Sur certains points, comme en Bretagne, la modification des sépultures dolméniques, au contact de la civilisation du bronze, semble avoir porté sur le mode de construction des chambres sépulcrales et le développement des tumulus qui les recouvrent. Les dolmens dégénèrent, perdent leur caractère monumental. Les grands tumulus, comme ceux de Tumiac, de Mané-er-Hoeck, du Moustoir-Carnac, du Mont-Saint-Michel en Carnac, au lieu de contenir de vastes dolmens en pierres gigantesques avec long couloir d'accès, ne renferment que des chambres relativement restreintes, en matériaux de dimensions fort réduites, constituées, parfois même, par de simples muraillements en pierre sèche. Ces chambres sont complètement dépourvues de galeries d'accès. Ce dernier caractère prouve,

1. *Revue de l'École*, 1904, p. 247.

ainsi que l'ont d'ailleurs démontré les fouilles faites à l'intérieur, que ces chambres, au lieu d'être des caveaux mortuaires destinés à des ensevelissements divers et successifs comme les véritables dolmens, n'étaient destinées à recevoir qu'un seul individu. L'enterrement effectué, il n'y avait plus besoin de galerie d'accès, aucun autre cadavre ne devant être introduit postérieurement.

Ces grands tumulus dolméniques, dont l'usage s'est maintenu plus longtemps que celui des tertres de moindre importance à chambre mortuaire commune, étaient certainement la sépulture des puissants de l'époque. Nous sommes là en présence d'une survivance, qui montre que, déjà, dans ces temps reculés les idées nouvelles pénétraient plus rapidement et plus complètement dans le peuple que dans les classes élevées, toujours portées à être conservatrices.

Pourtant, les personnages importants auxquels ces tumulus étaient réservés avaient déjà fait une concession aux idées nouvellement introduites. Ils avaient remplacé l'inhumation par la crémation, et cela avant même qu'ils aient eu assez d'objets en bronze pour les faire figurer dans les mobiliers funéraires.

Comme seconde étape de transition, on observe en Bretagne des tumulus dont le mobilier funéraire renferme tout à la fois de la pierre, représentée surtout par des pointes de flèches admirablement taillées, et des objets en bronze des types les plus simples : haches plates ou à légers rebords droits et poignards à lame triangulaire. Il en a été signalé plusieurs dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan.

Bassac et de Cussé ont décrit de ce dernier département le tumulus de La Garenne, à St-Jean-de-Brévelay. Il formait un bel ovale de 50 mètres de grand diamètre sur 37 de petit diamètre. Sa hauteur était de 3 m. 30. Composé extérieurement de terre, il y avait au centre un petit murger contenant un caveau funéraire long de 2 m. 40, large de 1 m. 90 et haut de 1 m. 70, construit en pierres sèches, plates, de moyenne grosseur, grossièrement parementées à l'intérieur. Le plafond était formé d'une voûte partant presque du sol et faite de pierres posées en avançant successivement les unes sur les autres et réunies au sommet par une dalle plus large. Ce caveau renfermait un poignard triangulaire en bronze et un vase en poterie à quatre anses.

D'autres exemples de voûtes recouvrant les caveaux ont été signalés dans les Côtes-du-Nord. Pourtant, le plafond de ces sortes de cavités est généralement formé de dalles mégalithiques. Ainsi, le caveau funéraire du tumulus de Parc-an-Dorguen, à Penker, commune de Plabennec (Finistère), fait de murs à sec, est recouvert d'une

table mesurant 2 m. 70 sur 3 m. 80. Ce caveau était entouré d'un murger de 4 m. 50 environ de diamètre, surmonté d'une chape d'argile qui n'a pas laissé passer la moindre infiltration. Le reste du tumulus est en terre argileuse et mesure 45 mètres de diamètre sur 4 m. 50 de hauteur (fig. 102).

Deux tumulus situés près de Kergoniou, sur la commune de Guisseny, et fouillés comme le précédent par Paul du Chatellier, étaient composés d'argile blanche à l'intérieur, avec recouvrement d'argile jaune.

Ces divers tumulus n'ont fourni que des haches à rebords et des poignards triangulaires. Ils sont donc du début de l'époque morgienne.

En France, les tumulus paraissent avoir disparu pendant la période où étaient employées les haches à talon, celles à ailerons et celles à douille, c'est-à-dire pendant presque toute la durée de l'âge du bronze.

Bien rares sont les tumulus avec sépultures du milieu de l'âge du bronze, ou reliant cet âge à celui du fer, signalées dans notre pays, et encore les quelques indications que nous possédons manquent-elles pour la plupart de précision.

Il est, par exemple, fort possible que la sépulture découverte à la Fosse-aux-Prêtres, près du hameau du Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher), et signalée en 1875 par Bourgeois, ait été primitivement recouverte d'un tumulus, disparu depuis fort longtemps, mais c'est là une simple présomption. Cette très intéressante sépulture, qui a donné notamment une hache à ailerons, un casque à crête fait de deux feuilles de métal et une curieuse ceinture garnie de pendeloques, date de l'époque larnaudienne, fin de l'âge du bronze.

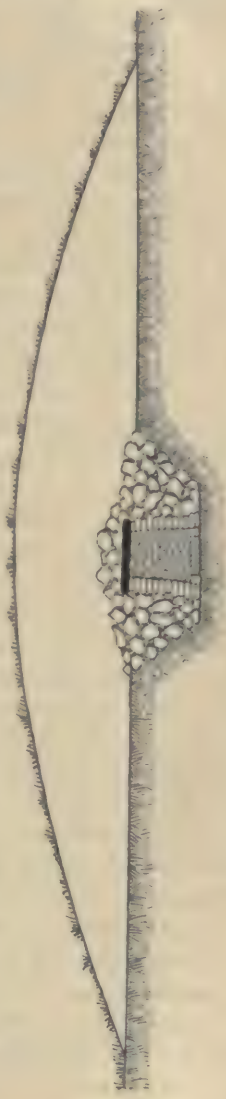

Fig. 102. — Coupe du tumulus de Parc-an-Borguen, à Plabennec (Finistère). [Echelle : 1/350.] Fouilles Paul du Chatellier.

II. — Premier Age du Fer.

C'est au commencement de l'âge du fer, au moment de l'introduction de ce métal, qu'a eu lieu en France le grand développement des tumulus, aussi dans les débuts des études préhistoriques s'est-on servi du terme : *Époque des Tumulus*, pour désigner l'époque Hallstattienne.

Ces tumulus abondent dans le Doubs et, grâce aux discussions historiques soulevées au sujet de l'emplacement de l'*Alesia* de Jules César, ils ont été explorés sur une grande échelle. Rien que dans la commune d'Amancey, arrondissement de Besançon, dès 1838, Cuinet dans un inventaire sommaire en a compté plus de 800, dont la moitié, 400, n'ont que 1 m. 60 à 3 m. 30 de diamètre; un quart, soit 200, ont de 3 m. 30 à 6 m. 60; 150, de 6 m. 60 à 13 m. 20; et à peu près 50, de 13 m. 20 à 16 m. 60. Depuis lors, on en a reconnu un bien plus grand nombre. Il n'y a aucune régularité dans leur distribution. Dans une commune voisine, Alaise, on a constaté la présence de plusieurs milliers de ces tumulus. La polémique engagée entre les partisans d'Alaise et ceux qui plaçaient *Alesia* dans d'autres contrées en a fait fouiller 10 à Amancey et 23 à Alaise. Ces tumulus sont généralement circulaires, mais parfois aussi ovales. Parmi ceux qui ont été fouillés à Alaise, celui du Chateleys avait 30 mètres de grand diamètre et 20 de petit diamètre. Très exceptionnellement il en est de doubles, comme celui de la Combe-Bernon, grand tumulus d'un diamètre longitudinal de 16 mètres, renfermant 7 squelettes, flanqué d'un appendice ne contenant qu'un seul squelette. Sa hauteur n'était que de 1 m. 90. A Amancey, un des tumulus du cimetière des Gondas dont le diamètre était de 10 mètres n'avait que 1 m. 75 de haut; celui de Château-Murger avait 7 mètres de hauteur sur 15 mètres de diamètre; celui de Château-Sarrazin, 10 mètres de hauteur sur 20 mètres de diamètre.

Occupant de vastes plateaux rocheux, ces tumulus sont en général composés de pierres. Ces pierres, plates bien que brutes, sont dans certains cas, comme au Château-Murger, très larges et très grosses. Elles sont placées circulairement les unes sur les autres avec une certaine régularité de manière à former une succession de toits superposés. Au Château-Sarrazin, bien que le tumulus soit plus considérable, les pierres sont rangées moins régulièrement et mêlées à plus de terre. Quelques grands tumulus contiennent, au centre, de grosses pierres autour desquelles sont rangées les sépultures. Les sépultures sont généralement sinon exclusivement à inhumation. Il y en a une ou plusieurs dans chaque tertre.

A Alaise aussi bien qu'à Amancey, on a parfois rencontré, avec les ossements humains, des ossements d'animaux, surtout de cheval.

D'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, art. ALAISE : « Ce n'est pas seulement sur les plateaux et les pentes qui environnent ce village, que se trouvent en grand nombre des tumulus; les communes voisines, Amancey, Fertans, Refranches, Lizine, Myon, Saraz, Eternoz, Flagey et Bolandoz ne sont pas moins riches en champs funéraires antiques. La région des tumulus agglomérés dépasse même de beaucoup ce que l'on est convenu d'appeler le massif et le pourtour d'Alaise; elle s'étend au sud-ouest jusque bien au delà de Salins-sur-Glucy, Cernans, Chilly, Molain et Valempoulières. On retrouve encore au nord des sépultures du même caractère, à Cademène et à Montrond. Sur une étendue de 5 à 6 lieues carrées, on se croirait dans un vaste et immense cimetière, où l'on a déjà constaté la présence de plus de 30 000 tombes. »

Castan, auquel on doit la plus grande partie des fouilles effectuées aux environs d'Alaise, a aussi exploré à Lizine deux tumulus. Le premier, qui mesurait 20 mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur, était entièrement composé d'une terre jaunâtre très fine, laissant voir de distance en distance des filons d'une matière grise semblable à de la cendre avec traces de charbon. Le second, ayant 24 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur, était aussi en terre, mais cette dernière recouvrait un noyau central conique de 4 mètres de diamètre sur 1 m. 50 de hauteur, construit en dalles empiétant les unes sur les autres. La terre contenait d'énormes amoncellements de cendres avec fragments de charbon. Ces restes de foyers ont fourni quelques ossements humains, ainsi que des os de chevaux et de chiens noircis par la flamme, des tessons de poterie, une grande quantité de petits silex et des objets en bronze et en fer.

Du Doubs les tumulus se répandent très abondamment dans le Jura. Coste, de Salins, estime que leur nombre s'élève à 30 ou 35 000, disséminés dans les forêts, sur le plateau compris entre Salins, Arbois, Poligny et Valempoulières, surtout dans la forêt des Moidons.

En 1855, D. Monnier a cité à Bessia un groupe de 8 tumulus, dont le plus grand a 25 mètres de diamètre et 2 m. 70 de haut. Les autres n'atteignent comme hauteur que 1 mètre à 1 m. 60. Il y en a de plus bas encore. A Montoise, dans la forêt des Moidons, sur la commune de la Châtelaine, le sol est tout bossué de ces petits tumulus, qui ne contiennent plus ni ossements, ni objets d'industrie d'après les fouilles de Toubin et Girard. Ces chercheurs ont constaté dans la même forêt, mais sur la commune d'Ivory, qu'un tumulus, au Champ-Peupin, mesurant 20 mètres de diamètre, se composait d'un noyau

de pierres recouvert de terre végétale. C'est dans cette terre qu'ont été trouvés deux mobiliers funéraires. Dans un autre tumulus du Champ-Peupin ayant comme dimensions 18 mètres de diamètre et 2 m. 40 de hauteur, Coste et Dubosc ont reconnu une trentaine de sépultures. Les corps étaient étendus sur des lits de pierres plates. Une sépulture occupait le centre, les autres étaient rangées au pourtour.

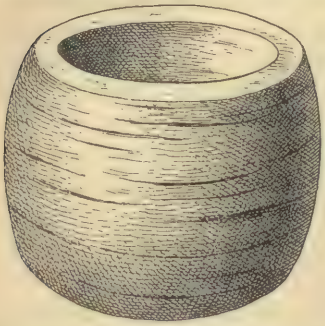

Fig. 103. — Bracelet en lignite. Tumulus des Moidons (Jura). [1/2 gr. nat.]

Contrairement à ce qui a été constaté dans ceux que nous venons de citer, les tumulus de Gevingey (Jura) sont, d'après Clos et Robert, formés de terre, sur laquelle on a placé plusieurs rangées de pierres brutes, minces et larges, de la localité. Ces pierres constituent un revêtement en forme de voûte sur le noyau terreux.

A Charcier, à Villars, existe un groupe de tumulus qui fait partie d'un ensemble assez considérable disséminé dans la vallée de la Combe-d'Ain, aux plaines de Vers, à Clairvaux, dans les pâturages de Champsigna, de Thoiria et de Baresia, de Châtillon et de Blye. De là ils pénètrent dans le département de l'Ain, où ils deviennent beaucoup moins nombreux.

De même que, au sud-ouest, les tumulus du Doubs se répandent abondamment dans le Jura et vont jusque dans l'Ain, ils passent aussi en nombre, au nord-ouest, dans la Haute-Saône, surtout à Gy et dans tout le canton dont cette localité est le chef-lieu. Quivogne, qui a fouillé plusieurs de ces tumulus, estime qu'au Mont-Chèvrefeu seul il en existe de deux à trois cents. Ils sont distribués sans ordre et n'ont pas d'orientation régulière. Leur diamètre varie de 1 à 21 mètres. Beaucoup, surtout dans les petits, ne renferment aucun objet archéologique ; mais il en est qui présentent des mobiliers funéraires pleins d'intérêt.

Dans un tumulus, à Bucey-les-Gy, ayant 20 mètres de diamètre sur 2 mètres de haut et composé de calcaire jurassique, de la localité, il n'y avait qu'un squelette, couché la tête posée sur une espèce de dalle et entièrement enveloppé d'un lit de pierres cassées, comme d'un linceul.

Dans le tumulus de Chèvrefeu, à Gy, qui avait 18 mètres de diamètre, se trouvaient six squelettes. Un seul, placé au milieu, était recouvert de la couche de pierres cassées.

Un tumulus de Brule-Cul, également à Gy, contenait quatre

squelettes, placés parallèlement les uns à côté des autres et séparés par des rangées de grandes pierres plates sur champ, formant comme quatre cercueils non couverts. Les pierres cassées étaient ici remplacées par de la terre végétale bien choisie, qui remplissait les caisses.

Comme on le voit, les tumulus étaient encore naguère fort nombreux; pourtant la culture leur fait une guerre terrible. Le Mont Colombin, à Avrigney (Haute-Saône), en offre un exemple frappant. Il était autrefois couvert de tumulus, qui ont été détruits par la culture au commencement du siècle dernier. Il en reste, cependant, un certain nombre, mais c'est sur les points non défrichés qu'ils se montrent. Le diamètre des plus importants atteint à peine 8 mètres. Ils se composent de terre et de pierres plates rangées circulairement et s'appuyant les unes sur les autres à la façon des tuiles d'une toiture.

Parmi les tumulus de la Haute-Saône, il en est dont l'exploration a donné des résultats archéologiques fort importants. Tel est, en première ligne, celui d'Apremont, situé au sommet d'une colline qui domine la Saône de 30 mètres. Son diamètre actuel est de 70 mètres et sa hauteur de 4 mètres. D'après Eugène Perron, qui l'a fouillé, il contient 6 000 mètres cubes de terre. Diminué par l'action du temps et surtout des pluies, il devait en compter au moins 8 000 à l'origine. Il n'y a dans ces chiffres aucune exagération, car ce monument est tout entier composé d'une terre sableuse, argilo-siliceuse, facilement entraînable par l'eau. Cette terre claire, bien différente du sol ferrugineux et graveleux de l'endroit, ne se rencontre qu'au bas de la colline, à environ 350 mètres de distance. Son transport, fait à bras, a dû nécessiter 10 à 12 000 journées d'homme. Au centre de ce monticule artificiel, un peu au-dessus du sol naturel, se trouvait une sépulture par incinération, avec un char de luxe et un riche mobilier funéraire, comprenant plusieurs objets d'or : trois fibules, deux boutons, une coupe et un torque cylindrique creux, qui a été malencontreusement transformé en une couronne. Des objets en or ont également été trouvés dans quelques autres tumulus de ce département, entre autres dans un de ceux de Mercey-sur-Saône. Les tumulus de la Haute-Saône paraissent donc plus riches que ceux du Doubs et du Jura.

Les tumulus de l'âge du fer n'occupent pas seulement le versant oriental de la vallée de la Saône. On en rencontre aussi sur le versant occidental, dans la Côte-d'Or et dans Saône-et-Loire. Ils se retrouvent en nombre sur les hauteurs et dans les friches de ces deux départements.

F. Cuvier en a reconnu en 1888 une cinquantaine sur la montagne nue et déboisée de Chaumont, à Châteauneuf, canton de Pouilly (Côte-d'Or). Ils ont un diamètre de 4 à 6 mètres et une hauteur de 0 m. 50 à 1 m. 20.

Depuis longtemps de Saulcy en a fouillé sur les hauteurs de Méloisey, dans les bois de la Perrouse, aux Chaumes d'Auvenay et sur le plateau inculte de la Buffale, à Saint-Romain, dans l'arrondissement de Beaune. Ces tumulus sont généralement assez pauvres.

En Saône-et-Loire, dans l'arrondissement de Mâcon, de Fréminville a entrepris des recherches dans des tumulus qui existent encore en certaine quantité dans les bois d'Igé et qui présentent une particularité intéressante. Ils sont fréquemment entourés d'une bordure de grosses pierres, sorte de cromlech servant à consolider leur base.

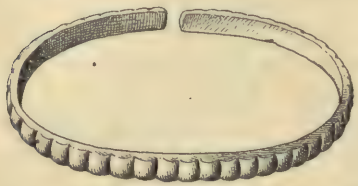

Fig. 104. — Bracelet perlé ou à côtes, en bronze. Tumulus de la Roche, à Igé (Saône-et-Loire). [1/2 gr. nat.]

Si le versant occidental de la vallée de la Saône possède moins de tumulus que le versant oriental, cela tient en grande partie à ce qu'il est plus habité et surtout à ce qu'il est beaucoup plus généralement et mieux cultivé.

Les tumulus du département de Saône-et-Loire passent de la vallée de la Saône dans celle de la Loire, par exemple à Toulon-sur-Arroux et à Bourbon-Lancy, arrondissement de Charolles.

De même, les tumulus du département de la Côte-d'Or passent dans la vallée de la Seine. L'arrondissement de Châtillon-sur-Seine en a fourni de très riches. Tels sont ceux du Bois de Langres, sur la commune de Prusly-sur-Ource; de la Bosse du Meuley, à Chambain; du Bois du Bouchat, à Chamesson; de Magny-Lambert et des Mousselots, près Châtillon, décrits par Edouard Flouest.

Aux Mousselots, un tumulus a livré un trépied supportant un grand bassin orné de têtes de griffons, pièce tout à fait exceptionnelle; un autre deux larges bracelets d'or estampés et une paire de boucles d'oreilles de même métal fort remarquables.

A Magny-Lambert, Flouest a reconnu 33 tumulus et il en a fouillé 4 avec le concours d'Abel Maître. L'un d'eux, appelé Monceau-Laurent, véritable galgal de plus de 32 mètres de diamètre sur près de 6 mètres de hauteur, contenait un squelette accompagné d'un beau ciste à cordons en bronze et de deux autres vases de même métal.

Au nord de la Haute-Saône et du Doubs, les tumulus du premier

âge du fer remontent aussi abondamment dans les Vosges, mais dans cette région ils ne paraissent pas riches. Renault et de Saulcy en ont fouillé un certain nombre dans les bois de diverses communes du canton de Bulgnéville et de cantons voisins.

Du département des Vosges ils s'étendent dans celui de Meurthe-et-Moselle. F. Loppinet en a signalé 25 dans les bois communaux de Montzéville. Leur exploration a été peu fructueuse.

De là, ils se répandent en Alsace, où ils deviennent en général plus riches.

Nous venons de signaler et d'examiner une accumulation fort

Fig. 105. — Coupe.

Fig. 106. — Plan.
Tumulus n° 6 de Saint-Germain, à Igé (Saône-et-Loire). (Echelle : 1/100.)
Fouilles Léon de Fréminville.

considérable de tumulus, occupant tout le nord et le centre du bassin de la Saône. Ces monuments s'étendent jusque dans les vallées de la Meurthe, de la Meuse, de la Marne, de la Seine et un peu de la Loire.

Alexandre Bertrand en a fait une région spéciale, qu'il distingue et met en opposition avec la région où abondent les dolmens. Sous

le nom de : *Limite entre les dolmens et les tumulus*, il a tracé une ligne qui coupe la France en deux. Partant des environs de Bruxelles, en Belgique, elle traverse les départements des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, touche à l'extrémité orientale de l'Yonne, coupe les départements de Saône-et-Loire et du Rhône, pour venir aboutir au-dessous de Vienne au fleuve de l'avant-dernier de ces noms, dont elle suit le cours jusqu'à la Méditerranée.

Si cette ligne a la prétention de séparer des populations différentes, elle n'a aucune valeur, car, à ce point de vue, les tumulus recouvrant des dolmens ne sont pas comparables aux tumulus donnant des objets en fer. Les dolmens appartiennent à l'âge de la pierre, époque robenhausienne, et disparaissent au commencement de l'âge du bronze, aux débuts de l'époque morgienne. Le fer, au contraire, ne fait son apparition qu'après l'âge du bronze, tout à fait à la fin de l'époque larnaudienne, au commencement de l'époque hallstattienne. Il s'est donc écoulé, entre les périodes où ont été élevées ces deux catégories de monuments, un laps de temps considérable : les deux époques de l'âge du bronze.

Si la ligne n'a pour but que de séparer deux genres de monuments bien distincts, elle n'a pas plus de valeur. Elle ne peut qu'induire en erreur, car elle laisse en dehors de la région des dolmens ceux de la Belgique, du Luxembourg, de la Meuse, de la Suisse, de la Haute-Savoie, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et du Var. En ce qui concerne les tumulus du fer, elle est encore moins exacte, comme il va nous être facile de le constater.

Dans le bassin de la Seine, le département de l'Yonne, que la ligne de démarcation laisse presque complètement en dehors, contient cependant des tumulus du premier âge du fer en assez grand nombre. Parmi ceux qui ont été fouillés, on peut citer : le tumulus de Montoison, à Annay-la-Côte, ayant donné des bracelets perlés en bronze; celui de Cour-d'Origny, galgal contenant un squelette accompagné d'une longue épée de fer et de bracelets en bronze; les deux du Bois-Renaud, hauts de 4 mètres, avec un diamètre de 18 mètres pour l'un et de 20 mètres pour l'autre, recouvrant chacun une quinzaine de squelettes; le Murger-aux-Moines, à Brosses, etc.

Dans Seine-et-Marne, département assez éloigné de la ligne tracée par A. Bertrand, on peut citer :

1° Les fouilles de Bourquelot. A Chalautre-la-Petite, le tumulus de Bouy, mesurant de 8 à 10 mètres de diamètre et 1 m. 50 de hauteur, contenait 27 squelettes avec une pierre sur la poitrine et une sur les jambes. Les corps étaient placés sans ordre et sans orientation.

2° Celles de Plessier dans le tumulus de Martory, recouvert d'une

grosse roche siliceuse, avec un squelette portant un torque et des bracelets.

3° Celles de E. Chouquet, à Salins.

4° Celles bien plus anciennes de A. de Bonstetten, au tumulus de Montapot, à Courcelles, qui renfermait une épée en bronze, un torque et un objet en fer.

Le département de la Nièvre, à cheval sur le bassin de la Seine et celui de la Loire, mais en dehors de la prétendue limite des tumulus, en possède cependant en assez grande abondance. Citons ceux d'Anthien, qui ont donné 4 squelettes, avec épée en fer et bracelet en lignite; du Cré-aux-Morts, à Arthel, fouillés par Jacquinot; de Maltroucé, à Saint-Pierre-le-Moûtier, fouilles de Soultrait, mesurant 9 m. 90 de diamètre sur 2 mètres de haut et recouvrant 5 squelettes; de Sambert, à Clamecy, galgal recouvrant des squelettes avec bracelets en bronze et en lignite; de Farcy, à Courcelles, galgal ayant donné des bracelets perlés en bronze. Ces deux derniers ont été signalés par Grasset. Morellet en a signalé un à Chaulgnes.

Entre Montenoison et Arthel, sur une étendue d'environ 3 kilomètres, surtout autour du village des Monts, le sol est couvert de mamelons de pierre. Bogros, en ayant ouvert deux ou trois, a trouvé dans chacun un squelette avec bracelets de bronze.

Le Cher, département du bassin de la Loire séparé de la ligne de démarcation par toute la largeur du département de la Nièvre, est encore mieux partagé. A Argenvières, un tumulus contenait 3 squelettes. On a détruit à Bouzais deux tumulus, qui d'après de Saint-Venant contenaient des bracelets fortement côtelés et d'autres ouverts à forts boutons terminaux. Il y avait à Châteauneuf-sur-Cher plusieurs tumulus, dont l'un, en pierres plates de la localité, mesurait 32 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur et contenait 11 squelettes avec bracelets de bronze aux bras et aux jambes. Ludovic Martinet cite, entre Ineuil, Chambon et Morlac, une douzaine de tumulus, disséminés sur 5 à 6 kilomètres d'étendue; quelques-uns n'ont rien donné, d'autres contenaient des anneaux de bras et de jambes. Le même auteur indique également, à Lignières, le tumulus de la Theuratte, tertre de 10 mètres de diamètre sur 2 m. 50 de hauteur, renfermant des cendres, du charbon et des pierres calcinées.

Plus caractéristiques encore sont les tumulus suivants : celui de Chanteloup, à Lunery, d'où Buhot de Kersers a retiré une épée de fer, un bracelet et un rasoir de bronze; celui de Prunet, à Morthomiers, dans lequel Albert des Méloizes a trouvé un squelette avec bracelets et fibule, accompagné d'une buire en bronze à long bec;

celui du Vornay, mesurant 15 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur, dont Pierre de Goy a retiré une épée de fer. Enfin la Société des Antiquaires du Centre possède un ciste à cordons en bronze provenant de Le Subdray.

Les tumulus de l'époque hallstattienne ne se cantonnent pas dans les départements de la Nièvre et du Cher; on en rencontre dans plusieurs autres départements du bassin de la Loire, et ils vont même jusqu'en Bretagne, où l'on est bien loin de la limite que leur assigne A. Bertrand.

Il a été signalé à Plougoumelen, dans le Morbihan, 7 tumulus, dont 5 ont été fouillés. L'un d'eux recouvrait un dolmen, les 4 autres ont fourni des objets en fer, des bracelets en lignite, des bracelets perlés et 2 vases en bronze. Le tumulus de Saint-Galles, à Arradon, contenait, d'après L. Galles, un bûcher situé au centre d'un cercle de larges pierres, qui a fourni des objets en fer, un bracelet en lignite, une perle d'ambre, et surtout de nombreux bracelets perlés en bronze. Tout le mobilier funéraire ne passait donc pas au bûcher, qui aurait détruit le lignite et l'ambre.

Ce tumulus à incinération nous ramène dans le département de la Haute-Vienne, région où les tumulus sont assez abondants. Martial Imbert en a relevé une trentaine. Ce groupe de tumulus se distingue de ceux dont il a été précédemment question en ce qu'il renferme des sépultures par incinération. Jusqu'à présent l'inhumation dominait presque exclusivement, l'incinération n'était qu'une rare exception.

Le mobilier funéraire des tumulus de la Haute-Vienne, bien qu'assez pauvre, suffit pourtant pour démontrer avec certitude qu'ils appartiennent au même âge, à la même civilisation que ceux du bassin de la Saône.

Fouillés par divers palethnologues, les tumulus de la Haute-Vienne ont livré :

1° Quelques silex, survivance analogue à celle constatée dans les tumulus du Doubs et du Jura.

2° Des coutelas ou poignards en fer. Sur 7 tumulus qu'il a fouillés, Masfrand en a recueilli dans 3.

3° Des fibules en fer.

4° Des fibules en bronze. Ces dernières sont très rares. Il en est de même des bracelets de ce métal, si commun ailleurs. Cette rareté est sans doute due à ce que le mobilier funéraire passait habituellement par le bûcher. Masfrand a en effet constaté du bronze fondu dans un des tumulus de la forêt de Rochechouart.

5° Un vase en bronze en forme de cuvette, n'ayant pas passé au feu du bûcher.

6° Des perles en verre de diverses couleurs.

7° Enfin, des poteries variées, caractéristiques des tumulus du premier âge du fer, plus nombreuses ici qu'ailleurs par suite de l'usage de la crémation qui entraînait l'emploi d'urnes cinéraires.

Ces tertres en terre, parfois mêlée de pierres, ont été élevés sur l'emplacement où s'est opérée l'incinération. Leurs dimensions varient entre 10 mètres de diamètre sur 1 m. 30 de hauteur tumulus de Lascaux, à Saint-Cyr) et 30 mètres de diamètre sur 3 m. 39 de hauteur (un de ceux de la forêt de Rochechouart). Quatre autres de la même forêt ont environ 15 mètres de diamètre sur 1 m. 60 de hauteur.

Le tumulus dit la Motte de Jouvenaux, qui mesurait 17 mètres de diamètre et 3 m. 10 de hauteur, renfermait une urne placée entre quatre blocs de granite laissant entre eux un espace vide de 50 centimètres. Elle était enveloppée et recouverte de cendres et de charbons. Autour d'elle se trouvaient des os de mouton, un coutelas, une fibule et des clous en fer, ainsi qu'un clou en bronze. Les urnes cinéraires sont communément abritées de cette façon entre trois ou quatre blocs de pierre. Des vases accessoires les accompagnent souvent.

Des tumulus analogues avec cendres, charbons, fer, bronze et poteries se rencontrent dans les arrondissements de Limoges, à Beaune, et de Saint-Yrieix, à Nexon et à Saint-Hilaire-Lastour. Ils passent même dans la Corrèze, arrondissement de Tulle, à Salons et à Saint-Ybard.

Dans tous les tumulus dont il vient d'être question, les cendres et les urnes reposent sur le sol naturel. Le tumulus de Corneboule, dans l'arrondissement de Limoges (Haute-Vienne), offre une variante : il est à sac. Un trou de 50 centimètres de diamètre sur 70 à 75 de profondeur, creusé dans l'ancien sol, vers le centre, contenait 3 vases en poterie, reposant, d'après Maurice Ardent, sur une épaisse couche de débris de fer, de cuivre ou bronze : clous, agrafes et cylindres, le tout très oxydé et agglutiné ensemble. Au fond du sac, sur un lit de cailloux, au milieu de charbons et de cendres, se voyaient des ossements humains plutôt brisés que calcinés. Le sac était recouvert de terre mêlée de pierraille avec moellons bruts formant recouvrement.

Plus à l'ouest, à Savigné, canton de Civray (Vienne), un tumulus fouillé par Gustave Chauvet a donné une sépulture à char. Il était circulaire et mesurait 38 mètres de diamètre sur 5 mètres de hauteur. La base était formée d'un tronc de cône en terre argileuse d'une épaisseur de 2 mètres, sur lequel reposaient deux monceaux

de pierres recouvrant les restes de foyers. C'est à la partie supérieure du plus grand de ces galgals que se trouvait le dépôt principal, comprenant le char et ses accessoires, ainsi que des poteries. Le tout était enveloppé de terre et protégé par une couche de pierres.

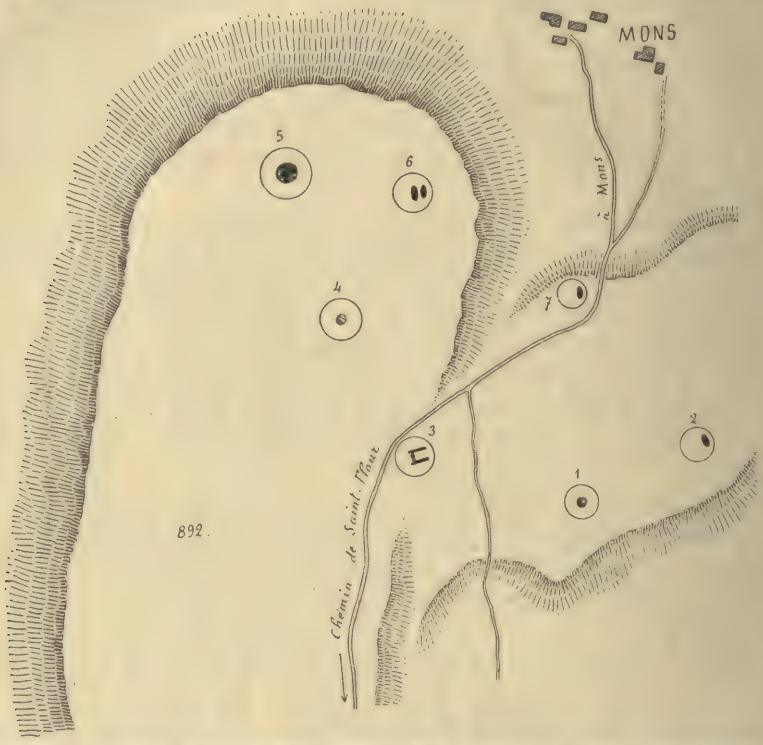

Fig. 107. — Tumulus du plateau de Mons, commune de Saint-Georges (Cantal). Fouilles Delort. — 1, 2, 4, 5, 6, 7. Tumulus du premier âge du fer avec foyers; 3, tumulus néolithique avec dolmen.

On rencontre également des tumulus dans bon nombre de départements du sud de la France, aussi bien dans le bassin de la Garonne que dans celui du Rhône, mais ils sont en général moins communs dans ces régions.

Dans le Cantal, Delort en a exploré 7 sur le plateau de Mons, commune de Saint-Georges, arrondissement de Saint-Flour. Un d'eux recouvrait un dolmen, les autres contenaient des incinérations datant du premier âge du fer (fig. 107).

Pagès-Allary, qui en a fouillé récemment plusieurs dans l'arrondissement de Murat, a recueilli dans le tumulus de Celles, près de Neussargues, de très curieux instruments en fer.

De leur côté, L. Testut, E. Dufourcet et Emile Taillebois ont signalé, au sud du département des Landes, des groupes de petits tertres, appelés dans le pays : *tucs*, *terreaux*, *mottes*, etc. Bien que quelques-uns aient livré des urnes cinéraires, les auteurs dont les noms viennent d'être cités croient que ces tumulus ne sont que d'anciennes huttes effondrées et qu'ils n'ont pour la plupart rien de funéraire. Les raisons qu'ils font valoir en faveur de leur opinion sont surtout la faible élévation de ces tumulus, qui parfois n'atteignent pas 40 à 50 centimètres de hauteur, et la présence, sous les amoncellements qu'ils forment, d'un sol artificiel, consistant chez un certain nombre d'entre eux en une sorte de pavage en pierraille ou en galets cimentés par un mélange de sable et d'argile. Mais, ces deux caractères ne sauraient avoir toujours et partout la valeur qui leur est attribuée, car on les retrouve dans des monuments ayant incontestablement eu une destination purement funéraire.

Fig. 108. — Poignée d'épée à antennes, en fer. Tumulus d'Avezac (Hautes-Pyrénées). (1/2 gr. nat.)

En descendant vers le sud, nous voyons encore quelques groupes de tumulus sur les plateaux situés au pied même des Pyrénées.

Edouard Piette a fait de fructueuses récoltes dans ceux de Lourdes, de Barlest, de Bartrès, d'Ossun, d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), et de Pontacq (Basses-Pyrénées). Il y a sous ces tumulus des sépultures d'époques différentes, mais la plus grande partie appartient au commencement de l'âge du fer. Leur mobilier funéraire comprend de nombreuses et intéressantes poteries, des objets d'industrie assez variés, parmi lesquels on remarque des torques en fer ou en bronze, des fibules avec ressort à double enroulement et des épées à antennes caractéristiques de l'époque hallstattienne.

Sur le plateau de Ger, près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), existait un groupe analogue à ceux que nous a fait connaître Piette. Le commandant Edgar Pothier, chargé d'établir en cet endroit un champ de tir pour l'artillerie, fit raser tous les tumulus qui s'y trouvaient, en ayant soin de recueillir tous les objets mis au jour par les travaux et de noter les moindres détails de la structure de ces buttes artificielles. C'est ainsi qu'il constata qu'elles renfermaient d'ordinaire dans leur masse une ou plusieurs enceintes de blocs de petite taille, et que les objets d'industrie se montraient sur divers points et à divers niveaux.

Dans ce groupe, comme dans ceux explorés par Piette, on a surtout rencontré des sépultures hallstattiennes à incinération. Cependant, quelques tumulus renfermaient des dolmens et des inhumations remontant à l'âge de la pierre. D'autres ont même donné un mélange d'objets d'époques diverses. Les constatations très précises de Pothier permettent d'affirmer que l'on est alors en présence de tumulus néolithiques remaniés au premier âge du fer.

Nous terminerons cette énumération, déjà longue quoique bien

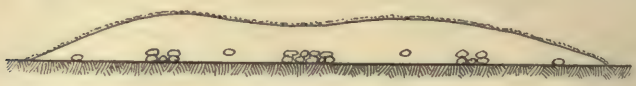

Fig. 109. — Coupe.

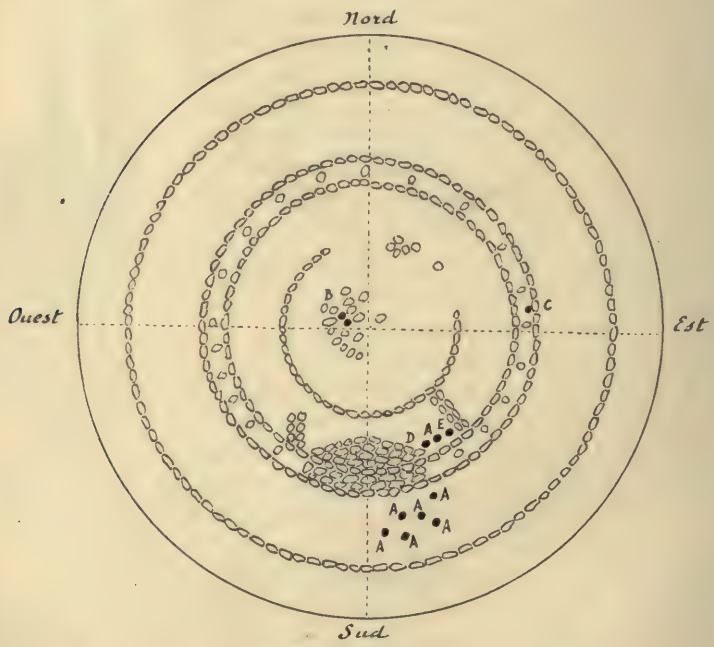

Fig. 110. — Plan.

Tumulus du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées). [Echelle : 1/300.] Fouilles Pothier. — A, vases contenant des cendres, des os calcinés et du fer; B, vases contenant de la terre et quelques silex; C, anneau de bronze; D, silex; E, vase contenant des ossements, du bronze et du fer.

incomplète, des tumulus du fer dont l'existence a été constatée sur le territoire de la France, par le sud-est, par la région du Rhône et des Alpes.

En 1876, Cazalis de Fondouce a signalé dans le Gard, à Airoles,

sur la commune d'Alzon, arrondissement du Vigan, un tumulus en pierraille de 10 mètres de diamètre. Le centre était occupé par une sépulture, qui a donné un poignard en fer à antennes, ainsi qu'une fibule et une tasse en bronze. Au N.-E. et au S.-O. se trouvaient huit autres sépultures, avec corps accroupi dans un caisson en

Fig. 111. — Torque en fer. Tumulus du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées). (1/3 gr. nat.)

pierres plates, d'où l'on a retiré un anneau en fer et une bague en argent.

Tout récemment, Ulysse Dumas a entrepris, dans le même département, aux environs de Belvezet, arrondissement d'Uzès, l'exploration d'un millier de tumulus appartenant à des époques très différentes; les uns recouvrent des dolmens, d'autres contiennent des mobiliers funéraires de l'âge du bronze, de l'époque d'Hallstatt et probablement aussi de l'époque de la Marne.

Dans l'Ardèche, Ollier de Marichard a recueilli près de Saint-Remèze, arrondissement de Privas, sous des tumulus qui se trouvent au milieu de nombreux dolmens, une épée en fer et un bracelet en bronze.

Le Dauphiné et la Savoie ne sont pas totalement dépourvus de tumulus du premier âge du fer, bien que ces monuments y soient très clairsemés.

Ernest Chantre en cite, dans le nord du département de l'Isère, à Annoisin-et-Châtelans, Crémieu et Leyrieu, arrondissement de La Tour-du-Pin, et à Décines, Genas et Solaize, arrondissement de Vienne.

B. Tournier en a fouillé un dans les Hautes-Alpes, à Ancelle, arrondissement de Gap. Il mesurait environ 18 mètres de circonférence sur 2 m. 50 de hauteur et ne renfermait qu'une seule incinération.

Qu'il nous suffise, enfin, d'indiquer parmi les tumulus hallstattiens signalés en Haute-Savoie : ceux de Faverges, de Gruffy, de Pringy et de Quintal, dans l'arrondissement d'Annecy; ceux de Mégève, dans l'arrondissement de Bonneville, et de Maxilly, dans l'arrondissement de Thonon. Le mobilier de ces tumulus n'est pas sans analogie avec celui des tumulus du Doubs et du Jura.

Si, dans certaines parties de nos vallées alpines, les tumulus sont rares ou manquent même complètement, on y découvre en revanche de nombreuses et riches sépultures en pleine terre. Quoique renfermant surtout des objets de parure en bronze, ces tombes datent cependant de l'ère du fer. Sur divers points des Basses et des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie, elle constituent de véritables cimetières.

L'ANTHROPOLOGIE A L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS (U. S. A.) EN 1904

Par L. Manouvrier.

On sait que, de toutes les Expositions du monde entier, celle de Saint-Louis (Missouri) fut de beaucoup la plus immense. On ne sait pas aussi bien qu'elle fut la plus belle quant à l'ensemble et dans beaucoup de ses détails.

La place qu'y occupèrent les exhibitions anthropologiques fut en proportion avec le reste, c'est-à-dire qu'il fallait, seulement pour les visiter, une fois, plus de temps que n'en pouvait avoir, dans une semaine de Congrès et de fêtes, l'amateur le plus attiré.

Aussi n'oserais-je pas faire une narration de tout ce j'ai vu en courant à travers musées, laboratoires, camps, villages et autres installations ethnographiques. Tout au plus en ferai-je une énumération sommaire, simplement pour donner au lecteur une idée du très bel effort accompli par les anthropologistes américains à l'occasion de la *Louisiana Purchase Exposition*.

Pour compléter mes souvenirs, j'ai recours aux exposés présentés de première main le 15 novembre dernier, dans la 365e séance de l'*Anthropological Society of Washington* tenue au *Cosmos Club*. Ces exposés succincts, publiés par l'*American Anthropologist*, sont de MM. W. H. Holmes, Mac Gee, Ales Hrdlicka et miss Alice Fletcher.

I. — Avec le concours du Bureau indien, du Bureau of American Ethnology et du National Museum, la Smithsonian Institution exhiba dans le palais du gouvernement des collections illustrant l'esthétique des aborigènes américains. La principale consistait en séries de moulages des grandes ruines du Yucatan et de Mexico, avec des restaurations et des reproductions de détails architecturaux. A cela s'ajoutaient les plus beaux spécimens de la sculpture indigène, de la ciselure, des arts céramiques et textiles, des ouvrages tressés en bois ou en plumes. Une section distincte était consacrée aux arts d'ornementation et aux modifications curieuses subies par les motifs de décoration sous l'influence de l'évolution de la technique et de divers arts. A côté de ces séries, d'autres illustraient la sculpture des contrées orientales classiques.

Cette partie de l'exposition ethnologique concernait plutôt l'histoire des arts que celle des hommes eux-mêmes. Elle n'en était pas moins intéressante pour l'Anthropologie et extrêmement remarquable.

II. — La section de l' « Anthropologie physique » était très heureusement combinée avec la section de Psychométrie. Elle était représentée : 1° par les groupes d'indigènes de divers pays qui étaient assemblés dans l'Exposition; 2° par une collection d'instruments d'anthropométrie et des

photographies de types ethniques; 3° par le travail anthropométrique exécuté publiquement dans le laboratoire.

Ce laboratoire était largement et très confortablement installé dans un des bâtiments de l'Université de Saint-Louis (Washington University) qui, du haut d'une petite colline, dominait superbement les bas terrains de l'Exposition. C'est une université qui ne fonctionne pas encore, mais elle était d'un grand effet décoratif. Ses divers édifices étaient affectés, les uns aux congrès de toute sorte, les autres au logement des invités européens, les autres aux services de l'administration.

Le laboratoire d'Anthropologie l'aura sans doute inaugurée scientifiquement, bien qu'il fût là tout à fait à titre transitoire. Un jour, bientôt peut-être, existera sur le même emplacement ou à peu près, le laboratoire anthropologique permanent de la naissante et belle Université Washington. Les futurs occupants ne manqueront sûrement pas de se souvenir que déjà en 1904 l'Anthropologie fleurit sur leur colline.

On y pouvait rencontrer en effet, pendant le Congress of Arts and Science, presque tous les anthropologistes américains : ceux de New-York et ceux de San Francisco, de Chicago et de Washington ou de Philadelphie, ceux de la Nouvelle-Orléans et ceux de la Nouvelle-Angleterre ou du Canada. Même sans parler des trois collègues *orientaux* venus d'Allemagne, d'Angleterre et de France, on peut bien dire que la place de l'Anthropologie dans l'Université de Saint-Louis aura été marquée à l'avance très sérieusement.

Le laboratoire fonctionnait, avons-nous dit, sans mystère, à la grande satisfaction des visiteurs que cela intéressait beaucoup et qui étaient eux-mêmes plus ou moins mesurés, à leur convenance. L'anthropométrie était sous la direction du Dr Woodworth, chef de laboratoire à Columbia University, de New-York, et la psychométrie était dirigée par le Prof. Cattell, de la même Université. Les tests sensimétriques et l'examen du pouls prenaient ainsi leur place naturelle à côté des mensurations anatomiques.

Quelques peuples primitifs étaient représentés par un nombre d'individus assez grand pour fournir des moyennes valables. La photographie venait d'ailleurs suppléer à l'insuffisance de l'anthropométrie. Le moulage intervenait aussi dans certains cas. Au surplus, en ce qui concerne les aborigènes américains, il y a longtemps qu'ils sont étudiés sur place, c'est-à-dire dans des conditions bien supérieures à celles qui se présentent dans une exposition.

Sans doute l'étude somatologique des Indiens de l'Amérique du Nord laisse beaucoup à désirer, beaucoup plus que l'étude de leur industrie et de leurs coutumes. Cependant les diverses tribus des Peaux-Rouges ont été bien des fois et sont encore continuellement visitées par des missions anthropologiques.

Ainsi ont pu s'emplir avec une rapidité surprenante les immenses musées anthropologiques des États-Unis et l'on peut se convaincre, en y regardant de près, que les documents squelettiques n'y font pas défaut ainsi que les peintures, dessins, photographies et moulages exécutés sur le vif.

Quand on songe à l'étendue de la tâche qui incombe aux anthropolo-

gistes américains sur leur immense territoire, on se demande comment ils pourraient y suffire sans devenir une légion. Mais si l'on considère la somme de travail qu'ils ont accomplie en quelques dizaines d'années, l'invraisemblable quantité de documents qu'ils ont amassée et déja illustrée par tant de travaux et de publications magnifiques, si l'on envisage dans l'activité présente ce que peut faire un seul homme, le professeur Putnam par exemple, avec la brillante cohorte de ses élèves disséminée partout entre l'Atlantique et le Pacifique, si l'on réfléchit enfin à tous les germes de progrès que l'on peut apercevoir dans chaque université, dans chaque grande ville des États-Unis, on est amené à faire des prévisions optimistes à l'égard des desiderata actuels de l'anthropologie américaine.

Il y avait tant de groupes ethniques exhibés aux environs du laboratoire de l'Exposition que je n'aurais pu les citer tous si l'exposé du Dr Hrdlicka n'était venu suppléer ma mémoire. Les groupes aborigènes de l'Amérique étaient particulièrement nombreux : Patagons, Cocopas, Indiens de la Côte Nord-Ouest, Pueblos, Navahos, Pimas, Wichitas, etc. Il y avait un camp indien dont l'aspect était tout à fait imposant. Les spectacles guerriers, naturellement, y abondaient, et le visiteur pouvait s'y croire en vrai pays indien. Sous la conduite aimable des professeurs Putnam, Mac Gee, Franz Boas, Georges Dorsey, Hrdlicka et autres éminents observateurs des tribus indiennes chez elles, les anthropologistes pénétrèrent sous les tentes, assistèrent à des danses, cérémonies, scènes d'intérieur et même à des représentations théâtrales, d'une extrême simplicité mais très saisissantes. Tout cela, malheureusement, est peut-être quelque peu altéré par le contact avec les visages pâles. Sans doute les vieux Indiens tendent à maintenir la tradition et les jeunes sont intéressés à la respecter comme source de profits. Mais il n'y en a pas moins là une question assez troublante.

En quittant les Indiens, on arrivait chez les Aïnos, dont toute une famille avait été amenée du Japon par le professeur Frédéric Starr, puis chez les Pygmées du haut Congo amenés par le Rev. S. Verner avec des représentants de plusieurs autres tribus africaines. Le haut intérêt de ces dernières exhibitions qui occupaient peu de place ne pouvait être aussi bien compris par la foule des visiteurs que celui de la grande exposition voisine : celle des Philippines. Cette dernière fut l'une des plus grandes attractions de la foire du monde (Worlds Fair) d'autant plus qu'elle étalait aux yeux des Américains leur plus récente conquête en mettant en relief toute son importance. Hommes et choses y étaient présentés dans des cadres où abondait la couleur locale. Les indigènes y pouvaient prendre leurs ébats pacifiques ou guerriers par une température vraiment appropriée à la simplicité presque adamique de leurs costumes. Il y avait toutefois des groupes très divers : des Visayans et des Tagalogs, chrétiens, métissés et aussi les plus civilisés, plusieurs groupes de Moras et d'Igorotes et un grand nombre de Négritos.

Le laboratoire d'Anthropologie trouva dans cette miniature des îles Philippines ample matière à observations et l'on trouvera sans doute bientôt des résultats de son travail dans les publications américaines.

M. C. Myer a fait une quarantaine de moulages de têtes et de faces et n'a certainement pas oublié les Pygmées d'Afriqne.

III. — Revenons à l'exhibition indienne pour mentionner une très intéressante et importante exposition anthropologique : celle de l'*École indienne*. Elle occupait un bâtiment spécial où étaient présentés une multitude de documents relatifs à la nouvelle culture intellectuelle et sociale des Indiens au contact et sous la direction des blancs. On pourrait penser que le début de cette culture est d'assez fraîche date. Or, voici ce qu'en a dit Miss Alice Fletcher à la Société anthropologique de Washington :

« Il y avait dès l'an 1558 des écoles pour l'éducation des Indiens dans l'Amérique du Nord. Il y avait des écoles indiennes dans la Nouvelle-Angleterre au XVIIe siècle. Il a été établi que le Darmouth College eut sans discontinuité des élèves indiens de diverses tribus depuis le début, à peu près, du XVIIIe siècle. De nombreux actes du Congrès, à partir de 1819, ont trait aux larges sommes consacrées à l'éducation des Indiens et aux avantages qui en dérivèrent. En 1849, la gestion des affaires indiennes fut transférée du département de la guerre à celui de l'intérieur et, aujourd'hui, existent des écoles du gouvernement pour l'éducation des Indiens suffisamment nombreuses pour offrir des facilités à la totalité de la population indienne de l'âge scolaire. »

L'exposition spéciale de Saint-Louis montrait, en même temps que l'habileté mécanique des enfants indiens, leur capacité mentale et l'élévation intellectuelle acquise par eux. Miss Fletcher a présenté une publication qui fut régulièrement en usage à l'Exposition et dont les articles, la composition typographique, les illustrations et l'impression étaient entièrement l'œuvre d'écoliers indiens.

Bien que, dans cette partie de l'Exposition comme dans toutes les autres, je n'aie passé qu'un temps cent fois plus court que je ne l'eusse désiré, j'y ai regardé un certain nombre de cahiers, de copies, de menus ouvrages des écoliers et écolières Peaux-Rouges. C'était très bien, et il n'y a pas lieu d'en être surpris.

IV. — Il y avait encore autre chose d'anthropologique à l'Exposition de Saint-Louis, mais de plus transitoire encore que le reste de l'Exposition. C'était un des départements du *Congress of Arts and Science*, ce congrès sans précédent qui embrassa l'universalité des connaissances humaines, et eut pour but de couronner philosophiquement l'exhibition universelle des produits humains.

Il consistait en une assemblée de presque tous les savants ou érudits américains qui s'étaient adjoint à cette occasion 128 professeurs européens, un pour chacune des 128 sections du Congrès. Ces Européens avaient été désignés en 1903 par une assemblée académique tenue à Washington et invités très solennellement. Le Président du Congrès, Simon Newcomb, et un Vice-Président, Muensterberg, n'avaient pas craint de faire pour cela le voyage d'Europe. A Paris, un grand banquet ayant un caractère officiel, franco-américain, fut offert aux invités français en juillet 1903. A ces conditions déjà infiniment engageantes s'en joignirent d'autres qui devaient vaincre

toute hésitation. Chaque invité était officiellement déclaré l'hôte de l'Exposition de Saint-Louis, qui prenait en outre à sa charge les frais de voyage largement évalués. On voit par ces quelques données, et l'on verrait encore mieux par des détails moins sobres comment s'y prennent les Américains pour réussir dans leurs entreprises. S'ils n'eurent pas à Saint-Louis les 128 invités, il s'en fallut de peu. Les plus gros personnages des plus illustres académies se mirent en route comme de simples mortels. Du reste la réalisation d'une exposition superbe entre toutes sur les bords du Mississipi ne fut pas obtenue sans une dépense extraordinaire d'énergie... et de dollars. Le seul Congress of Arts and Science aura coûté sans doute plus que cent de nos congrès d'Europe.

La seule obligation imposée aux invités européens consistait à lire en personne à Saint-Louis une adresse sur l'un des sujets suivants : l'histoire d'une science ou d'un art depuis un siècle — la position de ses problèmes généraux — les rapports d'une science avec les sciences voisines. Ces mêmes questions devaient être également traitées par les *official american speakers* désignés au nombre de deux pour chaque section et de un pour chaque département ainsi que pour chaque division. Cela faisait au total plus de 300 adresses officielles à lire en une semaine, de sorte qu'il ne fut accordé que très peu de temps aux communications diverses des membres du Congrès. Celui-ci fut donc à peu près exclusivement consacré à ce que nous appelons en France, avec A. Comte, l'Histoire générale (ou philosophique) des Sciences et des Arts.

Les adresses lues ou tout au moins un grand nombre d'entre elles paraîtront très prochainement dans un ouvrage spécial. Ce ne sera pas sans besoin, car les lectures étaient faites en anglais, en français ou en allemand, ce qui a rendu l'audition de quelques-unes assez difficile, d'autant plus qu'un temps orageux et une chaleur tropicale, sans parler des autres causes d'insomnie nocturne, rendaient le sommeil diurne assez facile. Du reste un volume entier de discours sur les questions précitées présentera un rare intérêt historique.

Le programme du Congrès avait nécessité une répartition des connaissances humaines qui ne prétendait pas, sans doute, être une classification.

L'Anthropologie s'y trouvait placée à la suite de la Biologie, mais sur le même pied. Elle formait à elle seule le département 14, ayant pour président le professeur Putnam (Harvard University) et pour speakers américains le Dr Mac Gee, président de l'American anthropological Ass. (Washington), et le Prof. Franz Boas, de Columbia University (New York).

Le département de l'Anthropologie comprenait trois sections : *a*, Somatologie. — *b*, Archéologie. — *c*, Ethnologie, dont les speakers américains étaient le Dr George Dorsey, directeur du Field Columbian Museum (Chicago), A. Chavero, directeur de Museum national de Mexico, et le Prof. Fred. Starr, de l'Université de Chicago. Les professeurs Édouard Seler, de l'Université de Berlin et Alfred Haddon, de l'Université de Cambridge, étaient speakers européens. Le Prof. W. H. Holmes, chef du Bureau of Ethnology (Washington), présidait la section d'Archéologie.

La France fut représentée par l'adresse publiée dans cette *Revue* (n° de décembre 1904).

Bien que l'Anatomie humaine eût sa place dans le département de l'Anthropologie par la section de « Somatologie », elle n'en figurait pas moins aussi dans le département de la Biologie, où existait une section d'Anatomie humaine placée entre les sections d'Anatomie comparative et de Physiologie. Elle avait comme speaker américain le Prof. Donaldson, de l'Université de Chicago, et comme speaker européen le Prof. Waldeyer de Berlin. C'est le cas de dire qu'abondance de biens ne nuit pas.

En dehors des fêtes, réceptions et banquets qui furent offerts à Saint-Louis aux invités officiels, un déjeuner présidé par M. Putnam réunit à part les anthropologistes américains et étrangers.

La semaine du Congress of Arts and Science n'était pas terminée que tous les invités européens quittèrent Saint-Louis pour se rendre à Washington, devant être présentés au Président des États-Unis. Cet honneur ne sera pas considéré comme étant sans intérêt anthropologique, si l'on songe à la valeur du président Roosevelt comme « representative man ».

Après la réception de « la Maison Blanche », il y en eut encore beaucoup d'autres, à Washington et ailleurs, où les invités européens se retrouvèrent parfois en grand nombre, bien que voyageant toujours chacun à sa guise, après comme avant le Congrès. Bien peu manquèrent de visiter les grandes villes de l'Est et leurs grandes Universités : Harvard (Cambridge-Boston), Yale (New Haven) et Columbia (New York), où les attendait un accueil pompeux et vraiment cordial. Quelques conférences furent faites, dont une à l'*Anthropological Club* de la célèbre Université de Yale, dans le « Peabody Building », sous les auspices du président le professeur Summer et du président de l'Université le professeur Hadley. C'est dans ce bâtiment que se trouvent les collections anthropologiques avec le laboratoire de l'instructeur, M. George Grant Mac Curdy, correspondant de notre École.

On trouvera peut-être que la présente note eût gagné en intérêt à contenir plus de détails sur les exhibitions concernant la science de l'homme. Mais on voudra bien considérer que l'attention d'un anthropologiste arrivant dans un pays pour la première fois et n'y pouvant séjourner qu'une dizaine de semaines est quelque peu accaparée par le plus captivant des spectacles anthropologiques : celui du peuple lui-même. Il y a là une source intarissable d'impressions qui peuvent être précieuses pour l'impressionné et valent plus ou moins selon la valeur de celui-ci, mais ne sont pas scientifiquement monnayables.

Il y a aux États-Unis d'Amérique un autre champ d'observation plus aisément praticable et qui peut laisser des souvenirs plus positifs, des impressions plus sûrement correspondantes à la vérité objective. Ce sont les musées et autres moyens d'investigation ou d'enseignement anthropologiques. Je compte pouvoir donner prochainement à ce sujet quelques renseignements utiles.

FIGURATIONS DU LION ET DE L'OURS DES CAVERNES ET DU RHINOCÉROS TICHORHINUS SUR LES PAROIS DES GROTTES PAR L'HOMME DE L'ÉPOQUE DU RENNE.

Par MM. le Dr Capitan, Breuil et Peyrony.

Notre cher et illustre maitre le professeur Gaudry a bien voulu présenter en notre nom la note suivante à l'Académie des sciences dans la séance du 26 juin 1905 :

« Nous avons eu l'honneur, dans diverses communications, d'exposer à l'Académie les premiers résultats de nos investigations dans plusieurs grottes de la Dordogne sur les parois desquelles nous avons découvert de nombreuses gravures et peintures exécutées par les hommes de l'époque du renne.

« Nous avons continué ces recherches. Elles ont amené la découverte de plusieurs figures d'animaux intéressantes à divers titres.

« En effet ces figures sont assez complètes et assez précises dans leurs détails pour qu'il soit possible de déterminer les espèces auxquelles appartiennent les animaux figurés.

« C'est ainsi que nous avons pu recueillir une centaine de représentations gravées du mammouth, bien caractérisé par son front bombé, son crâne élevé, les longs poils dont il était recouvert, et que certaines figures montrent trainant par terre sous le ventre. C'est là une indication nette, par l'épaisseur de la toison dont il était recouvert, de la température très froide qui devait régner alors. On sait d'ailleurs que les mammouths découverts presque entiers dans les terres gelées de la Sibérie étaient très poilus.

« Certaines représentations sont inédites. Tel est le cas pour deux gravures se rapportant certainement à des félins. La première existe dans le fond de la grotte de Font de Gaume, sur les parois d'un fort étroit passage, et à trois mètres de hauteur. L'animal, représenté tout entier, est nettement caractérisé par la forme de sa tête, l'aspect de son corps, sa longue queue relevée, ses pattes courtes. Ses dimensions sont 95 centimètres de longueur sur 37 de hauteur. Il fait partie d'un groupe semblant former un véritable tableau. Devant lui, en effet, et lui faisant face, sont gravés quatre chevaux admirablement dessinés. Comme le félin est figuré notablement plus gros que les chevaux, on peut supposer qu'il s'agit là de la représentation d'un *felis leo*, var. *spelæa*.

« Une autre gravure (celle-ci sur les parois de la grotte des Combarelles) figure aussi un félin dont seule la partie antérieure est visible (65 centimètres de longueur, sur 42 de hauteur), le reste disparaissant sous la stalagmite. Les caractères de la forte musculature de la face sont typiques. Sa représentation est bien plus soignée dans ses détails que celle du félin entier.

« D'ailleurs ces deux figures se complètent et s'expliquent l'une par l'autre.

« Sur les parois des Combarelles également, nous avons relevé une figure profondément gravée et qui représente tout entier un ours dont les caractères zoologiques sont bien indiqués. C'est une bête lourde, trapue, à grosses pattes, à front bombé. On peut admettre sans hésitation que c'est la représentation fidèle de l'*Ursus spelæus* réalisant bien l'idée que s'en faisaient les paléontologistes d'après l'examen de ses os. Cette image mesure 60 centimètres de longueur sur 45 de hauteur.

« Enfin nous signalerons une figure peinte au trait rouge dans le fond de la grotte de Font de Gaume, non loin du groupe du félin et des chevaux et à 2 mètres environ de hauteur, derrière une saillie de rocher qui la dissimule si bien que nous avons été longtemps avant de la découvrir. Elle représente, également tout entier, un rhinocéros bicorne. Il mesure 68 centimètres de long sur 33 de hauteur au garrot. Le dessin est d'une netteté parfaite, et fort exact. Une sorte de crinière de poils courts est figurée sur le haut de la tête. On voit l'indication de poils également sous le maxillaire inférieur, sur le dos, à l'extrémité des pattes et au-dessous du ventre qui traîne presque à terre. La forme du museau et celle de la tête, beaucoup plus allongée que celle des rhinocéros actuels, sont tout à fait caractéristiques. Les deux cornes sont très bien indiquées, l'antérieure plus longue notablement et plus large que la postérieure. On reconnaît ainsi dans cette figure le *rhinoceros tichorhinus* avec sa toison, comme celles des sujets découverts enfermés dans les terres glacées quaternaires de l'extrême nord sibérien.

« Ces diverses figures ont un réel intérêt de nouveauté[1]. » En effet, jusqu'ici, on ne connaissait qu'une petite figure représentant sur un galet la partie antérieure d'un félin, publiée récemment par Piette et trouvée par lui à Gourdan, mais il n'existait pas d'image de l'animal tout entier. Quant à l'ours, Garrigou avait fait connaître, en 1867, un galet provenant de la grotte de Massat (Ariège) qui portait une gravure d'ours très analogue à la nôtre, mais elle ne mesurait que 9 centimètres 5 de longueur sur 6 de hauteur. Quant au rhinocéros, Piette a récemment publié une petite gravure sur pierre, assez peu précise, trouvée à Gourdan, et représentant une tête pouvant être attribuée au rhinocéros bicorne.

Aucune autre représentation de ce pachyderme n'avait été signalée. Notre figure si complète et si fidèlement réaliste constitue donc une nouveauté curieuse, d'autant plus qu'on supposait même que le rhinocéros tichorhinus n'existait plus à cette époque. Il va de soi que toutes les représentations signalées par nous aujourd'hui présentent les mêmes caractères d'authenticité que toutes celles découvertes et publiées jusqu'ici par nous.

Nous avons entrepris le relevé très exact de ces figures au moyen de moulages par un procédé spécial, de calques et de dessins. Nous aurons l'honneur de communiquer cet ensemble de documents très précis à l'Académie dans une séance ultérieure, si elle veut bien nous y autoriser.

1. A partir de ce point nous avons été obligés, faute de place dans les Comptes rendus, de l'Académie, de supprimer la fin de notre note.

LE POULPE
DE L'ALLÉE COUVERTE DU LUFANG (MORBIHAN)

Par Ch. Keller.

Je crois avoir trouvé la signification d'un dessin gravé en creux sur le troisième support de gauche, au coude de l'allée couverte du Lufang (commune de Crach).

Ce dessin (fig. 112 et 113), du genre dénommé *scutiforme* par M. le Dr de Closmadeuc, serait une représentation du poulpe (*octopus vulgaris*), animal marin figuré sur de nombreux objets de diverse nature (poids étalon, vases, plaques de métal, pierres gravées et monnaies) provenant des fouilles faites, depuis une trentaine d'années, en Grèce et dans les îles de l'Archipel.

L'un des supports de l'allée couverte du Rocher, sur la rivière d'Auray, porte une gravure du même genre; on en retrouve d'analogues sur plusieurs des supports de l'allée couverte des Pierres plates, près de Locmariaquer. Ces dernières gravures s'éloignent davantage des figurations mycéniennnes de poulpes, et ne peuvent être rattachées à celles-ci que par le type intermédiaire du Lufang.

Dans la plupart des poulpes peints ou gravés par les artistes mycéniens, les yeux de l'animal occupent leur position réelle des deux côtés du corps, (fig. 116, 117); dans quelques-unes, au contraire, ils sont disposés symétriquement, hors du corps, dans l'espace, comme au Lufang. Les figures 114, 115, 118, qui accompagnent la présente communication, offrent cette particularité. L'une d'elles (fig. 114), la plus curieuse de la collection, est pourvue de deux yeux *dépendants*, auxquels s'ajoutent deux yeux *indépendants*. L'artiste qui décora le cratère d'Enkomi a, semble-t-il, obéi à une double préoccupation, réaliste et traditionnelle. Après avoir peint les yeux de la bête dans leur position naturelle, il les a figurés en dessous, schématiquement, d'après une tradition ancienne ou récente qui les avait séparés du corps. La parenté du dessin gravé du Lufang avec les représentations mycéniennes de l'*octopus vulgaris* est frappante. Pour l'expliquer, on est amené à admettre que les *trois allées couvertes et coudées* du Morbihan, où l'on trouve ce dessin ou des dessins du même type, ont dû être construites en plein âge des métaux, et décorées d'après un objet, probablement un vase, d'importation grecque.

Cette constatation de l'influence mycénienne sur des sculpteurs de monuments funèbres de l'Armorique a, en outre, le mérite de déterminer, pour aider à la recherche de l'âge de ces trois allées couvertes, un *jalon chronologique* d'une certaine précision, puisque les plus anciennes manifestations

Fig. 112. — Figure gravée sur le 3e support de gauche de l'allée couverte du Lufang. — Ce support a été mis en dépôt au musée Miln par M. d'Ault du Mesnil. — Phot. Z. le Rouzic, avec application du procédé d'Ault du Mesnil.

de l'art dit mycénien ne remontent pas au delà de 2 000 ans avant notre ère (Crète).

On pourrait objecter, il est vrai, que nos ancêtres préhistoriques, vivant sur les côtes du Morbihan, auraient pu prendre comme modèle de leurs gravures un poulpe de leur littoral, dont les formes sont les mêmes que

Fig. 113. — Figure gravée sur le 3e support de gauche de l'allée couverte du Lufang, dessinée par V. Prouvé en 1898, d'après l'original.

celles de l'*octopus vulgaris* de la Méditerranée. Cette objection doit être discutée, mais ne semble pas difficile à réfuter.

J'ai réuni et fait clicher d'après les meilleures reproductions, afin de les mettre sous les yeux du lecteur, la collection presque complète des représentations de poulpes dispersées dans les ouvrages suivants :

J. Evans, *The Palace of Knossos*; Murray, Smith et Walters, *Excavations in Cyprus*; Gerhard, *Auserlesene griechische Vasenbilder*; Perrot, *Histoire de*

l'*Art*, t. VI; Musée britannique, *Catalogue of engraved gems*; Head, *Historia numorum*; divers dans *Revue Archéologique* et l'*Anthropologie*; de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*; Guide de l'*Aquarium de Naples*; Ἐφημερὶς ἀρχαιο-

Fig. 114. — Grand cratère mycénien, trouvé à Enkomi (Salamine de Chypre). D'après Murray. Smith et Walters, *Excavations in Cyprus*, fig. 73.

λογική; Reproductions de la Galvanoplastische Kunstanstalt à Geisslingen-Steige, etc.

Fig. 115. — Coupe mycénienne trouvée à Jalysos (Rhodes) et conservée au Musée britannique. Hauteur: 18 centimètres. D'après Furtwänger et Löschke, *Mykenische Vasen*, pl. VIII, 49.

Ces publications ont été mises à ma disposition par M. Paul Perdrizet, professeur de grec à la Faculté des lettres, créateur et directeur de

l'*Institut archéologique* de l'Université de Nancy. Il m'a aidé et guidé dans

Fig. 116. — Poulpe votif de 8 centimètres de haut trouvé sur l'Acropole d'Athènes. Période archaïque (vers l'an 500). Cf. De Ridder, *Catalogue des bronzes de l'Acropole*, n° 574.

Fig. 117. — Entonnoir mycénien, trouvé à Enkomi (Salamine de Chypre). D'après Murray, Smith et Walters, *Excavations in Cyprus*, fig. 68.

Fig. 118. — Pierre gravée mycénienne de provenance inconnue, au Musée britannique (*Catalogue of engraved gems*, n° 11). Stéatite. D'après Perrot, VI, pl. XVI, 4. — Cf. Imhoof et Keller, pl. XXIV, 46.

mes recherches; grâce à lui, j'ai pu appuyer d'une documentation sérieuse le travail que je compte faire paraître très prochainement.

LIVRES ET REVUES

Dr Carlo Marchesetti. — *I. Castellieri preistorici di Trieste e della regione giulia*. Un vol. de 206 pages, 23 planches et un plan. Trieste, 1903.

Les camps préhistoriques sont extrêmement nombreux aux environs de Trieste; un certain nombre, très visibles, admirablement caractérisés, avaient depuis longtemps été reconnus comme tels. Mais leur âge était méconnu; on les considérait toujours comme datant de l'époque romaine. Kandler lui-même, le très distingué archéologue illyrien, les classait ainsi, et, en 1869, il écrivait encore que ces camps n'étaient pas autre chose que des stations militaires ou des lieux de refuge pour les colons romains. Depuis lors les études préhistoriques se sont développées; de nombreuses fouilles ont été entreprises, et leurs produits, déjà fort abondants, ont montré que ces camps étaient tous préhistoriques, les uns de l'époque de la pierre, les autres de l'âge des métaux.

On comprend donc l'extrême intérêt du travail d'ensemble que vient de leur consacrer l'éminent directeur du musée de Trieste. Étant donné sa haute compétence, son habileté de chercheur fortement documenté, cette étude, quelque compliquée qu'elle soit, devait être menée par lui à bonne fin, et on n'est pas étonné de trouver dans son beau livre une foule

de précieux documents sur le sujet, très clairement exposés, localité par localité et appuyés sur de très nombreuses figures : plans, relevés divers et figurations d'objets découverts par M. Marchesetti dans ses fouilles. Une grande carte montre la place de ces innombrables camps autour de Trieste à une grande distance même, dans toute la « regione giulia ».

D'une façon générale, ces camps sont attribués par Marchesetti à des envahisseurs venus d'Asie vers le deuxième millénaire et qui auraient semé ces camps sur le parcours de leur marche. Certains étaient occupés par des populations d'agriculteurs avec leurs bestiaux et les productions végétales qu'ils employaient et dont on retrouve encore des traces. Ces camps sont, comme dans tous les pays, placés sur des points culminants faciles à fortifier. Les saillies naturelles ont été toujours utilisées et aménagées par un travail artificiel de formation, d'à-pics ou de creusements de fossés. Il s'ensuit que la forme en est très variée. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner les dix planches sur lesquelles l'auteur a figuré les plans de ces camps accompagnés de croquis donnant leur vue perspective. Il y a là un ensemble de documents du plus vif intérêt présentés avec un soin et une clarté très remarquable dont on ne peut que vivement féliciter l'auteur.

Ces camps sont généralement petits, de 200 à 400 mètres en moyenne de diamètre, soit circulaires, soit rectangulaires ou en triangle, ordinairement sur un mamelon culminant, entourés d'un, parfois de plusieurs fossés qui peuvent être remplacés en partie dans certains par les abrupts naturels. Parfois des tumuli existent dans ou auprès des fortifications. Les fouilles pratiquées par M. Marchesetti dans un grand nombre de ces camps lui ont fourni : d'une part un outillage purement néolithique, pointes de flèche en silex, pédonculées; haches polies, ordinairement petites, souvent en éclogite (comme dans nos camps des Alpes-Maritimes, trouvailles du Dr Gebhart), marteaux percés (rien d'ailleurs qui ressemble à l'outillage bien plus ancien [campignyen] de nos camps du Nord). Enfin, pics, ciseaux, gaines et poinçons en cornes de cerf et surtout une abondance extrême de poteries fort curieuses comme ornementations, très variées comme formes d'anses. L'auteur leur consacre deux planches entières.

Le bronze est représenté par une série de haches et de lances des types courants et quelques fort belles épées passant à l'hallstattien. Cette époque est remarquablement représentée par une nombreuse suite de fibules très variées, des bracelets, des colliers, de beaux couteaux et quelques remarquables vases en bronze. Il y a de fort curieuses pièces figurées sur les planches de ce beau livre.

Ces quelques indications en montrent la haute valeur et le vif intérêt. C'est un modèle à suivre pour nos confrères qui devraient bien publier tous les camps qu'ils connaissent, et il n'en manque pas chez nous.

L. Capitan.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE SOCIOLOGIE

MÉTHODES GÉNÉRALES. — APPLICATION AUX AUSTRALIENS

Par G. PAPILLAULT

L'étude des méthodes sociologiques ne nous a pas retenus longtemps cet hiver; deux ou trois conférences nous ont paru suffire largement à cet examen. Et pourtant quelle riche matière en savantes dissertations s'offrait à nous! Que de philosophes, que de logiciens, que de penseurs et de savants ont ratiociné éperdument sur la nature de la sociologie, sa définition, les limites de son domaine, ses rapports de bon voisinage avec les autres sciences, la qualité des phénomènes qu'elle doit observer, et le mode d'explication qu'elle doit en donner. C'est avec une hâte impatiente que nous avons examiné ces méthodologies prétentieuses et débarrassé notre terrain de ce maquis encombrant et nuisible. Le succès prodigieux et excessif d'Auguste Comte a grisé ses successeurs en philosophie. Législateur impérieux, il traça à chaque science des limites précises qu'il lui défendit de dépasser. Chacune, selon lui, a ses phénomènes propres à étudier, à classer et à comparer; mais il lui est absolument interdit de les réduire aux phénomènes plus simples, plus facilement accessibles, qui les ont engendrés. Cette discipline est encore scrupuleusement enseignée : « C'est un reste de la vieille métaphysique matérialiste, affirme-t-on, que la prétention d'expliquer le complexe par le simple, le supérieur par l'inférieur [1] ». Il est donc défendu à l'intelligence de chercher à unifier les connaissances que lui apporte chaque science avec ses moyens particuliers d'investigation : défense à la chimie de ramener les propriétés qu'elle observe à des lois mécaniques et à des modes du mouvement; défense à la biologie d'expliquer les phénomènes vitaux par les propriétés physiques et chimiques du protoplasma; défense enfin et surtout à la sociologie de rechercher les facteurs de la vie en société, facteurs ethniques, psychiques, économiques, géographiques, etc.!

Regrettons le temps qu'on perd à établir ces législations *a priori*, mais ne nous en effrayons pas! Les chercheurs, obéissant à un

1. *Année sociologique*, 1898, p. 152.

instinct plus sûr que toutes les théories, continueront à faire des observations et des expériences. Ils classeront les faits qu'ils auront découverts suivant leurs ressemblances et leurs affinités naturelles ; ils en feront des groupes qui trouveront leur place, leurs limites et leurs lois génétiques en dépit des définitions *a priori*, des taxinomies générales, et des classifications des sciences. Ils s'efforceront de découvrir leurs causes avec la même opiniâtreté, parce que la connaissance des facteurs immmédiats et plus simples d'un phénomène complexe satisfait les besoins les plus fondamentaux de notre activité : elle lui permet de pénétrer pratiquement dans des domaines qui lui restaient fermés, ou dans lesquels elle se manifestait d'une façon empirique, incertaine, et souvent erronée, et elle révèle à notre esprit des affinitées entre des phénomènes qui paraissent, au premier abord, complètement hétérogènes et irréductibles.

Cette double satisfaction de nos tendances intellectuelles et de nos besoins pratiques exercera donc toujours une attraction trop forte sur l'esprit humain pour que les barrières artificiellement dressées devant lui résistent longtemps. Nous ne perdrons pas notre temps à les démolir, puisque, à l'École d'anthropologie, on n'en a jamais tenu compte, et qu'eux-mêmes, les auteurs sont les premiers à les enfreindre.

Nous ne nous sommes pas plus attardés à réfuter l'erreur de ceux qui voient dans un seul facteur l'explication à peu près exclusive de tous les phénomènes sociaux. Pour Gobineau, O. Ammon, Lapouge, etc., le facteur ethnique rend compte de tout. La pureté et le mélange des races, leurs luttes et leurs sélections sont les bases de toute civilisation. Au contraire le phénomène intellectuel tient une place à peu près exclusive non seulement chez Rousseau, mais encore chez A. Comte et tous ses disciples, positivistes fidèles ou dissidents comme Stuart Mill, ou néo-positivistes comme Roberty, ou comtistes plus ou moins avoués, tous impressionnés par son intellectualisme excessif, tous pleins de sarcasmes pour les précédents et de mépris pour ceux qui vont suivre. Le milieu géographique est pour Ratzel le facteur prédominant, alors que le stade économique, où une société est parvenue, explique toutes ses manifestations, aussi bien pour nos orthodoxes les plus libéraux que pour les socialistes les plus convaincus du matérialisme historique, dernier écho de la métaphysique hégélienne. Je pourrais continuer à passer en revue tous les facteurs de la sociabilité. Chacun a été regardé comme essentiel et étudié à l'exclusion de tout autre par quelque chercheur plus particulièrement impressionné par cet ordre de faits. N'essayons pas de philosopher pour détruire un exclusivisme

qu'expliquent surabondamment les goûts personnels, l'habitude d'un certain ordre de recherches, le besoin commun à tant d'intelligences de limiter leur point de vue pour diminuer leur effort. Le travail positif que fait chacun d'eux en accumulant les preuves de l'action exercée par le facteur qu'il envisage, détruit les affirmations exclusives des autres sociologues, et apporte des matériaux qui prendront spontanément dans l'ensemble de la sociologie la place qui leur revient.

Il me paraît donc absolument vain de régenter les intelligences, d'interdire certaines recherches et de conseiller certaines méthodes. Suivant notre conception, la science reste étrangère à tout cet appareil autocratique; l'unité croissante qui se fait dans son domaine n'est pas le résultat d'une synthèse artificielle imposée du dehors par un philosophe dogmatique. Une sélection spontanée se fait, au cours de ses progrès, entre les faits mis en lumière et les théories qui les agrègent en connaissances générales, et l'ordre harmonieux s'établit, indépendant de toute discipline, inébranlable et définitif, puisqu'il n'est que la manifestation consciente de l'accord interne que présentent entre eux les phénomènes de l'univers.

∴

Nul ne fut plus éloigné de ces esprits autoritaires ou exclusivistes que l'illustre et regretté maître qui pendant tant d'années exposa dans cette chaire l'histoire des civilisations. Dans les conseils toujours extrêmement discrets qu'il donnait, Letourneau s'efforçait surtout de susciter des personnalités, non de façonner des imitateurs. Toutes les écoles sociologiques qui ont pullulé au XIXe siècle lui inspiraient trop de dédain pour qu'il songeât à aiguiller de jeunes intelligences vers une seule direction et à leur imposer ses vues et ses procédés. Il sentait d'ailleurs que son œuvre était achevée, et qu'avant longtemps une histoire universelle comme la sienne ne se recommencerait pas. La vaste synthèse qu'il avait entreprise et menée à bonne fin a utilisé tous les documents qu'il était possible de réunir sur les civilisations primitives; elle en a tiré tout ce qu'ils pouvaient donner; mais elle n'a pu faire une critique très serrée de ces témoignages souvent contradictoires et presque toujours superficiels. On a souvent reproché au sociologue d'être trop timide dans ses conclusions, quand on aurait dû le féliciter du sens critique que cette réserve révélait en lui. Ne savait-il pas que la plupart des voyageurs ont vu mal ce qu'ils ont raconté? Ignorant souvent la langue des peuplades qu'ils visitaient, ils ont interprété avec des idées européennes les manifestations extérieures de leur activité sociale; ils

ont prêté bénévolement à des sauvages des sentiments qu'ils n'avaient pas, ou leur ont refusé des idées sociales et religieuses qui avaient parfois atteint chez eux un remarquable développement. Les Australiens, dont nous avons étudié l'organisation sociale, nous apportent un exemple frappant des difficultés, que rencontre un observateur consciencieux, à pénétrer dans la vie intime des primitifs. Les plus importantes manifestations de leur vie en commun avaient passé complètement inaperçues de tous les voyageurs qui les avaient visités avant ces trente dernières années. Religion, magie, organisation de la famille et de la tribu, avaient donné lieu à des descriptions complètement erronées et d'où il était impossible de tirer une conclusion approximativement vraie; on ignorait tous les points essentiels de leur sociologie et de leur psychologie. Généralisons ce fait aux autres populations du globe et essayons de nous imaginer la quantité d'erreurs qui ont dû se glisser dans des Sociologies générales comme celles de Tylor, de Spencer ou de Letourneau! Il ne faut plus s'étonner de la divergence de leurs conclusions; l'auteur est forcé de mettre ses idées à la place des faits qui lui manquent, et le subjectivisme devient prédominant dans une science d'où il devrait particulièrement être écarté. Gardons-nous de conclure que l'œuvre accomplie par ces éminents penseurs ait été inutile. On n'a fait de bonne anatomie descriptive que lorsque l'anatomie comparée eut montré l'importance relative des caractères morphologiques, dont beaucoup avaient passé inaperçus, parce qu'on ignorait leur signification et leur portée. De même, on ne sait observer l'organisation d'une peuplade, que si l'attention a déjà été éveillée par des études préalables de sociologie comparée. Tel trait de mœurs, telle habitude sans importance apparente ressemblent à des organes atrophiés par une longue désuétude : l'anatomiste ancien les dédaignait; mieux connus actuellement, ils projettent un jour tout nouveau sur les origines et l'évolution des races. C'est grâce aux grands sociologues du XIXe siècle que l'on sait maintenant rechercher les phénomènes fondamentaux d'une association humaine. Les relations de voyages perdent leur caractère d'agréable roman où la fantaisie se donnait libre carrière; partout surgissent des monographies approfondies, faites avec méthode, amassant des matériaux solides qu'on pourra utiliser en toute confiance. Le champ à défricher est immense, mais quelle magnifique moisson il donnera, quand l'humanité pourra remplacer les instincts sociaux aveugles et souvent contradictoires qui la dirigent encore par une connaissance scientifique des lois qui président à toute organisation sociale capable de vivre et de progresser!

Cette portée pratique de la sociologie est trop évidente pour que j'aie besoin d'insister; seule elle permettra de donner un jour à l'individu humain un milieu social favorable au développement maximum de ses facultés. Tous les sociologistes l'ont compris; on peut même dire que la préoccupation d'une application trop immédiate a faussé un grand nombre de recherches et de théories. Je ne veux pas seulement parler des conclusions prématurées qui ne font que refléter les tendances subjectives de leur auteur. Spencer, vous le savez, trouve comme conclusion de son enquête que l'individualisme anglais est supérieur à toute autre organisation; tandis que Letourneau, élevé dans un milieu tout pénétré de solidarité religieuse et égalitaire, caresse le rêve de fraternité sentimentale et de vie phalanstérienne. Je vise surtout les sociologistes qui dédaignent l'étude des populations sauvages sous prétexte qu'elles sont trop éloignées de nous, trop étrangères à nos institutions, et que la connaissance de pareilles sociétés ne peut jeter aucune lumière sur l'évolution des nôtres. Il est possible que l'histoire des civilisations inférieures actuelles ne soit pas, comme aimait à le répéter Letourneau, de la préhistoire vivante dans le sens absolu du mot. Il est possible que l'abîme qui sépare une société australienne d'une société européenne ne manifeste pas seulement une différence de niveau; des écarts si grands exigent peut-être, pour se produire, que le point de départ ne soit pas absolument identique; mais il faut bien reconnaître que le postulat de Letourneau est vrai dans ses grandes lignes; depuis Tylor les découvertes se multiplient, mettant à jour toute une paléontologie sociale, animisme, mythes, magie, organisation en clan, descendance féminine, totem, etc., qui rappelle d'une façon frappante des manifestations similaires persistantes dans les sociétés sauvages. Non seulement ces débris fossiles se rencontrent à chaque pas chez nous sous des couches successives de civilisations, mais souvent celles-ci n'en sont qu'un simple développement, une émanation directe et compliquée. Nous en donnons plus loin quelques exemples qui suffiront à montrer qu'on ne pourra comprendre vraiment nos institutions sociales, nos croyances, nos mœurs, nos habitudes mentales que si l'on a, au préalable, analysé leurs états simples, leurs formes embryonnaires chez les agrégats humains les plus primitifs.

*
* *

Les Australiens m'ont paru être le peuple le plus intéressant à étudier pour saisir à ses débuts les premières tentatives d'organisation sociale. Tout s'est réuni pour les immobiliser à un stade très

inférieur. L'isolement du continent australien a écarté depuis un temps énorme les infiltrations étrangères. Son climat trop sec, la fertilité très faible du sol, l'irrégularité des pluies, la pauvreté de la flore et de la faune empêchaient la multiplication de la race, qui, par suite de sa faible densité, était privée d'un facteur indispensable au progrès social. La faible étendue du continent australien, l'homogénéité de ses régions rendaient très peu effective la sélection entre les groupes et privaient l'Australien de ce levain d'énergie qui a fait germer et grandir, précisément au carrefour des peuples, les civilisations les plus éclatantes. Dans ce milieu inerte et souvent hostile, le blanc n'a pu prospérer qu'en apportant avec lui, non seulement un ensemble de civilisation auquel le monde a collaboré depuis des centaines de millénaires, mais encore une nouvelle flore pour la culture, une nouvelle faune pour l'élevage, des minerais même, puisque le fer était importé. Tous ces facteurs ont arrêté l'indigène dans son développement physique et social : son organisme n'a guère dépassé le stade de nos races quaternaires, son industrie est à peu près aussi grossière; son état économique est au plus bas degré, il vit autant de ce qu'il ramasse que de ce qu'il chasse, c'est un chasseur collecteur, qui se gave un jour et jeûne le lendemain, et ne manifeste de préoccupation pour sa subsistance future que par quelques formules magiques qui assurent, en sa pensée confuse, crédule et superstitieuse, la multiplication de quelques espèces animales ou végétales totémiques.

Autant que nous pouvons le supposer, son organisation sociale doit donc se rapprocher au maximum de l'état le plus primitif. Ses tribus sont peu guerrières; les querelles qui surviennent entre elles sont rarement bien meurtrières; un rapt de quelques femmes, une vengeance à tirer de la mort d'un compagnon qu'on attribue à l'influence magique d'un clan voisin, ne sont pas des raisons suffisantes pour s'entre-tuer. On ne peut pas vivre de pillage puisque personne n'a de provisions. Une guerre prolongée et sanglante ne satisferait donc aucun besoin essentiel. D'énormes espaces séparent souvent les groupes et sont capables, par la longueur du trajet, de calmer les colères, d'arrêter les impulsions brutales mais passagères du primitif. Il semble bien que toute l'humanité, à ses débuts, ait dû posséder de pareilles mœurs quand des hordes éparses vivaient misérablement dans un milieu qu'elles n'avaient pu encore asservir.

Nous avons donc devant nous des groupes humains dont l'observation peut nous révéler quelle est l'institution fondamentale de toute association, quelle est la première discipline qui s'est imposée, spontanément, aux énergies brutales des premiers hommes. Des

sociologues éminents, parmi lesquels je dois citer en première place Fison et Howitt [1], ainsi que Baldwin Spencer et F. Gillen [2], nous ont apporté, dans ces dernières années, des études pénétrantes auxquelles j'emprunte la plupart des détails qui vont suivre et qui ont profondément modifié nos idées sur leur organisation sociale.

Les tribus australiennes n'ont aucun chef; quelques vieillards y prennent une grande autorité dans les conseils, mais aucun n'arrive à organiser sa domination. Chez une peuplade du centre, les Aruntas, on trouve des subdivisions de la tribu, des groupes totémiques locaux, qui sont dirigés par un chef, l'Alatunja, dont les fonctions sont souvent héréditaires. Mais ses attributions sont surtout, religieuses. Il veille sur le trésor magique du groupe, l'Ertnatulunga, grotte sacrée où sont enfermés les churinga de bois ou de pierre, support matériel des esprits, des doubles de chaque membre du clan. Il décide et dirige la célébration des grandes cérémonies religieuses, telles que l'Intichiuma, dont l'action magique doit assurer la multiplication de l'espèce animale ou végétale qui constitue le totem du clan. Mais son autorité sur les personnes est à peu près nulle; il ne peut même punir une faute sans l'assentiment des vieillards. Sans doute qu'il y a chez l'Alatunja l'embryon d'une autorité civile et religieuse qui n'aurait pas manqué de se développer dans des circonstances favorables, surtout dans un milieu guerrier. Mais en Australie elle est tout à fait exceptionnelle, particulière aux Aruntas et arrêtée, même chez eux, à la forme la plus humble.

Les médecins sorciers sont nombreux, ils ont parfois une grande influence. Ils forment une sorte de société qui se recrute chez beaucoup de tribus par une initiation pénible, aggravée de mutilations. Les indigènes supposent que des pierres ou autres objets ont été placés dans leurs corps par des esprits, et qu'ils en reçoivent un pouvoir particulier, une force qui leur permet de repousser les puissances magiques néfastes qui causent toutes les maladies. Mais leur rôle dans l'agrégation des membres et la constitution de la tribu est très faible. Seuls les sorciers âgés peuvent imposer un grand respect, et avoir dans les conseils une influence personnelle considérable due aux services qu'ils ont rendus bien plus qu'à leur titre. Un jeune initié n'a point de caractère sacré, il est le domestique des vieux sorciers auxquels il offre de la nourriture et dont il doit suivre les ordres et les conseils avec une grande obéissance. Ici encore

1. *Kamilaroi and Kurnai*, Melbourne, 1880.
2. *The native Tribes of central Australia*, 1 vol., London, 1899. — *The northern Tribes of central Australia*, 1 vol., London, 1904.

c'est l'âge qui, avec une certaine valeur personnelle, donne de l'autorité.

Certains membres du clan ont, suivant la croyance de leurs compagnons, un commerce particulier avec les esprits, qui les accompagnent partout, et favorisent leurs succès, particulièrement dans la chasse. Le respect dont ils sont entourés tient, de toute évidence, à leur valeur personnelle, à leur habileté, à leur expérience. Bien que la tradition soit toujours religieusement observée dans tous les actes de la tribu, et que la peine de mort rappelle au respect ceux qui l'auraient oublié, l'influence de l'individu n'est pas complètement annihilée. Une personnalité marquante peut jouer dans les conseils des vieillards un rôle prépondérant, et faire adopter quelques innovations, même dans la célébration d'une fête religieuse.

Ces faits nous montrent comment les mœurs peuvent évoluer; ils ne nous révèlent pas le nœud de l'organisation des tribus. Cependant nous pouvons déjà constater qu'une condition primordiale pour exercer une autorité est d'avoir un âge assez avancé. Il est vrai que la décrépitude enlève toute influence, et même prive de funérailles importantes : le double d'un individu très affaibli n'inspirant plus aucune crainte. Mais on ne jouit d'un certain pouvoir que si l'on connaît bien, par une longue expérience, les mythes, les traditions, les rites des cérémonies religieuses. Les jeunes gens ne sont même pas tenus au courant des projets dont l'exécution, souvent pénible, sera pourtant laissée, en grande partie, à leur charge.

L'autorité personnelle ne constitue donc, en Australie, ni le lien qui unit les membres d'un groupe, ni la direction qui discipline leurs actes. L'autorité est impersonnelle et réside dans un conseil qu'on retrouve dans tout groupement, qu'il s'agisse de la tribu entière, réunie à certaines époques, ou de ses subdivisions, clan totémique ou groupes locaux de quelques peuplades du centre. Ces conseils directeurs ne doivent pas leur existence à une organisation voulue, réfléchie. A peu d'exception près, tous les membres en sont âgés. Leur autorité repose sur un sentiment universel chez ces peuplades, le respect des vieillards. Nous nous attacherons plus loin à en rechercher l'origine; constatons de suite que sa grande généralité chez les primitifs plaide en faveur de son utilité sociale.

*
* *

Une partie importante des manifestations de la vie sociale sont destinées, consciemment ou non, à renforcer ce sentiment. Mais nous rencontrons tout un autre ordre de faits qu'il nous faut maintenant analyser : ce sont les divisions et subdivisions de la tribu.

Depuis longtemps elles ont attiré l'attention des sociologues et des voyageurs. Essayons d'en bien comprendre la signification.

La tribu est divisée en un nombre souvent très grand de petits groupes qu'on appelle clans. Cette fragmentation pourrait être regardée comme une conséquence directe de l'état économique où végètent encore ces peuplades : vivant uniquement de cueillette et de chasse, elles doivent se répartir sur un très grand espace, sans pouvoir faire d'agglomération importante. Ce facteur a sûrement joué un rôle considérable, mais il n'est pas le seul, car il n'a pu déterminer certaines qualités qui sont essentielles au clan : le culte totémique et l'exogamie.

Le *totem* est une espèce d'être à laquelle les membres du clan se croient apparentés et alliés. Des mythes variés, qu'on rencontre chez diverses tribus australiennes, expliquent cette parenté par une origine commune. Cette espèce animale ou végétale fait donc partie du clan, et doit être traitée comme telle. On ne peut, en principe, ni la tuer, ni la manger, si ce n'est dans certaines conditions variables suivant les tribus, et toujours très nettement déterminées. On la défend, on assure même sa multiplication par des fêtes religieuses, l'Intichiuma, car les esprits qui habitent dans l'Alcheringa peuvent aussi bien déterminer la reproduction de l'espèce que la fécondation des femmes du clan.

Cette croyance, avec ses mythes et ses fêtes, a une importance énorme dans l'histoire des religions. Elle est une des premières manifestations des sentiments de solidarité qui se sont développés dans la vie sociale journalière. Dès ses premiers balbutiements l'imagination humaine a pris la méthode qu'elle suivra pour créer les religions les plus compliquées : elle objective ses instincts sociaux et les prête à des êtres réels ou mythiques, qui agissent suivant l'idéal qu'elle a pu concevoir. L'idéal social de l'Australien est une alliance qui empêche de s'entre-tuer et de s'entre-dévorer; le culte totémique en est la fabulation. Mais il ne faudrait pas, comme on l'a fait quelquefois, prendre cet effet pour une cause. Ce mythe renforce et consolide un sentiment par le long et merveilleux passé qu'il lui prête, mais il ne le crée pas.

L'étude de l'*exogamie* va nous conduire à des considérations bien différentes : le totem est comme la floraison capricieuse d'un état social donné; l'exogamie en est le principe essentiel. On sait en quoi elle consiste : les hommes d'un groupe donné ne peuvent épouser les femmes qui en font partie. L'infraction à cette règle constitue, aux yeux de l'Australien, un crime digne de la peine de mort.

Constatons tout d'abord que l'exogamie n'a pas de rapports nécessaires avec le totémisme. Il est vrai que, sauf des cas de dégénérescence facile à constater dans les institutions, on peut admettre que tout clan totémique est exogame, mais la réciproque n'est pas vraie : tout groupe exogame n'est pas un groupe totémique. En effet la tribu est divisée en deux *moitiés* ou *phratries* qui sont exogames; il en résulte que les membres d'un clan ne peuvent pas épouser les femmes de tous les autres clans de la tribu. Seuls sont intermariables les clans qui n'appartiennent pas à la même phratrie. Mais là ne s'arrêtent pas les restrictions. Un homme d'un certain clan ne peut choisir son épouse parmi toutes les femmes des clans intermariables. Toutes les femmes du clan sont en effet divisées en un certain nombre de *classes*, dans le détail desquelles je ne puis entrer, et qui, toutes, ont pour raison d'être l'organisation des rapports sexuels. Les membres d'une même classe sont frères et sœurs; bien que souvent d'un âge très différent, ils sont supposés appartenir à une même génération; ils ne peuvent se marier entre eux et ils ne peuvent épouser que les membres d'une classe déterminée.

Classes, phratries et clans sont donc au même titre des groupes exogames, et cependant le clan seul a son totem. L'exogamie ne dépend donc pas du totem, mais d'une habitude plus profonde, et sans doute d'une nécessité qui s'est imposée à tous les hommes arrivés au stade social que nous envisageons.

Remarquons en outre que toutes ces divisions ont pour unique raison d'être l'exogamie; supprimez-la et elles restent sans objet : la tribu n'est plus qu'une horde, et le clan qu'une fraction de horde, dont elle a tous les caractères, sauf le nombre. Au contraire, tous ces groupes exogames sont des parties différenciées de la tribu où les droits et devoirs maritaux ont des variations nettement déterminées. L'explication de l'exogamie, la connaissance de sa genèse ferait donc comprendre toutes ces divisions de la tribu, et du même coup la partie fondamentale de l'organisation australienne.

Les théories explicatives de l'exogamie n'ont pas manqué. Presque toutes la regardent comme la conséquence d'un instinct développé chez l'homme avant qu'il vécût en société : goût des luttes guerrières, jalousie des vieux mâles, habitude du rapt, etc. Je ne les passe pas en revue, car toutes ces conceptions reposent sur une erreur qui sera dévoilée plus loin. Durkheim, au contraire, la fait succéder à des sentiments sociaux déjà développés et qui s'enchaînent de la façon suivante, si j'ai bien compris : horreur religieuse pour le sang versé dans le clan, substance de l'esprit totémique lui-même; horreur particulière pour le sang des règles; crainte supertitieuse de la

femme qui laisse ainsi perdre le sang du groupe totémique; recherche des femmes étrangères. Je pense avec Durkheim que l'exogamie est la manifestation de sentiments sociaux déjà très évolués, mais j'ai de la peine à admettre qu'un sentiment aussi fragile que l'horreur du sang, qu'il prête aux Australiens, ait pu arrêter les désirs brutaux que les femmes pouvaient faire naître chez leurs compagnons. Je cherche d'ailleurs en vain chez ces indigènes ce respect religieux pour le sang versé. B. Spencer et Gillen signalent l'abus qu'ils font des saignées, au point d'épuiser les jeunes gens au dévouement desquels on fait appel en mille circonstances. La plupart des décorations arborées dans les fêtes religieuses sont collées avec du sang, on guérit en donnant son sang à boire, on se fait des blessures profondes pour marquer son deuil, on boit même souvent du sang pour se désaltérer. Comment admettre que ces individus, sans cesse barbouillés de sang, respectent une femme parce qu'elle a perdu un peu de sang quelques semaines auparavant! Si aucune autre raison n'était intervenue, avec quelle facilité ils auraient inventé un prétexte religieux pour la posséder!

Mais il existe une plus grave objection. Si la femme tabou inspirait une horreur sacrée, les rapports avec elle seraient exceptionnels, presque impossibles. Or ils sont au contraire très fréquents. Non seulement dans l'initiation, mais dans une quantité de fêtes religieuses, les rapports sont permis, le mari prête sa femme à des hommes dont la classe ne peut l'épouser.

Nous pouvons donc conclure qu'aucun instinct, aucune tendance acquise plus ou moins anciennement, n'écartent l'Australien des femmes avec lesquelles le mariage est prohibé; il en jouit sans répulsion dès que l'interdiction est levée par le mari ou la communauté.

Il aurait même une grande tendance à oublier les lois restrictives, puisqu'on s'ingénie à les lui rappeler. Pendant l'initiation on répète à satiété au jeune homme les règles de morale qui semblent les plus essentielles aux yeux des indigènes, et qu'on veut faire entrer de force dans son esprit; elles se réduisent au fond à deux préceptes : respecte tes aînés, respecte la femme prohibée.

Ces faits montrent que ces misérables sauvages ne sont pas aussi inconscients qu'on se plaît à le supposer. Leurs préceptes prouvent fort bien qu'ils connaissent les deux points essentiels de leur organisation : respect des vieillards, réglementation des rapports sexuels au moyen de groupes et de classes qui sont autant de barrières destinées à restreindre de plus en plus le nombre des femmes où chacun peut exercer son choix. Or ils ne se contentent pas de les répéter, ils les expliquent, en signalant le mal qu'amène avec elle leur

transgression : les querelles, les luttes intestines, les guerres avec les clans voisins. L'Australien, nous l'avons déjà constaté, est un pacifique. Il a cherché à établir la paix « entre les hommes de bonne volonté »; nous allons voir qu'il y a fait preuve d'une ingéniosité qui n'est pas à mépriser.

On ne voit pas, au premier abord, la raison de toutes ces prohibitions. On comprend bien qu'il soit défendu de prendre la femme du voisin, car ce rapt, consenti ou non, va causer des querelles sans fin qui troublent et affaiblissent la tribu ; mais on ne devine pas quelle nécessité a pu pousser le primitif à diriger l'homme avec tant de soin dans le choix de son épouse.

C'est l'origine du mariage qui va nous donner la clé de cette énigme.

Le mariage est actuellement individuel dans la plupart des tribus australiennes : un homme épouse une femme qui devient sa propriété et lui doit fidélité. Mais on trouve des habitudes qui montrent que ce régime n'a pas toujours existé. Le mari a le droit de prêter sa femme, mais seulement aux hommes qui sont, dans son clan, de la même classe que lui; souvent, au moment du mariage, il doit leur abandonner sa femme avant qu'elle devienne sa propriété. Ailleurs le frère aîné de la femme, qui exerce toujours sur elle une grande influence, donne à un homme, par le mariage, le droit de préférence, mais donne aussi à d'autres hommes de la même classe un droit secondaire. Chacun de ces hommes a de la sorte un droit de préférence sur une ou plusieurs femmes, qui peuvent, sans crime, avoir des rapports avec les autres. Ces hommes ont l'habitude de vivre ensemble. Enfin chez quelques tribus telles que les Urabuna, le mariage par groupe est effectif et sans restriction. On trouve donc tous les intermédiaires entre le mariage individuel et le mariage par groupe, et chez les tribus où le premier seul est maintenant admis, on trouve des coutumes qui ne peuvent s'expliquer, selon la remarque fort juste de B. Spencer et Gillen, que comme les survivances d'une époque où le mariage par groupe était universellement en vogue parmi toutes les tribus australiennes.

Nous pouvons tirer de ces faits des conclusions fort importantes sur l'origine du mariage et son rapport avec la formation des classes. Nous voyons que le mariage individuel n'est pas issu, comme on se plaît à le dire, des habitudes de rapt : l'homme ayant volé une femme, en aurait fait sa propriété exclusive, tout comme d'un butin ordinaire. Or le rapt est rare chez l'Australien; il est sévèrement défendu et ne semble exercer aucune influence, car le mariage individuel est né sur place, du mariage par groupe, par un lent pro-

cessus qu'il nous est facile de comprendre. Le mariage par groupe ne se fait pas partout dans les mêmes conditions, même quand il est effectif. Spencer et Gillen rapportent que chez les tribus les moins évoluées ces groupes sont plus nombreux; on peut en conclure *qu'à ses débuts le mariage par groupe et la division en classes se confondaient*. Si ces dernières semblent servir, au premier abord, à restreindre le choix des maris dans le mariage individuel, c'est parce qu'elles ont persisté avec une organisation nouvelle. Primitivement, les classes formaient simplement dans un clan des groupes où les femmes étaient communes. Mais on devine facilement que dans ces groupes assez nombreux les querelles n'étaient pas rares pour la possession d'une femme; on a donc fait des sous-groupes, puis, pour éviter les disputes qui n'avaient pas disparu, on a donné un droit de préférence à un seul, qui a fini, progressivement, par prêter ses femmes de plus en plus rarement, et les a enfin gardées pour lui tout seul. Ici comme partout, les habitudes religieuses ont conservé, les traditions anciennes et, au moment du mariage, la femme doit être prêtée momentanément à ceux qui exerçaient primitivement sur elle un droit journalier.

Toutes les divisions et subdivisions de la tribu ne sont donc, au fond, que des *limitations successives de la promiscuité*, qui entraîne après elle, comme une conséquence inévitable, certains inconvénients trop manifestes pour échapper à l'attention des hordes les plus primitives. La propriété des enfants importait peu; mais les dissensions profondes que soulevait l'assouvissement des appétits sexuels étaient un mal dont chacun souffrait, qu'aucun instinct individuel ne pouvait atténuer, et qui ne pouvait être corrigé que par une organisation sociale limitant les appétits et s'imposant au respect de tous.

*
* *

Il ne faudrait pas, sur une simple apparence, me prêter une conception purement rationaliste, et croire que je tombe à mon tour dans le défaut que je signalais au début de mon article. Je ne prête pas aux sauvages, selon la mode du XVIIIe siècle, un bon sens plein de lucidité, et capable de découvrir du premier coup les organisations sociales les plus simples et les meilleures; mais la réaction qui se manifeste de nos jours contre ces théories absurdes conduit à un excès contraire, et l'on prête aux développements des sociétés primitives une sorte de mécanisme inconscient qui me paraît tout aussi contraire aux faits. Le sauvage n'est ni un philosophe ni une machine; il pense sous une forme religieuse extrêmement confuse,

mais il pense, il raisonne dans les données immédiates de ses sens et de ses besoins, et il agit en conséquence. C'est ce que je vais essayer de démontrer en examinant rapidement les croyances religieuses de l'Australien et les rites nombreux qu'il accomplit.

On a souvent refusé, je le sais, à ces populations une conception vraiment religieuse, sous prétexte qu'elles ne se livraient qu'à des œuvres de magie. C'est une opinion doublement fausse. Elle repose d'abord sur une erreur de fait. Toutes les fêtes australiennes n'ont pas pour but une action magique ; des danses et des chants sont célébrés uniquement parce que les grands ancêtres y trouvent plaisir et percent de leurs javelots les hommes qui oublient leur célébration. De plus elle repose sur une erreur d'interprétation. La magie est la forme que prennent les sentiments religieux chez les sociétés égalitaires ; elle n'invoque pas un dieu puisque l'homme du clan n'a pas l'habitude d'invoquer un maître, mais elle accomplit ou simule des actes *analogues* à ceux qui sont efficaces dans d'autres conditions. Elle parle suivant des formules consacrées, puisque la parole fait agir. Elle dirige des pointes vers l'ennemi qu'on peut tuer, puisque les armes pointues servent à tuer. Elle blesse même un organe pour modifier sa fonction, car une expérience douloureuse lui a appris l'efficacité de la brutalité : on mordra le cuir chevelu pour faire pousser les cheveux, on percera la langue du sorcier pour rendre ses formules plus puissantes, on se brisera un orteil dans la Kurdaitcha, où l'on veut, d'un pied léger, approcher de l'ennemi pendant son sommeil. Si les moyens sont enfantins, le but est nettement conçu, et rien ne nous révèle mieux les préoccupations et les désirs du sauvage que les actes magiques qu'il accomplit.

Or la plus grande cérémonie magique est l'initiation, qui transforme un adolescent en un homme de clan. Les vieillards racontent aux femmes que le grand ancêtre tue le jeune homme et le fait renaître initié. C'est un véritable sacrifice avec résurrection. Les hommes ne croient pas à l'intervention de l'esprit, mais ils croient à la puissance magique des nombreux rites qu'ils accomplissent pour produire cette transformation. Les plus importants de ces rites vont nous révéler, suivant les conclusions précédentes, quelles sont les qualités que la magie doit modifier le plus profondément. Or, en même temps qu'on répète à l'adolescent les préceptes que j'ai rapportés plus haut, celui surtout de respecter les femmes ou lubras tabou, on s'acharne sur ses organes génitaux où réside la force redoutable qu'on a tant de peine à brider. On commnce par faire la circoncision, suivant des rites compliqués, dans le détail desquels je ne puis entrer, mais qui montrent toute l'importance religieuse que

lui accordent les indigènes. Puis, quelque temps après, on célèbre le « terrible rite » de Curre, la subincision, qui consiste à fendre, comme on le sait, l'urèthre depuis le méat jusqu'au scrotum. On a cru autrefois que cette horrible mutilation avait pour but de limiter les naissances. Mais c'était une de ces hypothèses rationalistes qui naissent si facilement dans le cerveau d'un Européen moderne, et qui répondent à la question suivante, qu'il se pose plus ou moins consciemment : « Quel but pourrais-je avoir si je m'imposais une pareille torture »? Il oublie que les motifs d'un savant, disciple de Descartes et de Bacon, fils de la Réforme et de la Révolution, ne sont peut-être pas exactement ceux d'un Australien immobilisé à l'âge paléolithique. Celui-ci n'a pas encore découvert que c'est le coït qui détermine la conception. Roth avait déjà signalé le fait dans le Queensland; B. Spencer et Gillen ont fait une enquête approfondie parmi les tribus du centre, sur ce problème, et sont arrivés aux mêmes conclusions. Les Australiens croient à la réincarnation indéfinie des esprits ancestraux. Ceux-ci se tiennent à l'affût des femmes dans les lieux sacrés qui leur servent d'habitation, et ils pénètrent dans leurs corps par le nombril, sur lequel il est bon de prononcer des formules magiques pour que l'enfant devienne robuste. On peut conclure qu'avec de pareilles notions les Australiens ne songent nullement à faire du malthusianisme en fendant la verge des initiés. Ils en font, il est vrai, mais d'une façon beaucoup plus sûre, en tuant les nouveaux-nés quand la famille devient trop nombreuse. Quant à la subincision, elle est un rite magique, comme la circoncision, comme l'incision de l'hymen chez les jeunes filles au moment de leur mariage. Les parents les plus proches, qui font ces opérations, espèrent modifier la force génitale, la débarrasser des influences néfastes et perverses qu'elle possède si souvent, en un mot la sanctifier ou la socialiser, ce qui est au fond la même chose.

L'organisation de la vie sociale ne s'est donc pas accomplie suivant des instincts aveugles et par une sorte de hasard heureux que la sélection a maintenu. Les voyageurs nous signalent les longs conseils où l'on discute les affaires de la tribu, et d'où sortent lentement des modifications dans ses habitudes. Les classes, par exemple, ont été arrangées d'une façon raisonnée et fort ingénieuse pour s'adapter aux exigences d'une coutume nouvelle, la descendance masculine. Les rapports de parenté, et par suite d'unions permises ou défendues, sont très compliqués, ont des noms précis et nombreux, et nous donnent la preuve de l'attention continuelle que les indigènes ont apportée à ces questions capitales. De tout cet ensemble de faits religieux et sociaux nous pouvons conclure, avec toutes les proba-

bilités désirables, que la création des groupes exogames a été un acte conscient et voulu de la tribu, qui s'est accompli après une longue période de promiscuité absolue, progressivement restreinte jusqu'à sa disparition à peu près complète.

Les hommes âgés de la tribu ont été sûrement les principaux instigateurs de cette organisation. Les preuves en faveur de cette hypothèse abondent. Des hommes encore robustes et actifs, qui, pendant de longues années, ont vu enfants, ont éduqué et dominé leurs compagnons plus jeunes et qui possèdent une expérience, une habileté et une notoriété supérieures, avaient déjà quelque chance d'imposer à ces derniers un commencement de discipline. Mais les instincts sexuels tout-puissants devaient continuellement déterminer des révoltes, c'est pourquoi toute l'éducation religieuse et sociale de la femme et de l'enfant s'est établie peu à peu dans l'unique but de les pénétrer d'un respect plus grand envers leurs aînés.

Les femmes sont parquées dans un camp, écartées des conseils et des principales fêtes religieuses, dont les mystères les remplissent de crainte. Elles ne peuvent approcher sous peine de mort des lieux sacrés où sont enfermés les churingas et les esprits du clan; on leur enseigne des mythes terrifiants auxquels les hommes ne croient pas, mais qu'elles admettent aveuglément, au point de ne plus oser marcher seules dès que la nuit est arrivée. L'enfant, élevé dans leurs camps, partage leurs croyances, a l'esprit saturé de mythes et de mystères, et quand, à l'adolescence, il découvre la fausseté de quelques-uns de ces contes, on les remplace par de nouveaux mystères : des rites longs et douloureux le frappent de stupeur et de crainte; ses aînés ont la garde du churinga auquel son double est attaché, ils connaissent son nom sacré, dont l'appel peut avoir des conséquences redoutables, ils savent où est l'arbre auquel sa vie est liée par des sympathies mystérieuses; ses parents possèdent des parties de lui-même, cheveux, prépuce, dents, au moyen desquelles ils peuvent agir magiquement sur lui. Une multitude de liens invisibles enserrent de la sorte l'adolescent, forment des lacs puissants qui arrêtent les révoltes de sa volonté, et le maintiennent respectueusement soumis aux lois de la tribu, aux règlementations de sa vie sexuelle et aux innombrables tabous alimentaires et totémiques dont l'ensemble manifeste et renforce l'autorité des vieillards.

Ceux-ci n'ont sûrement pas inventé de toutes pièces les mythes, les fêtes, les rites variés qui constituent la religion des Australiens, mais ils en ont accaparé la direction exclusive, et ils l'ont orientée suivant leurs intérêts, lesquels se sont trouvés, en fin de compte,

représenter ceux du groupe tout entier. Et c'est cet accord même qui est la vraie raison de leur succès. Au stade inférieur où étaient encore ces tribus, le respect superstitieux des aînés était la seule discipline morale qui pût être accessible à ces esprits incultes. Les vieillards, en trichant dans les fêtes magiques, ont cru travailler uniquement au profit de leurs appétits, alors qu'ils agissaient en même temps dans le sens utile à leur race, et assuraient, dans un milieu ingrat, sa longue persistance, prouvant une fois de plus que l'égoïsme et l'altruisme sont des classifications sentimentales, superficielles et souvent erronées des actes individuels.

L'organisation primordiale et à peu près unique de la société australienne vise donc les instincts sexuels dont les appétits désordonnés compromettaient la cohésion du groupe. Elle a accaparé toute l'attention des indigènes et a reçu une solution ingénieuse qui a été constamment en s'améliorant, depuis la promiscuité du mariage par groupes nombreux ou classes intermariables, jusqu'au mariage individuel. A des stades supérieurs de civilisation elle se transformera encore, recevra, suivant les milieux, des solutions variées et inégalement heureuses dans leurs résultats; mais partout elle restera, sous une forme religieuse ou laïque, le souci principal de toute société, le problème capital à la solution duquel sont suspendus l'énergie de l'individu, la force du groupe, la valeur et l'avenir de la race.

LES PALAFITTES DE CUDREFIN (VAUD)

LAC DE NEUCHÂTEL. — ÂGE DU BRONZE

Par Alexandre SCHENK

Directeur du Musée cantonal vaudois d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques,
Correspondant de l'École d'Anthropologie.

Les stations lacustres de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze qui sont situées au bord du lac de Neuchâtel sont relativement nombreuses, et beaucoup d'entre elles, en particulier, se trouvent appartenir au territoire du canton de Vaud; ce sont, pour l'âge du bronze, celles de Chevroux, Corcelette, Onnens, Concise, et Cudrefin. Toutes ces stations, sauf la station du Broillet près de Cudrefin, ont été explorées autrefois par Troyon et surtout, depuis l'abaissement du niveau des lacs de Neuchâtel et Morat, par Morel-Fatio, alors conservateur du Musée d'archéologie de Lausanne. A Cudrefin, un sol marécageux inondé et couvert d'épais roseaux entrava les recherches et, malheureusement, l'emplacement de la station du Broillet, mal surveillé, fut exploité en partie par des pêcheurs venus principalement de la rive neuchâteloise. Depuis, le niveau du lac continuant à s'abaisser et se régularisant, la station est aujourd'hui totalement exondée.

Situé à 20 minutes au nord-est de Cudrefin, le palafitte est coupé longitudinalement par une longue chaussée gazonnée, distante de 300 mètres de la rive et fuyant en ligne droite dans la direction de La Sauge, où se trouve le canal de communication entre les lacs de Neuchâtel et de Morat. Sur l'emplacement du palafitte, en partie recouvert aujourd'hui d'une forêt d'aulnes, émergent du sol de nombreux pilotis qui permettent de juger de la dimension exacte de la bourgade. Cette dernière occupait une superficie approximative de 17 500 mètres carrés. Des fouilles furent commencées en 1903 sur les indications du directeur du Musée et sous la surveillance de M. Julien Gruaz, assistant au Musée, de telle façon qu'il n'y a aucun doute sur la provenance des objets recueillis.

Voici les résultats auxquels nous sommes arrivés :

Douze tranchées mesurant de 2 à 24 mètres de long, sur 2 mètres de large et 50 à 60 centimètres de profondeur, ont été creusées dans la région où la couche archéologique atteignait son maximum d'épaisseur (10 à 15 centimètres environ), c'est-à-dire à proximité de la chaussée.

Parmi les objets recueillis nous pouvons citer spécialement une grande quantité de percuteurs en pierre; plusieurs pierres de fronde ou de lasso (disques aplatis avec rainure circulaire); des fusaïoles et des supports de poteries en argile; des pierres à aiguiser en grand nombre, des fragments

d'andouiller, des défenses de sanglier travaillées, des objets en os tels que gouges, poinçons, mors de cheval, etc. A côté de ce matériel, les fouilles ont livré des épingles en bronze dont quelques-unes sont ornées et rentrent dans les types courants (tête enroulée de façon à former un anneau, tête de pavot, etc.); des couteaux en bronze dont un à lame arquée; une large faucille avec ornements, des anneaux ou bracelets en fil de bronze, des bracelets en bronze; deux fragments ou plaques de bronze qui paraissent être les débris d'un vase en bronze, lequel aurait été semblable à celui découvert dans la station lacustre de Corcelette, ou d'une coupe en forme de tasse semblable à celles du palafitte voisin de Guévaux[1]; plusieurs gros morceaux d'ocre rouge, des perles de forme arrondie en verre bleu, et des perles de verre formées de bandes alternativement bleues et blanches s'enroulant en spirales, d'origine phénicienne et, enfin, chose rare, une lamelle d'or pur, striée et identique à celles que possède le Musée de Lausanne et qui proviennent de la station de Corcelette[2].

Les fouilles ont donné des résultats médiocres, quant à la céramique, presque tous les objets étant réduits à l'état de fragments; ces derniers révèlent une pâte plutôt grossière, de couleur gris rougeâtre ou gris noirâtre; les dessins qu'ils présentent consistent en lignes et en pointillés; plusieurs cependant rappellent par leur ornementation les poteries de la station des Roseaux et de la Grande-Cité de Morges (lac Léman). La partie non explorée du palafitte sera l'objet de fouilles ultérieures.

∴

Dans le courant du mois de février dernier, le Département de l'instruction publique du canton de Vaud nous avisait qu'une nouvelle station lacustre venait d'être mise à découvert, près de Cudrefin, grâce à la baisse considérable des eaux du lac de Neuchâtel pendant l'hiver 1904-05. Ce nouveau palafitte jusqu'ici ignoré est situé à une heure et demie de Cudrefin, entre Cudrefin et Port-Alban, sur la rive vaudoise du lac, à un demi-kilomètre à peu près de la frontière fribourgeoise, à l'endroit désigné sur la carte « Pointe de Montbec ».

Le palafitte de Montbec se trouve à une distance de 400 mètres à peu près de l'ancienne rive, éloignement qui explique pourquoi il est passé inaperçu jusqu'à maintenant. La superficie de la station est de 4 500 mètres carrés à peu près; une partie seulement de l'emplacement a pu être fouillée, les eaux du lac étant subitement remontées.

Les nombreux pilotis, en bois de chêne, sont encore bien conservés et témoignent de la destruction de la bourgade lacustre par le feu; en effet, ils sont complètement carbonisés à leur extrémité supérieure.

1. Musée cantonal vaudois, *Antiquités lacustres*. Album, Lausanne, 1896, pl. XXV.

2. Pl. XXXII, fig. 13 et 14. Le musée possède des petits tubes en or formés de lamelles semblables et provenant des stations de Chevroux, de Corcelette et de Guévaux; ces tubes devaient être des ornements de collier. L'origine de ces lamelles et de ces tubes en or est probablement phénicienne ou mycénienne.

L'emplacement de la station est recouvert, par places, de nombreux galets, et, en ces endroits, la poterie, complètement brisée, jonche le sol. Dans l'espace où les galets font défaut, il y a par contre une couche de limon variant de 20 à 40 centimètres d'épaisseur, au-dessous de laquelle se rencontre la couche archéologique (*Kulturschicht*); cette dernière a une

Fig. 119. — Hache à ailerons sans boucle de suspension (1/2 gr. nat.).

Fig. 120. — Faucille en bronze à talon et deux nervures (1/2 gr. nat.).

épaisseur moyenne de 12 à 15 centimètres. Les objets trouvés peuvent se classer dans les catégories suivantes :

1° Instruments;

2° Objets de parure;

3° Objets divers.

Comme *instruments*, la station de Montbec a fourni :

1° Une magnifique hache à quatre ailerons recourbés sur le manche et sans boucle de suspension; les branches terminales ne sont ni recourbées en anneau, ni enroulées en spirale; elle mesure 16,5 cent. et pèse 662 grammes. Enfouie dans le limon, elle a conservé sa couleur naturelle, sans aucune trace d'oxydation. C'est un des plus beaux exemplaires que possède le Musée de Lausanne (fig. 119).

2° Une faucille en bronze, à talon, avec un trou de rivet, et deux nervures parallèles sur l'une de ses faces, l'autre face étant complètement plane; sa courbure extérieure mesure 20 centimètres, l'écartement de la pointe et du talon étant de 11 centimètres (fig. 120).

3° Sept couteaux en bronze, ornementés, dont les lames, fort belles (fig. 121-123), varient entre 8 et 19 centimètres : quelques-unes d'entre elles sont d'une forme particulière, la lame étant arquée et même rejetée en arrière (fig. 124).

Fig. 121-123. — Couteaux en bronze, ornés, à soie droite simple (1/2 gr. nat.).

Fig. 124. — Couteau en bronze à lame arquée (1/2 gr. nat.).

4° Une alène en bronze.

Comme *objets de parure* les fouilles ont livré :

1° Quatorze épingles en bronze à anneau ;

2° Treize épingles sans tête ;

3° Une épingle portant dans son anneau une boucle de bronze (fig. 125).

4° Une longue épingle en bronze à tête évasée ;

5° Cinq épingles à tête arrondie ;

6° Trois épingles à tête plate et cylindrique;

7° Une épingle à tête conique;

8° Huit épingles en bronze à tête ovale et pointue au sommet ou à large tête ornementée (fig. 126-130).

9° Douze épingles (épingles céphalaires) de grande dimension, en bronze,

Fig. 125. — Épingle à anneau avec boucle de bronze (1/2 gr. nat.).

Fig. 126-130. — Épingles de différents types (1/2 gr. nat.).

à tête sphérique, volumineuse, percée de quatre ou six trous, et ornementées de stries régulières, hachures, pointillés et lignes concentriques (fig. 131); ces épingles mesurent une longueur de 16 à 23 centimètres [1].

Le nombre des épingles, comme toujours dans les palafittes de l'âge du bronze, est considérable, puisque dans la petite superficie fouillée à Montbec, cette année, le nombre de ces objets s'élève à soixante-deux.

10° Nous avons récolté encore un bracelet massif (fig. 132) et un fragment de bracelet de grande dimension avec une belle ornementation à sa sur-

1. Les objets ont été dessinés par M. Julien Gruaz, assistant au Musée, auquel nous adressons nos remerciements.

face (fig. 133). Ce genre d'ornementation est spécialement intéressant. Il consiste en un certain nombre de lignes parallèles disposées transversalement et séparées par une rangée de chevrons, puis une nouvelle alternance de lignes parallèles et de chevrons et lignes parallèles, après quoi viennent des figures formées par des cercles placés concentriquement les uns aux autres, puis de nouveau alternance de lignes parallèles et de chevrons.

L'intérêt de ce genre d'ornementation consiste dans le fait qu'un bracelet semblable a été trouvé autrefois dans le cimetière du Boiron, près de Morges (lac Léman). En 1823, « des ouvriers qui faisaient des creux pour planter des arbres sur la colline du Crêt du Boiron ont découvert plusieurs tombeaux en dalles de pierre brute ou grossièrement travaillées. Près de là se sont trouvés, à peu de profondeur, des squelettes dont l'un avait deux bracelets encore adhérents aux os[1] ». Ces bracelets, du bel âge du bronze, sont conservés dans les Musées archéologiques de Lausanne et de Morges[2]. M. le Prof. F.-A. Forel a fait ressortir dans la séance du 5 avril 1905 de la Société vaudoise des sciences naturelles l'importance considérable du fragment de bracelet de Montbec, au point de vue archéologique, parce qu'il permet de démontrer que les sépultures du Boiron sont du bel âge du bronze et se rattachent comme date à l'époque où florissait, dans l'épanouissement de son développement, la Grande Cité de Morges.

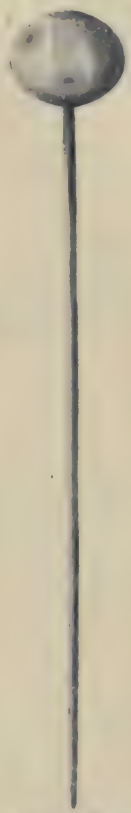

Fig. — 131. — Épingle à tête sphérique percée de trous et ornementée (épingle céphalaire 1/2 gr. nat.).

Comme *objets divers* nous pouvons citer :

1° Trois hameçons en bronze ;

2° Des boucles en bronze ;

3° Des fils de bronze spiralés en forme de ressort à boudin ;

4° Des stylets en os, des fusaïoles en terre cuite, des percuteurs en pierre, des défenses de sanglier travaillées, etc.

1. L. Reynier, *Feuille du Canton de Vaud*, X, p. 63. Lausanne, 1823.
2. F.-A. Forel, *Le Léman*, t. III, p. 471. Lausanne, 1904.

Une nouvelle sépulture a été découverte cet hiver au Boiron ; cette dernière est à incinération ; « la tombelle, en grandes dalles de pierre brute, présentait un vide intérieur de 86 centimètres de longueur, 40 de largeur et 37 de profondeur ; elle contenait, en un tas, des cendres et des fragments d'ossements humains, ceux d'une jeune femme de 18 ans, avec quelques débris de bijoux de bronze, altérés par le feu. Sur trois des côtés de la tombe étaient des traces de foyers, avec terre brûlée, fragments d'os calcinés, fragments de poterie et débris de bronze, également déformés par le feu. Dans l'intérieur de la tombe, reposant sur un pavé de gros galets, trois vases en forme de cuvette, et une

5° La poterie qui se trouvait au-dessus des galets a été, au travers des temps, balancée par les vagues, entrechoquée contre les pierres et, de ce fait, elle est généralement en mauvais état; nous avons trouvé cependant un petit vase en terre cuite, de forme conique, et un plat, en terre grossière, de couleur noirâtre.

Nous avons recueilli également tous les débris d'animaux que nous avons rencontrés dans la couche archéologique; ceux-ci nous ont permis de reconnaître le chien, le cheval, le cochon, le sanglier, le bœuf et le cerf.

De nouvelles fouilles seront entreprises dès que le niveau du lac le per-

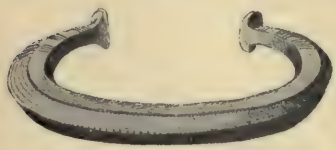

Fig. 132. — Bracelet massif en bronze (1/3 gr. nat.).

Fig. 133. — Fragment de bracelet, ornementé, creux, se terminant à ses extrémités par une surface plane (1/3 gr. nat.).

mettra; nous publierons alors un plan complet de la bourgade avec disposition des pilotis, et nous donnerons l'indication précise de toutes les espèces animales que nous aurons trouvées; vu le résultat obtenu jusqu'à maintenant, il est fort probable que les fouilles ultérieures nous donneront d'excellents renseignements au point de vue archéologique.

*
* *

Le matériel récolté jusqu'à présent dans les palafittes de Cudrefin (Broillet et Montbec) nous autorise à conclure que ces deux stations lacustres se rapportent au *bel âge du bronze* de Desor, à l'*époque larnaudienne* de Gabriel de Mortillet; elles sont contemporaines de la Grande-Cité de Morges et de l'important palafitte de Corcelettes.

urne ou gobelet, du type des poteries lacustres de l'époque du bronze, achevaient la détermination précise de l'âge archéologique de la tombe. C'était du bel âge du bronze des palafitteurs, de l'âge de la Grande Cité lacustre de Morges ou de la station lacustre de St-Prex. » (F.-A. Forel, *Gazette de Lausanne* du jeudi 19 janvier 1905.)

L'IDENTIFICATION DU CADAVRE DE PAUL JONES
ET SON AUTOPSIE 113 ANS APRÈS SA MORT

Par MM. L. CAPITAN et G. PAPILLAULT

Parmi les ancêtres éminents des Américains du Nord, ancêtres naturellement pas très vieux, il en était un, mort à Paris à la fin du siècle dernier, dont ils désiraient vivement retrouver le corps, afin de pouvoir lui rendre les honneurs qui lui étaient dus et l'emporter en Amérique pour lui donner une sépulture nationale digne de lui. Cet homme illustre était l'amiral Paul Jones, le père de la marine américaine.

Depuis plusieurs années le général Porter, alors ambassadeur des États-Unis à Paris, et le colonel Bailly-Blanchard, secrétaire de la même ambassade, recherchaient activement le corps de Paul Jones.

Deux mots d'historique d'abord sur cet important personnage.

Né en 1747 à Arbigland (Écosse), Paul Jones, ayant pris du service dans la marine américaine, reçut du Congrès le commandement d'une flotte envoyée contre l'Angleterre. En 1779, il s'empara d'un navire anglais d'une force double du sien. Louis XVI lui offrit une épée d'honneur à poignée d'or. Après la paix, il entra au service de la Russie, fut nommé contre-amiral par Catherine II et partit avec Potemkin pour la mer Noire; là il se brouilla avec celui-ci et fut obligé de démissionner. Il séjourna quelque temps en Hollande puis en Suède et vint à Paris où il eut les honneurs d'une séance de l'Assemblée Nationale, mais il ne put répondre aux discours de félicitation, étant déjà atteint d'une affection pulmonaire assez grave. Il succomba en effet quelque temps après à des accidents pathologiques sur lesquels nous reviendrons plus loin. Il mourut à Paris en 1792, et fut enterré le 20 juillet (d'après l'acte d'inhumation découvert par M. Charles Read avant les incendies de 1871) dans le cimetière des protestants étrangers, rue Grange-aux-Belles. Le colonel Blakden, le dernier ami de Paul Jones, écrivit à ce moment à la sœur de l'amiral, miss Taylor, à Dumfries, une lettre que l'on possède. Il lui disait qu'il avait placé le cadavre dans un cercueil de plomb en prenant toutes les précautions nécessaires en vue d'un transport ultérieur, lorsque sa patrie ferait revenir les restes de son illustre enfant. Blakden ne se doutait guère alors que cent treize ans s'écouleraient avant la réalisation de ce vœu et encore que l'identification de Paul Jones devrait être scientifiquement établie avant que des funérailles nationales pussent lui être faites.

Comme on ignorait absolument en quelle partie du cimetière Paul Jones avait été enterré, il fallait fouiller systématiquement, et comme l'emplacement, bien établi par le plan de Verniquet, est actuellement recouvert de maisons, il fallait procéder au moyen de galeries souterraines, combinées de façon à pouvoir sonder complètement tout le terrain.

Le général Porter obtint alors du préfet de la Seine que le personnel du

service des carrières serait mis à sa disposition, sous la haute direction de M. Weiss, ingénieur des mines, inspecteur au service des carrières du département de la Seine.

M. Weiss fit exécuter, à 5 mètres de profondeur, plus de 250 mètres de galeries de mine mesurant 2 mètres environ de largeur sur autant de hauteur. Il rencontra de nombreux ossements, un caveau maçonné, mais peu de cercueils en plomb. Le premier, sans nom, portait la date de 1790; le second était celui de Georges Maddisson, secrétaire d'ambassade, le troisième celui de Richard Hay, mort en 1785, un quatrième contenait un sujet de haute taille dont le cœur avait été placé dans un grand cœur en plomb et les viscères dans une boîte également en plomb; enfin un cinquième se présentait dans des conditions bien spéciales. A 5 mètres environ de profondeur, sous une maison, on rencontra deux cercueils placés l'un sur l'autre et déformés par la pression des terres. Celui de dessus renfermait un squelette en mauvais état. Celui de dessous avait été primitivement placé dans un cercueil en bois dont on retrouvait les débris vers les pieds. Il ne portait aucune indication contrairement aux précédents. Il est probable que les fossoyeurs, au moment où ils enterrèrent le cercueil de dessus, avaient enlevé et dérobé la plaque qui devait exister sur le cercueil inférieur. A la partie supérieure de celui-ci, à peu près au niveau de la tête, on constatait l'existence d'un petit orifice qui avait été bouché ultérieurement par un morceau de plomb soudé.

En coupant le plomb, un peu fendu au niveau de la tête, on aperçut, après avoir écarté de la paille bourrant le cercueil, une tête avec ses cheveux, parfaitement conservée et momifiée. Le général Porter fut immédiatement prévenu, ainsi que M. le colonel Bailly-Blanchard, second secrétaire de l'ambassade des États-Unis, et son collaborateur actif dans cette recherche. Soupçonnant qu'il pourrait s'agir du corps de Jones, ces messieurs nous firent demander notre concours pour tâcher d'établir une identification anthropologique, puisqu'il n'existait probablement pas d'autre moyen de reconnaître ce sujet.

Grâce à l'aimable appui de M. Lépine, préfet de police, le cercueil put être transporté, dans le secret le plus absolu, à l'École pratique de la Faculté où le chef des travaux anatomiques, M. Rieffel, voulut bien lui donner asile.

Là, le 9 avril, on procéda à l'ouverture du cercueil, en présence de M. Bailly-Blanchard, des représentants de l'ambassade, de M. Weiss et de nous deux. Le cadavre apparut alors complètement entouré de paille bourrant absolument le cercueil. Cette paille noire brunâtre, était imbibée du même liquide que celui baignant le cadavre. Ce dernier se présenta à nous admirablement conservé avec ses longs cheveux, ses poils, ayant l'aspect d'une momie brun noirâtre mais avec tissus encore assez mous et par conséquent loin d'être aussi rétractés que ceux d'une momie desséchée. L'aspect et l'odeur étaient ceux d'une vieille macération anatomique dans l'alcool.

Le cadavre était coiffé d'un bonnet de toile à fond circulaire rapporté, vêtu d'une chemise et entouré d'un linceul.

Un examen attentif permit à madame Weiss de découvrir sur le devant

de la chemise une marque formée d'un J et d'un P, associés en un seul chiffre pouvant se lire dans les deux sens.

Les poils étaient conservés sur toutes les parties du corps et les tissus d'une consistance comme de caoutchouc. C'est ainsi que nous pûmes redresser le nez que la pression avait un peu dévié latéralement et gonfler les narines afin de permettre à notre ami Monpillard de prendre d'excellentes photographies.

L'identification, basée sur les caractères physiques, a utilisé deux sources de documents : quelques détails historiques sur l'habitus extérieur de l'amiral et deux bustes du personnage l'un et l'autre attribués à Houdon. Nous allons les examiner successivement.

I. — *Documents historiques.* — Ils sont malheureusement très succincts. On sait que Jones est mort à quarante-cinq ans, que ses cheveux étaient bruns, et que sa taille était de 1 m. 70.

L'examen du sujet a été en accord avec ces données : ses cheveux bruns; l'état des dents, la présence de quelques cheveux blancs montrent que l'âge de la maturité est atteint. Quant à la taille, dont l'importance, comme moyen d'identification, n'a pas besoin d'être soulignée, elle était de 1 m. 71, c'est-à-dire 1 centimètre en plus : mais il devait en être ainsi. En effet, sans que la relation historique soit explicite sur ce point, il est à peu près certain que la taille de l'amiral avait été prise debout, or la position couchée, redressant les courbures du rachis, et accentuant la voussure du pied, accroît toujours d'un centimètre au moins la longueur totale du corps.

En résumé, les données écrites et nos observations se correspondent donc d'une façon très satisfaisante.

II. — *Bustes de Houdon.* — L'un appartient au marquis de Biron, l'autre au Musée de Philadelphie. Un moulage de ce dernier existe au Musée du Trocadéro. Nous n'avons pas utilisé le buste du marquis de Biron, car il montre une certaine négligence dans le modelé ; de plus il est plus petit que nature. Celui de Philadephie est, au contraire, un chef-d'œuvre de vérité et de vie. Les comparaisons que nous avons pu faire avec lui sont de deux sortes. Les unes ont trait aux caractères morphologiques dont l'aspect dépend peu des parties molles, les autres reposent sur des mensurations :

1° Caractères morphologiques. — Implantation des cheveux, forme du front, saillie des arcades sourcilières, os malaires, racine du nez, prognathisme général de la face, et prognathisme particulier de la mandibule, forme du menton, disposition très particulière des cartilages de l'oreille ; toutes ces régions, comparées avec le plus grand soin, ont montré une ressemblance frappante. 2° Mensuration. Nous avons pu relever six mesures comparables sur le buste et sur le cadavre momifié, ce sont les suivantes :

	BUSTE DE PHILADELPHIE.	CADAVRE.
Hauteur du visage (racine des cheveux à menton)...	19cm,5	19cm,5
Hauteur de la racine des cheveux au point sous-nasal.	12 ,7	12 ,9
Hauteur du point sous-nasal au menton.....	7 ,5	7 ,4
Hauteur de la lèvre supérieure (du point sous nasal au bord des incisives supérieures).....	2 ,4	2 ,5
Hauteur de la lèvre inférieure et du menton.....	4 ,6	4 ,6
Largeur minima du front.....	10 ,4	10 ,2

L'identité des résultats est tout à fait extraordinaire; ils sont suffisants pour identifier le sujet, car les variations de la face chez l'homme sont énormes : pour une tête d'un volume donné, chacune des parties du visage peut varier d'au moins un tiers. Nous ne ferons pas un calcul des probabilités, convaincu que ses applications à la biologie sont parfaitement vaines. Nous citerons le fait suivant qui prouvera mieux la valeur démonstrative de nos observations : sur 100 cadavres adultes masculins pris au hasard nous avons trouvé à peine une dizaine de sujets dont la taille équivalait à celle de P. Jones, à 2 centimètres près. Trois seulement avaient les cheveux de couleur brune. Sur ces trois aucune dimension de la face ne coïncidait. On peut voir quelle quantité de sujets se trouve éliminée par les six dimensions concordantes de la face et par les caractères morphologiques examinés.

Incidemment, nous appellerons l'attention sur la méthode de travail de Houdon, qui dépasse en précision celle de tous les statuaires anciens et modernes que l'un de nous (Papillault) a observés.

Enfin la clinique et l'anatomie pathologique nous ont fourni une troisième source de documents d'identification. On sait que Jones avait présenté, à diverses reprises, des accidents pulmonaires assez graves, particulièrement vers la fin de sa vie et surtout localisés dans le poumon gauche. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà dit, que lors de sa réception à la séance de l'Assemblée nationale, il ne put répondre aux discours qui lui étaient adressés à cause des troubles pulmonaires dont il souffrait. Les documents de l'époque disent également que vers la fin de sa vie il eut de *l'hydropisie du poumon gauche.*

D'autre part, quelque temps avant sa mort, il avait eu de l'œdème des membres inférieurs ayant débuté par les pieds et étant remonté ensuite jusqu'à l'abdomen. Ceci indiquait l'existence d'une affection rénale grave.

Or l'autopsie du cadavre nous a montré des viscères encore imprégnés d'un liquide alcoolique, rétractés, brunâtres, ayant l'aspect des vieilles pièces anatomiques conservées pendant fort longtemps dans l'alcool.

Nous avons constaté d'abord quelques adhérences à la surface des poumons, surtout du gauche. Sur une coupe, on pouvait voir dans l'intérieur des deux poumons et, surtout dans le gauche, quelques petites masses indurées ayant bien l'aspect de noyaux de broncho-pneumonie. A l'intérieur et à l'extérieur des deux poumons, il existait, en assez grand nombre, des amas blanchâtres assez durs, du volume d'un grain de mil à un épi de blé et que nous avions un moment considéré, comme pouvant être des tubercules. Mais leur existence également sur les membres inférieurs nous a fait éliminer presque aussitôt cette idée. On verra d'ailleurs plus loin leur véritable nature.

Quant aux reins, tout en faisant la part de la rétraction due à la macération dans l'alcool, ils nous parurent plutôt petits et nous donnèrent l'impression que l'un de nous (Capitan) exprima immédiatement qu'il pourrait bien s'agir de reins atteints de néphrite interstitielle.

Il s'agissait alors de tenter l'examen histologique de ces divers viscères. Le professeur Cornil, avec son extrême et coutumière complaisance, voulut

bien se charger de couper, colorer et examiner ces divers viscères. Il en fit de remarquables préparations qui furent admirablement photographiées par notre ami Monpillard.

A notre étonnement à tous et au sien, le professeur Cornil nous fit constater que ces coupes étaient presque identiques à celles de viscères provenant de l'autopsie d'un sujet actuel. Sur les coupes du poumon, on voit de petits noyaux fortement colorés et entourés d'une zone scléreuse ayant tout à fait l'aspect de petits foyers de broncho-pneumonie chronique. Le professeur Cornil a examiné soigneusement s'il n'existait pas de cellules géantes; il a recherché également les bacilles de Koch en employant les procédés usuels de coloration. Cette double investigation a été infructueuse.

Les coupes des reins montrent un grand nombre de petites masses arrondies, entourées d'une zone de sclérose, correspondant à des glomérules dégénérés. Quelques vaisseaux ont également leurs parois épaissies. Il y a donc là l'indication d'une néphrite interstitielle avancée. Le foie est sain, les coupes en sont fort jolies.

Il est enfin un petit point de cette étude histologique assez curieux à noter encore. A la surface des téguments et des viscères, surtout aux membres inférieurs et dans le poumon, ainsi qu'on l'a vu, nous avons constaté l'existence de petites masses blanches souvent assez dures. Leur étude histologique a montré qu'il s'agissait d'amas de cristaux formés de fines aiguilles accolées, caractéristiques de la tyrosine et de petits amas ronds, imputables probablement à la leucine.

Pour expliquer le mode de production de ces cristaux, on peut admettre qu'entre le moment où le cadavre a été plongé dans le liquide alcoolique et celui où l'imbition progressive a atteint les viscères, il a dû se faire dans leur intérieur une sorte de travail d'autolyse qui, comme dans les digestions des matières albuminoïdes par les diastases, a pu donner naissance à de la tyrosine. Il y a là une particularité assez intéressante à signaler qui s'ajoute aux faits curieux et, il faut le dire, bien imprévus, que nous ont révélés l'autopsie de ce cadavre historique. Les lésions histologiques cadrent donc parfaitement, on le voit, avec les signes cliniques présentés vers la fin de sa vie par Jones.

Ces multiples constatations, tant anthropologiques qu'anatomiques, nous ont donc permis de conclure que le cadavre examiné est bien celui de l'amiral Paul Jones. C'est, croyons-nous, la première fois que l'identification d'un cadavre est réalisée au moyen de ces diverses méthodes, 113 ans après la mort du sujet. — Sans notre démonstration scientifique, ce cadavre illustre serait resté le cadavre anonyme du vieux cimetière de la rue Grange-aux-Belles, et P. Jones n'aurait pas été reconduit dans sa patrie d'adoption pour y recevoir, en une véritable apothéose, une sépulture nationale.

LES ÉOLITHES, D'APRÈS RUTOT

Par L. CAPITAN

Depuis plusieurs mois, je désirais donner à nos lecteurs une série de figures extraites du dernier livre de Rutot : *Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux Industries de la Pierre à l'exclusion du néolithique.*

De multiples empêchements ne nous ont pas permis de les publier avec les quelques explications nécessaires. Enfin, aujourd'hui, grâce à l'aimable

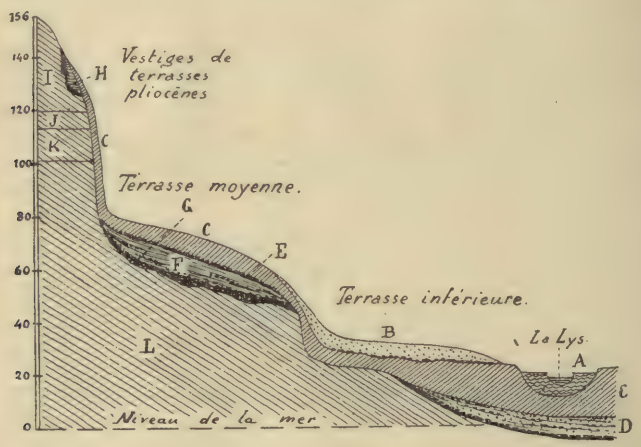

Fig. 134. — Coupe de la vallée de la Lys au sud d'Ypres. — A, Alluvions modernes (sables argile et tourbe) ; B, Sable marin flandrien (quaternaire supérieur) ; C, Limon hesbayen stratifié (quaternaire moyen) ; D, Alluvions campiniennes du fond de la vallée (graviers et sables plus ou moins limoneux avec faune du mammouth) [quaternaire moyen] ; E, Cailloutis supérieur du Moséen avec mélange des industries mesvinienne et chélléenne ; F, Alluvions moséennes (cailloux, sables et glaises) [quaternaire inférieur] ; G, Cailloutis, base des dépôts de la terrasse moyenne d'âge pliocène le plus inférieur, avec nombreux instruments de la première industrie quaternaire ou industrie reutélienne ; H, Vestiges des terrasses du pliocène moyen (graviers, sables et glaises) sans industrie ; I, Dépôt marin du diestien (pliocène inférieur) passant en montant à des couches caillouteuses littorales et fluviales ; J, K, L, Dépôts marins de l'Eocène.

autorisation de M. Rutot, qui a lui-même dessiné toutes ces remarquables figures, grâce à celle aussi de M. de Pierpont, secrétaire général du Congrès de Dinant dans les *Compte rendus* duquel a paru ce volume, nous pouvons reproduire ici un certain nombre de dessins qui permettront à nos lecteurs de bien se mettre dans les yeux les formes principales d'éolithes décrites par Rutot et quelques pièces mesviniennes présentant un bulbe, le tout avec l'interprétation qu'en donne Rutot.

Mais d'abord il est nécessaire de comprendre la stratigraphie telle que Rutot l'a établie d'après ses innombrables observations.

Voici d'abord une première coupe générale que donne Rutot. C'est celle de la vallée de la Lys, au sud d'Ypres, montrant les trois terrasses (supé-

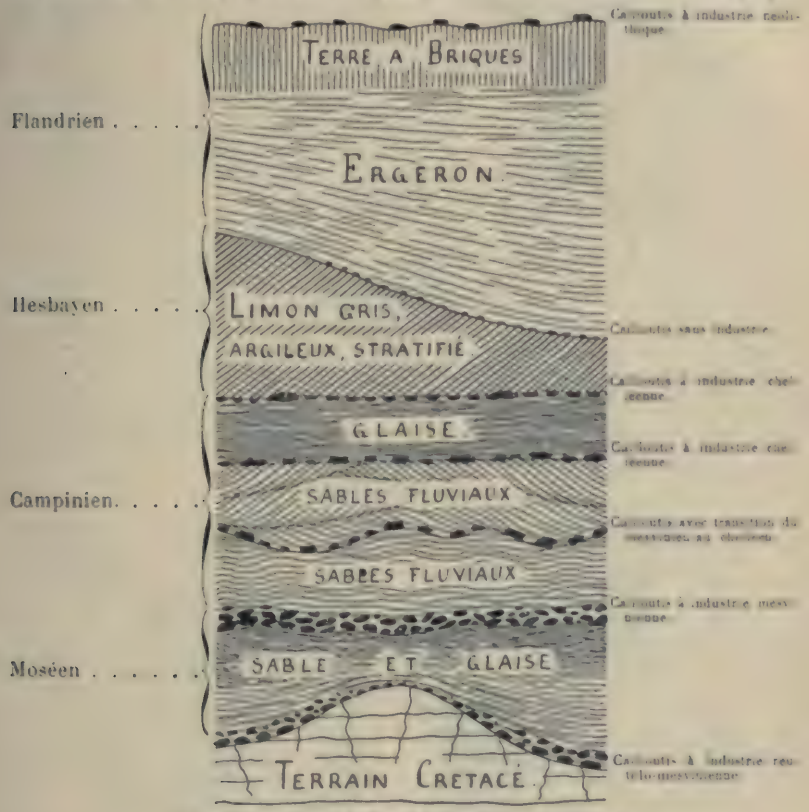

Fig. 135. — Coupe de l'exploitation Hélin à Spiennes.

rieure, moyenne et inférieure) et la disposition des dépôts pliocènes, quaternaires et modernes sur ces trois terrasses. Un simple coup d'œil sur cette coupe et la lecture de sa légende permettront de saisir les faits et leur interprétation par Rutot (fig. 134).

D'autre part la figure suivante (fig. 135) reproduit la coupe classique de l'exploitation Hélin à Spiennes, montrant la superposition des dépôts quaternaires recouvrant la terrasse inférieure de la vallée de la Trouille. Rutot y a figuré les niveaux archéologiques qu'il y a reconnus.

Les quelques figures qui suivent sont très caractéristiques; elles donnent l'aspect des principaux types d'éolithes et en premier lieu les plus anciens, ceux de l'époque reutélienne.

Tout d'abord une des formes les plus simples : c'est une lame brisée

naturellement et qui porte sur le bord des éclatements d'usage (fig. 136) Un peu plus compliqué est le grattoir rabot à pédoncule dont la fig. 137

Fig. 136. — Lame à retouches d'usage. Grattoir. — Expl. Hardenpont, St-Symphorien.

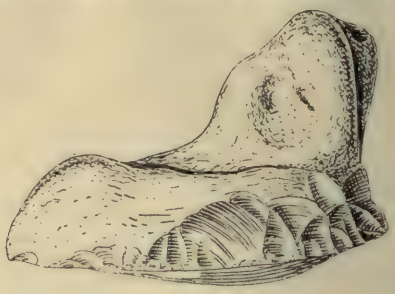

Fig. 137. — Grattoir-rabot à pédoncule. — Vallée de la Lys.

montre bien l'aspect. Il s'agit toujours d'un silex brisé sans bulbe bien entendu et dont le bord naturellement coupant a été utilisé.

Après le grattoir, viennent les outils percutants ou contondants agissant soit par le tranchant, soit par la pointe. Ils forment la série, surtout abon-

Face

Profil

Fig. 138. — Percuteur tranchant. — Reutel. Vallée de la Lys.

dante, des percuteurs de Rutot. Tout d'abord les percuteurs tranchants. Ils sont en général façonnés sur un rognon ordinairement brisé à une extrémité et fortement percuté en ce point sur le bord, avec enlèvement d'éclats d'usage. La fig. 138 est très caractéristique à ce point de vue. Non

moins typique la pièce de la figure 139, où l'on peut observer les mêmes particularités morphologiques très nettement indiquées sur la figure de Rutot.

A côté des percuteurs tranchants, on peut placer les percuteurs pointus,

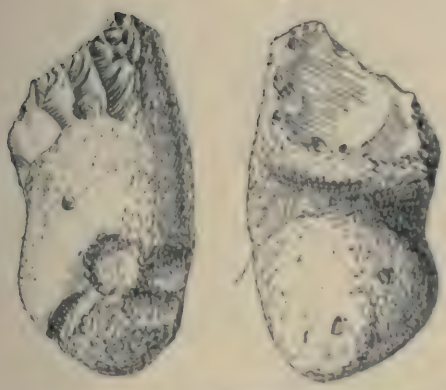

Fig. 139. — Percuteur tranchant. — Reutel.

Fig. 140. — Percuteur pointu. — Vallée de la Lys.

généralement formés d'un rognon pointu dont la pointe a été précisément utilisée.

La figure 140 en est un spécimen très net. Il suffit de l'examiner pour se

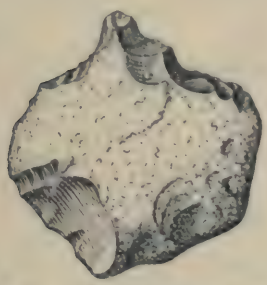

Fig. 141. — Racloir-pointe. — Aiseau.

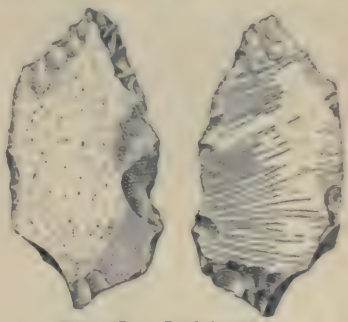

Fig. 142. — Racloir-pointe.

rendre compte, grâce à l'exactitude du dessin de Rutot, de ce qu'est ce type reutélien.

Une autre adaptation d'un fragment de silex brisé à l'usage de piquer ou percer est représentée sur la figure 141. C'est, toujours d'après Rutot, un racloir-pointe. L'image donne bien l'aspect de la pièce qui, du côté opposé

au dessin, présente une surface brisée et, bien entendu, sans bulbe de percussion. On pourrait ranger à côté la fig. 142 qui montre l'adaptation à un usage analogue, d'un fragment plat de silex brisé.

A l'époque reutélienne, Rutot a signalé la présence d'un grand nombre

Fig. 143. — Retouchoir.

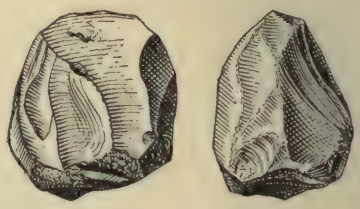

Fig. 144. — Pierre de jet. — Vallée de la Lys.

Fig. 145. — Large éclat de débitage avec bulbe de percussion (B) et retouché en grattoir. — Spiennes. Carr. Hélin. (Mesvinien).

de polyèdres à facettes irrégulières qu'il considère comme étant des pierres de jet. Leur aspect est très caractéristique. La figure 144 montre de façon très nette comment ils se présentent ordinairement.

Dès l'époque reutélienne et surtout à l'époque reutélo-mesvinienne ou mafflienne, on trouve également des pièces allongées, en sorte de baguettes, portant sur leurs bords de nombreux éclatements. Rutot les considère comme des retouchoirs, destinés à aviver les arêtes des pièces émoussées.

On peut comprendre la pièce représentée figure 143 comme étant un spé-

cimen de cet instrument. De forme analogue, mais façonnés a plus grandes facettes et avec peu de traces de percussion sur les bords, sont les pics, surtout fréquents à l'époque suivante : mesvinienne.

A cette époque apparait également le débitage intentionnel des pièces, d'où l'apparition aussi des vrais éclats et des lames avec bulbe de percussion. La pièce de la figure 146 montre une lame avec empreinte de première lame à sa partie supérieure et au dessous, au point B, le bulbe de percussion. Elle a servi de racloir double.

Fig. 146. — Lame débitée intentionnellement avec bulbe de percussion utilisée comme racloir double. — Spiennes. Carr. Helin. (Mesvinien.)

Parfois, comme sur la figure 146, un large éclat avec bulbe de percussion est retouché. Il constitue ainsi un beau grattoir.

Tels sont les principaux types d'instruments décrits et dénommés ainsi par Rutot dans les couches quaternaires les plus anciennes. Il est facile, par les excellentes figures de l'auteur reproduites ci-dessus, de se faire une idée de ce qu'est l'industrie reutélienne, exclusivement constituée par les éolithes, telle que l'admet Rutot.

Nous avons voulu, par ces quelques exemples, aussi typiques que possible, mettre nos lecteurs à même de reconnaitre ces pièces dans les gisements, de façon à pouvoir les recueillir, les étudier et ainsi se faire une idée personnelle.

C'est la seule méthode valable pour arriver à une opinion ayant une base sérieuse.

ERRATUM

Les tableaux V (p. 178) et IX (p. 183) de l'article de M. Mahoudeau, *Documents pour servir à l'ethnologie de la Corse* (*Revue* de juin 1905) doivent être rectifiés ainsi qu'il suit :

TABLEAU V.

2° Route nationale n° 193.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		AU NORD DE CORTE		AU SUD DE CORTE	
Dolichocéphales....	71	1	33,3 p. 100	1	25,0 p. 100
	72				
	73	4		1	
	74	1		2	
Mésaticéphales.....	75	4	61.1 p. 100	2	68,7 p. 100
	76	2		4	
	77	2		3	
	78	2		1	
	79	1		1	
Brachycéphales.....	80		5,5 p. 100		6,2 p. 100
	81	1		1	
		18		16	

TABLEAU IX.

Indices céphalométriques de largeur et leurs pourcentages pour la Corse entière.

INDICES CÉPHALOMÉTRIQUES		NOMBRE DES SUJETS	NOMBRE PAR SÉRIE	POURCENTAGES
Dolichocéphales.....	69	2	90	25,4 p. 100
	70	4		
	71	6		
	72	11		
	73	36		
	74	31		
Mésaticéphales.....	75	51	204	57,6 p. 100
	76	45		
	77	39		
	78	42		
	79	27		
Brachycéphales.....	80	21	60	16,9 p. 100
	81	25		
	82	7		
	83	3		
	84	1		
	85			
	86	1		
	87	1		
	88	1		
		354		

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES ALSACIENS SOUS LE RAPPORT MORAL ET INTELLECTUEL

Par Georges HERVÉ

(*Suite* [1])

Pour qui constate et enregistre les faits sans parti pris, il semble difficile de se refuser à une conclusion dont la certitude s'impose avec la force de la vérité historique. Cette part si considérable de l'élément religieux dans la vie morale et sociale des populations alsaciennes, les passions soulevées de ce chef, les conflits suscités et entretenus, tout cela est loin de pouvoir passer pour le résultat, entièrement naturel et spontané, d'une libre évolution. Si le temps, si l'empire des habitudes traditionnelles ont fini par conférer à ce facteur religieux le privilège de la possession d'état, on ne saurait oublier ce que son développement a eu de factice, ce qu'il doit, en somme, aux influences du dehors.

Il faut tenir compte, en effet, et grand compte, de la puissante stimulation exercée sur les esprits par les luttes confessionnelles qui ont suivi la Réforme, ainsi que par le mouvement de la Contre-Réformation et l'action des Jésuites. Durant tout le XVIIe siècle, le clergé catholique s'était appliqué de tout son effort et de tout son pouvoir, avec un succès complet, à provoquer, « à développer la ferveur religieuse des masses par la fréquence des exercices pieux et la pompe des cérémonies du culte, par l'attrait de la musique religieuse, par la création de nombreuses confréries de prières, par les fréquentes visites des pèlerins aux sanctuaires restaurés de la province. Particulièrement importantes, au point de vue de l'influence directe et quotidienne de l'Église sur les populations urbaines et rurales, ont été les nombreuses confréries, *sodalités*, associations de prières ou de bonnes œuvres... Les Pères jésuites surtout réussi-

1. Voir *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1904, pp. 295-319.

rent à rendre les leurs honorées et puissantes... Ces associations donnèrent, de l'avis de leurs créateurs, une impulsion considérable aux habitudes de dévotion de leurs membres et, par là même, de la population tout entière... » (Reuss, *op. cit.*, II, 432-437.)

A ces influences persuasives, insinuantes, ajoutez, d'autre part, les voies plus directes et les moyens coercitifs devant lesquels ne reculaient pas, pour entretenir et stimuler la foi, les pouvoirs administratifs et politiques. Sans doute, comme le remarque justement M. Reuss, la religiosité devait être alors très générale « pour que l'on supportât patiemment des prescriptions de police qui feraient pousser, de nos jours, les hauts cris aux plus dévots et ne pourraient être maintenues un instant contre la poussée de l'opinion publique ». Il n'en est pas moins que le fait seul qu'il ait fallu recourir à de pareilles mesures suffirait à prouver que l'ardeur du sentiment religieux n'était pas toujours très profonde ni l'observation des pratiques du culte universelle. Nous en trouverions, au besoin, la confirmation dans ces quelques lignes écrites en 1659, par l'abbé Dulys, au P. Jos. Bernard, supérieur des Antonites d'Issenheim : « Il faudrait qu'il y eût (aux Trois-Épis) un religieux qui sache toucher de l'orgue, comme aussi d'autres qui sachent la musique, les Allemands étant d'un naturel rude, lequel ne peut être porté à la dévotion que par de tels moyens. J'ai l'expérience de tout ce que je vous dis et vous prie de le croire ».

En ce qui touche les populations protestantes, on possède les « rapports de visitation » (*Visitationsberichte*), c'est-à-dire les renseignements d'ordre disciplinaire recueillis par des surintendants et commissaires spéciaux, ecclésiastiques et laïques, dans leurs inspections officielles. Ils nous apprennent que « les ministres se plaignent un peu partout de l'indifférence et de l'apathie de leurs paroissiens, qui s'abstiennent de fréquenter le culte, du moins pendant la semaine, ou quittent le temple avant la bénédiction finale; qui ne font que de maigres aumônes et, le plus souvent, ne mettent rien dans le sachet des pauvres, tandis qu'ils dépensent beaucoup en toilettes et festins; qui se présentent parfois en état d'ébriété aux cérémonies nuptiales; qui ne témoignent pas un respect suffisant au pasteur et à l'autorité supérieure dont il est le représentant. Ils se lamentent... sur le peu de zèle que témoignent les vieux à assister au catéchisme, quoiqu'ils aient oublié les leçons d'autrefois ». (Reuss, II, 471.) Il semble donc que les habitants des campagnes, formant la grande masse du peuple, n'aient pas partout ni toujours épousé le fanatisme religieux, l'*odium theologicum* qui enflammait trop souvent la bourgeoisie urbaine, et que même,

livrés à leurs propres instincts, ils eussent volontiers fait preuve, en matière de croyances, de dispositions assez tolérantes, auxquelles une certaine part d'indifférence n'était point étrangère. Du moins en était-il ainsi dans la Basse-Alsace, peut-être à cause de l'extrême et longue division de son territoire en un grand nombre de petites principautés, les unes luthériennes, les autres catholiques, entre lesquelles existaient forcément de constants rapports de voisinage.

Aujourd'hui, la population protestante, urbaine et rurale, dont les centres principaux sont Strasbourg et quelques villages de l'ancienne république strasbourgeoise, puis la plus grande partie du nord de la province (notamment les anciens comtés de Hanau-Lichtenberg et de Saarwerden), est en général, et à l'exception tout au plus des réformés de la Haute-Alsace (Mulhouse, Colmar, vallées de Munster et de Sainte-Marie), passablement indifférente en fait de religion. Il en est de même de la petite bourgeoisie. Dans les classes dirigeantes dominait assez souvent l'esprit philosophique. Mais la population rurale catholique est restée, au contraire, étroitement religieuse, et tout à fait dans la main de son clergé, à ce point que les prêtres sont les véritables chefs politiques de la masse de leurs coreligionnaires, parmi lesquels ils entretenaient avant 1870 l'obéissance aux pouvoirs établis, comme ils y ont entretenu plus tard les sentiments français, et comme ils y entretiennent à présent un loyalisme correct, encore que foncièrement alsacien et catholique.

Ce mélange d'attachement à la vieille foi et de détachement religieux, d'indifférence, voire parfois de scepticisme, et de croyance, s'observant chez le même peuple, dans des milieux par ailleurs très peu différents, qui se pénètrent et dont le genre de vie se ressemble, forme un contraste des plus curieux. L'explication de ces contradictoires, leur conciliation, ne sont peut-être pas impossibles à découvrir. C'est à deux qualités opposées, quoiqu'intimement unies, de l'esprit alsacien qu'il faut remonter, semble-t-il, pour avoir la clef du phénomène. D'une part, l'Alsacien, doué de facultés intellectuelles peu ordinaires, comprend les idées nouvelles et est même, par nature, assez porté à les adopter : il a pris part jadis à tous les grands mouvements de la pensée, l'idéalisme romantique des Minnesinger, l'Humanisme, la Réforme, ses antécédents et ses suites. Possédant avec cela beaucoup d'indépendance, le goût de la liberté, il se montre assez peu enclin au respect. Ce caractère, par exemple, que l'on nomme en Allemagne *monarchische Gefühl* ou *Gesinnung*, le sentiment monarchique, lui fait complètement défaut ; les Allemands, à regret, sont obligés de le constater. Tandis que des siècles de sujétion ininterrompue ont pénétré l'Allemand de la conviction que seule une

monarchie représente la forme naturelle de l'autorité, la forme la mieux appropriée à la nature des choses, l'Alsacien est demeuré en partie étranger, dès avant la Révolution, à cet ordre d'idées, de même que n'existe pas chez lui le préjugé nobiliaire, si puissant et si vivace encore en Allemagne. Ajoutez enfin que la nature de sa mentalité, gaie et malicieuse, comporte un certain tour moqueur, une humeur rabelaisienne d'allure un peu rude et lourde, mais non sans saveur, qui rappelle fort l'esprit allemand du XVIe siècle. Qui connaît (la remarque est de M. Wittich) les farces et plaisanteries dont est remplie la vie quotidienne du petit bourgeois de Strasbourg, pourrait souvent se croire revenu au temps de Fischart ou de Till Eulenspiegel. Il y a donc là tout un ensemble de conditions qui n'étaient pas faites, tant s'en faut, pour favoriser le développement du sentiment religieux.

Mais en même temps, et d'autre part, certaines dispositions naturelles, profondément inhérentes à l'esprit alsacien, ont eu ce résultat très général de l'enfermer dans les bornes les plus strictes de la tradition, contrebalançant ainsi l'effet des tendances et des aptitudes dont on vient de parler.

Nous voici conduits aux frontières mêmes de la psychologie.

L'Alsacien, si l'on veut dégager sa caractéristique intellectuelle, comprend donc les idées nouvelles; ces idées, il les adopte volontiers une fois qu'il s'y est habitué, mais il ne les crée pas : sérieux obstacle, à coup sûr, quel que soit le champ d'activité, obstacle qui a particulièrement retardé son émancipation dans l'ordre religieux. Sur le terrain pratique, nous avons signalé déjà ce manque d'initiative qui marque d'un trait si net le peuple d'outre-Vosges. Pourquoi, pris en masse et sauf très rares exceptions, se montre-t-il d'intelligence aussi peu inventive, créatrice, initiatrice? La raison paraît devoir en être demandée aux procédés de connaissance et de recherche qu'applique de préférence son esprit, tant de lui-même et par inclination héréditaire que par éducation. Ces procédés sont tout de logique sûre, de raisonnement soutenu et droit, de méthode réglée, circonspecte et prudente. Le résultat est une sensible lenteur dans l'idéation, un manque absolu de vivacité, parce que l'esprit, alourdi et comme embarrassé sous son appareil logique, pense par images successives, se suivant en séries ordonnées, et presque jamais par jaillissement spontané d'images contrastantes, par oppositions d'idées et par antithèses. La pensée est plus solide, mais elle perd en rapidité et en originalité ce qu'elle gagne en puissance. Taine, faisant, il y a une quarantaine d'années, sa tournée d'examinateur pour Saint-Cyr, notait, à Strasbourg, sur son carnet : « Nous nous

apercevons bien aux examens que nous sommes revenus dans le nord. Beaucoup de candidats semblaient figés. On fait une question, ils restent une minute pleine avant de faire la réponse. On voit l'horloge intérieure se mettre lentement en mouvement, une roue pousser la voisine, tant qu'enfin et avec des accrocs, l'heure sonne. De plus, aux mots piquants, ils semblent comme des ours doublés de graisse, insensibles à cause de ce matelas naturel... » Même lenteur jusque dans les circonstances qui sembleraient devoir fouetter le plus vivement le cerveau. « Il est curieux de voir les Strasbourgeois discutant en allemand au café. Chacun parle à son tour aussi longuement qu'il lui plaît, personne n'interrompt : on attend qu'il ait fini. Des Parisiens s'interrompraient vingt fois; chez nous, la réplique, la contradiction font explosion [1].... »

Or, la marche ordinaire à laquelle est ainsi astreinte la pensée n'est pas du tout celle que suit l'esprit lorsqu'il crée, celle qui favorise le mieux la conception originale et personnelle; elle en est même l'opposé. Buffon a peut-être eu tort d'écrire que le génie n'est qu'une longue patience; du moins, la patience ne constitue-t-elle pour le génie qu'un utile auxiliaire. C'est rarement par le raisonnement pur que procède l'invention scientifique : comme la création artistique, elle est fille de l'imagination, et M. Berthelot a remarqué sur lui-même [2] qu'elle naît le plus souvent de façon brusque, par le jeu d'associations d'idées inattendues, et en dehors des procédés normaux de la réflexion.

Si le *modus cogitandi* propre aux Alsaciens leur a presque fermé jusqu'ici le champ des grandes découvertes, de même qu'il n'a permis à aucun d'entre eux de prendre rang parmi les grands remueurs d'idées et les penseurs de tout premier ordre, il était par contre émi-

1. Les plus éminents, les intelligences les plus remarquables, n'échappent pas à la pesanteur de ce génie héréditaire. Voyez, dans la *Revue Alsacienne* (3e année, n° 2, décembre 1879), l'article nécrologique consacré à A. Nefftzer, par M. Ch. Dollfuss : «...Il manquait de facilité. Ce fut peut-être là en partie le secret de sa force. La facilité peut devenir un piège... Tout était de prime abord lent et massif chez Nefftzer : pensée et forme se dégageaient laborieusement. En revanche, tout était solide et sérieux, tout fut approfondi. « J'ai en moi, me disait-il un jour, beaucoup de choses que je ne puis exprimer. » A l'inverse des natures méridionales, nées improvisatrices, et chez lesquelles d'ordinaire l'expression suit l'impression de si près qu'elle semble même parfois la devancer et la suppléer, Nefftzer avait de la peine à dégager les idées que la réflexion et l'étude déposaient en son esprit, les sentiments qui naissaient dans son cœur... Nature d'Alsacien, car n'est-ce pas ce qui caractérise l'Alsacien, de posséder des facultés d'expression presque toujours inférieures à ses facultés intellectuelles, étroitement subordonnées à leur tour aux qualités morales, à celles du caractère?... » (P. 49-50.)

2. V. *Le Temps*, 24 nov. 1901, *Notes biologiques* publiées par le Dr Toulouse. — Cf. Cuvier, *Recueil des éloges historiques*, t. I, p. 204-206 (Éloge de Joseph Priestley).

nemment apte à développer et à fortifier les qualités de suite, de tenue, de patient labeur, les facultés d'observation consciencieuse, de critique sagace et d'analyse pénétrante que nécessitent l'érudition, la haute culture scientifique et aussi les carrières de la vie pratique. Celles-ci sont, pourrait-on dire, la vocation véritable de l'Alsacien, dont l'intelligence se manifeste avec éclat dans les différents domaines où elles donnent accès.

Pour prendre une notion exacte de ce que vaut et de ce que peut l'intelligence alsacienne, de ses aptitudes variées, de l'étendue, de la profondeur et de la force qui en réalité lui appartiennent, rien n'égale un jugement objectif, fondé sur l'appréciation des actes, sur la valeur des œuvres.

Nous écarterons auparavant le préjugé défavorable que tendrait à créer la situation d'infériorité dans laquelle était restée, pendant presque tout le XIXe siècle, malgré l'avancement relatif de l'instruction primaire et secondaire en Alsace, la culture intellectuelle générale de la province. Ce manque de culture concernait les classes inférieures et une fraction des classes moyennes : il ne s'étendait pas à cette partie de la société qui fournit d'ordinaire les milieux savants ou lettrés; on ne saurait même dire qu'il existât absolument chez les grands cultivateurs protestants de la Basse-Alsace. De plus, si trop d'Alsaciens des précédentes générations, surtout les petits bourgeois des villes, se maintenaient dans un état d'esprit arriéré, que l'on a pu comparer à celui des citadins des villes de l'Allemagne du sud au moyen âge, il en faut chercher la cause dans ce fait que le principal instrument d'acquisition de la culture française, la langue maternelle, leur faisait défaut, et qu'ainsi ils étaient restés forcément étrangers et même réfractaires aux progrès du reste de la nation. Aussi bien, il n'est pas vrai que l'absence de culture des classes populaires (petits bourgeois, paysans et ouvriers) se soit traduite, au dernier siècle, par une pénurie caractéristique d'hommes de valeur, comme le prétend M. Wittich. De ceux-là l'Alsace n'a jamais manqué, dans aucun genre et à aucun moment, pas plus de nos jours, sous le régime français, qu'autrefois; et le plus rapide coup d'œil sur son histoire suffit à montrer que quelque ordre de production que l'on considère, production artistique, production littéraire, production philosophique ou scientifique, on y relève des noms dont beaucoup ont le droit incontestable de revendiquer une place au premier rang.

IV

Sur l'art en Alsace, nous ne pouvons, naturellement, songer à présenter ici que quelques courtes et rapides généralités [1].

Le détail n'est point pour nous l'intéressant; il s'agit d'en dégager, s'il est possible, quelque formule d'ensemble. Or, l'établissement de cette formule rencontre dès l'abord l'obstacle qui complique et aggrave toute question relative au pays annexé : le débat national. La prétention de l'Allemagne, depuis longtemps, a été de s'approprier non pas seulement la terre et les hommes, mais aussi les manifestations de la pensée et de l'art, de les présenter comme siennes, de les destituer de leur origine particulière pour les déclarer allemandes.

C'est surtout pour l'architecture monumentale, et en premier lieu pour l'art dit gothique, que cette prétention a été produite : on a dit que les monuments de l'art gothique en Alsace émanaient sans conteste du génie allemand et formaient un contraste absolu avec les œuvres de l'architectonique française. Gœthe, s'il n'est pas l'auteur de la théorie, en fut du moins le plus puissant, le plus illustre propagateur. « Et comme — a-t-il écrit dans *Dichtung und Wahrheit* — je trouvais cet édifice (la cathédrale de Strasbourg) bâti sur une ancienne terre allemande, et sa construction si avancée dans une époque tout allemande; que le nom du maître, gravé sur sa tombe modeste, était aussi allemand, de consonnance et d'origine : encouragé par la beauté du monument, je hasardai de changer le nom jusqu'alors décrié de l'architecture gothique, et de la revendiquer pour notre nation comme architecture allemande; et, d'abord de vive voix, puis dans un petit mémoire, dédié aux mânes d'Erwin de Steinbach, je ne manquai pas de mettre au jour mes sentiments patriotiques. » (Traduct. Porchat, p. 334). Il est dommage que Gœthe ait commis là une erreur colossale. Nul n'ignore plus que le style ogival, en tant que système d'architecture où l'ogive « joue un rôle

1. Pour les amateurs, rien ne remplace la vue des objets, et des publications spéciales leur fourniront d'ailleurs tous les renseignements nécessaires. Citons entre autres : Ch. Gérard, *Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen âge* (2 vol. in-8, Colmar, 1872 et 1873); René Ménard, *L'Art en Alsace-Lorraine* (Paris, 1876, in-4); Dr Alf. Woltmann, *Geschichte der deutschen Kunst im Elsass* (Leipzig, 1876, in-8); P. E. Tuefferd, *L'Alsace artistique* (Mulhouse, 1885, gr. in-8); Dr F. X. Kraus, *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen* (Strasbourg, 1876-1892, 4 vol. in-8). Rien qu'en jetant les yeux sur le *Catalogue de l'Exposition rétrospective alsacienne et lorraine*, qui eut lieu à Strasbourg en 1895, on se rendra compte de tout ce qu'ont livré, depuis le moyen âge, les ateliers et industries d'art de l'Alsace : objets en ivoire, en bois, en métal, etc.; fer forgé; poterie d'étain; monnaies et médailles; céramique; verreries; meubles; tapisseries; cuirs ouvragés; sculptures sur bois et sur pierre; peintures et gravures, etc.

tout à la fois expressif et constructif », ce style qui a dominé en Europe pendant trois cents ans, est né en France dans la seconde moitié du XIIe siècle, qu'il est contemporain du grand mouvement historique par lequel la bourgeoisie des communes s'unit à la royauté contre la féodalité et aux évêques contre les moines, qu'alors se fit sentir « dans tout le nord de la France le besoin de bâtir de vastes cathédrales, à commencer par les villes du domaine royal, Paris, Chartres, Bourges, Beauvais, Senlis, Rouen, et surtout par celles qui avaient donné le signal de l'affranchissement des communes, telles que Laon, Reims, Amiens, Soissons, Noyon[1]. » On sait que cette architecture où, suivant les expressions de Charles Blanc, « tout s'enchaîne avec une logique rigoureuse », et où « la grâce est toujours une forme de l'utile », après s'être développée dans le nord de la France, se répandit dans nos pays de l'est et traversa les Vosges. La première pierre de la cathédrale de Cologne fut posée en 1248. A Strasbourg, la triple nef, où règne exclusivement le style gothique, ne fut commencée qu'en 1263. Adoptée dans ses lignes essentielles, l'architecture ogivale reçut toutefois, dans le milieu nouveau où elle s'implanta, la nette empreinte du génie alsacien. Sans doute, ce style gothique, improprement appelé allemand, ne rompt pas tous les liens qui le rattachent au style gothique français et rappellent ses origines : des analogies entre la façade de Strasbourg, d'une part, la basilique de Saint-Denis et Saint-Urbain de Troyes, d'autre part, ont fait supposer non sans vraisemblance que maître Erwin avait étudié les monuments français. Mais l'architecte de Strasbourg sut combiner de la manière la plus heureuse les systèmes d'architecture de l'Allemagne et du nord de la France. D'une façon générale, les monuments religieux alsaciens de la période gothique — dont les églises Saint-Pierre et Saint-Paul à Wissembourg, Saint-Georges à Schlestadt, Saint-Thiébault à Thann, sont, avec la cathédrale de Strasbourg (fig. 147), les types les plus remarquables — n'offrent pas l'exagération en hauteur des cathédrales françaises; ils en diffèrent par la disposition et la construction des tours, par la grande simplicité dans le développement du chœur, par la direction des absides, etc. L'autonomie de l'art qui les a inspirés s'affirme avec force, et un critique allemand, M. Lübke, l'a reconnu, lorsqu'il a écrit que « ce n'est pas seulement par le lien qui les rattache aux œuvres des autres contrées rhénanes que les constructions de l'Alsace méritent une étude attentive, mais encore par certains caractères qui leur sont inhérents et qui prouvent

1. Charles Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, p. 291.

qu'elles se sont développées dans la liberté de conception d'une école indépendante ».

Si l'autonomie est moins accusée pour l'architecture civile, qui date surtout de la Renaissance et se rattache plus directement à

Fig. 147. — La cathédrale de Strasbourg.

celle de l'Allemagne, l'Alsace toutefois compte dans ce domaine des œuvres nombreuses et remarquables, nées au XVIe siècle et même encore au XVIIe, malgré la décadence générale qui se produit à cette dernière époque. Quelques hôtels de ville (Ensisheim, Mulhouse, Strasbourg, le *Rathaus* de Colmar); quantité de curieux spécimens de constructions privées en bois, à Kaysersberg, Riquewihr, Strasbourg, Obernai, Saverne, etc.; des maisons ornementées, à façades sculptées et peintes, à devises religieuses (maison Pfister, à

Colmar, 1537, — maison Kammerzell, 1467-1589, maison de l'Œuvre Notre-Dame, à Strasbourg); de gracieux balcons à encorbellement;

Fig. 148. — Colmar. Le Rathaus.

des portails; des cours intérieures; des puits, tels que celui de la place du Marché à Obernai, dû à Jacques Spitz (1615), témoignent du goût

Fig. 149. — Colmar. Maison Pfister.

et de l'originalité d'idées des constructeurs alsaciens (fig. 148, 149, 150).

A partir du milieu du XVIIe siècle, il ne saurait plus être question d'architecture alsacienne, sauf pour les fermes et maisons rurales, qui

conserveront jusqu'à nos jours leur mode de construction si caractéristique (fig. 151, 152). Alors, en effet, se font sentir, ici comme dans toutes les branches de l'art, à côté des éléments indigènes, à côté de ce qui pouvait exister d'éléments allemands, les influences françaises, et ces influences seront désormais prédominantes et capitales. Peinture, sculpture, architecture, gravure, médailles, arts industriels, partout la France affirme une suprématie si décidée, elle donne des modèles d'une telle perfection, qu'elle entraîne l'Alsace en son orbite, au point qu'on pourrait presque dire que celle-ci a reçu de la France tous ses arts, la musique exceptée. Mais il faut dire aussi que la France a trouvé en Alsace un terrain admirablement préparé, et que là même où son action s'est le moins fait sentir, dans les campagnes, le peuple montre un sens très fin des couleurs et des formes, qui atteste ses heureuses dispositions esthétiques et se traduit en particulier par l'élégance, l'harmonie et l'éclat du costume féminin.

Fig. 150. — Colmar. Balcon et portail de la préfecture de police.

Fig. 151. — Maison rurale, à Engwiler.

Pour savoir ce que l'Alsace eût donné par elle-même dans l'ordre qui nous occupe, il sera donc tenu compte de ces tendances naturelles, répandues jusque dans les classes peu ou pas cultivées de la société alsacienne. Il sera tenu compte surtout, car c'est là un critérium de grande valeur, de ce que le pays a réellement produit en le tirant de son propre fonds, en dehors de l'influence française

Fig. 152. — Une rue du village de Hoerdt.

laquelle a imprimé à l'œuvre d'art des directions particulières, de ce qu'il a produit, en un mot, avant que cette influence se fût exercée sur lui. Or il compte, pour cette période, des noms marquants, s'ils sont en assez petit nombre, et dont il a bien le droit de s'enorgueillir.

Maître Martin Schœngauer ou Schœn, peintre et graveur, surnommé le Beau Martin (*Hipsch Martin*) à cause de son talent, naquit à Colmar vers 1420, d'une famille originaire d'Augsbourg, et mourut à Brisach (en 1491), après avoir vécu dans sa ville natale où il exécuta la plupart de ses œuvres, dont le Musée des Unterlinden ne possède qu'une partie. Élève de Rogier Van der Weyden, il répandit en Allemagne les procédés de l'école flamande, si reconnaissables notamment dans sa grande composition, la *Vierge aux rosiers*, et il a mérité d'être considéré avec Albert Dürer comme le créateur de l'art allemand. On a dit qu' « avant lui aucun artiste allemand n'a exprimé au même degré le sentiment de la beauté des physionomies »; et si sa peinture, jadis recherchée jusqu'en Italie et en Espagne, en Angleterre et en France, au témoignage de Wimpheling, se recommande surtout par un incomparable coloris dont l'éclat

semble défier les atteintes du temps, sa gravure, par la vie qui y circule, par la fidélité des expressions, par le mouvement et le groupement des ensembles, est d'un grand maître du burin, digne d'avoir servi de modèle à Dürer, qui lui emprunta plusieurs de ses types, et, dit-on à Michel-Ange qui aurait, d'après Vasari, reproduit dans un dessin colorié son saint Antoine tourmenté par les démons. Quant à l'inspiration de l'œuvre, en tant qu'elle procède de l'esprit d'une race à un moment donné de son histoire, on en pourrait répéter le jugement que porte Taine sur les ouvrages de la renaissance flamande[1]. Comme l'art des Van Eyck, de Van der Weyden et de Memling, celui de Martin Schœn et de son école a ce double caractère d'être à la fois réaliste et symbolique. Cela est manifeste chez Schœngauer. Alors que, par exemple, ses démons tourmentant saint Antoine sont, sous le débordement de formes grimaçantes et grotesques qui s'y étalent, une allégorie certaine, le symbole des épreuves imposées aux élus pour arriver à Dieu, la Vierge aux rosiers, toute mystique par le décor, la couleur et l'ensemble de la composition, qui nous montre comme une illustration du Cantique des Cantiques, est toute réaliste par la figure principale, Vierge bourgeoise au regard doux et quelque peu moutonnier, dans une bonne face large d'Alsacienne dessinée d'après nature (fig. 153).

A côté de Martin Schœn, Hans Baldung Grien, peintre alsacien, bourgeois et membre du Magistrat de Strasbourg, né en 1475 à Weyersheim, mort en 1545, dont l'œuvre capitale, les peintures du maître-autel de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau, font l'admiration de tous les connaisseurs; Caspar Isenmann, peintre bourgeois colmarien (1465), dont les panneaux religieux montrent des figures et des détails d'observation naïve empruntés au milieu de son temps, viennent attester qu'il a vraiment existé une école alsacienne, non pas sans doute absolument indépendante (ainsi Baldung a très probablement fréquenté l'atelier de Dürer), mais assez forte par elle-même pour avoir rayonné sur les pays voisins et donné des précurseurs et des maîtres à la peinture allemande. Ce mouvement

1. « D'un côté, les artistes prennent intérêt à la vie réelle; leurs figures ne sont plus des symboles, comme les enluminures des anciens psautiers, ni des âmes pures, comme les madones de l'école de Cologne, mais des personnages vivants et des corps... Il est clair qu'en ce moment on découvre la nature; on vient de comprendre, presque tout d'un coup, tout le dehors sensible, ses proportions, sa structure, sa couleur... Mais, d'autre part, l'œuvre est une glorification de la foi chrétienne. Non seulement presque tous les sujets sont religieux, mais encore ils sont remplis d'un sentiment religieux qui, dans l'âge suivant, manquera aux mêmes scènes. Les plus beaux tableaux ne représentent point un événement réel de l'histoire sacrée, mais une vérité de la foi, une Somme de la doctrine... » (*Philosophie de l'art*, II, 20-23).

artistique provincial se continue, en s'affaiblissant, jusque dans le XVIIe siècle, et même alors l'Alsace « fournit à l'histoire des beaux-arts une série de noms qui y tiennent une place honorable ». L'intéressant chapitre que consacre M. Reuss (t. II, chap. IV) à la période

Fig. 153. — Martin Schœngauer : la *Vierge aux Rosiers*.

en question, nous renseigne sur nombre de peintres, peintres-verriers, graveurs, médailleurs, artistes généralement peu connus et qui ne peuvent prétendre qu'à un rang assez effacé, mais qui maintinrent la tradition d'art alsacienne jusqu'au moment où l'influence française la renouvelle et la déplace.

Cette dernière période, ayant moins d'originalité locale, a partant aussi moins d'intérêt : nous n'y insisterons pas, sinon pour remar-

quer que la peinture moderne alsacienne, en s'appropriant la moelle des maitres français, y a associé des qualités natives de sentiment et d'émotion intime, jointes à la fidélité de l'observation et à la conscience de la facture, qui assurent à ses productions une estime justifiée. Ce sont là les mérites qui distinguent, par exemple, les toiles de Brion, de Pabst, de Jundt, de L. Schutzenberger, de Lix, peintres dont nos Salons parisiens ont répandu la renommée bien au delà du milieu provincial. La fécondité de l'Alsace en artistes dignes d'éloge, et quelques-uns admirables, n'a pas besoin d'être démontrée : il suffira de rappeler, outre les noms qui précèdent, ceux de Heim, Ulmann, Haffner, J.-J. Henner, J.-H. Zuber, J. Benner, Alf. Lauth, Hornecker, etc. Le dessin a eu ou a les deux Guérin, Th. Schuler, Touchemolin, Kœrttge et Ch. Spindler; la sculpture, Grass et Bartholdi. C'en est assez pour se convaincre que l'arbre n'a rien perdu de sa sève vigoureuse.

Il serait injuste, puisque nous sommes sur le chapitre de l'art, de ne pas dire un mot de ses applications industrielles. Elles ont brillé en Alsace d'un très vif éclat, car la remarquable capacité des habitants dans le domaine de l'industrie s'unissait ici à leur sens esthétique, porté par l'influence du goût français à un degré éminent. Du jour où Mulhouse se fut volontairement donnée à la France, où elle trouvait au XVIIIe siècle le principal débouché de ses indiennes (et ce ne fut pas un des moindres motifs de sa détermination), l'impression sur toiles de coton reçut de prompts perfectionnements en bénéficiant de qualités, le sentiment de l'élégance des lignes et de l'harmonie des couleurs, que nul pays ne pouvait disputer au nôtre. Aux mauvais dessins du début, fixés à la main sur toiles communes, succèdent bientôt des dessins variant incessamment leurs motifs et se prêtant à toutes les fantaisies (Grad), tandis que les tissus gagnent en finesse jusqu'à devenir transparents. Depuis lors, les tissus imprimés, orgueil de l'industrie alsacienne, se sont toujours distingués par leur goût, et, dit Ch. Grad, « les inventions relatives aux différents détails de cette industrie sont venues surtout de l'Alsace, malgré l'importance beaucoup plus considérable de la fabrication des toiles peintes en Angleterre par rapport à la quantité des produits et au nombre des ouvriers employés. Ayant à supporter de grands frais de transport qui élèvent ses prix de revient, l'Alsace ne peut fabriquer à aussi bon marché que ses concurrents. La supériorité de ses produits devient pour elle une condition d'existence... La création de la Société industrielle de Mulhouse a contribué puissamment aux progrès de son industrie et au perfectionnement successif des procédés, en offrant aux fabricants alsaciens un centre commun où ils peuvent s'é-

clairer, combiner leurs efforts, trouver un point d'appui... »

Il y aurait à parler aussi de la musique, toujours cultivée en Alsace, comme dans les pays du Rhin, avec goût et succès, et qui rentre à coup sûr dans les aptitudes foncières de la population. Malheureusement, les documents qui permettraient d'en éclairer les origines, l'évolution, l'état aux diverses époques, n'ont tenté la curiosité et sollicité l'effort d'aucun spécialiste. Le livre de J.-F. Lobstein (*Beiträge zur Geschichte der Musik im Elsass*), publié en 1840, et quelques pages de l'ouvrage de M. Reuss (II, 278-286), comme toujours excellentes, sont tout ce que nous connaissons sur la matière. Si peu que ce soit, on trouve cependant dans ces ouvrages d'utiles indications. Nous y apprenons combien le sentiment musical devait être développé, dès le XVIIe siècle, dans les milieux populaires, pour que le Magistrat se préoccupât « de développer le chant d'église en le fortifiant et en le guidant par un accompagnement instrumental.... Les pasteurs se plaignirent souvent de l'inattention du public plus nombreux, venant pour entendre les mélodies nouvelles et admirer le son des orgues se mêlant aux accents des hautbois et de la viole, au lieu de songer à la repentance et à la confession sincère de ses péchés. Le Magistrat tint bon, et le public aussi partageait ses goûts artistiques, comme on peut en juger par les legs que plusieurs bourgeois firent par testament au chœur de leur paroisse ». C'était, peut-être, un de ces bourgeois se nourrissant, selon les paroles de Frédéric Piton, de l'expression harmonieuse de la musique, celui qui, reconstruisant, à la Renaissance, la célèbre maison Kammerzell (fig. 154), fit sculpter sur l'une des façades quinze figurines qui représentaient l'orchestre du temps avec ses différents instrumentistes. Les villes alsaciennes entretinrent, jusqu'à l'époque de la guerre de Trente Ans, de tels orchestres pour les fêtes et cérémonies publiques. « Dans les localités protestantes, c'étaient ces *Stadtpfeiffer*, *Stadtmusikanten*, qui, du haut de la tour des églises ou de la plate-forme de la Cathédrale, entonnaient, avec accompagnement de fanfares, les chorals sacrés, le matin des grandes fêtes religieuses. »

On aimerait à savoir à quelles écoles se rattachait l'ancienne musique alsacienne. Il est infiniment probable qu'elle s'inspirait exclusivement des maîtres allemands, puisque l'on voit un certain abbé de Brossard, grand mélomane et compositeur, natif de Caen, se mettre, lorsqu'il fut nommé, en 1687, vicaire prébendé de la cathédrale de Strasbourg, à étudier l'allemand, afin de pouvoir comprendre les auteurs et les compositeurs du pays. Au surplus, si l'Alsace a su garder fidèlement le précieux héritage qu'elle tenait en premier lieu de l'Allemagne, mais qui s'est plus tard grossi à toutes les sources

d'où est sortie la musique moderne, si elle a toujours été pour la culture de l'art musical une terre d'élection, son rôle s'est borné là et il

Fig. 151. — Strasbourg. Maison Kammerzell.

ne s'est point élevé jusqu'à celui d'initiatrice. L'Alsace n'a pas produit de grand musicien.

V

Après ce coup d'œil sur l'art, dont on excusera l'insuffisance, nous avons à rechercher ce qui appartient à l'Alsace dans l'ordre de la *production littéraire*.

Le sujet, délicat, exige que l'on y sache introduire les distinctions nécessaires, de manière à pouvoir rattacher aux circonstances qui les ont produits et qui les expliquent les résultats, contradictoires en apparence, auxquels on aboutit. Une singulière imprudence, au point de vue de la correction des conclusions, serait en effet de

prétendre envisager la littérature alsacienne comme un tout homogène, sur lequel il soit possible et permis de porter un jugement d'ensemble. Et il ne s'agit point ici de la diversité des genres; il s'agit de la diversité même des conditions génératrices, de la variabilité chronologique des causes d'où les œuvres sont issues. Sans doute, parmi ces causes, il s'en trouve de permanentes ou à peu près : la race, avec ses qualités fondamentales et indélébiles; parmi ces conditions, il en est de primaires, résultant, comme dit Taine, d'une certaine *situation générale* (prospérité du pays, constitution de la société, croyances religieuses, etc.), situation qui, pour le groupe que nous étudions, se montre, sinon invariable, du moins d'une assez grande constance au cours des temps, nous en avons déjà fait la remarque. Les besoins propres, les aptitudes spéciales, les sentiments particuliers qu'ont engendrés, ici comme ailleurs, les conditions primaires de milieu général et le facteur ethnique permanent, ont constitué un état d'esprit commun aux différents membres du groupe, une mentalité générale sensiblement fixe, qui rend compte de la similitude des facultés caractéristiques et de la permanence des qualités maîtresses, à toutes les époques de la production littéraire.

Mais si l'œuvre littéraire, comme l'œuvre d'art, « est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes », suivant la formule de Taine, il est évident qu'on n'a pas le droit, en l'abstrayant des changements successivement survenus dans son milieu générateur, c'est-à-dire des faits variables de l'évolution historique, de la ramener à une unité factice, indépendante des temps et des circonstances. On n'a pas le droit de ne pas tenir compte des conditions ou facteurs secondaires qui interviennent, à intervalles plus ou moins rapprochés, pour déranger la régularité de la courbe qui se fût dessinée si les conditions primaires de race et de milieu eussent seules été en jeu, et pour altérer la correspondance exacte entre ce milieu et l'œuvre. Plutôt faudrait-il dire (puisque cette correspondance est nécessaire et fatalement étroite) que c'est alors une autre relation que l'on voit s'établir avec un milieu partiellement différent, du fait des tendances qui prédominent à chaque phase tant soit peu marquante de l'histoire. Ce sont là les *moments* particuliers de la littérature. « Chaque situation produit un état d'esprit et, par suite, un groupe d'œuvres d'art qui lui correspond. C'est pourquoi chaque situation nouvelle doit produire un nouvel état d'esprit et, par suite, un groupe d'œuvres nouvelles. »

L'étude de la littérature alsacienne fournit les preuves évidentes de l'entière justesse de ces considérations générales; et la nécessité de distinguer les moments s'impose ici avec une force singulière, si

l'on réfléchit à la suite des conditions dans lesquelles l'Alsace s'est trouvée placée sous le rapport qui nous occupe. Aucun peuple, aucun groupe ethnographique, à moins de se confiner dans un isolement sauvage, qui réduirait sa production littéraire aux formes tout inférieures, à cette « littérature non encore disciplinée, spontanée, naïve, folklorique, si l'on veut », dont a si bien parlé Letourneau dans son *Évolution littéraire*, ne peut se vanter de posséder une littérature strictement nationale; si originale que soit cette dernière, toujours elle a fait des emprunts à l'étranger, de même que l'étranger à son tour lui fait des emprunts. Nous allons voir ces rapports d'interdépendance être pour l'Alsace la règle constante, et cela était imposé par la situation même du pays, au carrefour de deux civilisations non pas seulement différentes, mais le plus souvent antagonistes. Tantôt les courants de relation sont partis de l'Alsace pour pénétrer les contrées limitrophes; tantôt ils ont suivi la marche inverse, affluant du dehors avec une force dont l'intensité se pouvait mesurer à la réaction qu'elle provoquait, soit qu'il y ait eu adaptation, assimilation des influences extérieures, soit au contraire qu'il y ait eu résistance et conflit. C'est entre les renversements qui se produisent dans le sens de ces courants d'influence réciproque que viennent s'inscrire les périodes littéraires; et ce qui ajoute encore à la netteté des limites qui les séparent, partant à l'impossibilité de les juger en bloc, c'est que l'évolution ne s'est pas bornée aux formes de la littérature : elle en a finalement atteint l'instrument essentiel, la langue elle-même, le français s'étant substitué à l'allemand, à dater d'un certain moment. Au surplus, le rapide aperçu historique que nous voudrions présenter, fera mieux saisir tout ce que cette évolution a eu de complexe.

A. — Une première grande période de la littérature alsatique s'étend depuis les origines, c'est-à-dire depuis le IXe siècle Otfrid de Wissembourg, *Livre des Évangiles*, entre 860 et 868), jusques et y compris la Réforme; elle comprend donc tout le moyen âge et la Renaissance. Pendant cette longue période, les œuvres des auteurs provinciaux sont entièrement et exclusivement allemandes, nous voulons dire allemandes de langue; car il ne faudrait pas, concluant de la forme au fond, penser qu'elles tirassent de l'Allemagne leur inspiration ni même qu'elles fussent pour la facture un produit direct de l'esprit germanique. Leur inspiration est beaucoup plus générale : elle procède soit de la poésie chevaleresque et romanesque que l'occident celtique répandit sur l'Europe chrétienne, du XIIe au XIVe siècle; soit, plus tard, du mysticisme hétérodoxe et antiscolas-

tique que vit éclore la fin du moyen âge; ou, enfin, de ces tendances humanistes, si foncièrement opposées à toute étroitesse nationale, tendances critiques et satiriques qui préludent à la Réforme, préparent la Renaissance et prennent leur source dans l'étude des lettres animée par l'observation directe de l'homme et de la vie.

L'esprit des écrivains alsaciens de cette période est donc un esprit qu'on pourrait presque dire universel, sans rien de spécifiquement allemand. Quant à son tour particulier, et quant aux formes verbales sous lesquelles il se manifeste, formes et tour apparaissent comme aussi bien alsaciens qu'allemands, et peut-être, quelquefois, comme plus alsaciens qu'ils ne sont allemands. C'est qu'alors, en effet, l'Alsace, province historique et linguistique de l'Allemagne, est littérairement indépendante de celle-ci; elle se développe suivant sa propre loi, et loin de subir l'influence des pays d'outre-Rhin, c'est au contraire elle qui, à maintes reprises, exerce sur eux son influence prédominante et directrice. La raison en est bien simple. Au moyen âge et jusqu'après la guerre de Trente Ans, la littérature allemande n'a point eu de centre permanent; on la voit fleurir surtout dans les manoirs féodaux et dans les cités municipales qui s'échelonnent le long du Rhin et du Danube. Or l'Alsace et les villes alsaciennes, Strasbourg en tête, jouent à cette époque un rôle de premier ordre. A peu près émancipés de la tutelle du pouvoir impérial dès le temps des dynasties saxonne et franconienne, les territoires rattachés au Saint-Empire, sur la rive gauche du Rhin moyen, reçurent, sous les Hohenstaufen, dont les plus puissants représentants aimaient à résider dans leur *burg* de Haguenau, de nombreux et importants privilèges. Les cités d'Alsace, situées sur les bords ou non loin du Rhin, villes libres impériales, également indépendantes en fait et de l'empire et des seigneurs ecclésiastiques ou laïques, contre lesquels elles maintinrent pendant près de quatre siècles l'autonomie presque absolue de leur gouvernement, ces cités, qu'anime un ardent sentiment de liberté, s'élèvent de bonne heure à un degré de richesse et de prospérité considérable. Strasbourg est dans la seconde moitié du XIIIe siècle un véritable État libre qui, au siècle suivant, lors du grand développement de toute la vie municipale de l'autre côté du Rhin, tient en Allemagne une place prééminente. Ce rang, elle le conserve au XVe siècle, malgré l'éclipse de sa vie politique extérieure, et quand seule elle a échappé à la ruine du pouvoir des confédérations urbaines après 1388.

D'autre part, pendant la période dont nous parlons, l'Allemagne, en dehors du lien fort lâche constitué par l'Empire, n'offre d'unité d'aucune sorte. Sa langue n'est point encore commune à ses diffé-

rentes régions; elle n'a que des dialectes provinciaux qui, dérivant des dialectes correspondants de l'ancien haut-allemand, continuent chacun à garder, durant les quatre siècles (XIIe-XVe s.) où fleurit le moyen haut-allemand, leur individualité, leur caractère particulier. Toutefois, dès cette époque, un phénomène important se produit, dans lequel on peut reconnaître comme le prodrome de celui qui, au XVIe siècle, donna naissance à l'allemand moderne : déjà se forme une sorte de langue littéraire, une langue des cours. « Dans le vieux haut-allemand, a dit Schleicher (*Die deutsche Sprache*, p. 103), nous n'avions jamais sous les yeux que le dialecte de celui qui tenait la plume; il n'existait pas de langue littéraire d'un emploi plus général et dominant les différents dialectes. Durant la période du moyen haut-allemand il se forme une langue plus générale, la langue des cours... » Or, d'où vient cette langue? Elle émane du dialecte souabe. Et quel est ce dialecte souabe, ou mieux alaman-souabe? Ce grand dialecte est celui qui est parlé dans la région d'où l'Allemagne d'alors tire ses empereurs, région comprise entre la Bavière, la Franconie et le cours supérieur et moyen du Rhin, mais débordant ce fleuve à l'ouest et au sud pour s'étendre à l'Alsace et à une partie de la Suisse. L'Alsace, depuis Henri Ier (926) jusqu'à la mort de Conradin en 1268, est fraction du duché de Souabe, et l'idiome populaire y est, comme dans les vieux cantons helvétiques, le dialecte alaman-souabe. Voilà qui explique l'importance des œuvres alsaciennes de la première période, écrites en ce dialecte auquel appartient dans l'Allemagne du moyen âge la primauté, et qui y représente ce que l'on pourrait appeler la langue cultivée. Si, à cette cause d'influence, on joint celle que créent à l'Alsace, au milieu de l'infini morcellement de l'Empire germanique, la prépondérance économique de ses cités et le rôle politique de sa capitale, on comprendra qu'elle fût en situation d'exercer une véritable suprématie littéraire, et que, loin de s'éclairer d'un simple reflet de la pensée allemande, elle ait constitué, au contraire, un foyer brillant de sa propre flamme et projetant ses rayons sur les pays tudesques.

(*A suivre* [1].)

1. Cet article sera terminé dans le n° d'octobre.

RAPPORTS DE L'ÉGYPTE ET DE LA GAULE

A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE[1]

Par le Dr CAPITAN et l'abbé ARNAUD D'AGNEL

Nous avons l'honneur tout d'abord de présenter à l'Académie deux cartons sur lesquels sont fixés de fort beaux silex taillés de formes et de matières absolument caractéristiques.

Comme on peut le voir sur les fig. 157 et 158, ces pièces comprennent,

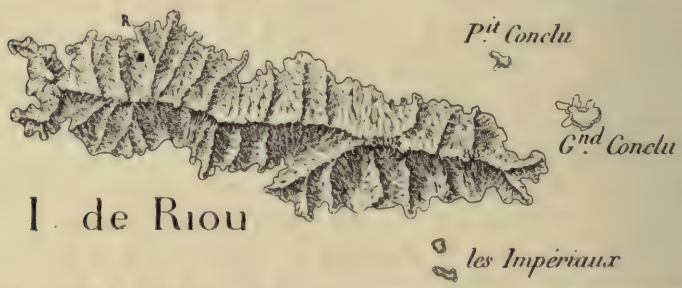

Fig. 155. — Carte à grande échelle de l'île Riou (communiquée par le service géographique de l'armée). Au-dessous de la lettre R, on voit l'entrée du ravin où nous avons fait nos fouilles. Le carré noir indique la place exacte où nous avons recueilli nos silex égyptiens et observé la stratigraphie dont nous parlons plus loin.

sur la ligne supérieure, une série de scies triangulaires (n° 1) dont les dents sont soigneusement taillées. Elles existent ordinairement d'un seul côté. Au milieu on peut voir plusieurs pointes de flèches triangulaires (n° 4) portant à leur base une large et profonde encoche, déterminant de chaque côté un long pédoncule. Plus bas encore on voit, sur chaque tableau, deux couteaux (n° 6) présentant à leur base une véritable soie. Enfin à la partie inférieure de la figure et à chaque angle, se trouve une pièce carrée aussi soigneusement taillée que les autres (n° 8). C'est une sorte d'herminette. Les nos 2 et 5 représentent des pointes et des couteaux. Le n° 7 est un curieux et très spécial couteau à bord supérieur oblique se terminant par une sorte de pointe. A signaler aussi le n° 3 : c'est un perçoir torse.

Un simple coup d'œil montre l'identité complète de ces pièces sur l'un et l'autre tableau. Or ces formes sont absolument caractéristiques de l'in-

1. Communication faite le 11 août 1905 à *l'Académie des Inscriptions*.

dustrie néolithique égyptienne la plus ancienne et jusqu'ici n'avaient

Fig. 156. — Carte de la côte et des îles aux environs de Marseille. (Réduction de la carte au 50 000e du Ministère de la guerre.)

jamais été trouvées hors d'Égypte, sauf quelques pièces, fort rares

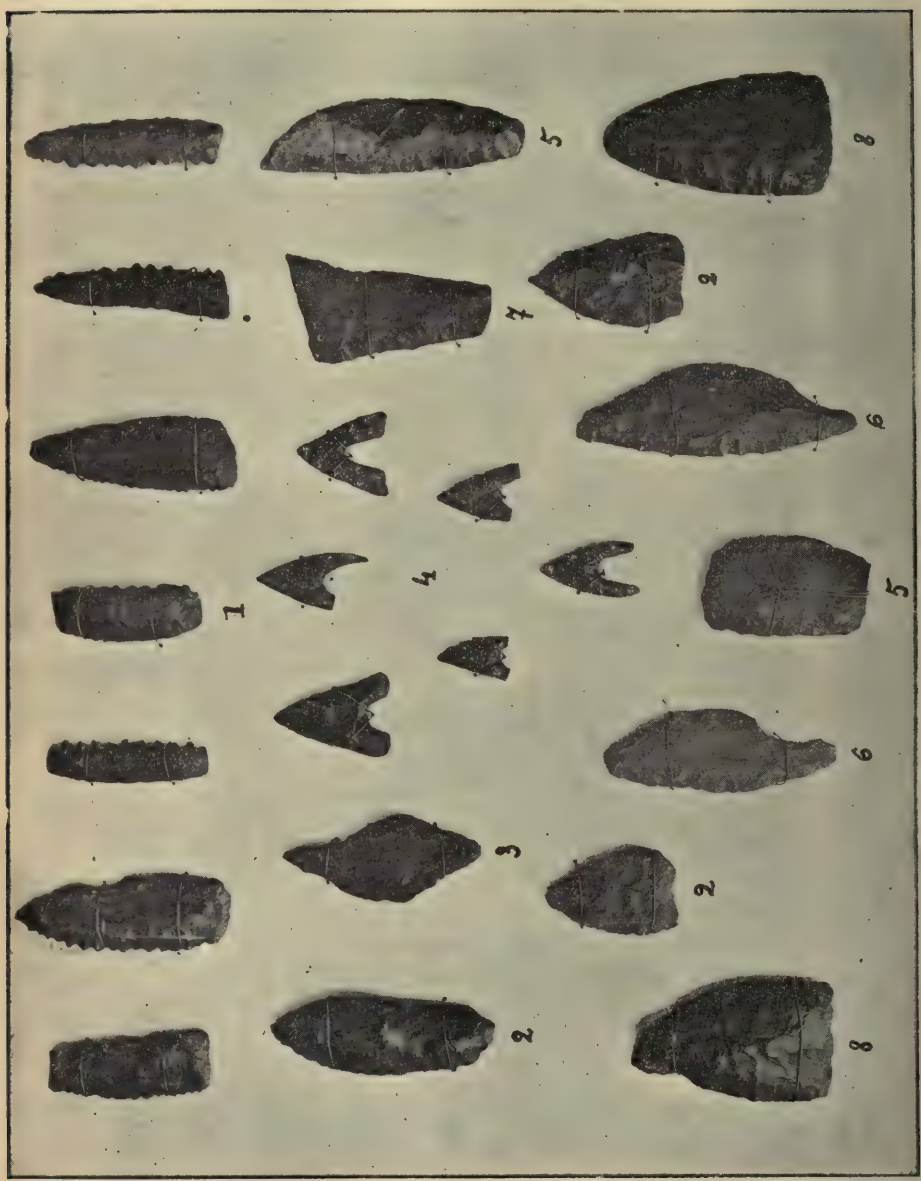

Fig. 157. — Silex taillés du Fayoum. 1, Scies ; 2, Pointes ; 3, Perçoir torse ; 4, Pointes de flèches ; 5, Couteaux ; 6, Couteaux à soie ; 7, Couteau à bord supérieur oblique ; 8, Herminettes.

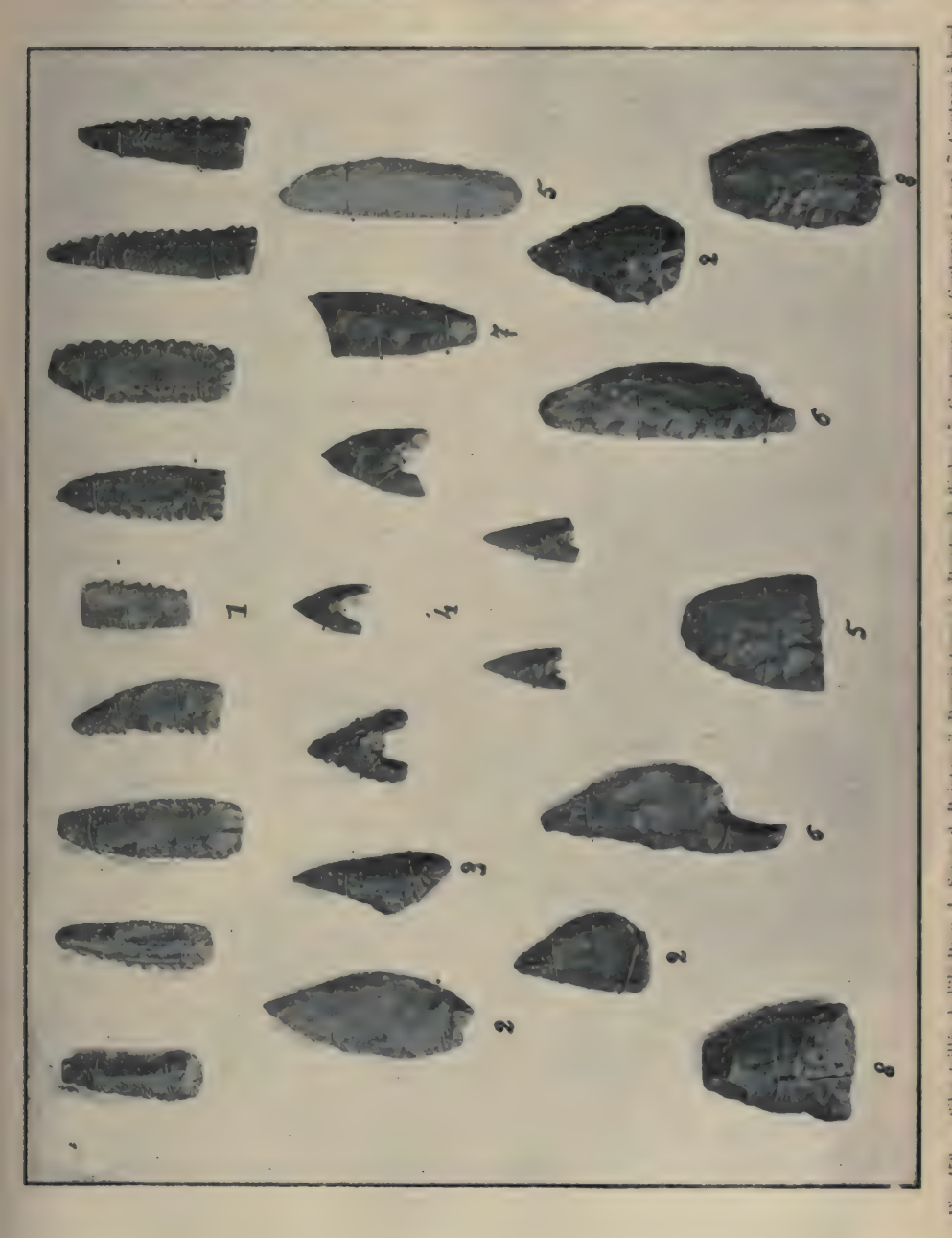

Fig. 158. — Silex taillés de l'île Rrou. 1, Scies ; 2, Pointes ; 3, Perçoir torse ; 4, Pointes de flèches ; 5, Couteaux ; 6, Couteaux à scie ; 7, Couteau à bord supérieur oblique ; 8, Hermitelles.

d'ailleurs (surtout scies), recueillies dans l'extrême-sud algérien et tunisien.

Et, en effet, sur l'un des deux cartons que nous présentons (fig. 157), nous

Égypte. Riou.

Fig. 159-160. — Scies. Celle de gauche provient de Kom Achim (Égypte), recueillie et dessinée par M. de Morgan. Celle de droite provient de l'île Riou (dessin de Mlle Capitan).

n'avons fixé, comme point de comparaison d'ailleurs, que des pièces provenant du Fayoum. Les pièces de l'autre carton, au contraire (fig. 158), ont été

Égypte. Riou.

Fig. 161-162. — Pointes de flèches. Celle de gauche provient du Fayoum. Celle de droite de l'île Riou (dessins de Mlle Capitan).

recueillies par nous dans une petite île, voisine de Marseille, l'île Riou.

L'identité des formes, d'une part, et, de l'autre, la spécificité de ces formes

ne peuvent laisser aucun doute : les silex de l'île Riou sont des silex égyptiens. C'est d'ailleurs ce que nous avions reconnu à la première vue de ces pièces, c'est ce qu'ont confirmé MM. Maspero, de Morgan, Reinach, qui les ont examinées.

Pour que la complète identité de ces silex soit encore plus évidente, nous

Égypte. Riou.

Fig. 163-164. — Couteaux à soie. Celui de gauche a été recueilli à Dmeh (Égypte) et dessiné par M. de Morgan. Celui de droite vient de l'île Riou (dessin de Mlle Capitan).

donnons ci-contre les figures de trois des pièces les plus caractéristiques et les plus spéciales de l'industrie néolithique égyptienne : la scie, la pointe de flèche, le couteau à soie (fig. 159 à 164).

En face de chaque type égyptien nous avons placé la pièce similaire de Riou. Comme on peut s'en rendre compte par l'examen de ces six figures, l'identité est absolue.

Dans quelles conditions ces silex ont-ils été trouvés? Leur position stratigraphique permet-elle d'éliminer toute cause d'erreur d'une importation récente? C'est ce que nous allons examiner.

L'île Riou est un îlot rocheux situé à 13 kilomètres à vol d'oiseau de Marseille et à 3 kilomètres 1/2 de la côte de Provence. C'est la première des îles voisines de Marseille qu'on rencontre en venant du large. Sa situation géographique est bien indiquée sur la fig. 156. La forme générale de cet îlot rocheux, d'accès assez difficile, est, comme on peut le voir sur la fig. 155, celle d'une longue bande de 2 kilomètres environ de longueur,

sur 4 à 500 mètres de largeur, constituée par des rochers calcaires infra-cré-

Fig. 165. — Vue perspective de l'île Riou prise du côté du nord-ouest. (Encre de chine du Dr Capitan d'après ses relevés et ses photographies.) Au milieu l'entrée du ravin aboutissant à une petite jetée en pierre de construction récente. Sur le flanc du ravin, en grande partie vidé du sable qu'il contenait, un petit carré, juste au-dessus du point où se termine la jetée du côté de l'île, indique l'endroit où nous avons recueilli les silex égyptiens et observé la stratigraphie archéologique dont il est parlé plus loin.

tacés (étage urgonien) souvent à pic et s'élevant brusquement, comme le

point culminant de l'île, à 194 mètres au-dessus de la mer. On peut d'ailleurs se rendre compte de cet aspect par la fig. 165 exécutée par nous d'après nos relevés et nos photographies.

En somme, cette île paraît constituée par une crête de montagne d'où partent une série de ravins descendant à la mer qui semble les interrompre brusquement. On dirait d'une montagne qui se serait enfoncée dans la mer. C'est d'ailleurs le caractère des diverses îles autour de Marseille. Ces ravins sont donc très abrupts; un seul est assez large et descend en pente douce vers la mer. C'est précisément celui dans lequel nous avons trouvé nos silex.

Situé au nord-ouest de l'île (v. fig. 155 et 165), il mesure 100 mètres environ de largeur sur 3 à 400 mètres de longueur. Il était rempli d'une couche de sable très siliceux à grains moyens mesurant 0 m. 50 à 2 mètres environ d'épaisseur qui, pendant plusieurs années, a été exploité au point de vue industriel et emporté en bateau à Marseille. C'est alors qu'a été construite la petite jetée qu'on peut voir sur la fig. 165.

Actuellement l'île est absolument sèche. Il n'en a vraisemblablement pas toujours été ainsi. Dans le fond de ce ravin coulait certainement un ruisseau. C'est lui qui a déposé ce sable dont on ne peut sans cela s'expliquer la présence. Ce n'est pas en effet un sable éolien, ni marin, et d'ailleurs l'existence de quelques coquilles de mollusques d'eau douce dans ce sable montre bien qu'il s'agit d'un dépôt alluvial.

On pourrait même supposer que c'est précisément à cause de cela que cette île, comme nous le verrons plus loin, a été si fréquemment visitée par les populations les plus différentes pendant un grand nombre de siècles. C'était peut-être un point de ravitaillement, surtout en eau pure, que pouvaient connaître des navigateurs antiques.

C'est sur le flanc est de ce ravin, au point indiqué par un carré sur les figures 155 et 165 et sur un espace correspondant environ à 100 mètres carrés, que nous avons recueilli nos silex dans les parties non exploitées lors de l'extraction du sable.

En ce point ont passé nombre de populations d'époques très variées. Elles ont laissé dans les couches de terrain qui se superposent très régulièrement soit des silex pour les plus anciennes, soit des fragments de céramiques pour les suivantes. Or, on sait que l'analyse de ces débris de travail humain est extrêmement instructive et permet de dater exactement les couches qui les renferment.

Nous avons disposé sur un carton que nous présentons à l'Académie, des spécimens typiques de ces divers produits industriels, rangés suivant leur position stratigraphique, qui est la suivante :

A. — A la surface du sol, dans un humus sableux très peu épais, au milieu d'une herbe rare, on trouve en grande quantité (et même aussi en d'autres points de l'île) des fragments de céramique romaine [1]. Ce sont

1. Dans un autre petit ravin très encaissé, au nord de l'île, mais un peu plus à l'est, on aurait, paraît-il, il y a quelques années, découvert des sépultures de l'époque romaine (?).

généralement des débris d'amphores ou de grands vases d'une terre rose, blanchâtre ou jaunâtre, avec quelques paillettes de mica et en général bien cuite. Les spécimens de poterie fine à couverte rouge (dite samienne) sont rares; nous en avons pourtant recueilli deux échantillons sans ornements, rappelant les terres rouges de fabrication gauloise.

B. — Au-dessous, dans un sable éolien, nous avons recueilli (mais seulement dans notre ravin) toute une série de petits fragments de poteries grecques caractéristiques, mais d'âges très différents.

Il y a d'abord des spécimens de terre blanche fine, avec décor géométrique brunâtre. D'autres sont rougeâtres, très cuits, avec petits ornements saillants coniques. Il en est d'une terre grisâtre à couverte gris-brun-rouge d'aspect presque métallique. Ces diverses terres provenant de petits vases, très bien tournés, rappellent absolument les fragments céramiques mycéniens. D'autres débris sont d'une terre jaune, très fine, parfois à couverte noire brillante. Quelques-uns montrent des fragments de décoration par réserve du fond au moment de l'application de la couverte noire. Ce sont donc des céramiques de la belle époque grecque, vers le ve siècle av. J.-C. Enfin des débris de terres jaunes ou rougeâtres plus tendres, à couvertes noires fragiles, semblent dater de la décadence de l'époque grecque. Il y a donc dans cette couche des spécimens de céramique grecque depuis le IIIe siècle avant l'ère environ, jusqu'aux périodes grecques préhistoriques.

C. — Sous cette couche grecque nous n'avons plus retrouvé, toujours dans le sable, que des débris d'une poterie mal cuite, ne semblant pas faite au tour ou au moins étant mal tournée. La pâte jaunâtre ou rosée est parsemée de petits fragments de quartz et de nombreuses paillettes de mica blanc. Il y a des fragments de grands et de moyens vases. Ces terres très particulières sont assez fréquentes aux environs de Marseille, surtout dans les oppida où l'un de nous (Arnaud d'Agnel) les a fréquemment rencontrées avec son éminent collaborateur Clerc, et les considère avec lui comme étant ligures, c'est-à-dire l'œuvre de populations locales protohistoriques.

D. — En ce point, le sable fin où se trouvent toutes les poteries précédentes cesse. On rencontre une couche de fragments calcaires brisés. C'est dans ce milieu et même parfois s'enfonçant dans la couche sous-jacente que nous avons recueilli nos silex égyptiens et jamais dans les couches supérieures. Leur position stratigraphique est donc ainsi nettement définie et élimine toute cause d'erreur. Ils ne peuvent dater d'une autre époque que celle de la couche qui les contient. Ils y étaient disséminés sans ordre. Cette constatation était extrêmement importante. Nous l'avons faite avec tout le soin possible, fouillant nous-mêmes, sans jamais avoir eu d'ouvriers avec nous.

E. — Au-dessous apparaît une couche de sable noir brunâtre à éléments assez grossiers.

Au milieu de ce sable noir, avec débris de charbon correspondant à des foyers, comme ceux qu'on rencontre assez souvent sur les côtes, il existe de nombreuses coquilles marines, mais appartenant exclusivement à deux

espèces, comestibles encore de nos jours, les patelles et les turbo (*trochocochlea zebra*). Fait à noter aussi, toutes ces coquilles sont d'assez forte taille. Certaines patelles sont même très grandes.

Ces coquilles ont été apportées dans ces foyers, avec les fragments d'os brisés ou fendus et les dents d'ovins ou de caprins que nous y avons recueillies, par les préhistoriques qui ont aussi abandonné dans ces kjœkkenmœddings (débris de cuisine) des spécimens de leur industrie en pierre. Ce sont de petites lames de silex, quelquefois retouchées à une extrémité sous forme de grattoir ou de perçoir. Nous avons recueilli aussi une sorte de petite scie en silex blanc, bien retouchée sur les deux faces, et deux petites haches polies en éclogite (roches vertes à grenats de l'Esterelle). Tous ces outils en pierre sont absolument différents des silex égyptiens. Ils ont été tous importés puisqu'il n'y a dans l'île que des calcaires.

Enfin de nombreux fragments de poteries se trouvent aussi dans cette couche. C'est une terre brune ou rouge extrêmement grossière et mal cuite, non faite au tour, parfois noire en dedans et contenant un grand nombre de petits grains de quartz et de menus fragments calcaires. Les bords en sont ondulés et la panse parfois ornée de sortes de boutons saillants disposés en séries horizontales. C'est exactement l'aspect des poteries néolithiques.

La disposition et le contenu de cette couche sont exactement ceux qu'on retrouve dans maints dépôts analogues des côtes de Provence et, avec quelques variantes d'industrie, sur les côtes de l'Océan et de la Manche, en France et jusqu'en Danemark.

Tous ces kjœkkenmœddings se présentent en effet exactement avec le même aspect, qu'il s'agisse de ceux du cap Croisette (en face l'île Maire), de l'île d'Oléron, de la Torche près Penmarch (sur l'Océan), de la pointe aux Oies près Wimereux (sur la Manche), etc. Les coquilles comestibles varient seules. L'outillage en silex est toujours fort grossier et presque exclusivement constitué par des lames, des éclats et des nucléi quand le silex est local.

Ainsi que nous le disions plus haut, nous avons recueilli, en certains points, des silex égyptiens de la couche D *sous* un amas de coquilles et silex autochtones de la couche E, au lieu de les rencontrer *au-dessus* (tel a été le cas pour la scie représentée figure 60). On peut donc supposer qu'il y a eu parfois remaniement de la couche néolithique locale par les nouveaux arrivants égyptiens. Ceci se rencontre assez fréquemment dans les fouilles. On pourrait aussi déduire de ce fait cette conclusion vraisemblable, c'est qu'il ne s'est pas écoulé un temps très long entre l'habitat à Riou des néolithiques locaux et le passage des Égyptiens, sans cela la couche des kjœkkenmœddings eût été probablement recouverte par des dépôts plus épais et moins accessible qu'elle ne paraît l'avoir été, à moins même qu'on admette une presque contemporanéité entre les populations néolithiques à silex égyptiens et celles des kjœkkenmœddings locaux.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations, le fait indiscutable qui résulte de nos observations, c'est que jamais nous n'avons trouvé de silex égyptiens au-dessus de la couche D. Ils sont donc contemporains de cette couche

et se trouvent dès lors datés, au moins au point de vue de leur apport, par la stratigraphie archéologique.

F. — Enfin sous cette couche sableuse noire, colorée par les foyers des kjœkkenmœddings, le sable du fond du vallon continue sur une épaisseur qui, là où nous avons fouillé, sur le flanc du ravin, n'est que de 0 m. 50 à 1 mètre environ.

Elle était certainement notablement plus considérable primitivement puisque, comme nous l'avons déjà dit, ce beau sable fin, très siliceux, a été exploité pendant plusieurs années et emporté à Marseille, sans que, d'ailleurs, on n'ait jamais fait à son sujet la moindre observation scientifique. La couche devait donc avoir une épaisseur notable. Il ne reste plus sur le flanc est de ce vallon que des lambeaux de sable heureusement non exploités à cause de leur épaisseur insuffisante.

On peut donc résumer de la façon suivante la superposition que nous avons observée à l'île Riou en ce coin de ravin que nous avons fouillé :

ÉPAISSEUR MOYENNE	NATURE DU TERRAIN	ÉPOQUES
0 m. 10	Sol pierreux et sableux avec herbe rare, nombreux fragments de céramique provenant d'amphores et de vases; céramique à couverte rouge.	A Romaine.
0 m. 12	Sable fin. Débris de céramiques grecques de diverses époques, depuis le IIIe siècle avant J.-C. environ, jusqu'à l'époque mycénienne.	B Grecque.
0 m. 07	Sable fin. Débris de vases en terre pailletée de mica.	C Ligure.
0 m. 10	Fragments calcaires brisés. Silex égyptiens.	D Néolithique égyptienne.
0 m. 20	Kjœkkenmœddings avec coquilles comestibles, os, silex taillés et fragments de poteries. Industrie autochtone.	E Néolithique locale.
0 m. 60	Sable du fond du ravin.	F Quaternaire (?)

De cet ensemble d'observations, on peut donc déduire les faits suivants. A une époque très reculée, il existait dans le fond de ce vallon de l'île Riou un petit cours d'eau qui a donné naissance au sable qui le remplissait. Il y avait certainement de la végétation et probablement de la faune.

L'île avait-elle sa forme et ses dimensions actuelles? Il est bien probable

que non. On sait que des mouvements de soulèvement et d'abaissement ont, jusqu'à une époque relativement récente, profondément modifié l'aspect et la topographie des côtes de la Méditerranée en Provence et jusque sur les côtes de l'Italie du Nord.

La mer s'est tantôt retirée assez loin des côtes et tantôt elle a envahi des points de la côte situés aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessus de la mer. On peut donc admettre qu'à certains moments l'île Riou a dû être notablement plus étendue et que, ainsi que nous le disions au début, son aspect actuel n'indique que le sommet de la crête montagneuse qui constitue sa charpente.

Il est très probable, comme on va le voir, que les premières populations qui sont arrivées à Riou, les aborigènes néolithiques anciens qui ont laissé, dans leurs foyers et leurs amas de coquilles, les misérables silex et la grossière poterie que nous avons trouvés, sont venus de la côte de Provence à pied sec ou n'ont eu que d'étroits chenals à traverser. Ils y ont habité comme dans d'autres îles voisines, à l'île Maire par exemple, et sur quelques points de la côte de Provence, se nourrissant des moutons ou des chèvres qui vivaient sur la montagne et surtout des coquilles qu'ils ramassaient sur les plages.

Plus tard, mais vraisemblablement pas fort longtemps après, des navigateurs égyptiens sont venus à l'île Riou. Ils y ont séjourné plus ou moins longtemps et y ont abandonné les produits de leur belle industrie sur le sable où avaient vécu les néolithiques autochtones des kjœkkenmœddings. Ensuite des éboulis ont recouvert leurs silex.

Comment ces Egyptiens étaient-ils venus à Riou? Étaient-ce des navigateurs ayant relâché dans cette île pour y faire de l'eau, ou s'abriter d'une tempête? Ou bien des naufragés, emportés là par les courants et le gros temps, sont-ils venus finir leur vie à Riou? Toutes les hypothèses sont permises.

Cependant il en est une particulièrement vraisemblable et la voici :

On peut se faire une idée de la topographie ancienne de l'île et de son voisinage en examinant la *Carte particulière des côtes de France* publiée par les ingénieurs hydrographes de la Marine. En effet, si on veut bien regarder la réduction que nous en publions ci-dessous (fig. 166) on s'apercevra facilement, en examinant les chiffres indiquant les profondeurs relevées par les sondages, qu'au sud de l'île Riou on trouve des fonds de 42, 66, 82 mètres. Au nord de l'île, au contraire, entre elle et l'île Calseraigne, on ne trouve plus que des profondeurs de 15, 13 et 10 mètres. Entre celle-ci et l'île de Jaire 17, 12 et même 2 mètres (Ecueil de Miet). Enfin entre l'île de Jaire et la côte, 11, 9 et 6 mètres (Plateau des Chèvres). Au contraire en dehors de ces points saillants : des profondeurs brusques de 20, 30, 50, 60 mètres et davantage.

On peut donc admettre qu'à une époque indéterminée (quaternaire et probablement encore bien plus récente), ces trois îles étaient réunies entre elles et au continent. Ce n'étaient donc pas des îles, mais des presqu'îles à pentes abruptes et à crêtes assez élevées. La côte de Provence, très déchiquetée, se prolongeait, dans cette hypothèse fort vraisemblable, jusqu'à Riou qui constituait l'extrême pointe du continent en ce point. Mais entre

Riou et Calseraigne devait exister une anse très bien abritée constituant un excellent mouillage. Comme, d'autre part, c'était la première terre que des navigateurs venant d'Égypte devaient rencontrer, il n'est pas étonnant que les Egyptiens se soient arrêtés précisément en ce point; même observation pour les Grecs. Or c'est juste sur cette anse que s'ouvre notre ravin.

Fig. 166. — Réduction d'un coin de la carte particulière des côtes de France (Provence; département des Bouches-du-Rhône), du Dépôt général de la Marine. — Les chiffres indiquent les profondeurs relevées par les sondages. Leur étude montre que les îles de Riou, Calseraigne et Jaire devaient être réunies entre elles et à la côte.

D'autre part et bien avant eux, les autochtones néolithiques avaient pu venir à peu près à pieds secs de la Provence.

Des érosions un peu actives et un simple abaissement d'une quinzaine de mètres ont suffi pour transformer les rivages déchiquetés de la Provence en ce point (comme ceux de la Bretagne actuelle) et les changer en îles présentant l'aspect moderne. A quelle époque se sont produites ces modifications? Il est bien difficile de le dire mais il est permis de supposer que c'est après la venue des autochtones, des Égyptiens, voire des Ligures dans la *presqu'île* de Riou.

Quoi qu'il en soit, ce que nous savons, c'est sensiblement l'époque à laquelle sont venus à Riou ces voyageurs lointains.

Il est maintenant établi que le néolithique égyptien a duré jusqu'aux premières dynasties. Or, c'est sensiblement vers le cinquième millénaire

avant l'ère que débutent les premières dynasties égyptiennes. Il s'ensuit donc que c'est avant ou vers 5 000 que les Égyptiens sont venus à Riou. Le fait est gros de conséquences.

Ainsi les kjœkkenmœddings locaux, avons-nous vu, sont antérieurs ou au moins contemporains des silex égyptiens. Ils sont donc du même coup datés. Mais on se trouve alors terriblement loin de la chronologie classique, des 2 000 ans auxquels pourrait remonter l'époque néolithique. Il est vrai qu'il s'agit là d'un très vieux facies du néolithique, les kjœkkenmœddings remontant vraisemblablement à l'origine de cette période.

Longtemps après que les Égyptiens eurent abandonné leurs silex sur les flancs du petit ravin de Riou, des populations venues de la côte que, faute de mieux, on désigne sous le nom de Ligures, vécurent à Riou et y laissèrent des débris de leur ceramique pailletée de mica si spéciale, que nous avons retrouvés.

Puis à leur tour et bien des fois, à des époques différentes, des populations grecques vinrent à Riou, et abandonnèrent ces multiples et variés fragments de leurs céramiques caractéristiques.

Enfin les Romains séjournèrent à Riou et semblent avoir eu de véritables installations de longue durée, tant sont abondants les fragments céramiques que nous avons trouvés dans cette île.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de la présence exclusive de la céramique dans ces gisements. La poterie est ce qu'il y a de plus commun et de plus fragile. Une fois brisée, on en abandonne les fragments. C'est aussi ce qu'on doit surtout trouver en un point où vraisemblablement on venait chercher de l'eau.

Les fragments d'autres objets en os ou en corne sont à l'ordinaire bien moins fréquents; ceux en bois ont disparu. Quant aux débris de métal, ils sont toujours plus rares dans les couches qui peuvent en renfermer. Nous avons pourtant trouvé dans la couche ligure quelques débris de fer très oxydés ressemblant à des clous. La céramique subsiste donc seule et constitue un ensemble de précieux renseignements; les fragments de vases et d'objets en terre cuite sont, comme nous l'avons dit depuis longtemps, les *fossiles caractéristiques* de l'archéologue.

Après les dépôts romains, nous n'avons plus trouvé aucune trace d'industrie. Il semble qu'il n'y a plus eu dès lors d'habitat dans l'île; nous n'avons ainsi recueilli aucune pièce, ni aucun fragment attribuable au moyen âge et même à l'époque mérovingienne.

Aujourd'hui, l'île sans eau, aride, avec son maigre gazon dans les ravins, n'est visitée que par des chasseurs de lapins (ceux-ci sont en effet abondants) et par quelques pêcheurs qui mouillent dans une petite crique à l'est de notre ravin. Là aussi se trouve la maison d'un gardien qui est également pêcheur. On ne se douterait guère en parcourant cet îlot désert des nombreuses visites de tant de populations différentes qu'il a reçues si fréquemment dans l'antiquité et à des époques si diverses.

Il y a là en somme, dans ce petit îlot, un coin curieux d'histoire antique que nous avons cherché à élucider. Il y a aussi l'indication précise d'un

fait historique tout à fait nouveau et important par les indications multiples qu'il peut fournir, à savoir l'exode en cette île de populations égyptiennes. C'est pour cela que nous avons pensé que l'Académie voudrait bien accepter la primeur de l'exposé de nos recherches, et s'intéresser à la présentation des documents sur lesquels nous avons appuyé nos déductions, et dont les reproductions ci-jointes permettent d'apprécier la curieuse et nouvelle signification.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

Conformément à l'art. 18 de ses statuts, l'Association (École d'anthropologie) s'est réunie le 22 juin dernier en assemblée générale, sous la présidence de M. d'Echerac.

Elle a entendu le rapport du sous-directeur, M. Daveluy, sur la situation des cours de l'École pendant l'hiver 1904-05, et a reçu communication, par le trésorier, M. d'Ault du Mesnil, des comptes de l'exercice clos 1903-04. Elle a ensuite procédé au renouvellement de son bureau ; ont été élus :

Président : M. d'Echérac.

Vice-président : M. d'Ault du Mesnil.

Directeur de l'École : M. Thulié.

Sous-directeur de l'École : M. Daveluy.

Délégués de l'Association auprès du Comité de l'École : MM. d'Ault du Mesnil, d'Echerac et Jules Roche.

L'Assemblée a également reçu avis de la nomination de MM. le Dr Papillault et Zaborowski comme professeurs titulaires et de MM. les Drs Huguet et Rabaud comme professeurs adjoints à l'Ecole d'anthropologie.

Le bureau du Comité administratif de l'École est ainsi composé pour la période 1905-1908 :

Directeur : M. Thulié.

Sous-directeur : M. Daveluy.

Secrétaire : M. A. de Mortillet.

Trésorier : M. d'Ault du Mesnil.

Bibliothécaire : M. Hervé.

Conservateur du Musée : M. d'Ault du Mesnil.

Archiviste : M. d'Écherac.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES ALSACIENS SOUS LE RAPPORT MORAL ET INTELLECTUEL

Par Georges HERVÉ

(Fin) [1]

Il est souvent parlé, outre-Rhin, de la culture, du génie germaniques, qui auraient laissé en Alsace des racines profondes, impossibles à extirper : ce thème est cher à nos voisins, et récemment encore M. Werner Wittich en faisait l'objet de ses réflexions, posant en principe que chez l'Alsacien les caractères de race sont essentiellement allemands, ou mieux germaniques, qu'il en est ainsi de ses aptitudes intellectuelles fondamentales, et que dès le moyen âge on en trouve la preuve, à interroger l'état général des esprits [2]. Il ne serait peut-être pas plus exagéré de soutenir qu'une partie au moins de la proposition doit être retournée ; que les affinités intellectuelles de l'Allemagne, au moyen âge et même encore au XVIe siècle, étaient alsaciennes ; et que c'est à l'Alsace, et non point à l'Allemagne, qu'a appartenu l'action dirigeante. Mais nous n'irons pas jusque-là. Nous dirons simplement, pour rester dans la vérité, que l'ancien Empire a reçu par ses provinces de l'ouest et du midi l'influence des lettres et des arts, et que, dans ce mouvement initiateur, l'Alsace s'est montrée avec la Souabe un des centres les plus actifs, un de ceux dont le rôle fut le plus fécond.

A trois reprises au moins, les poètes et prosateurs alsaciens ont été, en effet, les coryphées de la littérature allemande, suivant l'expression de M. Reuss. Une première fois, au XIIIe siècle, au temps des Hohenstaufen, quand avec les poèmes nationaux des Nibelungen et de Gudrun, écrits en dialecte alaman, la vieille épopée germa-

1. Voir *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1904, p. 295, et 1905, p. 281.

2. « Bei dem Elsässer sind die Rasseneigenschaften überwiegend deutsch oder besser germanisch... Die geistigen Grundanlagen des Elsässers sind wie seine Muttersprache deutsch. Schon die Geisteskultur des Elsasses im Mittelalter und die geschilderte eigenartige Gestaltung des religiösen Lebens weisen auf diese deutsche Geistesanlage des Volkes hin. » (*Rev. Alsac. Illustrée*, octobre 1900, p. 121, 115.)

nique renaît sous une forme rajeunie, adaptation chrétienne et féodale des mythes, légendes et traditions héroïques des Germains primitifs; quand prend naissance, avec la société chevaleresque, la poésie d'aventures et galante des Minnesinger, qui traduisent du français les poèmes celtiques de la Table ronde et du cycle breton; quelques années après que Wolfram d'Eschenbach a transposé, dans le *Parzival*, le roman de Perceval le Gallois combiné avec la légende mystique du Saint-Graal, — Gottfrit de Strasbourg, dans des vers dont ceux de Thomas de Bretagne lui donnaient le modèle, chantait (vers 1215) l'amour « plus fort que la mort » de Tristan et d'Iseult. « Gottfrit de Strasbourg apporta dans la littérature chevaleresque deux choses qui, au fond, étaient toute la poésie : les mouvements de l'âme et le sentiment de la nature. Il substitua la passion à la courtoisie; son *Tristan* est ce qu'il y a de plus moderne, ou, pour mieux dire, de plus éternellement vrai dans la littérature allemande du moyen âge ». (A. Bossert, *Hist. de la Litt. allem.*, p. 57).

Une deuxième fois l'influence de l'Alsace se fit sentir dominante. Ce fut à la fin du moyen âge et pour les débuts de la prose allemande, lorsque l'allemand, jusque-là presque exclusivement réservé à la poésie, prit la place du latin sous la plume des chroniqueurs bourgeois et dans la bouche des prédicateurs populaires. Un chanoine de la cathédrale de Strasbourg, Jacques Twinger de Kœnigshoven (m. en 1420), servit d'historiographe à l'Alsace et continua la chronique de son prédécesseur Closener. Auparavant déjà, dans la seconde moitié du XIIIe siècle et durant tout le XIVe, l'école des dominicains mystiques de Cologne, avec maître Eckhart, probablement alsacien d'origine, avec Jean Tauler de Strasbourg (1290-1361), le premier prédicateur de son temps, avec Nicolas de Strasbourg, en même temps qu'elle dirigeait ses coups contre la scolastique allemande, « mettait aussi son empreinte sur la langue en remplaçant les formules latines, où la pensée philosophique avait été emprisonnée jusqu'alors, par des vocables allemands, que l'usage admit peu à peu, et qui furent définitivement consacrés par les écrivains de la Réforme ».

Plus tard enfin, et une troisième fois, nous voyons l'Alsace donner à la littérature allemande des maîtres et des modèles que, d'ailleurs, l'Allemagne n'a jamais songé à renier, puisqu'elle inscrit au nombre de ses écrivains nationaux, précurseurs ou épigones de la Réforme, et Sébastien Brandt, et Thomas Murner, et Jean Fischart. — Sébastien Brandt (1457-1521), syndic de sa ville natale après avoir professé la jurisprudence à l'Université de Bâle, sorte d'Erasme strasbourgeois, mais plus moraliste qu'humaniste, qui, dans son poème satirique

la Nef des Fous (Das Narrenschiff), souvent réimprimé, ridiculise avec verve et rudoie avec humeur les vices et les travers de ses contemporains. — Thomas Murner (1475-153?), Strasbourgeois aussi, moine indiscipliné, fougueux prédicateur, polémiste grossier, débordant, tumultueux, satirique scandaleux et venimeux, dont la versification abondante et pleine d'allure fourmille, dans *la Conjuration des Fous* (Die Narrenbeschwörung), *la Corporation des Drôles* (Der Schelmen Zunft), *la Prairie des Coucous* (Die Geuchmatt), *le Grand Fou luthérien* (Von dem grossen lutherischen Narren), de tours populaires et d'images hardies, quoique souvent triviales. — Et Jean Fischart enfin, qui, bien que né à Mayence, considéra toujours Strasbourg comme sa vraie patrie, Fischart le versificateur du Till Eulenspiegel, le traducteur et l'amplificateur du Gargantua de Rabelais. Voulant que la plaisanterie servît de passeport à la morale, il s'arma du vers satirique pour cribler de ses épigrammes les jésuites, dans *la Légende du petit chapeau à quatre cornes*, et les ordres prêcheurs, dans *la Vie de saint Dominique et de saint François*. Malgré les longueurs, les négligences et les fautes de goût qui déparent ses œuvres, Fischart, dit M. Bossert, « disposait en maître de toutes les ressources de sa langue maternelle. Ses écrits touchent à toutes les grandes questions de son temps; il fut vraiment un organe de la vie et de la pensée allemandes dans la seconde moitié du XVIe siècle... » — Il nous faudrait maintenant, pour être complet, ajouter encore quelques noms : celui du moine franciscain Jean Pauli, de Thann, dont les *Histoires comiques et sérieuses* (Schimpff und Ernst), imprimées à Strasbourg en 1522, et rééditées une quarantaine de fois au cours du siècle, consistent en courtes anecdotes aboutissant à une conclusion morale; celui du greffier George Wickram, de Colmar, imitateur souvent heureux de Boccace; puis d'autres, moins connus, poètes dramatiques, théologiens versifiant les cantiques de la Réforme, etc. Mais c'en est assez, semble-t-il, pour se convaincre tout à la fois de la fécondité des écrivains alsaciens durant cette première période, et de l'influence considérable que leurs œuvres ont exercée, tant sur la littérature allemande, à laquelle en grande partie elles donnent l'impulsion, que sur les esprits en général, qui s'en assimilent d'autant mieux la substance qu'elles ont presque toujours pour objet direct de réformer les mœurs et revêtent à cette fin des formes appropriées au goût de l'époque, à la mentalité spéciale du milieu[1].

1. « Destinées au peuple, les créations de ces écrivains furent presque toujours populaires et trop souvent même populacières. Ecrits pour être débités et savourés à la taverne et au cabaret, selon la remarque d'un critique éminent,

En même temps un jugement tout à fait faux, et que l'on s'étonne de rencontrer sous des plumes alsaciennes, se trouve réfuté par ce que nous venons de constater. Affirmer qu'« à vrai dire, l'Alsace n'a point de littérature propre, pas plus qu'une langue qui lui soit exclusive », c'est effectivement perdre de vue les quatre siècles de production surabondante pendant lesquels cette province, bien qu'inséparable de l'Allemagne, ne la prend pas pour guide, mais au contraire la précède, tenant et élevant devant elle le flambeau. Période où, sans doute, non plus qu'aucun pays européen, l'Alsace ne puise uniquement dans son propre fonds, mais où, en littérature comme en art, elle témoigne d'un tact délicat dans le choix des éléments étrangers qu'elle s'assimile, sachant les modeler à son image et faire sienne la matière qu'elle a empruntée.

Plus erroné encore sera le jugement en question pour la période que nous allons atteindre. Une véritable *langue alsacienne* s'est formée; langue qui, pour avoir existé dès avant le XVIe siècle, n'était pourtant pas jusque-là un idiome strictement indigène, puisqu'un dialecte à peu près identique était, nous l'avons vu, parlé dans toute une région de l'Allemagne. Avec cette langue apparaît une littérature alsacienne, fort modeste à la vérité, très inférieure à la brillante floraison des siècles précédents, mais peut-être d'autant plus originale qu'elle a végété plus humble et plus obscure dans les étroites limites de sa province natale.

B. — Notre seconde période, qui se prolonge jusqu'à nos jours, se confondant ainsi en partie avec la suivante (c'est-à-dire avec la période française), est une période non pas d'épuisement intellectuel et d'extinction de la capacité de produire, mais d'appauvrissement littéraire. Faute d'avoir aperçu les raisons externes de cet appauvrissement, il est arrivé qu'on a fait généralement intervenir, pour expliquer le phénomène, des conditions internes, et que l'on a attribué à une inaptitude foncière de l'esprit alsacien, par conséquent au caractère même de la race, son infériorité apparente dans le domaine des lettres. Or, nous remarquerons que puisque cette infériorité n'a nullement existé dans les siècles qui précédèrent la Réforme, que puisqu'elle apparaît comme une suite de cette dernière, comme une suite aussi des temps de troubles profonds et prolongés

au milieu des interminables beuveries d'alors, ces contes joyeux y secouaient d'un rire bruyant les bourgeois pansus et délectaient même le beau sexe à domicile. Dans leurs humeurs plus graves, les innombrables pamphlets en vers ou en prose les initiaient aux événements politiques du jour ou, plus largement encore, aux incessantes querelles théologiques du temps. » (Reuss, II, 218.)

que connurent l'Alsace et l'Allemagne au XVIIe siècle, il est au moins logique de ne pas accepter sans examen l'explication fournie, et de se demander si l'effet constaté n'aurait pas eu pour cause une transformation radicale du milieu de culture où l'œuvre littéraire avait à se produire désormais. Il suffira, pour s'en convaincre, du plus sommaire aperçu.

Que s'est-il passé pour la langue allemande après que Luther eut traduit la Bible, de 1522 à 1541? C'est une langue nouvelle, dégagée du latin et du patois, langue artificielle, composite, « encore moins un dialecte particulier que ne l'était la langue des cours du moyen haut-allemand; ce n'est point la langue de telle contrée, elle n'était parlée par aucune population » (Schleicher). Luther l'a empruntée surtout au style des chancelleries de l'Allemagne moyenne, notamment de la Saxe, lequel, dans les actes diplomatiques, au XVIe siècle, confondait arbitrairement des éléments variés appartenant soit au souabe haut-allemand, soit au vieux saxon bas-allemand. Mais cette langue de création factice, peu à peu — malgré les graves atteintes qu'elle eut à subir pendant la décadence troublée que fut le XVIIe siècle, et dont la défendit mal, si même elle n'y ajouta, la soi-disant épuration tentée par les sociétés littéraires — elle s'impose partout, dans tous les milieux; les dialectes populaires eux-mêmes finissent par céder devant elle. « La langue de Luther pénétra, grâce à la Bible, dans l'église, dans l'école; elle fut bientôt dans les habitudes de tout le monde. Les adversaires de la Réforme, aussi bien que ses partisans, furent obligés de s'en servir, pour être lus et compris partout. L'Allemagne retrouva, ce qu'elle n'avait pas eu depuis le XIIIe siècle, une langue littéraire, qui n'a guère fait jusqu'à ce jour que se fixer dans ses formes grammaticales, mais qui a gardé l'empreinte de Luther, et qui n'est pas la création la moins étonnante de ce multiple génie[1]. »

Qu'advient-il, cependant, de l'idiome alsacien? Il ne suit pas, lui, le mouvement général et n'est pas supplanté par le *neuhoch-deutsch* : il reste ce qu'il était avant la Réforme. L'ancien idiome alsacien nous est assez bien connu, grâce notamment aux sermons de Geiler de Kaysersberg et aux œuvres de son contemporain, Sébastien Brandt. La manière dont sont orthographiés, dans les anciennes éditions, les mots dont se servaient ces auteurs, mots dont beaucoup ne s'emploient plus en Allemagne alors qu'ils sont restés usuels en Alsace, et dont la prononciation ne différait pas essentiellement de celle d'aujourd'hui, montre entre l'alsacien du XVe siècle et l'alsacien con-

1. A. Bossert, *op. cit.*, p. 189.

temporain la plus étroite parenté. Si ce vieux dialecte populaire n'a pas disparu devant l'allemand classique, c'est évidemment que lorsque furent acquis ce que l'on pourrait appeler les résultats linguistiques de la réforme de Luther, l'Alsace avait déjà rompu presque tous ses liens avec l'Allemagne, ou que, du moins, celle-ci n'était plus en état d'exercer sur elle d'action sérieuse. Et nous voyons, en effet, que sans que le contact entre les deux pays ait jamais été perdu, l'Alsace échappa de bonne heure à l'influence germanique officielle. A cela deux raisons. Au XVIe siècle, les luttes religieuses avaient creusé le fossé entre les États protestants d'Alsace et le Saint-Empire, dont la maison d'Autriche, protectrice et gardienne de la foi orthodoxe, dirigeait les destinées. Au siècle suivant, l'Allemagne ne peut plus rien, ni politiquement, ni littérairement. Politiquement, elle est la proie de la guerre civile, encore aggravée par l'intervention étrangère; l'autorité des empereurs s'y maintient à peine contre les attaques des princes. Littérairement, la guerre de Trente Ans fut pour elle la cessation de toute vie originale : abandonnées, les écoles populaires dont Luther avait fait un si puissant moyen de culture; délaissée et presque oubliée la littérature nationale, à la place de laquelle régnait en maîtresse l'imitation stérile de l'étranger, surtout de la France, dont le goût s'imposa pendant près de cent trente ans, jusqu'au réveil de l'esprit allemand avec Klopstock, on pourrait presque dire jusqu'à Gœthe.

Il ne saurait donc plus être question pour la littérature alsacienne, à dater de ce moment, de se modeler sur celle d'outre-Rhin frappée de déchéance, pas plus qu'il ne sera possible à l'Alsace d'avoir aucune action sur l'Allemagne, puisque entre elles s'élève désormais la plus haute des barrières, la séparation des langages.

De qui donc l'Alsace recevra-t-elle maintenant sa direction intellectuelle? Sera-ce de la France? Celle-ci, il est vrai, intervient dès 1632 dans les affaires allemandes, en jetant des troupes en Alsace; elle y installe des garnisons (à Saverne et Haguenau) dans les premiers jours de 1634, et dès lors ne quitte plus le pays. La paix de Munster, qui lui confère la souveraineté de fait et de droit sur le Sundgau (Landgraviat supérieur) comprenant les territoires dits « autrichiens antérieurs », place le reste de l'Alsace, Strasbourg excepté, sous la suzeraineté en quelque sorte conditionnelle des rois de France, suzeraineté que, de 1648 à 1681, la France, s'appuyant sur les termes volontairement équivoques du traité, transforme, par une prise de possession véritable et définitive, en *jus supremi dominii* sur l'Alsace tout entière. Mais son influence sur ses nouveaux sujets,

ainsi que nous aurons à le montrer par la suite, fut néanmoins très lente à s'établir et, pendant plus d'un siècle, demeura très faible. Nous verrons que les premiers symptômes de conversion au nouvel état de choses ne sont guère sensibles, dans la capitale alsacienne, avant la fin du XVIIe siècle (1770), et que si la Révolution française marqua le grand tournant où changèrent les aspirations et les sentiments politiques du pays, qui se donna alors pleinement et librement à sa nouvelle patrie, les vieilles générations continuèrent jusque vers 1830 à se cantonner, pour ce qui est des idées et des mœurs, dans leur particularisme provincial; en 1870 encore, c'est à peine si les mœurs françaises avaient effleuré les campagnes. Quant à la langue, tout au plus eut-elle à subir, par suite d'un contact de deux siècle, l'intrusion de quelques vocables, mais le régime français ne crut jamais de son intérêt de la détruire, de même qu'il n'a pas fait disparaître ailleurs le breton ou le basque; ayant su se concilier les sympathies de la population, il jugea inutile (et c'est à son honneur) de lui imposer un idiome étranger : quelques rares tentatives dans cette voie ne furent pas poursuivies, et le « ditsch », sous la forme dialectale particulière qu'il avait avant l'incorporation à la France, resta donc la langue usuelle du pays, celle que parlait exclusivement la grande majorité de ses habitants. On comprend, dans ces conditions, que l'action littéraire des œuvres françaises n'ait pu être que tardive [1], très limitée, bornée, lorsqu'elle se produisit, aux catégories sociales qui employaient le français de préférence, bien qu'elles connussent aussi le patois, haute bourgeoisie et fonctionnaires, ou qui parlaient concurremment l'alsacien et le français, ecclésiastiques, magistrats, professeurs, etc.

Apprécier l'état de la littérature alsacienne durant la longue période qui va du commencement du XVIIe siècle au retour de l'Alsace à l'Allemagne, nous sera permis après ce qui vient d'être dit, et nous pouvons à présent reconnaître les causes véritables de son infériorité.

Pour qui, en effet, cette littérature va-t-elle produire? Pas pour l'Allemagne, dont elle ne parle plus le langage; encore moins pour la France, qui ne lui a point imposé le sien. Pour qui, alors? Pour l'Alsace elle-même et pour elle seule. Ce sera donc une littérature

1. D'où aussi la constatation faite par M. Reuss, que jusqu'au XVIIIe siècle il n'a existé aucun trafic suivi avec la librairie française : « Assurément des ouvrages édités à Paris arrivaient en assez grand nombre en Alsace; mais, autant que nous pouvons en juger par les correspondances officielles ou particulières du temps, ils semblent d'ordinaire envoyés par occasion, c'est-à-dire par l'entremise d'un voyageur ou de savant à savant, de fonctionnaire à fonctionnaire. » (*Op. cit.*, II, 214.)

indigène, une littérature locale, provinciale. Et à quelle partie de la population s'adressera cette littérature? Évidemment à cette seule fraction, la plus nombreuse, petite bourgeoisie des villes et population des campagnes, parlant exclusivement le dialecte alsacien, bien qu'à la fin elle comprît à peu près le français, avec lequel l'école primaire et le service militaire l'avaient plus ou moins familiarisée. La littérature alsacienne sera, en conséquence, une littérature populaire et elle ne sera que cela. Aussi devra-t-elle s'adapter au cercle ordinaire d'idées, d'occupations, d'habitudes, dans lequel vit la masse et où elle se complaît. Or nous avons déjà fait ressortir l'infériorité dont avaient souffert si longtemps (jusqu'à nos jours, pourrait-on dire) la culture intellectuelle et l'éducation des classes populaires en Alsace, où domine presque encore, parmi les paysans, les ouvriers et les petits bourgeois, à quelques exceptions près, le même joyeux insouci des choses de l'esprit que par le passé. Rien de moins difficile à comprendre quand on réfléchit que l'enseignement primaire s'est donné en dialecte jusqu'au milieu du siècle dernier, et que lorsque vers 1860 à l'alsacien fut substitué le français, le premier ne cessa pas d'être l'idiome de l'enseignement religieux et des rapports ordinaires de la vie. Ainsi tenues à l'écart de toute participation à la haute culture qui se donnait en français, les classes inférieures de la société alsacienne ne profitèrent même pas pleinement, sur le tard, des éléments d'éducation apportés par l'enseignement primaire recourant à une langue qui n'était pas la leur. Que pouvait être, dans de telles conditions, la littérature populaire, sinon un champ des plus restreints d'où toute perspective un peu large se trouvait exclue, un reflet des préoccupations bornées de la vie quotidienne, le tableau de mœurs très simples, l'analyse de pensées vulgaires? Là est, je crois, l'explication naturelle, d'ordre mésologique, que comporte le caractère général des œuvres, en prose ou en vers, dues aux écrivains alsaciens.

Ce caractère, on ne le recherchera pas dans les œuvres du début de la période, parce qu'au XVIIe siècle, un des plus stériles qu'ait connus le pays, la littérature alsacienne est frappée de la même décadence, et pour les mêmes causes, que celle de toute l'Allemagne [1].

1. « La littérature en langue vulgaire continue à se traîner dans l'ornière traditionnelle; elle compose, avec moins de verve, des pièces de poésie polémique, comme Fischart; elle imite comme lui, mais avec moins de bonheur, certains produits des littératures étrangères. Les ouvrages écrits en latin l'emportent... Dans cette série d'œuvres bien diverses, mais presque toutes également médiocres, au fond l'Alsace, c'est-à-dire la race du terroir, est très faiblement représentée. Tous les noms à peu près de quelque valeur viennent de l'étranger... Le seul Alsacien bien authentique d'origine est Jacques Baldé qui a presque

Prenons donc les écrits portant sans discussion possible la marque de fabrique, ceux des auteurs locaux qui, au XIXe siècle surtout, se sont exprimés dans la langue familière à la grande masse de leurs compatriotes : les trois Stœber (Ehrenfried, Auguste et Adolphe), Lamey, Th. Klein, Durrbach, Hartmann, Bernhard, Hirtz, Bœse, Hackenschmidt, Mangold, etc. Nous voyons « que ces œuvres littéraires allemandes ou patoises ne se composent jamais que de pièces assez courtes, d'inspiration simple et peu compliquée. Ce ne sont — suivant une remarque que j'emprunte à un intéressant essai de M. Anselme Laugel (*Rev. Alsac. illustrée*, octobre 1900, p. 104 — ni des romans de longue haleine, ni des pièces de théâtre solidement étudiées et réfléchies, ni des poèmes à haute portée ; non, ce sont de jolies descriptions, des ballades, des légendes locales, ou bien des satires humoristiques, des chants exaltant l'Alsace, des petites comédies légères ou des réflexions burlesques, toujours des œuvres courtes, pour la composition desquelles il suffisait d'une certaine faculté poétique et d'un sentiment délicat. On sent très bien, en les lisant, que c'est là ce que l'on pourrait appeler de la littérature d'amateur. Et, en effet, dans la liste de ces littérateurs nous voyons figurer des magistrats, des avocats, des notaires, des pasteurs, des instituteurs et enfin des artisans de toute espèce, des tourneurs comme Hirtz, des vanniers comme Hackenschmidt, des pâtissiers comme Mangold, des passementiers comme Hartmann, etc. ». En somme, œuvres destinées au peuple, adaptées à la mentalité de ce peuple, très intelligent à la vérité, mais d'un niveau de culture plutôt inférieur, et composées par des auteurs eux-mêmes sortis du peuple le plus souvent, auxquels manquaient et le temps et l'habitude professionnelle que nécessite la mise au jour d'écrits puissants, répandus et durables.

La littérature alsacienne de cette période donne assez bien sa mesure, au degré le plus trivial, dans ces essais anonymes de dialogues en parler du crû, désignés sous le nom de *Frauenbasengespräche* (conversations de commères), dont les plus anciens furent imprimés sur feuilles volantes aux environs de 1780 et reproduisent, avec leur tour pittoresque et leur saveur d'expressions, les propos familiers et médisants des bonnes femmes strasbourgeoises. Dans un genre plus relevé, on pourrait citer, outre les recueils de légendes et traditions dus à Aug. Stœber, les nombreuses inspirations souvent heureuses, mais de tonalité discrète, des lyriques de la province, *poetæ minores*, tels que le curé Hammerlin dont le *Bunter Strauss* n'est pas inférieur

toujours vécu loin de son pays, et ce coryphée de la littérature allemande n'a de valeur que lorsqu'il écrit en latin! » (Reuss, *op. cit.*, II, 220, 249.)

aux meilleures poésies allemandes, tels que Jacques Bresch, l'auteur des *Vogesenklänge* (1851), le chantre de la vallée de Munster, loué par Stœber en ces termes qui eussent convenu à plus d'un parmi les poètes alsaciens : « L'auteur de ces vers est un homme probe, d'une grande simplicité, une âme candide, riche en dons naturels.... »

Le théâtre, un théâtre tout imprégné lui aussi de sel local, à l'image des mœurs indigènes, des habitudes d'esprit et des préjugés régnants, avait évidemment sa place dans le cadre d'une littérature ainsi condamnée à ne pas sortir d'un cercle borné et d'idées et de lecteurs. Son chef-d'œuvre, qui marque ses débuts (1816), est le célèbre *Pfingstmontag* de George-Daniel Arnold[1], pièce curieuse à plus d'un titre, où l'auteur met en scène toutes les classes de la société et prête à chacune le langage qui lui est propre, de telle sorte que toutes les variétés de l'idiome provincial, sans en excepter le nasillement des juifs et l'onctueux parler des ministres protestants, y sont représentées. Arnold eut quelques successeurs : Mangold, le poète-pâtissier, donna, en 1863 et années suivantes, quelques opérettes en dialecte colmarien; Alph. Pick, une comédie, *Der tolle Morgen*; Aug. Stœber, des scènes populaires (*E Firobe im e Sundgauer Wirthshüs*). Mais, chose curieuse, de 1820 à 1870, sauf les exceptions qui viennent d'être dites, la production théâtrale en dialecte est pour ainsi dire nulle, et l'on ne joue que des pièces françaises, incompréhensibles pour la moitié de la population urbaine elle-même. La raison en a été bien déduite par M. Ans. Laugel, qui remarque que « si, pendant cette période, il n'y a pas eu de théâtre alsacien, cela tient à ce qu'il n'eût pas été goûté par ce que l'on appelle la société; les auteurs n'osaient se lancer dans l'art dramatique; où auraient-ils fait jouer leurs productions, par qui et pour qui? On n'osait demander aux gens qui étaient liés avec les fonctionnaires et qui fréquentaient dans les salons de la Préfecture de s'occuper des poésies écrites dans la langue que parlaient leurs domestiques.... » Au contraire, depuis une douzaine d'années, nous assistons à une véritable renaissance du théâtre alsacien avec les pièces en dialecte de MM. Horsch, Oberthur, Jules Greber, Hauss, Schneegans, et surtout Gustave Stoskopf, et cela alors que le théâtre officiel offre au public des spectacles plus relevés, dans une langue qu'il est parfaitement à même de comprendre. Le public paraît préférer les pièces en dialecte qui, pour le fond comme pour la forme, sont mieux taillées à sa mesure. Je ne sais trop s'il faut tenir ce mouvement de renaissance pour heureux ou bien pour regrettable.

1. Arnold (1780-1829), professeur de droit romain et doyen de la Faculté de droit, membre du directoire de la Confession d'Augsbourg.

Son côté séduisant, c'est sans doute qu'il contribue à préserver la langue du pays, à en empêcher l'absorption par l'allemand classique. Mais comme, d'autre part, les idées restent bornées là où subsiste un vocabulaire archaïque, se prêtant mal à leurs transformations spontanées, et un idiome sans valeur d'échange, qui ne permet pas leur renouvellement du dehors, on peut se demander si le plus clair bénéfice de tous ces essais de préservation des parlers régionaux, de conservation des littératures provinciales, n'est pas de maintenir les populations dans un état d'infériorité quant à leur développement intellectuel.

C. — L'Alsace a connu cet inconvénient, et nous le saisissons sur le vif durant la troisième et dernière période dont il nous reste à parler, la période française, laquelle se superpose aux quarante ou cinquante dernières années environ de la période précédente.

Nulle était alors l'influence du bon allemand ; il ne comptait pas en Alsace. Non pas que les lettrés et les érudits ne le possédassent parfaitement ; mais les écrivains alsaciens n'écrivaient point en allemand classique, et l'on trouverait à peine à cette règle quelques exceptions isolées [1]. Quant au français, l'emploi persistant et presque exclusif du dialecte, comme langue courante, par l'immense majorité de la population, en a retardé de pas loin d'un siècle, et peu s'en est fallu qu'il n'en empêchât tout à fait l'avènement. Pendant tout le XVIIe siècle, et même encore au XVIIIe, pas un Alsacien ne savait assez à fond la langue française pour se hasarder à composer en cette langue des œuvres de quelque envergure. Beaucoup plus tard même, dans la seconde moitié du XIXe siècle, quand l'Alsace compte enfin des écrivains français qui connaissent tous les secrets de la langue et s'en sont approprié toutes les finesses, ces écrivains restent néanmoins fort peu nombreux : ils ne trouvaient pas de lecteurs en Alsace, toujours à cause de l'usage général du dialecte, et hors d'Alsace il fallait, pour rivaliser avec les œuvres nées de ce côté-ci des Vosges, que leurs productions fussent entièrement hors de pair. Si petit qu'en soit le nombre, ces poètes, ces romanciers, ces hommes de lettres, ont cependant fourni la preuve que le génie national alsacien n'était pas, comme on l'a dit, incompatible avec l'exercice des facultés qu'exige, sous sa forme la plus accomplie, la composition littéraire : ce qui lui a manqué, c'est uniquement l'instrument d'expression et des conditions de milieu favorables. Citons, parmi les écrivains qui ont brillamment relevé la réputation littéraire de l'Alsace, Louis Ratis-

1. Bergmann a donné en allemand un certain nombre de mémoires d'érudition : Strobel, sa *Vaterlaendische Geschichte des Elsasses* (1841-1849) ; Graf, son *Histoire de la ville de Mulhouse* (1819-1826) ; c'est à peu près tout.

bonne, le poète traducteur de la *Divine Comédie*, l'auteur délicat des *Figures jeunes* et de la *Comédie enfantine*; Émile Erckmann, qui, bien que né à Phalsbourg, était de nom, de tempérament et d'aspect un pur Alsacien, Erckmann dont les *Romans nationaux* et les *Contes populaires* évoquent, ainsi qu'on l'a écrit, de si prodigieux intérieurs, des types d'un dessin si puissamment original; citons enfin des journalistes de la vigueur et du talent de Nefftzer, de Ch. Muller, de Ch. Bœrsch, d'Aug. Schneegans, etc.

VI

Ici, avec les publicistes, nous franchissons le seuil qui, par les sciences dites morales, ouvre sur la connaissance de l'homme, de la pensée et de la nature.

Il serait trop long, et d'ailleurs sans utilité pour l'objet que nous poursuivons, de dresser la liste des Alsaciens qui, depuis un siècle, se sont illustrés ou distingués comme économistes, jurisconsultes, historiens, géographes, philosophes, exégètes, mathématiciens, médecins ou naturalistes. Beaucoup d'entre eux viendraient grossir, en outre, la phalange des bons écrivains français. Cette liste, que Grad a donnée [1], non sans omissions, dans le chapitre qu'il a écrit sur l'activité intellectuelle de l'Alsace, est par elle-même la meilleure réponse à l'opinion intéressée d'après laquelle la contribution de l'Alsace française aux progrès des sciences et de la culture générale aurait été à peu près nulle. M. Wittich, qui a soutenu cette opinion, cite tout juste trois noms : le physicien Hirn, le chimiste Wurtz et le théologien Reuss. Ce sont, à la vérité, des noms considérables, mais il y en a beaucoup d'autres. Si je crois devoir m'arrêter quelques instants sur la participation de l'Alsace au mouvement de la pensée scientifique, ce n'est pas, au surplus, pour avoir le facile avantage de réfuter une assertion qui prouve surtout une connaissance assez imparfaite du sujet; c'est parce que nous nous retrouvons ainsi en pleine psychologie, avec la possibilité de compléter, par l'indication d'un trait marquant, notre esquisse de la mentalité alsacienne.

On a observé — et la remarque est exacte — que les auteurs alsaciens qui ont écrit en français se sont, à peu près tous, attachés à des travaux d'histoire, de science ou de philosophie. Il est évident que cette préférence manifeste, accordée aux recherches érudites ou scientifiques sur les ouvrages de pure imagination, trouve son

1. L'Alsace, sa situation et ses ressources au moment de l'annexion (*Bull. de la Soc. de Géographie*, 1872, p. 423-436).

explication ailleurs que dans la facilité relative offerte par ce genre de travaux à la composition en notre langue. Elle a sa source dans une disposition naturelle de l'esprit, et la meilleure preuve, c'est qu'on la rencontre aussi haut que l'on remonte dans l'histoire intellectuelle de l'Alsace, et bien avant l'avènement du français.

L'Alsace a toujours été une terre de savants et de chercheurs qui, à aucune époque, n'a eu besoin que l'Allemagne ou la France lui montrassent le chemin. De fort bonne heure elle s'est dotée elle-même de l'outillage indispensable, sans lequel nous concevons à peine aujourd'hui qu'il ait pu y avoir jamais propagation de la pensée, tradition des connaissances acquises et progrès de l'intelligence. Sébastien Brandt se plaignait déjà, à la fin du xve siècle, que l'imprimerie répandit trop de mauvais livres, que les écoles se multipliassent outre mesure. Or les écoles et l'imprimerie, dont les hommes ont retiré des avantages si immenses que ce n'est point trop de les avoir payés de quelques inconvénients, sont pour une large part des institutions alsaciennes. C'est un Colmarien, Michel Friburger, qui fonda à Paris, avec ses associés Gering et Martin Crantz, la première imprimerie établie en France. « Quoi qu'il en soit — dit M. Reuss (II, 202) — de la tradition généralement admise de nos jours qui fait de Strasbourg le berceau de l'imprimerie, il est certain que l'Alsace et en particulier sa métropole, puis Schlestadt et Haguenau, et pour un temps fort court aussi Colmar, jouèrent un rôle éclatant dans l'histoire de cet art au xve et au xvie siècle... Par le fini des travaux typographiques que ses officines mirent au jour, par les riches illustrations qui souvent y furent jointes, par l'importance scientifique des nombreux écrits publiés dans les différentes branches des connaissances humaines, Strasbourg tient assurément un des premiers rangs parmi les villes du Saint-Empire et même de toute l'Europe, de 1550 à 1600. Au début du xviie siècle (encore),... il reste une série d'imprimeurs et d'éditeurs très honorablement connus au loin, dignes héritiers des Gruninger, des Pruss, des Rihel, des Jobin, leurs prédécesseurs plus ou moins immédiats. »

La presse, le journal périodique, a été, à côté du livre, un moyen de vulgarisation auquel, une des premières, l'Alsace a eu recours. Dès le début du xviie siècle, la *Gazette hebdomadaire* de Strasbourg publiait des correspondances et renseignements lui arrivant de tous les pays d'Europe.

Quant à l'école, nous rappellerons en quelques mots — le sujet ayant été traité par d'autres avec une ampleur qui ne laisse rien à désirer — le rôle glorieux de l'ancienne Université de Strasbourg. Créée en 1538, par l'illustre humaniste Jean Sturm, comme simple

division supérieure, consacrée au haut enseignement des sciences et des lettres, ainsi qu'à la théologie et au droit, dans l'École latine ou Gymnase instituée par le Sénat de la République, elle devenait Académie en 1566 et obtenait en 1621, de l'empereur Ferdinand II, sa transformation en Université de plein exercice, avec les quatre Facultés, la collation des grades et tous les privilèges attachés à son titre. Exclusivement protestante et luthérienne de par ses statuts et de par la composition de son corps enseignant, elle n'en conserva pas moins sous le régime français, jusqu'à la Révolution (1792), en vertu de la Capitulation du 30 septembre 1681, ses droits, réglements et conditions d'existence antérieurs.

Le vif éclat dont elle a brillé à presque tous les moments de son existence, « le rang qu'elle occupe dans le pays dès l'origine et qu'elle conservera durant deux siècles, même aux yeux de ses adversaires les plus acharnés », sa grande renommée et son influence au dehors, s'expliquent par plusieurs raisons. Dans le *Discours sur l'ancienne gloire littéraire de Strasbourg* qu'il prononçait en 1809, à la séance solennelle de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, une des illustrations de la vieille Université strasbourgeoise, Christophe-Guillaume Koch, qui dans les dernières années de l'ancien régime avait attiré autour de sa chaire de droit public un auditoire d'élite, signalait parmi ces causes l'attrait d'un sol fertile et d'un climat tempéré, l'état florissant de la ville de Strasbourg qui tenait alors une des premières places dans l'Empire, sa situation au centre de l'Europe, sur le grand chemin de la France, de la Suisse et de l'Italie, la nature enfin de son gouvernement, d'où résultaient chez ses habitants l'aisance, l'urbanité des mœurs et l'esprit de liberté. Au XVIIe siècle, Strasbourg, avec ses 25 000 habitants, était en effet, comme l'observe M. Reuss, probablement la plus importante ville d'Allemagne possédant une Université protestante, et dans les pays catholiques, Vienne était peut-être seule à la dépasser. Les étudiants étrangers s'y pouvaient familiariser avec la connaissance du français et y acquérir les manières élégantes que l'imitation de la France avait alors mises à la mode. Aussi en venait-il de tous pays, et si « l'Alsace protestante, le margraviat de Bade et le Palatinat, le duché de Wurtemberg, les petits territoires princiers et les villes libres de la Souabe fournissaient les contingents principaux », la Saxe, la Poméranie, le Mecklembourg, la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, voire le Danemark, la Suède, les pays baltiques et la Russie, sans parler bien entendu de la France, étaient plus ou moins largement représentés. En général, au XVIIe siècle, les étudiants du dehors sont plus nombreux que les Alsaciens, et de 1681 à 1792, sur

2 969 thèses présentées, 1144 sont dues à des étrangers[1]. C'est, au surplus, ce caractère international, si conforme à l'orientation des esprits en Alsace, que présenta dès l'origine l'institution due à Jean Sturm. « Réunir — disait le recteur Chéruel, à la séance de rentrée des Facultés, le 15 novembre 1866, — réunir par le goût de l'étude des hommes de nations différentes, souvent opposés d'idées et d'intérêts, entretenir le culte des lettres au milieu des violences de la guerre, former une école de droit public, organiser l'enseignement médical, enfin étonner par une vaste et profonde érudition la France de Louis XIV, qui possédait les Du Cange et les Mabillon, voilà quelques-uns des titres de l'Université de Strasbourg au XVIIe siècle. » Ces titres, elle sut les maintenir à une égale hauteur au siècle suivant, alors surtout que, de 1750 à 1780 environ, la réputation de Schœpflin et de ses disciples, Lorentz, Koch, Jérémie-Jacques Oberlin, Jean Schweighæuser, etc., attirait à Strasbourg la noblesse allemande et française et de nombreux nationaux de tous les pays européens. La Révolution elle-même n'interrompit pas la tradition, qui continua de s'affirmer avec force durant le dernier siècle de l'Alsace française : depuis 1808, date où fut établie à Strasbourg une Académie rattachée à l'Université impériale de France, jusqu'au 1er mai 1872, où fut inaugurée l'Université allemande, « rétablie sous la forme qu'elle avait autrefois » par l'empereur Guillaume Ier, le lien entre l'ancienne Université et la nouvelle Académie reste visible. « Celle-ci a continué les traditions de ses devanciers dans ce qu'elles avaient d'utile et d'honorable, et en même temps elle a suivi et souvent même hâté la marche des sciences.... Tout ce qui a fait la gloire de l'ancienne Université de Strasbourg, l'érudition classique, l'étude approfondie des lois et de l'histoire, l'échange des idées entre la France et l'Allemagne, tous ces mérites se retrouvent dans l'Académie moderne... » (Chéruel).

La valeur des hommes qui en firent partie, telle fut toujours la source véritable de l'illustration de ce vieux corps et du prestige légitime dont il a joui. Fidèle au rôle, qui est celui de l'Alsace, d'interprète alternatif de la pensée des deux peuples voisins, ainsi qu'à ce caractère international dont le revêtait la nature même des choses, il a emprunté bon nombre de ses maîtres et à la France et à l'Allemagne. Au XVIe siècle, c'est Calvin, c'est François Baudoin, François Hotman, à côté de Jean Sturm, de Hédion, de Marbach, de Pappus; au XVIIe siècle, Denis Godefroy, le vieux jurisconsulte huguenot, à côté d'une série de professeurs allemands de naissance, les Juste Meier,

1. Voy. Osc. Berger-Levrault, *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes* (1523-1871).

Joachim Clutenius, Melchior Sebiz, Mathias Bernegger, Jean Schmidt, Bœcler, Jean Schilter, etc. Et à côté des uns et des autres les Alsaciens, qui, avec les Bucer, les Gaspard Bitsch, les Ulrich Obrecht, plus tard les élèves de Schœpflin et ses successeurs, sans compter tous ceux que j'omets, ne sont inférieurs ni aux Allemands ni aux Français.

Quand on recherche de quel côté du champ scientifique s'est tournée de préférence l'activité de ces Alsaciens qui, aux diverses époques, exercent dans leur pays la magistrature intellectuelle, méritant d'être considérés comme les représentants authentiques du génie indigène parvenu à son plein épanouissement, après avoir puisé, tant en lui-même qu'au dehors, tout ce qu'il pouvait acquérir et développer de force, on reste frappé, nous le répétons, d'une prédominance évidemment conforme au caractère général de la race.

Cette prédominance se trouve être en faveur des travaux d'érudition, l'histoire, l'archéologie, la philologie, etc. La tendance est ancienne, ce qui prouve qu'elle est naturelle. Elle s'acccuse dès le XVIe siècle avec un Beatus Rhenanus, de Schlestadt, un des premiers érudits de son temps, l'auteur des *Rerum germanicarum libri III* et du *De Argentariæ Antiquitatibus*; un Martin Waltzenmüller, dit Hylacomylus, l'auteur du *Cosmographiæ Introductio* (St-Dié, 1507), l'inventeur du nom d'Amérique; un Conrad Pellicanus, de Roufach, l'hébraïsant, etc. La tendance, d'autre part, est persistante, preuve qu'elle obéit à autre chose qu'à un engouement passager. On la retrouve au XVIIe siècle, qui nous montre des savants comme l'orientaliste Sébastien Schmid, de Lampertheim, retraduisant en latin la Bible tout entière; comme Obrecht, homme d'un caractère très inférieur à son esprit, mais dont Bossuet, qui le connut à Paris, et qui était bon juge, disait qu'il était « un abrégé de toutes les sciences ». Elle se continue au XVIIIe siècle, où nous avons des philologues de la valeur d'Oberlin (éditeur d'Horace, de Tacite, etc.); des hellénistes tels que Brunck (éditeur de l'Anthologie, d'Anacréon, d'Aristophane, de Sophocle) et J. Schweighæuser (éditeur d'Appien, de Polybe, d'Athénée, d'Hérodote); des antiquaires érudits comme le chanoine Philippe-André Grandidier, historiographe de France, auteur de l'*Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace* (1787). Elle se maintient enfin au XIXe siècle, où de remarquables travaux historiques dus à Strobel, Louis Spach, l'abbé Hanauer, X. Mossmann, Rod. Reuss, Himly, Pfister, etc., — archéologiques (Ph. A. de Golbéry et Schweighæuser, chanoine Straub, M. de Ring, Nessel, Bleicher et Faudel, etc.), — philologiques et exégétiques (Bergmann, Reuss père, Victor Henry, etc.), témoignent de la persis-

tante intensité avec laquelle se manifeste cette aptitude caractéristique de l'esprit alsacien[1].

L'érudition qu'il fait ainsi éclater nous le montre, sans doute, mieux doué pour l'observation concrète, l'analyse et la déduction, que pour l'invention inductive et la recherche des principes et des causes; plus attaché, d'autre part, à scruter ce qui a été qu'à pénétrer ce qui sera; plus apte à explorer, dans le détail, des champs déjà parcourus qu'à en découvrir d'inconnus. Il ne faudrait pas croire, cependant, que cette érudition soit uniquement une érudition de faits, ni qu'elle consiste en une curiosité plus ou moins ingénieuse s'appliquant à débrouiller, avec conscience et minutie, maints petits problèmes piquants, voire des questions de plus d'ampleur, mais d'une ampleur spéciale et sans portée philosophique. Si une telle érudition, fort cultivée en certains pays parce qu'elle s'y accorde avec la mentalité intime de la race, et qui ne le fut peut-être pas moins en France pour un autre motif — la prudence du savant officiel, ennemi des idées parce qu'elles peuvent compromettre, — n'est pas absente en Alsace, du moins n'y règne-t-elle pas sans partage. Pour prendre un exemple, des travaux comme ceux du professeur Bergmann sur la mythologie du Nord, sa traduction commentée des Eddas, ses vues sur l'origine scythique des peuples germains et scandinaves, ou des ouvrages tels que celui d'Himly, *Histoire de la Formation territoriale des États de l'Europe centrale*, sont tout autre chose que des recueils de faits divers concernant un passé mort sans retour : ils soulèvent les plus hauts problèmes, soit de mythologie comparée et d'ethnologie, soit d'histoire politique.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer à maintes reprises que l'esprit alsacien n'est point créateur. Notamment, il n'a pas innové dans le domaine de la pensée pure, mais ce domaine ne lui a pas été fermé pour cela, au contraire; il l'a parcouru dans tous les sens et il l'a fertilisé. Sur les idées reçues par lui il a travaillé de manière à les étendre, et son érudition, loin de les exclure, leur a donné largement accès. On pourrait même dire — nouvelle et dernière caractéristique — qu'il s'est porté avec une prédilection évidente vers certaines branches du savoir où sa faculté conceptive trouvait à

1. L'ex-conventionnel Camus, membre de l'Institut, qui visita Strasbourg dans l'été de 1801, a dit des savants strasbourgeois, restes de l'ancienne Université : « On croirait que l'Institut a envoyé une colonie à Strasbourg! mais ils n'y sont pas envoyés; ils y existaient, ils s'y étaient formés... Ces savants se réunissent alternativement chez l'un d'entre eux. J'ai assisté à une de leurs réunions chez Oberlin; c'était un sénat d'érudits. A Strasbourg les savants ont cette vaste lecture, cette bonne mémoire qui est le propre des érudits allemands; ils ont leur patience, mais ils ont, de plus, l'urbanité française ». (*Voyage fait dans les départements du Bas-Rhin*, etc., Paris, 1803.)

s'associer à ses qualités d'observation et de critique, en les rendant plus fortes. Il a beaucoup donné, par exemple, à l'histoire de la philosophie, qui lui doit l'*Histoire critique du gnosticisme* et celle de l'École d'Alexandrie, de Matter, ainsi que l'*Histoire de la philosophie allemande*, de Wilm, « l'appréciation la plus lucide des systèmes philosophiques de l'Allemagne depuis Kant jusqu'à Hegel ».

On le voit, pareillement, affirmer sa supériorité dans une science d'ordre tout à la fois théorique et pratique, science où les doctrines tiennent une place dont l'importance est à peine dépassée par celle des faits, qu'elles expliquent et qu'elles suscitent, la chimie. Celui qui, avec Laurent, a donné à la chimie organique les bases renouvelées et agrandies d'où elle s'est élancée pour réaliser de si admirables conquêtes, Charles-Frédéric Gerhardt, était né à Strasbourg en 1816. Dans son système des poids atomiques substitué à l'ancien système des équivalents chimiques, dans sa théorie dite des types, il a, suivant les paroles d'Adolphe Wurtz, son continuateur et son émule, « donné la mesure de ses puissantes facultés... Passé maître dans l'art de grouper et d'interpréter les faits, il en tirait les conséquences les plus élevées et les plus utiles pour la théorie... Gerhardt possédait à un haut degré l'esprit de système et comme une intuition générale des choses. Il dominait son sujet. » (*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier*, p. 125.) Ad. Wurtz, né lui aussi à Strasbourg, en 1817, laisse un nom qui restera dans la science associé à celui de Gerhardt; ses travaux sont mêlés à presque tous les progrès accomplis en chimie organique entre 1845 et 1880. Élève de l'Allemand Liebig et du Français Dumas, il a été, remarque M. Berthelot, un des représentants les plus accomplis « de cette heureuse alliance entre le génie germanique et le génie français, alliance trois fois féconde que nous avions su réaliser pleinement en Alsace dans le XIXe siècle.... Wurtz réalisait l'alliance morale des deux races, non seulement par sa naissance, mais par son éducation, ses tendances doctrinales et par ses découvertes mêmes. » Véritable chef d'école[1], les nombreux et éminents disciples qu'il avait groupés autour de lui dans son laboratoire de Paris, ont été non seulement les propagateurs de ses découvertes et de ses doctrines scientifiques, mais encore comme les héritiers naturels et les continuateurs de sa pensée, dont, Alsaciens eux-mêmes pour la plupart, ils partageaient en quelque sorte les qualités : les travaux de Friedel sur la synthèse organique, de Schützenberger sur les fermentations, la composition des albuminoïdes, de Scheurer-Kestner, de Lauth, de Haller, etc.,

1. Friedel, La vie et les travaux de Ch.-Ad. Wurtz (*Revue scientif.*, 24 et 31 janvier 1885).

sont là, en effet, pour démontrer que l'œuvre de Wurtz et de Gerhardt a constitué, dans la production intellectuelle de l'Alsace, bien mieux qu'une brillante exception.

VII

Sans reprendre pour d'autres branches des sciences une démonstration superflue, puisqu'elle aboutirait à des conclusions identiques, nous allons maintenant clore cet exposé, qui, lorsque nous l'abordions, devait être, dans notre pensée, une simple esquisse des caractères intellectuels et moraux des Alsaciens, et se trouve avoir atteint, presque malgré nous, aux proportions d'une véritable dissertation de psychologie ethnique. Peut-être avons-nous été trop long. Notre excuse sera le plaisir et l'émotion dont nous n'avons pu nous défendre, à considérer sous ses diverses faces un sujet qui nous est cher, et que personne jusqu'ici n'avait traité complètement.

Il nous reste à présenter quelques constatations générales, résumant brièvement cet ensemble de faits, de réflexions, d'observations de toute nature.

En premier lieu, aucune forme de la pensée, aucune des manifestations capitales de l'intelligence, n'est étrangère à l'Alsace ou n'a rebuté son effort. Si, en certains domaines, son activité a pu paraître moindre, il le faut imputer à une circonstance particulière, à l'emploi prolongé et presque exclusif d'un dialecte abandonné, qui, sous quelques rapports, l'a tenue dans l'isolement.

En second lieu, l'Alsace, par situation, pour ainsi dire, a rempli de tout temps une mission à laquelle elle n'a jamais failli, jusqu'à l'heure où des événements plus forts que sa volonté l'ont contrainte au silence : mission de porter à l'Allemagne la pensée de la France, à la France celle de l'Allemagne, de les expliquer l'une à l'autre, d'être entre les deux pays l'intermédiaire naturel, et, par conséquent, pour les idées venues des deux parts, un terrain de rencontre et de pénétration réciproque [1].

En troisième lieu enfin, l'Alsace toujours, à travers les changements, les emprunts, les influences, a maintenu sa personnalité et gardé son caractère. « Il y règne — a écrit M. Ans. Laugel — un esprit spécial, imprimant aux façons de comprendre, aux façons

1. Le journal *La Phalange*, rendant compte, en 1842, du Congrès scientifique de Strasbourg, écrivait avec raison : « L'Alsace semble comprendre qu'elle est appelée à servir de lien entre les deux peuples, à réunir les plus grandes forces intellectuelles de l'Europe : l'esprit spéculatif de l'Allemagne et le génie initiateur et expansif de la France. Tous les Alsaciens éclairés ont conscience de cette mission, et ils s'en glorifient. » (11e année, n° 51, p. 845.)

d'agir et aux façons de s'exprimer une marque distinctive, d'où provient une individualité très nette et très précise[1]. » C'est grâce à cette forte individualité mentale et morale, que l'Alsacien, se repliant de bonne heure sur lui-même, a acquis, au milieu des événements qui ont trop souvent agité son pays, son « cachet historique particulier ».

Telle est, en résumé, cette nature morale, remarquable par son originalité autant que par la séculaire ténacité de ses qualités et de ses défauts; tel est l'esprit alsacien, fait de facultés et d'aptitudes donnant par leur groupement spécial une résultante spéciale, laquelle lui a permis de transformer à son image les apports étrangers, encore plus souvent de mettre en œuvre son propre fonds, et de s'ouvrir de larges percées vers presque tous les points de l'horizon intellectuel.

1. « L'Alsace nous intrigue et nous retient encore par l'originalité de son tempérament et de sa culture... Quand nous écoutons les Alsaciens, et considérons leurs façons d'être, de sentir et de penser, la même remarque nous vient cent fois à l'esprit : cela n'est ni allemand ni français,... on pénètre dans un « petit monde » inconnu. » (André Hallays, *Journal des Débats*, 7 oct. 1904.)

LA TROUVAILLE MORGIENNE DE GLOMEL

(CÔTES-DU-NORD)

Par A. DE MORTILLET

Le musée de Saint-Omer, aujourd'hui fort bien installé dans l'ancien Hôtel de Bertout, possède de très intéressantes série d'objets appartenant à l'âge du bronze. On y voit notamment l'ensemble des pièces qui composaient la cachette de Saint-Omer (Pas-de-Calais) et la trouvaille de Glomel (Côtes-du-Nord), ainsi qu'une partie de celles qui formaient le Trésor de Ribiers (Hautes-Alpes). Ce n'est pas sans surprise que l'on rencontre dans un musée du Nord de la France des pièces venant des Alpes et de la Bretagne.

En ce qui concerne la trouvaille bretonne, bien qu'elle ait été signalée à plusieurs reprises, elle est encore mal connue. Elle mérite cependant d'être étudiée en détail. C'est cette étude que nous allons entreprendre, en rappelant à cette occasion les diverses découvertes de dépôts de bronzes faites sur le territoire de la commune de Glomel.

Glomel, qui dépend du canton de Rostrenen, arrondissement de Guingamp, est une commune très morcelée mais occupant une assez vaste étendue. Elle est située dans une des contrées les moins fréquentées et jusqu'à ces derniers temps les moins facilement accessibles de la Bretagne, à l'angle sud-ouest du département des Côtes-du-Nord, non loin des limites des départements du Morbihan et du Finistère.

D'importants travaux ont été effectués sur ce point pour le creusement du canal de Nantes à Brest et son alimentation par les eaux des étangs environnants. B. Jollivet[1] nous apprend que le bassin de partage des eaux, tout entier dans la lande de Glomel, a été exécuté de 1823 à 1836 par des condamnés militaires.

En faisant les emprunts de terre nécessaires à la consolidation des talus de la tranchée de Glomel, les ouvriers occupés à ce travail rencontrèrent un lot d'armes en bronze. Cette découverte aurait eu lieu de 1840 à 1845, selon G. de La Chenelière[2], mais elle pourrait bien être plus ancienne, si nous nous en rapportons aux dates données par Jollivet.

1. Benjamin Jollivet : *Les Côtes-du-Nord. Histoire et géographie de toutes les villes et communes du département.* T. III. Arrondissement de Guingamp, 1856.

2. Gaston de La Chenelière : *Deuxième inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord*, 1883.

Quoiqu'il en soit, les objets en question furent remis à Louis Deschamps de Pas, alors ingénieur en chef des travaux du canal, qui en fit don au musée de Saint-Omer lorsqu'il se retira dans cette ville, où il occupa pendant de longues années les fonctions de secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie.

Louis Deschamps de Pas a fait connaître la trouvaille dans une notice qu'il a adressée en 1850 à la Société des antiquaires de France [1], notice dans laquelle il décrit très sommairement les pièces recueillies, sans malheureusement donner aucun renseignement sur les circonstances qui ont accompagné leur découverte.

Plus récemment, Victor Micault, auquel nous avions signalé ces pièces, les a également citées dans son travail sur les épées et les poignards en bronze de la Bretagne [2].

La trouvaille comprenait 13 objets : 1 hache et 12 lames de poignards, dont deux à côte médiane et les autres complètement plates.

Les figures jointes à cette note et la description qui suit permettront de se faire une exacte idée de ce que sont ces objets.

1. — Lame de poignard de forme triangulaire. Elle est en deux fragments se raccordant exactement. Sa longueur totale est de 275 millimètres, sa largeur à la base de 64 millimètres. Elle est renforcée dans toute sa longueur par une large côte centrale, mesurant un peu plus de 2 centimètres de largeur vers la base. Sur chacune des faces, les tranchants sont bordés de deux filets en creux se prolongeant jusqu'à la pointe de l'arme. La partie destinée à recevoir le manche, actuellement incomplète, devait être munie de 4 rivets; on voit encore la place de 3 d'entre eux (fig. 167).

2. — Lame de poignard de forme triangulaire, à bords légèrement concaves. Elle mesure 250 millimètres de longueur sur 92 millimètres de largeur à la base. Cette lame, qui est la mieux conservée de toutes, est la seule qui soit dépourvue de filets, mais ses tranchants ont été affûtés au moyen d'un travail de martelage. Une forte côte longitudinale, mesurant près de 4 centimètres dans sa plus grande largeur, s'étend de la pointe à la base, où elle se termine par un angle assez ouvert, dont la pointe est encadrée de 4 trous de rivets disposées en fer à cheval. D'après la forme de cette partie de l'arme, deux autres rivets pouvaient, ainsi que le suppose Micault, se fixer dans la poignée sans qu'il y ait besoin d'entailles latérales (fig. 168).

3. — Lame de poignard de forme triangulaire, plate et décorée de deux filets en creux se prolongeant jusqu'à la pointe. La base porte les traces de 4 trous de rivets. Longueur 200 millimètres, largeur à la base 56 millimètres (fig. 169).

4. — Lame du même type que la précédente, avec 2 filets en creux. Longueur 174 millimètres, largeur à la base 60 millimètres. La partie inférieure

1. Deschamps de Pas : *Notice sur quelques monuments de l'ancienne province de Bretagne* (Dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XX, 1850).

2. V. Micault et Du Dreneuc de Lisle : *Inventaire des épées et poignards de bronze trouvés dans les cinq départements de Bretagne*, 1884 (Extrait des *Comptes rendus et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*).

est ébréchée : il ne reste plus de traces des trous de rivets (fig. 170).

5. — Lame du même type que la précédente, décorée de deux filets en creux. Traces de martelage sur les bords. Longueur 154 millimètres, largeur à la base 46 millimètres. Base endommagée, où l'on ne voit plus guère que la place d'un des rivets (fig. 171).

6. — Lame du même type que la précédente, également décorée de deux

Fig. 167. — (N° 1). Fig. 168. — (N° 2). Fig. 169. — (N° 3).
Lames de poignards en bronze. Trouvaille de Glomel (Côtes-du-Nord). 1/3 gr. nat.

filets en creux. Longueur 144 millimètres, largeur à la base 53 millimètres. La base devait être munie de 4 ou 6 rivets. Deux des trous dans lesquels ils étaient logés sont encore visibles (fig. 172).

7. — Lame semblable à la précédente, avec 2 filets. Longue de 140 millimètres, large de 50 millimètres. On voit encore 5 trous de rivets sur les 6 qui devaient exister (fig. 173).

8. — Lame semblable à la précédente, décorée d'un seul filet en creux. Longue de 126 millimètres, large de 43 millimètres. La base incomplète ne présente plus de traces des trous destinés à recevoir les rivets (fig. 174).

9. — Lame semblable à la précédente, ornée de 4 filets en creux. Longue

de 121 millimètres, large de 50 millimètres. Base en mauvais état sur laquelle on ne reconnaît plus que l'emplacement d'un des trous de rivets (fig. 175).

10. — Lame semblable à la précédente, à 2 filets. Longue de 124 millimètres, large de 55 millimètres. Elle devait avoir sa base percée de 6 trous de rivets, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte. C'est la seule lame de la trouvaille qui porte encore un rivet en place. Ce dernier, légèrement

Fig. 170. — (N° 4). Fig. 171. — (N° 5). Fig. 172. — (N° 6). Fig. 173. — (N° 7).
Lames de poignards en bronze. Trouvaille de Glomel (Côtes-du-Nord). 1/3 gr. nat.

aplati aux deux bouts, mesure un peu plus de 1 millimètre de diamètre et environ 1 centimètre de longueur (fig. 176).

11. — Lame semblable à la précédente, avec 3 filets en creux. Longue de 106 millimètres, large de 54 millimètres. La pointe manque. La base, qui semble se terminer par un rudiment de soie plate, devait être fixée au manche par 6 rivets. Les trous de 5 d'entre eux sont encore visibles (fig. 177).

12. — Lame analogue au numéro 4, mais dont la longueur devait être plus grande. Courbée accidentellement; le sommet et la base manquent.

13. — Hache à bords droits. Longue de 83 millimètres, large de 42 millimètres au tranchant et de 23 millimètres à l'extrémité opposée, épaisse de 5 millimètres.

Les mesures que nous venons de donner sont prises sur les armes telles qu'elles se trouvent actuellement, c'est-à-dire plus ou moins ébréchées. Sauf pour le numéro 12, on peut, d'après ce qu'il en reste, reconstituer à peu près les dimensions que devaient avoir les lames de poignards lorsqu'elles étaient entières. Un essai fait dans ce sens nous a fourni les chiffres suivants :

NUMÉROS	LONGUEUR	LARGEUR
—	—	—
1	290 millimètres.	70 millimètres.
2	260 —	95 —
3	210 —	60 —
4	190 —	64 —
5	170 —	50 —
6	160 —	58 —
7	155 —	56 —
8	150 —	50 —
9	140 —	52 —
10	135 —	58 —
11	125 —	58 —

Nous sommes en présence d'un véritable assortiment de poignards de grandeurs différentes. Il n'y en a pas deux de semblables. Leur longueur,

Fig. 174. — (N° 8). Fig. 175. — (N° 9). Fig. 176. — (N° 10). Fig. 177. — (N° 11).
Lames de poignards en bronze. Trouvaille de Glomel (Côtes-du-Nord). 1/3 gr. nat.

assez régulièrement graduée, est comprise entre 12 et 30 centimètres. Les plats sont, comme nous l'avons vu, ornés sur les bords d'un nombre variable de cannelures ou sillons en creux parallèles aux coupants. On compte une lame à 1 filet, huit à 2 filets, une à 3 filets, une à 4 filets. Une d'elles seulement est privée de cette ornementation.

Quant à la hache, ses rebords sont très faiblement accentués. Elle présente pour ainsi dire une forme intermédiaire entre les haches plates et celles à bords droits nettement marqués (fig. 178).

Les poignards aussi bien que la hache appartiennent à des types qui datent des tout premiers temps de l'introduction du bronze, du commencement de l'époque morgienne. Des armes de modèles absolument identiques ont été trouvées, associées à de belles pointes de flèches en pierre, sur divers points de la Bretagne.

La trouvaille du musée de St-Omer a été jusqu'à ce jour regardée comme une cachette de fondeur ou de marchand. En l'absence de renseignements sur les conditions dans lesquelles les objets ont été recueillis, il est en réalité difficile de se prononcer d'une manière affirmative. L'analogie que présentent lesdits objets avec ceux provenant d'autres découvertes bre-

tonnes, pourrait tout aussi bien laisser croire qu'il s'agit d'un mobilier funéraire. Nous connaissons, en effet, un certain nombre de sépultures sous tumulus des premiers temps de l'importation du bronze, dans lesquelles il a été rencontré des poignards en bronze à lame triangulaire et, parfois aussi, des haches plates ou à faibles rebords de même métal, accompagnés de superbes pointes de flèches en pierre à pédoncule et barbelures. On peut citer, parmi les découvertes de ce genre :

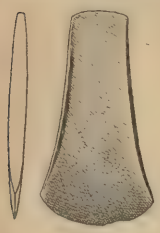

Fig. 178. — (N° 13). Hache à bords droits, en bronze. Trouvaille de Glomel (Côtes-du-Nord). 1/3 gr. nat.

1° Le tumulus de Tanwédou, à Bourbriac (Côtes-du-Nord), qui a donné 4 poignards en bronze à lames triangulaires plates [1].

2° Le tumulus de Porz-ar-Saoz, à Trémel (Côtes-du-Nord), qui contenait 4 lames de poignards plates et une hache à légers rebords en bronze, ainsi que 29 pointes de flèches en silex [2].

3° Le tumultus de Tossen-Kergourognon, à Prat (Côtes-du-Nord), qui a livré 7 poignards en bronze à lames plates et une cinquantaine de pointes de flèches en pierre [3].

4° La trouvaille de Carnoët, à Clohars-Carnoët (Finistère), dans laquelle se trouvaient 4 poignards en bronze, dont 3 à lames plates et 1 à côte médiane, et 7 pointes de flèches en pierre [4].

5° Le tumulus de Gourillac'h à Plounévez-Lochrist (Finistère), où l'on a signalé la présence de 1 poignard en bronze à côte médiane et de 22 pointes de flèches en pierre [5].

6° Le tumulus de Kerhué-Bras, à Plonéour-Lanvern (Finistère), qui a donné 7 poignards en bronze, dont 6 à lames plates et 1 à lame légèrement renflée au milieu, ainsi que deux haches en bronze à bords droits peu prononcés, 32 pointes de flèches en silex et 1 en cristal de roche [6].

7° Le tumulus de Kerguévarec, à Plouyé (Finistère), d'où l'on a retiré 6 lames de poignards en bronze, 3 haches plates de même métal, et 24 pointes de flèches en pierre [7].

Quelques-unes de ces tombes renfermaient donc jusqu'à 7 poignards. Bien que sensiblement plus élevé, le nombre de ceux qui figurent dans la trouvaille de Glomel n'a, en somme, rien d'excessif.

L'absence de pointes de flèches n'est pas non plus un argument très concluant contre le caractère funéraire que pourrait bien avoir eu cette

1. *Revue archéologique*, 1865, 2e semestre, p. 469.
2. Prigent : *Exploration du tumulus du Porz-ar-Saoz en Trémel* (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1880).
3. *Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale*, Planche VI.
4. *Id.*, Planche III.
5. G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 2e édit., fig. 506 et 830.
6. Paul du Chatellier : *Exploration du tumulus de Kerhué-Bras en Plonéour-Lanvern* (Dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, XVe volume, 1880, p. 289).
7. Lukis : *Exploration d'un tumulus de l'époque du bronze dans la commune de Plouyé* (Dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, XVIIIe volume, 1884, p. 447).

dernière trouvaille. D'abord, nous sommes loin d'avoir la certitude que tous les objets mis au jour aient été ramassés par les ouvriers et qu'ils aient tous été remis à l'ingénieur chargé de la direction des travaux. D'un autre côté, les fouilles opérées dans quelques sépultures de cette époque ont montré que les pointes de flèches en pierre y font parfois défaut.

Outre celle que nous venons d'examiner, d'autres découvertes d'objets en bronze ont encore été indiquées sur le territoire de la commune de Glomel.

Le *Dictionnaire de la Gaule*[1] et Ernest Chantre[2] ont signalé, d'après des renseignements fournis par Gaultier du Mottay, une cachette comprenant 16 à 18 haches plates, sans rebords, trouvées en 1834 dans le sol, au point de partage des eaux du canal de Glomel.

Enfin, Deschamps de Pas rapporte, dans la notice que nous avons citée plus haut, qu'en faisant les travaux de la tranchée de Glomel on a découvert sur un autre point une quantité considérable de haches à douille, au sujet desquelles il s'exprime ainsi : Ces espèces de haches ou coins en bronze, dont il a été impossible de déterminer jusqu'à présent le véritable emploi, sont creux à l'intérieur et portent à leur extrémité un petit anneau, servant peut-être à passer la corde avec laquelle on attachait l'instrument à son manche.

C'était là, très vraisemblablement, un dépôt de ces haches dites votives, qui se rencontrent en si grand nombre en Bretagne.

1. *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique*. T. I. 1875. art. Glomel.

2. Ernest Chantre, *Age du bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, 3e partie. Statistique, 1876.

L'ABRI SOUS ROCHE ET LES QUARTZ TAILLÉS DE ST-LAURENT-SUR-SÈVRE (VENDÉE).

A l'extrémité du beau domaine du collège St-Gabriel, à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), la Sèvre-Nantaise contourne un amas de gigantesques rochers de granite; les entassements de ces blocs laissent, à 6 mètres environ au-dessus du niveau de la rivière, des interstices formant abri de facile accès. Il y a deux ans, l'idée nous vint, au savant géologue luçonnais M. Clémentin Chartron et à moi, d'examiner le peu de terre resté dans les fentes des pierres formant sol; examen malheureusement trop facile, car presque toute la terre avait été précédemment retirée de ces petites grottes et employée dans la construction de la terrasse qui borde la Sèvre. Néanmoins j'ai pu recueillir un certain nombre de silex et un bloc de granulite arrondi et calciné à sa surface : pierre de foyer probablement.

Ces silex, des grattoirs surtout, très bien retouchés, ne sont pas absolument différents des outils fournis par les deux stations néolithiques du confluent de l'Ouin et de la Sèvre qui ne sont guère éloignées que de 800 et 1 200 mètres. Aussi Chartron, Béraud de Châtillon et moi sommes-nous d'avis que cet abri n'a été utilisé qu'aux temps néolithiques.

Mais si le petit abri de St-Gabriel n'a donné que des silex de la dernière époque, de ses environs immédiats, — le jardin même du collège, — sont sortis deux remarquables instruments paléolithiques en quartzite. Le docteur Capitan, à qui je les ai dernièrement soumis, est d'avis qu'ils méritent d'être publiés.

Ce sont deux « coup-de-poing » mesurant l'un 8 et l'autre 14 centimètres de longueur. Le quartzite employé est une roche locale très dure, compacte et de texture éminemment rebelle à la taille.

Ce ne sont pas, à beaucoup près, les seuls objets en quartzite fournis par les hautes régions de la Vendée granitique. Béraud et moi en avons recueilli dans la plupart de nos stations néolithiques du bassin de la Sèvre, mais ce sont les seuls offrant un caractère chelléen nettement accusé.

Pour nous, Poitevins, il est important de noter tous les échantillons de l'industrie paléolithique *provenant de la Vendée granitique*, parce qu'ils combattent des idées érigées presque en dogmes, sans suffisantes raisons, par ceux qui se seront occupés les premiers de Préhistoire du Poitou.

Dans son *Cours d'archéologie préhistorique*, professé il y a quelques années à la Faculté de lettres de Poitiers, un savant de valeur, M. A.-F. Lièvre, s'est fait l'écho de ces préjugés : « Ainsi, dit-il, partout, sur le jurassique et sur le crétacé, c'est-à-dire dans le Haut-Poitou et la Saintonge, on

rencontre des débris de l'industrie primitive, tandis que dans la Gatine et le Bocage, c'est-à-dire sur le granite, *on ne trouve aucune trace de l'homme*

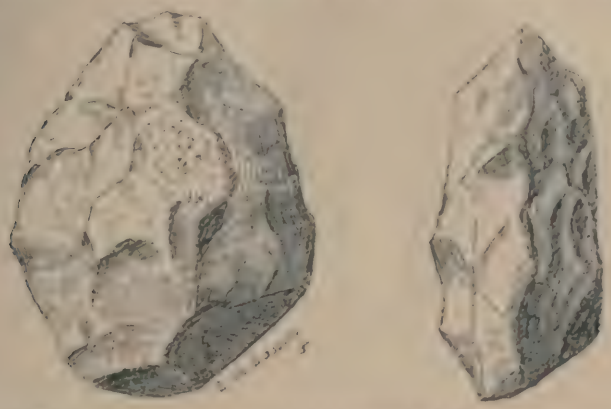

Fig. 179-180. Coup-de-poing en quartzite (abri sous roche de Saint-Laurent-sur-Sèvre).

de ce temps... Il hésite à s'engager dans les forêts inextricables de la Gatine

Fig. 181-182. — Coup-de-poing en quartzite (abri sous roche de Saint-Laurent-sur-Sèvre).

et du Bocage *où le granit et le schiste ne lui peuvent fournir ni un outil ni un abri.* »

Si M. Lièvre ne connaissait aucun outil paléolithique provenant de la

Vendée granitique, c'est probablement qu'il n'avait point exploré personnellement cette région et que son enquête, faite à distance, n'a point été suffisamment poussée. D'autre part, les deux instruments en quartzite de St-Laurent prouvent que le sol granitique pouvait fournir aux aborigènes la matière de leurs instruments : le granite et les schistes sont en effet coupés de bancs de quartz, quartzites, calcédoine, etc., infiniment variés; seulement les outils façonnés avec ces matériaux, à l'encontre du silex, qui se voit au premier coup d'œil, ne se distinguent que difficilement des autres cailloux de mêmes roches qui couvrent le sol. L. Charbonneau-Lassay.

LIVRES ET REVUES

Marquis Adrien Colocci. — *L'origine des Bohémiens*. Essai critique, 1 v., fol. Castello, 1905.

Dans cet ouvrage, dédié à la Société d'Anthropologie de Paris, en mémoire du consciencieux chercheur, de l'honnête tsiganologue que fut notre défunt collègue Bataillard, le marquis Colocci passe en revue les hypothèses émises sur les origines des Tsiganes, en critique et en curieux. Certaines de ces hypothèses n'ont jamais eu la moindre valeur. Mais elles sont amusantes. C'est un très obscur auteur allemand, Jean Hasse, qui aurait le premier assimilé, en 1803, les Sigynnes d'Hérodote aux Tsiganes, assimilation qui entrait trop bien dans les vues de Bataillard sur la grande ancienneté de la présence des Tsiganes en Europe, pour qu'il n'en ait pas été un défenseur. Ce que dit Hérodote, des Sigynnes, a été altéré quelque peu. Il ne les donne pas comme descendants des Mèdes. « Leurs habits, dit-il seulement, ressemblent à ceux des Mèdes. » Et ce sont les Venètes qu'il donne comme une colonie de Mèdes. Il ne faut pas dire que les Sigynnes rappellent particulièrement les Tsiganes parce qu'ils étaient *errants*. Ils n'étaient pas *errants*, mais plus ou moins *nomades*, et c'était le cas général, en Europe comme ailleurs, pendant la période pastorale, qui se prolonge, pour les peuples de langue aryenne, jusque bien après Hérodote.

Maintenant peut-on encore affirmer qu'il y avait de ces mêmes Sigynnes en Asie, dans l'Hyrcanie, au sud de la Caspienne, au temps de Strabon? Strabon, en effet, mentionne des Sigenni, à la fin du chapitre XI du livre XI. Il les mentionne parmi quelques peuples qui, dit-il, comme les habitants du Caucase et les montagnards en général, sont restés jusqu'à présent, dans un état de complète barbarie; cela après un paragraphe consacré aux nations situées en dedans du Taurus et à l'Est de l'Hyrcanie. Il ne les *localise nulle part*. Et il n'en dit rien qui ne puisse être à bon droit considéré comme une simple réminiscence d'Hérodote, comme beaucoup de ses renseignements. Il n'y a donc aucun fond à faire sur ce passage de quatre lignes.

Au surplus, si j'ai toujours traité avec les plus grands égards les théories

de Bataillard, je n'ai jamais reconnu aucune preuve, soit archéologique, soit craniologique, de l'ancienneté préhistorique de la présence des Tsiganes en Europe. La question de leur origine est d'ailleurs depuis longtemps tranchée ou établie scientifiquement de manière à limiter étroitement le champ des recherches futures. Leur langue est néo-indienne. Leur arrivée est donc moderne, de peu antérieure au xe siècle. Et l'étude de leurs crânes a confirmé celle de leur langue. M. le marquis Colocci dit : « Nos recherches personnelles, qui ont duré trente ans, nous porteraient à croire que les Bohémiens, bien qu'étant tous d'origine indienne, descendent non pas d'une seule, mais de plusieurs familles du grand emporium anthropologique indien. » Nous serions intéressés à ce que M. Colocci voulût bien citer des faits conformes à cette vue et à l'opinion qu'il défend d'une migration partielle de l'Inde en Europe, par la mer Rouge. Il accorde trop de créance, me semble-t-il, aux assertions relatives à la présence des Tsiganes à travers l'Afrique, jusqu'en Gambie. Ces assertions sont sans doute basées sur des assimilations que rien ne justifie. Connaissant fort bien les travaux de Miklosich, il connaît donc aussi les données linguistiques précises qui permettent de fixer presque l'époque d'arrivée des Tsiganes et les étapes qu'ils ont suivies en Europe. La question de leur origine n'a en rien été modifiée, que je sache, depuis la publication de ma notice (*G. Encycl.*) à leur sujet. Or, voici ce que j'établissais dans cette notice : Tous les Tsiganes ont des mots grecs dans leur langue. Leur arrivée date donc de l'époque byzantine (du viie au xiie siècle probablement). Ils ont aussi des mots slaves et roumains. Leur pénétration par bandes s'est donc opérée par le Danube. Et leur centre de dispersion en Europe a été la Roumanie. Quelles preuves y a-t-il contre cette conclusion? Or cette conclusion est-elle devenue incomplète? Je puis utilement poser la question, car M. Colocci ne voit lui-même, dans son érudit mémoire, qu'une préface à d'autres publications embrassant des recherches de trente années. ZABOROWSKI.

ÉCOLE

XXXe ANNÉE — 1905-1906

OUVERTURE DES COURS LE VENDREDI 3 NOVEMBRE 1905.

15, rue de l'École de médecine, 15.

COURS

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le samedi, à 4 heures. — *Les bases de la préhistoire* (suite). *Industrie, Art.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *Le Probleme Nègre aux États-Unis; examen de quelques points d'ethnologie générale.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *L'origine de l'Homme. La généalogie des Hominiens. Les Primates.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Physiologie psychologique.*

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *Les outils et les armes chez les peuples anciens et modernes; leur classification et leur évolution.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le mardi, à 4 heures. — *Les Associations chez les peuples primitifs* (*Associations spontanées, volontaires, secrètes, religieuses, etc.*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — *L'impulsion du milieu cosmique et l'évolution de la pensée cosmologique.* (L'ouverture de ce cours sera ultérieurement annoncée).

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *L'Europe. Origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée. Préaryens, Eurafricains.*

Ethnographie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint. — Le lundi, à 5 heures (de novembre à janvier). — *Religions et Superstitions dans l'Afrique orientale.*

Anthropologie anatomique. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint. — Le vendredi, à 4 heures (de novembre à janvier). — *Bases anatomiques des théories relatives à la criminalité.*

Paléontologie humaine (*cours complémentaire*). — M. R. Verneau. — Le lundi, à 4 heures (de novembre à janvier). — *Les premières races de l'Europe; la race de Spy et ses origines. La race négroïde de Grimaldi.*

Anthropogénie et embryologie. — M. Mathias Duval, professeur.

Professeur honoraire, M. A. Bordier.

Conférences

M. le Dr R. Anthony. — *Les muscles de la face et l'expression de la physionomie chez l'homme et chez les singes.* — Cinq conférences, les lundis 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril 1906, à 5 heures.

M. R. Dussaud. — *La Crète préhellénique et sa civilisation.* — Dix conférences, les lundis 29 janvier, 5, 12, 19, 26 février, 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril 1906, à 4 heures.

M. le Dr Marie. — *Psychologie morbide des foules* (*contagion mentale, folie communiquée, etc.*). — Cinq conférences, les samedis 10, 17, 24 et mardis 13 et 20 mars 1906, à 3 heures.

M. le Dr A. Siffre. — *Le système dentaire comparé chez l'homme et chez les singes.* — Cinq conférences, les lundis 29 janvier, 5, 12, 19 et 26 février 1906, à 5 heures.

Les Cours et Conférences seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs qui se seront fait inscrire à la bibliothèque de l'École.

Le Directeur, H. Thulié.

Le Directeur de la Revue, G. Hervé.

Le Gérant, Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

SUPERSTITION, MAGIE ET SORCELLERIE EN AFRIQUE

Par J. HUGUET

Je vais aborder ici l'étude de la superstition, de la magie, de la sorcellerie, et des pratiques dérivées que j'appellerai pratiques para-religieuses.

En Afrique notamment, où la France possède un empire colonial très étendu, ce n'est pas l'intérêt scientifique seul qui doit diriger nos investigations; l'intérêt politique doit aussi, dans une grande mesure, nous imposer l'obligation de bien connaître les différents milieux indigènes au point de vue religieux.

Toutefois notre méthode ne saurait être celle suivie pour l'étude des matières de l'histoire religieuse dans les facultés de théologie, ni celle adoptée par nos distingués collègues de l'École pratique des Hautes Études, dans la section des sciences religieuses.

Il suffit, pour point de départ, « que l'histoire des religions nous apparaisse comme présentant le spectacle d'une évolution logique à trois degrés :

Un degré initial, correspondant à un état de civilisation primitive que l'on désigne par le nom de *fétichisme*, *animisme* ou *naturisme*;

Un second degré, qui serait le *polythéisme*;

Un troisième, le *monothéisme*.

Ces trois degrés sont les phases d'une ascension graduelle et répondent au progrès général de l'esprit humain dans une société constituée d'une façon normale [1]. »

Je compte m'occuper tout d'abord des unités agissantes, c'est-à-dire des magiciens, sorciers, devins, médecins; car, ainsi que l'a écrit notre collègue M. Vinson : « Les noirs redoutent les maladies, les caïmans, les serpents, les tigres, et c'est de l'exploitation de ce sentiment que vivent les sorciers. Le médecin qui guérit des mala-

1. M. Vernes, L'histoire des religions et l'anthropologie, *Revue de l'École d'anthropologie*, 1903, p. 144 et suivantes.

dies est chez eux un sorcier. Il l'était bien un peu, même chez nous, il y a quelques siècles[1]. »

J'essaierai de tracer l'esquisse psychologique de ces personnalités qui sont les agents de propagation et d'exploitation des pratiques du fétichisme.

Bien que notre collègue M. Pellarin, dans un mémoire lu en 1867 à la Société d'anthropologie, ait pu écrire avec raison : « Il ne faut pas prendre pour *sociomètre* infaillible l'état des esprits quant aux doctrines religieuses[2] », il n'en est pas moins vrai que parmi les « foisons de religions », comme disait Pascal, on trouve les plus compliquées chez les peuples dont la culture est le plus perfectionnée. Trop souvent on ne considère même comme dignes de l'appellation de religion que les vastes créations mythiques vénérées par des millions d'hommes[3], telles que le brahmanisme, le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, etc.

D'après le professeur Letourneau, pour quiconque s'est assimilé les données principales de l'anthropologie et de l'ethnographie, le sens de religion ne saurait être aussi restreint.

Est-ce à dire que le fétichisme qui occupe chez les populations d'Afrique une si large place mériterait d'être classé parmi les religions précitées? Je ne le pense pas, et, sur ce point, je me borne avec M. Vinson à considérer seulement le fétichisme comme une phase de l'évolution religieuse[4].

« Il ne saurait y avoir religion, à mon sens du moins, sans une certaine conception métaphysique, sans une croyance à un être, à une puissance extérieure, à la nature ambiante, à une personnalité extrahumaine qui se manifeste par des phénomènes matériels, en un mot sans la croyance à une cause invisible d'effets visibles. Or, les peuples qui en sont encore au fétichisme ne sortent point des limites de la nature. » C'est pourquoi je considère un grand nombre des faits se rattachant au fétichisme comme étant, non pas d'ordre religieux au sens scientifique du mot, mais bien plutôt d'ordre parareligieux.

Il convient d'ajouter que les enquêtes ouvertes en vue de l'étude du fétichisme par les premiers voyageurs, missionnaires et autres, n'ont été conduites qu'avec une extrême difficulté, et, parmi les auteurs qui ont écrit sur l'Afrique, Du Chaillu m'a paru être le plus dans la vérité quand il écrivait : « Ce n'est pas chose aisée que de se

1. Vinson, *Les religions actuelles*, p. 21.
2. *Bulletin Société anthrop.*, 1867, p. 451.
3. Letourneau, *L'évolution religieuse*, p. 2.
4. Vinson, *Les religions actuelles*, p. 11.

rendre compte des idées religieuses de ce peuple qui n'a lui-même aucune notion bien arrêtée [1] ».

Magiciens ou devins, sorciers ou médecins sont des éléments tout-puissants dans la société africaine.

L'adage : « Le premier qui fut roi fut un soldat heureux » pourrait être ainsi modifié : « Le premier qui fut roi fut un sorcier heureux ». Il est reconnu qu'en Afrique, comme en beaucoup d'autres pays, le simple sorcier peut être élevé par des populations crédules au rang de dieu ou de roi [2]; parfois au contraire des chefs n'arrivent à consolider leur autorité que grâce à leur prestige de sorcier.

M. Arnauld d'Abbadie, dans la relation de son voyage en Ethiopie, a relaté le fait suivant [3] :

« Sahala Dinguil, dont je venais de guérir la femme, et qui portait le titre d'Atsé depuis quelques années déjà, lors de mon entrée dans le pays, avait été deux fois détrôné sans bruit par son patron le Ras Ali, gouverneur de Bégamdir, dont relève la ville de Gondar. Mais chaque fois il avait été rétabli dans sa majesté dérisoire, grâce à la croyance populaire que tant « qu'il serait Atsé, il ne devait y avoir ni peste ni famine, et que la famille de Gouksa se maintiendrait au pouvoir ».

De même, Baker écrivait [4] :

« Katchiba n'avait aucune force physique, mais il avait recours à la ruse, et la sorcellerie lui servait à tenir en respect ses incultes sujets. Il est singulier que ces habitants barbares de l'Afrique centrale croient à la magie, tandis qu'ils n'admettent pas la religion, et qu'ils attribuent à l'homme une puissance surnaturelle, tandis qu'ils ne reconnaissent aucun être au-dessus de l'homme. »

Il peut arriver, ainsi que l'a observé miss Mary Kingsley [5] dans certaines régions de l'Afrique occidentale, que « deux rois règnent côte à côte, un roi fétiche ou religieux, et un roi politique, mais le roi fétiche est réellement le plus puissant ». Il commande au temps et peut tout arrêter. Quand il pose son bâton rouge à terre, nul n'a le droit de passer. Cette division du pouvoir entre un chef sacré et un chef profane se retrouve partout où les vraies mœurs nègres sont restées intactes; là au contraire où elles ont été bouleversées, comme

1. Du Chaillu, p. 227. — Il s'agissait, dans ce cas particulier, des indigènes d'Aniambia ou Grand Camma, sur la côte au sud du pays Commi et au-dessous du cap Lopez.

2. « Ce pouvoir surnaturel qui contribue à faire d'un sorcier un dieu peut aussi l'élever au rang de chef ou de roi. » (Frazer, *Le Rameau d'Or*, I, p. 145.)

3. Arnauld d'Abbadie, *Douze ans dans la Haute Éthiopie*, *Abyssinie*, p. 159.

4. Baker, *Découverte de l'Albert Nyanza*, p. 221.

5. Cité par Frazer, *op. cit.*, p. 181. Miss Mary H. Kingsley, *Journal of the Anthrop. Institute*, 1900, p. 62.

au Dahomey ou chez les Achantis, on voit une tendance marquée à réunir les deux pouvoirs dans les mains d'un seul roi. Il y a vingt ans, existait encore, au Calabar, un roi fétiche; la charge s'est éteinte à cause des responsabilités et des frais qu'elle comportait. L'un des inconvénients de la fonction, au moins sur la Côte des Graines, était le droit d'asile attaché à la demeure du roi fétiche; petit à petit ce logis était un repaire de brigands. Un « bodio » ou roi fétiche de la Côte des Graines lutta trois ans contre ses hôtes forcés et finit par résilier ses fonctions, après avoir failli être tué par l'un d'eux, épileptique dangereux.

Au point de vue du protocole, le roi fétiche aurait le pas sur le roi politique; c'est ainsi que le comte C.-N. de Cardi[1] aurait vu le roi fétiche, ou ju-ju du Nouveau-Calabar, marcher avant le roi dans les palabres religieux et civils, et son opinion y être toujours d'un grand poids.

L'influence des sorciers est-elle encore aujourd'hui ce qu'elle était jadis? Obligé de répondre par l'affirmative, nous pourrions être malgré tout taxé d'inexactitude ou d'exagération, si nous rapportions l'opinion d'anciens voyageurs. Je crois préférable de puiser sur le point qui nous intéresse des renseignements dans les relations choisies parmi les plus récentes. Que nous nous en référions au récit, publié par M. Chanel, de son voyage au Kili-Mandjaro ou aux notes sur la Côte d'Ivoire dues à la plume de M. L. Fargeas, les avis concordent d'une façon absolue avec ceux émis bien des années auparavant par Schweinfürth, Livingstone et autres voyageurs.

On peut appliquer à toutes les populations africaines, et notamment à celles de l'Afrique noire, ce que Chanel nous dit des Taïtas[2] : « Chez ce peuple, superstitieux à l'excès, il n'y a vraiment qu'un homme jouissant d'une certaine autorité, c'est le sorcier. Sa principale occupation est de mettre ses poisons au service de ceux qui le paient pour assouvir leurs rancunes et leurs haines. C'est lui encore qui est chargé de faire tomber la pluie, de guérir les malades, de délivrer les possédés, d'écarter les mauvais sorts. C'est lui toujours qui, dans les cas douteux, quand par exemple un voleur n'est pas découvert, ou que la rumeur publique accuse quelqu'un d'avoir jeté un mauvais sort sur un autre, mort subitement et par suite pas naturellement pour eux, c'est lui, dis-je, qui au moyen de l'épreuve du bolongo doit découvrir le coupable ».

Le bolongo est une boisson corrosive composée par le sorcier et dont les effets ne peuvent être sensibles que sur le coupable.

1. Miss Kingsley, *Journal of the Anthrop. Institute*, 1900, p. 51.
2. Chanel, Voyage au Kili-Mandjaro (*Tour du Monde*, 1899, p. 400).

Le sorcier voyage rarement seul, un ou deux comparses lui servent d'assistants. Ainsi marchait le grand sorcier des Kamba quand il fut rencontré non loin de Kilema[1] par Chanel, qui nous en a tracé le portrait : « Le sorcier, long et maigre, porte suspendu à son cou, outre sa tabatière, plusieurs amulettes. Un Kamba le suit, chargé d'une quantité de petites courges renfermant les médicaments, les ingrédients nécessaires à l'exercice de la double profession de médecin et de sorcier ».

Ces drogues n'ont rien de compliqué : ce sont des simples, du tamarin pilé, etc. En quelque pays qu'exercent les fétiches (hommes ou femmes) — car les deux sexes sont représentés parmi ces exploiteurs de la crédulité populaire, — ils revêtent toujours un costume spécial pour accomplir leurs fonctions.

Fargeas nous signale[2] qu'à la Côte d'Ivoire « ce costume est composé d'un grand nombre de ficelles auxquelles sont suspendus des os, des morceaux de chiffons, des morceaux de fer, des sonnettes. L'opérateur se peint en blanc à l'aide d'une couleur de sa fabrication. Quant aux femmes fétiches, elles sont tatouées sur le corps.

« Les cérémonies où le féticheur, homme ou femme, est appelé à donner ses soins, sont plutôt burlesques. Pendant qu'un tam-tam joue sans discontinuer, le malade est apporté en dehors de sa case. Devant lui son docteur danse, saute, pousse des cris, exécute avec les mains des passes singulières, etc., dans le but d'enlever la maladie : si le malade n'en guérit pas, il en meurt sûrement. »

Le même auteur cite comme exemple de l'influence des féticheurs sur l'esprit des noirs une anecdote typique que je vais résumer en quelques mots : Certain jour un indigène, ayant été accusé de vol au préjudice d'une sous-factorerie, fut conduit à l'Européen directeur de l'agence commerciale. Or, cet indigène était un sourd-muet et son infirmité l'avait fait prendre pour un fétiche ; aussi, quand l'ordre fut donné de faire conduire le malheureux dans une salle voisine, aucun des Kroumen présents ne consentit à exécuter cet ordre. Tous déclarèrent que c'était un fétiche et qu'ils ne voulaient pas avoir affaire à lui. Quelques heures plus tard une tornade survint, la barre fut atrocement mauvaise et une pirogue chavira en voulant la franchir. Les Kroumen en conclurent naturellement que le fétiche se vengeait du mauvais traitement qu'on voulait lui faire subir. Peu s'en fallut que l'Européen ne fût en butte à la violence des noirs, car ceux-ci, surexcités, manifestaient contre lui leurs sentiments en l'accusant d'avoir fait déchaîner l'esprit du mal.

1. Kilema, à 50 kil. sud du Kili-Mandjaro, dans l'Afrique orientale allemande.
2. *Loc. cit.*, p. 132.

On pourrait citer mille faits identiques.

La sobriété n'est pas la qualité dominante des fétiches. Le grand sorcier des Kamba dont je parlais plus haut, n'avait pas craint de faire honneur à la chartreuse, au vin, rhum, cognac. Il déclarait délicieuses toutes ces boissons inconnues de lui, et aurait certainement fait longtemps attendre son royal client, le sultan de Marangu, si on ne lui avait pas rappelé qu'il était attendu. Chanel termine son récit par cette constatation : « C'est très ému que le sorcier nous quitta pour suivre son guide. »

Quand on ne leur offre pas, les sorciers savent prendre; c'est ainsi qu'au Loango, d'après Battel [1], ils accompagnent sans cesse le roi, sont respectés de tout le monde : s'ils vont au marché, ils peuvent prendre tout ce qui leur convient. Battel vit quatre de ces personnages à la cour de Loango.

Sachant l'influence qu'ils ont sur l'esprit des noirs, les sorciers s ont de tous les indigènes d'Afrique ceux qui resteront le plus opposés à la pénétration européenne.

L'introduction des pratiques de la civilisation leur paraît devoir ruiner à tout jamais leur prestige. En sera-t-il réellement ainsi? On peut en douter.

Du reste, même dans l'Afrique du Nord, en pays blanc, les pratiques de sorcellerie restent fort redoutées, bien que les habitants soient d'un niveau intellectuel infiniment relevé par rapport aux noirs, et y soient en contact avec les Français depuis de nombreuses années.

Le fait que je vais citer, choisi parmi bien d'autres, a été observé par moi-même à Ghardaïa en 1897 : Un matin, l'agent de police indigène vient me prévenir que toutes les Oulad Naïl enfermées au dispensaire, au nombre de douze, sont très malades, et que plusieurs vont peut-être mourir. Craignant un empoisonnement, résultant soit d'une imprudence, soit de la malveillance, je me précipite vers le local où ces femmes sont réunies. Plusieurs sont en proie à une violente crise nerveuse; les autres, poussant des cris horribles, se sont réfugiées dans l'angle d'une chambre, accroupies les unes contre les autres. Quelle pouvait être la cause de ce désordre inaccoutumé?

Le matin, au réveil, une de ces jeunes personnes ayant mis le nez à la fenêtre du rez-de-chaussée avait aperçu sur le sol, au pied du mur, deux œufs fendus dont le blanc et le jaune s'échappaient au dehors, œufs sur la coquille desquels avaient été tracées des inscriptions magiques. Un malheur ne devait évidemment pas tarder à se

1. Cité par Hœfer, *Afrique* (*Univers pittoresque*, chap. Congo, p. 435).

produire. Quelques minutes après la découverte des œufs, une Ouled Naïl ayant été dans une des chambres inoccupées crut y apercevoir un diable, « un chitan ». Appeler les amies, pousser des cris et des beuglements féroces, tout cela fut l'affaire d'un instant. Bref, quand, en compagnie de l'agent de police, je fis une visite complète des locaux, personne ne voulut m'accompagner dans la pièce où l'on avait vu le diable. Mi par persuasion, mi par force, j'obligeai les douze femmes à y venir et là, trois d'entre elles, de la meilleure foi du monde, s'attachèrent à me montrer ce diable qu'elles voyaient là, dans un coin, près de la cheminée, dans un coin où.... moi, je ne voyais absolument rien. Les scènes continuèrent pendant une dizaine de jours, et il fallut toute mon autorité, doublée de bons conseils et d'explications réconfortantes, pour arriver à calmer ces esprits.

Il est des régions en Afrique où ce n'est point assez des magiciens, sorciers, devins et médecins pour mettre à contribution la santé, la crédulité et les ressources publiques. Il faut encore que les musiciens s'en mêlent. Chez les Niams-Niams, nous dit Schweinfürth [1], il y a des musiciens de profession, gens d'une classe à part : « Ces chanteurs ambulants sont toujours parés d'une manière extravagante, coiffés de plumets fantastiques, couverts de morceaux de bois et de racines, de pieds d'oryctérope, d'écailles de tortue, de becs d'aigle, de serres d'oiseaux de proie, de dents de mainte espèce, en un mot de tout ce qui peut prétendre à quelque rapport avec l'art occulte du magicien. A peine arrivé, l'homme aux talismans commence à relater ses voyages dans un récitatif plein d'emphase, et n'oublie jamais de conclure par un appel véhément à la générosité de ses auditeurs, leur rappelant que des anneaux de cuivre et des perles lui sont dus comme salaire ». A cela près, de quelque différence dans la parure, on retrouve ces chanteurs ambulants dans l'Afrique entière. Baker et d'autres Européens les ont honorés du nom poétique de ménestrels, mais celui de Hachaches (bouffons), que leur donnent les gens de Kartoum, est infiniment plus juste.

Ce qu'il y a de plus curieux à signaler c'est l'incontestable bonne foi qui, dans un grand nombre de cas, dirige magiciens et sorciers [2]. Ils croient les premiers à leur pouvoir magique et bravent toutes les tortures pour en faire usage au profit de leur vengeance. Sur ce point l'opinion de Burton doit être admise. Comme on l'a vu en Europe et ailleurs, non seulement le sorcier avoue son crime en face du bûcher, mais il s'en fait gloire : « J'ai tué un tel, j'ai mis la maladie sur tel autre ».

1. Schweinfürth, *Au cœur de l'Afrique*, II, p. 30.
2. Burton, p. 643 à 659.

Les marabouts du Nord de l'Afrique ont tenté de marcher sur les traces des sorciers et on peut appliquer aux uns et aux autres cette observation du général Daumas, à savoir que leurs paroles deviennent des oracles auxquels la superstition ordonne d'obéir et qui règlent à la fois les discussions privées et les questions d'un intérêt général.

Il importe maintenant que nous exposions dans quelle mesure les sorciers savent sciemment tirer parti de la crédulité des noirs. Au Soudan, les noirs sont persuadés que l'esprit véritable sort chaque nuit dans le village; s'il pousse un cri pendant cette promenade nocturne, c'est la mort de quelqu'un qui en résulte.

La vérité est que le Nama-Dionfa Coutingui (chef des initiés) est au courant de tout ce qui se passe et que, quand il prévoit la mort imminente de quelque individu, il pousse, la nuit, le cri en question afin de maintenir les populations dans leur crainte superstitieuse [1]. Avec un peu d'adresse, celui-ci peut tirer parti de bien des faits, suivant le cas, apoplexie, paralysie, cécité, etc., le grand prêtre dira, après coup, qu'il avait lancé le Korté pour tuer ou pour punir. Par contre, si le malheur s'abat sur un adepte, l'explication change : « C'est Dieu qui a fait ça [2] ».

Il peut arriver que le sorcier, sans être élevé au grade de roi fétiche, ait une certaine influence politique. Son habileté en quelque sorte professionnelle fait de lui un auxiliaire précieux. Quand un souverain craint de se montrer à des étrangers, il prie le sorcier de les recevoir en son lieu et place. C'est ce qui est arrivé en 1903 chez Sa Majesté Mouézi-Kisabo Ier, souverain de l'Ouroundi, dans l'Ounyanyembé, à l'occasion d'une visite faite à ce roitelet par quelques Européens.

De même que les sorciers se laissent parfois utiliser pour le bien du roi, de même l'intervention des idoles peut être invoquée dans le but de faire excuser les vols commis par des indigènes. Le marquis de Compiègne raconte [3] comment le fusil pris à un de ses compagnons, M. Amoral, fut, après bien des recherches, retrouvé entre les mains du grand fétiche.

Les sorciers et devins se mêlent en Afrique à la plupart des actes importants de la vie sociale. Leur rôle principal consiste à écarter un danger qui menace, ou à solliciter du fétiche la faveur d'une pluie bienfaisante. Le passage de la barre donne, en maints endroits,

1. Ct. Tellier, *Autour de Kita*, p. 141.
2. *Ibid.*, p. 142.
3. In *Okanda-Bangouens-Osyéba.*

lieu à des facéties religieuses qu'accomplit le sorcier, sinon avec une grande conviction, au moins avec un grand sérieux.

Guiral, dans son ouvrage sur le Congo, nous raconte ce qu'il advint au départ de Ukouna, dans le pays des Bakourous [1] : « Une brise assez forte venait de se lever et le Congo, qui n'a pas en cet endroit plus de 200 mètres de large, était très agité. Les lames déferlaient contre la pirogue et nous envoyaient des paquets. Macoulis s'assure que chacun est à son poste, puis il coupe une branche d'arbre, l'agite sur l'eau, frappe sur l'avant de la pirogue et donne le signal du départ. L'embarcation file sous la vigoureuse impulsion des rameurs et coupe la lame. La chose n'allait pas sans danger, mais Macoulis avec sa branche qu'il brandit sans cesse, avec ses fétiches qu'il invoque, fait tant et si bien que nous arrivons sans encombre de l'autre côté. »

De même que, dans les pays civilisés, les gens appelés à voyager s'assurent contre les accidents, de même en Afrique, les indigènes ne sauraient quitter leur pays ou partir pour un voyage sans s'être au préalable fait fétiche. Pour fétiche un homme ou un objet, on agite autour de lui une corne fétiche, puis on mâche une espèce d'herbe et, en soufflant, on en crache les débris sur la personne ou la chose que l'on veut préserver de toute mésaventure.

Le procédé n'est pas unique.

Un jour [2] son interprète, Ogoula, donna à M. Guiral un réjouissant spectacle. Suivant son habitude, il « se fit fétiche pour la route. Le fétiche et Ogoula étendus à terre, se livrant à des mouvements plus désordonnés les uns que les autres, broyèrent du noir authentique (fragments de braise refroidie) et s'enduisirent le corps d'huile de palme, pendant que le tam-tam faisait entendre ses sons discordants. La cérémonie dura une heure. »

Pour éloigner la pluie, les Batékés agitent en l'air leurs cornes d'antilope, et crachent dans la direction des nuages menaçants.

Si la pluie n'arrive pas, ils courent au village se vanter de leur succès ; mais si quelques gouttes d'eau viennent à tomber, ils cessent d'agiter leur talisman, sous prétexte qu'ils ont les bras fatigués, et donnent ainsi à l'orage la permission de venir. Chez les Cafres plus encore que chez les Batékés, des pratiques de magie sont exécutées pour amener la pluie qui, chez eux, est la vraie source de richesses ; mais, le plus souvent, c'est la fourberie des sorciers qui est mise en évidence, bien plus que leur pouvoir surnaturel. Dans le cas d'une longue sécheresse on a recours à eux ; c'est quelquefois un Cafre,

1. Guiral, *Le Congo français*, p. 267.
2. *Ibid.*, p. 176.

mais plus souvent un Hottentot, qui se charge de faire tomber la pluie : on lui paye pour cela, d'avance, plusieurs pièces de bétail. On commence par tuer un bœuf ou une vache; le prétendu magicien trempe une baguette dans le sang de la victime, et en arrose la foule; il se promène ensuite au milieu de l'assemblée ou bien il se retire seul dans une hutte, en chantant, tandis que la horde réunie danse et chante aussi. On attend sans murmurer l'effet du sortilège jusques environ un mois après la prédiction; mais si, passé ce terme, elle ne s'est pas accomplie, on va à la recherche du magicien, qui d'ordinaire a eu la précaution de s'évader avec le salaire de sa friponnerie. S'il a le malheur de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivent, il est assommé sans miséricorde.

Les nègres croient aux relations surnaturelles de certains indigènes avec différents animaux. Dans la vie pratique, cette superstition peut donner lieu à maints incidents, les uns tristes, les autres seulement grotesque.

Le regretté commandant Henri Rivière, dont le nom est en bonne place dans les fastes de notre histoire coloniale au Tonkin, a publié en 1866 un article où il racontait de façon fort humoristique une superstition des nègres du Gabon relativement au requin. D'après eux, les orangs-outangs sont des frères de race maudite; les autres singes sont volontiers considérés comme des cousins germains; ils vivent en assez bonne intelligence avec les crocodiles, mais ils professent une aversion toute particulière pour le requin qui, par contre, a pour la chair nègre une certaine prédilection.

Comme commandant de l'*Espadon* en station au Gabon, Rivière observa sur le vif combien est grande la superstition indigène à l'égard du requin : Deux matelots faisant leur toilette dans la roue de bâbord, l'un se mit à nager, l'autre assis sur une des pales laissait baigner ses jambes; le requin flaira le nageur, ne l'attaqua point et saisit celui qui était assis. « Li qui nageait près requin, pas avoir été mangé, cela pas naturel, li être de la famille à requin. » Aux soupçons succèdent bientôt les injures. Quelques jours après, second incident : une pirogue doit aller à terre, le noir suspecté demande à être remplacé; accordé. Traversée pénible; au passage de la barre la pirogue chavire, le remplaçant est happé par un requin. « C'était le requin qui avait prévenu son parent de céder son tour ce jour-là. » Injures, coups, rien ne fut épargné au « parent à requin ». « Jamais li prendre requin. » Un jour, chargé de surveiller les lignes à crocs, le malheureux parvint à amener un superbe requin sur le pont. « Eh bien, dit aux noirs le commandant, persisterez-vous à dire que

votre camarade est de la famille à requin? » « Li! brouillé avec sa famille », répondirent-ils.

Les noirs admettent les métamorphoses de l'homme en tel ou tel animal. M. le Dr Plouzané raconte qu'à Sedhiou, dans la partie Sud de la Sénégambie, à une centaine de kil. Est de la Casamance, un noir nommé Dugé passait aux yeux de tout le village pour se changer toutes les nuits en caïman. Un indigène ami de Dugé, se baignant un soir dans la rivière, est mordu à la jambe par un caïman. « Laisse-moi, Dugé, laisse-moi, dit-il en apostrophant celui-ci, on ne fait pas de mal à un ami. » Puis, comme le caïman tenait toujours bon, le noir se débattant violemment cria : « Cesse cette mauvaise plaisanterie, ou tu t'en repentiras ». Cette plaisanterie avait sans doute assez duré, car le caïman lâcha prise. Le lendemain matin le noir blessé rencontre Dugé qui se rendait au marché : « Tu n'as donc pas assez mangé de viande cette nuit? — Oh! ça c'est une autre histoire, ce sont des affaires de nuit », répondit d'un air mystérieux Dugé, paraissant convaincu lui-même de ces nocturnes choses.

Un fait plus bizarre, et qui ne saurait s'expliquer scientifiquement, a été relaté par le colonel Frey : En 1882, un indigène, spahi sénégalais, atteint de la maladie du sommeil, refusait toute nourriture, et répondait invariablement à toutes les questions : « C'est le marabout Samba qui m'a jeté un sort et qui seul peut m'ordonner de manger et par suite m'empêcher de mourir ». On attribuait au même marabout la mort d'un indigène qui, quelque temps auparavant, avait succombé dans des circonstances analogues. Le marabout, bien qu'il niât posséder un pareil pouvoir, cédant enfin aux menaces de quelques Européens, chefs du spahi, fut mis en présence de ce dernier et le soumit à une sorte d'exorcisme. La suggestion, si suggestion il y avait, cessa, car le charme fut rompu, et le spahi guérit [1].

Il faut donc reconnaître la part considérable qui revient à la fois à la crédulité des victimes et à la fourberie des sorciers [2]. Car il est avéré, chez ces gens crédules, que beaucoup d'individus portent en eux un diable malfaisant : les uns s'en servent pour commettre des crimes, d'autres, inconscients, ne sont que l'instrument du diable. Cela permet de nier ou d'avouer selon la tournure des événements. Pourquoi la personne ainsi accusée d'avoir par d'extravagants actes de sorcellerie causé la maladie d'un individu ne nie-t-elle pas? Pourquoi le féticheur-docteur accuse-t-il telle personne? Le sorcier est-il parfois complice de la personne qui recevra des cadeaux, ou est-il

1. Frey, p. 262.
2. A. Nebout, *Notes sur le Baoulé*, p. 402.

son ennemi, s'il veut que l'affaire tourne mal? A-t-il pouvoir magnétique et mystérieux pour influencer, suggestionner des gens choisis? Il nous faut sincèrement avouer combien il est difficile d'élucider toutes ces questions.

Chez les Baoulés, il court des fables fantastiques sur les diables habitant le ventre des noirs et sur leurs actions : les uns changent leur propriétaire en caïman pour dévorer des gens; d'autres, en une nuit, les emportent à des centaines de kilomètres pour tuer une victime; nous avons vu nous-même des indigènes habituellement raisonnables, pris périodiquement d'une sorte de folie, rugir comme des fauves, attirés de force vers l'eau, danser frénétiquement, etc. M. de Grandpré, officier de la marine royale, écrivait dans sa relation d'un voyage à la côte occidentale de l'Afrique : « Je n'ai vu nulle part d'emblème de divinité rémunératrice; cela tient à ce que les prêtres, très grands jongleurs, entretiennent le peuple dans une terreur superstitieuse dont ils font leur profit, et par conséquent ne leur représentent jamais leurs dieux que terribles et irrités. On les apaise par des présents dont les prêtres s'emparent.

« Le fétichisme alimente une quantité d'hommes pieux qui vivent de son exploitation. Il pourvoit aux besoins du mfoumo, qui est un voyant; du mchahoui ou magicien, du mgouézi, qui, chez les Vouazégoura et les Vousagara, pratique la divination, prédit la famine, la guerre, les maladies et la mort et lit l'avenir dans la position relative de petites baguettes jetées par terre au hasard; brochant sur le tout, il y a le mgabga, au pluriel vouaganga, ou faiseur de pluie des tribus du Sud, qui est commun à toutes ces peuplades et se retrouve bien au nord de l'équateur; il reçoit dans les provinces du centre le nom de mfouma, ainsi que le voyant [1]. »

Les sorciers ont encore d'autres sources de profits : outre ceux que leur donne l'épreuve du poison chez des coqs, ils vendent des amulettes dont chacune a la vertu de guérir une maladie particulière [2].

Les enseignements que nous trouvons dans la récente relation du voyage de M. Moriak nous prouvent que rien n'est encore trop changé en Afrique, depuis que Burton écrivait les lignes citées plus haut. C'est à nous, ethnographes, de saisir sur le vif les faits intéressants, car, en Afrique comme dans les autres pays, un temps viendra où, du fait de la pénétration européenne, les populations indigènes perdront cette physionomie particulière qui les rend si intéressantes à observer.

1. Burton, p. 643 à 659.
2. De Moriak, *Tour du Monde*, 1903.

L'ŒUF FEMELLE

Par Gustave LOISEL [1]

Les nombreuses observations et expériences que l'on a faites pour rechercher les causes qui déterminent les sexes montrent que ces causes résident presque toujours déjà dans l'ovaire ou dans l'ovule [2]. Les anciens admettaient que les germes mâles proviennent du côté droit du corps et les germes femelles du côté gauche, d'où cette idée, soutenue encore au XIXe siècle par Millot, médecin de Louis XVIII, que l'ovaire gauche forme exclusivement des œufs devant donner naissance à des embryons femelles, l'ovaire droit donnant les mâles.

L'idée était fausse, car l'expérience démontre surabondamment que des individus castrés unilatéralement procréent indistinctement des individus de l'un et de l'autre sexe. Mais il y a d'autres faits qui semblent bien nous montrer pourtant que les ovaires d'un même individu peuvent, dans certaines circonstances, former exclusivement des œufs mâles ou des œufs femelles. Chez les invertébrés, par exemple, Boiteau (1887) fait reproduire pendant six ans, des générations successives de Pucerons exclusivement femelles; chez les Oiseaux, on cite le cas d'un même couple de Pigeons satin qui, pendant dix ans, n'a guère produit que des femelles (50 à 60 contre 1 ou 2 mâles); chez les Mammifères, Darwin (1871, t. I, p. 327), parle d'une Jument arabe qui, accouplée sept fois de suite, avec autant de mâles différents, donna naissance chaque fois à une petite pouliche; enfin, dans l'espèce humaine, on peut citer, comme exemple, le cas du beau-père de Santerre, le brasseur-général de la Révolution, qui eut, avec la même femme, vingt-six filles sans avoir jamais pu obtenir de garçon [3]; la contre-partie se trouve dans le cas du général Carteaux, qui commença le siège de Toulon en 1793 et dont la descendance se composa de vingt-quatre fils avec, comme dernier enfant, une fille.

1. Conférence faite à l'École d'anthropologie en janvier 1905.

2. Voir G. Loisel, Le problème du déterminisme sexuel et de la procréation des sexes, *La Revue des idées*, 15 déc. 1904 et 15 janv. 1905.

3. Cette indication, qui m'a été gracieusement communiquée par M. G. Lenôtre, se trouve dans un volume paru à Meaux en 1869 et intitulé : *Santerre, général de la République française*, par A. Carro (v. p. 11).

Il semble bien évident que, dans tous ces exemples, les œufs pondus étaient toujours de même sexe ou plutôt possédaient, d'une manière représentative ou en simple puissance, la caractéristique essentielle du sexe femelle. Il s'agirait donc d'étudier attentivement les œufs, de noter exactement les différences qu'ils présentent pour pouvoir mettre en évidence, dès l'abord, cette caractéristique.

Si l'on en croit certaines données, le problème serait résolu pour quelques espèces animales. Il est facile de voir, en effet, que beaucoup de femelles d'invertébrés pondent normalement deux sortes d'œufs, chaque sorte correspondant généralement à un seul sexe donné. En voici les exemples les mieux connus :

Les Dinophiles (*Dinophilus*) sont de petits vers microscopiques qui représentent sans doute, dans la faune actuelle, la forme ancestrale des Annélides. L'espèce géante, le *D. gigas* Weld, qui atteint deux millimètres de long et le *D. vorticoïdes* (ou *caudalis*) qui est vivement coloré en rouge se trouvent abondamment sur la plage de Wimereux, nageant au milieu des algues, dans les grandes flaques que la mer laisse en se retirant et où, avec un filet fin, on peut en prendre parfois tant que l'on veut; une autre espèce intéressante le *D. apatris*, qui est incolore ou blanchâtre, est plus rare à Wimereux; c'est sur elle que Korschelt (1887) a montré que les sexes pouvaient se distinguer déjà dans l'ovaire par la présence de deux sortes d'ovules : les uns plus grands qui donneront naissance à des femelles, les autres trois fois plus petits, au moins, d'où sortiront les mâles.

Un second exemple nous est fourni par le Phylloxera de la Vigne (*Ph. vitifolii*, Fitch). A partir du mois de juin, dans notre pays, on voit les larves de cette espèce qui jusqu'ici étaient restées dans la terre, collées sur les racines de la vigne, se transformer en individus ailés. Ce sont des femelles qui sortent de terre, grimpent le long des tiges et s'envolent pour aller pondre en d'autres lieux; leurs œufs, qui se développent par parthénogénèse, sont de deux sortes : les plus gros donnent toujours naissance à des femelles, les autres donnent des mâles. Pour Planchon, ces deux sortes d'œufs ne seraient pas pondus par les mêmes individus : les premiers proviendraient de grosses femelles qu'il appelle des femelles *gynécophores*, les seconds de femelles plus petites, à apparence chétive, et qu'il appelle *andromorphes*.

D'après Mme Brocadello (1896) on pourrait faire des observations analogues chez le Bombyx du mûrier (*Sericaria mori*). Cette Italienne, ayant groupé les œufs de diverses races suivant leur grosseur, a trouvé que les œufs les plus gros donnent de 88 à 95 0/0 de chenilles femelles alors que les autres donnent de 88 à 92 0/0 de mâles. D'après

d'autres observateurs, il en serait de même pour les œufs d'un hyménoptère, la Tenthrède du groseillier (*Nematus ventricosus*), et d'un papillon, l'*Ocneria dispar*.

Cependant Cuénot a repris récemment (1905) les expériences de Mme Brocadello en comptant comme petits les œufs qui passaient à travers un tamis à pierres précieuses et comme gros ceux qui restaient sur ce tamis[1]. Or les résultats auxquels il est arrivé, en mettant en incubation ces œufs, ne viennent pas confirmer ceux de Mme Brocadello. En effet, 267 œufs petits lui ont donné 138 mâles et 129 femelles; d'autre part, 257 œufs gros ont produit 125 mâles contre 132 femelles : on trouve bien encore un excédent de mâles pour les petits œufs et un excédent de femelles pour les gros, mais les différences sont ici trop faibles pour qu'on puisse en tirer une conclusion ferme.

On trouve enfin un certain nombre d'espèces animales, telles que les Mésostomes, parmi les Turbellariés (v. A. Schneider, 1873, p. 37), les Daphnies, parmi les Crustacés, les Mélicertes, les Hydatines et d'autres Rotifères (Joliet, 1883; Zelinka, 1892; Nusbaum, 1897) chez lesquelles les femelles pondent deux sortes d'œufs d'aspect tout à fait différent : ce sont d'abord des œufs fécondables, gros, à coque épaisse, colorée, opaque et résistante et qui restent pendant tout l'hiver à l'état de vie latente, d'où le nom d'*œufs d'hiver* qu'on leur donne habituellement; ce sont ensuite des *œufs d'été* qui se développent sans fécondation préalable, aussitôt après avoir été pondus et qui se distinguent des premiers parce qu'ils sont plus petits et parce que leur coque molle et transparente les rend beaucoup moins résistants. Ces œufs d'été peuvent donner naissance à des mâles aussi bien qu'à des femelles parthénogénétiques; mais, en les examinant de près, on peut reconnaître d'avance ceux d'où sortiront les femelles et ceux qui formeront les mâles. Voyons par exemple ce qui se passe chez les Mélicertes, très bien étudiées par Joliet (1883) et par Zelinka (1892).

Les Mélicertes se trouvent en abondance, pendant tout l'été, dans les mares les plus modestes. Ce sont de petits Rotifères microscopiques qui vivent à demeure dans des tubes brunâtres, longs de 1 millimètre et demi et qui sont fixés, par une des extrémités du tube aux brindilles de bois mort ou à la face inférieure des feuilles de plantes aquatiques.

Comme cela existe à un moindre degré chez le Phylloxera, on peut tout d'abord distinguer ici autant de formes femelles qu'il y a de sortes d'œufs. Les pondeuses d'œufs d'hiver se reconnaissent

1. Les trous de ce tamis, très rigoureusement calibrés, ont exactement 1 mm. 31 de diamètre.

à leur plus grande saillie, à la couleur foncée de leur ovaire et de leurs œufs. Les pondeuses d'œufs d'été femelles, mais surtout celles qui pondent des œufs d'été mâles, sont plus petites; de plus ces deux dernières formes peuvent encore se distinguer à première vue l'une de l'autre par l'aspect de la glande génitale ou des œufs [1]. Voici ce qu'en dit Joliet, décrivant une espèce commune sous les feuilles d'Elodea, *Melicerta ringens* : « L'ovaire des pondeuses d'œufs mâles est plus transparent que celui des pondeuses d'œufs femelles, et l'œuf qui s'y forme est lui-même moins foncé, moins chargé de granules. Il est, en outre, beaucoup plus petit, son volume n'étant guère plus du tiers du premier. Aussi ne met-il pour mûrir que le tiers environ du temps qui est nécessaire à parfaire un œuf d'été femelle. — Dans l'espace de cinq à six heures, un œuf mâle peut apparaître dans l'angle de l'ovaire, grandir, arriver à maturité et être pondu. Comme, d'autre part, le développement embryonnaire de l'œuf mâle, une fois pondu, n'est pas beaucoup plus rapide que celui de l'œuf femelle, il en résulte que tandis que dans un tube d'œufs femelles on ne trouve que deux ou trois œufs, dans un tube à œufs mâles on en trouve généralement de six à dix et même douze. » (Joliet, p. 163.)

Les œufs femelles sont donc beaucoup plus volumineux que ceux destinés à produire des mâles, ce qui tient en partie à la durée plus grande de leur formation dans l'ovaire. D'après Zelinka (1892, p. 3.), chez *Melicerta ringens*, la longueur des œufs d'où sortent des femelles va de 0 mm. 12 à 0 mm. 17, la largeur varie entre 0 mm. 06 et 0 mm. 07; pour les œufs mâles la longueur est de 0 mm. 08 à 0 mm. 09 avec une largeur correspondante. Plate et Nusbaum (1897) nous fournissent des données à peu près semblables pour les œufs de l'*Hydatina senta*, rotifère d'aspect vésiculeux, errant dans nos mares et dans nos étangs où on peut le distinguer à l'œil nu.

Dans cette espèce, les œufs femelles sont ronds ou ovales; les premiers ont un diamètre variable de 0 mm. 10 à 0 mm. 14 pour Plate, de 0 mm. 09 à 0 mm. 10 pour Nusbaum; dans les seconds, le plus grand diamètre varie de 0 mm. 10 à 0 mm. 15, le plus petit de 0 mm. 10 à 0 mm. 135 (Nusbaum). Les œufs mâles peuvent également être distingués, avec Nusbaum, en ronds et en ovales; les premiers ont un diamètre de 0 mm. 07 pour Plate, de 0 mm. 09 pour Nusbaum; les seconds ont un grand diamètre variant de 0 mm. 09 à 0 mm. 12 et un petit allant de 0 mm. 075 à 0 mm. 10 [2].

1. Les femelles pondent leurs œufs dans l'intérieur de leurs tubes où ces œufs restent pendant la durée de l'incubation.

2. Nusbaum et Plate font cette remarque que les petits œufs peuvent donner exceptionnellement naissance à des femelles au lieu de mâles.

Chez les vertébrés, il n'y a que les œufs de Pigeons et de Poules qui peuvent nous arrêter et encore les données qu'ils nous fournissent sont beaucoup moins précises que celles que nous venons de voir chez les invertébrés. On sait que l'ovaire des Pigeons verse dans l'oviducte, à peu près au même moment, deux œufs qui ne seront pondus cependant qu'à un ou deux jours d'intervalle; dix-neuf à vingt jours après la ponte, ces deux œufs éclosent, et, si l'on croit une opinion généralement répandue parmi les éleveurs, le premier œuf pondu donnerait toujours une jeune femelle et le second un jeune mâle. Cette opinion ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'on la trouve déjà rapportée par Aristote; elle est pourtant fausse, comme Cuénot (1900) et nous-même (1903) avons pu nous en assurer en suivant attentivement la destinée d'un certain nombre de couvées prises au hasard. Il est tout d'abord à remarquer que les couvées de Pigeons ne sont bisexuées que dans la proportion de 50 pour 100 environ; ainsi, sur 63 pontes observées par nous, il n'y en a eu que 34 qui nous aient donné à la fois un enfant mâle et un enfant femelle. Or, dans ces cas, le premier œuf pondu n'a été mâle que 21 fois; d'un autre côté, dans 240 cas, dont nous n'avons connu que le sexe de la première ponte, nous avons trouvé presque autant de femelles (119) que de mâles (121); enfin dans 166 cas où nous n'avons connu que le produit de la seconde ponte, nous avons obtenu plus de mâles (86) que de femelles (80), ce qui est contraire ici à la croyance populaire.

Pour les Poules, c'est encore à la plus haute antiquité qu'il faut remonter pour trouver le point de départ de l'opinion qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui sur la sexualité des œufs. En effet, on croyait couramment, chez les Romains, et cette croyance venait sans aucun doute d'Égypte, que les œufs longs et pointus, à coquille rugueuse, donnaient toujours des mâles, alors que les œufs ronds et bien lisses donnaient des femelles. C'est cette opinion que l'on trouve encore répandue aujourd'hui dans beaucoup de pays. Voulant vérifier sa justesse, le Dr Gillot, (1897) met en incubation 20 œufs de poule à *bouts ronds*; il obtient seulement 16 poussins dont 14 femelles et 2 mâles; d'un autre côté, neuf œufs à *bouts pointus* lui donnent huit mâles, l'un des œufs ayant été cassé pendant l'incubation. Deux ans après, en 1899, Madame Petit met en incubation 12 œufs de poule à *bouts pointus* et obtient sept coqs et une poulette sur huit éclosions[1].

1. Citons seulement pour mémoire cette opinion d'un aviculteur de Houdan, J. Philippe : un œuf dont la chambre à air est à base horizontale donne naissance à un coq; un œuf dont la chambre à air est à base inclinée donne une poule.

Les chiffres sur lesquels reposent ces expériences sont évidemment beaucoup trop faibles pour qu'on en puisse tirer quelque conclusion et l'on ne voit pas, du reste, quel rapport direct il peut y avoir entre la forme ou la rugosité plus ou moins grande de la coquille d'un œuf de poule et la sexualité du produit de cet œuf. Mais on peut se demander aussi si ces particularités ne sont point la conséquence d'un état particulier de l'organisme femelle et si, à cet état, ne correspond point une tendance particulière vers une sexualité déterminée. C'est pourquoi nous croyons que ces expériences sont à reprendre sur une plus grande échelle, en tenant compte du plus grand nombre de facteurs possible.

L'attention des zoologistes s'est certainement trop peu arrêtée sur les différences individuelles que présentent les œufs d'une même espèce. Chez les Ascidies, par exemple, les œufs diffèrent notablement par leur volume et par la couleur : les uns sont roses, les autres jaunâtres. Chez les Oiseaux, chez les Poules et chez les Canards par exemple, il est facile de voir que les œufs diffèrent de goût, de poids, de volume, de forme, d'intensité de coloration du jaune et de la coquille, et cela non seulement avec la race, mais encore avec les individus. Chez le Moineau, des différences semblables ont été étudiées d'une façon systématique par Pearson en 1902.

Certes, la plupart de ces variations dans les œufs d'une même espèce doivent tenir à des conditions spéciales du milieu : alimentation, température, etc., dans lesquelles ont vécu les femelles, ou bien à un âge plus ou moins avancé de l'œuf après la ponte. Mais il est possible aussi que nous ayons là précisément, dans ces conditions spéciales, quelques-uns, au moins, des facteurs de la procréation des sexes.

Quoi qu'il en soit, un point est à retenir de cette étude, c'est que dans les rares types où nous avons pu caractériser nettement l'œuf femelle, nous avons toujours vu cet œuf se distinguer de l'œuf mâle par un volume plus grand, par une protection mieux assurée. Et c'est ainsi que l'individu femelle nous apparaît, dès le début de la vie, comme le sexe le mieux pourvu de matière vivante ou de substances nutritives, et comme celui qui peut opposer une résistance plus grande aux causes de mort. C'est là une constatation des plus importantes, qui peut rentrer dans la caractéristique générale de la féminité, et que nous aurons souvent occasion de faire à nouveau.

LA COULEUR DES YEUX ET DES CHEVEUX
ET LA FORME DU NEZ
CHEZ 1270 TSIGANES DES DEUX SEXES DE LA PÉNINSULE DES BALKANS

Par Eugène PITTARD
Correspondant de l'École d'anthropologie.

Nos connaissances anthropologiques sur les Tsiganes sont encore extrêmement fragmentaires. Quelques travaux, de ci, de là, nous ont donné de faibles indications, sur l'indice céphalique en particulier. Les premières recherches datent réellement de 1864. Elles sont dues à Weisbach[1]. Depuis cet auteur, Kopernicki[2], Hovelacque[3], Spengel, Davis[4], entre autres, ont examiné quelques crânes. Parmi les travaux faits sur la population vivante, on peut citer ceux de Broca, ceux de Wilkins et Ujfalvy sur les Tsiganes du Turkestan, ceux de von Luschan sur les Tsiganes de Lycie, ceux de Weisbach et von Steinberg sur les Tsiganes de Transylvanie et de Hongrie, enfin ceux de Gluck sur les Tsiganes de Bosnie-Herzégovine. Mais le total des individus vivants ainsi observés ne dépasse pas beaucoup la centaine. Les conclusions qu'on en pourrait tirer n'auraient donc qu'une bien faible valeur.

Aussi avons-nous porté toute notre attention sur ce curieux groupe ethnique, au cours de quatre voyages scientifiques effectués dans les années 1899, 1901, 1902 et 1903, dans la Dobroudja. Ce territoire, cédé en 1878 à la Roumanie par le traité de Berlin, renferme toutes espèces de populations. C'est une véritable mosaïque de peuples, un véritable congrès ethnologique, comme l'écrivait Élisée Reclus. Pendant de nombreux mois, nous avons parcouru ce pays, village après village, n'ayant que cet unique objectif : l'examen anthropologique de toutes les populations qui l'habitent. Nos registres renferment environ deux cent mille chiffres anthropométriques et notations descriptives. Malheureusement, la mise en œuvre de tous ces documents demande un temps considérable, et nous n'avons pu, jusqu'à présent, que publier de petites notes préliminaires, destinées principalement à fixer une date, à indiquer le champ de nos recherches. En ce qui concerne les Tsiganes, nous n'avons publié que les résultats de nos obser-

1. Weisbach, Beiträge zur Kenntniss der Schädelformen oesterreichischer Völker, *Med. Jahrbuch*, 1864.
2. Kopernicki, Ueber den Bau der Zigeunerschädel, *Arch. für Anthropologie*, 1872.
3. Hovelacque, Sept crânes tsiganes, *Revue d'Anthropologie*, 1874.
4. Davis, *Thesaurus craniorum*, 1867.

vations sur 188 individus, séparés en groupes divers selon leurs propres dénominations : Tsiganes Turcs, Tsiganes Roumains, Tsiganes Tatars, etc., et exception faite toutefois pour l'indice céphalique que nous avons examiné dans la série totale [1].

Au cours de ces diverses publications, nous avons donné des détails sur l'ethnographie des Tsiganes de la Dobroudja. Nous n'y revenons pas.

Sur les 1270 individus qui composent notre série, il y a 840 hommes et 430 femmes. Nous n'étudierons aujourd'hui que les seuls caractères de la couleur des cheveux et des yeux et la forme du nez.

*
* *

En 1897, le Dr Léopold Glück a publié des indications sur la couleur des yeux et des cheveux chez 66 Tsiganes de la Bosnie-Herzégovine [2]. Il qualifie ces Tsiganes de : Mohammedanischen Zigeuner. C'est ce que nous appelons des Tsiganes turcs. Ils sont différenciés ainsi des Tsiganes qui ont adopté la religion chrétienne. Glück a divisé ces 66 Tsiganes en deux groupes; ceux qu'il appelle Tsiganes noirs (Schwarze Zigeuner) et ceux qu'il appelle Tsiganes blancs (Weisse Zigeuner). Les premiers comprennent 28 hommes et 14 femmes ; les seconds nè sont composés que de 13 hommes et 11 femmes. Comme nous avons rassemblé en un seul bloc tous les Tsiganes que nous avons étudiés nous-mêmes dans la Dobroudja, nous rassemblons aussi en un seul groupe les Tsiganes noirs et les Tsiganes blancs de Glück, en ne séparant que les sexes. Voici les indications fournies par ces Tsiganes de Bosnie-Herzégovine :

Couleur des cheveux.

	HOMMES		FEMMES	
	Nombre d'individus.	Proportion.	Nombre d'individus.	Proportion.
Brun foncé.....	28	68,2 0/0	15	60 0/0
Noir.....	12	29,3	9	36
Brun clair.....	1	2,4	1	4
	41		25	

Couleur des yeux.

	HOMMES		FEMMES	
	Nombre d'individus.	Proportion.	Nombre d'individus.	Proportion.
Brun foncé.....	16	39 0/0	15	60 0/0
Gris.....	10	24,4	1	4
Brun clair.....	13	31,7	9	36
Brun.....	2	5	»	
	41		25	

1. Eugène Pittard, *L'indice céphalique chez des Tsiganes de la Péninsule des Balkans* (1261 individus des deux sexes) *Bull. Soc. Anthrop. Lyon*, 1904.

Précédemment, une note avait paru dans l'*Anthropologie*, Paris, 1904 : *L'indice céphalique chez 837 Tsiganes hommes.*

2. Glück, *Zur physischen Anthropologie der Zigeuner in Bosnien und der Hercegovina* : I. *die Mohammedanischen Zigeuner*, *Wissensch. Mitth. aus Bosnien und der Hercegovina*, 1897.

Avec un nombre aussi petit d'individus les proportions des différentes couleurs n'auront qu'une importance très relative.

On remarquera que, pour la couleur des cheveux, on ne trouve que du noir et du brun. Pas une couleur claire. Le brun clair qui probablement correspond plus ou moins à notre châtain foncé n'est représenté dans la proportion que de 30 p. 100 environ, en unissant les deux sexes. Il y a une véritable unité dans la couleur des cheveux chez les hommes et chez les femmes, 97,5 p. 100 d'un côté (noir et brun foncé) et 96 p. 100 de l'autre.

La couleur des yeux présente déjà plus de variations, surtout chez les hommes. En effet, les couleurs foncées (brun foncé, brun clair et brun) ne représentent que le 75 p. 100, tandis que chez les femmes elles représentent le 96 p. 100. Une seule femme a montré des yeux gris, tandis que le 24,4 p. 100 des hommes possédaient les yeux de cette couleur.

∴

Nous passons maintenant à notre propre série. Nous avons admis une gamme plus étendue que celle de Glück.

I. — Couleur des cheveux.

	HOMMES				FEMMES			
	Nombre d'individus.		Proportion.		Nombre d'individus.		Proportion.	
Noirs.....	581	637	69,1 0/0	75,7 0/0	196	199	45,6 0/0	46,2 0/0
Noirs bouclés.	56		6,6		3		0,6	
Bruns foncés..	69		8,2		55		12,7	
Bruns.....	78		9,3		125		29	
Châtains.....	38		4,5		41		9,5	
Châtains clairs.	6		0,7		3		0,6	
Blonds.... ...	5		0,6		6		1,3	
	833				429			

Les sept hommes qui manquent pour atteindre le total de 840 et la femme qui manque également pour atteindre le total de 430 avaient des caractères différentiels en nombre insuffisamment grand pour qu'il vaille la peine de les faire figurer au tableau. Chez les hommes, l'un d'entre eux avait les cheveux noirs et crépus, deux avaient des cheveux bruns foncés bouclés, deux autres des cheveux bruns également bouclés ; un, des cheveux bruns laineux, et enfin un, des cheveux bruns roux. La femme, qui seule manque à l'appel du tableau, avait les cheveux noirs crépus.

Une première constatation se dégage de ce tableau. Ce sont les couleurs foncées qui dominent largement. Si nous faisons abstraction des cheveux châtains et blonds, nous trouvons que les cheveux noirs et bruns comptent dans la proportion de 94 p. 100 chez les hommes et de 88 p. 100 chez les femmes. On en peut donc conclure que, dans leur très grande majorité, les Tsiganes de la Péninsule des Balkans ont les cheveux foncés, le plus souvent noirs. Chez de nombreux sujets, cette couleur noire est même particulièrement caractéristique. Elle est tellement intense que les cheveux — qui sont presque toujours droits, — prennent, en masse, des reflets bleuâtres comme en présentent les plumes de corbeaux ou de pies. Et l'expression

vulgaire de « noir de corbeau » donnée populairement à cette couleur leur conviendrait parfaitement. Ces couleurs foncées, dominant si largement, ont été reconnues également par Glück sur les Tsiganes de Bosnie-Herzégovine, avec les proportions de 97 p. 100 chez les hommes et 96 p. 100 chez les femmes.

Les cheveux clairs sont très rares chez les Tsiganes. Sur 840 hommes, je n'en ai trouvé que 5 (soit le 0,6 p. 100), qui présentaient des cheveux blonds. Chez les femmes, la proportion est un peu plus élevée. Ces dernières d'ailleurs paraissent présenter plus de variétés de couleur, peut-être plus de mélanges que les hommes. En effet, si nous faisons abstraction des couleurs foncées (noir et brun foncé) pour ne considérer notre échelle chromatique qu'à partir des bruns, nous trouvons dans les deux sexes les proportions suivantes :

Hommes 15,1 0/0 Femmes 40,4 0/0

Quant à la forme du cheveu, nous avons déjà dit que les cheveux droits sont possédés par la presque unanimité des individus. Les cheveux bouclés sont dans une faible proportion (hommes 6,6 p. 100). Nous n'avons trouvé que deux individus ayant les cheveux crépus, un de chaque sexe.

Nous voulons faire une petite réserve relativement à cette couleur des cheveux. Nos observations ont été faites, les unes dans l'intérieur des maisons, les autres en plein air et en plein soleil, c'est-à-dire lorsque nous avions la chance de rencontrer des Tsiganes. Dès lors il se pourrait que les observations faites dans l'intérieur des maisons aient un peu chargé la liste des cheveux noirs, au détriment des cheveux bruns foncés. Mais nous ne le croyons pas. Ceux qui ont vu de vrais Tsiganes, surtout des Tsiganes nomades (et en particulier des Tsiganes Turcs) savent jusqu'où peut aller l'intensité de leur pigmentation capillaire.

La réserve ci-dessus pourrait s'appliquer aussi à la coloration de l'iris.

II. — Couleur des yeux.

	HOMMES		FEMMES	
	Nombre d'individus.	Proportion.	Nombre d'individus.	Proportion.
Brun	722	86 0/0	372	86, 3 0/0
Brun clair	5	0,6	7	1, 6
Gris	39	4,6	27	6, 3
Bleu	28	3,3	6	1, 4
Gris bleu	25	3	5	1, 2
Gris brun	18	2	13	3
Gris vert	3	0,4	—	—
	840		430	

Ici, également, c'est la pigmentation foncée qui domine largement. La couleur brune de l'iris est dans la même proportion chez les deux sexes. Les yeux de couleur claire sont rares. En additionnant les yeux gris — avec mélanges — et les yeux bleus, les proportions de ces couleurs claires sont de 13 p. 100 chez les hommes et de 12 p. 100 chez les femmes.

Les Tsiganes de la Péninsule des Balkans ont donc en très grande majorité des yeux bruns, et cela dans les deux sexes.

La série de Glück, à laquelle nous avons déjà comparé la nôtre, a fourni

à cet auteur des indications semblables. Chez les hommes, la proportion des yeux bruns, y compris le brun clair, est de 75 p. 100; chez les femmes elle est de 96 p. 100. Chez les hommes les yeux gris sont dans la proportion de 24 p. 100.

III. — Forme du nez.

Le nez humain présente des formes tellement différentes que nous avons dû adopter une nomenclature assez étendue.

	HOMMES		FEMMES	
	Nombre d'individus.	Proportion.	Nombre d'individus.	Proportion.
Nez droits.....	483	57,5 0/0	304	70,7 0/0
Nez droits relevés à leur extrémité.....	87	10,4	69	16
Nez droits élargis....	34	4	13	3
Nez droits épatés.....	39	4,6	24	5,6
Nez droits aquilins...	147	17,5	12	2,8
Nez droits abaissés...	12	1,4	4	0,9
Nez aquilins.....	35	4,1	2	0,46
Nez épatés.....	3	0,4	2	0,46
	840		430	

Cette nomenclature réclame quelques explications. Les Tsiganes ont toujours — ou presque toujours — le nez assez long. L'indice nasal moyen des petits groupes que nous avons étudiés jusqu'à présent place cette population parmi les mésorrhiniens. Mais la leptorrhinie est très fréquente. Et alors, en dehors des nez véritablement épatés, qui sont fort rares, la forme de l'appendice nasal reste celle du nez droit sur presque toute sa longueur. Les Tsiganes ne présentent pas ce nez enfoncé à la racine, ou bossué, comme nous en avons trouvé si fréquemment dans d'autres populations. C'est ce qui explique pourquoi, en dehors de la forme aquiline vraie et de la forme épatée, nous avons conservé à toutes les autres le terme de nez droit, puisqu'il n'y a que l'extrémité qui se relève, s'élargisse ou s'abaisse. Par exemple, dans ce que nous appelons nez droit élargi, le nez reste droit jusqu'à son extrémité, mais les ailes s'écartent. Vu de profil, ce nez n'en reste pas moins un nez droit.

Dans l'ensemble du groupe, ce sont les nez droits qui l'emportent sur tous les autres, chez les femmes dans une proportion plus grande que chez les hommes. C'est ce qui expliquerait pourquoi, dans les petites séries étudiées jusqu'à présent, nous avons trouvé la femme plus souvent leptorrhinienne que l'homme.

Après le nez seulement droit, c'est celui qui tend à l'aquilinie qui est le plus fréquent chez les hommes. Chez les femmes, c'est le nez relevé — ou retroussé — à son extrémité qui prend la deuxième place. Les nez véritablement aquilins sont relativement rares, de même que les nez véritablement épatés.

En somme, on peut dire que les Tsiganes possèdent un nez droit. On remarque souvent une tendance à l'aquilinie, principalement chez les hommes. Fréquemment aussi le nez se relève — ou se retrousse — à son extrémité.

RÉSUMÉ.

Nous pouvons résumer de la manière suivante les trois caractères que nous venons d'examiner :

Chez les Tsiganes de la Péninsule des Balkans (en l'espèce chez les Tsiganes de la Dobroudja), les cheveux sont en très grande majorité de couleur foncée. Ce sont les cheveux noirs qui sont les plus fréquents, et cela dans les deux sexes.

Si l'on fait un seul groupe des couleurs noire et brune (il s'agit du brun foncé, en laissant de côté les cheveux châtains) on remarque qu'il correspond à la presque unanimité des individus étudiés, et cela également dans les deux sexes (hommes 94 p. 100; femmes 88 p. 100).

Les cheveux blonds sont très rares (0,6 p. 100 chez les hommes; 1,0 p. 100 chez les femmes). Dans un seul cas (femme), nous avons trouvé des cheveux blonds de lin.

Les cheveux des Tsiganes sont droits dans presque tous les cas. La proportion des cheveux bouclés n'atteint pas 7 p. 100 chez les hommes. Les cheveux crêpus paraissent encore plus rares.

Les yeux sont généralement de couleur foncée (brun, marron), dans la proportion de 87 p. 100 environ dans les deux sexes. Les yeux à iris clair (bleu et gris, gris bleu) sont représentés dans la proportion de 12 à 13 p. 100 environ. Si nous en concluons que les Tsiganes ont les yeux bruns, nous devons nous demander où la quantité, déjà sensible, d'iris gris ou bleus a été acquise. Ce serait peut-être plus dans un mélange avec les Turcs, qui ont souvent les yeux clairs, qu'avec les Roumains. Mais, d'autre part, les Turcs ne se mêlent guère aux Tsiganes. Nous préférons laisser cette question en suspens pour le moment, car le dépouillement de toutes nos fiches de la Péninsule des Balkans est loind'être terminé. Rappelons, d'ailleurs, qu'une « race » quelconque, et quel que soit son degré de pureté, ne présente jamais une homogénéité absolue dans tous ses caractères.

Le nez des Tsiganes de la Péninsule des Balkans est le plus souvent droit. Et cette forme reste plus fréquente chez la femme que chez l'homme. (F. 70,7 p. 100; H. 57,5 p. 100). Après le nez seulement droit, sans élargissement trop prononcé des ailes (à la mesure, un tel nez donnerait un indice leptorrhinien) c'est le nez droit avec tendance à l'aquilinie qui devient le plus fréquent chez les hommes, tandis que chez les femmes c'est le nez relevé — ou retroussé — à son extrémité.

Le nez véritablement aquilin est rare (H. 4,1 p. 100; F. 0,46 p. 100). Le nez épaté est bien plus rare encore (0,4 p. 100 environ dans les deux sexes). Peut-être cette dernière forme a-t-elle été empruntée aux Tatars de type mongolique, comme il y en a encore de nombreux représentants dans la Dobroudja. En tous cas, les Tatars paraissent être bien moins difficiles que les Turcs à l'égard des Tsiganes. Nous en avons eu plusieurs exemples.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

1re session tenue à Périgueux

COMPTE RENDU PAR **L. CAPITAN**

Le Congrès préhistorique de France a tenu sa première session à Périgueux du 26 septembre au 1er octobre 1905.

L'organisation de ce Congrès a été parfaitement réalisée grâce à l'activité du secrétaire général M. Baudouin, grâce aussi au zèle et au dévouement du Comité local, dont M. Féaux était le président et M. Aublant le secrétaire.

Les séances ont eu lieu dans le foyer du théâtre de Périgueux, les 26, 27 et 28 septembre, devant un public empressé. Plus de 100 personnes ont assisté à chaque séance.

Le 27 au soir, M. Cartailhac a fait, au théâtre, devant une nombreuse assistance, une intéressante conférence dont le titre était : *Nos ancêtres préhistoriques et leurs cavernes décorées de gravures et de peintures.*

Durant ces trois jours, les congressistes ont été reçus à l'Hôtel de Ville; ils ont visité la ville et les environs, puis le musée du Périgord sous la conduite de MM. de Fayolles, conservateur, et Féaux, conservateur adjoint, et pu admirer les merveilleuses séries préhistoriques que M. Féaux a si remarquablement classées et organisées au Musée.

Le 29 septembre a eu lieu une intéressante excursion à Chancelade, Raymonden et Brantôme.

Le 30 septembre, les congressistes se sont rendus aux Eyzies de Tayac. Ils ont visité, le matin, les gisements classiques de Gorge d'Enfer, Laugerie Basse, Laugerie Haute et la Micoque, sous la direction de M. Féaux. L'après-midi, ils ont visité la Mouthe, que leur a fait voir un des ouvriers de M. Rivière qui avait dû rentrer à Paris le lendemain de l'ouverture du Congrès. Ensuite, l'abbé Brieul leur a fait visiter Font de Gaume, tandis qu'après ces visites par petits groupes, nécessitées par les dimensions des grottes, Peyrony et moi leur avons montré de même les principales figures de la grotte des Combarelles.

Le 1er octobre, dès le matin, une partie des congressistes est allée examiner les belles collections locales de Peyrony, tandis que je conduisais les autres à la grotte des Eyzies. Puis l'ensemble des 80 congressistes gagna le Moustier et examina les gisements et les fouilles qu'y pratiquait en ce moment le Dr Clergeau.

L'après-midi, ils visitèrent la Madeleine et Liveyre et furent reçus au château de Marzac par les sympathiques châtelains, MM. de Fleurieu.

Le soir, le Congrès se disloquait, ayant admirablement réussi, et sans qu'aucun incident fâcheux se fût produit, sauf la chute de bicyclette de notre ami Taté, à Brantôme. Cette chute n'eut pas de suites graves.

On trouvera dans les pages suivantes le résumé aussi concis que possible, que j'ai rédigé d'après mes notes, de toutes les communications faites au Congrès, dont un bon nombre ont un vif intérêt.

MM. les abbés Bouyssonie et Bardon. *Des variations successives de l'outillage en silex dans les stations préhistoriques des environs de Brive.* — Les auteurs ont recueilli, dans diverses stations des environs de Brive, de très nombreux silex dont la position stratigraphique, soigneusement établie, rend l'étude fort intéressante.

Tout d'abord, au sommet des plateaux au sud-ouest de Brive, l'acheuléen avec ses caractères ordinaires. Au Bouïtou, ils ont recueilli une curieuse industrie présolutréenne avec grattoirs allongés du type de Cro-Magnon, des grattoirs épais à retouches verticales du type Tarté, des lames extrêmement retouchées et enfin des lames courtes, esquillées aux extrémités comme si elles avaient été très martelées. Enfin, ces curieux burins sur le bord de lames carrées, souvent associés à des grattoirs carrés ou concaves qu'ils ont décrits ici même (v. *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1903, p. 165).

Dans la grotte de Noailles, ils ont trouvé une industrie analogue avec ocres de teintes variées (v. *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1904, p. 282.

Dans et devant les grottes de Champs et de Comba Negre, ils ont recueilli des pièces solutréennes et magdaléniennes.

M. l'abbé Breuil. *Essai sur la stratigraphie des dépôts de l'âge du renne.* — L'auteur a cherché à synthétiser les nombreuses observations qu'il a faites sur place et dans de multiples collections privées recueillies en divers points de la France. Il propose les coupures suivantes de bas en haut, à partir du moustérien. Une grande division tout d'abord : le *présolutréen* qu'il divise en trois niveaux.

A. Niveau inférieur correspondant sensiblement à la couche à statuettes de Brassempouy et se caractérisant par des silex de formes encore moustériennes plus ou moins modifiées.

B. Niveau moyen caractérisé par les grattoirs épais à retouches verticales (type Tarté), les grattoirs allongés (type Gorge d'Enfer); des lames très retouchées tout autour et présentant parfois d'un côté ou des deux côtés des encoches larges et assez profondes, bien retouchées. A ce niveau correspondraient Spy, les Cottés, Aurignac, la Ferrassie, Cro-Magnon, etc.

C. Niveau supérieur : lames assez fines retouchées d'un seul côté assez fortement (La Gravette, Pair non Pair en partie).

La Faune du présolutréen est caractérisée par le rhinocéros, l'ours, l'hyène, le grand cerf. Il y a peu de renne.

Le *solutréen* se divise naturellement en deux niveaux : A. A la base, niveau des pointes en feuilles de laurier, en rapport avec les couches à gravures et à sculptures ou à gravures à contours découpés. Le renne est

très abondant ainsi que le cheval. — B. Le niveau supérieur à pointes à cran, en rapport avec les gravures associées aux aiguilles. Le Saïga est abondant. Le climat très froid.

Au-dessus vient le magdalénien qu'on peut diviser en trois niveaux : A. Niveau inférieur avec gravures simples, aiguilles, sans harpons, lames en os souvent gravées. Abondance du Saïga — B. Niveau moyen. Harpons avec barbelures d'un seul côté; baguettes demi-cylindriques gravées. Abondance extrême du renne. — C. Niveau supérieur. Harpons à barbelures bilatérales. Ciseaux en bois de renne. Bâtons de commandement (gisement principal), gravures profondément incisées. Renne, cerf, sus.

Au-dessus : *asylien* de Piette.

M. de Mortillet ayant objecté à l'abbé Breuil que cette classification ne paraissait guère n'avoir qu'un intérêt purement local, M. Breuil a montré par de multiples exemples qu'elle se vérifiait exactement dans un grand nombre de gisements français.

MM. Capitan, Peyrony et Bourlon. *Gisements nouveaux du rocher des Eyzies.* — Si l'on regarde la grotte des Eyzies, on aperçoit à 100 mètres environ à droite un large abri relié par une terrasse à la grotte. Sur cette terrasse, il existait des foyers (abri Peyrille) qui ont fourni à l'un de nous (Bourlon) une intéressante industrie correspondant au magdalénien ancien et caractérisée par de grandes pièces très bien retouchées. Ce sont des lames dont un bord est retouché soigneusement; parfois elles se terminent en burin; puis de longs grattoirs, parfois terminés en burins. Une curieuse pièce cylindrique en os est mousse à une extrémité, pointue à l'autre, portant de ce côté une saillie latérale assez saillante; à signaler aussi une phalange unguéale de carnassier percée et un dentale. Pas de faune.

Immédiatement à gauche de la grotte des Eyzies existe une terrasse élevée de 2 mètres environ au-dessus de la plateforme d'accès de la grotte. Elle forme un grand abri (abri Esclafer) qui a fourni aux auteurs une belle série de pièces moustériennes typiques correspondant au plein de cette époque. Les racloirs sont très abondants et de formes variées comme au Moustier, les pointes très bien retouchées sont rares, les disques très rares. Comme faune : cheval, bœuf, une dent de renne.

Plus à gauche encore, sur une terrasse exactement au même niveau que la précédente, dont elle est séparée par un grand promontoire rocheux, existe un autre gisement (abri Audit) dont l'industrie, moustérienne aussi, est tout à fait différente de celle de l'abri Esclafer. Elle semble correspondre au moustérien le plus récent plutôt qu'au niveau inférieur du présolutréen et se caractérise par une extrême abondance de pointes moustériennes ordinairement très plates, exceptionnellement à pointe dans l'axe de la pièce. La plupart ont la pointe incurvée et tournée fréquemment à droite, plus rarement à gauche. Les bords sont retouchés très finement, mais les retouches empiètent peu sur la pièce. Les racloirs sont assez rares, minces aussi et à bords finement retouchés. A noter quelques burins, des perçoirs, de très rares disques, un grattoir rectiligne typique. Avec ce ensemble

plutôt peu archaïque pour du moustérien, quelques haches acheuléennes ovales très rares, mais typiques. Ces trois stations sont absolument inédites.

MM. Capitan, Breuil et Peyrony. *Nouvelles recherches à la grotte des Eyzies.* — On sait que la grotte des Eyzies avait été vidée de son contenu meuble à une époque indéterminée et probablement assez ancienne. Ce contenu avait été en partie rejeté devant la grotte, où il est encore. Les recherches entreprises dans cette terre noire depuis quelques années par les auteurs avec le concours du Dr Clergeau leur ont fourni une nombreuse série de minuscules petits silex très finement retouchés, constituant l'outillage des graveurs sur os de la grotte des Eyzies. Ils ont recueilli aussi plusieurs fragments d'os gravés intéressants, des pendeloques en dents percées, des gravures sur des morceaux de pierres, une grande abondance de fragments d'ocre rouge et quelques morceaux de manganèse apportés par les magdaléniens. Ces fragments d'ocre sont tantôt bruts, tantôt soigneusement raclés, parfois taillés en véritables petits crayons.

Abstraction faite de la question de la peinture du corps, les découvertes des auteurs à Font de Gaume de peintures à l'ocre permet aussi d'émettre l'hypothèse qu'elles ont pu être exécutées par les habitants de la grotte des Eyzies (qui de l'entrée de cette grotte pouvaient apercevoir l'entrée de Font de Gaume). Ces amas d'ocre auraient été accumulés par eux dans ce but dans leur habitat de la grotte des Eyzies.

MM. Capitan, Breuil, Peyrony et Bourrinet. *Recherches effectuées dans la grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne).* — Les auteurs ont rappelé la découverte faite par Peyrony en 1903 des premières gravures sur la cascade de stalagmite à l'entrée de cette grotte, puis celle des nombreuses figures qu'ils ont successivement découvertes depuis lors. Ces représentations extrêmement fines, souvent à peine gravées sur la stalagmite, présentent un intérêt tout particulier : elles sont en effet jusqu'ici seules de leur espèce. Elles sont différentes des gravures sur parois des autres grottes et se rapprochent plutôt des gravures sur os et ivoire par leur technique et le caractère artistique qu'elles présentent. Elles sont d'ailleurs assez petites, mesurant au maximum 40 centimètres, tandis que certaines n'ont pas plus de 7 centimètres de longueur.

Les animaux figurés : cerfs, rennes, bisons, chevaux, bœufs, ont aussi des caractères assez particuliers, (comme les deux bovidés à cornes recourbées). Les relevés de ces figures sont à peu près terminés. Les fouilles pratiquées minutieusement par M. Bourrinet ont permis aux auteurs de constater l'existence de deux niveaux de foyers passant tantôt sous plusieurs des blocs brisés de la cascade stalagmitique, tantôt venant s'appuyer contre ces blocs et recouvrant parfois des gravures, corroborant ainsi nettement l'âge de ces gravures. Ces foyers ont fourni une industrie nettement magdalénienne et quelques os gravés.

MM. Capitan, Bourrinet, Breuil et Peyrony. *Fouilles à l'abri Mége à Teyjat (Dordogne).* — A 200 mètres environ de l'entrée de la grotte de la Mairie,

il existe un abri qui a été soigneusement exploré par Bourrinet. Là, au milieu d'un amas de pierrailles non stratifiées, il a recueilli de fort jolies gravures sur os, entre autres une longue baguette plate sur une de ses faces, finement gravée, et un os portant de curieuses gravures, par exemple celle d'un phoque; c'est une pièce du plus grand intérêt. Une série d'autres objets en os gravés sont aussi fort curieux. D'ailleurs les fouilles continuent.

M. L'abbé Breuil. *L'évolution de l'art pictural et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'âge du renne.* — Des études minutieuses et répétées depuis plusieurs années dans les diverses grottes à parois ornées ont permis à l'auteur de reconnaître la succession des diverses modalités de figuration sur ces parois. L'évolution parallèle de la gravure et de la sculpture peut être comprise ainsi. Les plus anciennes gravures sont celles du type de Pair non Pair ou de la Grèze : gravures profondes d'un art encore assez inhabile. Correspondant à ces figures, on commence à observer des peintures au trait ou au pointillé, soit au manganèse, soit à l'ocre et de caractères analogues aux gravures.

Dans une deuxième phase, on observe les gravures nettement dessinées, soit encore assez profondes, soit au trait assez fin. L'éléphant à trompe recourbée des Combarelles peut entrer dans cette catégorie. Ces figures sont souvent d'un dessin fort remarquable et d'un réalisme excellent. Parallèlement, on constate sur certaines figures au trait des accentuations de ces traits par une ligne noire souvent assez épaisse, parfois même, comme sur certains bisons d'Altamira, un commencement de teinte plate recouvrant certaines parties de l'animal figuré (par exemple la tête).

Le troisième stade est caractérisé par une modification de la gravure, souvent très fine mais souvent aussi d'un dessin notablement moins correct que précédemment, telles toute une série de figures de Marsoulas. En peinture, la teinte plate est d'un emploi courant, le contour est tracé au trait et rempli par une couche régulière et uniforme soit d'ocre soit de manganèse. On peut en voir d'excellents spécimens à Altamira et à Font de Gaume.

Dans le dernier stade de la gravure, les traits sont extrêmement fins et souvent d'une exactitude minutieuse, tel un grand bison de Marsoulas et le petit mammouth de Font de Gaume. La peinture se modifie encore. L'emploi des teintes plates est devenu beaucoup plus rare. Généralement les animaux sont entièrement peints de tons nuancés avec figuration par les vigueurs, des ombres, et du modelé. Les figures du grand plafond d'Altamira sont caractéristiques de cette façon de peindre.

Enfin dans un dernier stade, il n'y a plus de gravures et seulement quelques peintures non réalistes, peut-être symboliques : croix cerclée (Marsoulas), sortes de palmes, figures au trait rouge diverses.

Telle est cette curieuse évolution, qu'avec ses collaborateurs l'abbé Breuil pense reconnaître sur les parois des grottes ornées.

MM. Capitan, Breuil, Peyrony et Bourrinet: *Nouvelles investigations dans les cavernes à parois ornées du Périgord.* — Les auteurs ont montré d'abord l'évolution de leurs recherches dans ces cavernes.

Les observations dans ces cavernes obscures sont si délicates à faire, il faut un tel entraînement pour arriver à déchiffrer à peu près tous les dessins ou peintures gravés sur les parois, que c'est seulement peu à peu que se fait cette étude et la reproduction graphique de ces figures. Actuellement, les auteurs avec leurs dessins, calques, estampages par des procédés spéciaux, photographie, sont arrivés à déchiffrer à peu près complètement les très multiples figures qu'on peut voir dans les grottes à parois ornées.

Parmi ces figures, ils ont pu en reconnaître très nettement qui se rapportent à des figurations de félins, lion ou tigre, ce qui était complètement inconnu jusqu'ici — abstraction faite du dessin publié par Piette cette année-ci même (un félin). Une figure des Combarelles représente un ours et une de Font de Gaume un rhinocéros. Peut-être même dans le groupe auquel appartient un des félins y a-t-il la figuration d'une tête de rhinocéros.

Les auteurs ont reconnu ainsi, calqué et reproduit toute une série d'animaux souvent mal compris jusqu'ici. Ils ont découvert toute une série de figurations humaines qui soulèvent un problème des plus compliqués.

L'étude de la stratigraphie a montré surtout un puissant remplissage des grottes et au-dessus (Font de Gaume) des dépôts archéologiques où ils ont recueilli une jolie tête de cheval gravée sur os (peut-être l'esquisse qui servait au dessinateur à faire ses gravures). Ils ont trouvé aussi les silex (lames carrées brisées) qui servaient à graver les parois et les petits crayons d'encre rouge servant à peindre les figures ou à les retoucher.

MM. Capitan et Peyrony. — *Nouvelles recherches à la Ferassie* (*Dordogne*). — Depuis trois ans environ, les auteurs explorent lentement mais fort soigneusement ce très curieux gisement. Dans les couches les plus inférieures qui s'étendent obliquement le long de la colline, on trouve une fort jolie industrie moustérienne typique avec un grand nombre de racloirs, parfois fort beaux, des pointes plus rares dont quelques-unes très belles, des disques. Ils n'ont pas trouvé de haches. Faune : bœuf en grande quantité, grand cerf, sus, hyène, renard. A la partie supérieure, on voit apparaître de longues lames.

Mais c'est surtout dans la petite grotte, située à deux ou trois mètres plus haut, que les auteurs ont pu observer avec la plus grande netteté la stratification suivante : à la base, une couche de sable jaune stérile; au-dessus (couche infér.), une couche rouge ou grise avec lames à dos abattu, retouchées à une extrémité en perçoir ou en burin; des grattoirs épais du type Tarté; des grattoirs pointus à une extrémité, du type de Cro-Magnon, et surtout comme pièces très typiques, de grandes lames concaves d'un côté, parfois des deux, et soigneusement retouchées en ces points; puis des lames cassées transversalement, dont une cassure est finement retouchée. Avec cela, la série des grattoirs, dont plusieurs fort épais, et les burins classiques. Comme os travaillés, surtout des os appointés, tel le long poignard fait avec une corne de renne à ramures sciées et extrémité appointée, de petites pointes ovales en os, etc. Comme faune : hyène, cheval et cerf, et quelque peu de bœuf et de renne.

La couche supérieure est très différente, les outils sont beaucoup plus fins,

plus finement retouchés ; des lames à un des bords abattu, des lames carrées, retouchées à chaque extrémité, burins, perçoirs, grattoirs longs, outils complexes (par exemple grattoirs concaves d'un côté et burin de l'autre), et enfin quelques très curieuses pointes à soie en silex. Avec cela, une jolie industrie de l'os : des pendeloques, des lissoirs, des dents de rennes percées, et enfin une charmante gravure sur un morceau d'os représentant un petit cheval entier qui ne mesure que deux centimètres de longueur. Pas trace de harpons. Comme faune : cheval et renne en abondance ; bœuf, cerf. Cet ensemble correspondrait donc aux couches moyennes et supérieures du présolutréen.

M. Coutil. *Similitude de certaines stations paléolithiques du Périgord, de la Charente, du Mâconnais et de la Normandie.* — L'auteur décrit soigneusement cette industrie spéciale caractérisée par de petits coups-de-poing en général de forme ovalaire ou discoïdale, de disques, et parfois de pointes et racloirs du type moustérien.

Cet ensemble industriel assez caractéristique de la partie supérieure des limons de Normandie se rencontre souvent à la surface du sol, par exemple à Saint-Julien de La Liègue (Eure). Là, les pièces sont particulièrement réduites. Dans le Mâconnais et en Charente, divers auteurs ont signalé une industrie en tous points analogue.

Enfin, en Dordogne, soit dans les stations si riches du sud du département, soit à la surface des plateaux, dans certains gisements, comme Combe Capelle, on trouve une industrie très comparable. Il y a là un fait intéressant (dont on pourrait d'ailleurs multiplier les exemples).

M. Durdan-Laborie. *Contribution à l'étude de l'éolithique primitif.* — L'auteur considère que jusqu'ici, le tertiaire a été négligé au point de vue des recherches préhistoriques, au profit du quaternaire. Il y aurait donc lieu de rechercher plus activement les traces de l'être humain primitif ou de l'être préhumain. Il faudrait aussi rechercher l'outillage possible de cette époque dans des formes très primitives résultant surtout de l'emploi de silex extrêmement grossiers et toujours recueillir les pièces en place.

Les sablières de Saint-Prest constituent un point trop négligé et qui pourrait donner la clef du problème. Depuis une quarantaine d'années, jamais de fouilles sérieuses n'ont été pratiquées dans ces remarquables sablières.

Il serait donc de toute importance que les préhistoriens se réunissent pour y entreprendre des fouilles sérieuses, complètes : ce ne serait pas sans de grandes difficultés et de grands frais, mais les résultats seraient tellement importants qu'un vaste effort collectif s'impose.

Quant aux observations faites à Mantes, étant donné les conditions très spéciales où se fait le travail des malaxeurs, elles ne peuvent ruiner la théorie des éolithes.

M. Arne. *Remarques sur les chronomètres préhistoriques d'ordre glaciaire.* — L'auteur indique que sur certaines plages de Norvège, on a constaté une

stratigraphie d'ordre glaciaire où l'alternance des sables et des boues permet d'en déduire une série d'indications d'ordre chronologique.

M. Béchade. *L'homme tertiaire.* — Exposé théorique de la question avec nombreuses généralités.

M. le Dr Baudon. *Un gisement préchelléen sur un haut plateau de l'Oise.* — L'auteur a recueilli en ce point de fort intéressantes pièces. Dans les couches supérieures de ce diluvium de plateau, dit-il, il a trouvé toute une série de pièces chelléennes; au-dessous il n'a plus recueilli que des pièces de taille fort grossière : ce sont tantôt des silex simplement utilisés, tantôt de vrais coups-de-poing, mais à peine façonnés. L'auteur considère ces dépôts inférieurs comme étant préchelléens.

M. Dharvent. *Silex à représentations anthropomorphes et zoomorphes avec pièces à l'appui.* (*Collection personnelle.*) — On sait avec quelle ardeur et quel soin M. Dharvent recueille dans les gisements préhistoriques, surtout quaternaires, des environs de Béthune les silex de cet ordre. Il en a présenté au Congrès une série, entr'autres sa pièce à forme de tête de singe.

Il a insisté encore une fois sur les retouches d'adaptation que présentent plusieurs de ces pièces et qui pour lui perfectionnent l'aspect naturel du silex. Ces pièces sont certainement intéressantes, malheureusement la démonstration de leur façonnement par les préhistoriques dans le but d'en faire de réelles images ne semble pas être encore suffisante pour entraîner de nombreuses convictions.

M. Viré. *Les nouvelles grottes solutréo-magdaléniennes de la vallée de la Dordogne, canton de Souillac* (*Lot*). — L'auteur a pratiqué d'importantes fouilles, dans diverses grottes de la région. Il a étudié particulièrement la grotte de la Cave qui lui a fourni de très belles pièces solutréennes, surtout de superbes pointes en feuilles de laurier. A la partie supérieure, une série de pièces magdaléniennes, dont plusieurs gravures intéressantes. Il a montré au Congrès une série de pièces les plus typiques.

M. Cartailhac. *Silex pygmées de Belvès.* — Cette curieuse petite industrie constitue, d'après M. Cartailhac, un ensemble nouveau et fort intéressant. Quelques membres du Congrès ayant émis des doutes sur l'authenticité de ces pièces, M. Cartailhac, qui les a soigneusement étudiées au musée de Toulouse, où elles sont actuellement, affirme leur parfaite authenticité.

M. Peyrony. *Station néolithique de la Grèze Peyral* (*Dordogne*). — Cette intéressante station découverte par l'auteur renferme une quantité de pièces intéressantes. Les grattoirs sont en grand nombre, tantôt soigneusement retouchés, tantôt assez grossiers. Les perçoirs, lames à dos retouché, pointes, disques sont abondants. Il y a quelques pointes de flèches et peu de haches polies. M. Peyrony en a recueilli pourtant trois beaux spécimens. A côté de ces silex classiques, il y a un grand nombre de pièces d'usage, lames ou fragments de silex, souvent assez bien retouchées exclusivement au point qui était utilisé, soit pour râcler ou couper, soit pour piquer.

M. Lalande. *Le plateau de Bassalair (Corrèze), époque paléolithique.*

M. le Dr Marignan. *Quartzites moustériens de Saturasque (Hérault).* — L'auteur lit un travail sur ces pièces.

M. De Mortillet. *Quartzites taillés en Bolivie.* — L'auteur signale un certain nombre de pièces de ce genre qu'il a pu étudier en Bolivie. Ce sont en général des pièces plus ou moins discoïdes et fort grossières.

M. l'abbé Breuil. — *Quartz taillé des environs de Limoges.* — Cette curieuse pièce, fort grossière mais très caractérisée, de forme acheuléenne, rappelle les pièces analogues de la région toulousaine. On peut la rapprocher aussi d'une pièce recueillie en Vendée par M. Charbonneau publiée dans le précédent numéro de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*. Elle a été recueillie en place par l'auteur dans des limons.

M. Hue. *Le préhistorique dans la vallée de l'Orvanne (Seine-et-Marne).* — L'auteur a recueilli à la surface du sol un assez grand nombre de pièces acheuléennes intéressantes.

M. Jousset de Bellesme. *Physiologie préhistorique.* — De cet exposé très général il n'y a guère à retenir que ce qui a trait à l'étude de la préhension des outils préhistoriques, à propos de laquelle l'auteur expose ses vues théoriques.

M. le Prince Poutjatin. *Résultat des nouvelles fouilles de Bologoie (Russie).* — Notre vieil et éminent ami le prince Poutjatin n'a pas hésité à venir spécialement de Russie au Congrès de Périgueux et à apporter une grande caisse pleine de fort beaux silex recueillis par lui et M. Rœrich sur les bords et aux environs de Bologoie. Les fouilles sur les bords du lac sont particulièrement intéressantes. Il y a là des couches diverses de sables, argiles et graviers se superposant et contenant toutes des silex taillés fort intéressants.

Vers la base plutôt, on trouve (comme aussi d'ailleurs à d'autres niveaux) une série fort intéressante d'éolithes nettement caractérisés.

Dans les couches sus-jacentes on rencontre, avec l'outillage néolithique ordinaire (presque sans haches polies d'ailleurs), des pièces très spéciales. Ce sont d'abord de charmantes et fort nombreuses pointes d'épieux, de javelots, de flèches, de taille et de forme solutréennes en feuilles de laurier. Sur certaines, le travail est merveilleux de finesse et rappelle parfois la taille des plus beaux silex égyptiens : tel ce fragment d'un grand couteau avec retouches régulières couvrant toute la pièce.

Certaines formes sont singulières, telle cette pointe de flèche dont l'extrémité supérieure affecte une forme triangulaire semblant surajoutée à la pointe ordinaire; telles aussi ces pièces en croissant admirablement taillées et rappelant absolument les similaires d'Égypte ou de Danemark. Signalons aussi une sorte de pointe de javelot à base recourbée, un curieux marteau à rainure rappelant en plus petit (9 centimètres de hauteur) ceux de la

Provence et des Basses-Alpes. Enfin trois lames sont retouchées soigneusement sur leur pourtour de façon à donner la silhouette d'une de ces idoles grossières de la Troade ou des gisements de Roumanie : une tête, un corps carré et un petit prolongement à chaque angle indiquant bras et jambes. Un autre fragment de lame donne nettement la silhouette de la partie antérieure du corps d'un oiseau.

Le prince Poutjatin a insisté ensuite sur les éolithes, (surtout fragments de silex utilisés et retouchés), qu'il recueille soigneusement depuis longtemps, et montré leur importance et leur fréquence surtout dans les couches inférieures des bords du lac Bologoie. En somme, remarquable communication. Des applaudissements nourris ont exprimé au prince Poutjatin les félicitations et les remerciements du Congrès. Nous y joignons les nôtres ici.

M. A. de Mortillet. *Sur l'outillage en pierre des populations primitives de la Bolivie.* — Durant le cours de ses explorations en Bolivie, surtout autour du lac Titicaca, M. de Mortillet a pu recueillir toute une série d'instruments en pierre, dont les plus intéressants, par les indications qu'ils donnent sur l'état social des populations primitives, sont la pelle et le maillet.

Les pelles sont formées de plaques assez minces de schiste compacte retouchées sur tout leur pourtour de façon à affecter une forme ovale. Une des extrémités est un peu allongée, formant une sorte de soie, parfois avec une échancrure de chaque côté. Ces pelles sont de dimensions très variées, les unes fort petites, mesurant 5 à 6 centimètres, d'autres plus larges que les deux mains. Elles correspondent aux points où la culture était pratiquée par les Boliviens primitifs. Au contraire, ce sont surtout de lourds maillets, portant une rainure soit à leur partie centrale soit vers une extrémité, que l'on trouve là où existaient des exploitations minières. M. de Mortillet a même pu exhumer un sujet momifié qui avait à côté de lui un gros maillet de pierre emmanché dans une branche d'arbre repliée autour du maillet de manière à l'enserrer. Des liens en cuir fixaient fortement le maillet au manche.

M. Deydier. *Maillets et silex taillés de la vallée du Largue (Basses-Alpes).* — L'auteur a communiqué au Congrès (avec présentation de fort beaux spécimens) le résultat de ses recherches sur ce sujet. Il a pu recueillir une belle collection de ces curieux maillets de pierre, localisés, en France, dans cette région et un peu en Provence. Ils semblent bien être en relation avec l'exploitation des gisements de silex.

Parmi les pièces présentées par M. Deydier, en outre de quelques beaux maillets, il y avait une admirable série de pointes néolithiques en feuilles de laurier de caractère tout à fait particulier, des pointes des flèches exquises et des silex d'une taille et de retouches parfaites. Quelques pièces moustériennes ou même acheuléennes complétaient cette belle série.

M. Sarauw. *Trouvailles dans le Nord de l'Europe.* — L'auteur donne le résultat des très importantes fouilles qu'il a exécutées dans la station du

Grand Marais en Danemark. Pour lui, il s'agit d'une station de l'époque de transition asylienne. L'outillage se compose surtout de tranchets, grattoirs, perçoirs et petits silex. Il décrit de curieuses haches faites avec un métacarpien de bovidé emmanché perpendiculairement dans un manche en bois et usé à l'autre extrémité. Il existe aussi de longs harpons en os à barbelures unilatérales, puis aussi des pièces formées d'un os, de chaque côté duquel sont fixées une série rectiligne de petites lames de silex coupantes.

La faune se compose de l'urus, de l'élan, de l'élaphe, du chevreuil et du sanglier, mais pas de renne. Abondance du pin sylvestre. M. Sarauw pense que ces gisements correspondent à l'asylien, tandis que les Kjœkkenmœddings, plus récents, correspondraient au campignyen. (L'élan a disparu dans les Kjœkkenmœddings.)

M. Thiot. *Similitude de l'outillage néolithique aux environs de Breteuil-sur-Noye (Oise) avec celui de Spiennes (Belgique) et des plateaux de l'Yonne.* — L'auteur montre d'abord à l'appui de sa présentation une série de fort belles photographies de ces silex, grandeur naturelle, exécutées par Mme Thiot et lui-même au moyen de procédés spéciaux (appareil à renversement; objets placés sur une glace à quelque distance du sol).

Il a été frappé avec raison de la similitude très grande de beaucoup de pièces de l'Oise avec celles de Spiennes et de l'Yonne. Le fait est absolument exact pour les grands pics, les longs ciseaux et les ébauches de haches qui sont identiques dans ces deux gisements classiques, et celui de l'Oise qu'il décrit. On pourrait simplement faire remarquer qu'à Spiennes, comme dans l'Yonne, le facies industriel est à peu près le même dans toute la région. Dans l'Oise au contraire il est très varié, chaque station ayant presque son caractère particulier.

M. Déchelette. *Inventaire cartographique et bibliographique des villages fortifiés et ateliers de l'époque néolithique en France.* — Ce très important travail, où son très érudit auteur a accumulé un nombre considérable de documents, d'indications bibliographiques et de cartes, constitue un premier essai (au moins en France) d'un index complet de ces importants gisements.

Il contient une foule de précieux renseignements, mais, comme l'a dit d'ailleurs son auteur, il a besoin de la coopération de tous pour être corrigé, complété et mis au point. Mais pour cela il fallait un premier travail bien fait : il existe bien maintenant.

MM. Lacouloumère et Baudouin. *Découverte d'un nouveau polissoir en Vendée.*

M. Baudouin. *Découverte d'une cachette de l'âge du bronze dans un îlot du marais de Riez (Vendée).*

MM. H. Martin et Ovion. *Une cité lacustre dans le Boulonnais.* — Les auteurs décrivent un gisement où, dans la tourbe, ils ont pu observer un assez grand nombre de pilotis et recueillir des os en abondance, surtout ceux d'un très grand cheval et des poteries dont les unes paraissent très gros-

sières et d'autres portent des ornements au rouleau comme les poteries mérovingiennes.

M. Tabaries de Grandsaignes. *Quelques considérations sur les pirogues monoxyles et détails inédits sur une pirogue de ce genre trouvée à Paris en 1806.* — Ces renseignements sont extraits de notes rédigées par le père du présentateur au moment de la découverte. Il compare à ce propos les diverses pirogues préhistoriques connues et il les rapproche des pirogues monoxyles de nombreux sauvages actuels.

MM. Baudouin et Lacouloumère. *Fouilles et restauration des trois mégalithes de Savatole, au Bernard (Vendée).* — Description de ces fouilles, déblaiement de ces monuments ruinés et description des procédés mis en œuvre pour les reconstituer.

M. Coutil. *La conservation des monuments mégalithiques.* — L'auteur donne la description des quatre belles allées couvertes du département de la Manche. Il explique comment deux d'entre elles ont été détruites malgré ses efforts et comment enfin il a pu obtenir des propriétaires des autres d'en demander le classement. M. Coutil décrit aussi l'état actuel fort délabré du tumulus classique de Fontenay-le-Marmion avec ses chambres sépulcrales si particulières. A ce propos, il demande au Congrès de vouloir bien émettre le vœu que la Commission des Monuments mégalithiques s'occupe activement de cette affaire afin de sauver ce curieux monuments. Cette motion, appuyée par deux membres de la Commission présents, MM. Cartailhac et Capitan, est votée à l'unanimité [1].

M. Béchade. *Un cromlech en Périgord.*

M. Lalande. *Nomenclature des haches polies trouvées çà et là dans le département de la Corrèze.*

M. Tavarez de Proença. *Menhirs gravés et sculptés de Portugal.* — L'auteur a adressé deux intéressants mémoires sur ce sujet. L'un, déjà publié, et qu'il a fait distribuer aux membres du Congrès, se rapporte à deux très curieux menhirs sur lesquels se trouvent de singulières gravures. Sur l'une, on pourrait reconnaître, comme l'ont fait remarquer MM. Déchelette et Taté, un guerrier tirant sur un cervidé et, sur l'autre, deux guerriers avec casques à antennes et grands boucliers du type des guerriers sardes hallstattiens. Des réserves ont été faites sur l'authenticité de ces figures.

M. Olivier. *Sur les faussaires de Digoin.* — L'auteur attire l'attention d'une façon particulière sur cette industrie. Il signale spécialement Veillerot, le chiffonnier de Digoin.

1. Satisfaction a été donnée à M. Coutil; dans sa dernière séance, la Commission des Monuments mégalithiques a voté le classement des allées couvertes de Moitiers d'Alone et de Rocheville (Manche) et voté à M. Coutil la somme qu'il demandait pour la remise en état du tumulus de Fontenay-le-Marmion.

M. Marchadier, de son côté, signale les objets faux de Saintes; M. Chapelet, les pointes de flèche fausses des environs de Moulin et M. l'abbé Chastaing, les faux de Montpellier.

M. de Ricard présente deux belles haches polies qu'il présume être vendéennes ou bretonnes. MM. de Mortillet, Baudouin et Breuil démontrent qu'elles sont des environs de Bergerac.

A la fin de la dernière séance, un premier vœu de M. Cancalon, concernant la protection des gisements, grottes et monuments préhistoriques, a été voté à l'unanimité. A la suite de ce vœu et sur la proposition de MM. Capitan et Breuil, le Congrès a adressé à MM. Peyrony et Bourrinet, instituteurs aux Eyzies et à Teyjat. « ses vifs remerciements et ses félicitations pour la part si importante qu'ils ont prise dans la découverte, la conservation et le don ou l'acquisition par l'État des grottes de Font-de-Gaume, des Combarelles, de Bernifal et de Teyjat. »

INAUGURATION DU MONUMENT DE GABRIEL DE MORTILLET

Le 26 du mois dernier a eu lieu, en présence d'une nombreuse assistance composée d'amis, de disciples, d'anciens collègues et d'anciens auditeurs, venus afin de saluer l'image du grand préhistorien et de rendre encore une fois hommage à sa mémoire, l'inauguration du monument érigé par souscription publique à Gabriel de Mortillet. Ce monument, œuvre du sculpteur La Penne, s'élève dans le square des Arènes de Lutèce, place bien choisie, s'il en fut, pour rappeler le souvenir de celui dont la lutte a rempli une partie de la vie. Calme et silencieuse est maintenant la place, jadis agitée et sanglante: et lui, le vieux maître, est entré dans le repos glorieux après tant de combats!..

Tous les professeurs de l'École d'Anthropologie, tous les membres de l'Association présents à Paris assistaient à cette belle cérémonie, au cours de laquelle notre directeur, le Dr Thulié, a prononcé en leur nom le discours suivant :

Discours du Dr H. Thulié

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Je viens apporter les hommages de l'École d'Anthropologie à la mémoire de Gabriel de Mortillet; non seulement il contribua à la fondation de l'Ecole, mais encore il fut un de ses professeurs les plus suivis et les plus admirés. Par son enseignement nourri de faits et vivifié par une ardente controverse, par ses recherches et par ses écrits, il a jeté sur elle un vif

éclat qui a largement contribué à établir son influence et son autorité dans le monde scientifique. Nous pouvons dire avec un juste orgueil que le plus grand nombre des maîtres qui enseignent l'Anthropologie à l'étranger ont passé par notre École.

Plus de sept ans se sont écoulés depuis que nous avons perdu cet illustre maître, et son nom brille aujourd'hui du même éclat que lorsque nous avions le bonheur de le compter parmi nous. Ce qui fixe ainsi sa mémoire dans le souvenir des hommes, c'est non seulement la longueur de son enseignement, l'importance de ses écrits, sa combativité et ses luttes, c'est surtout la création de la science préhistorique. On peut dire création, car le préhistorique n'est devenu une science réelle que par sa classification. Jusqu'à lui les éléments en étaient épars, sans relations entre eux, sans cohésion ; il les classa avec une méthode tellement sûre, simple et complète, que l'on croirait cette classification sortie toute faite de la nature elle-même.

Cependant la tâche était difficile et les oppositions nombreuses et formidables. L'idée de l'antiquité de l'homme, universellement admise aujourd'hui par les gens éclairés, fut très longue à se faire accepter; on s'en tenait toujours à la tradition et c'est une croyance orthodoxe, comme de Mortillet le faisait remarquer, qui conduisit à démontrer son inanité. Boucher de Perthes découvrit l'homme du quaternaire en cherchant celui qui existait avant le déluge auquel il croyait encore, ce prétendu déluge dont les géologues n'ont jamais trouvé de traces, car ce que Bukland a appelé diluvium est un ensemble de dépôts formés peu à peu pendant de longues séries de siècles.

Ce fut un scandale, et pendant vingt ans ces découvertes furent traitées de pure imagination et presque d'insanité. Ce n'est qu'en 1859 que l'opinion formelle de savants tels que Joseph Prestwich, John Evans, Gaudry, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, etc., imposa la réalité de cette importante découverte.

Mais une classification manquait encore, ou plutôt celles qui existaient restaient rudimentaires. En 1836, Thomsen avait divisé les temps préhistoriques en âges de la pierre, du bronze et du fer, division que les Suisses les premiers avaient admise et répandue en Europe. Mais l'âge de la pierre comprenant des outils si variés, si différents entre eux, restait dans l'incohérence. On se contentait de classer ces produits de l'industrie primitive en périodes de la pierre polie et de la pierre taillée, division adoptée par les Anglais et dénommée par eux, périodes *néolithiques* et *paléolithiques*.

Le savant explorateur des cavernes, Edouard Lartet, chercha à diviser le paléolithique en trois époques caractérisées sur la faune; mais cette classification était incertaine, les trois animaux typiques, le grand ours, le mammouth et le renne ayant vécu ensemble, en plus ou moins grand nombre il est vrai. Mortillet chercha les caractères de ses différentes classes dans l'industrie elle-même, les groupant d'après la forme du procédé et la perfection de leur taille, chacune de ses classes correspondant d'ailleurs à une faune synchronique. On ne peut suivre ce travail de classement sans

admirer avec quelle clarté, avec quelle logique soutenue par une accumulation d'observations, le maître a établi les différents âges paléolithiques.

Mais c'est dans les inductions tirées de la découverte de l'abbé Bourgeois qu'il montra certaines de ses qualités les plus marquantes de la hardiesse de son esprit. En 1867, l'abbé géologue apporta au Congrès d'archéologie et d'anthropologie les fameux silex brûlés et taillés provenant de la base du tertiaire moyen de Thenay et prétendit démontrer par eux qu'à cette époque un être avait su se servir du feu et tailler des outils dans la pierre. Ce fut un scandale comme celui qu'avait soulevé Boucher de Perthes en découvrant l'homme quaternaire. Toutefois, d'après certaines considérations géologiques, Gabriel de Mortillet avança que l'être pensant qui avait utilisé le feu dont on trouvait les traces, et fabriqué ces outils, ne pouvait être l'homme lui-même, mais son précurseur. En juillet 1873, à la Société d'anthropologie, et un mois plus tard, à Lyon, à la réunion de l'Association française pour l'avancement des sciences, il posa pour la première fois la question du précurseur de l'homme qu'il dénomma plus tard *anthropopithèque*. Abel Hovelacque, au nom de la linguistique, avait appuyé son opinion.

De longues années s'étaient écoulées sans qu'il eût été question de cet Anthropopithèque hypothétique, quand, en 1894, un médecin militaire hollandais, le Dr Dubois, trouva dans l'île de Java, au milieu d'un gisement de la fin de l'époque tertiaire, une calotte cranienne, un fémur complet, deux dents d'aspect humain, seconde et troisième molaire. Le fémur par sa forme démontre la station debout de l'animal qui le portait, le crâne, très supérieur à celui du singe le plus élevé, est très inférieur au crâne normal de l'homme le plus inférieur. M. Dubois dénomma *Pithecanthropus erectus* cet être très au-dessus du singe et de beaucoup au-dessous de l'homme le plus bas placé sur l'échelle humaine. Ceux qui ont assisté au banquet que les anthropologistes offrirent au Dr Dubois ont constaté avec quelle modestie et quel enthousiasme celui qui avait prévu l'existence de l'anthropopithèque reçut et acclama celui qui avait trouvé le Pithecanthropus. L'honorable M. Berteaux qui assistait à cette fête scientifique n'en a pas perdu le souvenir.

Par une ironie de la science, c'est Boucher de Perthes qui, en cherchant l'homme d'avant le déluge, a trouvé l'homme quaternaire, et ce sont deux abbés, Bourgeois avec les silex de Thenay, et Delaunay avec les os incisés des faluns de Pouancé, qui ont ouvert le débat ayant finalement établi l'inanité des contes enfantins des traditions religieuses. Nous n'attribuerons pas cette heureuse singularité au doigt de la providence, mais à la logique immanente des faits et à la bonne foi de ces savants qui ont fait passer la vérité scientifique avant la croyance de tradition.

Faut-il rappeler tous les titres de Gabriel de Mortillet à notre reconnaissance? En 1865, à la réunion extraordinaire de la Société italienne des sciences naturelles, il fit adopter la création du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques dont le printemps prochain verra s'ouvrir la 13e session. Attaché de 1867 à 1885 au musée de Saint-Germain, il procéda au classement méthodique et clair de nombreuses

séries préhistoriques. Pendant de longues années il présida la Commission des monuments mégalithiques; en 1876, il fut président de la Société d'anthropologie.

Ses écrits sont nombreux sur la conchyliologie, sur la géologie et la minéralogie de la Savoie, et surtout sur l'archéologie et la préhistoire; il fit paraître successivement : *Les matériaux pour l'histoire primitive de l'homme; — Le signe de la croix avant le christianisme; — Les promenades à l'exposition universelle de 1867; — Les promenades au musée de Saint-Germain; — Le Musée préhistorique*, en collaboration avec son fils Adrien; — enfin, en 1883, la première édition de son bel ouvrage *Le Préhistorique* qui renferme toute sa doctrine et qui est devenu un livre classique. En 1890, il publia *Les origines de la chasse et de la pêche* et en 1897, l'année qui précéda sa mort, *La formation de la nation française.*

Sa carrière de professeur fut des plus brillantes ; à partir de 1876, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, il a occupé la chaire portant le titre d'Anthropologie préhistorique. Ses cours étaient suivis par un public nombreux. Les auditeurs n'étaient pas attirés seulement par l'intérêt de cette science nouvelle si attrayante comme tout ce qui touche aux origines de l'homme, mais aussi par la façon dont elle était enseignée. Si d'un côté l'esprit était satisfait par les nouvelles connaissances qui lui étaient apportées, par la méthode de l'exposition, par la clarté des descriptions, par l'abondance des exemples et des démontrations sur pièces, de l'autre il était tenu en éveil par la conviction ardente du maître, par la discussion passionnée des objections faites à sa classification, à sa nomenclature, aux idées philosophiques qu'il tirait de ses matériaux, à la palethnographie elle-même.

Gabriel de Mortillet a été et restera un véritable chef d'école.

L'École d'Anthropologie est heureuse et fière des honneurs dont on entoure la mémoire de l'un de ses plus illustres maîtres. Elle adresse ses félicitations à sa famille et en particulier à son fils Adrien, notre cher professeur qui fut son aide et son collaborateur. Les œuvres de Gabriel de Mortillet, et les conséquences philosophiques qu'elles ont entraînées, seront pour ceux qui viendront après nous l'éloquente explication du beau monument que l'on inaugure aujourd'hui et fixeront à tout jamais le nom du Maître dans l'histoire des premiers âges de l'humanité, et aussi dans celle de l'évolution de la libre pensée.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

ÉTUDE D'OSSEMENTS ET CRÂNES HUMAINS

PROVENANT DE PALAFITTES DE L'AGE DE LA PIERRE POLIE ET DE L'AGE DU BRONZE

LAC DE NEUCHÂTEL — LAC LÉMAN

Par Alexandre SCHENK

Correspondant de l'École d'anthropologie.

En faisant la revision des collections du Musée cantonal vaudois d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, en vue de leur déménagement dans le nouveau Musée, nous avons découvert quelques ossements et crânes lacustres qui n'ont pas encore été décrits jusqu'à maintenant. Les ossements lacustres sont plutôt rares et leur importance au point de vue anthropologique et ethnologique étant considérable pour la recherche de l'origine de ces intéressantes populations, nous pensons qu'il n'est pas inutile de faire connaître ces documents. Nous avons :

1° Un squelette incomplet provenant de la station de Grandson (âge de la pierre polie), lac de Neuchâtel ;

2° Un crâne, n° 1, un humérus et un radius trouvés dans la couche archéologique du palafitte de Concise (âge de la pierre polie), lac de Neuchâtel ;

3° Un crâne, n° 2, de la station de Concise (âge du bronze) ;

4° Deux crânes, n°s 3 et 4, et deux fragments de crânes du palafitte de Corcelette (âge du bronze), lac de Neuchâtel ;

5° Enfin un squelette complet qui nous a été remis par M. B. Reber, de Genève, et qui provient d'Anthy, près de Thonon, lac Léman.

Nous commencerons par étudier les crânes et ossements de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, provenant du lac de Neuchâtel ; nous décrirons ensuite le squelette d'Anthy, découvert sur les bords du Léman.

Palafitte de Grandson.

SQUELETTE DE L'AGE DE LA PIERRE POLIE.

Ce squelette a été recueilli par feu M. Criblet, préfet de Grandson, et acheté en 1898 par le Musée cantonal avec la collection d'antiquités lacustres que M. Criblet avait constituée.

Il provient de la station de Grandson (époque néolithique) et était en contact dans la couche archéologique avec des manches de haches en bois

de cerf, des défenses de sanglier, des fragments d'andouillers travaillés, etc. Nous possédons de cette station :

1° Environ cent cinquante haches de petite et moyenne dimension (frustes pour la plupart);

2° Dix grandes haches, dont huit ont une longueur variant entre 14 et 20 centimètres;

3° Six poids de filet;

4° Trente-quatre poinçons et poignards en os;

5° Vingt-cinq fusaïoles;

6° Vingt-cinq belles haches emmanchées;

7° Des fragments d'andouillers non travaillés de différentes grandeurs et quelques bois de cerf travaillés;

8° Un marteau en pierre;

9° Un broyeur en pierre de 10 centimètres de diamètre;

10° Une centaine de lamelles et hachettes en silex;

11° Un petit support en terre cuite, diamètre 6 centimètres;

12° Une vingtaine de racloirs en silex, une trentaine de burins et outils, une trentaine de pointes de flèches en silex; douze grands silex travaillés, dont trois pointes de lance ou poignards et neuf racloirs.

Le palafitte est donc bien de l'âge de la pierre et même du commencement de cette époque; en effet les objets en pierre, grossièrement travaillés, de formes plutôt frustes, ont été fabriqués avec du matériel indigène (serpentine, diorite, saussurite, etc.); il n'y a ni belles haches-marteaux perforées ni instruments en néphrite, jadéite, chloromélanite, qui sont caractéristiques du bel âge de la pierre polie (époque robenhausienne). Le squelette de Grandson appartient donc bien à la première moitié de l'époque néolithique, puisqu'il a été rencontré dans la couche archéologique d'un palafitte de cette époque.

La partie essentielle du squelette, le crâne, fait malheureusement défaut. D'après la gracilité des os et l'absence souvent fréquente des épiphyses, ou la soudure incomplète de ces dernières, ce squelette a vraisemblablement appartenu à une femme âgée d'une vingtaine d'années environ.

Tous les os sont d'un brun chocolat et présentent la patine caractéristique des ossements lacustres.

Voici leur inventaire :

1° *Squelette du tronc.* — Le squelette du tronc est représenté par les VIIe, VIIIe, IXe, X^e^, XIe, XIIe vertèbres dorsales, les 5 vertèbres lombaires et la 1re vertèbre sacrée; 9 paires de côtes entières dont quelques-unes sont brisées et 8 fragments de côtes.

2° *Squelette des membres.* — Nous possédons la ceinture scapulaire à peu près intacte, les deux humérus, les deux radius et les deux cubitus; les deux fémurs, le tibia gauche, les deux péronés, les deux astragales et le calcanéum gauche. Tous ces os ne sont pas absolument intacts; les épiphyses manquent ou sont légèrement détériorées.

Vertèbres et côtes. — Les vertèbres ne présentent aucun caractère particulier à signaler.

Les côtes sont graciles; plusieurs d'entre elles, appartenant au côté gauche, sont brisées dans leur région médiane; les fragments encore adhérents les uns aux autres, mais sans aucune trace de soudure, forment un angle dont le sommet doit avoir nécessairement pénétré dans les organes sous-jacents (cœur et poumon gauche), amenant sans doute une mort plus ou moins immédiate à la suite d'un choc violent ayant provoqué des lésions internes.

Omoplates. — Ces os sont graciles, minces et délicats, mais ne peuvent être entièrement mesurés par le fait que les bords ne sont pas intacts.

Clavicules. — Elles mesurent 110 millimètres, ne sont pas très recourbées, et ont leur région moyenne à peu près cylindrique.

Humérus. — Les humérus sont peu tordus, assez grêles, sans exagération des lignes et crêtes des insertions musculaires, sans incurvation marquée de leur région supérieure; le V deltoïdien est peu développé et les lèvres de la coulisse bicipitale ne sont presque pas saillantes. La perforation olécrânienne fait défaut.

	HUMÉRUS	
	gauche	droit
	—	—
Longueur	287	292
Circonférence minimum	56	56
Diamètre antéro-postérieur au 1/3 supérieur	18	18
— transverse — —	19	19
— antéro-postérieur — inférieur	17	18
— transverse — —	16	16
Indice de grosseur	*19,54*	*18,54*

Radius. — Les radius sont graciles; le radius gauche a une longueur approximative de 216 millimètres, en tenant compte des épiphyses qui sont absentes; le radius droit n'a pu être mesuré, son extrémité inférieure faisant défaut.

Cubitus. — Comme les radius et les humérus, les cubitus sont graciles, sans incurvation marquée, mais les crêtes des insertions musculaires sont plus développées chez eux que sur les os précédents. Les cubitus mesurent approximativement 233 millimètres, la longueur des épiphyses inférieures qui manquent ayant été ajoutée à la longueur actuelle des os.

	CUBITUS	
	gauche	droit
	—	—
Distance du bec de l'olécrâne au plan horizontal	28 mm.	30 mm.
— du sommet de l'apophyse coronoïde au plan horizontal	35 —	30 —
— de la cavité sigmoïde au plan horizontal	21 —	24 —

Le cubitus droit est légèrement plus incurvé que le cubitus gauche.

Bassin. — Le bassin, qui n'est représenté que par l'os iliaque droit, ne présente aucune particularité; voici les dimensions obtenues sur cet os :

Longueur de l'ischion au sommet de la crête iliaque,.	173 mm.
Distance du centre de la cavité cotyloïde au sommet de la crête iliaque	105 —
Distance de l'épine antéro-supérieure à l'épine iliaque postéro-supérieure	117 —
Distance du centre de la cavité cotyloïde à l'ischion..	71 —
Hauteur de la cavité cotyloïde	45 —
Largeur — —	41 —

Fémurs. — Les fémurs ne peuvent être mesurés dans le sens de leur longueur, par le fait que les épiphyses font défaut. Ils présentent une forte incurvation antéro-postérieure. Le troisième trochanter existe, mais il est petit sur le fémur gauche et un peu plus développé sur le fémur droit. La fosse hypotrochantérienne est bien marquée sur chaque fémur; ces derniers présentent, en outre, une forte incurvation à convexité extérieure dans la région supérieure, incurvation due, semble-t-il, à la présence de la fosse hypotrochantérienne ou à la platymérie.

	FÉMURS gauche	FÉMURS droit
Circonférence minimum	77	77
Diamètre sous-trochantérien transverse	31	31
— — antéro-postérieur...	21	20
— transvérse, région moyenne	24	24
— antéro-postérieure, région moyenne...	24	23
Fossette hypotrochantérienne, longueur	66	70
— — largeur	10	10
Indice de platymérie	*67,74*	*64,52*
Indice pilastrique	*100*	*95,83*

Tibias. — Cet os ne présente rien de particulier; sa longueur ne peut être calculée, les épiphyses faisant défaut. Le diamètre antéro-postérieur est de 31 millimètres et le diamètre transversal est de 21 millimètres, indiquant une faible platycnémie, l'indice étant de 67,74.

Péronés. — Graciles et incomplets, mais, cependant, les crêtes sont bien accusées et les os présentent une cannelure bien développée.

Calcanéum. — Voici ses mensurations :

Longueur totale T	66 mm.
— du talon t	45 —
Hauteur du talon	31 —
Rapport t à T = 100	*68,18*

Astragale. — Les astragales mesurent :

	Gauche.	Droite.
Longueur totale	45	46
— de la partie astragalienne	29	29
Largeur — —	28	28

Taille. — La taille, calculée au moyen des humérus, radius et cubitus et d'après le barême de M. le prof. Manouvrier, aurait été sur le vivant de *1 m. 559.*

En résumé, il résulte de l'étude ci-dessus que le squelette lacustre de Grandson a appartenu à une personne se rattachant probablement au sexe féminin, de taille relativement élevée, si l'on tient compte du fait que la croissance n'était pas terminée; d'autre part, la gracilité des ossements du membre supérieur indique une musculature des bras, de l'épaule, du dos et de la poitrine plutôt médiocrement développée, comparée à celle qui devait exister sur le membre inférieur, comme le prouvent la présence du troisième trochanter, de la fosse hypotrochantérienne et les fortes crêtes d'insertion musculaire des tibias et des péronés.

Le crâne faisant défaut, nous ne pouvons pas, pour le moment, tirer de conclusions ethnologiques en ce qui concerne ce squelette; les chiffres obtenus et les caractères décrits sont destinés à être ajoutés à de nouveaux documents anthropologiques, dont l'ensemble sera susceptible de fournir, un jour ou l'autre, une étude générale sur les populations lacustres.

Palafittes de Concise.

Crane et ossements de l'age de la pierre polie.

La station de Concise, de l'âge de la pierre polie, a été découverte en 1859, lors de la création de la ligne de chemin de fer Yverdon-Neuchâtel. La présence d'une drague à vapeur, mise en œuvre pour fournir les remblais nécessaires à la construction de la voie ferrée, procura de nombreux débris d'habitations lacustres. En 1861, Frédéric Troyon fit entreprendre, pour le compte du musée cantonal, des fouilles méthodiques devant Concise; tous les objets de l'industrie humaine provenant de cette campagne lacustre furent déposés au musée de Lausanne.

Ils sont pour la plupart frustes et grossiers et dénotent un art tout à fait primitif; les haches, en roches indigènes, sont petites, à peine polies; il n'y a aucune trace d'ornementation sur les poteries qui sont épaisses, massives, mal façonnées au moyen d'une argile grossière, indiquant le commencement de l'art du potier. Les haches-marteaux, très rares, sont grossièrement ébauchées et sont loin de rappeler les superbes haches perforées de la station de Chevroux; les outils en silex taillés, grattoirs, couteaux, sont nombreux; quelques-uns sont en silex du Grand-Pressigny. En un mot, d'après l'état de l'industrie, le palafitte de Concise appartient à la première moitié du néolithique.

N° 1. — Crâne représenté par le frontal, les deux pariétaux, l'occipital moins sa région basilaire, les deux temporaux et les grandes ailes du sphénoïde. Il a dû appartenir à un individu féminin relativement jeune, toutes les sutures, moyennement compliquées, étant encore ouvertes. La coloration des os est d'un brun chocolat caractéristique.

Vu de face, le crâne présente un contour arrondi, les crêtes frontales sont divergentes et les bosses frontales nettement visibles; il existe une légère voussure de la région médio-frontale au-dessus du métopion. La glabelle est bien développée, mais les arcades sourcilières sont nulles. L'espace interorbitaire est large et il en est de même de la racine du nez.

Vue de profil, la courbe antéro-postérieure s'élève d'abord à peu près verticalement jusqu'au-dessus du métopion, après quoi elle s'infléchit régulièrement jusqu'au bregma; il y a un méplat dans le tiers antérieur des pariétaux et la courbe descend ensuite assez régulièrement, quelque peu verticalement, jusque dans la région iniaque. Le ptérion est normal, les apophyses mastoïdes petites.

La *vue supérieure* montre un contour ovalaire, quelque peu trapézoïde, avec un développement exagéré du diamètre transversal dans la région des bosses pariétales; ces dernières sont, elles-mêmes, très développées, tandis que la région frontale antérieure est fortement rétrécie.

La *vue postérieure* fait voir un contour arrondi, légèrement pentagonal, avec des plans verticaux convergeant en bas; les courbes occipitales supérieure et inférieure sont peu marquées; l'écaille occipitale présente la forme triangulaire caractéristique des brachycéphales lacustres.

Ce crâne, dans son ensemble, rappelle le *type de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques*, et présente aussi certains caractères, en particulier, l'étroitesse de la partie frontale antérieure, l'élargissement de la région des bosses pariétales et l'aplatissement quelque peu accentué de la région pariéto-occipitale, qui permettent de la rapprocher, au point de vue morphologique, du crâne féminin brachycéphale décrit par M. le Dr Verneau [1], ainsi que du crâne masculin découvert par M. le Dr Guibert et décrit par M. Pittard [2] qui proviennent aussi tous deux de Concise, station de transition de l'âge de la pierre à l'âge du bronze (époque morgienne de G. de Mortillet). Toutefois, les caractères de notre crâne sont beaucoup moins accentués.

*
* *

Nous avons à signaler, en outre, la présence d'un humérus et d'un radius féminins provenant encore de la station néolithique de Concise. Ces deux os ayant été découverts côte à côte ont vraisemblablement appartenu au même individu; ils présentent, eux aussi, la coloration brune, caractéristique des ossements lacustres.

Bien que de petites dimensions, l'humérus est caractérisé par la vigueur des empreintes musculaires, en particulier par le fort développement du V deltoïdien, par la saillie considérable des lèvres de la gouttière bicipitale, ainsi que par l'incurvation supérieure de la diaphyse; ces caractères sont frappants et indiquent un fort surmenage musculaire. La perforation olécrânienne fait défaut; les épiphyses sont complètement soudées à la diaphyse.

L'humérus mesure :

Longueur totale	268 mm.
Circonférence minimum.....	53 —

1. Dr R. Verneau, *Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre*, L'Anthropologie, 1894.

E. Pittard, *Sur de nouveaux crânes humains provenant de diverses stations lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze*, L'Anthropologie, 1899.

Diamètre de la tête	34 mm.
Largeur bicondylienne	52 —
Indice de grosseur	*20* —

Le radius mesure 205 millimètres; bien que d'aspect plutôt grêle, les empreintes musculaires sont bien marquées.

La *taille*, calculée d'après la méthode de M. Manouvrier, aurait été de *1 m. 456*.

Crane de l'age du bronze.

L'âge du bronze est représenté à Concise par deux stations :

1° Une station de transition, voisine de la station de l'âge de la pierre, caractérisée par des objets en bronze caractéristiques de cette époque et particulièrement par des haches plates, à bords droits, spatuliformes, semblables à celles que l'on rencontre dans la station des Roseaux de Morges qui a donné son nom à cette époque de transition ;

2° Une station du bel âge du bronze, plus éloignée dans le lac et caractérisée spécialement par des objets tels que haches à ailerons latéraux, souvent avec boucle terminale, couteaux ornementés, bracelets, anneaux, poteries à pâte fine, noirâtre, etc. C'est de cette station que provient le crâne dont la description suit.

N° 2. — Crâne féminin, incomplet, toute la base faisant défaut; le frontal, les deux pariétaux et une partie de l'occipital sont seuls présents; néanmoins l'indice céphalique et l'indice frontal peuvent être calculés. Les sutures peu compliquées sont toutes ouvertes, indiquant une femme jeune encore.

Vu de face, le crâne présente dans sa région supérieure une courbure circulaire, légèrement ogivale; les bosses frontales sont basses et bien accusées; il existe une légère crête médio-frontale développée surtout dans la région située au-dessus du métopion. Les arcades sourcilières sont nulles et la glabelle est saillante.

Vu de profil, le crâne présente une courbe antéro-postérieure à peu près verticale jusqu'au niveau des bosses frontales, puis elle s'incurve régulièrement, sans s'élever beaucoup jusqu'au bregma; il y a un méplat dans la région antérieure des pariétaux, après quoi la courbe s'incurve régulièrement jusqu'au bas de la région écailleuse de l'occipital.

La *vue supérieure* fait voir un contour régulièrement ovalaire, quelque peu allongé, avec renflement marqué au niveau des bosses pariétales.

La *vue postérieure* montre un contour supérieur du crâne large et arrondi avec des parties latérales verticales.

Le crâne est sous-dolichocéphale, frisant la mésaticéphalie; son indice frontal indique des lignes temporales peu divergentes. Il nous paraît résulter, grâce au fort développement des bosses pariétales, d'un croisement entre la race des dolichocéphales néolithiques d'origine septentrionale et la race brachycéphale.

Palafitte de Corcelette.

Cranes de l'age du bronze.

Le palafitte de Corcelette, au lac de Neuchâtel, est un des plus caractéristiques du bel âge du bronze; les objets qui en proviennent sont extraordinairement nombreux et variés. Ce sont des épées, des pointes de lance, des poignards, des javelots, des couteaux, des pointes de flèches, des tranchets, des haches à ailerons et à douille, des gouges, des ciseaux à douille, des faucilles, de nombreuses épingles, une collection superbe de bracelets, des mors et objets de harnachement, des vases en bronze, des poteries très fines et élégantes, etc. L'époque du palafitte est donc très nettement déterminée : c'est du *bel âge du bronze*, station identique à la grande cité de Morges, sur le lac Léman.

N° 3. — Calotte crânienne de sexe douteux, probablement féminin, représentée par le frontal, les deux pariétaux et le temporal gauche.

Les diamètres antéro-postérieur maximum et transversal maximum ne peuvent être qu'approximativement mesurés et indiquent, comme, du reste, la forme du crâne elle-même, un indice sous-dolichocéphale. Les os sont épais et les lignes des insertions musculaires bien marquées.

Vu de face, le frontal est droit, plutôt bas, avec des bosses frontales bien accusées et une crête médio-frontale semblable à celle décrite sur le crâne précédent; les arcades sourcilières sont légèrement développées du côté interne, mais nulles du côté externe. La glabelle est légèrement proéminente.

Vu de profil, le crâne montre une courbe antéro-postérieure s'élevant d'abord à peu près verticalement jusqu'au métopion, puis s'incurvant régulièrement, sans s'élever beaucoup, jusqu'au bregma; il y a dans le tiers antérieur des pariétaux un large méplat, après quoi la courbe s'incurve obliquement jusqu'au lambda. Les lignes d'insertion des muscles temporaux sont bien marquées et quelque peu élevées.

La *vue supérieure* indique un crâne allongé, avec un rétrécissement marqué de la région frontale antérieure et, par contre, un élargissement notable de la région des bosses pariétales.

N° 4. — Ce crâne, comme le précédent, est incomplet et n'est représenté que par le frontal et les deux pariétaux. La suture coronale n'est pas très compliquée; la suture pariétale l'est davantage et il en est de même de la suture lambdoïde. Le crâne est masculin; les os sont épais et les crêtes des insertions musculaires bien marquées.

Vu de face, le crâne présente un contour arrondi, passablement large; le frontal est bien développé; les bosses frontales sont bien marquées et les arcades sourcilières passablement proéminentes, surtout du côté interne. Il existe encore, sur la ligne médio-frontale, une légère voussure peu accentuée. La racine du nez est enfoncée et les sinus frontaux sont relativement grands.

La *vue de profil* montre une courbe antéro-postérieure s'élevant à peu

près verticalement des arcades sourcilières au niveau des bosses frontales, puis s'infléchissant insensiblement et régulièrement jusqu'au bregma. La courbe est plane dans la moitié antérieure des pariétaux, formant un véritable méplat, puis s'incurve assez fortement dans leur région postérieure en conservant toutefois une direction nettement oblique. Le crâne paraît plutôt bas, aplati. Les lignes temporales supérieure et inférieure, sont très nettement visibles et passablement élevées.

La *vue supérieure* a une forme ovalaire régulière, mais surtout développée transversalement dans la région des bosses pariétales.

Le crâne est sous-dolichocéphale avec un indice de 76,84 et les lignes temporales sont quelque peu divergentes.

Il y a une analogie frappante, une parenté ethnique très caractérisée entre ce crâne et le précédent.

Mensurations.

CRANES	1	2	3	4
Diamètre antéro-postérieur maximum	169	169	183?	190?
— — iniaque	168	169	—	—
— transversal maximum	144	131	142	146
— biauriculaire	114	—	—	—
— bimastoïdien	117	—	—	—
— frontal maximum	113	110	112	120
— — minimum	93	91	92	98
Courbe horizontale totale	492	477	—	—
— préauriculaire	260	—	—	—
— transversale totale	420	—	—	—
— — sus-auriculaire	300	—	—	—
— sous-cérébrale	20	17	18	23
— frontale	98	103	103	110
— pariétale	120	116	127	137
— occipitale supérieure	77	—	—	—
Largeur biorbitaire externe	98	96	101	102
— interorbitaire	27	24	30	30
— bizygomatique maximum	120	—	—	—
Indice céphalique	*85,21*	*77,51*	*76,75*	*76,84*
Indice frontal	*82,29*	*82,73*	*82,14*	*81,67*

La station de Corcelette a fourni encore, outre les crânes antérieurement décrits [1], un certain nombre de débris craniens, parmi lesquels l'os frontal, les pariétaux et l'os occipital sont le plus souvent représentés.

Enfin, il faut signaler tout particulièrement deux calottes craniennes, dont l'une est formée par la région supérieure du frontal, les pariétaux presque au complet, et l'écaille de l'occipital; les sutures coronale, sagittale et lambdoïde sont fermées et les os portent manifestement sur leurs bords les traces du travail humain, sous la forme d'éclats semi-lunaires

1. A. Schenk, *Description des restes humains*, etc., 1898. Il est intéressant de constater que tous les crânes de Corcelette, bel âge du bronze, que nous connaissons jusqu'à maintenant, sont dolichocéphales.

limitant le bord incisé; la 2e calotte présente les mêmes caractères et elle est formée par une partie des pariétaux et l'écaille occipitale.

Ces deux pièces nous paraissent identiques aux calottes craniennes provenant des stations de Sutz et de Chavannes, qui sont considérées par différents archéologues et anthropologistes comme ayant servi de *coupes à boire*.

Lac Léman.

Squelette d'Anthy.

Dans le courant du printemps dernier, M. Burkhard Reber, député et archéologue à Genève, me faisait parvenir les ossements à peu près complets d'un squelette qui paraît, d'après la coloration de ses os et les conditions de gisement, se rapporter à l'époque lacustre.

Ce squelette a été découvert en faisant une canalisation dans la partie est du village d'Anthy, près de Thonon, et à une très petite distance du lac Léman, dans le voisinage d'une station lacustre et d'une importante pierre à cupules. Orienté de l'ouest à l'est, le squelette se trouvait placé dans un milieu tourbeux à une profondeur moyenne de 1 m. 20, sous une couche de terre rapportée en remblai de 40 centimètres d'épaisseur et une couche non remaniée de gravier et de sable de 80 centimètres à peu près. Malheureusement aucun objet de mobilier funéraire n'a été trouvé en contact avec les os; ces derniers présentent la coloration brune caractéristique des ossements lacustres et ils sont encore entrelacés de nombreux filaments de tourbe et recouverts d'une couche de limon très fin. Bien que le mobilier funéraire fasse défaut, la présence d'une station lacustre[1] et d'une importante pierre à cupules dans le voisinage de l'endroit où le squelette fut découvert, ainsi que la couleur caractéristique des os, permettent de supposer que ces derniers sont très anciens et se rapportent à l'époque lacustre.

1. La *station lacustre d'Anthy*, découverte l'année dernière par MM. Lucien Jacquot, juge à Thonon, et Reber, n'est pas encore déterminée au point de vue de son âge; elle se trouve près d'une remarquable pierre à écuelles, laquelle possède 45 godets ou écuelles d'un diamètre variant de 1 à 8 centimètres et d'une profondeur de 20 à 40 millimètres. Les premiers pilotis d'Anthy commencent à 20 ou 25 mètres du rivage. On les aperçoit facilement par eau calme et ils sont situés en été à 75 centimètres ou 1 mètre au-dessous de la surface du lac. — B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901; *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, Genève, 1905.

D'autres stations lacustres se trouvent dans les environs d'Anthy, sur la rive française du Léman; ce sont celles :

1° D'*Excenevex* à l'ouest du Moulin-Pâquis, à 150 mètres de la rive, sous 3 mètres d'eau; âge inconnu;

2° De *Coudrée*, en face du château Bartholoni, à 100 mètres de la rive; âge de la pierre;

3° De *Thonon*, âge du bronze, en avant du port, sous 3 à 6 mètres d'eau;

4° De *Thonon*, âge de la pierre, dans le port actuel, en partie recouverte par les quais. (F.-A. Forel, *Le Léman*, t. III, p. 435, Lausanne, 1904.) Des fouilles seront faites prochainement à Anthy et nous fixeront d'une façon positive sur l'âge de la station.

Le squelette d'Anthy étant très typique au point de vue anthropologique, nous en donnerons une description détaillée.

Nous exprimons à M. Reber nos plus vifs remerciements pour l'amabilité et la complaisance avec lesquelles il a mis ces ossements à notre disposition.

Le crâne.

Le crâne est à peu près complet : une partie du sphénoïde, de la région basilaire de l'occipital et un petit fragment du pariétal gauche font seuls défaut.

Le crâne présente une forme globuleuse, arrondie, qui permet de le classer, de suite, parmi les brachycéphales.

Vu de face, le frontal ne paraît pas très élevé, les crêtes temporales sont divergentes, le front allant en s'élargissant sensiblement vers sa région supérieure (indice frontal 79,2), les arcades sourcilières sont nulles, la glabelle est bien développée, les bosses frontales latérales sont bien marquées, et il existe une véritable crête médio-frontale qui occupe le tiers moyen de la courbe et qui est surtout développée dans la région du métopion déterminant une voussure assez sensible du front. La voûte du crâne est circulaire. La face est large et basse, chamæprosope (indice facial II = 47,69); les orbites sont volumineuses, mésosèmes (indice 86,84), les trous sus-orbitaires sont remplacés par de larges et vastes échancrures ; le nez assez large est platyrrhinien (indice 53, 19), la racine du nez est large et aplatie; la fosse canine gauche est plus profonde que la fosse canine droite qui l'est très peu; les os malaires sont forts et saillants.

Le frontal porte dans sa moitié droite une forte dépression étroite et allongée du tissu compact, dépression qui est probablement le résultat d'un violent coup de hache; comme les bords de l'entaille sont plutôt mousses que tranchants, il est probable que la blessure est le résultat d'un coup donné avec un instrument en pierre.

La *vue de profil* montre une courbe antéro-postérieure régulièrement arrondie de la glabelle jusque dans la région cérébelleuse de l'occipital, sans qu'il y ait une chute brusque des pariétaux sur l'occipital; le front n'est pas fuyant et il existe comme un plan du bregma au tiers antérieur des pariétaux; les crêtes temporales sont bien marquées et passablement élevées; les apophyses mastoïdes sont assez volumineuses; la face considérée avec la mâchoire inférieure est légèrement prognathe.

La *vue d'en haut* fait voir un contour ovalaire renflé dans la région des bosses pariétales; le crâne est légèrement plagiocéphale, déformation qui a eu son influence sur le développement de la face et l'asymétrie des fosses canines. Les arcades zygomatiques sont cryptoziges.

La *vue postérieure* présente un contour à peu près pentagonal sans saillie marquée de l'inion; les crêtes d'insertion musculaire de l'occipital (lignes courbes supérieure et inférieure) sont peu développées.

Vue *d'en bas*, la voûte palatine est large et parabolique; toutes les dents

très bien conservées sont présentes, sauf la première incisive gauche et les deux incisives droites dont la chute est posthume. La rainure digastrique sous-mastoïdienne est très profonde et très accusée. La suture basilaire paraît ne pas avoir été complètement synostosée.

Mandibule. — La mandibule est bien conservée; les deux incisives médianes manquent; la branche montante est basse et large, l'échancrure sigmoïde bien développée, la hauteur symphysienne est plutôt petite, le menton proéminent; les apophyses géni et les fossettes digastriques sont bien marquées; l'arcade alvéolaire est parabolique.

Sexe et âge. — Toutes les sutures du crâne moyennement compliquées sont largement ouvertes; d'autre part les épiphyses et les diaphyses des os longs ne sont pas encore complètement soudées, ce qui indique que nous avons affaire à un individu d'environ vingt-cinq ans, toutes les dents de sagesse étant présentes et bien développées. D'autre part, l'épaisseur des os du crâne, le volume de ce dernier, les dimensions des apophyses mastoïdes, les proportions et les dimensions des os longs dénotent que le sujet était masculin.

Voici les mesures obtenues sur le crâne :

Diamètre antéro-postérieur maximum	176	mm.
— — métopique	175	—
— transversal maximum	149	—
— — biauriculaire	123	—
— bimastoïdien	127	—
— frontal maximum	125	—
— — minimum	99	—
Courbe horizontale totale	522	—
— — préauriculaire	235	—
— transversale totale	460	—
— — sus-auriculaire	320	—
— sous-cérébrale	18	—
— frontale	110	—
— pariétale	122	—
— occipitale supérieure	90	—
Largeur de la face biorbitaire externe	106	—
— — interorbitaire	28	—
— — bizygomatique maximum	130	—
— — bimaxillaire maximum	106	—
Hauteur — intermaxillaire	15	—
— — ophryo-alvéolaire	78	—
— — naso-alvéolaire	62	—
— de l'orbite	33	—
Largeur —	38	—
Longueur du nez	47	—
Largeur —	25	—
Longueur de la voûte palatine	57	—
Largeur —	38	—

Indices.

Indice céphalique	*84,66*
— *frontal*	*79,2*
— *facial I*	*60*

Indice facial II	*47,69*
— *orbitaire*	*86,84*
— *nasal*	*53,19*
— *palatin*	*66,67*

Mandibule.

Largeur bicondylienne (du bord externe d'un condyle à l'autre)	112 mm.
— bigoniaque	101 —
— bimentonnière (entre les deux trous mentonniers)	47 —
Hauteur symphysienne	27 —
— molaire	20 —
Épaisseur au niveau de la 2e molaire	21 —
Branche longueur	48 —
— largeur	35 —
Corde gonio-symphysienne	92 —
Courbe bigoniaque	195 —

Squelette du tronc.

Le squelette du tronc n'est représenté que par une vertèbre lombaire, sept vertèbres dorsales, une vertèbre cervicale et dix-sept côtes ou fragments de côtes; tous ces os ne présentent aucune particularité intéressante, si ce n'est que les apophyses des vertèbres bien développées et les côtes fortes et vigoureuses indiquent une puissante musculature thoracique.

Squelette des membres.

Le squelette des membres est à peu près complet. Voici son inventaire : deux omoplates, deux clavicules, deux humérus, deux radius, deux cubitus entiers, sauf les épiphyses supérieures qui sont absentes; deux fémurs à peu près intacts, deux tibias, deux péronés, deux astragales et un calcanéum; quelques-unes des épiphyses font défaut.

Tous ces os frappent au premier coup d'œil par leur vigueur et leur robustesse.

Omoplates. — L'épine de l'omoplate et la crête du bord axillaire sont fortement développées; il en est de même des crêtes d'insertion du sous-scapulaire; la fosse sous-scapulaire est profonde.

	Gauche.	Droite.
Largeur de l'omoplate	94	92
Longueur —	—	140
Longueur de la fosse sous-épineuse	114	112
Indice scapulaire	—	*65,71*
— *sous-épineux*	*82,45*	*82,32*

Clavicules. — Les clavicules sont entières à l'exception de l'épiphyse en connexion avec l'acromion; elles mesurent telles quelles une longueur de 124 millimètres; les lignes et crêtes d'insertion des muscles sont fortement marquées et les courbures interne et externe sont très accentuées.

Humérus. — Les humérus sont entiers, sauf l'épiphyse supérieure qui fait défaut et empêche ainsi de mesurer leur longueur; ils sont massifs et trapus bien que le V deltoïdien et la gouttière bicipitale ne présentent rien

de particulier au point de vue de leur développement; il n'y a pas de perforation olécranienne.

	Gauche.	Droit.
	—	—
Longueur sans la tête d'articulation supérieure..	285	290 mm.
Circonférence minimum.....	61	61 —
Diamètre antéro-postérieur au 1/3 supérieur.....	22	22 —
— transversal — —	21	21 —
— antéro-postérieur au 1/3 inférieur.....	18	19 —
— transversal.....	19	21 —

Cubitus et radius. — Ces os, comme les humérus, sont relativement massifs; les cubitus présentent un bord externe rugueux à forte crête d'insertion musculaire; il y a une légère incurvation antéro-postérieure; les radius sont aussi bien développés et ils présentent vers l'extrémité inférieure de la diaphyse une forte courbure à concavité interne.

Le corps du radius, qui est à peu près prismatique et triangulaire à sa partie moyenne, s'aplatit de plus en plus d'avant en arrière au fur et à mesure qu'il descend vers son extrémité inférieure, de telle façon que, dans cette région, la diaphyse ne présente plus que deux bords et deux faces : une face antérieure à peu près plane, une face postérieure convexe transversalement; un bord interne légèrement tranchant et un bord extérieur plus ou moins arrondi.

Les cubitus et les radius mesurent sans leurs épiphyses :

	Gauche.	Droit.
	—	—
Cubitus.....	232 mm.	233 mm.
Radius.....	210 —	215 —

Bassin. — Les os iliaques sont réduits à l'état de débris qui ne peuvent être ni décrits, ni mesurés.

Fémurs. — Les deux fémurs sont intacts, à l'exception de l'épiphyse supérieure du fémur gauche; ils sont forts, vigoureux, présentant des lignes d'insertion musculaire fortement développées; la colonne pilastrique existe sans qu'il y ait cependant de saillie marquée de la ligne âpre; la fosse hypotrochantérienne est présente et mesure 82 millimètres de long sur une largeur moyenne de 8 millimètres. La concavité postérieure maxima de la diaphyse est de 33 millimètres.

	Gauche.	Droit.
	—	—
Longueur maxima.....	—	420
— en position (sans l'épiphyse pour le fémur gauche)....	410	418
Circonférence minima	81	84
Diamètre sous-trochantérien transverse.....	31	32
— — antéro-postérieur.....	26	27
— transverse, région moyenne	25	25
— antéro-postérieur région moyenne.....	27	26
Indice de grosseur	—	*20,01*
— *de platymérie*	*83,87*	*84,37*
— *pilastrique*	*108*	*104*

Tibias. — Les tibias sont aussi intacts; il ne manque que l'épiphyse inférieure du tibia gauche, mais, par comparaison avec le tibia droit, il est permis de dire que les deux os avaient une longueur identique.

Voici les dimensions obtenues sur ces os :

	Gauche.	Droit.
	—	—
Longueur maxima	343?	343
Diamètre antéro-postérieur	30	28
— transverse	24	24
Circonférence minima	71	72
Indice de grosseur	*20,69*	*20,99*
— *platycnémie*	*80*	*85,71*

Les tibias sont robustes, les lignes et crêtes d'insertion musculaire bien marquées; la platycnémie est nulle, la diaphyse étant triangulaire; les surfaces articulaires de l'extrémité supérieure ne sont pas inclinées en arrière, la rétroversion de la tête du tibia est également nulle, mais il existe une remarquable facette astragalienne semi-lunaire sur le bord inférieur et antérieur du tibia droit, facette analogue à celle décrite par Thomson et les frères Sarasin sur les Weddas de Ceylan [1]. Cette facette mesure 15 millimètres de long sur 9 millimètres de large et 3 mm. 5 de profondeur. Dans son *Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne* [2], M. Manouvrier a démontré que cette facette n'a aucun rapport avec la platycnémie, les tibias platycnémiques étant souvent dépourvus de facette astragalienne. Dans notre travail sur *Les Sépultures et les populations préhistoriques de Chamblandes*, nous avions trouvé, et c'était une simple constatation, que, dans notre série, les tibias les plus platycnémiques étaient ceux sur lesquels les facettes astragaliennes étaient les plus développées. Voici d'autre part un exemple qui paraît confirmer l'opinion de M. Manouvrier, à savoir qu'il n'y a pas de rapport entre la platycnémie et la présence des facettes astragaliennes, puisque notre tibia qui n'est à aucun degré platycnémique présente une superbe facette astragalienne. Il faut donc chercher ailleurs l'interprétation de ce caractère.

Péronés. — Les deux péronés existent; le péroné droit est entier et mesure 331 millimètres; le péroné gauche n'a plus ses épiphyses; tous deux sont forts, volumineux, avec des surfaces et des crêtes d'insertion musculaire très développées, mais ils ne sont pas cannelés; toutefois, la musculature de la jambe devait être très forte.

Calcanéum. — Voici les dimensions obtenues sur le calcanéum droit qui existe seul :

Longueur totale	71 mm.
— du talon	50 —
Hauteur —	38 —
Largeur —	30 —

1. Thomson, On the osteology of the Veddahs of Ceylon, *Journ. of the Anthrop. Instit.*, t. XIX, p. 134. — Dr Paul Sarasin und Dr Fritz Sarasin, *Die Weddas von Ceylon und die sie Umgebenden Völkerschaften*. Wiesbaden, 1893, p. 298.

2. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896, p. 169.

Astragales. — Les astragales présentent une petite surface plane qui est en rapport avec la facette astragalienne du tibia. L'os trigone paraît avoir existé, mais il n'y a plus trace de suture entre cet osselet et l'astragale proprement dit.

	Gauche.	Droit.
Longueur totale.....	58 mm.	57 mm.
— de la partie astragalienne.....	36 —	35 —
Largeur — —	33 —	32 —

Taille. — La taille, calculée d'après le fémur droit, le tibia et le péroné droits, en suivant la méthode de M. Manouvrier, aurait été sur le vivant de *1 m. 590.*

Si nous essayons maintenant de dégager les conclusions qui découlent de l'étude de ce squelette, nous sommes amenés à le considérer comme appartenant à la race brachycéphale préhistorique que l'on est convenu de désigner sous le nom de *race de Grenelle* ou race *brachycéphale néolithique.* En effet, tous les os présentent les caractères typiques de cette race. Il suffit, pour s'en rendre compte, de citer la description suivante qu'en donne M. le Prof. Georges Hervé dans la leçon si remarquable et si claire qu'il a publiée autrefois sur *Les Brachycéphales néolithiques*, dans la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris* [1] : « Permettez-moi de vous rappeler, avant d'aller plus loin, les principaux caractères de la race pure. Le plus frappant est la conformation du crâne, arrondi, globuleux (avec un indice moyen de 83,6, variant individuellement dans la petite série de Grenelle de 81,4 à 85), au frontal élargi du haut (indice stéphanique : 78,9), aux pommettes rugueuses et bien accusées, à la mâchoire supérieure prognathe et aux dents projetées en avant. L'ouverture nasale est assez large (indice : 50,80), et certains sujets s'élèvent à la platyrrhinie. L'orbite est de moyenne hauteur (indice : 83,6). La taille de la race est petite; elle paraît avoir été sensiblement la même que celle des Lapons de nos jours. Les particularités que l'on signale sur les os longs sont la fréquence de la perforation olécranienne de l'humérus, l'absence de saillie marquée de la ligne âpre sur le fémur, la forme triangulaire, et non aplatie, du tibia. »

On le voit, tous ces caractères, à l'exception de la perforation olécranienne des humérus, se rencontrent sur le squelette d'Anthy : le crâne est arrondi, globuleux, indice 84,66; le frontal est élargi dans sa région supérieure, indice 79,2; les pommettes sont rugueuses et saillantes; la face large et basse, chamæprosope, indice facial 47,69; la mâchoire supérieure est légèrement prognathe dans la région alvéolo-dentaire; l'ouverture nasale est large, le nez est platyrrhinien (indice 53,19), les orbites sont mésosèmes (indice 86,84).

La taille, 1 m. 59, est plutôt petite; la ligne âpre du fémur n'est pas très développée; le tibia est triangulaire et non platycnémique.

Bien que le crâne soit globuleux, il est loin d'atteindre toutefois la forme

1. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1894, p. 400.

arrondie caractéristique du *type de Disentis* ou *Celte alpin*, ou la forme trapézoïdale du crâne lacustre brachycéphale de l'âge du bronze trouvé à Concise, lac de Neuchâtel, et décrit par M. le Dr Verneau [1]. La chute des pariétaux est beaucoup moins brusque, le diamètre antéro-postérieur maximum est plus grand et le diamètre transversal, au-dessous des bosses pariétales, moins considérable; il n'y a pas aplatissement de la région postérieure du crâne. Nous possédons, dans nos collections, des crânes absolument caractéristiques du type de Disentis et il est facile de constater que les différences de forme qui existent entre le crâne d'Anthy et ceux du type de Disentis sont trop grandes pour que nous puissions rattacher le crâne d'Anthy à ce type; par contre, l'analogie frappante que présente non seulement le crâne, mais le squelette d'Anthy tout entier, avec les ossements de la *race primitive de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques* nous oblige à le classer dans cette dernière catégorie [2].

Nous pouvons aussi homologuer, au point de vue de ses caractères anthropologiques, le crâne du squelette d'Anthy avec le crâne brachycéphale néolithique du Châtelard-sur-Lutry (n° 24 478 du Musée cantonal vaudois d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques), au sujet duquel nous écrivions [3] : « Ce crâne ne diffère pas beaucoup des brachycéphales néolithiques, plus ou moins laponoïdes, et particulièrement des crânes de Grenelle, dont il reproduit les formes.... Vu par en haut, le crâne offre une courbe ovoïde rétrécie à son extrémité antérieure et fortement élargie dans la région pariéto-occipitale, mais il n'affecte en aucune façon une forme franchement globuleuse qui le rapprocherait du type de Disentis. » Son indice céphalique est de 84,57 et son indice frontal de 78,62. On le voit, ces chiffres sont extraordinairement voisins de ceux que nous avons obtenus sur le crâne d'Anthy. Il y a lieu de considérer ces deux crânes comme appartenant à la même race, ainsi, du reste, que les crânes féminins n° 24 480 (Châtelard-sur-Lutry) et 24 571 (Montagny-sur-Lutry) qui sont aussi brachycéphales, bien que leur indice céphalique soit un peu moins élevé. De même le crâne d'Anthy présente une analogie frappante au point de vue de la forme générale avec le crâne de Meilen, lac de Zurich, (enfant de treize ans) décrit par His et Rütimeyer, indice céphalique 81,5,

1. Dr R. Verneau, Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre, *L'Anthropologie*, 1894, p. 54 et suivantes.

2. Nous possédons aussi le crâne brachycéphale de la fin de l'époque néolithique (période de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze) provenant de la station du Point, vis-à-vis de la Lance, près de Concise, décrit par M. Pittard (Sur de nouveaux crânes provenant de diverses stations lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze en Suisse, *L'Anthropologie*, 1899, p. 281 et suivantes) et donné au Musée d'Anthropologie de Lausanne par M. le Dr Guibert, à Concise. Ce crâne est analogue au crâne décrit par M. le Dr Verneau et nous pouvons constater encore les mêmes différences morphologiques entre ce crâne et le crâne d'Anthy que celles qui existent entre ce dernier et les pièces caractéristiques du type de Disentis.

3. A. Schenk, Description des restes humains provenant des sépultures néolithiques des environs de Lausanne, *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, t. XXXIV, p. 16, Lausanne, 1898.

lequel présente des caractères laponoïdes; le crâne masculin décrit par Virchow, de Chavannes, sur le lac de Bienne, indice céphalique 84, indice frontal 78,91; le crâne d'Auvernier, lac de Neuchâtel, décrit par le professeur Kollmann, dont l'indice céphalique est de 81,4; le crâne de Locras (Lüscherz), lac de Bienne, décrit par Dor, indice céphalique 80,6; et enfin le crâne de Pfeidwald, lac de Bienne, décrit par His et Rütimeyer, indice céphalique 83,8. Tous ces crânes, qui proviennent de stations lacustres néolithiques, présentent des caractères communs : ils sont brachycéphales ou sous-brachycéphales, sans être cependant très globuleux; le front est droit, peu projeté en avant, mais élargi dans sa région supérieure; il y a un léger prognathisme alvéolaire; le nez, à large ouverture, est mésorrhinien; les orbites sont mésosèmes; la face est large, chamæprosope, harmonique avec le crâne. Tous ces caractères sont bien ceux de la *race de Grenelle*, de la *race des Brachycéphales néolithiques*, de M. le Prof. Georges Hervé. Or, puisque le crâne d'Anthy est, d'une part, identique aux crânes lacustres brachycéphales néolithiques et, d'autre part, aux crânes brachycéphales de Montagny-sur-Lutry et du Châtelard-sur-Lutry qui, eux aussi, sont néolithiques, il est assez permis de supposer, malgré l'absence de mobilier funéraire accompagnant le squelette d'Anthy, que ce dernier se rattache à l'époque néolithique. Cette supposition est d'autant plus plausible que le crâne d'Anthy s'éloigne des crânes brachycéphales de la période de transition de la pierre au bronze et de l'âge du bronze, par le caractère le plus frappant qui distingue ces derniers au premier coup d'œil, sur la vue de profil, à savoir l'inflexion brusque que présente la courbe sagittale, à l'union des deux tiers antérieurs et du tiers postérieur des pariétaux; cette inflexion rend la courbe pariéto-occipitale à peu près verticale, provoquant ainsi un aplatissement de la région postérieure du crâne et un raccourcissement très notable de son diamètre antéro-postérieur.

Dans son étude sur *Les Brachycéphales néolithiques*[1], M. le Prof. Hervé a démontré qu'il existe une zone de brachycéphalie néolithique dans la région du bassin moyen du Rhône comprise entre les Alpes et le Dauphiné. Cette région qu'il a désignée sous le nom de *centre allobroge* a fourni un certain nombre de crânes néolithiques caractéristiques de la race de Grenelle; quelques-uns même présentent des caractères brachycéphaliques plus accentués qui permettent de les rapprocher de la race celtique pure dont le crâne savoyard actuel est un des meilleurs représentants.

Nous croyons donc pouvoir dire, d'après la description que nous venons à faire du squelette d'Anthy, qu'il se rattache, par tous ses caractères morphologiques, à la *race de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques*, laquelle a fait invasion dans nos contrées, venant d'Asie, dès l'aurore des temps néolithiques et qu'il témoigne — (si l'on ne veut pas le considérer lui-même comme néolithique, sa haute antiquité ne pouvant être directement démontrée par l'archéologie) — de la présence de cette race, en Savoie, sur les bords du Léman, à une époque fort reculée. Cette race, plus

1. *Loc. cit.*, pp. 403 et 404.

pure, d'une brachycéphalie plus accentuée, caractéristique des peuples d'origine celtique, forme encore aujourd'hui le fond ethnique des populations de la Savoie.

Conclusions.

Les crânes et ossements humains lacustres, en devenant plus nombreux, ne changent rien, jusqu'à présent, à l'état de nos connaissances sur l'ethnogénie des populations helvétiques. Il se confirme de plus en plus que, seuls, des crânes brachycéphales se rencontrent dans les palafittes du commencement de la période néolithique et, comme les désigne M. le Prof. Georges Hervé [1], ces Protobrachycépales sont semblables par leurs caractères morphologiques aux Brachycéphales de Grenelle ou Brachycéphales néolithiques, que l'on trouve dans les grottes sépulcrales et dolmens de la Gaule. Ensuite, à partir du milieu de la période (*époque robenhausienne*), les crânes brachycéphales sont associés à des crânes mésaticéphales et dolichocéphales (type de Genay, dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale), puis vers la fin du néolithique, à l'époque de transition de la pierre au bronze (*époque morgienne*), les Dolichocéphales sont les plus nombreux; les quelques crânes brachycéphales qui s'y trouvent mêlés se différencient des Protobrachycéphales par un indice céphaliqne plus élevé, un diamètre antéro-postérieur plus court, une chute brusque des pariétaux sur l'occipital et un fort développement du diamètre transversal, au-dessous des bosses pariétales qui sont très saillantes. Vers la fin de l'âge du bronze, enfin, l'élément brachycéphale, plus pur, plus accentué, caractéristique de la race celtique, l'emporte en nombre sur l'élément au crâne allongé et, malgré les nombreuses invasions germaniques des temps historiques dont la Suisse fut le siège, il conserve cette priorité, en Helvétie, dans une très forte proportion, jusqu'à l'heure actuelle.

1. G. Hervé, Les populations lacustres, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1895.

SUR LES CONSÉQUENCES PHYSIQUES ET HISTORIQUES DU RETRAIT DES ANCIENS GLACIERS

PAR F. SCHRADER.

En préparant mes leçons des dernières années, j'ai souvent été frappé d'une série de faits qui se présentaient à mon esprit sous forme d'hypothèses, mais auxquels un nombre de plus en plus grand de considérations prêtait un intérêt de plus en plus intense et une probabilité sans cesse croissante. Je veux parler de l'influence, encore mal déterminée, qu'ont eue sur les premiers développements de l'histoire les modifications de sol ou de climats déjà constatées depuis le peu de temps que cet ordre de préoccupations et d'études a pris une place dans la science.

Si la géographie physique, considérée non plus comme l'étude d'un état permanent, ni d'une simple collection de faits, mais comme celle d'une évolution perpétuelle, n'existe que depuis peu d'années; si la « géomorphogénie », pour employer le vocable adopté dans certaines universités d'Amérique, est encore une science en formation, cultivée par de rares adeptes, on peut cependant déjà, en s'attachant à quelques faits bien constatés, être amené à des vues intéressantes sur la paléogéographie et la paléomorphogénie.

Déjà, par exemple, M. de Lapparent, étudiant depuis 1893 les causes de l'ancienne extension des glaciers, a élucidé sur bien des points l'histoire de cette phase de la vie planétaire. Plus récemment, en 1904, Pierre Kropotkine et M. Mac Kinder en Angleterre ont appliqué à la géographie ancienne de l'Asie, à la dessiccation graduelle de ce continent et à la réaction de cette dessiccation sur les mouvements ethniques, les lumières récemment acquises. Ces lueurs projetées sur les premières phases de l'histoire m'encouragent à présenter quelques réflexions sur les mouvements terrestres, atmosphériques ou humains qui ont dû accompagner ou envelopper le passage de la préhistoire à l'histoire.

Je me permets d'abord de résumer les points les plus saillants de l'étude de M. de Lapparent, qui peut être considérée comme la base vraiment géniale de cet ordre de recherches. Je ne m'attacherai ici qu'aux grandes lignes et aux faits dont on ne peut plus contester la certitude.

Les traces glaciaires répandues sur les terres de l'hémisphère nord forment comme un éventail dont le centre serait dans l'Atlantique septentrional. Tels pays très froids, comme la Sibérie, sont à peu près privés de traces glaciaires; tels pays très tièdes, comme l'Irlande, en sont couverts.

En Europe, on suit l'ancienne ligne terminale des grands glaciers par le canal de Bristol, Londres, Anvers, Magdebourg, Kiev, Moscou, Kazan et les monts Oural. En Amérique du Nord les débris glaciaires se prolongent

bien plus loin au Sud, jusque vers New-York, sous la latitude de Madrid.

Nous constatons donc qu'à une époque géologique presque moderne, l'Europe du nord, couverte aujourd'hui de végétation et mûrissant les céréales jusqu'auprès du cercle polaire, se présentait comme une sorte de Groenland, dont la surface fut à plusieurs reprises partiellement découverte ou totalement recouverte par d'épaisses nappes de glace.

La cause de ces fluctuations de climat pouvait-elle être cosmique? Il est difficile de le penser, devant l'inégalité de glaciation de l'Europe et de la Sibérie, comme devant la différence actuelle du Groenland et de la Norvège.

M. de Lapparent, étudiant les modifications graduelles de la croûte terrestre et des océans qui en occupent les parties déprimées, a été amené à voir la cause des périodes glaciaires dans les mouvements de ces continents et de ces mers. Nous n'avons pas à exposer ici les faits géologiques qui permettent de reconstituer approximativement les contours des continents anciens. Mentionnons cependant la coïncidence des flores houillères de la Sibérie et du Canada, qui indique une antique communication continentale par le nord de l'Atlantique : ou l'identité des faunes marines entre la mer des Antilles et la Méditerranée jusqu'au milieu de l'époque tertiaire, qui implique l'absence de courants froids venant du nord.

Vers la fin des temps tertiaires, les fossiles des mers froides font leur apparition vers l'Europe du sud. Ce changement paraît coïncider avec l'enfoncement graduel de la terre Nord-Atlantique, qui disparaît peu à peu sous les mers. A une faible profondeur toutefois, puisque les sondages marins nous en montrent encore aujourd'hui les vestiges entre les Faerrœr et l'Islande, tout spécialement sur la belle carte océanographique que vient de faire paraître le prince de Monaco, et qui nous donne le dernier état de la science des fonds marins.

A l'époque pliocène, l'Atlantique s'ouvre de plus en plus entre les monts Laurentiens et Scandinaves. En même temps, les eaux chaudes de l'Atlantique équatorial arrivent vers l'Europe occidentale et la baignent d'air humide. Les périodes glaciaires alternantes marqueraient ainsi les étapes irrégulières de la disparition des terres atlantiques et de l'entrée en contact des eaux froides et des eaux tièdes, avec les grandes condensations d'humidité qui en résultaient. Il paraît probable, d'autre part, que la surrection de l'isthme de Panama, renvoyant vers l'Europe le courant équatorial atlantique, serait contemporaine des derniers temps glaciaires; ainsi, par le changement de marche de ce courant chaud, s'expliqueraient la fusion définitive des glaces, les modifications de flore et de faune de l'Europe, le retrait du renne et des animaux à fourrure vers le nord.

Nous sommes déjà ici en plein développement d'humanité préhistorique. Les premières périodes ont pris fin; la technique des outils a déjà parcouru la plus grande partie de son évolution antérieure à l'histoire. De la pierre vaguement éclatée, l'homme est arrivé à la fine aiguille, à la couture, au dessin gravé, donc au loisir, à une certaine stabilité sociale et à la certitude de plusieurs lendemains. La civilisation magdalénienne et l'âge paléolithique touchent à leur fin, et aux populations artisanes, chasse-

resses et artistes du vieux âge va succéder l'humanité agricole et pratique de l'âge nouveau, de l'époque néolithique.

Quel nombre de siècles a pu s'écouler depuis cette transformation, la dernière et la plus frappante de la préhistoire proprement dite? Il serait prématuré de hasarder un chiffre, mais on peut, sans crainte d'erreur, affirmer que les temps antérieurs de la race humaine étaient déjà bien plus longs que ceux qui se sont écoulés depuis.

A ce moment, quelle peut être la disposition géographique réciproque de l'Asie et de sa presqu'île européenne? Ici, l'esprit net et puissamment synthétique de Kropotkine nous vient en aide pour ces pays qu'il connaît si bien. Le nord-ouest du continent échappe lentement à sa carapace de glace; mais le sol tout entier reste longtemps modelé par le glacier. La large mer Aralo-Caspienne s'étend encore sur tout l'Occident de la plaine d'Asie, entre l'Oural et les monts de Perse, coupant sur toute cette largeur les communications entre l'Asie et l'Europe. Le Turkestan oriental, le Han-Haï ou « mer sèche » des Chinois, reçoivent les eaux encore abondantes des monts et des plateaux environnants. Une grande cuvette de larges lacs, de mers intérieures, couvre alors l'emplacement où aujourd'hui achève de se dessécher le dernier reste du Lob-Nor.

Le Tibet, plus humecté et par conséquent plus neigeux et plus glacé qu'aujourd'hui, présente à ce moment des lacs plus vastes que ceux qui, maintenant encore, remplissent toutes les dépressions du plateau.

La plaine sibérienne, probablement cachée au nord sous la glace d'un rivage océanien plus reculé vers le sud, est couverte à la même époque dans sa partie méridionale d'une voie lactée de lacs unis les uns aux autres, par milliers et par millions, sous une épaisse forêt. Aujourd'hui encore, des hauts affluents de l'Obi à ceux de l'Iénisei, les lacs se touchent, mais diminuent sans cesse. Les corps de mammouths saisis par la glace des fleuves et conservés jusqu'à nos jours dans le sol gelé nous disent que depuis cette époque, déjà humaine, la plaine est restée au même niveau. Ils nous disent aussi que la glace occupait largement cette plaine. Peut-être le sol gelé d'une toundra couvrant la Sibérie ancienne échappait-il, par ce gel profond et par sa faible pente, aux coups de burin des glaciers mouvants, qui rabotaient l'Europe. Les constellations de lacs sibériens, qui continuent avec exagération ceux du bombement de la Baltique semblent nous indiquer le glacier retiré, aussi bien en Asie qu'en Europe. Mais, comme il arrive en Sibérie aujourd'hui encore, ce glacier pouvait fort bien se former et s'entretenir sur place, *sans glissement*, formant masse avec le sol et ne laissant par conséquent pas de traces.

Quoi qu'il en soit, si nous considérons dans son ensemble cette partie de l'Asie post-glaciaire, nous y voyons dominer le régime des mers intérieures et des lacs. Entre des chaînes de montagnes couvertes encore de neige et de glaciers, l'eau recouvre la plus grande partie des terres au centre, la neige ou la glace les recouvrent au nord.

Avec un pareil régime, ce centre asiatique était plus humecté et moins continental qu'à notre époque. En effet, le régime continental ne peut se

développer pleinement que sur des terres sèches, très froides l'hiver, très chaudes l'été. Mais à partir de la disparition des grands glaciers, l'équilibre allait être rompu entre l'approvisionnement et l'évaporation de l'humidité continentale. L'étude de Kropotkine nous fait assister à l'évolution graduelle du climat asiatique.

Avec la diminution de la glace européenne, l'atmosphère s'y dessèche. A mesure que l'Europe devient plus habitable, l'Asie l'est de moins en moins. L'humidité qui diminue augmente le froid d'hiver et la chaleur d'été, surtout dans la partie australe, où l'éloignement des mers devient de plus en plus sensible. Le régime des steppes s'y établit, les déserts s'y élargissent, la Caspienne se sépare de l'Aral, s'isole de la mer Noire, s'enfonce jusqu'à 26 mètres au-dessous des mers, à son niveau d'aujourd'hui. Quant aux lacs, à l'Aral tout le premier, leur étendue et leur profondeur décroissent, leur influence modératrice va diminuant de même.

A part quelques courtes périodes de réaction humide, telles que celle des dernières années, signalée par Kropotkine, et fort peu importante d'ailleurs, l'histoire physique de l'Asie depuis le retrait des glaciers peut être caractérisée par le desséchement graduel du centre du continent. On peut même craindre que cette régression ne devienne plus menaçante dans l'avenir, à cause de l'exploitation des forêts sibériennes, modératrices de l'atmosphère du nord, et qui s'accélérera d'année en année, si l'abus de l'exigence industrielle n'est pas contrôlé par la prévision scientifique.

Restons dans le passé, où la nature seule évoluait. En même temps que la surface terrestre se dénudait de sa végétation et de ses nappes liquides, les plaines s'élargissaient, des passages s'ouvraient. On peut suivre dans le travail de M. Mac Kinder l'évolution des peuples qui résulte de cette évolution. Pour lui, l'histoire tout entière est le produit de la force répulsive de l'Asie, combinée avec la force attractive de l'Europe. Comme par une série de pulsations, l'intérieur du continent se déversait dans les périodes d'appauvrissement et de pénurie vers la péninsule occidentale, plus favorisée.

C'est ici que nous demandons à élargir ce point de vue, peut-être un peu simpliste. Seule, la différence d'arrosement n'eût probablement pas suffi à la poussée vers l'ouest qui se révèle à nous dès la période néolithique; et, d'autre part, cette poussée vers l'ouest n'est elle-même qu'une partie du grand mouvement historique, dans lequel il nous faut faire intervenir d'autres groupements humains, notamment ceux du sud et de l'est. La grande fourmilière européenne ne doit pas nous faire oublier les deux autres fourmilières de l'Inde et de la Chine, ni les peuples qui, au sud du grand diaphragme montagneux d'Asie et d'Europe, fondèrent une série de civilisations, laissant le nord de ce diaphragme aux peuplades barbares et aux hordes nomades, qui perpétuellement débordaient sur eux.

Considérons la longue série de plis qui des Pyrénées s'étend jusqu'à la Chine par les Alpes, les Karpates, les Balkans, le Caucase, les monts de Perse, l'Hindou-Kouch et l'Himalaya, descendant au sud vers les mers, Méditerranée, mer Rouge, océan Indien, mers orientales. Quelle que fût la source initiale de l'histoire, les contacts humains devaient glisser pour

ainsi dire, comme une goutte d'huile dans une série de rainures, le long de cette suite de formations analogues, pour peu que les circonstances vinssent à favoriser ce mouvement. Il suffira de mentionner par contraste la longue barrière des monts d'Amérique, plutôt parallèle au méridien, et qui aujourd'hui encore oppose son obstacle à la fusion des climats et des peuples de l'est à l'ouest, ne laissant communiquer les plaines que du sud au nord, pour saisir la différence entre l'organisation de l'ancien continent et celle du nouveau.

Le fait d'appropriation réciproque de la terre et de l'homme qui nous a le plus frappé, nous autres hommes d'Europe, et sur lequel insistent les historiens, jusqu'à M. Mac Kinder, c'est le déversement des hommes de l'est vers l'ouest, ce qu'on a appelé dans les temps relativement modernes l'invasion des barbares.

Nous venons déjà de voir que cette invasion n'a pas été un fait unique; le peuplement de l'Europe, à l'époque néolithique, nous en montre une édition antérieure à l'histoire; et si nous reculions dans la série des âges, (les mélanges de crânes en témoignent surabondamment) peut-être trouverions-nous d'autres superpositions de peuples avant la préhistoire même. L'effacement de l'art magdalénien par la manufacture néolithique a été un retour momentané vers la barbarie, au même titre que l'effacement de la culture romaine et grecque sous le mélange trouble du moyen âge d'où est sorti le monde moderne.

Nous ne voyons ni ne pouvons discerner les périodes de recul ou de passage. Seules, à travers la préhistoire du moins, faute de traces écrites, se révèlent à nous les industries ou les productions, comme si leur succession avait été continue. A ce titre, l'invasion de l'homme néolithique nous apparaît comme un progrès, malgré la suppression des manifestations délicates de l'époque antérieure. Et en effet, pour n'avoir pas été subit, ce progrès n'est ni moins grand ni moins réel. Les travaux agricoles, qui établissent le lien logique entre l'évolution du climat, de la flore, de l'humanité; le village, centre de progrès sédentaire; la maison, le bateau, les animaux domestiques; le chien, qui apparaît; le cheval et le bœuf, associés à la vie; puis, graduellement, le grain moulu, préludant au pain; les baies écrasées donnant la boisson fermentée (mûres ou framboises des montagnes en attendant le raisin); toute cette œuvre du cultivateur néolithique ne nous le fait-elle pas apparaître comme un précurseur? Et s'il nous avait laissé quelque description poétique de sa vie quotidienne, cette description ne nous présenterait-elle pas plusieurs traits communs avec la littérature védique?

Quoi qu'il en soit, nous discernons de la façon la plus claire la cause initiale du foisonnement humain de l'époque néolithique. C'est la disparition du régime glaciaire, le retour graduel (quelque subit qu'il nous paraisse), de la flore et de la faune tempérée, et l'attrait exercé par ces conditions nouvelles sur un groupe humain, d'origine encore mal connue.

Eh bien, cette apparition du monde européen, ne la voyons-nous pas, après un moment de réflexion, se reproduire sur quelques autres points de la plaquète, antérieurement ou postérieurement : au fond de la Méditerranée, où

surgissent successivement l'Égypte, la Mésopotamie, la Grèce préhellénique, puis dans la presqu'île et les plaines de l'Inde, et dans l'angle de la Chine?

Sur l'Égypte, la Mésopotamie ou la Grèce, nous ne pouvons, dans une si prompte étude, ajouter grand chose à ce qui a déjà été dit dans nos cours précédents; nous y reviendrons, mais les deux grandes fourmilières de l'Inde et de la Chine appellent des réflexions peut-être plus nouvelles[1].

Si nous considérons ces deux mouvements en quelque sorte classiques dont nous faisons découler la grande poussée des deux groupes hindou et chinois, c'est-à-dire la descente des Aryas et l'exode des Cent familles, nous sommes invinciblement amenés à leur attribuer une cause analogue à celle des invasions néolithique ou barbare vers l'Europe.

Bien que les temps glaciaires n'aient pas laissé sur l'Asie des traces comparables à celles d'Europe, nous savons cependant que durant cet âge de la planète, les neiges y étaient plus épaisses, les eaux plus vastes, la végétation plus abondante. A l'Europe glaciaire correspondait une Asie plus européenne. Quel pouvait être à cette époque le climat de l'Inde et celui de la Chine? Aucun autre indice ne peut nous le révéler, sauf la comparaison avec des conditions analogues. Or, ces conditions se rencontrent précisément dans la partie de l'Europe actuelle située au nord de la Méditerranée.

Un continent tempéré, mais plutôt frais; une épaisse lisière de montagnes neigeuses, et au sud, entre ce continent et les régions plus chaudes, une mer tiède, sur laquelle se produisent de faibles pressions atmosphériques. Tel est le régime de l'Europe méditerranéenne, tel devait être à peu près celui de l'Inde ou de l'Asie du sud-est, durant les périodes glaciaires. Ce régime est caractérisé par l'appel de l'air dans la direction des mers plus chaudes. C'est le régime du mistral ou de la bora, qui caractérise les rivages de notre mer intérieure.

C'est aussi celui des rivages asiatiques dont nous venons de parler; mais seulement pendant l'hiver. Vienne l'été, et le centre du continent, aujourd'hui desséché, plus surchauffé que la mer, exerce dès lors un appel plus énergique que cette mer même. On sait quel en est le résultat : le vent alizé du N.-E., qui normalement soufflerait sur tout le continent, s'intervertit et se transforme au S. et à l'E. en mousson marine, apportant aux terres les torrents de pluie chaude contenus dans les vapeurs équatoriales.

Au régime méditerranéen appartient la végétation sèche, peu serrée, à feuilles raides et résistantes, sous un ciel presque toujours serein. C'est, en même temps que la végétation de la Grèce, celle de l'Égypte, de la Perse, dans une mesure celle de la Mésopotamie. Aux pays de moussons correspondent les précipitations de pluies d'été chaudes et abondantes, le pullulement de végétaux gonflés d'humidité, la production exubérante, apte à nourrir les multitudes innombrables. Et, pour être plus précis, aux régions d'alizés,

1. Ces lignes sont extraites de la leçon du 2 décembre 1904, à la suite de laquelle plusieurs autres leçons ont été consacrées à l'évolution géographique et historique des époques paléolithique et néolithique de l'Égypte, de l'Inde, de la Chine, de l'Extrême-Orient, des pays méditerranéens, de l'Europe atlantique, des deux Amériques, etc.

qui vont de l'Afrique au delta aride de l'Indus, succèdent les régions de moussons qui enveloppent les pentes de l'Himalaya, l'Inde gangétique et le sud-est de l'Asie, pays de végétation débordante et de multitudes humaines. Que ces vents chargés d'orages et de vapeurs abondantes rencontrent sur leur chemin les plus hautes montagnes du globe, ils y déverseront des neiges et des torrents de pluie, que les monts renverront à la mer en fleuves démesurés. C'est dans ces conditions, et aidées par la disposition de plaines et de vallées harmonieusement disposées, que se sont accumulées les multitudes de l'Inde et de la Chine.

Il serait imprudent d'attribuer l'origine de ces multitudes aux envahisseurs qui ont assumé la conduite sociale, du moins dans l'Inde. Peut-être même ont-ils été relativement peu nombreux, mais ils ont su établir entre l'homme et la terre cette forte attache qui fait les civilisations tenaces.

Ceux qui, par des études géographiques quelque peu scientifiques (et non pas seulement nominales), savent la brusquerie d'attaque et l'impétuosité despotique de la mousson de l'Inde, la façon dont, en quelques jours de transition terrible et subite, elle établit les conditions de vie ou de mort de centaines de millions d'êtres humains, ceux-là se refuseront peut-être à croire que ces conditions redoutables aient pu demeurer étrangères à la plus colossale tentative de répartition et de fixation du travail qui ait été essayée dans l'histoire.

Il leur sera également difficile de penser que le jardinage familial de la Chine, perpétué à travers les siècles, les migrations, les législations et les philosophies, soit sans lien logique avec le climat qui en a fait une nécessité.

Mais c'est ailleurs qu'il convient d'étudier cette attache et les rapports qui l'ont cimentée. Ce que nous avons désiré indiquer aujourd'hui, c'est que ces deux grandes fourmilières humaines sont liées dans leur naissance et dans leur progrès au phénomène de desséchement de l'Asie intérieure, au même titre que les peuplements successifs de l'Europe.

Quand la vaste méditerranée Aralo-Caspienne couvrait la moitié du Turkestan occidental; quand les larges nappes lacustres du Han-Haï, quand les fleuves de l'Asie intérieure ou les millions de lacs du Tibet et de la Sibérie conservaient au continent une atmosphère relativement humide et fraîche, les migrations n'étaient pas attirées vers le pourtour aussi fortement qu'elles le furent quand, par le desséchement même des régions internes, à leur appauvrissement graduel correspondit l'accroissement de fertilité créé plus près des mers par la force grandissante des moussons.

Nous commençons ainsi à discerner certaines grandes phases de l'évolution terrestre, dont une seule, le retrait des glaciers, avec la modification atmosphérique qui en a été la conséquence, a suffi pour modifier puissamment le cours de la préhistoire et celui de l'histoire, pour diriger les rapports de l'Europe et de l'Asie, et pour créer les groupements de forces qui peuvent, même à notre époque, par leur entrée en contact, changer encore dans un avenir prochain l'équilibre des sociétés humaines.

DERNIERS TRAVAUX SUR L'ANTHROPOLOGIE DES FINLANDAIS

WESTERLUND, *Studier i Finlands anthropologie* [1].

Les travaux de M. Westerlund, fort importants en eux-mêmes, dont j'ai entretenu mes auditeurs déjà l'année dernière, offrent à mon point de vue particulier un intérêt de premier ordre.

C'est en 1885, dans une communication faite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences réuni à Grenoble que, pour la première fois, je posai la question des caractères originaires des Finlandais. Avec des documents plus qu'insuffisants, et au milieu des confusions inextricables qui s'accumulaient sans cesse dans les études sur les Finnois, et des idées fausses qu'on s'en faisait, j'essayai de prouver qu'ils formaient un groupe tout à fait distinct de celui des Lapons auquel on les réunissait partout à cause de la langue, et qu'originairement ils étaient dolichocéphales vraisemblablement blonds. J'ai plusieurs fois rappelé ces conclusions déjà anciennes, sans me décourager devant les affirmations qui, d'un auteur à l'autre, passaient dans tous les ouvrages, et en signalant le chemin parcouru, les progrès accomplis dans la question. Les documents anthropologiques et linguistiques se sont accumulés. Et je puis dire aujourd'hui, après mon cours de l'année dernière, que la question de l'origine des Finnois, des Finlandais en particulier, est tranchée précisément dans le sens que j'indiquais il y a 20 ans. Il y a 20 ans, toutefois, régnait encore sans conteste la théorie suivant laquelle les Lapons étaient parvenus dans leur résidence actuelle en remontant du sud de la Suède et de la Norvège, en venant de l'Europe occidentale elle-même. Des faits indéniables étaient produits en faveur de cette théorie. Les faits établissant au contraire la présence ancienne des Lapons en Finlande, et surtout au sud et à l'est de celle-ci, étaient rares et incertains. En appelant l'attention sur l'influence qu'ils avaient dû avoir sur les Finlandais, je donnais donc les Slaves comme le principal élément modificateur du type primitif de ceux-ci. Aujourd'hui on conteste absolument que les ancêtres des Lapons aient joué un rôle quelconque dans l'Europe préhistorique. Quoi qu'il en soit, ils occupaient naguère la Finlande, et les Finlandais, nous le savons, ne les en ont dépossédés qu'assez tardivement. Ce n'est en effet qu'au VIIIe siècle et sous la poussée des Slaves de Novgorod, que les ancêtres des Finlandais ont occupé leur pays actuel, en en repoussant les Lapons. Ceux-ci étaient sans doute très clairsemés... Mais cependant, dans presque toute la Finlande, et non pas, comme on le croyait d'abord, à la lisière nord de celle-ci, il y a eu contact entre eux et les nouveaux venus. Il n'y a donc plus de raisons de leur attribuer un rôle moindre qu'aux Slaves comme élément modificateur

1. Fennia 20, 21. — Helsingfors, 1900-1904.

du type primitif des Finlandais. Il va sans dire d'ailleurs que l'influence des Lapons a été d'autant plus active qu'ils ont été en plus grand nombre ou qu'ils se sont maintenus plus longtemps. Il va sans dire que c'est à proximité des régions où ils vivent encore aujourd'hui que leur action est le plus sensible. Et nous pouvons parfaitement nous rendre compte de ce qui s'est passé dans toute la Finlande jadis, en voyant ce qui se passe encore de nos jours à la lisière de leur territoire et sur leur territoire même. Car les Finlandais poursuivent encore vis-à-vis d'eux leur mouvement séculaire de dépossession, d'assimilation ou d'absorption.

D'autre part, les Scandinaves ont aussi eu et ont encore une action en Finlande. Elle remonte à une époque antérieure à la pénétration des Finnois, nous le savons par la linguistique. Et elle est inverse de celle des Lapons.

Or, l'une et l'autre sont définitivement prouvées et mesurées par les premiers travaux de M. Westerlund. D'après les cartes de répartition de l'indice céphalique qu'il a dressées avec les résultats obtenus par les mensurations des recrues, les cantons du littoral, en partie suédois, se distinguent par une proportion plus élevée de dolichocéphales. Eux à part, les brachycéphales se groupent surtout du centre au nord et en proportion d'autant plus élevée, qu'on s'avance davantage vers le nord. C'est-à-dire que la brachycéphalie est d'autant plus accentuée que le territoire observé a été plus longtemps occupé par les Lapons. Cette influence prépondérante des Lapons au centre et au nord n'exclut pas celle exercée dans le même sens par les Slaves. Bien loin de là. C'est, je viens de le dire, sous la poussée des Slaves et sans doute déjà mêlés avec eux, que les Finnois ont pénétré en Finlande. Or, justement les cantons finlandais du sud-est, en contiguïté avec les territoires slaves, sont aussi de ceux où la proportion des brachycéphales est la plus élevée. Elle atteint 80 p. 100.

L'action des Slaves est, par ces chiffres, aussi nettement mise en lumière que celle des Lapons.

Étant données ces diverses circonstances, il aurait pu se faire que le type primitif des Finlandais fût depuis longtemps effacé au point de n'être plus reconnaissable; il aurait pu se faire que nous n'en retrouvions aucune trace sans que cependant on fût en droit d'affirmer qu'il n'était à l'origine distinct ni des Lapons ni des Slaves. S'il se confond aujourd'hui ici avec les Slaves, là avec les Suédois, ailleurs avec les Lapons, il ne devait être originairement ni lapon, ni slave, ni suédois. Or il existe heureusement un peu partout, en Finlande, des dolichocéphales qui se distinguent de ces trois types. Nous pourrions les reconnaître à leur brièveté nasale, de règle en particulier chez les Tavastlandais, et à la fréquence consécutive de la platyrrhinie chez eux. Ce caractère est d'autant plus significatif pour eux, qu'il ne s'observe pour ainsi dire plus chez les autres peuples de l'Europe.

Deux cantons de la côte, à l'entrée du golfe de Finlande, comptent jusqu'à 66 et 70 p. 100 de dolichocéphales. Ils ne sont évidemment pas tous Suédois. Finnois et Suédois se mêlent en Nyland, Finland, Ostrobothnie; mais cependant les uns et les autres conservent l'usage de leur langue particu-

lière. En remontant le littoral le long du golfe de Bothnie, la proportion des dolichocéphales varie en s'abaissant inégalement. Mais nous la voyons se maintenir à plus de 40 et 50 p. 100 jusqu'à 64° de latitude, descendre ensuite à 16 et 20 p. 100 plus au nord, pour remonter à plus de 20 et jusqu'à 36 à 40 p. 100 dans les cantons intérieurs situés le long de la frontière suédoise. Par cette dernière circonstance l'action de la Scandinavie est rendue particulièrement manifeste. Il y a d'ailleurs parmi ces dolichocéphales des Suédois ayant conservé l'usage de leur langue particulière. Il y a aussi de purs Finnois. Dans les cantons intérieurs où il n'y a que des Finnois, la proportion des dolichocéphales s'élève à 50 p. 100, se maintient le plus souvent au-dessus de 40 p. 100 et ne descend pas au-dessous de 30 p. 100. Mais cela toutefois seulement au-dessous de 64° de latitude. Dans les cantons situés au delà, cette même proportion tombe à 20, à 15 et même à 10 p. 100. Dans les cantons les plus septentrionaux, elle tombe au-dessous de 10 p. 100 et se réduit enfin à zéro ou à peu près. Ces variations *n'auraient aucune raison d'être*, elles seraient inexplicables si la brachycéphalie n'était pas *originairement étrangère* aux Finlandais, et si elle n'avait pas été déterminée chez eux principalement par leur mélange avec les Lapons. L'action des Slaves dans le même sens a été, contrairement à ce que nous étions d'abord fondés à croire, je le répète, moins intense que celle de ces derniers, mais seulement dans la limite des observations actuelles. Du côté du sud-est, en effet, à la frontière slave, la proportion des dolichocéphales ne descend pas au-dessous de 16 p. 100. Les Slaves de cette région et de bien d'autres sont eux-mêmes fort mêlés de dolichocéphales d'origine finnoise.

La répartition de la taille suit d'assez près celle de l'indice céphalique et en confirme les conséquences. Les cantons intérieurs du centre, toutefois, se distinguent assez peu sous le rapport de la taille de ceux du littoral du fait de la présence de Suédois. Il y a du moins des tailles aussi élevées dans les uns que dans les autres, des tailles de 1 m. 66 à 1 m. 70. Au delà du 64e degré, la chute est brusque et générale, sans être très considérable, les tailles moyennes se maintenant au-dessus de 1 m. 63, à part encore les cantons intérieurs en contiguïté avec le territoire suédois. Par cette circonstance, cette répartition de la taille, l'influence des Lapons sur les Finlandais est rendue aussi sensible que par la répartition de l'indice céphalique. Du côté des Slaves l'abaissement de la taille est moins général et moins accentué comme, au reste, celui de l'indice céphalique.

De cette double recherche statistique résulte évidemment que la démonstration que j'avais tentée dès 1885, avec des documents si insuffisants (les mesures d'une quarantaine de crânes), est, comme je le disais, définitivement acquise. J'ai défini le Finnois de race comme un dolichocéphale, originairement grand, à yeux petits, enfoncés, dont les orbites avaient une tendance à la microsémie, à petit nez droit, plus ou moins déprimé à la racine avec élargissement et légère saillie du bout, nez qualifié d'*obtus* depuis longtemps par les observateurs, à cheveux blond filasse ou cendrés, à teint plutôt gris que blond rosé. La présence de son sang est bien

reconnaissable par la forme spéciale du nez, les yeux, le teint, dans les régions autrefois occupées par lui chez les Polonais, les Lithuaniens et les Slaves.

La brachycéphalie l'emporte maintenant dans l'ensemble de la population finlandaise. Et cette circonstance, due tout entière à la double action des Lapons et des Slaves, a été la source principale peut-être des erreurs commises relativement aux origines des Finnois en général. Dans son dernier mémoire sur la couleur des yeux et des cheveux, M. Westerlund donne les Finlandais comme l'exemple d'un peuple brachycéphale où les blonds dominent (78 p. 100), bien qu'on ait toujours admis qu'il y avait une corrélation entre la dolichocéphalie et la couleur claire ou blonde des téguments. Mais cette caractérisation des Finlandais actuels d'après les moyennes de leurs indices, de leur taille, des nuances de leurs cheveux et de leurs yeux, montre une fois de plus combien serait illusoire toute étude ethnologique qui ne tiendrait pas compte du point de vue phylogénique. Déterminer la moyenne des caractères des Finlandais actuels ne nous apprend à peu près rien sur leur race, puisqu'ils ne forment plus une unité ethnique, un groupe séparé, indépendant de tout autre. Cette moyenne n'est que la résultante d'influences héréditaires et de la combinaison d'éléments divers. Or, les connaître, c'est connaître les éléments qui entrent dans leur composition; et les étudier c'est donc rechercher ces éléments que nous masque le vain calcul des moyennes générales. De ces éléments, le plus intéressant, le seul vraiment original, est celui de qui le peuple entier tient sa langue particulière. Le but, en chaque cas, de l'ethnologie conçue comme science et non comme futile énumération de données numériques, est de dégager cet élément original auquel, dans le cas présent, appartient en propre exclusivement le nom de Finnois.

M. Westerlund, dans sa dernière étude sur les yeux et les cheveux, s'est encore appliqué particulièrement par des comparaisons multiples, dont quelques-unes à peu près superflues, à distinguer les Finnois des Suédois. Les Suédois de Finlande sont un peu moins blonds, ils présentent une proportion moins élevée de cheveux blonds et d'yeux bleus que les purs Suédois de Suède, ceux du Sud. Mais par contre, dans la Suède moyenne et du nord surtout, il y a des cantons où la proportion des yeux bleus descend à 38-35 p. 100, alors qu'elle se maintient à 50-54 p. 100 en Finlande. L'auteur en conclut fort justement que ce ne sont pas les Finlandais, comme on l'a dit, qui ont fait hausser la tonalité de la pigmentation, mais les Lapons. Et ces variations démontrent la présence sporadique de Lapons jusque dans la Suède moyenne. Je me hâte d'ailleurs d'ajouter qu'expliquées complètement par les circonstances modernes et même contemporaines, elles ne prouvent rien pour les temps préhistoriques. Si l'intervention directe des Lapons sur les Suédois de Suède est possible et réelle, il en est autrement pour les Suédois de Finlande. Cette même action sur eux n'est qu'indirecte, et ce sont bien les Finlandais qui sont les auteurs de la hausse légère de tonalité dans la pigmentation de leurs tissus. En effet, comparés aux Suédois de leur pays, les Finlandais sont en moyenne

constamment moins blonds, ou moins purement blonds. J'ai cru pouvoir dire, d'après les quelques observations que j'ai pu faire, qu'au point de vue du teint ce ne sont pas généralement de vrais blonds malgré la décoloration si notable de leurs cheveux. Leur teint n'est pas blanc rosé et transparent. Leur peau est plutôt grisâtre et leurs cheveux, de même, n'ont pas de reflets dorés : ils sont ternes quoique souvent pâles jusqu'au blanc de lin. Ces caractères répondent absolument à la brachycéphalie devenue aujourd'hui prédominante parmi eux, et témoignent comme celle-ci d'une influence étrangère à leur race originaire et laponne principalement. Donc, classés en majorité comme blonds, leur cas n'est cependant pas contradictoire, comme le pense notre auteur, avec l'opinion que je partage, à savoir que les vrais blonds sont dolichocéphales, ou que tous les caractères de blonds sont hérités d'ancêtres exclusivement dolichocéphales, d'une seule race dolichocéphale.

Il est difficile de bien noter, et ensuite de bien classer les vraies nuances de la peau d'abord, des cheveux eux-mêmes. Mais cependant on reconnait assez aisément l'infiltration chez les Finlandais de sang et de race brachycéphale par la proportion élevée chez eux des yeux gris, et la prédominance constante des cheveux cendrés. Les Suédois ont les yeux bleus 52 fois sur 100, et les yeux gris 30 fois (donc 82 p. 100 d'yeux clairs). Les Finnois ont les yeux bleus 42 à 45 fois sur 100 et les yeux gris de 35 à 37 fois. D'autre part, il y a chez les Suédois 18,5 p. 100 de cheveux clairs contre 17 p. 100 chez les Finnois, et 34,5 p. 100 de cheveux cendrés contre 40 p. 100 chez les Finnois. Les cheveux et yeux foncés sont en faible proportion chez les uns et les autres, et leur étude est par suite peu significative. Cependant les cheveux bruns sont dans la proportion de 45 p. 100 chez les Finnois de la Karélie, c'est-à-dire dans tout l'Est, et la proportion des cheveux très blonds, de 20 p. 100 dans l'ouest sud-ouest et le centre, y descend à 13 p. 100 comme dans le nord de l'Ostrobothnie. La proportion des cheveux noirs, partout faible, même en quelques cantons du sud de l'Ostrobothnie où se trouvent sporadiquement des Tsiganes, s'élève à 9 p. 100 dans le nord de l'Ostrobothnie, grâce à la proximité des Lapons. En revanche beaucoup de ceux-ci, par suite de leur mélange avec des Finlandais, ont perdu ce caractère particulier de leur race. M. Westerlund note exactement le résultat d'ensemble de ces recherches lorsqu'il dit : « La caractéristique pour la Finlande est que le nombre des cheveux blonds purs est relativement faible (15 à 18 p. 100) et que la plupart des yeux bleus se combinent avec des cheveux gris. »

ZABOROWSKI.

DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE NÉOLITHIQUE A MARTIGNY, PRÈS VENDOME (LOIR-ET-CHER)

Sous ce titre, le savant conservateur du musée de Vendôme, notre ami M. Georges Renault, fait connaître un véritable désastre anthropologique.

Une vingtaine de squelettes préhistoriques, trouvés intacts, ont été brisés en mille morceaux. Tout est détruit; nul débris assez important pour constituer un document ethnologique ne subsiste.

Voici le fait : A environ 200 mètres de la ferme de Martigny, commune de Huisseau-en-Beauce, une énorme pierre, informe, de nature siliceuse, longue de près de 2 m. 50 sur 2 mètres de largeur, formait au-dessus du sol une légère éminence d'environ 50 centimètres de hauteur. Sa présence gênait la culture. On la fit sauter à la dynamite.

« La surprise du fermier, dit M. G. Renault, fut grande lorsque, les décombres étant déblayés, il s'aperçut que le sol, en dessous, n'était pas le sol naturel, malgré l'opinion contraire des ouvriers présents; il sonda avec un instrument quelconque et, à 25 ou 30 centimètres de profondeur, il découvrait des ossements humains, puis un squelette tout entier. Dès lors il était nécessaire de voir plus avant et sans doute de chercher le trésor. On continua la fouille avec ardeur et, au fur et à mesure, de nouveaux squelettes apparaissaient nombreux et serrés. On alla jusqu'au bout, rejetant le tout sur le bord, les crânes se brisant et les débris s'en mélangeant au milieu de la masse friable des fémurs, tibias, côtes, etc., et cela sans aucun soupçon du grand intérêt qu'aurait présenté leur conservation.

« On n'avait pas trouvé la moindre pièce d'or, pas la plus petite pièce de monnaie, mais le mal — j'allais dire le crime — était consomné.

« Voici maintenant les autres constatations faites au cours de cette désastreuse opération : lorsque tout fut débayé, on se trouva en présence d'une fosse circulaire, à paroi évasée, en forme de cuvette; elle avait environ 2 mètres de diamètre en haut, et 80 centimètres de profondeur. Le sol était dallé en pierres calcaires de la localité même, et la paroi était consolidée à l'aide de pierres semblables, brutes mais plates et de petites dimensions; elles ne formaient pas un mur à proprement parler, étant placées sans appareillage et avec des intervalles entre elles.

« Dans cette fosse se trouvaient une vingtaine de squelettes — toujours au dire des fouilleurs — accroupis ou assis, serrés les uns contre les autres et disposés en rond, de sorte que les têtes se trouvaient au pourtour de la paroi. Par-dessus ceux-là un dernier squelette était allongé et orienté du nord au sud. Celui-ci portait sur sa poitrine un beau silex taillé; c'est une pointe de lance de 22 centimètres de long, sur 4 à sa plus grande largeur; taillée d'un seul côté, elle est assez finement retouchée sur les bords; allongée et pointue d'un bout, elle est plus large et plus obtuse de l'autre; en silex

bleuâtre de la vallée de la Brice. Cette pointe de lance constituait tout le mobilier de la sépulture. »

On s'en assura du reste en laissant « pendant tout l'hiver, le contenu de la fosse livré à la pluie, opération dont le résultat fut de compléter la destruction des ossements ».

Ainsi une occasion unique, peut-être, s'est présentée de savoir à quel type ethnique appartenaient les constructeurs des néolithes de la région vendômoise; l'ignorance et la cupidité des ouvriers a tout détruit. On ne saurait trop regretter de pareils faits. Est-il possible sinon d'en éviter le retour, du moins de les rendre plus rares? C'est difficile assurément, mais avec de la bonne volonté, avec des efforts collectifs, peut-être pourrait-on sauver, au moins en partie, ces documents, si précieux pour notre histoire nationale, et que l'extension des cultures tend, dans un bref délai, à anéantir complètement.

P.-G. M.

LE MÉLANGE DES RACES AU CONGO FRANÇAIS

M. Félicien Challaye, qui vient d'accompagner au Congo, comme envoyé spécial du journal *Le Temps*, la mission de Brazza, adressait à ce journal, à la date du 27 mai dernier, de curieux renseignements, par où l'on peut voir que l'Afrique colonisée finira par devenir une bouteille à l'encre ethnique qui n'aura bientôt plus rien à envier à la vieille Europe :

« Une autre constatation satisfaisante, c'est le mélange de populations noires que présente la nouvelle Brazzaville. Un des hommes qui connaissent le mieux le Congo me dit qu'il distingue ici les représentants d'une cinquantaine de peuplades. Ce rapprochement de peuples prouve que des communications faciles existent; que les rapports se multiplient entre les différentes régions; que la colonie commence à s'unifier en un véritable État... On voit ici toutes les nuances de peau, toutes les coiffures, tous les tatouages; des bracelets aux mains des hommes, des pipes aux bouches des femmes... Parfois ces indigènes, n'ayant pas de langue commune, parlent entre eux un mauvais français.

« Les Batékés, qui habitaient autrefois seuls le pays, ne dominent pourtant pas à Brazzaville. Ils vivaient jadis uniquement de commerce, prélevaient, comme intermédiaires, un lourd tribut sur les marchandises passant par leur pays. L'apparition des Européens a mis fin à cette exploitation : ils nous en ont gardé rancune. Très défiants, ils se sont tenus à l'écart : par exemple, il y a peu d'années qu'ils consentent à envoyer leurs enfants à l'école de la Mission. Et ils ne s'habituent pas davantage à travailler pour les Européens. Il n'y a qu'un fonctionnaire batéké : il fait le métier de passeur et reçoit de l'État 15 francs par mois. La plupart vivent, dit-on, de contrebande, transportent des bouteilles d'absinthe dans l'État indépendant, où ce poison est prohibé.

« Mais il y a à Brazzaville beaucoup d'autres Congolais : des Bakongos, intelligents et vigoureux; des Ballalis, menus et actifs; les uns et les autres commencent à s'habituer à nos formes de travail. Il y a quelques Banziris s'occupant de pêche. Il y a des indigènes du Haut-Congo et même de l'Oubanghi, venus sur les bateaux des compagnies concessionnaires. Il y a beaucoup de Loangos, employés surtout comme *boys*. Le dimanche, on les voit se promener, richement habillés avec les laissés pour compte des grands tailleurs; parfois ils semblent gênés dans les souliers de cuir qu'ils n'ont pas l'habitude de porter, et ils agitent leurs cannes avec de lourdes prétentions à l'élégance. Il y a encore les compagnes indigènes des Européens, quelques Gabonaises et même quelques femmes bondjos; avoir pour maîtresse une anthropophage, ô héroïsme!

« Il y a aussi beaucoup de noirs venus d'autres parties de l'Afrique : des Sierra-Léonais, des Sénégalais, travailleurs, commerçants ou soldats. Je m'étonne de rencontrer des femmes yolofs et leur demande qui elles sont : « Mesdames tirailleurs », répondirent-elles.

« Mais les plus sympathiques noirs que j'ai vus à Brazzaville, ce sont trois enfants d'une dizaine d'années, le fils du sultan du Baghirmi et deux cousins ou amis. Joli visage féminin, gestes gracieux, sourire aimable et fier. Le sultan du Baghirmi les a confiés à M. Gentil pour leur faire apprendre le français; et il les a envoyés à Brazzaville accompagnés d'un marabout et de deux eunuques. Chaque jour, ils se rendent au « cours du soir », la seule organisation d'enseignement laïque que possède la colonie — et combien modeste!

« C'est un commis des affaires indigènes qui a fondé ces cours et qui les dirige, sans rémunération, avec une rare intelligence pédagogique et un remarquable dévouement. Occupé le jour dans les bureaux, il trouve la force de consacrer toutes ses soirées et quelques heures de tous ses dimanches à l'enseignement des indigènes. Une quarantaine de noirs — des *boys*, des agents de l'administration, deux caporaux sénégalais, même un ancien capitif de Rabah — y apprennent à parler, à lire, à écrire le français. Le dimanche, leur maître fait une petite conférence sur la France, sur ses colonies, sur le Congo, sur l'impôt, sur la fabrication du pain ou du papier. C'est une vraie université populaire noire! »

ÉCOLE

Cours de 1905-06.

Les conférences de M. Dussaud sur *La Crète préhellénique et sa civilisation*, annoncées pour le lundi, auront lieu le vendredi, de 4 à 5 heures, à partir du 12 janvier 1906.

M. J. Huguet, professeur adjoint, continuera son cours sur les *Religions et superstitions dans l'Afrique orientale* (*Égypte*, *Éthiopie*, *Somal*), le lundi, de 4 à 5 heures, à partir du 29 janvier 1906.

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

S. Zaborowski. — L'autochtonisme des Slaves en Europe. Ses premiers défenseurs 3
R. Dussaud. — La Troie homérique et les récentes découvertes en Crète.. 37
F. Schrader. — Le monde russe..... 73
E. Rabaud. — La folie et le génie..... 105
A. Siffre. — Les caractères de la dent carnivore chez l'homme et les anthropoïdes 137
P.-G. Mahoudeau. — Documents pour servir à l'ethnologie de la Corse. 165 et 280
A. de Mortillet. — Les tumulus du bronze et du fer en France..... 213
G. Papillault. — Méthodes générales de sociologie ; application aux Australiens..... 245
G. Hervé. — Les Alsaciens sous le rapport moral et intellectuel.. 281 et 317
J. Huguet. — Superstition, magie et sorcellerie en Afrique..... 349

ARTICLES DIVERS

M. Bréal. — André Lefèvre..... 1
L. Manouvrier et **L. Capitan.** — Etude anthropologique et archéologique de l'Égypte..... 18
A. de Mortillet. — Grottes à peintures de l'Amérique du Sud..... 31
P.-G. Mahoudeau. — L'aurochs et le bison, confusion de leurs noms..... 56
L. Capitan. — L'homme, le mammouth et le rhinocéros à l'époque quaternaire, sur l'emplacement de la rue de Rennes..... 66
S. Zaborowski. — Les Lolos et les populations du sud de la Chine, d'après les ouvrages chinois..... 86
L. Capitan et **M. Cayeux.** — Etude pétrographique des matières employées pour la fabrication des vases en pierre préhistoriques égyptiens..... 96
U. Dumas. — La grotte Nicolas, commune de Sainte-Anastasie (Gard)..... 119
S. Zaborowski. — Deux crânes néanderthaloïdes..... 125
S. Zaborowski. — Un crâne lithuanien du xve siècle..... 127
H. Breuil. — Nouvelles figurations du mammouth gravées sur os, à propos d'objets d'art découverts à Saint-Mihiel (Meuse)..... 150
A. Schenk. — Note sur un crâne humain ancien trouvé au Tennessee, près James Town (E.-U.)..... 156
E. Pittard. — Pierres percées des cimetières tatars dans la Dobroudja.... 162
J. Huguet. — Le pays de Laghouat..... 185
S. Zaborowski. — Le commerce et les noms de l'ambre, anciennement... 204
L. Capitan. — Etude d'une série de pièces recueillies par M. Amélineau dans les tombeaux très archaïques d'Abydos..... 209
L. Manouvrier. — L'anthropologie à l'exposition de Saint-Louis (E.-U.).... 231
L. Capitan, Breuil et **Peyrony.** — Figurations du lion et de l'ours des cavernes et du rhinocéros tichorhinus sur les parois des grottes par l'homme de l'époque du renne..... 237
Ch. Keller. — Le poulpe de l'allée couverte du Lufang (Morbihan)..... 239

A. Schenk. — Les palafittes de Cudrefin, lac de Neuchâtel, âge du bronze. 262
L. Capitan et **G. Papillault.** — L'identification du cadavre de Paul Jones et son autopsie 113 ans après sa mort..... 269
L. Capitan. — Les éolithes, d'après Rutot..... 274
L. Capitan et **Arnaud d'Agnel.** — Rapports de l'Egypte et de la Gaule à l'époque néolithique..... 302
A. de Mortillet. — La trouvaille morgienne de Glomel (Côtes-du-Nord).... 337
L. Charbonneau-Lassay. — L'abri sous roche et les quartz taillés de Saint-Laurent-sur-Sèvre..... 344
G. Loisel. — L'œuf femelle..... 361
E. Pittard. — La couleur des yeux et des cheveux et la forme du nez chez 1 270 Tsiganes des deux sexes de la péninsule des Balkans..... 367
L. Capitan. — Congrès préhistorique de France (compte rendu de la 1re session, Périgueux, 1905)..... 373
H. Thulié. — Discours prononcé au nom de l'Ecole à l'inauguration du monument de Gabriel de Mortillet..... 385
A. Schenk. — Etude d'ossements et crânes humains provenant de palafittes de l'âge de la pierre polie et de l'âge du bronze..... 389
F. Schrader. — Conséquences physiques et historiques du retrait des anciens glaciers..... 408
S. Zaborowski. — Derniers travaux sur l'anthropologie des Finlandais.... 415
P.-G. M. — Sépulture néolithique de Martigny..... 420
Notes et matériaux : Le Morvan en 1794..... 35
— : Tribus sauvages du sud de l'Inde..... 128
Le mélange des races au Congo français..... 421

ÉCOLE

Assemblée générale de l'Association en 1905..... 316
Programme des cours de 1905-06..... 347 et 421

NÉCROLOGIE

Le Dr **Collineau**..... 65

LIVRES ET REVUES

E. Chantre. — Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale. Egypte..... 18
A. de Paniagua. — Les temps héroïques..... 101
Dr Houzé. — Les néolithiques de la province de Namur..... 133
Dr Marchesetti. — I Castellieri preistorici di Trieste e della regione giulia. 243
A. Rutot. — Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre, à l'exclusion du néolithique..... 274
Mlle Colocci. — L'origine des Bohémiens..... 346
Westerlund. — Studier i Finlands anthropologie..... 415

FIGURES DANS LE TEXTE

1. Crâne d'un hypogée d'El-Khozan..... 21
2. — — de Gournah..... 21
3-4. Vases en terre jaune, avec ornements, El Khozan..... 27
5. Pendeloque en roche verte, — 28
6. Peigne en os, avec figure d'antilope, — 28
7. Pointe de lance en silex, — 28
8. Grand couteau en silex, — 29
9. Hachette en cuivre, — 29

10-12. Figures humaines, grotte de Cara-Huasi 31-32
13-15. Ecussons, — 33
16-18. Guerriers avec boucliers, — 34
19. Edifices principaux au centre de l'Acropole de Troie, II 40
20. Idole de plomb, Troie, II 43
21. Hache de pierre, — 43
22. Idoles primitives, Troie, Knossos, Amorgos 44
23. Grande salle du palais de Phaestos, en Crète 50
24. Vue du — — 51
25. Figurine en faïence, Knossos 53
26. Dent de mammouth, rue de Rennes 68
27. Dent de rhinocéros, — 68
28-34. Silex divers, — 68-71
35-38. Hommes et femmes Lolos 88-91
39. Plan de la grotte Nicolas, Gard 118
40-43. Pointes en silex, — 119-120
44. Statuette en terre cuite, — 121
45-49. Poteries ornées, — 122-123
50. Crâne néolithique d'Oborzysko Wielkie 125
51. Crâne de Gadomek 126
52. Crâne de Nowosiolka 127
53. Denture du crocodile 138
54. Dents de requin 139
55. Dents de dauphin et d'épaulard 139
56. Dents temporaires et permanentes 140
57. Schéma de l'origine des dents 141
58-59. Molaires, homme et singes 144
60. Denture temporaire du Chimpanzé 145
61-62. Maxillaires inférieurs du Chimpanzé 145
63-64. Denture temporaire de l'orang 146
65-67. — du gorille 146-147
68-69. Molaires du gorille 148
70. Molaire du tigre 148
71-72. Gravures d'équidés, La Roche-Plate 150-151
73. Gravure de mammouth, — 151
74. Silex magdaléniens, — 152
75. Pointe à cran, Sordes 152
76. Gravures de mammouths, vallée de La Vézère 153
77. Dessin simplifié, Laugerie-Basse 153
78. Gravures de mammouths, Raymonden 154
79. Poinçon sculpté, — 154
80. Gravure de mammouth, La Madeleine 155
81. Coupe de la grotte de James-Town, Tennessee 157
82-83. Crâne ancien — — 158-159
84. Pierre percée, cimetière tatar de la Dobroudja 163
85. Panorama de la ville de Laghouat 188
86. Plan — — 189
87. Marabout de Si El Hadj Aissa, Laghouat 195
88. Cimetière indigène, Laghouat 201
89-90. Types Laghouatis 202
91-96. Silex taillés, tombeaux d'Abydos 208-211
97-101. Armatures de flèches, — 212
102. Coupe du tumulus de Parc-an-Dourguen 215
103. Bracelet en lignite, tumulus des Moidons 218
104. Bracelet perlé en bronze, tumulus de la Roche, à Igé 220
105-106. Coupe et plan du tumulus n° 6, Igé 221
107. Tumulus du plateau de Mons 226

108. Poignée d'épée en fer, tumulus d'Avezac..... 227
109-110. Coupe et plan du tumulus du plateau de Ger..... 228
111. Torques en fer, — — 229
112-113. Figure gravée sur le 3e support de gauche de l'allée couverte du Lufang..... 240-241
114. Cratère mycénien, Enkomi..... 242
115. Coupe mycénienne, Jalysos..... 242
116. Poulpe votif, Acropole d'Athènes..... 243
117. Entonnoir mycénien, Enkomi..... 243
118. Pierre gravée mycénienne..... 243
119. Hache en bronze, palafitte de Cudrefin..... 264
120. Faucille en bronze, — 264
121-124. Couteaux en bronze, — 265
125-131. Epingles en bronze, — 266-267
132-133. Bracelets en bronze, — 268
134. Coupe de la vallée de la Lys..... 274
135. Coupe de l'exploitation Hélin, à Spiennes..... 275
136-146. Eolithes, Belgique..... 276-279
147. Cathédrale de Strasbourg..... 289
148. Le Rathaus, à Colmar..... 290
149. Maison Pfister, à Colmar..... 290
150. Façade de la préfecture de police, à Colmar..... 291
151-152. Maisons rurales, Engwiler et Hoerdt..... 291-292
153. La *Vierge aux Rosiers*, tableau de Schœngauer..... 294
154. Maison Kammerzell, à Strasbourg..... 297
155. Carte de l'île Riou..... 302
156. Carte de la côte et des îles aux environs de Marseille..... 303
157. Silex taillés du Fayoum..... 304
158. Silex taillés de l'île Riou..... 305
159-160. Scies en silex, Egypte et île Riou..... 306
161-162. Pointes de flèches, — 306
163-164. Couteaux à soie, — 307
165. Vue perspective de l'île Riou..... 308
166. Carte marine, îles Riou, de Jaire et Calseraigne..... 314
167-177. Lames de poignards en bronze, Glomel..... 339-341
178. Hache en bronze, Glomel..... 342
179-182. Coup-de-poing en quartzite, Saint-Laurent-sur-Sèvre..... 345

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

GN
1
R48
année
14-15

Revue anthropologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY